ARCHIVIO ROMANZO · 45

LE ROMAN DE TROIE EN PROSE

VERSION DU MANUSCRIT ROYAL 20.D.I DE LA BRITISH LIBRARY DE LONDRES (PROSE 5)

ÉDITÉE PAR
LUCA BARBIERI

FIRENZE
EDIZIONI DEL GALLUZZO
PER LA FONDAZIONE EZIO FRANCESCHINI
2023

La cinquième version en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure constitue la section troyenne de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* et se caractérise par la présence de la traduction française de treize épîtres des *Héroïdes* ovidiennes et de nombreux ajouts mythographiques, ainsi que par l'intérêt porté aux histoires d'amour.

Le manuscrit sur lequel se base cette édition est selon toute probabilité le point de départ de la tradition manuscrite. Compilé et enluminé à Naples, il permet d'inscrire le projet de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* dans le contexte politique et culturel de la cour angevine sous le règne de Robert le Sage. Le lien évident de complémentarité qui existe entre la rédaction du texte et l'apparat iconographique semble pointer vers une exaltation des intérêts angevins dans le contexte méditerranéen et dans l'Orient latin, et le ms. Royal se présente comme un instrument de soutien à la campagne de Morée menée par Catherine de Valois-Courtenay et par le Florentin Niccolò Acciaiuoli entre 1338 et 1341.

À ces aspects historico-politiques s'ajoute l'intérêt linguistique d'un texte conçu dans un lieu de rencontre entre la culture française et les expressions littéraires et artistiques du monde italien. Le texte de *Prose 5* fait partie de la vaste production littéraire franco-italienne, plus particulièrement de la production napolitaine de l'époque angevine, moins connue que les productions vénitienne ou génoise contemporaines. En ce sens, le texte de *Prose 5* permet de mieux connaître la nature de la langue française utilisée dans le contexte napolitain, caractérisée par de nombreux traits dialectaux du Nord de la France, ainsi que par des italianismes, mais aussi influencée par le français d'Outremer, qui acquiert une dimension internationale précisément à l'époque de la production de notre texte.

LUCA BARBIERI enseigne la littérature française médiévale, l'histoire de la langue et la philologie romane à l'Université de Fribourg (Suisse); il est également directeur de recherche du CNR à l'Institut Opera del Vocabolario Italiano (Florence, Italie). Ses travaux portent sur la matière troyenne (*Roman de Troie* en vers et en prose), sur la poésie lyrique médiévale d'oc et d'oïl (édition du trouvère Hugues de Berzé), sur la fortune européenne des *Héroïdes* d'Ovide (étude et édition des premières traductions en français et en italien) et sur la lexicographie italienne.

ISBN 978-88-9290-275-6

€ 130,00

ARCHIVIO ROMANZO

45

FONDAZIONE EZIO FRANCESCHINI
FONDO GIANFRANCO CONTINI

ARCHIVIO ROMANZO
Collana a cura di Lino Leonardi

LE ROMAN DE TROIE EN PROSE

VERSION DU MANUSCRIT ROYAL 20.D.I
DE LA BRITISH LIBRARY DE LONDRES (PROSE 5)

ÉDITÉE PAR

LUCA BARBIERI

FIRENZE
EDIZIONI DEL GALLUZZO
PER LA FONDAZIONE EZIO FRANCESCHINI
2023

Cet ouvrage a été imprimé avec le soutien de la Faculté des lettres
et des sciences humaines et du Conseil de l'Université de Fribourg (CH)

L'étape de la prépresse de cette publication a été soutenue
par le Fonds national suisse de la recherche scientifique

Fondazione Ezio Franceschini ONLUS
via Montebello 7 I-50123 Firenze
tel. +39.055.204.97.49 fax +39.055.230.28.32
segreteria@fefonlus.it
www.fefonlus.it

SISMEL · EDIZIONI DEL GALLUZZO
via Montebello 7 I-50123 Firenze
tel. +39.055.237.45.37 fax +39.055.239.92.93
galluzzo@sismel.it · order@sismel.it
www.sismel.it · www.mirabileweb.it

ISBN 978-88-9290-275-6 e-ISBN (PDF) 978-88-9290-274-9 DOI 10.36167/AR45PDF
© 2023 - SISMEL · Edizioni del Galluzzo e Fondazione Ezio Franceschini ONLUS

Il volume è disponibile in Open Access su www.mirabileweb.it

CC BY-NC-ND 4.0

Qualsiasi utilizzo in casi diversi da quelli consentiti da questa licenza
richiede il preventivo consenso scritto dell'editore.

SOMMAIRE

XI *Préface*
de Marion Uhlig

XVII *Avant-propos*

INTRODUCTION

3 1. LA MATIÈRE TROYENNE DANS LES TEXTES DU MOYEN ÂGE FRANÇAIS

3 1.1. Le *Roman de Troie* et la diffusion de la matière troyenne au Moyen Âge

8 1.2. Les mises en prose du *Roman de Troie*

10 1.2.1. *Prose 1*

16 1.2.2. *Prose 2*

16 1.2.3. *Prose 3*

22 1.2.4. *Prose 4*

23 1.3. L'*Histoire ancienne jusqu'à César* et la légende troyenne

39 1.4. La cinquième mise en prose du *Roman de Troie* insérée dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César*

54 2. LA DIFFUSION DE «PROSE 5» ET SA TRADITION MANUSCRITE

54 2.1. Les manuscrits de *Prose 5*

54 2.1.1. Les manuscrits de la version ancienne

58 2.1.2. Les manuscrits de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui se servent de *Prose 5*

59 2.1.3. Les manuscrits de la version remaniée de *Prose 5* insérée dans une *Histoire universelle*

61 2.2. Le manuscrit Royal 20.D.I de la British Library de Londres: un projet de la cour angevine de Naples

92 2.3. Fortune et diffusion de *Prose 5*

104 3. ANALYSE DE LA TRADITION MANUSCRITE DE «PROSE 5»
105 3.1. Le ms. Royal, point de départ de la tradition manuscrite
114 3.2. La première révision du texte
121 3.3. La deuxième révision du texte
124 3.4. La version de *Prose 5* des mss AuPuLMNPa
126 3.5. La version remaniée de *Prose 5* dans l'*Histoire universelle* (mss AuPoPu+T)
129 3.6. Les contacts d'AuPu avec Pr
131 3.7. *Prose 5* dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne* (mss LMNPa)
132 3.8. Le couple LPa
133 3.9. Le couple MN
134 3.10. La tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* (mss SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$)
135 3.11. Les différents contextes de *Prose 5* (mss GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$)
137 3.12. Le couple GW
137 3.13. *Prose 5*, cadeau du roi d'Espagne à Charles V (mss CBDOP$_1$P$_2$P$_3$)
138 3.14. La tradition autour de *Prose 5* (mss BDOP$_1$P$_2$P$_3$)
139 3.15. Le groupe BDO
140 3.16. Le couple BD
141 3.17. Le groupe P$_1$P$_2$P$_3$
141 3.18. Le couple P$_2$P$_3$
143 3.19. Les contacts BD+P$_2$P$_3$
143 3.20. Diffractions et cas particuliers

148 4. LE TEXTE DE LA CINQUIÈME MISE EN PROSE DU «ROMAN DE TROIE»
148 4.1. Résumé de *Prose 5* et structure du texte
170 4.2. Analyse du texte de *Prose 5*
170 4.2.1. Le choix et la gestion des sources
180 4.2.2. Les sources secondaires: la première rédaction de l'*Histoire ancienne* et les *Héroïdes* d'Ovide
192 4.2.3. La nouvelle version en prose du *Roman de Troie*
198 4.2.4. Les ajouts du compilateur
208 4.2.5. Les transitions problématiques et les répétitions

219 4.2.6. Les interventions structurelles et interprétatives du compilateur
230 4.2.7. L'attitude «mémorialiste»: les précisions historiques, géographiques, numériques et onomastiques
234 4.2.8. Les traits distinctifs et le style de *Prose 5*

247 5. LA LANGUE DE «PROSE 5» DANS LE MS. ROYAL
251 5.1. Graphie et phonétique
251 5.1.1. Vocalisme tonique
253 5.1.2. Vocalisme atone
254 5.1.3. Réduction des diphtongues (en position tonique ou atone)
257 5.1.4. Consonnes initiales
258 5.1.5. Consonnes gutturales (*c* et *g*)
258 5.1.6. Consonnes fricatives sibilantes (*s*, *z*, *ç*)
259 5.1.7. Autres consonnes internes
261 5.1.8. Consonnes finales
263 5.1.9. Autres particularités
265 5.2. Morphologie
265 5.2.1. Morphologie nominale: substantifs et adjectifs
267 5.2.2. Morphologie nominale: articles et pronoms personnels
269 5.2.3. Morphologie nominale: démonstratifs et possessifs
272 5.2.4. Autres particularités de la morphologie nominale
272 5.2.5. Morphologie verbale
276 5.2.6. Autres particularités de la morphologie verbale
277 5.3. Syntaxe
277 5.3.1. Phénomènes généraux
281 5.3.2. Italianismes syntaxiques
284 5.3.3. Ellipse du verbe
289 5.4. Lexique
289 5.4.1. Archaïsmes éliminés par la tradition française
290 5.4.2. Formes rares et hapax
293 5.4.3. Latinismes savants et autres formes modernes
295 5.4.4. Italianismes

296 5.4.5. Occitanismes
297 5.4.6. Préférences lexicales du compilateur
306 5.5. Bilan conclusif

311 6. L'ÉDITION DU TEXTE
316 6.1. Interventions sur le texte
316 6.1.1. Déviations non isolées ou systématiques
319 6.1.2. Insertions effectuées par l'éditeur
320 6.1.3. Corrections effectuées par l'éditeur
321 6.1.4. Fautes banales
322 6.1.5. Insertion de consonnes nasales
323 6.1.6. Corrections médiévales du copiste ou d'un réviseur
327 6.2. Transcription interprétative
330 6.3. Diacritiques
332 6.4. Division du texte et apparat critique

333 LE ROMAN DE TROIE EN PROSE (PROSE 5)
335 Histoire de Troie
339 Première destruction de Troie
360 Seconde destruction de Troie
417 Première bataille
427 Deuxième bataille
450 Troisième bataille
458 Quatrième bataille
471 Cinquième bataille
481 Sixième bataille
493 Septième bataille
503 Huitième bataille
520 Neuvième bataille
536 Dixième bataille
545 Onzième bataille
554 Douzième bataille
561 Treizième bataille
565 Quatorzième bataille
566 Quinzième bataille
571 Seizième bataille
574 Dix-septième bataille
584 Dix-huitième bataille

592 Dix-neuvième bataille
595 Vingtième bataille
596 Vingt-et-unième bataille
600 Dernière bataille
603 Prise de la ville
628 Dispute du Palladion
637 Retours des Grecs
666 Histoire de Landomata, fils d'Hector

673 NOTES

885 GLOSSAIRE

927 BIBLIOGRAPHIE

961 TABLE DES LIENS HYPERTEXTUELS À L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE DE L'«HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'À CÉSAR»

965 INDEX DES NOMS PROPRES

PRÉFACE

Le présent volume représente l'un des aboutissements du projet international ERC Advanced Grant The Values of French Language and Literature in the European Middle Ages » dirigé par le Professeur Simon Gaunt au King's College de Londres. L'Université de Fribourg, en Suisse, a été représentée au sein de ce projet par Marion Uhlig, membre du séminaire international du projet, et Luca Barbieri, également membre du séminaire international et «senior consultant» responsable de l'édition électronique de la section troyenne de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

L'enjeu du projet a été d'étudier le rôle de la langue française au Moyen Âge en tant que langue supralocale et transnationale. Plus particulièrement, il s'est intéressé à la nature et aux valeurs de l'emploi du français hors de France, notamment en Europe et dans l'Orient latin. Sur le plan théorique, il s'est agi d'investiguer le rôle du langage dans la création d'une identité européenne au Moyen Âge; sur le plan pratique, le projet s'est penché sur un cas d'étude d'importance majeure, l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, pour mener des recherches empiriques: ce vaste corpus textuel, encore relativement peu étudié au regard du rôle central qu'il a joué pour l'écriture de l'histoire européenne au Moyen Âge, a ainsi été rendu disponible au public sous forme numérique.

L'*Histoire ancienne* est une histoire universelle qui relate les vicissitudes des peuples de l'Antiquité depuis la création du monde jusqu'à l'Empire romain. Composée dans les premières décennies du XIII^{e} siècle, cette importante compilation a connu une fortune immense et une diffusion intensive au Moyen Âge, comme en témoignent plus de cent manuscrits conservés jusqu'à nos jours, originaires de France, de Flandre, d'Italie et de Terre sainte. Ces *codices* proposent deux rédactions principales de l'ouvrage, dont la seconde se caractérise par son origine napolitaine.

La deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* permet en effet de poser un regard privilégié sur la production culturelle de langue

français dans la cour angevine de Naples au temps du roi Robert le Sage et d'en étudier les implications culturelles, historiques, politiques et linguistiques.

D'un point de vue culturel et historique, cette compilation fait l'état des intérêts des Anjou pour l'Orient latin et de leur volonté de mettre en œuvre une domination méditerranéenne en se réclamant de l'héritage de la Grande-Grèce et de l'Empire romain. D'un point de vue plus spécifiquement politique, le manuscrit napolitain Royal 20.D.I, conservé aujourd'hui à la British Library de Londres – il représente la copie la plus ancienne du texte et peut-être sa version originale – constitue un instrument de propagande destiné à préparer la campagne de Morée de 1338-1341, menée par Catherine de Valois-Courtenay afin de rétablir et de renforcer le contrôle angevin sur l'Achaïe et l'Épire et de contester la politique agressive de l'empereur byzantin Andronic III. La soudure entre la grande civilisation grecque antique et la dynastie angevine qui entend en recueillir l'héritage s'y trouve réalisée à travers l'alliance entre le texte écrit et les enluminures qui ornent le précieux manuscrit de Londres. En particulier, les guerriers grecs sont toujours représentés avec les armes des plus grandes familles alliées des Anjou dans l'opération de conquête de l'Orient latin.

D'un point de vue linguistique, ce texte offre un accès privilégié à la langue française utilisée pour la production livresque dans le contexte de la cour angevine de Naples, une langue encore peu étudiée et qui se distingue tout à la fois du français de France, du franco-italien classique employé dans le nord-est de l'Italie et du français méditerranéen utilisé en particulier en Terre sainte et dans les domaines latins des côtes orientales de la Mer Méditerranée, tout en récupérant des traits typiques de la langue de chacune de ces régions. Il s'agit d'une langue qui se caractérise en particulier par son mélange d'italianismes, parfois avec une connotation plus spécifiquement locale, et par des formes régionales françaises typiques de la *scripta* picarde et plus généralement de la France du Nord.

Le texte présenté dans ce volume recouvre la section consacrée à la guerre de Troie dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, dont la présence constitue la nouveauté la plus importante permettant de différencier la deuxième rédaction de la première. Il s'agit de la mise en prose la plus récente et la plus longue du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, connue sous le nom de *Prose 5*, qui remplace la courte traduction française de la chronique du pseudo-Darès qui constituait la section troyenne dans la première

rédaction. L'ampleur de ce récit donne à l'histoire de la guerre troyenne une centralité inédite dans la compilation, dont elle occupe 46% du total; la tension entre la dimension narrative et l'attitude pseudo-historique s'y accompagne d'une relecture de l'histoire de la guerre de Troie à travers le filtre de l'actualité angevine.

En plus des éléments culturels et linguistiques, qui se trouvent analysés en profondeur dans l'introduction du volume et dans le commentaire au texte, le texte ici présenté offre d'autres éléments d'intérêt, qui concernent en particulier la technique de la compilation et le statut d'exception philologique.

Prose 5 n'est pas simplement une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*. Il s'agit d'un texte composite qui se sert d'un grand nombre de sources, dont les principales sont deux mises en proses précédentes du roman en vers de Benoît de Saint-Maure (*Prose 1* et *Prose 3*). D'autres textes sont exploités de manière plus ponctuelle, mais stratégique: l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, les sections Genèse et Troie de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, l'*Énéide* de Virgile, l'*Excidium Troiae*, l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, ainsi que des textes littéraires tels que le *Roman de la Rose*, le *Brut* et l'*Eneas*. Voilà qui révèle d'un côté la richesse de la bibliothèque angevine de Naples et de l'autre la culture du compilateur, qui parvient à maîtriser remarquablement sa matière tout en jonglant avec la combinaison et l'entrelacement des sources. Si le compilateur se fonde presque toujours sur une source principale, qui peut varier d'une partie à l'autre de l'ouvrage, il ne la traite jamais comme une source unique, mais il est capable de choisir au cas par cas le mot ou l'expression la plus fonctionnelle à son projet et à sa sensibilité parmi les textes qui se trouvent sur sa table de travail. Dans certains passages particulièrement significatifs (par exemple la mort d'Hector), toutes les sources sont mises à contribution pour exprimer l'éventail au grand complet des détails et des nuances que la tradition peut offrir.

Parmi les nouveautés introduites par le compilateur dans le texte de *Prose 5* figurent aussi des intégrations mythologiques qui complètent l'histoire de certains personnages (Jason, Médée, Hercule, Pâris, Hélène) ou de quelques villes (Athènes, Argos) en manifestant un goût presque humaniste qui s'éloigne de l'attitude évhéméristе typique du Moyen Âge. Surtout, le compilateur introduit dans le récit la traduction française de treize *Héroïdes* ovidiennes (il s'agit de la première traduction française connue) qui

constituent des pauses lyriques et élégiaques entre une bataille et l'autre et renforcent l'attention accordée aux histoires d'amour entre les personnages (Pâris-Hélène, Briséida-Diomède, Achille-Polyxène).

Le compilateur reprend les caractéristiques distinctives des mises en prose précédentes: l'attention aux discours directs et à l'interprétation morale de *Prose 1*, le goût pour les descriptions et l'attention à la mythologie de *Prose 3*. Les batailles, souvent abrégées dans les mises en proses, sont racontées dans les détails en puisant directement au roman en vers. Les sources sont ainsi utilisées de manière à fournir la version la plus détaillée et la plus complète possible de l'histoire de Troie, et le volume reconstruit patiemment et minutieusement le travail de collage opéré sur les sources, qui exalte en même temps le contenu «politique» du texte et l'attention stylistique grâce à laquelle le compilateur met en valeur les événements et les personnages.

Enfin, une partie importante de l'introduction du volume est consacrée à l'analyse de la tradition manuscrite du texte et aux questions philologiques. *Prose 5* est conservée de manière intégrale ou partielle dans une vingtaine de manuscrits, mais la caractéristique singulière de cette tradition porte sur le fait que le manuscrit Royal 20.D.I réalisé à Naples semble être l'archétype conservé, et donc le point de départ de toute la tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* et de *Prose 5*, qui n'a pas d'attestations isolées précédentes. Une analyse détaillée et approfondie permet de reconstruire cette dynamique extrêmement rare, à partir de l'examen matériel du même manuscrit Royal, qui porte les traces d'une élaboration et d'une révision du texte opérées au moment même de sa transcription. Si le manuscrit Royal a été réalisé en Italie et se conforme aux intérêts angevins dans l'Orient latin, la tradition est exclusivement française et commence avec l'arrivée de ce *codex* à Paris. En France, le projet angevin est progressivement et rapidement démantelé aussi bien d'un point de vue culturel que d'un point de vue structurel. La deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, qui se caractérisait déjà par son resserrement sur l'histoire gréco-romaine par rapport à l'ampleur universelle qui définissait le programme de la première rédaction, perd au fur et à mesure les sections les plus périphériques et se réduit essentiellement à l'histoire de la guerre de Troie avec ses prémisses grecques et ses répercussions italiennes, c'est-à-dire le récit du voyage d'Énée qui conduit à la fondation de Rome. *Prose 5*, qui constituait

déjà la nouveauté principale de la deuxième rédaction, devient le point d'intérêt unique de la tradition, jusqu'à être copiée de manière isolée dans deux manuscrits du XV^e^ siècle. L'histoire de la fortune du texte est donc un autre aspect important abordé dans ce volume, qui l'explore jusque dans les réalisations les plus éloignées du projet originaire. Le texte de *Prose 5*, dans une version remaniée, est utilisé à l'intérieur d'une histoire universelle qui combine l'*Histoire ancienne* avec la chronique de Baudouin d'Avesnes sur l'histoire du peuple d'Israël, à la faveur d'un retour au passé et au modèle de Pierre le Mangeur qui met l'accent sur l'histoire du salut. Ou encore, la seule partie de la première destruction de Troie est récupérée dans quelques manuscrits parisiens de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* réalisés à la fin du XIV^e^ siècle.

Ainsi donc, le présent volume offre le résultat du travail de longue haleine entamé au sein du projet ERC «The Values of French», qui n'avait jusqu'ici produit qu'une édition électronique dépourvue d'introduction et assortie d'un commentaire extrêmement synthétique. Ici, en revanche, c'est l'ensemble du matériel et de la réflexion produits au cours de ces intenses années de travail qui sont mis à la disposition du public de manière organisée et exhaustive.

Marion Uhlig, Université de Fribourg

AVANT-PROPOS

La publication de ce volume sur le *Roman de Troie* en prose constitue l'aboutissement d'une longue enquête commencée avec un doctorat genevois sur la première traduction française des *Héroïdes* d'Ovide. Ce travail sur les *Héroïdes* a été l'occasion d'étendre l'horizon de mes recherches d'un côté aux versions en prose du *Roman de Troie* et, de l'autre, à l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. La première attestation connue des *Héroïdes* françaises coïncide en effet avec celle de la cinquième version en prose du *Roman de Troie*, dans laquelle les épîtres sont insérées, tandis que l'étude de *Prose 5* oblige à aborder les diverses versions en prose du *Roman de Troie* et tout particulièrement *Prose 1* et *Prose 3*, qui en sont les sources directes. À son tour, *Prose 5* constitue la section troyenne de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, qui en atteste l'évolution vers une dimension plus laïque et occidentale, ou plus précisément gréco-romaine, détachée de sa dimension universelle et morale fondée sur l'histoire du salut.

La fortune médiévale de la matière troyenne et son emploi dans les récits de fondation des dynasties européennes sont bien connus. Sur la base de l'autorité de Virgile et de l'immense diffusion de son *Énéide*, qui raconte le mythe de la fondation de Rome par les descendants d'Énée, tous les peuples de l'Occident chrétien ont cherché à se doter d'une origine troyenne, souvent construite sur mesure par les savants de cour. Dans ce type d'opération, littérature, histoire et politique collaborent à créer des projets textuels complexes qui se concrétisent tantôt dans un seul et unique manuscrit, tantôt dans une tradition au succès et à la diffusion plus grands.

De son côté, l'*Histoire ancienne jusqu'à César* a joui durant les deux dernières décennies d'une attention aux proportions inattendues de la part des chercheurs, qui s'est traduite par la publication de nombreux articles, études et éditions nous permettant de connaître plus en profondeur les caractéristiques et les implications culturelles de ce texte important. Parmi les éléments qui trouvent un écho dans le présent volume, je signalerai à titre d'exemple

l'identification d'une connexion avec la Terre sainte qui concerne une partie de la tradition ancienne voire peut-être l'archétype du texte, ainsi que l'importance de sa diffusion en Italie, où l'*Histoire ancienne* a influencé un grand nombre de textes et d'auteurs. Son autorité est telle qu'elle devient dans certains cas la source de la traduction de quelques livres bibliques, préférée au texte de la vulgate latine.

C'est justement en Italie, quoique dans un contexte de langue et de culture françaises, qu'il faut situer la conception et la réalisation de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, où l'on rencontre pour la première fois le texte de *Prose 5*. Le manuscrit Royal 20.D.I de la British Library de Londres, qui est selon toute probabilité – comme j'ai essayé de le montrer dans ce volume, avec des arguments que j'estime suffisamment solides – le point de départ de toute la tradition manuscrite de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* ainsi que la première réalisation de cette compilation, a été confectionné à Naples dans le contexte de la cour de Robert d'Anjou. Les éléments qui permettent cette localisation sont multiples, à partir de l'apparat iconographique dans lequel on reconnaît la main du peintre de cour Cristoforo Orimina et qui permet de dater la réalisation du manuscrit d'entre 1335 et 1340 environ. À cela, il faut ajouter la langue du texte, où cohabitent des traits italianisants et français du Nord, ainsi que l'intérêt porté aux territoires de l'Orient latin et en particulier à ceux qui sont sous le contrôle direct ou indirect des Anjou (la Morée, l'île de Céphalonie, le Despotat d'Épire, la ville d'Argos).

De ce point de vue, le ms. Royal s'est révélé un objet d'une richesse extraordinaire, où l'alliance entre texte et images dessine les contours d'un projet bien défini qui va au-delà de la pure dimension littéraire et acquiert une valeur culturelle et politique plus large. Il s'insère en effet dans le contexte de l'emploi de l'art et de la culture à visée de propagande et d'exaltation politique, un aspect largement exploité par la dynastie angevine de Naples, nous permettant de saisir la dimension méditerranéenne recherchée et poursuivie par les Anjou d'Italie, en rupture avec les origines françaises de la maison. Bien plus qu'une simple édition de texte, ce volume m'a permis d'explorer un épisode important de l'histoire culturelle italienne et européenne vers la fin du Moyen Âge.

La nature de compilation de *Prose 5* permet également un accès privilégié à la qualité et à la richesse de la bibliothèque angevine de Naples et de l'atelier de production livresque connecté à la

cour. Le compilateur de *Prose 5* se sert en effet de plusieurs textes, principalement historiographiques et didactiques, surtout en langue française, sans exclure toutefois la présence de quelques classiques littéraires du Moyen Âge. Parmi ses sources principales, il faut mettre en évidence deux autres versions en prose du *Roman de Troie*. La version la plus ancienne, appelée *Prose 1*, s'insère dans la continuité du lien privilégié des Anjou avec l'Orient latin, puisqu'il s'agit d'un texte composé dans la Morée angevine du temps de Charles I[er] d'Anjou. L'autre, *Prose 3* – un texte qui pourrait avoir été composé en Italie, peut-être justement à Naples – doit être probablement mis en relation avec les *Héroïdes* ovidiennes, dont la traduction française est intégrée à *Prose 5*, de même qu'avec les ajouts mythographiques qui enrichissent à plusieurs reprises le texte de *Prose 5*. La relation entre matière troyenne, *Héroïdes* et digressions mythologiques est déjà évidente dans le texte français de *Prose 3*, mais s'avère encore plus prononcée dans le manuscrit italien Gaddi rel. 71 de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, qui contient justement la traduction italienne de *Prose 3* et de quelques épîtres ovidiennes entourées de gloses au contenu principalement mythographique. La question est d'autant plus intrigante si l'on considère que la bibliothèque angevine de Naples a été un lieu privilégié pour la formation littéraire du jeune Boccace et que des traces de l'influence de *Prose 3* et du matériel du ms. Gaddi se trouvent dans les premières œuvres d'inspiration française de l'auteur du *Décaméron*.

Entre la publication de mon édition électronique, accompagnée d'un commentaire synthétique, et celle de la présente édition imprimée, l'édition et l'étude d'Anne Rochebouet ont paru. Bien que mon travail ait été rédigé dans sa quasi-totalité avant ces dernières, il m'a semblé opportun de les prendre en compte en procédant à une confrontation serrée. Au-delà des questions de détail, la différence principale entre mon édition et la sienne est de nature méthodologique. L'opportunité rare de pouvoir disposer du véritable archétype de la tradition empêche de procéder à une édition traditionnelle fondée sur un manuscrit de base et quelques manuscrits de contrôle. Plusieurs éléments attestent en effet que le ms. Royal est l'archétype conservé de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, qui présente en même temps des traces de la rédaction originale. Au fait que la tradition française commence après l'arrivée à Paris du ms. Royal s'ajoutent l'influence directe de l'ap-

parat iconographique du ms. Royal sur les exemplaires français les plus anciens, la présence constante de *lectiones difficiliores* et plus fidèles aux sources, ainsi que les traces de modifications apportées directement sur le ms. Royal et intégrées dans le reste de la tradition; il s'agit de modifications qui vont dans la direction du projet angevin qui préside à la réalisation de *Prose 5* et du ms. Royal, et qui pour cette raison ne peuvent pas trouver leur origine dans un contexte français. De plus, le ms. Royal est le seul témoin qui atteste un état de langue proche l'original: les traits italiens s'y mêlent aux traits du Nord de la France; des innovations lexicales et syntaxiques typiques du contexte italien s'y retrouvent. La tradition française banalise les *lectiones difficiliores* et procède à une opération progressive de normalisation et de modernisation linguistique qui répond aux critères du français parisien du XV^{e} siècle. Enfin, le ms. Royal présente les traces d'une révision textuelle tardive le destinant à son emploi comme modèle de la tradition française.

Dans une telle situation, le ms. Royal devient nécessairement l'objet privilégié pour l'édition du texte et l'étude du projet dont il découle. Les différences évidentes entre le ms. Royal et le reste de la tradition soulignent en effet l'unicité d'un ouvrage qui incarne le projet angevin originel, tandis que le reste de la tradition procède à un démantèlement progressif de celui-ci d'un point de vue iconographique, structurel, textuel et linguistique. Bien que le travail sur la tradition manuscrite reste essentiel pour confirmer l'unicité et la particularité du ms. Royal, ainsi que pour comprendre l'évolution de *Prose 5*, il ne peut pas offrir de contribution active à l'établissement du texte. Au contraire, l'édition doit rester autant que possible fidèle au texte du ms. Royal, qui représente l'archétype du projet originel.

Une autre raison de respecter le plus fidèlement possible la rédaction du ms. Royal est fournie pas sa singularité linguistique. Comme je l'ai dit, le texte du ms. Royal présente une veste linguistique qui correspond selon toute probabilité au français littéraire typique de la cour angevine de Naples, caractérisé par un mélange de traits linguistiques régionaux, ainsi que par la présence d'italianismes graphiques, lexicaux et syntaxiques. L'étude de cette langue permet de comprendre davantage les caractéristiques typiques du français international adopté pour la production textuelle hors de France. Pendant trop longtemps, les éditions critiques ont procédé à un toilettage qui tendait à conformer cette

langue à un idéal excessivement abstrait et normatif du français médiéval, en donnant une fausse idée du français international et en éliminant systématiquement des phénomènes qui pouvaient offrir une image plus fidèle à la réalité de la variété de la langue française adoptée dans des contextes différents, tels que l'Italie, la Terre sainte et l'Orient latin. Les dernières décennies ont finalement vu l'inversion de cette tendance, et l'étude de la langue du ms. Royal contribuera sans doute à affiner notre connaissance d'un phénomène culturel qui a caractérisé de manière significative l'histoire littéraire du monde méditerranéen médiéval.

Une attention particulière a été réservée à l'analyse des sources du texte et de leur emploi, étant donnée la nature de compilation du texte de *Prose 5*. L'emploi de sources différentes aux caractéristiques parfois divergentes ou contradictoires se traduit par l'absence d'un véritable style unitaire attribuable au compilateur. Le développement hypertrophique de la section troyenne de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* semble répondre à une volonté de rassemblement exhaustif et personnel du matériel disponible sur la guerre troyenne, qui comprend également la connexion avec les *Héroïdes* ovidiennes et avec le matériel mythographique lié aux personnages et aux situations du récit. Cette configuration particulière du texte pourrait être assimilée au concept de «roman de lecteur» formulé par Michel Zink et repris récemment par Nathalie Koble. La compilation contenue dans le ms. Royal refléterait non seulement un projet culturel et politique précis et actuel, mais aussi l'intérêt spécifique d'un ou plusieurs lecteurs privilégiés, qui pourraient partiellement coïncider avec les idéateurs et les réalisateurs de la compilation, pour les diverses déclinaisons de la matière troyenne. Pareille hypothèse expliquerait l'emploi de plusieurs sources préexistantes qui présentent parfois des visions différentes et contradictoires de la matière en question, ainsi que l'absence d'une véritable opération d'uniformisation du matériau au-delà d'une tendance générale (mais pas toujours aboutie) à structurer le récit de manière à éviter le plus possible les répétitions et les contradictions. L'adoption du point de vue esthétique et culturel d'un groupe précis de lecteurs ne contredit pas la nature politique du projet, bien au contraire. Il s'agit en effet d'une caractéristique partagée avec les grands cycles arthuriens en prose du XIII^{e} siècle, du *Lancelot-Graal* à *Guiron le Courtois* en passant par le *Tristan* en prose.

L'origine angevine du projet se manifeste le plus nettement dans l'apparat iconographique, où les armes des Anjou et des familles alliées impliquées dans la gestion des territoires de l'Orient latin sont attribuées aux guerriers grecs ou romains dans les diverses sections de la compilation. Dans le texte, par contre, si certains détails ajoutés confirment l'interprétation du projet politique, on observe également une tendance générale à maintenir l'attitude pro-troyenne typique du *Roman de Troie* et de la plupart des déclinaisons médiévales de la matière troyenne.

Le travail de recherche et la rédaction de ce volume ont été lents et difficiles, interrompus à plusieurs reprises pour des raisons différentes et parfois pour des périodes assez longues. Le projet international de recherche *The Values of French Language and Literature in the European Middle Ages* basé au King's College de l'Université de Londres entre 2015 et 2020 a permis une accélération notable du travail. Je suis particulièrement reconnaissant à Simon Gaunt pour son enthousiasme contagieux et pour avoir toujours soutenu et encouragé ma recherche en me fournissant, grâce à *TVOF*, un cadre idéal pour l'achever et la publier, d'abord sous forme d'édition électronique sur le site internet du projet, ensuite en tant que monographie imprimée. S'il ne m'est malheureusement pas possible de lui offrir le résultat final de cet énorme travail, c'est à sa mémoire que ce volume est dédié, ainsi qu'à la mémoire d'Aldo Menichetti, mon premier maître du temps de mes études universitaires.

Luca Barbieri

INTRODUCTION

1.
LA MATIÈRE TROYENNE DANS LES TEXTES DU MOYEN ÂGE FRANÇAIS

1.1. LE «ROMAN DE TROIE» ET LA DIFFUSION DE LA MATIÈRE TROYENNE AU MOYEN ÂGE

La légende de la guerre de Troie: un mythe universel qui accompagne la civilisation humaine depuis trois millénaires. Comme c'est souvent le cas, un mythe de fondation se greffe sur un mythe de destruction, de sacrifice et de défaite.[1] Depuis l'Antiquité, les peuples et les souverains d'Europe occidentale ont voulu se rattacher à ce même mythe de fondation, et les avatars de la guerre troyenne n'ont jamais cessé d'être chantés et actualisés. C'est particulièrement vrai pour le Moyen Âge. Les textes épiques grecs étaient ignorés et le nom d'Homère n'était connu que grâce à la tradition exégétique et grammaticale, ainsi qu'à un abrégé de l'*Iliade* auquel on a donné le titre d'*Ilias latina*, composé à l'époque néronienne par un certain Baebius Italicus.[2] Mais d'autres textes circulaient, attribués à des acteurs et à des témoins oculaires des événements, arborant pour cette raison la prétention d'être des chroniques historiques. La composition de l'original grec de ces textes doit se situer à l'époque de la Seconde Sophistique, puisqu'ils en reprennent la polémique anti-homérique, mais leur fortune est due en particulier aux traductions latines réalisées entre les IV^e^ et VI^e^ siècles: il s'agit du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien et de l'*Ephemeris belli troiani* de Dictys de Crète.[3] Ces deux ouvrages,

1. Le motif de la défaite féconde caractérise l'histoire de la littérature européenne, de la *Chanson de Roland* à *Guerre et Paix* de Tolstoï.

2. Voir l'édition Scaffai 1997. On peut bien entendu rattacher également à la tradition homérique des classiques latins tels que l'*Énéide* de Virgile et sa tradition exégétique (en particulier le commentaire de Servius, qui contient de nombreuses citations du texte homérique), ainsi que les œuvres d'Ovide (surtout les *Métamorphoses* et les *Héroïdes*).

3. Voir les éditions Meister 1872 pour Darès et Eisenhut 1958 pour Dictys. Sur l'appartenance de ces deux textes à la production de la Seconde Sophistique, voir Prosperi 2013.

très synthétiques et dépourvus de grandes qualités littéraires, ont constitué la vulgate de l'histoire troyenne pendant toute la première partie du Moyen Âge et ont joui d'une fortune immense.[4] On ne sera donc pas surpris de constater que ces deux mêmes textes sont à la base de la diffusion de la légende troyenne en langue française. Vers 1165, vraisemblablement sous le patronage de la cour Plantagenêt, le clerc tourangeau Benoît de Sainte-Maure compose son *Roman de Troie*, le dernier et le plus long des trois romans français consacrés à la matière antique.[5] En exploitant l'idée littéraire bien connue du manuscrit retrouvé, Benoît s'appuie de manière explicite sur le texte de Darès en l'intégrant, pour la fin de la guerre et le retour des Grecs, à celui de Dictys. Héritier de la polémique anti-homérique présente dans sa source, le prologue du *Roman de Troie* déclare vouloir rétablir la vérité historique en s'appuyant sur le récit de deux témoins oculaires pour purifier la légende des fantaisies des «poètes» qui font combattre les dieux avec les hommes: la référence au nom d'Homère est explicite. Dans le même prologue, l'auteur confesse son intention de traduire fidèlement le texte de sa source, tout en y ajoutant «*aucun bon dit*» (v. 142). Le résultat est une immense construction de 30'000 octosyllabes qui respecte en effet avec fidélité la structure de la source, tout en exaltant la liberté créatrice de son auteur, qui produit un monument typique du contexte courtois du XII^e^ siècle.[6] Si la description des batailles, toujours inspirée par la tradition épique, en occupe la part la plus importante, c'est ailleurs qu'on trouve les nouveautés les plus significatives. La description détaillée de la ville de Troie, avec son opulence, sa perfection structurelle et la noblesse de ses habitants, en fait la ville idéale de la courtoisie et de la chevalerie. La confrontation des civilisations occidentales et orientales accorde beaucoup d'espace au merveilleux, qu'il soit lié aux prodiges techniques, comme lors de la description de la Chambre de

4. Il faudra également évoquer, pour son importance en tant que source de la matière troyenne, l'*Excidium Troiae* anonyme composé en Angleterre, dont la réalisation remonte probablement au VI^e^ siècle, même si le manuscrit le plus ancien est de la fin du IX^e^ siècle (voir l'édition Atwood - Whitaker 1971). À propos du cadre de la diffusion de la matière troyenne dans l'Europe médiévale, voir Eisenhut 1983, Punzi 1991, Jung 1996, Punzi 2004, Sanz Julián 2010 et Rochebouet 2019; voir aussi la thèse de Ducati 2018 avec des indications sur la bibliographie précédente.

5. Voir l'édition Constans 1904-1912.

6. Sur le *Roman de Troie* et ses différents aspects, voir en particulier Scheidegger 1992, Baumgartner 1994, Croizy-Naquet 1994, Croizy-Naquet 1998, Cerrito 2004, Colombini Mantovani 2006, Petit 2006, Mora 2008.

Beautés du palais royal de Priam, à la magie, par exemple dans la description de la conquête de la Toison d'or par Jason, ou à une altérité effrayante et mystérieuse, comme on peut la voir dans la description de certains alliés du roi Priam ou dans la redoutable figure du sagittaire, monstre mi-homme et mi-cheval. Enfin, l'importance accordée aux figures féminines et aux histoires d'amour, totalement ignorées dans les pseudo-chroniques latines, constitue probablement l'innovation la plus significative du roman français. L'histoire d'Hélène, bien sûr, son passage de Sparte à Troie et d'un mari à l'autre, mais aussi l'histoire de Jason et Médée, l'amour impossible d'Achille pour Polyxène, cette fille du roi Priam qui rivalise en beauté avec Hélène elle-même, et, surtout, l'invention de Briséida. À partir d'un nom mentionné dans le texte de Darès, qui renvoyait probablement à l'esclave d'Achille à l'origine des événements racontés dans l'*Iliade*, Benoît de Sainte-Maure crée et développe un nouveau personnage destiné à entrer dans l'histoire de la littérature occidentale, grâce aux reprises de Boccace, Chaucer et Shakespeare. Dans le *Roman de Troie*, Briséida, fille du devin troyen Calchas qui aidera les Grecs à conquérir la ville, est davantage qu'Hélène l'emblème de la femme volage, qui oublie rapidement son amour pour Troïlus pour se getter dans les bras du grec Diomède.[7]

Pendant deux siècles et demi, le *Roman de Troie* eut un succès tel qu'il remplaça de fait les textes latins de Darès et Dictys, surtout dans les contextes culturels dans lesquels la langue latine n'était plus parfaitement maîtrisée. On en connaît une soixantaine de témoins, entre manuscrits complets et fragments, copiés jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, mais surtout durant le XIII[e] siècle.[8] La diffusion et l'influence de ce texte a largement dépassé les frontières non seulement de la France actuelle, mais aussi de la francophonie: une quinzaine de manuscrits ont été copiés en Italie, tandis que le ms. D 55 sup. de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, l'un des témoins les plus anciens de l'œuvre, a été récemment considéré comme un produit des États latins de Terre sainte à l'époque des croisades, peut-être réalisé à Antioche.[9] Le succès du *Roman de*

7. Sur la figure de Briséida, voir au moins Antonelli 1989, Kelly 1995, Barbieri 2013.

8. On compte, pour cette période, une quinzaine de manuscrits complets et une vingtaine de fragments, surtout français et italiens (Punzi 1991, pp. 81-5 et Jung 1996, pp. 22-3), qui font du texte de Benoît le roman de matière antique en langue d'oïl de loin le plus copié au XIII[e] siècle. Un seul manuscrit complet et deux fragments remontent à la fin du siècle précédent.

9. Voir Meneghetti 2014 et Orobello 2015.

Troie se mesure également par son influence sur d'autres textes de matière troyenne écrits dans d'autres langues européennes. On peut évoquer, par exemple, la section troyenne de la *General Estoria* réalisée sous la direction d'Alphonse X le Sage en Espagne (1270-1284),[10] le *Trojanerkrieg* de Konrad von Würzburg en Allemagne (1280-1287), la *Trójumanna Saga* norroise (seconde moitié du XIII^e^ siècle), *The Seege or Batayle of Troye* en moyen anglais (fin XIII^e^ - début XIV^e^ siècle), le *Trojanska Priča* en ancienne langue bulgare (XIV^e^ siècle):[11] autant de textes où, à côté de diverses sources latines, l'influence profonde du roman français s'avère manifeste. Toujours à la même époque, qu'on pourrait peut-être qualifier de véritable *aetas troiana*, remonte la composition d'un autre ouvrage à succès: l'*Historia destructionis Troiae* de l'italien Guido delle Colonne (1274-1287).[12] L'auteur se fonde sur l'autorité de Darès et Dictys et argue contre le *Roman de Troie* en recourant à ces mêmes arguments auxquels l'auteur du roman français avait recouru pour remettre en question les interprétations des «poètes» et d'Homère en particulier. Si le choix de la langue latine et de la prose devait constituer, d'après l'auteur de l'*Historia destructionis Troiae*, la garantie d'une plus grande vraisemblance historique, Guido delle Colonne se base en réalité quasi exclusivement sur le récit de Benoît de Sainte-Maure, qui conserve donc son statut de référence privilégiée pour la matière troyenne. Cet ouvrage nous est transmis par environ 240 manuscrits, dont 70 remontent au XIV^e^ siècle et les autres aux siècles suivants; à ceux-ci, il convient d'ajouter cinq traductions médiévales en langue française et une édition imprimée très précoce, puisqu'elle remonte à 1475.

La fortune de la matière troyenne est probablement liée, au moins en partie, à la tentative historique et politique – plutôt que littéraire – de garantir aux nouvelles dynasties européennes une très noble ascendance, liée à la migration des héros troyens et, à travers eux, à l'autorité de l'empire romain. On connaît bien l'im-

10. Après avoir commencé en 1270 la *Primera Crónica General*, Alphonse X donne vie à partir de 1274 au projet plus ambitieux de la *General Estoria*, qui sera également interrompu à la mort du roi en 1284 (voir l'édition Sánchez-Prieto Borja 2001-2009).

11. L'étude de ces œuvres a révélé l'emploi des mêmes sources, ainsi que des points de contacts évidents. Voir par exemple Greif 1886, Gorra 1887, Granz 1888, Wager 1899, Barnicle 1927, Rey-Solalinde 1942, Atwood - Whitaker 1944, Benson 1980, Brunner 1990, Punzi 1991, Punzi 1995, Palermi 2004.

12. Voir l'édition Griffin 1936.

portance de l'autorité de Virgile pour la culture médiévale et l'immense diffusion de son *Énéide*, qui raconte le mythe de la fondation de Rome par les descendants d'Énée, héros rescapé du massacre de Troie.[13] Le cœur du grand empire qui, selon la vision médiévale, a permis la diffusion de l'État juste et de la religion chrétienne a donc des racines troyennes. En s'appuyant sur ces prémisses culturelles, tous les peuples de l'Occident chrétien cherchent à se doter d'une origine troyenne et les souverains sont prêts à demander aux savants de cour de leur en construire une sur mesure. Les premiers textes à affirmer l'origine troyenne des rois francs remontent à l'époque mérovingienne[14] et, à partir du IX^e^ siècle, tout souverain censé fonder une nouvelle dynastie doit, pour cette raison, compter parmi ses ancêtres quelques-uns des héros dardaniens. Cette opération de *translatio studii et imperii* est, par exemple, mise en œuvre dans une certaine production latine insulaire, comme en témoignent les manuscrits cisterciens copiés en Angleterre où la chronique de Darès est accompagnée de l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, qui fait remonter à Brutus, descendant direct d'Énée, l'origine des souverains bretons.[15] La même reconstruction est appliquée une deuxième fois, et d'une manière bien plus efficace et raffinée, lors de l'avènement de la nouvelle dynastie des Plantagenêt, surtout grâce au patronage culturel du roi Henri II. Qu'il nous suffise d'évoquer les deux ouvrages principaux de Wace: le *Roman de Brut*, basé sur l'*Historia regum Britanniae*, et le *Roman de Rou*, qui retrace l'histoire des ducs de Normandie. Benoît de Sainte-Maure contribue également à cette opération avec son deuxième ouvrage, la *Chronique des ducs de Normandie*, qui reprend et complète le travail de son prédécesseur. Selon quelques

13. Dans la tradition troyenne médiévale, par contre, la figure d'Énée est très ambigüe. Dans le *Roman de Troie*, Énée figure parmi les traîtres de la ville, suivant en cela le modèle de Darès, mais Benoît lui attribue un sentiment de repentir lorsque, pendant le sac de Troie, il cache la jeune Polyxène dans une vaine tentative de lui sauver la vie. Sur l'ambigüité d'Énée au Moyen Âge, voir Mühlethaler 2016.

14. C'est le cas de l'*Historia Francorum* du Pseudo-Frédégaire (VII^e^-VIII^e^ siècles), reprise par le *Partonopeu de Blois* (avant 1188), et du *Liber historiae Francorum* (VIII^e^ siècle).

15. Punzi 1991, pp. 90-1. La bibliographie relative à la question de la *translatio studii et imperii* est très abondante, à partir de l'étude classique de Gilson 1932 (voir surtout les pp. 182-6); parmi les travaux les plus complets et les plus récents, il faut signaler notamment Beaune 1985a, pp. 19-54; Beaune 1985b; Pastre 1992; Mathey-Maille 1997; Brückle 2000; Chauou 2001; Coumert 2006; Castellani 2009.

chercheurs, le *Roman de Troie* lui-même aurait été conçu dans ce but,[16] bien que la question de la descendance des Troyens n'y soit pas explicitement abordée et que le texte laisse seulement transparaître une sympathie plus ou moins évidente pour les habitants de la ville dans leur affrontement fatal contre les Grecs.

Indépendamment des intentions de son auteur, le *Roman de Troie* a en tout cas été utilisé dans cette perspective, puisque la tradition manuscrite conserve des témoins qui regroupent les trois romans antiques (*Thèbes*, *Troie*, *Eneas*) suivis du *Brut* de Wace.[17] Ainsi, à travers l'association et la réélaboration des romans antiques, se forme la première ébauche du projet pseudo-historiographique qui aboutira à la compilation de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. Dans quelques cas, les manuscrits attestent également le succès de la nouvelle matière arthurienne, en ajoutant aux textes déjà mentionnés les romans de Chrétien de Troyes.[18]

1.2. LES MISES EN PROSE DU «ROMAN DE TROIE»

Le succès du *Roman de Troie* est confirmé par l'existence de cinq versions en prose en langue française, conservées par un total de 48 témoins, entre manuscrits complets et fragments.[19] Quatre de ces versions en prose ont été composées à la même époque, dans le dernier quart du XIII^{e} siècle, tandis que la réalisation de de la cinquième version remonte au deuxième quart du XIV^{e} siècle. Mais la diffusion de ces textes a surtout dû avoir lieu au XV^{e} siècle, auquel on peut reconduire la compilation d'une très large majorité des manuscrits conservés.

Chaque version a ses caractéristiques propres, et chacune constitue en principe un dérimage original et autonome du roman en vers; néanmoins, l'auteur de *Prose 3* connaissait selon toute probabilité *Prose 1* et l'auteur de *Prose 5* a largement exploité aussi bien

16. Voir par exemple Baumgartner 1994, pp. 9, 37-47; Croizy-Naquet 1994, p. 223; Baumgartner 1995, pp. 226-7.

17. Ainsi les mss Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire, Section médecine, H 251; Paris, BnF, fr. 794; Paris, BnF, fr. 1450 (Punzi 1991, pp. 97-8).

18. Si le témoin le plus connu en ce sens est sans doute le «manuscrit Guyot» (Paris, BnF, fr. 794), l'on peut également citer, par exemple, le ms. Paris, BnF, fr. 1450.

19. Sur les versions en prose du *Roman de Troie*, voir Jung 1996 et Barbieri 2014b.

Prose 1 que *Prose 3*. Les cinq versions partagent quelques tendances typiques des mises en prose médiévales: elles abrègent en général le récit (en particulier la partie finale sur les «retours» des Grecs); elles suppriment notamment le prologue et le résumé initial (vv. 1-144 et 145-714: toutes les versions), la dernière nuit de Troïlus et Briséida (vv. 13261-13328: *Prose 2*, *Prose 3* et *Prose 4*), les descriptions du manteau de Briséida (vv. 13341-13409: *Prose 1*, *Prose 3* et *Prose 4*) et du tombeau d'Hector (vv. 16635-16858: toutes les versions sauf *Prose 5*), ainsi que le monologue final de Briséida (vv. 20238-20340: *Prose 1*, *Prose 2* et, partiellement, *Prose 4*).

D'autres tendances communes aux cinq versions, mais particulièrement évidentes dans les versions 1, 2 et 4, caractérisent en général le phénomène des mises en prose typique du XIII^e^ siècle:[20] ajout d'interprétations évhéméristes ou moralisantes, explicitation des anthroponymes, insertion de gloses explicatives, élimination des divinités païennes, simplification ou suppression des références mythologiques complexes, suppression de toute allusion à l'auteur, tendance générale à l'abrègement des descriptions et des scènes de bataille, transformation du discours direct en discours indirect, modernisation du lexique. Il est intéressant de remarquer que les innovations les plus importantes des versions en prose parcourent des chemins déjà défrichés par Benoît de Sainte-Maure, notamment sa façon de mettre à contribution ses sources et de les plier à son interprétation. Ce faisant, les prosateurs suivent le principe médiéval de l'autorité: l'innovation passe toujours par l'imitation. C'est en étudiant les aspects les plus novateurs du texte de Benoît par rapport aux chroniques de Darès et Dictys que nous pouvons saisir au mieux l'évolution du récit dans ses diverses mises en prose, en fonction des contextes qui leur sont propres et des intentions de leurs auteurs.[21]

Dans les versions 1, 3 et 5, le *Roman de Troie* en prose est suivi d'un appendice intitulé *Histoire de Landomata*, consacré à la vengeance et aux conquêtes de l'un des fils d'Hector, qui restaure la Troade et pacifie le Proche-Orient. En dehors des manuscrits des mises en prose, *Landomata* ne se trouve que dans le ms. F du *Roman de Troie* en vers.[22] La critique tend à attribuer la composition de ce

20. Sur les mises en prose en général et sur la matière troyenne en particulier, voir Croizy-Naquet 2000, Croizy-Naquet 2007 et Croizy-Naquet - Szkilnik 2015.

21. Voir Barbieri 2014a, pp. 44-5, 52.

22. Paris, BnF, fr. 821; il s'agit d'un manuscrit réalisé en Italie du Nord au début du XIV^e^ siècle.

texte, qui n'a jamais joui d'une transmission autonome, à l'auteur de *Prose 1*.

L'origine et la première diffusion du *Roman de Troie* en prose sont principalement italiennes. *Prose 2* et *Prose 5* ont été composées en Italie; *Prose 1* a été réalisée dans les possessions orientales du roi de Naples Charles d'Anjou, et les deux seuls manuscrits de cette œuvre à remonter au XIV^e^ siècle ont été copiés en Italie;[23] en ce qui concerne *Prose 3*, la critique hésite entre une origine française du Nord ou anglo-normande et une origine italienne, mais les fragments les plus anciens dérivent en tout cas de manuscrits d'origine italienne; seule *Prose 4* a été sans doute composée en France, et son manuscrit unique est le seul témoin du XIII^e^ siècle d'une mise en prose du *Roman de Troie* qui ait été compilé en France. Par contre, la fortune tardive des mises en prose (XV^e^-XVI^e^ siècles), essentiellement française, ne concerne que *Prose 1* et *Prose 5*, principalement diffusées dans l'entourage de la cour royale et dans d'autres milieux liés à la couronne, comme le prouve le type de manuscrits, généralement des produits de luxe richement enluminés, ainsi que les ateliers dans lesquels ils ont été réalisés.

1.2.1. Prose 1

La composition de *Prose 1* a été située dans la Morée franque[24] surtout à cause d'une attention particulière réservée à la géographie de la Grèce, que l'auteur semble connaître parfaitement: on y trouve en effet de nombreuses références aux possessions angevines, et la description géographique contenue dans les chapitres initiaux dessine les contours de la «Grande Grèce» rêvée par les Anjou, avec des références aux terres orientales et aux possessions du royaume en Italie du Sud.[25] Le prosateur évoque en particulier

23. Sur *Prose 1*, voir au moins Vielliard 2006 et surtout la thèse de Tanniou 2009; voir aussi Rochebouet 2022, pp. 254-276. En attendant l'édition complète annoncée par Florence Tanniou et Anne Rochebouet, nous renverrons à l'unique édition partielle existante, qui ne comprend que la première moitié du texte, sans introduction ni commentaire (Constans-Faral 1922).

24. Voir Jung 1996, pp. 440-1; Vielliard 2006, p. 188 et note 37; Tanniou 2009, p. 53; Rochebouet 2022, pp. 254-8. Sur *Landomata*, voir aussi Williams 1953/1954, Cross 1974, Babbi 1982, Jung 1985, Rochebouet 2009, Tanniou 2010, Tanniou 2012. La thèse de Cross 1974 propose l'édition de plusieurs versions du texte, mais n'a jamais été publiée.

25. Sur la «Grande Grèce» angevine, voir par exemple Tanniou 2009, p. 79-88 et Desmond 2018, pp. 411-31.

la ville de Corinthe (§ 3, 27-28: «encores i est deça Negrepont et Acaye, ce est la Moree, ou est la noble cité de Corinthe»; *Landomata*, § 367 de la partie inédite: «si vos ai ore menee a fin la vraie estoire de Troie selonc ce qu'elle fu trovee en l'almaire de Saint Pol de Corinte»). Que l'évocation de Corinthe puisse être dotée d'une signification particulière pour l'auteur est suggéré par le fait que la ville du Péloponnèse prend la place d'ordinaire attribuée à Athènes, lieu symbolique et principal centre de diffusion de la culture classique, dans le prologue du *Roman de Troie* (v. 86): en effet, selon Benoît, qui reprend ici son modèle Darès, c'est dans un *aumaire* d'Athènes que Cornelius aurait trouvé le manuscrit de l'«estoire che Daire ot escrite» (v. 90). Les références à la Morée sont nombreuses et toujours présentées sous un jour favorable, tandis qu'on ne trouve dans le texte aucune référence à la France. Parfois, les noms des villes les plus lointaines et inconnues sont remplacés par ceux d'autres localités de Grèce ou d'Italie, évoquées souvent dans leurs formes typiques de la langue des Francs de Morée. D'autres éléments semblent renvoyer à l'Italie angevine: la géographie de la Grande Grèce correspond à l'extension des domaines angevins; la Grèce est souvent appelée *Romanie*, comme au temps de l'Empire byzantin; Pélias, père de Jason, vit à Naples, Achille est *roi de Secille*, Pyrrhus hérite de la Sicile et de la *Terre de Labour* (la campagne autour de Naples). Ces références géographiques, avec d'autres détails, ont permis à Florence Tanniou de dater avec précision la composition de *Prose 1* d'entre 1278 (date de la prise de pouvoir effective de Charles d'Anjou en Morée) et 1282 (date de la fin de la domination angevine en Sicile, région sur laquelle le texte de *Prose 1* insiste beaucoup).[26] Cette date plus tardive serait confirmée par la connaissance qu'a le dérimeur de quelques ouvrages de la fin des années soixante voire des années soixante-dix du XIII^{e} siècle, tels que le *Tresor* de Brunet Latin et la *Somme le roi*, ainsi que de certains textes historiographiques de l'époque des croisades.

Le texte de *Landomata* suit *Prose 1* sans aucune interruption. C'est à la fin de cet ajout que l'auteur reprend en partie la polémique anti-homérique qui se trouvait dans le prologue de Benoît de Sainte-Maure et exprime sa conception littéraire; comme dans le cas de l'*Historia destructionis Troiae*, la différence entre fiction et

26. Sur la datation et la localisation de *Prose 1*, voir Tanniou 2009, pp. 56-96; bibliographie supplémentaire dans Barbieri 2014b, pp. 773-95.

vérité établie par Benoît est transférée ici au rapport entre vers et prose, l'emploi de celle-ci pouvant seul garantir l'authenticité des faits racontés.

Prose 1 suit fidèlement son modèle dans la succession des événements, mais abrège et simplifie le texte en éliminant toutes les descriptions et les couleurs de Benoît. Les omissions se font plus nombreuses vers la fin du récit et en particulier dans la partie des «retours»: la mort de Palamède et les aventures d'Ulysse sont ainsi supprimées. Le prosateur affiche une tendance réaliste et évhéméristе, afin de souligner le caractère «historique» de son texte, et ajoute une interprétation morale chrétienne à quelques paragraphes intitulés «exemples»: il s'agit de huit longues moralisations (§§ 36, 80, 127, 177, 198 de la partie éditée, auxquelles il faut ajouter la moralisation contre les traîtres, celle sur la mort d'Achille, puni à cause de son orgueil, et la moralisation finale sur le destin des idolâtres) et de plusieurs observations morales insérées dans le texte en guise de commentaire aux divers épisodes.

La transformation du *Roman de Troie* en une histoire utile et profitable explique également l'ajout de *Landomata*, qui permet de clore le récit non sur la mort d'Ulysse, mais sur la glorification de la lignée d'Hector et sur la pacification et la reconstitution de l'unité du Proche-Orient, ce qui constitue aussi une fin morale. Après le prologue, calqué sur celui des *Faits des Romains*, l'auteur introduit une longue description géographique des régions impliquées dans le conflit entre Grecs et Troyens, qui comprend toute l'Italie du Sud. Le fait que les conquêtes de Landomata coïncident avec celles du chef mongol Houlagou, et que la géographie de la Grèce décrite dans les premiers paragraphes recoupe les frontières des possessions de Charles d'Anjou, ne fait que confirmer les liens que *Prose 1* entretient avec le monde angevin, en particulier avec la Morée franque et le milieu des croisades.[27] Du point de vue culturel et politique, *Prose 1* pourrait en effet s'insérer dans un contexte de justification de l'entreprise des croisades et d'aspiration à la réunification de la chrétienté d'Orient et d'Occident, préoccupation constante de la fin du XIII[e] siècle, en particulier après le concile de Lyon de 1274.[28]

Parmi les modifications introduites dans *Prose 1*, on rappellera le passage sur la vengeance de Médée, dont le prosateur refuse le portrait positif proposé par Benoît, en adoptant une version

27. Voir Tanniou 2010 et Rochebouet 2022, p. 79.
28. Voir Tanniou 2009, pp. 477-519.

proche de la tradition euripidienne, qui réunit plusieurs *topoï* littéraires: la jeune fille est abandonnée sur une île déserte (ce qui combine les histoires d'Ariane et d'Hypsipyle), tandis que la scène du sacrifice de ses enfants se termine par une allusion à la légende du cœur mangé.[29] Un autre ajout concerne le passage d'Enée à Carthage et son histoire d'amour avec Didon. L'auteur de *Prose 1* est aussi le seul à faire mention de la fondation de Venise et Padoue par Anténor, à la place de la ville de Corcire Menelan.[30]

Tout en respectant son modèle en vers, le prosateur ne manifeste guère d'intérêt pour les aspects courtois et les histoires d'amour, qui constituent pourtant la véritable nouveauté introduite par Benoît de Sainte-Maure, et réduit le rôle des femmes en éliminant par exemple les longs monologues de Briséida (vv. 20238-20340) et de Polyxène (vv. 21227-21241). Le rôle d'Hélène fait également l'objet d'une réduction draconienne (§§ 61-63): de toute évidence, la Tyndaride ne suscite pas la sympathie du dérimeur, qui ajoute de surcroît dans ses moralisations des jugements sévères sur l'amour.[31] De même, la description de la ville de Troie et de la Chambre de Beautés est très écourtée. Telle attitude est parfaitement compatible avec l'intention programmatique énoncée dans le premier paragraphe de *Prose 1*: exploiter les événements de la guerre de Troie pour construire une œuvre didactique et morale qui soit utile aux lecteurs en leur permettant de distinguer le bien du mal.[32]

L'auteur de *Prose 1* a également tiré profit de quelques compilations historiques et didactiques romanes de son époque, dont il devait avoir une connaissance directe et approfondie. Son prologue présente des liens étroits avec celui des *Faits des Romains*; la punition que Landomata inflige au roi Ligoz (se nourrir uniquement de ses richesses) rappelle celle de Crassus dans les *Faits des Romains* et dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, ainsi que dans d'autres récits historiographiques sur les croisades;[33] l'interpolation de l'histoire d'Enée dérive probablement de l'*Histoire ancienne*.

29. Voir Cerrito 2005 et Cerrito 2006.

30. Voir Tanniou 2009, pp. 32-3.

31. Il suffit de lire à ce propos le § 198, qui constitue une longue moralisation sur la folie des amoureux.

32. Voir *Prose 1* § 1, 18-21: «Et pour ce devons nous mout metre noz cuers a entendre les euvres des anciens et des vieilles estoires; quar l'en i puet assés apenre des bienz et des maus que il usoient en leur afaires».

33. Voir Tanniou 2009, pp. 39-43.

Mais le texte qui représente le mieux la culture de l'auteur de *Prose 1* est indubitablement le *Tresor* de Brunet Latin. Beaucoup de termes qui contribuent au rajeunissement lexical du récit troyen sont attestés pour la première fois dans le *Tresor*, dont dérivent également l'image d'Aristote *puer senex*, la fondation de Venise et de Padoue par Anténor, la liste des amoureux fous et la description des Amazones. L'image du papillon qui se brule les ailes en s'approchant du feu vient probablement de la *Somme le roi*. Mais la culture du dérimeur devait être plus vaste, comme le prouvent les allusions à quelques œuvres romanesques, parfois liées à la matière de Bretagne: certains détails du personnage d'Hélénus, la présence de Merlin parmi les fous d'amour, les noms de Brunor, Drual ou Dodinet renvoient aux romans du cycle de Lancelot et dans quelques cas probablement au *Brut* de Wace. Une connaissance directe de l'*Eneas* et de quelques œuvres d'Ovide n'est pas non plus à exclure: les *Métamorphoses* et l'*Art d'aimer* surtout, peut-être aussi les *Héroïdes*. Enfin, l'auteur de *Prose 1* devait aussi connaître l'historiographie des croisades, ce qui permet de confirmer les hypothèses avancées sur l'origine du texte: la description de la ville de Troie, par exemple, recoupe celle de Constantinople chez Brochart l'Allemand et Guillaume de Tyr; celle de la Bouche d'Avide est reprise de Robert de Clari; le châtiment de Ligoz rappelle de près le récit de la mort du calife El-Mustacem lors de la prise de Bagdad en 1258.[34]

Treize manuscrits conservent la version la plus ancienne de *Prose 1*, dont un perdu et un autre à la localisation inconnue. Le plus ancien (Paris, BnF, fr. 1612) est aussi le seul représentant de l'une des deux branches du *stemma codicum*.[35] Les deux manuscrits italiens du XIV^e^ siècle font partie d'une première famille de la deuxième branche, tandis que la seconde famille est constituée des témoins français du XV^e^ siècle, qui modifient l'indication finale concernant le lieu ou aurait été trouvé le manuscrit original de

34. Je renvoie à nouveau, pour tous ces éléments et pour une analyse détaillée de *Prose 1*, à l'excellente étude de Tanniou 2009. Sur l'influence de l'idée de la conquête de Constantinople sur les textes de matière troyenne après la quatrième croisade, voir Shawcross 2003.

35. Un *stemma codicum* de la tradition manuscrite de *Prose 1* a été établi par Rochebouet 2009, p. 268; voir aussi Rochebouet 2022, p. 276. Ce *stemma* est reproduit dans le tableau III à la p. 147. Sur la présence de traits linguistiques d'Outremer dans le ms. Paris, BnF, fr. 1612 voir Zinelli 2007, pp. 45-6 et Zinelli 2018a, p. 224.

l'œuvre, en remplaçant l'église de Saint-Paul de Corinthe par celle de Saint-Pierre en Orient.

À côté de cette version, dite «commune», existe aussi une version remaniée de *Prose 1*, conservée par sept manuscrits français des XV^e^-XVI^e^ siècles, dont l'un à la localisation inconnue. L'auteur de cette version a eu recours au roman en vers: le prologue et l'introduction géographique de la version commune ont été remplacés par une mise en prose du prologue et du résumé de Benoît; la version courte de l'entrevue d'Achille et d'Hector remplace la version longue, qui est à la base de la version commune. La version remaniée présente aussi une vaste lacune correspondant aux §§ 178-199 de l'édition Constans-Faral.[36] Les épisodes de la mort d'Ajax et de Pâris, de même que celui de la plainte d'Hélène sur la mort de Pâris, ont été déplacés après l'arrivée de Penthésilée; la description du royaume de Femenie a été supprimée. Enfin, la référence à l'église de Saint-Paul de Corinthe a été remplacée par la mention de l'église de Saint-Denis en France, ce qui confirme l'origine française du remaniement.[37]

Parmi les mises en prose du *Roman de Troie*, *Prose 1* a connu la diffusion la plus importante et a eu le plus d'influence sur d'autres textes. Sa fortune, dont témoigne une riche tradition manuscrite, s'est d'abord établie en Italie; un exemplaire de cette œuvre se trouvait sans doute à Naples lors de la composition de *Prose 5*, de même qu'un exemplaire de *Prose 3*, puisque les deux textes sont largement exploités par l'auteur de la mise en prose la plus récente. Par ailleurs, *Prose 3*, qui pourrait aussi avoir des origines angevines, subit l'influence directe de *Prose 1*, tout du moins pour *Landomata*. La diffusion italienne de *Prose 1* est également confirmée par l'influence que ce texte a exercée sur plusieurs *volgarizzamenti* italiens d'œuvres de matière troyenne.[38] La diffusion de *Prose 1* devient plus large et plus importante dans la France du XV^e^ siècle, puisque c'est à cette époque que l'on peut faire remonter neuf manuscrits de la version commune et les sept manuscrits de la version remaniée, tous réalisés en France.

D'après Françoise Vielliard,[39] le texte de *Prose 1* serait particulièrement proche des mss F et N du *Roman de Troie*, mais son

36. Qui correspondent au récit de la folie amoureuse d'Achille.
37. Sur la version remaniée de *Prose 1*, voir Jung 1996, pp. 449-55.
38. Voir Punzi 2004, pp. 188-99.
39. Vielliard 2006, p. 184; voir aussi Rochebouet 2022, pp. 304-7.

auteur a dû se servir de plusieurs modèles ou d'un témoin contaminé, puisqu'on peut trouver des affinités avec d'autres manuscrits du roman en vers, tels qu'A et CE.[40]

1.2.2. Prose 2

Le texte de *Prose 2* est conservé dans trois manuscrits d'origine italienne confectionnés entre la fin du XIII^e^ siècle et le début du XIV^e^.[41] Son témoin le plus ancien a été réalisé à Padoue en 1298, date qui constitue donc le *terminus ante quem* de la composition de l'œuvre. Parmi les versions en prose du *Roman de Troie*, *Prose 2* est la plus fidèle au modèle en vers, mais il s'agit d'une fidélité qui aplatit les couleurs rhétoriques du poème et privilégie l'instance narrative. Le dérimage est sans personnalité et sans ambition, trop fidèle à la source, et dépourvu d'un véritable projet culturel. La langue est riche en italianismes, et la tradition même montre qu'il doit s'agir d'un texte écrit en Italie septentrionale dans le dernier quart du XIII^e^ siècle. La fortune exclusivement italienne de *Prose 2* est confirmée par le *volgarizzamento* réalisé par le florentin Binduccio dello Scelto, préservé dans un manuscrit unique daté de 1322.[42]

1.2.3. Prose 3

Le texte de *Prose 3* est intégralement préservé par un seul manuscrit du XV^e^ siècle, copié et conservé en Normandie, mais il en existe aussi trois fragments qui remontent à la fin du XIII^e^ siècle, utilisés en tant que feuillets de garde dans trois manuscrits anglais du XVI^e^ siècle.[43] Tous les fragments ont indubitablement

40. Voir par exemple *Prose 1* § 119, 6: *ville*, qui est la leçon du seul ms. E pour *RTroie* 11117; *Prose 1* § 129, 44: *plus de mil*, qui est la leçon du seul ms. E pour *RTroie* 12437. Entre les §§ 110 et 111, *Prose 1* semble par contre partager la lacune du ms. A, qui correspond à *RTroie* 10003-10048.

41. Grenoble, Bibliothèque municipale, 263 Rés.; Paris, BnF, n.a. fr. 9603; Oxford, Bodleian Library, Douce 196.

42. Sur *Prose 2*, voir Chesney 1942, Carlesso 1966, Gozzi 2000b, Fois 2021. Le texte de *Prose 2* est inédit, mais Jacopo Fois en propose une édition critique dans sa thèse de doctorat, dont on espère une publication rapide; pour l'édition de la traduction italienne de Binduccio dello Scelto, voir Gozzi 2000a.

43. Le manuscrit complet est Rouen, Bibliothèque municipale, O.33; les fragments se trouvent dans les mss Londres, British Library, Lansdowne 229; Oxford, Queen's College, 106; Paris, BnF, lat. 6002. Sur *Prose 3*, voir Jung 1987; Vielliard 1988; Jung 1996, pp. 499-503; Costantini 2004; D'Agostino 2006; Rochebouet 2022, pp. 281-301. Voir également Barbieri 2002, Barbie-

été réalisés dans un même atelier, et deux appartiennent probablement au même manuscrit.[44] Les caractéristiques codicologiques permettent de les attribuer à un atelier génois où ont travaillé des prisonniers pisans après la bataille de la Meloria en 1284, probablement celui-là même où ont été produits quatre manuscrits de l'*Histoire ancienne*, ainsi que le manuscrit parisien de *Prose 2*.[45]

Tout comme celui de *Prose 1*, le texte de *Prose 3* s'achève sur l'histoire de *Landomata*. Un témoignage indirect de la fortune italienne de *Prose 3* est fourni par l'*Istorietta troiana*, un *volgarizzamento* partiel de *Prose 3*[46] de la fin du XIII[e] siècle ou du début du XIV[e]

ri 2005a et Barbieri 2008. Je suis en train de préparer l'édition de *Prose 3*, inédite jusqu'à présent. Par conséquent, je renvoie à l'édition de *Prose 3* l'analyse approfondie des rapports entre le texte du ms. de Rouen, celui des fragments et celui des parties de *Prose 3* reprises par *Prose 5*. Dans ce volume, je me limiterai à fournir quelques indications ponctuelles dans le commentaire au texte. Rochebouet 2022, pp. 294-9, qui affirme que le texte de *Prose 5* est plus proche de celui du manuscrit de Rouen que de celui des fragments de *Prose 3*, propose quelques exemples pour corroborer son hypothèse. Il est en effet possible que le texte de *Prose 3* utilisé par le compilateur de *Prose 5* et celui du ms. de Rouen dérivent d'un modèle commun, mais il faut néanmoins rappeler que le texte du manuscrit de Rouen est en général assez mauvais et que, dans la plupart des cas, les leçons ponctuelles de *Prose 5*, des fragments de *Prose 3* et du roman en vers s'accordent contre la leçon du manuscrit de Rouen, très souvent manifestement corrompue.

44. Les manuscrits de Londres et d'Oxford ont d'ailleurs appartenu à la même personne.

45. Il s'agit des mss Carpentras, Bibliothèque Inguimbertine, 1260; Florence, Biblioteca Riccardiana, 3982; Paris, BnF, fr. 9685; Vatican, BAV, lat. 5895; auxquels on peut ajouter le ms. Tours, Bibliothèque municipale, 953, qui ne contient que les sections V et VI. Ces manuscrits, liés principalement par des affinités dans la décoration et l'illustration, ont longtemps été considérés comme les produits d'un atelier napolitain, mais Marie-Thérèse Gousset a proposé une nouvelle localisation génoise pour l'ensemble du groupe (voir Avril-Gousset-Rabel 1984 et Gousset 1988). Des observations linguistiques ont ensuite conforté les éléments iconographiques, et d'autres ajouts au corpus ont été faits dans les dernières années. La bibliographie sur les manuscrits de l'atelier pisano-génois est abondante; je me limiterai ici à mentionner les articles récents de Zinelli 2015 et Cambi 2016b, qui contiennent des indications sur la bibliographie précédente. Pour les derniers ajouts, voir notamment Cigni 2017 et Cadioli-Lecomte 2018. Pour une analyse de la typologie de la production de cet atelier, voir Giannini 2016 (surtout les pp. 22-30 et 191-205) et Zinelli 2021a, pp. 72-8.

46. La partie traduite correspond aux ff. 2ra-39vb du ms. de Rouen (§§ 1-131 de mon édition en préparation) et s'interrompt peu après l'arrivée de Briséida chez les Grecs. Une édition de l'*Istorietta troiana* est fournie par D'Agostino-Barbieri 2017.

conservé dans deux manuscrits florentins,[47] ainsi que par le fait qu'il s'agit de l'une des sources principales de *Prose 5*, réalisée à Naples sous Robert d'Anjou. Le manuscrit Gaddien qui conserve l'*Istorietta troiana* contient aussi une traduction italienne de quelques *Héroïdes* d'Ovide accompagnées de gloses; ces textes, sur lesquels on devra revenir, dérivent évidemment d'un modèle français.

La troisième mise en prose est sans doute la plus libre des versions du *Roman de Troie* et la moins fidèle au modèle en vers. Dans la première partie, elle déstructure complètement le roman de Benoît et réduit au minimum la description des batailles, qui sont tantôt entièrement supprimées, tantôt décrites d'une manière impressionniste, en mêlant quelques clichés tirés du roman en vers. Ainsi, l'action militaire s'estompe et cède la place à un récit dramatique qui donne plus de relief aux personnages et aux dialogues.

L'auteur de *Prose 3* semble vouloir ignorer la structure de la source, qu'il connaît cependant en détail et dont il reprend et unit des phrases, des modules et des situations parfois fort distants dans le roman en vers. Le dérimeur procède donc à une redistribution sélective qui lui permet de mettre en valeur les épisodes et les personnages qu'il veut privilégier et de réduire ou d'effacer complètement les parties qu'il estime moins intéressantes. L'histoire de la première destruction de Troie est ainsi traitée d'une façon très synthétique: pas d'ambassades, ni de discours, ni de préparatifs de batailles; l'attention est centrée sur les relations entre les personnages de Pélias, Hercule, Jason, Médée, et même l'histoire d'amour entre ces deux derniers est fortement réduite.[48] La synthèse opérée par *Prose 3* est particulièrement poussée dans la première partie du récit, jusqu'à la mort d'Hector; à partir de cet épisode, par contre, le texte suit plus fidèlement son modèle.[49]

47. Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, Gaddi rel. 71 et Florence, Biblioteca Nazionale Centrale, Magl. II.IV.49.

48. Le compilateur lui-même admet son travail de synthèse; voir, par exemple, le § 120 au f. 34a: «Quant lez trieves furent faillies entre les Griex et les Troyenz, de ce ne vous pourrions tous les faiz raconter, car trop seroit longue chose a dire. Maiz pour le plus bel et le plus gros de toute l'istoire vous dirons».

49. L'asymétrie évidente des deux parties de *Prose 3* – la première, très libre, personnelle et synthétique; la seconde, très fidèle au roman en vers –, et le fait que ni l'*Istorietta troiana*, ni les fragments du XIII^{e} siècle n'offrent la moindre attestation de la seconde partie, pourraient inviter à imaginer une version originale inachevée et complétée tardivement, conformément au texte qu'on lit dans le manuscrit de Rouen et dans *Prose 5*. En suivant cette

La grande liberté du prosateur à l'égard de sa source rend les véritables ajouts, qui semblent relativement rares et fonctionnels au projet, et qui se concentrent dans la première partie du récit, difficiles à distinguer. On rappellera l'ample espace accordé à l'histoire de Pâris et d'Hélène, notamment au jugement de Pâris (en correspondance des vv. 3860-3919 du *Roman de Troie*), et à la spectaculaire description d'Hélène, qui inclut un véritable lapidaire (cf. vv. 5119-5140). D'autres ajouts significatifs concernent le discours du roi Laomédon (après le v. 1002), un monologue d'Hélénus (placé vraisemblablement après le v. 4936), la mention du roi *Larnesius*, père de Briséis (juste avant les portraits des Grecs), l'invention du personnage de *Thideus*, sorte de mélange entre Thydée et Thésée, la mention du jeune Forulus, qui aperçoit les premiers signes de l'amour entre Briséida et Diomède.[50]

Toujours dans la première partie, l'auteur de *Prose 3* insère fréquemment des proverbes dans le récit en guise de commentaires synthétiques, parfois aussi dans les dialogues; cependant, la présence des proverbes est une caractéristique du manuscrit de Rouen qui n'est confirmée ni par les fragments, ni par le *volgarizzamento* italien: il pourrait donc s'agir d'ajouts tardifs qui ne se trouvaient pas dans la version originale.

L'incohérence apparente dans le traitement des histoires d'amour rend *Prose 3* particulièrement intéressante. D'un côté, l'auteur semble se conformer au modèle de *Prose 1* en abrégeant l'histoire de Briséida, dont il exploite uniquement la relation ambigüe avec Diomède,[51] et en supprimant l'épisode d'Achille amoureux; de l'autre, il récupère les monologues de Briséida et de Polyxène, et valorise énormément la figure d'Hélène, introduite par la longue, étonnante description physique qui contient le lapidaire et à laquelle nous avons fait allusion. De plus, la synthèse extrême opérée dans les scènes de bataille fait ressortir davantage,

hypothèse, on pourrait même envisager que la seconde partie du texte du manuscrit de Rouen puisse dériver de *Prose 5*. Toutefois, tout au long du texte de *Prose 3* du manuscrit de Rouen, l'on trouve des leçons particulières d'un même témoin du roman en vers (ou en tout cas d'un petit groupe de témoins, comme on le verra à la fin de ce paragraphe), qui n'est pas celui qu'utilise l'auteur de *Prose 5*.

50. Voir Jung 1987; Jung 1996, pp. 52-3; Barbieri 2014a.

51. Toute la première partie des adieux à Troïlus, correspondant aux vv. 13261-13512, est radicalement abrégée; la longue tirade misogyne de Benoît et l'exaltation de la «riche dame de riche rei» sont supprimées, de même que la description du manteau de Briséida.

du moins dans la première moitié du texte, quelques noyaux narratifs centrés sur certains personnages et leurs relations: Jason et Médée, Pâris et Hélène, Briséida, Hector, Achille et Polyxène. S'il est difficile de déterminer l'intérêt que le prosateur porte aux histoires d'amour, on peut affirmer avec certitude que les personnages et leurs interactions l'intéressent beaucoup plus que les actions et les batailles.

L'auteur de *Prose 3* rompt partiellement avec la tradition évhémériste des autres versions: dans son récit, les dieux retrouvent leur place. Quoique le merveilleux ne semble pas l'intéresser,[52] l'une des caractéristiques propres à cette version est justement l'attention réservée au mythe. Dans ce contexte, les divinités païennes jouent un rôle de plus en plus actif: le jugement de Pâris n'est plus un rêve de ce dernier, comme c'était le cas dans le roman en vers et dans les autres versions en prose, mais un événement réel, au cours duquel la déesse Vénus est nommée à plusieurs reprises. C'est à cause de son autorité que les prêtres troyens approuvent le mariage d'Hélène et Pâris, que l'armée troyenne base sa confiance sur l'aide des déesses et se réjouit du fait d'avoir parmi ses rangs Enée, le fils de Vénus.

Le dérimeur devait posséder une connaissance décente de la littérature latine et romane. La description du *locus amoenus* qui sert de cadre au jugement de Pâris reprend des éléments qui semblent dériver de quelques lais féeriques.[53] Les ajouts sur Pâris et Hélène, ainsi que la plupart des insertions de matière antique, peuvent se justifier par une référence aux *Héroïdes*, que l'auteur devait sans doute connaître. Le lien entre *Prose 3* et les *Héroïdes* est confirmé par l'ajout du paragraphe sur le roi *Larnesius* (f. 22r du ms. de Rouen), qui n'a d'autre fonction que d'introduire la figure de sa fille Briséis, l'amie d'Achille, protagoniste de l'une des épîtres d'Ovide. L'influence des *Héroïdes* permettrait aussi de mieux comprendre le traitement réservé par le prosateur aux histoires d'amour: elles sont reconduites au modèle des épîtres, auxquelles elles renvoient de manière évidente.

Prose 3 a toujours été considérée comme étant d'origine italienne sur la base des fragments de la fin du XIII^{e} siècle. Mais il a récemment été remarqué que la source de la longue description d'Hélène pourrait être une version en prose de la traduction

52. L'auteur de *Prose 3* élimine par exemple toute référence au sagittaire.

53. Voir en particulier Marie de France, *Lanval*, 45-50 et *Guingamor*, 422-426.

anglo-normande du lapidaire de Marbode de Rennes,[54] une hypothèse qui pourrait être confirmée par les premiers résultats de mes recherches sur les proverbes utilisés par *Prose 3*, qui semblent remonter au recueil connu sous le titre de *Proverbes au vilain*, constitué probablement en Flandre entre 1174 et 1191, ou en tout cas à un ensemble de proverbes qui devait déjà circuler dans la France du Nord et dans les domaines anglo-normands au XII^e^ siècle. Cependant, la formule *ce dit li vilains* est attestée bien avant la constitution du recueil qui porte ce nom, notamment dans les proverbes de Samson de Nanteuil, le *Brut* de Wace et même le *Roman de Troie* (vv. 2843-2846, 3807-3808, 10393-10394). De plus, comme on l'a dit, le recours aux proverbes est une caractéristique propre au manuscrit de Rouen qui n'est confirmée ni par les fragments, ni par l'*Istorietta troiana*. Par conséquent, il me semble que les éléments linguistiques et l'identification de la source anglo-normande du lapidaire ne soient pas déterminants pour établir le lieu d'origine de *Prose 3*, d'abord parce que l'on peut trouver quelques rares italianismes aussi dans le manuscrit de Rouen,[55] ensuite parce que le mélange d'éléments linguistiques et iconographiques qui trahissent des influences à la fois italiennes et de la France septentrionale est typique d'une certaine production italienne du XIII^e^ siècle, en particulier de la cour angevine de Naples. On sait en tout cas qu'une copie de *Prose 3* devait se trouver à Naples, puisqu'elle figure parmi les modèles principaux de *Prose 5*.

En conclusion, il est possible d'affirmer d'un côté que l'existence des fragments d'origine génoise ne suffit pas à démontrer l'origine italienne du texte, d'autant plus que, selon nos connaissances, l'atelier génois était un centre de production sérielle et commerciale de manuscrits plutôt qu'un lieu de création de textes; de l'autre, les arguments en faveur d'une composition de *Prose 3* dans la France du Nord ou en Angleterre sont loin d'être définitifs, si bien que la question de l'origine de cette mise en prose doit rester ouverte.[56] Si les fragments de *Prose 3* ont été réalisés par des pri-

54. C'est la version appelée «third prose lapidary» du *De lapidibus* de Marbode; voir Costantini 2004, pp. 1075-8. Costantini ajoute aussi d'autres éléments, tels que l'importance accordée au personnage de Cassibilant qui prouverait une influence du *Roman de Brut*, et le recours à des unités de mesure anglaises qui n'aurait aucun sens si le texte était d'origine italienne.

55. Par exemple *Troyans* (ff. 8a, 20c, 64c), *Dyana* (f. 16c), *parolas* (f. 33a), *termine* (f. 50a).

56. L'hypothèse de l'origine française du Nord ou même anglo-normande de *Prose 3*, avancée par Costantini 2004, a été notamment acceptée par

sonniers pisans à Gênes, ils doivent dater d'entre 1284 et 1299, ce qui – surtout si l'on doit supposer un original français du Nord – rapproche fortement la date de composition de *Prose 3* de celle de la composition de *Prose 1*. Cependant, la présence de *Landomata* dans *Prose 3* semble confirmer la précédence de *Prose 1*, cette histoire correspondant parfaitement à la vision proposée par l'auteur de la première version en prose, qui en est probablement le rédacteur. Certains éléments linguistiques semblent aller dans la même direction, comme la présence, dans *Landomata*, du verbe *trionpher* (§ 367 de la partie inédite), très rare et inséré dans une expression typique du *Tresor* de Brunet Latin, un texte certainement connu et largement exploité par l'auteur de *Prose 1*.[57]

Le dérimeur a dû recourir à un témoin du roman en vers proche du ms. K,[58] en y insérant d'autres sources qu'il est difficile d'identifier au stade actuel de la recherche.

1.2.4. Prose 4

Si les trois premières versions en prose du *Roman de Troie* sont transmises de manière indépendante, sans connexion avec d'autres textes, *Prose 4*, attestée par un seul manuscrit français de la fin du XIII[e] siècle, est insérée à l'intérieur d'un projet de version particulière et interpolée du cycle du Graal, à la suite d'une rédaction spéciale du *Merlin* qui ne semble pas avoir laissé d'autre trace.[59]

Comme dans le cas de *Prose 2*, il s'agit d'un dérimage sans personnalité et sans ambition, fidèle au modèle en vers et dépourvu de véritable projet culturel. Le récit de *Prose 4* respecte globalement les vers, tout en déplaçant parfois quelques éléments, ce qui prouve une bonne connaissance du roman de Benoît. Dans le texte, le narrateur de l'histoire est Merlin lui-même et le nom de Benoît de Sainte-Maure n'est jamais évoqué. Conformément aux

D'Agostino 2006; par contre, Rochebouet 2022, pp. 287-9 exprime un certain nombre de réserves.

57. Que *Prose 1* précède *Prose 3* empêcherait évidemment d'accepter l'hypothèse d'une anticipation de la date de composition de *Prose 3* suggérée par Costantini 2004, pp. 1081-9 et D'Agostino 2006, pp. 8-9.

58. Rochebouet 2022, pp. 307-8 se limite à signaler l'affinité avec les groupes *z* et *k* de Constans, mais les nombreux exemples signalés dans mon commentaire au texte de *Prose 5* permettent de préciser sa proximité avec K.

59. Le témoin unique de *Prose 4* est Cologny (Genève), Fondation Martin Bodmer, 147. Sur *Prose 4*, voir Vielliard 1974 et Vielliard 2004, ainsi que l'édition de Vielliard 1979.

autres mises en prose du *Roman de Troie*, l'auteur de *Prose 4* résume à plusieurs endroits le récit: il élimine les portraits, abrège de manière draconienne les batailles et ne s'intéresse pas aux histoires d'amour, comme le montrent bien l'élimination du monologue final de Briséida (vv. 20238-20340) et l'espace très réduit consacré à l'histoire d'Hélène.

En général, on constate chez l'auteur de *Prose 4* une tendance plus marquée à la condensation et au résumé par rapport à *Prose 1* et *Prose 2*, mais moins poussée que celle de *Prose 3*. L'auteur veut rendre le texte conforme à sa compilation pseudo-historique qui raconte l'histoire du Graal, mais traite avec beaucoup plus de fidélité les dialogues et est attentif au caractère narratif du texte. En revanche, il est moins créatif sur le plan lexical: il respecte en général les choix du roman en vers et tend à répéter en particulier les formules relatives à la navigation et aux combats.

1.3. L'«HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'À CÉSAR» ET LA LÉGENDE TROYENNE

Le texte de *Prose 5*, dont on parlera de manière plus approfondie, puisqu'il s'agit de l'objet principal de ce volume, remonte vraisemblablement au deuxième quart du XIV^e^ siècle et a été inséré dans une version particulière de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*.

L'*Histoire ancienne jusqu'à César* est une compilation qui veut adapter à un public laïc le modèle prestigieux des histoires universelles latines.[60] Elle s'étend de la Création à la conquête de la Gaule par Jules César et est divisée en plusieurs parties consacrées aux peuples et aux personnages qui ont déterminé l'histoire du monde,[61]

60. Je considère pour l'instant cette ouverture au public laïc d'un point de vue essentiellement pratique, plutôt qu'idéologique, et je souligne que l'élément principal allant dans cette direction est le choix de la langue vulgaire plutôt qu'une nouvelle orientation interprétative de l'histoire, qui se développera par contre dans le temps à travers les diverses rédactions et les remaniements dont la tradition du texte témoigne. Il est vrai, toutefois, que ce choix linguistique correspond dès le début à une prise de position claire concernant la sélection du matériel historiographique proposant une clef de lecture qui différencie assez nettement l'*Histoire ancienne* de ses modèles latins. En effet, contrairement à la plupart des histoires universelles écrites en langue latine, l'*Histoire ancienne* n'est ni une histoire du salut, ni une histoire ecclésiastique, ni une histoire du peuple élu: la focalisation sur l'histoire des peuples païens est évidente.

61. La critique moderne a distingué onze sections sur la base des rubriques des manuscrits et de la succession des peuples et des personnages

en puisant à de nombreuses sources païennes, chrétiennes et bibliques. Connue également sous le nom d'*Estoires Rogier* et composée entre 1208 et 1230,[62] elle est dédiée à Roger IV, châtelain de Lille, et attribuée à un clerc de sa cour, en qui certains chercheurs proposent de reconnaître Wauchier de Denain.[63]

L'*Histoire ancienne* a connu une diffusion remarquable; la tradition manuscrite en propose plusieurs conformations différentes et plusieurs remaniements.[64] Avant de procéder à une présentation du texte, il est nécessaire de revenir sur une question terminologique aux retombées importantes sur l'interprétation de cet ouvrage et de son projet, surtout à la lumière de quelques prises de positions récentes. Après les travaux de Marc-René Jung, on a pris l'habitude d'opposer nettement les notions d'histoire universelle et d'histoire ancienne. Jung, en adoptant une distinction d'abord opérée par les historiens de l'art, affirme en effet que «la conception de l'histoire des *Histoires universelles* est radicalement différente de celle des *Histoires anciennes*, car les *Histoires universelles*, qui commencent par les "Hébreux", racontent l'histoire du

traités par le compilateur (voir Jung 1996, pp. 337-40). Nous disposons de l'édition des sections suivantes: I Genèse (Coker Joslin 1986); II Assyriens, III Thèbes, IV Grecs (de Visser - van Terwisga 1995-1999); V Troie (Jung 1996, p. 331-430); VIII Persans (Rochebouet 2015); IX Alexandre le Grand (Gaullier-Bougassas 2012). Une partie de l'histoire romaine a été publiée dans une thèse de l'École des Chartes (Pavlidès 1989). Voir aussi l'étude de Croizy-Naquet 1999. Une nouvelle édition intégrale en ligne de l'*Histoire ancienne*, fondée sur le ms. Paris, BnF, fr. 20125, a été publiée dans le cadre du projet de recherche européen «The Values of French Literature and Language in the European Middle Ages» basé au King's College de Londres <http://www.tvof.ac.uk/>. C'est à cette édition que je me réfère pour le texte et la numérotation des paragraphes.

62. La critique ayant essayé de préciser la datation du texte et de restreindre la fourchette chronologique, un certain consensus s'est fait autour de l'hypothèse d'une datation d'entre 1208 et 1214. Assez récemment, Francesco Montorsi a proposé une nouvelle datation entre 1214 et 1219 (voir Montorsi 2016 pour la justification de cette nouvelle hypothèse et pour une discussion critique des hypothèses précédentes); la contribution de Montorsi montre d'ailleurs de manière convaincante que l'*Histoire ancienne* n'est pas un ouvrage conçu dans la perspective d'une exaltation de la Flandre, ce qui permet d'envisager une datation encore plus tardive. En effet, Rachetta 2022, pp. 138-153 en revient avec de nouveaux arguments à l'hypothèse d'une datation d'entre 1223 et 1230 formulée par Meyer 1885, p. 57.

63. Sur l'attribution, voir par exemple Szkilnik 1986 et Douchet 2015.

64. Anne Rochebouet reconnaît dans la tradition trois rédactions (voir Rochebouet 2022, p. 38), en développant une hypothèse déjà proposée par Woledge 1975 (voir aussi Woledge 1953, p. 323).

salut».[65] Cette prise de position reflète la définition proposée en 1970 par le byzantiniste Louis Bréhier: «la Chronique universelle est née de la nécessité d'introduire l'histoire sacrée, celle du peuple juif, d'après l'Ancien Testament, et celle de l'Église, dans l'histoire du monde, en établissant des synchronismes entre les chronologies des États de l'antiquité […] avec celles de la Bible et du christianisme».[66] D'après Bréhier, le premier exemple d'histoire universelle serait donc la chronique d'Eusèbe de Césarée.[67] Mais ces définitions s'adaptent mal à la réalité des histoires universelles latines: l'importance attribuée à l'histoire du peuple d'Israël, par exemple, est très différente dans le texte des *Historiae adversus paganos* d'Orose et dans celui de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, deux des histoires universelles latines les plus diffusées et influentes. Le dénominateur commun de toutes les histoires universelles latines semblerait par contre la présence d'une vision providentielle et téléologique de l'histoire. En ce sens, il n'y a ni contradiction, ni opposition entre histoire ancienne et histoire universelle, ce qui permet par ailleurs à Jung lui-même d'affirmer que l'*Histoire ancienne* est une histoire universelle.[68] L'*Histoire ancienne* telle que nous la connaissons n'est pas une histoire du salut, malgré certaines affirmations de son auteur dans la première section qui semblent orienter dans cette direction. Néanmoins, une vision providentielle et téléologique de l'histoire est clairement présente dans le texte, puisqu'une vision de ce type présidait à la conception même de l'ouvrage d'Orose, modèle privilégié de l'*Histoire ancienne*. Les projets des histoires universelles peuvent être très différents, mais l'ensemble de ces textes semble partager le dénominateur commun que j'ai essayé de mettre en évidence.

Pour éviter de définir l'histoire ancienne sur des bases idéologiques et uniquement en opposition avec l'idée d'histoire universelle, on ne peut que revenir aux intentions de celui qui a attribué cet intitulé au texte qui nous intéresse. Dans son article fondateur, Paul Meyer a proposé le titre *Histoire ancienne* «faute d'un meilleur»,[69] sur la base d'une série d'observations pragmatiques qui ne relèvent pas du domaine de l'interprétation du texte ou de son

65. Jung 1987, p. 437.

66. Bréhier 1970, p. 298.

67. Voir toujours Bréhier 1970, p. 298: «Eusèbe fit de l'Histoire des Hébreux le centre de l'histoire universelle en partant de la création du monde, suivant le récit de la Genèse».

68. Voir Jung 1996, p. 334.

69. Meyer 1885, p. 36.

appartenance à une catégorie déterminée, mais se fondent sur la délimitation de sa matière. Le philologue alsacien constate simplement qu'à la différence de la plupart des chroniques, la compilation à laquelle il s'intéresse est une compilation d'histoire ancienne, parce qu'elle s'arrête à l'histoire de Rome et en particulier à la conquête romaine de la Gaule. D'ailleurs, au-delà des intentions initiales de l'auteur, sur lesquelles nous reviendrons, les parties dérivées de la Bible semblent servir à une meilleure compréhension de l'histoire des peuples païens antiques selon la conception chrétienne médiévale, plutôt que le contraire. La Genèse fournit les prémisses généalogiques et quelques connexions historiques avec l'antiquité païenne, et les livres de Judith et d'Esther sont partie intégrante de la deuxième section, sur les peuples orientaux, et permettent de compléter l'histoire des rois babyloniens. Cela nous permet de relire l'affirmation de Jung selon laquelle l'*Histoire ancienne* est une histoire universelle dans une perspective différente et éclairante: elle situe un texte spécifique, dont la matière concerne l'histoire ancienne, à l'intérieur d'un contexte plus large, celui des histoires universelles guidées par une idée de développement providentiel et téléologique de l'histoire. Si l'on se tient à la définition de Meyer, il n'y a pas «des» histoires anciennes, mais «une» *Histoire ancienne*, avec une conformation textuelle parfaitement reconnaissable, malgré les réélaborations et les remaniements qui caractérisent sa tradition.

Le prologue en vers de l'*Histoire ancienne*, conservé uniquement dans deux manuscrits, présente le projet d'une œuvre qui devait être bien plus vaste et comprendre aussi une véritable histoire de la chrétienté. La deuxième partie, qui n'a jamais été réalisée, devait en effet raconter la vie du Christ, les voyages des apôtres, les vies des saints, des martyrs et des empereurs chrétiens, ainsi que d'autres sujets d'intérêt plus local, tels que le peuplement de la France et de la Flandre. Comme le dit Maria Teresa Rachetta, le fait que l'œuvre n'ait pas été achevée ne nous permet pas de remettre en question le programme de l'auteur, compte tenu du fait que le prologue a été vraisemblablement écrit après la rédaction du texte tel que nous le lisons aujourd'hui.[70] Le prologue, par contre, ne parle pas d'une histoire détaillée du peuple d'Israël. Il faudrait donc remettre en question l'idée reçue selon laquelle l'intention de l'auteur était d'écrire une histoire ecclésiastique sur le modèle de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, et que le choix de se concentrer sur l'histoire des peuples païens serait la conséquence

70. Rachetta 2021, pp. 47-8.

d'une demande spécifique du commanditaire.[71] Cette dernière interprétation critique s'appuye en particulier sur un passage qui se trouve au début de la section troyenne de l'*Histoire ancienne*:[72]

> Or vos conterai de la destruction de Troies et l'ochoison mout brefment, quar ensi le me proie mes sires por ce que l'estorie est tant oïe, mais n'avenroit mie que de si grant fait com la ot ne feist on entre les autres remenbrance, la ou ele devroit estre (*HA1*, Troie § 518.1)

Comme l'a bien montré Anne Rochebouet, la mention du commanditaire ne porte pas sur l'opportunité de raconter l'histoire de Troie, mais plutôt sur la suggestion de traiter de cette matière «*mout brefment*». À la lumière de cette lecture, la phrase qui suit témoigne de l'intérêt de l'auteur à traiter la matière troyenne avec l'importance qui lui appartient et surtout à sa juste place. L'interprétation de Jung peut ainsi être renversée, puisque «le compilateur apparaît […] plus intéressé par le récit troyen que son commanditaire».[73]

Le fait d'avoir montré que les sections sur les peuples païens ne relèvent pas d'une exigence du commanditaire, mais d'un choix qui fait partie du projet de l'auteur, n'explique pas entièrement l'évolution dudit projet dans les intentions du compilateur. En effet, à plusieurs endroits, l'auteur annonce la poursuite de l'histoire du peuple juif, et en particulier de l'Exode,[74] une suite qui n'a jamais été réalisée à cause de l'interruption du projet, mais qui n'est pas non plus mentionnée de manière explicite dans le prologue, où l'auteur passe directement de l'antiquité païenne à la naissance du Christ, avec une parenthèse consacrée à l'histoire des premiers habitants de France.[75] Doit-on en conclure, comme le

71. Pour l'hypothèse du «conflit» entre l'auteur et le commanditaire et la modification subséquente du projet de l'*Histoire ancienne*, voir en particulier Jung 1996, pp. 334-7.

72. *HA1*, Troie § 518.1.

73. Voir Rochebouet 2022, pp. 39-41; la citation est à la p. 41.

74. Une référence explicite à l'Exode se trouve au § 370, qui fait la transition entre la partie inspirée de la Genèse et racontée selon la perspective de Pierre le Mangeur, et celle qui concerne les peuples païens qui se situe dans la perspective adoptée par Paul Orose. Pour d'autres expressions de la volonté de l'auteur de continuer à raconter l'histoire du peuple juif, voir le § 869, à la fin de la section IX, et le § 1009 dans la section X.

75. *HA1*, Genèse § 1, vv. 182-186: «Aprés l'estoire porsivra / Tot si com France fu puplee / E de quel gent fu abitee. / Puis vos voudrai le tens descrire / Qu'en terre nasqui Nostre Sire».

fait Maria Teresa Rachetta, que l'auteur de l'*Histoire ancienne* a modifié son projet en cours de route, en renonçant à développer l'histoire sacrée pour se consacrer à une histoire de la chrétienté? Le lien direct entre l'histoire de l'antiquité païenne et celle du christianisme semble confirmé par les dires de l'auteur, selon lequel l'histoire romaine est le point névralgique de tout le texte,[76] ce qui, encore une fois, placerait l'*Histoire ancienne* dans le sillon du modèle orosien de l'histoire du salut.[77] S'il est possible que l'idée initiale de l'auteur ait été de combiner la matière de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur et celle des *Historiae adversus paganos* d'Orose, le texte tel qu'il nous est parvenu bascule nettement vers la perspective d'Orose, tout en se situant dans le cadre idéologique d'une histoire universelle.

En l'état actuel, en effet, l'*Histoire ancienne* se termine abruptement sur la conquête de la France septentrionale par Jules César, et en particulier de la ville de Vermand, laissant ainsi inachevée la dernière section. Le texte s'ouvre sur une histoire des patriarches, de la Création à la mort de Joseph (section I, inspirée de la Genèse, mais aussi de Pierre le Mangeur et des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe), continue avec l'histoire des Assyriens (section II, fondée sur les *Historiae adversus paganos* de Paul Orose), celle de Thèbes (section III, adaptation du *Roman de Thèbes*),[78] celle des Grecs et des Amazones (section IV, toujours basée sur l'œuvre d'Orose), celle des Troyens et de la guerre de Troie (section V), celle d'Énée (section VI, adaptation de l'*Énéide*), puis poursuit avec une première section d'histoire romaine, de la fondation de la ville jusqu'à la guerre contre les Samnites et les Gaulois (section VII, Orose et d'autres historiens latins), l'histoire des Persans (section VIII, construite à partir d'une pluralité de sources, dont quelques livres bibliques[79]), celle d'Alexandre le Grand (section IX, qui exploite Orose, les récits latins dérivés du Pseudo-Callisthène, l'*Epitomé* de Julius Valère et l'*Epistola Alexandri ad Aristotelem*, mais aussi, ponctuellement, le *Roman d'Alexandre* en langue

76. *HA1*, Troie § 587.13: «De ce ne vos voil or plus dire ains voil revenir a la matere por cui tote ceste choze et ceste hystorie fu comencee, c'est de Rome et des Romains et de lor ovres, et coment la cités fu primes comencee».

77. Voir Rachetta 2021, pp. 48-50 et Rochebouet 2022, pp. 41-4; sur la conception historiographique proposée dans l'*Histoire ancienne*, voir aussi Croizy-Naquet 1999 et Croizy-Naquet 2015.

78. Voir Di Sabatino 2009.

79. En particulier les livres de Judith et d'Esther.

d'oïl),[80] la seconde section d'histoire romaine, des guerres de Tarente à Pompée (section X, Orose et d'autres historiens latins) et enfin, la description de la conquête de la Gaule par Jules César (section XI). La section troyenne, assez brève, est constituée d'une traduction en prose de la chronique de Darès, qui se sert aussi en partie du *Roman de Troie*.

Si le modèle de référence de cette compilation est, comme nous l'avons signalé, l'histoire universelle d'Orose, son auteur s'appuie également sur d'autres textes du même genre: l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, surtout, mais aussi les *Canons chronologiques* d'Eusèbe-Jérôme et l'*Abrégé* de Justin.[81] À côté de ces textes, l'auteur met également à contribution d'autres modèles: des classiques latins tels que l'*Énéide* de Virgile, mais aussi des ouvrages en langue d'oïl, comme le *Roman de Thèbes* et le *Roman d'Alexandre*, ainsi que d'autres sources mineures. Le portrait de l'auteur qui en ressort est celui d'un clerc doté d'une bonne culture, qui devait disposer d'une bibliothèque riche et variée.

Le succès de cet ouvrage imposant est attesté par plus d'une centaine de témoins conservés, entre manuscrits complets et fragments, provenant de France (Paris surtout, mais aussi Bourgogne, Flandre et Val de Loire), de Belgique, d'Italie et de Terre sainte.[82] En outre, l'*Histoire ancienne* figure parmi les sources de la *General Estoria* d'Alphonse X le Sage et a été utilisée par Christine de Pizan pour la rédaction de son *Livre de la mutacion de Fortune*. La diffusion italienne de notre texte semble particulièrement importante, puisqu'en témoignent dix-huit manuscrits, dont huit ont été réalisés dans l'atelier génois où travaillaient des prisonniers pisans que nous avons déjà évoqué, ce qui confirme le caractère sériel et commercial de ce type de production.[83] D'ailleurs, le texte de cette compilation devait être connu aussi de Dante, qui le mentionne dans

80. Voir Gaullier-Bougassas 2012, pp. 32-9 et Gaullier-Bougassas 2015.

81. Coker Joslin 1986 ajoute la chronique de Fréculphe de Lisieux pour la première section.

82. Sur la diffusion de l'*Histoire ancienne*, voir Palermi 2004, ainsi que l'article récent de Rochebouet 2016, qui contient également des références à la bibliographie précédente, et la dernière mise à jour de Rochebouet 2022, pp. 28-9, note 3.

83. Plus précisément, la tradition italienne compte dix manuscrits complets de la première rédaction (dont cinq réalisés à Gênes), quatre fragments (dont deux réalisés à Gênes), deux manuscrits avec des sections de l'*Histoire ancienne* combinées à d'autres textes, un manuscrit génois ne contenant que les sections V et VI isolées, et le manuscrit le plus ancien de la deuxième rédaction, réalisé à Naples.

son *De vulgari eloquentia*.[84] La tradition de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* est caractérisée par un haut degré de remaniement et de variabilité textuelle. La première rédaction du texte, de loin la plus diffusée, est attestée dans soixante-deux manuscrits complets et douze fragments, mais le contenu des témoins n'est pas toujours identique. La composition considérée la plus proche de la version originale du texte, qui s'achève justement sur la conquête de la Gaule par Jules César, n'est attestée que par huit témoins, parmi lesquels figurent cinq manuscrits anciens réalisés au XIII^e^ siècle,[85] dont deux des trois témoins qui proviennent d'un atelier de Terre sainte, probablement de Saint-Jean d'Acre. Les études iconographiques et linguistiques les plus récentes suggèrent également d'ajouter à ce nombre le manuscrit Paris, BnF, fr. 20125, du troisième quart du XIII^e^ siècle, ou plus probablement son modèle,[86] et quelques chercheurs envisagent même que le texte, ou en tout cas son archétype, puisse être originaire d'Outremer.[87] Le manuscrit parisien, effectivement l'un des plus anciens et des plus importants témoins de l'*Histoire ancienne*, est le seul qui conserve toutes les moralisations en vers; pour cette raison, il sert souvent de manuscrit de base aux éditions des diverses sections.

La première section, seul vestige du projet initial d'histoire universelle, et la dernière, incomplète, sont les plus précaires. Dix-

84. C'est très vraisemblablement à ce texte que Dante se réfère lorsqu'il parle de «la compilation qui met ensemble la Bible et les gestes des Troyens et des Romains» (Dante, *DVE* I, x, 2).

85. À ces témoins, il faut ajouter un manuscrit du XIV^e^ siècle et deux manuscrits du XV^e^. La critique distingue également, au sein de la tradition de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, une première version longue, conservée dans une dizaine de témoins (dont le ms. Paris, BnF, fr. 20125) et une version abrégée, ou «vulgate», attestée par la majorité des manuscrits conservés. Sur la différence entre les deux versions et en particulier sur les caractéristiques de la version abrégée, voir Baker 2017; Rachetta 2019; Zinelli 2021b, pp. 74-99. La version abrégée a été réalisée assez tôt et en tout cas avant 1260 – puisqu'elle est utilisée par Brunet Latin dans son *Tresor* (Rachetta 2018) –, peut-être à Soissons, d'après la proposition de Ravenhall 2021, pp. 26-7.

86. Maraszak 2015 inclut en effet le ms. Paris, BnF, fr. 20125 parmi les témoins qui dépendent d'un modèle d'Outremer, avec le ms. Paris, BnF, fr. 9682. Quelques traits de la scripta d'Outremer ont été repérés dans le manuscrit par Zinelli 2021b, pp. 85-9.

87. Voir l'introduction de Rochebouet 2015 pour une description synthétique des propositions de localisation du manuscrit parisien; voir aussi Zinelli 2013, pp. 9-13; Zinelli 2016b, pp. 109-10; Maraszak 2015, p. 317; Morcos-Ventura 2019, p. 223; Zinelli 2021b, p. 89.

huit manuscrits remplacent par ou insèrent à la dernière section les *Faits des Romains*, qui s'interrompent après la mort de Jules César: il s'agit de la conformation textuelle qui a eu le plus de succès et qui a été copiée quasi exclusivement au XIV^e^ siècle et, avec continuité et régularité, tout au long du XV^e^.[88] Les manuscrits qui insèrent les *Faits des Romains* sont pour la plupart de facture française et surtout parisienne, bien que le témoin le plus ancien de cette tradition soit un manuscrit italien du dernier quart du XIII^e^ siècle.[89] En général, exception faite d'un deuxième manuscrit italien du XIV^e^ siècle, le reste de la tradition est français et pendant le XV^e^ siècle, ce texte est copié uniquement en France et en Bourgogne.

Les études iconographiques de Doris Oltrogge et de Richard et Mary Rouse ont permis d'identifier trois groupes différents dans la production manuscrite parisienne du XIV^e^ siècle.[90] Un premier groupe de quatre manuscrits a été réalisé entre 1340 et 1350; il s'agit d'exemplaires de luxe vraisemblablement destinés à un contexte aristocratique. Un deuxième groupe compte cinq manuscrits réalisés entre 1360 et 1380 pour l'entourage de Charles V ou pour le roi lui-même. Quatre autres manuscrits ont été réalisés à la fin du XIV^e^ siècle et sont caractérisés, au-delà des affinités iconographiques, par une rédaction particulière de la section troyenne qui combine le texte de Darès et la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*. Pour cette raison, il nous faudra revenir sur ces manuscrits.

Dix-neuf manuscrits s'arrêtent à la section X, mais il est difficile de leur trouver des caractéristiques communes, puisque leurs localisations sont très variées et leur production s'étale sur toute la longueur de l'arc chronologique.

Passons à l'absence de la section initiale sur l'histoire de la Genèse. Quatre manuscrits du XIV^e^ siècle commencent par la section II,[91] tandis que deux autres témoins commencent par la sec-

88. Rochebouet 2016, p. 196 signale que la conformation originale de cinq autres manuscrits, qui en l'état actuel ne contiennent pas les *Faits*, devait les prévoir dans un deuxième volume.

89. Il s'agit du ms. Chantilly, Musée Condé, 726, réalisé à Naples pour la cour angevine ou à Bologne sur commande napolitaine, d'après la prise de position plus récente de Perriccioli Saggese 2010.

90. Voir Oltrogge 1989 et Rouse-Rouse 2000.

91. Il s'agit de Genève, Bibliothèque de Genève, fr. 72; Londres, British Library, Add. 12029; Paris, BnF, fr. 251 (qui a aussi une section «Genèse», qui dérive toutefois de la *Bible* de Guiart des Moulins); Princeton, University Library, Garrett 128. Ces manuscrits appartiennent tous au même regroupement, selon de Visser - van Terwisga 1995-1999, II, pp. 208 et 211.

tion III. Cette transformation, qui réduit significativement les éléments de provenance biblique et en partie les récits d'histoire orientale, semble aller dans la direction d'une progressive restriction de la perspective universelle de l'ouvrage, qui assume les caractéristiques d'une véritable histoire ancienne des peuples occidentaux.[92] Il faut en tout cas signaler que dans l'un des deux manuscrits qui commencent par la section III – le ms. Paris, BnF, fr. 1386, qui fait partie des témoins réalisés à Gênes et sur lequel on devra revenir –, l'omission des premières sections de l'*Histoire ancienne* semble accidentelle: le copiste marque, en effet, toutes les rubriques d'un chiffre progressif et le premier chapitre numéroté du volume, le deuxième de la section thébaine, correspond au numéro 295, ce qui laisse supposer que, dans un premier temps, le manuscrit devait avoir les deux premières sections.[93] On verra cependant plus loin que, si les deux sections initiales faisaient vraiment partie du projet original et si la numérotation des rubriques ne se limite pas à reprendre celle du modèle, l'élimination doit découler d'un choix volontaire plutôt que d'un accident mécanique. Par ailleurs, le deuxième manuscrit qui commence par la section III, le ms. Paris, BnF, n.a. fr. 3650, appartient à la même famille que BnF fr. 1386.

Quatorze manuscrits qui conservent seulement quelques sections de la compilation, dans huit cas combinées à d'autres textes et dans six cas isolément, témoignent également de la diffusion de l'*Histoire ancienne*, ainsi que de sa progressive transformation. Il est intéressant de remarquer que dans les manuscrits en question, l'on trouve toujours un récit de matière troyenne, ce qui indique que l'histoire de la guerre de Troie demeure centrale tout au long du Moyen Âge, au point que les textes qui la relatent jouissent toujours d'une transmission autonome, même s'ils sont initialement prévus pour faire partie intégrante d'une compilation plus vaste.

92. Pour un inventaire de la tradition manuscrite de l'*Histoire ancienne*, ainsi que sa répartition chronologique et géographique, voir Rochebouet 2016; quelques observations intéressantes se trouvent aussi dans Trachsler 2013.

93. Voir Zinelli 2012, p. 165 et note 53; Jung 1996, p. 347. En réalité, on ne peut pas exclure que la numérotation se réfère à celle du modèle du manuscrit, reprise fidèlement par le copiste. Il faut également remarquer que dans le ms. Paris, BnF, fr. 20125, on compte 392 chapitres dans les deux premières sections; il y a donc une différence de presque cent chapitres qui devrait être contrôlée dans les autres témoins de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.

Dans trois manuscrits, la section III de l'*Histoire ancienne* est combinée à une traduction française de l'*Historia destructionis Troiae*, appelée *Guido C* par Jung;[94] deux manuscrits contiennent plusieurs sections de l'*Histoire ancienne*, dont la VI et la VII, à côté du *Roman de Troie* en vers; dans deux autres témoins, la section troyenne de l'*Histoire ancienne* est insérée à l'intérieur de compilations historiographiques plus vastes (la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* et les chroniques tournaisiennes); enfin, un recueil très particulier regroupe les sections II à IV de l'*Histoire ancienne*, le texte de la première mise en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1*) dans sa version remaniée et les *Héroïdes* françaises à l'origine insérées dans le texte de la cinquième mise en prose du *Roman de Troie* (*Prose 5*). Quant aux témoins des sections isolées, deux manuscrits contiennent les sections V et VI; un troisième, les sections IV et V; un quatrième, la seule section V; deux manuscrits seulement ne proposent pas la section troyenne, mais les sections II et III dans un cas et la seule section III dans l'autre.

L'absence de la section I et des parties dérivées de la Bible est également l'une des caractéristiques distinctives de la configuration textuelle à laquelle le nom de «deuxième rédaction» de l'*Histoire ancienne* renvoie et dont le témoin le plus ancien et le plus important est d'origine italienne. La deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* a été composée, selon toute probabilité, dans le deuxième quart du XIV^e^ siècle. Cette version élimine non seulement la section I, mais aussi la section II, les parties d'origine biblique contenues dans la section VIII, la dernière section sur la conquête de la Gaule et la section IX sur Alexandre le Grand. La section VIII sur les rois persans est en outre anticipée et précède la section VII, de manière à permettre la continuité des deux sections d'histoire romaine (VII et X).

D'après Anne Rochebouet, l'une des différences principales entre la première et la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* serait le passage d'un ensemble organique, dans lequel la division en sections ne joue pas de rôle déterminant, à un texte constitué d'une suite de parties plus ou moins autonomes favorisant une organisation de type modulaire et centrifuge qui peut donner lieu dans la tradition à une variété de combinaisons et d'extrapolations des sections.[95] Rochebouet remarque en effet que le décor des

94. Voir Jung 1996, pp. 582-94.
95. Voir sur ce point Rochebouet 2021b et Rochebouet 2022, pp. 44-5.

manuscrits qui proposent la version la plus proche de l'original du texte ne met pas en évidence une division en sections et présente plutôt un ensemble narratif continu. Ce n'est qu'avec la deuxième rédaction que les sections sont clairement mises en évidence par des lettrines initiales de grand format, ainsi que par des rubriques incipitaires et explicitaires.

L'observation, pertinente, confirme la vision providentielle et la conception initiale d'un texte qui devait également prévoir une histoire du christianisme, voire peut-être une histoire du peuple juif; cependant, il ne me semble pas possible d'en faire l'élément distinctif principal entre histoire universelle et histoire ancienne.[96] D'un côté, s'il est vrai que les rubriques de fin de section sont absentes dans les manuscrits de l'*HA1*, les rubriques initiales sont presque toujours présentes.[97] De l'autre, cette conception de l'histoire des peuples païens présentée comme un ensemble narratif continu greffé sur l'histoire de la Genèse et préparant la continuation de l'histoire du peuple juif et de la chrétienté correspond vraisemblablement à une idée initiale de l'auteur qui a été modifiée par la suite et qui en tout cas n'a jamais été réalisée. Comme on l'a dit plus haut, la définition d'histoire universelle et d'histoire ancienne doit partir de la configuration textuelle qui nous est parvenue, qui est essentiellement un recueil d'histoire ancienne qui partage au moins en partie la conception providentielle et téléologique des histoire universelles, notamment dans sa déclinaison orosienne. L'état inachevé de la version primitive de l'*Histoire ancienne* a sans doute favorisé la mise en valeur des diverses sections et leur transformation en sens autonome et modulaire qui s'accompagne d'une élimination progressive de la dimension providentielle. D'ailleurs, comme le dit Rochebouet elle-même, la transformation en sens modulaire est déjà visible dans quelques manuscrits tardifs de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*,[98] compilés entre la fin du XIII^e^ et le début du XIV^e^ siècles, et s'ac-

96. Voir sur ce point Rochebouet 2022, pp. 38-9.

97. La rubrique *Ci comence* (*Ci suit* dans le cas de la section X, qui poursuit l'histoire romaine commencée dans la section VII) se trouve dans les sections I (§ 2), III (§ 393), IV (§ 496), V (§ 518), VI (§ 588), VII (§ 650), VIII (§ 700), X (§ 869, qui contient également l'explicit de la section IX sur Alexandre le Grand), XI (§ 1234). Seules les sections II et IX sont dépourvues de rubrique incipitaire. Dans le cas de la section II, toutefois, le texte du § 370 explique les raisons de la transition de l'histoire des patriarches bibliques à celle des rois assyriens.

98. Voir Rochebouet 2022, pp. 45-8.

complit définitivement avec la deuxième rédaction et l'évolution de sa tradition.

La caractéristique distinctive la plus significative de la deuxième rédaction concerne la section troyenne. La courte traduction française de la chronique de Darès le Phrygien est remplacée par une très longue version en prose du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure (*Prose 5*). Le témoin le plus ancien et le plus important de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* est le ms. Royal 20.D.I de la British Library de Londres, qui a été réalisé à Naples au temps de la dynastie angevine, probablement dans le milieu de la cour elle-même, sous le règne de Robert d'Anjou. Exception faite du ms. Royal, les neuf autres témoins de cette rédaction sont tous français et ont été compilés au cours du XV^e^ siècle, sauf un exemplaire tardif du XVI^e^ siècle. La typologie de la tradition manuscrite de cette version ne se différencie pas de celle des témoins de la première rédaction. Les manuscrits français sont en général des exemplaires de luxe, richement enluminés et destinés à la haute aristocratie et même dans certains cas à l'entourage le plus proche du roi. Le ms. Royal ne fait pas exception, puisqu'il a été réalisé pour la cour angevine de Naples pour passer ensuite dans la bibliothèque du roi de France Charles V.[99]

Bien que la présence de *Prose 5* soit une caractéristique commune à tous les témoins de cette tradition, le texte a subi des modifications structurelles et textuelles qui l'ont adapté aux exigences des différents commanditaires et qui rendent problématique la distinction en rédactions proposée par la critique. En effet, seuls les trois manuscrits les plus anciens proposent le texte de la deuxième rédaction sous sa forme originale. Un quatrième manuscrit (Chantilly, Musée Condé, 727), réalisé à la fin du XIV^e^ siècle ou au début du XV^e^, exploite un exemplaire de la première rédaction et réintroduit la section II au début, ainsi que la section IX entre les deux sections d'histoire romaine. La contamination avec la première rédaction est également visible dans les sections appartenant à la version originale de la deuxième rédaction, ce qui fait de cet exemplaire un *unicum* textuel qui échappe aux définitions communes.[100] Le reste

99. Sur la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, voir au moins Jung 1996, pp. 505-52; Palermi 2004; Barbieri 2005a, pp. 10-42; Trachsler 2013; l'introduction d'Otaka – Croizy-Naquet 2016; Barbieri 2020.

100. Voir Rochebouet 2022, pp. 72-6. Il est intéressant de remarquer que la seule section du manuscrit de Chantilly où le compilateur n'a pas exploité plusieurs modèles différents est précisément *Prose 5*.

de la tradition, qui dérive du même modèle auquel a recouru le manuscrit de Chantilly, bouleverse à nouveau la structure de la compilation et attribue une grande importance à la mise en prose du *Roman de Troie*, qui constitue la section troyenne, la véritable nouveauté introduite dans la deuxième rédaction, en éliminant d'autres sections périphériques. Cette opération a été facilitée par la structure modulaire des sections dont nous avons parlé, particulièrement évidente dans le ms. Royal de la deuxième rédaction.[101] Quatre manuscrits proposent en effet les courtes sections II, III et IV suivies de *Prose 5*, qui, étant donnée sa taille, constitue les quatre cinquièmes de la compilation. Deux manuscrits d'une autre famille ajoutent également la section VI, sur Énée.

L'intérêt suscité par *Prose 5* est finalement confirmé par deux manuscrits qui la transmettent indépendamment du contexte de l'*Histoire ancienne* et par un groupe de quatre témoins parisiens de la première rédaction datés de la fin du XIV^e^ siècle, que nous avons déjà mentionnés[102] et qui se servent de *Prose 5* pour raconter l'histoire de la première destruction de Troie, tout en restant fidèles pour la suite du récit à la traduction de Darès, qui constitue la section troyenne dans la première rédaction.

Pour conclure cette analyse rapide de l'évolution de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, mentionnons une conformation textuelle

101. Voir Rochebouet 2022, pp. 87-94. Dans le ms. Royal, comme nous le verrons, l'organisation modulaire du texte arrive au point que certaines sections correspondent à des unités codicologiques indépendantes. La section troyenne, par exemple, occupe vingt-et-un cahiers complets, les sections III et IV occupent les quatre premiers cahiers, la section X occupe les quinze derniers cahiers.

102. Voir p. 31. Les manuscrits en question sont les suivants: Londres, British Library, Add. 25884 (qui offre une combinaison de textes inédite et insolite, y compris onze *Héroïdes* françaises groupées, mais liées à la version du ms. Royal, plus quelques interpolations dans le texte de l'*Histoire ancienne*; voir Rochebouet 2016, p. 177); New York, The Pierpont Morgan Library, M. 516 (ancien Rosenthal 82/3); Paris, BnF, fr. 250, plus le fragment de Malibu, The J. Paul Getty Museum, Ms. Ludwig XIII 3. D'après Anne Rochebouet, trois de ces quatre manuscrits auraient été produits dans le même atelier parisien (New York, Paris et Malibu), lequel serait également responsable de la réalisation du manuscrit de Haarlem de la première rédaction et du ms. Paris, BnF, fr. 15455 de la «troisième rédaction». Le modèle commun à ces quatre manuscrits présente par ailleurs des affinités avec l'exemplaire de l'*HA1* utilisé par le copiste du manuscrit de Chantilly pour insérer les sections manquantes dans l'*HA2* et réviser le texte des sections communes. Voir Barbieri 2012 et Rochebouet 2022, pp. 65-76 et 223-52.

supplémentaire, à laquelle est traditionnellement attribué le nom de «troisième rédaction».[103] S'il est justifié de séparer les témoins de cette version particulière de ceux qui transmettent la deuxième rédaction, compte tenu des importantes différences textuelles et structurelles, la qualification de «troisième rédaction» de l'*Histoire ancienne* ne semble pas tout à fait appropriée: dans les témoins de ce texte, en effet, l'*Histoire ancienne* n'est pas isolée, mais combinée à des parties de la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes* qui racontent l'histoire du peuple d'Israël, interpolées dans les sections sur les peuples païens,[104] et le résultat final de cette combinaison ne correspond pas à la définition d'histoire ancienne que j'ai essayé de délimiter plus haut, à moins d'isoler le texte de l'*Histoire ancienne* d'un contexte qui prévoit également l'insertion d'un autre texte et se présente comme un projet indépendant et complètement différent. Plutôt que d'une histoire ancienne, il s'agit donc d'une véritable histoire universelle qui réalise, au moins en partie, le projet initial de l'auteur de l'*Histoire ancienne*. Cet ouvrage, tout en récupérant les sections de l'*HA1*, recourt à *Prose 5* pour la section troyenne et est attesté par cinq manuscrits, tous incomplets, dont trois à l'état fragmentaire.[105] La rédaction de cette nouvelle compilation pourrait avoir été effectuée dans le premier quart du XV^e^ siècle, si la datation proposée pour le fragment de Porrentruy est correcte.[106] Encore une fois, la tradition est constituée d'exemplaires de luxe richement enluminés; il est en outre intéressant de remarquer que trois manuscrits de cette rédaction ont été réalisés dans des ateliers du Val de Loire, vraisemblablement entre Angers et Tours, et illustrés par certains des meilleurs artistes français entre 1440 et 1475.[107] En effet, dès le début du XV^e^ siècle, en raison des

103. Voir Rochebouet 2016, pp. 173 et 182-94; Rochebouet 2022, p. 38.

104. Voir Jung 1996, pp. 545-6 et 555-9 et Rochebouet 2016, pp. 173 et 189.

105. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3685; Paris, BnF, fr. 15455; Porrentruy, Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Divers 4 (fragment de la section troyenne); Tours, Bibliothèque municipale, 1850 (onze enluminures avec rubriques des sections I, III, *Prose 5*, VI, VIII et IX); Paris, Musée du Louvre, RF 4143, 5271, 29493, 29494 et Amsterdam, Rijksprentenkabinet, Inv. A. 1943 (cinq feuillets de l'histoire de Samson, des sections IX et X et des *Faits des Romains*). Voir Rochebouet 2022, pp. 197-222. Pour les fragments de Tours et de Porrentruy, ainsi que pour les fragments de Malibu de la première rédaction, voir Barbieri 2012.

106. Voir Barbieri 2012, p. 348.

107. Voir, encore une fois, Barbieri 2012 et Rochebouet 2016.

problèmes politiques provoqués par la nouvelle phase de la Guerre de Cent Ans et par la guerre civile, les plus importants libraires et enlumineurs français quittent Paris pour se déplacer vers l'Ouest, le long de la Loire. Cette tendance est confirmée par la présence de quelques manuscrits de la première rédaction, ainsi que d'autres ouvrages, réalisés à la même époque dans le même contexte géographique.[108]

Les deux manuscrits les plus complets de cette version s'interrompent après la section VI et une nouvelle section sur l'histoire des Hébreux, de Samson à la mort d'Ozias roi de Juda, en annonçant un deuxième volume qui ne nous est pas parvenu et peut-être n'a jamais été réalisé. Les deux séries de fragments de Tours et de Paris-Amsterdam présentent aussi les traces des sections VII, VIII, IX et X, ainsi que des *Faits des Romains*, mais ne nous permettent pas d'établir la typologie textuelle des manuscrits auxquels elles appartenaient: il pourrait s'agir du deuxième volume annoncé par les deux autres manuscrits, mais aussi, tout simplement, d'une copie de la deuxième partie de la première rédaction, d'autant plus qu'aucune trace de la continuation de l'histoire des Hébreux, pourtant annoncée vers la fin du premier volume, ne nous est parvenue. Enfin, le fragment de Porrentruy conserve un extrait de la section troyenne dont le texte est proche de celui de la «troisième rédaction», mais il est impossible de déterminer si le manuscrit auquel il appartenait contenait toute la compilation ou seulement *Prose 5*.

D'un point de vue textuel, ces compilations sont proches du noyau ancien de la tradition de la première rédaction, dont ils conservent aussi quelques moralisations en vers. Même le texte de la section troyenne semble dériver d'un modèle assez proche de l'original de *Prose 5*, dont il donne cependant une version remaniée qui laisse présumer, encore une fois, le retour du compilateur aux sources directes de la mise en prose.[109]

La constellation des témoins de l'*Histoire ancienne* se présente donc dans son ensemble comme une tradition mouvante, où les textes sont rarement copiés de manière mécanique. Très souvent, les compilateurs ne se limitent pas à transcrire fidèlement leur modèle, mais en modifient la structure en déplaçant, en éliminant ou en ajoutant quelques sections; qui plus est, ils interviennent

108. Rochebouet 2016, pp. 182-4.

109. Voir Barbieri 2012, pp. 354-60. Pour une analyse détaillée de cette «troisième rédaction», voir Rochebouet 2022, pp. 94-118 et 451-89.

également sur le texte, tantôt en revenant aux sources mêmes du modèle, tantôt en puisant à des sources différentes. Ces traits caractéristiques, ainsi que la typologie d'une bonne partie des témoins, plaident en faveur de la circulation du texte au sein d'un milieu aristocratique assez défini et restreint. Malgré la grande diffusion de l'ouvrage, l'impression est que le nombre d'ateliers spécialisés dans la production et dans l'illustration de ce genre de compilations soit réduit et que la réalisation de ces œuvres à caractère historiographique soit l'apanage d'un nombre limité d'acteurs qui disposent d'ateliers professionnels et de riches bibliothèques permettant la consultation continue et répétée des sources.

1.4. LA CINQUIÈME MISE EN PROSE DU «ROMAN DE TROIE» INSÉRÉE DANS L'«HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'À CÉSAR»

Dans le manuscrit Royal 20.D.I de la British Library de Londres, témoin le plus ancien de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, le texte commence avec la section III et se termine avec la section X sur l'histoire romaine, en éliminant la section IX comme les parties bibliques de la section VIII et en remplaçant la traduction de la chronique de Darès de la guerre de Troie par une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*.

Avec la suppression des deux premières sections, et en particulier de la première (dérivée de la Genèse), la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* élimine toutes les parties d'origine biblique et assume une dimension plus laïque et littéraire, en renonçant également aux interprétations morales qui caractérisaient la version précédente. En même temps, elle réduit sensiblement l'espace consacré à l'histoire de l'Orient et se présente principalement comme une histoire gréco-romaine centrée sur l'événement majeur de la guerre de Troie.[110] En effet, la véritable nouveauté, le trait distinctif de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, est constituée, comme nous l'avons dit, par la section troyenne, où la tra-

110. Rochebouet 2022, p. 90 a probablement raison de privilégier cet abandon d'une perspective universelle sur l'idée d'évolution laïque du texte pour expliquer la nature du projet de l'*HA2*. Toutefois, les deux aspects ne peuvent pas être complètement séparés, si l'on considère cette «laïcisation» non pas du point de vue du public, mais du point de vue de la matière traitée. La restriction gréco-romaine de la matière, comme nous le verrons, est en effet intimement liée à la finalité du projet angevin représenté par l'*HA2* dans la version du ms. Royal.

duction française de la chronique de Darès est remplacée par une longue mise en prose du *Roman de Troie*, différente de celles dont nous avons déjà parlé. Avec ce changement, qui contribue à accentuer le caractère littéraire et romanesque de l'œuvre, l'histoire de la guerre de Troie ne représente plus une section parmi les autres, mais devient le véritable cœur de la compilation, quantitativement et qualitativement. Le nouveau rôle central assigné à la section troyenne est illustré par sa longueur (elle occupe 167 des 363 feuillets du ms. Royal, c'est à dire 46% du total[111]) et par la présence de 151 des 303 enluminures (pratiquement 50%), y compris les quatre enluminures à pleine page qui forment une sorte de cadre symétrique de la section.

Si le texte de *Prose 5* n'a pas de véritable prologue, l'histoire de Jason sur laquelle commence le roman en vers est précédée d'un long chapitre introductif qui résume sous forme de généalogie l'histoire de Noé et de ses fils, en s'inspirant de la section initiale de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, une section qui, comme nous l'avons dit, a été éliminée dans la deuxième rédaction. Ce chapitre se conclut par la liste des rois de Troie, toujours tirée de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, dans ce cas précisément du premier paragraphe de la section troyenne.[112]

En l'état actuel, il est impossible de déterminer si le texte de *Prose 5* a été composé avant la réalisation de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* et a eu une diffusion autonome précédente, ou s'il a, au contraire, été réalisé expressément pour être inséré dans cette compilation. Nous ne pouvons que constater qu'aucun témoignage direct ou indirect n'atteste l'existence de ce texte avant la diffusion de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* et que son attestation la plus ancienne est précisément fournie par le ms. Royal. Si l'hypothèse d'une existence autonome est en quelque sorte plus vraisemblable, les éléments que nous possédons semblent cependant nous orienter vers la direction opposée. Pour Anne Rochebouet, une circulation autonome de *Prose 5* précédant la diffusion de l'*HA2* est d'autant plus probable que *Prose 5* «forme […] un ensemble narratif clos sur lui-même», qui s'ouvre sur le Déluge et s'achève avec une sorte de restauration du monde

111. À titre de comparaison avec un témoin de la première rédaction, dans le ms. Paris, BnF, fr. 1386, qui commence également avec la troisième section, la section troyenne occupe les ff. 24r-42r, c'est-à-dire 19 feuillets sur 160 (12% du total).

112. Voir respectivement *HA1*, Genèse §§ 19-38 et *HA1*, Troie § 517.

troyen opérée par Landomata, fils d'Hector. La présence de la référence à la Genèse, en particulier, interromprait la suite chronologique des autres sections.[113] En même temps, il faut admettre que l'auteur de *Prose 5* récupère le matériel de son chapitre initial à l'intérieur de la tradition même de l'*Histoire ancienne* dans laquelle le texte est inséré, et c'est probablement cette même tradition qui constitue le véritable «ensemble clos» et l'horizon de référence de l'auteur de *Prose 5* comme du compilateur de l'*HA2*, qui pourraient être une seule et même personne. Le déplacement de la généalogie biblique au début de *Prose 5* et sa jonction avec la généalogie des rois troyens pourrait contribuer à confirmer la place centrale de la guerre de Troie à l'intérieur du projet de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. La présence de *Landomata*, qui se trouve dans les sources de *Prose 5*,[114] va dans la même direction, parce qu'elle correspond au contexte angevin dans lequel l'*HA2* a vraisemblablement été produite. Comme nous le verrons, d'autres éléments à l'intérieur du texte confirment cette orientation angevine. Il faudra donc considérer que si *Prose 5* a été composée avant la réalisation de l'*HA2*, son texte a dû dans tous les cas être remanié pour s'adapter à son nouveau contexte, au point de rendre toute tentative d'imaginer son éventuelle conformation originale vaine.

Contrairement aux autres mises en prose du *Roman de Troie*, *Prose 5* n'est pas juste un nouveau dérimage du texte de Benoît de Sainte-Maure: c'est une véritable compilation à la nature exhaustive. Là où les autres mises en prose ont tendance à abréger le récit de Benoît de Sainte-Maure, *Prose 5* semble vouloir cumuler tous les détails possibles en collationnant les sources à sa disposition.[115] L'auteur ne renonce pas à utiliser un manuscrit du roman en vers, probablement proche de l'exemplaire de Montpellier (M1),[116] pour les parties qu'il met en prose de façon indépendante, mais exploite également les versions en prose précédentes (surtout *Prose 1* et *Prose 3*) et semble vouloir réunir toutes les informations et les sources disponibles pour obtenir l'histoire troyenne la plus com-

113. Voir Rochebouet 2022, p. 12 et note 3.

114. Notamment dans deux autres versions en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1* et *Prose 3*), qui constituent les sources principales de *Prose 5*.

115. J'anticipe ici, synthétiquement, l'analyse qui sera développée en détail au point 4 de cette introduction et dans le commentaire au texte.

116. Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire Section médecine, H 251. Voir à ce propos le commentaire au texte, ainsi que Barbieri 2005b, pp. 337-8 et Barbieri 2014a, pp. 40-1.

plète possible: en effet, l'auteur récupère tous les passages omis par les autres mises en prose en puisant directement au texte de Benoît. Somme toute, une partie considérable du texte dérive d'une nouvelle mise en prose du roman en vers et, même quand il exploite les mises en prose précédentes, le compilateur ne se limite pas à en copier le texte, mais le vérifie, le corrige et le complète à l'aide de son exemplaire du roman en vers; les moralisations de *Prose 1* sont tantôt conservées (surtout celles sur l'amour), tantôt éliminées et dans la plupart des cas, réduites.[117] Toutes les nouveautés les plus importantes introduites par *Prose 3* sont retenues par le compilateur.

Dans sa dimension encyclopédique, *Prose 5* semble hériter de toutes les tendances de ses modèles: le goût pour les dialogues dramatiques et les moralisations de *Prose 1*, l'évhémérisme de Benoît, l'intérêt pour les descriptions et les personnages typique de *Prose 3*. Cependant, si l'on considère les ajouts spécifiques introduits par le compilateur, on constate que les intégrations mythologiques sont insérées à hauteur de certains passages tirés de *Prose 1* et *Prose 3*, dans le but de les compléter. L'ajout de l'histoire de Phrixos et Hellé est assez significatif à cet égard pour expliquer l'origine de la Toison d'or: la légende en question y remplace la version evhéméniste de *Prose 3*. Grâce à ces ajouts mythologiques, la version napolitaine s'éloigne définitivement de l'évhémérisme poussé de ses sources et adopte une attitude presque «humaniste».[118]

Entrer en peu plus dans le détail du texte de *Prose 5* permet de découvrir que le récit de la première destruction de Troie est principalement emprunté à *Prose 1*, dans une leçon apparemment proche de celle des manuscrits italiens de la famille γ plutôt que de celle du manuscrit de référence BnF fr. 1612, à en juger à partir des rubriques et de la division en paragraphes;[119] l'histoire de la

117. Sur le traitement des moralisations dans *Prose 5*, voir Jung 1992, pp. 71-2.

118. Il y a tout de même une différence entre *Prose 1* et *Prose 3*. Si la première mise en prose du *Roman de Troie* partage et renforce l'évhémérisme du roman en vers, *Prose 3* le fait cohabiter avec une considération plus attentive et plus ouverte des mythes classiques. Que les ajouts mythologiques de *Prose 5* se concentrent surtout dans la première partie du récit, à un endroit où le compilateur abandonne *Prose 1* pour commencer à suivre *Prose 3*, ne relève sans doute pas du hasard.

119. Pour ne donner que quelques exemples: la rubrique initiale de *Prose 5* dans le ms. Royal (*Ci commence la vraie ystore de Troie*), est beaucoup plus proche de la leçon de *Prose 1* dans le ms. italien BnF fr. 1627 (*De la veraie*

première destruction de Troie est complétée par l'insertion de quelques épisodes mythographiques concernant la vie et surtout la mort de quelques protagonistes de cette première partie, tels que Médée, Jason et Hercule. Le début de la seconde destruction, à partir de la reconstruction de la ville jusqu'à l'enlèvement d'Hélène, s'accorde par contre avec *Prose 3*. Bien que, du début des hostilités à la onzième bataille (qui correspond à la treizième de Benoît), l'auteur de *Prose 5* alterne entre le texte de son manuscrit du roman en vers et celui de *Prose 1*, il s'agit principalement d'une nouvelle mise en prose;[120] dans la description de la huitième bataille et de la mort d'Hector, le compilateur recourt à toutes les sources dont il dispose, en effectuant un remarquable travail de collage;[121] *Prose 1* redevient la source principale pour la neuvième bataille, puis le compilateur alterne entre *Prose 1* et *Prose 3* dans la description des dixième et onzième batailles; enfin, à partir de la douzième bataille, il revient définitivement à *Prose 3*, sans toutefois renoncer à garder sous les yeux son exemplaire du roman en vers. Le texte de *Landomata* est proposé dans une version très proche de celle du manuscrit de Rouen, qui conserve *Prose 3*.

Si *Prose 5* donne l'impression d'être une compilation de textes préexistants plutôt qu'une véritable nouvelle composition, il ne faut pas oublier que son auteur y intègre un certain nombre d'ajouts, ainsi que la traduction française de treize *Héroïdes* ovidiennes.[122]

Il n'est pas toujours aisé de repérer les sources précises des ajouts de *Prose 5*, en particulier pour les récits mythologiques concentrés

estoire de Troie), que de celle du ms. BnF fr. 1612 (*Ci commence le prologe et le livre dou tres noble romans de Troies…*); les rubriques des §§ 8 et 9 dans le ms. Royal (*La promesse que Pelleus fist a Jason* et *La promesse Jason*) sont identiques à celles du ms. BnF fr. 1627, tandis que le ms. BnF fr. 1612 a une leçon différente; au § 16, le ms. Royal a une longue rubrique (*Comment Medea consilla Jason que il n'alast pas conquester la toison*) très proche du texte du ms. BnF fr. 1627 (*Que Medea consoille a Jason que il no voie la toison querre*), tandis que le ms. BnF fr. 1612 a une rubrique beaucoup plus synthétique (*Come Medea parla*).

120. Le recours à *Prose 1* devient de plus en plus sporadique dans la partie de description des batailles. De toute évidence, le compilateur n'était pas pleinement satisfait du travail du premier dérimeur; fait cependant exception la description de la sixième bataille, essentiellement reprise de *Prose 1*.

121. Voir en particulier les §§ 247-250 et le commentaire au texte.

122. Sur les sources de *Prose 5*, voir surtout Barbieri 2002 et Barbieri 2005b. Sur les *Héroïdes* françaises et leur rapport avec le *Roman de Troie* en prose, voir en particulier Barbieri 2005a, Barbieri 2007 et Rochebouet 2013.

dans la première partie du texte: de toute évidence, le compilateur devait disposer d'une synthèse de matériel mythographique à nous inconnue.[123] L'existence de plusieurs points de contact avec l'*Ovide moralisé* fait penser également à l'exploitation de quelques manuscrits glosés des *Métamorphoses* d'Ovide. On constate, en tout cas, l'influence de quelques sources de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, par exemple des œuvres de Pierre le Mangeur,[124] ainsi que d'autres romans français, tels que le *Roman de la Rose*, le *Brut* et l'*Eneas*, mais aussi des textes latins, tels que l'*Énéide* avec le commentaire de Servius, l'*Excidium Troiae*,[125] l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, peut-être la version originale des chroniques de Darès et Dictys. Parmi les autres sources vernaculaires, quelques emprunts à la traduction du pseudo-Darès, qui constitue la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*: il s'agit surtout de reprises ponctuelles de quelques passages très brefs ou de détails absents du *Roman de Troie* ou dans ses autres mises en prose.[126] Cette pluralité de sources et l'ampleur du texte illustrent d'une part la qualité de la bibliothèque de la cour angevine de Naples et trahissent, d'autre part, les intentions de l'auteur de *Prose 5*, qui vise à faire une sorte de *summa* sur la guerre de Troie en utilisant tout le matériau dont il pouvait disposer.

Son habileté à manier et exploiter un nombre considérable de sources mise à part, la contribution originale du compilateur se réduit à quelques courts passages explicatifs ou de transition. C'est le cas, par exemple, des paragraphes qui précèdent et justifient l'introduction d'une épître ovidienne, ou encore de quelques passages qui résument des informations déjà données ou qui permettent de faciliter la transition d'un épisode à l'autre et d'une source à l'autre.[127] Par ailleurs, cette opération de lissage ne lui réussit pas

123. On renvoie en tout cas au commentaire au texte pour des analyses plus détaillées.

124. L'*Historia scholastica* est exploitée par exemple pour l'histoire de Phrixos et Hellé au § 7 et pour l'origine mythique et légendaire d'Athènes au § 117.

125. En particulier pour les récits du songe d'Hécube et de la naissance et jeunesse de Pâris.

126. Voir notamment les §§ 1, 101, 123 et 414.

127. Pour le premier cas, voir par exemple le § 108 et la rubrique du § 130; pour le deuxième, on peut mentionner le § 41 qui assure la transition entre la première et la seconde destruction de Troie, le § 66 sur l'organisation défensive de la ville de Troie, le § 110 qui permet de revenir au récit de la

toujours parfaitement: *Prose 5* étant par nature une compilation, le problème des interférences entre les diverses sources dont l'auteur dispose et auxquelles il recourt pour combler les lacunes de son récit n'est pas toujours réglé d'une manière satisfaisante. Le passage d'une source à l'autre entraîne en effet quelques contradictions ou répétitions: le jugement de Pâris, anticipé et séparé de l'enlèvement d'Hélène, est répété deux fois d'après deux sources différentes (§§ 47-51 d'après *Prose 3* et § 82 d'après le *Roman de Troie*); la Chambre de Beautés est décrite deux fois (§ 63 d'après *Prose 3* et §§ 235-239 d'après le *Roman de Troie*); Ajax meurt à deux reprises et le Palladion se double d'une mystérieuse *baniere*, selon la leçon de *Prose 3* (§§ 86 et 386.9).[128] Le cas le plus éclatant survient au § 125, où l'assaut des Grecs au premier château de la côte troyenne est raconté selon trois sources différentes (*Prose 3*, *Roman de Troie*, *Prose 1*), comme s'il s'agissait de la succession de trois épisodes distincts.[129] Le discours d'Ajax lors de la dispute du Palladion (§ 407) est, lui aussi, emblématique: dans un premier temps, le compilateur reprend le passage correspondant de *Prose 3*, dont le modèle en vers devait présenter une lacune à hauteur des vv. 26815-27030 analogue à celle du ms. K; ensuite, il revient en arrière et ajoute le contenu des vers omis par *Prose 3* sur la base d'un témoin du *Roman de Troie* très proche du manuscrit de Montpellier (M1); enfin, il termine avec une reprise des vv. 26606-26618 ou 26815-26819 selon un texte analogue à celui de *Prose 1*. Même dans les passages où il suit de près le texte de *Prose 3*, l'auteur de *Prose 5* ne renonce pas à intégrer quelques leçons tirées de son manuscrit de référence du roman en vers.[130] *Prose 5* rend systématique cette méthode, au point de passer rapidement d'une source à l'autre dans

guerre après l'épître ovidienne d'Œnone et une partie du dialogue entre Pyrrhus et Penthésilée au § 363.

128. Voir en particulier Barbieri 2005b pour une analyse détaillée de ce phénomène.

129. D'après quelques études sur la prose médiévale, la juxtaposition de plusieurs versions du même épisode pourrait être le fruit de la volonté du compilateur d'offrir à son public l'opportunité de choisir son interprétation préférée; voir Guenée 1980, p. 130 et Otaka - Croizy-Naquet 2016, pp. 44-5. Je renvoie à l'analyse plus approfondie du § 4.2.5, qui nous permettra de nuancer cette interprétation.

130. Voir par exemple «Forbanta» (*RTroie* 26835) → «Sorbarra» M1 et *Prose 5* § 407.11, «Gerapolin» (26841) → «Dyopolin» HM1 et *Prose 5* § 407.12, «Citare» (26853) → «Ritares» M1 et *Prose 5* § 407.13, «Linerse» (26857) → «Messe» FLM1 et *Prose 5* § 407.14, «Astinomen» (26869) → «Acrimonen» HDM1, «Crimonen» *Prose 5* § 407.14.

une même phrase.[131] Ces transitions «problématiques» donnent l'impression d'un travail de compilation fait presque d'un seul jet ou, en tout cas, non révisé. Ainsi, lorsque le compilateur s'aperçoit que *Prose 1*, qu'il est en train de suivre, ne décrit pas le tombeau d'Hector, il revient en arrière et introduit la description qu'il lit dans le roman en vers. Il en résulte qu'une partie du contenu qui suit la description du tombeau est répétée deux fois, une fois selon *Prose 1* et l'autre selon le roman en vers. En même temps, l'exploitation de plusieurs sources dans les mêmes passages et le travail minutieux du compilateur sur ses modèles rend impossible de considérer le ms. Royal comme le témoin original de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* et implique en tout cas l'existence d'au moins un brouillon préparatoire.

Le trait distinctif le plus saillant de *Prose 5* est probablement l'insertion à l'intérieur du récit de treize épîtres des *Héroïdes* d'Ovide (et de quelques références à une quatorzième), souvent insérées dans les moments de trêve qui séparent les batailles ou lors d'une suspension de l'action. En effet, malgré le caractère surtout «épique» du récit, l'auteur dédie un espace considérable aux histoires d'amour et aux personnages féminins,[132] dont l'importance est sensiblement augmentée par la présence de la traduction des *Héroïdes*, qui remplit une fonction de pause lyrique et élégiaque dans la narration des exploits des héros.[133] L'insertion des *Héroïdes* dans le récit de la guerre de Troie illustre l'attention du compilateur à la conception ovidienne de l'amour, tempérée par une idée «courtoise» plus moderne. Ces textes, dont j'ai déjà donné l'édition critique dans une publication précédente,[134] constituent la

131. Pour une analyse plus approfondie de ce phénomène, je renvoie encore une fois au § 4.2.5, ainsi qu'à Barbieri 2014a, pp. 53-6.

132. Si cette opération avait été anticipée dans le roman en vers de Benoît de Sainte-Maure, c'est dans *Prose 5* que l'importance de l'élément féminin atteint son paroxysme.

133. L'interpolation des *Héroïdes* dans la matière troyenne n'est pas une invention du compilateur de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. La *General Estoria* espagnole contenait déjà une traduction de onze épîtres ovidiennes, toutefois beaucoup plus fidèle à l'original latin et qui ne semble pas avoir de rapports avec les textes français insérés dans *Prose 5*. Il faudrait encore sonder les rapports éventuels entre le *Roman de Troie* en prose et le *Trojanerkrieg* de Konrad von Würzburg (1280-1287), qui contient aussi des extraits de quatre épîtres ovidiennes dans le même ordre que *Prose 5*.

134. Voir Barbieri 2007.

première traduction française des lettres ovidiennes. Aux treize épîtres insérées dans leur intégralité ou presque, il faut ajouter deux longues références à une quatorzième lettre, celle d'Hypsipyle à Jason.[135]

Dans certains cas, l'insertion des épîtres est facilitée par le fait que les échanges épistolaires impliquent des personnages ayant effectivement participé à la guerre de Troie et concernent des événements qui lui sont liés. Cela est particulièrement vrai pour les deux premières épîtres: celle d'Œnone, premier amour de Pâris, suit immédiatement le récit du mariage du fils de Priam avec Hélène et est précédée d'un court paragraphe qui situe activement l'envoi et la réception de la lettre à l'intérieur du récit; celle de Laodamie à Protésilas, dont l'emplacement est contraint par le fait que ce guerrier grec est le premier à perdre la vie sur le champ de bataille, est introduite par une longue rubrique qui permet encore une fois de faire le lien avec les événements racontés. Dans les autres cas, la rubrique introductive se limite à donner les noms de l'expéditeur et du destinataire, et le compilateur ne fait aucun effort pour ancrer les épîtres dans le récit; tantôt, le lien s'avère assez évident, tantôt totalement absent. L'épître de Pâris à Hélène est insérée après la fin de la quatrième bataille, suite à l'accueil plutôt froid que la Tyndaride réserve à son mari, et il n'est pas étonnant que la lettre suivante soit la réponse d'Hélène à Pâris; dans ces deux épîtres, où le nom d'Hélène est associé à des jugements peu flatteurs, la correspondante de Pâris n'est par ailleurs pas la fille de Léda, puisque son nom est transformé par le traducteur en un personnage mystérieux et inconnu.[136] L'épître de Briséis à Achille précède justement le récit de la folie amoureuse du fils de Pélée pour Polyxène; l'épître de Pénélope est insérée vers la fin du récit du long voyage de retour d'Ulysse; l'épître d'Hermione à Oreste

135. J'anticipe ici la liste des épîtres et leur localisation dans le ms. Royal: 1° allusions à l'épître d'Hypsipyle à Jason (ff. 30vb et 34ra, §§ 13 et 24), 2° Œnone à Pâris (f. 53va, § 109), 3° Laodamie à Protésilas (f. 64rb, § 132), 4° Ariane à Thésée (f. 80vb, § 186), 5° Phyllis à Démophon (f. 84va-vb, § 192), 6° Pâris à Hélène (f. 91ra, § 204), 7° Hélène à Pâris (f. 96ra, § 212), 8° Phèdre à Hyppolite (f. 103ra, § 227), 9° Briséis à Achille (f. 118va, § 265), 10° Léandre à Héro (f. 128va, § 288), 11° Héro à Léandre (f. 136va, § 308), 12° Canacé à Macarée (f. 142va-vb, § 321), 13° Pénélope à Ulysse (f. 183ra, § 442), 14° Hermione à Oreste (f. 187rb, § 454).

136. Le remanieur se sert des patronymes d'Hélène (*Ledea* et *Tindaridis*) pour modifier l'identité de la personne ou des personnes qui correspondent avec Pâris.

est placée au moment où Pyrrhus, le fils d'Achille, s'absente après avoir enlevé la fille d'Hélène et la laisse combattre seule contre sa rivale en amour Andromaque. Dans les autres cas, les épîtres ne trouvent pas de justification dans le contexte narratif, mais sont insérées à côté d'autres histoires d'amour ou de monologues féminins, quand elles n'interrompent pas tout simplement le récit de la guerre, souvent à hauteur de moments de trêve. D'ailleurs, le compilateur de *Prose 5* prend soin d'introduire dans son texte les noms d'Hippolyte, Thésée, Macarée et Léandre – personnages qui n'ont pas participé à la guerre de Troie – parmi les guerriers engagés dans les batailles, pour rendre compatible la présence des épîtres.[137]

L'insertion dans le contexte troyen entraine par ailleurs des ajustements dans le texte des épîtres. Ainsi, dans l'épître d'Ariane, le compilateur ajoute à deux reprises des remarques qui font comprendre que Thésée se trouve à Troie pour combattre; la même technique est utilisée dans les épîtres de Phyllis et de Léandre. Dans l'épître de Briséis à Achille, les interventions du compilateur sont plus invasives, puisqu'il accueille la version du *Roman de Troie* où le fils de Pélée refuse de combattre en raison de son amour pour Polyxène, tandis que dans la version classique du mythe, la colère d'Achille est provoquée justement par le différend qui l'oppose à Agamemnon, à savoir la possession de Briséis. Par conséquent, l'auteur de *Prose 5* élimine du texte de l'épître toute référence contradictoire et supprime les passages qui correspondent à *Hér.* III, 84-101 et 113-136, faisant ainsi de Briséis une amante trompée.[138]

Les épîtres ovidiennes avaient été associées à l'histoire de la guerre de Troie dès les *accessus ad auctores* latins conservés dans quelques manuscrits à partir du milieu du XI^e^ siècle, qui proposent l'exaltation de l'amour chaste de Pénélope et le blâme de l'«amour fou» incarné par Phyllis, Phèdre ou Canacé. Ce lien devient particulièrement évident et explicite dans le manuscrit italien Gaddi reliqui 71 de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, qui contient la traduction italienne partielle de *Prose 3* et de quelques *Héroïdes* françaises dérivant du même modèle que celui auquel a recouru *Prose 5* pour les insertions et accompagnées d'un

137. Barbieri 2005a, pp. 34-5.

138. Les modifications apportées au texte des épîtres pour mieux les intégrer au contexte de la guerre de Troie sont énumérées et analysées dans Barbieri 2005a, pp. 136-8.

apparat imposant de gloses de commentaire.[139] Le lien établi dans les gloses du ms. Gaddien entre les *Héroïdes* et la guerre troyenne est en effet beaucoup plus solide que celui qui est proposé dans les commentaires latins; du reste, le fil rouge du recueil semble justement l'intérêt pour la matière troyenne, puisqu'à côté de l'*Istorietta troiana* et des *Héroïdes*, on trouve également la traduction de l'*Énéide* par Andrea Lancia et le poème intitulé *L'Intelligenza*, dont les strophes 240-286 constituent un long résumé de la guerre de Troie.[140] Plusieurs gloses ont pour objectif d'expliquer les liens entre les épîtres et le contexte de la guerre troyenne et, dans ces commentaires aux *Héroïdes*, l'on trouve des références qui semblent renvoyer au texte de l'*Istorietta troiana*, ce qui suggère une cohésion et une complémentarité des deux textes qui pourrait remonter au modèle français.

La possibilité d'attribuer le lien entre récit troyen et *Héroïdes* au modèle français du ms. Gaddien serait ultérieurement confirmée par le fait que quelques ajouts effectués par *Prose 5* afin de justifier l'insertion des épîtres se trouvent déjà dans le texte de *Prose 3*, par exemple la description de la beauté d'Hélène (ms. Rouen, ff. 16d-18a), l'histoire du roi *Larnesius*, père de Briséis (ms. Rouen, ff. 22ab et 24cd) et les références aux noms des protagonistes des *Héroïdes* dans les listes de combattants (ms. Rouen, f. 23a). Pareilles interventions demeureraient inexplicables sans un rapport direct avec les *Héroïdes* et ne trouveraient une justification que dans l'existence d'un modèle français du ms. Gaddien qui contiendrait déjà *Prose 3* et les *Héroïdes* commentées.[141]

Certains ajouts mythologiques insérés par le compilateur de *Prose 5* dans la première partie du récit pourraient d'ailleurs dériver d'un texte commenté des *Héroïdes* proche de celui dont témoigne partiellement le ms. Gaddien:[142] l'histoire de Phrixos et d'Hellé

139. Sur les affinités entre les *Héroïdes* italiennes du ms. Gaddien et les épîtres françaises insérées dans *Prose 5*, voir Perugi 1989 et D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 54-66. La version italienne dépend en réalité d'un modèle français qui devait présenter un texte plus correct et plus complet que celui du ms. Royal et qui n'avait pas les ajustements opérés pour l'insertion dans le récit troyen; elle conserve, par exemple, les longs passages de l'épître de Briséis omis dans la version de *Prose 5*.

140. Voir l'analyse de Cappi 2007 et Cappi 2008.

141. Voir Barbieri 2002; Barbieri 2005a, pp. 32-4 et 63-78.

142. Il est important de souligner, en effet, que de nombreux ajouts mythographiques de *Prose 5* semblent avoir un lien direct ou indirect avec les *Héroïdes*, puisqu'ils concernent des personnages bien attestés dans les épîtres

(§ 7), la fin de l'histoire de Jason et de Médée (§§ 38-39), le récit de la mort d'Hercule (§ 40). La première, par exemple, est souvent associée aux épîtres de Léandre et d'Héro: les noms des fils de Néphélé étant évoqués dans les deux épîtres, une glose pourrait facilement avoir fourni aux auteurs vernaculaires les détails de la légende. Malheureusement, le ms. Gaddien ne conserve pas les épîtres de Léandre et Héro, et l'on n'y trouve pas non plus de glose concernant Phrixos et Hellé.[143] Par contre, la partie finale de l'histoire de Jason et Médée ajoutée par le compilateur de *Prose 5*[144] présente des analogies avec une glose à l'épître d'Hypsipyle présente dans la tradition du ms. Gaddien, bien que les deux textes divergent sur plusieurs détails et qu'il soit donc impossible d'imaginer une dérivation directe.

J'ai déjà signalé les analogies qui existent entre les ajouts du ms. Royal, le commentaire aux *Héroïdes* italiennes et certaines parties de l'*Ovide moralisé*, ainsi que les affinités avec les gloses d'une traduction française anonyme du XIII[e] siècle de l'*Art d'aimer* d'Ovide.[145] Il serait trop long de s'attarder ici sur cet aspect: si les similarités de structure, de style et de contenu que l'on peut repérer dans ces œuvres et dans bien d'autres sont très intéressantes, les contradictions et les différences nous empêchent d'imaginer un rapport direct et rendent plus probable l'hypothèse de leur dépendance commune d'une compilation mythographique latine qui a

ou évoqués dans les gloses, en particulier dans celles qu'on peut lire dans le ms. Gaddien, mais aussi dans l'*Ovide moralisé*, qui puise probablement à une source de la même nature et du même type.

143. On remarquera que l'épisode de Phrixos et Hellé est inséré dans l'*Ovide moralisé* à côté de l'histoire de Léandre et Héro; dans ce cas aussi, il s'agit d'un ajout de l'auteur aux *Métamorphoses* d'Ovide, même si la version de l'*Ovide moralisé* diverge radicalement de celle de *Prose 5*.

144. S'y trouvent les épisodes du rajeunissement d'Éson, de la mort de Pélias, de la vengeance de Médée, qui provoque d'abord la mort de Créuse et tue ensuite ses propres enfants à cause de leur ressemblance avec Jason, et finalement de la mort de Jason lui-même.

145. La comparaison entre ces textes montre parfois leur accord sur certains détails, comme l'interprétation morale et allégorique de la mort d'Icare, et parfois des contradictions évidentes entre eux qui semblent exclure la possibilité d'un lien direct. Je me permets de renvoyer à mes contributions Barbieri 2002, Barbieri 2005a, pp. 63-78 et Barbieri 2011. Pour le texte et le commentaire de l'*Art d'aimer*, voir Roy 1974. Dans ce commentaire on peut trouver des références à la matière troyenne qui d'après Marc-René Jung pourraient indiquer une connaissance directe de *Prose 3* (voir Jung 1987, p. 451 note 15).

dû jouir d'un grand succès et d'une large diffusion, y compris peut-être dans une traduction française. Il s'agirait donc d'identifier ce chaînon manquant, probablement un recueil d'œuvres ovidiennes glosées et commentées, auquel nos auteurs auraient puisé,[146] et qui contiendrait également quelques digressions pseudo-historiques ayant facilement pu être insérées dans des chroniques universelles à visée encyclopédique.

Pour conclure, si le texte des *Héroïdes* du ms. Gaddien dérive sans aucun doute d'un intermédiaire français proche de la traduction insérée dans *Prose 5*, ses gloses aussi confirment, du moins en partie, leur dépendance de sources gallo-romanes. À la lumière de ces considérations, l'on peut supposer que non seulement le modèle français du ms. Gaddien devait être un manuscrit qui contenait la traduction des *Héroïdes* à côté de *Prose 3*, mais qui devait également présenter un commentaire aux épîtres analogue à celui du ms. Gaddien et probablement plus complet. En ce sens, quelques ajouts de *Prose 3* sont particulièrement intéressants, car ils semblent renvoyer à un autre texte qui aurait dû précéder, ou en tout cas accompagner, la version en prose du *Roman de Troie*. Ainsi, le portrait de Tydée contient une référence au siège de Thèbes, dont l'auteur dit avoir parlé précédemment.[147] La figure de Tydée, qui n'a rien à voir avec la guerre de Troie, assume dans ce court passage des caractéristiques de Méléagre et de Thésée.[148] Or, le texte de *Prose 3* tel qu'on le lit dans le manuscrit de Rouen ne présente aucune référence au siège de Thèbes, et la présence de Tydée ne peut se justifier que si on la considère comme une interférence due à la proximité du personnage avec le portrait de Diomède,[149] donc probablement comme une sorte de glose intégrée. Mais tous les éléments les plus significatifs du passage de

146. Il faut encore bien éclairer, par exemple, le rôle des «mythographes du Vatican», trois recueils de textes anonymes écrits entre le X^e^ et le XII^e^ siècles qui sont particulièrement importants pour la culture médiévale.

147. «Thideüs fut beaulx et bien fait de corps et de membres. Ce fut cilz, dont nous vous avons souvent parlé, qui *delivra le siege de Thebes* puis qu'il ot juré qu'il ne porteroit armes. *Ce fu cilz dont nous vous avons parlé, qui par le conseil d'Adriana fut delivré de Montamus*. Dyomedés fu souvent compaignon a celui et Theseüz a faire destruisemens de maintes terres» (*Prose 3*, § 80.1-2).

148. C'est bien Méléagre qui refusa de prendre les armes pour défendre la ville de Calydon assiégée, pour céder seulement aux prières de son épouse Cléopâtre. Sur la confusion avec Thésée, voir la référence à l'histoire d'Ariane et du Minotaure, caché sous la graphie estropiée *Montamus*.

149. Tydée est le père de Diomède.

Prose 3 en question se trouvent réunis dans les *Héroïdes* glosées du ms. Gaddien: le texte de l'épître de Briséis correspondant à *Hér.* III, 92 confirme la confusion entre Tydée et Méléagre; les gloses relatives à l'épître de Phyllis racontent l'histoire de Thésée, d'Ariane et du Minotaure; les gloses à l'épître de Briséis racontent plusieurs entreprises communes de Tydée, Thésée, Méléagre et même Diomède.[150]

Le texte de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* nous est transmis de manière plus ou moins complète par dix manuscrits,[151] auxquels il faut ajouter deux témoins appartenant à la même tradition qui ne conservent que le texte de *Prose 5* isolé. On peut appliquer au texte de *Prose 5* le même discours qu'on a tenu à propos de la rédaction de l'*Histoire ancienne* qui le contient: il est impossible de remonter au-delà du témoignage du ms. Royal. Dans ce cas aussi, la présence d'éléments linguistiques plus archaïques serait due au fait que les sources utilisées par le compilateur ont été composées au plus tard à la fin du XIII^{e} siècle, une date qui devrait également être étendue aux *Héroïdes* françaises, dont la plus ancienne attestation connue est celle du ms. Gaddien, qui date vraisemblablement de 1315-1325.

Mais la fortune de *Prose 5* dépasse celle de la tradition de l'*Histoire ancienne* proprement dite. Une version remaniée de cette mise en prose du *Roman de Troie* est attestée par deux témoins français du XV^{e} siècle d'une version particulière de l'*Histoire universelle* autrefois improprement définie comme une troisième rédaction de l'*Histoire ancienne*,[152] auxquels il faut ajouter le fragment de Porrentruy, vestige d'un manuscrit qui devait contenir le texte de cette même rédaction, et peut-être aussi les enluminures détachées qui constituent le manuscrit de Tours, BM, 1850: l'ouvrage auquel ces enluminures appartenaient devait être un mélange d'*Histoire universelle* et d'*Histoire ancienne*, dont la partie troyenne était probablement constituée par la version remaniée de *Prose 5*.

150. Sur le texte des *Héroïdes* et des gloses du ms. Gaddien, voir D'Agostino-Barbieri 2017. La référence à l'épître de Briséis correspond à 3E, 47, mais voir aussi 3G 130-217; pour les gloses de l'épître de Phyllis, voir 2G, 64-124 et 143-153.

151. Comme nous l'avons dit, tous les dix manuscrits contiennent les sections III-V, six manuscrits ont aussi la section VI et quatre manuscrits, les sections VII, VIII et X.

152. Paris, BnF, fr. 15455 et Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3685.

Un autre groupe de manuscrits de la fin du XIV^e siècle[153] atteste une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* dont le début de la section troyenne, jusqu'au récit du jugement de Pâris et à la description des fils de Priam, est emprunté à *Prose 5* et présente des affinités avec la version remaniée. Tous les manuscrits en question ont été réalisés en France et témoignent du succès immédiat et prolongé de *Prose 5* et de son emploi à l'intérieur de projets textuels différents de son emplacement original. Certains manuscrits de cette tradition particulière de *Prose 5* sont richement illustrés et ont été réalisés dans des ateliers prestigieux, liés de manière directe ou indirecte à la cour royale, entre la fin du XIV^e siècle et le milieu du XV^e siècle.

L'atelier dans lequel la version remaniée a été réalisée devait disposer d'un exemplaire du roman en vers et d'un manuscrit de *Prose 3*, puisque le dérimage diffère parfois de la version commune; si le texte présente des traits qui nous montrent que son modèle devait toujours appartenir à la tradition qui remonte au ms. Royal, l'auteur interprète ses sources d'une manière libre et indépendante, souvent en amplifiant et en transformant le récit; on remarque aussi que dans certains passages, le texte de la «troisième rédaction» est souvent plus fidèle à *Prose 3* que celui du ms. Royal et contient des chapitres entiers de *Prose 3* absents de la version commune. La version remaniée, qui semble respecter plus fidèlement la structure du roman en vers, élimine quelques incongruités et répétitions de la version commune. La division des chapitres est parfois différente, certains chapitres sont plus longs et plus fidèles au texte de Benoît; les portraits des Grecs sont plus détaillés et intégrés au catalogue des vaisseaux; d'autres parties sont développées avec une certaine liberté. Une analyse approfondie de cette version remaniée reste néanmoins encore à faire.

153. Voir la liste de ces manuscrits à la note 102.

2.
LA DIFFUSION DE «PROSE 5» ET SA TRADITION MANUSCRITE

2.1. LES MANUSCRITS DE «PROSE 5»

Le texte de *Prose 5* est intégralement ou partiellement transmis par vingt manuscrits ou fragments (les fragments de Paris, Musée du Louvre, RF 4143, 5271, 29493, 29494 et Amsterdam, Rijksprentenkabinet, Inv. A. 1943 appartiennent bien à un exemplaire de la «troisième rédaction» de l'*Histoire ancienne* mais ne contiennent aucun extrait de *Prose 5*). Douze manuscrits conservent la version complète de l'œuvre, quatre ne transmettent que la partie correspondant à la première destruction de Troie et quatre autres en attestent une version collationnée sur les sources, parfois fortement remaniée. Pour une description plus détaillée et des références bibliographiques, voir Barbieri 2014b et Rochebouet 2022, pp. 119-252.

2.1.1. *Les manuscrits de la version ancienne*

1. Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, IV 555 (**B**). Copié dans le Nord de la France vers 1500. Papier, 140 ff.; 288 × 200 mm; justification 205 × 135 mm; deux colonnes de 47 à 50 lignes; au f. 1r, note de possession (*Jehan Bodet portier de mon seigneur le duc d'Estampes*). Le manuscrit contient une partie de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, à partir du chapitre 3 (*Ninus*, ff. 1ra-4vb); 2) section III (*Thèbes*, ff. 5ra-23vb); 3) section IV (*Hercule et Thésée*, ff. 24ra-27rb); 4) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 27va-140vb).

2. Chantilly, Musée Condé, 727 (**C**). Copié en France à la fin du XIV^{e} ou au début du XV^{e} siècle. Parchemin, 385 ff.; 330 × 250 mm; justification 234/237 × 164/177 mm; deux colonnes; table des chapitres dans les 15 premiers feuillets non numérotés; initiales ornées; 19 illustrations; au f. 1r, blason et monogramme *AB*; au

f. 385r, note de possession grattée *Ce livre est a Jehan … ert Jehan*; ce manuscrit a appartenu à Catherine de Coëtivy, femme d'Antoine de Chourses, chambellan de Louis XI (dernier quart du XV^e^ siècle), et est passé plus tard dans la collection Condé. Le manuscrit contient la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* dans une répartition non conventionnelle en 13 livres, et notamment: 1) section II, *Ninus* (ff. 1ra-5vb); 2) section III, *Thèbes* (ff. 6ra-21va); 3) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 21va-25rb); 4) le *Roman de Troie* en prose (section V, ff. 25va-164ra); 5) *Landomata* (ff. 164ra-166va); 6) section VI, *Eneas* (ff. 166va-182ra); 7) section VIII, rois de Mède et de Perse (ff. 182ra-206vb); 8) section VII, Rome 1 (ff. 207ra-226vb); 9) section IX, *Alexandre* (ff. 227ra-250ra); 10) section IX, les diadoques (ff. 250ra-255rb); 11) section X, Rome 2: guerre de Tarente, Pyrrhus, etc. (ff. 255va-260va); 12) section X, Rome 2: Hannibal (ff. 260va-280va); 13) section X, Rome 2: suite Hannibal et jusqu'à Pompée (ff. 280va-385va).

3. Grenoble, Bibliothèque municipale, 860 (**G**). Copié en France dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Papier, 213 ff.; 295 × 200 mm; justification 210/220 × 153/160 mm; deux colonnes de 31 à 36 lignes. Le manuscrit contient uniquement le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata*.

4. London, British Library, Royal 20.D.I (**R**). Copié à Naples vers 1335-1340 (1337-1338?). Parchemin, 363 ff.; 336 × 228 mm; justification 210/220 × 145/150 mm; deux colonnes de 36 à 40 lignes; lettrines ornées et lettrines historiées; illustrations d'école italienne dans les marges inférieures des feuillets; quatre enluminures à pleine page (ff. 26v, 67r, 154r, 169r); deux lettrines décorées dans le style de la France du Nord (299 illustrations au total). Le manuscrit contient la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section III, *Thèbes* (ff. 1ra-21va); 2) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 21va-26rb); 3) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 26v-193vb); 4) section VI, *Eneas* (ff. 194ra-213rb); 4) section VIII, les rois perses (ff. 213rb-223va); 6) section VII, Rome 1 (ff. 223vb-245vb); 7) section X, Rome 2 (246ra-363rb).

5. London, British Library, Stowe 54 (**S**). Copié à Paris vers 1400. Parchemin, 414 ff.; 372 × 272 mm; justification 222 × 161 mm; deux colonnes de 38 lignes; 37 miniatures (certaines reprises du ms. Royal 20.D.I); au f. 414v, devise de Béraud III de Cler-

mont-Sancerre (1380-1426); au f. 1v, blason d'Aymond d'Esgreville (1507-1523); le manuscrit a ensuite appartenu à sa femme Louise Poussard († 1552). Le volume contient la deuxième version de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section III, *Thèbes* (ff. 2ra-25rb); 2) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 25rb-30rb); 3) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 30v-231va); 4) section VI, *Eneas* (ff. 231vb-253va); 4) section VIII, les rois perses (ff. 253va-266va); 6) section VII, Rome 1 (ff. 266va-288va); 7) section X, Rome 2 (288vb-414vb).

6. Osaka, Bibliothèque de l'Université Otemae, 1 (**O**). Copié en France au milieu du XV^e^ siècle. Parchemin, 118 ff.; 323 × 248 mm; justification 240 × 185 mm; deux colonnes de 43 à 50 lignes d'après Jung 1996, p. 539, de 31 à 47 lignes (voire 54 ou 57) d'après Otaka 2016, p. 77; rubriques; initiales sur 2 à 8 lignes; espace blanc pour 5 à 8 miniatures. Le manuscrit est inachevé et la fin du *Roman de Troie* en prose manque; il partage quelques fautes avec les mss B et D, mais présente aussi des éléments textuels communs avec P_1; il contient une partie de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, à partir du chapitre 3 (*Ninus*, ff. 1ra-3va); 2) section III (*Thèbes*, ff. 4ra-20va); 3) section IV (*Hercule et Thésée*, ff. 20va-23rb); 4) le *Roman de Troie* en prose (section V, ff. 23va-117vb); le texte s'arrête après la mort de Priam et d'Amphimacus.

7. Oxford, Bodleian Library, Douce 353 (**D**). Copié en France vers 1470. Parchemin, V (papier) +196 + V (papier) ff.; 307 × 233 mm; 36 longues lignes par page; 17 miniatures. Le manuscrit contient une partie de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, à partir du chapitre 3 (*Ninus*, ff. 1r-5r); 2) section III (*Thèbes*, ff. 5v-26v); 3) section IV (*Hercule et Thésée*, ff. 26v-30v); 4) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 30v-194r); les derniers feuillets sont vierges.

8. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 254 (**P_2**). Copié en France de l'Ouest (Poitiers?), daté du 31 juillet 1467. Vélin, 171 ff.; 389 × 291 mm; justification 270 × 200 mm; deux colonnes de 48 lignes; table des rubriques (ff. 4ra-9rb); 106 miniatures; indication du nom du copiste (*Richart Legrant*) au f. 168vb; autrefois en possession de Marie de Balsac (1470-1504), épouse de Louis Malet de Graville, puis de sa fille Anne († 1540) et de son gendre Claude

d'Urfé († 1558). Le manuscrit contient une partie de la deuxième version de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, *Ninus* (ff. 10ra-13rb); 2) section III, *Thèbes* (ff. 13va-30rb); 3) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 30va-33vb); 4) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 34ra-155ra); 5) section VI, *Eneas* (ff. 155ra-168vb).

9. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 301 (**Pr**). Copié à Paris vers 1400. Vélin, 298 ff.; 380 × 280 mm; justification 235/240 mm × 170/175 mm; deux colonnes de 40 lignes; 228 miniatures; les enluminures à pleine page sont identiques à celles du ms. Royal 20.D.I. Acheté par Jean de Berry en 1402, on le retrouve ensuite dans la bibliothèque personnelle de François I^er^. Le manuscrit contient la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section III, *Thèbes* (ff. 1ra-20vb); 2) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 21ra-24vb); 3) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 25r-168rb); 4) section VI, *Eneas* (ff. 168ra-182vb); 4) section VIII, les rois perses (ff. 182vb-192va); 6) section VII, Rome 1 (ff. 192va-208va); 7) section X, Rome 2 (208va-294vb).

10. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 22554 (**P**$_3$). Copié en France au début du XVI^e^ siècle. Parchemin, 203 ff.; 410 × 290 mm; justification 280 × 201 mm; deux colonnes de 37 lignes; table des rubriques (ff. 1ra-6rb); 99 miniatures; blason de la famille de Breseillac en Bretagne. Le manuscrit contient une partie de la deuxième version de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, *Ninus* (ff. 7ra-10vb); 2) section III, *Thèbes* (ff. 11ra-30vb); 3) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 31ra-35rb); 4) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 35r-187ra); 5) section VI, *Eneas* (ff. 187ra-202vb).

11. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24396 (**P**$_1$). Copié en France dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin, 126 ff.; 335 × 240 mm; justification 252 × 170 mm; deux colonnes de 41 à 49 lignes; lettrines ornées; une seule miniature exécutée; indication du nom du copiste (*Johannes Masturellius*) au f. 125rb; armes de Claude d'Urfé († 1558), gouverneur du Forez, au f. 1r. Le manuscrit contient une partie de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et notamment: 1) section II, *Ninus* (ff. 1ra-4rb); 2) section III, *Thèbes* (ff. 4va-20ra); 3) section IV, *Hercule et Thésée* (ff. 20ra-22vb); 4) le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata* (section V, ff. 23ra-125rb). Au ff.

125v-126v, une main du XVI^e siècle a transcrit la lettre de François I^er à sa mère Louise de Savoie au sujet de la bataille de Marignan.

12. Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Guelf. 81.29 Aug. fol. (2819) (**W**). Copié en France vers la fin du XV^e siècle. Papier, 150 ff.; 290 × 210 mm; deux colonnes de 40 à 42 lignes; note de possession du roi d'armes Clarencieux William Harvey (1557-1567). Le manuscrit contient uniquement le *Roman de Troie* en prose avec l'appendice de *Landomata*, suivie d'un court poème en ancien anglais (ff. 149v-150v) sur une seule colonne et d'une main plus récente.

2.1.2. *Les manuscrits de la première rédaction de l'*Histoire ancienne *qui se servent de* Prose 5

13. London, British Library, Add. 25884 (**L**). Copié à Paris à la fin du XIV^e siècle (1390-1400). Parchemin, III + 384 ff.; 368 × 286 mm; justification 243 × 190 mm; deux colonnes de 40 lignes; 21 miniatures; annotation d'une main moderne au f. Iv: *Duchesse de Berry N. 4* (il s'agit probablement de Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, dont les manuscrits ont été vendus en 1864). Le manuscrit contient une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, sections I-X; le début de la section V sur *Troie* (ff. 107vb-117vb) est emprunté à la cinquième version du *Roman de Troie* en prose; à la suite de la section VI se trouvent également les *Héroïdes* groupées (ff. 152ra-165rb).

14. Malibu (Los Angeles), The J. Paul Getty Museum, Ms. Ludwig XIII 3 (**M**). Copié à Paris à la fin du XIV^e siècle (1390-1400). Parchemin, 6 ff.; 383 × 298 mm; justification 250 × 190 mm; deux colonnes de 42 lignes; une miniature sur chaque feuillet. Il s'agit d'un fragment d'une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, vraisemblablement identique à celle que conserve le manuscrit L; f. 1 (ancienne numérotation 1), contient le début de l'œuvre, note de possession du bibliophile Antoine Moriau (1699-1759); f. 2 (ancienne numérotation 8), contient un extrait de la section I de l'*Histoire ancienne*; f. 3 (ancienne numérotation 84), contient un extrait de la section V sur Troie (jeunesse et jugement de Pâris, début de la deuxième destruction de Troie); f. 4 (ancienne numérotation 116), contient un extrait de la section VII de l'*Histoire ancienne*; f. 5 (ancienne numérotation 152), contient un extrait de la section IX de l'*Histoire*

ancienne; f. 6 (ancienne numérotation 194), contient un extrait de la section X de l'*Histoire ancienne*.

15. New York, The Pierpont Morgan Library, M. 516 (**N**). Copié à Paris à la fin du XIV^e^ siècle (1390-1400). Parchemin, 420 ff.; 420 × 290 mm; deux colonnes de 48 lignes; 28 miniatures. Le manuscrit contient une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, sections I-X (ff. 1r-230v), suivie des tables et du texte des *Faits des Romains* (ff. 231r-420v); le début de la section V sur *Troie* (ff. 79d-88d) est emprunté à la cinquième version du *Roman de Troie* en prose. Il s'agit de l'ancien ms. Rosenthal 82/3 (Rochebouet 2022, p. 238).

16. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 250 (**Pa**). Copié à Paris à la fin du XIV^e^ siècle (1390-1400). Parchemin, I + 411 + I ff.; 420 × 317 mm; justification 307 × 198 mm; deux colonnes de 46 à 50 lignes; 32 miniatures; armes de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême (1400-1467). Le manuscrit contient une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, sections I-X (ff. 1r-235v), suivie des tables et du texte des *Faits des Romains* (ff. 236r-412r); le début de la section V sur *Troie* (ff. 77ra-85rb) est emprunté à la cinquième version du *Roman de Troie* en prose; contenu identique à celui du ms. N.

2.1.3. *Les manuscrits de la version remaniée de* Prose 5 *insérée dans une histoire universelle*

17. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3685 (**Au**). Copié en France dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Parchemin, 521 ff.; 335 × 246 mm; justification 220 × 155 mm; 34 à 40 longues lignes; 3 miniatures; au f. 1, armoiries de Du Bois, dit Du Chastel. Il s'agit du premier volume d'une *Histoire universelle*, qui contient les sections I-VI de l'*Histoire ancienne*; la section V (ff. 184r-384v) est constituée d'une version remaniée de la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*; pas de séparation entre les sections V (*Troie*) et VI (*Eneas*).

18. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 15455 (**Pu**). Copié à Angers entre 1440 et 1450. Parchemin, IV + 303 + II ff.; 450 × 325 mm; justification 295/300 × 210 mm; deux colonnes de 50 lignes; 12 miniatures; au f. 1r, armoiries de la famille de Coëtivy; quelques feuillets manquent, dont le début du *Roman de Troie*. Il s'agit du premier volume d'une *Histoire universelle*, qui contient

les sections I–VI de l'*Histoire ancienne*; la section V (ff. 101ra-211ra) est constituée d'une version remaniée de la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*; pas de séparation entre les sections V (*Troie*) et VI (*Eneas*); contenu identique à celui du ms. Au.

19. Porrentruy, Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Divers 4 (**Po**). Copié en France dans le premier quart du XV^e^ siècle. Parchemin, 1 f. utilisé comme couverture des *Acta judicialia Bruntrutiana 1616* (cod. 85); 325 × 240 mm; justification 210 × 160 mm; deux colonnes de 38 lignes; lettrines filigranées de deux lignes; longues rubriques; le feuillet contient un extrait de la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*, correspondant au début des retours des Grecs et de l'exil des traîtres troyens; les longues rubriques et quelques leçons particulières permettent de l'identifier avec la version remaniée.

20. Tours, Bibliothèque municipale, 1850 (**T**). Série de 11 enluminures détachées d'un manuscrit médiéval et collées sur des feuillets de parchemin, réalisées à Angers vers 1450; les enluminures découpées conservent, intégralement ou en partie, les rubriques introductives aux paragraphes correspondants et les initiales du texte, ce qui – avec le programme iconographique – permet d'identifier le manuscrit qui les contenait comme un exemplaire d'une rédaction de l'*Histoire universelle* proche de celle des mss Au et Pu, mais qui devait contenir les sections VII, VIII et IX de l'*Histoire ancienne*, dont on ne trouve qu'un court résumé dans la rédaction de AuPu. Deux miniatures concernent le *Roman de Troie* en prose: 1) n° 6, Priam dans la Chambre de Beautés (rubrique: *De la façon du chastel qui ot nom Ylion*); 2) n° 7, Ulysse et Diomède en ambassade devant Priam (rubrique: *Comment les Troiens assemblerent un grant parlement ou palays le roy Priant ou furent Ulixés et Dyomedés et le traitre Anthenor qui aprés plusieurs paroles dist en conseil aux ·II· roys que ilz ne seroient ja seigneurs de Troye jusquez atant que ilz feussent du Paladion saizis*).

Les témoins de *Prose 5* n'ont pas le même contenu et peuvent être regroupés sur la base du type de texte qu'ils contiennent. On peut distinguer:

1) trois manuscrits qui conservent la version «originale» de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* (R, Pr, S);

2) un manuscrit qui contamine la première et la deuxième rédaction (C);

3) deux manuscrits qui ne contiennent que *Prose 5* isolée (G, W);

4) trois manuscrits qui ont les sections II à IV de l'*Histoire ancienne* plus *Prose 5* et qui précisent, à propos de la Sicile et de la Calabre: *dont est maintenant roy Louys duc d'Anjou* (B, D, O);

5) trois manuscrits qui donnent pour la Sicile et la Calabre une indication plus générique: *dont sont maintenant roy la lignee d'Anjou* (P_1, P_2, P_3); le ms. P_1 a le même contenu que les mss BDO, les mss P_2 et P_3 ont aussi la section VI;

6) quatre manuscrits qui proposent la version remaniée de *Prose 5* insérée dans une *Histoire universelle* (Au, Pu, Po, T);

7) quatre manuscrits de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui recourent à *Prose 5* pour le début de la section troyenne, jusqu'à la description des fils de Priam (L, M, N, Pa).

2.2. LE MANUSCRIT ROYAL 20.D.I DE LA BRITISH LIBRARY DE LONDRES: UN PROJET DE LA COUR ANGEVINE DE NAPLES

Le ms. Royal 20.D.I de la British Library de Londres est un manuscrit de format moyen et de facture luxueuse, richement décoré et illustré de 38 lettrines initiales historiées et 303 enluminures, dont quatre occupent toute la page, tandis que les autres sont presque toujours situées dans la marge inférieure des feuillets; la richesse du projet est bien démontrée par le recours à des artistes importants et par un emploi abondant de l'or et de l'argent.[1] De nombreux indices nous permettent de situer la compilation du ms. Royal à Naples au temps de la dynastie angevine, probablement dans le milieu de la cour elle-même, et de le dater du deuxième quart du XIV^{e} siècle, sous le règne de Robert d'Anjou.[2]

Si l'identification du ms. Royal comme un produit de la cour angevine de Naples a d'abord été proposée par les historiens de l'art, son origine napolitaine a été confirmée par l'analyse de la graphie et de la langue, qui présente le même mélange de traits français du Nord et d'italianismes qu'on trouve dans d'autres manuscrits de la même époque dont l'origine napolitaine est incontestable. Mais c'est encore grâce aux historiens de l'art que nous pouvons dater de manière assez précise la réalisation du ms. Royal aux dernières années du règne de Robert d'Anjou, entre 1335 et 1340.

1. Une reproduction numérique du ms. Royal se trouve à l'adresse <http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=royal_ms_20_d_i_fs001r>.

2. Voir description et bibliographie dans Barbieri 2014b, pp. 825-7 et Rochebouet 2022, pp. 141-53.

Stylistiquement parlant, les enluminures trahissent sans doute l'influence du cycle de peintures réalisé par Pietro Cavallini dans la chapelle Brancaccio de l'église San Domenico Maggiore entre 1308 et 1325, ainsi que des fresques dans le style du même peintre romain réalisées peu après 1330 par le Maître de Sainte-Élisabeth dans l'église Santa Maria Donnaregina, les premières étant caractérisées par une influence précoce de Giotto et les secondes, sensibles aux réalisations les plus récentes du maître florentin.[3] Si plusieurs artistes ont été chargés de l'application des couleurs dans le ms. Royal, Ferdinando Bologna a reconnu la main du peintre principal de la cour angevine, Cristoforo Orimina, responsable de l'illustration d'autres beaux manuscrits de la même époque, dans certaines enluminures, surtout celles à pleine page.[4] Compte tenu de l'évolution stylistique de la peinture d'Orimina, la décoration du ms. Royal pourrait être son premier travail pour la cour angevine. Il s'agit en tout cas d'un des témoignages les plus anciens de l'évolution vers une nouvelle typologie illustrative, possible uniquement après la réalisation du cycle de fresques de la chapelle de Santa Barbara in Castelnuovo par Giotto lui-même avec l'aide de ses collaborateurs, un travail achevé entre 1330 et 1333.[5] D'après Costanza Cipollaro, Orimina aurait pu être le véritable directeur artistique de la décoration du ms. Royal, responsable des dessins préparatoires de toutes les enluminures.[6] Les observations des historiens de l'art contribuent donc à confirmer la datation proposée pour le ms. Royal, à savoir la décennie 1330–1340, et permettent probablement de la préciser ultérieurement: entre 1335 et 1340.

L'importance et le relief attribués à la section troyenne dans le ms. Royal ne peuvent se comprendre qu'en relation avec les intérêts des Anjou d'Italie pour les territoires d'Outremer et de l'Orient

3. L'analyse la plus complète demeure celle de Bologna 1969, pp. 136-40, mais on peut voir aussi Perriccioli Saggese 1979, pp. 54-8 et Perriccioli Saggese 2001, p. 127. Sur la production de manuscrits enluminés à Naples au temps des Anjou, voir Bräm 2007 et Watteeuw - Van der Stock 2010.

4. Bologna 1969, pp. 139-40 et 278; bibliographie plus récente dans Barbieri 2005a, p. 10 note 35 et Perriccioli Saggese 2010, p. 113 et 124, notes 4, 5 et 6. D'après Perriccioli Saggese 1979, pp. 55 et 105-7, on peut attribuer à la main d'Orimina la lettre initiale au f. 38v et les scènes aux ff. 26r, 37v, 61v, 67r, 82v, 154r, 172r, 259r.

5. Bologna 1969, pp. 222-3; Perriccioli Saggese 1979, p. 57; Perriccioli Saggese 2010, p. 113.

6. Voir Cipollaro 2013, p. 10.

latin.[7] Charles d'Anjou, premier roi de Naples de la dynastie française, avait conclu en 1267 un accord avec l'empereur latin en exil Baudouin II et avec le prince d'Achaïe Guillaume II de Villehardouin dans le but d'essayer de reconquérir Constantinople. En 1272, après avoir occupé Durazzo et mené une campagne de conquête dans l'arrière-pays, Charles s'était autoproclamé roi d'Albanie. En 1277, il avait acheté à Marie d'Antioche le titre de roi de Jérusalem et enfin, à la mort de Guillaume de Villehardouin en 1278, avait obtenu le titre de prince d'Achaïe.[8] Le petit-fils de Charles, Robert d'Anjou, n'avait conservé que le titre de roi de Jérusalem, tandis que les terres de l'Orient latin restaient sous l'influence angevine, avec l'attribution à Philippe de Tarente, frère du roi, d'abord des droits sur l'Albanie (1294) et ensuite, du titre de prince d'Achaïe ou de Morée (1307). De plus, Philippe pouvait revendiquer des droits au titre d'empereur latin, grâce à son mariage avec l'impératrice titulaire Catherine de Valois-Courtenay.[9]

L'expansion angevine en Orient était, comme on le sait, accompagnée de la production de textes et de manuscrits.[10] Le témoin le plus ancien de *Prose 1*, nous l'avons dit, a été réalisé dans la Morée franque et la composition du texte a probablement eu lieu dans cette même région.[11] N'oublions pas non plus que trois ou quatre exemplaires importants de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* ont été copiés à Acres et que la compilation elle-même pourrait avoir une origine orientale.

7. Sur les liens entre *Prose 5*, le ms. Royal et les intérêts des Anjou dans l'Orient latin, voir entre autres Zinelli 2012, pp. 166-8 et Gaunt 2016, surtout aux pp. 35-9.

8. Sur la politique méditerranéenne de Charles d'Anjou, voir au moins Léonard 1954, pp. 103-8 et Borghese 2008.

9. Sur la figure et le règne de Robert d'Anjou, voir Caggese 1922-1930, Léonard 1954, Barbero 1983, Kelly 2003.

10. Voir par exemple Barbero 1994. L'un de ces témoins serait le ms. Chantilly, Musée Condé, 726 que j'ai déjà mentionné (voir p. 31 note 89), qui contient une version particulière de la campagne sicilienne de Pyrrhus roi d'Épire rédigée vraisemblablement pour célébrer le couronnement de Charles d'Anjou en tant que roi d'Albanie. Voir en particulier Williams 2017.

11. La description de la «Grande Grèce» angevine proposée dans les premiers chapitres de *Prose 1* est d'ailleurs reprise intégralement par *Prose 5*. Quelques manuscrits du XV^e^ siècle proposent même une sorte d'actualisation politique, en ajoutant que de ces domaines «est maintenant roys Louys duc d'Anjou». Il doit s'agir de Louis II d'Anjou, mort en 1417 (c'est l'hypothèse d'Avril 1969, p. 313) ou, plus probablement de Louis III, décédé en 1434.

Assez récemment, l'historienne de l'art Costanza Cipollaro a repris l'examen de la section illustrative du ms. Royal dans son ensemble, en analysant surtout la présence d'éléments héraldiques.[12] Elle a tout particulièrement mis en évidence la présence massive des armes angevines non pas, comme c'était la norme, dans les parties liminaires du manuscrit, mais tout au long du cycle iconographique, sur les écus, les étendards, les bannières des chevaliers engagés dans la bataille. Cette tendance réaliste, qui contraste avec l'illustration habituelle des textes arthuriens, caractérisée de préférence par une héraldique de fantaisie, constitue d'après Cipollaro une innovation importante qui invite à rechercher les liens inévitables avec l'actualité qui ont poussé les familles les plus puissantes de la cour napolitaine à s'identifier aux protagonistes des batailles de l'histoire ancienne. On reconnaît tout d'abord les armes du roi Robert, dans leurs variantes principales: de la forme la plus simple (d'azur semé de lys d'or), en passant par la variante qui prévoit l'ajout d'un lambel de gueules, pour arriver à celle, certainement plus significative, d'argent à la croix potencée d'or, signe de la titularité du règne de Jérusalem. Parmi les autres, il faudra mentionner les armes de Jean de Gravina (ou de son fils Charles), frère de Robert, en sa qualité de duc de Durazzo et seigneur d'Albanie; on reconnaît également celles de Philippe de Tarente, autre frère du roi, prince d'Achaïe de 1307 à 1313, un titre qui est finalement parvenu, après maintes vicissitudes, à son fils Robert, de même que celui de roi d'Albanie (1333-1362).

Mis à part les membres les plus importants de la dynastie angevine, d'autres personnages liés à la cour napolitaine, surtout par des intérêts dans les terres d'Orient, sont aussi représentés dans les illustrations du ms. Royal. On rencontre souvent les armes de

12. Voir Cipollaro 2013 et Cipollaro 2016.

13. Le duché d'Athènes, dont le centre principal était la ville de Thèbes, a été contrôlé par les comtes de Brienne pendant une très courte période – de 1308 à 1311, lorsque Gautier V de Brienne fut vaincu sur le champ de bataille et tué par les Catalans –, pour passer ensuite à la maison d'Aragon-Barcelone du royaume de Sicile. Gautier VI, fils et successeur de Gautier V, continua à revendiquer ses droits sur le duché jusqu'à sa mort en 1356, en conservant le titre nominal de duc d'Athènes, même si son pouvoir effectif ne concernait que la seigneurie d'Argos et Nauplie, par concession des Anjou. Gautier VI épousa Béatrice (ou Marguerite selon certains auteurs), fille de Philippe de Tarente, et dut sa renommée au fait d'avoir été seigneur de Florence en 1342-1343 (il s'agit justement du «duc d'Athènes» dont parle Giovanni Villani dans sa chronique).

gueules à la croix d'or cantonnée de quatre besants d'or, chacun chargé d'une croix d'or, qui désigne la titularité de l'empire latin de Constantinople, associée à Catherine de Valois-Courtenay, épouse de Philippe de Tarente (décédé en 1332), qui était également régente de la principauté d'Achaïe au nom de son fils mineur Robert (jusqu'en 1346); on repère à plusieurs reprises les armes d'azur au lion d'or (avec ou sans les billettes d'or) de Gautier de Brienne, seigneur d'Argos et de Nauplie et duc titulaire d'Athènes;[13] mais on trouve surtout, avec une fréquence assez surprenante, l'emblème parti d'azur au lys d'or et d'hermine de la famille Orsini, comtes de Céphalonie et despotes d'Épire.[14]

Si nous avons dit que Cristoforo Orimina pourrait être le directeur artistique de la décoration du ms. Royal, sa main pouvant être reconnue tout au long du codex, il faut néanmoins souligner que de nombreux indices convergents de type iconographique, codicologique et textuel – comme nous le verrons – suggèrent un traitement différent de la deuxième partie du manuscrit, à partir de la fin de la section troyenne, et particulièrement évident dans la dernière section d'histoire romaine, qui est aussi indépendante du point de vue matériel, conformément à la structure modulaire des sections qui caractérise, comme nous l'avons vu, la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* et en particulier le ms. Royal. La main du copiste semble légèrement différente, et d'après Cipollaro, le style des enluminures change également, bien qu'imperceptiblement, ce qui laisse supposer la collaboration d'un deuxième dessinateur.[15] De plus, au f. 246r (le premier feuillet de la section

14. La famille Orsini gouvernait le comté palatin de Céphalonie et Zante depuis 1197. Les Orsini, vassaux des Anjou à partir de 1267, furent évincés par Jean de Gravina en 1325 et maintinrent uniquement un titre nominal jusqu'en 1357. Entre 1318 et 1337 (puis, pour une deuxième courte parenthèse, entre 1356 et 1359), ils furent également despotes d'Épire, une région disputée entre les Anjou eux-mêmes et l'Empire byzantin. De fait, le comté de Céphalonie et le duché d'Athènes dépendaient tous les deux du prince d'Achaïe, un titre que Jean de Gravina passa à son neveu Robert de Tarente en 1333, lequel fut assisté par sa mère Catherine de Valois-Courtenay en qualité de régente jusqu'en 1346.

15. Je signale à ce propos l'organisation des cahiers du ms. Royal qui favorise l'indépendance de quelques sections, en particulier *Prose 5* et la section X: i-ii^{8}, iii^{4}, iv^{6} = sections III et IV (ff. 1r-26r); v-xxiv^{8}, xxv^{7} = section V (*Prose 5*, ff. 27r-193v); xxvi-xxvii^{8}, xxviii^{6} = sections VI et VIII (ff. 194r-223v); xxix-xxxi^{8}, xxxii^{6} = section VII (ff. 223v-245v; la section commence dans la dernière colonne du dernier cahier de la section VIII); xxxiii-xlvi^{8}, xlvii^{6} = section X (ff. 246r-363r). Comme on peut le voir, le nombre réduit de

x) et au f. 251r, on trouve deux lettrines initiales décorées de motifs floraux d'un style nettement différent et plus archaïque, typique de la France du Nord.[16]

Si les enluminures permettent de dater assez précisément le manuscrit d'entre 1335 et 1340, elles fournissent également d'autres précieuses indications, utiles à la compréhension du projet de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Cipollaro souligne à juste titre que dans le ms. Royal, les armes angevines sont toujours attribuées aux guerriers grecs, notamment contre les Crétois dans la section thébaine et contre les Troyens dans *Prose 5*, tandis que dans les sections VII et X, elles sont attribuées aux Romains, y compris lorsqu'ils affrontent les Gaulois, ancêtres naturels des rois de France, dont les Anjou descendent.[17] Cette représentation contraste avec l'idée traditionnelle de *translatio imperii*, qui fait de Troie la ville idéale de la civilisation et de la chevalerie, à laquelle les plus importantes dynasties des souverains européens cherchent à se rattacher. Dans les textes de matière troyenne, un choix cul-

feuillets de certains cahiers permet d'entamer une nouvelle section au début du cahier suivant. On relève au moins deux changements de copiste dans le ms. Royal: le premier au f. 27, coïncide avec le début de la section troyenne, et le deuxième, au f. 245, avec le passage de la section VII à la section X c'est dans cette dernière partie qu'il serait possible d'identifier aussi un deuxième dessinateur. La disposition modulaire des sections dans le ms. Royal facilite évidemment les modifications structurelles du texte, comme l'extrapolation, le déplacement et le remplacement des sections, et renforce l'idée que la transition de la première à la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* se réalise selon les modalités d'un *work in progress* qui laisse des traces visibles dans le manuscrit Royal. L'indépendance de *Prose 5*, qui remplace la traduction de Darès dans la deuxième rédaction, ainsi que l'élimination des sections I e II qui laisse le texte du ms. Royal dépourvu d'un véritable appareil incipitaire, sont en ce sens particulièrement significatives. Voir Cipollaro 2013, pp. 10-1.

16. Les documents attestent la longue collaboration d'un certain Jean d'Ypres, copiste et libraire picard, avec Robert d'Anjou, et on compte au moins sept manuscrits attribuables à un atelier picard à Naples entre 1315 et 1330 voire plus tard, d'après Avril 1986 (voir aussi Avril 1984, pp. 73-4). Sur la présence à Naples de copistes et d'enlumineurs picards, on renverra également à la fiche d'Improta 2015, avec bibliographie. Il faut en tout cas signaler que dans la section X, on trouve au moins une lettrine initiale du même style «italien» que celles qu'on voit dans la première partie du manuscrit (f. 269v), ainsi qu'une enluminure que Perriccioli Saggese attribue à Orimina (f. 259r). Sur les documents relatifs aux dépenses pour la culture de la cour angevine de Naples, voir l'étude récente de Perriccioli Saggese 2018.

17. Cipollaro 2013, pp. 16-7.

turel de ce type se traduit normalement par un point de vue explicitement favorable aux Troyens, ce qu'on voit également, bien que d'une manière plus atténuée, dans le texte de *Prose 5*.[18] Donc, en contradiction apparente avec les données textuelles, l'iconographie du ms. Royal nous renvoie l'image d'une dynastie angevine qui se distancie de ses origines françaises pour s'enraciner dans ses terres italiennes, tout en soulignant en même temps son intérêt et sa volonté d'expansion vers les territoires latins d'Outremer. Cette actualisation de la question troyenne dans le contexte historique du XIV[e] siècle est confirmée par le recours fréquent, dans la représentation des ennemis des Grecs-Anjou, à l'image de l'aigle bicéphale dans les versions de gueules à l'aigle d'or et d'or à l'aigle de sable, emblème des empereurs Paléologues, «usurpateurs» des territoires de l'Orient latin que les Anjou visaient à reconquérir.[19]

Un indice ultérieur allant dans la même direction nous vient de l'illustration à pleine page du f. 26v qui introduit la section troyenne. Cette image nous présente une vue aérienne de la ville de Troie entourée de trois autres villes côtières.[20] D'emblée, le remarquable réalisme de la représentation frappe. Une comparaison entre cette image et une carte moderne de la région permet en effet de constater que les profils côtiers sont reproduits très fidèlement. Mais d'autres éléments poussent vers une interprétation symbolique de l'enluminure. Ainsi, la ville de Troie est située d'une manière peu naturelle juste devant Constantinople, dans la

18. Voir par exemple la considération très différente accordée aux figures d'Hector et d'Achille, ou encore l'importance attribuée à la première destruction de Troie et à l'enlèvement d'Hésione, sœur de Priam, par Télamon, qui anticipe l'autre enlèvement, plus célèbre – celui d'Hélène par Paris –, en le remplaçant dans sa fonction d'ἀρχή κακόν, c'est-à-dire de cause première de la tragédie de Troie. De cette manière, la faute de la destruction de la ville retombe entièrement sur les Grecs. D'après Tanniou 2009, pp. 477-99, le texte de *Prose 1* manifeste déjà une tentative de réhabilitation et de mise en valeur des Grecs, présentés comme des Occidentaux liés par exemple à quelques terres italiennes, alors que les Troyens sont orientalisés (le texte en fait des descendants de Sem plutôt que de Japhet); il s'agit d'une tendance qu'on remarque aussi dans *Prose 5*, bien qu'avec quelques corrections (par exemple le retour à Japhet).

19. Cipollaro 2013, p. 16; pour la version de gueules à l'aigle d'or, voir par exemple aux ff. 67r, 69v, 83r, 88r, 98v, 106v, 107r, 117v 120r, 127v, 131r, 140v, 150v, 169r, 240v; pour celle d'or à l'aigle de sable, voir par exemple aux ff. 60r, 67r, 168v, 179r, 212v, 227r, 237r.

20. L'image a une orientation verticale est-ouest, selon la norme des cartes médiévales.

position qui correspond à celle de Scutari, sur la côte asiatique du Bosphore.[21] On pourrait peut-être expliquer la dimension réaliste de l'image par la passion notoire de Robert d'Anjou pour la cartographie, qu'il partageait avec l'un de ses conseillers personnels, le franciscain Paolino Veneto, auquel certains savants attribuent un voyage en Orient entre 1316 et 1320.[22] En tout cas, une telle connaissance des côtes byzantines n'est possible qu'après la quatrième croisade, et c'est précisément grâce aux chroniques de l'expédition à Constantinople qu'on peut trouver une possible explication à la dimension symbolique de cette représentation.[23]

21. L'enluminure renverse également les positions de Constantinople et de Galata, mais dans ce cas il s'agit d'une erreur accidentelle, attribuable probablement à celui qui a transcrit les noms des villes avant ou après la réalisation de l'image: la représentation des murs de Constantinople rappelle en effet d'autres images du XV[e] siècle (Cipollaro 2013, pp. 11-2), et de l'autre côté la tour du phare identifie clairement Galata.

22. Voir Cipollaro 2013, p. 12 et note 34. Il faudrait approfondir les liens éventuels du ms. Royal avec les manuscrits attribuables à l'initiative de Paolino Veneto du temps de son séjour à Naples, qui se distinguent par la présence de représentations géographiques scrupuleuses et détaillées, et surtout par une nouvelle direction stylistique partagée par d'autres manuscrits angevins contemporains, par exemple la fameuse Bible de Malines décorée par Cristoforo Orimina (Leuven, Maurits Sabbebibliotheek, 1). Sur les manuscrits de Paolino Veneto, voir Degenhart-Schmitt 1973 et Heullant-Donat 1993.

23. À ce propos, il faut nécessairement mentionner le problème de la quatrième ville représentée du côté gauche de l'image à pleine page du ms. Royal. Elle a été identifiée avec Rome à partir d'Avril 1969, p. 306, une interprétation acceptée quasi unanimement, sans être jamais mise en discussion. En réalité, s'il est vrai que la présence de cette ville ne respecte pas le réalisme de la description des côtes du Bosphore (donc qu'il pourrait s'agir d'un lieu introduit pour sa valeur symbolique), il est aussi vrai – en dépit du fait que la rubrique correspondante soit pratiquement illisible à cause d'un rognage du parchemin et de la décoloration de l'encre – qu'il est extrêmement improbable qu'on puisse y lire le nom de Rome, d'autant plus que cette ville n'est jamais mentionné dans le texte de *Prose 5*. Une observation attentive à l'aide de la lampe de Wood, quoiqu'insuffisante pour restituer avec certitude la leçon originale, permet de lire avec un taux de certitude décent *[la] cité [d]e Cu[…]e*, et la présence du *C* initial est indubitable (ce qui nous contraint à écarter la proposition d'identification avec Rhodes avancée par Cipollaro 2016, pp. 62-7). Il s'agit à mon avis de la forme *Cumaine* (ou *Cumanie*, ou quelque autre variante graphique, probablement écrite avec abréviation) qui, dans *Prose 5* (d'après *Prose 1*), indique une des frontières de la *Romanie* (la Grèce) et désigne les territoires des principautés danubiennes et les côtes de la mer Noire, appelés justement Coumanie dans les textes du Moyen Âge occidental. Habitée par le peuple turcophone semi-nomade des Coumans, la Coumanie faisait partie de la Horde d'or mongole à l'époque

Florence Tanniou a mis en évidence que la description de Troie contenue dans la partie initiale de *Prose 1* correspond en réalité à celle de Constantinople, à partir de sa conformation péninsulaire qui ne s'adapte pas à la réalité de la ville d'Asie Mineure.[24] À hauteur de ce passage, la source de *Prose 5* est *Prose 3* (§ 28), qui présente une description similaire, à laquelle *Prose 5* apporte quelques ajouts significatifs (en italiques dans le texte):

> La grandeur de la cité, nous dit la droite ystoire que elle estoit *triangle* ausi comme un escu. Et de l'une part est la mer, et li dui autre canton estoient envers la terre; et de l'un canton jusques a l'autre avoit ·III· journees. Et encore i pert que ce soit verité, car une galie ne puet nagier la longuer des murs qui sont devers la mer de soloil levant jusques a soloil couchant es plus lons jours d'esté. *Et poés savoir par ceuls qui vont en la noble cité de Costentinoble, car il les couvient par la passer* (*Prose 5*, § 63)

Ces deux ajouts sur la forme triangulaire et sur la ressemblance avec Constantinople ont probablement pour but d'adapter la description de Troie à l'image du f. 26v.[25] Ils ne sont pas les seuls:

de la composition de *Prose 1* (voir *Prose 1* § 3, 25). Il s'agirait donc d'un autre élément contribuant à l'orientalisation des Troyens.

24. Pour les nombreux indices en faveur d'une telle identification, voir Tanniou 2008, pp. 216-7; Tanniou 2009, pp. 477-519 et Tanniou 2014.

25. La forme triangulaire, qui caractérise la ville de Troie dans l'enluminure du ms. Royal, est souvent associée à Constantinople. Aux textes signalés par Florence Tanniou, on peut ajouter par exemple *La Bouquechardiere* de Jean de Courcy (Godefroy VIII, 67b); cependant, le passage le plus significatif, qui confirme d'ailleurs le rapprochement entre Constantinople et Troie, se trouve dans le *Livre des merveilles du monde* de Jean de Mandeville: «Constantinople est moult bele cité et moult noble et bien muree et est la cité triangulere, et la il y ad une brace de mer que homme appelle Hellespont et autres l'appellent la Bouche de Constantinople et autres le Bracz Seint George. Et ceste bracz clost les deux parties de la cité. Et plus haut vers le chief de ceste bracz de mer devers la Grant Mer soleit estre la cité de Troies sur la rive del eawe en moult beau lieu et plain, mes la cité y piert poi pur ceo qu'il y ad si grant temps qe elle fust destrue» (Deluz 2000, pp. 107-8). Cet ouvrage, composé vers 1356-1357, dépend du *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* de Guillaume de Boldensele (1336), dans lequel on lit une description très proche de celle de *Prose 1* que nous avons mentionnée: «figuram habet trianguli, cujus duo latera versus mare sunt, tertium versus terram» (Deluz 2018, p. 69; voir aussi la traduction française réalisée en 1351 par Jean le Long, à la p. 147 de la même édition: «en fourme de escu triangle»). Le substantif *canton*, qui dans *Prose 5* remplace *coing* de *Prose 3*, est une forme relativement tardive, attestée à partir du milieu du XIII^{e} siècle, et assez rare (voir *DEAFpré* s.v. *canton*). Il devrait s'agir d'un occitanisme (ou éventuelle-

d'autres ajouts semblent aller dans la même direction, puisque le compilateur jongle avec les ambigüités des indications géographiques pour insister sur une substantielle identification de Troie avec Constantinople.[26] Tous ces éléments font ressortir assez clairement l'intention du compilateur du ms. Royal de faire de Constantinople la nouvelle Troie, grâce à l'effet combiné des images et des ajouts textuels; cela lui permet d'exploiter le mythe de la guerre de l'Antiquité en soulignant les analogies avec la campagne d'expansion des Anjou dans l'Orient latin contre les souverains byzantins.

De ce point de vue, il est intéressant de considérer un autre passage dans lequel *Prose 5* modifie le texte de sa source, ici *Prose 1*. La première version en prose du *Roman de Troie*, composée dans la Morée franque, s'inscrivait déjà dans une relecture angevine de l'Orient latin, là où son texte expliquait «how Greeks may really be Romans».[27] *Prose 5* modifie le texte de sa source et ajoute un nouvel élément, à savoir l'équivalence entre Francs, Grecs et Romains:[28]

> Et encore se vos demandés en gregiois quelz hons est grec il vos respondra «Romeos», qui vaut autant comme «Franc». Et se aucun Gregiois vuille son serf franchir, si dit: «soiés franc, non seulement comme li hons franchist son serf, mes soiés ausi frans comme Romain» (*Prose 5*, § 5.3-4)

Dans la version de *Prose 5*, le texte suggère qu'il y a deux types de Grecs, les latins et les orientaux, en évoquant implicitement la question épineuse du schisme d'Orient et du conflit avec l'empe-

ment d'un italianisme) attesté à plusieurs reprises dans le français méditerranéen, probablement à cause de son origine grecque. Voir par exemple Jean d'Ibelin, *Le Livre des Assises*, p. 238, l. 8; Philippe de Novare, *Mémoires* (Melani 1994), §§ 44.31 et 68.7. Le sens premier de ce mot est 'coin, angle', mais il peut également assumer la signification de 'côté' et de 'région, quartier'. L'ambiguïté entre les significations de 'coin' et de 'côté' pourrait être à l'origine de la divergence entre les versions de *Prose 1* («les deus parties en mer et l'une devers terre») et de *Prose 3 – Prose 5* («et de l'une part est la mer, et li dui autre canton estoient envers la terre»).

26. Voir Barbieri 2020, pp. 52-7.

27. Gaunt 2016, p. 35. Voir *Prose 1*, § 3, 16-20: «Et por ce fu li pais apelé Romanie, et changa le non de Grèce. Car encore, se vos demandés a un Grezois en son lenguage quez honz il est, il respondera que il est Romain, quar ce li samble une manière de franchise».

28. Voir sur ce point Gaunt 2016, pp. 35-6.

reur byzantin: pour être un vrai Grec, il ne suffit pas d'être Romain, il faut être Franc. Il faut à mon avis interpréter dans le même sens l'omission de la phrase selon laquelle les habitants du royaume de Naples étaient anciennement des Grecs (*Prose 1*, § 4, 12: «por quoi il apert et voirs est sans faille qu'ils furent ancïenement tous grizois», à comparer avec *Prose 5*, § 4.2). La référence historique est ainsi subtilement renversée: on ne parle plus d'une expansion italienne de la civilisation grecque, mais d'une légitime expansion en Grèce du royaume de Naples, qui rétablit ainsi les anciennes frontières de la Grande-Grèce.

D'autres petits ajouts textuels contribuent à inscrire les héros grecs et leurs descendants dans la géographie angevine, parfois en reprenant simplement ce que l'auteur de *Prose 1* avait déjà écrit, parfois en ajoutant de nouveaux détails. Pélée, que *Prose 1* disait déjà originaire de «Naple […] en la terre de Labour» (§ 5, 4-5), c'est-à-dire de la ville italienne de Naples, est reconduit de manière plus réaliste par l'auteur de *Prose 5* à «Naples du Principat» (*Prose 5* § 6.1), c'est-à-dire Nauplie dans la principauté d'Achaïe ou Naples de Romanie; or, cette nouvelle correction permet encore une fois à l'auteur de créer un autre lien entre les terres angevines d'Italie et d'Orient. En effet, Nauplie est une ville de l'Achaïe franque (assez proche de Corinthe), mais le compilateur précise qu'elle était anciennement appelée *Partonopé*, en établissant ainsi un lien avec la capitale du royaume angevin d'Italie,[29] et même l'expression «du principat» pourrait se référer à l'ancien *giustizierato* de Principat, un district administratif du royaume de Sicile.[30] Pour rester dans la même région, la ville d'Argos fait aussi l'objet d'ajouts et de précisions dans le texte de *Prose 5*, comme on peut le voir dans ce passage qui ne se trouve dans aucune source:

> En celui temps meismes vivoit Dyonisius Bachus, qui fonda la cité de *Argues* et ensengna as Gregiois planter la vigne. Or vos ai dit briefment le fondement de la cité de *Argues* et d'*Athenes*, si vos dirons ci endroit des

29. Tanniou 2008, pp. 220-1 et Tanniou 2009, pp. 82-3. La leçon *Partonopé* dérive de l'évolution progressive, probablement (au moins partiellement) volontaire, de la leçon originale *Penelope* (*Roman de Troie*, v. 724), qui renvoie au Péloponnèse dont parle le texte latin de Darès.

30. Une référence à *Naples de Principat* qui désigne sans doute la ville italienne se trouve par exemple dans la *Cronaca del Templare di Tiro*, § 389: «party de Touscane et s'en vint a Naples de Principat, ou le roy Charle estoit».

rois et des barons qui s'assemblerent au *port d'Athenes* et quantes nés il i amenerent (*Prose 5* § 117.3-4)

D'autres ajouts du même type se trouvent par exemple au f. 30r (*Prose 5* § 9.3): «un meistre qui out a nom Argus *pour la cité d'Arges*» et au f. 178v (*Prose 5* § 425.2): «tant fist et tant dist Oiax li fel que Egyal pourchasça tant que *cil d'Arges* li promistrent que jamais ne sera Diomedés recuillis».[31] À ce propos, n'oublions pas que le seigneur de Nauplie et d'Argos est ce même Gautier de Brienne, duc titulaire d'Athènes, dont les armes apparaissent à plusieurs reprises dans les enluminures du ms. Royal.[32]

Après la fin de la guerre de Troie, Diomède, lui aussi seigneur d'Argos, trouve refuge à Salerne (*Prose 5* § 429.3: «Et Dyomedés s'en fui a Salerne»); dans la liste initiale des guerriers Grecs, Achille, qui avait déjà été présenté dans *Prose 1* en tant que seigneur *de Sezilles* (§ 75, 17), est suivi de Patrocle, dont le compilateur dit qu'il est originaire de Thessalie,[33] en prenant le temps de raconter le lien de cette région avec le Despotat d'Épire, dans lequel les Anjou avaient des intérêts depuis 1267 (*Prose 5* § 118.12-13: «Achillés et Patroclus de Tesaille, qui lors estoit grant province, mes une partie

31. Des interventions analogues se trouvent également aux ff. 46r (*Prose 5* § 85.2), 51rv (*Prose 5* § 101.1 et 3), 55v (*Prose 5* § 110.1).

32. Comme le signale Cipollaro 2013, pp. 13 et 26, la présence des armes du duc d'Athènes dans le ms. Royal est presque toujours associée à des personnages et à des épisodes qui concernent les domaines dont il est titulaire. Les images des ff. 20v et 21r, par exemple, se réfèrent à la bataille de Thésée (anachroniquement qualifié de «duc d'Athènes») et Adraste, roi d'Argos contre Créon, roi de Thèbes; l'alliance entre Thésée et Adraste, dont parle la tragédie *Les Suppliantes* d'Euripide, unit précisément les domaines d'Argos et du duché d'Athènes sur lesquels se concentraient les intérêts de Gautier de Brienne; au f. 35r, on parle de la première destruction de Troie, guidée par Hercule/Héraclès, qui est lui aussi un héros de la lignée argolide, étant originaire de Mycènes, une ville située entre Argos et Corinthe; au f. 83rv, on parle de Diomède, né à Argos et ensuite roi de la ville; dans la partie centrale de la section troyenne, les armes des Brienne sont souvent associées au personnage de Ménesthée, un autre «duc d'Athènes» (voir par exemple les ff. 88v et 118r); enfin, au f. 179r, l'image représente probablement la mort du roi d'Argos, frère d'Égialée, femme de Diomède, d'après la légende racontée dans *Prose 5*. La datation proposée pour la compilation du ms. Royal laisse penser que les armes des Brienne désignent plus probablement Gautier VI que son père Gautier V.

33. La Sicile, on le sait, ne faisait plus partie des domaines italiens des Anjou depuis les Vêpres de 1282.

estoit appellee de cele province Mermidoine, qui maintenant est appellee De‹s›poté»). Les ajouts les plus intéressants et nombreux concernent l'île de Céphalonie, gouvernée par la famille Orsini: les guerriers d'Ulysse ne viennent pas seulement d'Achaïe, comme c'était le cas dans les sources, mais également de l'*ille de Ciphalonie* (*Prose 5* § 118.9); à la description de la «Grande Grèce» angevine du début de *Prose 1*, dont nous avons déjà parlé, le compilateur ajoute la phrase «Si est encore l'isle de Chephalonie, de quo Ulixés fu sires et roys» (*Prose 5* § 3.5) immédiatement après la mention de la Morée et de Corinthe, où *Prose 1* a vraisemblablement été écrite. Enfin, après le retour dans leur patrie des héros grecs, Ulysse, préoccupé par un rêve qui lui annonçait qu'il serait tué par son propre fils, emmène Télémaque à Céphalonie (*Roman de Troie*, v. 29911-29912); le compilateur de *Prose 5* ajoute d'autres détails concernant la ville de Krani (en italiques dans le texte) qui semblent trahir une connaissance directe des lieux:

> si prist Telemacus son fils et le fist mener en l'ille de Ciphalonnie sus la mer, *en une forte cité qui s'appelloit Cranie, qui lors estoit la meillor cité et la plus noble de celle ylle* (*Prose 5* § 457.1)

Céphalonie, l'Épire, la Thessalie, Argos, Nauplie, le duché d'Athènes: autant de régions dont les seigneurs, à l'époque de la composition de *Prose 5*, dépendent plus ou moins directement du prince d'Achaïe, c'est-à-dire de Philippe de Tarente ou, après la mort de celui-ci, de sa femme Catherine de Valois-Courtenay, qui exerce la régence au nom de son fils Robert. Le compilateur de *Prose 5* poursuit donc l'œuvre commencée par sa source *Prose 1*, en ajoutant de nouveaux détails sur les lieux liés à la volonté d'expansion des Anjou en Orient.[34] Ce procédé correspondait probable-

34. À la lumière de ces éléments textuels propres à *Prose 5*, il faudra questionner l'affirmation de Rochebouet 2022, p. 92: «Les liens de *R* avec la dynastie angevine et avec ses ambitions envers la Morée se traduisent en effet avant tout par les armoiries figurant dans les images, et sont ainsi le fait de l'objet manuscrit. Le texte, lui, ne peut que très indirectement être mis en relation avec ce contexte singulier de même qu'il peut se lire dans d'autres environnements». Bien sûr, l'interprétation «angevine» de la guerre de Troie passe surtout par les images du ms. Royal, mais il ne faut pas sous-estimer l'importance des interventions textuelles qui vont dans la même direction en caractérisant la dimension angevine du texte de *Prose 5* et se révéleront d'une grande importance au moment d'étudier la tradition manuscrite de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*.

ment à l'objectif pour lequel le texte avait été réalisé. Il faut également remarquer que ces ajouts topographiques et géographiques sont concentrés dans la seule section troyenne et qu'au moins l'un d'entre eux – la partie qui concerne *Patroclus de Tesaille* – a été écrit sur rature, comme s'il avait été décidé au moment même de la compilation du ms. Royal.[35]

En effet, les ratures et les corrections abondent dans le ms. Royal, de même que les fautes de transcription et les coquilles: répétitions de syllabes ou de mots entiers, sauts par homéoarcte ou homéotéleute, omissions de lettres, surtout dans la partie finale des mots, absence de marques d'abréviation; autant d'indices qui témoignent d'une copie réalisée de manière hâtive et parfois négligente. On remarque également, non sans surprise, la présence à la fois d'une certaine passivité par rapport au modèle et d'une tendance à l'intervention et au remaniement.[36] Compte-tenu du fait que les choix iconographiques semblent contredire en partie le contenu du texte, dans lequel la vision philo-troyenne de Benoît de Sainte-Maure est partiellement conservée, comme nous l'avons dit, il est difficile d'éviter de penser que dans le projet du ms. Royal, les images comptent davantage que le texte, ou en tout cas que le texte a une dimension littéraire plus variée, tandis que l'illustration se concentre surtout sur l'aspect politique.

Tous les remaniements ne peuvent par ailleurs pas être attribués à la négligence du copiste: certaines interventions semblent volontaires et intentionnelles. Ainsi, il est intéressant de remarquer que quelques corrections sur rature coïncident avec des leçons particulières de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* qui divergent de celles des sources et que certains ajouts textuels effectués après l'acte de copie laissent une trace visible sur la page. On a déjà parlé, à ce propos, de l'ajout relatif à Patrocle au f. 58v (*Prose 5* § 118.12-13); de même, l'insertion à propos de Diomède qui se réfugie à Salerne au f. 179v (*Prose 5* § 429.3) a été effectuée après

35. Ms. Royal, f. 58v: la partie écrite sur rature correspond aux mots *(et) patroclus de tesa*. La rature et l'insertion successive effacent probablement la référence à la Sicile qui se trouvait dans *Prose 1* et qui ne correspond plus à l'actualité des possessions angevines au moment de la compilation de *Prose 5*.

36. La tendance à un taux plus élevé de conservatisme textuel dans les sections d'histoire romaine est partagée par les témoins de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*; voir Morcos-Ventura 2019, p. 223.

que le copiste a transcrit le paragraphe suivant, comme le montre le fait que la dernière partie de la phrase dépasse abondamment de la limite du cadre de justification et déborde dans la marge droite. On pourrait d'ailleurs ajouter d'autres exemples, surtout en ce qui concerne le texte de *Prose 5*. Ainsi, au f. 46v (*Prose 5* § 87.3), la leçon *baron* est écrite sur rature et constitue une innovation par rapport à la leçon *roi* de la source *Prose 3*; au f. 49r (*Prose 5* § 92.10), la leçon *belle* sur rature ne se trouve pas dans *Prose 3*; au f. 56v (*Prose 5* § 114.19), la leçon *Thalamon* sur rature remplace *Aiaus* de *Prose 3*; au f. 79r (*Prose 5* § 177.1), la leçon sur rature *l'estour cel* déborde dans la marge droite et diffère de la leçon de *Prose 1*; au f. 102v (*Prose 5* § 222.2), à *ormais* écrit sur rature correspond dans *Prose 1* la leçon *tousjours mais*; au f. 150v (*Prose 5* § 345.4), le copiste ajoute une leçon *duel fesant* sur rature absente de *Prose 3*, mais qui reprend *RTroie* 22832-22833; au f. 160v (*Prose 5* § 369.1), le copiste écrit sur rature *nostre ennemi* à la place de *ceulx* de *Prose 3*; au f. 165r (*Prose 5* § 385.5), *Prose 5* insère sur rature la leçon *et en parlerai a ceuls* à la place de *et se je le treuve avecquez ceulx* de *Prose 3*; au f. 168r (*Prose 5* § 394.1), on a *Tenedun* à la place de *Sigeuin* de *Prose 3*; au f. 175r (*Prose 5* § 412.5), *wimihertez* remplace *plistendas* de *Prose 3*;[37] au f. 179r (*Prose 5* § 426.1), le copiste ajoute sur rature *ne si puissans*, absent de *Prose 3*, corrige ensuite, toujours sur rature, *dont ce fu* là où *Prose 3* a *dont il fu* et, enfin, modifie en *esté qui plus* la leçon de *Prose 3* qui a *esté de son afaire*; toujours au f. 179r (*Prose 5* § 427.1), la leçon *tot son regne* remplace *tot l'empire* de *Prose 3*; au f. 192v (*Prose 5* § 466.3), la leçon *fete ne* écrite sur rature est un ajout à *Prose 3*, et il en va de même pour *ordenerent* (*Prose 5* § 467.2), ainsi que pour *venir* et *en champ* au f. 193r (*Prose 5* § 468.2 et 3); toujours au f. 193r, le copiste écrit deux fois sur rature *Jorgie* là où *Prose 3* a les graphies *Joerie* et *Jorie*. Dans un cas, la correction n'est pas sur rature mais elle est également significative: au § 235.3, après le mot *resortissoit*, on lit dans le ms. Royal le mot *lasse* barré par le copiste ou par un réviseur. Il pourrait s'agir d'une référence au verbe *laisse* qu'on trouve dans *RTroie* 14832. Ce mot, dépourvu de sens dans la phrase de *Prose 5* telle qu'elle a été rédigée par le compilateur, pourrait être un indice du fait que le compilateur écrit ses phrases en ayant toujours sous les yeux plusieurs

37. Je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme de *Prose 5*, tandis que la leçon de *Prose 3* correspond à celle du *Roman de Troie*, v. 27294: «plistenidas les ont nomez».

sources.[38] En définitive, le comportement du copiste – en tout cas à en juger par ces petites interventions – nous donne l'impression que le texte de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* ait été établi «en prise directe», précisément lors de la compilation du ms. Royal.[39] En ce sens, une de ces corrections me semble particulièrement significative, au point de mériter une description plus détaillée:

Prose 1 § 76, 3-5: Ensi come vos poés oïr et entendre fu la some des rois et des princes trente et sis. Des nes furent mil et dous cens et dis.

Ms. Royal 20.D.I, f. 59r = *Prose 5* § 119.1-2: Ensint com vous poés entendre fu la some des rois et des princes [·LXIII·] ~~furent~~, *sauve ceuls qui alerent par terre jusques a Bouche d'Ave, qui est au front de la cité de Troie, qui n'avoient pas navie en mer, qui moult troverent grans contraires avec les amis du roi Priant*. Et des nes que li baron amenerent fu la some ·M·VI^{C}· et ·LXXIX·.

Le compilateur est manifestement en train de suivre *Prose 1*, dont il recopie la première phrase à l'identique. Le nombre *·LXIII·*, écrit sur rature, est suivi d'une barre rouge horizontale, sur laquelle le copiste a écrit *fure(n)t*, effacé par la suite d'une deuxième rature. Le paragraphe précédent, qui offre la liste des princes grecs et de leurs navires, dépend aussi de *Prose 1* § 75, mais puisque la liste de *Prose 1* est incomplète, le compilateur de *Prose 5* l'insère à partir de *RTroie* 5583-5697. *Prose 1*, en effet, a un nombre différent (*trente et sis*), ce qui explique la première correction: le compilateur, s'étant aperçu qu'après toutes les modifications introduites, le nombre de personnages différait, a voulu refaire le calcul d'après son texte, qui compte en effet soixante-trois noms. La phrase suivante (en italiques) est un ajout de *Prose 5* qui contribue à l'identification de Troie avec Constantinople.[40] Le mot *fure(n)t* effacé après le nombre *·LXIII·* correspond au texte de la source (*Prose 1* § 76, 4, après le nombre de personnes, continue en effet avec le texte *des nes furent mil et dous cens et dis*; le nombre de navires est

38. Il y a des analogies avec le comportement du compilateur du recueil de textes historiques conservé dans le ms. Paris, BnF, fr. 688, réalisé à la cour angevine de Naples vers le milieu du XIV^{e} siècle (voir Kujawiński 2010, pp. 126-8).

39. Cette impression est d'autant plus significative qu'en l'état actuel, il ne semble pas possible de remonter au-delà du ms. Royal pour le texte de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, comme nous l'avons dit.

40. Voir Barbieri 2020, pp. 56-7.

aussi modifié dans *Prose 5* pour la même raison), et cette correction particulièrement visible renforce l'impression que le compilateur du ms. Royal écrit son texte directement à partir des sources ou d'un brouillon, ou du moins qu'il révise le texte de son modèle. Les autres témoins de *Prose 5*, par contre, accueillent la leçon du ms. Royal sans aucune trace de correction.

Toujours dans le ms. Royal, on remarque des insertions et des corrections dont on parlera plus loin, écrites dans une graphie de petit module et cursive par des mains médiévales différentes et plus tardives que celles des copistes. Mais au-delà de ces petites interventions, c'est la structure même du manuscrit qui témoigne d'une déviation importante par rapport au projet initial de l'*Histoire ancienne*. L'impossibilité de remonter au-delà du ms. Royal pour le texte de cette rédaction particulière a conduit la critique à émettre l'hypothèse selon laquelle le texte de la deuxième rédaction lui-même aurait été composé à Naples dans le même contexte curial, et le ms. Royal serait une copie très proche de l'original de cette version, sinon la première copie «officielle».[41] En dépit du fait que la plupart des sources de la deuxième rédaction soient connues et remontent en principe au XIII^e^ siècle, la combinaison particulière qui constitue cette rédaction est présente pour la première fois dans le ms. Royal. Rappelons que la version du ms. Royal ne prévoit pas les sections I, II, IX et XI, et que la section troyenne est constituée d'un texte complètement différent. Il s'agit d'une innovation importante, puisque, comme nous l'avons dit, les témoins de la première rédaction qui ne commencent pas avec la section I sont rares et seuls deux commencent avec la section III, comme c'est le cas du ms. Royal. L'un de ces deux témoins est le ms. Paris, BnF, fr. 1386.

Le ms. Paris, BnF, fr. 1386, dont nous avons déjà parlé, est le seul témoin ancien de la première rédaction qui commence par la section III et finit avec la section X.[42] Si, d'après quelques sondages,

41. Voir Avril 1969, p. 305; Jung 1996, pp. 505-6 et 509; Barbieri 2005a, p. 12; Barbieri 2014a, pp. 51-2. Nous verrons plus loin les éléments qui permettraient d'identifier en le ms. Royal le point de départ de toute la tradition.

42. En réalité, le ms. Paris, BnF, fr. 1386 est incomplet et s'interrompt à la fin d'un cahier juste avant le milieu de la section X, mais il est probable qu'il n'ait jamais eu la section XI, puisqu'aucun des témoins de l'atelier pisano-génois ne la conserve. L'autre témoin de l'*HA1* qui commence sur la section III, comme nous l'avons dit, remonte au XV^e^ siècle et appartient à la même famille que le ms. BnF fr. 1386.

il n'y a pas d'affinité textuelle particulière entre ce témoin et le ms. Royal, le choix de commencer par la section thébaine n'est pas le seul élément qui nous permette de rapprocher les deux témoins: d'autres éléments structurels et iconographiques peuvent être invoqués. Les deux manuscrits tendent à placer de préférence les illustrations dans la bande inférieure des feuillets; tous deux ont quatre enluminures à pleine page qui encadrent symétriquement la section troyenne; surtout, tous deux ont la même séquence de deux enluminures à pleine page sur deux feuillets contigus.[43] Bien que le style et la qualité des enluminures ne soient pas comparables (l'illustration du ms. BnF fr. 1386 est réalisée dans un style approximatif et peu soigné, bien différent de la très haute qualité qui caractérise le ms. Royal), les sujets des images et leur disposition sont identiques. Si nous comparons, par exemple, les enluminures qui remplissent les ff. 66v et 67r du ms. Royal aux images correspondantes des ff. 29v et 30r du ms. BnF fr. 1386, les parallélismes sautent aux yeux: les navires sont disposés, dans la même position, sur trois rangs dans la première image; dans la seconde, les représentations de la ville de Troie sont du même type, avec les chevaliers qui combattent aux pieds des murs.[44] Les analogies entre les deux enluminures dans la partie finale de la section troyenne sont moins évidentes, mais on peut notamment remarquer la disposition sur plusieurs rangs des chevaliers engagés dans la bataille et les scènes du massacre des Troyens à l'intérieur de la ville. Les symétries peuvent également s'étendre aux feuillets initiaux des deux manuscrits: même type et même module (onze lignes) des initiales décorées; même scène représentée dans la bande inférieure, avec Œdipe enfant pendu à un arbre par les pieds; mais surtout, la même, étonnante, absence de toute rubrique introductive.[45]

43. Les enluminures en question se trouvent aux ff. 29v, 30r, 40v, 41r du ms. Paris, BnF, fr. 1386.

44. Déjà Jung 1996, p. 535 note 1, avait signalé que la présence de deux enluminures à pleine page représentant le débarquement des Grecs et la ville de Troie, disposées sur deux feuillets contigus, constitue une caractéristique particulière que le ms. Royal partage avec trois témoins de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui sont parmi les manuscrits originaires de Gênes (Carpentras, Bibliothèque Inguimbertine, 1260; Paris, BnF, fr. 1386 et Paris, BnF, fr. 9685). Voir aussi Perriccioli Saggese 1979, p. 33.

45. Dans les deux cas, il s'agit de la seule exception à la norme, puisque toutes les autres sections sont introduites par une rubrique spécifique. Une autre particularité du ms. Paris, BnF, fr. 1386 concerne le début de la section VI, qui est anticipé de manière à inclure le récit des *Nostoï* des Grecs (f. 42r:

Le ms. BnF fr. 1386, considéré pendant longtemps d'origine napolitaine, a finalement été attribué à l'atelier pisano-génois dont nous avons parlé.[46] On sait toutefois que le manuscrit parisien a effectivement été conservé à Naples, grâce à la présence de deux feuillets de garde en écriture bénéventine et d'une note de possession de la Bibliothèque aragonaise du XV^e^ siècle,[47] bien qu'il soit impossible de connaître la date de l'arrivée de ce manuscrit dans la cité parthénopéenne.[48] La localisation napolitaine initiale du groupe de manuscrits maintenant attribués à un atelier génois permettait de justifier de façon satisfaisante l'anomalie d'un objet aussi particulier que le ms. Royal, différent des autres manuscrits réalisés à Naples du temps de Robert d'Anjou; par contre, la nouvelle localisation génoise, qui concerne désormais aussi le ms. BnF fr. 1386, laisse le ms. Royal isolé dans son unicité. Plutôt que de remettre en discussion une reconstruction aussi bien fondée que celle de l'atelier pisano-génois, il sera utile de rappeler que la présence à Naples du ms. BnF fr. 1386 ne peut pas être contestée. À la lumière de cette considération, la nouvelle localisation génoise fait naître d'autres questions sur les motifs ayant poussé la cour napolitaine à acheter un manuscrit de production «sérielle» et de basse qualité artistique, alors qu'elle devait vraisemblablement disposer d'autres témoins de l'*Histoire ancienne*, à partir du modèle qu'il faut nécessairement supposer pour le texte du ms. Royal.

Il convient enfin de signaler un autre point de contact entre les deux témoins, qui pourrait se révéler très utile pour la définition de la nature du projet du ms. Royal. S'il a été relevé, à juste titre, que l'omission des premières sections de l'*Histoire ancienne* dans le ms. BnF fr. 1386 semble accidentelle,[49] il se trouve toutefois que le même discours vaut également pour le ms. Royal. Au-delà de

«*Que li Grezois devindrent apres la grant strucion de Troie*»; la véritable histoire d'Énée commence au f. 43r: «*Coment qe Eneas ce parti de Troie et vint en Italie*»).

46. Sur la nouvelle localisation génoise du ms. BnF fr. 1386, voir Fabbri 2012 et Zinelli 2015. Pour une première ébauche d'analyse linguistique du ms. BnF fr. 1386, qui présente un mélange d'éléments picards, occitans et italiens, voir Zinelli 2012.

47. La Bibliothèque aragonaise, fondée dans les premières années du règne d'Alphonse d'Aragon à Naples (1442), comprenait aussi les rares volumes préservés de la précédente bibliothèque angevine, dispersée en 1421.

48. On sait par contre que le ms. Paris, BnF, fr. 1386 fut parmi les manuscrits emmenés à Paris par Charles VIII en 1495, suite à l'occupation de Naples.

49. Voir p. 32.

l'absence inexplicable d'une rubrique initiale dans les deux manuscrits, ce qui s'avère particulièrement surprenant dans le cas du ms. Royal, lequel introduit toutes les sections par une rubrique et prévoit également une longue rubrique conclusive en guise de colophon,[50] d'autres indices nous font penser qu'à l'origine, le texte ne devait pas commencer sur la section III.[51] Tout d'abord, il est étonnant de constater qu'au-delà de l'absence d'une rubrique initiale, le texte de la section III est identique à celui de l'*HA1* et commence *in medias res*, sans aucune introduction à la compilation dans son ensemble ou même au contenu de la section initiale.[52] D'autres références aux sections manquantes se trouvent à l'intérieur des autres sections: ainsi, à la fin de la section VI, après avoir

50. Dans le ms. Royal, la rubrique initiale de la section thébaine pouvait se trouver à la fin du feuillet précédent, comme c'est le cas par exemple pour le texte de *Landomata* (f. 191r = *Prose 5* § 462), qui ne peut toutefois pas être considéré comme une section à proprement parler, mais constitue plutôt un prolongement de la section troyenne. Partout ailleurs, la rubrique et le début de la section se trouvent toujours sur la même page. Et si la rubrique initiale du ms. Royal se trouvait sur un feuillet précédent perdu, il devait s'agir d'un feuillet de garde – ce qui est extrêmement improbable – ou du feuillet final d'un cahier, qui devait donc vraisemblablement contenir le texte de la section précédente.

51. Il est probable que la note qu'on lit à la fin du premier cahier du ms. Royal, f. 8v («Ci faut le secont cayer que maistre Renaut doit avoir, qui fut baillé a Perrin Remiet pour faire l'enlumineure de l'autre cayer»), qui prouve que le ms. Royal a été démonté et ses cahiers séparés pour en tirer au moins une copie, ne se réfère pas au cahier sur lequel elle a été écrite (*faut* au sens de 's'achève'), mais plutôt, de manière plus logique, au cahier suivant, qui devait toujours se trouver entre les mains de l'enlumineur (*faut* au sens de 'manque'). En effet, comme nous le verrons plus loin, il est extrêmement probable que le ms. Royal soit arrivé à Paris déjà amputé des deux premières sections (un inventaire parisien remontant à 1413 signale qu'au ms. Royal «fault le commancement» et que le deuxième feuillet commence par les mots *et fait*, ce qui correspond à l'état actuel du volume; voir Avril 1969, pp. 309-11). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la main qui trace la note semble être celle-là même qui apporte certaines corrections «modernes» au texte, ce qui laisse penser à un responsable de l'atelier parisien qui a réalisé le ms. Paris BnF fr. 301, peut-être le libraire Renaut du Montet lui-même.

52. Une introduction de ce type se trouve en effet dans les paragraphes conclusifs de la section II de l'*HA1*, d'une manière plus générique au § 392 et plus ponctuelle au § 391.2: «si me prendrai a raconter de la destruction de Thebes, que fu ausi en celui tans. Et si dirai aprés coment et por quoi li regnes de Femenie fu puplés de damoiseles, et de la grant bataille qu'eles orent vers lor voisins qu'eles toz conquistrent, et coment Herculés les desconfi por ce qu'il les ot souprises. Et puis aprés vendra de Troies li grans afaires, dont les batailles furent grans et desmesurees».

relaté la mort d'Énée, le texte du ms. Royal reprend la généalogie des rois assyriens, en renvoyant de manière explicite à la section II:

Des Assyriens qui de tout le monde orent la pouesté.
Vous avés oï comment li roys Ninus fu premiers roys de Babilonne par sa forche; mes petit la tint, car il fu occis d'une saiette (ms. Royal 20.D.I, f. 213r = *HA2* § 560.1)

Mais en l'état actuel, comme on l'a dit, le ms. Royal ne prévoit pas la section II, et la référence devient de ce fait incompréhensible. De même, la rubrique finale fait référence aux deux premières sections ainsi qu'à la section sur Alexandre le Grand:

Ici finies les livres des estoires dou conmencement dou monde: c'est d'Adam et de sa lignie, et de Noë et de la seue lignie, et des ·XII· filz Israel, et de la destrucion de Thebes, et dou conmencement dou regne de Femnie, et l'estour de Troie, et d'Alixandre li Grant et de son pere, et de Cartaje, et dou conmencement de la cité de Rome, et des granz batailles que li Romain firent jusque a la naisance Nostre Seignor Jesu Crist, qu'il conquistre[n]t tot le monde (ms. Royal 20.D.I, f. 363r = *HA2* § 686.9)

Encore une fois, il n'est pas à exclure que le copiste rapporte ici fidèlement et passivement le texte de son modèle,[53] qui devait être

53. Cette hypothèse semble confirmée par l'absence de la section IX, qui ne se trouve pas en position liminaire et pourrait difficilement avoir été éliminée une fois la transcription du texte terminée. Il s'agirait en tout cas d'un autre élément de divergence entre la première et la deuxième partie du ms. Royal, copiées par des mains différentes et – d'après ce qui résulte d'une première lecture rapide et par sondages – apparemment beaucoup plus fidèle au texte de la première rédaction que la première partie, peut-être parce qu'elle était considérée comme moins significative à l'intérieur du projet. Mais cette divergence pourrait également suggérer un changement d'exemplaire ou la greffe de la partie centrale contenant *Prose 5* sur un témoin qui prévoyait le texte de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*. Pour la présence de lettrines initiales décorées de style picard et le recours probable à un dessinateur différent, voir *supra*, pp. 65-6 et note 16. Ajoutons que les études de Sebastian Dows-Miller sur les abréviations dans le ms. Royal semblent suggérer que le témoin napolitain est l'oeuvre de trois copistes: le copiste A, responsable des sections III–IV, VI et VIII (ff. 1r-26v et 194r-223va); le copiste B, responsable de la seule section troyenne (ff. 27r-193v); le copiste C, responsable des sections VIII et X (ff. 223vb-363r). Ce dernier aurait par ailleurs rédigé ses deux sections à des moments différents. Si cette configuration du processus de réalisation du manuscrit devait être confirmée, les hypothèses de la greffe de *Prose 5* sur un exemplaire de la première rédaction (le même

un exemplaire de la première rédaction et donc contenir toutes les sections. Sur la base de cette observation, Anne Rochebouet estime «peu concluant» l'argument des références textuelles aux sections absentes et «peu probable que le début [du ms. Royal] ait été perdu».[54] Je ne saurais pas contester la première affirmation: à cause de la possibilité d'une reprise mécanique du modèle, la présence de références textuelles aux sections absentes n'est pas un argument concluant, et n'a d'ailleurs pas été proposé comme tel. Mais, d'un point de vue méthodologique, je crois que la force des arguments émerge moins lorsqu'on les considère individuellement et isolément, que lorsqu'on parvient à les interpréter comme des indices convergeant vers un même point. En résumant les éléments que j'ai mentionnés, nous avons deux manuscrits de l'*Histoire ancienne* qui commencent avec la section III, une conformation textuelle extrêmement rare; dans les deux cas, la section III commence sur un nouveau cahier; dans les deux cas, les manuscrits portent des traces qui semblent suggérer une conformation initiale prévoyant les sections manquantes; les deux manuscrits présentent des affinités significatives dans la mise en page et dans l'illustration; vraisemblablement, ces deux manuscrits se sont trouvés pendant un certain temps au même endroit. C'est précisément en ce temps et dans ce lieu que la structure et la conception de l'*Histoire ancienne* subissent une évolution majeure, témoignage d'un changement de goût et d'intérêt de la part du public et des commanditaires.

En admettant que la date de l'arrivée à Naples du ms. BnF fr. 1386 soit antérieure à celle de la réalisation du ms. Royal, les affinités que nous venons de mettre en évidence permettent d'imaginer la possibilité d'une influence directe plus ou moins étendue du premier sur la conception du second. Ces mêmes affinités suggèrent que les deux manuscrits prévoyaient dans leur conformation initiale les deux premières sections et que l'absence de celles-ci n'est pas due à une cause accidentelle, mais à un choix volontaire du *scriptorium* napolitain dans le but d'opérer une orientation «occidentale» de l'*Histoire ancienne*, qui paraît particulièrement poussée

copiste ayant transcrit les sections qui précèdent et suivent la section troyenne) et de la dépendance de la section X d'un exemplaire différent, quoique appartenant à la tradition de la première rédaction, s'en trouveraient renforcées. Voir Dows-Miller 2024.

54. Pour la discussion sur l'éventuelle lacune initiale du ms. Royal, voir Rochebouet 2022, pp. 83-7; les citations sont aux pp. 85 et 87.

dans le ms. Royal.[55] Cette compilation propose en effet une histoire essentiellement gréco-romaine concernant les territoires italiens et orientaux des Anjou et centrée sur la guerre de Troie, grâce à l'élimination des sections I, II, IX et XI, ainsi qu'au recours à *Prose 5* pour la section troyenne. À nouveau, la matérialité du ms. Royal présente les traces du *work in progress* qui conduit à la réalisation de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Initialement, il était probablement conçu comme un témoin de la première rédaction, auquel on a par la suite ôté les deux premières sections, conformément à la nouvelle direction attribuée au projet; le texte de *Prose 5*, codicologiquement indépendant, a vraisemblablement été greffé à la place de la traduction de Darès; la dernière section d'histoire romaine, elle aussi codicologiquement indépendante et transcrite par une main différente, revient à une leçon très proche de celle de quelques témoins de la première rédaction.[56] Bien entendu, il ne s'agit pas d'une prise de position définitive, mais d'une hypothèse qui a l'avantage d'expliquer un certain nombre d'anomalies du ms. Royal et qui mérite donc d'être prise en considération et approfondie.

Nous avons dit que l'éventuelle influence du ms. BnF fr. 1386 sur le ms. Royal ne concerne pas l'aspect textuel: en réalité, il est difficile de repérer un manuscrit de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* particulièrement proche du modèle du ms. Royal. Toutefois, un autre manuscrit provenant du même atelier pisano-génois présente des affinités plus importantes avec la deuxième rédaction, du moins du point de vue de la segmentation du texte

55. Alternativement, on peut imaginer que le ms. Paris, BnF, fr. 1386 soit arrivé à Naples déjà dépourvu des deux premières sections et qu'il ait ainsi, en quelque sorte, «inspiré» le projet de la deuxième rédaction représenté par le ms. Royal. De ce point de vue, le fait que les autres témoins de l'*Histoire ancienne* ne soient plus liés à Naples met encore plus en évidence le ms. Paris BnF fr. 1386, qui est à la fois le seul de ce groupe qui commence par la section III et le seul qui soit effectivement passé par Naples.

56. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que l'influence du ms. BnF fr. 1386 soit ponctuelle et limitée aux seuls aspects structurels et iconographiques. Le ms. Royal nous a habitués à la présence d'éléments disparates et isolés, comme la présence de deux lettrines de style picard ou d'une rubrique finale attestée seulement par deux autres témoins, comme nous le verrons, et le compilateur se montre capable d'exploiter un grand nombre de sources. L'atelier napolitain où il a été réalisé devait en tout cas disposer d'une bibliothèque très riche et variée, qui devait comprendre aussi plusieurs exemplaires de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.

et des rubriques: il s'agit du ms. 3982 de la Bibliothèque Riccardienne de Florence.[57] Si une comparaison ponctuelle entre les deux textes doit encore être réalisée, les liens entre la cour angevine et l'atelier de production basé à Gênes semblent en tout cas plus que sporadiques, et on ne peut pas exclure qu'un autre produit de cet atelier, proche du manuscrit riccardien, puisse avoir été utilisé comme modèle pour le texte de la deuxième rédaction. Surtout, le ms. Riccardien transmet, à quelques petites variantes près, le même colophon final que le ms. Royal que j'ai rapporté ci-dessus. Ce rare colophon ne se trouve à ma connaissance que dans un autre témoin de l'*HA1*: le manuscrit de Vienne, ÖNB, 2576, considéré pendant longtemps comme le point de jonction entre les deux rédactions.[58] Il s'agit d'un manuscrit vénitien du XIV^e^ siècle, auquel on a attribué une importance particulière justement à cause de la présence d'éléments qui le rapprochent à la fois du noyau ancien de la première rédaction[59] et du manuscrit de référence de la deuxième rédaction. Une contribution récente de Matteo Cambi a toutefois remis en question le statut de ce manuscrit, qui aurait été compilé par trois mains différents dans au moins deux phases rédactionnelles:[60] la première remonterait à la première moitié du XIV^e^ siècle (mains A et B) et serait proche du noyau ancien de la première rédaction, la seconde serait survenue à la fin du XIV^e^ siècle ou au début du siècle suivant (main C, responsable en particulier de la deuxième partie du manuscrit et du remaniement du travail des copistes précédents) et serait proche de la deuxième rédaction. Il est évident qu'à la lumière de ces nouvelles données, on ne peut pas exclure que le texte du manuscrit de Vienne, plutôt qu'un exemplaire de la tradition dont dérive la deuxième rédaction, soit un témoin (partiel) de sa diffusion. Si la physionomie rédactionnelle du manuscrit de Vienne, ainsi que ses rapports avec le texte de la deuxième rédaction, doivent encore

57. Sur le problème épineux de la tradition de l'*HA1*, voir encore une fois Baker 2017; Rachetta 2019; Zinelli 2021b, pp. 74-99 et 107.

58. Les deux rubriques finales sont identiques au point de partager la leçon fautive *finies*, ce qui rend très probable que nos deux témoins descendent d'un même modèle.

59. Il s'agit par exemple du seul manuscrit qui conserve le prologue en vers typique du ms. Paris, BnF, fr. 20125. Le manuscrit de Vienne a été utilisé par de Visser-van Terwisga 1995-1999 dans son édition synoptique, ainsi que par Gaullier-Bougassas 2012 et Rochebouet 2015 en tant que témoignage d'un remaniement franco-italien.

60. Voir Cambi 2016a, pp. 150-6.

être analysés en détail pour donner des réponses plus précises à ces questions, on peut d'ores et déjà mettre en évidence trois tendances qui se dégagent de l'observation des manuscrits dont nous avons parlé et qui peuvent être appliquées à une bonne partie de la tradition de l'*Histoire ancienne*. Tout d'abord, le manuscrit de Vienne ainsi que le ms. Royal confirment un travail rédactionnel et de remaniement qui est fréquent dans les manuscrits de l'*Histoire ancienne*, dont les compilateurs ne se contentent pas de transcrire de manière fidèle et mécanique un modèle, mais disposent souvent de plusieurs modèles différents et procèdent à la réalisation d'un texte aux traits plus ou moins novateurs par rapport aux textes précédents (et cela vaut aussi bien pour la première que pour la deuxième rédaction); deuxièmement, les affinités de deux manuscrits produits à Gênes avec les enluminures du ms. Royal et le texte de la deuxième rédaction montrent que dans une cour importante comme celle de Naples, on peut recourir à deux modèles différents pour le texte et pour l'illustration d'un manuscrit; enfin, le fait que les manuscrits que nous avons mentionnés aient été tous réalisés en Italie semble en tout cas confirmer l'hypothèse que la conception et la réalisation de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* soit une entreprise italienne.

Quelle est exactement la nature de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*? À quelles intentions obéit la compilation du ms. Royal? Comment s'insère-t-elle dans la politique culturelle de la cour angevine de Naples? Nous savons que le roi Robert aimait la culture et l'art au point d'en comprendre l'efficacité en tant qu'instrument de propagande et de s'en servir surtout pour impressionner ses sujets à travers la réalisation d'œuvres monumentales et publiques, telles que les tableaux et les fresques qui décoraient les églises et les palais de la ville.[61] Une telle intention est bien documentée par les efforts mis en acte par les souverains angevins afin de s'assurer les services des artistes italiens les plus connus, du Romain Pietro Cavallini, actif à Naples déjà sous le règne de Charles II, au Siennois Simone Martini[62] et même à Giotto. D'après Alessandro Barbero, la production de manuscrits

61. Voir à ce propos au moins Bologna 1969, Leone de Castris 1986, Barbero 1994 (surtout les pp. 125-31) et Kelly 2003 (surtout les pp. 22-72).

62. La présence à Naples de Simone Martini a été mise en doute par Aceto 1992, pp. 53-65.

enluminés faisait aussi partie de cette action de propagande, bien qu'adressée à un public différent, moins vaste mais certainement plus qualifié et plus impliqué dans les questions politiques.[63]

Il convient maintenant de rappeler les éléments mis en évidence jusqu'à présent, afin de reconstruire le cadre le plus complet possible qui permette de comprendre pleinement la portée du projet du ms. Royal. Nous avons vu que l'élimination de la section I et des parties dérivées de la Bible de la section VIII témoigne de la transition d'un idéal d'histoire universelle à une véritable histoire ancienne de type plus laïque.[64] L'élimination de la section XI sur la conquête romaine de la Gaule révèle au contraire la prise de distance de la dynastie angevine par rapport à ses propres origines françaises et le choix de la branche napolitaine de ne pas se construire une ascendance troyenne, suivant l'exemple de nombreuses autres dynasties européennes. L'élimination de la section II sur les rois Assyriens et de la section IX sur Alexandre le Grand confirme la focalisation de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* sur la seule histoire gréco-romaine, pour souligner l'enracinement des Anjou de Naples dans leurs domaines italiens et leur intérêt renouvelé pour l'Orient latin, dont ils possédaient plusieurs titres honorifiques, mais aussi le contrôle direct de quelques régions.[65] En ce qui concerne la section troyenne, le remplace-

63. Barbero 1994, p. 126; voir aussi Desmond 2017. Pour un tableau général de la production libraire et littéraire à Naples au temps des Anjou, voir Lee 2016.

64. Il faut probablement interpréter dans ce même sens l'élimination des moralisations contenues dans *Prose 1* qui n'ont pas été reprises dans la section troyenne du ms. Royal. Ce choix pourrait être mis en relation avec le relâchement du lien du souverain angevin avec le pape, dont parle Barbero 1994, pp. 112-3, suite à la condamnation des franciscains spirituels de la part de Jean XXII, tout particulièrement entre 1318 et 1328.

65. Si l'absence de la section II semble naturelle en ce sens, celle de la section IX peut s'expliquer par l'expansion orientale de l'empire d'Alexandre, qui ne rentrait pas dans les intérêts des Anjou. On peut légitimement se demander pourquoi le projet du ms. Royal prévoit au contraire le maintien de la section VIII sur les rois persans. Il me semble que la réponse doit être cherchée dans l'histoire de *Landomata*: comme l'a justement relevé Florence Tanniou, les territoires occupés par Landomata – qui est une synthèse gréco-troyenne parfaite, grâce notamment à l'alliance avec son demi-frère Achillidès, fils de Pyrrhus et d'Hermione, et donc petit fils d'Achille et d'Hélène – constituent une unification et une pacification de l'Orient méditerranéen, et coïncident d'une manière significative avec les conquêtes du roi mongol Houlagou Khan (sa prise de Bagdad remonte à 1258), qui avait suscité chez quelques historiens chrétiens l'espoir d'une restauration du royaume de Jéru-

ment de la chronique de Darès par le texte hypertrophique et détaillé de *Prose 5* restitue une importance centrale à la guerre légendaire de l'Antiquité, en faisant d'elle le cœur de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, comme le confirme également la richesse de l'iconographie de cette section, la seule à contenir des enluminures à pleine page. La description de la «Grande Grèce» angevine et l'identification de Constantinople avec Troie, à la fois symbolique et géographique, confirment les intérêts des Anjou dans les territoires d'Outremer (Morée, Céphalonie, Épire, duché d'Athènes) et l'ambition d'une reconquête de Constantinople. Un autre élément iconographique qu'on peut interpréter en ce sens est l'attribution fréquente aux Troyens des armes des empereurs Paléologues, tandis qu'aux guerriers grecs sont associées les armes angevines ou de familles liées aux Anjou à cause d'intérêts importants dans l'Orient latin, avec une insistance particulière sur Robert, en sa qualité de roi titulaire de Jérusalem, sur Catherine de Valois-Courtenay, veuve de Philippe de Tarente, titulaire de l'empire latin de Constantinople et en même temps régente de la principauté d'Achaïe, sur les comtes de Brienne, seigneurs d'Argos et Nauplie et titulaires du duché d'Athènes, et sur la famille Orsini de Céphalonie et d'Épire.[66] Costanza Cipollaro, dans sa contribu-

salem. L'identification Houlagou-Landomata serait confirmée par la présence dans *Landomata* de l'épisode des pierres précieuses données à manger au roi arménien Ligos, dérivant probablement d'une source persane dont les protagonistes sont Houlagou et le calife de Bagdad (Tanniou 2009, pp. 37-50; Tanniou 2010; Barbieri 2014b, p. 787). Les mêmes territoires sont au centre des événements racontés dans la section VIII et constituent l'extension de l'empire achéménide, de l'Inde à l'Égypte en passant par la Géorgie, l'Arménie, l'Iran, l'Iraq, la Syrie, la Turquie, Constantinople et la Palestine. Le maintien de la section VIII pourrait donc renvoyer aux espoirs d'une future reconquête chrétienne de la Terre sainte, bien qu'elle ne soit plus fondée sur l'aide mongole (les dernières rumeurs à propos de la reconquête de Jérusalem par les Mongols trouvent un écho dans l'encyclique *Ausculta fili* du pape Boniface VIII, publiée en 1301).

66. Beaucoup d'enluminures du ms. Royal montrent en même temps les armes de deux, voire de trois, de ces dernières familles. J'en donne les références, bien qu'il faille tenir compte du fait que le dépouillement ne peut pas être considéré comme exhaustif et que dans certains cas, l'identification des armes est douteuse à cause de l'effacement des couleurs ou, pour les comtes de Brienne, des différences significatives de certaines représentations. J'ajoute également que les armes des Brienne sont souvent confinées à l'arrière-plan, alors que celles des Orsini et de Catherine de Valois-Courtenay sont mises en évidence. Les armes des Orsini et des Brienne se trouvent ensemble dans les enluminures des ff. 21r, 35r, 67r, 83r, 98v, 168v, 169r, 175v, 179r, 242r;

tion la plus récente, soulignait d'ailleurs déjà que dans le ms. Royal, à travers l'histoire ancienne, le commanditaire veut se référer à des épisodes de l'histoire angevine contemporaine, et en particulier à la revendication et à la défense de ses domaines provençaux, du Royaume des Deux-Siciles et de la Morée latine.[67]

La datation du ms. Royal a été déterminée aux alentours 1335-1340 grâce à l'iconographie; il n'y a pas trace de versions précédentes de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Ses sources principales, prises individuellement, sont déjà attestées au XIII[e] siècle (la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, *Prose 1*, *Prose 3*, probablement aussi les *Héroïdes* françaises), mais il n'est pas possible en l'état actuel de remonter au-delà du ms. Royal pour ce qui concerne la combinaison particulière qui constitue la deuxième rédaction de cette compilation d'histoire ancienne. À cela s'ajoutent les indices codicologiques et paléographiques qui plaident en faveur d'une adaptation du texte qui coïncide avec la transcription du ms. Royal. Enfin, les points de contact avec le ms. Paris, BnF, fr. 1386 de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, en particulier l'élimination volontaire des deux premières sections dans les deux manuscrits, confirment l'hypothèse selon laquelle la réalisation de la deuxième rédaction sous la forme que nous connaissons serait un projet conçu et réalisé dans le milieu de la cour angevine de Naples.

C'est précisément dans les années où l'on situe la compilation du ms. Royal que se présentent des conditions historiques qui permettent de justifier tous les éléments que nous avons signalés jusqu'à présent, mais il convient de remonter un peu en arrière dans le temps pour bien comprendre la situation. Les rapports entre les Anjou et les Orsini ont toujours été assez conflictuels. Vassaux de Philippe de Tarente selon le droit féodal, les Orsini ont progressivement manifesté des ambitions d'autonomie, en adoptant en même temps une politique ambigüe envers l'Empire byzantin, qui alternait entre des tentatives d'expansion et des accords voire des alliances. La décision de Nicolas Orsini d'attaquer le Despotat d'Épire en 1318, et l'occupation de la partie méridionale de la région, parvient à susciter en même temps la réaction de Constan-

celles des Orsini et de Catherine de Valois-Courtenay aux ff. 21r, 25r, 66v, 168v, 169r, 175v; celles de Catherine de Valois-Courtenay et des Brienne aux ff. 20v, 21r, 107r, 168v, 169r, 175v. Enfin, les armes des trois familles se trouvent réunies dans les enluminures des ff. 21r, 168v, 169r, 175v.

67. Cipollaro 2016, pp. 60-1.

tinople et l'irritation des Anjou. Nicolas est assassiné en 1323 par son frère Jean, qui réunit ainsi les titres de comte de Céphalonie et de despote d'Épire. Deux ans plus tard, Jean de Gravina débarque à Céphalonie et y rétablit l'autorité angevine; Jean Orsini réagit en se plaçant sous la protection de l'empereur grec et en reconnaissant son autorité en échange du droit de gouverner en Épire. En 1331, les Anjou décident de soutenir les ambitions de Gautier de Brienne en aidant économiquement et militairement sa campagne de reconquête du duché d'Athènes, perdu par son père en 1311 et gouverné par la maison d'Aragon-Barcelone du royaume de Sicile.[68] Ils lui demandent en échange une aide en Épire. Gautier de Brienne occupe Arta, capitale de l'Épire, et oblige Jean Orsini à reconnaître l'autorité angevine, sans parvenir à obtenir des résultats concrets dans le duché d'Athènes. En 1335, lorsque les pressions angevines convainquent Jean Orsini d'attaquer la Thessalie, celui-ci est empoisonné par sa femme Anne Paléologue, supportée par la faction philo-byzantine. Anne assume la régence de l'Épire et tente de négocier un accord avec l'empereur Andronic III, dans le but de garantir à son fils Nicéphore la continuité du titre de despote. Pour cela, elle se dit disposée à reconnaître l'autorité de l'empire grec, dans une tentative de mettre fin aux conflits internes. Toutefois, l'empereur Andronic III refuse le compromis et, en 1337, envahit la Thessalie, exigeant la soumission de l'Épire. Anne Paléologue est emmenée à Thessalonique et l'Épire est confiée à des gouverneurs fidèles à l'empereur. Andronic avait aussi l'intention de transférer à Thessalonique l'héritier légitime Nicéphore Orsini, mais des membres de l'aristocratie épirote sont parvenus à le faire fuir et à le conduire en Italie, le plaçant sous la protection de Catherine de Valois-Courtenay.[69] Éga-

68. En ce sens, il est intéressant de remarquer qu'au f. 88v du ms. Royal, les ennemis du duc d'Athènes Ménesthée, qui porte l'emblème des Brienne, sont représentés avec les armes de la maison d'Aragon-Barcelone du royaume de Sicile, doublement opposée aux Anjou, en Italie et dans l'Orient latin.

69. Voir Topping 1975, pp. 124-9 et Nicol 2005, pp. 204-6. Dans une première étude consacrée spécifiquement à l'Épire médiévale, Nicol avait remis en doute le témoignage de Jean Cantacuzène à propos de la fuite du jeune Orsini à Tarente (Schopen 1828-1832, I, p. 503), lui préférant celui de Nicéphore Gregoras, selon lequel le jeune homme s'était réfugié à Patras auprès de Catherine (Schopen-Bekker 1829-1855, I, p. 546); voir Nicol 1984 (surtout p. 114 et note 21). Évidemment, cette option nous obligerait à avancer la date de cet épisode en tout cas après l'arrivée de Catherine en Grèce vers la fin de 1338, et rendrait moins crédible l'hypothèse sur la composition du ms. Royal.

lement préoccupée par la situation de l'Achaïe, dont elle était régente à cause de la minorité de son fils Robert, Catherine organise une campagne en Morée pour renforcer le contrôle de la région et favoriser la reconquête de l'Épire par Nicéphore. Partie de Brindisi avec trois cents hommes armés le 15 novembre 1338, Catherine débarque dans le Péloponnèse accompagnée de sa famille et de sa suite; elle y demeure jusqu'au milieu de l'année 1341, en participant directement au gouvernement, soutenue par l'ambitieux marchand florentin Niccolò Acciaiuoli. En 1339, elle essaie de provoquer un soulèvement en Épire en faveur de Nicéphore, sans toutefois réussir à affaiblir la position de l'empereur Andronic III. L'insuccès de l'expédition pour ce qui concerne le front épirote est également dû au fait qu'en 1340, le futur empereur Jean Cantacuzène parvient à convaincre le jeune Nicéphore Orsini de se rendre et de renoncer aux ambitions d'autonomie de ses parents. L'accord avec l'empire grec est scellé par une alliance matrimoniale,[70] et cet épisode marque en même temps la fin de l'autonomie de l'Épire et des liens entre les Orsini et les Anjou.

Une alliance telle que celle qui est représentée dans les enluminures du ms. Royal, avec la présence des armes des Orsini de Céphalonie, des Brienne d'Argos[71] et de Catherine de Valois-Courtenay – parfois réunies dans la même enluminure – auxquelles s'ajoutent celles de Robert d'Anjou, n'est donc possible qu'entre 1337 et 1340, et s'inscrit bien dans l'action de propagande

Mais il faut ajouter que Nicol a ensuite changé d'avis, se ralliant à l'interprétation que l'historiographie récente semble tenir pour acquise.

70. Nicéphore doit renoncer au titre de despote d'Épire, mais est élevé à la dignité de *panhypersebastos* («au-dessus de tous les augustes») et fiancé à Marie, fille de Jean Cantacuzène.

71. La présence constante des armes des Brienne à côté de celles des Orsini et de Catherine de Valois-Courtenay n'est pas étonnante, si l'on considère que d'autres tentatives de Gautier de Brienne de récupérer ses droits sur le duché d'Athènes, avec le soutien de Catherine, avaient fait suite à la campagne de 1331. Les documents évoquent au moins deux initiatives en 1334 et en 1336, qui rencontrèrent la faveur des Anjou et du pape, mais n'obtinrent pas le soutien économique nécessaire pour se concrétiser. On ne peut donc pas exclure que l'introduction des armes des Brienne dans les illustrations du ms. Royal à la veille de la campagne de Morée puisse indiquer la continuité du soutien de Catherine de Valois-Courtenay aux ambitions de Gautier. Sur la campagne de Morée, et sur Gautier de Brienne, on peut voir Caggese 1922-1930, II, pp. 338-40; Luttrell 1966, pp. 34-55; Sestan 1972, pp. 237-49; Topping 1975, pp. 117-29; Setton 1975, pp. 189-91; Nicol 1984, pp. 107-22; Nicol 2005, pp. 203-8; Fine 1994, pp 245-9.

en vue de la campagne de Morée de Catherine de Valois-Courtenay. Cette campagne avait une triple finalité: renforcer le contrôle de l'Achaïe, restaurer un gouvernement philo-angevin en Épire et contester la politique agressive de l'empereur byzantin en relançant, du moins dans l'imaginaire, l'idéal de la reconquête de Constantinople cultivé par Charles I[er] d'Anjou.[72] En ce sens, l'identification fréquente de Troie à Constantinople, commencée lors de la quatrième croisade et corroborée, y compris dans l'iconographie, par le ms. Royal, était légitimée par la «prise en otage» de la régente d'Épire Anne Paléologue – nouvelle Hélène – et facilitait l'assimilation de la campagne de Morée à une guerre contre la nouvelle Troie. Tout cela serait en effet parfaitement cohérent avec l'habitude du souverain angevin de se servir de l'art et de la production libraire à des fins politiques[73] dont nous avons parlé plus haut. On ne peut pas non plus exclure, étant donné les caractéristiques du manuscrit en question, la participation au projet de Niccolò Acciaiuoli – homme qui n'était pas étranger au mécénat culturel, grand admirateur de Pétrarque et compagnon d'études de Boccace – et du franciscain Paolino Veneto, dont on connaît l'intérêt pour l'historiographie et surtout pour la cartographie, ainsi que l'influence sur le *scriptorium* de la cour napolitaine. La date de la compilation du ms. Royal serait ainsi précisée et fixée à la période où Nicéphore Orsini est à Naples, c'est-à-dire aux années 1337-1338.[74]

Cependant, Costanza Cipollaro, revenant sur sa première datation du ms. Royal, le rétrodate à avant 1331 en raison de l'absence des armes de Niccolò Acciaiuoli, mais il s'agit d'une circonstance à laquelle elle-même fournit une hypothèse de justification,[75] et

72. En réalité, la politique de Robert d'Anjou en faveur de l'Orient latin a été beaucoup plus réaliste que celle de ses prédécesseurs, en préférant la diplomatie à d'onéreuses campagnes militaires vouées à un inévitable échec, à cause de la situation géopolitique du temps. Voir Léonard 1954, pp. 296-8 et Kelly 2003, pp. 209-13.

73. Nicol 1984, p. 113 note 16 fait mention du retour dans sa patrie d'un ambassadeur d'Andronic III envoyé à Naples auprès de Robert d'Anjou au mois de mars du 1338. Pourrait-on imaginer que le roi ait saisi cette occasion pour montrer à son hôte le ms. Royal?

74. La même hypothèse du lien entre la réalisation du ms. Royal et la campagne de Morée a été proposée oralement par Marilynn Desmond, comme le témoigne Lee 2015, p. 91 et Lee 2017, p. 152. M. Desmond devrait l'exposer en détail dans un volume en préparation.

75. Cipollaro 2016, pp. 60-1. Sur Niccolò Acciaiuoli, voir en particulier Tocco 2001, surtout aux pp. 19, 27-33 et 41-4.

d'autres raisons pourraient être évoquées pour l'expliquer. Arrivé à Naples en 1331 en qualité de marchand et accompagné d'un seul serviteur, Niccolò connaît ensuite une ascension rapide, mais pas immédiate. Premièrement, le Florentin n'était pas noble de naissance et n'avait aucun titre pour figurer parmi les familles liées aux intérêts des Anjou dans l'Orient latin (c'est justement grâce à la campagne de Morée de 1338-1341 que Niccolò sera inscrit définitivement parmi la noblesse angevine, recevant des titres et possessions féodales dans différentes parties de la Morée); deuxièmement, en tant que promoteur principal de l'expédition, il est possible qu'il soit, comme nous l'avons suggéré, à l'origine de l'idée de la réalisation du ms. Royal. Acciaiuoli n'était pas naïf et savait sans doute que la présence de ses armes dans un contexte comme celui du ms. Royal aurait paru inopportune. La chronologie que l'analyse iconographique de 2013 par Cipollaro a contribué à établir me semble par contre beaucoup plus solide, et je crois que la convergence d'indices artistiques, textuels et historiques en faveur d'une datation de 1337-1338 a une force que le seul constat de l'absence des armes d'Acciaiuoli ne peut pas contester.

2.3. FORTUNE ET DIFFUSION DE «PROSE 5»

Le ms. Royal n'est pas resté longtemps à Naples. D'après François Avril, il se trouverait déjà à Paris en 1380, enregistré dans un inventaire de la bibliothèque royale de Charles V rédigé peu après la mort du roi, puis en 1413, dans une liste de volumes de Jean de Berry, le frère bibliophile de Charles, où il est décrit comme une ancienne propriété du roi de France.[76] Nous ne connaissons pas les

76. Avril 1969, pp. 308-12. Le *terminus post quem* pourrait être anticipé à 1373, qui est la date du premier inventaire de la bibliothèque royale dressé par Gilles Mallet. Bien que l'original de cet inventaire soit perdu, la liste qu'il contenait se trouve dans l'inventaire de 1380 avec l'insertion des ajouts plus récents; s'il n'est pas possible de distinguer assurément les entrées de l'inventaire de 1373 des ajouts de 1380, la position du manuscrit qui pourrait correspondre au ms. Royal à l'intérieur de liste est parfaitement compatible avec son appartenance à l'inventaire le plus ancien (voir Delisle 1907, I, p. 27). Dans l'inventaire de Jean de Berry serait aussi enregistré le ms. Paris, BnF, fr. 301 qui, comme nous le verrons, dépend tout du moins pour l'illustration du ms. Royal et aurait été acheté par le duc de Berry en 1402. La coïncidence du volume signalé par Avril dans l'inventaire de 1380 avec le ms. Royal a été par contre remise en doute par Palermi 2004, pp. 252-6 et plus récemment

circonstances de l'arrivée du ms. Royal à Paris, mais dans la tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, à partir du ms. de Chantilly, qui est parmi ses témoins les plus anciens (de la fin du XIV[e] ou du début du XV[e] siècle), le texte de *Prose 5* est précédé d'une rubrique qui parle d'un don du roi de Castille à Charles V:

> Ci commence la grant et vraye histoire de Troye la grant, en la quelle sont contenues les epistres et lettres que les dames envoyoient aux seigneurs et les seigneurs aux dames; la quelle histoire contient vint et deux batailles; la quelle histoire envoya le roy d'Espagne au roy de France Charles le Quint, et est la dicte histoire toute complete sans riens abregier (ms. Chantilly, Musée Condé, 727, f. 25v)

Bien que la rubrique renvoie *stricto sensu* à *Prose 5* uniquement, elle pourrait bien désigner un manuscrit de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Il ne faut pas oublier que le ms. Chantilly, conformément à son modèle selon toute probabilité, revient en quelque sorte à la tradition de la première rédaction, puisqu'il réintègre les sections II et IX, et *Prose 5* est la nouveauté principale qui caractérise la deuxième rédaction.[77] Puisque, comme nous le verrons, toute la tradition française de la deuxième rédaction dépend en quelque manière du ms. Royal, et qu'il n'y a en l'état actuel aucune trace de la présence à Paris d'une autre copie de la deuxième rédaction ou de *Prose 5* appartenant à une tradition différente, il est probable que la rubrique renvoie à ce manuscrit-là.[78]

par Rochebouet 2022, pp. 54-6. Ces réserves nous rappellent que l'identification du volume de l'inventaire médiéval avec le ms. Royal ne peut pas être considérée comme acquise, bien que certains éléments restent importants: il s'agit d'un exemplaire de l'*Histoire ancienne* d'origine italienne («escript de lettre boulenoise») avec des enluminures dans les marges inférieures. Je rappelle d'ailleurs que les quatre manuscrits de l'*HA1* qui se servent de *Prose 5* pour la première destruction de Troie ont été réalisés entre 1390 et 1400 et dérivent d'un modèle commun précédent. Si toute la tradition de l'*HA2* dépend du ms. Royal, comme j'essaierai de montrer, ce dernier devait de toute façon se trouver à Paris avant 1390.

77. Dans les inventaires qu'on vient de mentionner, le ms. Paris, BnF, fr. 301 est également désigné comme «un livre de Troye la grant». Évidemment, la section troyenne était reconnue comme le trait caractéristique de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*.

78. J'ai anticipé (voir p. 27) que le compilateur du manuscrit de Chantilly a dû utiliser un exemplaire de l'*HA1* pour insérer les sections omises par l'*HA2* et pour réviser le texte des sections communes. Rochebouet 2022, p. 75 présente à ce propos deux hypothèses: 1) l'atelier où a été réalisé le

Dans mon édition des *Héroïdes* françaises, j'avais essayé de proposer une reconstruction des circonstances ayant déterminé le parcours de ce manuscrit, en tenant compte de la rubrique du ms. de Chantilly. Le ms. Royal pourrait être arrivé en Espagne en 1367, en tant que partie de la rançon envoyée à Pierre le Cruel par Jeanne d'Anjou, fille du roi Robert, pour payer la liberté de son troisième mari, Jacques de Majorque, capturé pendant la bataille de Nájera lorsqu'il prêtait son aide à Henri de Trastamare et à Charles V de France dans la lutte pour la succession de la couronne castillane.[79] La tradition de la matière troyenne en Espagne est complexe et enchevêtrée, mais elle conserve les traces de plusieurs projets qui présentent des analogies avec la compilation napolitaine, à partir de la *General estoria* d'Alphonse le Sage que nous avons déjà mentionnée. La *Crónica troyana* rédigée sous l'impulsion du roi Alphonse XI est une mise en prose castillane du *Roman de Troie* dont le seul manuscrit complet (Escurial h.I.6) est illustré par un cycle d'enluminures qui ont évidemment subi l'influence de modèles français et italiens et qui montrent quelques points de contact possibles avec les enluminures du ms. Royal. Mais le manuscrit de l'Escurial a été réalisé en 1350, une date trop ancienne pour qu'une influence directe du ms. Royal soit probable, puisque le manuscrit aurait dû se trouver en Espagne bien avant la date que nous avons supposée et très peu de temps après sa réalisation.[80]

manuscrit de Chantilly disposait d'une copie de l'*HA2* contenant toutes les sections; 2) le copiste du manuscrit de Chantilly a utilisé au moins deux modèles différents, dont un exemplaire de l'*HA2* proche du ms. S et un exemplaire de l'*HA1* pour les sections manquantes. Nous n'avons toutefois aucun indice de l'existence d'une copie de l'*HA2* contenant toutes les sections, et le fait que la section troyenne soit la seule dans laquelle le copiste du ms. C ne contamine pas deux modèles rend la première hypothèse hautement improbable. Cela constitue un ultérieur élément en faveur de l'hypothèse que la seule version de *Prose 5* disponible était celle du ms. Royal, et qu'il n'existait pas d'autre témoin de l'*HA2* antérieur à la version napolitaine. D'autres arguments seront évoqués lorsqu'on analysera la tradition manuscrite de la «troisième rédaction» de l'*Histoire ancienne* (voir pp. 126-7).

79. Voir Barbieri 2005a, pp. 10-2.

80. Pour les rapprochements iconographiques entre le manuscrit de l'Escurial et le ms. Royal, voir Buchthal 1971, pp. 14-9 et Cecchini 2000. Voir aussi la mise au point récente de Rodríguez Porto 2017, qui se montre sceptique sur la possibilité d'un lien direct entre les deux manuscrits. Une analyse du texte et de sa tradition se trouve dans D'Ambruoso 2007. La seule édition disponible de la *Crónica troyana* (Parker 1977) est très insatisfaisante; une nouvelle édition a été réalisée dans la thèse de doctorat de D'Ambruoso 2012, encore inédite.

Le roi Pierre I avait promu entre 1365 et 1369 la création de l'*Historia troyana*, un projet textuel et artistique ambitieux visant à la réalisation d'une compilation de matière troyenne qui devait incorporer de nombreuses interpolations mythographiques et accorder plus d'importance aux personnages féminins et aux histoires d'amour; la compilation devait continuer au-delà de la destruction de Troie avec les aventures d'Énée et l'histoire de Brut. Dans les intentions du roi, le projet, par ses choix textuels et iconographiques, devait remplir une fonction de légitimation dans le cadre de la guerre civile. Ici aussi, les affinités avec le ms. Royal sont évidentes, à partir de l'exploitation d'un ensemble de sources troyennes, ovidiennes et mythographiques préexistantes, de la fonction politique attribuée au projet et de la contribution offerte par l'apparat iconographique: il est donc assez facile d'imaginer l'intérêt que pouvait susciter chez le roi de Castille un exemplaire aussi précieux que le manuscrit napolitain. Mais en 1369, Pierre le Cruel a été vaincu et tué lors de la bataille de Campo de Montiel par son demi-frère Henri de Trastamare, qui lui succède sur le trône. Le projet de l'*Historia troyana* s'en retrouve interrompu et son état fragmentaire, avec un cycle iconographique à peine amorcé, ne permet pas de repérer une influence directe du ms. Royal.[81] Si ce beau manuscrit enluminé en langue française se trouvait vraiment en Espagne, il est facile d'imaginer que le nouveau roi Henri aurait bien pu penser d'en faire un don pour manifester sa gratitude à Charles V pour l'aide qu'il lui avait prêtée contre son demi-frère. Il s'agit évidemment d'une reconstruction hypothétique qui n'est pas fondée sur des preuves documentaires, mais qui s'accorde bien avec les données dont nous disposons. Tout d'abord, en Italie, le ms. Royal n'a jamais quitté la cour angevine et a rapidement perdu sa valeur liée à l'actualité politique. Pour cette raison, et à cause de la courte durée de son séjour à Naples, le ms. Royal n'a pas laissé de trace dans la tradition italienne, à l'exception de quelques possibles influences sur des *volgarizzamenti* italiens d'œuvres de matière troyenne, dont la dépendance de *Prose 1* s'explique vraisemblablement par l'intermédiaire d'un exemplaire de *Prose 5*.[82] Le passage

81. Sur l'*Historia troyana,* voir en particulier Pichel Gotérrez 2017. La seule édition disponible est celle de Parker 1975; une nouvelle édition a été réalisée dans la thèse de doctorat de Pichel Gotérrez 2013, encore inédite.

82. Voir Punzi 2004, pp. 188-99. Je rappelle également le cas particulier de la seconde partie du manuscrit de Vienne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, qui pourrait dépendre de la rédaction du ms. Royal (voir pp. 74-5).

très rapide du ms. Royal de l'Espagne à Paris expliquerait également l'absence d'influence sur la tradition castillane.

On sait en tout cas que la tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* est entièrement française et que son développement coïncide avec l'arrivée à Paris du ms. Royal. À partir de la dernière décennie du XIV^e^ siècle, ce texte a été rapidement copié et diffusé, comme l'attestent en particulier les manuscrits BnF fr. 301 et Stowe 54 de Londres – qui entretiennent avec le ms. Royal des liens textuels et iconographiques – et toute la riche tradition manuscrite du XV^e^ siècle qui en dérive. La tradition se révèle très compacte d'un point de vue typologique et géographique; jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, elle est essentiellement parisienne et liée au contexte de la cour. Le texte de la deuxième rédaction est encore sporadiquement copié au XVI^e^ siècle, mais après cette période, il est vraisemblablement tombé dans l'oubli et est demeuré inédit jusqu'à nos jours. Quant au ms. Royal, son histoire s'achève avec une traversée vers Londres en 1424, après la bataille d'Azincourt, quand le régent anglais de France Jean de Bedford transféra une grande partie de la bibliothèque royale dans la capitale britannique.

Comme nous l'avons anticipé, en se basant sur l'indice de l'imitation de quelques images du ms. Royal dans au moins deux témoins français,[83] les historiens de l'art ont suggéré que le manuscrit napolitain pouvait constituer le point de départ de toute la tradition, et que les mss Paris, BnF, fr. 301 et Londres, BL, Stowe 54 devaient être des copies réalisées directement à partir de ce volume. En réalité, comme nous le verrons, l'examen textuel de la tradition montre que le ms. S n'est certainement pas une copie directe du ms. Royal et il est très probable que le ms. Pr ne le soit pas non plus, même si la proximité textuelle entre Pr et R est impressionnante et sans égale dans le reste de la tradition de l'*HA2*.[84]

83. L'imitation est poussée jusqu'à l'identité des détails dans le ms. Paris, BnF, fr. 301, alors qu'elle est plus libre dans le ms. Londres, BL, Stowe 54.

84. Le ms. S partage avec le reste de la tradition, à l'exclusion de Pr, un certain nombre de fautes et en ajoute d'autres qui ne se trouvent pas dans les autres témoins. Cela signifie que, même en supposant que R soit le point de départ de toute la tradition, il doit y avoir au moins un intermédiaire entre lui et les autres témoins. Dans le cas de Pr, le travail de normalisation et de régularisation linguistique qu'on constate dans son texte ne peut pas avoir été fait directement par le copiste et requiert également un intermédiaire.

Anne Rochebouet rappelle justement que les illustrations et le texte d'un manuscrit peuvent dériver de deux modèles différents, et que le fait que Pr et S aient imité quelques illustrations de R ne signifie pas forcément qu'ils en ont copié le texte. Elle admet néanmoins que R et Pr ont été collationnés, ce qui implique qu'au moment de la réalisation de Pr, le ms. Royal devait en tout cas être disponible dans le même atelier.[85]

Quoi qu'il en soit, il est indéniable que le ms. Royal transmet une leçon plus archaïque, qui adhère davantage aux sources et se révèle plus conservatrice que le reste de la tradition. Tout d'abord, la tradition française opère une refonte linguistique complète, en normalisant et en modernisant le texte d'un point de vue graphique, morphologique et syntaxique, pour le conformer aux standards du français parisien du XV^e^ siècle en éliminant les italianismes, les picardismes et d'autres particularités. J'anticipe ici quelques observations de l'analyse de la tradition manuscrite en montrant des modifications de type syntaxique:

Ms. Royal 20.D.I, f. 30v = *Prose 5* § 12.2: et *il nos congie* de son païs si vilainement
il nos congie] il nous donne congié *cett.*

Ms. Royal 20.D.I, f. 33r = *Prose 5* § 22.13: car je *n'oï onques* que nuls hons qui i alast retournast jamais
n'oï onques] n'oï onques dire *cett.*

Ms. Royal 20.D.I, f. 38r = *Prose 5* § 40.8: et ne pout trouver gué pour passer outre que l'iaue ne li venist *fin a* la poitrine
fin a] jusques a *cett.*

Ms. Royal 20.D.I, f. 97v = *Prose 5* § 212.25: nos ne faisons *autre se non* parler
autre se non] autre chose se non *cett.*

Dans d'autres cas, ce sont les choix lexicaux archaïques, rares ou tombés en désuétude, qui provoquent la réaction de la tradition française:

Prose 1 § 13, 18: Medea vint en la sale mout noblement *acesmee*
Ms. Royal 20.D.I, f. 31r = *Prose 5* § 13.7: Medea vint en la sale mult noblement *achesmee*
noblement achesmee] richement a(t)ournee *cett.*

85. Voir Rochebouet 2022, pp. 62-4.

Prose 1 § 14, 10-11: elle fu assise delés eaux, si dit a Jason tout *basset*
Ms. Royal 20.D.I, f. 31r = *Prose 5* § 14.2: s'assist delés lui et li dist tout *basset*
tout basset] tout basse voix *cett.*

Prose 1 § 19, 2-3: vos *remaindrois* jusques au soir
Ms. Royal 20.D.I, f. 32r = *Prose 5* § 20.2: si *remaigne* ainsint jusques a encore nuit
remaigne] demeure PrSP1P2P3BDO, demoura C

Prose 1 § 31, 3: et vait come *fel et ireus*
Ms. Royal 20.D.I, f. 35v = *Prose 5* § 32.1: et va vers les Troiens *fel et irascu*
fel et irascu] forment corrouciez *cett.*

Ms. Royal 20.D.I, f. 40v = *Prose 5* § 58.1: Trente fils chevaliers bastars avoit li rois Prians, qui tous estoient *posteis* d'armes
posteis] puissans *cett.*

On a d'ailleurs parfois l'impression que certaines fautes de la tradition sont provoquées par une graphie particulière du copiste du ms. Royal, par exemple dans le cas où une forme avec redoublement consonantique *a·rrive* devient *arriver* dans tous les autres témoins, ou bien dans le cas encore plus significatif du participe *p(ar)creus*, écrit sous forme abrégée et avec un *c* partiellement superposé au *p*, qui est interprété de manière erronée en *preux* par la tradition.[86]

Même l'opération de modernisation linguistique dont j'ai parlé est moins poussée dans le ms. Pr, qui se montre particulièrement proche du ms. Royal, dont il confirme à plusieurs reprises la leçon là où le reste de la tradition propose des variantes banales ou fautives:

Prose 1 § 20, 28-31: Et puis li dona un anel dont la pierre estoit de tel vertu, quar qui l'avoit sus lui *ne poroit douter ne feu ne eve ne d'estre* vencus en bataille
Ms. Royal 20.D.I, f. 32v = *Prose 5* § 22.4: Et puis li donna un anel dont la pierre estoit de tel vertu que qui l'avoit sus li *ne puet douter ne feu ne eaue, ne* ne puet estre vaincus en bataille
ne puet douter ne feu ne eaue ne *om. cett.* (*hormis* Pr)

86. La leçon du ms. Royal, f. 37v (*Prose 5* § 40.1) est la suivante: «Quant Herculés fu grans et parcreus si ala par diversses parties du monde»; la variante *preux* n'est pas une véritable faute, mais l'expression *grans et parcreus* est idiomatique et s'insère au mieux dans le contexte de la phrase du point de vue sémantique.

Prose 1 § 20, 47-49: oste li trestous ses dens et les semme en la terre *que tu avras aree*

Ms. Royal 20.D.I, f. 33r = *Prose 5* § 22.6: oste li les dens et les seme a la terre *que tu aras aree*

que tu aras aree] la ou les buefs auront aré *cett.* (*hormis* Pr)

Roman de Troie v. 2213: Par les *bretesches* metent armes

Ms. Royal 20.D.I, f. 34v = *Prose 5* § 26.1: si se traistrent vers le port et ancrerent leur nés et les appareillerent et *embretescerent*

embretescerent] assemblerent *cett.* (*hormis* Pr)

Roman de Troie v. 2867: En *ost* esteit loing del païs

Ms. Royal 20.D.I, f. 38v = *Prose 5* § 41.2: Prians, li fils a roy Laomedon, qui estoit alés *ostoier* et avoit fet assés de ses volentés, oï la novele

ostoier] esbanoier *cett.* (*hormis* Pr)

L'hypothèse selon laquelle toute la tradition manuscrite de l'*HA2* dériverait du ms. Royal, accueillie par Jung, semblait trouver une confirmation philologique dans mon travail sur les *Héroïdes* françaises.[87] Mais dans la tradition de *Prose 5*, y compris les manuscrits qu'on considérait comme des copies directes du ms. Royal, on trouve quelques leçons qui corrigent apparemment des fautes évidentes de ce dernier.[88] Les interventions de correction ne sont pas particulièrement compliquées et peuvent avoir été effectuées *ope ingenii*, sans qu'on doive nécessairement supposer l'existence d'un modèle de l'*HA2* différent du ms. Royal, plus correct et plus proche de l'original. Néanmoins, dans ces cas, la leçon de la tradition, étant plus conforme à celle de la source, devrait probablement pour cette raison être préférée à celle du ms. Royal.[89] Un examen plus approfondi effectué sur le manuscrit Pr a révélé une situation encore plus complexe. Non seulement le ms. Pr présente dans certains cas spécifiques une leçon plus correcte et plus conforme à la source que celle du ms. Royal, mais à plusieurs

87. Voir Avril 1969, pp. 305-14; Jung 1996, pp. 505-6; Barbieri 2005a, pp. 83-7.

88. Je discuterai plus en détail les leçons en question au § 3.1. J'ajoute seulement que les leçons relevées par Rochebouet 2021, pp. 44-7, qui l'amènent à conclure que le ms. Royal ne peut pas être «l'ancêtre direct des autres témoins» (Rochebouet 2022, p. 63), sont de toute autre nature et suggèrent simplement l'existence d'un intermédiaire entre le ms. Royal et la tradition française de l'*HA2*, tout en confirmant la supériorité stemmatique du premier.

89. En ce sens, le cas de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* est très proche de celui de la tradition des *Héroïdes* italiennes publiées par mes soins, pour lesquelles on peut voir D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 186-7.

reprises la division du texte en paragraphes signalée par les lettrines initiales décorées, et souvent par la présence de rubriques, est différente de celle du ms. Royal et trouve une correspondance dans les manuscrits des sources. Par souci de brièveté, je me bornerai à signaler deux exemples. Dans la section thébaine, au paragraphe introduit par la rubrique *Que la fille le roy Ligurge trova Thideus gisant ou li vregié* (ms. Royal, f. 11a = *HA2* § 23) correspondent dans Pr quatre paragraphes introduits par autant de rubriques (ms. Paris, BnF, fr. 301, ff. 10v-11v);[90] bien que les rubriques ne soient pas particulièrement significatives, on retrouve la même division en paragraphes dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne*. De même, le long paragraphe de la section troyenne qui se trouve aux ff. 126v-128v du ms. Royal (*Prose 5* § 285) est divisé en trois paragraphes dans Pr (ff. 110v-112r), correspondant à autant de paragraphes dans le seul témoin complet de *Prose 3*, qui est dans ce cas la source principale de *Prose 5*.[91] Cette situation paradoxale qui voit le ms. Pr offrir des leçons qui attestent sa dépendance du ms. Royal et d'autres qui sont plus conformes aux sources ne peut s'expliquer que si l'on suppose que l'atelier parisien dans lequel le ms. Pr a été réalisé devait disposer d'exemplaires de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, de *Prose 3* et peut-être aussi des autres sources de la deuxième rédaction, que le compilateur de Pr a pu consulter.[92] Cela permettrait d'ailleurs d'expliquer les rares cas dans lesquels la leçon de Pr est plus correcte que celle du ms. Royal.[93]

90. Voici le texte des rubriques en question: 1) *Comment la fille au roy Ligarge trouva Thideus dormant*; 2) *De ce meismes encore*; 3) *Comment la fille au roy Ligage trouva encore Thideus dormant*; 4) *Comment Thideus se parti l'endemain de la damoiselle*.

91. Voir le ms. Rouen, BM, 1049, f. 56v-58v; la division des paragraphes, dans ce cas, est confirmée par un fragment du XIII^e^ siècle de *Prose 3*, conservé dans le ms. Oxford, Queen's College, 160, f. 158rv. Je signale que dans les deux cas, le ms. S présente la même division que le ms. Royal, tout comme le ms. C.

92. Comme nous le verrons, le même phénomène concerne d'ailleurs, et d'une manière bien plus substantielle, les témoins de la «troisième rédaction» de l'*Histoire ancienne*.

93. Il y a aussi une exception qui confirme la règle. Ce type de corrections à partir des sources ne se trouve pas dans le texte des *Héroïdes* françaises du ms. Pr et ce, parce que l'atelier parisien ne devait pas disposer d'un autre exemplaire de ce texte, dont le premier témoin connu est précisément le ms. Royal. Sur la possibilité que cette traduction des *Héroïdes* remonte aussi au XIII^e^ siècle et soit probablement liée à *Prose 3*, voir D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 52 et 92-4.

Le recours direct aux sources de la part de la tradition française, phénomène dont on devra déterminer l'importance et l'ampleur, ne se manifeste pas seulement au niveau des petites corrections ou insertions, mais aussi à celui de la macrostructure du texte, et pas uniquement en ce qui concerne la segmentation en paragraphes.[94] Il est à peu près certain que le ms. Royal est arrivé à Paris déjà dépourvu des deux premières sections, non seulement en raison des arguments exposés précédemment, mais aussi parce que les témoins français les plus anciens, les mss Pr et S, s'ouvrent sur la section III. Toutefois, à partir du manuscrit de Chantilly et puis dans tous les témoins du XV^e^ siècle, la section II est réintégrée, de même que la section IX sur Alexandre le Grand dans le cas du seul ms. C. Il me semble évident que dans ce cas aussi, l'insertion a été réalisée à partir d'un témoin de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* déjà présent dans le *scriptorium* où ces manuscrits, ou leur modèle, ont été copiés.[95] Comme on l'a dit, la tradition du texte de la deuxième rédaction n'est pas du tout monolithique. En descendant le long des branches du *stemma codicum*, le projet initial évolue et subit des modifications et des amputations importantes. Si le ms. C constitue une sorte de retour vers la première rédaction, à la seule différence du recours à *Prose 5* à la place de Darès, dans les autres cas, le texte perd progressivement des parties en se réduisant aux seules sections initiales: de la section II à *Prose 5* dans le cas des mss BDOP$_1$[96] et de la section II à la section VI dans le cas de P$_2$P$_3$. Deux témoins contiennent seulement le texte de *Prose 5*, c'est-à-dire le véritable trait distinctif de la deuxième rédaction. De transformation en transformation, on arrive ainsi à la «troisième rédaction», qui a été réalisée au XV^e^ siècle dans un atelier du Val de Loire, plus probablement à Angers. Le texte de la «troisième rédaction» se rapproche en quelque sorte de celui des témoins les

94. Morcos-Ventura 2019, p. 230 note 43 parlent de deux barres parallèles qui de temps à autre interrompent le texte du ms. Royal, tracées probablement par la main du réviseur parisien. Pourrait-il s'agir d'indications pour une nouvelle segmentation du texte sur la base de sources?

95. Des informations utiles pourraient provenir d'une vérification textuelle permettant de repérer le groupe de la tradition de la première rédaction auquel appartient le modèle des sections réinsérées par la tradition de la deuxième rédaction, notamment par le ms. C, ainsi que celui auquel devait appartenir le modèle utilisé par le ms. Royal.

96. En réalité le ms. O est anépigraphe et s'interrompt avant la fin de *Prose 5*. Il est donc possible, quoiqu'improbable, qu'il ait à l'origine contenu d'autres sections.

plus anciens de la première rédaction et insère entre les diverses sections une histoire longue et détaillée du peuple d'Israël; à l'instar de la deuxième rédaction, il se sert de *Prose 5* pour la section troyenne. Dans ce cas aussi, le compilateur ne se borne pas à copier la version attestée par le ms. Royal, mais en propose un texte remanié qui puise à nouveau, et de manière plus étendue, dans les sources, en particulier dans *Prose 3*. Enfin, la première partie de *Prose 5* est utilisée dans quatre ou cinq manuscrits parisiens de la première rédaction qui datent de la fin du XIV^{e} siècle.

En conclusion, on peut affirmer que le ms. Royal se présente comme un objet unique, dans lequel les insertions textuelles et le projet iconographique convergent vers la même interprétation, se complétant et s'éclaircissant mutuellement. Les séparer l'un de l'autre signifierait priver le projet d'une bonne partie de son efficacité et de son originalité, liées à l'actualité angevine. Mais l'unicité du ms. Royal n'est pas seulement due à l'union du texte et des images. Le manuscrit napolitain est aussi un objet linguistiquement unique, avec son mélange d'italianismes, de traits français du Nord et anglo-normands, peut-être d'occitanismes d'Outremer et d'autres éléments alloglottes, typique de la vivacité culturelle de la cour angevine et qu'on retrouve dans d'autres manuscrits réalisés à Naples. La tradition exclusivement française de la deuxième rédaction opère dès le début une intervention drastique de normalisation et de modernisation linguistiques. De ce point de vue, il y a une distance déjà significative entre la langue du ms. Royal, seul témoin italien de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, et celle du manuscrit français Paris, BnF, fr. 301, qui pourtant en dépend directement. Dans ce dernier témoin, toutes les particularités du texte napolitain, des graphies dialectales aux archaïsmes lexicaux, en passant par les italianismes phonologiques, morphologiques et syntaxiques, sont systématiquement aplanies, éliminées ou adaptées au nouveau standard linguistique parisien du XV^{e} siècle.

Le texte du ms. Royal n'a pas d'antécédent et n'a pas laissé de trace en Italie.[97] Les contradictions entre le texte et l'apparat iconographique que nous avons mises en évidence pourraient être interprétées comme un indice de l'existence précédente de *Prose 5*, voire de toute la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Mais il

97. Il est possible que les Anjou se soient privés sans trop de regrets de ce manuscrit qui avait désormais perdu la fonction de propagande pour laquelle il avait été réalisé, aussi bien que le lien avec l'actualité qui en multipliait les niveaux de lecture.

est aussi possible qu'il s'agisse du projet original ou que le projet initial ait uniquement prévu de réunir tout le matériel disponible sur l'histoire ancienne, en particulier sur l'histoire de la guerre de Troie, et que l'ajout d'un apparat illustratif politiquement orienté, de même que quelques modifications textuelles qui vont dans la même direction, n'ait eu lieu que dans un second temps, sous la pression de l'actualité historique. Une partie de ces interventions, modifications et insertions, comme nous le verrons, sont effectuées directement sur le texte du ms. Royal. On peut donc affirmer que, même si le texte de *Prose 5* a existé avant le ms. Royal, isolé ou déjà intégré à l'*Histoire ancienne*, le ms. Royal en constitue l'exemplaire le plus ancien, avec les remaniements textuels que son projet implique et qui sont conservés dans toute la tradition manuscrite suivante.

Son passage rapide en France coïncide avec le début de sa fortune, mais aussi du démantèlement progressif de son projet. On a abordé la question de sa transformation linguistique immédiate, mais bien évidemment la tradition française ne saisit pas non plus l'union entre texte et iconographie, ou en tout cas ne la met pas en valeur. Les scènes de bataille deviennent génériques et les éléments héraldiques perdent leur connotation réaliste, se conformant à la plupart des illustrations de textes chevaleresques de l'époque, bien que quelques scènes représentées par le ms. Royal soient directement reprises par les témoins les plus anciens de la tradition française. La fragmentation du projet touche également les choix structurels. Seuls les deux manuscrits les plus proches du ms. Royal en conservent le texte complet; les autres témoins se distinguent en se rapprochant de la première rédaction ou en refusant les parties qui suivent la section troyenne (quelques témoins font une exception pour l'histoire d'Énée), ou encore en se limitant à copier *Prose 5*, la vraie nouveauté de la version du ms. Royal. Quoi qu'il en soit, le refus du projet s'exprime toujours à travers un retour aux sources qui rend inutilisable le *stemma codicum* et s'ouvre vers l'évolution textuelle qu'on appelle «troisième rédaction».

Tous les éléments que nous avons évoqués, et qu'on analysera en détail dans la suite de ce volume, nous conduisent inévitablement à une seule conclusion. La deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, si on veut toujours l'appeler ainsi, coïncide *de facto* avec le ms. Royal. Elle naît avec lui et meurt sans héritier direct, ne donnant lieu qu'à une petite descendance abâtardie, dans laquelle on ne reconnaît plus les traits distinctifs de l'original.3.

3.
ANALYSE DE LA TRADITION MANUSCRITE DE «PROSE 5»

Les caractéristiques particulières de la tradition manuscrite de *Prose 5* – qui remonte probablement à un témoin connu et conservé – et la typologie de l'évolution du texte m'ont poussé à adopter un critère de présentation de l'examen ecdotique différent, en renversant le processus habituel.

Pour la reconstruction du *stemma codicum*, je ne partirai pas de la base, c'est-à-dire des couples et des petits groupes de témoins pour remonter progressivement vers l'original, mais du haut, c'est-à-dire du témoin qui constitue vraisemblablement le véritable archétype *in praesentia* dont toute la tradition dérive.

Si les fautes évidentes, conjonctives et séparatives, maintiennent leur statut privilégié en vue de la reconstruction des groupes et des familles des témoins, l'on prendra également en considération les déviations significatives par rapport au texte du ms. Royal, pourvu qu'on en puisse raisonnablement exclure la polygenèse.

De cette manière, il sera possible de déterminer avec plus de précision les points d'articulation principaux de l'arbre généalogique ainsi que les familles de témoins, mais aussi de documenter et de décrire les diverses phases de l'évolution du texte, certainement caractérisée par le phénomène habituel d'appauvrissement et de banalisation de la leçon, souvent imputable à des causes mécaniques, mais aussi et surtout à une tendance marquée à la réorganisation, au remaniement et à l'adaptation – en particulier linguistique – au contexte temporel et culturel de la production des manuscrits. Cette tendance se manifeste aussi, à plusieurs niveaux de la transmission du texte, à travers une rupture du procédé linéaire de la copie à partir d'un antigraphe et une ouverture vers l'extérieur de la tradition, en particulier par un retour aux sources directes de la compilation.

À cause de l'étendue du texte et du nombre élevé des témoins, j'ai choisi de procéder à une collation par échantillons et je me suis concentré sur la partie de la première destruction de Troie jusqu'à

la description des fils du roi Priam (§§ 1-54). D'un côté, ce choix garantit l'adoption d'une portion textuelle suffisamment large (environ un onzième de l'ensemble); de l'autre, il permet de prendre en considération tous les manuscrits connus, puisque les mss LNPa, témoins d'une version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, ne reprennent que cette partie de *Prose 5*. L'examen de la tradition sera toutefois complété par l'analyse de quelques *loci* particulièrement significatifs en dehors de la portion de texte choisie.

3.1. LE MS. ROYAL, POINT DE DÉPART DE LA TRADITION MANUSCRITE

J'ai déjà évoqué dans les pages précédentes quelques éléments permettant d'établir un lien de descendance directe entre le ms. Royal et le reste de la tradition manuscrite, en particulier le ms. Pr. Ces éléments concernent non seulement les leçons, mais aussi les aspects codicologiques et paléographiques du ms. Royal, qui contribuent par leur caractère très concret et matériel à renforcer l'interprétation proposée. Je rappelle brièvement les éléments principaux: les illustrations à pleine page du ms. Royal sont reprises à l'identique dans le ms. Pr et substantiellement dans le ms. S; le ms. Royal offre un texte plus conservateur et archaïsant, aussi bien dans sa langue que dans ses leçons, que le reste de la tradition; là où les leçons divergent, le texte du ms. Royal est normalement en accord avec celui des sources utilisées; certaines corrections sur rature qui témoignent d'un changement de source de la part du copiste se retrouvent dans les témoins de la tradition française; certaines fautes de la tradition sont provoquée par une graphie particulière du copiste du ms. Royal.

Il convient de partir de ce dernier point pour signaler quelques cas de diffraction qui semblent avoir été provoqués par des leçons fautives ou des graphies particulières du ms. Royal, auxquelles j'ajoute également les deux exemples déjà mentionnés.

Au § 2.5, la forme du toponyme *Jorje* est mal comprise par toute la tradition, qui offre des alternatives fautives: *Juyfrie* PrAuLS, *Juyrie* Pa, *Inistrie* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$.

Au § 12.2, on remarque une abréviation inhabituelle écrite sur rature, probablement une correction d'une leçon précédente, à l'intérieur d'une phrase à la syntaxe non linéaire: «Comment est ce [*q(ue)*] nous i deussons estre hounorez comme gent estrange, et se il fust venus en nostre païs nous l'eussions receu a grant honneur,

et il nos congie de son païs si vilainement?» Il semblerait s'agir d'un *Q* majuscule, et en effet le texte de *Prose 1* § 11, 3, qui est la source de ce passage, a la leçon *que*. Le copiste du ms. Pr, par contre, interprète ce signe comme une abréviation pour *et*, même si la forme habituelle de cette dernière est clairement différente dans le ms. Royal et que son introduction ne simplifie pas la syntaxe de la phrase. Pour cette raison, tous les autres témoins, probablement en partant d'un modèle qui devait avoir la même leçon que Pr, éliminent la conjonction.

Au § 24.6, le redoublement consonantique *a·rrive* est mal compris par les copistes, qui l'interprètent comme un infinitif *arriver* qui rend la phrase incompréhensible (*vint il arriver*), au point que certains manuscrits tentent de la corriger avec de petites modifications (le ms. Pu omet *arriver*, tandis que P_2P_3 intègrent *a l'ariver*).

Au § 38.4, la graphie particulière *fers* pour *fiers* du ms. Royal (*aussi fors et aussi fers*), avec réduction de la diphtongue *ie* > *e*, provoque une diffraction dans la tradition manuscrite: *fres* PrAuPuGWBDO, *fiel* LPaSC, *fier* N, *fiert* P_1, *aussi frez et aussi fier* P_2P_3. On peut remarquer que seul le ms. N offre la bonne interprétation, tandis que les mss P_2P_3 présentent une sorte de double leçon.

Au § 40.1, le participe *p(ar)creus* est écrit sous forme abrégée et avec un *c* partiellement superposé au *p*, ce qui facilite la lecture *preux* qui est attestée par toute la tradition. S'il ne s'agit pas d'une véritable faute, l'expression *grans et parcreus* est idiomatique et s'insère le mieux dans le contexte sémantique de la phrase.

Au § 112.1, on lit *emse* suivi d'une rature. Le copiste, qui avait probablement écrit deux fois *ems ems*, a ensuite effacé, quoique d'une manière incomplète, la seconde forme. La tradition corrige *ensemble*, mais il me semble plus raisonnable d'accepter *ems* en tant que forme particulière faisant partie de la locution commune *ens el*. Voir aussi le § 67.1, où le ms. Royal écrit *tous ensemble* tandis que le modèle *Prose 3* § 32.1 donne *ens tous*.

Au § 114.19, le copiste a effectué une de ses corrections sur rature pour remplacer la forme *Ayaus* de *Prose 3* § 84.4 par la leçon *Thalamon*. Ce faisant, il a probablement aussi effacé le *par* qui devait suivre et qu'on lit dans *Prose 3* («fut occis Ayaus *par* nuit en traïson»), en créant un texte lacunaire. Dans ce cas, le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, mais d'autres témoins transforment *nuit* en *vint* (SC par exemple), sans pour autant résoudre efficacement le problème, ou éliminent *nuit* (P_2P_3).

Il faudra également signaler les deux cas mis en évidence dans l'édition des *Héroïdes*, provoqués par une graphie particulière de la

lettre *r* adoptée par le copiste et par la transition peu claire entre deux lettres: la leçon *rude* du § 210.6 qui devient *nide* dans la tradition (*ru* > *ni*) et la leçon *brief* du § 440.10, dont le *r* retouché cache probablement une graphie précédente *buef* (*u* > *ri*).

Un certain nombre de corrections sur rature qu'on peut certainement attribuer au copiste coïncident avec des leçons qui se détachent de la source principale des passages en question et donnent une idée du travail méticuleux de comparaison et de collation de sources différentes opéré par le compilateur. Nous avons déjà parlé de quelques-uns de ces cas,[1] mais j'en fournis ici une liste plus complète:

87.3 *baron* ← *roi* (*Prose 3* § 51.3), 92.10 *belle* (ajout à *Prose 3*), 104.1 *a l'encontre* (ajout à *Prose 3*), 114.19 *Thalamon* ← *Aiaus* (*Prose 3* § 84.4), 120.1 *aventure* (inséré à la fin d'une ligne avec une abréviation inhabituelle) ← *peril* (*Prose 1* § 77, 4), 222.2 *ormais* ← *tousjours mais* (*Prose 1* § 144, 6), 254.1 *enoint* ← *boilli* (*RTroie* 16509), 345.4 *duel fesant* (ajout à *Prose 3*, qui reprend *RTroie* 22832-22833), 367.1 *qui … baron* (ajout à *Prose 3*), 369.1 *nostre ennemi* ← *ceulx* (*Prose 3* § 301.2), 385.5 *et en parlerai a ceuls* ← *et se je le treuve avecquez ceulx* (*Prose 3* § 324.5), 394.1 *Tenedun* (correspond à la leçon des mss M2BH pour *RTroie* 25964) ← *Sigeuin* (*Prose 3* § 342.2), 406.1 *fort* (correspond à *RTroie* 26637) ← *moult* (*Prose 3* § 366.2), 411.3 *et fors banis* (ajout à *Prose 3*), 412.5 *wimihertez* ← *plistendas* (*Prose 3* § 378.3), 426.1 *ne si puissans* (ajout à *Prose 3*), 426.1 *dont ce fu* ← *dont il fu* (*Prose 3* § 401.1), 426.1 *esté qui plus* ← *esté de son afaire* (*Prose 3* § 401.1), 427.1 *tot son regne* ← *tot l'empire* (*Prose 3* § 402.1), 466.3 *fete ne* (ajout à *Prose 3*), 466.6 *pairent* ← *apperent* (*Prose 3* § 452.6), 467.2 *ordenerent* (ajout à *Prose 3*), 468.2 *venir* (ajout à *Prose 3*), 468.2 *Jorgie* ← *Joerje* (*Prose 3* § 454.2), 468.3 *en champ* (ajout à *Prose 3*), 468.3 *Jorgie* ← *Jorje* (*Prose 3* § 454.3).

Dans deux cas, l'intervention du copiste est rendue encore plus évidente par le fait que son insertion textuelle dépasse le cadre d'écriture.

Au § 177.1, les mots *l'estour cel* sont écrits sur rature et débordent du cadre d'écriture; *estour* est d'ailleurs un ajout au texte de *Prose 1*, qui constitue ici la source de *Prose 5* (§ 113, 2: «Ensi par Hector fu laissié celi jour»), permettant au compilateur de fournir au verbe *laissier* un objet direct qui rend plus claire la syntaxe de la phrase. Cet ajout, qui à cause de la présence contemporaine de la rature et du débordement semble constituer une correction opérée par le copiste du ms. Royal au texte de *Prose 1*, est par contre parfaitement inséré à l'intérieur du texte dans les autres témoins.

1. Voir aux pp. 74-6.

À la fin du § 429, le copiste du ms. Royal ajoute la phrase «Et Dyomedés s'en fui a Salerne» qui ne se trouve pas dans sa source *Prose 3* et déborde largement dans la marge de droite. Encore une fois, la même phrase est pleinement insérée dans les autres manuscrits.

La fréquence de ces interventions, qui sont clairement visibles dans le ms. Royal, nous confirme que le texte de *Prose 5* est le résultat d'un énorme travail de collation de plusieurs sources et de remaniement de la part du compilateur, un travail dont au moins une partie est réalisée «en prise directe» dans le ms. Royal lui-même. Pour cette raison, le ms. Royal se présente comme une étape importante, sinon la phase fondamentale, du processus de fixation du texte. Le fait que toutes les corrections dont nous avons parlé soient accueillies et parfaitement insérées dans la tradition manuscrite de l'*HA2* ne s'explique que si cette tradition dérive de manière directe ou indirecte du ms. Royal. En effet, comment expliquer autrement la présence des modifications introduites par un copiste particulier aient pu se trouver dans l'archétype de l'*HA2* qu'en faisant coïncider celui-ci avec le ms. Royal?

Un autre type d'intervention effectué sur le texte de *Prose 5* est constitué par l'ajout de phrases qui ne dérivent pas des sources connues, mais sont dues à l'initiative du compilateur et se révèlent adaptées au projet angevin qui caractérise le ms. Royal.[2] Les références à Céphalonie (§§ 3.5, 118.9 et 457.1), à Naples (§§ 6.1 et 101.2), à la ville d'Argos (§§ 9.3, 85.2, 101.1, 110.1, 117.3-4, 425.2), au Despotat d'Épire (§ 118.12-13), à Salerne (§ 429.3), ne s'expliquent pas en-dehors des intérêts angevins dans l'Orient latin. Or, si le texte ne se configure comme un projet angevin que dans le ms. Royal, tous ces ajouts se trouvent pourtant également dans la tradition française, qui reflète encore une fois une caractéristique propre au ms. Royal.

Les corrections et les modifications abondent dans le ms. Royal. Au-delà des corrections sur rature dont nous avons parlé, on trouve d'autres interventions dans l'interligne et dans les marges, normalement tracées dans une graphie cursive de petit module et qui peuvent appartenir à des mains différentes, dont certaines sont liées à la réalisation du manuscrit et d'autres, plus tardives.[3] Dans le premier groupe, une première main est responsable des indications

2. Voir aux pp. 71-4 et Barbieri 2020, pp. 57-66.

3. Je remercie Serena Picarelli pour l'expertise paléographique sur ces annotations et corrections.

pour l'enlumineur qu'on lit parfois dans la marge inférieure des feuillets de la première partie du codex, du f. 1 au f. 193; une deuxième main trace un autre ensemble d'indications pour l'enlumineur, du f. 246 à la fin du codex; une troisième main est responsable des instructions pour le rubricateur qu'on lit, par exemple, dans les marges latérales des ff. 58r, 84v, 142v, 183r, et probablement aussi de quelques corrections textuelles effectuées aux ff. 55r, 76v, 83v, 186v. Une quatrième main, plus tardive et appartenant probablement à un responsable de l'atelier parisien dans lequel a été réalisé le ms. Pr, a écrit l'indication pour l'enlumineur qu'on lit dans la marge inférieure du f. 8v, dont nous avons parlé, ainsi que quelques annotations marginales qui reprennent des mots du texte, sur lesquelles je reviendrai. Enfin, une dernière main, à la position chronologique indéterminée, a écrit les insertions textuelles des ff. 31r et 154v.

Parmi les annotations marginales, on compte des cas assez fréquents où le réviseur tardif se borne à reprendre dans les marges quelques mots du texte, par ailleurs pas des plus significatifs, et dans un cas même des mots tronqués (*blirent duc*, lorsque le texte a *establirent duc*). Or, dans seize cas sur les vingt répertoriés, les mots écrits en marge correspondent au début d'un cahier dans Pr.[4] Si un tel phénomène n'implique pas forcément que le ms. Pr est une copie directe du ms. Royal, il nous confirme en tout cas que le lien entre les deux est non seulement iconographique, mais aussi textuel, et que ces témoins ont été collationnés. D'après Anne Rochebouet, ces annotations n'indiqueraient pas un rapport de filiation plus ou moins direct entre le ms. Royal et le ms. Pr, mais

4. Je fournis ici le détail des cas relevés: Royal 20.D.I, f. 35v *appelles* = BnF fr. 301, f. 33r; Royal 20.D.I, f. 83r *Troilus* = BnF fr. 301, f. 73r; Royal 20.D.I, f. 102r *laisse que* = BnF fr. 301, f. 89r; Royal 20.D.I, f. 120r *aincois* = BnF fr. 301, f. 105r; Royal 20.D.I, f. 138v *et grant* = BnF fr. 301, f. 121r; Royal 20.D.I, f. 147r *un cri* = BnF fr. 301, f. 129r; Royal 20.D.I, f. 157r *mors* = BnF fr. 301, 137r; Royal 20.D.I, f. 166v *parfinerons* = BnF fr. 301, f. 145r; Royal f. 194r *par tout* = BnF fr. 301, f. 169r; Royal 20.D.I, f. 215v *occirre* = BnF fr. 301, f. 185r; Royal 20.D.I, f. 224r *cilz pastres* = BnF fr. 301, f. 193r; Royal 20.D.I, f. 235r *apres ce que* = BnF fr. 301, f. 201r; Royal 20.D.I, f. 256r *saragoce* = BnF fr. 301, f. 217r; Royal 20.D.I, f. 299v *blirent duc* = BnF fr. 301, f. 249r; Royal 20.D.I, f. 320v *famine* = BnF fr. 301, f. 265r; Royal 20.D.I, f. 343r *entour* = BnF fr. 301, f. 281r. Les quatre cas pour lesquels il n'y a pas de correspondance avec le début d'un cahier dans le ms. Pr se trouvent pour la plupart dans la première moitié de la section troyenne: Royal 20.D.I, f. 50r *royne*, f. 58r *si vous en*, f. 81v *scure prison*, f. 164r *quil en*.

plutôt des marques des repérage utiles aux enlumineurs.[5] Cette idée semblerait confirmée par le fait que la main qui a écrit ces mots a également tracé l'indication présente dans la marge inférieure du f. 8v, où il est justement question d'un cahier manquant qui a été confié à un enlumineur. En réalité, la note n'est pas adressée à l'enlumineur, mais reflète la préoccupation d'organisation et de coordination du travail d'un atelier de production livresque où copistes et enlumineurs travaillaient en même temps à partir de cahiers déliés. La seule information sûre que nous fournit la note du f. 8v, en effet, concerne le fait que les cahiers du ms. Royal et de la copie qui devait être enluminée étaient déliés pour faciliter l'organisation du travail. Dans pareil cas, l'indication du début des cahiers de la copie dans les marges du modèle pouvait être utile non seulement aux enlumineurs, mais aussi, par exemple, aux rubricateurs et aux relecteurs et réviseurs de la copie. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que le lien iconographique entre le ms. Pr et le ms. Royal est limité aux rares enluminures à pleine page et n'aurait pas nécessité de points de repère tout au long des manuscrits. Il faut également ajouter que le deuxième cahier du ms. Royal, auquel la note du f. 8v fait référence, et le cahier correspondant du ms. Pr n'ont pas de ressemblance iconographique; l'indication du ms. Royal pourrait, finalement, renvoyer à une autre copie réalisée d'après le ms. Royal et non au ms. Pr, comme on l'a toujours supposé.

En effet, non seulement les quatre exceptions où les mots écrits dans les marges du ms. Royal ne coïncident pas avec le début d'un cahier dans le ms. Pr, mais aussi le travail de modernisation linguistique, qui a des traits communs à toute la tradition, à l'exclusion du ms. Royal, et le retour aux sources visible déjà dans le ms. Pr plaident tous en faveur de l'existence d'un intermédiaire entre le ms. Royal et le reste de la tradition – un intermédiaire qui devait être extrêmement proche du ms. Pr, y compris codicologiquement parlant, mais peut-être doté d'un programme iconographique différent, plus conforme à celui du modèle – ou éventuellement d'un brouillon préparatoire.

Les indices en faveur de l'hypothèse d'un lien de dérivation directe entre la tradition de l'*HA2* et le ms. Royal se heurtent toutefois aux rares leçons qui semblent trahir une convergence

5. Voir Rochebouet 2022, pp. 64-5.

vertueuse où la tradition présente une bonne leçon proche de l'original, là où le ms. Royal propose un texte erroné ou banal. Une telle situation pourrait empêcher de reconnaître dans le ms. Royal le point de départ de toute la tradition manuscrite et pousserait à le considérer, plus prudemment, comme le témoin le plus ancien et le plus important de la tradition, ainsi que le seul représentant d'une des deux branches du *stemma*.[6] Il faudra analyser ces cas pour vérifier s'ils sont incompatibles avec l'hypothèse proposée ou si on peut leur trouver une explication raisonnable. Parfois, la tradition corrige une leçon du ms. Royal en se rapprochant des sources:

Prose 1 § 28, 4-6: et bien orent en lor compaignie deus mile chevaliers; et Pelleüs après, a tout trois mile *chevaliers* trestous montés

Ms. Royal 20.D.I, f. 35r = *Prose 5* § 29.1: et bien orent en leur compagnie ·IIᴹ· chevaliers, et Peleus aprés avec ·IIIᴹ· bien montés

·IIIᴹ·] ·III· mils chevaliers *cett.*

Prose 1 § 30, 10-11: si *veïssiés* le jeu renoveler et gens ocirre a grant dolour

Ms. Royal 20.D.I., f. 35v = *Prose 5* § 31.2: lors *eussiés veu* Gregiois prendre viguer et hardement, et occire gent a grant doulor

La forme *eussiés* est vraisemblablement une déformation du *veïssiés* de *Prose 1*, tandis que *veu* a été ajouté dans le ms. Royal en fin de ligne, probablement par le copiste lui-même ou par un réviseur, dans le but de restituer au texte son sens; toute la tradition française réintroduit la leçon *veissiez* de *Prose 1*.

Prose 1 § 33, 6-7: quar il voit venir par deriere lui Herculés et sa gent ociant et abatant quant que il ateignoit, comme cil qui estoit tous freis et li Troïens las et traveilliés. Si seoit *Herculés* sus un merveillous cheval

Ms. Royal 20.D.I, f. 36r = *Prose 5* § 34.1: car il voit venir par derriere lui Herculés et sa gent occiant quanque il ataint, qui estoit tout fres et tout reposé. Si estoit montés sus un merveilleus cheval

si estoit montés] et Herculés si estoit montés *cett.*

Prose 3 § 392.2: A pluseurs desplaist moult et poise qu'il en fut oncquez accusé de riens, et aux autres *plaisoit* qu'il fust destruit

Ms. Royal 20.D.I, f. 177v = *Prose 5* § 423.3: A pluseurs desplest que il en fu accusés de riens, et as autres *desplaisoit* que il fust occis

desplaisoit] plaisoit *cett.*

6. Voir Barbieri 2012 et le *stemma* de la tradition de *Prose 5* à la p. 369, dans lequel je mettais aussi en évidence l'existence d'une probable contamination.

Dans les premier et troisième cas, il ne s'agit pas d'une véritable faute, mais d'un choix stylistique du ms. Royal qui évite de répéter deux fois le même substantif. Dans les deux autres cas, la correction est en quelque sorte logique et aurait pu être introduite par conjecture. Au § 31.2, la réintroduction de la forme verbale *veissiez* résulte probablement d'une modernisation syntaxique facile plutôt que d'un recours à *Prose 1*, puisque le reste de la phrase est proche de la leçon de *Prose 5*, qui diverge de celle de sa source. Mais la leçon de la tradition est en tous cas plus proche de celle de la source, donc vraisemblablement meilleure.[7]

On peut maintenant ajouter d'autres exemples qui ne concernent toutefois que le ms. Pr:

92.8: car il estoit sages et soutils, si savoit bien *car* force ne li porroit avoir mestier (Pr a *que* à la place de *car*, conformément à *Prose 3* § 57.8).

93.1: biax port, biaus cors bien fet et bien chaignant; *hautesces* faites et moullees (Pr a *hanchetes*, qui est la leçon du fragment Lansdowne de *Prose 3*, tandis que le manuscrit de Rouen a *ceignant hault, faisses moulees*; les autres manuscrits à partir de SC ont la variante banale *bien* à la place de *hautesces*).

173.11: Hemelins ‹*et*› Gillor d'Aglus si jousterent ensemble (Pr insère la conjonction manquante, conformément à *RTroie* 9945)

308.1: Puis que li termes ‹*des*› trieves fu finis, chascun s'arme et s'appareille (Pr insère la préposition, conformément à *Prose 3* § 220.1).

336.3: se pasme souvent si que ‹*se*› ce durast longuement il ne pourroit vivre (l'omission du ms. Royal aura été facilitée par l'homophonie entre *se* et *ce*; Pr retouche, conformément à *Prose 3* § 254.4).

428.3: Et cil d'Athenes les recuillirent a moult grant ‹*joie*› (Pr insère le substantif, conformément à *Prose 3* § 403.3).

Comme on peut le constater, il s'agit ici aussi de corrections faciles, voire évidentes, qui peuvent avoir été introduites par conjecture, sans qu'on doive supposer la dérivation d'un modèle de *Prose 5* plus haut dans la tradition que le ms. Royal, ou en tout cas différent de lui. La seule exception est évidemment le mot *hanchetes* du § 93.1, qui récupère une leçon *difficilior* transmise par le fragment Lansdowne de *Prose 3*. Mais Pr est le seul témoin qui a

7. Le cas de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* est très proche de celui de la tradition des *Héroïdes* italiennes publiées par mes soins, pour lesquelles on peut voir D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 186-7.

cette leçon, tandis que les autres corrigent d'une manière banale, sans doute à partir d'une leçon identique à celle du ms. Royal.

Pour expliquer ce phénomène, il faut à mon avis revenir sur ce que j'ai dit dans les pages précédentes à propos de quelques choix particulier du copiste de Pr dans la division du texte en paragraphes.[8] J'avais signalé notamment le fait que Pr divise le § 24 de la section thébaine en quatre parties, conformément aux manuscrits de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, tandis que le § 285 de la section troyenne est divisé en trois parties, conformément au manuscrit de Rouen et au fragment Oxford, Queen's College, 160 de *Prose 3* (§§ 187-189). Je peux ajouter maintenant que cette hypothèse semble confirmée par le fait que la phrase finale du § 63 («Et poés savoir par ceuls qui vont en la noble cité de Costentinoble, car il les couvient par la passer»), qui est un ajout du compilateur au texte de *Prose 3*, ne se trouve pas dans le ms. Pr, tandis qu'elle est à sa place habituelle dans le reste de la tradition. L'explication que j'ai déjà donnée à cette particularité de la division en paragraphes dans le texte du ms. Pr est probablement celle-là même qu'on doit adopter pour justifier les cas dans lesquels la leçon de Pr est plus proche des sources que celle du ms. Royal: le compilateur de Pr a pu avoir accès à quelques exemplaires des sources principales de l'*HA2*, qui devaient se trouver dans l'atelier où il travaillait.

En conclusion, bien qu'elles ne constituent pas en soi des preuves définitives, les données ici exposées et commentées nous portent à exclure la présence à Paris d'un autre témoin ancien de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* que le ms. Royal. Plusieurs indices convergent vers l'hypothèse que le ms. Royal est effectivement le point de départ de toute la tradition de l'*HA2* et son véritable archétype préservé: son texte conservateur et archaïsant, sa conformité générale avec le texte des sources utilisées, ses graphies particulières qui expliquent les fautes de la tradition, ses ratures qui signalent des choix textuels conformes aux sources effectués au dernier moment pendant la transcription du texte et qui sont parfaitement intégrés dans la tradition, la présence, enfin, d'éléments qui ne se justifient qu'en fonction du projet angevin qui caractérise le ms. Royal et qui sont par contre conservés dans la tradition. Évidemment, le fait que le ms. Royal soit le point de départ de la tradition n'implique pas nécessairement que les témoins conservés en soient des copies directes. Au contraire, les

8. Voir pp. 99-100.

données plaident en faveur de l'existence d'au moins un intermédiaire entre le ms. Royal et le reste de la tradition, qui coïncide avec une modernisation linguistique et une révision partielle du texte.[9] La seule exception est constituée par le ms. Pr, pour lequel un contact direct avec le ms. Royal est prouvé, au moins sous la forme d'une collation ou d'une révision. Par ailleurs, la hiérarchie verticale qui caractérise la tradition et qui est bien représentée dans le *stemma codicum* n'exclut pas l'existence d'autres phénomènes, tels que la contamination, les corrections conjecturales et le retour aux sources, qui peuvent dans certains cas rendre plus complexe la définition des relations entre les témoins de la tradition.

3.2. LA PREMIÈRE RÉVISION DU TEXTE

Le texte de *Prose 5* du ms. Royal est truffé d'archaïsmes, d'italianismes et de formes dialectales septentrionales. Dès son arrivée en France, il subit un processus de révision systématique qui ne se limite pas à en corriger les fautes les plus évidentes, mais adapte l'orthographe, le lexique et la syntaxe à un état linguistique plus moderne et plus conforme aux standards parisiens de la fin du XIV^{e} et du début du XV^{e} siècle.

Avant de procéder à une analyse plus systématique de la portion textuelle collationnée, je propose une liste synthétique de quelques formes qui ont été plus ou moins systématiquement modifiées dans cette phase de la tradition tout au long du texte de *Prose 5*:

closure → *closture*
complir → *accomplir*
cuillir → *acueillir*
deplaindre → *complaindre/plaindre*
dusques → *jusques*
erraument → *incontinent*
maimement → *mesmement/especialment*
parlier → *parleur*
querre merci → *crier merci*
rafaitier → *rapareillier*
rustement → *rudement*
semillantement → *semblablement*
seur → *sur*
usance → *usage*

9. En ce sens, je ne reconnais pas le caractère nécessaire de la première des trois hypothèses formulées par Rochebouet 2022, pp. 63-4. Les deux autres, par contre, convergent et coïncident avec les conclusions que j'ai proposées: le ms. Royal peut très bien avoir été le point de départ de toute la tradition via une copie intermédiaire où confluent les travaux d'actualisation linguistique et de révision du texte, qui sont une caractéristique commune bien visible dans le reste de la tradition.

Ce travail de révision a dû avoir lieu peu après l'arrivée du ms. Royal à Paris, puisqu'on en trouve des traces dans tous les témoins de la tradition, y compris les plus anciens, comme les mss LNPa (de la fin du XIV^{e} siècle) et le ms. C, qui pourrait aussi avoir été copié avant la fin du XIV^{e} siècle. Le caractère systématique de cette révision nous empêche d'envisager la possibilité d'un accord casuel et polygénétique entre les manuscrits et nous oblige à imaginer l'existence d'une copie révisée ancienne du ms. Royal qui aurait joué le rôle d'intermédiaire entre ce dernier et le reste de la tradition. Une large majorité des interventions du réviseur élimine des formes lexicales et syntaxiques que le compilateur de *Prose 5* reprenait de ses sources. L'accord entre le texte du ms. Royal et celui des sources nous permet d'attribuer aux modifications partagées par toute la tradition une valeur conjonctive, bien qu'il ne s'agisse pas, dans la plupart des cas, de véritables erreurs. Le statut exceptionnel de la tradition de *Prose 5* rend préférable ne pas se limiter à signaler les exemples les plus significatifs de ces modifications; j'en donne donc une liste plus longue, quoique dépourvue de toute prétention d'exhaustivité:

1.1 poesté] puissance PrSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme; le texte manque dans* Pu *suite à la perte de quelques feuillets*; *le ms.* Au *a une leçon différente;* LNPa *ont un texte différent qui élimine la partie initiale sur le déluge universel*)

1.1 plenteive] plentureuse PrSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme*)

6.4 ja soit chose] ja soit ce PrAuLNPaSGWCP$_2$P$_3$, ja soit BDOP$_1$ (*normalisation syntaxique*)

6.4 nul] mie PrLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, aucun Au

12.2 que (?)] et Pr, *om.* AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*voir plus haut la discussion sur la leçon de* R)

13.2 par lui] par devers elle PrAuPuLNPaSGWP$_1$P$_2$P$_3$, [...] devers elle C, devers elle BDO

13.7 noblement achesmee] noblement atornee AuPuLNPa, richement atournee PrSBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme; le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1*; les mss* GWC *ont la même leçon que* R)

14.2 basset] basse voix PrAuPuLNPaSCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, en basse voix GW (*élimination d'un archaïsme; le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1)

20.2 remaigne] demeure PrAuPuLNPaSBDOP$_1$P$_2$P$_3$, demoura GWC (*le verbe de* R *est le même que dans* Prose 1)

20.7 veillier] veillier pour PrAuPuLNPaSGWCDOP$_2$P$_3$, veiller par BP$_1$ (*normalisation syntaxique; le texte de* R *est proche de celui de* Prose 1)

24.6 car] et pour ce qu'il lui sembloit que PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à* Prose 1)

24.10 mandassent] envoyassent PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme*)

26.1 manda por] manda PrAuPuLNPaSGWCOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *est proche de celui de* Prose 1)

28.3 remaindra] demourra PrAuPuLNPaGWOP$_1$P$_2$P$_3$, demourera SC (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1)

31.3 mort l'eust sans faille] il l'eust tué sans point de faulte PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme; le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1)

32.1 fel et irascu] forment corrouciez PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme; le texte de* R *est proche de celui de* Prose 1)

34.2 un joene rois] un jouvencel roy PrAuPuLPaSGWCP$_1$, un jouvenceau de Grece roy D, ung jouvencel roy de Grece O, ung jouvencel P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1*; le ms.* N *à la même leçon que* R)

34.2 Thalamon] Thalamon la quelle il demanda PrLNPaS, Thalamon et la demanda AuPu, Thalamon la quelle pucelle (*om.* D) il demanda GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

37.4 ont seur totes choses humilité loee] ont ensuy sur toutes choses humilité et loee PrAuPuPa, ont sui tousjours humilité et loee L, ont eu sur toutes choses humilité et loee S, ont ~~eu~~ sur toutes choses humilité ~~et~~ loee C, ont eu sur toutes choses humilité louee O, sur toute chouse ont loué humilité BD, ont eu sur toutes choses humilité P$_1$P$_2$P$_3$

37.4 coment] comment que il aille PrAuPuLPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, comment que aucuneffois N (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1)

37.4 qui est miex *om.* PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *est proche de celui de* Prose 1)

38.2 moiller] femme PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue*)

38.2 Eson *om.* PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

38.8 s'asenti] se consenti PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme*)

38.11 cinst] saingny PrAuPuSP$_2$P$_3$, ceingni LNPa, chaingny GW, saincte (?) BD, seigny O, signit P$_1$ (*élimination d'un archaïsme*)

38.14 enguennasti] deceus PrAuPu, os LPaSC, laissas N, eulx G, euz WDP$_1$, eut B, ot O, as deceue P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme et diffraction*)

40.8 tastant et prouvant] tasta et essaya PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue*)

40.8 fin] jusques PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme*)

40.8 avec lié] a elle PrAuPuLNPaSGWC (*les autres manuscrits ont des leçons différentes*)

40.13 pour la grant douleur de l'ardeur] pour la grant ardeur (arde Pr) et douleur PrAuLPaSGWC (*les autres manuscrits ont des leçons différentes*)

42.1 et la trouva] la quelle il trouva PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *est proche de celui de* Prose 1)

43.3 li aisné] leur ainsné filz PrAu, l'ainsné filz LMNPaSGWCO, l'aisné filz (de) Priant BD, l'ainsné filz que Priam (Leomedon P$_3$) eut P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

43.3 paines d'armes souffrir] souffrir de painne d'armes PrAuLPaSGWCOP$_1$, souffrir de forces d'armes MN, soubstenir de paines d'armes BD (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3*; les autres manuscrits ont une leçon différente*)

43.4 fors rois] de fors rois PrAuLMNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme; le texte de* R *est proche de celui de* Prose 3)

43.4 qui tantes fois] et aussi qui tant de fois PrAuLMNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme; le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

45.1 maniere] faiture et maniere PrAuLMNPaSCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3*; les mss* GW *ont le même texte que* R)

46.1 paroit] apparoit PrAuLSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue*)

46.2 demande] demanda PrAuLMNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

46.4 le manda] l'envoya PrAuLMNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme*)

46.5 message] messagier PrAuLMNPaSGWCP$_1$ (*élimination d'un archaïsme; les mss* BDP$_2$P$_3$ *ont la même leçon que* R)

47.1 fontenele] fontaine PrAuLMNPaSGWBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

47.2 sout] savoit PrAuLMNPaSGWBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.5 disoit] avec ce dist PrLNSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$; et ... avoir *om.* Au (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.6 miels ... sus lui] mieulx vauldroit que elles queissent ·I· bon preudomme loyal qui en sceust droitement jugier et qu'elles s'en meissent du tout sur luy PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.8 qui] le quel PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.9 que ... sien] aussi comme il eust voulu que on eust fait au sien PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*modernisation syntaxique; le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.10 a ce ... Paris] a ce s'acorderent toutes trois et s'en vindrent a Alixandre PrAu, a ce furent toutes accordees si s'en vindrent a Paris LNPa, a ce se furent toutes accordees si s'en vindrent toutes a Paris SCOP$_1$, a ce s'acorderent toutes et s'en vindrent toutez a Paris GW, a ce s'accorderent toutes si vindrent a Paris BDP$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

48.12 l'achoison ... conté] la chose luy en compterent Pr, la chose lui disrent aussi comme Au, l'achoison lui compterent toute LNPaSBP$_1$P$_2$P$_3$, l'achoison luy en compterent toute GWCO, elles luy compterent tout D (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

49.1 prie] pria PrLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

50.1 elle est deesse de sapience, que elle li aidera et donrra sens et savoir] elle luy ayderoit et donroit sens et savoir car elle estoit deesse de sapience PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

51.1 la pome d'or donner] la pomme donner par raison PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 3)

52.1 envita] manda PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme; le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue*)

52.2 forment] moult PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme*)

52.5 cuidasse] cuidoie PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

52.5 mau] mauvais PrLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, mal Au (*élimination d'un archaïsme/occitanisme*)

54.1 qui] le quel PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

54.1 joiant] joyeux PrNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme; le texte manque dans* AuPuL)

Dans d'autres cas, moins nombreux, le texte du ms. Royal diffère de celui des sources, mais la tradition intervient en appliquant les mêmes critères de normalisation et de modernisation linguistique, sans pour autant récupérer la leçon des sources:

6.4 semblant] semblant en quelque maniere que ce seust (fust AuPaGWBDOP$_1$P$_2$P$_3$) PrLNSC+AuPaGWBDOP$_1$P$_2$P$_3$

8.2 et li dist *om.* PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'une répétition*)

11.2 a pour mal] le tient pour mal Pr, le tient a mal LNPaSO, tient a mal AuPuGWCP$_1$P$_2$P$_3$, le tient a grant mal BD (*modernisation syntaxique*)

12.2 congie] donne congié AuPuLNPaPrSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*modernisation syntaxique*)

13.6 pour *om.* PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*modernisation syntaxique*)

14.2 bien parlant] bien parlant estoit PrAuPuLNPaSGWCP$_1$P$_2$P$_3$, parlant estoit BDO (*modernisation syntaxique*)

14.5 li doit] leur doit l'en PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme*)

30.2 et le] lors PrAuPu, et la S, la LNPaGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

35.1 remestrent riche] demourerent riches et plains PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

48.3 revel] deduit PrAuLNPaSGWBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un archaïsme*)

48.3 fontele] fontaine PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

48.3 delitoit] delitoit et plaisoit PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

Très rarement, la leçon de la tradition se rapproche de celle des sources, mais il s'agit toujours d'interventions faciles et évidentes, qui n'impliquent pas forcement la consultation des sources:

23.2 autre chose que] autre chose fors que PrSGWCBDOP$_1$, riens fors AuPuP$_2$P$_3$, riens fors tant (*om.* Pa) que LNPa (*élimination d'un italianisme syntaxique*)

29.1 ·III^{M}·] ·III· mil chevaliers PrAuPuLNPaSGWCOP$_1$P$_2$P$_3$

34.1 si] et Hercules si PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

48.5 cele pome] la pome PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

53.3 icis] yceluy PrAuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

54.2 gardoit] regardoit PrAuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, regardast Pu (*élimination d'un italianisme*)

Enfin, à quelques reprises, toute la tradition corrige à l'unisson des fautes évidentes du compilateur. Si, dans certains cas, les corrections sont faciles et évidentes, dans d'autres, une coïncidence de type polygénétique est sans doute à exclure:

3.4 a Cumaine] cum Cumaine R, a cum Cumaine Pr, a Cumaine AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *est une probable erreur d'anticipation; il est intéressant de remarquer que le ms.* Pr *a une sorte de double leçon*)

6.R man‹da›] ma(n) R, manda PrNPaCDOP1, envoya SGW, eut envie de P2P3

30.1 ses ennemis] ses ennemis et meismement le roy (*om.* Au) Laomedon s'en (*om.* AuPu) yssi avecques eulz PrAuPu, les ennemis d'icellui roy Laomedon et cellui mesmes avec eulx Pa, les ennemis d'icelluy roy Laomedon luy avec eulx SCOP1P2P3 (*la leçon de la tradition est provoquée par une erreur précédente du ms.* R*, qui a* et *à la place de* a)

38.4 tou‹te› la volenté] toula volenté R, toute la volenté PrAuPuLNPaSGWCBDOP1P2P3

J'ajoute également les quelques erreurs qui confirment la dépendance de toute la tradition d'un archétype commun. Le nombre très réduit de fautes identifiables est probablement une conséquence de l'attention avec laquelle l'opération de révision a été effectuée:

24.3 et fu l'assaut si fort] et fu l'assault si fort qu'il fu si lassez Pr, et fu si fort laissiez AuPu, et fu si fort lassés LNPaSGWCO, et fu si fort lasse BDP1P2P3 (*la forme* lassés *avec ses variantes ne se trouve pas dans* Prose 1 *et semble provoquée par une répétition de* l'assault)

36.1 mut] vint PrAuPuLNPaSGWCBDOP1P2P3 (*l'erreur est facilitée par la proximité paléographique entre les deux formes*)

40.3 Euchonius] Anthonius PrAuPuLNPaSGWCBDOP1P2P3 (*la leçon de* R *renvoie au personnage d'Erichthonios; compte tenu de la proximité graphique entre* u *et* ri*, ainsi que de la confusion fréquente entre* c *et* t*, la variante de la tradition est une banalisation flagrante*)

Avant de terminer l'analyse de cette première phase de révision du texte, rappelons qu'une partie des modifications ont été effectuées directement sur les pages du ms. Royal. On remarque en effet à plusieurs endroits des corrections et des insertions interlinéaires ou marginales effectuées dans une graphie cursive avec une encre plus claire et un trait plus fin que ceux du copiste. Leur but est toujours de corriger des fautes, de combler des lacunes ou de procéder à une normalisation graphique et linguistique générale du texte. Dans certains cas, les corrections rétablissent le texte correct des sources, auxquelles les réviseurs pouvaient manifestement accéder. Le cas le plus intéressant est certainement la note marginale qui insère une phrase dans le texte du § 356.1, dont on parlera plus loin. On peut y ajouter quelques autres exemples: 3.5 *quo[i]*, 8.2 *j'a[i]*, 15.R ~~*devotement*~~ *[humblement]*, 67.1 *vous [a] enluminee*, 98.6 *tui[t] cil*, 103.4 *vos [le] recevés*, 109.23 *une puce[le] vendra*, 118.2 *de [son] païs*, 178.11 *toute guarnison et vitail[e]*, 190.2 *quatre mois entier*

son ja pass~~a~~[é], 205.2 *mult avoit [fet] de grans chevaleries* (l'insertion correspond au texte de *Prose 1*), 210.11 *pa[r]*, 219.11 *guardera[i]*, 225.1 *·III· [fois]*, 255.7 *~~praspe~~ [jaspre] vert … qui [est] chire*, 285.20 *miel[z]*, 286.31 *ve[nt]*, 290.8 *mainte[nés]*, 291.5 *vous ferés pa[i]s as Troiens*, 319.17 *praignié[s]*, 321.4 *li[er]*, 327.2 *mes d'une chose te vu~~l~~[i]l je prier*, 333.2 *ilue[c]*, 357.4 *muer estal et deguerp~~e~~[i]r chevaus et selles*, 358.1 *li [conte le] grant domage de ses fils*, 363.6 *avé[s]*, 375.3 *fet [il]*, 390.8 *fu[st]*, 405.3 *aie~~nt~~*, 433.1 *.XV. [ans] passés*, 450.1 *qui au siege de Troie [fu] occis*, 460.3 *je vous voi par [moi] morir* (l'insertion correspond au texte de *Prose 3*), 460.5 *ne vuillent li [deu] que je plus vive*.

Les interventions du réviseur ont toutes été accueillies par la tradition manuscrite, à l'exception de celle de la rubrique du § 15. Dans ce cas, si les mss PrAuPuWCDOP1 accueillent la correction *humblement* du réviseur, les mss NPaS maintiennent la leçon *devotement* du copiste.

Je signale également, à titre d'exemples, quelques autres corrections qui ont probablement été apportées par le copiste lui-même: 6.4 (*n[u]l*), 8.2 (*n'a[s]*), 22.7 (*prendra[s]*), 32.3 (*ne~~n~~*), 62.6 (*~~e~~euls*), 76.3 (*~~bie~~ faire*), 94.1 (*~~la~~ dame*), etc.[10]

3.3. LA DEUXIÈME RÉVISION DU TEXTE

Si la première révision du texte de *Prose 5* a été effectuée très tôt, probablement autour de 1380 ou même avant, une deuxième révision a eu lieu avant la fin du XIVe siècle, vraisemblablement entre 1380 et 1390, avant la réalisation des mss LNPa. Cette deuxième révision suit les mêmes critères de normalisation et de modernisation linguistique que la première; on en trouve des traces dans tous les manuscrits, à l'exception de Pr, qui s'en tient en général à la leçon du ms. Royal. Les exemples rapportés sont moins nombreux que ceux de la première révision, à cause de la relative indépendance des témoins de la version remaniée de *Prose 5*, mais dans l'ensemble cette deuxième révision, qui semble plus profonde et plus uniforme que la première, élimine définitivement tout archaïsme et toute forme particulière qui ne correspond pas à l'usage parisien de la fin du XIVe siècle. Cette uniformité est bien visible à partir des premiers témoins français de la deuxiè-

10. Une liste plus complète de ces insertions et corrections, ainsi qu'une tentative de distinguer les différentes mains des correcteurs et réviseurs, se trouve au § 6.1.6.

me rédaction de l'*Histoire ancienne*, tels que S, GW et C; j'en donnerai quelques exemples au § 3.10.

À nouveau, dans la majorité des cas, la leçon de RPr est conforme à celle de la source, et les variantes du reste de la tradition se présentent comme des déviations conjonctives:

8.3 osés] hardis AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

8.3 que tu vousisses] que tu peusses et voulsisses AuPuLNPa, que tu peusses et que tu voulsisses SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* R *correspond à celui de* Prose 1)

11.2 faille] doubtance AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

13.1 en eussent] eussent eu AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

15.1 il vous plaist que vous parlastes avant a moy car ce vous vient] il vous a pleu avant parler a moy que je a vous dont il me semble que ce vous vient AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *est proche de celui de* Prose 1)

16.2 que quant] mais quant AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *est proche de celui de* Prose 1)

20.4 li dist] respondi AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

22.1 trest] mist AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

22.6 que tu aras] la ou les buefs auront LPaSGWC, ou les buefs auront (areront D) AuPuNBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

22.11 ont] orent AuPuLNPaSGWCO, avoient BD, eurent P$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

23.2 erreur] tristour AuPuLNPaSGWCO, doleur BD, tristesse P$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

24.3 argumens] oignemens AuPuNBDP$_1$P$_2$P$_3$, enseignemens L, les argumens et les (*om.* W) oingnemens GW (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1*; il est intéressant de remarquer que les mss* GW *semblent dépendre d'un modèle qui devait avoir les deux leçons alternatives, comme une sorte d'*editio variorum)

32.2 retenus] detenus AuPuLSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1*; les mss* NPa *ont la même leçon que le ms.* R)

40.13 t'ara plus chiere que il n'out] t'aimera plus chier qu'il ne fist AuLPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue; le ms.* N *à la même leçon que* R*; le texte manque dans* Pu *suite à la perte de quelques feuillets*)

42.1 onques *om.* AuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

48.7 s'embatirent] vindrent Au, s'embatirent et vindrent LNPaSGWCBDOP$_1$, se trouverent P$_2$P$_3$ (*le texte de* RPr *correspond à celui de* Prose 1)

52.R reconnut] cogneut AuLNPaSGWCDOP$_1$ (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue*)

Comme dans le cas précédent, un certain nombre d'interventions se situent à la hauteur de passages dans lesquels le ms. Royal s'éloigne du texte de ses sources. La leçon de la tradition ne reprend jamais celle des sources, ce qui nous laisse entendre que, dans ce cas, le réviseur n'y a pas eu accès:

10.3 chargia le mesage que il se partissent de son terrain] charga qu'il leur deist qu'ils s'en partissent et qu'ils s'en alassent hors du païs et (du païs et *om.* AuPuPa) de sa terre AuPuLPa, charga qu'ils se parteissent et qu'ils s'en alassent hors de sa terre N, encharga qu'il leur deist qu'ilz s'en partissent et qu'ilz s'en alassent hors de sa terre SGWCOP$_1$P$_2$P$_3$, encharga qu'il leur deist qu'ilz s'en partissent de sa terre BD (*la tradition élimine la répétition ambigüe de* message *dans le ms.* R*, ainsi que l'italianisme* terrain)

12.2 que (?)] et Pr, *om.* AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*voir plus haut la discussion à propos de la leçon de* R; *la tradition réagit à l'interprétation* et *du ms.* Pr*, ou plutôt de son modèle, qui pose une difficulté syntaxique supplémentaire*)

20.4 alé couchier] couche(e)s AuPuLNPaSGWCP$_1$P$_2$P$_3$

22.13 je n'oï onques] je n'oï onques dire AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'un italianisme syntaxique; Prose 1 a ici la leçon* je n'oï onques parler)

22.13 retournast jamais] en retournast onques AuLPa, en retournast N, en revenist Pu, en retournast arriere SGWCOP$_1$P$_2$P$_3$, en fut retorné B, retournast D (Prose 1 *a la leçon* jamais revenist arriere)

24.2 de regarder le *om.* AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

24.3 s'en failli] tint AuPu, *om.* LNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

24.4 remaint] demourerent AuPuLNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

25.1 orent] furent AuPu, furent et orent LNPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

25.1 guerre, si tost comme li souefs tens sera retourné] guerre jusques au prins temps et si tost que souef temps vint AuPuLNPaSGWCOP$_1$P$_2$P$_3$

26.1 embretescerent] assemblerent AuPuLNPaSCOP$_1$P$_2$P$_3$, *lacune* GW (*élimination d'un archaïsme et d'une formation verbale rare*)

28.3 a l'encontre par derriere le dos] au derriere courir sus (sur, seure) AuLNPaSGWCOP$_1$, au derrenier courre suz Pu, au derriere contre seure P$_2$P$_3$

31.2 damagié] traveilliez et lassiez et grandement dommagiez AuPu, traveilliez et dommagiez LPaSGWBDOP1P2P3, dommagié et deployé N

51.2 fame *om.* AuLNPaSGWCBDOP1P2P3 (*la tradition élimine une répétition du ms.* R)

Le nombre d'erreurs qui nous permettent de confirmer l'existence d'un archétype commun à tous les manuscrits sauf RPr est plus élevé que pour la première révision:

2.4 Ermenie] Femenie LPaSGWC, Semenie O, feminine BDP1P2P3, Amazone Au (*la leçon de* RPr *coïncide avec celle de* Prose 1 *et la variante de la tradition est une banalisation évidente*)

3.6 marchist a Sclavonie] est marchif aux danois Au, marche ou davonie LPa, marche aus davonie SGWC, marchist aux danoniens O, marche aux davoniens BD, marche aux davoniens P1, marche a danoimemeris (danoimemens P3) P2P3 (*la leçon de* RPr *correspond à celle de* Prose 1*; la diffraction des leçons est évidemment provoquée par l'incompréhension de l'archaïsme* marchist *et par la graphie du toponyme dépourvue du* e *prosthétique*)

4.1 de Pise] despiece AuLPaSGW, despece C, despice BD, despreste (?) O, descpiesce P1P2P3 (*la leçon de* RPr *correspond à celle de* Prose 1*; à nouveau, la tradition est déroutée par le toponyme*)

22.4 li ne puet douter ne feu ne eaue ne *om. à cause d'un saut du même au même* AuPuLNPaSGWCBDOP1P2P3 (*la leçon de* RPr *correspond à celle de* Prose 1)

25.1 proposerent] se disposerent Au, se reposerent PuLNPaSGW, se proposerent CO, si respondirent P1P2P3 (*la leçon de* RPr *correspond à celle de* Prose 1)

38.14 cuvers] cuer AuPuLPaSGWCP1, cruel B, cueur DO, *om.* P2P3 (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue, mais la mauvaise interprétation de l'archaïsme* cuvers *est évidente*)

52.4 en oiant] en aourant AuNPaGWP1, en adorant SCBD, en aurent O, a soy meismes P2P3 (*le texte de ce paragraphe n'a pas de source connue; l'erreur d'interprétation manifeste est provoquée par l'absence de la précision* en oiant tous; *le ms.* L *a la même leçon que* RPr)

3.4. LA VERSION DE «PROSE 5» DES MSS AUPULMNPA

Les mss AuPu transmettent une version remaniée de *Prose 5*, insérée dans une *Histoire universelle*, dont j'ai déjà parlé. Les mss LNPa, auxquels il faut ajouter les fragments de Malibu, conservent seulement les cinquante-quatre premiers chapitres de *Prose 5*, mais

un certain nombre de leçons communes nous permet de les faire remonter à un modèle commun, bien que les véritables fautes soient rares (mais voir §§ 11.2, 15.1, 22.6, 27.1, 29.3, 43.4). On remarquera qu'il manque au ms. Pu les §§ 1–7 et 41–52 suite à une lacune matérielle:

8.3 que tu vousisses] que tu peusses et voulsisses AuPuLNPa (*le verbe* vouloir *est celui de la version de* Prose 3*; les mss* AuPuLNPa *récupèrent également le verbe* pouvoir *de* Prose 1*, § 7, 14*)

9.3 bons] grant AuPuLPa (*bien que la source de ce passage soit* Prose 1*, le compilateur récupère la leçon* bon maistre *de* Prose 3 *§ 3.12; la variante de* AuPuLPa *est une répétition du* grant *suivant; le ms.* N *a la même leçon que* R)

10.1 fournie et *om.* AuPuLNPa

10.2 de la cité *om.* AuPuLNPa

11.2 sans son congié *om.* AuPuLNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

13.1 quant elle le vit] si tost come ils s'entrevirent AuPuLNPa

13.4 vestemens aournés] paremens aournés AuPuLNPa

13.6 autre *om.* AuPuLNPa

14.2 si vint volentiers] si (*om.* AuPuN) le fist voulentiers et vint AuPuNPa, si le vouloit bien et le fist voulentiers L

15.1 enluminee de] donné AuPuLNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1*; la variante de* AuPuLNPa *est une banalisation marquée*)

16.1 que hons] de nul qui AuPuLNPa

20.4 m'entente] ma pansee AuPuLNPa

22.6 maintenant *om.* AuPuLNPa (*élimination d'une répétition, mais la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

22.6 chevaliers] hommes chevaliers AuPuLPa (*l'ajout de* AuPuLPa *semble superflu; le ms.* N *a la même leçon que* R)

22.6 victoire] grace AuPuLNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1*, et la variante de* AuPuLNPa *est moins efficace*)

24.4 maintenant] puis AuPu, *om.* LNPa

24.8 et Herculés et si compagnon *om.* AuPuLNPa

24.8 par tot le païs *om.* AuPuLNPa

25.1 chargïes] armees et chargees AuPuLNPa

27.1 homme] princes AuPuLNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

27.1 hors] yssus AuPuLNPa

29.3 virent] apperceurent AuPuLNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

38.6 leur pere *om.* AuPuLNPa

43.4 ne trop ... petis *om.* AuLMNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

3.5. LA VERSION REMANIÉE DE «PROSE 5» DANS L'«HISTOIRE UNIVERSELLE» (MSS AuPoPu+T)

La dépendance des mss AuPu d'un même modèle est démontrée par le contenu identique des deux manuscrits, c'est-à-dire la première partie d'une *Histoire universelle* qui exploite la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, ainsi que par la présence d'une version profondément remaniée de *Prose 5* qui récupère notamment des paragraphes entiers de *Prose 3* absents de la version du ms. Royal.[11]

Anne Rochebouet, qui a étudié cette version remaniée dans le contexte de la «troisième rédaction» de l'*Histoire ancienne*, en a relevé les caractéristiques principales.[12] Outre l'inévitable actualisation linguistique, le texte de la version remaniée de *Prose 5* réorganise le matériel et présente des réélaborations textuelles significatives. On remarque, par exemple, des différences importantes dans les conseils qui précèdent et préparent l'expédition de Pâris (§§ 76-85): les discours directs sont éliminés, le texte insiste sur la responsabilité du roi Priam et des notables troyens, dans une perspective proche de celle de Darès. En effet, la caractéristique la plus marquante de cette version est le retour aux sources. Si la traduction de Darès est utilisée pour réorganiser la structure du récit et pour rétablir la succession «correcte» des événements, c'est surtout le texte de *Prose 3* qui est exploité pour les remaniements textuels. En analysant quelques épisodes, notamment le sacrifice à Diane et la prise du château du roi Larnesius (§ 123), ainsi que l'épisode du cheval de Troie (§§ 390 et 393), Rochebouet estime que la version remaniée serait plutôt celle de la deuxième rédaction, à partir d'un texte conforme à celui de la «troisième rédaction» qui correspondrait à l'état primitif de *Prose 5*.[13] Toutefois, cette hypothèse se heurte au fait que l'examen des variantes textuelles démontre clai-

11. Voir Barbieri 2012.

12. Voir Rochebouet 2022, pp. 451-89; une édition partielle de la version remaniée de *Prose 5* se trouve dans Rochebouet 2021, pp. 787-849.

13. Rochebouet 2022, pp. 475, 481, 485 et 488.

rement que les manuscrits de la «troisième rédaction» partagent des fautes communes avec les témoins de la deuxième rédaction, là où le ms. Royal a un texte meilleur et plus proche des sources, comme nous l'avons montré dans les paragraphes précédents. Cela signifie que le modèle de la version remaniée se rattachait à la tradition de la seconde rédaction, dont le ms. Royal constitue encore une fois la version la plus ancienne et la plus proche de l'original. Ceci est d'ailleurs confirmé par le fait que toutes les insertions servant le projet angevin que nous avons signalées[14] sont conservées dans les témoins de la «troisième rédaction», ce qui ne serait pas possible si celle-ci témoignait d'un état primitif de *Prose 5* différent de la version «angevine» du ms. Royal.

Par ailleurs, nous avons montré que le retour à *Prose 3* est aussi visible dans d'autres manuscrits de la deuxième rédaction, par exemple Pr, quoique de manière moins étendue et plus ponctuelle, et cela signifie qu'un exemplaire de *Prose 3* devait être disponible dans le contexte parisien où les exemplaires de *Prose 5* et de ses remaniements ont été réalisés.

Les manuscrits de la version remaniée sont également caractérisés par une rédaction indépendante des rubriques, ainsi que par un certain nombre de leçons communes ponctuelles:

9.1 corage] conseil AuPu

9.1 encontre lui] pourpensé contre lui AuPu

13.3 au port de Jaconidis] a ung port d'une cité de l'isle de Colcos AuPu (*la leçon de* R *est celle de* Prose 1)

14.2 aprés mengier *om.* AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

14.2 lui] les barons de Grece AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

17.1 chief] fin AuPu

20.4 s'en ala *om.* AuPu (*élimination d'une répétition; la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

20.4 de la salle *om.* AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

20.4 si ne seroit mie chose avenant] ce seroit chose desavenant AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

22.9 dame] damoiselle AuPu

24.3 s'en failli] tint AuPu

24.4 maintenant] puis AuPu

14. Voir aux pp. 71-4.

25.1 orent] furent AuPu

28.1 vers] devant AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

28.3 a tout] avecques AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

29.4 fuir ne tourner a seür] aller pour estre asseur AuPu

31.1 ne guerpirent] ne se departirent AuPu (*élimination d'un archaïsme; la leçon de* R *est celle de* Prose 1)

32.1 de son glaive *om.* AuPu (*dans ce cas, la leçon de* AuPu *est plus fidèle à* Prose 1)

40.7 le trest une soiete et le feri el cors, et li embati la saiete el ventre] lui trait une saiete tellement qu'il lui embati ou corps parmy le ventre AuPu

54.1 maniere] nature AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

54.1 si dous sembloit] il avoit si doulx semblant AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

54.1 et joiant de sa biauté] de le veoir AuPu

54.2 courrouciez] iriez AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

54.2 estoit] sembloit AuPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

Le fragment de Porrentruy (Po) contient uniquement les §§ 412–416, mais quelques leçons communes, dont notamment les longues rubriques qui introduisent les paragraphes, prouvent qu'il appartient à la même tradition qu'AuPu, et le manuscrit dont il provient devait contenir la version remaniée de *Prose 5*:

412.1 que il li rendist] que il lui rendist doucement AuPoPu

412.5 de la lignie Attrei] de la mesgnee Actray ne de la lignee AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

412.8 eu] prins AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

412.8 le monde] l'or du monde AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

413.1 Deuls fils avoit Thalamon] Du roy Thalamon estoient demourez ·II· beaulz filz AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

413.1 assés joenes] assez joines qu'il avoit euz AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

415.5 tantost pour lui] diligemment pour le querir AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

416.1 Eneas avoit en sa seignorie] Adonc Eneas qui en sa seigneurie avoit AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

416.1 si fu tout le conseil pris] ot conseil prins AuPoPu (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

Il est plus difficile de déterminer si le fragment Po a un lien plus étroit avec l'un des deux autres témoins, puisque l'analyse du texte ne nous offre que deux leçons minimes qui s'accordent une fois avec Au (412.5 *leur*] *le* AuPo) et une fois avec Pu (415.5 *si envoierent*] *si y envoierent* PuPo). C'est dans la longue rubrique du § 416 que Po s'avère plus proche de Pu:

Comment Anthenor s'en ala de la contree a telle compaignie comme il avoit et se mist en mer moult durement dolent de ce qu'il estoit ainsi dechacez de la terre dont il cuidoit estre roy Au

de la contree] de la contree de Troie PuPo

a telle compaignie comme il avoit et se mist en mer] et se mist en mer a telle compaignie comme il avoit PuPo

il cuidoit estre roy] il cuidoit estre roy et seigneur PuPo

Par contre, dans les rubriques des §§ 414 et 415, le ms. Po partage deux variantes minimes avec Au. Je range provisoirement Po à côté de Pu, tout en sachant que les leçons qui semblent parfois le lier à Au et plus souvent à Pu pourraient découler d'innovations individuelles de l'autre témoin.

Quant aux enluminures de Tours (T), leur contribution textuelle est limitée aux rubriques qui les accompagnent. C'est grâce à la longue rubrique du paragraphe qui correspond au § 384 du texte du ms. Royal qu'on peut associer ces fragments au groupe des mss AuPu et supposer que le témoin dont ces enluminures ont été détachées devait contenir la version remaniée de *Prose 5*. D'ailleurs, les rubriques de deux autres enluminures montrent que le manuscrit complet devait contenir les ajouts sur l'histoire des Hébreux typiques de l'*Histoire universelle* et des mss AuPu.

3.6. LES CONTACTS D'AuPu AVEC Pr

Nous avons vu que les mss AuPu transmettent une version fortement remaniée de *Prose 5*, qui exploite largement les sources de la compilation et surtout *Prose 3*. On constate que parfois, les mss AuPu se détachent du reste de la tradition, y compris des mss LMNPa, pour rejoindre la leçon de R:

25.1 assemblé] ensemble LPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

41.2 ostoier] esbanoier LPaSGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$, esbatre N

43.2 ·VIII·] sept LMNPaSGWCBDOP1

43.3 fille de roi] fille de roy c'est assavoir du roy LNPaSGWCOP1P2P3 (*les mss* BD *ont la même leçon que* R)

Dans ces quatre cas, la leçon du ms. Royal diffère de celle de sa source principale. Pour cette raison, l'accord d'AuPu avec R ne peut pas dépendre de la consultation des sources et doit avoir une explication différente. L'hypothèse la plus probable est que le modèle d'AuPu ait pu consulter également le ms. Pr ou un autre témoin perdu proche de Pr, puisque les trois manuscrits partagent des leçons particulières qui n'ont pas d'autre attestation dans la tradition. Encore une fois, il s'agit dans la plupart des cas de passages dans lesquels le ms. Royal ne suit pas très fidèlement sa source:

24.10 Isifilés meismes] et meismement la royne Ysiphillés PrAuPu

26.1 il vindrent a la cité de Troies] ilz approchierent ausques (*om.* Pu) l'un des pors de la noble cité de Troye PrAuPu

31.5 tenoit] tenoit et tant PrAu, tenoit tel coup Pu

32.3 gens] Grieux Pr, Gregois AuPuP2P3 (*la leçon de* R *coïncide avec celle de* Prose 1)

38.14 et engendras ·II· enfans] avec ·II· enfans que tu engendras en elle PrAuPu

42.1 des barons] des barons et du peuple PrAu

46.3 en son cuer que segnefioit cel songe, et li arupice meismes li distrent] en son cuer que ce songe segnifioit aucune male aventure si le dist aus auspices les quelx luy distrent PrAu

48.3 festoié] assez festoié PrAu

48.3 vergier] moult bel vergier PrAu

48.5 les dames] les trois dames PrAu, celles dames LPaSGWCBDOP1P2P3 (*la leçon de* R *coïncide avec celle de* Prose 3)

48.7 Paris] Alixandre (*deux fois*) PrAu (*la leçon de* R *coïncide avec celle de* Prose 3)

Ce comportement des mss AuPu, assez évident dans le texte de *Prose 5* mais plus difficile à repérer dans celui des *Héroïdes*, m'avait amené à ranger erronément le ms. L à côté de S plutôt qu'avec AuPu, même si j'avais signalé l'existence de quelques contacts entre L et AuPu.[15]

15. Voir Barbieri 2005a, pp. 107-8.

3.7. «PROSE 5» DANS LA PREMIÈRE RÉDACTION DE L'«HISTOIRE ANCIENNE» (MSS LMNPA)

Plusieurs éléments permettent de regrouper les mss LMNPa. Bien que différents dans leur contenu, ces manuscrits ont été réalisés à la même époque – vers la fin du XIV^{e} siècle –, proposent une même version particulière de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui emprunte à *Prose 5* ses cinquante-quatre premiers chapitres, ont probablement été réalisés dans le même atelier parisien et partagent les mêmes caractéristiques iconographiques. Les mss LNPa proposent d'ailleurs le même texte particulier du § 1, qui élimine toute la première partie consacrée au déluge universel et commence directement par l'histoire de la fondation de Troie, en reprenant le texte du début de la section troyenne dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne* (§ 517.1-5). Il faudra par contre rappeler que le fragment de Malibu (M) ne contient que la fin du § 40, les §§ 42-47 et le début du § 48. Bon nombre de leçons communes confirment la dérivation de ces témoins d'un même archétype; les leçons fautives des §§ 1.30 et 43.4 sont particulièrement significatives:

1.18 vertueus] fort et aidable LNPa (*il s'agit de la leçon de la première rédaction, § 517.6*)

1.21 premire racine et le premier commencement de haine entre Gregois et Troien] premiere semance de (la) male aventure et de la haine et de la discorde des Gregois et de ceulx de Troie LPa, premiere semence de la hayne des Gregois et de ceulx de Troyes N (*le texte est encore assez proche de* HA1 *§ 517.9*)

1.23 Plistinen] Filistrimem L, Philistrinem NPa

1.26 fist fermer] forma L, fonda N, ferma Pa

1.29 Cachus] Cachum et Creteum LNPa (*c'est la leçon de* HA1 *§ 517.15*)

1.30 frere] pere LNPa (*erreur d'anticipation*)

6.3 son frere *om.* LNPa

6.3 tout le païs de] toute LNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

7.5 li commanda] lui avoit enchargié L, lui avoit commandé NPa

8.2 hardis *om.* LNPa (*dans ce cas, la leçon de* LNPa *correspond à celle de* Prose 1)

8.4 conquestee] conquise LNPa

9.1 desir] plaisir LNPa

9.2 vos commanderés; et croi] vos me commanderés et je croi LNPa

13.4 alerent] errerent LNPa

22.5 le viaire du mouton] le mouton ou visage LNPa (*élimination d'un archaïsme*)

23.1 entra] se mist LNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

24.1 Jason a tant alé que il arriva] ala tant Jason qu'il ala LPa, ala tant Jason qu'il arriva N (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

24.4 maintenant *om.* LNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

31.3 li rois *om.* LNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

32.2 si qu'il le navra *om.* LNPa (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

40.13 fu Nexus] que il ot ce dit fu LNPa

43.4 hons de bel grant] beaux homs grant M, homs bel grant LNPa (*banalisation due à la mauvaise interprétation du substantif* grant)

46.3 la dame] elle L, la royne MN, la femme Pa

Dans certains cas, le ms. N a la même leçon que le ms. Royal, présentant ainsi des indices de contamination:

9.3 bon] grant AuPuLPa

22.5 courrouceroient] courrouceroient c'est assavoir LPaSGWCO-$P_1P_2P_3$, en seroyent courroucés c'est assavoir BD; *le ms.* Au *a une leçon différente*

22.6 chevaliers] hommes chevaliers AuPuLPa

34.2 un joene rois] un jouvencel roy PrAuPuLPaSGWCP_1, un jouvenceau de Grece roy D, ung jouvencel roy de Grece O, ung jouvencel P_2P_3

38.4 fers] fier N, fres PrAuPuGWBDO, fiel LPaSC, fiert P_1, aussi frez et aussi fier P_2P_3

40.13 t'ara plus chiere que il n'out] t'aimera plus chier qu'il ne fist AuLPaSGWCBDO$P_1P_2P_3$

3.8. LE COUPLE LPa

Quelques leçons communes permettent d'établir que les mss LPa dérivent d'un même modèle. Voir en particulier les fautes des §§ 1.29 et 5.6:

1.21 et de paine *om.* LPa (*la partie omise se trouve dans* HA1 *§ 517.8*)

1.21 premire racine et le premier commencement de haine entre Gregois et Troien] premiere semance de (la) male aventure et de la haine et de la discorde des Gregois et de ceulx de Troie LPa

1.29 Penelopé Peleus] Pelope sepeleus LPa

5.6 Cestui Gomer out ·III· filz des quels li uns out a nom *om. à cause d'un saut du même au même* LPa

24.1 ala tant Jason qu'il ala LPa

46.3 et li arupice meismes li distrent] et lors lui distrent (dist L) LPa

3.9. LE COUPLE MN

Malgré l'extension réduite du texte du fragment M, de nombreuses leçons communes démontrent que les mss MN descendent d'un même modèle. Les modifications concernent spécialement le texte des rubriques et manifestent également une tendance à une réécriture qui amplifie le texte et en simplifie la syntaxe:

40.13 Et tantost que i l'out vestue li prist si grant chaleur que il ne pout durer, et pour issir de grant chaleur entra il en plus grant, car il entra en une fournaise ardant et se ardi il meismes pour la grant douleur de l'ardeur que il sentoit, et ensi fini sa vie] Lors entra en moult grant ardeur et pour issir d'icelle se mist en greigneur car il se bouta en une fornaise ardant ou il se ardi tous (il fu tout ars M) et ainsi fina sa vie MN

42.R Cy commence la seconde destruction de Troye la grant MN

43-45 *Ces trois paragraphes en forment un seul dans les mss* MN

43.2 chevaliers] bacheliers MN (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

43.2 preus et hardis et fors et biaus et de grant proesce] fors preux et hardis et plains de grant proesce y avoit MN

43.4 a paines] a forces MN

45.1 si bon] si bon ne si preux MN (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

46.1 en cel somme *om.* MN

46.2 et li dist que il li avoit paru en son songe que une torche li issoit du ventre] et que en son songe lui estoit apparue une torche qui lui issoit du ventre MN

46.3 et li arupice meismes li distrent] toutesvoies fist il assembler les saiges hommes de son regne puis leur compta le songe et leur pria que ils lui deissent que ce pooit estre et ils lui dirent MN

46.4 elle occisist l'enfant que elle avoit el cors] quant l'enfant qu'elle avoit ou corps seroit nez qu'elle l'occeist MN

47.R Comment Paris juga justement de la bataille des deux toreaulx MN

47.1 pres d'une] dalez d'une MN (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

3.10. LA TRADITION DE LA DEUXIÈME RÉDACTION DE L'«HISTOIRE ANCIENNE» (MSS SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$)

Une autre branche de la tradition manuscrite de *Prose 5* est constituée des témoins de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Des manuscrits de ce groupe, seul le ms. S propose la même configuration textuelle que les mss R et Pr; les autres témoins adoptent des solutions différentes: le ms. C récupère les sections II et IX de la première rédaction, les mss GW ont uniquement le texte de *Prose 5* et les autres ont un texte limité aux sections II–V ou II–VI. Néanmoins, la présence d'un certain nombre de leçons spécifiques atteste la dépendance de tous ces manuscrits d'un archétype commun. Le nombre limité de ces leçons communes est dû au fait qu'à partir de ce point de la tradition, le texte n'est plus soumis à de véritables révisions, mais se transmet de manière plus traditionnelle, principalement à travers des opérations de transcription mécanique. L'archétype de cette partie de la tradition devait d'ailleurs être une copie très surveillée et de bonne qualité. Les leçons les plus significatives sont celles des §§ 1.2, 43.4 et 48.4:

1.2 et leur oevres] et leurs hoirs et leurs oeuvres SGWCOP$_1$P$_2$P$_3$, et leur hommes B, et leur hoirs D (*la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 19.5*)

1.4. lui *om.* SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

1.4 famille] mesnie SGWCBOP$_1$P$_2$P$_3$, mesnaige D

1.26 et de son nom le nomma Hylyon] et de son nom le nomma Hylion pour son nom S, le nomma Hylion par son nom GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la variante des mss* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ *dérive probablement d'un modèle qui devait avoir la même leçon fautive que le ms.* S)

21.7–8 S'il ... consoil] *les mss* SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ *transforment le discours direct en discours indirect*

24.5 s'en vint vers la toison et la prist] s'en ala vers la toison laquelle il print SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

27.1 furent hors] yssirent hors SGWCOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* SGWCOP$_1$P$_2$P$_3$ *correspond à celle de* Prose 1)

43.4 de bel grant] bel grant SCP$_1$P$_2$P$_3$O, bel G, bel et grant W (*banalisation suite à la mauvaise interprétation du substantif* grant)

44.1 cestui] cil SGWCBDOP$_1$, cellui P$_2$P$_3$

46.5 a une ville] en une ville SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

48.4 Phetonta] Feconda SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*banalisation évidente*)
48.7 s'embatirent] et vindrent SGWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

À cette liste des erreurs et des variantes significatives, il faudra ajouter une liste des cas principaux de normalisation et de modernisation systématique qui caractérisent cette partie de la tradition. L'ensemble de ces modifications remonte vraisemblablement à la phase de la deuxième révision du texte dont j'ai parlé plus haut:

adens → au dos
ambedeuls → tous les deux
angle → cuignet
apparagier → acomparagier
bretesche → barle
canton → pars/bout
champaigne → champ
conduit → gouvernement/saufconduit
conqueste → conquest
conroi → aroy
conroier → aprester
embretecher → assembler
enarmes → orle
engresser → poursuivre
engrouté → corrompu
entesé → tendu
erre → voyage
eschif → rigoreux
esgart → regard
esmari → esbahis
esreure → espace
estout → orguilleux
faitement → bonnement
galie → nef
guier → duire/conduire/mener/gouverner
irascu → corroucié
ireus → yriez
laidure → desplaisir
l'autrier → l'autre jour
malbaillis → malmis
manantise → demourance
moillier → femme
nautonnier → maronnier
par estouvoir → par force
peçoier → rompre/ployer/briser
posteit → puissant
quartelete → cedule
raier → couler/courir
renvoisié → renommez
respassés → Ø/sains
respons → response
ruiste → grant
sautele → resjoist
se flatir → se ferir
semillant → semblant
sempres → par temps/incontinent
se sousploie → se humilia
terrain → terre
ventaille → visiere

3.11. LES DIFFÉRENTS CONTEXTES DE «PROSE 5» (MSS GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$)

À nouveau, les leçons communes qui définissent ce groupe de manuscrits ne sont pas nombreuses, mais certaines d'entre elles sont particulièrement significatives et l'existence de cet archétype

n'est pas sujette à débat. Voir par exemple les leçons des §§ 2.4, 3.4, 13.1, 32.1 (*prinst*) et 38.2:

1.2 et des fames *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 19.5*)

1.3 et l'oindras de pois dedens *om. à cause d'un saut du même au même* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

1.3 et .l. de larguece *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 19.5*)

1.20 a Troies si regnoit *om. à cause d'un saut du même au même* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

2.4 siet] est Au, fiert GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

3.3 au temps] atant GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

3.4 Gregiois vuille] bourgois (bourgs G) vouloit GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

8.4 je te creant et promet que quant tu l'auras conquestee *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*élimination d'une répétition*)

13.1 en l'ille de Lepnes] en l'isle GWCOP$_1$, en l'isle delapues P$_2$P$_3$, en une ysle BD

13.4 de cele contree] du païs GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

19.1 tous les haus homes] tous les homes GWCBDOP$_2$P$_3$, toutez les roynes P$_1$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

24.4 avec l'aide de s'amie] avec l'aide que s'amie luy fist GWCBDP$_1$, avec l'aide que s'amye lui avoit faicte P$_2$P$_3$, avec l'aide que sa femme lui fist O

24.10 Isifilés] Ysilles GWCBDOP$_1$P$_3$, Ysi[phile] *corrigé sur rature* P$_2$

24.11 sus terre *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

32.1 veü] sceu GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

32.1 point] prinst GCBDP$_1$P$_2$P$_3$, print (*ou* point) W

32.1 vertu] maniere GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

33.R *Les mss* GWCOP$_1$ *n'ont pas de rubrique*

34.R *Les mss* GWCOP$_1$ *n'ont pas de rubrique*

38.2 foible] flory GWCOP$_1$P$_2$P$_3$, *om.* BD

40.13 ton mari *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$

47.4 et vrais justiciers *om.* GWCBDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

3.12. LE COUPLE GW

Les mss GW ne contiennent que le texte de *Prose 5* et comptent un grand nombre de leçons et d'erreurs communes. Je me limite à en fournir une sélection:

1.4 li commanda et fist l'arche en la maniere que nostre sires *om. à cause d'un saut du même au même* GW

1.17 Erictonius] Erotomus GW

1.20 Micenes] Athenes GW

3.R Le païs de Grece] La pais de Grece R, De la paix de Grece GW

3.4 comme li hons franchist son serf, mes soiés ausi frans *om. à cause d'un saut du même au même* GW

13.R Coment Jason et Herculés retornerent] Comment Jason et Herculez s'en retournerent a leur nef et entrerent dedens GW

13.4 si entrerent en la cité et tant alerent par la vile que il vindrent au palais le roy *om. à cause d'un saut du même au même* GW

20.7 conduist] cuidoit GW (*il devrait s'agir du point de départ de la leçon fautive des mss* $P_1P_2P_3$)

22.5 leü] veu GW

23.R Comment Jason ala en l'ille de Colcos] Comme Jason ala en l'isle de Colcos pour la toison querre et aporter et comme ses compaignons le convoierent GW

26.1 et ancrerent leur nes et les appareillerent et embretescerent, si comme il avoit mestier, et se traistrent vers le port *om. à cause d'un saut du même au même* GW

46.2 paru en son songe que une torche] paru de son songe ly dist que il lui estoit avis que une torche GW

49.R *om.* GW

52.4 Et quant Priant vit ce] Et quant Paris se porta si bien et le roy Priant le vit GW

3.13. «PROSE 5», CADEAU DU ROI D'ESPAGNE À CHARLES V (MSS CBDOP$_1$P$_2$P$_3$)

La première caractéristique propre à ce groupe de manuscrits est la rubrique initiale de *Prose 5* qu'on peut lire dans les mss CDOP$_1$ et qui fait de *Prose 5* un cadeau du roi d'Espagne au roi de France Charles V. Les leçons communes à ces témoins sont assez rares, et cela est probablement dû au fait que le ms. C présente des traces

de contamination avec d'autres sources. Quelques erreurs significatives sont toutefois présentes, auxquelles on peut ajouter les leçons repérées dans le texte des *Héroïdes*:[16]

9.2 vos commanderés] vos me commanderez CBDOP$_1$P$_2$P$_3$

10.1 fournie] formé C, faicte BDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la variante de* C, *facile du point de vue paléographique, est probablement le point de départ de la leçon des autres manuscrits*)

24.10 Isifilés] Ysilles CBDOP$_1$P$_3$, Ysi[phile] *inséré sur rature avec une graphie différente* P$_2$ (*le modèle du ms.* P$_2$ *avait vraisemblablement la même mauvaise leçon que les autres manuscrits*)

29.R Comment les Troyens issirent pour combatre COP$_1$, Comme les princes ordonnerent les batailles P$_2$P$_3$ (*les mss* COP$_1$ *anticipent par erreur la rubrique du § 30; le ms.* O *répète deux fois la même rubrique aux §§ 29 et 30, tandis que le § 30 n'a pas de rubrique dans les mss* CP$_1$)

3.14. LA TRADITION AUTOUR DE «PROSE 5» (MSS BDOP$_1$P$_2$P$_3$)

Les mss BDOP$_1$P$_2$P$_3$ sont caractérisés par le choix d'un nombre limité de sections de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*, centré autour du texte de *Prose 5*. Les mss BDOP$_1$ ne contiennent que les section II–V, tandis que les mss P$_2$P$_3$ y ajoutent la section VI. L'existence d'un modèle commun aux manuscrits en question est suggérée tout d'abord par une insertion opérée dans les premiers chapitres de *Prose 5*, où l'on précise que la Calabre est gouvernée par les Anjou (§ 4.2). D'autres leçons communes confirment cette hypothèse, même si dans quelques cas les variantes de ces manuscrits sont plus proches des sources. Encore une fois, le groupe est confirmé par l'édition des *Héroïdes*:[17]

1.1 generation] creature BDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*la leçon des mss* BDOP$_1$P$_2$P$_3$ *correspond à celle de* HA1 *§ 19.1*)

1.21 racine] rancune BDOP$_1$P$_2$P$_3$ (*correspond à* semence *de* HA1 *§ 517.9; la variante* rancune *est une banalisation évidente provoquée par la suite de la phrase*)

4.2 Calabre] Calabre dont sont maintenant roys la lignee d'Anjou fussent P$_1$P$_2$P$_3$, Calabre dont est (*om.* O) maintenant roys Louys duc (*om.*

16. Voir Barbieri 2005a, pp. 100–1.
17. Voir Barbieri 2005a, pp. 101–2.

O) d'Anjou BDO (*cet ajout actualisant, bien que proposé sous deux formes différentes, est commun à ce groupe de manuscrits*)

7.5 Medea] Medea qui savoit l'art d'ingromance (ignorance P_3) $BDOP_1P_2P_3$

10.1 fournie] faicte $BDOP_1P_2P_3$

21.6 pucele] pucellaige $BDOP_1P_2P_3$ (*la leçon des mss* $BDOP_1P_2P_3$ *correspond à celle de* Prose 1)

24.3 le reversa pluseurs fois en terre] se relevoit plusieurs foys de terre $BDOP_1$, se relevoit pluseurs fois de la terre P_2P_3 (*variante banalisante*)

29.1 et Peleüs aprés avec ·III^{M}· *om. à cause d'un saut du même au même* $OP_1P_2P_3$

34.2 fuiant] vers la cité fuiant $BDOP_1P_2P_3$

38.4 humide] moite $BDOP_1P_2P_3$

48.6 entre euls] ensemble $BDOP_1P_2P_3$

3.15. LE GROUPE BDO

Je signale les éléments principaux qui permettent d'établir l'existence d'un modèle commun aux mss BDO. Je n'ai pas pu consulter le manuscrit d'Osaka, pour les leçons duquel je me suis basé sur l'édition Otaka 2016.

1.1 puis après *om.* BDO

4.2 Calabre] Calabre dont est (*om.* O) maintenant roys Louys duc (*om.* O) d'Anjou BDO

8.2 vivant] au monde vivant BD, vivent ou monde O

13.1 revindrent] retournerent BD, vindrent O

14.2 bien parlant] parlant estoit BDO

20.4 se la gent estoient encore alé couchier] si dormir s'en aloyent B, s'ilz estoient couchez D, si les gens estoient couchiez O (*simplification syntaxique*)

23.1 va] alloit BDO

38.14 t'ai eschapé] t'ai fait eschaper (eschever B) BDO (*élimination d'un archaïsme syntaxique*)

40.7 trest une soiete et le feri el cors, et li embati la saiete el ventre et le tua] traict une seecte au ventre tant que la seecte enbatit (*inv.* O) au ~~ventre~~ corps et le tua BO, tira une seette ou ventre tant que la seette entra ou corps d'icelui serpent et le tua D (*rationalisation d'une phrase à la syntaxe ambigüe*)

40.8 pooit en nulle maniere porter outre, ne elle ne le pooit en nulle maniere outre passer] povoit passer (*om.* D) en nulle maniere passer oultre sa femme BD, povoit en nulle maniere sa fenme porter outre O

40.8 voloit habiter avec lié en la presence de Herculés] la voloit habiter devant son mary BD, la voloit habiter en presence de Hercules O (*correction syntaxique qui construit le verbe* habiter *avec l'objet direct*)

40.13 pour la grant douleur de l'ardeur que il sentoit] par la grant chaleur de la fornaise que par la grant chaleur qu'il avoit B, pour la grant ardeur et doleur qu'il sentoit (senty O) DO

46.2 la nuit eu] la nuit BDO

3.16. LE COUPLE BD

Pour établir la parenté de ces manuscrits, il suffirait de mentionner deux éléments codicologiques communs. Le texte s'interrompt au milieu d'une phrase à hauteur des mots *iré et courroucié* du § 25.1; les copistes laissent ensuite trois colonnes vides et reprennent avec les mots *contree si que les gens du païs* du § 29.3. De toute évidence, le modèle commun aux deux témoins devait présenter une lacune matérielle. De surcroit, les deux copistes unissent les §§ 29-30 et 31-32. Les leçons communes aux deux manuscrits sont en tout cas très nombreuses. Je me limite à signaler les plus significatives:

1.3 bois *om.* BD (*l'omission rend la leçon peu compréhensible*)

1.13 Escapion] escorpions BD (*banalisation évidente; la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 38.5*)

3.3 des Romains et meismement de Constantin] du reaulme de Constantin BD (*banalisation évidente; la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

7.3 ne se reguarde derriere] ne regarde lui BD (*banalisation évidente*)

8.2 tu achevees] faictes BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

14.1 curieusement] souvent BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

16.2 il les face arriere traire] ilz les (*om.* B) facent arer et trayre BD (*banalisation évidente de la leçon* arriere *de* R*, qui à son tour est une banalisation de* arroies *de* Prose 1)

20.6 et se retourne envers lui comme *om.* BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

23.2 amiable] cortois BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

30.2 de leur chevaus] sur le sablon BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

31.2 esbahi] malmenés BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

46.1 s'endormi la dame et en cel somme sonja] s'endormirent et la royne (raigne B) songea BD

46.6 et de gratieus] et precieux BD

53.2 hons d'armes ne chevalereus] aux armes come ses freres BD (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 3)

3.17. LE GROUPE $P_1P_2P_3$

Les mss $P_1P_2P_3$ partagent un grand nombre de leçons et de fautes communes; je me limite à nouveau à en signaler les plus significatives. On peut constater que le modèle de ces témoins était caractérisé par une tendance à l'abrègement et à la simplification syntaxique:

1.15 Frige] Frigus P_1, Fricque P_2P_3

2.6 et le terrain de Grece *om.* $P_1P_2P_3$

4.2 Calabre] Calabre dont sont maintenant roys la lignee d'Anjou fussent $P_1P_2P_3$

20.4 durer] demourer $P_1P_2P_3$ (*la leçon des mss* $P_1P_2P_3$ *correspond à celle de* Prose 1)

20.7 qui vos conduist a tel hore] qui vos cuidoit a telle heure trouver icy (*om.* P_1) P_1P_2, qui vos cuidoit trouver a telle heure ycy P_3 (*la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

26.1 Si se mistrent en mer, et tant nagierent que il vindrent a la cité de Troies] tant qu'ilz vindrent en la cité de Troye $P_1P_2P_3$ (*l'omission de la première partie rend le texte peu compréhensible*)

40.6 une dame *om.* $P_1P_2P_3$ (*l'omission crée un problème de syntaxe et de compréhension*)

40.9 Nexus se senti forment navrés et senti bien que en cel jour l'en convenoit morir] Nexus (Mynostaurus P_2) (si) se senty feru a mort $P_1P_2P_3$

40.13 il meismes pour la grant douleur de l'ardeur que il sentoit *om.* $P_1P_2P_3$ (*simplification*)

46.5 valvasor] veneur $P_1P_2P_3$ (*banalisation*)

3.18. LE COUPLE P_2P_3

Les mss P_2P_3 dépendent d'un modèle ayant procédé à une réorganisation du texte impliquant la réécriture de toutes les rubriques et l'introduction d'une table initiale. Ce texte est également caractérisé

par une tendance à modifier les toponymes et les anthroponymes, ainsi que par une grande quantité d'autres leçons et fautes communes. Je ne signale, comme d'habitude, que les plus significatives:

1.3 en la partie derriere] derriere en la partie P_2P_3 (*la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 19.5 et l'inversion de* P_2P_3 *nuit à la clarté du texte*)

1.6 et l'une des trois parties] Aise P_2P_3 (*la leçon de* R *correspond à celle de* HA1 *§ 38.2, et la variante de* P_2P_3 *est redondante*)

1.17 puis aprés regna Erictonius, qui fu pere le roi Tros *om.* P_2P_3

1.29 filz le] pere au P_2P_3

1.30 Peleüs] Peneleus P_2P_3

3.2 Crete] Cortte P_2P_3

6.2 Titis] Tiers P_2P_3

13.1 s'enamora forment de lui] fut de lui moult amoureuse P_2P_3

16.2 il les face arriere traire] ilz les puissent faire arer la terre P_2P_3

18.4 Si te pri que tu me dies ce que tu en voudras faire *om. à cause d'un saut du même au même* P_2P_3

22.5 leü] veü et leü P_2P_3

26.1 et il fu bien obscurci] et couché P_2P_3

28.2 Pollus] Paulus P_2P_3

30.1 choisirent] apperceurent P_2P_3 (*élimination d'un archaïsme*)

30.2 croissir] retentir et froissier P_2P_3 (*élimination d'un archaïsme*)

32.R Encore de cele bataille] Comme Hercules print Troye et vint en la bataille P_2P_3 (*le texte de ce paragraphe ne fait aucune mention d'Hercule*)

34.1 fiert et abbat quanque il ataint] et feroit si fort qu'il abatoit quanque il trouvoit P_2P_3

45.1 li plus plaisans as dames] le mieulx faisant aux armes P_2P_3 (*interprétation contraire au sens*)

Les mss P_2P_3 conservent parfois des leçons plus proches du ms. Royal que le reste de la tradition, et partagent en particulier des leçons distinctives des mss AuPu. Il est probable que le modèle de P_2P_3 ait exploités plusieurs exemplaires de *Prose 5* dans son travail de réorganisation textuelle:

6.1 Partonopé] Penelope AuP_2P_3 (*la leçon de* AuP_2P_3 *correspond à celle de* Prose 1*; le ms.* Pu *n'a pas cette partie du texte*)

32.3 gens] Grieux Pr, Gregois AuPuP_2P_3 (*dans ce cas, la leçon de* R *correspond à celle de* Prose 1)

52.7 appeler] appeler Paris AuP_2P_3 (*le ms.* Pu *n'a pas cette partie du texte*)

3.19. LES CONTACTS BD+P_2P_3

La consultation de plusieurs exemplaires du texte est probablement aussi la raison de quelques accords occasionnels entre les mss BDP_2P_3:[18]

16.2 il les face arriere traire] ilz les (*om.* B) facent arer et trayre BD, ilz les puissent faire arer la terre P_2P_3 (*banalisation dont j'ai déjà parlé plus haut*)

20.3 a moi] moy querir DP_2P_3, querir B (*l'introduction du verbe sert à clarifier une phrase à la syntaxe elliptique*)

42.1 et sa maisnie *om.* BDP_2P_3

43.2 Priant *om.* BDP_2P_3

43.3 out a nom] avoit nom BDP_2P_3

47.2 toriaus *om.* BDP_2P_3

52.7 liés] joieux BDP_2P_3

3.20. DIFFRACTIONS ET CAS PARTICULIERS

8.4 je te creant et promet que quant tu l'auras conquestee] je te creant et promets que AuPuN, *om.* GWCBDO$P_1P_2P_3$ (*la tradition réagit à une répétition du ms.* R*; la leçon des mss* AuPuN *se rapproche de celle de* Prose 1*; les mss* LPaPrS *ont la même leçon que* R)

18.R Medea respont] Comment Medea lui respondit PrAuPuNPaSOP_1, Comment Medea respondi a Jason simplement L, Comment Medea respondi a Jason incontinent (*om.* W) GW, Medea luy respondit aprés D, Comment Medea se descouvry a Jason P_2P_3

22.6 quatres roies] a quatre royez GW, a quatre roes $P_1P_2P_3$ (*polygénétique?*)

34.2 pris et lïé] pris et liez emmenerent PrAuPu, lierent L, prindrent et lierent N, furent pris BD (*le texte de* R *est problématique, mais confirmé par les mss* PaSGWCO$P_1P_2P_3$)

40.8 ne elle ne le pooit en nulle maniere outre passer *om.* LNPaGWC (*polygénétique?*)

43.4 et de belle taille *om.* PrAuLMNPaGW, et bien chevauchant P_2P_3 (*certains manuscrits réagissent à une répétition de* R*, mais les mss* SCOP_1 *en confirment la leçon en ajoutant* estoit*, comme les mss* LPa *dans la phrase précédente*; *polygénétique?*)

18. Voir aussi Barbieri 2005a, p. 108.

46.4 vit] oÿ PrAuNGWP$_2$P$_3$, entendi M (*le ms.* L *n'a pas cette partie du texte; la variante s'adapte mieux à la logique du texte, mais les mss* PaSP$_1$BDO *ont la même leçon que* R; *polygénétique?*)

47.3 Paris] Alixandre PrAuMNP$_1$P$_2$P$_3$

48.12 donnerent] baillierent PrAuNGWP$_2$P$_3$

106.R *om.* RGWP$_1$ (B *n'a pas de rubriques*), Comment Paris espousa dame Helaine Pr, De la feste de dame Helene et comment Paris l'espousa AuPu, Cy dist de la feste de Helaine SC, Cy dit de la feste de dame Helaine DO, Comme Paris espousa Helene P$_2$P$_3$ (*cette partie du texte ne se trouve pas dans les mss* LMNPa*; le rubricateur de* R *a oublié d'écrire le texte et une partie de la tradition l'a inséré avec plusieurs variantes*)

Le *stemma codicum* ainsi reconstruit, dont on peut voir une représentation graphique dans le tableau I à la page suivante, témoigne de deux tendances apparemment contradictoires qui caractérisent cette tradition assez exceptionnelle. D'un côté, on remarque une linéarité de transmission presque exemplaire, dans laquelle les liens entre les familles de manuscrits sont clairs et peuvent être reconstruits assez facilement, probablement grâce au fait qu'il s'agit d'une tradition compacte à la fois géographiquement, typologiquement et (en partie) chronologiquement. De l'autre, on constate qu'il ne s'agit pas d'une tradition «passive» qui se limite à copier mécaniquement la leçon d'un modèle. Le texte de *Prose 5* passe en effet à travers plusieurs étapes de révision et de modernisation linguistique; de plus, s'agissant d'un texte qui est en bonne partie une compilation, on remarque qu'une partie de la tradition a pu accéder aux sources pour corriger, modifier ou compléter le texte. Mais l'aspect le plus singulier de la tradition de *Prose 5* est sans doute le fait qu'un des témoins conservés, le ms. Royal, est selon toute probabilité l'archétype et le point de départ de toute la tradition.

TABLEAU I: LE «STEMMA CODICUM» DE «PROSE 5»

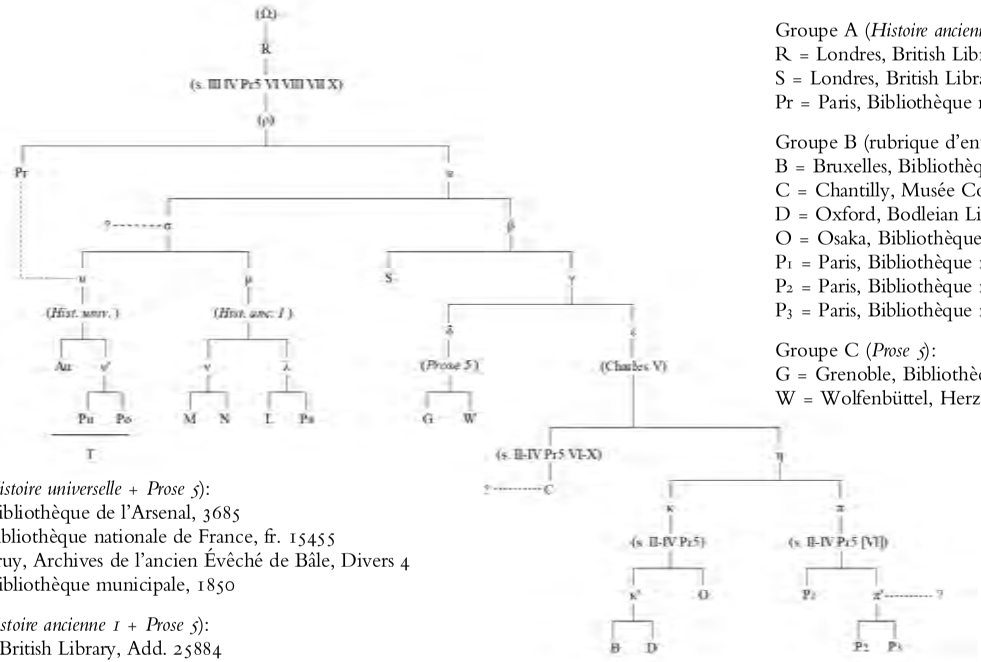

Groupe A (*Histoire ancienne 2*):
R = Londres, British Library, Royal 20.D.I
S = Londres, British Library, Stowe 54
Pr = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 301

Groupe B (rubrique d'envoi à Charles V):
B = Bruxelles, Bibliothèque Royale, IV 555
C = Chantilly, Musée Condé, 727
D = Oxford, Bodleian Library, Douce 353
O = Osaka, Bibliothèque de l Université Otemae, 1
P_1 = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 24396
P_2 = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 254
P_3 = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 22554

Groupe C (*Prose 5*):
G = Grenoble, Bibliothèque municipale, 860
W = Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibl., Guelf. 81.29

Groupe D (*Histoire universelle + Prose 5*):
Au = Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3685
Pu = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 15455
Po = Porrentruy, Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Divers 4
T = Tours, Bibliothèque municipale, 1850

Groupe E (*Histoire ancienne 1 + Prose 5*):
L = Londres, British Library, Add. 25884
M = Malibu, The J. Paul Getty Museum, Ms. Ludwig XIII 3
N = New York, The Pierpont Morgan Library, M. 516
Pa = Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 250

TABLEAU II: LE «STEMMA CODICUM» DU «ROMAN DE TROIE» D'APRÈS CONSTANS 1904-1912

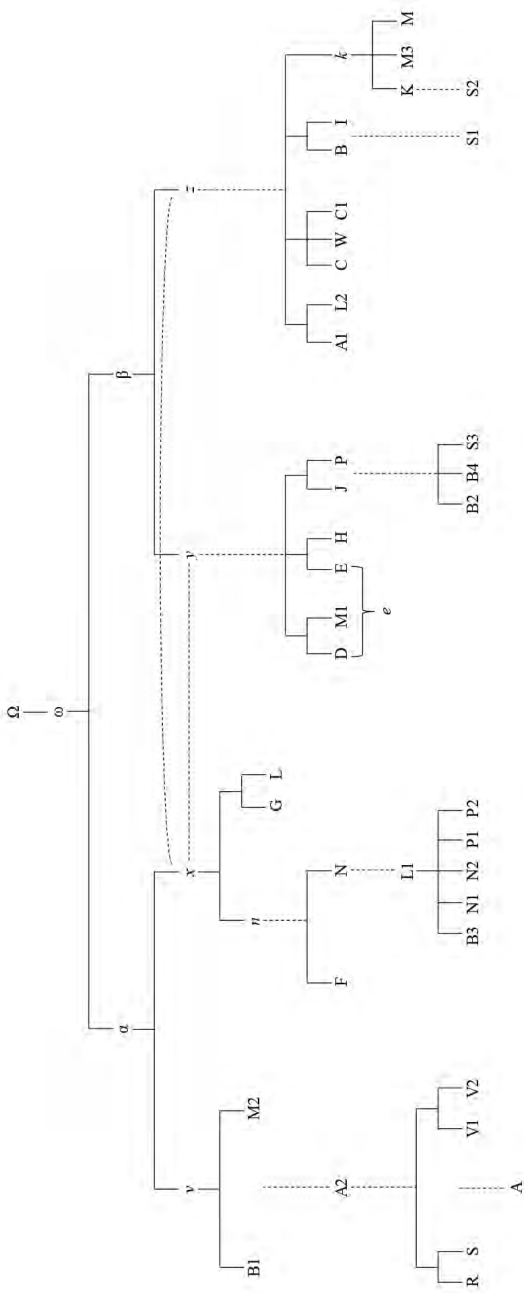

TABLEAU III: LE «STEMMA CODICUM» DE «PROSE 1» D'APRÈS ROCHEBOUET 2022

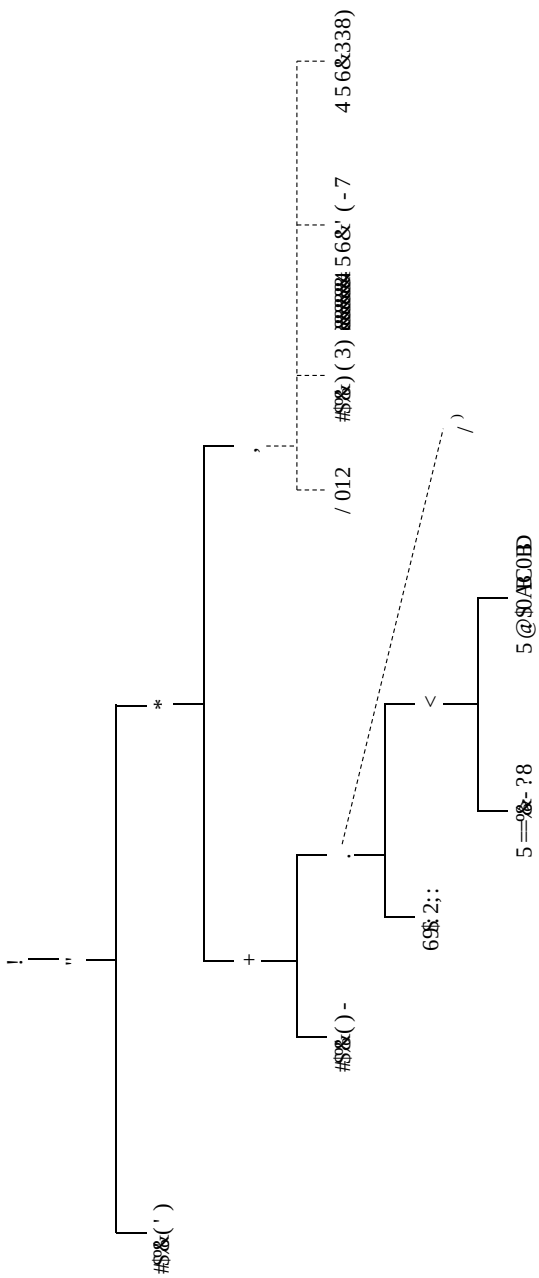

4.
LE TEXTE DE LA CINQUIÈME MISE EN PROSE DU «ROMAN DE TROIE»

4.1. RÉSUMÉ DE «PROSE 5» ET STRUCTURE DU TEXTE

Une analyse détaillée des sources et de leur emploi est fournie dans le second étage de l'apparat critique et dans le commentaire au texte, mais il m'a paru utile d'anticiper ici un résumé du texte de *Prose 5* avec des références aux sources principales utilisées dans les différentes parties.[1] Comme on le verra, le texte de *Prose 1* est surtout utilisé dans la première, jusqu'à la fin de la dixième bataille; le *Roman de Troie* en vers est utilisé surtout pour la description des batailles (à l'exception de la troisième et de la dixième, qui sont racontées d'après *Prose 1*) et pour la partie centrale du texte; le texte de *Prose 3* est la source plus ou moins exclusive de la deuxième partie du texte, à partir de la onzième bataille. *Prose 3* est aussi exploitée pour compléter *Prose 1* dans la première partie du texte, en particulier à hauteur de la description des fils de Priam et de la ville de Troie, ainsi que pour l'histoire de Pâris et Hélène, ce qui comporte un ajustement du texte et une nouvelle disposition du matériel. Les ajouts mythographiques du compilateur sont insérés exclusivement dans cette première partie du récit. Le compilateur se distingue aussi par son exploitation attentive et minutieuse de toutes les sources, tantôt utilisées en même temps dans les passages les plus significatifs, tantôt alternées de sorte à donner la version la plus complète et détaillée possible du récit.

§ 1. Le premier paragraphe de *Prose 5* est une sorte d'introduction générale qui reprend et unit quelques paragraphes de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, en particulier les §§ 19 et 38 de la première section (Genèse), qui ne se trouve pas dans la deuxième rédaction, et le premier paragraphe de la section troyenne

1. Voir aussi le tableau de Rochebouet 2022, pp. 318-35.

(§ 517 de l'*HA1*). On y trouve le récit du déluge universel, la description du monde et sa division entre les trois fils de Noé, la succession des rois troyens et mycéniens, ainsi que le début des hostilités entre ces deux peuples. Contrairement à *Prose 1*, le texte de *Prose 5* fait remonter à Japhet l'origine des rois troyens, en suivant le début du § 517 de l'*HA1*; il s'agit d'une première contradiction par rapport à l'orientalisation des Troyens et de leurs alliés, évidente dans d'autres parties du texte et dans l'illustration.

§§ 2-4. Reprise des §§ 2-4 de *Prose 1*. Description de la localisation géographique de Troie, de la Grèce avec ses îles et de la «Grande Grèce» italienne.

§ 5. Description des âges du monde probablement dérivée du § 52.1-2 de la section Genèse de l'*HA1*, avec des références aux §§ 60-61.

§ 6. Reprise du § 5 de *Prose 1*. Introduction de l'histoire de Pélias et Jason.

§ 7. Premier ajout mythographique: Phrixos, Hellés et l'origine de la Toison d'or.

§§ 8-12. Reprise des §§ 6-11 de *Prose 1*. Suite de l'histoire de Pélias et Jason; départ des Argonautes et passage par Troie; les menaces du roi Laomédon et la réaction de Jason et Hercule.

§ 13. Reprise des §§ 12-13 de *Prose 1*. Voyage des Argonautes et arrivée chez le roi Éétès, père de Médée. Au milieu du § 12 de *Prose 1*, le compilateur insère le passage par Lemnos et l'histoire d'amour de Jason et Hypsipyle, inspirée de *Hér.* VI.

§§ 14-24. Reprise des §§ 14-23 de *Prose 1*. Histoire d'amour de Jason et Médée et conquête de la Toison d'or. Au § 24, le compilateur omet la partie finale du § 23 de *Prose 1* qui contient le récit de la vengeance de Médée, qu'il remplace par le retour des Argonautes avec Médée et une deuxième référence à Hypsipyle, toujours inspirée de *Hér.* VI.

§§ 25-33. Reprise des §§ 24-32 de *Prose 1*. Première guerre entre les Grecs et les Troyens.

§ 34. Mort du roi Laomédon et première destruction de Troie. La première partie de ce paragraphe reprend le § 33 de *Prose 1*, tandis que la deuxième est plus proche d'un passage du § 15 de *Prose 3* que du § 34 de *Prose 1*. Ainsi, le compilateur évite de

raconter en détail le pillage de la ville et les violences sur les femmes perpétrés par les Grecs.

§§ 35-37. Reprise des §§ 35-36 de *Prose 1*. Retour des Grecs, suivi de considérations morales typiques du style de *Prose 1*.

§ 38. Deuxième ajout mythographique: rajeunissement d'Éson, mort de Pélias, amour de Jason pour Créuse et vengeance de Médée. Le compilateur propose ici une version particulière de la vengeance de Médée, après avoir omis la version de *Prose 1*.

§ 39. Troisième ajout mythographique: mort de Jason.

§ 40. Quatrième ajout mythographique: histoire d'Hercule, les douze travaux, Déjanire et le centaure Nessus, mort d'Hercule.

§ 41. Paragraphe de jonction entre la partie reprise de *Prose 1* et celle de *Prose 3*, ajouté par le compilateur, qui introduit la figure du roi Priam. Le passage de *Prose 1* à *Prose 3* est probablement dû au fait que dans la première version en prose, la partie contenant la description des fils de Priam et de la ville de Troie (et en particulier de la Chambre de Beautés) est très écourtée (voir *Prose 1*, §§ 37-38), tandis qu'elle est développée et mise en valeur dans *Prose 3*. Le changement de source et le passage entre la première et la deuxième destruction de Troie sont également mis en évidence par le fait que la forme et le contenu des §§ 41 et 42 sont très similaires.

§§ 42-45. Reprise des §§ 16-18 de *Prose 3*: deuil de Priam sur Troie détruite, description des fils de Priam (Hector, Déiphobe, Pâris). La distinction des deux destructions de Troie est bien mise en évidence dans *Prose 5*. Le ms. Royal introduit la deuxième destruction par une rubrique spécifique et une lettrine initiale historiée de 8 lignes, tandis que la lettrine initiale de la section troyenne était de 7 lignes.

§ 46. Cinquième ajout mythographique: songe d'Hécube, naissance et enfance de Pâris.

§§ 47-51. Reprise des §§ 34-39 de *Prose 3*: récit du jugement de Pâris. Le compilateur anticipe ici le récit qui se trouve après la description de la ville de Troie reconstruite dans *Prose 3*, probablement pour regrouper tous les passages qui se réfèrent à la jeunesse de Pâris.

§ 52. Sixième ajout mythographique: le roi Priam fait la connaissance de son fils Pâris.

§§ 53-58. Reprise des §§ 19-23 de *Prose 3*: suite de la description des fils et des filles de Priam (Hélénos, Troïlus, Créuse, Cassandre, Polyxène, les bâtards). À la fin du § 56, un septième ajout mythographique raconte l'origine du don divinatoire de Cassandre. À la fin du § 58, le compilateur ajoute la liste des noms des fils bâtards du roi Priam, probablement reprise des §§ 147 et 149. Le § 23 de *Prose 3* se limite en effet à donner le nom de l'aîné d'entre eux.

§§ 59-65. Reprise des §§ 24-31 de *Prose 3*: reconstruction de la ville de Troie, la citadelle d'Ilion, la description de la Chambre de Beautés, les portes de la ville.

§ 66. Les sept royaumes de Troie, l'organisation administrative et défensive de la ville. Paragraphe ajouté par le compilateur qui reprend en partie le § 64 et anticipe le contenu du § 51 de *Prose 3*.

§ 67. Reprise du § 32 de *Prose 3*: invention du jeu d'échecs et d'autres jeux à Troie.

§§ 68-78. Reprise des §§ 39-49 de *Prose 1*: premier conseil des Troyens, ambassade d'Anténor chez les Grecs (Pélée, Télamon, Castor et Pollux), retour d'Anténor et deuxième conseil des Grecs, dialogue entre Priam et Hector. La raison ayant poussé le compilateur à changer de source est que cette partie, interrompue par le récit du jugement de Pâris, est racontée de manière beaucoup plus synthétique dans *Prose 3* (§§ 33 et 40-41) que dans *Prose 1*.

§§ 79-81. Reprise des §§ 42-44 de *Prose 3*: les discours de Cassandre, Panthoos et Hélénos contre la mission de Pâris en Grèce.

§ 82. Reprise du § 45 de *Prose 3*: discours de Pâris. À l'intérieur de ce paragraphe, le compilateur insère une nouvelle version résumée du jugement de Pâris, directement reprise cette fois du *Roman de Troie*.

§§ 83-87. Reprise des §§ 46-51 de *Prose 3*: Hector rassemble l'armée, Pâris part pour la Grèce; la *baniere* donnée à Troie par la déesse Pallas; nouvelle description des sept portes et des sept royaumes de Troie.

§§ 88-90. Reprise des §§ 52-56 de *Prose 3*: Pâris en Grèce. Le récit s'arrête à la première partie du § 56 de *Prose 3*.

§ 91. Huitième ajout mythographique: dispute entre Saturne et Jupiter, naissance d'Hélène. La fin du paragraphe reprend la deuxième partie du § 56 de *Prose 3*.

§§ 92-93. Reprise des §§ 57-59 de *Prose 3*: longue description d'Hélène.

§§ 94-98. Reprise des §§ 60-64 de *Prose 3*: enlèvement d'Hélène, réaction des Grecs.

§§ 99-100. Reprise des §§ 62-63 de *Prose 1*: dialogue entre Pâris et Hélène. Cette partie ne se trouve pas dans *Prose 3*.

§ 101. Conseil des Grecs et décision de punir les Troyens. Pour ce paragraphe, le compilateur se sert de deux passages du *Roman de Troie* (vv. 4773-4802 et 5005-5060).

§§ 102. Reprise du § 66 de *Prose 1*: dialogue entre Ménélas et Agamemnon. Ce paragraphe reprend plus en détail une partie du contenu du paragraphe précédent.

§§ 103-107. Reprise des §§ 65-69 de *Prose 3*: lamentations de Cassandre et d'Hélénos, arrivée de Pâris et d'Hélène à Troie, leur mariage, les fortifications de la ville de Troie; départ du roi *Larnesius*, père de Briséis, pour aller défendre ses terres. Le § 103 commence par une phrase de jonction entre les paragraphes précédents et suivants ajoutée par le compilateur et qui résume le contenu du § 65 de *Prose 1*.

§ 108. Court paragraphe ajouté par le compilateur pour introduire l'épître d'Œnone en la reliant au mariage de Pâris et Hélène.

§ 109. Épître d'Œnone à Pâris (*Hér.* v).

§ 110. Nouveau paragraphe de transition qui marque le retour au récit «historique». Il est impossible d'en indiquer les sources avec précision.

§§ 111-114. Reprise des §§ 71-90 de *Prose 3*: disparition de Castor et Pollux, rassemblement des rois grecs et leur description.

§§ 115. Reprise des §§ 72-73 de *Prose 1*: description des rois troyens, description des femmes troyennes. Le compilateur déplace le portrait de Briséida à la fin de la description des femmes troyennes, tandis que le *Roman de Troie* et *Prose 1* le plaçaient, seul portrait féminin, à la suite de la description des rois grecs (partie finale du § 71 de *Prose 1*). Le nouveau changement de source est dû au fait que *Prose 3* n'a pas les portraits des Troyens. À partir de cet endroit, avec le début de la guerre, le compilateur abandonne *Prose 3*, qui décrit les batailles de manière très synthétique et personnelle, pour se servir principalement de *Prose 1* et du *Roman de Troie*.

§ 116. Reprise du § 74 de *Prose 1*: rassemblement des navires grecs au port d'Athènes.

§ 117. Origines de la ville d'Athènes. Paragraphe ajouté par le compilateur.

§§ 118-119. Reprise des §§ 75-76 de *Prose 1*: le nombre de navires des Grecs, Agamemnon élu chef de l'armée grecque. Puisque la liste de *Prose 1* est lacunaire, le compilateur la complète grâce à *RTroie* 5583-5697, avec quelques répétitions.

§§ 120-122. Reprise des §§ 77-80 de *Prose 1*: discours d'Agamemnon à ses alliés, consultation de l'oracle de Delphes, rencontre entre Achille et le devin Calchas de Troie au temple d'Apollon, Calchas passe du côté des Grecs. Le § 122 reprend le long commentaire moral du § 80 de *Prose 1* tout en l'abrégeant et en le simplifiant.

§ 123. Conquête de trois châteaux par les Grecs, défaite du roi *Larnesius*, sacrifice à Diane. Dans ce paragraphe, le compilateur regroupe les contenus du § 81 de *Prose 1* (la conquête du château de Ténédos), du § 92 de *Prose 3* (l'épisode du roi *Larnesius*, inspiré de l'expédition d'Achille en Mysie) et de *RTroie* 5928-6000 (le sacrifice à Diane et la conquête d'un château sans nom).

§§ 124-126. Mise en prose de *RTroie* 6073-6510: nouveau conseil des Grecs et discours d'Agamemnon, ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie et demande de restitution d'Hélène, réponse du roi Priam et réaction de Diomède. Il est possible que le compilateur ait également exploité les §§ 82-85 de *Prose 1*.

§ 127. Mise en prose de *RTroie* 6511-6657: expédition d'Achille et Télèphe en Mysie. Il s'agit du même épisode qui avait été raconté au § 123 suivant la version de *Prose 3*. Ce récit est donc répété deux fois, bien qu'avec des variantes, à peu de distance.

§ 128. Mise en prose de *RTroie* 6658-6892: liste des alliés du roi Priam.

§ 129. Reprise du § 90 de *Prose 1*: organisation de l'armée troyenne, Hector nommé chef.

§ 130. Épître de Laodamie à Protésilas (*Hér.* XII). Cette lettre est insérée correctement avant le début des batailles, puisque Protésilas est le premier prince grec à perdre la vie: sa mort sera racontée au § 133.

§§ 131-132. Reprise des §§ 91-93 de *Prose 1*: arrivée tardive de Palamède à Ténédos et son incitation à la bataille.

§§ 133-138. Mise en prose de *RTroie* 7105-7664: première bataille, exploits de Palamède, mort de Protésilas, établissement du campement grec, conseil de guerre des Grecs. Au § 138, le compilateur ajoute un passage absent du *Roman de Troie* qui raconte la surprise des Grecs face à la puissance de Troie et à l'étendue de son armée.

§§ 139-150. Mise en prose de *RTroie* 7665-8164: deuxième bataille, description détaillée de l'organisation de l'armée troyenne, division en escadrons avec leurs chefs désignés, noms des fils bâtards du roi Priam. Pour le texte du § 140, le compilateur suit exceptionnellement le § 99 de *Prose 1*. La liste des bâtards (§ 149), qui avait déjà été anticipée au § 58, est répétée ici d'après le *Roman de Troie*. Les deux listes présentent quelques divergences.

§ 151. Reprise du § 102 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 8193-8328: deuxième bataille, organisation de l'armée grecque, division en escadrons avec leurs chefs désignés. Le compilateur suit le début du § 102 de *Prose 1* pour passer ensuite à une mise en prose autonome du *Roman de Troie*, tout en continuant à recourir à de quelques leçons de *Prose 1*. Cette description est beaucoup plus synthétique que celle de l'armée troyenne.

§ 152. Reprise du § 96 de *Prose 3*: deuxième bataille, Patrocle veut affronter Hector. Ce paragraphe introduit en quelque sorte l'épisode de la mort de Patrocle. Tout en s'inspirant de *Prose 3*, le compilateur propose un texte assez personnel. Le contenu de ce paragraphe ne se trouve en tout cas ni dans le *Roman de Troie*, ni dans les autres versions en prose.

§§ 153-156. Mise en prose de *RTroie* 8329-8626: deuxième bataille, Hector tue Patrocle et veut s'emparer de ses armes, Mérion essaie de l'en empêcher, mêlée générale.

§§ 157-159. Reprise du § 105 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 8627-8890: combats divers, harangue de Ménélas aux Grecs. Dans ce paragraphe, le compilateur se sert en même temps de *Prose 1* et du roman en vers.

§§ 160-167. Mise en prose de *RTroie* 8891-9280: deuxième bataille, poursuite des combats, exploits d'Hector, mort de Cassibilant fils bâtard du roi Priam, Fion et son char.

§§ 168-171. Mise en prose de *RTroie* 9227-9738: deuxième bataille, exploits d'Hector, d'Ajax et d'Ulysse.

§ 172. Reprise du § 109 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 9739-9989: exploits de Thoas et d'Hector, dialogue entre Hector et le roi Priam. La première partie de ce paragraphe reprend assez librement le § 109 de *Prose 1*, ensuite le compilateur revient au *Roman de Troie*.

§§ 173-175. Mise en prose de *RTroie* 9873-10124: deuxième bataille, exploits d'Hector et d'Ajax, Hector tue Mérion.

§ 176. Reprise du § 112 de *Prose 1*: rencontre entre Hector et son cousin Ajax fils de Télamon, fin de la deuxième bataille.

§ 177. Reprise du § 113 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 10225-10270: les femmes déshabillent Hector blessé et épuisé, visite du roi Priam. La première partie de ce paragraphe suit toujours *Prose 1*, puis le compilateur passe progressivement au *Roman de Troie*.

§ 178. Mise en prose de *RTroie* 10271-10303: repos des guerriers et discussions des dames. La deuxième partie de ce paragraphe est un ajout du compilateur, qui profite de la pause dans l'action pour reprendre des questions introduites dans les paragraphes précédents: il se réfère à la harangue de Palamède du § 132, il explique ce qui est advenu des alliés des Grecs arrivés par voie terrestre (dont il avait parlé dans un ajout précédent, au § 119.1) et il termine en parlant de l'impossibilité d'assiéger la ville de Troie.

§§ 179-183. Mise en prose de *RTroie* 10304-10470: proclamation des trêves, Achille pleure Patrocle et promet de le venger, les morts sont ensevelis, nouvelle lamentation de Cassandre.

§ 184. Épître d'Ariane à Thésée (*Hér.* X). La lettre est insérée à hauteur de la pause entre deux batailles, comme c'est souvent le cas. Cette épître ovidienne n'a pas de lien avec la guerre de Troie, mais Thésée est l'un des guerriers dont le nom est à plusieurs reprises ajouté par le compilateur.

§ 185. Reprise du § 115 de *Prose 1*: Palamède conteste l'autorité d'Agamemnon.

§§ 186-187. Mise en prose de *RTroie* 10561-10740: troisième bataille, les dames regardent la mêlée, premier combat entre Hector et Achille.

§§ 188-189. Reprise des §§ 117-118 de *Prose 1*: troisième bataille, exploits de Troïlus et Diomède, mort de Prothénor, conseil des Grecs et discours d'Agamemnon contre Hector.

§ 190. Épître de Phyllis à Démophon (*Hér.* II). Encore une fois, la lettre marque une pause entre les combats. Démophon a effectivement participé à la guerre de Troie, mais son histoire d'amour avec Phyllis a eu lieu après la guerre.

§ 191. Nouvel ajout du compilateur qui reprend le fil du § 178: les renforts arrivés par voie terrestre intègrent l'armée grecque.

§§ 192-196. Mise en prose de *RTroie* 11097-11580: quatrième bataille, deuxième combat entre Hector et Achille, Télamon blessé et Thoas capturé. Tout en suivant principalement le *Roman de Troie*, le compilateur ne renonce pas à se servir de *Prose 1*; en particulier, il insère à la fin du § 194 la partie finale du § 119 de *Prose 1* et au début du § 195 la partie initiale du § 120.

§§ 197-201. Reprise des §§ 122-127 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 11581-11994: quatrième bataille, Ménélas blessé, fin des combats, les dames déshabillent les guerriers; dialogues entre Pâris, Hélène et Hector; conseil des Troyens et débat sur le sort du roi Thoas; visite aux dames dans la Chambre de Beautés, discours de la reine Hécube, deuil pour la mort de Dorcalus, fils bâtard du roi Priam. Si le compilateur mêle les deux sources, le texte de *Prose 1* reprend progressivement de l'importance, en particulier à partir du § 199, qui contient le discours d'Hécube; la première partie du § 200 dérive du § 127 de *Prose 1*, mais le compilateur n'en retient pas la partie morale et revient au roman en vers, car le contenu des vv. 11931-11958 ne se trouve pas dans *Prose 1*.

§ 202. Épître de Pâris à *Turidaridi* (*Hér.* XVI). La lettre ovidienne de Pâris à Hélène est adressée par le compilateur à une autre dame, qui, d'après la rubrique, serait l'amie de Pâris, et contient des jugements peu flatteurs sur Hélène. Comme d'habitude, l'épître sert à marquer une pause entre deux batailles.

§ 203. Mise en prose de *RTroie* 6807-6852 et 6893-6906: le compilateur reprend ici la description d'un allié des Troyens qu'il n'avait pas décrit au § 128. Il s'agit de Pistropleus, roi d'Alizonie, bien que la description dérive plutôt de celle de Philéménis, roi de Paflagonie. Ce déplacement est justifié par le fait que dans l'armée de Pistropleus se trouve le sagittaire, qui aura un rôle important dans la cinquième bataille.

§§ 204-205. Mise en prose de *RTroie* 11995-12336 et reprise du § 128 de *Prose 1*: cinquième bataille, exploits d'Hector. La base de ces paragraphes est fournie par une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, mais le compilateur reprend également quelques parties du § 128 de *Prose 1*, en particulier au § 205.

§ 206. Reprise du § 129 de *Prose 1*: cinquième bataille, description et exploits du sagittaire.

§ 207. Reprise du § 130 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 12485-12496: Diomède tue le sagittaire. La première partie de ce paragraphe reprend la première partie du § 130 de *Prose 1*, tandis que la deuxième se rapproche plutôt du roman en vers.

§§ 208-209. Mise en prose de *RTroie* 12497-12682: suite et fin de la cinquième bataille, nouveau combat entre Hector et Achille, Anténor est capturé par les Grecs, conseils des Grecs et des Troyens et décision d'échanger les prisonniers.

§ 210. L'épître de *Lacena* à Pâris (*Hér.* XVII). Dans ce cas aussi, la lettre ovidienne – à nouveau insérée dans la pause entre deux batailles – n'est pas attribuée à Hélène, mais à une femme différente.

§§ 211-212. Mise en prose de *RTroie* 12683-13050 et reprise du § 133 de *Prose 1*: sixième bataille (qui correspond aux sixième et septième batailles du *Roman de Troie*), Calchas réconforte les Grecs, Ulysse et Diomède sont envoyés requérir une trêve, rencontre avec Dolon. La base de ces paragraphes est constituée d'une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, mais le compilateur reprend également quelques parties du § 133 de *Prose 1*.

§§ 213-217. Reprise des §§ 134-137 de *Prose 1*: échange des prisonniers Thoas et Anténor, Calchas demande sa fille Briséida aux Troyens, entrevue d'Hector et d'Achille, dialogue entre les deux héros.

§ 218. Reprise du § 138 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 13333-13409: Troïlus et Briséida, Troïlus attristé par le départ imminent de sa bien-aimée Briséida, monologue de Briséida, description du manteau de Briséida, commentaire moral sur la volubilité des femmes. L'histoire de Troïlus et Briséida est racontée d'après *Prose 1*, dont le compilateur conserve aussi le commentaire moral, mais la description du manteau de Briséida, qui ne se trouve pas dans *Prose 1*, est récupérée à partir du roman en vers.

§§ 219-221. Reprise des §§ 139-143 de *Prose 1*: promesse de fidélité de Briséida à Troïlus, Briséida remise aux Grecs, Diomède déclare son amour à la jeune fille, réponse de Briséida.

§§ 222-224. Reprise des §§ 144-146 de *Prose 1*: Calchas accueille Briséida, dialogue entre le père et la fille, commentaire sur l'infidélité de Briséida.

§ 225. Épître de Phèdre à Hippolyte (*Hér.* IV). La lettre ovidienne conclut un triptyque consacré à l'amour, après l'épître d'Hélène à Pâris et l'histoire de Briséida.

§§ 226-230. Mise en prose de *RTroie* 13867-14396: septième bataille (qui correspond à la huitième dans le *Roman de Troie*), exploits d'Hector, combat entre Achille et Hector, dialogue entre les deux, combat entre Diomède et Troïlus, Diomède s'empare du cheval de Troïlus et le fait apporter à Briséida, réponse de Briséida. Le compilateur commence le § 226 en suivant le § 147 de *Prose 1*, puis passe au roman en vers. Curieusement, le discours de Briséida du § 228 reprend le § 129 de *Prose 3*.

§§ 230-232. Reprise des §§ 150-151 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 14397-14630: fin de la septième bataille, requête de trêves, le médecin Brot soigne les blessures d'Hector, beauté d'Hélène et de Polyxène. Le § 230 commence en suivant le *Roman de Troie* et continue en reprenant le § 150 de *Prose 1*; le § 231 reprend la première partie du § 151 de *Prose 1*; le § 232 se rapproche du roman en vers.

§§ 233-237. Mise en prose de *RTroie* 14631-14976: Hector soigné dans la Chambre de Beautés, description de la Chambre de Beautés et de ses automates, description du lit d'Hector, Pâris à la chasse. La Chambre de Beautés avait déjà été décrite au § 62 d'après *Prose 3*; cette nouvelle description est reprise du roman en vers, car *Prose 1* n'en offre qu'une version très abrégée.

§ 238. Reprise des §§ 151-152 de *Prose 1*: Diomède en proie à la maladie d'amour, Briséida voudrait lui rendre le cheval de Troïlus, Diomède refuse. Après la description de la Chambre de Beautés, le compilateur revient à *Prose 1*, à partir de la seconde partie du § 151.

§§ 239-243. Reprise des §§ 153-158 de *Prose 1* et des §§ 135 et 138 de *Prose 3*, mise en prose de *RTroie* 15187-15604: trêves pour ensevelir les morts; huitième bataille (qui correspond aux neuviè-

me et dixième batailles du *Roman de Troie*), songe prémonitoire d'Andromaque, prière d'Andromaque à Hector, Hector retenu par le roi Priam, colère d'Hector, Hector se prépare à la bataille, nouvelle supplication d'Andromaque à Hector, décision définitive du roi Priam, Hector accepte malgré lui de ne pas combattre. Cette bataille est l'épisode central du *Roman de Troie*, construit de manière très dramatique à travers un climax qui conduit à la mort d'Hector. Conscient de l'importance du passage, le compilateur de *Prose 5* met à contribution toutes les sources à sa disposition. Il est impossible de suivre dans les détails le travail du compilateur; je me limiterai donc à indiquer les sources principales de chaque paragraphe. Le § 239 reprend le roman en vers; le § 240 suit en principe les §§ 154 et 155 de *Prose 1*, mais le discours d'Hector à Andromaque dépend plutôt du § 135 de *Prose 3*; le § 241 s'appuie sur le roman en vers, mais avec la contribution du § 156 de *Prose 1* et de la première partie du § 138 de *Prose 3*; le § 242 reprend assez fidèlement la seconde partie du § 138 de *Prose 3*; le § 243 est plutôt proche du § 158 de *Prose 1*.

§§ 244-248. Mise en prose de *RTroie* 15605-16120, reprise des §§ 161-163 de *Prose 1* et des §§ 141-142 et 146 de *Prose 3*: début de la bataille, nouveau combat entre Troïlus et Diomède, exploits de Troïlus, exploits d'Achille, Achille tue Margariton fils bâtard du roi Priam, rage impuissante d'Hector, les Grecs profitent de l'absence d'Hector et envahissent les fortifications de la ville, Hector se jette dans la mêlée, les Troyens reprennent vigueur grâce à la présence d'Hector. Pour le § 244, le compilateur revient au roman en vers; le § 245 est plutôt basé sur les §§ 141-142 de *Prose 3*; le § 246 mêle le § 161 de *Prose 1* et le roman en vers; pour le § 247, toutes les sources sont exploitées; enfin, le § 248 commence en suivant le § 162 de *Prose 1* mais se rapproche du roman en vers pour la partie finale.

§§ 249-250. Mise en prose de *RTroie* 16121-16316, reprise des §§ 164-165 de *Prose 1* et du § 148 de *Prose 3*: Hector tue Polibetès et essaie de s'emparer de ses armes, Achille tue Hector «*par derriere*», désespoir des Troyens, Memnon se jette contre Achille pour venger Hector, Achille est blessé par Memnon. Dans ces deux paragraphes, le compilateur fait preuve d'une attention minutieuse envers ses trois sources, sans qu'il soit impossible de préciser davantage; la base du récit est en tout cas une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*. Au milieu du § 250, le compilateur ajou-

te un développement de la réaction de Memnon à la mort d'Hector, qui lui permet de rappeler que le fils aîné du roi Priam a été frappé par derrière et non dans un combat loyal.

§§ 251-254. Mise en prose de *RTroie* 16317-16574: le corps d'Hector est ramené dans la ville, deuil des Troyens et des Troyennes, deuil du roi Priam, de Pâris, de Troïlus, de la reine Hécube, d'Andromaque, d'Hélène et de Polyxène, le corps d'Hector est préparé pour les funérailles et veillé pendant la nuit. Ces paragraphes sont principalement fondés sur une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*; seule la partie contenant le discours d'Hécube et le deuil des femmes (§ 253) est plutôt reprise du § 167 de *Prose 1*.

§ 255. Mise en prose de *RTroie* 16575-16858 et reprise des §§ 168-169 de *Prose 1*: conseil des Grecs et requête de trêves, les morts sont ensevelis, description du tombeau et du monument funéraire d'Hector. Dans ce paragraphe, le compilateur alterne entre ses deux sources.

§§ 256-258. Reprise des §§ 170-173 de *Prose 1*: conseil des Grecs, Palamède n'accepte pas l'autorité d'Agamemnon, réponse de celui-ci, Palamède élu chef de l'armée grecque à sa place; le roi Priam exhorte les Troyens à venger Hector.

§§ 259-262. Mise en prose de *RTroie* 17081-17408 et reprise des §§ 174-176 de *Prose 1*: neuvième bataille (qui correspond à la onzième du *Roman de Troie*), le roi Priam participe aux combats, exploits de Palamède et du roi Priam, mort du roi de Perse, requête de trêves. La première partie du § 259 se fonde plutôt sur le roman en vers, tandis que la seconde partie est proche de la seconde partie du § 174 de *Prose 1*; aux §§ 260-261, les deux sources sont exploitées parallèlement; le § 262 se rapproche à nouveau du § 176 de *Prose 1*.

§ 263. Épître de Briséis à Achille (*Hér.* III). Cette lettre ovidienne est insérée juste avant l'épisode d'Achille amoureux de Polyxène, en guise d'introduction.

§ 264. Reprise du § 177 de *Prose 1*: disette chez les Grecs, Palamède envoie Agamemnon chercher du ravitaillement, les Grecs réparent les navires et les Troyens, les murs de la ville. Ce paragraphe commence avec une digression morale typique de *Prose 1*; au milieu, le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 17430-17462.

§§ 265-268. Reprise des §§ 178-181 de *Prose 1*: Grecs et Troyens participent aux célébrations de l'anniversaire de la mort

d'Hector, Achille voit Polyxène et tombe amoureux de la jeune fille, description de Polyxène, monologue d'Achille amoureux.

§§ 269-271. Reprise des §§ 182-186 de *Prose 1*: Achille envoie un messager à la reine Hécube pour demander la main de Polyxène en promettant de faire cesser la guerre, réponse de la reine Hécube qui promet d'en parler au roi Priam, retour du messager, Hécube parle au roi Priam, le messager d'Achille revient chercher la réponse.

§ 272. Reprise des §§ 187-188 de *Prose 1* et du § 167 de *Prose 3*: le roi Priam exprime des objections à la proposition d'Achille, mais y consent à condition que les Grecs se retirent. Si le paragraphe commence en suivant le début du § 187 de *Prose 1*, le compilateur passe rapidement au texte de *Prose 3*, estimant probablement le récit de *Prose 1* trop synthétique. La dernière partie du paragraphe reprend *Prose 1*.

§§ 273-274. Reprise des §§ 189-191 de *Prose 1*: la reine Hécube donne la réponse du roi Priam au messager, qui la transmet à Achille, très troublé par son sentiment; deuxième monologue d'Achille amoureux; sa joie à la réponse du messager.

§§ 275-279. Reprise des §§ 192-197 de *Prose 1*: Achille convoque un conseil des Grecs et exprime sa position contre la guerre, les réactions négatives de Thoas et Ménesthée, débat et décision de refuser la proposition d'Achille, Achille décide de ne plus participer aux batailles et défend à son armée de le faire.

§§ 280-281. Reprise des §§ 198-199 de *Prose 1*: commentaire moral sur la folie d'amour, les sages qui ont succombé à amour, la position d'Achille reste inchangée.

§§ 282-284. Reprise des §§ 200-203 de *Prose 1*: dixième bataille (qui correspond à la douzième du *Roman de Troie*), exploits d'Ajax fils de Télamon, Déiphobe blessé à mort par Palamède demande à son frère Pâris de le venger, complainte de Pâris. Dans ces paragraphes, la fidélité du compilateur au texte de *Prose 1* n'est pas absolue et on retrouve plusieurs formes dérivées du roman en vers. Le bref discours de Déiphobe au § 282, par exemple, est absent de *Prose 1* et correspond à *RTroie* 18617-18624.

§ 285. Reprise du § 204 de *Prose 1*, suivie de la mise en prose de *RTroie* 18784-18847 et de la reprise des §§ 187-190 de *Prose 3*: dixième bataille, exploits de Palamède, Pâris tue Palamède d'une flèche, les Troyens prennent le dessus et envahissent le campement

des Grecs, Pâris et Troïlus brûlent les navires, exploits d'Ajax fils de Télamon, Achille accusé de trahison, Ajax fils de Télamon sollicite le retour d'Achille au combat, indifférence d'Achille, mort de Déiphobe. Dans ce très long paragraphe, le compilateur exploite pour la dernière fois toutes ses sources. Après avoir repris au début la première partie du § 204 de *Prose 1*, le compilateur passe rapidement au roman en vers, bien que l'épisode de la mort de Palamède se rapproche encore une fois du § 205 de *Prose 1*. Après cet épisode, tout en gardant les yeux sur son modèle du roman en vers, le compilateur passe à *Prose 3*, qui deviendra bientôt la source principale, sinon unique, de son récit. La phrase finale du paragraphe reprend par contre la première partie du § 207 de *Prose 1*, dont la suite sera reprise après l'épître de Léandre.

§ 286. Épître de Léandre à Héro (*Hér.* XVIII). Le nom de Léandre, qui n'a aucun lien avec la guerre de Troie, est ajouté par le compilateur parmi les guerriers grecs pour justifier l'insertion de cette lettre ovidienne.

§ 287. Reprise des §§ 207-208 de *Prose 1*: conseil des Grecs, discours de Nestor, Agamemnon élu chef de l'armée grecque. Il s'agit d'un paragraphe de transition entre deux batailles qui commence par la reprise de la seconde partie du § 207 de *Prose 1*. À partir de ce point, le compilateur revient presque définitivement à *Prose 3*, dont la seconde partie est beaucoup plus fidèle au texte du roman en vers.

§ 288. Reprise des §§ 193-196 de *Prose 3*: onzième bataille (qui correspond à la treizième du *Roman de Troie*), les combats se déroulent toujours à proximité du campement des Grecs, exploits de Troïlus, requête de trêves. Le début du paragraphe reprend le roman en vers, mais le compilateur passe rapidement au texte de *Prose 3*. La partie finale semble mêler le § 196 de *Prose 3* au § 214* de *Prose 1*.

§§ 289-290. Reprise des §§ 215*-217* de *Prose 1* suivis de la reprise du § 199 de *Prose 3*: ambassade de Nestor, Ulysse et Diomède auprès d'Achille pour le convaincre de reprendre les armes; Achille toujours en proie à la maladie d'amour, discours et exhortation d'Ulysse. La seconde partie du discours d'Ulysse est reprise du texte de *Prose 3*.

§§ 291-295. Reprise des §§ 200-205 de *Prose 3*, suivis de la reprise du § 222* de *Prose 1*: réponse négative d'Achille à Ulysse,

discours de Nestor et réponse d'Achille, colère de Diomède et réponse d'Achille, conclusion de Nestor; les messagers communiquent à Agamemnon les résultats de leur ambassade. La partie du § 295 suivant le discours de Nestor est reprise de *Prose 1*.

§§ 296-299. Reprise des §§ 206-210 de *Prose 3*: conseil des Grecs, Agamemnon fait le point sur la situation, intervention de Ménélas en faveur de la poursuite de la guerre, réaction d'Ulysse et Diomède, Calchas rassure les Grecs.

§§ 300-302. Mise en prose de *RTroie* 19955-20156: douzième bataille (qui correspond aux quatorzième et quinzième batailles du *Roman de Troie*), exploits de Troïlus, combat entre Troïlus et Diomède, Diomède grièvement blessé, Troïlus blesse Agamemnon. Pour la description de la bataille, le compilateur préfère toujours s'appuyer sur le roman en vers, les autres mises en prose étant assez synthétiques, mais ne renonce pas à consulter *Prose 3* et même le § 229* de *Prose 1*.

§§ 303-305. Reprise des §§ 216-218 de *Prose 3*: requête de trêves, Briséida visite Diomède blessé, monologue de Briséida qui accorde définitivement son amour à Diomède.

§ 306. Épître de Héro à Léandre (*Hér.* XIX). La lettre ovidienne est à nouveau insérée de manière à créer un diptyque consacré à l'amour, avec le monologue de Briséida qui la précède.

§§ 307-311. Reprise des §§ 219-225 de *Prose 3*: nouvelle ambassade d'Agamemnon et Memnon auprès d'Achille, Achille consent à faire combattre son armée, treizième bataille (qui correspond à la seizième du *Roman de Troie*), exploits de Troïlus et victoire des Troyens, discours d'Hécube à Troïlus, Troïlus se plaint de la trahison de Briséida, dialogue intérieur d'Achille et d'Amour. Pour le § 307, le compilateur se sert également de *RTroie* 20341-20414.

§§ 312-313. Reprise des §§ 226-227 de *Prose 3*: quatorzième bataille (qui correspond à la dix-septième du *Roman de Troie*), nouveaux exploits de Troïlus, tourment intérieur d'Achille déchiré entre la maladie d'amour et le désir de reprendre les armes. Cette bataille est très abrégée dans *Prose 5*, mais le compilateur ne renonce pas à exploiter le roman en vers.

§§ 314-318. Reprise des §§ 228-234 de *Prose 3*: quinzième bataille (qui correspond à la dix-huitième du *Roman de Troie*), les exploits de Troïlus mettent les Grecs en déroute, les hommes

d'Achille font appel à leur chef, Achille reprend les armes et entre dans la mêlée, Achille blessé; dialogue entre Priam et Hécube à propos du retour d'Achille sur le champ de bataille, tristesse de Polyxène.

§ 319. Épître de Canacé à Macarée (*Hér.* XI). La lettre ovidienne suit le court paragraphe qui fait le point sur la situation de l'amour d'Achille pour Polyxène. Le nom de Macarée est ajouté par le compilateur parmi les guerriers Grecs.

§§ 320-322. Reprise des §§ 235-237 de *Prose 3*: seizième bataille (qui correspond à la première partie de la dix-neuvième dans le *Roman de Troie*), Achille incite les siens contre Troïlus, Achille tue Troïlus et le fait traîner par son cheval, intervention de Memnon et son discours contre Achille.

§§ 323-326. Reprise des §§ 238-241 de *Prose 3*, suivis de la mise en prose de *RTroie* 21818-21837: dix-septième bataille (qui correspond à la deuxième partie de la dix-neuvième dans le *Roman de Troie*), Achille affronte Memnon et le tue, désespoir des Troyens qui s'enferment dans la ville, deuil sur la mort de Troïlus et Memnon, complainte de la reine Hécube, requête de trêves, funérailles de Memnon et Troïlus. La dernière partie du § 326, consacrée aux funérailles de Memnon et Troïlus, est reprise du roman en vers.

§§ 327-331. Reprise des §§ 242-248 de *Prose 3*: Hécube demande à Pâris de préparer une embuscade pour tuer Achille, dialogue entre Hécube et Pâris; Hécube envoie un messager pour donner rendez-vous à Achille en feignant de vouloir organiser son mariage avec Polyxène, Achille accepte.

§§ 332-336. Reprise des §§ 249-254 de *Prose 3*: Pâris prépare son embuscade au temple d'Apollon; Achille obnubilé par l'amour ne voit pas le danger et se présente au rendez-vous accompagné du jeune Antiloque, Achille et Antiloque sont tués après une lutte acharnée; deuil des Grecs et joie des Troyens, Hélénos fait rendre les corps d'Achille et d'Antiloque aux Grecs. La phrase finale du § 332 est reprise de *RTroie* 22136-22143.

§§ 337-341. Reprise des §§ 255-259 de *Prose 3*: requête de trêves et funérailles d'Achille, description de son monument funéraire, conseil des Grecs et consultation des oracles, les oracles invitent les Grecs à aller chercher le fils d'Achille, Ajax fils de Télamon parle de Néoptolème également appelé Pyrrhus, Ménélas part le chercher.

§§ 342-346. Reprise des §§ 260-265: dix-huitième bataille (qui correspond à la vingtième du *Roman de Troie*), exploits de Pâris et d'Ajax, Pâris blesse Ajax d'une flèche; avant de mourir, Ajax tue Pâris au corps à corps, désespoir et fuite des Troyens, les Grecs assiègent la ville de Troie. Pour les §§ 342-344, le compilateur exploite à nouveau le roman en vers à côté de *Prose 3*.

§§ 347-349. Reprise des §§ 266-270 de *Prose 3*: deuil des Troyens sur le corps de Pâris, complainte d'Hélène, funérailles de Pâris; la ville est bien protégée et les Troyens attendent des renforts.

§§ 350-354. Reprise des §§ 271-279 de *Prose 3*: digression sur la géographie du monde et en particulier de l'Orient; description de l'Amazonie, de ses habitantes et de leurs coutumes, la reine des Amazones Penthésilée vient au secours des Troyens, joie des Troyens, deuil de Penthésilée sur la mort d'Hector.

§§ 355-358. Reprise des §§ 280-285 de *Prose 3*: dix-neuvième bataille (qui correspond à la vingt-et-unième du *Roman de Troie*), exploits de Philemenis et de Penthésilée, combat entre Penthésilée et Diomède, victoire des Troyens et leur joie pour la contribution de Penthésilée. Dans la dernière partie du § 358, le compilateur reprend quelques leçons du *Roman de Troie*.

§§ 359-360. Reprise des §§ 286-287 de *Prose 3* et mise en prose de *RTroie* 23779-23824: vingtième bataille (qui correspond à la première partie de la vingt-deuxième dans le *Roman de Troie*), nouveaux exploits de Penthésilée, retour de Ménélas avec Pyrrhus. Dans ces paragraphes, le compilateur mêle *Prose 3* et le roman en vers.

§§ 361-363. Reprise des §§ 287-292 de *Prose 3*: vingt-et-unième bataille (qui correspond à la seconde partie de la vingt-deuxième dans le *Roman de Troie*), exploits de Penthésilée et de Pyrrhus, combat et dialogue entre Penthésilée et Pyrrhus. Au § 363, à hauteur du dialogue entre Penthésilée et Pyrrhus qui se trouve au milieu du § 291 de *Prose 3*, le compilateur ajoute un développement sur la déloyauté d'Achille et sur le désir de Penthésilée de venger Hector.

§ 364. Reprise des §§ 293-295 de *Prose 3*, avec une longue insertion du compilateur: vingt-deuxième et dernière bataille (qui correspond à la vingt-troisième bataille du *Roman de Troie*), combat entre Penthésilée et Pyrrhus, Pyrrhus tue Penthésilée, réaction

de l'amazone Ortie, Pyrrhus tue Ortie, désespoir des Troyens et repli dans la ville, les Grecs intensifient le siège de Troie. Dans cette dernière bataille, le compilateur se sert à nouveau du roman en vers. À la fin du § 293 de *Prose 3*, après la mort de Penthésilée, il ajoute un long passage concernant l'amazone Ortie qui ne se trouve pas dans les sources.

§ 365. Reprise du § 296 de *Prose 3*: annonce de la conclusion des batailles et anticipation des événements futurs d'après Dictys.

§ 366. Reprise du § 297 de *Prose 3*: deuil sur la mort de Penthésilée, les Grecs jettent le corps de Penthésilée dans le fleuve Scamandre.

§§ 367-372. Reprise des §§ 298-306 de *Prose 3*: Anténor, Énée, Anchise et Polydamas demandent au roi Priam de rendre Hélène aux Grecs et de mettre fin à la guerre, discours d'Anténor et réponse d'Amphimaque fils du roi Priam, le roi Priam rappelle le rôle joué par Anténor au début de la guerre; le roi Priam organise avec Amphimaque un piège pour tuer les traîtres, mais ces derniers découvrent le plan et prennent leurs précautions.

§§ 373-376. Reprise des §§ 307-311 de *Prose 3*: conseil des Troyens, le roi Priam consent à envoyer Anténor chez les Grecs pour des pourparlers de paix, discours d'Anténor aux Grecs; Agamemnon, Idoménée, Ulysse et Diomède sont désignés par les Grecs pour traiter des conditions de la paix; les quatre Grecs et Anténor discutent la trahison de la ville, Anténor se fait remettre le corps de Penthésilée, Anténor rentre à Troie avec Talthybius en tant que garant de la paix.

§§ 377-382. Reprise des §§ 312-319 de *Prose 3*: Talthybius accueilli par Anténor, conseil des Troyens, discours d'Anténor qui propose de payer la paix avec le trésor de la ville, complainte de Priam et son départ, les corps des morts sont ensevelis, celui de Penthésilée est récupéré, Hélène prie Anténor d'intercéder pour elle auprès des Grecs.

§§ 383-387. Reprise des §§ 320-329 de *Prose 3*: Ulysses et Diomède vont à Troie pour traiter la paix, le conseil des Troyens, Anténor parle du Palladion et de la *baniere* de Pallas qui garantissent l'invincibilité de la ville, Ulysse et Diomède demandent le Palladion à Anténor, Anténor transmet aux Troyens le prix demandé pour la paix; les sacrifices des Troyens sont refusés par les dieux, un aigle dépose les offrandes dans les navires des Grecs,

Hécube demande à Cassandre la signification de ces événements, Cassandre suggère de déposer les sacrifices près du tombeau d'Hector. Le passage sur la *baniere* à la fin du § 384 est un ajout du compilateur cohérent avec l'introduction de cet objet au § 86.

§§ 388-391. Reprise des §§ 330-337 de *Prose 3*: Anténor convainc Thoas de lui remettre le Palladion et le fait donner à Ulysse, conseil des Grecs, Ulysse assure aux traîtres qu'ils auront leur récompense, construction du cheval de bois, les alliés du roi Priam quittent Troie, Philémenis se charge de faire ensevelir le corps de Penthésilée.

§§ 392-395. Reprise des §§ 338-343 de *Prose 3*: Grecs et Troyens s'engagent à respecter les accords, Priam intercède en faveur d'Hélène auprès des Grecs, les Grecs présentent le don du cheval de bois, le cheval est rempli de guerriers grecs, les murs et les portes de Troie sont abattus pour faire entrer le cheval, les Troyens remettent aux Grecs le trésor demandé, les Grecs font mine de partir pour Ténédos et reviennent à Troie pendant la nuit. Le passage du § 393 qui traite de la construction du cheval de bois et des guerriers qui se trouvent à l'intérieur est un ajout du compilateur inséré entre les §§ 340 et 341 de *Prose 3*.

§§ 396-398. Reprise des §§ 344-349 de *Prose 3*: les Grecs entrent dans la ville grâce aux murs abattus, les guerriers sortent du cheval et commencent la mise à sac, le massacre dure toute la nuit, des Troyens quittent la ville pour se réfugier dans les montagnes et les villages voisins; le lendemain, les Grecs attaquent le château d'Ilion, Pyrrhus tue le roi Priam devant l'autel d'Apollon, Hécube et Polyxène s'enfuient par les souterrains du château, Énée se repent de sa trahison et cache Polyxène; Amphimaque est tué, Ajax fils de Télamon empêche qu'Hécube et Cassandre soient tuées; le château d'Ilion est abattu et la ville de Troie est incendiée. Les passages sur les guerriers qui sortent du cheval de bois et sur la fuite des habitants de Troie dans les montagnes et les villages voisins sont ajoutés par le compilateur au § 396, ainsi que les passages sur la repentance d'Énée et la mort d'Amphimaque, cette fois au sein du § 398.

§§ 399-403. Reprise des §§ 350-362 de *Prose 3*: conseil des Grecs, les traîtres sont récompensés, débat sur le sort d'Hélène, Anténor demande aux Grecs d'épargner Hélénos et Andromaque, Pyrrhus prend avec soi les fils d'Hector et Andromaque, la mer agitée empêche le départ des Grecs, la mort d'Achille doit être

vengée pour l'apaiser, Pyrrhus et Anténor cherchent et trouvent Polyxène, discours de Polyxène, Pyrrhus coupe la tête à Polyxène sur le tombeau d'Achille; Hécube est lapidée.

§§ 404-409. Reprise des §§ 363-372 de *Prose 3*: conseil des Grecs et dispute pour le Palladion, discours d'Ulysse, réponse d'Ajax fils de Télamon, Agamemnon et Ménélas donnent le Palladion à Ulysse, colère et menaces d'Ajax, Ajax est tué pendant la nuit, fuite d'Ulysse.

§§ 410-414. Reprise des §§ 373-380 de *Prose 3*: deuil et prophéties de Cassandre, deuil des Grecs pour Ajax fils de Télamon, départ d'Agamemnon et de Ménélas, les fils d'Ajax, départ des Grecs, les morts de la guerre de Troie. La liste de ceux-ci est ajoutée par le compilateur d'après le § 582 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.

§§ 415-417. Reprise des §§ 380-384 de *Prose 3*: départ d'Énée et d'Anténor, Anténor fonde la ville de Corcire Manalan au bord de la mer Adriatique.

§ 418. Reprise du § 583 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*: référence aux chroniques de Darès et Dictys.

§§ 419-423. Reprise des §§ 385-394 de *Prose 3*: retour des Grecs, tempête et naufrage, ruse d'Ulysse contre Palamède, Ulysse et Diomède tuent Palamède.

§§ 424-429. Reprise des §§ 395-404 de *Prose 3*: vengeance de Nauplius, père de Palamède, contre les Grecs, destruction des navires, calomnies contre Diomède et Agamemnon, Ægialé refuse d'accueillir Diomède son mari et le chasse; Agamemnon est tué par Égisthe, l'amant de sa femme Clytemnestre; Talthybius confie Oreste, fils d'Agamemnon, à Idoménée; Diomède exilé s'en va à *Salerne*.

§§ 430-432. Reprise des §§ 405-407 de *Prose 3*: conseil de Nestor à Démophon et Sanias, Diomède vient au secours d'Énée et se réconcilie avec Ægialé, Énée quitte Troie et arrive en Italie, les Grecs rappellent leurs seigneurs légitimes.

§§ 433-437. Reprise des §§ 408-418 de *Prose 3*: Oreste fait chevalier veut aller combattre Égisthe pour venger son père, il conquiert Mycènes et tue sa mère Clytemnestre, puis affronte Égisthe et le tue; Ménélas endeuillé pour la mort de son frère Aga-

memnon passe par Crète et arrive à Mycènes, le conseil d'Athènes acquitte Oreste de ses crimes, paix entre Oreste et Ménélas, Oreste épouse Hermione fille de Ménélas.

§§ 438-439. Reprise des §§ 419-422 de *Prose 3*: Ulysse arrive à Crète et raconte au roi Idoménée ses aventures (résumé de l'*Odyssée*); introduction de Télégonos, fils d'Ulysse et de Circé.

§ 440. Épître de Pénélope à Ulysse (*Hér.* I): la lettre ovidienne est insérée immédiatement après le récit des aventures d'Ulysse.

§§ 441-443. Reprise des §§ 424-427 de *Prose 3*: fin des aventures d'Ulysse, qui reçoit des nouvelles de son pays; il arrive à Ithaque, rencontre Télémaque et tue les prétendants de Pénélope; mariage de Télémaque et Nausicaa, mort du roi Idoménée.

§§ 444-451. Reprise des §§ 428-436 de *Prose 3*: Pélée exilé par Acaste, Pyrrhus retrouve Pélée et décide de le venger, il tue ses deux oncles fils d'Acaste, puis veut tuer Acaste, mais Thétis lui demande de l'épargner, Acaste donne toute sa terre à Pyrrhus; la femme de Memnon fait déterrer le corps de son mari et le ramène dans son pays; Pyrrhus enlève Hermione à Oreste et l'épouse, dispute entre Hermione et Andromaque, Ménélas essaie de tuer Andromaque et son fils *Landomata* sans y parvenir.

§ 452. Épître d'Hermione à Oreste (*Hér.* VIII): la lettre ovidienne est correctement insérée après le récit de l'enlèvement d'Hermione par Pyrrhus.

§§ 453-455. Reprise des §§ 437-439 de *Prose 3*? Le manuscrit de Rouen présente une lacune et nous n'avons pas le texte de *Prose 3* pour cette partie: Oreste est tué par Pyrrhus, deuil de Pélée et Thétis pour sa mort, naissance d'Achillidès, fils de Pyrrhus et d'Andromaque.

§§ 456-461. Reprise des §§ 440-446 de *Prose 3*: songe d'Ulysse et prédiction qu'il sera tué par son fils, Ulysse isole Télémaque sur l'île de Céphalonie, Télégonos fils d'Ulysse et de Circé part retrouver son père; Ulysse, sans savoir de qui il s'agit, attaque Télégonos et le blesse d'un coup de lance; Télégonos frappe d'un coup mortel son père dont il ignore l'identité; Ulysse, avant de mourir, réconcilie Télégonos et Télémaque. La dernière partie du § 461 concernant Circé et Télégonos est un ajout du compilateur.

§§ 462-465. Reprise des §§ 448-451 de *Prose 3*? Le manuscrit de Rouen présente une lacune et nous n'avons pas le texte de *Prose 3*

pour cette partie: histoire de *Landomata* fils d'Hector (Laodamas), accord entre Laodamas et Achillidès, Laodamas part visiter le pays de Troie, Drual neveu d'Anténor opprime la population, Laodamas gagne la bataille contre Drual et venge la trahison de Troie, il retrouve le vieux Calchas et l'enferme dans une tour, puis oblige Ménélas à partir en exil et prend possession de ses terres.

§§ 466-471. Reprise des §§ 452-458 de *Prose 3*: Laodamas invite les habitants du pays de Troie à reconstruire les villes et les châteaux, puis il épouse Thameride la fille du roi d'*Ancone* (Iconium), il conquiert la Géorgie, puis l'Arménie et punit le roi *Ligos*, ensuite il conquiert la Syrie, l'Égypte et tout l'Orient; mort de Laodamas.

§ 472. Reprise du § 447 de *Prose 3*: le compilateur récupère ici le paragraphe qui dans *Prose 3* se trouvait à la fin de l'histoire troyenne, juste avant le début de *Landomata*.

4.2. ANALYSE DU TEXTE DE «PROSE 5»

4.2.1. *Le choix et la gestion des sources*

Puisque le texte de *Prose 5* est essentiellement une compilation de textes préexistants, l'analyse qui suit se concentrera d'abord et surtout sur le travail de collage des sources, ainsi que sur la possibilité de repérer les interventions et les innovations du compilateur permettant d'identifier la nature de son projet. Il serait trop onéreux et trop risqué d'essayer d'isoler systématiquement les traits stylistiques pertinents du compilateur à l'intérieur d'un contexte qui dépend en bonne partie de textes écrits par d'autres écrivains. Dans les paragraphes qui suivent, nous essayerons toutefois de mettre en évidence, dans les limites du possible, la façon dont l'emploi des sources obéit également à une «préoccupation stylistique» de la part du remanieur, ainsi que les critères généraux qui président à l'organisation et à la structure du texte.[2]

2. J'ai regroupé au § 4.2.8 quelques exemples d'expressions et de formules typiques du compilateur, ainsi que des éléments qui contribuent à définir son «style» par rapport aux autres versions en prose du *Roman de Troie* et, plus généralement, à la prose française contemporaine. Les §§ 4.2.6 et 4.2.7 sont par contre consacrés à l'inventaire et à l'analyse des innovations introduites par le compilateur qui peuvent nous fournir quelques informations sur une possible orientation interprétative spécifique à la base du projet de *Prose 5*, ainsi que de quelques habitudes récurrentes qui caractérisent le texte.

Comme je l'ai plusieurs fois souligné, les sources principales de *Prose 5* sont le *Roman de Troie* en vers de Benoît de Sainte-Maure, dont notre auteur propose une nouvelle version en prose qui n'a pas d'autre attestation, et les deux versions en prose préexistantes connues sous les noms de *Prose 1* et *Prose 3*. Si les critères suivant lesquels le compilateur passe d'une source à l'autre ne sont ni évidents ni explicites, son choix semble systématiquement porter sur le texte qui fournit le plus grand nombre d'informations et le récit le plus complet. En ce sens, *Prose 5* est, comme il a déjà été dit, une sorte de recueil encyclopédique de la matière troyenne, qui développe également l'histoire de quelques personnages et de certains événements au-delà du contexte strictement lié à la guerre de Troie, en puisant probablement à un recueil de matériel mythographique.[3]

La première partie du texte, celle qui raconte l'expédition des Argonautes et la première destruction de Troie (§§ 1-41), est essentiellement basée sur le texte de *Prose 1*, lui-même une adaptation en prose très fidèle du roman en vers, tandis que *Prose 3* a un texte plus synthétique et abrégé (quinze paragraphes contre les trente-six de *Prose 1*). Exceptionnellement, le compilateur recourt pour la première fois, au § 34.2, à *Prose 3*, dont il utilise la dernière partie du § 15 pour raconter l'enlèvement d'Hésione, qu'il préfère au § 34 de *Prose 1*. D'après Anne Rochebouet, ce changement lui sert à introduire le nom d'Ajax (qui n'est pas mentionné dans *Prose 1*) et raconter ses origines, en vue du rôle important que ce personnage jouera dans la suite de la guerre.[4] On pourrait évoquer une autre raison, plutôt liée au projet «angevin» de *Prose 5* et à l'identification des héros grecs aux familles alliées des Anjou dans l'Orient latin: *Prose 1* raconte en détail les violences des Grecs pendant la première destruction de la ville, tandis que dans *Prose 3*, cet épisode est décrit par une seule, courte, phrase (*Prose 3* § 15.10) qui précède le récit de l'enlèvement d'Hésione.

La partie relative à la reconstruction de la ville de Troie, avec la description des enfants du roi Priam (§§ 42-67), dérive de *Prose 3*, qui est la version en prose la plus attentive aux personnages, en particulier concernant l'histoire de Pâris, dont le compilateur de *Prose 3* propose une version développée en recourant à quelques sources mythographiques absentes des autres versions. Pour don-

3. Voir en particulier Barbieri 2014a, p. 36; Barbieri 2014b, p. 839; Croizy-Naquet 2016, pp. 59-65; Croizy-Naquet - Rochebouet - Tanniou 2019, p. 375.

4. Rochebouet 2010, pp. 228-9 et Rocheouet 2022, pp. 358-61.

ner un récit complet de la vie de Pâris, le compilateur de *Prose 5* anticipe à cet endroit la longue description du jugement des trois déesses. Dans *Prose 3*, par contre, le fils de Priam se sert de ce récit lors du conseil des Troyens qui suit le retour d'Anténor de son ambassade infructueuse en Grèce en guise qu'argument en faveur de sa participation à l'expédition punitive contre les Grecs. Un tel déplacement a des conséquences sur l'enchaînement du récit et montre que le compilateur de *Prose 5* fait prévaloir l'histoire des personnages sur la linéarité chronologique de la narration. La vie des protagonistes est normalement racontée de manière exhaustive, en ajoutant au noyau central d'autres épisodes précédents ou suivants, conformément à la technique typique des glossateurs.[5]

Ensuite, le compilateur revient à *Prose 1* pour relater le conseil des Troyens et l'ambassade d'Anténor auprès les Grecs (§§ 68-78), avant de recommencer à suivre *Prose 3* pour la description du conseil qui décide le départ de Pâris pour la Grèce, avec les interventions de Cassandre, Panthus et Hélénus, et pour le récit du voyage qui aboutira à l'enlèvement d'Hélène (§§ 79-98). En effet, non seulement la version de *Prose 3* réserve une attention particulière à l'histoire de Pâris et d'Hélène, mais elle contient surtout une très longue description de la Tyndaride qui ne se trouve dans aucune autre version,[6] ce qui a probablement contribué au choix du compilateur d'adopter *Prose 3* pour cette partie du récit. Après l'épisode de l'enlèvement d'Hélène, il reprend quelques paragraphes de *Prose 1* (§§ 99-102), dans le but de récupérer des parties du *Roman de Troie* éliminées ou abrégés dans *Prose 3*, notamment le dialogue entre Pâris et Hélène qui, dans *Prose 3*, suit immédiatement l'enlèvement de la Tyndaride et est assez synthétique par rapport à la version du roman en vers, lequel situe cet épisode à Ténédos.[7] Par contre, la version de *Prose 1* suit fidèlement le roman de Benoît et respecte le caractère dramatique de l'échange entre les deux personnages, son auteur étant particulièrement attentif au développement des dialogues et aux discours directs: c'est probablement l'une des raisons qui poussent l'auteur de *Prose 5* à revenir

5. Voir sur ce point Rochebouet 2022, pp. 435-8.

6. Voir Costantini 2004, pp. 1071-3.

7. Il faut remarquer que le compilateur ne choisit pas entre les deux versions, mais conserve le court dialogue de *Prose 3* et insère ensuite la version plus développée de *Prose 1* en créant un dédoublement de la même scène, proposée selon deux perspectives différentes. Cette technique constitue en effet l'une des caractéristiques distinctives de *Prose 5* par rapport aux autres versions en prose.

régulièrement à *Prose 1* même lors qu'il suit principalement d'autres sources, comme nous le verrons.

Après cette parenthèse, le compilateur reprend *Prose 3* là où il s'était interrompu et s'en tient à cette version jusqu'à la description des héros grecs (§§ 103-114). Cette partie de *Prose 3* contient des paragraphes absents de la version de *Prose 1*: tout d'abord, les lamentations de Cassandre et d'Hélénus (§§ 103-104), dont la deuxième est une innovation de l'auteur, qui font pendant aux prophéties énoncées pendant le conseil des Troyens aux §§ 79 et 81; ensuite, *Prose 3* introduit la figure du roi *Larnesius*, père de Briséis (§ 107), qui sert à justifier l'insertion de l'épître ovidienne et jouera un rôle important au moment de l'arrivée des Grecs à Troie. Ce nouveau changement de source est dû encore une fois au sens de la symétrie du compilateur et à sa volonté de fournir un récit complet autant que possible. Le texte de *Prose 3*, où les membres de la famille royale de Troie ont déjà été décrits, ne propose pas une nouvelle description des héros troyens; les portraits reprennent donc le texte de *Prose 1*, que le compilateur suivra jusqu'à la liste des alliés des Grecs et à la consultation de l'oracle de Delphes (§§ 115-122).

Le portrait de Briséida, présent à la fin de la description des héros grecs dans le roman en vers et dans *Prose 1*, est déplacé par le compilateur de *Prose 5* à la fin des portraits des Troyens (§ 115.17). Ce choix obéit à une certaine logique: bien évidemment, il n'y a pas de femme dans la liste des guerriers grecs, et Briséida demeure une Troyenne, même si elle passera rapidement dans le campement grec; que sa description soit placée après celles des filles du roi Priam s'avère donc assez naturel. Toutefois, le compilateur a oublié d'éliminer la phrase conclusive de la description des Troyens, qui se trouve toujours après le portrait de Polyxène. De ce fait, la distance entre Briséida et les filles du roi Priam est soulignée davantage.[8]

Au § 123, sur lequel on reviendra,[9] le compilateur exploite toutes ses trois sources principales et commence à recourir directement au roman en vers.

8. Je préfère ne pas surinterpréter ce qui reste à mon avis une distraction du compilateur. Rochebouet 2022, p. 355 pense au contraire que «cette place en marge de Briséida transcrit également très bien le statut de transfuge qui sera celui de l'amante de Troïlus puis de Diomède». D'autres cas de ce type confirment qu'il arrive parfois au compilateur, malgré son habileté dans la gestion des sources, de laisser des contradictions ou des transitions abruptes.

9. Voir le § 4.2.5.

À partir du § 124, le texte de *Prose 1* est de plus en plus souvent complété par une nouvelle mise en prose du roman en vers, qui s'avère en principe indépendante de *Prose 1* et *Prose 3*, et au sein de laquelle on peut même relever les caractéristiques du modèle du roman en vers que son remanieur avait sous les yeux – il devait s'agir d'un exemplaire proche du manuscrit de Montpellier (M1). Cependant, le compilateur ne renonce jamais à exploiter l'une des deux proses préexistantes, parfois pour des leçons extrêmement ponctuelles. Ainsi, il est fréquent que le compilateur de *Prose 5* commence un paragraphe par une phrase proche de *Prose 1* (ou de *Prose 3*), pour passer ensuite à une mise en prose plus personnelle du roman en vers.[10] Avec le début de la première bataille, cette nouvelle mise en prose devient la source principale, jusqu'aux trêves qui suivent la deuxième bataille et à l'épître d'Ariane à Thésée (§§ 133-184); en règle générale, les scènes de bataille sont racontées d'après le roman en vers, probablement en raison du traitement assez synthétique des affrontements qui caractérise *Prose 1* et surtout *Prose 3*, insatisfaisant aux yeux du compilateur.[11] Signalons toutefois quelques exceptions à l'hégémonie du roman en vers. Au § 140, *Prose 1* est préférée en raison du court discours d'Hector adressé à Troïlus pour l'exhorter et le mettre en garde contre les dangers de l'outrecuidance qu'elle présente. Le début du § 151, qui contient la liste des formations des Grecs, reprend également *Prose 1*, mais le compilateur retourne rapidement à sa version en prose du *Roman de Troie*, sans toutefois renoncer complètement à consulter *Prose 1*, dont il récupère quelques leçons particulières vers la fin du paragraphe. Le paratexte rend évident le passage d'une source à l'autre, le copiste introduisant chaque entrée de la liste par de petites initiales filigranées, sauf dans la partie reprise de *Prose 1*.[12] Il est possible que ce changement soit dû au fait que le compilateur s'est aperçu de l'erreur de *Prose 1*, qui attribue la cinquième formation au fils d'*Ascalaphus*, alors que celui-ci conduit la quatrième avec son père dans le *Roman de Troie*.

Le § 152 reprend exceptionnellement *Prose 3*, cette version introduisant un dialogue entre Patrocle et un autre chevalier grec à propos d'Hector absent de toutes les autres versions et qui anti-

10. Voir par exemple les §§ 192, 193, 247, 273.

11. La huitième bataille – où meurt Hector –, pour laquelle le compilateur exploite toutes les sources contemporainement, et la dixième bataille, racontée d'après *Prose 1*, constituent les seules exceptions à cette règle.

12. Voir le ms. Royal, f. 71v.

cipe en quelque sorte la mort du jeune héros grec. Dans les §§ 157-159 de la deuxième bataille, le recours à *Prose 1* est plus évident, quoiqu'à l'intérieur d'un cadre qui continue à privilégier la nouvelle mise en prose du roman en vers; à nouveau, c'est probablement la présence de discours directs qui pousse le compilateur à privilégier *Prose 1*. La même situation se présente au début du § 172, ainsi que, surtout, au § 176 et dans la première partie du § 177. Le § 176 introduit une petite pause dans le récit de la deuxième bataille et met en scène un dialogue entre Hector et son cousin Ajax.

Le § 185, qui suit l'épître d'Ariane et précède la troisième bataille, est toujours plus proche de *Prose 1* que du *Roman de Troie* et contient un discours où Palamède s'oppose à l'autorité d'Agamemnon; avec le début de la troisième bataille, le roman en vers redevient la source principale (§§ 186-187). Le § 188 alterne toutefois entre les deux sources et sa partie finale est tirée de *Prose 1*, probablement parce que l'exemplaire du *Roman de Troie* utilisé par le compilateur de *Prose 5* ne contenait pas ce passage (*RTroie* 10825-10876).[13] Le conseil des Grecs qui suit la troisième bataille (§ 189) et précède l'épître de Phyllis à Démophon reprend assez fidèlement le texte de *Prose 1*.

Le début de la quatrième bataille marque encore une fois le retour au roman en vers, qui est comme d'habitude la source principale des affrontements (§§ 192-201). Mais le compilateur ne quitte pas définitivement le texte de *Prose 1*, qui refait surface dans certains passages tels que la fin du § 194 et le début du § 195, mais surtout le passage qui contient le discours d'Hécube (§ 199) et la première partie de la scène ayant lieu dans la Chambre de Beautés (§ 200).

Le schéma reste le même pour les batailles suivantes: les combats sont toujours racontés sur la base de la nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, beaucoup plus fidèle au roman en vers que les autres versions, tandis que le compilateur préfère se servir de *Prose 1* pour les passages plus descriptifs et narratifs. C'est le cas, par exemple, de l'épisode du sagittaire (§§ 206-207), ainsi que de toute l'histoire de Briséida entre la sixième et la septième bataille (§§ 213-224), puis entre les septième et huitième (§ 238); seule la description du manteau de la jeune fille (§ 218.6-7), absente de *Prose 1*, dépend du roman en vers. Il est intéressant de remarquer

13. Le passage en question manque dans une partie importante de la tradition, y compris le ms. M1 qui est, comme nous le verrons, le témoin le plus proche du modèle utilisé par le compilateur de *Prose 5*.

que le récit des batailles commence toujours avec un texte plus proche de *Prose 1*, qui se voit ensuite progressivement remplacé par la nouvelle mise en prose du roman en vers (voir, par exemple, les §§ 212 et 226). *Prose 1* fournit donc un cadre structurel privilégié, y compris pour les batailles, mais les affrontements sont plutôt racontés d'après le roman en vers, le compilateur étant insatisfait de la version trop synthétique et incomplète de *Prose 1*. La partie finale du § 228 voit le retour de *Prose 3*, source principale d'un discours de Briséida; il s'agit probablement d'un choix interprétatif du compilateur, puisque, dans *RTroie* 14325-14352, Briséida se montre très dure avec Diomède, alors qu'elle est plus complaisante dans *Prose 3*.[14]

Un traitement particulier est réservé à la huitième bataille (§§ 239-255). Il s'agit de l'épisode central du texte, car y survient la mort d'Hector, laquelle marque le basculement de la fortune des Troyens. Le compilateur traite cet épisode avec un soin particulier du point de vue textuel et l'importance de cet événement est ultérieurement soulignée par la multiplication des illustrations. Les trois sources principales y sont exploitées en même temps, avec un remarquable travail de collation, et les transitions de l'une à l'autre deviennent très floues, voire parfois impossibles à cerner. *Prose 3* y retrouve sa place parmi les sources, spécialement aux §§ 240, 242 et 245, ce dernier étant particulièrement intéressant, parce qu'il s'agit d'une scène de bataille. Aux §§ 247-250, qui relatent la mort du héros troyen, les trois sources sont mises à contribution de manière égale.[15] Il est important de souligner que dans le long § 250, celui de la mort d'Hector, le compilateur utilise ses sources avec une attention particulière, dans le but d'exalter le caractère dramatique de l'épisode. À cet endroit, il n'hésite pas à se servir également de la section troyenne de l'*HA1*, dont il tire le détail du coup déloyal porté par Achille dans le dos d'Hector, «*par derriere*». Pour compléter son travail, le compilateur insère une invective de Memnon contre Achille absente des sources. Il s'agit probablement d'un dédoublement par anticipation de la réaction du même

14. Sur le recours privilégié à *Prose 3* pour les parties concernant l'histoire de Briséida et Diomède, voir Barbieri 2002, p. 115 et Barbieri 2005a, pp. 170-1. Le langage utilisé par l'auteur de *Prose 3* est plus conforme aux canons de la courtoisie littéraire et plus proche de celui des *Héroïdes* françaises.

15. Sur l'épisode de la mort d'Hector, voir Jung 1996, p. 519 et Barbieri 2008, pp. 64-6. Une analyse plus détaillée du § 250 se trouve dans Rochebouet 2022, pp. 363-9.

Memnon après la mort de Troïlus, dont Achille fait traîner le corps par son cheval (§ 322);[16] le but de cet ajout est essentiellement de souligner la déloyauté d'Achille et d'insister sur le coup porté par derrière. Comme le dit justement Anne Rochebouet, dans l'épisode de la mort d'Hector, l'amplification et la recherche de l'exhaustivité sont non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives,[17] et la recherche, de la part du compilateur, du meilleur effet dramatique via le collage des sources et quelques effets stylistiques de réitération, est particulièrement évidente.

À partir du § 251, par contre, le roman en vers redevient la source principale, pour ne pas dire unique, du récit. Un élément matériel mérite d'être signalé: avec le f. 114v s'achève le cahier contenant l'épisode de la mort d'Hector et caractérisé par une abondante iconographie. Au début du nouveau cahier, f. 115r, au plein milieu d'une phrase (§ 253.7), le compilateur change aussi de source et revient à *Prose 1*, qu'il suivra jusqu'à la fin du paragraphe.

Dans les paragraphes suivants (§§ 254-262), le compilateur continue à mêler le roman en vers à *Prose 1*, qui lui sert tout particulièrement à relater les trêves suivant la huitième bataille (§§ 256-258). *Prose 1*, toujours, est la source principale de l'épisode d'Achille amoureux de Polyxène (§§ 264-281), suivant un schéma habituel où le compilateur privilégie la version en prose préexistante pour les passages consacrés aux personnages et aux histoires qui ne sont pas directement liées aux épisodes de guerre; toutefois, il ne renonce pas à quelques incursions dans le roman en vers pour retoucher ou compléter le texte de la version en prose (c'est le cas, par exemple, du § 264). Il faut signaler que pour le § 272, le compilateur recourt nouvellement à *Prose 3* pour compléter la version de *Prose 1* qui, à ses yeux, présentait probablement le défaut de traiter d'une manière trop synthétique le discours de Priam.

Le recours privilégié à *Prose 1*, souvent complétée à l'aide du roman en vers, se poursuit dans le texte de la dixième bataille (§§ 282-287), même si, pour le très long § 285, le compilateur exploite toutes les sources à sa disposition et privilégie *Prose 3* pour la partie centrale du paragraphe, qui raconte les exploits d'Ajax.

La situation change drastiquement avec la onzième bataille (§§ 288-300), dont la source principale devient étonnamment

16. Il ne sera pas inutile de rappeler que dans la légende classique (notamment dans l'*Iliade*), c'est justement le corps d'Hector qu'Achille fait traîner par son cheval (voir Barbieri 2008, pp. 63-4).

17. Voir Rochebouet 2022, p. 369.

Prose 3, qui n'avait jusqu'alors jamais été utilisée pour décrire les affrontements. Il faut, cela dit, signaler que la partie consacrée aux combats est très réduite, puisque le texte s'attarde surtout sur l'ambassade des Grecs destinée à essayer de convaincre Achille de reprendre les armes: c'est probablement la véritable raison qui pousse le compilateur à se servir de *Prose 3*. À partir de ce point, celle-ci devient la source principale du récit, en parallèle avec *Prose 1* pour l'ambassade (§ 289 et première partie du § 290)[18] et avec le *Roman de Troie* pour la douzième bataille (§§ 301-302). Au § 300, qui raconte le début de la douzième bataille, le compilateur reprend pour la dernière fois le texte de *Prose 1*.

Avec la fin de la douzième bataille et la remise au centre du personnage de Briséida (§§ 303-305), *Prose 3* devient la source pour ainsi dire unique du compilateur et le restera jusqu'à la fin du texte, bien qu'il ne renonce pas à puiser quelques leçons ponctuelles ou quelques courts passages dans le roman en vers. S'il est difficile de trouver une explication à ce choix drastique, rappelons toutefois que la deuxième partie du texte de *Prose 3* est beaucoup plus fidèle au roman en vers que la première, y compris dans la description des batailles, tout en continuant à réserver une attention particulière aux histoires des personnages. Les exceptions flagrantes sont très peu nombreuses. Ainsi, le détail de la construction des monuments funéraires de Memnon et de Troïlus (deuxième partie du § 326) étant omis par *Prose 3*, le compilateur le récupère à partir du roman en vers. Le début du § 342 (dix-huitième bataille) et la fin du § 359 (vingtième bataille) semblent se rapprocher du roman en vers, même si *Prose 3* reste la source principale.

Un autre passage particulièrement soigné est celui de la deuxième destruction de la ville de Troie (§§ 393-398). Dans ces paragraphes, le compilateur insère des détails repris du roman en vers, comme la liste des richesses pillées pendant le sac de la ville (§ 396.6); il se sert également d'autres sources moins habituelles. Le détail sur les guerriers dissimulés dans le cheval (§ 393.3, repris de manière cohérente au § 396.2) dérive probablement de l'*HA1*, qui propose deux versions alternatives dont la seconde, celle qui nous intéresse, est considérée fausse par l'auteur; on ne peut cependant pas exclure une influence de l'*Énéide* (II, 234-249), qui présente une version contaminée avec plusieurs éléments qui se trouvent

18. La raison de cette alternance est probablement à chercher dans le fait que le compilateur est intéressé par les commentaires sur la maladie d'amour d'Achille qui se trouvent dans la version de *Prose 1*.

aussi dans le texte de *Prose 5*. La référence aux rescapés de la ville constitue une prémisse inévitable et nécessaire au long voyage d'Énée qui sera raconté dans la section suivante et pourrait avoir été influencée, encore une fois, par le poème de Virgile (*Én.* II, 796-804). Le détail sur la condition de Créuse, enceinte au moment de sa mort, se trouve uniquement dans *Prose 5* et pourrait être dû à une interférence avec l'histoire de Didon telle qu'on la lit dans les *Héroïdes*. Au-delà des emprunts à d'autres sources, on remarque dans cette partie une attention tout particulièrement accrue du compilateur, qui essaie de fournir le récit le plus complet et cohérent possible, en ajoutant de nombreuses phrases de jonction qui reprennent des détails présents dans les paragraphes précédents ou anticipent et préparent en quelque sorte la suite du récit.[19]

En conclusion, la manière dont le compilateur se sert des sources obéit sans doute à l'exigence de fournir la version aussi complète et exhaustive du récit troyen que possible. Il choisit pour chaque passage la version offrant le plus grand nombre de détails et propose parfois deux versions alternatives du même épisode en créant un effet de duplication avec un mouvement de mise en scène allant du général au particulier qui pourrait se rapprocher de la technique des laisses parallèles typique des textes épiques. Le choix des sources est en même temps guidé par les intérêts spécifiques du remanieur. Un critère plus général, qui répond essentiellement à l'exigence «quantitative», sépare les scènes d'action, pour lesquelles le compilateur suit principalement le roman en vers dont il rédige une nouvelle mise en prose, et les scènes «statiques» ou dramatiques (descriptions, portraits, conseils, histoires d'amour, dialogues), pour lesquelles il s'appuie sur les mises en proses préexistantes. Au sein de ces dernières, la sélection de ses sources répond par contre à un critère «qualitatif» qui lui permet de développer les aspects stylistiques qui l'intéressent davantage, afin d'améliorer la dimension narrative et dramatique de son récit. Le texte de *Prose 1* est privilégié en raison de son attention aux dialogues et de sa dimension dramatique dans toutes les scènes qui impliquent une prise de parole directe (y compris les ambassades et les conseils de guerre),[20] même si la pré-

19. Pour une analyse plus détaillée de cette partie, voir Rochebouet 2022, pp. 369-73.

20. C'est particulièrement évident dans les cas où *Prose 1* est utilisée ponctuellement à l'intérieur de sections où le compilateur se sert en principe d'une source différente; voir par exemple les §§ 70-78, 99-100, 102, 140, 212-224, 289-290.

dilection pour les discours directs est un critère majeur qui amène le compilateur à privilégier d'autres sources dans les cas où elles se révèlent meilleures que *Prose 1* de ce point de vue.[21] *Prose 3* est par contre la source privilégiée des descriptions, des portraits et plus généralement de toutes les parties qui développent un autre aspect qui intéresse particulièrement le compilateur de *Prose 5*, à savoir la focalisation sur certains personnages.[22] Notamment, toute l'histoire de Pâris et Hélène, de leurs naissances à leur mariage, est racontée d'après *Prose 3*. Pour ce qui concerne les histoires d'amour, le compilateur ne manifeste pas de préférence marquée et puise aussi bien à *Prose 1* qu'à *Prose 3*. C'est à l'intérieur de cette dimension qu'il procède à l'insertion des *Héroïdes* ovidiennes.

4.2.2. *Les sources secondaires: la première rédaction de l'*Histoire ancienne *et les* Héroïdes *d'Ovide*

Rappelons que le texte de *Prose 5* est inséré à l'intérieur d'une compilation plus vaste, l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et qu'il n'a aucune attestation autonome précédant son emploi dans le ms. Royal. Si l'hypothèse d'une composition initialement indépendante de *Prose 5* demeure envisageable, il n'est pas à exclure qu'elle ait été expressément composée pour remplacer la chronique de Darès dans l'*Histoire ancienne*. Assurément, le texte a été adapté pour y être intégré dans la conformation qu'on voit dans le ms. Royal. Cela explique pourquoi le compilateur de *Prose 5* fait parfois référence à des passages de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, surtout dans les parties liminaires et dans quelques passages de transition.[23]

Le long paragraphe initial de *Prose 5* reprend quelques éléments de l'*HA1* pour expliquer l'origine de Troie et des Troyens. La première partie raconte de manière synthétique l'histoire du déluge universel pour introduire les figures de Noé et de ses fils Sem, Cham et Japhet, en reprenant assez fidèlement le § 19.1-5 et très

21. Voir par exemple les §§ 79-81 (discours de Cassandre, Panthoos et Hélénus) et 272 (réponse de Priam à Hécube), qui dérivent de *Prose 3*.

22. C'est la raison pour laquelle *Prose 3* sert de source principale à la partie initiale de l'histoire de la deuxième destruction de Troie, dans laquelle on trouve les portraits des personnages principaux et la description de la ville et de ses éléments essentiels (les murs, la citadelle d'Ilion, la Chambre de Beautés).

23. Concernant les références à l'*HA1*, d'autres détails dont je ne parlerai pas dans ce paragraphe sont fournis dans le commentaire au texte.

synthétiquement les §§ 20-37 de la première section (Genèse) de l'*Histoire ancienne*. Ensuite, le compilateur rappelle la séparation des fils de Noé et la fondation des trois lignées à l'origine des populations du monde: Sem pour l'Asie, Cham pour l'Afrique et Japhet pour l'Europe; cette partie dérive aussi de la section Genèse de l'*Histoire ancienne* (§ 38). La phrase du § 1.14 qui parle de Japhet et de son descendant Phrigus constitue un ajout du compilateur de *Prose 5*, mais est conforme à la leçon du § 517.2 de la section troyenne de l'*HA1*. Ce même § 517 est ensuite utilisé pour détailler la descendance de Phrigus jusqu'à la fondation de Troie. Le paragraphe introductif de *Prose 5* remplace le premier paragraphe de *Prose 1*, source principale de la première partie du récit; l'introduction de *Prose 1* propose en effet une interprétation morale de l'histoire du monde qui ne correspond pas à la vision du compilateur de *Prose 5*, lequel se sert apparemment de l'extrait de la section Genèse de l'*HA1* uniquement pour des raisons généalogiques, de manière à établir le lien entre les rois troyens et les origines bibliques de l'humanité. Il est intéressant de remarquer que le texte du § 2bis de *Prose 1* affirme que le roi Tros est un descendant de Sem et non de Japhet: d'après Florence Tanniou, il s'agit d'un escamotage destiné à orientaliser les Troyens.[24] Le retour à Japhet ne serait pas toutefois un choix interprétatif du compilateur de *Prose 5*, puisque le § 2bis de *Prose 1* est attesté par une minorité de témoins et ne se trouvait probablement pas dans le modèle utilisé pour *Prose 5*, qui passe directement du § 2 au § 3.

Cette reprise de la première section de l'*Histoire ancienne* est rendue nécessaire par l'absence des deux premières sections dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Il est difficile de déterminer si l'absence de ces deux sections correspond au projet initial du ms. Royal: comme nous l'avons déjà signalé, le ms. Royal commence sans rubrique initiale, ni même la moindre introduction générale à la compilation. Il n'est pas exclu que, dans sa conformation originale, le ms. Royal puisse avoir contenu la section II, voire la section I;[25] le cas échéant, la décision d'éliminer la (ou les) première(s) section(s) a probablement été prise lorsque le compilateur a choisi de remplacer la chronique de Darès par une nouvelle version en prose du *Roman de Troie*, d'où la nécessité d'insérer les ré-

24. Tanniou 2009, pp. 477-99.

25. Il devait s'agir, tout compte fait, d'un témoin de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* réadapté en fonction du projet de la deuxième rédaction.

férences au déluge et à la description géographique du monde pour introduire l'origine de la ville de Troie. Suivant cette hypothèse, *Prose 5* aurait été écrite justement pour être insérée dans un manuscrit de l'*Histoire ancienne* délibérément privé des deux premières sections. Il faut également rappeler à ce propos que, dans le ms. Royal, *Prose 5* occupe une série d'unités codicologiques indépendantes. L'intégration de ces informations dans la section troyenne plutôt qu'au début de la compilation ne fait que confirmer la centralité de cette section dans le projet angevin du ms. Royal; elle est également compatible avec l'idée que le ms. Royal n'a pas été conçu dès le départ pour s'ouvrir sur la section III: dans ce cas, en effet, les informations synthétiques dérivées de la section Genèse auraient dû se trouver, plus logiquement, en ouverture de la compilation, avant le début de cette même section III.

Une autre insertion dérivée de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* se trouve au § 5, qui décrit la succession et la durée des âges du monde, conformément aux modèles latins d'histoire universelle. Malgré quelques divergences textuelles, la source de la première partie devrait être le § 52.1-2 de la première section de l'*HA1*, tandis que la généalogie des rois troyens semble dériver du § 61 de la même section. Il a été dit que la présence de nombreuses descriptions de lieux et de références aux dates serait la preuve du caractère historique de *Prose 5*,[26] mais cette affirmation doit probablement être nuancée. L'attitude historique dont on parle entrerait en effet en contradiction avec d'autres tendances du compilateur, qui conserve parfois les commentaires moraux de *Prose 1*, ainsi que les digressions mythologiques de *Prose 3*. Je crois donc, si l'on veut isoler une intention privilégiée du compilateur de *Prose 5*, qu'il faut chercher ailleurs, parmi les caractéristiques spécifiques du projet dont témoigne le texte du ms. Royal. Dans cette perspective, au lieu de souligner le seul caractère historique, je parlerai d'une attitude qu'on pourrait qualifier de taxonomique, surtout en ce qui concerne les chiffres et les coordonnées géographiques. Mais il s'agit d'une taxonomie médiévale, qui ne coïncide pas forcement avec une approche réaliste, comme le montre bien l'identification de Troie avec Constantinople dont nous avons parlé dans la première partie de cette introduction.

D'autres insertions ponctuelles, dont certaines ont déjà été évoquées, semblent par contre dériver de la chronique de Darès qui,

26. Rochebouet-Tanniou 2008, pp. 107-8. Voir à ce propos le § 4.2.7.

rappelons-le, constitue la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*. Le détail d'Achille qui tue Hector en le frappant *par derriere* (§ 250.1) dérive probablement du § 556.11 de la première rédaction; aux §§ 390.8 et 393.3-4 de *Prose 5*, le compilateur attribue l'idée de la construction du cheval de bois à Ulysse et à Nestor, et la même structure de fond de la version de *Prose 5* se retrouve dans le § 583.9-16 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, y compris l'allusion à la présence de guerriers armés à l'intérieur du cheval qu'on trouvera aux §§ 393.3 et 396.2. Le détail de la durée – sept ans – de l'incendie de Troie (§ 398.11) se trouve au § 584.1 de la chronique de Darès; de même, la durée précise du siège de Troie et le nombre de victimes de la guerre (§ 414.2) est un élément tiré du § 582.23-24 de cette même œuvre. Le § 583.1-4 de *l'HA1* est également la source de l'introduction des figures de Darès et Dictys ainsi que de la référence à la chronique comme le résultat d'une collaboration entre les deux auteurs (§ 418.2); en effet, ce dernier détail ainsi que l'attribution à *Crispus* de la traduction en latin de la chronique[27] se trouve uniquement dans la version française du texte de Darès.

Un bon exemple de l'attitude encyclopédique du compilateur de *Prose 5* et de son recours à plusieurs sources est justement l'épisode du cheval de bois (§ 393). Le texte de base est celui de *Prose 3*, mais, comme à son habitude, notre remanieur contamine toutes les versions dont il dispose, et il en résulte que le texte qui découle de cette construction s'avère parfois redondant: nous y trouvons le cheval, bien sûr, avec les hommes armés à l'intérieur, mais aussi les murs de la ville abattus pour faire entrer l'animal et Sinon qui donne le signal de l'attaque. Une version partiellement contaminée, avec les hommes armés dans le cheval et les murs abattus, se trouve déjà chez Virgile, *Én.* II, 234-249, et l'auteur de *Prose 5* se sera probablement inspiré de ce passage. Par contre, les ajouts concernant la responsabilité d'Ulysse et de Nestor dans la construction du cheval et la présence à l'intérieur de guerriers armés semblent dériver, comme nous l'avons dit, de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.[28]

27. Il s'agit évidemment d'une mauvaise interprétation de l'exorde de la lettre introductive de Darès, *ET*: «Cornelius Nepos Sallustio Crispo suo salutem».

28. Sur l'épisode du cheval de bois dans la tradition du *Roman de Troie*, voir Barbieri 2005b, pp. 339-46.

Le recours aux *Héroïdes* mérite des considérations différentes. Dans ce cas, on ne peut pas parler de sources secondaires, puisque les épîtres ovidiennes sont exploitées d'une manière significative et forment des paragraphes dont la longueur dépasse largement celle des paragraphes les plus longs de l'histoire troyenne. Elles sont d'ailleurs présentées comme le trait distinctif de *Prose 5* dans la rubrique qui l'introduit dans les manuscrits des niveaux inférieurs du *stemma codicum*, à partir du manuscrit de Chantilly. Néanmoins, il s'agit de textes qui ont un rapport au mieux indirect et au pire inexistant avec les événements de la guerre de Troie. J'ai déjà traité de la nature du lien entre les *Héroïdes* et la matière troyenne dans la première partie de l'introduction: qu'il me suffise de rappeler qu'il est déjà attesté dans les *accessus ad auctores* latins, à partir du XI^e^ siècle, et que d'autres chroniques européennes introduisent les épîtres dans un texte dérivé du *Roman de Troie*, bien que suivant des modalités différentes.[29] Au-delà des *Héroïdes*, l'insertion de parties épistolaires dans un contexte narratif est typique de quelques romans en prose, tels que le *Tristan* en prose et *Ysaïe le Triste*. Les chercheurs s'étant occupés de ces deux textes ont reconnu aux épîtres insérées une double fonction: d'un côté historique et documentaire, de l'autre lyrique, élégiaque et psychologique.[30] Si la critique a reconnu une valeur documentaire à l'insertion des *Héroïdes* dans la *General Estoria* espagnole,[31] ce critère ne s'applique pas au cas de *Prose 5*, malgré le fait qu'elle soit justement insérée dans un ouvrage de nature historiographique tel que l'*Histoire ancienne*. On pourrait tout au plus les mettre en relation avec l'attitude «encyclopédique» du compilateur, qui y aurait trouvé des informations pour compléter l'histoire de quelques personnages (je pense en particulier à Pâris ou à Ulysse), mais la plupart des lettres échappe à cette explication (qu'il suffise de penser à la correspondance entre Héro et Léandre ou à la lettre de Canacé à Macarée).[32] Il faut également se demander si les épîtres jouent un rôle actif dans le

29. J'ai mentionné en particulier la *General Estoria* espagnole et le *Trojanerkrieg* de Konrad von Würzburg.

30. Voir Victorin 2002, p. 397; Martineau 2006, pp. 97-8; Demartini 2008, p. 149; voir également Barbieri 2022 pour une mise au point récente sur l'emploi des épîtres ovidiennes dans le roman français en prose.

31. Voir Salvo García 2014; Salvo García 2016; Rochebouet 2022, p. 406.

32. Le caractère non particulièrement marqué du choix d'insérer les épîtres à l'intérieur du récit troyen s'expliquerait plus facilement si le compilateur disposait déjà des *Héroïdes* françaises à côté du texte de *Prose 3*, comme nous l'avons envisagé (voir aux pp. 48-52).

développement narratif du récit, c'est-à-dire si elles sont présentées comme une conséquence directe des événements qui les précèdent ou comme une justification des événements qui les suivent. Dans ce cas aussi, la réponse ne peut qu'être négative, du moins partiellement. Si les deux premières épîtres, de même que les extraits de l'épître d'Hypsipyle à Jason, ont une relation plus directe avec les événements racontés, les autres sont introduites dans le récit «au degré zéro», sans aucune justification, ce qui confirme encore une fois la nature de l'évolution du projet qui se manifeste en cours de route dans le texte du ms. Royal. Si l'auteur pouvait avoir initialement l'intention de se servir activement des épîtres en les découpant pour les faire devenir partie intégrante du récit, il a rapidement abandonné ce projet ambitieux et s'est limité à en greffer le texte justement aux endroits du récit les moins concernés par la progression de l'action et de la narration. Ainsi, plus vraisemblablement, les épîtres ovidiennes jouent le simple rôle de pauses élégiaques et lyriques dans la narration, en s'insérant dans les points de transition entre une bataille et l'autre, qui coïncident dans certains cas avec des trêves, et renforcent ou redoublent les monologues et les dialogues inspirés par l'amour, en confirmant l'attention du compilateur envers la psychologie des personnages et surtout les histoires d'amour.[33] Structurellement parlant, les épîtres restent toujours parallèles au récit, et leurs éventuelles intersections avec le fil de la narration sont uniquement dues au fait que dans certains cas, les personnages et les événements évoqués dans les épîtres et dans le récit de *Prose 5* sont les mêmes. D'ailleurs, le contenu des épîtres ovidiennes contredit parfois les événements racontés dans le récit, au point que le compilateur doit opérer des ajustements plus ou moins importants au texte ovidien pour en garantir la cohérence avec l'histoire racontée d'après le *Roman de Troie*. Dans d'autres cas, les points de contacts avec l'histoire de la guerre de Troie sont au contraire totalement inexistants, et le compilateur doit recourir à l'escamotage d'insérer les noms des protagonistes des épîtres parmi les guerriers engagés dans les affrontements. Le problème de l'autorité ovidienne n'est pas évoqué par le compilateur, un silence qui a permis à la critique de proposer des interprétations opposées.[34]

33. Anne Rochebouet parle de manière générale d'un effet de «dilatation temporelle» (Rochebouet 2013 pp. 136 et 139; Rochebouet 2022, p. 415).

34. D'après Rochebouet 2022, pp. 407-9, la configuration autonome et parallèle au récit des épîtres ovidiennes en mettrait en évidence le statut

Je ne m'attarderai pas sur des aspects que j'ai déjà analysés, comme le lien avec la version italienne partielle du ms. Gaddi reliqui 71, le lien probable avec *Prose 3* dont témoigne l'insertion dans ce texte des noms de quelques protagonistes des épîtres, les ajustements apportés aux textes pour les rendre plus compatibles et cohérents avec le récit de la guerre, pour lesquels je renvoie à mes contributions précédentes.[35] Je me limiterai à donner une liste des treize épîtres insérées et à commenter les liens qu'on peut envisager avec le récit.[36]

§ 109: épître d'Œnone à Pâris (*Hér.* V)
§ 130: épître de Laodamie à Protésilas (*Hér.* XIII).
§ 184: épître d'Ariane à Thésée (*Hér.* X).
§ 190: épître de Phyllis à Démophon (*Hér.* II)
§ 202: épître de Pâris à Hélène [*Turidaridi*] (*Hér.* XVI)
§ 210: épître d'Hélène [*Lacena*] à Pâris (*Hér.* XVII)
§ 225: épître de Phèdre à Hyppolyte (*Hér.* IV)
§ 263: épître de Briséis à Achille (*Hér.* III)
§ 286: épître de Léandre à Héro (*Hér.* XVIII)
§ 306: épître d'Héro à Léandre (*Hér.* XIX)
§ 319: épître de Canacé à Macarée (*Hér.* XI)
§ 440: épître de Pénélope à Ulysse (*Hér.* I)
§ 452: épître d'Hermione à Oreste (*Hér.* VIII)

La première épître constitue une exception significative: il s'agit de la seule lettre qui n'est pas utilisée en tant que pause entre deux batailles[37] et, surtout, de la seule qui soit ancrée précisément dans

d'emprunt; pour Desmond 2013, pp. 191-2, au contraire, la typologie de l'insertion des épîtres les séparerait complètement de la tradition ovidienne.

35. Barbieri 2002; Barbieri 2005a, pp. 32-5, 63-78 et 136-8. À propos du lien entre les *Héroïdes* insérées dans *Prose 5* et les traductions italiennes glosées du ms. Gaddi rel. 71, voir aussi la mise au point plus récente de D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 51-66.

36. Je rappelle que dans le texte de *Prose 5*, on trouve également deux références à une quatorzième épître, celle d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* VI), aux §§ 13.1-2 et 24.8. On traitera plus en détail de ces références avec les autres ajouts, puisque, même si la source de ces passages est connue, le degré de réélaboration du texte leur confère une autonomie plus importante par rapport aux autres épîtres, qui restent finalement des traductions, bien qu'avec un degré de fidélité variable, ainsi qu'une fonction narrative plus directe.

37. La guerre n'a pas encore commencé, même si l'expédition de Pâris, avec ses actions de pillage et l'enlèvement d'Hélène, peut être considérée comme le début des hostilités.

le récit par le compilateur. L'épître trouve sa juste place après le mariage de Pâris et d'Hélène, et le § 108 nous explique qu'il s'agit de la triste réaction de la nymphe Œnone, amour de jeunesse de Pâris, à la nouvelle de l'infidélité de son aimé. De cette manière, cette épître, qui précède la reprise de l'action avec l'assemblée des Grecs et l'envoi des messagers aux alliés, est la seule à être explicitement présentée comme une conséquence des événements précédents.[38] Elle ajoute d'ailleurs des détails importants sur la personnalité de Pâris.

La deuxième épître conserve aussi quelques traces de la tentative du compilateur de l'insérer dans le contexte du récit. Elle suit les paragraphes qui expliquent l'organisation de l'armée troyenne et précède le début de la première bataille. L'enracinement de l'épître dans le récit n'est pas confié à un paragraphe introductif, comme dans le cas précédent, mais à la rubrique, qui est plus longue que d'habitude et explique que la lettre est arrivée à Troie pendant les préparatifs fébriles précédant la bataille. L'emplacement de l'épître se justifie par la tradition qui voit en Protésilas le premier guerrier grec à trouver la mort, ayant été aussi le premier à descendre des nefs sur la terre troyenne. La mort de Protésilas sera racontée au § 137.4; il s'agit du premier personnage tué dont nous connaissons l'identité, précédé seulement de morts anonymes.

À partir de la troisième épître, le compilateur cesse de se préoccuper d'en motiver la présence et l'insertion. La présence de l'épître d'Ariane à Thésée n'a d'autre justification que le fait de marquer une pause entre les deuxième et troisième batailles, à hauteur de la concession de deux mois de trêve. La présence de cette épître est d'autant plus étonnante que Thésée est un héros de la génération précédente, qui n'a pas participé à la guerre de Troie. Le compilateur a toutefois pris le soin d'introduire dans son récit un guerrier du nom de Thésée (§ 114, mais voir aussi le § 195.5 et 28) dans un contexte sans équivalent dans le roman en vers et modifie le texte de l'épître pour nous informer que Thésée se trouve bien à Troie et participe à la guerre (§ 184.19).

La quatrième épître, celle de Phyllis à Démophon, est insérée entre les troisième et quatrième batailles, pendant une pause d'une seule nuit, sans que des trêves soient demandées. Contrairement à Thésée, son fils Démophon a réellement participé à la guerre de Troie suivant la tradition, et son nom est mentionné deux fois

38. Sur ce point, voir aussi Gaunt 2016, pp. 41-2 et Rochebouet 2022, p. 410.

dans le roman en vers.[39] Le compilateur ajoute d'autres références à son nom dans quelques listes de guerriers grecs qui contiennent plusieurs noms de protagonistes des *Héroïdes*.[40] Le compilateur ajoute également une mention du siège de Troie dans le texte de l'épître (§ 190.31).

La cinquième épître est insérée entre les quatrième et cinquième batailles, toujours sans que des trêves soient requises. Il s'agit de la lettre ovidienne de Pâris à Hélène, mais le compilateur l'adresse à une autre femme qu'il appelle *Turidaridi*, en se servant du patronyme d'Hélène (*Tyndaridis*, dans *Hér.* XVIII, 120). Son intention de faire de *Turidaridi* une personne différente d'Hélène est évidente et se traduit également par quelques modifications apportées au texte de l'épître: l'insistance sur la distance entre Pâris et la destinataire (§ 202.2 et 5), la mention explicite d'Hélène à la troisième personne (§ 202.20, 26 et 28).[41] Il pourrait s'agir d'une interprétation nécessaire, puisque la lettre originale est envoyée à Sparte et insiste sur le fait qu'Hélène ne se trouve pas à Troie, tandis que dans le contexte de *Prose 5*, elle et Pâris sont ensemble dans la ville; mais les choix du compilateur, ainsi que l'insertion de l'épître, pourraient trouver une justification dans l'accueil assez froid réservé par Hélène à Pâris au retour de la bataille, dans un passage qui contient également une allusion à une possible attraction entre Hélène et Polydamas (§ 200.4).

La sixième épître d'Hélène à Pâris, insérée entre les cinquième et sixième batailles, présente les mêmes caractéristiques que la précédente: à nouveau, la correspondante de Pâris n'y est pas Hélène, mais une autre femme, appelée *Lacena*, à partir d'un autre patronyme de la Tyndaride; à nouveau, le compilateur souligne la distance entre les deux (§ 210.11) et l'épître parle d'Hélène à la troisième personne (§ 210.16). L'insertion de l'épître à cet endroit n'a

39. *RTroie* 26312 et 28147, correspondant à *Prose 5* §§ 400.2 et 430.1. Dans *RTroie* 17435, *Demophoon* est le nom d'une localité que le compilateur de *Prose 5* reconduit au personnage homonyme, conformément à Darès, *ET*, XIX, 4 et XXVI, 12 (voir *Prose 5* § 264.2).

40. Voir § 113.1: «Demonfon, Macharius, Prothiselaus, Leander»; § 118.27-30: «Demophon, Macharius, Leander»; § 151.29-32: «Demofon, Leander, Ypolite, Machaire»; § 195.5: «Demonphon, Leander, Macharius, Thyseus, Ypolite» et 28-30: «Teseus, Demofon, Ypolite, Macarius»; les §§ 264.2, 400.2 et 430.1 se réfèrent au seul Démophon. Il faut souligner que les noms du § 113.1 se trouvent déjà dans *Prose 3* § 74, ce qui semblerait confirmer l'existence d'un lien entre le texte de *Prose 3* et les *Héroïdes*.

41. Voir aussi Barbieri 2005a, pp. 41 et 138-9; Barbieri 2007, pp. 22 et 30.

d'autre justification que le fait qu'il s'agisse d'une réponse à la lettre précédente.

Deux mois de trêve séparent les sixième et septième batailles, pendant lesquels a lieu l'arrivée de Briséida au campement grec, après ses adieux à Troïlus, et sa nouvelle histoire d'amour avec Diomède. La septième épître de Phèdre à Hippolyte est insérée à la fin de cette histoire, juste avant le début de la septième bataille. Pour la première fois, une épître ovidienne ne se limite pas à marquer une pause entre deux batailles, mais fait pendant à une autre histoire d'amour. L'interprétation proposée par les *accessus ad auctores*, qui considèrent l'histoire entre Phèdre et Hippolyte comme un exemple d'amour-folie,[42] pourrait d'ailleurs constituer une sorte de jugement implicite, de la part du compilateur, du comportement de Briséida dans les paragraphes précédents. Hippolyte est de ces personnages qui n'ont pas pris part à la guerre de Troie suivant la tradition classique: le compilateur ajoute son nom dans le récit pour justifier l'introduction de l'épître (§§ 151.31, 195.5 et 29).

L'insertion de la huitième épître, de Briséis à Achille, reproduit le même schéma en le renversant. De longues trêves sont accordées après la neuvième bataille, et la lettre ovidienne suit immédiatement la fin des hostilités. Son rôle est essentiellement de préparer l'histoire d'Achille amoureux de Polyxène, qui commence pendant ces trêves mêmes et sera racontée dans les paragraphes suivants. Les nombreuses contradictions entre l'interprétation de la colère d'Achille proposée par l'épître et celle qu'a adoptée *Prose 5* à partir de son modèle en vers contraignent le compilateur à apporter des modifications profondes au texte ovidien, dont la suppression de deux longs passages.[43] Suite aux interventions du compilateur, Briséis devient simplement une autre amante trompée, à l'instar d'Œnone dans la première épître.

La neuvième épître, de Léandre à Héro, est insérée entre les dixième et onzième batailles. Le compilateur ne fournit aucune motivation à l'introduction de cette lettre, qui concerne par ailleurs des personnages étrangers à la guerre de Troie. Dans la tradition

42. *Accessus Ovidii Epistolarum* II, 34-37: «Aliter, intentio huius libri est commendare castum amorem sub specie quarundam heroydum, id est nobilium grecarum mulierum, quarum una erat Penolopes uxor Ulixis, vel vituperare incestum amorem sub specie incestarum matronarum, quarum una fuit Phedra».

43. Les passages supprimés correspondent à *Hér.* III, 84-101 et 113-136; voir Barbieri 2005a, p. 137.

mythographique, l'histoire de Léandre et d'Héro est souvent associée à celle de l'origine de la Toison d'or, racontée au § 7, mais l'énorme distance entre ces deux épisodes ne permet pas d'imaginer qu'ils soient liés. Cela dit, n'oublions pas que l'exemple de Léandre et d'Héro est évoqué par Benoît de Sainte-Maure dans le roman en vers pour illustrer la folie d'amour à propos de la passion d'Achille pour Polyxène, une référence reprise par *Prose 5* (voir § 332.2). Le compilateur introduit à plusieurs reprises le nom de Léandre pour justifier sa participation à la guerre (§§ 113.6, 118.30, 151.30, 195.5); il ajoute en outre au texte ovidien une référence à sa présence à Troie (§ 286.5).[44]

La réponse d'Héro est insérée entre les douzième et treizième batailles, en correspondance des trêves de six mois pendant lesquelles le compilateur narre l'étape finale de l'histoire d'amour entre Briséida et Diomède. L'épître ovidienne se trouve ainsi, encore une fois, à la suite d'un long monologue de Briséida où elle expose sa décision d'accorder son amour au héros grec. Enfin, on peut constater que la position choisie par le compilateur permet aux épîtres de Léandre et d'Héro d'encadrer deux exemples d'amour-folie: celui d'Achille pour Polyxène (§ 289) et celui de Briséida pour Diomède (§ 305).

La onzième épître, de Canacé à Macarée, insérée entre les quinzième et seizième batailles, suit les passages dans lesquels Achille décide de reprendre les armes malgré la promesse faite à la reine Hécube. Le § 318, qui précède immédiatement l'épître, narre les réactions de Polyxène et d'Achille à la nouvelle situation. Macarée est un autre personnage qui n'a pas participé à la guerre de Troie et dont le nom est introduit par le compilateur dans quelques listes de guerriers grecs.[45]

Les deux dernières épîtres se trouvent dans la dernière partie du texte, après la fin de la guerre, et sont introduites sans effort dans le récit par le compilateur à cause des liens qu'elles entretiennent avec les événements qui suivent la fin du conflit. La douzième épître, de Pénélope à Ulysse, est facilement insérée vers la fin du récit du long voyage de retour d'Ulysse, et le nom de Pénélope est évoqué au § 442.1.

La treizième et dernière épître, d'Hermione à Oreste, trouve aussi son emplacement idéal après le § 451, dans lequel le compi-

44. Sur les épîtres de Léandre et Héro, voir Barbieri 2011, pp. 239-45.
45. Voir les §§ 113.3, 118.28, 151.32, 195.5 et 30.

lateur raconte la décision de Pyrrhus, fils d'Achille, d'enlever Hermione, épouse d'Oreste, et de la contraindre à un mariage forcé, avant de s'absenter et de la laisser seule à combattre sa rivale en amour Andromaque.

Une quatorzième épître, celle d'Hypsipyle à Jason, est exploitée différemment par le compilateur. Contrairement aux autres, l'épître n'est pas reportée intégralement, mais deux passages en sont réélaborés et intégrés activement dans le récit. Le premier passage (§ 13.1-2) raconte le détour forcé par une tempête qui conduit Jason et les Argonautes sur l'île de Lemnos. Jason fait la connaissance d'Hypsipyle, fille du roi Thoas, et les deux entretiennent une relation amoureuse. Pendant son long séjour, le couple aura deux enfants. Avant de repartir pour Colcos, Jason promet à Hypsyle qu'il reviendra pour l'épouser. Dans le second passage (§ 24.10-11), Hypsipyle, ayant appris la liaison entre Jason et Médée, se plaint de son ancien amant, qu'elle maudit, de même que sa nouvelle femme. Non seulement, dans ce cas, les points de contact avec l'épître ovidienne sont plus évidents et précis, mais la lettre est explicitement mentionnée dans *Prose 5*. Contrairement aux autres épîtres, celle d'Hypsipyle a Jason a donc un impact direct sur le récit et la malédiction d'Hypsipyle est mise en relation avec la mort de Jason et Médée qui sera racontée dans les paragraphes suivants (§§ 38-39).[46]

Le traitement particulier de l'épître d'Hypsipyle, ainsi que le lien plus fort des épîtres d'Œnone et de Laodamie avec le récit, nous permet de formuler une nouvelle hypothèse interprétative concernant l'insertion des *Héroïdes* dans *Prose 5*. Le statut distinct des trois premières épîtres évoquées semble suggérer que l'intention initiale du compilateur était de recourir au matériel ovidien pour sa contribution potentielle au développement du récit. La fusion et l'intégration dans la narration du contenu des épîtres sont particulièrement évidentes dans le cas de celle d'Hypsipyle, tandis que dans les deux épîtres suivantes, ce lien devient progressivement plus lâche: un paragraphe introductif dans le cas d'Œnone et une simple rubrique dans le cas de Laodamie. Le compilateur se serait ensuite aperçu des difficultés de son projet et l'aurait aban-

46. La figure d'Hypsipyle est explicitement évoquée dans les deux cas et, au § 39.2, le compilateur affirme que la mort de Jason et Médée est l'accomplissement de la malédiction de la reine de Lemnos («Si que bien li avint, et a Medea ausint, ce que la roine Ysiphilés leur ot manda»). Voir aussi Rochebouet 2022, pp. 411-2.

donné en cours de route, se contentant d'insérer le texte des épîtres sans la moindre justification. Alternativement, on peut supposer que le compilateur avait décidé dès le départ de ne se servir que des épîtres qu'il pouvait facilement intégrer dans le récit, mais se serait ensuite laissé emporter par son attitude «encyclopédique» en décidant d'insérer toutes les épîtres dont il disposait.

4.2.3. *La nouvelle version en prose du* Roman de Troie

Nous avons vu que le compilateur de *Prose 5*, qui devait disposer de plusieurs sources, se sert surtout de deux versions en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1* et *Prose 3*) et d'une copie du roman en vers dont il tire une nouvelle mise en prose. Nous avons également analysé la distribution des sources dans la progression du récit: *Prose 1* est surtout utilisée pour la première partie, jusqu'au début des batailles; *Prose 3*, pour la partie qui va de la onzième bataille à la fin du texte; le roman en vers, enfin, pour toutes les scènes de bataille, de la première à la dixième. La partie du texte allant de la reconstruction de Troie au début de la guerre reprend tour à tour *Prose 1* et *Prose 3*. Le compilateur fait également montre d'une très bonne connaissance du texte et d'une maîtrise parfaite de ses sources, qui lui permet de passer rapidement de l'une à l'autre en choisissant celle qui lui semble préférable pour chaque paragraphe et en mêlant souvent deux, voire trois, sources dans un seul paragraphe, avec un remarquable travail de collation.[47]

Mais même quand il suit de près l'une des deux versions en prose préexistantes, le compilateur garde toujours sous les yeux son modèle du roman en vers, ce qui lui permet d'en adopter quelques leçons. Le phénomène, assez peu évident dans la première partie du texte, devient de plus en plus fréquent avec le début de la guerre. On peut remarquer cette propension dans les paragraphes basés sur *Prose 1* comme sur *Prose 3*. Je renvoie au commentaire pour une analyse plus complète de ces leçons, en me limitant ici à en donner quelques exemples, à partir de quelques leçons ponctuelles dans les paragraphes dérivés de *Prose 1*:

§ 13.8. *esprise* (*RTroie* 1278) remplace *sorprise* (*Prose 1* § 13, 29)
§ 14.2. *esprise* (*RTroie* 1308) remplace *ardoit* (*Prose 1* § 14, 8)
§ 78.4. *a bon chief* (*RTroie* 3798) remplace *a bone fin* (*Prose 1* § 49, 11)

47. Voir les détails aux §§ 4.1 et 4.2.1.

§ 129.1. *parenté* (*RTroie* 6912) remplace *requeste* (*Prose 1* § 90, 3)
§ 157.1. *compagnie* (*RTroie* 8634) remplace *baronie* (*Prose 1* § 105, 7)
§ 172.2. *par le costé* (*RTroie* 9782) remplace *enmi le vis* (*Prose 1* § 109, 14)
§ 189.14. *pener* (*RTroie* 11050) remplace *entremetre* (*Prose 1* § 118, 38)
§ 206.3. *parent* (*RTroie* 12399) remplace *cousin* (*Prose 1* § 129, 30)
§ 206.4. *salli* (*RTroie* 12409) remplace *se trait* (*Prose 1* § 129, 33)
§ 207.1. *combatoient* (*RTroie* 12450) remplace *defendoient* (*Prose 1* § 130, 3)
§ 218.9. *d'elles* (*RTroie* 13417) remplace *de la ville* (*Prose 1* § 138, 30–31)
§ 221.2. *merci* (*RTroie* 13689) remplace *pitié* (*Prose 1* § 142, 7)
§ 257.8. *couvoitise* (*RTroie* 17008) remplace *volonté* (*Prose 1* § 172, 13)
§ 264.4. *atorner* (*RTroie* 17474) remplace *traitier* (*Prose 1* § 177, 28)
§ 266.1. *fete* (*RTroie* 17545) remplace *fiere* (*Prose 1* § 179, 2)
§ 269.1. *chier ami (RTroie* 17747) remplace *feel* (*Prose 1* § 182, 4)
§ 270.1. *otroia* (*RTroie* 17857) remplace *oï* (*Prose 1* § 185, 3)
§ 274.4. *valour* (*RTroie* 18059) remplace *dolour* (*Prose 1* § 190, 20)

Dans d'autres cas, le compilateur complète le texte de *Prose 1*, qu'il considère trop synthétique, par des leçons tirées du *Roman de Troie* qui peuvent s'étendre à des phrases entières, même sur plusieurs vers:

§ 115.10. *grelles hons* (ajout conforme à *RTroie* 5473)
§ 157.1. *et le … merveille* (ajout conforme à *RTroie* 8645-8646)
§ 172.1. *par la ventaille* (ajout conforme à *RTroie* 9771)
§ 176.2. *partir* (ajout conforme à *RTroie* 10145)
§ 189.15. *car … collees* (ajout conforme à *RTroie* 11052–11053)
§ 189.21. *mes … vies* (ajout conforme à *RTroie* 11084–11086)
§ 189.22. *et il … richement* (ajout conforme à *RTroie* 11089)
§ 206.3. *de ·IIII· lieues* (ajout conforme à *RTroie* 12369)
§ 212.2. *Et voient…* (ajout conforme à *RTroie* 12768–12774)
§ 219.1. *li dux … Gregiois* (ajout conforme à *RTroie* 13520–13522)
§ 238.9. *car … vos* (ajout conforme à *RTroie* 15103)

Dans les paragraphes dérivés de *Prose 3*, les insertions tirées du *Roman de Troie* sont beaucoup plus nombreuses; cependant, il faut ici tenir compte du fait que le seul manuscrit complet de *Prose 3* est un témoin tardif du XV^{e} siècle qui présente souvent de mau-

vaises leçons, fruit des accidents de la tradition antérieure, comme le démontre la comparaison avec les fragments anciens, qui ont presque toujours une leçon plus proche de celle de *Prose 5* que de celle du manuscrit de Rouen. Bien que cette particularité de la tradition accroisse vraisemblablement l'extension du phénomène, l'attitude du compilateur semble demeurer identique à celle qu'il adoptait pour les paragraphes dérivés de *Prose 1*. Voici un certain nombre d'exemples de substitution de leçons ponctuelles jusqu'au § 350, ainsi que quelques cas d'insertion de leçons plus raffinées:

§ 245.1. *gent* (*RTroie* 15776) remplace *conrroy* (*Prose 3* § 141.3)
§ 245.4. *remuer* (*RTroie* 15828) remplace *reverter* (*Prose 3* § 141.3)
§ 288.7. *tours* (*RTroie* 19356) remplace *murs* (*Prose 3* § 195.2)
§ 292.2. *eschiveroient* (*RTroie* 19687) remplace *refuseront* (*Prose 3* § 201.2)
§ 297.3. *esmaier* (*RTroie* 19837) remplace *esbahir* (*Prose 3* § 207.3)
§ 298.5. *estouvoir* (*RTroie* 19874) remplace *force* (*Prose 3* § 208.6)
§ 304.3. *respassé* (*RTroie* 20201) remplace *reposez* (*Prose 3* § 217.3)
§ 305.5. *revertir* (*RTroie* 20279) remplace *retourner* (*Prose 3* § 218.7)
§ 307.1. *soustenoit* (*RTroie* 20348) remplace *souffroit* (*Prose 3* § 219.2)
§ 308.2. *faille* (*RTroie* 20431) remplace *faulte* (*Prose 3* § 220.2)
§ 309.3. *leur ont tolu* (*RTroie* 20509) remplace *l'ont secouru* (*Prose 3* § 222.3)
§ 310.2. *claime* (*RTroie* 20669) remplace *appelle* (*Prose 3* § 224.5)
§ 311.1. *laidement* (*RTroie* 20685) remplace *assés* (*Prose 3* § 225.1)
§ 316.1. *remainst* (*RTroie* 20997) remplace *demeure* (*Prose 3* § 230.2)
§ 320.2. *endoutrinoit* (*RTroie* 21291) remplace *amonnestoit* (*Prose 3* § 235.2)
§ 322.1. *en chaïrent pasmé* (*RTroie* 21456) remplace *furent esvanouys* (*Prose 3* § 237.1)
§ 323.5. *tollirent* (*RTroie* 21583) remplace *osterent* (*Prose 3* § 238.5)
§ 325.6. *desheriter* (*RTroie* 21730) remplace *desbarettez* (*Prose 3* § 240.7)
§ 328.1. *pooir* (*RTroie* 21913) remplace *devoir* (*Prose 3* § 243.4)
§ 328.1. *transmetrai* (*RTroie* 21920) remplace *envoieroy* (*Prose 3* § 243.5)
§ 330.3. *plaisir* (*RTroie* 22017) remplace *voulenté* (*Prose 3* § 245.6)
§ 332.2. *sourt et mu* (*RTroie* 22131) remplace *fort* (*Prose 3* § 250.2)
§ 334.2. *forte* (*RTroie* 22216) remplace *fiere* (*Prose 3* § 252.5)
§ 336.3. *reparier* (*RTroie* 22376) remplace *retourner* (*Prose 3* § 254.3)
§ 338.1. *oins* (*RTroie* 22401) remplace *enbasmés* (*Prose 3* § 256.1)

§ 345.1. *force* (*RTroie* 22751) remplace *aide* (*Prose 3* § 264.1)
§ 347.2. *doleur* (*RTroie* 22938) remplace *dommage* (*Prose 3* § 268.3)
§ 349.1. *estoire* (*RTroie* 23125) remplace *escripture* (*Prose 3* § 270.3)

§ 245.3. *Paris … lui* (ajout conforme à *RTroie* 15812-15813)
§ 245.5. *Puis … estoient* (ajout conforme à *RTroie* 15846-15848)
§ 245.8. *Et … comparer* (ajout conforme à *RTroie* 15864-15866)
§ 249.3. *c'est … Majour* (ajout conforme à *RTroie* 16157)
§ 312.2. *qui … mortelment* (ajout conforme à *RTroie* 20826-20827)
§ 312.3. *et si … guise* (ajout conforme à *RTroie* 20858-20860)
§ 345.4. *duel fesant* (ajout conforme à *RTroie* 22832-22833), écrit sur rature dans le ms. Royal

Le dernier cas est particulièrement intéressant: on y voit que l'insertion est opérée directement dans le ms. Royal, ce qui semble confirmer que ce témoin reflète effectivement la phase rédactionnelle de *Prose 5* la plus ancienne qu'on puisse atteindre.

C'est tout particulièrement pour les parties du texte consacrées au récit des batailles que le compilateur de *Prose 5* recourt directement au roman en vers, dont il effectue une nouvelle mise en prose pour les raisons que nous avons déjà évoquées: les autres mises en prose abrègent sensiblement la description des affrontements ou les traitent de manière très personnelle. L'auteur de *Prose 1* est particulièrement actif dans sa tentative d'abrègement et d'élimination d'un style épique redondant qui est par contre bien présent dans le roman en vers de Benoît de Sainte-Maure. *Prose 3*, par contre, bouleverse totalement la structure et la suite des combats, qu'il traite d'une manière autonome par rapport à son modèle, en réduisant au minimum la description des batailles, qui sont tantôt entièrement supprimées, tantôt décrites d'une façon impressionniste, en recourant de manière réitérée à quelques clichés tirés du roman en vers.[48] Le compilateur de *Prose 5*, fidèle à son programme de ne rien négliger du matériau troyen dont il dispose, suit fidèlement le roman en vers.[49]

48. Voir Barbieri 2014b, pp. 787-8 et 810-1; Rochebouet 2022, pp. 376-7. Sur la crise du style épique au XIII^e^ siècle, dont la redondance apparaît en contradiction avec les exigences du discours historique, voir Croizy-Naquet 1999, p. 272.

49. Je n'insisterai pas excessivement sur la correspondance entre le style de Benoît de Sainte-Maure et le goût personnel du compilateur de *Prose 5* (voir

Les parties du texte mises en prose directement à partir du *Roman de Troie* et les leçons du roman en vers insérées dans les parties dérivées de *Prose 1* et de *Prose 3* nous permettent par ailleurs de déterminer la nature du manuscrit du roman de Benoît de Sainte-Maure que le compilateur a pris pour modèle. Il devait certainement s'agir d'un témoin appartenant à la famille *y* du *stemma* dessiné par Constans, et quelques leçons ponctuelles nous permettent de dire qu'il devait être très proche du ms. M1 (Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire, Section médecine, H 251).[50] J'en donne quelques exemples, d'abord pour la partie prise directement du roman en vers, ensuite pour les parties dérivées de *Prose 1* et *Prose 3*:

§ 133.2. *hardi*: leçon du seul ms. M1 pour *pro qui* de *RTroie* 7121.
§ 135.1. *reculer*: leçon du seul ms. M1 pour *remuër* de *RTroie* 7271.
§ 137.2. *Nestour*: leçon du seul ms. M1 pour *Mennor* de *RTroie* 7472.
§ 139.4. *Archelaus*: leçon du seul M1 pour *Archilogus* de *RTroie* 7720.
§ 144.1. *Carras*: leçon du seul ms. M1 pour *Doglas* de *RTroie* 7882.
§ 146.1. *seigneur*: leçon évidemment fautive du seul ms. M1 pour *nevo* de *RTroie* 7962.
§ 154.1. *Lice*: leçon du seul ms. M1 pour *Phice* de *RTroie* 8401.
§ 195.9. *Comus*: leçon du seul ms. M1 pour *Acamus* de *RTroie* 11323.

Rochebouet 2022, p. 377). S'il est vrai que l'exhaustivité n'est pas le seul critère qui préside à la compilation de *Prose 5* (il faudra en tout cas admettre que le style épique ne rebute pas son auteur, contrairement à la plupart de ses contemporains), j'estime que sa fidélité au *Roman de Troie* est surtout due à une question d'économie de temps: il aurait été impossible d'opérer une révision stylistique systématique tout en demeurant fidèle au contenu du modèle. Par ailleurs, nous avons déjà dit que le compilateur de *Prose 5* fait preuve d'une certaine flexibilité dans ses choix stylistiques, en conservant des traits propres à chacune de ses sources qui pourraient paraître contradictoires.

50. Rochebouet 2022, pp. 308-10 analyse quelques cas d'ajouts et développements de *Prose 5* au texte critique du roman en vers et se limite à signaler une affinité avec quelques manuscrits des groupes *z* et *y* de Constans. Pour les sigles des manuscrits et des familles de la tradition du *Roman de Troie*, je renvoie à l'introduction de Constans 1904-1912, VI, pp. 1-105. Je rappelle par commodité la composition des groupes principaux établis par Constans: *v* = mss B1, M2, A2+ARSV1V2; *x* = mss GL+*n*; *n* = mss F, N+L1(B3N1N2P1P2); *y* = mss DM1, JP(B2B4S3), EH; *z* = mss A1L2, CC1W, BI(S1)+*k*; *k* = mss KMM3(S2); *e* = mss DM1+E. Le *stemma codicum* de Constans est reproduit dans le tableau II à la p. 146.

§ 195.13. *ne ou … baron*: coïncidence presque parfaite avec la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 11337.

§ 208.2. *Pallestine*: leçon du seul ms. M1 pour *Palatine* de *RTroie* 12511.

§ 233.2. *sardines*: leçon du seul ms. M1 pour *guagatès* de *RTroie* 14662.

§ 239.5. *mal*: leçon du seul ms. M1 pour *perte* de *RTroie* 15237.

§ 255.10. *Desus*: leçon du seul ms. M1 pour *Desoz* de *RTroie* 16800.

§ 301.4. *espargniés*: leçon du seul ms. M1 pour *manaidasse* de *RTroie* 20083.

§ 407.13. *Ritarés*: leçon du seul ms. M1 pour *Citare* de *RTroie* 26853.

§ 407.13. *·III· treis*: leçon du seul ms. M1 pour *d'autres dons* de *RTroie* 26855.

§ 458.1. *cui fils il estoit*: leçon du seul ms. M1 pour *qu'il fust sis fiz* de *RTroie* 29984.

§ 260.3. *contenus*: leçon du seul ms. M1 pour *combatuz* de *RTroie* 17248 et *Prose 1*.

§ 282.4. *·XX^{M}·*: leçon du seul ms. M1 pour *dis mile* de *RTroie* 18565 et *Prose 1*.

§ 297.2. *voloir*: leçon du seul ms. M1 pour *talent* de *RTroie* 19818; *Prose 3* a la leçon *plaisir*.

§ 347.4. *feu*: leçon du ms. M1 pour *funs* de *RTroie* 23014; *Prose 3* a la leçon *puiz*.

§ 379.4. *soit comme puet estre*: leçon du ms. M1 pour *RTroie* 25231; *Prose 3* a la leçon *a joy qu'en peut*.

§ 407.5. *Reson*: leçon du seul ms. M1 pour *Cepsin* de *RTroie* 26775 et *Prose 3*.

§ 409.4. *quinse*: leçon du seul ms. M1 pour *quatre* de *RTroie* 27158 et *Prose 3*.

§ 413.1. *Estrachis*: leçon du seul ms. M1 pour *Eurisacis* de *RTroie* 27321; *Prose 3* a la leçon *Antrisacis*.

L'analyse des parties dérivées de *Prose 1* et *Prose 3* nous permet également de repérer les témoins du *Roman de Troie* les plus proches des modèles utilisés par les compilateurs, grâce aux leçons qui diffèrent du texte critique du roman en vers. Dans le cas de *Prose 1*, le compilateur a dû se servir de plusieurs modèles ou d'un témoin contaminé, puisqu'on peut trouver des affinités avec plusieurs manuscrits du roman en vers, parmi lesquels A, C, E et FN,

mais c'est de la leçon de ces deux derniers que le texte de *Prose 1* se rapproche le plus. Le modèle du compilateur de *Prose 3*, par contre, est sans doute un témoin du sous-groupe *k* de la branche *z* du *stemma* de Constans, qui devait être particulièrement proche du ms. K.[51]

Ces informations nous permettent par exemple d'éclairer une question qui s'est posée à propos de la nature du texte de *Prose 3*.[52] L'asymétrie évidente du texte du manuscrit de Rouen, dans lequel la première partie est beaucoup plus synthétique et plus libre alors que la seconde est très fidèle au roman en vers, pourrait faire penser à un texte hybride dont la seconde partie serait reprise de *Prose 5*.[53] On peut toutefois exclure cette hypothèse par le fait qu'on trouve, y compris dans la partie finale de *Prose 3*, quelques leçons propres au ms. K du *Roman de Troie* qui est, nous l'avons dit, le témoin le plus proche du modèle de la version de Rouen.[54]

4.2.4. *Les ajouts du compilateur*

L'apport le plus personnel du compilateur de *Prose 5* à son texte est constitué d'un certain nombre d'ajouts qui ne dérivent pas des sources principales déjà évoquées. J'entends par ajout une portion de texte importante, à savoir qu'elle dépasse en principe la simple phrase pour parfois s'étendre à un paragraphe entier, qu'elle dérive d'une source non identifiée ou est une réélaboration personnelle de sources connues ou d'épisodes déjà racontés. Ces ajouts, avec les *Héroïdes* ovidiennes, sont les traits spécifiques qui rendent unique la cinquième version en prose du *Roman de Troie*.

51. Voir Barbieri 2014b, pp. 791 et 813.

52. Voir la note 49 à la p. 18.

53. Il faut également rappeler que les fragments de *Prose 3* transmettent tous la première partie du texte, jusqu'au § 190, qui correspond au § 287 de *Prose 5*, et que l'*Istorietta troiana* italienne qui dérive de *Prose 3* s'arrête à hauteur du § 131 de *Prose 3*.

54. Voir, par exemple, *Prose 3* § 200 *cent mille maulx* (leçon du ms. K pour *RTroie* 19588), *Prose 3* § 260.1 *rassemblerent* (leçon du ms. K pour *RTroie* 22601), *Prose 3* § 282.2 *issu les requierent si aigrement* (leçon du ms. K pour *RTroie* 23521-23522), *Prose 3* § 301.2 *pechié* (leçon du ms. K pour *RTroie* 24602), *Prose 3* § 353.1 *escoutez* (leçon du ms. K pour *RTroie* 26319), *Prose 3* § 366.4 *devroit souvenir* (leçon du ms. K pour *RTroie* 26644), *Prose 3* § 367.14 *sains* (leçon du ms. K pour *RTroie* 27032), *Prose 3* § 376.1 *leur paix* (leçon du ms. K pour *RTroie* 27247), *Prose 3* § 422.5 *se tourna a sa volenté* (leçon du ms. K pour *RTroie* 28758). Au § 367 de *Prose 3*, la structure du discours d'Ajax correspond parfaitement à la lacune du ms. K à hauteur de *RTroie* 26815-27030.

Je donne ci-dessous une liste des ajouts principaux avant de les analyser, en suivant d'abord un critère quantitatif concernant la longueur des extraits considérés:

Paragraphes entiers:

– § 7: ajout mythologique sur Phrixos et Hellé
– § 38: ajout mythologique sur l'histoire de Médée
– § 39: ajout mythologique sur la mort de Jason
– § 40: ajout mythologique sur la mort d'Hercule
– § 41: court paragraphe de transition entre les première et deuxième destructions de Troie
– § 46: ajout mythologique sur la naissance de Pâris
– § 52: ajout mythologique sur la rencontre de Pâris et de son père Priam
– § 66: ajout sur l'organisation de la ville de Troie qui reprend le contenu des paragraphes précédents
– § 91: ajout mythologique sur la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance d'Hélène
– § 108: court paragraphe d'introduction à l'épître d'Œnone à Pâris
– § 110: court paragraphe de suture entre l'épître d'Œnone et la reprise de l'action
– § 117: ajout mythologique sur la fondation d'Athènes et d'Argos
– § 191: paragraphe de transition entre l'épître de Phyllis à Démophon et la quatrième bataille

Ajouts importants à l'intérieur d'un paragraphe:

– § 13.1-2: ajout inspiré par l'épître d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* VI)
– § 24.8-11: ajout inspiré par l'épître d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* VI)
– § 56.1-4: ajout mythologique sur l'origine du don divinatoire de Cassandre
– § 118.18-31: ajout d'une liste de noms de guerriers grecs, dont quelques protagonistes des *Héroïdes*
– § 178.6-11: ajout sur Palamède et sur les alliés des Troyens arrivés par voie terrestre
– § 250.7-10: ajout sur la réaction de Memnon à la mort d'Hector
– § 363.3-6: ajout sur l'invective de Penthésilée contre Pyrrhus, fils d'Achille

– § 364.2-6: ajout sur les exploits et la mort de l'Amazone Ortie
– § 396.3-6: ajout sur la fuite des Troyens au moment de la prise de la ville
– § 461.6-8: ajout sur Circé et Télégonos

Autres brefs ajouts de suture, transition ou reprise:

– § 103.1-2: ajout de transition entre *Prose 1* et *Prose 3*
– § 116.1: ajout d'une phrase qui introduit la description du port d'Athènes
– § 119.1: ajout d'une phrase sur les alliés des Troyens arrivés par voie terrestre
– § 138.10-12: résumé et reprise de l'ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie
– § 384.9-10: ajout sur la *baniere* donnée par Pallas aux Troyens
– § 393.3-4: ajout sur la construction du cheval de bois et sur les guerriers placés à l'intérieur
– § 396.2: ajout d'une phrase sur les guerriers à l'intérieur du cheval de bois
– § 398.6-7: ajout sur le repentir d'Énée
– § 398.9: ajout d'une phrase sur la mort d'Amphimaque

Outre ces ajouts principaux, nous trouvons dans le texte de *Prose 5* un certain nombre de petites insertions d'un ou plusieurs mots, parfois d'une phrase entière: § 2.6, phrase finale sur la *Bouche d'Ave*; § 3.5, phrase sur l'île de Céphalonie; § 63.2, phrase finale sur Constantinople; § 68.2, phrase sur l'accueil réservé à Hector à *Babiloine*; § 90.2, phrase finale sur la parenté entre Hélène et Vénus; § 118.12-13, phrase sur la Thessalie et le Despotat d'Épire; § 123.7, phrase sur le roi *Larnesius*; § 123.9, phrase sur Philoctète, compagnon des Argonautes; § 133.1, phrase sur l'extension de la ville de Troie; § 151.29-32, ajout des noms de protagonistes des *Héroïdes*; § 195.5, ajout des noms de protagonistes des *Héroïdes*; § 195.8, ajout du nom du roi *Larnesius*; § 322.3, phrase de Memnon contre Achille; § 328.1, phrase d'Hécube contre Achille; § 353.3, phrase finale sur Penthésilée; § 381.3: phrase finale sur la sépulture de l'amazone Ortie; § 382.1, phrase sur Hélène qui doit être rendue aux Grecs; § 390.8, phrase sur la contribution d'Ulysse et de Nestor à la construction du cheval de bois; § 407.22-23, phrase finale sur le droit d'Ajax à avoir le Palladion; § 429.3, phrase finale sur le départ de Diomède pour Salerne; § 433.1, phrase finale sur le départ d'Idoménée de Crète; § 457.1, phrase sur la ville

de Krani dans l'île de Céphalonie. Nous reviendrons plus tard sur quelques-uns de ces ajouts qui sont au service du projet et de l'interprétation du compilateur de *Prose 5*.

Pour mieux comprendre l'importance de ces ajouts dans le texte de *Prose 5*, il faut passer d'une analyse quantitative à une analyse qualitative. Les insertions les plus significatives sont sans doute celles de nature mythologique, qui manifestent une claire préférence du compilateur, ainsi qu'un intérêt pour les recueils mythographiques partagé avec d'autres ouvrages de la même période, comme l'*Ovide moralisé* et les traductions glosées d'Ovide. La plupart des ajouts mythologiques sont concentrés dans la partie initiale du texte, jusqu'à la description des fils du roi Priam, et sont probablement liés, nous l'avons dit, à la tradition de *Prose 3*, compte tenu de leurs affinités significatives avec les gloses des *Héroïdes* italiennes contenues dans le ms. Gaddi rel. 71 ainsi que l'*Istorietta troiana*, adaptation italienne de *Prose 3*.[55] L'affinité avec les gloses des *Héroïdes* concerne non seulement le contenu du texte, mais aussi la technique de l'accumulation typique de la méthode scolastique médiévale en général, où l'histoire d'un personnage est développée à partir d'une référence ponctuelle contenue dans le texte principal.[56] Très souvent, ces ajouts ont la fonction de compléter la biographie des personnages en insérant les événements qui suivent ou précèdent ce qui est raconté d'après les sources principales. Le compilateur de *Prose 5* organise son texte autour de deux pôles de linéarité narrative: celui qui concerne les événements de l'histoire troyenne (plus proche du style de *Prose 1*) et celui qui concerne la vie des personnages (plus typique de l'auteur de *Prose 3*).[57] Ce n'est donc pas un hasard si l'accumulation biogra-

55. Sur les gloses des *Héroïdes* italiennes et leurs rapports avec les ajouts de *Prose 5*, voir D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 70-94.

56. Dans la tradition des textes glosés, il n'est pas rare d'observer que certaines gloses finissent par être pleinement intégrées au texte, en créant un effet d'accumulation d'informations qui développent par exemple l'histoire d'un personnage simplement mentionné dans le texte original.

57. Anne Rochebouet appelle ces mouvements vers le passé ou vers le futur analepses et prolepses (voir par exemple Rochebouet 2022, pp. 430-5 et 440-1), mais ces définitions ne me semblent pas toujours adaptées à la situation de *Prose 5*. Si, en narratologie, analepse et prolepse indiquent une rupture de la linéarité narrative, l'intention du compilateur de *Prose 5* semble aller dans la direction opposée: les déplacements et les insertions obéissent précisément à une exigence particulière de linéarité narrative, celle de la biographie des personnages.

phique autour de certains personnages intervient surtout dans les passages dérivés de *Prose 3*. Les ajouts des §§ 38, 39 et 40 constituent une séquence insérée à une section de transition entre *Prose 1* et *Prose 3*, entre la fin de la première destruction de Troie et la reconstruction de la ville; elles servent à compléter les histoires des protagonistes de la première destruction de Troie (Médée, Jason, Hercule) jusqu'à leur mort.[58] Toujours liés à l'histoire de Jason, les ajouts des §§ 13.1-2 et 24.8-11, qui introduisent le personnage d'Hypsipyle, sont inspirés de la sixième épître des *Héroïdes* d'Ovide, comme nous l'avons anticipé: le premier raconte le passage des Argonautes à Lemnos, le début de l'histoire d'amour entre Hypsipyle et Jason, ainsi que la promesse de ce dernier avant son départ, qui contribue à construire l'image de l'inconstance et de l'infidélité de Jason; le deuxième se réfère au moment où Hypsipyle, apprenant que Jason a épousé Médée, décide de lui envoyer une lettre contenant une malédiction qui se révélera prophétique. D'autres petits ajouts sont en relation avec l'insertion des *Héroïdes*. Le § 108 introduit l'épître d'Œnone à Pâris, présentée comme une réaction à la nouvelle du mariage de ce dernier avec Hélène. L'ajout répété des noms des protagonistes des *Héroïdes* au sein des guerriers grecs permet de justifier l'insertion des épîtres; on rappellera en particulier la longue liste ajoutée au § 118.19-31, qui contient également les noms de quelques protagonistes des *Héroïdes*.

58. Rochebouet 2022, pp. 430-1 affirme que la fonction principale de ces ajouts est de clore la section sur la première destruction de Troie et insiste sur le fait que l'exigence narrative prévaut sur l'attitude encyclopédique. Comme nous l'avons dit, l'une chose n'exclut pas l'autre, puisque, dans le texte de *Prose 5*, il est difficile de dissocier la tension vers l'esthétique narrative et vers l'accumulation encyclopédique (dans les deux cas, il s'agit de procédés tendant vers une exhaustivité auto-conclusive). Dans le cas de ces ajouts, toutefois, il faut dire que la linéarité narrative des personnages semble prévaloir sur celle des événements, ce que démontre le fait que l'épisode du jugement de Pâris est anticipé par rapport à la position qu'il occupait dans *Prose 3*, où il contribuait à la linéarité des événements, et devient le pôle d'attraction des ajouts qui complètent la vie de Pâris, conformément au critère de la linéarité narrative des personnages. Dans les pages précédentes, par contre, Rochebouet suggère opportunément que les ajouts sur la mort des protagonistes de la première destruction de Troie seraient un témoignage du jugement moral du § 37 qui précède immédiatement les trois épisodes (voir Rochebouet 2022, pp. 428-30). Tout en estimant que le compilateur de *Prose 5* n'est pas particulièrement intéressé par les interprétations morales, je pense que le lien entre les ajouts mythologiques et le § 37 permettrait d'expliquer pourquoi celui-ci est l'une des rares moralisations de *Prose 1* intégralement conservées dans le texte de *Prose 5*.

Si dans d'autres cas les analepses, plus évidentes, sont soulignées par des interventions directes de l'auteur, les ajouts obéissent toujours au même principe d'unité créé par l'histoire d'un personnage. Les ajouts des §§ 46 et 52, à titre d'exemples, ont la fonction d'insérer des informations destinées à compléter l'histoire de Pâris, dont ils racontent la naissance et la jeunesse, et encadrent le récit du jugement d'après la version de *Prose 3*. Les ajouts des §§ 56 et 91, qui racontent l'origine du don divinatoire de Cassandre et la naissance d'Hélène, sont également insérés dans un contexte dérivé de *Prose 3*. L'ajout du § 91 est inséré après le paragraphe témoignant de la vénération d'Hélène pour Vénus; sa dernière phrase est un ajout ultérieur justifiant cette vénération sur la base de la parenté entre la déesse et Hélène, en introduisant l'histoire de sa naissance. L'ajout du § 56, par contre, se distingue partiellement des autres, parce que l'explication de l'origine du don divinatoire de Cassandre permet également de comprendre la raison pour laquelle les prémonitions de la fille de Priam ne seront pas écoutées, en attribuant aux conséquences de cette négligence une dimension fatale. Dans ce cas, l'insertion obéit non seulement à la linéarité narrative des personnages, mais aussi à celle des événements, puisqu'elle nous fournit une explication des événements futurs.[59] En réalité, la même fonction peut être attribuée à l'épisode de la naissance de Pâris, où le choix d'Hécube de désobéir à l'ordre de Priam, mis en garde par les devins, de tuer le nouveau-né aura des conséquences tragiques sur le destin de la ville de Troie et de ses habitants. Contrairement à la malédiction d'Hypsipyle, dont l'accomplissement nous est rappelé par l'auteur au moment de la mort de Jason, l'interprétation est ici laissée au lecteur, puisque le lien entre les prémonitions et leurs conséquences ne sera pas repris dans le texte au moment de leur accomplissement.

Seuls les premier (§ 7) et dernier (§ 117) ajouts mythologiques sont insérés dans des contextes dérivés de *Prose 1*. Celui du § 7 – qui raconte l'histoire de Phrixos et d'Hellé, ainsi que l'origine de la Toison d'or – constitue une introduction logique à l'épisode des Argonautes, mais obéit également au critère d'attention généalogique qui traverse le texte de *Prose 5*, puisque l'auteur nous rappelle que Médée est une descendante de Phrixos. L'histoire de Phrixos et d'Hellé est souvent associée, dans la tradition, à celle de Léandre et d'Héro qui se déroule aux mêmes endroits, et le compilateur pourrait avoir été inspiré par une glose des épîtres ovi-

59. Voir Rochebouet 2022, pp. 438-9.

diennes.[60] L'ajout du § 117 sur les origines mythologiques d'Athènes et d'Argos suit le paragraphe dérivé de *Prose 1* où est évoqué le rassemblement des Grecs au port d'Athènes. Ce passage se rattache à la chronologie biblique des histoires universelles, basée sur les *Canons* d'Eusèbe-Jérôme,[61] mais est au service du projet angevin, puisqu'il est cohérent avec l'importance accordée dans le texte de *Prose 5* aux villes d'Athènes et d'Argos, qui font l'objet de nombreuses mentions et insertions probablement associées à l'exaltation des terres grecques liées aux intérêts angevins, dans le cas présent à celles que la famille de Brienne gouvernait.[62] À la fin du § 116, le compilateur ajoute une phrase de transition qui annonce le paragraphe suivant; la mention des villes d'Argos et d'Athènes, avec son port, avait déjà été introduite au § 110.[63]

Si les ajouts mythologiques ont pour but principal de compléter l'histoire des personnages, d'autres ajouts, parfois d'une extension moins importante, contribuent néanmoins à identifier une interprétation particulière du compilateur et semblent dans certains cas liés à son projet de mettre en valeur les possessions angevines en Méditerranée orientale et de représenter via la guerre antique le conflit actuel contre l'Empire byzantin. Nous avons déjà parlé des insertions concernant Athènes, Argos et d'autres lieux tels que Céphalonie, la Thessalie et le Despotat d'Épire. On peut leur ajouter la série d'insertions relatives à la *Bouche d'Ave* et aux difficultés rencontrées par les alliés des Grecs arrivés à Troie par voie terrestre, à partir du § 119.1 pour arriver au § 178.6-11 et au § 191 entier. Anne Rochebouet voit justement dans la répétition de ce motif un choix stylistique de l'auteur qui contribue à scander le rythme du récit,[64] mais j'ai l'impression qu'il ne s'agit pas seule-

60. Comme nous l'avons déjà dit, le même lien entre l'histoire de Phrixos et d'Hellé et les épîtres de Léandre et d'Héro se trouve, par exemple, dans *l'Ovide moralisé*; voir Barbieri 2011, pp. 242-5.

61. Voir Rochebouet 2022, p. 434.

62. Voir à ce propos Barbieri 2020, pp. 45, 60, 79-82.

63. L'histoire des origines d'Athènes est également ajoutée dans l'*Ovide moralisé*, et la source commune des deux textes doit être un recueil mythographique inspiré de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur (voir à ce propos le commentaire au texte).

64. Voir Rochebouet 2022, pp. 394-6. Je ne crois par contre pas que l'origine de ce motif soit liée aux vicissitudes du roi *Lodonie*, arrivé à Troie après sept ans de voyage (§ 203), ce qui constitue une extrapolation, de la part du compilateur de *Prose 5*, d'un élément originellement lié au personnage de Pistropleus, roi d'Alizonie, celui qui emmène à Troie le sagittaire (voir *RTroie* 12340-12346 et *Prose 5* § 206.2). Il pourrait éventuellement y avoir un

ment d'une question de style. Les implications de ces références par rapport au projet angevin ne sont pas à négliger, puisque, par ces ajouts, le compilateur confirme d'une part l'identification de Troie à Constantinople et, de l'autre, veut probablement nous informer que les habitants des terres proches de la *Bouche d'Ave* étaient alliés des Troyens, ce qui constitue un clin d'œil à la situation actuelle de l'Orient latin. On peut aussi insérer dans cette catégorie l'ajout du § 461.6-8, qui précède et introduit l'histoire de Landomata en anticipant l'idée d'une pacification et d'une reconstitution de l'unité du Proche-Orient, qui sera justement le contenu des derniers paragraphes, ainsi que l'exaltation de la lignée d'Hector.[65]

Dans d'autres cas, les interventions du compilateur ne découlent pas de ce projet, mais représentent néanmoins une interprétation propre à *Prose 5*. On peut assurément inclure parmi elles les insertions insistant sur la déloyauté d'Achille, notamment à hauteur de l'épisode de la mort d'Hector. Le détail du coup mortel asséné par derrière, récupéré au § 250.1 à partir du texte de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, est repris dans la réaction de Memnon au § 250.7-10 et dans l'invective de Penthésilée contre Pyrrhus au § 363.3-6. La première partie de cette dernière insertion pourrait également soutenir la cohérence du texte, l'auteur s'étant probablement rendu compte que dans ces sources, Penthésilée sait que Pyrrhus est le fils d'Achille, sans que personne ne le lui ait dit. L'ajout du § 396.4-6, en contradiction partielle avec ce qui avait été dit juste avant au § 396.3 à propos des gardes grecs placés devant les portes de la ville pour empêcher la fuite des Troyens, nous informe que quelques groupes d'habitants de Troie se sont réfugiés dans les bois autour de la ville, probablement pour justifier la présence de nombreux rescapés dans la dernière partie du texte, après la destruction de Troie (§§ 415). L'ajout du § 398.6-7 fournit une réhabilitation partielle d'Énée, peut-être pour concilier le texte avec l'épopée virgilienne. L'ajout sur la mort d'Amphimaque, le dernier des enfants du roi Priam, au § 398.9 est probablement influencé par le récit de la mort de Politès proposé par

lien avec l'arrivée tardive de Palamède (§ 131). Les contestations de Palamède contre Agamemnon constituent en effet un autre élément de répétition rythmique qui ponctue le récit des premières batailles (voir §§ 132, 178, 185, 256-258).

65. Sur l'interprétation de *Landomata*, voir en particulier Tanniou 2010 et Tanniou 2012.

la tradition post-homérique[66] et obéit à la nécessité d'anéantir la descendance directe de Priam pour justifier le fait que la civilisation troyenne sera maintenue par les descendants d'Hector et d'Énée. Ce même § 398 constitue un lieu privilégié pour comprendre le collage minutieux des sources effectué par le compilateur de *Prose 5*, puisque l'on y trouve également l'allusion au fait que Créuse était enceinte au § 398.5,[67] ainsi que le détail de la durée de la combustion de Troie au § 398.11, probablement hérité de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* (§ 584.1).

Une situation similaire aux deux derniers exemples, à mi-chemin entre répétition rythmique et insistance interprétative, est celle des insultes et des injures qui précèdent un combat, analysée par Anne Rochebouet.[68] Au § 153.4-5, c'est Mérion qui appelle Hector un «*leus esragiés*» et «*tigres*»; au § 250.9, Memnon s'adresse à Achille avec l'expression «*cuvers trahitres*»; au § 322.3, les protagonistes sont toujours Memnon et Achille, mais cette fois, l'expression est «*fel desloial*»; au § 363.5, Penthésilée qualifie Pyrrhus de «*pute geste, fils de cuvert*»; finalement, au § 364.4, c'est toujours Pyrrhus qui reçoit de l'amazone Ortie l'insulte «*felon, fils de cuvert*». Des cas pris en considération, seul le premier s'en prend à Hector; les quatre autres, toujours adressés à Achille ou à son fils Pyrrhus, participent également à la caractérisation de la déloyauté des personnages. Dans trois cas sur cinq, les expressions injurieuses coïncident avec des ajouts du compilateur de *Prose 5*; le premier exemple dérive de *RTroie* 8369-8373, mais *Prose 5* répète deux fois l'expression «*leus esragiés*» et, dans le roman en vers, la référence au tigre n'est pas une insulte, mais un exemple; seul le cas du § 322.3 correspond parfaitement à *Prose 3* (§ 237.4). En commentant le retour régulier de ces expressions, Anne Rochebouet parle à juste titre de «goût pour la stéréotypie» et de «marqueur textuel d'une tradition»,[69] mais il faut ajouter que ces définitions s'adaptent parfaitement au style de *Prose 3*, qui pourrait avoir influencé le compilateur de *Prose 5*.

D'autres ajouts, apparemment dépourvus de fonction interprétative, obéissent aux exigences pratiques de suture et de cohérence entre les diverses parties du texte. Le § 41 est une courte transition

66. Voir par exemple *Én.* II, 526-532.

67. Il s'agit vraisemblablement d'une interférence de l'histoire de Didon et en particulier de *Hér.* VII, 135-136.

68. Voir Rochebouet 2022, pp. 398-400.

69. Rochebouet 2022, p. 399.

entre les parties dérivées respectivement de *Prose 1* et de *Prose 3*, cette dernière reprenant des éléments de la section troyenne de l'*HA1* (§§ 522.1 et 523.1) et introduisant la figure de Priam. Le § 66, inséré entre les §§ 31 et 32 de *Prose 3*, anticipe en partie le contenu du § 116 et fournit d'autres informations dont la source est difficile à repérer; le compilateur veut probablement réunir et fixer tout le matériel disponible sur la reconstruction et l'organisation de la ville de Troie avant de passer à la description du conseil de guerre convoqué par le roi Priam, où il recommencera à exploiter *Prose 1*. La même référence à la force de l'armée troyenne et au dieu Apollon se trouve dans l'ajout du § 138.10-11, qui propose une sorte de résumé des événements précédant le début de la bataille et comble en particulier une lacune des §§ 124-126, où manque le compte-rendu fait à Agamemnon de l'ambassade d'Ulysse et Diomède.[70] L'ajout du § 103.1-2 est un passage de transition entre *Prose 1* et *Prose 3* où le compilateur insiste sur le séjour de Pâris et Hélène à Ténédos. Le § 110 marque le retour au récit de la guerre après l'épître d'Œnone à Pâris; tous les éléments contenus dans cet ajout ont déjà été évoqués, mais le compilateur les rappelle, parce qu'après plusieurs changements de source et le développement de l'histoire de Pâris et d'Hélène, le texte recommence à suivre la chronologie des événements. Le § 86 narre l'arrivée à Troie du Palladion selon la version de *Prose 3*, qui l'appelle *baniere* ou *enseigne*. Ce passage pose problème à l'auteur de *Prose 5* qui, croyant qu'il s'agisse d'un objet différent du Palladion, se sentira obligé d'introduire une nouvelle référence à la *baniere* au moment de la trahison des Troyens (§ 384.9), lorsque le même Palladion est évoqué sous ce nom, conformément à *RTroie* 25373-25425.[71]

Les ajouts restants confirment la recherche d'exhaustivité et l'attention aux sources dont fait preuve le compilateur de *Prose 5*. La longue insertion du § 364.2-6 introduit le personnage de l'Amazone Ortie, en réalité la mère de Penthésilée (*Orythye*), évoquée dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne* aux §§ 508.1 et 512.2;[72] dans ce dernier cas, Ortie est présentée par erreur comme

70. Une autre possibilité serait de voir ici une trace des §§ 105-108 de *Prose 3*. Dans ces paragraphes, l'auteur de *Prose 3* altère la structure du roman en vers et raconte en succession rapide l'ambassade d'Ulysse et Diomède (*RTroie* 6211-6494), leur compte-rendu à Agamemnon (*RTroie* 6495-6510) sous une forme très réduite et la consultation de l'oracle qui annonce la chute de Troie (*RTroie* 5789-5844).

71. Voir Barbieri 2008, p. 70 et note 29.

72. Voir aussi *HA2* §§ 50.7 et 51.20.

la sœur de Penthésilée, une contradiction qui pourrait être la raison ayant poussé le compilateur à inventer un nouveau personnage. Cet ajout entraine, comme nous l'avons dit ci-dessus, une autre insertion mineure au § 381.3. Enfin, l'attribution à Ulysse et Nestor de l'idée de construire cheval de bois et d'y cacher des guerriers armés, elle aussi déjà évoquée et qui dérive probablement de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, comporte plusieurs petits ajouts aux §§ 390.8, 393.3-4 et 396.2.

4.2.5. *Les transitions problématiques et les répétitions*

Le recours à plusieurs sources implique, comme nous l'avons dit, un énorme travail de collation de la part du compilateur, ainsi qu'une parfaite maîtrise de toute la matière. Notre compilateur se montre en général très attentif et habile dans la gestion des sources, mais l'ampleur de la matière et le travail de collage continu produisent inévitablement quelques cas de transitions imparfaites et de répétitions. Les situations problématiques peuvent être de deux types: micro-textuelles, par exemple dans le cas de la répétition d'un même mot à une courte distance, ou macro-textuelles, là où les segments impliqués sont plus importantes (parfois des paragraphes entiers) et où la répétition peut survenir à une distance considérable de la première occurrence. L'emploi de sources proposant des versions différentes d'un même épisode peut en effet provoquer le redoublement de quelques scènes, d'autant plus que le compilateur de *Prose 5* semble avoir travaillé assez rapidement et que le ms. Royal lui-même, au-delà de son aspect assez luxueux, montre qu'au moins une partie des modifications dues à la collation des sources a été effectuée pendant ou même après la réalisation de la copie. Ces modifications ponctuelles apportées au manuscrit, ainsi que l'absence probable d'une révision attentive, peuvent en effet donner lieu à quelques effets de rupture ou de répétition. Je commencerai par analyser les premiers cas, qui peuvent plus difficilement être envisagés comme des choix stylistiques volontaires, pour passer ensuite aux cas les plus importants, qu'il sera question d'expliquer plus en détail.[73]

73. Anne Rochebouet insiste également sur l'attention et le soin du compilateur dans l'élaboration de son texte, mais tend à considérer volontaires pratiquement tous les cas de répétition (voir par exemple Rochebouet 2022, pp. 354 et 356-8). On verra dans l'analyse qui suit que cela n'est pas toujours possible.

La consultation simultanée de deux ou trois sources peut créer dans quelques cas des effets d'accumulation lexicale, sans que cela soit perçu comme particulièrement problématique. Par exemple, la description d'Anténor de *Prose 5* § 115.10: «Antenor fu un *grelles hons* et de belle fourme, et mult fu sages et de bon consoil», reprend *Prose 1*, § 73, 49-50: «Antenor fu de bele forme, et mout fu tres sages et de bon conseil», mais y ajoute un détail qui se trouve dans le *Roman de Troie*, 5473-5477: «Antenor fu *grailes e lons*, / mout ot paroles e sermons, / cointe home i ot e veiziié, / viste a cheval e viste a pié. / Sages esteit e emparlez». Dans ce cas, le compilateur a probablement voulu insister sur les traits négatifs de la figure d'Anténor, le traître de Troie, peut-être parce que le portrait de *Prose 1* lui semblait trop positif. Mais il peut également arriver que le passage d'une source à l'autre soit imparfaitement réalisé, comme au § 8.2: «Tu es *preus* et hardis et *preus* et biaus et sages plus que home qui vive, et maintes grans choses as tu achevees», où le mot *preus* est répété à une très courte distance. Cette leçon est probablement due au fait que le compilateur mêle le texte de *Prose 1*, § 7, 9-10: «Tu es *preuz* et *sages*, et maintes choses as tu achevees» à celui du *Roman de Troie*, 821-824: «Mout par ies *beaus, proz e hardiz*, / s'ies chevaliers granz e forniz; / mout as gent cors e grant vertu, / si t'ies en maint lieu combatu».[74]

Dans quelques cas, on trouve dans le texte une succession de deux phrases qui expriment le même contenu, mais avec d'évidentes divergences formelles, comme s'il s'agissait de leçons alternatives entre lesquelles le compilateur n'a pas su ou voulu choisir. C'est le cas du § 88.2, où on lit la phrase suivante: «Et disoient que moult soudainement et plus *debonnairement* que ailleurs *donnoit* madame Venus en celui temple, *otrooit debonnairement* toute chose juste a ceuls qui de bon cuer la requeroient». La répétition de *debonnairement* et le rapport synonymique entre *donnoit* et *otrooit* fait penser à deux leçons alternatives: la première expression correspond au texte de *Prose 3*, mais il n'est pas possible de déterminer si la seconde dérive d'un modèle différent ou si elle résulte d'une initiative du compilateur. La juxtaposition des deux phrases introduit aussi un problème syntaxique, au point que le ms. Pr ajoute une conjonction *et* pour coordonner les deux expressions. Le même phénomène se produit au § 151.8-9, où l'on peut lire deux phrases pratiquement identiques: «Rois Epistros et rois Celidus

74. Voir Barbieri 2014a, pp. 54-6.

gouvernerent la septisme. Li rois Epistros et Celidus firent la septisme bataille». Puisque les deux phrases se trouvent à la fin et au début de deux colonnes différentes, il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'une erreur mécanique du copiste, mais pourquoi y introduire des variations? Il y a, à mon avis, deux explications possibles: le compilateur est en train de réaliser directement sur le parchemin sa mise en prose du *Roman de Troie* ou il a devant lui deux modèles et copie une fois l'un et une fois l'autre. Dans un troisième cas, la répétition est évidemment le fruit de la consultation de deux sources différentes. Au § 221.2, on lit en effet la phrase suivante: «si atendrai tant vostre *merci* que vos arés de moi *merci*». Le compilateur est en train de suivre *Prose 1* (§ 142, 6-7: «Si atendra tant vostre *merci* que vos avrés *pitié* de moi»), mais décide de remplacer *pitié* par *merci*, qui est la leçon de *RTroie* 13689, sans s'apercevoir que cela entraine une répétition du *merci* précédent.[75]

Au § 118, la liste des princes grecs et de leurs navires est tirée de *Prose 1* § 75, mais, puisque la liste de *Prose 1* est incomplète, le compilateur de *Prose 5* se sert aussi du texte de *RTroie* 5583-5697. L'emploi de deux sources entraine la répétition de quelques noms, facilitée par les alternances graphiques. On remarque également des divergences dans le nombre de navires que les variantes des témoins du *Roman de Troie* et de *Prose 1* ne permettent pas toujours d'expliquer. Il en résulte une confusion entre les deux sources et une subséquente multiplication des hommes et des navires. Le nom de *Creneus*, à titre d'exemple, est répété deux fois de suite (§ 118.25 et 27), associé à un nombre de navires différent. Il est intéressant de remarquer qu'après ce dernier nom tiré du *Roman de Troie*, le compilateur de *Prose 5* ajoute quelques autres noms, parmi lesquels on remarque quelques personnages des *Héroïdes* (Démophon, Macarée, Léandre).

D'autres cas similaires concernent non quelques mots, mais des phrases entières. Comme nous l'avons vu, le compilateur a décidé de déplacer la description de Briséida, qui dans le *Roman de Troie*

75. Je donne ici d'autres exemples de répétitions lexicales qui pourraient être attribuées à la consultation simultanée de plusieurs sources: *li dist … li dist* (§ 8.2), *belle taille … belle taille* (§ 43.4), *en repos … en repos* (§ 67.1), *descendi … descendi* (§ 86.3), *hastivement … hastivement* (§ 95.3), *souverains … soverain* (§ 115.3), *outrecuidance … outrecuidance* (§ 120.4), *combatre … combatre* (§ 132.2), *n'avoient ou fuir … n'avoient ou fuir* (§ 133.10), *clame … clamer* (§ 184.5), *me disoies … me disoies* (§ 184.13), *encore … encore* (§ 220.2), *le jor … le jour* (§ 235.1), *de puis … de puis* (§ 239.5), *hors … hors* (§ 395.3), *encore … encore* (§ 395.4).

et dans *Prose 1* se trouve à la fin des portraits des héros grecs, après la description des filles du roi Priam, mais a oublié d'éliminer ou de déplacer la phrase précédente (§ 115.16) qui devait évidemment constituer la conclusion du paragraphe: «Autres grans gens out assés a Troie et par dehors dont li livre ne fet mention, car asés i a d'autres choses a retraire».[76] Au § 177.3, le passage de *Prose 1* au *Roman de Troie* se fait de manière tellement rapide que la phrase précédente reste suspendue et crée un anacoluthe déroutant («ses sereurs le deslacierent et li traistrent son heaume et li despoillerent son hauberc, qui estoit demailliés en pluseurs lieus, et les jenoillieres – celles qui moult l'amoient de bone amour»), si déroutant que la tradition manuscrite réagit en modifiant le passage.[77] Au § 195.2, tout en suivant le *Roman de Troie*, le compilateur décide d'insérer une phrase descriptive de *Prose 1* § 120, 3-5 qui détaille la beauté et la richesse des armes des chevaliers, un développement absent du roman en vers; encore une fois, le passage d'une source à l'autre provoque une répétition («si ne fu onques veue si grant richesces de *beles armes* et de *riches armes* comme il avoient»). Au moment de revenir au *Roman de Troie*, le compilateur oublie d'omettre la phrase décrivant brièvement le contenu de la digression de *Prose 1*: «Li prince de l'ost vindrent moult riche adoubé et o noble compagnie». Au § 205.4-6, le compilateur passe, encore une fois, rapidement du *Roman de Troie* à *Prose 1* dans la description d'une scène de bataille: le résultat est qu'Hector est renversé deux fois de suite, alors qu'il s'agit en réalité de la même scène dans les versions différentes des deux sources.

Au § 274.3, on lit la phrase suivante: «donques sui je de mal ensient et ensui le mal a mon escient». La première partie est proche de *Prose 1* § 190, 9-10, tandis que la seconde, formellement quasi identique, est une innovation du compilateur de *Prose 5*. Il pourrait s'agir d'une double leçon trahissant l'existence d'un modèle présentant des leçons alternatives, ou bien d'un indice que le compilateur écrit librement à partir de ses sources. Enfin, je signale un cas qui illustre bien l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers ses sources, dans la phrase du § 290.4: «Mes une chose vous vuil je moustrer, ce est que l'en vous redoute et prise sus tous homes, et pour ceste besoigne est vostre pris doublé cent fois», entre les mots *homes* et *et pour* s'accomplit la transition définitive

76. Ce passage a déjà été analysé à la p. 173.
77. Voir le commentaire au texte pour les variantes des mss Pr et SC.

de *Prose 1* à *Prose 3*, qui restera la source unique jusqu'à la fin du texte. De toute évidence, le compilateur s'est aperçu que le texte de *Prose 3* est désormais très fidèle au roman en vers, mais pourquoi passer d'une source à l'autre au plein milieu d'une phrase?

La duplication de scènes due à l'emploi de sources différentes, que j'ai anticipée dans la première partie de l'introduction,[78] mérite d'être analysée plus en profondeur. Un exemple de duplication volontaire est fourni aux §§ 41 et 42, faisant la transition entre la première et la deuxième destruction de Troie, qui coïncident avec un changement de source. Le § 41, où est introduite la figure du roi Priam, est une élaboration personnelle du compilateur, qui résume le contenu de *RTroie* 2863-2922 et de *Prose 1* § 37, 2-23, mais s'inspire également de l'*HA1*, Troie §§ 522.1 et 523.1. Le § 42, par contre, reprend le texte de *Prose 3*. Le contenu de ces deux paragraphes est similaire: les informations données sont les mêmes et leur formulation est également très proche. La proximité entre les deux paragraphes, ainsi que la volonté claire de séparer nettement la première destruction de Troie de la deuxième, poussent à croire que dans ce cas, la duplication pourrait être voulue, voire recherchée, par le compilateur.[79] Ajoutons que les deux paragraphes ne sont pas complètement identiques, puisque le § 42 ne reprend et développe qu'une partie des informations introduites au § 41, celle qui concerne la réaction émue de Priam à la nouvelle de la destruction de la ville de Troie et de la mort de son père. La deuxième partie, celle qui porte sur la reconstruction de la ville, sera par contre reprise de manière approfondie dans la suite du récit.

Dans d'autres cas, les répétitions ne sont pas volontaires, ou obéissent simplement au souci d'exhaustivité du compilateur. Au § 58, ce dernier suit *Prose 3*, qui parle des fils bâtards du roi Priam, mais ne donne que le nom de Cassibilant; il ajoute donc les autres noms à partir de *RTroie* 7979-8022 et 8097-8134, mais reprend la même liste aux §§ 147 et 149, toujours en suivant la structure du roman en vers. On ne voit pas de justification stylistique à cette répétition; selon toute probabilité, le compilateur ne s'est simplement pas souvenu qu'il avait anticipé la liste des noms dans la partie

78. Voir aux pp. 44-6.

79. Une séparation nette entre les deux destructions de Troie est déjà évidente dans le manuscrit de Rouen de *Prose 3*, mais devient encore plus explicite dans *Prose 5*. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 355-8.

initiale du texte. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer quelques divergences entre les deux listes.[80]

La description de la Chambre de Beautés est aussi répétée deux fois, aux §§ 62 et 233-236. Cela est dû au fait que *Prose 3* anticipe cette description par rapport au roman en vers en l'utilisant pour remplacer la description de la chambre royale de *RTroie* 3099-3128. La première description correspond ainsi à la version anticipée de *Prose 3*, tandis que la seconde reprend directement le roman en vers (*RTroie* 14631-14958). À hauteur de ce passage, le compilateur de *Prose 1* abrège radicalement et omet, de fait, la description de la chambre, ce qui explique pourquoi celui de *Prose 5* abandonne provisoirement *Prose 1* pour revenir au *Roman de Troie*.

Prose 3 anticipe également l'épisode du jugement de Pâris, placé immédiatement après la reconstruction de la ville de Troie, tandis que dans le *Roman de Troie*, Pâris lui-même raconte l'épisode lors de l'assemblée des Troyens qui décidera de son départ pour la Grèce. Comme nous l'avons dit, le compilateur de *Prose 5* anticipe ultérieurement cet épisode aux §§ 48-51 pour compléter l'histoire de la jeunesse de Pâris immédiatement successive à la description du fils de Priam. Une fois arrivé à l'assemblée des Troyens, le compilateur, qui suit *Prose 3*, ne trouve pas la description du jugement à la place que Benoît de Sainte-Maure lui avait attribuée et reprend synthétiquement le texte de *RTroie* 3860-3919, en l'introduisant au milieu du § 82. Ainsi, l'épisode du jugement de Pâris est aussi répété deux fois, à peu de distance. La seconde version se caractérise en outre par la présence de phénomènes linguistiques et graphiques apparemment plus modernes (*eslurent*, *promist*, etc.), qui paraissent confirmer une rédaction plus tardive. Certains éléments semblent reprendre la version précédente et s'éloignent partiellement du texte du *Roman de Troie*,[81] ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une négligence, mais que le compilateur de *Prose 5* a voulu rappeler le jugement de Pâris là où Benoît le fait, tout en se servant du matériau que la version de *Prose 3* lui avait fourni.

Le § 87 reprend la description des sept portes et des sept royaumes de Troie présente au § 51 de *Prose 3*, mais une référence aux sept royaumes avait été anticipée au § 66 dans un paragraphe de transition composé par le compilateur pour rassembler une série

80. Je donne les détails dans le commentaire au texte.

81. Voir, par exemple, la référence à *Discordia*, par ailleurs un italianisme évident, à la *clere fontenele* et au *grant deduit*, ainsi que la correspondance parfaite de l'inscription sur la pomme avec le texte de *Prose 5* § 48.2.

d'informations sur l'organisation de la nouvelle ville de Troie. Ce paragraphe suit d'ailleurs la liste des noms des portes de la ville (§ 64). Dans ce cas, la répétition se trouve déjà en partie dans le texte de *Prose 3*.

Le premier dialogue entre Pâris et Hélène est aussi répété deux fois, assez rapprochées (§§ 96-97 et 99-100), ce qui est dû au fait que *Prose 3*, conformément au roman en vers, situe ce dialogue dans le temple de Vénus à l'occasion de l'enlèvement d'Hélène, tandis que *Prose 1* le place lors du voyage de retour vers Troie, au moment de l'étape à Ténédos. L'extension et la structure des deux versions diffèrent et ne présentent pas de véritables répétitions; le compilateur les a probablement considérées comme deux dialogues différents et les a insérés l'un à la suite de l'autre, d'abord d'après la leçon de *Prose 3* (§§ 62-63), ensuite d'après *Prose 1* (§§ 62-63).

La façon dont le compilateur de *Prose 5* traite les conseils des Grecs qui précèdent leur départ pour Troie, particulièrement complexe, mérite une approche un peu plus analytique.[82] Le § 101 narre la réaction de Ménélas à la nouvelle de l'enlèvement d'Hélène, suivie de la convocation d'Agamemnon et de la réunion du conseil des barons de Grèce, lequel organise l'expédition à Troie. Curieusement, le texte n'exploite aucune des sources principales, mais se rapproche de la traduction de Darès, qui constitue la section troyenne dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.[83] La partie dédiée à la réaction des Troyens à l'arrivée d'Hélène, présente aussi bien dans la traduction de Darès que dans le roman en vers (*RTroie* 4802-4936), est omise,[84] mais sera récupérée par la suite, lorsque le compilateur recommencera à suivre *Prose 3* (§§ 65-69, qui correspondent à *Prose 5* §§ 103-107). Or, avant de revenir à *Prose 3*, le compilateur reprend au § 102 le § 66 de *Prose 1*, qui répète les conseils donnés par Agamemnon à son frère, d'une manière plus détaillée mais en tout cas redondante, puisqu'ils ont été brièvement anticipés au § 101. Le texte de *Prose 5* revient ensuite à *Prose 3* pour raconter les événements du côté troyen, mais le début du § 103 reprend presque à l'identique la fin du § 101. Lorsque le texte de *Prose 3* recommence à parler des Grecs, le compilateur de *Prose 5* s'avère très attentif et omet le § 70 de *Prose 3*, qui narre synthétiquement ce même conseil des Grecs

82. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 385-92.

83. Voir *HA1*, Troie §§ 534.1-2, 8 et 535.1-3.

84. Nous verrons plus loin que le compilateur n'aime pas particulièrement l'entrelacement et préfère une narration linéaire.

qu'il avait déjà décrit en suivant l'*HA1* et *Prose 1*, mais au § 110 il reprend encore une fois ces mêmes phrases utilisées aux §§ 101 et 103. Il ne sera pas inutile de proposer le texte des trois versions pour mieux vérifier leur substantielle similitude:

La vint Achillés et Patroclus et Helianus et Cepolenus et Dyomedés, et quant il furent assemblé a Argues si ordenerent de vengier cele honte. Lors envoierent leurs messages par toute Grece segnefiant la novele et que il prioient que il appareillassent navie et gent, chascun selonc ce que il porroit faire, et que il s'assemblassent au port d'Athenes pour aler prendre venjance des Troiens (*Prose 5*, § 101.2-3)

Endementieres que Agamenon manda ses messages par le païs de Grece segnefiant as barons le domage et l'outrage que Paris avoit fet en Grece, et priant et requerant que il s'appareillassent a tout leur effors por aller sus Troie pour vengier la honte et l'outrage, *sejournoit Paris a Thenedon avec madame Helaine et avec les autres dames pour reposer et sejourner pour le travail que il avoit eu par la mer* (*Prose 5*, § 103.1)

Endementieres que Paris fist ses nocces a Troies en grant joie et en grant baudeur de dame Helaine que il out espousee, Agamenon et Menelaus, Ulixés et Dyomedés, Achillés et Patroclus estoient assemblé a Argues et maint autre prince et baron de Grece avec euls. Lors manderent letres et messages par toute Grece, chascun a ses parens et amis, segnefiant et requerant que il deussent estre au nouviau temps a toute leur navie et leur chevalerie, chascun au plus esforciement que il peust, a port d'Athenes pour aler sus Troiens vengier leur honte et leur outrage que Troiens leur avoient fete (*Prose 5*, § 110)

Les répétitions servent sans doute à souligner la contemporanéité des événements à chaque fois que le récit passe des Grecs aux Troyens et vice versa, mais restent néanmoins assez maladroites et semblent correspondre à un critère purement fonctionnel, plutôt qu'à un choix stylistique. Par ailleurs, un dédoublement subsiste aussi aux §§ 101 et 102. Si l'on peut facilement l'expliquer par le fait que la version de l'*HA1*, que suit le § 101, est très synthétique, tandis que celle de *Prose 1* utilisée pour le § 102 est beaucoup plus détaillée, on doit en tout cas admettre que le compilateur ne fait aucun effort pour harmoniser ou fusionner les deux versions. Voir dans la pratique du compilateur une manière de proposer aux lecteurs deux versions différentes du même épisode pour leur laisser la décision de trancher, comme l'évoquait Rochebouet à travers l'autorité de Bernard Guenée,[85] ne semble pas une hypothèse d'in-

85. Voir Rochebouet 2022, pp. 388-90 et Guenée 1980, p. 130.

terprétation particulièrement satisfaisante. Par ailleurs, Rochebouet elle-même émet une critique bien fondée à cette hypothèse: les textes historiques médiévaux qui adoptent cette technique en avertissent les lecteurs.[86] Mais la deuxième hypothèse soutenue par Rochebouet, selon laquelle il s'agirait d'un choix stylistique du compilateur voué à solliciter le goût pour la répétition des lecteurs,[87] doit à mon avis être nuancée, elle aussi. Si, dans le cas des multiples reprises du même passage de l'*HA1*, l'intention du compilateur est probablement de marquer clairement la contemporanéité chronologique lorsque la scène se déplace d'un camp à l'autre, le dédoublement des §§ 101-102 semble dépendre plutôt de la technique compilatoire de *Prose 5*. À partir du moment où le choix des sources s'effectue, au moins partiellement, au moment même de la rédaction, le compilateur a peut-être choisi de recourir à la version de l'*HA1* avant de s'apercevoir que celle de *Prose 1* était plus détaillée, donc correspondait mieux à ses critères. À ce stade, il aurait dû effacer la première version pour la remplacer par la seconde, mais cette intervention lui aura paru trop onéreuse.

Pareille dynamique est d'ailleurs confirmée par deux autres passages de *Prose 5*: la description du tombeau d'Hector et le long discours d'Ajax lors de la dispute du Palladion. Pour le § 255, le compilateur alterne entre le roman en vers et *Prose 1* (§§ 168-169). En rédigeant le passage sur la sépulture d'Hector d'après *Prose 1* (§ 169, 5-38, qui correspond à *RTroie* 16628-16858), il réalise que l'auteur a opté pour un texte très synthétique, qui élimine tous les détails de la description du tombeau; par conséquent, il cesse d'y recourir à hauteur de *RTroie* 16763 (*Prose 1* § 169, 20) et passe au *Roman de Troie* pour reprendre une seconde fois la même description, cette fois d'après le roman en vers, à partir du v. 16649. Une fois arrivé à la partie qu'il avait déjà racontée d'après *Prose 1*, il omet *RTroie* 16745-16763 et continue à suivre le roman en vers à partir du v. 16764 et jusqu'à la fin de la section, en ne reprenant à *Prose 1* § 169, 25-36 que le texte de l'épitaphe gravé sur le tombeau.[88]

86. Les exemples évoqués – ceux de l'*HA1* (il s'agit des deux versions alternatives de la chute de Troie, celle qui évoque le cheval de bois étant utilisée dans *Prose 5*) et de la *General estoria* – portent Rochebouet à conclure que «le silence du compilateur dans *Prose 5* semble nettement orienter le long enchaînement des conseils du côté de l'amplification narrative plutôt que de la démarche critique de l'historien» (Rochebouet 2022, p. 391).

87. Rochebouet 2022, p. 392.

88. Voir Barbieri 2014a, p. 56.

La structure du long monologue d'Ajax dans *Prose 3* reflète parfaitement la lacune du ms. K du roman en vers (*RTroie* 26815-27030). Dans un premier temps, la version de *Prose 5* (§ 407) reprend le texte de *Prose 3*, jusqu'au passage correspondant aux vv. 27031-27038 du *Roman de Troie*; à cet endroit, le compilateur de *Prose 5* a dû s'apercevoir que sa source était incomplète et, pour remédier à ce manque, est revenu en arrière et a inséré le contenu des vers omis par *Prose 3* sur la base d'un témoin du *Roman de Troie* très proche du manuscrit de Montpellier (M1), au point de reprendre aussi le passage qu'il avait déjà transcrit sur la base de *Prose 3*, dont il donne une version différente.

Les différentes interprétations, de la part des sources, de l'épisode de l'expédition en Mysie qu'on trouve dans *RTroie* 6511-6657 provoquent dans *Prose 5* une multiplication des châteaux attaqués avant d'arriver à Troie, ainsi qu'une nouvelle répétition.[89] Le canevas du § 123 de *Prose 5* est fourni par *Prose 1* § 81, mais cette version évoque uniquement la conquête du château de Ténédos, tandis qu'au § 88, l'auteur disait, d'une manière générique, qu'Achille et Patrocle conquièrent des terres et des châteaux. Pour cette raison, le compilateur de *Prose 5* ajoute au texte de son modèle deux interpolations. La première, tirée de *Prose 3* § 92, raconte l'épisode de l'attaque au château du roi *Larnesius*, un personnage qui avait été introduit au § 107 de *Prose 5* (repris de *Prose 3* § 69) et présenté comme le père de Briséis.[90] Dans *Prose 3*, cet épisode, inspiré de celui de l'expédition en Mysie, remplace l'attaque au château de Ténédos du *Roman de Troie*. Le second ajout récupère un passage du *Roman de Troie* absent à la fois de *Prose 1* et de *Prose 3*: l'épisode du sacrifice à Diane que Calchas recommande aux Grecs avant leur départ d'Athènes (*RTroie* 5928-6000) et qui suit immédiatement la prise d'un château sans nom.[91] À la fin de cet ajout, le compilateur de *Prose 5* recommence à suivre *Prose 1* en relatant la prise du château de Ténédos. Il en résulte que les châteaux conquis par les Grecs avant d'arriver à Troie sont trois, au lieu des deux du *Roman de Troie*. Si pareille démarche semble bien correspondre au goût du compilateur pour l'accumulation et l'exhaustivité, de même qu'à la nécessité de mettre en évidence la figure du roi *Lar-*

89. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 381-5.

90. Dans le texte de *Prose 5* § 123.1, la répétition *par son consoil / selon son consoil* est probablement due à la transition entre *Prose 1* et *Prose 3*.

91. Il pourrait s'agir du château de *Lauriëntel* mentionné plus loin, au v. 6066 du *Roman de Troie*.

nesius,[92] le recours à plusieurs sources différentes pour la rédaction de ce paragraphe entraîne également un dédoublement probablement non voulu. En effet, l'anticipation de l'expédition en Mysie de la part de l'auteur de *Prose 3*, qui s'en sert pour construire l'histoire du roi *Larnesius*, provoque la répétition du même épisode un peu plus loin, puisque le § 123 reprend l'histoire du roi *Larnesius* à partir de *Prose 3*, tandis qu'au § 127, la véritable expédition en Mysie est racontée d'après le roman en vers.[93]

Anne Rochebouet insiste sur le fait que les répétitions sont un phénomène habituel dans la prose française médiévale.[94] Elle évoque à ce propos les prises de position de Baumgartner sur les romans arthuriens en général, de Croizy-Naquet sur les *Faits des Romains*, de Desmond sur l'*Histoire ancienne* et de Lagomarsini sur *Guiron le Courtois*,[95] et beaucoup d'autres travaux pourraient être mentionnés. Si la répétition et le dédoublement sont en effet des traits stylistiques répandus dans la prose romanesque médiévale, le cas de *Prose 5* mérite d'être examiné dans sa spécificité. L'analyse que nous avons conduite a fait émerger au moins trois types d'emploi de la répétition et du dédoublement différents, qui répondent à trois exigences différentes du compilateur et sont le fruit de trois approches différentes de la matière. Il y a d'abord le cas des répétitions qui correspondent au cas de figure illustré par Rochebouet et conservent une valeur stylistique en fonction de la scansion rythmique du récit: elles sont volontaires et recherchées par le compilateur. On peut insérer dans cette catégorie le cas des §§ 41-42, qui marquent la transition entre la première et la deuxième destruction de Troie; la série d'insertions concernant les alliés des Grecs arrivés à Troie par voie terrestre, le cliché des injures qui précèdent un combat.[96] D'autres répétitions répondent plutôt aux

92. D'après Rochebouet 2022, pp. 383-4, le déplacement de l'épisode du sacrifice à Diane, qui dans *Prose 5* est rattaché à la prise du château de *Larnesius*, sert à mettre en évidence le contraste entre la loyauté de *Larnesius*, qui refuse de retourner sa veste, et la trahison de Calchas, dont le conseil de présenter un sacrifice à Diane est le premier acte en faveur des Grecs.

93. Voir aussi Barbieri 2005b, pp. 356-7.

94. Voir Rochebouet 2022, pp. 378-9 et 392-4.

95. Baumgartner 1994, pp. 106-8; Croizy-Naquet 1999, pp. 111-2 et note 162; Desmond 1994, pp. 119-27; Lagomarsini 2015.

96. On pourrait ajouter à cette catégorie également la triple répétition de la référence à l'assemblée des Grecs qui précède leur départ pour Troie, mais dans ce cas il me semble que le but de la répétition est plus fonctionnel qu'esthétique et constitue une sorte de marqueur chronologique en correspon-

critères encyclopédiques de la compilation et à la tendance de l'auteur à l'exhaustivité: elles sont volontaires, mais pas recherchées, et le compilateur les aurait probablement évitées si le plan de son œuvre avait été élaboré d'une façon plus attentive et plus soignée. On peut inclure dans cette catégorie les deux descriptions de la Chambre de Beautés et du jugement de Pâris, le dédoublement du dialogue entre Pâris et Hélène qui suit l'enlèvement de la femme de Ménélas, ainsi que la multiplication des châteaux conquis par les Grecs, accompagnée du dédoublement de l'expédition en Mysie. Enfin, une troisième catégorie de répétitions découle de la technique compilatoire de l'auteur de *Prose 5* et de l'emploi de plusieurs sources: ni volontaires ni recherchées, elles sont la conséquence de la maladresse de l'auteur. Il en va ainsi pour les répétitions lexicales ponctuelles, de même que pour les problèmes qui caractérisent la description du tombeau d'Hector et le discours d'Ajax visant à l'obtention du Palladion. La seule explication de ces perturbations est que le ms. Royal conserve les traces de la phase de compilation et de rédaction du texte, puisque s'il s'agissait d'une copie effectuée après une révision attentive du modèle, le compilateur les aurait assurément éliminées.

4.2.6. *Les interventions structurelles et interprétatives du compilateur*

L'emploi de plusieurs sources et les passages fréquents de l'une à l'autre permettent au compilateur de réorganiser la structure de son récit suivant un ordre qui ne correspond pas toujours à celui du roman en vers. Les raisons de ces bouleversements peuvent être multiples: parfois, c'est Benoît de Sainte-Maure lui-même qui propose une chronologie et une séquence des événements qui n'est ni idéale, ni linéaire; parfois, les déplacements structurels avaient déjà été effectués par les compilateurs des versions en prose précédentes, en particulier *Prose 3*, qui entretient un rapport très libre et très personnel avec sa source; parfois, enfin, la réorganisation structurelle correspond à la volonté du compilateur de proposer une interprétation personnelle des événements. Ce dernier cas est évidemment celui qui nous intéresse le plus, car il permet de saisir les éléments distinctifs de la dernière version en prose du

dance des transitions du récit entre le point de vue des Grecs et celui des Troyens. On ne peut pas exclure que même les références à la progression des alliés des Grecs qui arrivent à Troie par voie terrestre puissent remplir, au moins en partie, la même fonction chronologique.

Roman de Troie. Je consacrerai la deuxième partie de ce chapitre à l'examen des éléments qui nous permettent de dégager la vision de fond et les interprétations personnelles du compilateur, tout en avertissant d'emblée le lecteur que les interventions structurelles et interprétatives peuvent souvent coïncider, au sens où certaines modifications structurelles sont effectuées justement pour modifier l'interprétation d'un passage ou d'un épisode.

Au § 24, qui narre la conquête de la Toison d'or d'après *Prose 1*, le compilateur élimine la partie finale du paragraphe de sa source (§ 23, 50–72), qui évoque la vengeance de Médée en des termes très durs et avec des détails choquants, auxquels le compilateur de *Prose 1* ajoute ses habituels jugements moraux. À sa place, il insère la seconde référence à l'épître d'Hypsipyle qui contient le sort jeté par la jeune fille sur Médée qui se révélera une prophétie de sa mort. L'épisode de la vengeance, en effet, sera repris plus loin (§ 38.10–15), mais suivant une version différente, dépourvue des commentaires moraux et inspirée d'un recueil mythographique inconnu. Dans cette version, Médée conserve en partie le statut de femme abandonnée que lui avait attribué Benoît de Sainte-Maure; malgré les excès meurtriers auxquels elle s'abandonne, sa vengeance est une conséquence de l'infidélité et de la déloyauté de Jason. L'*art d'ingromance* dans lequel elle excelle est justement un art et une science, non un pouvoir maléfique. Dans *Prose 5*, bien que la vision de l'amour reste pessimiste, comme dans toute la tradition du *Roman de Troie*, le compilateur n'ajoute pas d'interprétation morale.

Comme nous l'avons dit, *Prose 5* anticipe aux §§ 47–51 l'histoire du jugement de Pâris, laquelle se trouve dans *Prose 3* avant le conseil des Troyens où il est décidé de l'envoyer en Grèce (§ 35). Si l'auteur de *Prose 3* se sert de ce passage pour justifier les actions successives de Pâris, le compilateur de *Prose 5* préfère l'anticiper au moment de la présentation du personnage de Pâris, dans la liste des enfants de Priam, pour compléter le cadre de sa jeunesse. Il faut également rappeler que le compilateur de *Prose 3* avait déjà anticipé lui-même l'épisode du jugement, que Benoît de Sainte-Maure insérait dans l'intervention de Pâris à l'assemblée des Troyens. Après un autre ajout mythographique sur la jeunesse de Pâris, le compilateur reprend la liste des fils de Priam au § 53, en revenant au § 19 de *Prose 3*.

Au terme de l'assemblée des Troyens (§ 79), dont le début est raconté d'après *Prose 1*, le compilateur se remet à suivre *Prose 3*, laquelle introduit à cet endroit les prophéties et les interventions défavorables au voyage de Pâris. Le texte de *Prose 3* unit en effet

le premier conseil de Priam avec ses fils (*RTroie* 3651-4030, qui contient le jugement de Pâris et la prophétie d'Hélénos) et l'assemblée générale des Grecs qui suit immédiatement (*RTroie* 4039-4166), pendant laquelle les deux autres prophéties sont prononcées. La séquence de *RTroie-Prose 1* est beaucoup plus logique, parce que l'enchaînement «songe de Pâris» – «Pâris se porte volontaire pour l'expédition» – «la candidature de Pâris est acceptée» précède et provoque la réaction d'Hélénos et des autres. Le récit du conseil dans le *Roman de Troie* est beaucoup plus dramatique, avec une alternance de voix plus dynamique. La prophétie de Cassandre, qui conclut la scène de l'assemblée, est prononcée *a parte*, en dehors du conseil, auquel les femmes ne pouvaient d'ailleurs pas participer. Au contraire, *Prose 3-Prose 5* séparent nettement les deux fronts: d'abord les discours de Priam et d'Hector, ensuite ceux de Cassandre, d'Hélénos et de Panthoos, suivis du plaidoyer de Pâris qui se propose pour l'expédition. Qui plus est, *Prose 3* et *Prose 5* anticipent la prophétie de Cassandre, qui se trouve à la fin du conseil dans le roman en vers, et postposent le discours de Pâris. De cette manière, les prophéties visent à mettre en garde Priam du danger d'envoyer Pâris en Grèce avant même que celui-ci ne se porte volontaire. On pourrait parler dans ce cas d'une incohérence structurelle, à moins que les auteurs n'aient voulu caractériser négativement la personnalité de Pâris, qui par son discours semble répondre avec arrogance à cette mise en garde.

Le § 102 dérive de *Prose 1* (§ 66), tandis que le § 103 revient à *Prose 3* (§ 65), après la reprise du passage de l'*HA1* servant à situer les faits et les personnages, ainsi qu'à rappeler les références géographiques. On apprend que, tandis qu'Agamemnon s'occupe de chercher des alliés, Hélène et Pâris se trouvent à Ténédos pour un bref séjour avant de rentrer à Troie. À hauteur de ce changement de source, le compilateur de *Prose 5* revient en arrière pour raconter, d'après *Prose 3*, la complainte de Cassandre qui correspond à *RTroie* 4881-4936. Ce faisant, il privilégie une séparation nette entre les actions des Grecs et celles des Troyens, tandis que le *Roman de Troie* et l'*HA1* préféraient mettre en évidence la contemporanéité des événements, en recourant à l'entrelacement.

Après les portraits des Grecs dérivés de *Prose 3*, le compilateur revient à *Prose 1* (§ 72) au § 115, *Prose 3* n'ayant pas les portraits des Troyens et se contentant de la description précédente des fils de Priam. À la fin du paragraphe, après les portraits des filles de Priam, il introduit la description de Briséida qui se trouvait dans *Prose 1*, conformément au roman en vers, à la fin des portraits des

Grecs. Le choix de *Prose 5* semble tout à fait logique, puisque Benoît de Sainte-Maure a fait de Briséida une femme troyenne et que, bien évidemment, dans la tradition troyenne il n'y a pas d'autre portrait de femme grecque, pas même d'Hélène.[97] Comme nous l'avons vu, le déplacement de la description de Briséida est évident, parce que le compilateur de *Prose 5* conserve la phrase précédente qui, dans la version de *Prose 1*, devait conclure le paragraphe. D'après la tradition, il s'agirait en réalité d'une description réservée aux seules femmes de la famille royale, mais la présence d'Andromaque permet au compilateur d'interpréter la liste d'une manière plus large, comme une présentation des personnages féminins les plus importants de la ville de Troie. Il faut rappeler en effet qu'à l'origine, l'insertion du nom d'Andromaque est une faute qui remonte à Darès, *ET* §§ 4 et 12, reprise deux fois par Benoît de Sainte-Maure (*RTroie* 2863-2962 et 5519 etc.). *Prose 3* corrige le premier passage en éliminant le nom d'Andromaque (§§ 21-22) et *Prose 5* suit sa leçon (§§ 55-57). Grâce à l'escamotage dont on a parlé, le compilateur peut suivre dans le second cas la leçon de *Prose 1* § 73, 60-77, dont l'auteur a retenu le nom d'Andromaque tout en ajoutant une «glose» pour préciser qu'il s'agit de la femme d'Hector et non d'une fille du roi Priam.[98]

Après la rubrique du § 133, qui introduit la première bataille, l'organisation des paragraphes du texte change radicalement. Si tous les paragraphes jusqu'alors étaient introduits par une rubrique, à très peu d'exceptions près, après le début de la guerre, les rubriques sont réservées à la numérotation des batailles et aux épîtres ovidiennes; les autres paragraphes sont uniquement identifiés par leur lettrine initiale. Il y a toutefois quelques exceptions à cette règle. La première d'entre elles est fournie par la rubrique du § 206, qui introduit la description du sagittaire; les autres sont réservées aux §§ 366 et 367. Si, dans le second de ces cas, le compilateur veut mettre en évidence la trahison de la ville de Troie, la rubrique du § 366 (*Comment Priant se desconforta*) n'a rien à voir avec le contenu du paragraphe, où il n'est même pas fait mention du roi Priam. La rubrique pourrait être un choix alternatif pour le § 367, mais s'adapterait encore mieux au § 379, qui est également

97. L'exception est à nouveau fournie par la longue description de la Tyndaride présente dans *Prose 3* et reprise par le compilateur de *Prose 5*.

98. Sur la question des noms des filles de Priam, voir Baumgartner 1994, pp. 203-8; Jung 1996, p. 27; Masse 2003, pp. 221-2. Voir aussi Barbieri 2005b, p. 355 note 73 et D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 28-9.

mis en évidence par la présence d'une belle image de la roue de Fortune.

Au § 203, le compilateur récupère la présentation de Pistropleus d'Alizonie (*RTroie* 6893-6906), qu'il avait omise à la fin du § 128, lorsqu'il avait parlé des alliés des Troyens, bien que ce roi y soit erronément appelé *Lodonie*.[99] Ce déplacement est probablement lié à l'histoire du sagittaire (cf. *RTroie* 12337-12352), qui n'est pas mentionné ici mais sera le protagoniste de la bataille immédiatement successive (§§ 206-207).

Au § 243.1, qui suit le texte de *Prose 1* (§ 158), la phrase qui concerne la jument Galatée («que Morgane la fee li avoit envoïe par grant amour; et le requist d'amour mes il ne se voult onques otroier; et pour ce le hai elle puis forment») est une espèce de glose qui reprend *RTroie* 8024-8028. L'auteur de *Prose 5* avait ignoré ces vers dans le § 148.1, tout en maintenant la référence à Morgane.

Au § 274.3, le compilateur élimine les références aux personnages bibliques victimes de l'amour (David, Sanson, Salomon) présentes dans *Prose 1* § 190, 12-13 et *RTroie* 18045-18046. Mais les mêmes noms, avec d'autres ajouts, seront repris au § 280.6, là où le compilateur fournit une description plus détaillée de l'amour-folie en suivant *Prose 1* § 198, 41-56.[100]

Au § 331.1, le compilateur de *Prose 5* élimine entièrement la partie de la réponse d'Achille qui correspond au texte de la colonne 78ra du ms. Rouen de *Prose 3* (cf. *RTroie* 22023-22046). Il est difficile de dire s'il s'agit d'un choix du compilateur ou d'une erreur mécanique.

À partir du § 367, le texte du ms. Royal est de moins en moins structuré. On ne trouve plus de grandes initiales, ni même de rubriques.[101] Celles-ci ne recommencent qu'au § 462, avec le texte de *Landomata*.

99. Il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation de la leçon *Alizonie*.

100. Aux personnages bibliques d'Adam, David, Salomon, Sanson et Holopherne, l'auteur de *Prose 1* ajoute Virgile et Merlin. Il est intéressant de remarquer que le compilateur de *Prose 5* remplace le nom de Merlin, personnage probablement considéré comme trop lié à la fiction narrative, par celui d'Aristote, l'apologue du philosophe chevauché étant particulièrement répandu au Moyen Âge.

101. Les seules exceptions à cette règle sont l'initiale du f. 172rb, à hauteur du court § 404 qui marque la fin du récit de la guerre et le début des événements qui suivent, à partir de la querelle du Palladion et la rubrique du § 419 qui annonce les *nostoï* des Grecs, sans tenir compte des deux rubriques qui introduisent les épîtres ovidiennes.

La première phrase de l'histoire de *Landomata* (§ 462.1) ne se trouve pas dans *Prose 1*, dont le texte commence à partir de la phrase suivante. Cette insertion permet au compilateur de situer l'histoire de Landomata dans le contexte chronologique et de faire le lien avec la section suivante sur Énée.

Dans le dernier paragraphe du texte (§ 472), le compilateur se sert de la première partie du § 447 de *Prose 3*, qui se trouvait dans le manuscrit de Rouen à la fin de l'histoire de Troie, juste avant le début de *Landomata*.

Nous avons jusqu'à présent analysé des ajustements structurels soutenant la logique textuelle. Dans d'autres cas, les insertions, modifications et suppressions apportées par le compilateur, ainsi que la sélection des sources, semblent justifiées par un choix interprétatif qui contribue à caractériser la personnalité du texte de *Prose 5*. Quelques-uns des épisodes déjà analysés vont dans cette même direction. Les modifications apportées à l'histoire de la vengeance de Médée, ainsi que la caractérisation générale du personnage, rejettent l'interprétation morale de *Prose 1* et renouent avec la vision de Benoît de Sainte-Maure, qui fait de la jeune fille une magicienne bienfaisante, une amante trompée et une épouse abandonnée.[102] Cependant, le compilateur de *Prose 5* ne dissimule pas ses côtés les plus inquiétants, comme le piège meurtrier qu'elle a préparé à Pélias[103] ou l'homicide de ses propres enfants, en montrant dès le début une attitude éclectique et exhaustive ouverte aussi aux choix contradictoires plus qu'une orientation interprétative univoque. D'autre observations plus pertinentes eu égard aux choix interprétatifs peuvent confirmer cette même habitude.

Certains personnages subissent des transformations dans le texte de *Prose 5* ou s'y voient attribuer des caractéristiques contradictoires à cause des passages d'une source à l'autre. Le caractère négatif et arrogant du personnage de Pâris, par exemple, est accentué par son discours lors de l'assemblée des Grecs (§ 82.13) qui s'achève sur une espèce de chantage exprimé d'une manière plus

102. Voir Cerrito 2005, pp. 101-3; Cerrito 2006, pp. 40-3; Colombini-Mantovani 2006, pp. 44-54; Barbieri 2011, p. 260.

103. Le cas de Pélias confirme l'attitude du compilateur, qui omet encore une fois le détail scabreux de sa mort et se limite à proposer une courte phrase conclusive très neutre qui nous informe que les effets de l'*oignement* préparé par Médée sur Éson et sur Pélias n'ont pas été les mêmes (*Prose 5* § 38.8: «Mes il ne fu pas si precieus comme celui de Eson, si com je croi»).

brutale que dans la leçon de *Prose 3* et rend de fait inutile la délibération de Priam. La qualification négative d'Ulysse, déjà évidente dans le roman en vers, est confirmée au § 92.4, où le compilateur suit *Prose 3*, qui suggère que le fils de Laërte aurait volontairement échoué lors de l'ambassade qui devait convaincre Achille à reprendre les armes, faisant prévaloir ses intérêts personnels. Achille est également stigmatisé à cause de son comportement déloyal au combat, notamment dans l'épisode de la mort d'Hector. Au § 250.1, le compilateur ajoute le détail d'Achille qui frappe Hector «par derrière», et ce détail est repris plusieurs fois dans le même paragraphe (250.8 et 9) et dans les suivants (§§ 255.12, 322.3, 363.5). Toutefois, au § 297.2, ce même Achille est qualifié pour la première fois de *preus et hardis*, des adjectifs normalement associés à Hector dans *Prose 5* (voir aussi les §§ 337.1 et 407.11); pareil changement est probablement dû au fait que le texte suit ici la leçon de *Prose 3*, qui propose une lecture différente des événements et des personnages. Même le traître Énée est partiellement réhabilité au § 398.6-8 par son repentir et sa décision de dissimuler Polyxène, et la décision d'insérer au § 400.3 les noms d'Anchise et de Polydamas parmi les traîtres sert probablement à alléger la position d'Énée.[104]

Un autre élément contradictoire est l'attitude du compilateur envers les anticipations narratives, particulièrement fréquentes dans les romans médiévaux. Le texte de *Prose 5* semble exploiter à plusieurs reprises ce trait stylistique. La phrase du § 94.9, modifiée par rapport au texte de *Prose 3*, semble vouloir anticiper ironiquement l'enlèvement d'Hélène. Le § 152, dont on ne peut pas indiquer une source précise, relate un épisode qui prépare et anticipe la mort de Patrocle. Au § 283.1, le compilateur suit *Prose 1* dans son interprétation erronée de *RTroie* 18693-18694 et en fait une anticipation de la mort de Pâris. Par contre, au § 122, le compilateur évite d'anticiper la mort d'Achille en éliminant le contenu de *Prose 1* § 80, 21 et au § 128.17, il renonce à anticiper la figure du sagittaire pour en parler au moment de son entrée en scène.

La phrase du § 208.6 est une référence à l'ajout courtois de vingt vers après *RTroie* 12569 présent dans les mss A1BB2CDJKL2γ du *Roman de Troie*, donc vraisemblablement aussi dans le modèle utilisé par le compilateur. Étonnamment, le compilateur de *Prose 5* abrège ce passage, absent de *Prose 1*.

104. Sur la réhabilitation d'Énée, voir aussi Barbieri 2005, pp. 350-1.

La même attitude contradictoire est visible dans l'attention accordée à l'amour et à la psychologie des personnages amoureux. D'un côté, le compilateur accorde beaucoup d'espace aux histoires d'amour, surtout lorsqu'il choisit de suivre le texte de *Prose 3*, particulièrement attentif à la psychologie des personnages, et d'interpoler les *Héroïdes* ovidiennes; de l'autre, il décide parfois, étonnamment, d'éliminer quelques passages: ainsi, au § 219, il donne une version extrêmement synthétique du discours de Briséida contenu dans *Prose 1*. Comme dans le roman en vers, le compilateur affiche une vision pessimiste de l'amour, souvent considéré comme une folie et une pathologie, et quelques passages propres à *Prose 5* contribuent à renforcer cette impression. Cette interprétation pathologique, surtout à propos de l'amour d'Achille pour Polyxène, est renforcée par exemple au § 280.4, où le compilateur ajoute à deux reprises une référence à la maladie d'amour:

> «Mes je ne ‹me› merveille mie quant je pensse sus l'occoison de *son mal* et de son mouvement , car qui est si cruelment espris d'amors comme Achillés estoit, il est en pooir d'autri et non pas en son droit sens [...] et est en condition d'un *malade* qui eschive a prendre ce de quoi on puet trestourner la mort» (*Prose 5*, § 280.4)

La folie induite par un amour impossible est également soulignée au § 332.2, qui précède l'épisode de la mort d'Achille: «Mes cil a cui Amours a tollu sens ne cuide que ce puisse avenir, si li tarde moult que il i soit et si ne doute riens, et ce li fet Amours qui riens ne craint».[105] Pour en revenir à l'histoire de Briséida, on peut dire qu'en général, dans le § 219, Briséida n'adopte pas un comportement choquant, comme c'était le cas dans *Prose 3*, mais en parallèle, le compilateur de *Prose 5* élimine toutes les parties de *Prose 1* (§ 140) où elle se montre moins disposée à céder aux avances amoureuses de Diomède. Au § 220, il suit toujours *Prose 1* (§ 141), mais omet plusieurs parties du texte, alors qu'il s'agit d'un passage

105. On remarquera que la dernière affirmation, selon laquelle Amour est un guerrier invincible qui conduit ses sujets à leur perte à cause de leur absence de peur, s'oppose à l'idée ovidienne de l'association entre amour et peur (*Hér.* 1, 12; cf. § 238.2). Je signale également que, dans le texte de *Prose 5*, la folie d'Achille est rendue d'autant plus évidente que Polyxène ne montre aucun signe d'une éventuelle attraction vers le Grec: au § 318.1, le compilateur renverse complètement le sens de *RTroie* 21232-21233, où Benoît de Sainte-Maure faisait clairement comprendre que Polyxène était favorable à l'idée d'une union avec Achille.

apparemment des plus intéressants dans l'optique qu'il adopte. En dépit des suppressions, le dialogue demeure très courtois; si le compilateur s'en tient à l'idée de Benoît de Sainte-Maure de présenter Briséida comme une femme inconstante, l'emploi du langage et des préceptes de la courtoisie semble nuancer le jugement moral sur le comportement de la fille de Calchas.

Au § 384.7, le passage sur la fondation de Troie («Illus, qui premiers fu appellés Troianus, qui fonda Troies et Yllyon et si leur mist son nom») dérivé de *Prose 3* semble contredire la reconstruction du § 1.15-26, qui dépend quant à lui de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, selon laquelle *Yllus* est le fils du roi Tros, appelé également *Hylyon*, qui donne son nom à la citadelle de Troie.

Au § 424.1, le nom *Eboan* désigne l'île grecque d'Eubée, également appelée Négrepont au Moyen Âge, lieu stratégique administré par Venise de 1259 à 1470. Le compilateur ne se rend vraisemblablement pas compte qu'il s'agit de cet endroit même qu'il évoquait au début de *Prose 5* sous le nom de *Negrepont* (§ 3.5).

Un domaine particulièrement intéressant pour comprendre l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers ses sources est celui du rapport avec la mythologie et les divinités païennes.[106] Benoît de Sainte-Maure fait preuve à cet égard d'une position évhémériste qui devient encore plus explicite dans l'interprétation morale de *Prose 1*, tandis que, dans le texte de *Prose 3*, le mythe et les dieux retrouvent leur place. Dans la version de *Prose 5*, les deux attitudes coexistent, même lorsque le compilateur se détache de ses sources. Au § 91, un ajout mythologique du compilateur où est racontée la naissance d'Hélène, on trouve deux interprétations évhéméristes explicites (91.7 et 91.11) dans lesquelles le compilateur donne une explication rationnelle au mythe en faisant appel à la «*vraie ystoire*». La remarque évhémériste du § 111.3 qui concerne Castor et Pollux est par contre reprise de *Prose 3*. Dans l'ajout mythographique sur la fondation d'Athènes au § 117, le compilateur explique que la double nature du fondateur de la ville est un symbole signalant sa force prodigieuse ou sa capacité de parler deux langues, et cette explication est liée à la tradition mythographique à laquelle puise aussi l'*Ovide moralisé*.[107] Au § 367.2, le compilateur élimine la réfé-

106. Voir aussi Barbieri 2014a, pp. 64-7.

107. Dans ce cas, la source commune à *Prose 5* et à l'*Ovide moralisé* puise dans l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, col. 1152-1153, qui est aussi la source des passages de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui traitent des origines légendaires de la Grèce; voir surtout les col. 1112 et 1116,

rence aux prophéties de l'oracle de Delphes présente dans *Prose 3* § 298.2; au § 444.3, il abrège drastiquement la description des noces de Thétis et Pélée en introduisant une lecture évhémériste déjà partiellement présente dans *RTroie* 29143-29174;[108] au § 450.2, il suit le texte de *Prose 3* § 435 qui accentue l'interprétation évhémériste du destin d'Hélène sœur de Memnon, là où le texte de *RTroie* 29580-29582 se limite à une ironie sceptique. Souvent, par contre, l'attention du compilateur envers les histoires mythologiques ouvre la porte à la réintroduction des divinités païennes. Ainsi, au § 7, le compilateur introduit un long ajout mythologique qui relate l'histoire de l'origine de la Toison d'or, en remplaçant la version très synthétique des autres sources. *Prose 1* § 5, 23-26 demeure fidèle au roman en vers et liquide la question en une seule phrase, tandis que *Prose 3* § 2.1 propose une version évhémériste qui fait du bélier à la toison d'or un simulacre construit avec l'or et les richesses du roi Éétès. Mais l'exemple le plus évident est peut-être celui du jugement de Pâris (§§ 47-51), inspiré du texte de *Prose 3*, dans lequel la vision des déesses est réelle (§ 48.10), tandis que dans le *Roman de Troie*, elle a lieu en rêve (cf. vv. 3871-3876). Dans une perspective différente, il est intéressant de remarquer que les tourments amoureux d'Achille au § 311 se révèlent dans un dialogue avec Amour personnifié, tandis que le texte de *Prose 3* § 225 dit clairement qu'il s'agit d'un monologue intérieur.

En résumé, l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers les divinités païennes et les interprétations évhéméristes est, encore une fois, éclectique et en apparence contradictoire, mais on peut repérer une tendance qui semble exprimer sa position. Lorsqu'on trouve dans le texte de *Prose 5* une interprétation évhémériste, elle est dans la plupart des cas reprise des sources (ainsi les épisodes de la disparition de Castor et Pollux ou d'Hélène sœur de Memnon et du mariage de Thétis et Pélée); dans certains cas, l'interprétation évhémériste proposée par les sources est éliminée dans *Prose 5* (ainsi l'histoire de Phrixos et d'Hellé, ou encore l'épisode du jugement de Pâris); les ajouts mythologiques du compilateur de *Prose 5* sont en principe dépourvus d'interprétation évhémériste, à l'exception de l'histoire de Saturne et de la naissance d'Hélène, ainsi que du récit sur la fondation d'Athènes, qu'on peut rattacher dans les deux cas à la tradition de Pierre le Mangeur. Le compilateur

et les correspondances avec *HA1*, Genèse §§ 162-164, 169, 201, 245; voir aussi *HA1*, Assyrie §§ 383-389.

108. Voir Jung 1996, p. 526.

semble plus intéressé par le potentiel narratif des épisodes mythologiques que par leur explication historique via l'interprétation évhéméristе. Quoi qu'il en soit, l'épisode du jugement de Pâris montre bien que la présence des divinités païennes ne le dérange pas et n'exige pas d'escamotage pour en offrir une explication et une rationalisation d'un point de vue chrétien.[109]

Enfin, le compilateur de *Prose 5* assume et développe quelques initiatives heureuses des auteurs de ses sources. Dans un passage de *Prose 3* § 304, les traîtres de Troie sont informés du piège que le roi Priam leur a préparé, et l'auteur avoue ignorer comment ils ont pu avoir cette information. Pour la première fois, il semble perdre son omniscience, et les compilateurs de *Prose 3* et *Prose 5* exploiteront cette opportunité pour introduire une dimension de suspense et de mystère, notamment dans l'épisode de la mort d'Ajax fils de Télamon (§§ 408-409). Une des raisons ayant probablement poussé le compilateur de *Prose 5* à se servir de *Prose 3* est précisément cette capacité d'attribuer au récit une dimension narrative «moderne».

C'est à l'auteur de *Prose 1*, par contre, qu'on doit l'introduction du texte de *Landomata* à la fin du récit: l'exaltation de la descendance d'Hector, avec la pacification et la réunification du Proche-Orient, constitue une conclusion logique et morale de *Prose 1*, qui s'adapte bien aux liens que ce texte entretient avec le monde angevin, en particulier avec la Morée franque, et avec le contexte des croisades.[110] Le compilateur de *Prose 5*, une œuvre conçue dans le même contexte politique, ne pouvait pas ne pas être sensible à l'influence de la première mise en prose du *Roman de Troie*. Le texte de *Landomata* dans *Prose 5* est en principe plus proche de *Prose 3* que de *Prose 1*, mais également caractérisé par une certaine indépendance et une tendance à l'amplification;[111] on y retrouve le même goût pour le développement narratif et romanesque qui caractérise la cinquième mise en prose, ainsi qu'une vision où s'unissent l'Orient latin et l'Italie au nom d'une unité méditerranéenne qui semble s'adapter parfaitement aux ambitions angevines.

109. Il faudra donc nuancer les affirmations sur l'absence des dieux païens de Croizy-Naquet 2002/2003, p. 186.

110. Voir Tanniou 2010 et Tanniou 2014.

111. Le § 464 en particulier est beaucoup plus élaboré que dans les autres versions et le compilateur y ajoute des phrases entières. Sur les réécritures de *Landomata*, voir Tanniou 2012.

4.2.7. *L'attitude «mémorialiste»: les précisions historiques, géographiques, numériques et onomastiques*

Dans son approche encyclopédique visant à réunir tout le matériel disponible sur la légende troyenne, le compilateur de *Prose 5* se distingue par une attention particulière à la cohérence de son récit et à la précision de ses informations. La prévalence d'une option narrative n'implique pas l'élimination de la dimension historique dans un texte qui demeure, il ne faut pas l'oublier, une section de l'*Histoire ancienne*. Bien au contraire, par rapport aux autres versions, le texte de *Prose 5* insère des indications chronologiques, vérifie les informations numériques qu'il propose et se montre attentif à l'identification claire des personnages. Les indications géographiques, en particulier, sont précisées et développées, sans pourtant qu'on puisse parler d'une véritable posture d'historien. Dans le texte de *Prose 5*, l'histoire, le mythe et l'actualisation idéologique sont entremêlés d'une manière très personnelle qui échappe à une définition simpliste.

Au § 1.14, la reprise de la généalogie correcte de la source latine qui fait de Tros un descendant de Japhet, récupérée à partir du § 517 de l'*Histoire ancienne*, comme nous l'avons dit, pourrait donner l'impression que dans la vision du compilateur de *Prose 5*, le respect de la vérité historique est plus important que l'interprétation idéologique défavorable aux Troyens. En réalité, la collation des sources de la matière troyenne et le choix, dans les limites du possible, des versions les plus complètes et correctes semble être une attitude générale du compilateur qui ne trahit pas nécessairement une attention marquée pour l'interprétation historique. Ainsi, la description de la localisation géographique de la ville de Troie aux §§ 2-4, dérivée de *Prose 1*, en précise l'identification avec Constantinople[112] et montre que *Prose 5* alterne entre une dimension historique et une vision idéologique sans faire un choix définitif. Pour cette raison, je dirais plutôt que le compilateur se travestit en historien pour mêler les plans de la guerre de l'Antiquité et de l'actualité médiévale.

Le § 5 de *Prose 5* interrompt le récit dérivé de *Prose 1* pour donner une chronologie des âges du monde qui comprend également une datation relative de la fondation et de la destruction de Troie. J'ai déjà dit que le compilateur a probablement trouvé ces données

112. Comme nous l'avons dit, l'identification de Troie à Constantinople est confirmée par l'enluminure à pleine page du f. 26v du ms. Royal.

dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne*; si elles appartiennent de toute façon à la tradition des histoires universelles, *Prose 5* est la seule mise en prose du *Roman de Troie* à proposer une datation de ce type. Anne Rochebouet et Florence Tanniou interprètent ce détail comme une manifestation importante d'une préoccupation historiographique.[113] Dans le paragraphe suivant, le compilateur affiche également une attention aux détails de la géographie angevine, traités toutefois avec une ambiguïté probablement recherchée, afin de créer une convergence, voire une coïncidence, avec les intérêts des Anjou en Italie et dans l'Orient latin. Il précise en effet que la ville dont il parle se trouve «en Grece» et l'appelle «Naples du principat», définition qui pourrait s'adapter à Nauplie dans la principauté de Morée, mais aussi à Naples en Italie, puisque le Principat était également un district administratif du royaume de Sicile. Par ailleurs, la mention de la «terre de Labour» présente dans *Prose 1* semblerait orienter plutôt vers la ville italienne de Naples; le compilateur de *Prose 5* précise que cette ville s'appelait anciennement *Partonopé*, ce qui abonde dans ce sens.

L'une des caractéristiques propres à *Prose 5* est la mise en valeur des possessions angevines dans la Méditerranée orientale. En effet, une bonne partie de ces précisions géographiques servent à mettre en évidences les terres orientales qui suscitent l'intérêt des Anjou et à identifier l'ennemi avec l'empire de Constantinople, comme je l'ai déjà montré. On peut mentionner les nombreuses références à l'île de Céphalonie, à Argos, à la Thessalie, au Despotat d'Épire, tandis que la référence à Constantinople ajoutée à la fin du § 63 rentre dans la stratégie d'identification de Troie avec la ville du Bosphore.[114] Au § 98.4, le compilateur insère la distance précise entre Ténédos et Troie («*·xv· lieues*»), là où *Prose 3* propose l'indication plus générique «*a une journee*». Au § 100.5, la précision «*qui sunt a Tenedon*» est encore une fois un ajout du compilateur à *Prose 1*. La référence au port d'Athènes du § 112 est ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, qui se montre cohérent avec ce qu'il avait dit dans le § 110.1.

Au § 417.3, le nom *Corcire Manalan* désigne l'île croate de Korčula, dont le nom grec était *Korkyra Melaina* (Corfou Noire). La leçon de *Prose 5* est conforme à celle de *Prose 3* § 384 et de *RTroie* 27527, tandis que la première rédaction de l'*Histoire ancien-*

113. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107.
114. Voir les pp. 69-74.

ne (§ 587.5) et *Prose 1* (§ 330) remplacent Korčula par la ville de Venise. Comme d'habitude, la description de la région (§ 416.3) contient quelques aspects mythiques (la référence au fleuve du paradis terrestre), mais aussi un bon degré de réalisme, bien que le détail de la falaise qui surplombe la mer, ainsi que sa forme péninsulaire, fassent plutôt penser à Raguse qu'à Korčula.

Au § 457.1, la phrase sur la ville de Krani après la mention de l'île de Céphalonie est probablement un ajout du compilateur. Si la lacune matérielle présente à cet endroit dans le manuscrit de Rouen nous empêche de déterminer si cette phrase se trouvait déjà dans *Prose 3*, cela parait peu probable, puisqu'elle n'est attestée dans aucune des sources, mais correspond par contre aux habitudes du compilateur de *Prose 5*: Krani est en effet la localité la plus importante de l'île de Céphalonie.

Passons aux chiffres. Au § 119, le compilateur refait le calcul des princes et de rois grecs suite aux modifications qu'il a apportées au paragraphe précédent. Le nombre *·LXIII·*, sur rature, est suivi d'une barre rouge horizontale, sur laquelle le copiste a écrit *fure(n)t* effacé suite à une deuxième rature; le texte de *Prose 1* § 76, 4 avait en effet un nombre différent (*trente et sis*). Le compilateur de *Prose 5* s'est de toute évidence aperçu qu'après toutes ses modifications, le nombre des personnages était différent et a voulu refaire le calcul d'après son texte, qui compte en effet soixante-trois noms.[115] Le mot *furent* effacé après le chiffre *·LXIII·* correspond au texte de *Prose 1*, et cette correction manifeste renforce l'impression que le compilateur du ms. Royal écrit son texte directement à partir des sources ou d'un brouillon, ou du moins qu'il révise soigneusement le texte de son modèle.[116] Le nombre des navires diffère également (1210 dans *Prose 1* § 76, 4-5), mais encore une fois, le calcul du compilateur de *Prose 5* correspond parfaitement au total des navires mentionnés dans son texte, qui en compte 1679. Ni ce nombre ni le précédent ne correspondent à ceux du *Roman de Troie*, qui parle de 49 personnes (v. 5699) et de 1130 navires (v. 5701). Le texte qui se trouve entre les nombres des personnes et des navires est un ajout du compilateur de *Prose 5*. La *Bouche d'Ave* est déjà évoquée

115. En réalité soixante-quatre, mais il faut rappeler que le ms. Royal n'a pas la conjonction entre *Linus* et *Trochos* et que le copiste pourrait les avoir considérés comme une seule personne, ou, plus probablement, qu'il faut tenir compte de la répétition de *Crenneus*.

116. Signalons encore un fois les analogies avec le comportement du compilateur du ms. Paris, BnF, fr. 688 (voir Kujawiński 2013b).

au § 2; alors que ce nom désigne d'habitude le détroit des Dardanelles, dans *Prose 5*, il se réfère en général à la mer de Marmara, voire au Bosphore. Dans ce cas-ci, le contexte dit clairement qu'il s'agit d'une localité de terre,[117] ce qui confirmerait l'identification avec le Bosphore, qui rentrerait donc dans la stratégie du compilateur d'identifier la ville de Troie avec Constantinople. En outre, le compilateur de *Prose 5* veut probablement nous informer par cet ajout que les habitants des terres proches de la *Bouche d'Ave* étaient alliés des Troyens.

Au § 133.1, le nombre des guerriers qui participent à la bataille («*deuls cens mille homes*») est un ajout du compilateur absent du *Roman de Troie*. La phrase suivante, qui contient les indications exagérées mais tout de même précises sur l'extension de la ville de Troie et le temps nécessaire pour la circumnaviguer, est aussi un ajout du compilateur, qui reprend et précise les indications fournies au § 63 d'après *Prose 3*. Au § 309.7, le compilateur élimine le chiffre progressif de la bataille (*Prose 3* a la leçon «*en ceste saiziesme bataille*», mais il s'agit de la treizième dans *Prose 5*) suite à la réorganisation de son texte, qui modifie la numérotation des batailles. Le décompte des victimes de la guerre de Troie (§ 414.2), absent de *Prose 3*, est ajouté à partir de la traduction française de la chronique de Darès.[118]

D'autres exemples ponctuels illustrent l'attention apportée par le compilateur à la cohérence de son texte, malgré les quelques contradictions signalées précédemment. Au § 397.6, le compilateur introduit le nom de Polydamas, qui ne se trouve ni dans *Prose 3* ni dans le *Roman de Troie*, probablement parce qu'il s'est rappelé l'avoir mentionné une fois parmi les traîtres d'après *Prose 3* (cf. § 372.1). Au § 410.3, le compilateur modifie la leçon de *Prose 3* § 374 (*Oylés Ayaus*) qui correspond à *RTroie* 27209, en retenant seulement *Oylés*, par cohérence avec son interprétation qui fait d'Ajax fils d'Oïlée le personnage qui meurt après avoir tué Pâris au § 345.[119]

On peut enfin assimiler à cette attitude «didactique» du compilateur la tendance à toujours expliciter les noms des personnages, là où les sources se servent de pronoms, de périphrases ou de

117. Robert de Clari § 40 désigne par le nom *Bouke d'Ave* un port, certainement Abydos, à l'embouchure des Dardanelles, et précise qu'il se trouve près du lieu où se trouvent les ruines de Troie.

118. *HA1*, Troie § 582, 23-24.

119. Sur la confusion entre les deux Ajax dans le *Roman de Troie* et ses dérivés, voir Barbieri 2005b, pp. 323-39.

patronymes. Le phénomène est assez systématique, surtout dans la traduction des *Héroïdes*, et je me limiterai à en donner quelques exemples: *sa feme* (*Prose 1* § 66, 6) → *Helaine sa fame* (*Prose 5* § 102.1), *cest home* (*Prose 1* § 118, 25) → *Hector* (*Prose 5* § 189.7), *une suer* (*Prose 1* § 112, 4) → *une sereur qui Esyona fu appellee* (*Prose 5* § 176.1), *celui de Boëtès* (*Prose 1* § 117, 31) → *Prothenor, li roys de Boece* (*Prose 5* § 188.6), *a un des Bastars* (*Prose 1* § 117, 36) → *au roy Dorcalus* (*Prose 5* § 188.9), *la roïne* (*Prose 1* § 138, 28) → *li roine Ecuba* (*Prose 5* § 218.8), *li fiz Tydeüs* (*RTroie* 14269) → *Dyomedés* (*Prose 5* § 228.7), *il* (*Prose 1* § 194, 2) → *Achilles* (*Prose 5* § 276.1), *Menestauz* (*Prose 3* § 263.1) → *Menesteus, li dus d'Athenes* (*Prose 5* § 344.1), *leur dame* (*Prose 3* § 294.1) → *leur dame Panthasilee* (*Prose 5* § 364.6), *le damoisel* (*Prose 3* § 444.2) → *Thelogonus* (*Prose 5* § 459.1), *cilz* (*Prose 3* § 444.3) → *Ulixés* (*Prose 5* § 459.2).

4.2.8. *Les traits distinctifs et le style de* Prose 5

L'analyse systématique des traits qui manifestent l'intention de l'auteur et qui ne respectent pas le texte des sources, destinée à déterminer s'il existe une clé stylistique unitaire qui caractérise le texte d'un bout à l'autre, indépendamment des sources utilisées, n'est pas envisageable dans le contexte de cette édition, étant donné le travail de collation qu'elle demanderait. Je renverrai donc à l'analyse linguistique pour les particularités syntaxiques et lexicales typiques de la dernière mise en prose du *Roman de Troie* et me contenterai ici de signaler quelques éléments généraux qui semblent correspondre à l'expression stylistique du compilateur. J'ai déjà analysé dans les paragraphes précédents certains d'entre eux: la multiplication et la répétition rythmique de certains motifs, comme celui des alliés des Grecs qui se rendent à Troie par voie terrestre, l'insistance sur Palamède qui conteste l'autorité d'Agamemnon et les échanges d'injures qui précèdent les combats (§ 4.2.4); les anticipations de quelques événements importants et le traitement particulier réservé aux histoires d'amour (§ 4.2.6).

On peut ajouter à cette liste la présence d'expressions et de formules récurrentes grâce auxquelles le compilateur se distingue de ses sources.

Ainsi, dans la description des batailles, le compilateur de *Prose 5* semble se comporter avec une grande liberté, en employant une langue formulaire qui ne respecte pas strictement le texte du *Roman de Troie*. Au § 155.3, l'expression *s'embati en la prese* est conventionnelle, mais ne se trouve pas dans le passage correspon-

dant du *Roman de Troie*. Au § 163.1, l'expression *et traioient si espessement que ce sembloit pluie qui chaist du ciel* est une image reprise plusieurs fois par le compilateur (voir §§ 133.3 et 188.5), mais qui n'a pas d'équivalent dans le *Roman de Troie*. Au § 171.1, l'expression *bien montés et bien adoubés* est formulaire et fréquente dans le texte de *Prose 5* (voir §§ 84.2, 128.11, 138.2, 158.1). Au § 448.4, l'expression *tendrement pleurant* est ajoutée par le compilateur, qui la chérit manifestement (voir §§ 178.4, 218.10, 222.6, 252.1, 262.2, 283.1, 300.2, 305.2, 308.2, 310.2, 343.1, 358.1, 370.5, 374.3, 378.9, 379.1, 397.1, 447.1, 448.4, 460.1).

Ailleurs, les phrases choisies par le compilateur ne sont pas habituelles, mais demeurent néanmoins stéréotypées et synthétiques, et se détachent du texte des sources. On peut voir par exemple la conclusion du § 167: «La fu l'estour aspres et forment mellés et encombreus» et la description du § 230.3: «Achillés estoit enmi la bataille, qui si durement enchaussoit les Troiens que a maint en a fait la sele vuidier et perdre la vie»; pour l'expression *vuidier la sele / les archons*, voir en particulier les §§ 162.4, 195.26, 315.1 et 3.

Par contre, on remarque qu'en règle générale, les discours directs sont rapportés d'une manière plus fidèle à la source que le reste, et on peut en trouver des exemples significatifs aux §§ 160.3 et 171.7.

Une autre caractéristique de *Prose 5* qui mérite d'être signalée est la présence de traces d'octosyllabes à rime plate à l'intérieur de la prose. Il s'agit d'un phénomène bien connu dans la pratique des mises en prose, particulièrement fréquent lorsque le dérimage est fait rapidement et sans aucune ambition littéraire.[120] Mais la particularité de *Prose 5* est que les vers qu'on parvient à isoler n'ont aucun équivalent dans le texte du *Roman de Troie* tel que nous le connaissons. Le premier exemple, qui est aussi le plus développé, se trouve au § 68.2. Dans un contexte qui dérive de *Prose 1*, le compilateur ajoute une phrase concernant Hector: «La li fu faite grant honneur, et pour sa bonté et sa valeur li firent la gent du païs grant honneur et se offrirent tous a faire sa volenté. Et quant il furent tuit assemblé...»; moyennant quelques petits ajustements, cette phrase peut être séparée en une série de six octosyllabes à rime plate:

la li fu faite grant honneur
~~et~~ pour sa bonté et sa valeur

120. Le phénomène est déjà signalé dans le premier travail systématique sur les mises en prose de Doutrepont 1939, par exemple aux pp. 104-5, 123-4, 248, 332-6, 348-51.

[et] / la gent du païs / li firent
grant honneur et se offrirent
tous a faire sa volenté
et quant il furent assemblé

Seul le dernier «vers» trouve un équivalent dans le texte de *Prose 1* (§ 39, 7–8), mais la partie ajoutée ne dérive pas du *Roman de Troie*, comme on aurait pu s'y attendre. Dans l'édition critique de Constans, les vers qui correspondent au passage en question ont la leçon suivante:

Jor a asis de parlement:
le mieuz i manda de sa gent.
Si fil i furent tuit fors un:
bon chevalier ot en chascun.
Hector ot tramis senz essoine
es granz parties de Pannoine
lor grant afaire porchacier
e a eus le regne aleier.
O les autres qu'ot assemblé,
qui sage furent e sené,
se conseilla, come il dut faire. (*RTroie* 3197–3207)

La tradition manuscrite, toujours d'après l'apparat de la même édition, ne nous donne pas d'indication sur les éventuelles variantes qui auraient pu inspirer le compilateur de *Prose 5*. Il reste bien évidemment possible qu'il ait trouvé ces vers dans son modèle du roman en vers, mais en l'état actuel la source de cet ajout nous est inconnue.

Autre exemple au § 460.1–2, où on lit la phrase suivante: «si en pleure tendrement et veult que on l'occie. *Si rompt ses cheveus et sa face et chiet pasmés en mi la place*; aprés dist a son pere...». Dans ce cas, il n'y a besoin d'aucun ajustement textuel pour obtenir deux octosyllabes à rime plate parfaits:

si rompt ses cheveus et sa face
et chiet pasmés en mi la place

La phrase correspond assez bien à la leçon de *Prose 3*, qui est ici la source du compilateur:

si en ploure tendrement et veult que on l'occie. Si rompt ses cheveulx et sa *chiere* et chiet pasmez enmy la *place*, et puis dist a Ulixés... (*Prose 3* § 445.1–2)

à cela près qu'à la place du «mot-rime» *face*, on trouve la leçon *chiere*. On pourrait évidemment penser à une variante typique du manuscrit de Rouen, mais en réalité, le mot *chiere* se trouve aussi dans le passage correspondant du roman en vers, où il n'est d'ailleurs pas à la rime:

> Plore des ieuz e brait e crie,
> requiert e vueut que l'om l'ocie.
> Ses cheveus blonz ront e detrait,
> tote la *chiere* se desfait;
> en mi la *place* chiet pasmez:
> onques nus hom de mere nez
> si doloros duel mais ne fist.
> A Ulixés parla e dist (*RTroie* 30193-30200)

Puisque, encore une fois, aucune variante de la tradition du roman en vers ne nous permet de justifier la leçon de *Prose 5*, il faudra en tirer la conclusion qu'il s'agit d'une affectation stylistique du compilateur. Il pourrait s'agir d'une tendance rhétorique à enrichir les phrases de la prose avec des correspondances rimiques, ou bien de l'habitude des auteurs à «penser en rime», y compris lorsqu'ils composent un texte en prose. En tout cas, ce phénomène n'est pas inconnu à la prose française médiévale, et on en trouve d'autres exemples dans l'*Histoire ancienne*, ainsi que dans des textes antérieurs ou contemporains.[121]

Une autre caractéristique qui permet de distinguer *Prose 5* de ses sources concerne la présence de l'auteur dans le récit: contrairement à ses prédécesseurs, l'auteur de *Prose 5* se met rarement au premier plan. Si on peut trouver, comme nous l'avons dit, quelques anticipations qui préparent et introduisent les événements futurs, les commentaires, principalement moraux, n'abondent pas dans le texte de *Prose 5*. Les interventions directes du narrateur dans le texte sont réduites à l'essentiel, et celles qui se trouvaient dans les sources sont dans la plupart des cas éliminées. Benoît de Sainte-Maure n'hésitait pas à partager avec les lecteurs ses choix de gestion de la matière, en particulier lorsqu'il devait les avertir de certains abrègements et autres coupures. Ces interventions directes ne sont en principe pas conservées par le compilateur de *Prose 5*.[122] Le

121. Voir sur ce point Rachetta 2021, pp. 57-60.

122. Voir l'analyse et les exemples de Rochebouet 2022, pp. 442-6. Je signale quelques exceptions pour lesquelles le compilateur choisit de conserver les annonces d'abrègement; § 115.16: «Autres grans gens out assés a Troie

même traitement est réservé aux formules de régie qui abondent dans le texte de *Prose 1*. Comme nous l'avons vu, le compilateur de *Prose 5* ne pratique pas la technique de l'entrelacement, à laquelle il préfère la linéarité narrative; pour cette raison, il élimine les formules de transition de *Prose 1*. Il est intéressant d'observer les exceptions à cette norme signalées par Anne Rochebouet[123] pour essayer d'en comprendre la raison:

> Mes ci vous lairon un poi de Paris et de Helene et de le compagnie qui sunt a Thenedon, et retournerons au roy Menelaus qui out sa fame perdue, et a ceuls du chastel de Citri, qui si malement furent domagié (*Prose 5*, § 100.5)

> Et sus ce pourroit on assés dire, mes orendroit n'est pas temps, si retournerons a nostre matiere (*Prose 5*, § 218.19)

> Si laiserons a parler de ce et retournerons a nostre matire (*Prose 5*, § 280.7)

Seul le premier cas marque un véritable changement de scène, où l'on passe des Troyens aux Grecs. Nous avons montré que le compilateur a été attentif à réorganiser la matière de façon à maintenir la linéarité chronologique; les deux scènes, en effet, sont simultanées dans *Prose 5*, et la phrase de régie de *Prose 1* est conservée pour signaler cette caractéristique. À cela s'ajoute le fait que dans *Prose 5*, le changement de scène coïncide avec un changement de source, ce qui rend encore plus utile aux yeux du compilateur le maintien de la phrase de transition. Dans les deux autres cas, par contre, il ne s'agit pas d'un véritable changement de scène, mais plutôt d'un retour à la matière principale après une digression, ce qui explique le maintien des phrases de transition. Il est également important de souligner que les deux digressions en question partagent un jugement négatif sur l'amour-folie, et il s'agit de deux passages de *Prose 1* dont le compilateur de *Prose 5* conserve exceptionnellement le jugement moral.

et par dehors dont li livre ne fet mention, car asés i a d'autres choses a retraire»; § 131.2: «mes n'a mestier de retraire le conseil de chascun»; § 218.19: «Et sus ce pourroit on assés dire, mes orendroit n'est pas temps, si retournerons a nostre matiere»; § 437.3: «Et qui vouldroit conter tout ce qui i fu fet trop i aroit a retraire»; § 456.1: «Deormés vuil retraire ma matiere». Dans les deux premiers cas, le compilateur suit le texte de *Prose 1*; dans les deux derniers, celui de *Prose 3*.

123. Voir Rochebouet 2022, pp. 447-8.

D'autres prises de parole du compilateur à la première personne sont concentrées dans la partie finale du texte, où l'unité du récit s'affaiblit et donne lieu à plusieurs lignes narratives qui suivent le destin de quelques protagonistes de la guerre:

tout ce vuil ge continuer et retraire, car onques n'avint a gent ce que a euls avint (*Prose 5*, § 417.9)

com vous m'orrés conter et retraire (*Prose 5*, § 421.1)

Mes la vengiance qui puis en fu fete vous dirai bien ains que li livres soit finez, et comment la chose ala (*Prose 5*, § 427.4)

Deormés vuil retraire ma matiere; si pourrés oïr quele fin out Ulixés (*Prose 5*, § 456.1)

La première phrase introduit la section des retours des Grecs et précède l'annonce du passage du témoignage de Darès à celui de Dictys; la deuxième introduit le récit du piège tendu par Ulysse à Palamède (§§ 422-423) et sert à faire comprendre au lecteur les raisons de la vengeance de Nauplios, père de Palamède, qui sera racontée aux §§ 424-425; la troisième introduit le récit de la vengeance d'Oreste suite à la mort de son père Agamemnon; la quatrième introduit le récit de la mort d'Ulysse. D'autres interventions mineures du même type se trouvent dans cette partie finale, et leur présence est largement justifiée par le souci de l'auteur d'aider le lecteur à s'orienter dans un contexte où les changements de scène sont nombreux et rapides. Enfin, on peut signaler la présence assez fréquente de la formule «*et que vos diroie (je) (plus)?*»,[124] qui relève plutôt d'une ponctuation rythmique que d'une fonction structurelle ou d'une véritable mise en avant de l'auteur.

Concernant les références aux sources présentes dans les versions en prose précédentes et parfois aussi dans le roman en vers, le compilateur rejette la forme *conte* employée régulièrement dans *Prose 1* et ne retient que dans quelques cas la forme *estoire*, qui indiquait déjà dans le *Roman de Troie* en vers un texte qui fait autorité, notamment les chroniques de Darès et Dictys.[125]

124. Voir par exemple les §§ 94.10, 115.16, 265.2, 361.4, 395.3, 402.14.; dans un autre cas, le compilateur utilise la formule «que vous ferooie je lonc conte?» (§ 372.2).

125. Voir les §§ 63.1, 84.3, 91.7, 133.1, 349.1, 359.1, 365.1; à trois reprises, la question de l'autorité est soulignée par l'emploi de l'adjectif *droite* ou *vraie*. Sur l'emploi de la forme *estoire* pour renvoyer aux chroniques de

Il n'est pas facile d'interpréter de manière univoque cet ensemble de données qui illustrent l'effacement partiel de la figure de l'auteur opéré par le compilateur de *Prose 5*, par opposition à ses sources. S'agit-il d'une volonté de faire prévaloir une intention historique ou, au contraire, de l'affirmation d'une option narrative plus moderne? L'attention aux données numériques, géographiques et onomastiques, un autre élément distinctif de *Prose 5* que nous avons déjà évoqué, a été souvent associée à une dimension historique et semblerait confirmer la première hypothèse. Mais quoi qu'il en soit, l'effet est celui d'une «objectivisation» du récit qui le différencie de ceux de ces prédécesseurs.

À partir de ce dernier élément, une fois mis en évidence quelques éléments distinctifs qui caractérisent le texte de *Prose 5*, tentons de proposer une synthèse raisonnée de la personnalité du compilateur et de la qualité littéraire de son œuvre, tout en rappelant qu'il s'agit d'une compilation de sources préexistantes exploitées d'une manière généralement assez fidèle.

Assez récemment, la critique a insisté sur le caractère historique de *Prose 5*. Catherine Croizy-Naquet a ainsi écrit que «vidée du merveilleux, la fable mythologique s'inscrit dans le registre de la généalogie et sert le projet d'une histoire totalisante»;[126] Anne Rochebouet et Florence Tanniou ont souligné que *Prose 5* «est la seule mise en prose à proposer une datation, préoccupation caractéristique des textes historiques».[127] On ne peut nier l'intention de l'auteur d'attribuer une valeur historique à *Prose 5*, une intention facilitée par le fait que le projet de Benoît de Sainte-Maure, illustré dans son *Roman de Troie*, allait exactement dans la même direction; il s'agit d'ailleurs d'une opération nécessaire et inévitable, si l'on se souvient que *Prose 5* est insérée à l'intérieur d'une vaste compilation qui se veut éminemment historique: l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. On peut reconnaître, toujours suivant Catherine Croizy-Naquet, que ces mêmes ajouts mythologiques «traduisent une

Darès et Dictys, voir surtout *RTroie* 24400, *Prose 3* § 296.1 et *Prose 5* § 365.1. Sur l'emploi de *conte* dans *Prose 1*, voir notamment les §§ 37, 2; 64, 3; 64, 15; 65, 50; 66, 3; 90, 20;128, 27. On remarquera que si le compilateur de *Prose 5* se sert de la forme *estoire* pour désigner la source originale, il emploie la forme *livre* pour se référer à son propre texte (§§ 7.5, 115.16, 427.4, 472.1).

126. Croizy-Naquet 2002/2003, p. 189.

127. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107; sur la dimension historique de *Prose 5*, voir aussi Croizy-Naquet 2016, pp. 60-5.

appropriation totale du passé troyen, et concourent à l'inscrire de plein pied dans l'histoire universelle et à le couler dans le cycle de naissance, vie et mort qui meut les civilisations»,[128] se prêtant ainsi à une interprétation historique qui en ferait des insertions biographiques, généalogiques ou étiologiques. À la rigueur, on pourrait même étendre cette interprétation aux *Héroïdes*, qui, malgré le langage et le ton adoptés, pourraient également avoir une valeur documentaire relative aux personnages du récit.[129] Cela dit, malgré tout, je ne crois pas que cette dimension historique soit la caractéristique qui distingue véritablement *Prose 5* des autres versions en prose du *Roman de Troie*. Anne Rochebouet a affirmé à propos de *Prose 5* que «son caractère historique est d'abord nettement prouvé par son insertion dans un ensemble textuel plus vaste»,[130] mais cette observation pourrait facilement être renversée. L'*Histoire ancienne jusqu'à César* existait déjà avant *Prose 5*, et la dimension historique de la section troyenne était garantie par l'emploi du texte qui était perçu comme un récit réaliste des événements raconté par un témoin oculaire: la chronique de Darès le Phrygien. Lorsqu'un compilateur décide de renoncer à ce texte pour le remplacer par une mise en prose du *Roman de Troie*, enrichie de surcroît d'insertions mythologiques et élégiaques, pouvons-nous dire qu'il le fait pour renforcer le caractère historique de sa compilation? On pourrait répondre que Guido delle Colonne dans l'*Historia destructionis Troiae* se sert aussi du *Roman de Troie* comme source principale, tout en revendiquant le caractère historique de son texte en faisant siens les arguments du prologue de la chronique de Darès. Il faut toutefois rappeler que, contrairement au cas de *Prose 5*, Guido étaye sa revendication historique en écourtant les histoires d'amour et en ajoutant une interprétation morale analogue à celle de *Prose 1*. Bien entendu, l'*Historia destructionis Troiae* se présente comme un ouvrage historiographique et, plus encore, est considéré comme tel, si l'on considère sa fortune et le fait qu'elle constituera la version officielle de l'histoire de la guerre de Troie pendant deux siècles.[131] Mais je pense qu'il serait réducteur

128. Croizy-Naquet 2016, p. 47.

129. Nous avons déjà dit, toutefois, que cette interprétation ne peut pas s'appliquer au cas de *Prose 5* (voir pp. 184-5).

130. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107.

131. Sur l'identification de l'auteur de l'*Historia destructionis Troiae* voir maintenant Brunetti 2019, pp. 55-8; sur la nature historiographique de l'*HDT*, voir Grévin 2020, pp. 246-7 et Croizy-Naquet 2024; sur la difficulté

de simplement considérer *Prose 5* comme la réponse française et angevine au succès de l'ouvrage de Guido, d'autant plus que, contrairement au texte de Guido, *Prose 5* présente une dimension didactique très réduite et, du moins, toujours subordonnée à l'option narrative.[132] Il est vrai que les mythes, comme on l'a dit, sont souvent évoqués pour compléter les histoires des personnages, mais ils sont pleinement assumés en tant que tels et n'impliquent que rarement une explication évhéméristе. *Prose 5* réécrit l'histoire troyenne en la basant sur le mythe: son compilateur en est parfaitement conscient et ne fait rien pour démythifier son récit, que du contraire. En définitive, la dimension historique de *Prose 5* pourrait s'expliquer comme un tribut à payer à une époque dans laquelle pratiquement n'importe quel roman chevaleresque se présente comme un récit historique, qui entretient des liens avec l'histoire universelle.

Je crois que, pour mettre en avant les véritables éléments novateurs de *Prose 5*, il faut regarder ailleurs: vers la récupération de la dimension épique et héroïque des batailles typique du *Roman de Troie* en vers, par exemple, qui avait été négligée par les auteurs de *Prose 1* et de *Prose 3* et qui n'est plus vraiment à la mode au moment de la compilation de *Prose 5*; vers cette approche culturelle de type «pré-humaniste», déjà en partie perceptible dans *Prose 3*, qui redonne partiellement au mythe la place qu'il occupait dans l'Antiquité; vers l'attention à la dimension dramatique des dialogues, qui fait de *Prose 1* la source privilégiée pour la première partie de l'œuvre; vers la volonté de constituer une *summa* de la légende troyenne; vers la tentative de rétablir une linéarité narrative autour de deux axes majeurs, à savoir la chronologie des événements et la biographie des personnages; ou encore vers l'intention d'«explorer à loisir [...] les abymes de l'âme humaine»:[133] l'orgueil, la démesure, la tromperie, l'infidélité, l'amour, la folie. Le compilateur fait appel à un récit légendaire et aux sentiments humains pour instruire et divertir son public, tout en soutenant par la même occasion le projet «politique» angevin que j'ai essayé de mettre en évidence.

Par son travail de compilation, l'auteur de *Prose 5* risque évidemment de reprendre en même temps les qualités et les défauts

de distinguer histoire et fiction dans la littérature du Moyen Âge, voir les observations de Rochebouet 2019, p. 453.

132. C'est également l'avis de Rochebouet 2022, p. 441.

133. Croizy-Naquet 2016, p. 46.

de ses sources; s'il essaye de remédier à ces derniers, surtout en ce qui concerne la structure et la cohérence du récit, l'extension de la matière comporte inévitablement quelques duplications et contradictions. Le compilateur semble hériter de toutes les caractéristiques propres à ses modèles, parfois très différents l'un de l'autre, sans se soucier de proposer une interprétation unitaire. Il apprécie les dialogues dramatiques de *Prose 1* et les descriptions détaillées de *Prose 3*. Les commentaires moraux typiques de *Prose 1* se mêlent à l'évhémérisme de Benoît et à l'attention accordée aux personnages par *Prose 3*. Toutes ces composantes sont tantôt conservées, tantôt réduites et tantôt éliminées. Nous avons déjà analysé le résultat de cette attitude apparemment incohérente en particulier pour ce qui concerne la considération de l'amour et l'espace réservé aux divinités païennes et au mythe. La lecture évhémériste du roman en vers et de *Prose 1* cohabite avec la vision plus «humaniste» de l'auteur de *Prose 3*: c'est sous l'autorité de Venus, par exemple, que les prêtres troyens approuvent le mariage de Pâris et Hélène.[134] Dans ce dernier cas en particulier nous avons vu que mêmes les ajouts propres au compilateur concernant la mythologie peuvent présenter des caractéristiques différentes: parfois, ils sont soumis à une interprétation évhémériste stricte; ailleurs, les dieux reprennent la place qui leur était réservée dans l'Antiquité.[135]

L'examen du traitement que le compilateur de *Prose 5* réserve aux moralisations typiques de *Prose 1* permet de dégager des informations utiles pour comprendre son approche. L'interprétation morale du texte ne fait évidemment pas partie des intérêts spécifiques du compilateur, puisqu'on ne trouve aucune insertion textuelle dotée de ces caractéristiques. Il n'est donc pas surprenant de constater que dans quelques cas, lorsque la source principale est *Prose 1*, le compilateur de *Prose 5* élimine les commentaires moraux de l'auteur de sa source. Ainsi, au § 220, il ôte le commentaire moral sur l'amour de *Prose 1* § 127, 11-16, pour passer directement au texte du *Roman de Troie* dont il insère une partie absente de

134. Voir le § 106.3, qui correspond à *Prose 3* § 68.3.

135. L'attitude évhémériste est particulièrement évidente dans l'ajout du § 91, qui raconte la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance d'Hélène; cet ajout suit immédiatement le passage tiré de *Prose 3* où est soulignée la dévotion particulière qu'Hélène avait envers Venus (§ 90.2). L'ajout sur le don divinatoire de Cassandre au § 56.1-4, par contre, met à nouveau en scène le dieu Jupiter, sans pour autant suggérer une interprétation évhémériste.

Prose 1 (*RTroie* 11913-11930). À la fin du § 222, il omet une phrase à valeur morale qui clôt le discours de Briséida dans *Prose 1* § 144, 28-29. Au § 273.4, il conserve un passage de *Prose 1* relatif à la physiologie de l'amour, mais réduit drastiquement le commentaire moral du § 189, 16-23 de sa source. Au § 280.6, il synthétise la première partie du commentaire sur la folie amoureuse d'Achille (*Prose 1* § 198, 28-30) et élimine complètement la seconde (*Prose 1* § 198, 31-35).

Dans d'autres cas, par contre, ces moralisations sont conservées et il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un choix volontaire du compilateur ou d'un automatisme dans la phase de transcription du modèle. Au § 37, le compilateur conserve intégralement le paragraphe moral de *Prose 1* qui suit le récit de la première destruction de Troie (*Prose 1* § 36). Au § 122, il conserve également, bien que dans une version très synthétique, le paragraphe de *Prose 1* sur l'inutilité de la confiance accordée aux oracles, tout en éliminant la longue digression «théologique» qui l'accompagne (*Prose 1* § 80). Au § 224.5, il maintient la sentence morale misogyne qui commente le comportement de Briséida (*Prose 1* § 146, 12-15).[136] La première partie du § 264 est un commentaire moral typique de *Prose 1* (§ 177) absent du roman en vers; contrairement à ses habitudes, le compilateur de *Prose 5* le conserve dans son intégralité. Au § 274.3, la phrase d'Achille sur l'attraction du péché est un ajout de *Prose 1* § 190, 8-10 préservé par le compilateur de *Prose 5*. Enfin, au § 280, le compilateur maintient l'amplification morale typique de *Prose 1* (§ 198), probablement parce qu'elle est explicitement placée sous l'autorité de Darès.

Les contradictions que nous avons mises en évidence semblent indiquer qu'il n'existe pas de véritable travail de réinterprétation de la part du compilateur de *Prose 5*, puisqu'elles en arrivent même à toucher le rapport texte et apparat iconographique. Les illustrations affichent une vision philo-grecque, puisque les guerriers grecs portent souvent les armes des Anjou et des familles qui leur sont proches, et réalisent probablement un projet qui vise à préparer l'expédition en Morée de Catherine de Valois-Courtenay. Le texte, par contre, conserve au moins en partie le caractère philotroyen qui remonte au *Roman de Troie*, bien que quelques retouches du compilateur contribuent à confirmer le projet «politique» angevin.

136. Dans le ms. Royal, f. 103r, ce passage est même signalé par une marque d'attention, mais il s'agit probablement de l'initiative d'un lecteur.

Quelles seraient donc les caractéristiques spécifiques de *Prose 5*? Le trait le plus évident semble être une ambition encyclopédique et une tension à l'exhaustivité, accompagnées d'un éclectisme stylistique qui amène le compilateur à consulter plusieurs sources pour regrouper tout le matériel disponible sur la matière troyenne, sans s'imposer sur les caractéristiques propres à chaque texte. *Prose 5* récupère toutes les parties omises par les autres versions en puisant directement dans le *Roman de Troie*;[137] de surcroit, il exploite un recueil mythographique pour compléter l'histoire de certains personnages et pourvoit à l'insertion des *Héroïdes* ovidiennes, introduites en tant que pauses élégiaques entre une bataille et l'autre.

Si les ajouts mythologiques et l'insertion des *Héroïdes* sont sans doute les traits distinctifs de *Prose 5* qui s'imposent au premier regard, il ne s'agit toutefois pas de textes composés par le compilateur lui-même, mais d'interpolations qui partagent le statut des autres sources et devaient faire partie du matériel dont le compilateur disposait, au même titre que ses sources principales. L'intérêt pour la mythologie était déjà une caractéristique de *Prose 3* qui a sans doute influencé le compilateur de *Prose 5*.[138] Ce n'est probablement pas un hasard si la plupart des ajouts mythologiques opérés par le compilateur de *Prose 5* sont concentrés dans une portion du texte dérivée de *Prose 3*. Même le lien avec les *Héroïdes* est déjà présent dans le texte de *Prose 3*: le nom du roi *Larnesius* n'est inséré dans la nouvelle interprétation de l'épisode de l'expédition en Mysie que parce que ce roi est le père de Briséis;[139] les noms de quelques protagonistes des *Héroïdes* sont ajoutés à une liste de guerriers grecs.[140] La tradition actuelle de *Prose 3* ne contient pas les épîtres ovidiennes, mais le témoignage de la version italienne du ms. Gaddi rel. 71 montre bien ce que devait être le modèle utilisé par le compilateur de *Prose 5*: un manuscrit où le texte de *Prose 3* est accompagné des *Héroïdes* abondamment glosées avec de longues insertions mythologiques. Par ailleurs, tous les ajouts mythologiques de *Prose 5* entretiennent un lien direct ou indirect avec les *Héroïdes* et peuvent dériver de quelques gloses aux épîtres.

Les sections textuelles issues de la plume du compilateur, nous l'avons dit, sont rares, brèves et en général liées à la linéarité nar-

137. Voir Barbieri 2014a, pp. 41-2.

138. Qu'il suffise de penser à la version de *Prose 3* du jugement de Pâris, reprise par le compilateur de *Prose 5* aux §§ 47-51.

139. *Prose 3* § 69 et *Prose 5* § 107.

140. *Prose 3* § 74 et *Prose 5* § 113.

rative ou au projet politique angevin. Les indications géographiques sur les localités de l'Orient latin ou de l'Italie du Sud font sans doute partie de cette dernière catégorie; à la première, on peut rattacher les ajouts sur les guerriers qui arrivent à Troie par voie terrestre, le cliché des injures qui précèdent les combats, l'insistance sur la déloyauté d'Achille et sur le rôle du cheval de bois, ainsi que d'autres ajouts de transition et de reprise qui facilitent la lecture.[141] Au-delà de ces deux intérêts, le compilateur ne semble pas avoir d'idées interprétatives, esthétiques et stylistiques particulièrement marquées, et son texte se caractérise par un éclectisme qui dérive du matériel hétérogène dont il dispose et qu'il met à contribution. *Prose 5* est un texte narratif mais aussi historique, évhémériste mais aussi attentif au mythe, intéressé par l'amour mais aussi par son interprétation morale, rythmé par l'action mais aussi ponctué de longues descriptions et digressions.

Finalement, si l'on veut résumer en quelques lignes la singularité de *Prose 5*, on pourrait dire que le but de son auteur est triple: réunir tout le matériel disponible sur la légende troyenne, avec ses perspectives différentes et parfois contradictoires, le disposer suivant une linéarité narrative agréable et claire et, enfin, l'exploiter pour raconter l'histoire illustre des possessions angevines dans la Méditerranée orientale. Grâce à l'alliance du texte et de l'illustration, la compilation du ms. Royal suggère en outre une identification des héros mythologiques à leurs héritiers contemporains, qui sont ainsi investis d'une fonction presque divine et soutenus par l'anticipation d'un destin glorieux. Le conflit entre les angevins de Naples et les empereurs byzantins est représenté à travers la plus grande guerre de l'Antiquité, et si les Anjou s'identifient avec les Grecs, c'est parce qu'ainsi faisant, ils peuvent affirmer leur confiance dans un aboutissement connu et assuré.

141. Demeure le mystère du long ajout sur l'Amazone Ortie. Si la tendance générale de *Prose 5* fait penser que cet épisode devait déjà se trouver sous une forme quelconque dans le matériau à disposition du compilateur, il est impossible en l'état actuel d'établir la nature de cette source.

5.
LA LANGUE DE «PROSE 5» DANS LE MS. ROYAL

L'analyse linguistique de *Prose 5* doit prendre en compte trois aspects différents: premièrement, le fait qu'il s'agit d'une compilation dépendant de plusieurs sources préexistantes qui peuvent avoir laissé des traces sur la coloration linguistique du ms. Royal; deuxièmement, le fait qu'il s'agit d'un produit réalisé à la cour angevine de Naples, un centre culturel dont on connait d'autres produits déjà étudiés du point de vue linguistique; troisièmement, le fait que, dans la tradition de *Prose 5*, le ms. Royal constitue un *unicum* à cause de ses traits archaïsants et de la présence de formes que l'on peut reconduire à plusieurs strates dialectales, ainsi qu'à l'italien, tandis que tous les autres témoins procèdent à une modernisation linguistique progressive mais évidente, conforme à la langue de la cour parisienne du XV^e^ siècle.

Concernant le premier point, il faut rappeler que *Prose 1* a probablement été rédigée dans la Morée angevine au début du dernier quart du XIII^e^ siècle. Il est plus difficile de dater et localiser *Prose 3*, dont nous avons un seul manuscrit complet du XV^e^ siècle, réalisé très probablement en France septentrionale. L'existence de quelques fragments italiens que l'on peut reconduire à l'atelier génois des prisonniers pisans nous permet de situer la composition de *Prose 3* avant la fin du XIII^e^ siècle, probablement à une date peu éloignée de celle de la composition de *Prose 1*. Quant à la provenance du texte, les éléments mis en évidence par la critique ont fait d'abord penser à l'Italie, puis à la France du Nord et même à l'Angleterre; en l'état actuel, il n'y a pas d'argument suffisamment solide pour trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses, bien que l'origine italienne demeure la plus probable. Les parties du texte qui proposent une nouvelle mise en prose du roman en vers peuvent évidemment avoir été influencées par la langue du modèle. Si l'on en vient aux *Héroïdes* et aux autres ajouts mythographiques, la version italienne contenue dans le ms. Gaddien plaide en faveur d'un modèle français préexistant, passé à tra-

vers un filtre italien ayant laissé des traces plus marquées au niveau linguistique que les autres sources, ce qui permettrait d'expliquer l'abondance d'italianismes dans ces parties du texte.

Ces dernières années, le nombre total de manuscrits d'origine strictement napolitaine a été radicalement réduit à cause de l'attribution à l'atelier génois des prisonniers pisans d'un nombre important de témoins précédemment attribués au contexte napolitain.[1] Par conséquent, des trois grands centres italiens de production de textes et manuscrits français que sont la Vénétie, Gênes et Naples, le dernier est le moins prolifique et le moins caractérisé du point de vue linguistique.[2] Les œuvres assurément réalisées à Naples durant la période angevine sont la traduction des *Lettres à Lucilius* de Sénèque,[3] la compilation de textes historiques du ms. Paris, BnF, fr. 688,[4] un «volgarizzamento» biblique[5] et les statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, dont le seul témoin conservé (Paris, BnF, fr. 4274) a été enluminé par Cristoforo Orimina. Il faudra y ajouter les documents de la chancellerie angevine à partir de 1277, qui toutefois ne semblent pas témoigner de phénomènes linguistiques compatibles avec ceux que l'on trouve dans la production littéraire. Parmi les témoins italiens d'autres ouvrages français, sont d'origine napolitaine le ms. Paris, BnF, fr. 295 des *Faits des Romains* réalisé pour Charles de Calabre et Marie de Valois entre 1324 et 1331, la *Bible moralisée* du ms. Paris, BnF, fr. 9561 et deux manuscrits conservés à la Biblioteca Marciana de Venise: le ms. T. fr. XV, qui contient le *Meliadus*, et le ms. lat. Z.10 du Nouveau Testament, dans lequel la traduction française encadre le texte latin.[6]

1. La nouvelle localisation de ces manuscrits a été d'abord proposée par les historiens de l'art, puis confirmée par des études philologiques et linguistiques (voir Avril-Gousset-Rabel 1984, Gousset 1988, Benedetti 1990, Hasenohr 1995, Cigni 2006, Cigni 2010, Cigni 2013, Fabbri 2012, Zinelli 2015, Fabbri 2016, Cigni 2017, Cadioli-Lecomte 2018). Une caractéristique iconographique commune aux manuscrits génois et napolitains est la présence d'enluminures à pleine page (Jung 1996, p. 535 note 1). Pour une liste des manuscrits attribués à l'atelier génois, voir Zinelli 2015.

2. Voir Zinelli 2016a et Zinelli 2021a.

3. Mais aucun des cinq manuscrits survivants n'a été réalisé à Naples, bien que deux soient d'origine italienne, probablement toscane.

4. Cette compilation a été étudiée en particulier par Jakub Kujawiński; voir Kujawiński 2010, Kujawiński 2013a, Kujawiński 2013b, Kujawiński 2014.

5. Deux fragments étudiés par Improta-Zinelli 2015.

6. À propos d'autres témoins pour lesquels une origine napolitaine a été envisagée, voir Zinelli 2012 et Minervini 2015. Sur la cour angevine de

Les caractéristiques linguistiques de ce corpus restreint ont été analysées d'abord par Formisano-Lee 1993, ensuite par Zinelli 2012, Lee 2013, Improta-Zinelli 2015, Zinelli 2016a et par Minervini 2015. Les études les plus récentes ont mis en évidence une structure linguistique moins marquée et moins cohérente que le supposait la première analyse de Formisano-Lee. D'après Fabio Zinelli, en particulier, il n'existerait pas un véritable français de Naples, mais une série de types de français divers, caractérisés par un hybridisme italianisant variable mais en tout cas moins marqué que ceux des textes réalisés et copiés en Vénétie.[7] En particulier, une différence importante entre la langue du ms. Paris, BnF, fr. 688 ainsi que des fragments bibliques réalisés dans le même atelier, où la pression de l'italien est plus évidente, et celle des autres manuscrits pris en considération, parmi lesquels on doit inclure également notre ms. Royal, a été signalée.

La langue du ms. Royal est en effet assez éloignée de celle, fortement hybride, du ms. BnF fr. 688. Les traits dialectalement marqués y sont assez peu nombreux et les italianismes graphico-phonétiques et lexicaux, relativement rares. La présence de formes picardes et d'italianismes est, en tout cas, compatible avec la langue des autres manuscrits réalisés à Naples, ce qui confirme que le *scriptorium* angevin devait être un contexte où se côtoyaient des scribes du Nord de la France et italiens, pas forcément méridionaux; la convergence de certains traits picards et italiens en aura d'ailleurs facilité l'introduction dans la *scripta* du copiste. De plus, si la nature de compilation du ms. Royal aura sans aucun doute influencé la coloration linguistique du texte, il ne faudra cependant pas sous-estimer l'apport d'un copiste particulièrement conservateur et respectueux de ses modèles. S'agissant d'une compilation de sources à la provenance et à la datation diverses et variées, le ms. Royal présente inévitablement une langue stratifiée qui mêle des traits dérivés des sources (que l'on pense en particulier aux éléments anglo-normands ou d'Outremer) à d'autres, imputables au lieu de la compilation (les italianismes et les traits partagés avec les autres manuscrits angevins). Toutefois, contrairement à certains témoins napolitains présentant une forte caractérisation italienne, le système linguistique de base du ms. Royal est sans doute un français décent, avec quelques traits d'origine septentrionale, sur lesquels la

Naples et son rôle de promotion culturelle et littéraire, voir la synthèse de Lee 2016.

7. Zinelli 2016a, pp. 241-2.

langue des sources converge probablement avec celle qu'avait adoptée la cour angevine. Le fait que les italianismes soient plus fréquents et plus évidents dans le texte des *Héroïdes* et des ajouts mythographiques, dont le modèle avait probablement été réalisé en Italie, contrairement aux autres sources utilisées, met encore plus en évidence l'approche assez conservatrice du scribe. Au fond, peu importe qu'il s'agisse d'un Italien habitué à copier des textes français ou d'un Français influencé par le contexte italophone dans lequel il vit: il s'agit en tout cas d'une personne exposée à un contexte bilingue, mais en même temps habituée à transcrire fidèlement la langue du modèle qu'il est en train de copier.

En ce qui concerne le troisième point, puisque l'hypothèse que le ms. Royal constitue le point de départ et probablement l'archétype survivant du texte de *Prose 5* semble être de plus en plus fondée, le comportement des témoins français concerne plus l'histoire de la tradition que la reconstruction du texte. Les interventions constantes et systématiques des copistes français contribuent certainement à nous faire repérer les particularités linguistiques les plus indigestes pour le contexte parisien, donc celles qui correspondent vraisemblablement le plus à la *scripta* originale du texte napolitain, mais un dépouillement linguistique systématique de toute la tradition risquerait de nous éloigner de l'aspect le plus important. L'analyse linguistique proposée ici est donc essentiellement basée sur le texte du ms. Royal, et on prendra en considération les seules déviations de la tradition française qui nous permettent de mieux comprendre la particularité des leçons du manuscrit napolitain. Une analyse partielle de la langue de la tradition se trouve dans l'édition d'Anne Rochebouet.[8]

Pour mettre en évidence la stratification linguistique évoquée ci-dessus, nous insisterons également sur les diverses réalisations graphiques et phonétiques des mêmes formes. À cause des caractéristiques linguistiques légèrement différentes des *Héroïdes* et des ajouts mythographiques par rapport au reste du texte, nous avons décidé de signaler les références aux *Héroïdes* en faisant suivre d'un *H* le numéro du paragraphe et celles aux ajouts avec un *A*. Le numéro du paragraphe suivi d'un *R* se réfère au texte d'une rubrique.

8. Rochebouet 2021a, pp. 116–25. Il faut néanmoins rappeler qu'Anne Rochebouet limite son analyse aux trois manuscrits de contrôle choisis (Pr, S et C), dont l'un présente un texte assez indépendant et probablement contaminé.

5.1. GRAPHIE ET PHONÉTIQUE

5.1.1. *Vocalisme tonique*

1. Le résultat graphique des voyelles toniques en syllabe entravée est régulier; la seule exception est fournie par l'évolution de $\bar{O}/\breve{U} > o$, pour laquelle la graphie *u* remplace parfois *o/ou*; il s'agit probablement d'un indice de l'absence de palatalisation de *u* typique des régions septentrionales (du wallon en particulier) et de l'anglo-normand (Fouché, *Phonétique*, p. 205), mais aussi de l'Italie méridionale. Cette graphie est particulièrement fréquente dans la deuxième partie du ms. Royal, qui est l'œuvre d'un copiste différent (voir les nombreux cas de *pur* pour *pour*, *mult*, *vus*, *puroffri*, *purter*). Dans *Prose 5*, on trouve un seul cas de *pur* et un cas de graphie inverse *ou* pour *u* (*coultiver* 1.4), auquel il faut probablement ajouter la forme *esmouchasse* (319H.12), puisque le sens et la source latine font pencher en faveur d'un dérivé de *mucier*. La forme *moult* dans *Prose 5* est toujours abrégée, ce qui ne nous donne pas d'indication à propos de sa graphie, mais on trouve plusieurs formes *moult* non abrégées dans d'autres sections de la partie initiale du manuscrit, attribuable au copiste de *Prose 5*.

2. On trouve, uniquement dans les *Héroïdes*, quelques cas sporadiques d'évolution graphique *u* > *i*, un phénomène qui reflète probablement une difficulté dans la prononciation de *u* palatal évoquée au point précédent: *micier* 202H.3 (mais voir le commentaire à ce passage), *miet* 210H.6, *ti* pour *tu* 263H.27 (on trouve quelques attestations de cette graphie en anglo-normand; cf. Pope 1952, p. 440, § 1142). Ailleurs, le phénomène est sporadique et se présente dans des digrammes, ce qui fait plutôt penser à des fautes de copiste (*airons* pour *aurons* 28.3, *oit* pour *out* 115.16, *ploit* pour *plout* 258.7).

3. Emploi fréquent de *u* pour *o* devant consonne nasale: *numbre* (13 cas contre 2 de *nombre*), *umbre* (2 cas contre 2 cas de *ombre*), *numbri* (un cas, à côté de la forme *noubli* de 188.7, 206 et *noubri* de 205.8), toujours *nuncier* et *numbrer* (2 cas); un cas de *num* et un cas de *renummee*, tandis que la graphie normale de ces formes est *o*.

4. Toujours à propos des voyelles nasales, on remarque quelques cas d'alternance graphique *ain/ein*, avec une forte prévalence de *ain*: des 21 cas de graphie *ein*, 14 concernent le nom *Heleine* (contre les 89 cas d'*Helaine*); on peut aussi ajouter à cette alternance le seul cas de *meinent* (167.1; la graphie dominante est *mainent*). La seule occurrence de *dereine* (306H.13) semble confirmer que la graphie

ein devait faire partie du système graphique du copiste. La même alternance est signalée pour *an/en*, dans un nombre plus réduit de cas; voir, par exemple, les formes *planté* et *plenté* (4 cas chacune) et le seul cas d'*antree* (356.2) contre 8 cas d'*entree*. On ne trouve que deux cas de graphie *oin* (*poine* 99.2 et *moins* 227.6, la graphie normale du copiste étant *paine* et *mains*).

5. Le résultat de l'évolution de *e* tonique ouvert en syllabe libre (Ĕ > ę) est toujours *ie*; on trouve quelques graphies *ye*, surtout dans le cas d'*yex* (9 cas, plus un cas de *yes*), mais aussi *Dyex* (3 cas).

6. Le résultat de l'évolution de *o* tonique ouvert en syllabe libre (Ŏ > ǫ) est toujours *ue*; on trouve toutefois quelques rares graphies modernes *eu*, probable indice de l'accomplissement de la monophtongaison dans la langue parlée dans le contexte où travaillait le copiste: à côté des 100 cas de *puet*, on trouve par exemple 3 cas de *peut* (189.14, 210H.11, 341.1), ainsi qu'un seul cas de *seur* < SŎROR (375.4) à côté de 36 cas de *suer*. On trouve également quelques graphies avec la triphtongue *ueu*: *sueurs* (38A.3 et 70.1), *plueur* (423.3); voir la morphologie verbale pour les formes *cueurt*, *queurt* et *cueurent* du verbe *corir*. Il pourrait aussi s'agir d'une graphie qui confirme l'accomplissement de la monophtongaison.

7. Résultats de l'évolution de *o* tonique fermé en syllabe libre (Ō/Ŭ > ǫ): la graphie *eu* est nettement prévalente par rapport aux graphies alternatives; voir *seigneur* (125 cas), *seignor* (4 cas), *seignour* (1 cas, 321.3), *seignur* (1 cas, 120.1); *leur* (914 cas), *lor* (20 cas), *lour* (1 cas, 171.4); *do(u)leur* (126 cas), *do(u)lor* (6 cas); *hon(n)eur* (91 cas), *hon(n)or* (4 cas), *hon(n)our* (2 cas); *valeur* (28 cas), *valour* (2 cas), *valor* (1 cas, 115.3); *greigneur* (15 cas), *greignor* (2 cas), *greignour* (1 cas, 379.3); *heure* (27 cas plus un cas de *eure*), *hore* (1 cas, 20.7); graphie unique *fleur* (21 cas). Il faut également signaler la forme latinisante *auctour* (266.1, 352.1). La graphie *o* est par contre prédominante dans le cas des composés ou dérivés dans lesquels la voyelle tonique de la base devient atone; voir par exemple *seignorie* (29 cas) et *seigneurie* (10 cas). À côté de *vigueur* (4 cas), on trouve aussi *viguer* (2 cas) et *vigour* (1 cas, 319H.11); un seul cas de *longuer* (63.1).

8. Le résultat normal de l'évolution de *e* tonique fermé en syllabe libre (Ē/ Ĭ> ę) est *oi*. Lorsque la diphtongue est suivie d'un *l* palatal, il y a alternance entre les graphies *ei* et *oi*: on trouve toujours *soloil* et jamais *soleil*, *consoil* prédomine sur *conseil*, toujours *vermeil* et jamais *vermoil*, toujours *merveille* et jamais *mervoille*, *orgoil* (25 cas) a une seule alternative *orgueill* (25.1); la même alternance se présente en position atone, avec une nette prévalence de la forme non diphtonguée: *orgoilleus(e)* (16 cas) et *orgueilleus* (2 cas). Les

formes fléchies peuvent présenter la graphie septentrionale *-aus*: *conseuls* (5 cas) et *consaus* (3 cas), *vermaus* (3 cas), *solaus* (3 cas).

9. Diphtongaison A > *ei*: *deis* (2 cas 67.3 et 5, contre un cas de *dés* 67.5), *neis* (1 cas 435.1, ailleurs toujours *nes*), *treis* (1 cas, 407.12). Ce phénomène est répandu dans l'aire nord-orientale, de la Picardie à la Lorraine.

10. Les seuls cas de conservation de *a* tonique concernent quelques formes de participe passé qui seront analysées dans la partie morphologique.

11. On trouve dans le ms. Royal quelques cas de gémination vocalique inattendue: *rooulés* (106.9), *Poorte* (227.3), *tropeel* (244.8), *derompooie* (263H.5), *tooulloit* (263H.8), *reconfortooie* (263H.9), *poovés* (263H.20), *dirooie* (288.6), *veooie* (319H.12), *blasmooient* (335.1), *volooient* (335.1, 453.3), *devooient* (337.1), *Doolus* (372.1, 440H.7), *ferooie* (372.2), *menooient* (372.7), *volooient* (401.3), *criooie* (452H.11). Il pourrait s'agir d'un trait anglo-normand signalé par Short 2013, p. 57 (§ 3.5), dont les exemples ne concernent toutefois que les voyelles toniques longues des monosyllabes. Il faut remarquer que dans le ms. Royal, la gémination concerne essentiellement le *o* tonique, bien qu'on en signale également quelques exemples touchant les voyelles atones (*rooulés*, *tooulloit*, *poovés*, *Doolus*; dans le premier cas, il pourrait s'agir d'une interférence de *roont*) ou des voyelles toniques autres que *o* (*tropeel*, mais cette graphie n'est pas inconnue en picard; cf. *DEAFpré* s.v. *tropel*). Il faudrait ajouter également les formes *Aayaus* (113.2) et *Uulixés* (114.18, corrigée), qui sont probablement des fautes de copiste ou un maniérisme graphique pour les initiales des anthroponymes. Il est intéressant de relever que ce phénomène se présente surtout dans les *Héroïdes* et aux §§ 288-401, qui dérivent de *Prose 3*.

5.1.2. *Vocalisme atone*

1. On trouve quelques rares cas de vélarisation de *a*, phénomène typique des régions septentrionales et de l'anglo-normand (cf. Pope 1952, p. 173, § 446 et p. 442, § 1152): *chaustiau* (123.9), *ausaus* (189.21), *sauvauge* (234.2, mais tonique). Puisque, dans les trois cas, les mots présentent une double diphtongue *au*, il pourrait s'agir de cas d'assimilation.

2. Quelques cas de conservation de *a* final: *terra* (31.4, 184H.16), *vagabunda* (24A.11), *statua* (91A.3), *chosa* (124.4), *lassa* (263H.23), *quela* (109H.2[2]) Il s'agit d'un italianisme évident, auquel il faudra probablement ajouter les deux cas de *parla* (79.R et 81.R). Bien

qu'il soit possible d'interpréter ces deux dernières formes comme des passés simples, la formule employée (*ci parla*), le contexte et surtout la graphie *ci parlle* de la rubrique du § 80 laissent plutôt penser qu'il s'agisse de formes du présent de l'indicatif. Le fait que ces formes se trouvent dans deux rubriques est d'autant plus significatif que le texte des rubriques, surtout dans une compilation comme celle du ms. Royal, n'est pas tiré du modèle, mais établi par le compilateur; cette graphie pourrait donc représenter un trait de la *scripta* du copiste ou du compilateur.

3. Le *e* final atone est parfois éliminé lorsqu'il se trouve en contact avec un *e* tonique (*-ée* > *-é*): *renommé* (38A.5), *conté* (48.12), *entré* (64.10), *ventré* (91A.11), *presté* (106.9), *mellé* (159.9, 208.3), *Galaté* (188.11), *journé* (189.1, 288.5), *plaié et navré* (190H.13), *aseuré* (200.2), *porté* (253.12, 347.4), *passé* (255.1), *beneuré* (210H.28), *contré … plenteuré* (264.2), *remué* (264.3), *assemblé* (309.5). Il s'agirait d'un phénomène typique des textes copiés en Italie, d'après Improta-Zinelli 2015, p. 92. D'autres cas sporadiques d'élimination graphique du *e* atone finale, qui correspond sans doute à son amuïssement, se trouvent dans le substantif *compagni* (151.30, 184H.11) et dans les formes verbales *seroi* (82.10) et *rai* (195.14).

4. Le ms. Royal conserve dans la graphie les voyelles qui formaient anciennement un hiatus, avant de s'affaiblir et de disparaitre dans la prononciation (par exemple, les participes passés *leu*, *meu*, *seu*, *veu*, etc.); la seule exception est constituée par le verbe *reuser*, qui se trouve deux fois dans le même passage (*rusés* 168.3 et *ruser* 169.1, mais *reuserent* 227.2).

5. Parfois le copiste signale les hiatus par un *h* diacritique: *hahoit* (421.1), *trahiner* (435.3), *renveheroit* (262.2), *trahison* (18 cas contre 13 cas de *traison*), *trahir* (4 cas, pas d'alternatives), *envahir* (21 cas contre 1 cas d'*envair*), *envahie* (5 cas contre 2 cas d'*envaie*). Il faut ajouter à ces cas quelques formes à la graphie ambigüe, qui pourrait être attribuée à des fautes de copiste: *esmahiance* (386.2, sans alternative), *esmahier* (188.6, seul cas contre une vingtaine de cas d'*esmaier*), *dehervé* (411.3, seul cas contre 7 cas de *derver*).

5.1.3. *Réduction des diphtongues (en position tonique ou atone)*

1. Réduction de la diphtongue *ai* > *a*: *a* < HABEO (36.1, 265.4, 440H.6), *dira* < DICERE + HABEO (440H.15), *douare* (319H.14), *guares* (40A.13, 263E.5, 263H.23, 305.4, 407.9), *agu* (157.2), *malles* (171.2), (*bagnier* 184H.7, 286H.10), *aol* (319H.17), *contrare* (210H.41), *appasiee* (286H.1), *mondane* (289.3), *abbassoit* (290.9), *pas*

(291.5), *reparier* (294.2, 336.3), *plasir* (385.4), *tratoient* (386.1), *fasoient* (386.3), *plasoit* (214.3, 303.2), *amana* (376.5, pour *amaina*?), *sera* (378.3, per *serai*), *reparoient* (424.1), *guatier* (444).1; *fasoit* (7 cas contre 20 cas de *faisoit*). Il s'agit d'un trait assez largement répandu au Nord, au Nord-Est, à l'Est et en anglo-normand (Fouché, *Phonétique*, p. 258; Gossen 1970, pp. 52-3, § 6; Pope 1952, p. 488, § 1320 vii; Zink, *Phonétique*, p. 241), mais aussi dans les textes copiés en Italie et en français d'Outremer; il pourrait également être qualifié d'italianisme. Deux cas de graphie inverse dans *faiçon* (115.15) et *aissaillent* (167.1), ce dernier pouvant résulter d'une d'assimilation.

2. Réduction de la diphtongue *au* > *a*: *haberc* (31.3), *a* (41A.2, 107.3, 110A.1, 209.7, 228.17, 401.9, 444.1), *as* (45.1, 61.1), *chaf* (114.24), *asmoniere* (115.13), *atre* (219.1), *roiame* (375.3), *bia* (380.3); il s'agit d'un phénomène typique du Nord et de l'anglo-normand tardif (mais, dans ce cas, uniquement devant une consonne labiale; cf. Pope 1952, p. 446, § 1163). Le phénomène est particulièrement fréquent dans les futurs et conditionnels picards: *sarai* (52A.6, 126.11, 263H.14, 283.2), *arés* (100.2, 126.2, 212.8, 221.2, 284.2, 404.3), *ara* (1.3, 126.2, 130H.5, 218.11, 249.1, 330.3, 349.1), *saroie* (20.3, 184H.25, 185.9, 202H.14, 268.6, 319H.4, 357.6), *arons* (28.4, 202H.33, 285.1, 372.5), *aras* (225H.3, 263H.27, 312.5, 328.1), *aront* (226.10, 255.2, 442.1), *aroit* (253.15, 268.5, 317.7, 437.3), *arai* (263H.9, 286H.31), *aroie* (306H.13, 319H.14), *aroies* (306H.26), *saroit* (38A.2, 137.4, 204.9, 276.1, 364A.6), *aroient* (394.1, 411.2), *sara* (228.16, 269.1, 452H.8, 456.6), *saroient* (467.1); dans ce cas, toutefois, l'explication de l'évolution phonétique pourrait être différente (Buridant 2019, p. 375, § 238; Zink, *Morphologie*, p. 184).

3. Réduction de la diphtongue *ei* > *i* suivie d'un son palatal: *consilla* (16.R), *pignai* (130H.3), *signeur* (189.4, 209.3, 257.2), *pigniés* (225H.9), *consille* (378.1). Il s'agit d'un possible italianisme, mais c'est aussi une évolution bien attestée en français, d'abord dans les dialectes du Nord (Fouché, *Phonétique*, p. 446; Gossen 1970, pp. 89-90, § 34).

4. Réduction de la diphtongue *ie* > *e*: *fers* (38A.4), *melz* (78.6), *premer* (198.2), *sen* (280.1, 347.2); on signale également 20 cas du participe passé *iré(s)* contre 7 cas de *irié(s)*. Le phénomène est typique de l'Ouest et de l'anglo-normand (cf. Short 2013, p. 55, § 2.9 et p. 71, § 9.1), mais Improta-Zinelli 2015, p. 94 le signalent également en tant qu'élément fréquent dans les textes écrits en Italie.

5. Réduction de la diphtongue *ie* > *i*: *premire* (1.21), *volentirs* (34.2), *manire* (38A.14, 40A.8, 127.11, 256.3, 277.6, 298.8), *eschile* (141.1), *trive(s)* (212.4, 230.12, 303.2), *grif* (227.1), *derrire* (255.6), *chire* (255.7), *mils* (280.1, 284.14), *matire* (280.7), *derrenire* (364A.6), *premirement* (380.1), *pirres* (469.3). Phénomène typique de la région nord-orientale, ainsi que de l'Ouest (Gossen 1970, p. 58, § 10; Pope 1952, p. 488, § 1320 vii). Les réductions signalées aux points 3, 4 et 5 pourraient d'ailleurs rentrer dans «les oscillations et les flottements graphiques concernant les voyelles et les diphtongues tant de la série palatale *e/ie/e/ei/i* que vélaire *o/ou/eu/u*, aussi bien en position tonique que non accentuée» (Zinelli 2016b, p. 94) qui caractérisent les manuscrits français copiés en Italie.

6. Réduction *-iée* > *-ìe*, particulièrement fréquente dans les participes passés: *desvoïe* (1.1), *lais(s)ïe* (24A.10, 184H.22, 202H.11), *chargïes* (25.1), *baissïes* (29.1, 195.14), *brisïes* (30.1, 136.3), *prisïe* (38A.7), *la(i)ssïe* (38A.11 et 14, 109H.2, 210H.21 et 32), *bagnïe* (40A.13), *couchïe* (46A.1), *cour(r)oucïe* (51.2, 130H.2, 210H.16), *appareillïe* (79.2, 103.4, 159.3, 218.6), *envoïe(s)* (86.2, 109H.1, 148.1, 159.8, 243.1), *entaillïe* (87.2), *despechïe* (107.5, 190H.12), *esfachïes* (115.3), *soillïe* (130H.4), *eslessïes* (133.5), *abbaisïe* (133.5), *changïe* (168.5), *souagïe* (177.4), *desploïes* (181.7), *percïe(s)* (181.7, 194.7), *couvoitïes* (185.1), *conmencïe* (189.4), *otroïe* (190H.21, 212.16), *essauchïe* (202H.13), *pourforcïe* (210H.28), *jonchïe* (212.4), *desmaillïes* (215.4), *esmaïe* (218.9, 219.4), *reprochïe* (222.2), *envaïe* (225H.1), *apoïes* (228.1, 230.1), *touchïe* (238.16), *detrenchïe* (240.5), *agenoillïe* (240.4), *atachïe* (244.6), *esleechïe* (247.4). Il s'agit d'un des phénomènes septentrionaux les plus fréquents et répandus (Gossen 1970, p. 55, § 8). En dehors des participes passés, on trouve quelques exemples de la forme typiquement picarde *lie* < *liee* (306H.12, 319H.12, 331.2, 402.10, 461.6; Gossen 1970, p. 58, § 10), ainsi que 17 cas de *lignie*, forme bien attestée en français, pas seulement dans le Nord.

7. Réduction de la diphtongue *oi* > *o*: *ystore* (1.R), *bos* (40A.9), *jont* (170.1), *rejonstrent* (172.6), *glore* (190H.14), *prosiés* (209.6, 219.1), *damose* (228.16), *achoson* (265.4), *avor* (407.1), *reveor* (416.2), *oe* (439.6), *lontain* (457.3); peut-être aussi le subjonctif *donst* (252.4, 305.7 et 9, 337.1). On trouve également trois fois la forme *quo* pour *quoi* (3.5, 273.4, 276.3), mais il s'agit d'une alternative attestée qui ne rentre pas nécessairement dans la réduction dont on parle. Ce phénomène est présent dans une vaste aire nord-orientale (Fouché, *Phonétique*, pp. 271 et 284; Gossen 1970, p. 67, § 16; Pope 1952, p. 488, § 1320, vii; Zink, *Phonétique*, p. 197), bien qu'il

puisse également s'agir d'un italianisme, puisque les attestations dans les textes franco-italiens sont nombreuses. La forme *restoira* (466.R) pourrait être un cas de graphie inverse, dont on trouve en tout cas d'autres exemples dans des textes écrits en Italie.

8. Réduction de la diphtongue *ui* > *u*, phénomène sporadique attesté surtout dans la première personne des passés simples: *couru* (184H.8), *reçu* (190H.10 et 13), *fu* (456.4); voir aussi *us* (20.4, 225H.17), *ensurre* (225H.14), *vul(l)* (319H.19, 327.2). On en signale des attestations plus au moins dans toutes les régions périphériques de langue d'oïl (Fouché, *Phonétique*, p. 287; Pope 1952, p. 501, § 1326 iv; Zink, *Phonétique*, p. 241). L'adoption fréquente des graphies *fusse* et *fussent* pourrait être qualifiée d'italianisme.

5.1.4. *Consonnes initiales*

1. Le *h* initial est souvent conservé dans la graphie (*homme/omme*, *honneur/onneur*, *horrible/orrible*), mais jamais après une forme élidée.

2. Quelques alternances graphiques *qu/cu*, par exemple dans *cuerre* (155.1, 335.1) et *querre* (18 cas), *cuistrent* (338.1), *quert* (371.1) et *cuert* (173.16, 440H.7). Dans le ms. Royal, on trouve aussi un exemple de *k* pour *qu*, mais en dehors de *Prose 5* (*keue* 33.1, 37.4).

3. Dans *Prose 5*, on trouve quelques exemples de graphie *w* pour *vu*, toujours devant *i*: *wil* (68.4, 198.2), *widast* (71.1), *wiel* (109H.19), *wille* (219.12), *wimihertez* (412.5). Le maintien graphique du *w* est particulièrement fréquent dans les régions du Nord et du Nord-Est (Fouché, *Phonétique*, p. 563). On trouve également deux cas de double *u* (*uuiellart* 82.10, f. 45va et *lieuue* 170.1, f. 76va), qui ont été transcrits en *w* dans l'édition.

4. On note quelques cas de redoublement phono-syntaxique de la consonne initiale d'un mot se trouvant après une particule se terminant par une voyelle: *a·rrive* (24.6), *a·ffere* (193.3), *a·ffaire* (322.2); la particule adverbiale *en* peut aussi redoubler la consonne, si elle est suivie par un mot qui commence par une voyelle: *l'enn ont* (245.6), *n'enn aroient* (411.2). Dans le cas de certains monosyllabes, l'anticipation de la consonne initiale du mot suivant correspond à l'usage italien (Hasenohr 1995, p. 224), mais ne peut pas se présenter comme un véritable redoublement phono-syntaxique, d'autant plus que le copiste du ms. Royal laisse un petit espace entre les deux consonnes: *ot tout ce* (151.31), *ad dame* (200.1), *la place out tant ot des siens perdus* (227.7), *del l'atendre* (274.3), *nel le* (345.3).

5.1.5. *Consonnes gutturales (*c *et* g*)*

1. Absence de palatalisation de *c* devant *a*: *cambre* (198.1), *capon* (92.9), *cachié* (98.4), *detrenca* (127.9), *carnel* (177.1), *calengier* (240.5), *cancelle* (205.1), *camp* (262.2), *cascun* (294.2), *carpir* (263H.14 et 15, 440H.13). Le phénomène est typique du Nord (Gossen 1970, pp. 95–100, § 41; Zink, *Phonétique*, pp. 233–4), mais il pourrait également s'agir d'un italianisme.

2. Palatalisation partielle de *c* devant voyelle palatale: *liches* (9 cas contre 2 cas de *lices*), *achesmee* (13.7), *pieche* (30.2, 83.1), *fache* (50.1, 92.1, 225H.8), *peliches* (90.1), *fronche* (93.1), *chisne* (103.28), *prinches* (105.3), *embrachier* (105.3), *elleeschié* (171.2), *chache* (174.1), *estraches* (184H.11), *esleechïe* (247.4), *piecheis* (361.2), *chers* (445.2); dans les démonstratifs: *chi* (32.16, 276.4, 342.8), *chis* (337.3), *chil* (290.3), *chiaus* (54.5). Le même son affriqué peut être rendu graphiquement par un simple *c*: *cescun(s)* (77.2, 109H.13), *cief* (94.3, 194.1), *ricement* (142.1), *cierement* (153.5), *chevaucierent* (126.12, 171.1, 2 et 7), *sercier* (350.2), *sercierent* (464.1). Ce phénomène est typique du Nord et du Nord-Ouest (Gossen 1970, pp. 91–4, § 38; Zink, *Phonétique*, p. 232), mais l'emploi du *c* simple se rapproche de la graphie italienne.

3. Emploi de la graphie *gu* pour *g* vélaire, surtout dans le mot *guaires* et dans les formes des verbes *guarder* et *guaagnier*, mais voir aussi *guarnie* (59.3), *guarmens* (67.1), *guarnis* (87.3), *guarnison* (106.9, 107.6), *language* (117.2), *esguatoit* (175.1), *guarir* (179.2), *guarantir* (188.11), *guatier* (444.1), etc. Cette graphie est fréquente dans les textes copiés en Italie et en français d'Outremer; il pourrait s'agir d'un italianisme, mais elle également répandue en France.

4. Le copiste alterne les graphies *gi* et *j* pour indiquer la fricative palatale sonore.

5. La graphie *g* est parfois employée devant une voyelle palatale pour indiquer un son vélaire: *vigereus* (136.4), *gerriers* (151.6), *longement* (170.2), *longes* (212.15), *genchir* (334.3). Il s'agit d'un phénomène septentrional, en particulier picard (Gossen 1970, p. 101, § 42).

6. La graphie *g* est parfois employée devant une voyelle vélaire pour indiquer un son palatal: *damagoient* (31.1), *gregois* (133.1, 204.1), *changoit* (218.6), *Gorgie* (468.4); voir toujours Gossen 1970, p. 101, § 42 et Minervini 2010, p. 153 pour les exemples en français d'Outremer.

5.1.6. *Consonnes fricatives sibilantes (*s, z, ç*)*

1. Le copiste alterne les graphies *s* et *ss* dans les mêmes formes: *cuise/cuisse*, *fause/fausse*, *fuse(nt)/fusse(n)t*, *isir/issir*, *pensis/penssis*; la

forme *poison* 'poisson' est majoritaire (6 cas contre 2 cas de *poisson*), ainsi que la forme *pensser*. Ce phénomène est fréquent en picard (Gossen 1970, p. 107, § 49; Zink, *Phonétique*, p. 202), mais on le trouve aussi dans les textes copiés en Italie.

2. Signalons quelques cas d'omission de *s* préconsonantique: *arupice* (46A.3), *dicordance* (82.6), *chateé* (109H.21), *retorast* (115.3), *Depoté* (118.13), *recouse* (174.1), *assitrent* (255.10), *mainie* (411.3). Il s'agit probablement de fautes de copiste ou de cas d'hypercorrection, puisque l'omission intervient dans des formes dans lesquelles le *s* devait être prononcé (à la probable exception de *demailliés* 177.3, *blamé* 366.2, *blamés* 453.3).

3. La graphie *sc* semble indiquer le *s* sourd devant une voyelle palatale, non seulement dans les formes pseudo-étymologiques de *savoir*, mais aussi dans d'autres formes, en particulier pour l'évolution du suffixe latin -ITIAM, primaire ou secondaire: *proesce*, *maistresce*, *leesce*, *forteresce*, *richesce*, *jovenesce*, *deesce*, *devineresce*, *hautesce*, *noblesce*, *chevaleresce*, *chascer*, *tristesce*, *largesce*, *paresce*, *hostesce*, *duresce*, *hardiesce*, *trechereſces*, *conſceillier*. Dans quelques cas sporadiques, la même graphie semble indiquer la fricative palatale, peut-être à cause de l'influence de l'italien: *embretescerent* (26.1), *embuscierent* (29.2), *fresces* (62.3).

4. La graphie *ç* est rarement utilisée et toujours avec la fonction d'un *s* sourd ou sonore: *Çancipus* (128.10; ailleurs *Santipus*, par exemple 151.23), *seçime* (149.4; ailleurs *sesime*), *Seçire* (150.1; ailleurs *Celice*), *Liçoine* (150.1; ailleurs *Liconie*), *saluç* (286H.1; ailleurs *salus*), *Amaçonoises* (355.1), *rasaçier* (402.8). Cette graphie est fréquente dans les textes copiés en Italie.

5. Dans certains cas, la graphie *ch* devant *a* ou *o* semble indiquer une prononciation palatale du *s* fricatif, surtout dans les résultats de l'évolution de T + yod: *esforchoit* (31.1), *machons* (60.1), *anchois* (104.2, 238.3, 388.3), *archons* (155.1, 188.1, 315.1 et 3, 357.4), *avancha* (244.10), *lacha* (247.1), *raenchon* (282.4), *tronchon* (283.1, 285.32, 364.1), *lachasmes* (407.22), *tenchant* (408.4), *comencha* (463.3). Il s'agit d'un phénomène septentrional (Gossen 1970, p. 93, § 38; Pope 1952, p. 487, § 1320 i).

6. Le *z* se trouve uniquement en position finale, souvent à la place de *s*, à la seule exception de *aromatiziés* (338.1), qui est un grécisme évident.

5.1.7. *Autres consonnes internes*

1. Le ms. Royal présente des cas assez fréquents de redoublement consonantique: *oissiaus* 1.3, *Salonnique* (3.4), *coullonnes* (8.1),

enmenrrai (19.1), *honnoree* (19.1, 100.2), *coul|leurs* (61.1), *engendrerroit* (91A.1), *mal|le* (103.4), *nocces* (110A.1), *sourrist* (126.1), *men|niere* (155.3), *Pol|lixenon* (162. 5), *duelle* (166.1), *osse(s)* (184H.10, 190H.21), *enneurés* (190H.15), *assur* (195.2), *derrompent* (195.30), *battaille* (198.10), *baisse* (200.5), *ennormale* (202H.14), *oppinions* (210H.14), *entrerra* (210H.36), *obbeir* (210H.42), *repossé* (211.2), *orlle* (218.7), *pessast* (221.3, 272.8), *branlleis* 226.10, *enverssast* (226.13), *conrroi(s)* (227.1 et 2), *brissast* (228.3), *chappleis* (228.6), *malle voillence* (264.2), *polli* (266.2[2]), *souppris* (273.2), *arsse(s)* (285.9 et 14, 303.2), *amonnestoit* (285.9), *celle* (286H.26, présent de l'indicatif du verbe *celer*), *Troillus* (305.3), *remaisse* (305.5), *reculla* (334.2), *ossast* (338.1), *converssent* (351.1), *soulle* (358.1), *derrompent* (359.1), *coulla* (363A.6), *branllerent* (364A.4), *misse* (365.3), *mallice* (402.6). Formisano-Lee 1993, pp. 140–1 ont signalé ce phénomène comme un trait typique des manuscrits napolitains, mais il s'agit plus probablement d'une tendance générale des manuscrits copiés en Italie; certaines formes (*sourrist*, *branlleis*, *celle*) sont d'ailleurs assez fréquentes en France. Les formes qui affichent une barre verticale entre les deux consonnes sont réparties sur deux lignes dans le manuscrit: le redoublement pourrait plus facilement y résulter d'une faute du copiste.

2. Signalons de nombreuses formes avec *l* redondant dans les mots qui ont subi une vélarisation, en particulier ceux qui présentent un suffixe *-eus*: ainsi, *crueuls*, *teuls*, *peuls*, *euls*, *veult*, avec plusieurs cas de *deuls* 'deux' avec *l* non étymologique (on trouve aussi une occurrence de *delz*, 205.9). Les exemples avec suffixe *-ous*, ou en tout cas avec *o* tonique, sont moins nombreux; on en trouve quinze en tout, y compris trois cas de *touls* avec *l* non étymologique (98.2, 317.1, 338.1): voir par exemple *fouls*, *douls*, *genouls*, *saouls*, *coul(p)s*, *moult*, *voult*, *vouldra*.

3. On trouve aussi quelques cas d'élimination de l'élément palatal dans l'évolution de N+yod: *vergone* (38A.15), *linage* (278.2, 452H.8), *companie* (111.3), *bornes* (115.3), *esparne* (168.1), *esparnier* (228.17) *esparna* (285.3). Il s'agit d'un phénomène largement répandu dans toute la partie nord-orientale, y compris l'anglo-normand (Fouché, *Phonétiques*, p. 920; Gossen 1970, p. 116, § 60; Pope 1952, p. 450, § 1182).

4. La forme *pourpaller* avec assimilation consonantique a cinq attestations (365.2, 376.2, 388.3, 393.2, 409.3) contre deux cas de *pourparler*. Il s'agit d'une graphie particulièrement répandue en picard (Gossen 1970, p. 113, § 55).

5. Insertion de *r* parasite après une consonne dentale occlusive ou fricative: *drelivrés* (164.1; je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie), *volentriers* (171.2), *trendrement* (218.8), *ouvrerte* (251.8). On peut constater que, dans tous les cas, le mot en question prévoit déjà un groupe consonantique avec *r*. Le phénomène est connu et n'a pas de connotation dialectale particulière (Bourciez 1967, p. 181, § 178; Zink, *Phonétique*, p. 246).

6. Métathèse de *r* dans les formes du futur et du conditionnel, particulièrement fréquente avec les formes du verbe *soffrir*: *soufferront* (106.6), *ouverroient* (123.1), *enterras* (202H.17), *mousterroit* (236.1), *soufferrai* (238.15, 245.7, 286H.9), *soufferroit* (256.2), *sofferra* (361.3), *soufferroient* (375.4). Le phénomène, originaire des régions septentrionales (Gossen 1970, p. 114, § 57; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxii), s'est rapidement diffusé. D'autres cas de métathèse: *prouvoiance* (10.3), *fermissans* (93.1), *prouchascier* (189.9), *soultiment* (393A.3).

7. Certains mots conservent les groupes consonantiques typiques du latin: ainsi, *absorbisse* (395.2), *abstenir* (2 cas), *substance* (4 cas), *obscur(e)* (9 cas) ou le faux latinisme *redouctent* (189.1). Dans le premier cas, il s'agit d'un mot introduit relativement tard dans la langue française (seconde moitié du XIII^{e} siècle), mais bien attesté. Dans d'autres cas, un même mot peut présenter des graphies archaïsantes et des graphies latinisantes modernes: par exemple, *chans* et *champs*, *tens* et *temps* (largement majoritaire), ainsi que les trois cas de *co(u)ls* 187.3, 196.1 et 282.4 à côté de la forme moderne avec graphie latinisante *coups*.

5.1.8. *Consonnes finales*

1. Le *z* final a probablement la fonction diacritique d'indiquer que la voyelle qui précède est tonique; tous les exemples du ms. Royal appartiennent à cette catégorie, avec de rares exceptions: *oragez* (13.1); *sirez* (13.4, 160.4), *bornez* (43.4), *richez* (198.4, 420.3, 421.1, 443.2), *sagez* (238.2), *termez* (258.3, 281.3, 422.1), *tristez* (286H.8), *templez* (332.3), *pueplez* (394.1), *avoutrez* (440H.3), *Antoinez* (440H.15), *autrez* (445.2), *roiaumez* (468.2); dans tous ces mots, le *z* ne suit pas la voyelle tonique, mais la prononciation ne peut s'avérer ambigüe que dans le cas de *bornez*, *pueplez* et *avoutrez*.

2. On trouve quelques cas de double *l* final, qui n'indique pas toujours un *l* palatal: *ill* (24A.10, 194.3, 240.6, 331.2), *orgueill* (25.1), *chevall* (137.4), *perill* (199.4, 257.8), *poill* (206.3), *mill* (228.2), *vull* (327.2), *appareill* (450.1). Le double *l* final, et moins fréquemment à l'intérieur d'un mot, est un élément qui caractérise également la *scripta* du français d'Outremer (Minervini 2010, pp. 152-3).

3. Signalons la vélarisation occasionnelle du *l* final en absence de *s* morphologique, si la voyelle précédente est un *a*: *mau* (5 cas), *chaustiau* (123.9), *chevau* (393A.3); le phénomène est particulièrement fréquent dans les formes en *-iau*: *biau*, *toriau*, *satiriau*, *nouviau*, *mantiau*, *vais(s)iau*, *quarriau*. On peut y ajouter quelques formes adverbiales, telles que *communaument* (189.19, 239.1), *espetiaument* (191.1), *igaument* (399.3). Ce trait est assez répandu en français d'Outremer, il pourrait s'agir d'un occitanisme (Minervini 2010, pp. 173-5).

4. On remarque, dans le ms. Royal, un nombre considérable d'omissions de la consonne finale, qui touchent particulièrement *r*, *s* et *t* (sur ce phénomène, voir en particulier Fouché, *Phonétique*, pp. 663-4). Dans le cas du *r*, l'omission concerne surtout les infinitifs: *cele[r]* (225H.16), *tremble[r]* (226.10), *pleure[r]* (240.6), *leu[r]* (285.34), *ale[r]* (286H.30), *repairie[r]* (351.3), *douleu[r]s* (398A.9), *avoi[r]* (429.3), *desterre[r]* (450.1). L'effacement de *r* final est un trait oral général du Moyen Âge tardif, particulièrement précoce dans l'Est et le Sud-Est (voir Pope 1952, p. 159 § 401). Dans le ms. Royal, le *r* final est parfois inséré en phase de révision, souvent par une main différente de celle du copiste et plus moderne. L'omission se rencontre parfois aussi à l'intérieur d'un mot (*soff[r]ir* 184H.14, *ent[r]evindrent* 343.3, *pou[r]chassier* 372.4, *f[r]ere* 429.2), ce qui pourrait faire penser à une faute de copiste, mais la série des infinitifs est tout de même assez significative.

5. Pour les omissions de *s* final, je traiterai dans la partie morphologique le cas du *s* flexionnel des substantifs et des adjectifs; pour le présent, je me limiterai à signaler les cas suivants: *se* pour *ses* (156.2, 225H.12, 238.3 devant voyelle, 326.1, 355.1, 442.1, 456.2 corrigé dans l'interligne), *san* pour *sans* (263H.3), *nou* pour *nous* (212.4, 307.7; tous deux dans l'expression *nou sommes*, mais on peut également ajouter la forme reconstruite *nou sembloit* au § 286H.16), *le* pour *les* article ou pronom personnel (106.9, 110A.R, 133.3, 151.32, 166.1, 190H.18, 205.9, 225H.8, 249.4, 277.1, 309.6, 334.4, 363.11, 367.6, 369.3, 415.4, 439.6, 468.3, 470.1). Il faut également ajouter 24 cas de *de* pour *des*, dont 3 devant voyelle (164.1, 184H.21, 263H.9), ainsi que les formes composées *deoremés* (137.4, contre 6 cas de *desoremés*), *deormés* (368.2, 389.2, 456.1, contre 29 cas de *desormés*), *deesperance* (386.2). L'absence du *s* dans la forme verbale *espouserié[s]* (190H.13) devra plus probablement être attribuée à une simple distraction du copiste. On traitera dans la partie morphologique la désinence asigmatique *-on* de la deuxième personne du pluriel des impératifs et des futurs et, dans la partie syn-

taxique, l'emploi de la préposition *a* pour *as*. L'omission de *s* final est assez fréquente en anglo-normand (Pope 1970, p. 454, §§ 1203 et p. 465, § 1253 i), ainsi que dans les textes copiés en Italie, mais à l'époque de la compilation du ms. Royal, il s'agit d'un phénomène également connu en France. Si l'on considère que les *s* finaux sont souvent insérés en phase de révision, vraisemblablement par le même copiste, la probabilité qu'il s'agisse d'un copiste alloglotte augmente.

6. Omission de *t* final, dans des formes verbales ou nominales: *son* (16.1, 171.1, 322.5), *li* (20.4), *don* (32.1), *peti* (36.1), *on* (37.4, 156.3, 167.3), *icis* (53.3), *quan* (190H.5), *tou* (259.9), *main* (307.1), *ensin* (325.6), *mon* (334.3). Ce phénomène aussi est signalé en anglo-normand et dans l'Ouest (Pope 1952, p. 453, § 1202), de même que dans les textes copiés en Italie. En contrepartie, on trouve aussi quelques rares cas d'ajout d'un *t* final non étymologique: *bient* (114.10, corrigé), *coupt* (235.3), *l'aindemaint* (332.1).

7. L'omission de *l* final est trop sporadique pour être significative; on la trouve dans des formes telles que *noubri* (205.8) et *numbri* (439.7), *osté* (452H.11, seul cas contre 16 cas de *ostel(s)*) et dans quelques cas devant *s* désinentiel: *menesterés* (114.23), *mortés* (115.3), *principas* (350.3). Je renvoie à la partie morphologique pour l'omission de *l* dans le pronom personnel *il*, ainsi que pour les nombreux cas de *que* pour *quel* (probable italianisme: voir par exemple *que chief* 120.4 et *que chose* 202H.26 et 263H.12), avec un cas de *ques* (129.4). Ce phénomène est signalé occasionnellement dans les textes d'Outremer (Minervini 2010, p. 171).

5.1.9. *Autres particularités*

1. *ancoisse* (270.1): il pourrait s'agir d'un italianisme conforté par quelques exemples attestés dans le chansonnier du Vatican de lyrique italienne des origines (Giacomo da Lentini 2, 42-43: *ancosciare*, *ancoscio* et Neri de' Visdomini 2, 47: *ancosciosa*), ainsi que dans la *Storia del San Gradale*, §§ 181 et 264 (*ancoscia*). Il s'agit néanmoins du seul cas dans le ms. Royal, et la présence du *comme* suivant pourrait faire penser à une faute du copiste.

2. *arbalestre* (439.7): seul cas avec graphie italianisante; la forme normale est *arbaleste*.

3. *aubec* (250.1): la graphie *haubec* est attestée en anglo-normand et dans l'*Attila* franco-italien (VII, 1014); dans *Prose 5*, on trouve aussi la graphie wallonne et picarde *haubier* (244.3).

4. *autri* (280.4): sur la possible réduction *ui* > *i* en anglo-normand, voir Short 2013, p. 91, §§ 15.1 et 15.2; beaucoup d'exemples, sur-

tout mais pas exclusivement anglo-normands, sont signalés par le *DEAFpré* s.v. *autrui*.

5. *batail* (212.4): graphie attestée en anglo-normand.

6. *cercleur* (338.1): cette graphie avec confusion entre *l* et *r*, même en position finale, est possible en anglo-normand; cf. Short 2013, p. 110–1 § 22.2.

7. *chaire* (255.9): normalement écrite *chaiere*, cette graphie n'est utilisée qu'une fois dans le ms. Royal. Il s'agit d'une forme assez moderne, diffusée surtout à partir du XV^e^ siècle, mais déjà attestée au temps de la composition de *Prose 5*. Il pourrait en outre s'agir d'une faute du copiste.

8. *chasté* (218.17): graphie alternative bien attestée en anglo-normand et dans les textes franco-italiens, mais aussi dans d'autres régions de France.

9. *coloigne* (263.15): 'quenouille', graphie attestée dans toute la partie orientale de la France, du Nord-Est à Lyon.

10. *compagni* (151.30, 184H.11): graphie avec amuïssement du *e* final atone en hiatus attestée en anglo-normand (d'où la forme *company* en anglais moderne).

11. *deloiement* (354.1): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie, mais il existe des cas analogues pour le substantif *deloi* ou pour le verbe *deloiier*, surtout dans les régions septentrionales, mais aussi dans quelques textes écrits en Italie.

12. *ensit* (265.3): graphie rare mais attestée pour *ainsi*.

13. *eyex* (319H.2): je n'ai trouvé aucune autre attestation de cette graphie proche de l'anglais actuel; il pourrait s'agir d'une faute de copiste. Le copiste de *Prose 5* se sert par ailleurs de nombreuses graphies différentes pour le mot *ueil*: voir par exemple *yes* (111.2) à côté du plus commun *yex*; voir aussi *ols* ci-dessous.

14. *fiels* (172.9): graphie de *fils* attestée dans le Nord et surtout en Picardie (Zink, *Phonétique*, p. 241).

15. *fronte* (128.9): graphie italianisante de *front* ('front de bataille'), mais en italien, ce mot est masculin, tandis que la forme féminine, utilisée dans *Prose 5*, correspond en italien à la partie supérieure du visage.

16. *guarmens* (67.1): graphie attestée surtout en anglo-normand.

17. *haume* (127.4, 302.2): graphie largement attestée dans le Nord et en Lorraine.

18. *hertages* (328.1): graphie avec syncope de la voyelle prétonique attestée en anglo-normand.

19. *loiel* (277.1): graphie attestée surtout dans le Nord.

20. *ols* (274.9): graphie attestée surtout dans le Nord et en anglo-normand.

21. *paur* (198.11): seul cas de cette graphie attestée en wallon, mais surtout dans les textes écrits en Italie; les autres graphies de *Prose 5* sont *paor* et *peur*.

22. *professie* (239.6): probable italianisme, mais cette forme est aussi attestée en anglo-normand.

23. *sieicle* (323.7): je n'ai trouvé aucune autre attestation de cette graphie; il s'agit probablement d'une erreur du copiste.

24. *terrenes* 218.3: probable graphie italienne pour *terriene* de *Prose 1* § 138, 17–18.

25. *tesors* (378.8): seul cas de cette graphie italianisante; la graphie normale est *tresor*.

26. *vuil* per *vieil* (299.3): deux attestations signalées dans un texte normand, le *Roman d'Aiquin*, 616 et 1172 (voir *DEAFpré* s.v. *vieil*).

5.2. MORPHOLOGIE

5.2.1. *Morphologie nominale: substantifs et adjectifs*

1. Dans un cadre chronologique de déclin généralisé de la déclinaison bicasuelle, le comportement du ms. Royal n'est pas aussi incohérent que celui d'autres textes écrits en Italie, notamment en Vénétie. À l'intérieur d'un système encore relativement stable, les infractions sont en tout cas assez nombreuses, en particulier les omissions de *s* final du pluriel, et plus fréquemment dans les mots féminins (plusieurs fois avec le mot *pucele*): *pluseurs fille* (6.2), *toute les fois* (49.2), *trouvee* (76.1), *peliche* (97.1), *belles maison* (103.3), *toutes creature* (115.11), *les autres fame* (115.16), *les response* (121.4), *maintes offrende* (190H.6), *des noce* (190H.10), *le proesces* (190H.18), *mes pucele* (190H.30), *grant batailles* (191A.1), *cité* (202H.14), *noble toureles* (202H.14), *toutes celle* (202H.39), *fortune* (203.1), *toute peries* (225H.12), *grant proieres* (241.2), *serons menee* (251.9), *furent amenee* (263H.6), *maintes belle chevaleries* (283.1), *mains tremblable* (306H.7), *mes plaie* 320.2, *piece* (334.4), *toutes coleur* (349.1), *ses pucele* (357.1), *telle fames* (363.2), *ses pucele* (363.11), *les douleur* (365.3), *grant richesches* (378.8), *des ·M· pucelle* (391.1), *·III· pucele belles* (391.2), *·II· fille de rois* (413.1), *tel convenances* (422.1), *toute dames* (452H.8), *armes bones et noble* (452H.9).

2. Dans quelques cas, un *s* final est ajouté par hypercorrection; dans les mots féminins: *cestes toison* (7A.4), *as ses enfans* (61.1), *la*

mellee grant et planiere et crueles (162.7, mais ici le *s* semble exponctué), *grant richesces* (175.2, 195.2), *la noveles* (195.22), *a cestes fois* (243.1), *la roine qui sages estoit* (270.1), *met la mains as armes* (452H.4); dans les mots masculins: *perverti et gasté et occupés* (122.1), *grans signe* (132.1), *du rois* (181.1), *de grans sens* (257.1), *grans sens* (271.4), *son escus* (345.2), *tous covert* (355.1), *au portaus* (393A.4).

3. Dans quelques cas, on peut trouver un verbe pluriel avec un sujet singulier ou vice versa: *la representation … me vienent* (130H.18), *vostre fils, qui estoient li meillor* (368.2), *quant elles atain-gnoient les neis toutes les esfondroit* (425.1, mais, dans ce cas, il pourrait s'agir d'un accord *ad sensum* avec *Naulus*, qui est le sujet logique). Le substantif *gent* peut être singulier ou pluriel, surtout lorsqu'il est employé sans déterminant, mais, dans le ms. Royal, on trouve nombre d'exemples avec *la gent* collectif suivi d'un verbe au pluriel: *l'aouroient la gent du païs* (7.5), *la gent s'aloient couchier* (20.4), *la gent du païs comme‹n›cierent a fuir au bois* (29.3), etc.

4. On trouve également quelques fautes dans l'accord en genre, même sans considérer l'effet de la réduction *ée* > *é* déjà évoqué dans la partie phonétique: *occision qui fu fet* (295.3), *cele jour* (261.2), *comme demi mort la prist* (364A.2). Le substantif *ost* peut être masculin ou féminin en ancien français, et le compilateur alterne les deux genres dans la même phrase: *tant a l'ost secouru o l'espee, et tantes fois l'a rasasiee* (405.2). Dans un cas, le même mot présente à la fois une faute d'accord en genre et en nombre: *les dames et les puceles de la cité estoient venu a l'universaire* (265.4).

5. À côté de ces traits typiques du XIV^e^ siècle, le ms. Royal affiche également des éléments archaïsants, comme la conservation de formes épicènes pour les adjectifs féminins. Y alternent les formes *fort et cruel* (211.2) et *forte et cruele* (259.8); l'emploi de *grant* au féminin y est largement majoritaire, mais on trouve aussi 4 cas de *grande*; l'alternance est plus équilibrée entre *fort* (13 cas) et *forte* (22 cas); au contraire, la séparation entre le masculin *dous* et le féminin *douce* est nette. Il est également intéressant de remarquer que bien que l'expression *il nous congie* (12.2) soit admissible en français, elle est considérée archaïque par la tradition manuscrite, qui adopte unanimement la leçon *il nous donne congié*. D'autres archaïsmes rejetés par la tradition française sont par exemple *poesté* (1.1), *plenteive* (1.1), *achesmee* (13.7), *irascu* (32.1 etc.), *moillier* (38.2 etc.), *s'asenti* (38.8), *cinst* (38.11), *revel* (48.3), *forment* (52.2), *joiant* (54.1), *posteif* (58.1 etc.), *manantise* (66.3 etc.), *conroier* (84.3 etc.), *erre* (94.6 etc.), *ventaille* (96.7 etc.), *parliers* (114.3), *erraument* (114.23), *autrier* (124.8 etc.), *estout* (126.5), *nautonnier* (130.2), *se fla-*

tir (136.3 etc.), *bretesche* (150.1), *guier* (151.6 etc.), *rustement* (156.3), *jont a* (170.1), *esreure* (170.1), *ambedeuls* (173.12 etc.), *sautele* (190.28), *peçoier* (194.1 etc.), *sempres* (198.11 etc.), *engrouté* (212.4 et 11), *respassé* (237.3 etc.), *se sousploie* (242.1), *entesé* (285.4), *engresserent* (285.5), *malbaillis* (314.1 etc.), *cuistrent* passé simple de *querre* (338.1), *enarmes* (363.1), *eschis* (375.4), *laidure* (424.1), *rafaitier* (428.3 etc.), *en son* (458.5). Voir aussi l'analyse du lexique, § 5.4.1.

6. Les adverbes et adjectifs de quantité *tout* et *maint* peuvent être accordés avec le substantif qu'ils déterminent (par exemple *je sui touz pres* 9.2; *il sont tuit felon et orgoilleus* 83.5; *dont encore seront tuit saoul* 87.5; *tu i cuides estre toz seuls* 205H.13) ou rester invariables (par exemple *tuit li roi et tot li prince* 226.10; *mes bras en estoient tout lassé* 286H.12; *je serai tout reposés* 286H.26), très rarement aussi au féminin (*maint lance rompue* 171.7; *tout proesce* 312.3). Dans le cas de *maint*, les formes accordées au cas régime pluriel du masculin sont assez exceptionnelles (*mains agais* 451.1; *mains perils* 462.5).

7. La forme *pou* (103 cas) est majoritaire pour l'autre adverbe de quantité, mais on trouve également les formes alternatives *pau* (15 cas, ancienne forme picarde d'après Gossen 1970, p. 49, § 2) et surtout *poi* (37 cas), particulièrement répandu en anglo-normand (cf. Short 2013, p. 61, § 5.3).

5.2.2. *Morphologie nominale: articles et pronoms personnels*

1. Tendance à la normalisation moderne des articles; le système prévoit pour les formes masculines *li* au cas sujet singulier, *le* au cas régime singulier, une alternance *li/les* pour le cas sujet pluriel et *les* au cas régime pluriel.

2. La présence de quelques déterminants masculins avec des substantifs féminins est l'indice d'un copiste alloglotte ou d'origine septentrionale (Buridant 2019, p. 140, § 78; Pope 1952, pp. 465, § 1252 et 488 § 1320 xii; Zink, *Morphologie*, p. 67): *cest dame* (40A.7), *le pome* (48.5[2]), *le grant aide* (82.8), *le compagnie* (100.5), *ce fois* (138.6), *le char* 'la chair' (212.8), *le grant proesce* (215.7), *li roine* (218.8), *le nostre amour* (306H.13), *li fille* (407.17).

3. Tendance conservatrice pour les pronoms personnels; on remarque en particulier un emploi exclusif de *il* au cas sujet masculin pluriel et de *li* au cas régime féminin singulier indirect. Une évolution plus moderne et typique du Moyen Âge tardif est la réduction à *i* du pronom *il*, surtout devant un *l* ou après des formes élidées (*qu'i*, *s'i*): 40A.13, 80.2, 92.1 (?), 109H.13, 168.5, 184H.20, 202H.14, 209.1, 218.11 et 17, 227.12, 243.6, 253.14, 267.3, 288.7,

309.2 (?), 328.1, 347.1, 368.2, 405.3, 407.1, 410.3, 415.5, 423.3, 434.1, 445.1, 448.2, 452H.11, 453.1, 454.1, 465.6. Le phénomène s'étend de manière analogique au démonstratif *ci* pour *cil* (171.1). On remarque aussi quelques cas d'hypercorrection: *n'il* pour *n'i* (90.1, corrigé), *quil* pour *qui* (106.8, voir le point 6.2 de l'introduction), *cil* pour *ci* (120.1, corrigé).

4. La forme largement majoritaire pour le cas régime de la troisième personne du pluriel au masculin est *euls*, et les alternatives sont assez sporadiques: *eus* (290.3, 370.7), *aus* (120.4, 171.8, 402.10), *aux* (202H.28, 370.8, 421.1), *auls* (365.3[2]); les trois dernières formes sont typiques du Nord et de l'Est (Buridant 2019, p. 624, § 366, mais diffusées dans tous les dialectes d'après Zink, *Morphologie*, p. 96).

5. On trouve une fois la forme atone *li* à la place de *leur* (14.5), et la tradition manuscrite française réagit unanimement; mais dans ce cas, le pronom se réfère à *gens*, qui peut s'accorder au singulier ou au pluriel, et le singulier pourrait être interprété comme un italianisme. La leçon du ms. Royal pourrait également être due au choix de *gens* à la place de la forme *home* de la source.

6. On remarque une confusion entre les formes prédicatives *lui* et *li* (22.4 et commentaire), fréquente déjà à partir de la fin du XIII[e] siècle (Buridant 2019, pp. 671-3, § 394; Zink, *Morphologie*, pp. 97-8); la forme *li* est utilisée aussi en tant que pronom masculin direct (72.2, 82.8). Pour le pluriel, la forme normale est *leur*, avec 8 cas de *lor*.

7. Quelques emplois de *mi* en tant que complément indirect tonique (184H.14) et atone (130H.18, 210H.17, 269.1); dans le premier cas, il s'agit d'un trait picard (Gossen 1970, pp. 124-5, § 65; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxiv), tandis que le second est qualifié de possible italianisme (Zinelli 2015, p. 104).

8. Pour le cas sujet singulier de la troisième personne au féminin, on trouve, à côté d'*elle*, quelques cas d'*el* (210H.38, 220.5, 255.7, 456.3); il s'agit d'un trait originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367; Pope 1952, p. 503, § 1326 xiv), mais largement diffusé ailleurs.

9. La forme majoritaire pour le cas régime indirect tonique de la troisième personne au féminin est *lié* (107 cas), caractéristique de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367; Zink, *Morphologie*, p. 96) ou du Sud-Ouest (Pope 1952, p. 323, § 839 et p. 503, § 1327 i). Alternativement, on remarque quelques formes de *lui* (par exemple, 228.12 et 238.2), en tant qu'extension de la forme mas-

culine originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367) mais largement diffusée et commune dès le XIII[e] siècle, ou de *li*, très sporadiquement.

10. D'autres formes masculines peuvent être utilisées pour le féminin: *il* cas sujet singulier (234.2[2], 273.1, 353.3, 425.2[2]), trait typique du Nord et de l'Est (Buridant 2019, p. 623, § 366); *il* cas sujet pluriel (67.4, 82.5, 177.3, 178.3, 184H.5[2], 198.15, 226.10, 233.2, 241.3, 253.3, 288.7, 452H.9), trait originaire de l'Ouest mais largement répandu (Buridant 2019, p. 625, § 367; Zink, *Morphologie*, pp. 99-100); *le* cas régime direct (48.5[2], 62.3, 68.4, 94.9, 126.11, 197.11, 218.7, 257.8), trait typique du picard (Buridant 2019, p. 624, § 366); *euls* pour *elles* (48.6, 82.5, 82.6, 109H.9, 364A.6), trait originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367). Dans tous ces cas, on remarque qu'une forme d'origine dialectale s'est répandue dans la langue française du Moyen Âge tardif.

11. La forme *si* (250A.10, 259.2) doit probablement être interprétée comme un pronom réfléchi; on trouve cette graphie dans les régions septentrionales (Buridant 2019, pp. 624-5, § 366; Zink, *Morphologie*, p. 95).

12. La forme enclitique *del*, dont on trouve 12 cas avec le déterminant (90.1, 118.15, 131.2, 138A.11, 184H.20[2], 209.8, 228.4, 318.1, 344.2, 407.7, 446.2) et deux cas avec le pronom personnel (198.10, 206.3), pourrait être interprétée comme un italianisme plutôt qu'un archaïsme. De même, le seul cas de *de li* (392.2) est désigné comme un italianisme par Improta-Zinelli 2015, p. 92; on pourrait ajouter la forme analogue *su le* (107.1). Signalons enfin quelques graphies phonétiques *o* pour *au* (301.4, 344.2, 420.3, 439.6).

5.2.3. *Morphologie nominale: démonstratifs et possessifs*

1. Le système des démonstratifs, en général assez conservateur, présente les formes *cil(s)-cel-celui / cil-ceuls* et *cist-cest-cestui / cist-ces*. L'emploi constant de la forme *(i)cil* au cas sujet du singulier et du pluriel est particulièrement notable, tandis qu'au cas régime pluriel, *ceuls* est la graphie normale. Au cas sujet masculin singulier, on trouve parfois la forme septentrionale *cils* (20 cas, plus un cas isolé pour le pluriel; cf. Gossen 1970, p. 128, § 70; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxvi). L'emploi de *cist* est par contre très limité: on n'en trouve que quatre attestations (128.7, 139.3, 368.2[2]), auxquelles il faut ajouter 24 cas de *cest*, qui peut aussi remplir la fonction de cas sujet (278.1, 368.2, 370.8, 371.1, 378.8, 456.4); la forme du cas régime indirect *cestui* est aussi régulièrement utilisée pour le

cas sujet. Les formes *cestui* et *celui* sont exceptionnellement utilisées pour le cas sujet pluriel (128.12 et 311.4).

2. Pour le féminin, la forme *(i)ceste(s)* (197 cas) est nettement prévalente sur *(i)celle(s)* (97 cas), contrairement à l'évolution signalée pour le XIV[e] siècle, ce qui atteste encore une fois une tendance assez conservatrice. L'emploi de formes masculines pour le féminin est très limité: on signale un cas de *cest* (40A.7) et un cas de *cels* (109H.8).

3. On trouve un nombre important de formes *(i)cis*, *(i)ces*, *ce* non accentuées avec fonction d'article démonstratif (Buridant 2019, p. 178, § 105); la forme *ces* peut être utilisée pour les deux genres, tandis que les autres sont exclusivement masculines (*ce* aussi neutre). La forme *cis* est également utilisée en tant que pronom (20.6, 53.3, 128.13, 205.1, 427.4, 429.2).

4. On ne trouve que deux formes pronominales picardes: *chiaus* (54.1) et *chis* (285.3).

5. Dans le cadre d'une tendance générale à la normalisation au sens moderne, avec élimination de la déclinaison bicasuelle, les possessifs se caractérisent par la présence d'une pluralité des formes, notamment dans les toniques féminins. Les formes toniques des deux premières personnes du masculin singulier sont régulièrement *mien* et *tien* analogique (un seul cas de *miens* cas sujet singulier, 99.2), au pluriel *miens* et *tiens*; seule la troisième personne alterne entre les formes *sien* (13 cas, plus un cas de *siens* au cas sujet singulier, 331.1) et *suen* (3 cas) au singulier, le pluriel adoptant également la forme *sien* au cas sujet (5 cas) à côté de la forme régulière *siens*.

6. Pour le féminin, les formes toniques majoritaires sont *moie* pour la première personne (6 cas), *toue* pour la deuxième (7 cas) et *soue* pour la troisième (5 cas), mais on trouve aussi des formes alternatives *mie* (272.6, 286H.20, 452H.11) pour la première personne, *toe* (109H.2, 109H.35[2], 328.1, 440H.15) et *tue* (184H.14 et 21) pour la deuxième, *soe* (40A.13) et *sue* (130H.10, 214.1, 249.3) pour la troisième, auxquelles s'ajoutent les formes *suoe* (285.25) et *sueue* (20.4, 75.3), dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation et qu'on pourrait peut-être rapprocher des autres cas qui présentent la triphtongue *ueu* (voir point 5.1.1.6). Au pluriel, on a *moies* (190H.21), *mienes* (190H.33), *mies* (319H.19), *sienes* (438.1, probablement analogique sur le masculin *sien*). Les formes *mie(s)*, *tue* et *sue* sont probablement des italianismes (Barbieri 2005a, p. 59 note 269), même si les deux dernières sont également attestées en anglo-normand (Buridant 2019, p. 223, § 136). On remarquera en

tout cas que la plupart des formes «extravagantes» se trouvent dans les *Héroïdes* ou dans les ajouts.

7. Pour les première et deuxième personnes du pluriel, on a régulièrement *nostre(s)* et *vostre(s)*. Signalons simplement que la déclinaison bicasuelle est pratiquement absente au masculin: on a six cas de *nostre* cas sujet pluriel (102.3, 255.2, 298.5, 320.2, 369.1, 407.11), dont quatre dans l'expression *nostre ennemi*, et deux cas de *nostres* cas sujet singulier (27.4, 176.3); deux cas de *vostre* cas sujet pluriel (263H.5, 316.6) et deux cas de *vostres* cas sujet singulier (100.2, 199.9), auxquels il faudra ajouter un exemple fautif de *vostre* cas régime pluriel (368.2). Pour la troisième personne du pluriel, la forme normale est *leur*, avec 11 cas de *lor*.

8. Les formes atones illustrent encore une fois la dissolution de la déclinaison bicasuelle: les formes *mon* et *mes*, *ton* et *tes*, *son* et *ses* alternent au cas sujet singulier, *mi* n'est employé que onze fois pour le cas sujet pluriel et *ti*, deux fois. On trouve également la forme *mi* au cas sujet singulier, uniquement dans l'expression *mi(s) sire(s)* (81.2, 189.15, 225H.27, 269.6); il s'agit en principe d'une forme de l'Ouest et anglo-normande (Buridant 2019, pp. 222-3, § 135; Pope 1952, p. 328, § 853 et p. 466, § 1260), mais puisque son emploi dans *Prose 5* se limite à une seule expression, on pourrait aussi y voir un italianisme. L'emploi de *mi* au cas régime pluriel dans l'expression *mi parent* (125.2) est très probablement une faute du copiste.

9. On peut également trouver quelques formes picardes sporadiques (Buridant 2019, pp. 221-2, § 134; Gossen 1970, pp. 125-7, §§ 66-88): les féminins *se* (72.1) et *sen* (280.1, qui est en principe une forme masculine), le masculins *sen* (347.2), *vo* (215.4), *nos* (210H.33, 440H.15[2]).

10. Deux formes méritent d'être analysées à part. Le cas régime pluriel du féminin *sens*, attesté une seule fois (105.1: «sens gens et toute sa maisnie semont et tise»), est difficile à expliquer; le *n* est représenté par une abréviation et il pourrait s'agir d'une faute du copiste, d'autant plus qu'il y a une proximité phonétique avec le mot suivant (*gens*), mais il pourrait s'agir aussi d'une analogie sur la forme *sen* du masculin singulier. La forme *vos* de 363A.5 («Car je eusse pris vengiance de son cors. Mes se fortune ne m'est contraire, il sera pris des vos vengiance en lieu de vostre pere») pourrait être un pluriel picard, mais il s'agirait d'une forme atone, tandis que la phrase réclame une forme tonique. La syntaxe et le contexte nous laissent penser qu'il s'agit plus probablement d'une faute du

copiste pour *de vos*, auquel cas *vos* serait un pronom personnel. La même faute se produit par ailleurs au § 288.7.

5.2.4. *Autres particularités de la morphologie nominale*

1. On rencontre dans *Prose 5* quatre cas d'omission de la négation (227.12, 234.2, 266.3, 325.7), pour lesquels on ne peut fournir aucune explication logique; il doit s'agir de fautes du copiste.

2. Quelques formes particulières doivent être interprétées comme des italianismes: les adjectifs interrogatifs *que* pour *quel* (109H.2, 120.4, 202H.26, 218.3, 263H.12) et *quante* pour *quantes* (286H.9), le relatif *de quels* (128.6), la préposition *dentre* (286H.22).

5.2.5. *Morphologie verbale*

1. Le système verbal du ms. Royal témoigne également d'une tendance conservatrice, comme le montre par exemple le recours exclusif à la forme *sui* de la première personne du présent du verbe *estre*, contre la forme plus moderne *suis*. L'ajout d'un *e* analogique à la première personne du présent des verbes du premier groupe est assez rare et alterne toujours avec la forme plus ancienne. La forme analogique est pratiquement la seule dans le cas du verbe *penser*, pour lequel on trouve 25 cas de *pens(s)e* contre un seul cas de *pens* (94.8); la proportion est un peu inférieure dans le cas du verbe *aimer*, pour lequel on a 11 cas d'*aime* et deux cas d'*aim* (121.6, 225H.4); elle est complètement renversée dans le cas de *prier*, pour lequel on a 14 cas de *prie* face à 60 de *pri*. Pour les autres groupes, on signale seulement deux cas d'ajout de *s* analogique à la première personne: *tiens* (185.5) et *crains* (440H.13).

2. Alternance graphique *ai/e/ei* pour le radical de quelques formes fortes du verbe *savoir*: 7 *sevent* + 2 *scevent*, 1 *saivent*, 1 *seivent*; 2 *seis* + 3 *sceis*, 1 *sés*; 16 *sceit* + 4 *seit*, 2 *set*, plus quelques rares cas de graphies *oi* (*soit* 384A.9, *soivent* 92.5); dans le cas du verbe *envoiier* et de ses composés, on trouve une graphie sans diphtongue *renveheroit* (262.2). La même alternance *ai/e/ei* se trouve dans l'infinitif du verbe *faire* (121 cas de *faire*, 145 cas de *fere*, 1 cas de *feire*). Le même verbe *faire* présente des graphies sporadiques *ei* pour *ai* dans le radical de quelques formes faibles (*feissoie* 306H.7, *feisoient* 411.2, *feissiés* 448.2; graphie fréquente en anglo-normand et dans l'Ouest; cf. Pope 1952, p. 458, § 1223).

3. Le verbe *corir* présente des alternances graphiques dans quelques formes fortes du présent (Fouché, *Verbe*, p. 49, § 24):

cueurt (241.4) et *cuert* (173.16, 440H.7), *queurt* (396A.5) et *quert* (371.1), *cueurent* (424.1) et *cuerent* (452H.10).

4. On signale quelques cas d'extension du *s* désinentiel à la première personne du présent des verbes du deuxième groupe, concentrés en particulier dans les épîtres ovidiennes: *entens* (202H.3, 274.1), *atens* (190H.21, 286H.8). Dans un cas, l'extension est appliquée par analogie à un verbe du premier groupe: *demans* (440H.11); cf. Fouché, *Verbe*, p. 184, § 89 et Marchello-Nizia 1997, p. 255.

5. On a déjà signalé dans la partie phonétique le phénomène de redoublement vocalique qui affecte en particulier les imparfaits: *derompooie* (263H.5), *reconfortooie* (263H.9), *veooie* (319H.12), *blasmooient* (335.1), *volooient* (335.1, 453.3), *devooient* (337.1), *menooient* (372.7), *volooient* (401.3), *criooie* (452H.11). Le même redoublement se rencontre dans d'autres cas, sans qu'il ait forcément des implications morphologiques.

6. Une réduction *ai* > *a*, phénomène dont nous avons déjà parlé, affecte la désinence de la première personne de quelques temps verbaux: *a* (8.2), *achevera* (9.2), *guardera* (219.11), *sa* (329.2). Dans tous ces cas, le *i* final a été ajouté par la suite, vraisemblablement par le même copiste.

7. La même désinence *ai*, au futur aussi bien qu'au passé simple, peut parfois devenir *oi*, probablement par une analogie avec le conditionnel (Zink, *Morphologie*, p. 182): *portoi* (52A.6), *seroi* (221.2), *auroi* (274.2), *voudroi* (354.1), *aportoi* (407.1); très rarement, et seulement dans les passés simples, on peut trouver *ei* (*trouvei*, 407.3) ou la graphie phonétique *é* (*prié*, 109H.13).

8. On note quelques cas sporadiques de la désinence *-ois* < –ETIS à la deuxième personne du pluriel au futur: *porrois* (115.1), *orois* (116.1), *donrois* (198.6); il faut y ajouter les deux cas du présent *veois* (52A.6, 299.5).

9. On trouve quelques cas sporadiques de désinence *-on* pour la première personne du pluriel au futur et à l'impératif: *lairon* (100.5, 294.2), *diron* (115.17), *faison* (132.2, 278.3), *prengnon* (298.5). Il s'agit d'un phénomène attesté dans plusieurs *scriptae*, mais particulièrement fréquent dans les textes copiés en Italie (Zinelli 2015, p. 104).

10. On trouve trois cas d'introduction d'un *e* épenthétique dans des formes du futur: *aseurerés* (20.2), *desirerai* (306H.13), *devoreront* (319H.19). Il s'agit d'un phénomène typique du Nord, du Nord-Est et de l'anglo-normand (Buridant 2019, p. 378, § 239.4; Zink, *Morphologie*, p. 184), mais qui dans ce cas pourrait être qualifié d'italianisme.

11. La voyelle tonique du passé simple de quelques verbes du troisième groupe présente deux alternatives; voir par exemple *couru/couri*, *feru/feri* et *moru/mori*. Les formes en *i* sont majoritaires, probablement à cause de l'influence de l'italien.

12. La troisième personne du passé simple des mêmes verbes présente toujours un *t* final; la seule exception est la forme *(a)couru* (194.7, 321.3, 334.2[2], 362.4).

13. Dans les verbes avec un parfait fort latin en -UI, la graphie *ou* à la troisième personne est largement majoritaire par rapport à *o* (*out*, *sout*, *pout*). Les formes analogiques pour la première personne alternent avec la forme en *oi*: *ou* (73.4, 210H.8, 319H.8) et *oi* (109H.10 et 13, 263H.20, 407.2), *pou* (130H.3[2], 190H.2, 210H.19[2]) et *poi* (190H.13, 319H.10[2], 456.3). Les formes modernes en *eu* sont très rares: *seut* (13.4), *seurent* (85.1), *peurent* (425.1).

14. Au subjonctif, on trouve une forme de la troisième personne *aie* pour *ait* (405.3; Fouché, *Verbe*, p. 432, § 223) et un cas de *voist* (458.6; Fouché, *Verbe*, p. 426, § 221); les deux formes, fréquentes dans le Nord, ne sont pas nécessairement d'origine septentrionale.

15. On trouve dans *Prose 5* un grand nombre de formes différentes du verbe *sivre* et de ses composés, à cause du polymorphisme résultant de son évolution particulière, sans pour autant qu'il soit possible d'identifier des variétés dialectales spécifiques. L'infinitif ne se présente pas sous ses formes les plus fréquentes (*sivre* et *suivre*) et offre trois alternatives minoritaires: *suir* (111.1), *suirre* (184H.11), *consuivir* (111.1), mais aussi *ensurre* (225H.14; forme attestée en anglo-normand, cf. *AND* s.v. *ensivre*); l'imparfait propose la forme *suioient* (166.1), avec une évolution analogique du radical à partir du singulier (*sui*, *suis*, *suit*), à côté de *suivoit* (40A.8) e *suivoie* (109H.13); pour le futur, on a *sivra* (109H.18), *sivrai* (347.4[2]), *suir(r)ai* (263H.14, 286H.33), *ensuirrai* (210H.11), mais aussi la forme archaïque *siurront* (392.3), qui précède l'évolution *iu* > *ui* (on voit un petit trait sur le premier jambage qui devrait identifier un *i*); le passé simple a seulement la forme *suirent* (204.4 et 5); le subjonctif présent propose *sive* (210H.33, 285.25) et *suive* (210H.9); le gérondif est *sivant* (207.1); le participe passé propose la forme minoritaire *parsuie* (268.2, cf. Buridant 2019, p. 404, § 250). Je signale également un cas ambigu: la forme *aconsui* (248.7) du verbe *aconsivre* 'rejoindre' (cf. *RTroie* 22870: *aconsiut*) pourrait être interprétée comme un présent de l'indicatif, comme un passé simple, ou être séparée pour former un passé composé *a consui*. Le contexte rend la deuxième hypothèse préférable, bien

que cette forme dépourvue du *t* désinentiel ne soit pas très fréquente pour la troisième personne du passé simple (Fouché, *Verbe*, p. 274, § 137).

16. Concernant la connotation dialectale, on trouve un certain nombre de formes septentrionales, en général picardes ou anglo-normandes: le subjonctif imparfait *voulsiés* (18.3; je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme, mais l'*AND* signale une forme *vulsiez* en anglo-normand), *vouroie* sans *d* de transition (263H.26; voir Buridant 2019, p. 377, § 239.1; Zink, *Morphologie*, p. 183), quelques formes du verbe *povoir* telles que *puent* < POTENT (75.4, 243.7, 280.5, 285.7, 290.7, 299.5, 347.4, 412.6; voir Pope 1952, p. 488, § 1320 v) et *poues* < POTES (109H.20; mais dans ce cas, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un passage soudain au pluriel *povés*, même si toutes les autres formes verbales de cette partie du texte sont au singulier), le subjonctif *hache* (394.1; voir la graphie *ch* pour *c* devant voyelle palatale dans la partie phonétique, § 5.1.5:2), l'infinitif *ensurre* (225H.14) mentionné au point précédent, l'infinitif *requer* pour *requerre* (225H.19; forme attestée dans une lettre du duc de Bretagne de la fin du XIV^{e} siècle, cf. *AND* s.v. *requerre*), l'infinitif *escueurre* pour *secorre* (367.8; cf. *FEW* s.v. SUCCUTERE). On signale également un certain nombre de métaplasmes de conjugaison attestés dans les régions du Nord: les participes *laisi* (109H.20; voir *DEAFpré* s.v. *laissir*) et *desmailli* (194.7; voir *DEAFpré* s.v. *desmaillir*), les infinitif *deguerper* (357.4; des formes *guerper* et *gerper* sont signalées dans l'*AND* s.v. *guerpir*) et *conseillir* (419.4; voir *DEAFpré* s.v. *conseillier*^{1}).

17. Un autre trait typique de l'anglo-normand est l'emploi sporadique de la graphie *eo* pour *e* fermé, qu'on trouve par exemple dans la forme *enveoroit* (444.2) et dans l'hypercorrection *enveoieroient* (335.1); cf. Pope 1952, p. 456, § 1213 et Short 2013, p. 60, § 4.7.

18. On trouve en même temps quelques italianismes évidents: le passé simple *enguennasti* (38A.14, partiellement répliqué par le *prometis* suivant), les participes passés *manda* (39A.2), *ordena* (202H.26) et *passa* (190H.1), pour lesquels je renvoie à Barbieri 2005a, p. 191 note 4.

19. On signalera pour finir la présence d'un certain nombre d'erreurs dans les désinences verbales, probablement dues à la distraction du copiste: *apercevoit* pour *apercevoir* (29.2), *pooit* pour *pooir* (51.1), *conquisteront* pour *conquisterent* (147.3), *raoir* pour *raoit* (196.1), *poont* pour *poons* (225H.16), *seront* pour *serons* (251.9), *sachier* pour *sachiés* (276.5), *pooir* pour *pooit* (286H.12), *avoit* pour

avoir (305.5), *reposés* pour *reposer* (307.29), *courirens* pour *courirent* (359.1), *mercient* pour *mercie* (376.5), *avoir* pour *avoit* (423.4), *enchantoies* pour *enchantoient* (438.12). Dans tous ces cas, nous sommes intervenus pour corriger.

5.2.6. *Autres particularités de la morphologie verbale*

1. *afoiblie* (262.1): forme particulière de la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *afebliier* (cf. Fouché, *Verbe*, p. 51 § 24c).

2. *devoront* (319H.19): futur avec simplification de *r* (Buridant 2019, p. 374, § 237.3a), immédiatement suivi par la forme épenthétique *devoreront*.

3. *ditis* (440H.13): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie pour la deuxième personne du présent de l'indicatif du verbe *dire*; il s'agit probablement d'une faute de copiste pour *dites*.

4. *doisent* (130H.7, 268.6): forme particulière du subjonctif de *doner*. Fouché, *Verbe*, pp. 144-5, § 70 parle de l'existence d'une forme archaïque **dois* qui ne se serait pas conservée; dans ce cas, il paraît plus économique de penser à une forme *doinsent* avec omission de la nasale.

5. *eirt* (189.4): il s'agit de la seule occurrence de cette graphie pour le futur du verbe *estre* attestée dans *Prose 5* et il s'agit probablement d'une faute de copiste; la forme étymologique *(i)ert* indique normalement l'imparfait (17 cas), mais il y a également deux cas de futur (284.2, 332.2).

6. *guerroir* (251.2): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme de l'infinitif; il s'agit probablement d'une faute de copiste pour *guerroier*.

7. *parluises* (202H.3): des formes de *lire* avec la diphtongue *ui* à la place de *i* sont signalées par le *DEAF* en Normandie, Champagne et Lorraine.

8. *pensa* (205.2): cette graphie du verbe *peser* est un probable archaïsme étymologique dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation; il pourrait également s'agir d'une faute de copiste.

9. *recueri* (259.10): forme particulière du passé simple de *recovrir*, probablement influencée par la graphie du présent *cuert/cuerent*.

10. *soroient* (392.2): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme du conditionnel du verbe *estre*, mais puisque, du point de vue phonétique, le *e* initial atone a tendance à s'affaiblir et à devenir central, sa modification graphique n'est pas impossible.

5.3. SYNTAXE

L'analyse de la syntaxe de *Prose 5* et du ms. Royal se révèle tout particulièrement utile, parce qu'au-delà de quelques particularités intéressantes mais non étrangères à la langue française médiévale, le manuscrit présente une série de phénomènes récurrents qui ne se rencontrent pas dans les textes écrits en France et qui peuvent sans doute être considérés comme des italianismes. Encore une fois, si la majorité de ces particularités se retrouvent dans les *Héroïdes* et dans les ajouts du compilateur (voir par exemple le § 91), les mêmes phénomènes peuvent être aussi repérés dans les parties du texte qui dépendent d'autres sources, avec une fréquence décidément supérieure à celle des traits phonétiques et morphologiques que nous avons mis en évidence. Il faut probablement en conclure que même pour un copiste (ou un compilateur) capable de respecter assez fidèlement les *scriptae* de ses modèles, les tics syntaxiques se révèlent plus résistants et moins faciles à contrôler. La tradition française réagit en bloc à ces tournures inhabituelles, ce qui semblerait augmenter les probabilités que le copiste, voire le compilateur, soit d'origine italienne, ou à la rigueur des Français bilingues ayant assimilé les particularités de la syntaxe italienne.

5.3.1. *Phénomènes généraux*

1. Comme dans toute la tradition médiévale, et spécialement dans les textes en prose, le compilateur passe fréquemment du discours indirect au discours direct, souvent au milieu d'un phrase et de manière non conventionnelle: «si dist que je verroie Troie la plus belle et la plus fort et la plus grant cité du monde, qui lors estoit auques petite, "et si verras un jouvencel, fils au roi Priant, et sera appellés Paris"» (80.3-4), «et li dist que il mandast a ses amis pour consoil avoir et mandassent au roy de Penolopé que il s'apareillast pour aler sus Troiens "pour vengier la honte et l'outrage que il nous ont faite"» (101.2), «Puis li leva le haume et le voloit occire et l'eust occis se ne fust Telephus qui le couvri de son escu et li pria que il ne l'occisist pas, "car ne porroie souffrir que je le voie morir..."» (127.4), «Et pour ce le prie que, se elle onques l'ama, que elle n'oblie "les amours que nous avons eu ensemble"» (219.1).

2. Passages fréquents d'un temps historique à l'autre, pour des raisons d'expressivité: «et atant s'en part et s'en ala par diversses terres abandonné a toute deshonnesté» (38A.10) , «Quant vint le

matin, li rois li demande que elle avoit la nuit eu» (46A.2), «quant Achillés l'aperçut si est alés cele part tout droit, et brocha vers lui son destrier, et le fiert de la lance par derriere» (250.4), etc.

3. On constate dans *Prose 5* la présence de quelques anacoluthes: «Et saches vraiement que aprés ce que tu l'auras conquise, je te creant et promet que quant tu l'aras conquestee je te ferai hoir et sires de tout mon roiaume» (8.4, le compilateur s'est probablement aperçu du problème et a modifié la construction de la phrase, sans toutefois éliminer la partie qu'il avait déjà reprise de *Prose 1*), «celle qui se forsenne pour vous et qui riens ne li puet donner confort» (347.3), «Illus, qui premiers fu appellés Troianus, qui fonda Troies et Yllyon et si leur mist son nom, un jour que il fasoit le temple Minerve et n'estoit encore couvers, de sus i vint tout en appert un merveilleus signe que nous creons que Pallas la deesse de chevalerie l'envoiast du ciel» (384.7), «Et vous avés bien oï devant et entendu que Achillidés, li fils de Pyrrus, qui estoit son frere de par Andromacha sa mere, la grant amour que il avoit a lui» (462.2).

4. L'article n'est pas exprimé dans certaines conditions: c'est le cas, par exemple, du substantif *Gregiois* au cas sujet pluriel (171.2, 188.9–10, 206.3, etc.); des expressions «devers la partie de soloil levant» (2.2), «devers la mer de soloil levant jusques a soloil couchant» (63.1), dans lesquelles *soloil levant* et *soloil couchant* sont traitées comme des références géographiques; voir aussi «li trenche la cuisse ou tout braier» (285.3). On peut ajouter les deux cas d'omission de l'article devant la forme tonique *soue* de l'adjectif possessif (187.1, 301.4) et les deux cas d'omission devant le substantif *lance* (282.8, 357.3). Le phénomène est particulièrement fréquent avec la préposition *a*, en partie à cause de la réduction *au* > *a* (41A.2, 107.3, 110A.1, 114.15, 128.R, 148.1, 209.7, 228.17, 401.9, 444.1), et avec l'élimination du *s* final dans la forme *as* (114.23, 121.4, 188.11, 190H.6, 199.10, 210H.9, 365.3, 396A.4). On signale également quelques formes hypercorrectes avec *as* à la place d'*a*: «as tous les princes» (102.7), «as vos freres» (109H.19), «jusques as leurs tentes» (188.14).

5. L'article peut assumer une valeur démonstrative dans l'expression *le jour* (133.6, 136.3, 137.4, 138.2, 178.1, 178A.6, 188.16, 191A.1, 194.6, 235.1, 285.13, 285.14[2], 285.15, 285.26, 346.1, 355.1, 357.4, 358.1[2], 359.1[2], 361.2, 395.3); cf. Ménard 1994, p. 27, § 7.

6. Parfois, on peut trouver un pronom personnel direct là où on s'attendrait à un pronom indirect: *le convenoit* (23.1, mais il pourrait s'agir d'une répétition du syntagme précédent), *l'avoit* (24A.8), *l'escouvint* (167.2), *le feri* (227.10). Le cas inverse semble se

présenter dans les expressions *rendés lui* (72.2) et *li donnai je* (82.8), s'il ne s'agit pas d'une omission erronée du pronom direct de la part du copiste. On rencontre cette habitude dans l'anglo-normand tardif (Pope 1952, p. 465, § 1251), mais il pourrait également s'agir d'une interférence de la syntaxe italienne.

7. L'emploi du pronom personnel atone après l'infinitif n'est pas rare en ancien français, surtout dans la *scripta* d'Outremer (Minervini 2010, pp. 178-9), et correspond aussi à la norme pour l'italien; voir par exemple *conquester la* (16.1), *regarder le* (24.2) et *embracier la* (456.3).

8. On trouve un cas d'impératif avec le pronom personnel régime atone de la première personne postposé (*fai me*, 263H.22). Ce phénomène, particulièrement fréquent en picard (Buridant 2019, p. 660, § 388), est également conforme à la syntaxe de l'italien.

9. On note dans *Prose 5* une confusion fréquente entre les formes *qui* et *que* du pronom relatif: «Je sui ton fils qui tu cuidoies avoir fet tuer, qui tu doutoies tant» (91A.4), «Si pleurerent le roi Serpedon, que moult lor avoit fet de secours et de aides» (285.33), «Et n'i avoit chevalier si bien armé que plus s'abandonnast de lui» (345.2), «Aprés jeterent sus lui grans pierres que tout l'escervelerent» (423.5). Cette confusion est signalée dans la langue française, surtout à la fin du Moyen Âge (Ménard 1994, p. 80, § 64), mais elle est aussi très fréquente dans les textes copiés en Italie. La même confusion peut parfois toucher la conjonction *que*: «Si fu grant doute par la vile qui li Gregiois ne les souprisissent» (254.2).

10. Le relatif *qui* peut occasionellement être utilisé pour introduire une phrase complétive (Jensen 1990, pp. 520-1 § 997): «si fu entour demi mars qui Gregiois, qui moult avoient pourchascié et qui s'assemblerent tuit au port d'Athenes» (116.1), «Quans jouvenceaus cuides tu qui desirent et couvoitent ce que tu demandes?» (210H.13), «ta belle fache vermeille que les fames disoient qui estoit dure et rude» (225H.8).

11. Une phrase complétive peut aussi être introduite par *car* à la place de *que* (Ménard 1994, p. 205, § 223b): «si savoit bien car force ne li porroit avoir mestier» (92.8), «Sire, voir est car grant bien seroit qui porroit pais trover es Troiens» (292.2).

12. On trouve quelques cas sporadiques d'emploi particulier de la conjonction *et* en tête de la phrase principale, voire des cas de para-hypotaxe: «li peres Jason leur oncle, qui avant estoit foibles et impotens et Pelleus leur pere estoit fors et vertueus assés plus que lui, et ores estoit Eson si rejovenis» (38A.6), «car seigneur et mestre vous avoient fet li Troien sus tous les autres, et je vos voi ci en

trop grant vilté ... mes celui qui est honnis en cest siecle et en l'autre aura grant vergoigne» (222.4), «Se Troie estoit fondue ou arsse, et ne la vousissent rendre» (378.6), «car pour les troiennes batailles ou tuit li roi et li prince et li chief du païs estoient tuit mort, et li roiaume estoient tuit gasté» (470.1). Ce phénomène, connu en ancien français (Ménard 1994, pp. 184–5, § 195), est particulièrement fréquent dans la syntaxe de l'italien médiéval.

13. La conjonction *que* peut introduire une consécutive sans corrélatif (Ménard 1994, p. 220, § 248): «Illuec descendirent Jason et Herculés et toute leur compagnie noblement vestu et paré et de biaus vestemens aourné que il sembloit que chascun fust un rois» (13.4), «li donna trois coups de son branc sus le heaume que il le fist tout chanceler» (31.4), «Dyomedés le constrainst et Ulixés avec lui, que il et toute sa gent furent desconfit» (123.2), «Hector l'avisa bien que parmi l'escu li embati la lance» (153.1), etc.

14. La conjonction *comme* peut introduire une phrase finale avec le verbe au subjonctif (Jensen 1990, p. 486, § 942): «Commandés, dame, comme ma mort soit plus cruele» (347.3), «Et je ai mis et met continuelment tout mon pooir comme vostre voloir soit acomplis» (390.2), «Mauvesement vous souvient de ce que je ai fet et engignié, comme vous soiés a chief venus de ceste oevre qui tant estoit et griés et perilleuse» (406.4).

15. Dans la phrase «et si ont parllé petit et grant pour savoir que il se fera de son cors» (366.1), le futur *que il se fera* peut être accepté en tant qu'expression d'un discours indirect libre, mais il s'agira plus probablement d'un italianisme. Le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, tandis que le ms. C a *que on feroit*; le modèle de *Prose 5* dans ce passage est *Prose 3* § 297.1, qui a la leçon *que sera fait*.

16. La locution conjonctive *mes de* semble avoir une fonction adversative (au sens de 'plutôt que', 'au lieu de'): «Je ai paour que cil ne nos trahisent, mes de pes fere» (370.6). Même si cet emploi de *mes* est prévu par la langue française (Ménard 1994, p. 271, § 309.3), je n'ai pas trouvé d'autre attestation de la même locution avec cette fonction.

17. La locution conjonctive *mes que* introduit une phrase hypothétique ('pourvu que', 'à condition que') avec le verbe au subjonctif: «Lui qui en chaut qui en soit mort, mes que il fust saisi de sa fame» (299.2), «Peleus veult que vous li pardonnez, mes que il li rende son regne» (448.2); cf. Ménard 1994, p. 233, § 263c.

18. La préposition *contre* peut être utilisée avec une valeur adverbiale: «et povoit bien cognoistre que il ne pourroit contre

deffendre» (6.4), «et vos maintaindrés la bataille contre et nous istrons de nostre embuschement» (28.3).

19. Bien que le verbe *laissier* soit normalement suivi d'un infinitif sans préposition, la construction avec préposition est également possible, surtout à partir du XIV^e^ siècle (cf. Jensen 1990, pp. 315-6, § 656): «ne laisse pas a aler en bataille» (307.7). Le même cas de figure se présente pour l'expression de la préférence avec un infinitif, même si cette construction ne prévoit normalement pas de préposition (Ménard 1994, p. 232, § 262d): «mes je aim plus a faire la volenté des diex que cele des Troiens» (121.6); dans ce cas, la préposition est un ajout du compilateur à *Prose 1* § 79, 23-24.

20. Dans l'expression *sacrefia a la figure* (24.1), la préposition a été ajoutée par le compilateur (cf. *RTroie* 1893 et *Prose 1* § 23, 7). Cette construction, admise en ancien français, est aussi plus conforme à la syntaxe italienne.

21. Le recours à un complément introduit par la préposition *a* après un verbe transitif se rencontre deux fois dans les *Héroïdes*, dans des constructions conformes à la syntaxe de l'italien méridional: «encontrer a Ector ne a Paris» (130H.8), «prier a la haute deesse d'amours» (225H.30). Dans le second cas, la construction est également possible en français, tandis que dans le premier il pourrait s'agir d'un latinisme, puisque la construction avec l'accusatif prépositionnel est attestée sporadiquement dans les textes napolitains des XIV^e^ et XV^e^ siècles, mais ne devient systématique dans le Sud de l'Italie qu'à partir du XIX^e^ siècle (Ledgeway 2009, pp. 831-42; Zinelli 2012, p. 153). Cette construction compte également quelques attestations dans les textes d'Outremer (Minervini 2010, p. 179).

5.3.2. *Italianismes syntaxiques*

Assez souvent, le compilateur utilise des tournures syntaxiques inadmissibles en français, mais conformes à la syntaxe de l'italien médiéval.

1. La présence du substantif *chose* dans la locution concessive *ja soit chose que* (6.4, 109H.26, 120.4, 199.4, 280.2, 385.4), typique de la syntaxe italienne (*con ciò sia cosa che*), ne se trouve d'ordinaire pas dans la formule française correspondante (Ménard 1994, p. 243, § 270d; Formisano-Lee 1993, p. 139). Dans le premier cas, le texte de *Prose 5* est hérité de *Prose 1* § 5, 21-22, mais la tradition manuscrite de *Prose 5* modifie entièrement le passage; à hauteur du § 199.4, on a dans *Prose 1* § 125, 11 la leçon *tout soit*; pour le § 385.4, la leçon correspondante de *Prose 3* § 324.5 est *ja soit ce que*.

2. Dans la phrase «car je n'oï onques que nuls hons qui i alast retournast jamais» (22.13), l'absence d'un infinitif après *oï onques* est un italianisme évident; *Prose 1* § 21, 11 a en effet *je n'oï onques paler*, et toute la tradition manuscrite française insère *je n'oï onques dire*.

3. La locution temporelle *fin a (tant)* correspond à la syntaxe italienne (*fino a*) et est particulièrement fréquente dans les textes franco-italiens (cf. *RIALFrI*), mais on peut également la trouver en français d'Outremer; la tradition française la remplace par la formule typiquement française *jusques a (fin)*. Voir 23.2, 24A.8, 40A.8, 103.4, 208.37, 206.5, 430.2.

4. Dans la phrase «Herculés tastant et prouvant en pluseurs lieus et ne pout trouver gué pour passer outre que l'iaue ne li venist fin a la poitrine» (40A.8), l'emploi absolu des gérondifs *tastant et prouvant* suivi de la phrase principale introduite par *et* ne correspond pas à l'usage français, bien que l'on puisse trouver des constructions similaires avec les verbes de perception (Ménard 1994, p. 172, § 181); toute la tradition modifie la leçon en *tasta et essaya*. On peut trouver cette tournure en italien médiéval (Salvi-Renzi 2010, pp. 912–3, ex. 37).

5. Les expressions *cils qui tant occist fors rois* et *tantes fois* (43.4) sont des italianismes syntaxiques, dont on trouve de nombreux exemples dans d'autres textes franco-italiens, tels que l'*Entrée d'Espagne* et le *Livre du Chevalier Errant* (cf. *RIALFrI*); dans les deux cas, la tradition insère un *de* partitif (*de fors rois*, *tant de fois*).

6. Dans la phrase «vous arés assés plus bon païs et si riches que vous dirés que li vostres estoit povres» (100.2), l'emploi adverbial de *si* au sens de 'tellement' est typiquement italien (*così*); *Prose 1* § 63, 16 a *tant riches*.

7. L'emploi des corrélatifs *tant … quant* dans une proposition comparative est extrêmement rare en français (Jensen 1990, p. 403, § 810 et p. 489, § 947), mais typique de la syntaxe occitane et italienne; voir 82.8: «Et je, tant pour la verité quant pour le grant aide que elle me promist, li donnai je». La tradition française élimine *quant* et le remplace par *comme* (PrAuPuGW) ou *que* (SCOBDP$_1$).

8. La locution finale *a ce que* est assez rare en français, mais le compilateur s'en sert fréquemment (109H.32, 115.3, 189A.13, 278.3, 285.23, 340.1, 372.2, 376.5, 389.1, 390.8, 391.1, 396A.2^2 et 3, 401.1, 402.14, 424.1, 425.2, 450H.1, 455.1), probablement parce qu'elle correspond bien à une formule italienne analogue (*acciocché*).

9. L'emploi de l'expression *au front* au sens de 'devant, en face' (119A.1) ne semble pas attesté en français (j'en ai trouvé un seul exemple dans un texte anglo-normand, *Estoire Aedward*, 2308: *a*

frunt); il pourrait s'agir d'un italianisme, attesté par exemple dans la *Cronaca della Morea francese*, 79.13 et dans *Attila* XV, 2501.

10. L'expression *autre se non* ('rien d'autre que'), rencontrée uniquement dans les *Héroïdes*, correspond à la syntaxe italienne: «je ne fais autre se non reguarder en la mer» (184H.5), «je ne voi autre se non labour de bues» (184H.10), «mes je ne desir autre se non d'estre avec toi» (202H.27), «nos ne faisons autre se non parler» (210H.25), «ne ne pooie autre faire se non que pour la grant doleur je bevoie les lermes de mes yex» (319H.10). Dans tous les cas, la tradition manuscrite retouche en *autre chose se non*. La même formule se trouve dans d'autres textes franco-italiens, par exemple *Enanchet* 78 et *Ystoire de li Normant* 6, 4, 4.

11. Dans la phrase «Et combien que il te paire que nostre cause soit vilane, toutesvoies elle est juste» (210H.4), l'expression *il te paire* reproduit une tournure typiquement italienne qui est refusée et modifiée par la tradition manuscrite.

12. La forme *comment* employée comme conjonction de comparaison (226.10) est une hypercorrection typique d'un copiste italien qui tend à utiliser *comme* à la place de *comment* (sous l'influence de l'italien *come*). On en trouve des exemples dans l'*Ystoire de li Normant*.

13. La forme pronominale *s'afiert* (231.3) est probablement influencée par l'expression correspondante de la langue italienne (*si conviene*) et doit être traitée comme un italianisme. On en trouve des exemples dans le *Tresor* et dans le *Livre du Chevalier Errant*.

14. La construction d'*aproismer* suivi par *de* + infinitif (244.1) est probablement un italianisme dont le *RIALFrI* propose quelques attestations, dont une particulièrement intéressante dans le *Le livre de Moamin* de Daniele Deloc da Cremona.

15. L'expression *de mie part* (272.6), qui ne correspond pas au texte de *Prose 1* § 187, 16–17, est par contre conforme à la syntaxe italienne (*da parte mia*); la tradition manuscrite modifie la forme du possessif. La même formule se trouve dans la version franco-italienne du *Roman d'Alexandre (A)*, 2087.

16. Dans la phrase «Remembre toi que tu atens» (311.5), l'absence de *ce* devant *que* constitue un probable italianisme.

17. Dans la phrase «Ha, Troie, noble cité, qui vous vit et vous veist ore, com poi vos connoistroit» (378.8), la forme *veist* remplace *voit* de *Prose 3* § 315.11 et *verreit* de *RTroie* 25109, se rapprochant de la syntaxe italienne.

18. Dans la phrase «Et se il eussent eu pais ·II· ans, il n'eussent jamais esté conquis» (417.2), la concordance des temps verbaux

diffère de celles de *Prose 3* § 383.2 et *RTroie* 27492-93 et se rapproche de la syntaxe italienne des phrases conditionnelles. Similairement, l'emploi du futur dans la phrase hypothétique du § 27.3 («je sui bien certain que de ce aurons nous bien le pooir de fere se nous voudrons») peut se présenter comme un italianisme, même s'il n'est pas impossible en français (voir Ménard 1994, p. 235, § 264).

19. L'expression *querent merci* 'ils demandent pardon' (432.1) pourrait être un italianisme; dans les autres cas, le texte a toujours *crier merci* ou, dans un cas, *proier merci* (311.4).

5.3.3. *Ellipse du verbe*

Dans cette dernière partie, je voudrais mettre en évidence et analyser quelques phénomènes qui n'ont pas de caractérisation dialectale particulière, mais nous permettent de saisir un aspect de la personnalité linguistique du compilateur. Dans un certain nombre de passages de *Prose 5*, on constate l'omission du verbe principal. En traitant isolément chacun d'entre eux, on pourrait penser à une omission mécanique de la part du copiste, mais en les traitant ensemble, on peut y observer des caractéristiques communes qui suggèrent une intervention consciente et systématique.

1. §§ 212.13 et 249.2: fautes du compilateur ou synthèses expressives?

a. *Prose 5* § 212.13: tant chevauchierent ensint parlant que il vindrent au palais Priant et le trouverent au mengier, lui et ses fils, et n'i out celui qui ne fust ferus ou bleciés *ou aucun signal el vis*

   Mout i pareit bien as plusors
   qu'il ont sofert les granz estors:
   chamoissé sont e emmaillié
   e des haubers entreseignié;
   les vis et les fronz ont escriz (*RTroie* 12931-12935)

b. *Prose 5*, § 249.2: car en pau d'eure fu tout le champ revesti de cors de mors, *et si grant bruit et si grant tempeste* que il sembloit a chascun que la terre deust fondre sous ses piés

   Par la cité cornent et criënt,
   e as herberges ensement:
   ço est vis a tote gent
   que la terre font soz lor piez.
   Des morz est toz li chans jonchiez (*RTroie* 16150-16154)

Dans le premier exemple, il est possible que le copiste ait simplement oublié de transcrire *o* ('avec') à cause de sa proximité avec *ou*; la présence de la préposition permettrait d'expliquer l'absence d'un verbe en faisant du syntagme *[o] aucun signal el vis* le troisième élément de la liste qui dépend du verbe *fust*. Le mot *signal* ne semble pas avoir le sens de 'blessure', mais traduit ici de fait *escriz*, en reprenant la métaphore utilisée par Benoît de Sainte-Maure. Dans le second exemple, le compilateur de *Prose 5* s'éloigne de sa source et la partie dépourvue du verbe est justement du cru du compilateur; dans cette situation, il est plus difficile de trouver une explication à l'absence du verbe, au-delà d'une volonté générique de créer une synthèse syntaxique expressive. Il faut signaler en tout cas que la tradition manuscrite française ne réagit pas dans ces deux cas et accepte la leçon du ms. Royal.

2. Le double relatif (§§ 155.3, 235.1, 282.8).

a. *Prose 5*, § 155.3: Quant un sien varlet, *qui* molt l'emmoit, *qui* portoit ·II· lances a son col *et regardoit* en quel menniere il l'en peust une geter; mes la presse fu entour lui si grant que il n'i pout avenir

Uns suens vaslez qui mout l'amot,
qui dous lances li aportot,
vit le meschief de son seignor:
al cuer en ot mout grant dolor.
Une lance li voust geter,
mais sempres ot autre penser (*RTroie* 8485-8490)

b. *Prose 5*, § 235.1: *Li autre ymage*, *que* sus le tiers pilier estoit assis, *qui* fu entailliez d'une riche pierre qui ophiane estoit appellee [...]; *et avoit cel ymage* une corone riche en la teste

Uns des danzeaus de l'autre part
fu tresgetez par grant esguart.
Sor le pilier esteit asis
en un faudestuel de grant pris (*RTroie* 14759-14762)

c. *Prose 5*, § 282.8: et ferirent sus lui li Gregiois merveilleusement, *et se n'eust esté Troilus qui* s'esforça de le traire hors de la main de ses ennemis, *qui* moult l'enpressoient et l'avoient ja abbatu, si que par desus lui passerent maint destrier

Et aveuc tout ce feroient il sus lui merveillous cos, *se ne fust Troylus* qui s'esforça d'oster le des mains a ses henemis, qui mout l'apressoient, et l'avoient ja abatu, si que lor passerent maint destrier sus lui (*Prose 1* § 201, 28-32)

Dans ces trois cas, l'absence du verbe principal est compensée par la présence de deux phrases relatives enchâssées, et il est possible qu'il existe un lien entre ces deux particularités syntaxiques. Dans le premier exemple, la proposition qui commence par *quant* semble suspendue, puisque la dernière phrase, qui devrait être la proposition principale, est en réalité coordonnée à la subordonnée par une conjonction *et*. Il s'agit probablement d'une sorte de *et* introductif, assez fréquent après les subordonnées temporelles (voir Ménard 1994, p. 184, § 195.1). La présence des deux relatives contribue à l'effet de suspension et facilite la rupture syntaxique, qui pourrait avoir encore une fois une valeur expressive. La syntaxe de la source est parfaitement régulière, la proposition temporelle de *Prose 5* étant en réalité la phrase principale, dans laquelle *uns suens vaslez* est le sujet du verbe *vit*. Les mss Pr et C confirment la leçon du ms. Royal.

Le deuxième exemple est analogue au premier: la phrase principale y est suspendue à cause de l'introduction des deux relatives, puis le compilateur recommence avec une nouvelle principale introduite par *et*, qui reprend le même sujet que la première. Dans ce cas, le texte de *Prose 5* se détache sensiblement de sa source, mais, à nouveau, la tradition manuscrite ne semble pas réagir à cette difficulté et accepte la leçon du ms. Royal, même s'il suffirait de supprimer le deuxième pronom relatif *qui* pour obtenir une phrase parfaitement régulière.

Dans le troisième exemple, les deux pronoms relatifs *qui* ne se réfèrent pas au même sujet, puisque dans le premier cas il s'agit de Troïlus et dans le second, des *ennemis*. Le texte de *Prose 5* est très proche de celui de *Prose 1*, mais la suspension syntaxique y est créée par l'introduction de la conjonction *et* devant *se ne fust*; comme dans les cas précédents, la tradition manuscrite a la même leçon que le ms. Royal.

3. La syntaxe présentative (§§ 227.3, 333.1, 429.2)

a. *Prose 5*, § 227.3: *Dui haut homme et de grant noblece*, nés de la vile de Troie, li uns out nom Lachaon de Poorte Tee, li autres Euforbius qui estoit sires de Chastel Clus

Dous mout hauz contes de noblece,
de la vile de Troie nez,
riches, vassaus e honorez; –
C'ert Licaon de Porte Cee,
mieudre vassaus ne ceinst espee

l'autre cuens Eüforbius,
qui sire esteit de Chastel Clus (*RTroie* 14102-14111)

b. *Prose 5*, § 333.1: *Uns chevalier qui moult estoit preus* et hardis et iert moult joenes, *et estoit* fils au viel Nestor, et avoit nom Antilogus, et estoit moult acointé et moult amis de Achillés

Un chevalier qui moult estoit juesne, preux et hardi, *et estoit* fielx au viel Nestor, et avoit a nom Anthilogus, qui estoit moult acointé d'Achillés et moult ses amiz (*Prose 3*, § 251.1)

Uns chevaliers *esteit* sis druz:
Antilocus aveit cil non,
jovnes, senz barbe e sebz grenon.
Al vieil Nestor ert heirs e fiz,
e si sacheiz qu'il ert hardiz
e proz e sages e corteis (*RTroie* 22144-22149)

c. *Prose 5*, § 429.2: *Tuerus, un vassaus frere Thalamon Ayax*, puis nés de lui. Cis avoit oï dire comment Thalamon son frere estoit murtris

Tuerus *estoit* un vassaulx frere Thalamon Aÿauz, puiz nez de luy. Cilz avoit oÿ dire comment Thalamon estoit multrix (*Prose 3*, § 404.2)

Teücer *esteit* uns vassaus,
frere Telamon Aïaus,
plus jovnes de lui e puis nez (*RTroie* 28115-28117)

Ces trois exemples mettent en évidence une pratique régulière du compilateur de *Prose 5*, à hauteur de certains passages qui introduisent de nouveaux personnages. Pour des raisons stylistiques d'efficacité expressive, la phrase de présentation introduisant un ou plusieurs nouveaux personnages peut se passer du verbe. Il s'agit d'une construction bien connue et répandue au Moyen Âge, mais l'absence du verbe y est normalement compensée par l'introduction d'un ou plusieurs éléments qui remplissent justement une fonction présentative (*veés ci*, *es vous*, etc.). Dans les cas examinés ici, le compilateur renonce à la fois au verbe et aux formules présentatives. Ce choix n'est pas un trait propre à *Prose 5*; en effet, dans le premier cas, le *Roman de Troie*, source de ce passage, se sert de la même structure.

Dans le deuxième cas, *Prose 5* et *Prose 3* partagent l'introduction d'une phrase relative et d'une conjonction *et* devant le verbe principal, selon un schéma habituel dont nous avons déjà parlé; le roman en vers, par contre, a une syntaxe plus linéaire. Dans le troisième cas, le choix d'éliminer le verbe principal est une initiative du compilateur de *Prose 5*, tandis que le texte de *Prose 3* est

plus proche de celui du *Roman de Troie*, qui propose une phrase à la syntaxe simple et claire. On pourrait penser à une faute d'omission de la part du compilateur de *Prose 5*, mais l'existence de formules analogues invite à une attitude prudente et conservatrice. Dans les premier et dernier cas, la tradition manuscrite reste fidèle au texte de *Prose 5*; dans le deuxième, si le copiste du ms. Pr adopte une attitude conservatrice, les mss SC préfèrent régulariser la syntaxe en ajoutant un verbe («un chevalier qui moult estoit preux et hardi y estoit le quel estoit moult jones...», texte de S), mais, ce faisant, rendent manifeste le caractère de réélaboration secondaire de leur intervention, à cause de la triple répétition du verbe *estoit*.

4. Les participes absolus (ellipse de l'auxiliaire, §§ 34.2, 94.11, 341.4).

a. *Prose 5*, § 94.11: Et que vos diroie plus, aprés ces paroles se partirent, *et Paris souspris d'amours* et enflambés du sens et de la biauté que il vit en la dame, et autretant ou plus *estoit la dame seurprise* de lui

   Et que vous en dirons plus, aprés ces paroles se departirent, *et Paris surpriz d'amours* et emflambés de la beauté, de la vigour, de la proesce que il vit en la dame, du senz, de la courtoisie; autant *estoit ou plus la dame sourpris* de la grant amour de lui (*Prose 3*, § 60.10–12)

b. *Prose 5*, § 34.2: atant entrerent en la cité et detrencierent fames et enfans, et les puceles ravirent, *et li jouvencel pris et lïé*

   Et que vous yroie racontant, prise fu la cité et occise et detrenchïe la gent, les pucelles ravies, li jouvencel pris et lïé (*Prose 3*, § 15.10)

c. *Prose 5*, § 341.4: Et endementieres que il pena a aler et a venir i out pluseurs batailles fetes grans et perilleuses, dont pluseur morurent et *pluseur mahagnié et navré*

   Et tantost, en dementres qu'il le queroit, il y ot pluseurs batailles grans et perilleuses, dont pluseurs morurent et en *furent* mehaingnez (*Prose 3*, § 259.5)

Dans quelques cas, on note aussi un emploi des participes passés sans auxiliaire, probablement toujours dans un but d'efficacité expressive (Ménard 1994, p. 331, § 418). Dans le premier exemple, aussi bien le texte de *Prose 3* que celui de *Prose 5* montrent qu'il pourrait s'agir d'une inversion de la position du verbe auxiliaire, qui est explicité dans la deuxième occurrence, tandis qu'il est sous-entendu dans la première (c'est normalement le contraire, comme on le voit dans le texte de *Prose 3* au deuxième exemple). Quoi

qu'il en soit, la tradition manuscrite ne trahit aucune hésitation et accepte la leçon du ms. Royal.

Dans le deuxième exemple, le compilateur modifie en profondeur le texte de sa source *Prose 3* et élimine par exemple le verbe *fu* initial qui régit tous les participes; suite à cette modification, il remplace les participes par des passés simples, sauf dans les deux derniers cas, où il conserve les participes de la source. Cette rupture syntaxique pourrait être considérée fautive (le ms. Pr, par exemple, intervient en modifiant le texte: «les jouvenceaulx pris et lïez emmenerent», tandis que le ms. S reste fidèle à la leçon du ms. Royal), mais on peut également la considérer comme une tentative de rendre au mieux la dynamique de la situation. Il pourrait s'agir de l'extension d'une formule épique récurrente qui décrit justement une série d'actions rapides par une séquence de verbes au même temps (voir le commentaire au § 34.2).

Dans le troisième exemple, la syntaxe de *Prose 5* est elliptique et ne correspond pas au texte de *Prose 3*, qui est beaucoup plus linéaire à cause de la présence de l'auxiliaire *en furent* devant le participe (la même leçon se trouve par exemple dans les mss SC, tandis que le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal). En tout cas, la formulation du ms. Royal est acceptable et sa conformité à d'autres constructions expressives de *Prose 5* impose de la respecter.

5.4. LEXIQUE

L'analyse du lexique de *Prose 5* dans le ms. Royal confirme qu'il s'agit d'un texte stratifié, dans lequel on trouve des éléments archaïsants dérivés des sources utilisées, ainsi que des mots plus récents introduits par le compilateur. Concernant la caractérisation géographique et dialectale, le diasystème est le même que celui que nous avons reconstruit à travers l'analyse phonétique: le texte révèle en effet la présence de formes typiquement italiennes et de formes caractéristiques des dialectes du Nord de la France, auxquelles s'ajoutent d'autres traits minoritaires résiduels provenant des diverses couches de la tradition des sources. Je renvoie au commentaire et au glossaire pour des observations plus ponctuelles et me limiterai à fournir ici un cadre général de la situation.

5.4.1. *Archaïsmes éliminés par la tradition française*

La tradition manuscrite remplace systématiquement un certain nombre d'éléments lexicaux faisant partie de la strate linguistique

du XIII^e siècle par des formes correspondant mieux à la langue française du XIV^e siècle.

1. La substitution peut avoir lieu dans les cas de quelques prépositions ou adverbes employés très fréquemment, comme *mais* → *plus* et *o* → *avec*.

2. La même chose se produit avec d'autres syntagmes moins fréquents mais employés régulièrement: *adouber* → *appareillier*, *aïr* → *yrer*, *ambedeuls* → *tous les deux* (*deux* s'il est adjectif), *entretant* → *endementes/endementiers*, *irascu* → *courroucié*, *isnelement/maintenant* → *incontinent*, *mort* → *tué*, *premier(s)* (adverbe) → *premierement*, *prison* (substantif masculin) → *prisonnier*, *tousdis* → *tousjours*.

3. On peut également signaler quelques autres cas ponctuels relevés dans l'analyse de la tradition manuscrite: *poesté* → *puissance* (1.1), *plenteive* → *plentureuse* (1.1), *achesmee* → *atornee* (13.7), *basset* → *basse voix* (14.2), *s'asenti* → *se consenti* (38.8), *cinst* → *saingny/ceingni* (38.11), *message* → *messagier* (46.5), *revel* → *deduit* (48.3), *forment* → *moult* (52.2), *joiant* → *joyeux* (54.1).

5.4.2. *Formes rares et hapax*

1. *apparagioit* (456.2): 'égaler, aller de pair'; ce verbe n'est pas particulièrement rare, mais il s'agit d'une innovation du compilateur de *Prose 5* qui semble plus précise que la leçon de *RTroie* 29834: *appareillot*. On en trouve quelques attestations avec des graphie italianisantes dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688 et dans d'autres textes écrits en Italie (Zinelli 2012, p. 153).

2. *colovrine* (190H.28): cette forme reconstruite à partir de la leçon *colorine* du ms. Royal correspond à *Hér.* II, 119: *brevibus torquata colubris*. Elle est toutefois attestée au XIV^e siècle, mais uniquement pour indiquer un type de fusil, tandis que sa première attestation au sens utilisé dans notre texte semble dater du XVI^e siècle, à l'initiative de Du Bartas, qui l'applique également à la description de la chevelure des Furies, parmi lesquelles Alecto (cf. *La seconde semaine*, III, *Les Furies*, 217: «Soeurs au poil coulevrin, Eumenides cruelles»). Le ms. Gaddi a *colovrata*, qui pourrait suggérer une leçon *colovree* 'enlacée de serpents', qu'on peut trouver par exemple dans Ronsard, *Responce aux injures et calomnies* (*Œuvres* XI, 117), 55: «Et meint crin coulevreux, s'en fuit parmy la sceine». Par contre, le substantif *colovre(s)* se trouve déjà dans la langue ancienne, par exemple dans *Eneas* 2576 et 2591, appliqué à la description de Cerbère.

3. *damoise* (190H.18, 228.16): ce mot n'est pas signalé dans les dictionnaires, mais on peut en trouver des traces dans les apparats

critiques de quelques textes, notamment la *Vie de Sainte Marguerite* de Wace (v. 3 et 105) conservée dans le manuscrit picard Paris, Arsenal 3516; dans le texte du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes conservé dans le ms. Paris, BnF, fr. 12576 (v. 3846: «iceste damoise avoit»), compilé dans le Nord-Est de la France; dans la version du *Tristan en prose* contenue dans le ms. Paris BnF, fr. 757 (I.58, 11), un exemplaire copié à Naples au début du XIV^e^ siècle. D'autres attestations ont été signalées dans *Guiron le Courtois*. La localisation des témoins nous permet de qualifier cette forme, probablement un faux radical du diminutif *damoisele*, comme un nouveau picardisme du français de Naples. Voir Barbieri 2020, pp. 75-6.

4. *desbarrees* (126.2): forme assez rare introduite par le compilateur de *Prose 5*; le *DEAF* montre qu'elle est attestée surtout dans des textes anglo-normands, mais aussi dans la *Geste Francor* franco-italienne.

5. *desesperation* (38A.15): cette forme est rare mais attestée (cf. *DEAFprê*); il pourrait s'agir ici d'une forme hypercorrecte introduite par un copiste italien.

6. *embretescerent* (24.1): cette forme n'est pas attestée dans les dictionnaires; il s'agit vraisemblablement d'un verbe créé à partir du substantif *bretesche*, qui est la leçon de *RTroie* 2213.

7. *enbatailliés* (132.4): verbe assez rare attesté à partir du XIV^e^ siècle (*DEAF*).

8. *ententiveté* (267.3): ce mot, qui remplace *atentive pensee* de *Prose 1* § 180, 1, a le sens de 'attention, application'. Il s'agit d'une forme rare et moderne dont les dictionnaires signalent uniquement cinq exemples chez Jean d'Arkel et Jean Daudin. Il pourrait s'agir de sa première attestation.

9. *esbrasee* (38A.12): le *DEAF* montre que ce verbe est attesté surtout dans des textes anglo-normands et poitevins, mais aussi dans la version franco-italienne d'*Aliscans*; cf. aussi *TL* III, 808, 20 etc.

10 *esfantai* (319H.11): je n'ai pas relevé d'autre attestation de cette forme verbale, mais on trouve en normand et en picard le substantif *esfant*; le procédé de substitution préfixale est le même que pour le verbe *esbraser*.

11. *esquaillant* (92.1): ce mot est un hapax introduit dans la description d'Hélène dérivée de *Prose 3*. La série d'images métaphoriques dans lesquelles il est inséré, qui comprend les adjectifs *resortissant* et *fremillant*, semble suggérer une idée de mobilité vive et leste, ce qui permettrait de l'identifier comme un participe du verbe *escoillir* utilisé au sens de 'agile, rapide, frétillant' (voir *FEW* II, 899b). Je signale également que dans un texte de Gentile Ser-

mini, auteur siennois du XV^e^ siècle, le verbe *squagliarsi* paraît avoir le sens de 'bouger de manière frénétique, s'agiter' (*GDLI* XIX, 1087b).

12. *estraiers* (229.2): ce mot n'est pas particulièrement rare, mais il s'agit d'une insertion du compilateur de *Prose 5* pour indiquer des chevaux sans maître.

13. *foleable* (184H.21): mot rare mais attesté, par exemple dans le *RRose* (Lecoy), 19201: «et inconstanz et foloiables» et dans Macé de la Charité, *Bible*, 4738. Dans les deux cas, son sens semble proche de celui de *Prose 5*: dans le premier, le mot forme un doublet synonymique avec *inconstanz* et, dans le second, il traduit le latin *vagos* au sens de 'volages'; cf. *DEAFpré* s.v. *foloiable*.

14. *fontele* (48.3): cette forme de diminutif n'est pas attestée dans les dictionnaires, mais elle est signalée par Diekmann 1969, p. 100 dans le *Lai d'Aristote*, 384 (293) en tant que variante du ms. D; la leçon du manuscrit s'avère toutefois hypométrique, ce qui laisse penser à une faute de copiste. Je la conserve tout de même, en tant que potentiel italianisme; on trouve par ailleurs une forme *fontale* dans la version franco-italienne du *Roman d'Alexandre (A)*, 2788: «E en meu loc del pré sort une fontale».

15. *plenteuré* (264.2): mise à part l'absence du *e* final pour le féminin, la forme est rare mais attestée; cf. *DEAFpré* s.v. *plenturé*, qui signale un seul exemple dans la *Bible* de Jean Malkaraume (v. 8165).

16. *sagietomies* (92.1): autre hapax introduit dans la description d'Hélène, qui désigne probablement un ornement en or; il n'a pas été possible d'en déterminer la signification exacte.

17. *souhete* (235.1): il pourrait s'agir d'une mauvaise transcription du verbe *soagier*, puisque les mss Pr et C ont *assouage*, mais il est aussi possible qu'il s'agisse d'une forme du verbe *solacier* 'réconforter, consoler, amuser' (*soulege* ou *soulece*), ou du verbe *soshaucier* 'soulever, rendre heureux' (cf. *TL*, IX, 948, 22 etc.). Dans les deux cas, la forme du ms. Royal poserait quelques problèmes graphiques.

18. *tabernacle* (255.6, 307.7): sa première attestation correspond à *Prose 1* § 169, 12 et à *RTroie* 16651. Dans l'édition Baumgartner-Vielliard 1998 du roman en vers, il est dit que ce mot «semble ici désigner l'ensemble du monument élevé à Hector»; voir aussi *RTroie* 7896, où le même mot semble indiquer la «caisse» du char de Fion. Constans propose, dans le glossaire de son édition du *Roman de Troie*, deux traductions à mon avis insatisfaisantes: 'piédestal' dans le premier cas et 'coffre (fond) d'un char' dans le second. Remarquons toutefois les affinités entre le premier passage

de *Prose 5* et un extrait de l'*Iteneraire Odric de Foro Julii* de Jean le Long (1351), traduction du texte latin du voyage en Orient du franciscain Odoric de Pordenone (1329-1330). Dans le texte de Jean le Long, le mot *tabernacle* est une transposition erronée du latin *cathedra*; il pourrait donc aussi désigner dans *Prose 5* le trône sur lequel Hector est assis ou, compte tenu du fait qu'on a déjà *chaiere* dans le texte, une sorte de baldaquin ou de dais.

19. *transpellant* (92.1): nouvel hapax introduit dans la description d'Hélène. Le contexte suggère que ce verbe devait exprimer l'idée d'un mouvement sinueux. La leçon *trampellant* du fragment Lansdowne 229 de *Prose 3* est probablement la plus proche de l'original, puisqu'elle permet d'établir un lien avec la forme toscane *trampolare*, qui a toutefois le sens de 'chanceler, vaciller'; la première attestation italienne se trouve dans Sacchetti, *Pataffio* VIII, 66 (*tranpalare*), œuvre composée après 1365. Le *FEW* XVII, 351b atteste également une forme avignonnaise *trampelant* qui aurait le sens de 'tremblant' (voir Mistral s.v. *trampela*); il s'agirait en tout cas d'un synonyme de *fremillant*.

20. *wimihertez* (412.5): cette forme est un hapax dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation et qui remplace *plistenidas* de *RTroie* 27294 et *Prose 3* § 378.3. L'interprétation du sens est proposée par le texte de *Prose 5* lui-même («nient nobles»). Il pourrait s'agir d'une tentative maladroite de translittération d'une forme grecque ou d'une forme d'origine germanique, comme le ferait penser la conservation du *w* initial.

5.4.3. *Latinismes savants et autres formes modernes*

Les latinismes sont assez nombreux dans le texte de *Prose 5*, à partir des formes de quelques anthroponymes et toponymes: *Voltrento* (40A.4), *Discordia* (82.5), *Minotauro* (114.9), *Brisaida* (115.17, 220.1, 238.2, 263H.5, 301.4), *Adriana* (225H.7), *Cenona* (46A.6, 108A.1, 109H.R, 109H.15). Qu'il s'agisse de latinismes plutôt que d'italianismes semble confirmé par le fait que quelques-unes de ces formes conservent des traces de déclinaison: *Jovis* (255.5), *Protheselaus/Protheselao*, *Theseus/Theseu/Theseo*, etc.

D'autres formes ponctuelles de latinismes peuvent avoir été introduites dans la langue française directement ou par l'intermédiaire de l'italien:

1. *angeliques* (439.6): forme assez moderne, dont une des premières attestations se trouve dans le *Tresor* de Brunet Latin; d'autres attestations dans les *Miracles de Nostre Dame* et chez Deschamps.

2. *arupice* (46A.3): il pourrait s'agir de la première attestation française de ce mot; le *DMF* signale une attestation chez Bersuire (1354-1359). Voir aussi *auscupices* (130H.15), qui dérive sans doute de la même racine malgré la forme estropiée.

3. *considere* (266.3): latinisme introduit à partir du troisième quart du XIII^e^ siècle.

4. *diligentement* (386.1): forme avec graphie latinisante ou italianisante, bien attestée à partir du XIII^e^ siècle.

5. *fremissant* (93.1): l'attestation de *Prose 3* serait la première connue, puisque la plus ancienne attestation signalée par le *DMF* se trouve dans le *Miracle de un parroissian esconmenié* (1356); *Prose 5* a la forme avec métathèse *fermissans*.

6. *fertilité* (117.1): latinisme dont la première attestation est signalée dans l'*Ovide moralisé* (1317-1328?).

7. *habundantes* (225H.32): latinisme attesté à partir de 1268.

8. *hardiesce* (202H.25, 210H.19): cette forme n'est ni rare ni récente, mais mérite d'être signalée, parce qu'on la trouve deux fois uniquement dans les *Héroïdes*; dans tous les autres cas, le compilateur se sert de la forme *hardement*.

9. *impotens* (38A.6): forme rare attestée à partir du dernier quart du XIII^e^ siècle.

10. *jurisdiction* (66A.5 et 6, 469.1): latinisme bien attesté déjà au XIII^e^ siècle.

11. *nutritive* (91A.7): forme tardive, probablement un latinisme savant, avec de rares attestations à partir du XIV^e^ siècle, dont la plus ancienne se trouve dans la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville (1314).

12. *persecuiter* (91A.4): 'poursuivre sans relâche'; verbe tardif formé à partir du substantif PERSECUTOR, entré régulièrement dans la langue française dans le courant du XIV^e^ siècle, même s'il en existe quelques rares attestations déjà à partir du X^e^ siècle en contexte religieux. Les premières attestations signalées aux XIV^e^ siècle se trouvent dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688. La présence du *i* est due à l'influence de l'italien.

13. *presumptieus* (210H.13): mise à part une attestation isolée du début du XIII^e^ siècle, ce mot semble se diffuser à partir du deuxième quart du XIV^e^ siècle.

14. *remuneration* (384A.9): latinisme attesté dans le Nord à partir du XIII^e^ siècle.

15. *saintuaires* (386.1): forme avec de rares attestations anciennes, mais diffusée à partir du XIV^e^ siècle.

16. *vagabunda* (24A.11): abstraction faite de la graphie italianisante, la forme française de ce mot n'est attestée qu'à partir du dernier quart du XIV[e] siècle (cf. Deschamps, *Bal.* 1424, 5: *vacabonde*).

5.4.4. *Italianismes*

Une liste d'italianismes des manuscrits français réalisés à Naples, ou d'expressions réinterprétées dans un sens italien, avait été rédigée par Formisano-Lee 1993 (voir par exemple *enging*, *fortune de mer*, *usance*). Un certain nombre de ces phénomènes se trouvant aussi dans le ms. Royal, je les ai insérés dans la liste des italianismes que j'ai relevés.

1. *a(c)quister* (124.6, 160.2, 461A.8): verbe avec graphie italienne dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation; voir *conquister*.

2. *anichilee* (281.2): forme tardive dérivée d'une racine latine ayant probablement transité via la langue italienne; il s'agit d'une insertion du compilateur de *Prose 5*; on en trouve quelques attestations dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688.

3. *complis* (38A.6): le verbe *complir* utilisé pour faire référence à l'âge révolu d'une personne est un italianisme.

4. *conquister* (102.3 et 6, 137.3, 463.4): la graphie de ce verbe, typiquement italienne, se trouve fréquemment dans les textes écrits en Italie.

5. *dyane* 286H.16: dans l'expression *estoille dyane*, 'étoile du matin', il s'agit d'un italianisme attesté chez les poètes stilnovistes (Guinizzelli, *Sonetti* 2, 1 et 5, 3; Dino Frescobaldi 8, 8; Dante, *Rimes* d. 6, 7), dans *L'Intelligenza* 7, 1-2 et chez Boccace (*Rimes* 2, 44, 5 et *Vision amoureuse* 41, 22); je n'en ai trouvé aucune attestation en français médiéval.

6. *engin(g)* (9.3, 16.1 et 3, 18.3, 24.4, 37.3, 67.2, 102.5 et 6, etc.): employé au sens d''intelligence, talent, habileté', qui ne serait pas primaire en français (Formisano-Lee 1993, pp.136-7).

7. *flume* (40A.4, 8[2] et 13, 91A.8, 255.7, 350.3): cette graphie est probablement un italianisme dans le ms. Royal, mais elle est aussi attestée en anglo-normand.

8. *fortune (de mer)* (9.3, 13A.1, 203.1, 286H.1, 306H.12 et 29, 445.2): le sens de 'tempête' est probablement d'origine italienne, puisque sa première attestation se trouve dans l'œuvre de Brunet Latin (cf. *Tresor* I, 151, 4); Zinelli 2016a, p. 219 classe cette expression parmi les «mots méditerranéens».

9. *rue* (93.1): cette forme est évidemment utilisée au sens de 'ride' (it. *ruga*), qui n'a aucune attestation en français; le compilateur la tire de *Prose 3*.

10. *semillant* (462.1): cette forme, tout comme l'adverbe qui en dérive, est extrêmement rare, presque un hapax; les seules autres attestations connues se trouvent dans la *Chronique de Robert Viscart* I, 9 (*simillant*) et dans l'*Ystoire de li Normant* VI, 12 (*similante*; voir aussi *similance* I, 2 et VIII, 4), deux textes contenus dans le manuscrit napolitain BnF fr. 688; cf. *FEW* XI, 628.

11. *semillantement* (198.6 202H.28 et 31): voir *semillant*; la seule autre attestation enregistrée se trouve dans la *Chronique de Robert Viscart* du ms. BnF fr. 688.

12. *somme* (379.4): les attestations de cette forme au sens de 'point le plus haut' sont rares et il pourrait s'agir d'un italianisme.

13. *sorelles* (319H.16): italianisme évident glissé dans le texte d'une épître ovidienne.

14. *spirituel* (115.16, 274.6): il s'agit de la seule forme dépourvue du *e* prosthétique dans *Prose 5*, probablement à cause de l'influence de l'italien (mais, pour le ms. Royal, voir aussi *sconfiture* 641.11).

15. *terrain* (2.6[2], 10.3, 212.8): l'emploi de ce mot au sens de 'territoire' n'est pas attesté dans les dictionnaires et se présente comme un italianisme; on en trouve plusieurs exemples dans Tommaso di Saluzzo, *Livre du Chevalier Errant*.

16. *usance* (143.1, 196.6, 210H.16): au sens d''habitude', remplace la forme française *usage* en reflétant la forme italienne correspondante (*usanza*).

17. *vituperer* (202H.28, 240.5), *vitupere(s)* (210H.33, 319H.12): il s'agit d'une forme tardive savante (voir Barbieri 2005a: 123 et 235 note 34) fréquente dans les textes franco-italiens, introduite par le compilateur pour remplacer *avillir* de *Prose 3*, § 135.2.

18. *volentereus* (135.1, 142.2, 153.5, 197.6, 204.2): mot attesté à partir du XIV[e] siècle, notamment dans des textes franco-italiens comme *Aquilon de Bavière*, *Attila*, la *Geste Francor*, l'*Entrée d'Espagne*; cf. *DEAFpré* s.v. *volentereux*; *FEW*, XIV, 613a; *RIALFrI*.

5.4.5. *Occitanismes*

Les rares occitanismes présents dans le texte de *Prose 5* sont probablement les traces résiduelles d'une tradition méditerranéenne d'Outremer avec laquelle la cour angevine de Naples a sans doute eu des contacts, étant donnés ses intérêts dans les domaines de l'Orient latin.

1. *aigue* (464.3): forme occitane constituant l'un des traits les plus fréquents du français d'Outremer, avec de nombreuses attestations dans le ms. Royal (32 cas), mais une seule dans *Prose 5*, qui correspond par ailleurs à la leçon de *Prose 1*.

2. *archis voutis* (255.7): bien qu'il existe en occitan et en dauphinois une forme *archi* 'arche d'un pont' et une forme *archivout* (voir *FEW* XXV, 129b et 130b), *archis* pourrait être simplement une graphie septentrionale du pluriel *arceaus*, puisqu'*arcel* est la leçon de *RTroie* 16705.

3. *canton* (63.1): ce mot répété deux fois remplace *coing* de *Prose 3* et constitue une forme relativement tardive, attestée à partir du milieu du XIII[e] siècle, et assez rare (voir *DEAFpré* s.v. *canton*). Il devrait s'agir d'un occitanisme (ou éventuellement d'un italianisme, d'après Minervini 2018, p. 21). Cette forme est attestée plusieurs fois en français méditerranéen, probablement à cause de son origine grecque. Voir Barbieri 2020, pp. 52–3 note 35 et pp. 76–7.

4. *penseus* (286H.8): probable italianisme ou occitanisme (cf. *FEW* VIII, 196a), avec de rares attestations modernes dans la littérature française (cf. *DEAFpré* s.v. *pensos*).

5. On peut également ajouter aux potentiels occitanismes les formes en *-au* signalées dans l'analyse phonétique (*mau*, *chaustiau*, *chevau*, etc.).

5.4.6. *Préférences lexicales du compilateur*

On doit également à Formisano-Lee 1993 d'avoir mis en évidence une tendance des manuscrits réalisés en Italie à se servir de formes proches de la langue italienne à la place des formes françaises correspondantes. Dans certains cas, le sens des deux formes est équivalent, mais le compilateur choisit souvent des mots qui ont en français un sens différent de celui que le contexte réclame, en adoptant un sens plus proche de celui de la forme italienne correspondante.

1. *bagnier* (184H.7): utilisé au sens de 'mouiller', à cause de sa proximité avec l'italien *bagnare*.

2. *clamer* (117A.1, 184H.5[2], 210H.37, 297.2, 319H.19, 412.5): verbe employé au sens d''appeler' à cause de sa proximité avec l'italien *chiamare*; au § 297.2, *Prose 3* a la même leçon, tandis qu'au § 412.5 *Prose 3* a la leçon *appeler*.

3. *enguenner* (38A.14, 56A.4, 122A.1, 184H.12, 184H.21, 202H.30, 210H.9, 210H.15, 210H.16, 210H.31, 210H.41, 306H.7, 310.2, 373.1): ce verbe est toujours introduit sur l'initiative du compilateur, souvent dans des ajouts ou dans les *Héroïdes*, tandis que dans les autres cas, il remplace d'autres verbes des sources. Même si la forme *enganer* a des attestations précoces en français, son emploi systématique dans *Prose 5* devra être considéré comme

un italianisme, à cause de sa proximité avec l'italien *ingannare*. Au § 310.2, il remplace *triché* de *Prose 3* et au § 373.1 il remplace *engigniez* de *Prose 3*.

4. *enviter* (52A.1, 128.13): employé par le compilateur au sens du français médiéval *mander*, à cause de sa proximité avec l'italien *invitare*; au § 128.13, il s'agit d'une innovation par rapport au texte du *Roman de Troie*. Sa première attestation signalée par le *DEAF-plus* remonte à 1356.

5. *guarderont* (202H.38): employé par le compilateur au sens de 'regarder' à cause de sa proximité avec l'italien *guardare*.

6. *mander* (6.4, 24A.10², 46A.5, 69.R, 86.R, 91A.3, 110A.R et 1, etc.): utilisé régulièrement au sens d''envoyer' à cause de sa proximité avec l'italien *mandare*; au § 6.4, la leçon de *Prose 1* § 6, 6 est *trametre*.

7. *muer* (38A.4, 191A.1, 202H.25 et 28, 273.4, 295.5, 357.4, 452H.11): ce verbe est presque toujours une innovation du compilateur de *Prose 5*, utilisé au sens de 'changer' probablement à cause de sa proximité avec l'italien *mutare*. Au § 295.5, il remplace *retraire* de *Prose 1*; aux §§ 273.4 et 357.4, il reprend la leçon respectivement de *Prose 1* et de *Prose 3*.

8. *regratier* (24.5): forme proche de l'italien *ringraziare*; le texte de *Prose 1* § 23, 33 a *rendi graces*, mais le sens est identique.

9. *se lamente* (311.6): ce verbe, plus proche de la forme italienne, remplace *se travaille* de *Prose 3*.

10. *sentir* (395.3, 398.8, 442.1): ce verbe est employé au sens d''entendre' à cause de sa proximité avec l'italien *sentire*. Dans le premier cas, il remplace *orroit* de *Prose 3* § 343.4 et *RTroie* 26022 et pourrait avoir le sens plus spécifique de 's'apercevoir, se rendre compte' attesté aussi dans l'*Ystoire de li Normant*; dans les deux autres cas, il correspond à la leçon de *Prose 3*.

11. *tratoient* (386.1): ce verbe remplace *pourparloient* de *Prose 3* § 327.1 à cause de sa proximité avec l'italien *trattare*.

On remarque également une tendance du compilateur à se servir de manière récurrente d'un même mot dans des situations différentes et à hauteur de leçons variables dans les sources. Même si le mot choisi correspond parfaitement au contexte, en tant que synonyme du mot remplacé, la répétition constante pourrait être un indice ultérieur de la nature alloglotte du compilateur, qui disposerait d'un bagage lexical limité. Encore une fois, les mots choisis sont normalement plus proches de la langue italienne que les

mots remplacés. Il nous a paru utile de donner quelques exemples avec plus de détails.

12. Le verbe *reculer* compte 27 attestations dans *Prose 5* contre les 6 de *Prose 3*, tandis que *Prose 1* et le *Roman de Troie* s'en servent une seule fois: 31.2 et 3, 32.3, 133.5 et 10^2, 135.1^2, 136.5, 137.3, 162.1, 168.5^2, 170.3, 171.4 et 6, 188.5, 208.1, 228.9, 229.2 et 3, 246.9, 316.3, 334.2 et 3, 343.6, 362.1. Dans les exemples qui suivent, la leçon de *Prose 5* est confrontée à celle des sources:

a. § 31.2: Adont veissiés descendre gens par les montaignes, que li Gregiois furent si esbahi que il *reculerent* vers la mer plus d'un arpent

   Si veïssiés descendre enseignes par mi valees et par mi montaignes, dont li Grizois furent mout esbahis, que il *resortirent* plus d'une grant abalestree vers la mer (*Prose 1* § 30, 7-8)

b. § 31.3: si fist corner un cor de yvoire et fist sa gent *reculer* et les ordena par eschieles

   si fist soner un cor d'ivoire et fist sa gent *retraire* en sus et les ordena par eschielles (*Prose 1* § 30, 13-15)

c. § 135.1: mes li Troien pristrent force et hardement et retournerent sus Gregiois si viguereusement que il les firent *reculer* jusques a la mer, et assés en i out de noiés

   Mais chier le durent comparer,
   quar cil sont recovré sor eus,
   qui mout lor sont crueus e feus.
   Desci qu'as nes les *ramenerent*,
   onc jusqu'a la mer n'aresterent:
   s'il trovassent large charriere,
   ja mais n'en tornast uns ariere.
   Por la presse, que si fu granz,
   jo ne sai mie queus ne quanz
   en i neia, ne pot autre estre (*RTroie* 7272-7281)

d. § 171.4: hore nous ont chasciés et fet *reculer*, et ne pensés pas a autre secours

   Chaciez nos ont et *remuëz*
   e sor noz geudes amenez;
   ne cuident qu'aions recovrier (*RTroie* 9649-9651)

e. § 188.5: et plus les eust encore grevés se ne fust Menelaus qui i vint o sa gent, qui les a fait *reculer* et moult en a occis et retenu

Mout le menoënt laidement,
quant Menelaus vint o sa gent,
qui durement les a *feruz*:
la ot assez des abatuz
e des navrez e des ocis (*RTroie* 10793–10797)

f. § 246.9: Agamenon i est venus o toute sa compagnie et se fierent es Troiens si roidement que par leur effors les ont fet *reculer* jusques as bonnes des fossés

Agamenon vint atant, lui et sa compaignie, et se fiert entre Troïens et les *moinent* jusques as bomes des fossés (*Prose 1* § 161, 17–19)

g. § 316.3: iluec out maint chevalier detrenchié et occis, mes li Troien ne *reculerent* pas, ains s'en alerent tout droit vers les tentes, si que li Mirmidonois furent moult laidi

Ilec ot maint chevalier detrenchié et occis, maiz les Troÿens ne *reüserent* paz, ains s'en alerent tout droit vers les tantes si que les Mirondonnois furent mal bailliz (*Prose 3* § 231.3)

h. § 334.3: et Paris li courri sus et le feri si que il li copa un bras, et il s'en *recula* vers Antilogus et iluec se deffendi moult

Et Paris lui courut si qu'il lui couppa le bras, et ilz s'en *retourna* lez Anthilogus et illec se deffendi moult (*Prose 3* § 252.12)

i. § 343.6: si font des Gregiois grant occision si que Dyomedés ne le pout plus souffrir ; si que il les ont bien *reculé* ·IIII· archies

si font des Gregoiz telle occision si que Dyomedez n'en pot plus souffrir; si qu'ilz les ont *reculez* bien cinq archïes (*Prose 3* § 262.3)

13. Le verbe *rompre* compte 33 attestations dans *Prose 5*, contre les 9 de *Prose 3* et un seul cas dans *Prose 1*: 81.3, 109H.13, 133.3, 137.4, 153.1, 155.3, 156.2, 158.2, 160.1[2], 164.1, 167.1, 168.3, 168.6[3], 170.1, 171.7, 172.1, 178A.7, 184H.14, 188.7, 195.25, 201.2, 204.8, 227.11, 259.8, 319H.11, 362.7, 378.3, 419.3, 424.1, 460.1. Les occurrences sont surtout concentrées dans la partie dérivée de *Prose 1* ou du *Roman de Troie*; elles sont par contre beaucoup plus rares dans la partie dérivée de *Prose 3*, avec seulement deux remplacements de la leçon de la source.

a. § 81.3: Vos murs et vos creniaus, vos tours et vos palais verrés a grant honte destruire et confundre et *rompre* et abatre

Vos murs, vos crenialx, vos tourrelles, vos palaiz, vos barbacannes verrez a grant honte destruire, confondre et abatre (*Prose 3* § 44.3)

b. § 133.3: li vens fu bons et fors qui les mena a la marine et les fist venir au port, et maintes en i ot *rompues* et affondrees

Forz fu li venz qui les nes meine:
auques a sec en mi l'areine
les fait ferir veies levees,
peceiees e dequassees (*RTroie* 7127-7130)

c. § 160.1: Rois Theucher adont ala jouster a Hector et *rompi* contre lui sa lance et li faussa le hauberc et l'escu, et se la lance ne fust *rompue* il l'eust mort abbatu en terre

A Hector joint: en mi le piz
li a fausé l'auberc tresliz:
se ne *brisast* si tost sa lance,
de l'ame eüst fait desevrance (*RTroie* 8895-8898)

d. § 164.1: adont l'a avisé Quinteliens et vet jouster a lui, et a l'encontrer *rompirent* leur lances et cheïrent enmedeuls en terre

si que les lances *peceierent* (*RTroie* 9095)

e. § 168.6: Eneas jousta a Aiax par tele vigueur que il *rompirent* leur lances et *rompirent* ensengnes et haubers et fauserent leur escus

N'i ot hauberc qui ne *fausast*,
ne nul d'eus dous qui ne saignast;
n'i ot lance que ne *croissist*,
ne nul d'eus dous qui ne chaïst (*RTroie* 9411-9414)

f. § 172.1: et cil se defent viguereusement, mes l'espee li *rompi* en la main

et cil se defent mout vigourousement. Mais s'espee li *brisa*, et cil le pristrent (*Prose 1* § 109, 7-8)

g. § 188.7: et se la lance ne fust *rompue* mort l'eust

et se la lance ne fust *brisee*, mort l'eüst (*Prose 1* § 117, 26-27)

h. § 362.7: atant laissent leur chevax aler et les vont si durement ferir que elles leur *rompent* escus et haubers

Atant laissent leurs chevalx aler et les vont si durement ferir qu'elles leur *rompent* escuz et haubers (*Prose 3* § 290.4)

i. § 378.3: car onques trieves ne furent *rompues* par euls, ne onques trahison ne fu de euls

que oncquez par eulx ne furent trieves *rompues*. Oncquez ne fut oÿe leur traÿson (*Prose 3* § 315.4)

j. § 319.3: si que il ne leur remainst mast ne funal ne voille ne governal ne nulle chose que tout ne *rompist* et depecciast

si qu'il ne leur remest mast ne funal ne voille ne gouvernail ne nulle chose que tout ne *peçoiast* (*Prose 3* § 385.5)

k. § 424.1: si que celes qui devant alerent se *rompirent*, car a mauvés port estoient arrivé

si que les nefs se *despecierent* toutes, car a mauva‹i›s port arriverent (*Prose 3* § 395.4)

l. § 460.1: si *rompt* ses cheveus et sa face et chiet pasmés en mi la place

Si *rompt* ses cheveulx et sa chiere et chiet pasmez enmy la place (*Prose 3* § 445.1)

14. Le verbe *remanoir* compte 72 attestations dans *Prose 5*, contre 45 dans *Prose 3* et 21 dans *Prose 1*; ce verbe remplace toujours *demorer* dans les sources. Il est intéressant de remarquer que le verbe *remanoir* est à nouveau remplacé par *demorer* dans la tradition française de *Prose 5*.

a. § 240.5: Et que diroient cil dedens et cil dehors, qui par un songe d'une fame sui *remés* d'armes porter?

Et que diront ceulx de dedenz et ceulx dehors, qui par un songe suy *demourez* d'armez porter et hors yssir? (*Prose 3* § 135.2)

b. § 291.6: Je pri dieu que il vous en laist a tel chief venir que la guerre *remaigne* et que nos Gregiois s'en raillent en leur païs

Je pri Dieu qu'il vous en laisse a tel chief venir que la merveille *demeure* a tant et l'occision, et que nos Gregoiz s'en aillent en leur païs (*Prose 3* § 200.6)

c. § 305.5: mes je n'eusse pas ce fet se je fusse *remaisse* en la cité

Et n'eusse pas ainsi esté se je feüsse en la cité *demouree* (*Prose 3* § 218.7)

d. § 316.1: mes li jeus fu trop mal partis, car Antilogus n'out nul mal et Brus fu si ferus parmi la forcele que il *remainst* mors en la place

Mais li gieux fut trop mal partis, car Antilogus n'ot nul mal et Bruns fut si feru parmi la fourcelle qu'il *demeure* mort en la place (*Prose 3* § 230.2)

e. § 325.8: et moult pleurerent le roi Menon qui estoit *remés* en la bataille

et moult plourerent le roy Menon qui estoit *demouré* en la bataille (*Prose 3* § 240.10)

f. § 364.1: mes pour tant ne l'abati pas du cheval, si que le tronchon de la lance li *remainst* el cors, dont tout li sans li troubla

pour ce ne l'abbati pas, mais le tronçon de la lance lui *demeure* dedens le corps, dont tout le sanc lui trouble (*Prose 3* § 293.3)

g. § 364.6: ne nuls ne savoit deviser li quels en eust le meilleur ne a cui le champ peust *remanoir*

ne nulx savoit deviser qui en avoit le meilleur ne a qui le champ deüst *demourer* (*Prose 3* § 294.2)

h. § 368.2: si qu'i n'i est *remés* home qui guaires soit dotez ne qui ait nom d'armes

si qu'il y est *demouré* hommes qui petis sont redoubtés ne qui aient non d'armes (*Prose 3* § 300.4)

i. § 370.1: Quant Prians fu partis du palais, si traitierent leur afaire cil qui *remainstrent* la

Quant Priant se fut parti du palais si traitterent ceulx qui *demourerent* ou palais leur affaire (*Prose 3* § 317.1)

j. § 401.4: Et puis que les dames furent du tout delivrees, si fu mis a leur volenté de l'aler ou du *remanoir*

Et puiz que les dames furent du tout delivrees, si fut mis du tout a leur volenté de l'aler ou du *demourer* (*Prose 3* § 354.4)

k. § 407.1: et vous nous auriés ja bientost tondus si vous en estiés creus que le palladion vous *remansist* si em pais

et vous nous auriez bien tenuz se creü estiez et que le Paladion vous *demourast* ainsi (*Prose 3* § 367.1)

l. § 408.3: et ja autrement ne *remaindra* que il ne les occie

et que ja autrement ne *demourra* il ne autre n'en fera qu'il ne les occie (*Prose 3* § 369.1)

m. § 415.1: Eneas *remainst* a Troies par le commandement des Gregiois

Eneas *demoura* a Troyes par le commandement des Gregoiz (*Prose 3* § 380.3)

n. § 420.2: Et li grans avoirs que il portoient fu tous perdus, car il le geterent en la mer pour estre plus legiers, si que poi leur en *remest*

Et le grant tresor qu'ilz apportoient fut tout perdu, car ilz le bouterent en la mer pour estre plus legier, si que petit leur en *demeure* (*Prose 3* § 386.2)

o. § 428.1: Un fils *remest* a Agamenon que il out de Climestra

Un filz *demoura* de Agamenon qu'il ot de Clitemestra (*Prose 3* § 403.1)

p. § 431.1: Eneas, qui *remais* estoit a Troies pour rafaitier ses nés

Eneas, qui *demourez* estoit a Troye pour appareiller ses nefs (*Prose 3* § 406.1)

q. § 436.2: et il leur raconta comment Theucher fu exilliés de son roiaume et estoit *remés* en Cypre

Et il leur raconta comment Teucer fut essilliez de son royaume et estoit *demouré* en Cyppre (*Prose 3* § 415.1)

r. § 437.4: Une fille estoit *remaise* de Egystus et de Clemestra

Une fille estoit *demouree* de Egistus et de Clitemestra (*Prose 3* § 418.1)

s. § 443.3: et li regne *remest* a ses ·II· fils, Merion et Laerta

et le regne *demoura* a ses ·II· filz Menon et Laerta (*Prose 3* § 427.1)

t. § 444.2: Quant Pirus oï ce de Peleus si li em pesa moult et dist que ja ne *remaindra* pour paour

Quant Pirrus oÿt ce de Peleüs si lui en pesa moult durement et dist que ja ne *demourra* pour paour (*Prose 3* § 428.2)

u. § 445.2: si se vesti tantost de dras tous viés et fist *remanoir* tous ses compagnons as nés [...] car de ·VII^{M}· compagnons que il avoit li en sont moult pou *remés*

Si se vesti de draps tous vieulx et fist *demourer* tous ses compaignons ez nefs [...] car il estoit en la mer perilliez et ·VII^{M}· compaignons et pou lui estoit *demouré* (*Prose 3* § 429.4)

v. § 467.1: li rois d'Anchone, qui grans sires estoit et ses prochains voisins, morut et ne *remest* de lui que une seule fille

le roy d'Anconne, qui grant sires estoit et son prouchain voisin, mourut et ne *demoura* de lui que une fille (*Prose 3* § 453.1)

15. Le même phénomène concerne le verbe *nagier*, mais avec un nombre réduit d'attestations. Ce verbe compte 17 attestations dans *Prose 5*, dont 9 au sens de 'naviguer' et 8 au sens de 'nager', contre 4 dans *Prose 3* et 2 dans *Prose 1*: 10.1, 13.3, 24A.8, 26.1, 63A.1, 69.2, 91A.8 et 9, 286H.25^{3}, 306H.11^{2} et 12, 446.2, 462.4, 464.1. Les occurrences du sens de 'naviguer' sont toujours une initiative du compilateur de *Prose 5*, à la seule exception du § 446.2.

a. § 10.1: si entra Jason dedens et Herculés et si autre compagnon, et *nagierent* tant que il arriverent au port de Troie

   Jason se recuelli dedens et Hercullès, et aveuc eauz toute leur compaignie; et tant *siglerent* par jor et par nuit que il vindrent au port de Troye (*Prose 1* § 9, 6)

b. § 13.3: et tant *najerent* que il arriverent au port de Jaconidis

   Et tant *alerent* qu'il ariverent a Colcos (*Prose 1* § 12, 10)

c. § 26.1: Si se mistrent en mer, et tant *nagierent* que il vindrent a la cité de Troies

   Et se mistrent en mer, et tant *avient* qu'il vindrent a la terre que il desirroient (*Prose 1* § 25, 5)

d. § 69.2: La nef fu appareillïe et il se mist dedens a moult honorable compagnie, et tant *naja* que il vint a Manesse

   La nef fu apareillie et se mist dedens a mout honorable compaignie, et tant *fist* que il ariva a Manesse (*Prose 1* § 40, 15)

e. § 462.4: puis se mistrent en mer et *nagierent* par la mer tant que il arriverent en Turquie, la ou Troies avoit esté

   se mistrent en mer tant que il ariverent en Torquie, la meisme ou Troie avoit estee (*Prose 1* § 357*)

16. Le participe *iré(s)* compte 27 attestations dans *Prose 5*; dans certains cas, mais pas systématiquement, ce mot remplace d'autres formes présentes dans les sources, le plus souvent le participe *courouciés(s)*. Au § 442.1, le compilateur de *Prose 5* se détache de *Prose 3* pour récupérer la leçon de *RTroie* 18464.

a. § 216.2: et si devés savoir que quant il me souvient que vous me voulés deseriter et occire, que je en sui moult *iriez*

   Et si devés savoir que, quant il me sovient que vos me volez desirreter et occirre, que je en sui mout *dolent* (*Prose 1* § 136, 7)

b. § 250.1: Achillés fu a merveilles *iriez* et bien le demoustra

   Achillès fu a merveilles *courouciés* et bien le demoustra (*Prose 1* § 164, 31)

c. § 281.1: mes onques Achillés n'i voult aler pour nulle requeste que on li seust fere, dont moult estoient li pluseur *iré*

   onques Achillès n'i vout aler por nulle requeste que l'on li seüsse faire, dont *il pesoit* a tous les plusours (*Prose 1* § 199, 5-6)

d. § 402.11: Envie, qui se plaingnoit de ma biauté et qui me haoit tant, a si pourchascié que jamais ne sera *iree* vers moi

   Envie, qui se plaignoit de ma beauté, qui me heoit tant que a pourchacié que jamaiz *couroucïe* ne sera de moy (*Prose 3* § 359.8)

e. § 442.1: Et fu dit a Ulixés par celui qui l'avoit veu que il trouveroit a sa maison ceuls qui voloient avoir sa fame, et demoroient la maugré lié; dont Ulixés fu moult *irez*

   Et fut dit a Ulixés par celui qui l'avoit veü qu'il trouveroit en sa maison ceulx qui vouloient avoir sa femme, et demouroient la maugre lui; dont Ulixés fut moult *courouciez* (*Prose 3* § 425.3)

   La soë gent e sa maisniee
   en ert dolorose e *iriee* (*RTroie* 18463-18464)

f. § 444.2: il vindrent chiés un riche roi qui Assandus estoit appellez, qui onques n'avoit souffert que Peleus eust ennui, et estoit moult *irez* de ce que il estoit ensi desheritez

   ilz vindrent sur un riche roy qui estoit appellez Assandrus, qui oncquez n'avoit souffert que Peleüs eüst anuy, et si estoit moult *courouciez* de ce qu'il estoit ainsi desherités (*Prose 3* § 428.3)

5.5. BILAN CONCLUSIF

L'analyse linguistique confirme le caractère stratifié du texte de *Prose 5*. Si un certain degré d'hésitation graphique et de polymorphisme est inévitable dans toutes les langues romanes anciennes, le comportement du copiste du ms. Royal dépasse largement les oscillations habituelles en français médiéval et trahit l'existence d'un diasystème complexe qui touche à la fois l'axe diachronique et l'axe synchronique.[9] Concernant le premier, le texte de *Prose 5* affiche la présence contemporaine de phénomènes archaïsants, probablement hérités des sources employées par le compilateur (voir par exemple 5.2.1:5, 5.2.3:1, 5.2.3:2, 5.2.5:1, 5.4.1:1-2), et de traits plus modernes et typiques de la langue du XIV^{e} siècle, souvent des latinismes savants (5.1.8:4, 5.2.1:1-4, 5.2.2:1, 5.2.2:3, 5.2.3:8, 5.3.1:9, 5.3.1:19, 5.4.2:7, 5.4.2:8, 5.4.3:1-12). Le répertoire des traits régio-

9. Sur l'idée de diasystème et d'interférence linguistique, ainsi que sur les applications de ces notions à l'analyse linguistique, voir en particulier Weinrich 1953; Renzi 1970; Hasenohr 1995; Zinelli 2018b, pp. 45-53; Zinelli 2020, pp. 178-87.

naux montre par contre la présence de particularités typiques de plusieurs aires dialectales et linguistiques différentes.

Le caractère spécifiquement français de la langue du ms. Royal, par rapport à la langue d'autres textes écrits ou copiés en Italie, n'est pas surprenant, compte tenu de la nature particulière de la cour angevine de Naples comparée aux autres centres de production de textes franco-italiens. La quantité réduite de phénomènes alloglottes correspond d'ailleurs parfaitement à ce qu'on constate dans les autres produits du même milieu, à quelques exceptions près.

Le trait distinctif le plus évident de la langue du ms. Royal est la présence à la fois de formes dialectales typiques du Nord de la France, tout particulièrement de picardismes (5.1.1:1, 5.1.1:9, 5.1.2:1, 5.1.3:2, 5.1.3:5, 5.1.3:6, 5.1.4:3, 5.1.5:5, 5.1.6:5, 5.1.7:3, 5.1.7:4, 5.1.7:6, 5.1.9:14, 5.2.2:2, 5.2.2:4, 5.2.2:7, 5.2.2:11, 5.2.3:1, 5.2.3:4, 5.2.3:9, 5.2.5:10, 5.2.5:16, 5.2.6:7, 5.4.2:10), et d'italianismes plus ou moins évidents (5.1.2:2, 5.1.2:3, 5.1.6:3, 5.1.6:4, 5.1.9:1-3, 5.1.9:24-25, 5.2.2:7, 5.2.2:12, 5.2.3:6, 5.2.4:2, 5.2.5:9, 5.2.5:11, 5.2.5:19, 5.3.1:9, 5.3.1:12, 5.3.1:15, 5.3.1:20, 5.3.1:21, 5.3.2:1-15, 5.4.2:1, 5.4.2:5, 5.4.2:1?, 5.4.3:16, 5.4.4:1-15, 5.4.6:1-16). Comme on peut le voir, ce phénomène concerne tous les aspects de la langue, de la phonétique à la morphologie, du lexique à la syntaxe.

Rappelons également la possible convergence entre les résultats des dialectes du Nord et de l'anglo-normand et les formes typiques de l'italien pour un bon nombre de particularités linguistiques. Pour le Nord, on peut voir par exemple 5.1.3:1, 5.1.3:3, 5.1.3:7, 5.1.5:1, 5.1.5:2, 5.1.6:1, 5.1.7:1, 5.3.1:8, 5.4.2:3, tandis que les traits plus spécifiquement communs à l'anglo-normand et à l'italien sont 5.1.3:4, 5.1.8:6, 5.2.3:8, 5.3.1:6, 5.4.2:4, 5.4.2:9; pour une convergence entre l'occitan et l'italien, voir 5.4.2:19 et 5.4.5:3-4. Cette situation ne fait que confirmer les observations de Formisano-Lee 1993 et semble constituer une caractéristique constante des manuscrits angevins de Naples.

Hormis cette coloration évidente, les caractéristiques exclusivement imputables à l'influence d'autres aires dialectales sont minoritaires et sporadiques; elles peuvent représenter des traits résiduels de la tradition complexe des sources. Cela vaut pour les traits anglo-normands ou de l'Ouest (5.1.1:2, 5.1.2:1, 5.1.3:4, 5.1.9:4-6, 5.1.9:10, 5.1.9:16, 5.1.9:18, 5.2.2:9, 5.2.5:2, 5.2.5:16, 5.2.5:17), ainsi que pour les rares occitanismes (5.1.8:3, 5.4.5:1-5) et les traits typiques du français d'Outremer (5.1.3:1, 5.1.5:3, 5.1.8:3). Concernant ces derniers, les données offertes par *Prose 5* se détachent fortement du cadre dessiné par les études de Fabio Zinelli

(voir en particulier Zinelli 2012, Zinelli 2016c, Zinelli 2018a, Zinelli 2021b et Improta-Zinelli 2015) et de Laura Minervini (Minervini 2010, Minervini 2016a, Minervini 2016b, Minervini 2017, Minervini 2018, pour n'évoquer que les contributions les plus récentes), qui en arrivent même envisager l'existence d'une sorte de français international diffusé autour de la mer Méditerranée et qui aurait englobé des traits de provenances diverses. Par rapport à la plupart des manuscrits italiens étudiés par Zinelli, le ms. Royal ne laisse apparaître que très rarement ces traits d'Outremer; en outre, une explication alternative – en général une correspondance avec des traits régionaux français ou avec des italianismes – peut être trouvée pour la quasi-totalité d'entre eux. Il semble plus probable que ces cas sporadiques dépendent plutôt de la stratification des sources que du bagage linguistique du compilateur.

L'existence d'une différence entre la langue des *Héroïdes* et des ajouts et celle du reste de *Prose 5* est indéniable. Les latinismes et les traits savants, ainsi que les italianismes les plus évidents, sont plus fréquents et surtout plus concentrés dans les épîtres ovidiennes et dans les ajouts du compilateur que dans le reste du texte. Cela ne fait que confirmer l'attitude conservatrice du copiste, qui tend à respecter les formes et les graphies de ses modèles, tout en introduisant de temps en temps quelques traits typiques de sa *scripta*. Par contre, on constate notamment que tous les italianismes sont attestés au moins une fois en dehors des *Héroïdes* et des ajouts; souvent, la distribution des occurrences d'un même trait linguistique est plus uniforme qu'on pourrait le déduire d'une observation superficielle.

Ainsi, la conservation de *a* final (trait 5.1.2:2) se trouve six fois dans les ajouts et quatre fois dans le reste du texte (31.4, 124.4, 79.R, 81.R), dont deux dans les rubriques, qui selon toute vraisemblance reflètent plus fidèlement la *scripta* du copiste. La réduction *ée* > *é* (5.1.2:3) se trouve quatre fois dans les ajouts et quinze fois dans le reste du texte. L'emploi de la graphie *sc* pour indiquer la fricative palatale sourde (5.1.6:3) ne se rencontre qu'en dehors des ajouts, tandis que l'emploi de *ç* pour indiquer le *s* sourd ou sonore compte un seul exemple dans les *Héroïdes* et sept dans le reste du texte.

Concernant la morphologie, l'emploi de *mi* comme complément indirect atone (5.2.2:7) se retrouve trois fois dans les *Héroïdes*, mais aussi une fois dans le reste du texte; la forme *del* (5.2.2:12) n'est attestée que trois fois sur douze dans les ajouts; les formes *mie*, *tue*, *sue* du pronom possessif (5.2.3:6) se trouvent six fois dans les ajouts, mais aussi trois fois dans le reste du texte; l'adjectif interrogatif *que*

pour *quel* (5.2.4:2) est bien réparti, avec quatre occurrences dans les ajouts et trois dans le reste du texte; l'extension du *s* désinentiel à la première personne du présent (5.2.5:4) se trouve trois fois dans les *Héroïdes* et une seule fois dans le reste du texte; certains italianismes verbaux (5.2.5:18) sont plus fréquents dans les ajouts (quatre occurrences), mais on en trouve un cas aussi dans le reste du texte.

La même distribution s'observe dans le cas des formes lexicales particulières: l'expression *fortune de mer* (5.4.4:8) se trouve quatre fois dans les ajouts et trois dans le reste du texte; l'adverbe rare *semillantement* (5.4.4:11) se trouve deux fois dans les ajouts et une fois dans le reste du texte; la forme *usance* au sens d''habitude' (5.4.4:16) se trouve une fois dans les ajouts et deux fois dans le reste du texte; le verbe *enviter* au sens de *mander* (5.4.6:4) compte une attestation dans les ajouts et une dans le reste du texte; le verbe *muer* (5.4.6:7) est utilisé cinq fois dans les ajouts et trois fois dans le reste du texte. Dans quelques cas, la proportion est plus nettement favorable aux *Héroïdes* et aux ajouts: le substantif *vitupere* et le verbe *vituperer* (5.4.4:17) sont utilisés trois fois dans les *Héroïdes* et une fois dans le reste du texte; l'emploi de *clamer* au sens d''appeler' (5.4.6:2) est attesté cinq fois dans les ajouts et deux fois dans le reste du texte; le verbe *enguenner* (5.4.6:3) compte douze attestations dans les ajouts contre deux seulement dans le reste du texte. Enfin, les phénomènes 5.4.6:6 et 5.4.6:13–16 sont plus fréquents et assez bien distribués.

Il est rare que ces traits linguistiques significatifs soient attestés uniquement dans les *Héroïdes* et dans les ajouts: dans la plupart de ces cas, il s'agit d'attestations isolées (5.3.2:2, 5.3.2:4, 5.3.2:9, 5.3.2:11, 5.4.2:5, 5.4.3:16, 5.4.4:3, 5.4.4:5, 5.4.4:13, 5.4.6:1, 5.4.6:5); les seules exceptions sont le recours à un complément indirect introduit par la préposition *a* après un infinitif (5.3.1:21, exception syntaxique particulièrement significative, parce qu'elle pourrait constituer un trait typique de l'italien méridional) et l'emploi de la forme *hardiesce* (5.4.3:8), qui comptent deux attestations, ainsi que l'expression *autre se non* (5.3.2:10), qui se rencontre cinq fois, uniquement dans les *Héroïdes*.

Par contre, il arrive de trouver des italianismes attestés uniquement en dehors des *Héroïdes* et des ajouts. Une fois exclus les cas isolés (5.3.1:15, 5.3.1:20, 5.3.2:2, 5.3.2:6–7, 5.3.2:12–18, 5.4.2:1, 5.4.2:11, 5.4.4:2, 5.4.4:10, 5.4.6:8, 5.4.6:9, 5.4.6:11), il reste quelques phénomènes aux attestations plurielles, tels que l'emploi de la désinence *-on* pour la première personne du pluriel au futur et à l'impératif (5.2.5:9, six cas), l'infinitif *conquister* (5.4.4:4, quatre cas), la forme *spirituel* (5.4.4:14, deux cas), l'adjectif *volentereus*

(5.4.4:18, cinq cas), l'emploi du verbe *sentir* au sens d''entendre' (5.4.6:10, trois cas).

Au terme de cet inventaire, il faut également ajouter que la présence d'un grand nombre de traits qui pourraient être à la fois des dialectalismes du Nord ou des italianismes nous empêche de déterminer la réelle portée de l'influence de l'italien sur l'ensemble du texte de *Prose 5*. Il me semble néanmoins que la présence et la distribution des éléments mis en évidence montrent une caractérisation valable pour l'ensemble du texte et nous permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas de traits résiduels, mais plutôt de traits spécifiques de la *scripta* du copiste ou du compilateur, voire des deux en même temps. Les italianismes présents dans le texte de *Prose 5* ne sont pas propres à l'Italie du Sud ou à la langue napolitaine, et même les rares phénomènes qui pourraient être considérés comme des italianismes méridionaux (5.1.1:1, 5.3.1:21) peuvent être expliqués différemment. Les éléments linguistiques les plus significatifs pour localiser la compilation sont les italianismes lexicaux rares que *Prose 5* partage avec les textes du ms. Paris, BnF, fr. 688: *apparagioit* (5.4.2:1), *persecuiter* (5.4.3:12), *anichilee* (5.4.4:2), *semillant* et *semillantement* (5.4.4:10–11), auxquels il faudra ajouter l'emploi de l'hypercorrection *comment* pour *comme* (5.3.2:12). Le ms. BnF fr. 688, on l'a déjà dit, a certainement été compilé et réalisé à Naples dans le contexte culturel de la cour angevine et la coloration italianisante de sa langue est beaucoup plus marquée que celle de la langue du ms. Royal.

Si j'ai repoussé à la fin le traitement de la syntaxe, c'est parce qu'il me semble qu'encore plus que les phénomènes phonétiques et morphologiques, voire les particularités lexicales, les tournures syntaxiques sont une marque indélébile de la langue principale des acteurs de la compilation. Certaines locutions n'ont pas de correspondance dans la langue française et sont systématiquement éliminées par la tradition manuscrite de *Prose 5*. Les exemples les plus significatifs sont la locution temporelle *fin a (tant)* (5.3.2:3), attestée trois fois dans les ajouts et quatre fois dans le reste du texte; la locution finale *a ce que* (5.3.2:8), qui compte six cas dans les ajouts et quatorze dans le reste du texte; la locution concessive *ja soit chose que* (5.3.2:1), dont une seule attestation sur six se trouve dans les ajouts. L'emploi de ces formules réparties sur l'ensemble du texte de *Prose 5* confirme que les responsables de la compilation de *Prose 5* et de la rédaction du ms. Royal devaient être des Italiens ou des Français à tel point intégrés dans le contexte culturel italophone qu'ils en ont absorbé même les tournures syntaxiques.

6.
L'ÉDITION DU TEXTE

Les recherches effectuées, dont j'ai exposé les résultats dans cette introduction, ont mis en évidence une série importante d'indices qui convergent vers un même point: le ms. Royal semble coïncider avec la première réalisation du projet textuel auquel on a attribué le nom de deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Il s'agit d'ailleurs du seul témoin à proposer une interprétation «politique» alliant le texte et l'apparat iconographique et à présenter une caractérisation linguistique typique du contexte culturel de la cour angevine de Naples, où le projet a vraisemblablement été conçu et réalisé. S'il est évidemment impossible de «prouver» de manière incontestable cette reconstruction, la quantité et la qualité des arguments rendent cette hypothèse à tel point probable qu'il serait hasardeux et onéreux de prendre une direction différente.

Au-delà du statut stemmatique attribué au ms. Royal, d'autres éléments contribuent à rendre impraticable le recours à la tradition française dans le cadre d'une édition critique de *Prose 5*. La tradition française de l'*HA2* se présente en effet comme un cas typique de tradition active, et ce au moins à trois niveaux: 1) toute la tradition française partage une tendance générale à la normalisation, à l'actualisation et à la modernisation linguistique et lexicale, qui comporte l'introduction de formes et de leçons qui ne dérivent d'aucun modèle mais correspondent à une sensibilité linguistique plus «moderne»; 2) certains exemplaires de la tradition française montrent une tendance à intervenir de manière conjecturale pour corriger les fautes évidentes du modèle; 3) les copistes de certains manuscrits, à partir de Pr et des témoins de la «troisième rédaction», devaient disposer d'exemplaires des sources principales de *Prose 5* (notamment *Prose 1* et *Prose 3*), qu'ils ont utilisés pour collationner le texte et le modifier, ponctuellement ou extensivement.

Parfois, les reconstructions conjecturales doivent être considérées comme telles, parce qu'elles divergent du texte des sources de *Prose 5*; ailleurs, elles sont tellement logiques et évidentes qu'elles

peuvent donner la fausse impression de dériver d'un modèle doté d'un texte plus correct que celui du ms. Royal. À son tour, la pratique commune de collation sur les sources, probablement répandue dans l'atelier où ont été réalisés les premiers exemplaires de la tradition de l'*HA2*, se présente inévitablement comme un phénomène de contamination, et cette anomalie dans la tradition de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* a une conséquence immédiate sur l'édition du texte. Malgré la possibilité de dessiner un *stemma codicum* relativement sûr et presque idéal, il faudra se méfier des prétendus «manuscrits de contrôle» – et en particulier de Pr, qui a pourtant un texte très fidèle à la version angevine – y compris lorsqu'ils offrent des leçons apparemment plus conformes aux sources, pour se maintenir le plus possible fidèle au texte du ms. Royal, sauf dans le cas de fautes manifestes, qu'on pourra par contre émender grâce à l'accord de la tradition avec les sources.

Comme nous l'avons dit, le travail de révision du texte du ms. Royal a laissé des traces visibles dans le codex napolitain lui-même, sous la forme de corrections sur rature, d'interventions opérées directement sur les mots ou encore d'insertions interlinéaires ou marginales. L'analyse des graphies a montré que ces interventions ont été réalisées par plusieurs mains et à des moments différents. Pour cette raison, il a été nécessaire de distinguer, dans les limites du possible, celles qui sont attribuables au copiste ou à des mains contemporaines à la réalisation du manuscrit (qui doivent à priori être retenues dans l'édition) et celles, plus tardives, effectuées dans le contexte de l'atelier parisien où le ms. Royal a été utilisé pour en tirer des copies (qui doivent en principe être écartées). Je donne ci-dessous des exemples de quelques situations qui sollicitent le choix de l'éditeur:

Ms. Royal 20.D.I, f. 31r = *Prose 5* § 15.R: Coment Jason la mercia ~~devotement~~ (humblement)
~~devotement~~ (humblement)] humblement PrAuPuP$_1$, mout humblement WCDO, devotement NPa, moult devotement S

Ms. Royal 20.D.I, f. 33v = *Prose 5* § 24.3: mes les argumens que Medea li donna, que il avoit seur lui, qui le deffendirent
les argumens] les oignemens AuPuNBDP$_1$P$_2$P$_3$, les enseignemens L, les argumens et les (*om.* W) oingnemens GW

Ms. Royal 20.D.I, f. 56v = *Prose 5* § 114.12: Patroclus estoit biaus a merveilles … et mult s'entreamoient il et Ulixés
Ulixés (PrSGWCOP$_1$)] Nestor BD, Achillés AuPuP$_2$P$_3$.

Ms. Royal 20.D.I, f. 115v = *Prose 5* § 255.7: li uns estoit de jagonce et li autre de ~~praspe~~ (jaspre) vert
~~praspe~~ (jaspre)] prasme *RTroie* 16671; jaspre *cett*.

Ms. Royal 20.D.I, f. 154v = *Prose 5* § 356.1: et cil qui de la cité estoient issu [*envairent les Grieux a l'encontrer des lances*] si aigrement que pluseurs en firent mors el champ trebuchier
Pr *insère l'ajout dans le texte*, SCOP1 *ont la même leçon que* R, les vindrent ferir si aigrement AuPu, leur coururent sus si aigrement GW, s'entrassaillirent si vigoreusement BD, vindrent contre Gregois de si gran roideur P_2P_3

Dans le premier cas, la main qui barre *devotement* et le remplace par *humblement* est probablement celle d'un réviseur secondaire et tardif qui travaille dans un atelier parisien. Toute la tradition accueille la correction, à l'exception des mss NPaS, qui ont la même leçon que le ms. Royal. Ici, la source ne nous aide pas: l'édition de *Prose 1* a *Come Jason mercia la damoiselle*, et le ms. Paris, BnF, fr. 1627, l'un des témoins italiens les plus anciens de *Prose 1*, a simplement *Coment Jason la mercia*. Pour cette raison, la leçon parfaitement acceptable du ms. Royal devra être conservée dans l'édition, malgré le fait qu'une bonne partie de la tradition s'accorde sur le choix de la variante tardive.

Dans le deuxième exemple, *Prose 1* § 23, 20 a *argumens*, tandis que le *Roman de Troie* v. 1929 a *oignemenz*. Quelques témoins de la partie inférieure du *stemma* remplacent la première leçon par la seconde, qu'ils reprennent probablement du roman en vers. Il est intéressant de remarquer que les mss GW, qui contiennent uniquement *Prose 5*, ont la double leçon *les argumens et les oignemens*, ce qui laisse imaginer que l'un des témoins de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne* devait être une espèce d'*editio variorum*. Dans ce cas aussi, la leçon du ms. Royal est acceptable et correspond à celle de la source directe *Prose 1*, et elle est confirmée de surcroît par une bonne partie de la tradition française.

Dans le troisième exemple, la leçon du ms. Royal est manifestement fautive, puisqu'aussi bien la logique que la source *Prose 3* imposent la leçon *Achillés*. Seuls les témoins de la partie basse du *stemma* corrigent, mais dans ce cas l'évidence de l'erreur exige la restauration de la leçon correcte.

Dans le quatrième exemple, la leçon *praspe* du copiste a été barrée et remplacée dans la marge par la variante *jaspre*. La leçon originale n'a pas de sens et il s'agit probablement d'un croisement fautif entre *prasme*, qui est la leçon de la source (*RTroie* 16671), et la forme plus commune *jaspe*. La correction *jaspre* est effectuée par

cette même main qui écrit les instructions pour l'enlumineur dans la première partie du manuscrit et devra donc être accueillie, d'autant plus qu'elle est attestée de manière compacte par toute la tradition française.

Dans le dernier exemple, la phrase *envairent … lances* est ajoutée dans la marge du ms. Royal pour combler une lacune évidente dans le texte qui rend problématique la syntaxe de la phrase. La main est probablement celle d'un réviseur de l'atelier parisien. La phrase ajoutée ne trouve d'équivalent ni dans *RTroie* 23521-23522 ni dans *Prose 3*, qui a *issu les requierent si aigrement* (qui correspond à la leçon du ms. K du *Roman de Troie*). Les diverses tentatives de combler la lacune et la diffraction subséquente, de même que le fait que les mss SCOP$_1$ ont la même leçon que le ms. Royal sans la phrase ajoutée, montrent que le point de départ de toute la tradition était justement la leçon lacunaire du ms. Royal, que les modèles des mss AuPu, GW, BD et P$_2$P$_3$ ont essayé de corriger *ope ingenii* en proposant des solutions différentes. L'ajout marginal qu'on lit dans le ms. Royal n'est inséré dans le corps du texte que dans le ms. Pr, ce qui démontre encore une fois le lien direct existant entre ce témoin et le ms. Royal, ainsi que le fait qu'avant d'être utilisé pour en tirer des copies, le ms. Royal avait déjà subi un travail de révision et d'amendement. Il est évident que dans pareil cas, la phrase ajoutée en marge ne devra pas être intégrée à l'édition, et il sera préférable de se servir de la leçon de *Prose 3* pour combler la lacune.

Le statut stemmatique particulier du ms. Royal et les caractéristiques de la tradition française, que nous avons mises en évidence, nous empêchent de procéder à une édition reconstructive classique. L'édition doit se fonder sur le ms. Royal, et il est particulièrement important de reproduire le plus fidèlement possible son texte, sa graphie et ses caractéristiques linguistiques, qui constituent un témoignage essentiel de la production culturelle napolitaine, ainsi que les oscillations qui sont l'expression du diasystème du manuscrit, de même que tous les phénomènes pouvant se révéler utiles pour connaître les traits de la langue particulière utilisée dans le contexte de la cour angevine et que l'altération du texte via un philtre normalisateur et modernisateur, même appliqué avec toute la prudence nécessaire, rendrait inaccessibles.[1] Certains phénomènes sporadiques, qui pourraient facilement être considérés comme des traits résiduels, doivent être également conservés, sur-

1. Voir en ce sens Gaunt 2013, pp. 24-6; Zinelli 2018b, pp. 37-8; Zinelli 2020, pp. 186-7.

tout s'il se présentent au moins deux fois dans des passages plus ou moins éloignés du texte et que ces passages dérivent de sources différentes; cela à plus forte raison s'ils s'avèrent cohérents avec d'autres phénomènes attestés d'une manière plus marquée dans les épîtres ovidiennes et dans les ajouts mythographiques. Les accords entre le texte des *Héroïdes* ou des ajouts et celui des autres parties de la compilation constituent en effet la meilleure garantie de pouvoir atteindre la langue du copiste, voire du compilateur lui-même.

Cela ne signifie pas que le texte du ms. Royal doit être conservé intégralement, sans aucune intervention. Ce témoin n'est pas un exemplaire particulièrement soigné du point de vue textuel, bien au contraire. Le fait que le copiste soit conservateur ne garantit pas qu'il soit également scrupuleux. Au-delà des corrections que nous avons déjà signalées, il se montre souvent distrait et négligent, une attitude à laquelle il faudra attribuer une bonne partie des fautes de copie (les dittographies sont particulièrement nombreuses, de même que les omissions de consonnes nasales, les inversions consonantiques et les corrections interlinéaires ou sur rature), tout particulièrement l'introduction involontaire d'éléments qui appartiennent à sa formation linguistique et culturelle. Les distractions et les imprécisions du copiste, dues en partie à la hâte d'achever le projet, exigent des corrections, tandis que les éléments alloglottes et de surface linguistique méritent d'être conservés en tant que témoignage de la stratification présente dans beaucoup de textes copiés en Italie. Certaines de ces déviations, surtout celles qui forment un système assez cohérent, exigent d'ailleurs qu'on décide au cas par cas s'il faut privilégier le respect du manuscrit ou la lisibilité du texte. À partir de cette situation particulière, j'ai tout d'abord essayé de trouver une justification à toutes les leçons douteuses ou suspectes du ms. Royal, en les accueillant à chaque fois que l'examen critique les démontrait possibles, en réservant les interventions aux seuls cas de fautes particulièrement évidentes ou à ceux, plus difficiles à déterminer, pour lesquels la plausibilité de la leçon du ms. Royal n'a pas été réputée suffisante. En particulier, j'ai corrigé la leçon du ms. Royal à chaque fois qu'elle ne rentrait pas dans le cadre d'une possible interprétation proposée par le compilateur, mais pouvait raisonnablement se présenter comme un éloignement involontaire du texte des sources principales, surtout lorsque celui-ci, éventuellement confirmé par la tradition de *Prose 5*, permet d'expliquer la déviation du ms. Royal. Je suis bien conscient du fait que, dans ces derniers cas, il est impossible de faire abstraction d'un certain degré, quoique très limité, de *iudicium* subjectif

et personnel, là où les données n'offrent pas d'indication incontestable. Mais ce jugement personnel est fondé sur une sensibilité nourrie par une longue fréquentation du texte et par un travail minutieux d'étude et d'identification des habitudes linguistiques et de l'*usus scribendi* du compilateur. En tout cas, la plupart des interventions sur le texte concernent des problèmes à la solution extrêmement simple, puisqu'il s'agit des conséquences des bévues ou des distractions du copiste, ou de la dynamique typique d'une transcription mécanique: dittographies, répétitions, excès ou omission de nasales, confusions entre *u* et *n* et entre *c* et *t*, anticipations influencées par le mot suivant, omission ou ajout abusif d'abréviations. S'agissant en bonne partie d'une compilation qui puise à des sources préexistantes, j'ai préféré dans les limites du possible corriger le texte en me conformant à celui des sources. Uniquement dans les cas pour lesquels la référence aux sources n'était pas possible, je me suis appuyé sur la leçon des copies de la tradition manuscrite française les plus proches de celle du ms. Royal. Bien qu'il s'agisse surtout de conjectures des copistes qui ne peuvent pas remonter à un niveau textuel plus haut et plus authentique que celui du ms. Royal, elles se révèlent parfois particulièrement heureuses et efficaces, et respectent les caractéristiques linguistiques du texte médiéval. Enfin, pour les rares fautes restantes, j'ai procédé à des conjectures *ope ingenii*, en m'appuyant dans les limites du possible sur les données et les instruments que l'étude du texte mettaient à notre disposition. Dans tous les autres cas, j'ai estimé plus prudent est plus utile de conserver la leçon du manuscrit, en la justifiant et en l'expliquant si nécessaire, parfois éventuellement en suggérant des solutions alternatives en commentaire.

Certaines formes inhabituelles qui pourraient être attribuées à des fautes du copiste ont été conservées en tant que témoignage du caractère particulier de la langue du ms. Royal, d'autant plus qu'elles pourraient se révéler utiles pour une étude future de la langue du français de la cour angevine de Naples; il serait beaucoup plus difficile de les repérer si elles étaient reléguées dans l'apparat critique.

6.1. LES INTERVENTIONS SUR LE TEXTE

6.1.1. *Déviations non isolées ou systématiques*

Au-delà des interventions ponctuelles destinées à retoucher les fautes évidentes et les distractions du scribe, j'ai également corrigé

le texte dans certains cas de comportement systématique du copiste qui auraient pu faire penser à une habitude graphique consolidée et qui auraient peut-être mérité, pour cette raison, un traitement plus conservateur. Dans ces cas, j'ai fait prévaloir des considérations pragmatiques fondées sur notre connaissance de la langue médiévale ou sur une exigence de clarté et de lisibilité.

J'ai inséré le *s* préconsonantique dans les mots où il devait certainement être prononcé: *di‹s›cordance* (82.6), *cha‹s›teé* (109H.21), *re‹s›torast* (115.3), *re‹s›couse* (174.1), *mai‹s›nie* (411.3).

J'ai corrigé les erreurs dans les désinences verbales: *raoir* → *raoit* (196.1), *poont* → *poons* (225H.16), *seront* → *serons* (251.9), *sachier* → *sachiés* (276.5), *pooir* → *pooit* (286H.12), *courirens* → *courirent* (359.1), *avoir* → *avoit* (423.4).

J'ai inséré la particule négative en cas d'omission: *ja ne sera rasasiez s'i ‹n›'aura beu* (227.12), *nul jeu de ours ne de lion, ‹ne› de autre beste sauvauge* (234.2), *si que il ‹ne› voit riens* (266.3), *et si ‹ne› m'occioie pour Hector* (325.7).

J'ai toujours inséré les consonnes nasales manquantes, à cause de la facilité avec laquelle le tilde peut être omis et de la fréquence de ce phénomène dans le manuscrit. La retouche a également été effectuée dans les cas où cette omission touche plusieurs fois un même mot, dont on connaît d'autres attestations sans nasale. Les seules exceptions sont constituées de l'adjectif *huble(s)* (deux cas 37.3 et 202H.25, contre un seul cas de *humble* 306H.3) et l'adverbe *hublement* (11 cas: 9.1, 38A.3, 96.3 et 7, 159.1, 199.15, 225H.19, 263H.15, 311.4, 319H.20, 386.1; aucun cas de *humblement*), ainsi que des cinq occurrences du passé simple de *conduire* concentrées dans le § 151 (ailleurs, ce verbe est toujours écrit avec la nasale).

En général, j'ai respecté la graphie du manuscrit dans les cas d'omission d'une consonne finale. J'ai par contre décidé d'insérer le *r* final, surtout dans les infinitifs: *cele‹r›* (225H.16), *tremble‹r›* (226.10), *pleure‹r›* (240.6), *leu‹r›* (285.34), *ale‹r›* (286H.31), *repairie‹r›* (351.3), *avoi‹r›* (429.3), *desterre‹r›* (450.1). L'amuïssement du *r* final est un phénomène bien connu au Moyen Âge tardif (voir le § 5.1.8:4); de ce point de vue, mon choix peut paraître contradictoire, mais plusieurs raisons m'ont poussé à accepter cette exception. D'abord, l'absence du *r* final dans les infinitifs s'avérerait particulièrement déroutante pour le lecteur. À cela, il faut ajouter qu'il s'agit d'un phénomène sporadique, souvent corrigé par le copiste lui-même ou par les réviseurs contemporains à la réalisation du manuscrit, et potentiellement attribuable à la négligence du copiste, surtout si le *r* était écrit sous forme abrégée. Cela

semble confirmé par le fait que, dans le ms. Royal, l'omission du *r* se présente également à l'intérieur d'un mot: *soff‹r›ir* (184H.14), *ent‹r›evindrent* (343.3), *pou‹r›chassier* (372.4), *douleu‹r›s* (398.9), *f‹r›ere* (429.2). Quoi qu'il en soit, j'ai toujours explicitement signalé ces retouches, ce qui permet au lecteur de toujours connaître la forme adoptée par le copiste.

Je n'ai inséré un *s* final que dans le cas d'une désinence verbale de la deuxième personne du pluriel: *espouserié‹s›* (190.13). Il s'agit en effet d'un phénomène isolé, sans autre attestation dans le ms. Royal, attribuable très probablement à un oubli du copiste.

J'ai effectué 121 insertions et 102 corrections dans le texte du ms. Royal, auxquelles il faudra ajouter 51 corrections de fautes extrêmement banales et 45 insertions d'une consonne nasale. On arrive ainsi à un total de 319 interventions, pour une moyenne d'environ une par feuillet.

Comme nous l'avons dit, le ms. Royal a subi plusieurs révisions à l'époque médiévale qui ont laissé des traces dans le texte. Une première révision a été sans doute faite par le copiste du texte et une deuxième a probablement été effectuée à la même époque et dans le même atelier par un réviseur inconnu. Une troisième révision, plus tardive, a été vraisemblablement faite dans l'atelier ou le ms. Pr a été réalisé; il s'agit d'une révision qui vise principalement à normaliser et à moderniser la langue. J'ai relevé 148 interventions médiévales, sans toutefois procéder à un inventaire systématique, surtout pour ce qui concerne les ratures, qui sont très nombreuses. Les interventions du copiste et du réviseur primaire ont en principe été accueillies; au contraire, les interventions du réviseur secondaire ont été en principe rejetées, surtout lorsqu'il s'agissait de formes de maquillage linguistique.

Il n'est pas toujours possible de distinguer l'auteur des corrections, surtout lorsqu'il s'agit d'interventions minimes; parfois, dans les cas de rature, lorsqu'un mot est partiellement lisible, il est également difficile de déterminer s'il s'agit d'une suppression ou d'une insertion. Dans les deux situations, s'il y a une divergence entre le texte de la source et celui de la tradition, j'ai privilégié la leçon la plus proche de celle de la source. Encore une fois, j'ai en principe écarté les interventions qui vont dans la direction d'une normalisation et d'une modernisation linguistiques.

Les paragraphes qui suivent fournissent le détail des interventions proposées par l'éditeur et des interventions médiévales rele-

vées. Les interventions médiévales qui n'ont pas été accueillies sont signalées par un astérisque.

6.1.2. *Insertions effectuées par l'éditeur*

1.13: *prent fin ‹a› Europe*
5.R: *en ‹quel› aage*
5.R: *Troi‹e›*
6.R: *man‹da›*
22.12: *vol‹o›it*
38.4: *tou‹te›*
40.7: *saie‹te›*
57.1: *sour‹cis›*
58.1: *establisse‹me›nt*
62.2: *‹sailloit en haut›* (*Prose 3*)
64.10: *man‹an›tise*
76.3: *hard‹i›s*
81.3: *‹a› angoisse*
82.6: *di‹s›cordance*
92.1: *esto‹it›*
92.6: *‹Troie›*
93.1: *g‹ra›tieuse*
102.6: *‹de› son*
105.3: *‹et› joie*
108.1: *en‹v›oia*
109.21: *cha‹s›tee*
109.30: *‹me› pout*
114.10: *‹cors›*
114.15: *‹la› premiere*
114.19: *‹par› nuit*
115.3: *re‹s›torast*
117.1: *‹la› cruel*
118.13: *De‹s›poté*
118.29: *Linus ‹et› Trochos*
133.R: *les ‹Gregiois›*
134.2: *grant ‹air›*
139.4: *‹o› lui*
147.1: *comba‹ta›nt*
151.29: *governere‹nt›*
151.29: *ceuls ‹de›*
153.2: *si‹re›*
155.3: *‹est› montés*
159.2: *‹et› tant de prince*
160.2: *grant ‹pris›*
162.4: *grant ‹piece›*
166.1: *‹le›ur*
173.1: *la ‹presse›*
173.11: *Hemelins ‹et› Gillor d'Aglus*
174.1: *re‹s›couse*
184.14: *soff‹r›ir*
184.21: *‹clore les oils›*
187.2: *ba‹ta›ille*
190.8: *souvent ‹pensser›*
190.13: *espouserié‹s›*
190.16: *assaillis ‹enfers›*
190.28: *colo‹v›rine*
195.2: *prin‹ce›*
195.16: *en‹sen›gne*
195.25: *Philime‹nis›*
202.29: *che‹u›e*
209.12: *e‹u›ssent*
213.1: *gar‹de›*
213.5. *‹a› l'autre*
216.2: *meisme‹me›nt*
225.16: *cele‹r›*
226.10: *tremble‹r›*
227.12: *‹n'›aura*
228.3: *moultitu‹de›*
229.2: *‹a›coillent*
234.2: *l‹i›on*
234.2: *‹ne› de*
236.1: *sus ‹le›*
238.3: *soi‹en›t*
238.3: *‹le despite. En tel maniere prie Diomedés comme celui qui›* (*Prose 1*, saut du même au même)
240.6: *pleure‹r›*
246.8: *du‹c›*
254.4: *esjoisso‹ie›nt*
259.5: *orde‹ne›rent*
260.3: *sep‹t›*
266.3: *il ‹ne› voit*
270.1: *true‹ve›*
279.3: *et ‹qui›*
280.1: *se il ‹est›*

280.4: *je ne ‹me› merveille* (cf. 334.8)
285.9: *‹de› bien*
285.34: *leu‹r›*
286.31: *ale‹r›*
306.29: *retour‹nés›*
308.1: *‹des› trieves*
312.1: *‹et› navrés*
313.1: *ba‹ta›ille*
317.6: *·vi· ‹jours›*
325.7: *si ‹ne› m'occioie*
336.3: *que ‹se› ce*
343.3: *ent‹r›evindrent*
348.1: *ont ‹seelé›* (*Prose 3*)
348.1: *‹comme› leur fille* (*Prose 3*)
351.3: *‹As›sire*
351.3: *repairie‹r›*
355.R: *‹bataille›*
356.1: *‹les requierent›* (*Prose 3*)
359.1: *per‹dirent›*
361.2: *noi‹s›e*
370.3: *‹ma› suer*
372.4: *pou‹r›chassier*
393.3: *merveille‹use›*
393.3: *four‹me›*
393.3: *orde‹né›*
398.9: *douleu‹r›s*
398.10: *au‹t›res*
411.3: *mai‹s›nie*
412.6: *‹et› prierent*
418.2: *acointie‹rent›*
420.3: *fu‹rent›*
428.3: *grant ‹joie›*
429.2: *f‹r›ere*
429.3: *avoi‹r›*
432.2: *o‹n›t*
438.2: *‹es›chappa*
440.12: *‹je› les escris*
446.2: *b‹l›asmés*
450.1: *desterre‹r›*
452.11: *oste‹l›*
465.6: *‹le› laisserent*
466.5: *ce ‹que›*
470.1: *estoi‹en›t*

6.1.3. *Corrections effectuées par l'éditeur*

3.R: *la* → *le*
3.4: *cu(m)* → *a*
6.1: *on* → *out*
25.1: *Talamine* → *Salamine*
28.3: *airons* → *aurons*
29.2: *apercevoit* → *apercevoir*
30.2: *Nestour* → *Castor*
51.1: *pooit* → *pooir*
58.1: *ordeno[it]* (lecture difficile)
58.1: *poss[essi]ons* (lecture difficile)
61.2: *l[es]* (lecture difficile)
82.5: *Se* → *Je*
87.1: *ont* → *out*
90.1: *nil* → *n'i*
93.1: *hautesches* → *hanchetes*
94.5: *dont* → *qui* (*Prose 3*)
97.2: *bon grans* → *bougrans*
98.2: *tro(n)pes* → *troupes*
102.7: *enne(m)mis* → *ennemis*
109.13: *quant vint quant a pou si vint* → *quant a pou si vint*
109.30: *m(ou)lt* → *m'ont*
113.7: *Pelidu* → *Pelidri*
113.8: *palamides et tuit li roy palamedes* → *Palamidés*
114.10: *bient* → *bien*
114.12: *blons* → *blans*
114.12: *Ulixés* → *Achillés*
114.15: *Li uns fils de la fille Talamon* → *Li uns fils Talamon*
115.16: *oit* → *out*
118.30. *orent* → *out*
120.1: *cil* → *ci*
124.14: *et* → *en*
128.14: *imit* (?) → *i vint*
130.1: *ma(n)* → *ma*
135.1: *vigguereusement* → *viguereusement*
136.2: *co(n)vers* → *couvers*

136.3: *viessiés* → *veissiés*
137.3: *conquisteront* → *conquisterent*
157.1: *il* → *lui*
164.1: *co(m)per* → *couper*
171.7: *mes de il* → *mes il*
176.3: *(et)* → *E*
189.4: *eirt* → *iert*
190.18: *as* → *a*
190.21: *moilloies* → *melloies*
190.28: *uensist* → *vausist*
194.1: *ciel* → *cief*
195.3: *g(ra)nt* → *gent*
196.1: *raoir* → *raoit*
202.3: *nucier* → *mucier*
202.14: *de* → *le*
209. 17: *leu(r)* → *son*
225.11: *sa* → *ta*
225.16: *poont* → *poons*
238.10: *ne* → *en*
251.10: *seront* → *serons* (deux fois)
260.3: *or* → *o*
263.6: *pelues* → *peilles*
263.13: *le* → *je*
274.6: *prise* → *prie*
276.5: *sachier* → *sachiés*
286.12: *pooir* → *pooit*
286.16: *no(n)* → *nos*
286.30: *las* → *la*
288.7: *des* → *de*
299.2: *nul de nous* → *Menelaus*
305.5: *avoit* → *avoir*
306.29: *reposes* → *reposer*
311.7: *pour* → *fors*
314.3: *co(m)poient* → *coupoient*
321.3: *par* → *pas*
321.4: *li(er) desloial* → *li desloial lier*
323.7: *sieicle* → *siecle*
331.2: *lie* → *lui*
334.4: *detrenche|cha* → *detrencha*
338.2: *rentree* → *l'entree*
343.5: *uo(n)s* → *vous*
347.2: *quo* → *que*
347.2: *fin* → *fui*
347.2: *nui* → *mui*
349.1: *babre* → *mabre*
350.6: *vntisisme* → *uitisme*
351.3: *Sire* → *Sine*
352.3: *en* → *an*
356.1: *noiese* → *noise*
359.1: *courirens* → *courirent* (signalé par le réviseur avec une croix, mais pas corrigé)
361.2: *faint* → *fait*
363.5: *des* → *de*
363.6: *pyrius* → *Pyrrus*
363.6: *lie* → *lui*
376.5: *mercient* → *mercie*
383.1: *enmererent* → *enmenerent*
390.2: *nostre* → *vostre*
395.3: *Singeun* → *Tenedun*
419.4: *leus* → *les*
423.4: *avoir* → *avoit*
438.12: *enchantoies* → *enchantoient*
443.4: *Cremachus* → *Telemachus*
446.2: *encontra* → *encontre*
456.2: *co(n)chies* → *couchiés*
456.3: *iltels* → *itels*
456.3: *sui* → *fui*
469.3: *donner* → *demander* (*Prose 1*, *Prose 3*)

6.1.4. *Fautes banales*

3.3: *co(m)nme* → *comme*
7.4: *la* | *la*
23.2: *co(n)ueuenoit*
34.2: *roy* | *roy*
48.2: *auautres*
51.2: *a* | *a*
63.1: *Ua* → *La*
66.8: *a* | *a*
76.3: *co(m)me(m)e(n)t*
90.2: *si uous* | *Si uous*
92.1: *ta(n)t* | *tant*
129.R: *ordenene* → *ordené*

153.2: *e(n)nnemi → ennemi*
162.1: *(et) | (et)*
175.1: *na | naure*
182.3: *par par*
184.22: *(et) | et*
188.5: *feririr → ferir*
193.4: *jorur → jour*
195.15: *(et) | (et)*
197.9: *pour pour*
203.1: *lgrant → grant*
210.19: *(et) | (et)*
226.7: *li | li*
226.15: *morir morir*
228.17: *c(er)taine|nem(en)t*
241.3: *rie(n)s riens*
243.7: *re|regarder*
251.13: *de | de*
255.6: *fainte → faite*
274.2: *ie ie*
275.5: *piens → piés*
278.1: *manierere*
282.5: *malvail → malvais*
304.1: *il | il*
306.13: *en|entrer*
335.1: *plus|seur → pluseur*
345.4: *si | si*
376.2: *orrres → orrés*
380.2: *pours → pour*
391.1: *re|retournerent*
396.3: *enf|fans*
401.5: *orrrible → orrible*
403.1: *la|lapidere(n)t*
413.1: *ioieusemem[en]t*
430.2: *il il*
438.3: *m(er)uei|ueille*
443.2: *thelemac(us)|cus*
458.5: *trout → tout*
464.1: *ne | ne*
471.3: *de | de*

6.1.5. *Insertion de consonnes nasales*

1.24: *comme‹n›cement*
13.1: *ense‹m›ble*
29.1: *mai‹n›tenant*
29.3: *comme‹n›cierent*
33.1: *e‹n›tent*
67.1: *ense‹m›ble*
77.1: *atenda‹n›ce*
86.R: *e‹n›segne*
87.5: *detre‹n›chié*
96.1: *re‹n›gié*
98.2: *te‹m›ple*
102.6: *me‹m›bre*
107.1: *co‹n›gié*
107.3: *entrebaisere‹n›t*
109.8: *lo‹n›guement*
111.2: *bie‹n›*
117.1: *puissa‹n›*
124.8: *re‹n›dissons*
130.18: *e‹n›cens*
134.1: *co‹m›batre*
135.4: *me‹n›ton*
137.4: *e‹n›*
177.1: *repe‹n›tira*
187.2: *entr'e‹n›contré*
188.1: *detre‹n›chier*
190.28: *e‹n›*
195.27: *e‹n›treferirent*
208.2: *lo‹n›guement*
212.15: *ma‹n›dé*
216.3: *se‹m›blant*
218.11: *e‹n›vers*
218.19: *ore‹n›droit*
225.1: *e‹n›vaïe*
225.3: *ensi‹n›t*
243.1: *e‹n›voïe*
243.3: *entr'e‹n›contrerent*
254.2: *u‹n›*
282.9: *vi‹n›t*
286.12: *ni‹m›phes*
311.2: *acoi‹n›tié*
407.6: *co‹n›quis*
407.17: *co‹n›questa*
409.2: *tre‹n›chiés*
457.2: *plai‹n›st*
469.R: *co‹n›quist*

6.1.6. *Corrections médiévales du copiste ou d'un réviseur*

3.5*: insertion *quo[i]* (réviseur secondaire)
5.4: insertion *Figus* (réviseur indéterminé)
6.4: correction *n[u]l* (copiste)
8.2: insertion *j'a[i]* (copiste)
8.2: insertion *n'a*^{s} (copiste)
9.2: insertion *achevera[i]* (copiste)
13.1: insertion *a g(ra)nt* dans la marge (copiste)
15.R*: correction ~~*devotement*~~ *humblement* (réviseur secondaire?)
22.7: insertion *prendra*^{s} (copiste)
31.4*: correction *terra*^{e} (réviseur secondaire?)
32.3: correction *ne*~~*n*~~ (copiste)
56.1: insertion *iert* dans la marge (copiste)
62.6: correction ~~*c*~~*euls* (copiste ou réviseur primaire?)
65.1: correction *et* (copiste)
65.1: insertion *la* (?) (copiste ou réviseur primaire?)
76.3: correction ~~*bie*~~ *faire* (copiste)
87.3: correction *un*~~*s*~~ *[baron]* sur rature (copiste)
91.13: insertion *[(et)] quant* (copiste)
92.10: correction *belle* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
94.1: correction ~~*la*~~ *dame* (copiste ou réviseur primaire?)
98.6*: insertion *tui*^{t} (réviseur secondaire)
103.4: insertion ^{le} *recevés* (réviseur primaire?)
104.1: correction *a l'encontre* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
105.3: correction ~~*de*~~ *dor* (réviseur indéterminé)
105.4: insertion *se*^{s} *ge(n)s* (copiste)
109.13: correction *vi*~~*n*~~ (copiste ou réviseur primaire? Un deuxième *vin* suivant n'a pas été corrigé)
109.23*: insertion *puce*^{le} (réviseur secondaire)
114.19: correction *Thalamon* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
118.2*: insertion *de [son] païs* dans la marge (réviseur secondaire)
118.12: correction *et Patroclus de Tesaille* sur rature (copiste)
120.1: insertion *aventure* à la fin d'une ligne (copiste, le texte de *Prose 1* diffère)
130.15: correction ~~*ce*~~ *te* (réviseur indéterminé)
130.16: correction *pi*~~*n*~~*s* (réviseur indéterminé)
131.2: insertion *aler* ^{a} *Troie* (copiste)
136.3: correction *sestoit* (copiste)
138.5: correction ~~*par*~~ *entrer* (copiste ou réviseur primaire?)
148.4: correction *fils* ~~*fils*~~ (copiste ou réviseur primaire?)
151.10: correction *Telamonius* ~~*(et)*~~ *Ayax* (copiste ou réviseur primaire?)

155.1: correction *grans coups* sur rature (copiste)
156.1: insertion *A tant* (copiste)
156.2: correction *sire roy* sur rature (copiste)
170.1: correction *passmes* (copiste)
171.2: insertion *si tint* (copiste)
172.3: intégration *mi[e]* (copiste)
172.5: insertion *pour [l]ire* (copiste)
173.2: insertion *cors* (copiste ou réviseur primaire?)
177.1: correction *laisier [l'estour cel] jour* sur rature et dans la marge (copiste, ajout à *Prose 1*)
178.11*: insertion *vitail[e]* (réviseur secondaire)
180.1: correction ~~*souue(n)t*~~ (réviseur indéterminé)
180.1: insertion *estoit [tote]*, dans la marge (copiste)
184.18: correction ~~*(et)*~~ (copiste ou réviseur primaire?)
189.4: correction ~~*il*~~ *uostre* (réviseur indéterminé, italianisme?)
190.2*: correction *passa*~~*a*~~*e* (réviseur secondaire)
205.2: insertion *avoit fet* (copiste)
209.3: correction *moustret' e(n)* sur rature (copiste, interprété *moustré t(out) en*)
210.11: insertion *par* (réviseur indéterminé)
210.11*: insertion *humilieroi[e]* (réviseur secondaire)
210.11: correction *pourroions* (copiste ou réviseur primaire)
210.11: correction ~~*le*~~ (copiste)
210.12: insertion *sache[s]* (copiste ou réviseur primaire?)
210.17: insertion *ce* (copiste ou réviseur primaire?)
210.21: correction ~~*car il*~~ *car il* (réviseur indéterminé)
215.1: insertion *autre* (copiste ou réviseur primaire?)
218.3: correction *ille* → *elle* (le *i* est transformé en *e* grâce à une petit boucle ajoutée dans la partie supérieure) (copiste ou réviseur primaire)
218.6: correction ~~*maior*~~ avec rature, mais le mot est toujours lisible (réviseur indéterminé)
219.11: insertion *guardera[i]* (copiste ou réviseur primaire)
222.2: correction *ormais* sur rature (copiste, le texte de *Prose 1* diffère)
225.1: insertion *·III· fois* (réviseur secondaire?)
227.2: insertion *durem(en)t [nau(re)z]*, dans la marge (copiste)
227.11: correction *contre* sur rature (copiste)
228.6: correction *sus lui et eust* sur rature (copiste)
228.17: correction *a son talent le* sur rature (copiste)
235.3: correction ~~*lasse*~~ (réviseur indéterminé)
248.7: correction *avant* sur rature (copiste)

254.1: correction *enoint* sur rature (copiste)
255.7: correction ~~*praspe*~~ *jaspre*, dans la marge (réviseur primaire?)
255.7: insertion *qui [est]*, dans la marge (réviseur primaire?)
255.14: correction ~~*de*~~ *tant* (réviseur indéterminé)
273.1: correction ~~*li*~~ *si li dit* avec rature (réviseur indéterminé)
285.11: insertion *[et] il* dans la marge (copiste ou réviseur primaire?)
285.14: insertion *[s]'il* (réviseur indéterminé)
285.15: correction ~~*qui*~~ *qui* avec rature (copiste ou réviseur primaire?)
285.16: correction ~~*o*~~ *soi disime* avec rature (réviseur indéterminé)
285.20*: insertion *miel[z]* (réviseur secondaire)
286.3: correction ~~*li*~~ *soit* avec rature (réviseur indéterminé)
286.14*: correction ~~*(et) nous entre(m)brachio(n)s*~~, mais la barre horizontale a été grattée ensuite (réviseur indéterminé)
286.29: correction *fera*~~*s*~~ (réviseur indéterminé)
286.31: insertion *ve[nt]* (réviseur indéterminé)
288.1: correction *de tous poins* sur rature (copiste)
290.8: correction *mainte*~~*roit*~~*[nés]* avec rature, mais l'interprétation des lettres effacées n'est pas assurée (réviseur secondaire?)
291.5*: insertion *pa*^{i}*s* (réviseur secondaire)
319.12: correction ~~*si*~~ *fort* (réviseur indéterminé)
321.3: une croix dans la marge signale la leçon fautive *pas*, mais la correction n'est pas effectuée (réviseur secondaire, cf. § 6.1.3)
321.4*: insertion *li*^{er}, mais la correction n'est pas suffisante (réviseur secondaire, cf. 6.1.3)
327.2*: correction *uu*~~*l*~~*[i]l* (réviseur secondaire)
329.2: insertion *sa[i]* (copiste ou réviseur primaire)
334.3: correction ~~*mamet*~~ *ma mere* (copiste ou réviseur primaire?)
345.4: correction *sain*~~*e*~~ avec rature (réviseur indéterminé)
345.4: correction *duel fesant* sur rature (copiste, le texte de *Prose 3* diffère)
356.1*: insertion *enuairent les grieux a lencontrer des lances* dans la marge (réviseur indéterminé, cf. 6.1.2)
357.4*: correction *deguerp*~~*e*~~*[i]r* (réviseur secondaire)
357.5: correction *q(ui)l* sur rature (copiste)
358.1: insertion *li [conte le]* dans la marge (réviseur secondaire?)
362.4: correction ~~*le fist*~~ (réviseur indéterminé)
362.7*: correction *mors* pour *mort* dans la marge, mais le mot *mort* n'est pas effacé (réviseur secondaire)
363.5: correction *p(ri)s des vos ve(n)* sur rature et dans la marge (copiste, cf. 6.1.3)

364.1: correction *ne se* sur rature (copiste)
367.1*: correction ~~*car trop les*~~ avec rature (réviseur secondaire)
369.1: correction *nostre ennemi* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
384.9: correction ~~*a*~~*lors* (copiste ou réviseur primaire?)
385.5: correction *et en parlerai a ceuls* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
389.2: correction *a*~~*n*~~ (réviseur indéterminé)
390.8*: insertion *fu*st (réviseur secondaire)
391.1: correction *ve*~~*i*~~*t* (réviseur indéterminé)
394.1: correction *Tenedun* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
405.3: correction *aie*~~*nt*~~ (copiste ou réviseur primaire?)
406.1: correction *fort* sur rature (la leçon de *Prose 3* diffère)
407.20: insertion *[re]clamor* (copiste)
411.3: correction *et fort banis* sur rature (copiste)
412.5: correction *wimihertez* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
421.1: correction *palamidés* sur rature (copiste)
425.2: correction *que iamais ne sera diomedes recuillis* ~~*ne que iamais ne sera dyomedes recuillis*~~ avec rature (réviseur indéterminé)
426.1*: correction ~~*c*~~*assandus* avec rature (réviseur indéterminé)
426.1: correction *ne si puissant* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
426.1: correction *dont ce fu* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
426.1: correction *esté qui plus* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
427.1: correction *tot son* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
429.1: correction ~~*fu*~~ (copiste)
429.3: la phrase *Et Dyomedés s'en fui a Salerne* déborde dans la marge et ne se trouve pas dans *Prose 3* (copiste)
431.1*: insertion *remai[(n)]s* (réviseur indéterminé)
434.5: correction *morirent* sur rature (copiste, *Prose 3* a *morurent*)
446.2: correction *roy[s Al]castus* sur rature, deux fois (réviseur indéterminé)
446.2: correction ~~*li*~~ *demanda*, rature (réviseur indéterminé)
450.1: intégration ^{fu} *occis* (réviseur primaire?)
457.1: correction *douteu*<u>*l*</u>*s* (copiste ou réviseur primaire)
460.3: insertion *par* ^{moi} (réviseur secondaire?)
460.5: insertion *li [deu]* dans la marge (réviseur secondaire?)
460.9: correction *thelemac(us)* sur rature (copiste)
465.7: correction *tristece* sur rature (copiste)

466.3: correction *fete ne* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
466.6: correction *i pairent* sur rature (copiste, la leçon de *Prose 3* diffère)
467.2: correction *ordenerent* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
468.2: correction *Alchillidés* (copiste, mais cf. 462.2)
468.2: correction *venir* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
468.2-3: correction *Jorgie* sur rature, deux fois (copiste)
468.3: correction *en champ* sur rature (copiste, ajout à *Prose 3*)
469.1: correction ~~*nulle*~~ avec rature (réviseur indéterminé; *Prose 1* et *Prose 3* confirment la leçon sans *nulle*)
469.5*: correction *il* ~~*li*~~ *respondi* (réviseur indéterminé)

6.2. TRANSCRIPTION INTERPRÉTATIVE

Dans l'édition, j'ai distingué comme à l'ordinaire *i* de *j*, ainsi que *u* de *v*, conformément à la graphie moderne, y compris dans le cas des futurs et conditionnels des verbes *avoir* et *savoir*. La graphie du manuscrit ne permet pas de déterminer quand la graphie *u* correspond à un *v*, mais, à l'époque de la réalisation du ms. Royal, la prononciation moderne était déjà largement utilisée et la conservation de formes telles qu'*avra* ou *savra* serait un archaïsme inutile.[2] L'absence de formes épenthétiques et la présence, par contre, de formes telles qu'*arai*, *aras*, *aront*, *saroie*, *saroient*, etc. contribuent à confirmer cette interprétation. Quant à la distinction entre *i* et *j*, la seule exception à la graphie moderne est constituée par le choix d'écrire *Aiax* plutôt qu'*Ajax*, à cause de la présence de 19 cas de graphie *Ayax* qui évoquent une prononciation vocalique.

Le copiste a tendance à confondre *c* e *t*, si bien que la même forme est parfois écrite de deux façons différentes (*ancien* ou *antien*, *gracieus* ou *gratieus*, *precieus* ou *pretieus*, etc.). Dans l'édition, j'ai respecté en principe la graphie du manuscrit sans l'uniformiser.

Le copiste recourt très rarement à la cédille, qui lui sert toujours à indiquer le son de *z* sourd ou sonore: *Çancipus* (128.10), *seçime* (149.4), *Seçire* (150.1), *Liçoine* (150.1, 206.2), *saluç* (286.1). Dans ces cas, j'ai respecté la graphie du manuscrit; j'ai par contre ajouté la cédille aux *c* pour indiquer le son de *s* sourd devant voyelle vélaire ou médiane.

J'ai toujours respecté la graphie du copiste pour l'emploi de *z* et de *w*. Le *z* est fréquent et toujours utilisé en position finale, à

l'exception du grécisme *aromatiziés* (338.1); l'emploi du *w* à la place de *v* ou *vu*, qui peut avoir une caractérisation dialectale, est au contraire très rare: *wil* (68.4, 198.2), *widast* (71.1), *wiel* (109H.19), *wille* (219.12), *wimihertez* (412.5, pseudo-grécisme). J'ai respecté dans ces cas aussi la graphie du copiste, et j'ai également utilisé le *w* pour rendre les deux cas de graphie *uu* qu'on trouve dans le manuscrit: *wiellart* (72.10) et *liewe* (170.1).

Le *x* n'est plus utilisé uniquement dans sa fonction d'abréviation pour *us*; non seulement on trouve dans le manuscrit quelques cas de graphie *-ux*: *eaux* (190H.10), *aux* (202H.28, 370.8, 421.1), *loiaux* (210H.42), *chevaux* (226.3), *biaux* (263H.6), *cheveux* (412.5), mais également de nombreux cas de *x* interne conforme à la graphie moderne: *exemple(s)* (37.R et 1, 122.R, 137.4, 198.6, 202H.29[2] et 37 et 39, 210H.36 et 41, 225H.15, 319H.16 et 21, 452H.8), *exposer* (60.2), *sexte* (64.8, 350.6), *sixime* (133.10), *sixte* (149.2), *exil* (182.3, 291.4, 402.9, 410.3, 437.3, 456.7), *exillié(e)* (288.5, 295.3, 299.6, 384.8, 420.3, 444.1), *exeques* (326.3), *siexte* (351.1), *luxure* (363.2), *exillier* (370.3), *exilliés* (395.2, 411.3, 426.2, 429.1, 430.1, 436.2, 455.6), *exilla* (465.R).

J'ai conservé les cas sporadiques de redoublement phono-syntaxique, ainsi que les anticipations consonantiques dans les monosyllabes, en tant que témoignages de la *scripta* typique des textes écrits en Italie: *a·rrive* (24.6), *a·ffere* (193.3), *a·ffaire* (322.2); *l'enn ont* (245.6), *n'enn aroient* (411.2); *quil leur* (106.8), *ot tout ce* (151.31), *ad dame* (200.1), *la place out tant ot des siens perdus* (227.7), *del l'atendre* (274.3), *nel le* (345.3). L'emploi du point médian sert à mettre en évidence le fait que, dans les cas de redoublement phono-syntaxique, les deux mots concernés sont unis dans le manuscrit. Le trait d'union est utilisé dans les cas où le pronom personnel *nous* est uni à un mot suivant commençant par *s* avec une simplification du double *s* (212.4, 286.16, 307.7).

J'ai également conservé les graphies avec *t* final non étymologique et les cas d'omission de *s* final, qui sont assez fréquents dans le manuscrit; voir par exemple *coupt* (253.3) et *se* (une fois corrigé en *ses* par le copiste, 105.4).

Les abréviations ne sont pas particulièrement nombreuses dans le ms. Royal et en général d'interprétation facile. On remarque toutefois quelques abréviations inhabituelles, surtout en correspondance de la fin d'une ligne ou d'une correction sur rature: 120.1 *aventure* (*auēt'e*, fin de ligne et dépassant du cadre), 149.3

Almadian (*almñ|dian*, fin de ligne), 151.31 *gent* (*gn̄t*), 161.1 *sont* (*st'*, fin de ligne), 189.4 *durra* (*duñra*), 195.3 *gent* (*gñt*), 209.3 *tout* (*t'*, correction sur rature), 213.1 *garde* (*gr̃*, fin de ligne et suivi par *des*), 328.1 *hertages* (*h'rtages*, fin de ligne).

L'abréviation normale de *que* est *q̃* et celle de *qui* est *q*^{i}, mais on trouve parfois des abréviations différentes: 12.2 *que* (*Q*), 357.5 *qu'il* (*ql*, correction sur rature). Vers la fin du texte, on trouve trois cas d'abréviation *q̃* à interpréter en *qui* (425.2, 437.3, 440.18).

J'ai développé le numéral *·i·* lorsqu'il exprime l'article indéfini dans les formes *un*, *uns* et *une* selon le cas et le genre du substantif auquel il se réfère.

La ponctuation utilisée par le copiste est relativement abondante et variée: en plus du point, employé pour la segmentation syntaxique, souvent associé à une majuscule suivante, on trouve également un trait vertical ou oblique et un autre signe plus complexe (⁝) utilisé surtout pour indiquer une interrogation ou une exclamation.

La séparation des mots suit en règle générale les entrées du *DEAF*, qui sont basées sur le *TL*. J'ai toujours écrit *atant* en un seul mot lorsqu'il indique l'adverbe ou la conjonction au sens d'"alors, à ce point, là-dessus"; les adverbes *desormais/desormés*, *neporquant/nonporquant*, *nonpourtant*, *tousjours*, *toutesvoies* sont aussi écrits en un seul mot. L'exclamation *halas* est toujours écrite en un seul mot et est souvent utilisée comme une forme épicène indéclinable. Dans les cas où le copiste a utilisé la forme féminine *lasse* accordée avec un substantif féminin, j'ai préféré séparer les mots (109H.13, 23, 24, 32; 190H.10 et 12; 210H.26; 253.8[2]; 263H.11 et 17; 286H.29; 319H.19); à une exception près, ces cas se présentent exclusivement dans les *Héroïdes*.

Les verbes composés avec le préfixe *entre* sont normalement considérés comme un mot unique, mais lorsque le préfixe est élidé devant une voyelle, l'élision est signalée d'une apostrophe.

J'ai par contre séparé l'expression *a venir* lorsque le sens l'exigeait.

L'emploi des majuscules suit l'usage moderne. J'ai utilisé l'initiale majuscule avec les noms des points cardinaux lorsqu'ils indiquent un lieu, même dans un sens très vague, mais l'initiale minuscule lorsque le nom indique évidemment une direction (22.5).

2. Voir Baker 1937.

6.3. DIACRITIQUES

J'ai essayé de limiter au minimum indispensable l'emploi des signes diacritiques, en privilégiant les critères de la lisibilité et de la cohérence interne.

Pour les accents, j'ai suivi en principe les conseils de l'École des Chartes et j'ai essayé de distinguer les homographes. En particulier, j'ai utilisé l'accent aigu pour marquer le *e* tonique en position finale ou suivi de *s*, ainsi que dans les monosyllabes *lés* 'côtés', *dés* 'dés à jouer', *prés* < PRATOS. Dans le cas de *lés*, j'utilise également l'accent pour l'emploi prépositionnel, puisque dans l'une des deux attestations du mot, on trouve la succession *lés* préposition + *les* article (459.1). La forme *nés* ne permet pas de distinguer tous les homographes, l'accent étant utilisé à la fois pour le sens de 'nez' et pour celui de *nés* < NATUS/NATOS; pour ne pas augmenter la confusion, je n'ai pas utilisé l'accent dans le cas de *nes* ('nefs'). Je l'ai par contre utilisé pour la seule occurrence de *sés* pour *sais* (109H.20), afin de le distinguer du possessif *ses*.

Je n'ai pas jugé nécessaire d'ajouter l'accent pour marquer l'omission de *s* final dans les formes telles que *ses* et *les*. Il s'agit en effet d'un phénomène très répandu qui ne prête pas à confusion, puisque, dans la plupart des cas, le sens est facilement déductible du contexte. Au contraire, la graphie *lé* risquerait d'induire une confusion avec l'homographe *lé* 'côté' (352.1).

Le recours à l'accent m'a paru également inutile dans le seul cas de la forme *ques* < QUALES (129.4), qui se trouve dans une succession très claire *quels … ques … quel*.

Je trouve que l'habitude récente de se servir de l'accent dans les cas de *e* tonique suivi de *z* final est déstabilisante pour le lecteur et souvent redondante d'un point de vue linguistique. En effet, comme je l'ai déjà montré dans les pages précédentes (§ 5.1.8:1), le *z* final dans un texte tardif tel que *Prose 5* a dans la quasi-totalité des cas une fonction diacritique suffisante pour marquer le *e* tonique sans qu'il soit nécessaire d'ajouter un accent, tout comme en français moderne. Les rares cas dans lesquels le *z* final est précédé d'un *e* central sont dépourvues de toute ambigüité, aux seules exceptions des trois formes *bornez* (43.4), *pueplez* (394.1) et *avoutrez* (440H.3).

J'ai essayé de restreindre l'emploi du tréma aux seuls cas qui peuvent donner lieu à une réelle ambigüité. Les formes concernées sont les suivantes: *seür(e)* (< SECURUM/SECURA, possible

ambigüité avec *seur/seure* < SUPER), *süer* (< SUDARE, distingué de *suer* < SOROR), *süeur* (< SUDOREM, distingué de *sueur* < SOROR), *païs* (< *PAGENSEM, distingué de *pais* < PACEM), *oïr/oï* (< AUDIRE, distingué de *oir* < HEREDEM et de *oi* < HABUI), *lié* (< LIGATUM, distingué de *lié* < LAETUM), *aïe* (< *ADIUTA, distingué de *aie* subjonctif du verbe *avoir*), *fier* (< *FIDARE, distingué de *fier* < FERUM).

Le même critère a été suivi dans les cas de hiatus archaïque, particulièrement fréquent dans certaines formes du passé simple et du participe passé des verbes, dans lesquels le *e* s'est affaibli jusqu'à devenir neutre. À l'époque de la composition de *Prose 5*, ces hiatus étaient sans doute purement graphiques et le *e* n'était plus prononcé. Pour cette raison, j'ai évité d'utiliser le tréma, sauf dans le cas d'une possible ambigüité: *leü(s)* (participe passé de *lire*, à distinguer de *leu* < LOCUM ou LUPUM), *jeü* (participe passé de *gesir*, à distinguer de *jeu* < IOCUM), *eüs* (passé simple ou participe passé du verbe *avoir*, à distinguer du pronom personnel *eus*), *peü* (participe passé du verbe *pooir*, à distinguer de *peu* < PAUCUM), *deïs* (passé simple du verbe *dire*, à distinguer du substantif *deis* 'dés').

Le verbe *envahir* est toujours écrit avec un *h* diacritique pour indiquer le hiatus; pour cette raison, j'ai ajouté un tréma au seul cas d'*envaïr* (416.1), ainsi qu'aux deux occurrences du substantif *envaïe* (171.4 et 359.1).

Le verbe *trahir* est lui aussi écrit toujours avec un *h* diacritique. Par contre, les substantifs *traitre* et *traiteur* sont écrits tantôt avec un *h* (six cas de *trahitre* et quatre cas de *trahiteur*), tantôt avec la graphie moderne sans *h* (six cas de *traitre* et douze cas de *traiteur*); de plus, les formes avec *h* ne se trouvent jamais dans les *Héroïdes*, pas plus que dans les ajouts. Dans ce cas, j'ai préféré maintenir la distinction, qui reflète vraisemblablement le diasystème du manuscrit, et je n'ai pas ajouté de tréma aux formes sans *h*. Je l'ai par contre ajouté au substantif *traïson* (13 cas), qui alterne avec la graphie *trahison* (18 cas), pour éviter toute ambigüité dans la prononciation.

Dans les cas très nombreux de participes féminins picards, contrairement aux indications de l'École des Chartes et au critère général que j'ai suivi, j'ai adopté systématiquement la graphie *-ïe* pour éviter l'ambiguïté avec d'autres formes dialectales ou alloglottes possibles; ce choix a pour but principal de mettre en évidence ce trait dialectal, plutôt que d'en indiquer la prononciation.

Le tréma est également employé dans les formes qui l'exigent en français moderne, par exemple celles du verbe *haïr* (1.24, 124.2, 305.4, 437.5).

6.4. DIVISION DU TEXTE ET APPARAT CRITIQUE

L'édition respecte la division des paragraphes adoptée par le copiste du ms. Royal à l'aide de grandes lettres historiées ou de lettrines filigranées sur deux lignes; elle en reporte toutes les rubriques. La segmentation interne des paragraphes respecte également le marquage adopté par le copiste avec des points et des initiales majuscules ou d'autres artifices (traits obliques, pieds de mouche au § 64, lettrines filigranées sur une ligne au § 151, etc.) et correspond à la segmentation adoptée dans l'édition en ligne de l'*Histoire ancienne*. J'ai ainsi préféré un système qui favorise la consultation en parallèle de l'édition en ligne et qui mette en évidence un aspect souvent négligé de l'organisation du texte médiéval, en acceptant de payer le prix de la longueur inégale et parfois excessive des segments.

À côté de la numération progressive des paragraphes, j'ai ajouté entre crochets les chiffres correspondants de l'édition en ligne de la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. La différence entre les deux éditions est de 52 paragraphes, à cause de la présence des sections III et IV (respectivement 43 et 9 paragraphes). À l'intérieur du texte, j'ai également indiqué la numérotation des feuillets du ms. Royal.

L'étoile à côté d'un mot indique que celui-ci, ou le passage correspondant, est commenté dans les notes.

Les insertions sont notées entre chevrons ‹ › et les corrections non banales entre crochets [ ]. Par contre, je n'ai pas utilisé ces marques pour indiquer les corrections banales, sauf dans les cas de restitution d'une consonne nasale.

L'apparat critique est réparti sur deux étages. Dans le premier, je signale les corrections apportées à la leçon du manuscrit Royal en indiquant entre parenthèses la source éventuelle de la correction. En raison du statut particulier du ms. édité, j'ai choisi de ne pas reporter systématiquement les variantes de la tradition, à moins qu'elles puissent être utiles à la reconstruction du texte ou qu'elles mettent en évidence une *lectio difficilior* du ms. Royal.

Le second étage est consacré aux indications concernant les sources du texte de *Prose 5*.

Les sigles utilisés dans l'apparat critique sont les suivants: *c* = copiste, *rp* = réviseur primaire, *rs* = réviseur secondaire, *ri* = réviseur indéterminé.

LE ROMAN DE TROIE EN PROSE

(PROSE 5)

I [53]. CI COMMENCE LA VRAIE YSTORE DE TROIE [27ra]

[1]Quant Diex out establi tout le monde par sa grant poesté, puis aprés reguarda que toute humaine generation estoit desvoïe de droiture fere et a tous maus estoit ententive et obeissans, si en fu dolens, car il deussent par raison entendre a faire bien et droiture, et a Dieu rendre graces et mercis de ce que il leur avoit donné arbres qui portoient fruit, et avoit mis bestes et poisons en sa seignorie, et terre fructefiable et plenteive. Si se penssa et dist que il destruiroit toute creature vivant sus terre et metroit a fin en brief terme, fors seulement Noé et sa mesnie, qui loiaus et droituriers estoient. [2]Lors vint Nostre Sires a Noé et li dist: «La fin de toute creature est venue, car tote la terre est raemplie de iniquité et de pechié des homes et des femes qui i habitent, et je destruirai euls et leur oevres; et ferai plouvoir et venter sus la terre ·XL· jours et ·XL· nuis, et destruirai toute la substance que je ai fete sus terre, dont toute creature doit vivre. [3]Pour ce te | di [27rb] je que tu faces une arche de legier bois, et feras chambretes dedens, et l'oindras de pois dedens et dehors: ·CCC· coutes ara l'arche de longuece et ·L· de larguece et ·XXX· de hautece. Et si i feras une fenestre haut el comble desus, et si feras un huis en la partie derriere de l'arche; car tu i metras avec toi de toutes manieres de bestes malles et femeles, si qu'il puissent avec toi vivre, et des oissiaus ausint selonc leur generation. Et i metras avec toi viandes tant que tu et les creatures qui avec toi seront en puissent vivre et des oisiaus ausint* selong leur maniere, et puis i entreras tu et ti fil et ta fame, et les fames de tes fils avec toi, et ne targe mie». [4]Noé* fist ce que Nostre Sires li commanda et fist l'arche en la maniere que Nostre Sires li avoit commandé, et i mist sa fame et ses enfans et les fames de ses enfans, et i mist de toutes manieres de bestes. Et entra Noé en l'arche et toute sa mesnie avec lui, et i demora tant que li ·XL· jour furent acompli, et que Nostre Sire out faite sa volenté de toute creature metre a fin. Et puis issi hors de l'arche lui et toute sa famille et vindrent en terre, et commencie-

1. 1. *HA1*, Genèse § 19.1-2 (Coker Joslin 1986, § 47) **2-3.** *HA1*, Genèse § 19.3-5 (Coker Joslin 1986, § 48) **4-5.** *HA1*, résumé de Genèse §§ 20-37 (Coker Joslin 1986, §§ 49-71)

rent a planter vignes et a coultiver la terre pour vivre euls et leur
[27va] bestes. | [5]Et en tel maniere furent longuement ensemble, tant que Noé trespassa de cest siecle. Adonc* se partirent si ·III· fil Sem, Cham et Japhet et s'en alerent habiter par diversses parties du monde. [6]Car la terre est devisee en trois parties et l'une des trois parties est ausi grant par li comme les autres ·II· sont ensemble: [7]Aise a nom la plus grant, [8]et les autres ·II· Europe et Aufrique. [9]Sem li fiz Noé habita toute Aise, [10]Cham tint Aufrique, [11]Japhet tint Europe. [12]Aise est assise sus la mer Occeane et si comprent tote la terre d'Orient, et s'estent jusques en Occident a destre partie. [13]Devers Septentrion prent fin ‹a› Europe,* et s'estent a senestre partie jusques as mons d'Escapion* et outre jusques en Aufrique. [14]Europe conmence au flum de Chanars, qui est pres de la grant mer qui avironne tout le monde, et vient jusques a la mer de Grece, et* en ceste partie habita Japhet li fils de Noé, et out un fils qui Frigus fu appellés. [15]Cis* Frigus fonda le premier commencement de Troie et la nomma Frige par son nom. [16]Puis aprés regna Dardanus, qui fu de cele meisme lignie; [17]puis aprés regna Erictonius, qui fu pere le roi Tros; [18]puis aprés regna li rois Tros, qui
[27vb] fu vaillans chevalier et vertueus, et la noma Troie par son nom. | [19]Cestui rois si out ·II· filz: li uns out nom Yllus et li autres Ganimedés. [20]Quant cil rois Trois* regnoit a Troies, si regnoit en Micenes uns rois qui Cantalus estoit appellés. [21]Cil roi Cantalus guerroia le roi Tros et si li occist son filz Ganimedon, dont moult souffrirent li uns et li autres de maus et de paine, et ce fu la premire racine et le premier commencement de haine entre Gregios* et Troien. [22]Tantalus* engendra Pelopen, [23]et de cestui Pelopen issi un roi qui fu appelez Plistinen, qui fu peres au roy Agamenon et au rois Menelaus, qui fu mari dame Heleine. [24]Or povés savoir et entendre que puis que li rois Tros de Troie et li rois Tantalus de Mecines* s'entrehaïrent tant, que il furent comme‹n›cement des lignies, que ce puet bien estre dit commencement et semence pour quoi li hoir aprés ne s'entr'emmerent onques puis. [25]Hylyon, li filz le roi de Troie, tint aprés son pere le roiaume, [26]et si fist fermer Hylyon, qui fu li mestre chastel de Troie, et de son nom le nomma Hylyon. [27]Cis Hylion fu pere Laomedon, [28]et cis rois Laomedon fu au temps Herculés et Alcheus et Theseus, si com

1. 13. a (*HA1*, Genèse § 38.5)] *om.* R

6–14. *HA1*, Genèse § 38 (Coker Joslin 1986, §§ 72–73) **15–30.** *HA1*, Troie § 517 (Jung 1996, pp. 358–430, § 1)

je vous ai dit arriere,* et si enforça moult en son temps les murs | de [28ra]
la cité de Troie. [29]Et en ce temps meismes estoit rois de la cité de Penelopé Peleus, qui fu filz le roys Cachus; de la lignie de cestui roi fu Ulixés,* [30]car li peres Ulixés fu frere Creteum, qui fu oncles Peleus.

2 [54]. LI LIEU OU TROIE FU FONDEE

[1]Troie fu en une partie de Ayse la Grant qui est appelee Turquie, outre la mer de Grece. [2]Et devers la partie de soloil levant s'estent la terre de Persse, par ou l'en va jusques a la mer Mediane.* [3]Et devers soloil cochant li bat la mer de Grece que on appelle Bouche d'Ave, qui s'en entre devant la noble cité de Costentinoble par un estroit bras de la mer* que on appelle la mer Majour, non mie pour ce que elle soit majour, mes a comparaison de ceste mer de Bouche d'Ave qui est toute plaine de ylles. [4]Par devers Medi, outre Turquie, la siet la terre de Ermenie, par ou l'en va en Surie et en la terre d'Egypte. [5]Et par devers Septentrion, c'est vers tramontaine outre Turquie, si est Jorje, qui est sus le rivage de la mer Majour dont nos vos avons parlé. [6]Et* entre le terrain de Troie et le terrain de Grece estoit cele mer que l'en appelle Bouche d'Ave.

3 [55]. L[E] PAÏS DE GRECE |

[1]Grece est moult grant païs, et plus grant estoit il adonques si [28rb]
comme nous vous dirons; [2]car de Grece adont estoit l'ille de Cypre et de Rodes et de Crete, et maintes autres illes de cellui païs, qui toutes estoient antiennement habitees, et moult d'autres que nous ne nomerons pas. [3]Car par la foiblece de la menue gent et par la cruauté et par la force des puissans homes de celui temps, de quoi il usoient plus que de droit et de raison, les gens se traistrent volentiers pour la seurté as isles, dont il i a en Grece sans numbre, qui toutes furent habitees jusques au temps que il orent la seignorie des Romains et meismement de Constantin, qui lonc temps les tint en pais. Et pour celle seurté laisserent il moult de ces isles et se tournerent habiter en large terre* ou il fesoient plus de leur profit et de leur aise, et pour ce fu li païs appellés Romanie et changia le nom de Grece. Et* encore se vos demandés en gregiois quelz hons est grec il vos respondra «Romeos», qui vaut autant comme «Franc». [4]Et se aucun Gregiois

3. R. Le] La R; Du Pr; De la C **3.** comme] co(m)nme R

2. *Prose 1* § 2
3. *Prose 1* § 3

vuille son serf franchir, si dit: «soiés franc, non seulement comme li
[28va] hons franchist son serf, mes soiés ausi frans comme | Romain». Et par deça toutes les isles qui sont entour Costentinoble et la ou siet Salonnique et maintes autres terres, car c'est le grant païs de Romanie et marchist [a] Cumaine* et Rosie par desus la mer Major, et jusques a Jorgie devers le païs de Septentrion. [5]Encore i est l'isle de Negrepont et le païs de la Moree, ou est la noble cité de Corinte. Si est encore l'isle de Chephalonie, de quo* Ulixés fu sires et roys.* [6]Si est encore le païs de Thesaille que l'en appelle la Despoté, et par devers la mer de Puille est l'isle d'Escorfou et Duras, et toutes icelle terre qui marchist a Sclavonie. [7]Si a encore maintes autres isles de quoi li livres fet mention.

4 [56].

[1]En Grece estoit encore, selonc ce que nous trouvons par vraies ensengnes, tout le roiaume de Secile et de Calabre et Puille jusques en la marche d'Ancone, et par devers la mer de Pise toute la terre que on appelle Mareme. [2]Et que ce soit voir que Secile et Calabre fussent de Grece, ce pert car encore parlle l'en en ce païs en pluseurs lieus gregiois,* dont poés entendre que le païs de Grece fu merveilleusement grant et leur povoir desmesurez, [3]si que pour la bonne terre et
[28vb] plenteureuse dont il avoient la seignorie, estoient il moult redout|ez par dela la mer et par deça. Assés vos ai devisé le païs de Grece et de Troie.

5 [57]. EN QUEL TEMPS ET EN ‹QUEL› AAGE FU LA CITÉ DE TROI‹E› FONDEE ET FAITE

[1]Li premier aage du siecle dura de la formation d'Adan jusques a Noé, [2]et dura ·M·V^{C}· et ·XLVII· ans. [3]Li secons aage si fu de Noé jusques a Abraham et dura ·M·CCCC· et ·XL· ans, [4]et en cestui aage fonda Frigus la cité de Troie. [5]Thars si fu filz de Japhet et engendra ·III· filz, des quels li uns out nom Gomer. [6]Cestui Gomer out ·III· filz des quels li uns out a nom Frigus, qui premier fonda Troie. [7]Li tiers aage dura

4. a (*Prose 1* § 3, 25)] cu(m) R **5.** quo] quo‹i› *rs*
5. R. quel (Pr)] *om.* R ♦ Troie (Pr)] Troi R

4. *Prose 1* § 4
5. 1-4, 7-8. *HA1*, Genèse § 52.1-2? **5-6.** *HA1*, Genèse § 61 (Coker Joslin 1986, §§ 106-108)

d'Abraham jusques a Davit et dura ·IX^C· et ·LXXIII· ans, [8]et en cestui aage fu la cité de Troie destruite et deserte par la puissance des Griex, et avoit duré du temps de son fondement jusques a sa destruction ·IX^C· et ·LXXIIII· ans.

6 [58]. COMENT PELEUS MAN‹DA›* JASON EN GRECE

[1]En un de ces païs de Grece dont je vos ai parlé desus si avoit une cité que on appelloit Partonopé,* qui ore est appellé Naples du principat,* en la quele avoit un roi qui [out]* a nom Peleus, qui moult tenoit grande partie de cel païs. | [2]Cis Peleus iert viex et avoit a feme [29ra] une dame qui Titis ot non, de qui il avoit pluseurs fille, et depuis que Jason ala conquester la toison engendra il Achillés, qui tantes proesces fist en son temps; et out un frere qui fu appellez Eson qui estoit vielz et frailles; [3]et pour ce que il estoit si viel, tenoit Peleus son frere tout le roiaume sous sa seignorie. Cestui Eson avoit un fils qui out a nom Jason, qui estoit biaus et fors et gratieus seur toutes creatures, et ala la renommee de lui par tout le païs de Grece et par mainte autre region. [4]Quant Peleus vit que la bonté Jason et le pris croissoit chascun jour, si out paor que il ne li tollist son regne, et povoit bien cognoistre que il ne pourroit contre deffendre.* Et pour ceste achoison avoit il felon courage contre lui et continuement penssoit en quel maniere il le pourroit fere morir, ja soit chose que il n'en feist nul semblant, ains li moustroit tousdis bon samblant et grant signe d'amour. Si se pourpensa que bien seroit a tousjours delivrez de lui, se il le peust mander en l'isle de Colcos pour conquester la toison d'or, que nulz ne pooit conquester, et n'i aloit ja hons qui jamais en retournast. [5]Or vous vuil ci endroit | raconter comment ceste toison fu la portee et mise et qui [29rb] l'i porta.

7 [59]. COMMENT LA TOISON FU MISE EN L'ILLE DE COLCOS

[1]Antiennement out un roi en Grece qui avoit un filz et une fille: li filz fu appellez Frixus [2]et la fille out nom* Ellés. La mere de ces ·II· enfans mori, et li rois leur pere prist une autre fame, qui fu moult dure et moult cruelle marrastre a ces ·II· enfans; et si forment les molestoit

6. R. manda (PrNPaCDOP1)] ma(n) R; envoya SGW; eut envie de P2P3
1. out (Pr)] on R

6. *Prose 1* § 5-6
7. Ajout mythologique: Phrixos et Hellé

que pour la durté que elle leur faisoit souffrir se partirent il de leur païs et s'en alerent par estranges terres. [3]Et un jour avint que il aloient emmedeuls sus le rivage de la mer, si leur apparut leur mere devant els, qui lonc temps avoit que elle estoit morte, qui leur dist: «Biaus douz enfans, ne vous esmaiez! je sui la mere qui vous porta. Je sai bien que vous fuiés la cruauté de vostre marrastre, et pour ce que je vuil que vos soiez du tout hors de sa subjecion prenez – dist elle – cel mouton que vos regardez la, qui a toute la toison d'or, et montés vos ·II· desus, et il vos passera outre. Et guardés bien que nul de vous ne se reguarde derriere, car il charroit en la mer. [4]Et quant vos serés en l'isle, si occirés le mouton et mengierés la char et metrés
[29va] la toison sous l'arbre que vous trouverés la; et trouverez delés | un serpent crueuls et venimeus et ·II· bues qui ont les piés d'arain, que je ai la ordenés pour la toison guarder. Puis escrirés en cel arbre 'qui cestes toison d'or pourra guagnier par sa force et par sa proesce sera le plus fort et le plus riche chevalier de tout le monde'». [5]Quant la mere out ensint ensengnié ses enfans, si monta Frixus premier sus le mouton et Ellés aprés, mes quant il furent bien avant dedens la mer, Ellés si reguarda deriere pour savoir se sa mere estoit encore au rivage et elle chai dedens la mer. Frixus passa tout outre et arriva en Hermenie, en l'ille de Colcos, et la trouva l'arbre, le serpent et les bues. Puis fist tout ce que sa mere li commanda et demora en cel païs, et l'aouroient la gent du païs ausi come dieu. Et issi de lui grant lignie qui l'ille et le païs habiterent, et de celle lignie issi la sage Medea, par cui art et science fu la toison conquise, de qui le livre parlera ci aprés.

8 [60]. LA PROMESSE QUE PELLEUS FIST A JASON

[1]Peleus, qui moult redoutoit la force et le sens de Jason et que ne fust par lui grevés ne domagiez ne desherités du roiaume, si fist assembler sa court et i out rois et barons; Jason meismes i fu et Her-
[29vb] culés ses compains, et dit on que ce fu cestui Herculés qui ficha | les coullonnes que Alixandre trouva et qui fist moult d'autres grans merveilles selonc ce que li aucteur racontent. [2]Quant la court fu grant et planiere, si appella li rois Peleus Jason son neveu et li dist, devant tous les barons qui la estoient assemblé, et li dist: «Biaus niez, tu es

7. 4. la toison] la | la toiso(n) R

8. *Prose 1* § 7

l'omme vivant que je aime miels et que j'ai plus chier, et pour ce vouldroie ton honneur et ton pris acroistre en toutes manieres. Tu es preus et hardis et preus* et biaus et sages plus que home qui vive, et maintes grans choses as tu achevees, dont tu es renomez par tout le monde de proesce et de force sus tous les damoisiax hardis du monde; mes encore n'as tu pas tout fait. [3]Mes se tu fuses si osés et si preus que tu vousisses conquerre la toison d'or, qui est en l'ille de Colcos, tu auroies tous los et toutes prouesces achevees. [4]Et saches vraiement que aprés ce que tu l'auras conquise, je te creant et promet que quant tu l'aras conquestee je te ferai hoir et sires de tout mon roiaume».

9 [61]. LA RESPONSE JASON

[1]Quant Jason oï la large promesse que son oncle li a fete si en out grant joie, et d'autre part sent il bien en lui tant de proesce et de vigueur que puis que il s'en vouldra pener il en ven|dra au desus; et [30ra]
il avoit ausi grant volenté et grant desir d'aler en estrange païs, car c'est maniere de joene gent; ne ne penssoit pas au desloial corage que son oncle avoit encontre lui, ains cuidoit certainement que tout ce que il li disoit fust pour son honneur accroistre, si li respondi en merciant moult hublement: [2]«Sire – fet il – je voi bien que vous amés mon honneur et mon profit seur toutes choses et grant chose m'avés promise. Sachiez, sire, que je sui touz prez de faire vostre volenté et de aler la ou vos commanderés; et croi, a l'aide des diez, que je acheverai la chose a vostre volenté et a mon honneur». [3]Moult se tint Peleus a beneurés de cele response, et manda tantost pour un meistre qui out a nom Argus pour la cité d'Arges,* qui estoit bons mestres et de grant engin, et li comanda que il feist une nef forte et defenssable contre toute fortune de mer; et li mestres la fist en brief terme et la nomma Argo par son nom,* et dient aucun que ce fu la premiere nef qui ala par mer a vent de vele. La novele s'espandi par tot le païs de Grece que Peleus fesoit faire une nef pour Jason, qui voloit aler conquester la toison d'or en l'isle de Colcos, si que | moult de preus [30rb]
et de vaillans chevaliers s'i vindrent offrir pour faire li compagnie pour aler en cel voiage.

8. 2. n'as] na^{s} *c*
9. 2. acheverai] acheuera‹i› *c*

9. *Prose 1* § 8

10 [62]. COMENT JASON ARRIVA A TROIES

[1]Quant la nef fu fournie et garnie d'armes et de vitaille, si entra Jason dedens et Herculés et si autre compagnon, et nagierent tant que il arriverent au port de Troie, dont Laomedon fu roys et sires, et descendirent en terre come ceuls qui desirant estoient des refreschissemens de terre. [2]Et quant il furent descendu au port, qui avoit a nom le port de Syminion,* qui estoit auques pres de la cité de Troie, si alerent regardant le païs, qui estoit biaus et deliteus. La nouvelle en fu tost alee devant le roy Laomedon, qui estoit roi et sires du païs. [3]Li rois, qui sages estoit et de grant prouvoiance, si redouta moult le peril qui avenir li pooit, et redouta forment que li Grex ne fussent venu sus sa terre pour espier le païs, si leur envoia un mesage a cui il chargia le mesage que il se partissent de son terrain,* car il avoit entendu que il fesoient domage sus sa terre.

11 [63]. LA PAROLE DU MESSAGE

[1]«Biaus seigneurs – dist li messages a Jason et a ses compagnons –
[30va] [2]li rois vous mande que vous vous partés de sa | terre et se merveille moult et a pour mal que vous estes arrivés a son port et descendu sus sa terre sans son congié, si vos mande et commande que vous vous partés et que vous n'atendés pas tant que il viegne jusques a vous, car bien vous en pourriés repentir, car sans faille il s'est moult merveilliés de vostre soudaine venue.

12 [64]. LA RESPONSE QUE JASON FIST AU MESSAGE

[1]Jason oï la deffense et le mandement le roi, si en out moult grant honte et dist au message: [2]«Comment est ce que* nous i deussons estre hounorez comme gent estrange, et se il fust venus en nostre païs nous l'eussions receu a grant honneur, et il nos congie de son païs si vilainement? Or vous en alés a vostre roi et li dites que nous ferons ce que il nous mande, mes soit certain que nos n'oblierons pas la honte et l'outrage que il nous fet». Herculés meismes dist au message: [3]«Va – dist il – et di a ton seigneur que ains que lonc temps passe, nous enterrons sus sa terre en telle maniere que il ne le pourra amender».

10. *Prose 1* § 9
11. *Prose 1* § 10 (*Roman de Troie* 1035-1060)
12. *Prose 1* § 11

13 [65]. COMENT JASON ET HERCULÉS RETORNERENT

[1]Li messages leur respondi: «Biaus seigneurs, laide chose est de menacier, mes toutesvoies vous ai je dit mon message. Si poés demorer, s'il vos plaist, mes je vos lo que vous vous partés». Et atant s'en parti li messa|ge et li Grigiois demourerent moult courroucié, et s'il [30vb] en eussent le pooir il l'eussent volentiers amendé. Mes toutesvoies il s'en revindrent a leur nes et se partirent de la terre, et moult regretoient la honte que Laomedon leur out fete. Atant* entrerent en mer et siglerent, car il orent bon vent. Mes quant il furent en haute mer, une fortune les* prist qui moult les greva; car li oragez et la tempeste leur descousi la nef si que par force de temps arriverent en l'ille de Lepnes. Et la trouva il la roine Ysiphylés, qui maintes fois avoit oï parler de sa biauté et de sa valeur, si le reçut a grant honnor. Et quant elle le vit, si s'entrefirent grant joie ense‹m›ble, et la dame s'enamora forment de lui, et li dist l'achoison pour quoi il estoit parti de son païs; et demora tant avec la roine que il out de lui ·II· enfans. [2]Et l'iver fu passez et li printemps fu revenus, et la nef fu rappareilliee. Jason et si compagnon se vouldrent partir pour aler a Colcos, et au partir jura et plevi a la dame que il retourneroit par lui et l'espouseroit, et l'amenroit en son païs. [3]Atant entrerent en mer et leverent leur velle et tant najerent que il arriverent au port de Jaconidis. [4]Illuec descendirent Jason et Herculés et toute leur compagnie noblement vestu et paré et | de [31ra] biaus vestemens aourné que il sembloit que chascun fust uns rois; si entrerent en la cité et tant alerent par la vile que il vindrent au palais le roy Oetés, qui estoit sirez et roys de cele contree. Et quant li rois seut leur venue, si leur vint a l'encontre et les reçut a grant honneur; [5]et quant il sout dont il estoient et l'achoison pour quoi il estoient venu, si les fist aseoir au disner. [6]Et quant il orent mengié, li rois manda pour sa fille, qui Medea estoit appellee, et n'avoit li rois autre enfant que lié, et fu pucele de grant biauté, et moult estoit sages en l'art de ingromancie comme cele qui tous son temps l'avoit estudié. [7]Medea vint en la sale moult noblement achesmee. La damoisele fu sage et de noble maniere. Son pere la fist seoir delez lui et la pucele li demanda qui celes gens estoient et de quel païs; Oetés son pere li

13. 1. reçut a grant honnor] recut ‹ag(ra)nt› ho(n)nor *(dans la marge) c* ♦ ensemble] enseble R

13. 1. Li messages ... fetes: *Prose 1* § 12, 2-9 **1-2.** Atant ... païs: *Hér.* VI **3-4.** Atant ... contree: *Prose 1* § 12, 9-15 **4-9.** Et quant ... mari: *Prose 1* § 13

respondi que ce estoit Jason de Grece, [8]et quant la pucele sout que ce fu Jason de cui elle avoit oï maintes fois parler, si en out grant joie et le commença forment a regarder, car moult li agrea sa biauté; et tant i mist s'entente que a briefment parler elle fu si forment de s'amour esprise* que elle ne povoit ailleurs pensser, [9]et dist que pou priseroit son sens se elle ne pooit avoir de lui sa volenté. Mes toutesvoies le
[31rb] vouldroit | elle avoir pour mari.

14 [66]. COMMENT MEDEA AMA JASON PAR AMOUR

[1]Ensint souffri Medea toute une semaine en ceste amoureuse pensee, et moult penssoit curieusement en quel maniere elle peust avoir loisir de parler avec lui. [2]Si vint un jour aprés mengier que li rois la fist venir devant lui, dont elle fu moult joieuse, et li commanda li rois que elle feist honneur a Jason et ses compagnons, car il le voloit bien. Et celle, qui de s'amour estoit esprise,* si vint volentiers vers Jason ausi comme toute vergoigneuse, mes bien affaitie et bien parlant, et s'assist delés lui et li dist tout basset: [3]«Sire, ne tenés a vilanie se je parole a vous ne ne cuidiés que ce soit par folie, [4]car il ne vous doit pas ennoier ne desplaire se je vuil avoir vostre acointance. [5]Car droit et raison me semble que l'en face honneur et plaisir as gens d'estrange païs, et li* doit volentiers bon consoil donner».

15 [67]. COMENT JASON LA MERCIA DEVOTEMENT*

[1]«Dame – dist Jason – de ceste grant courtoisie vous mercie je moult que il vous plaist que vous parlastes avant a moy, car ce vous vient de grant debonnaireté et de grant courtoisie,* si vos en serai tenus tous les jours de ma vie; et moult povés avoir grant joie que
[31va] Diex vous a enlumi|nee de si grant biauté, et avec ce vous a donné si grant savoir».

16 [68]. COMMENT MEDEA CONSILLA JASON QUE IL N'ALAST PAS CONQUESTER LA TOISON

[1]Adont dist Medea a Jason: «Sire, je sai bien que vous estes ça venus pour la toison conquester, mes vous ne feistes mie que sages,

15. R. devotement (RNPa)] ~~devotement~~ ‹humblement› *rs*; moult devotement S; humblement PrAuPuP1; mout humblement WCDO

14. *Prose 1* § 14
15. *Prose 1* § 15
16. *Prose 1* § 16

et* qui vous conseilla de i venir ne vous ama guaires; car se tous les chevaliers qui sont en vie i fussent, si ne pourroient il conquester la* ne par force ne par enging. Et pour ce gietés vos hors de ceste fole pensee, car maint bon chevalier s'i son* travaillié et si n'oï onques parler que hons en peust eschaper, car li dieu i ont garde mise. [2]Et si vous di que Mars, li dieu de batailles, i a mis ·II· bues que quant il sont courroucié il gietent flambe ardant par les narilles, si que nuls hons vivant ne s'i puet aprochier que maintenant ne soit tous ars; si sont mis par art et par conjurement, et qui la toison vouldra avoir si convendra que il les puisse si donter que il les face arriere traire. [3]Encore i a plus grant peril assés et moult a redouter de trop, car il i a un serpent volant qui jete feu destempré de venin moult espoantable, et cil ne puet estre conquis par nul enging. [4]Et sachiés que est si fort chose a conquester que nuls ne le pourroit avoir ne prendre; [5]et pour ce vous lo|eroie je que vous laissis- [31vb]
siés ester ceste fole pensee, se vos ne desirés vostre mort».

17 [69]. LA RESPONSE QUE JASON FIST A MEDEA

[1]Jason li respondi: «Dame, pour Dieu merci, ne me desconfortés* pas, car je ne sui pas ça venus pour retourner sans riens faire. Miex voudroie mourir avant que je n'en face mon pooir, car je seroie honnis a tousjours; mes soit mal ou bien je ferai mon povoir de traire ceste chose a chief».

18 [70]. MEDEA RESPONT

[1]Adont dist Medea: [2]«Je voi bien, sire, que vous estes moult entalentés* de faire cele folie, ne nuls ne vos en pourroit retraire, si me prent moult grant pitié que je vous voi si desirant de vostre mort. [3]Mes se je fusse seüre que je peusse joir de vostre amour et que jamais ne me voulsiés* laisier, et me voulsissiez espouser et mener en ton païs, je t'ensengneroie* tel enging que bien porroies venir a chief de ton emprise; car nuls ne t'en puet aidier fors que moi, car je sai tant de l'art de ingromance que toutes choses me sont legieres a faire. [4]Si te pri que tu me dies ce que tu en voudras faire».

19 [71]. LA PROMESSE JASON

[1]«Dame – dist il – je vous jurerai sus tous les diex de | nostre loi [32ra]
que je vous prendrai a fame et a espouse et vous garderai tous les

17. *Prose 1* § 17
18. *Prose 1* § 18, 1-10
19. *Prose 1* § 18, 10-16

temps de ma vie foi et loiauté, et vous enmenrrai en mon païs et serés roine coronnee et honnoree de tous les haus homes du païs».

20 [72]. COMENT MEDEA LI DIST QUE RETORNE LA NUIT A LIÉ

[1]Medea respondi: [2]«Puis que je ai vostre volenté entendue, si remaigne ainsint jusques a encore nuit que mon pere sera couchiés, et lors vendrés a ma chambre tous seuls et m'aseurerés ma volenté, et je vous mousterrai comment vos pourrés vostre besoigne acomplir a vostre volenté». [3]«Dame – fet il – ensint soit, mes envoiés a moi quant vous plaira, car je ne saroie la ou je devroie aler, ne a quel heure». Atant se parti li uns de l'autre. [4]Jason s'en ala a ses compagnons et la damoisele s'en ala en sa chambre a cui il tardoit moult que la nuit fust venue; et quant la nuit fu venue, si li tardoit encore plus que les gens fussent alés couchier, et moult souvent aloit a l'us de la sale pour escouter se il parlassent de dormir, et se rapensoit souvent en soi meismes et disoit: «Lasse, pour quoi sui je si fole et de quoi sui je si enamoree? Je pourroie estre plus blasmee que fame ne fu onques,
[32rb] quant en un home | estrange ai si mise m'entente que je n'en puis mon cuer oster».* Puis retournoit en sa chambre et pensoit un pou et retournoit a l'us de la salle pour escouter se la gent estoient encore alé couchier; puis tournoit a son lit et se couchoit, mes pou i demoroit, come celle qui ne pooit en nul lieu durer; puis ouvri une fenestre de sa chambre, si vit que la lune levoit et cuida que il fust jour; puis s'en tourna vers l'uis de la sale et vit que la gent s'aloient couchier, si en out grant joie. Quant la noise fu toute appaisie et elle cuida bien que tuit fussent endormi, si appella une sueue maistresce, en qui elle se fioit moult, et li commanda que elle alast au lit de Jason tout coiement et l'amenast en sa chambre. La vielle li dist que elle feroit volentiers son commandement, mes elle voloit que elle se couchast avant: «Si sera plus convenable chose, car il est moult tart; si ne seroit mie chose avenant que il vous trouvast veillant a ceste heure». A ce s'acorda la pucelle, si se coucha en un lit richement paré et la vielle s'en ala droit au li de Jason, et le sacha si fort par la main que il s'esveilla; si se leva
[32va] et s'afubla d'un mantel et s'en entra en la chambre aprés la viel|le. [5]Laens ardoit ·II· grans tortis, si que l'en i veoit moult cler, et s'en vint jusques au lit ou la pucele gisoit, et quant elle le senti si fist grant semblant de dormir. [6]Cis, comme courtois, prist le couvreteur et le leva un poi tout belement, et cele si se tressaut et se retourne envers lui

20. *Prose 1* § 19

comme toute effree de paour. [7]«Vassal – fet elle – qui vos conduist a tel hore? Car toute nuit m'avés fet veillier, la noise que vous avés demenee,* si que ores a paine m'estoie je endormie». [8]«Dame – fet il – je ne quier autre conduit que le vostre et celui de vostre mestresse, et si vous pri que il ne me soit de pis se je me sui mis en vostre prison».

21 [73]. COMENT JASON PROMIST A MEDEA LOIAUTÉ

[1]A ces paroles les laissa la vielle ensemble et s'en ala en une autre chambre. Lors dist Jason a Medea: [2]«Dame, je sui celui qui tous les jours de ma vie ferai vostre plaisir».* La pucele li respondi et li dist: «Biaus dous amis, vos me prometés grant chose, se loialment le voliés tenir, ne je ne vous requier plus». [3]«Dame – fet il – a vostre plaisir soit de asseurer vous, et je le vos fiancerai en tel maniere que a paine vous pourrés douter de moi». Adont se leva Medea de son lit et aporta une ymage du dieu Ju|piter: [4]«Ves ci – dist elle – le dieu, si me jurés a tenir [32vb] et porter foi et je vous tendrai desormais pour loial ami». [5]Jason li jura tout en la maniere que elle voult, mes il s'en parjura bien. [6]Mes toutesvoies il furent toute la nuit ensemble, et cele nuit perdi Medea le nom de pucele. [7]Et quant Jason vit le jour, si dist a la dame que il avoit peril en demorer plus: «S'il vous plaist, dame, si pensés de ma besoigne, car en vous est toute m'esperance». [8]«Certes, sire, je en ai pris bon consoil». Adont se leverent enmedeuls.

22 [74]. COMMENT MEDEA ENSENGNA JASON

[1]Medea si desferma un escrinet et en trest hors une ymage et li bailla et dist: [2]«Tu porteras ce avec toi, car tant comme tu l'auras tu ne pourras riens douter». [3]Aprés li bailla un oignement et dist que il en oignist son cors, car il le deffendroit de feu et de venin. [4]Et puis li donna un anel dont la pierre estoit de tel vertu que qui l'avoit sus li* ne puet douter ne feu ne eaus, ne ne puet estre vaincus en bataille; et si avoit une autre vertu: «Car se vous tendrés la pierre dedens vostre main, vous ne pourrés estre veus, [5]et quant vous la tournerés dehors si serés veus comme devant;* et seur toutes choses vos pri que vous le gardés bien, | car c'est la chose qui soit que je ai plus chiere». Puis [33ra] li bailla un escriptel et li dist: «maintenant que tu verras le viaire du mouton, gardes que tu n'ailles avant dusques a tant que tu l'auras leü trois fois contre orient; car par aventure li dieu s'en courrouceroient

21. *Prose 1* § 20, 1-22
22. 1-8. *Prose 1* § 20, 22-59

de ce que tu vuels faire. Et pour ce te baillerai ceste glus, qui est par tel maniere destempree que ja n'en toucheras riens el monde de quoi jamais se puisse desgluer; [6]et pour ce t'en iras tu premierement vers les bues, et leur met a la bouche et as nairilles, et tantost seront fait privé; puis aprés les feras arer, avec une charrue que tu troveras, quatres roies. Puis aprés, quant tu aras ce fet, si t'en iras vers le serpent et te couvendra o lui combatre, et il te fera bataille fort et cruel; mes de ce ne te couvient douter, car tost en seras delivré. Et maintenant que tu l'auras conquis, oste li les dens et les seme a la terre que tu aras aree, car ensint le couvient estre; et de ce naistra maintenant ·II· chevaliers armees de toutes armes, et se combatront devant toi tant que il s'entretueront. Adont auras tu tout achevé, mes bien te guarde que pour la victoire que tu auras eue que tu ne soies oblieus de rendre graces as diex. [7]Et puis t'en iras vers le mouton bellement et prendras | la toison et t'en retourneras arriere. [8]Or t'ai dit tout ce que il te couvient faire. Or te guarde bien que tu n'oublies riens, et desormais te met a la voie car il est ormais grant jour». [9]Jason la prist adont entre ses bras et l'en mercia mil fois, et s'en retourna en son lit o tout ce que la dame li avoit donné. Si en fu moult liez et moult joiant, et pour le veillier que il out fait la nuit fu tost endormi; et quant il out assés reposé, si s'esveilla et s'appareilla maintenant, [10]car temps li sembloit d'aler. [11]Mes ses compagnons ont grant paor de lui. [12]Et quant li rois Oetés vit ce que Jason vol‹o›it fere, si li prist a dire moult doucement: [13]«Jason – fet il – de ta mort ne vuil estre blasmés, et pour ce te di, se mon consoil vousisses croire, tu n'iroies en nulle maniere; car je n'oï onques que nuls hons qui i alast retournast jamais, car li dieu i ont mises leur guardes, et pour ce te di que tu vas a ta fin. [14]Et saches que a force ne te tendrai je pas, car vilennie me sembleroit. Fai ce que te plaira, mes toutesvoies c'est contre ma volenté».

[33rb]

23 [75]. COMMENT JASON ALA EN L'ILLE DE COLCOS

[1]De chose que li rois die n'i fet cure Jason, ains se part maintenant de la cité, et Herculés et si compagnon le convoient jusques au rivage.

22. 7. prendras] prendra^{s} *c* **12.** voloit (Pr)] uolit R

9–14. *Prose 1* § 21
23. *Prose 1* § 22

Et illuec le* conve|noit passer un petit bras de mer pour aler en l'ille [33va]
ou la toison estoit. Si s'arma de toutes ses armes, puis entra en un batel sans nul autre maronnier,* et s'en va droit en l'ille. Medea estoit montee sus une tor, et quant elle le voit ne se puet tenir de pleurer: [2]«Biaus amis Jason – dist elle – en grant erreur m'avés mise, car je vous aime de si fine amour; car je ne puis estre asseur fin a tant* que je vous voie revenir; car je ne dout autre chose que vous n'oubliés riens que je vous aie dit et ensengnié, car jamais n'aroie joie. Pour quoi je prie tous les diex que il vos soient amiable».

24 [76]. COMMENT JASON CONQUISTA LA TOISON D'OR

[1]Endementieres Jason a tant alé que il arriva en l'ille et prist son escu et s'espee et se mist hors du batel, et regarda devant lui et vit les bues et le serpent et la toison qui resplendissoit. Si prist l'oignement et en oinst son cors, et sacrefia a la figure* que Medea li bailla, puis l'atacha sus son heaume; puis aprés lut le brief* ·III· fois, si comme la pucele li out ensengnié. Puis aprés s'en vint vers les bues qui feu et flambe jetoient, et tantost eust esté tout ars se ne fust son escu;* puis prist la glus et leur gita en la bouche, et onques puis | n'en issi feu ne [33vb]
flambe; puis aprés fist les bues faire ·IIII· roies en terre. [2]Et quant out ce fait si ala vers le serpent qui jetoit feu et venin par la bouche et parmi les narilles, que il n'est homme el monde qui n'eust paour de regarder le, [3]et se Jason n'eust esté si bien garni il l'eust mort; mes les argumens* que Medea li donna, que il avoit seur lui, qui le deffendirent.* Il assailli le serpent et le feri de l'espee sus le dos, mes il avoit le cuir plus dur que acier; li serpent se dreçoit et a force le reversa pluseurs fois en terre. Jason le rasailloit si fort que sanc* li issoit par la bouche et par les nés,* et fu l'assaut si fort que pou s'en failli que il n'i mori. [4]Mes toutes fois s'esforça il tant que par force et par engin, avec l'aide de s'amie, que a la fin li coupa la teste.* Et maintenant en trest les dens et les sema en la terre que les bues avoient aree, et tout maintenant en issirent ·II· chevaliers tous armés, qui tantost s'entreassaillirent si cruelment que li uns et li autre remaint mort el champ. [5]Lors a fait Jason tout son plaisir, si en regratia les diex et s'en vint vers la toison et la prist, et s'en revint maintenant a sa nef, si comme Medea li out commandé. [6]Et quant elle le vit revenir, | si en fu moult [34ra]
joieuse, car oresmais aura son desirier; mes li rois n'en fu pas liés, tou-

23. 1. convenoit] co(n)ue|uenoit R
24. 1-8. Endementieres ... solas: *Prose 1* § 23, 1-50

tesvoies vint il a·rrive la ou Herculés et si compagnon l'atendoient. Puis l'emmenerent li prince dedens la cité a grant joie et a grant leesce, et tout li haut home du païs et li menu pueple estoit venu pour la merveille reguarder, car moult leur sembloit grant merveille. [7]La damoisele Medea li vint a l'encontre a grant joie et l'acola, et en embrachant li dist: [8]«Sire, venés ceste nuit a moi en ma chambre, car je ai a parler a vous», et il li respondi ausi tout basset: «Dame, volentiers». Puis aprés fu bagniés pour l'oignement, puis fu revestus et s'asistrent au mengier, et a briefment parler il furent tout un mois tout entier en ce solas. Puis* quant il orent la tant demouré, si monterent en leur nef Jason et Herculés et si compagnon, et emmena la damoisele si celeement que son pere ne s'en aperçut onques fin a tant que il furent moult esloignié. Lors s'apensa bien li rois Oetés que Medea sa fille l'avoit* ensengnié a la toison conquester. Puis nagierent tant que il vindrent en Grece; et quant il furent arivé si furent receu a
[34rb] grant honneur. Et tost fu la novele espandue par tot | le païs que Jason estoit retournez, et que il avoit conquise la toison et avoit amenee la fille au roi du païs qui estoit Medea appellee, et qui estoit moult sage en l'art de ingromance. [9]Peleus meismes le reçut moult honorablement, combien que il en fust au cuer dolent. [10]Isifilés meismes en oï la novele que Jason estoit en son païs retournés et avoit la toison conquestee, et avoit espousee Medea, la fille au roi Oetés. Lors li manda la roine Isifilés une epistre, qui contenoit que moult se merveilloit pour quoi ill avoit ensint sa foi mentie envers lié, et l'avoit ensint laissïe, lui et ses ·II· enfans que il avoit engendré de sa char. Puis le maudist et pria les diex que il li mandassent tel maladie en la char que home vivant ne l'en peust aidier. [11]Puis maudist Medea, que ausint peust elle estre veuve de Jason, et ses enfans peussent morir de male mort, et elle meismes alast sus terre vagabunda* et fuitive. Et en tel maniere leur en avint il en la fin.

25 [77]. COMENT JASON SE PLAINST AS BARONS DE GRECE DES TROIENS

[1]Quant Jason et Herculés orent sejourné en leur païs, si fistrent semondre tous les rois et les barons du païs et voldrent tenir court;*
[34va] et quant il furent tous | assemblé, si se plainst Jason de l'outrage et de l'orgueill que il troverent en ceuls de Troie, et comment il les avoient honteusement jeté et chascié de leur port et de leur terres. Et de ce

8–11. Puis quant ... fin: *Hér.* VI, 41–42, 109–110 et 151–164
25. *Prose 1* § 24

furent trestous iré et courroucié, et distrent que il vengieroient ce mesfet. Et meesmement Herculés en fist grans paroles et moustra a tous ses amis le grant outrage des Troiens. Puis s'en ala a Sparte, ou il trouva Castor et Polus; puis aprés s'en ala a [S]alamine,* ou il trouva Thalamon. Et Peleus meismes en dist assés, et tant a dit et fait o tous les barons du païs que il furent tous meus contre les Troiens et proposerent de commencier la guerre, si tost comme li souef tens sera retourné. Et tantost firent appareillier ·xxx· nes* toutes chargïes de ce que mestier fait pour guerroier.

26 [78]. COMENT LES NES VINDRENT A TROIES

[1]Quant li nouviaus temps fu venu, Herculés manda por tous les princes que il avoit semons, qui moult tost furent venu et appareillié. Si se mistrent en mer, et tant nagierent que il vindrent a la cité de Troies; et quant il virent le païs, si baissierent leur veles et demorerent toute la nuit. Et quant le jour fu alés et il fu bien obscurci, si se traistrent vers le port et ancrerent leur nes et les appareillerent et embretescerent,* si comme il avoit | mestier, et se traistrent vers le port pour [34vb]
ce que se aventure leur donast le pieur, que leur nes leur fusent forteresce et secours.*

27 [79]. COMMENT LI GREC PRISTRENT CONSOIL DE ASSAILLIR TROIE

[1]Quant la lune fu levee et li baron et li autre homme furent hors des nes et descendirent sus le sablon por tenir leur parlement, Peleus parla devant tous et dist: «Oés – fet il – seigneurs, il n'a gent el monde qui tant aient fet d'armes comme nous avons et qui tantes victoires aient eues; et tant avons conquis et tant fait que par tout le monde est nostre renommee espandue. [2]Or est voir que nous somes en cest païs entré pour vengier la honte que il nos ont fete; si doit chascun penser que la chose viegne a tel chief que nous en aions la victoire, et pour ce vous vuil moustrer ·iii· choses qui bien font a esgarder. L'une si est de prendre la venjance de la vilanie que Troien nous ont fait quant il nous chascierent si vilainement* de leur païs. [3]L'autre si est de domagier la terre en tel maniere que jamais ne puisse mesfaire a nous ne a autrui; et je sui bien certain que de ce aurons nous bien le pooir de

25. 1. Salamine (*Prose 1* § 24, 10; C)] talamine R

26. *Prose 1* § 25
27. *Prose 1* § 26

fere se nous voudrons. [4]La tierce chose est que je vous fais asavoir que en tot le siecle n'a si riche cité d'or et d'argent et de pierres precieuses
[35ra] comme | est la cité de Troie, si que tous temps nous et nos hoirs en serons riche, et toute Grece en amendera* et en vaudra miels jusques a ·M· ans. Or n'i a que demourer, car la nuit s'en va: armons nous et devisons nos gens et nos batailles par tels manieres que l'onneur en soit nostres et li domages de nos ennemis. Et qui velt dire autre, si soit entendus».

28 [80]. COMMENT HERCULÉS ORDENA LES BATAILLES

[1]Herculés parla et dist que bon consoil avoit donné li rois: «Faisons armer de nos gens une partie et s'en aille vers Troie, et l'autre demeure a la navie. Thalamon o toute sa gent et la nostre chevaucherons et vous demourés au navie, et li autre demourront pres des murs.* [2]Et si se partiront en ·III· eschielles: en l'une sera li rois Nestor, en la seconde Pollus, en l'autre son frere Castor. [3]Et je croi, quant les Troiens les verront, il istront hors a tout leur povoir sus euls, et la cité remaindra viude; et vos maintaindrés la bataille contre* et nous istrons de nostre embuschement et sans nul contredit enterrons en la vile. Et quant nous a[u]rons les portes saisies et garnies de nos chevaliers, si leur vendrons a l'encontre par derriere le dos, en tel guise que se il veullent en la ville
[35rb] tourner il les couvendra par nos mains passer. [4]Et en|sint les arons trestous mors et pris, et c'est li miels que je i voie».

29 [81]. COMENT LI EMBUCHEMENS FU FAIT PRES DE TROIE

[1]Quant ce conseil fu donnez, mai‹n›tenant s'armerent trestuit et deviserent leur gent. Si chevaucha Herculés et Thalamon et bien orent en leur compagnie ·II·$^{·M·}$ chevaliers, et Peleus aprés avec ·III·$^{·M·}$ bien montés, leur ensengnes baissïes. [2]Et avant que li jour fust cler, s'embuscierent es vergiers de la ville si espés c'on ne les pooit apercevoi[r] pour l'ombre des arbres. [3]Et quant li soloil commença a lever, li home du païs virent les navies et les ensengnes brandeler au vent, si en furent moult esbahi. La criee se leva par la contree, si que la gent du païs comme‹n›cierent a fuir au bois et as montaignes. [4]En la cité

28. 3. aurons] airons R
29. 1. maintenant] maitenant R **2.** apercevoir] aperceuoit R **3.** commencierent] co(m)meciere(n)t R

28. *Prose 1* § 27
29. *Prose 1* § 28

meismes commença le cri si horrible que li plus hardi ne savoient ou il deussent fuir ne tourner aseur.*

30 [82]. COMENT LI TROIEN ISSIRENT POUR COMBATRE

[1]Li rois Laomedon oï dire que li Gregiois estoient retourné pour son païs destruire. Maintenant s'arma et tant* de gent comme il out, et issi hors de la ville contre ses ennemis; et tantost qu'il les choisirent, les alerent assaillir hardiement, et quant il orent leur lances brisïes, si mistrent main as espees. [2]La peussiés oïr heaumes croissir* et escarteler escus, chevaliers cheoir mors de leur chevaus. Nestor et sa compagnie les | encontrerent premierement, et grant pieche maintindrent [35va] l'estour avant que [Castor]* fust venus, et le commencierent viguereusement sus leur ennemis.

31 [83]. COMMENT LI TROIEN SE COMBATIRENT AS GREGIOIS

[1]De ceuls de Troie devés savoir que moult s'esforchoit chascun de bien fere et estrangement damagoient leur ennemis, et onques de celle place ou il assemblerent ne guerpirent en tout le jour plain pié de terre, et adés croissoit leur gent. [2]Adont veissiés descendre gens par les montaignes, que li Gregiois furent si esbahi que il reculerent vers la mer plus d'un arpent;* et se ne fust la gent de Polus, li Grieu eusent esté du tout desconfit. Mes quant il seurvindrent, lors eussiés veu Gregiois prendre viguer et hardement, et occire gent a grant doulor. La furent li Troien merveilleusement damagié de leur gent; [3]et quant li rois Laomedon vit ses gens ensi mener, si fist corner un cor de yvoire et fist sa gent reculer et les ordena par eschieles, puis se remistrent en bataille. Nestor li vint a l'encontre et li rois le feri du glaive par l'escu, et se ne fust le haberc mort l'eust sans faille. [4]Nestor refiert le roi par tel vertu qu'il l'abati en terra; mes il se leva moult viguereusement, et li donna trois | coups de son branc sus le heaume que il le [35vb] fist tout chanceler. [5]Uns troiens, qui Cedar ot nom, joenes hons et de grant force, quant il vit le roy abbatu si en fu moult courrouciés; si ala ferir Nestor de son glaive que il tenoit, qu'il l'abati de son cheval. Et* puis aprés vint seur lui Laomedon et le feri sus la teste grant coup et merveilleus; et se ne fust la presse qui les departi, li uns des ·II· eust esté mort el champ.

30. 2. Castor (*Prose 1* § 29, 13-14; PrAuPuGWBDP1)] nestour R LPaSCP2P3

30. *Prose 1* § 29
31. *Prose 1* § 30

32 [84]. ENCORE DE CELE BATAILLE

[1]Castor out bien veu comment Cedar out le roi abbatu, et voit coment il domage les siens; si point son cheval et va vers les Troiens fel et irascu, et va encontrer un qui Segurandan estoit appellés, cousin Cedar. Cil baissa* sa lance; Castor le fiert de son glaive par tel vertu que il li fausa l'ensengne et li embati le fer parmi le cors, et cil chai mort, don* ce fu grant domage. [2]Quant Cedar vit que son cousin fu mors, si fu moult courrouciez et fiert Castor si qu'il le navra el vis et l'abati a terre; si fu iluec pris et retenus. Mes quant li rois Polus vit que son frere estoit retenus si fiert entre euls, et tant a fet par force d'armes que il le rescoust et le remonta maintenant; et tantost que il fu montés,
[36ra] si ala jouster a Cliachois, li fils le roi de Cartar|ge, si l'abbati. [3]Et quant li rois le vit, si en fu moult dolens et fist sonner un cor et trest toute sa gent vers lui et leur dist: «Seigneurs, pensés de bien fere, car ves chi nos ennemis qui veullent nostre païs gaster et destruire!». Et a la fin les avoient si mené que il les firent reculer jusques a la mer, quant uns messages vint au roi et li dist: «Sire, pour quoi ne vous en alés vous? Ves ci les gens* qui vienent contre toi, et ont prise la ville, si que leur gens et leur ensengnes sont ja toutes sus les murs et les tours».

33 [85]. COMENT LI ROIS CONFORTE SA GENT

[1]Quant li rois l'e‹n›tent si fu moult espoentés, ja soit ce que il n'en fist semblant, [2]ains dist a ceuls qui estoient entour lui: «Or est l'ore venue bien que nostre vertu est esprouvee. Nous ne devons penser d'aler vivre en autre terre, car nostre vie seroit honteuse. [3]Miex nous vaut morir en deffendant nostre païs honorablement, et se Fortune nos consuit* et nos est debonaire, nos ne pourrons fere plus grant chose ne plus honorable que conquerre et deffendre nostre païs. Or i parra que nos ferons!»

34 [86]. COMMENT HERCULÉS OCIST LE ROI LAOMEDON

[36rb] [1]Adont se feri entre ses ennemis dolens et courrou|ciés: fiert et abbat quanque il ataint, mes tout ce ne vaut riens, car il voit venir par

32. 3. ne] ne~~n~~ *c* ♦ les gens (la grant gent *Prose 1* § 31, 23)] les grieux Pr; les gregois AuPuP2P3

33. 1. entent] etent R

32. *Prose 1* § 31
33. *Prose 1* § 32
34. 1–2. Adont ... volenté: *Prose 1* § 33

derriere lui Herculés et sa gent occiant quanque il ataint, qui estoit tout fres et tout reposé. Si estoit montés sus un merveilleus cheval, le branc d'acier en sa main dont il fesoit merveilles, car maintes fois coupoit le cheval outre et faisoit d'un chevalier ·II· parties, et ne trouvoit nus qui son coup osast atendre. Si est tant avant alé en la presse que il encontra le roi Laomedon, et li va tel coup donner que il li fist la teste voler en terre devant toute sa gent. [2]Et quant li Troien virent leur seigneur occis, si furent desconfis et s'en tornerent fuiant; et li Grex leur revindrent au devant et li autre chasçoient derriere, si qu'il les occistrent a leur volenté. Atant* entrerent en la cité et detrencierent fames et enfans, et les puceles ravirent, et li jouvencel pris et lïé.* Et entre les autres emmenerent il une pucele qui estoit fille au roi Laomedon et suer Priant; si la demanda un joene rois de Grece qui out a nom Thalamon as autres rois, en gueredon de son conquest de la ville, et elle li fu volentirs donnee. Et de cele fu nez Aiax, qui fu bons chevaliers et fist puis moult grant domage as Troiens; ja soit ce que il ne le deust mie avoir fet, car il estoit niés du roy | Priant, fils de sa sereur; [3]mes il amoit plus les Gregiois, pour [36va] ce que il estoit fils au roy gregiois et que il fu tousjours nourris en Grece.

35 [87]. COMENT LI GREGIOIS RETOURNERENT EN LEUR PAÏS

[1]Quant li Grec orent la vile destruite et tout le païs essiliés, il s'en retournerent en Grece a moult grant joie, et la furent receu a moult grant honor. Si sacrefierent a leur dieus et firent grant feste, et remestrent riche* de la richesce et de l'avoir que il conquesterent a Troie.

36 [88]. DE LA TOISON

[1]Or vous a dit de la toison d'or* et la raison pour quoi mut* si grant destruction; que pour assés peti de chose se monta* et crut tant que vos avés oï, et encores pourrés oïr.* Car onques de si petit commencement n'ala ne ne crut si grant peril; [2]car selonc ce que nous trouvons, la greigneur* partie de gens et la meilleur qui adonc estoient perdirent la vie doulereusement. Moult fu li commencement foible de quoi la fin fu si dolereuse.

34. 2. roy] roy | roy R

2-3. Atant ... Grece: *Prose 3* § 15.10-11 (*Prose 1* § 34)
35. *Prose 1* § 35, 1-6
36. *Prose 1* § 35, 6-13

37 [89]. EXEMPLE*

[1]Ceste oevre devroit donner exemple a toutes gens pour estre atemprés* en toutes choses, et especialment en parler et deceler son corage* et de traitier les gens estranges courtoisement et par beles paroles. [2]Car bone parole est une chose qui moult vaut et pau couste.
[36vb] [3]Et ce | est que dist li sages: la douce parole amolie* moult les amis et humilie les courrous des ennemis, et tel chose puet on fere par hubles et douces paroles que l'en ne pourroit fere par engin ne par force. [4]Et si trovons que trestous li sage, qui devant nos ont esté, ont seur totes choses humilité loee et on blasmé ire et orgoil, avec les quels nulle chose ne puet venir a bon chief. Car coment que li commencemens soit de grant prosperité, la fin, qui est miex et la meilleur part de toute l'oevre, en est tousjours pesme et cruele.

38 [90]. CON MEDEA REJOVENI ESON*

[1]Quant Jason et si compagnon furent retourné de Troie a grant joie et a grant honneur, Eson meisme son pere li fist moult grant feste, combien que il fust viel et de grant aage. [2]Quant Jason vit son pere si viel et si foible par raison d'aage, si pria Medea sa moiller que se elle peust par aucun art tant faire que elle peust son pere Eson tourner en jovenesce, que moult l'en saroit grant gré. Ses suers meismes l'en prierent moult doucement. [3]Quant Medea vit que son mari et ses sueurs* la prioient si hublement pour leur pere, si fist un oignement moult pretieus et par sotil art; puis le dona a Jason son mari et li dist
[37ra] que il en oignist le cors de son pere, puis aprés le | feist reposer en lieu chaut et moiste. [4]Quant Jason out entendu ce que Medea li out ensengnié, si s'en ala a lui et le fist despoillier tout nu et li oinst tout son cors de cel oignement, puis aprés le fist reposer en un biau lit bien couvert et chaudement, et fu li lieus ou il estoit en terre humide et le lieu chaut. Puis commença a süer, puis aprés la süeur li commença le cuir a changier et tou‹te› la* volenté a muer et la force a croistre, si que avant que li novismes jour fust passés il fu par volenté et par semblant ausi fors et ausi fers* comme il fu en l'aage de ·XXX· ans. [5]Adonc s'espandi la renommé par tout le païs de Grece que Medea avoit fet retourner le pere son mari en l'aage de ·XXX· ans. [6]Quant les filles

38. 4. toute la (Pr)] toula R

37. *Prose 1* § 36
38. Ajout mythologique: la folie de Médée

Peleus virent que Medea par son sens et par son savoir avoit fet rejovenir Eson leur oncle, si requistrent Medea que elle deust aussi fere a leur pere comme elle avoit fet au pere son mari, car moult estoient envieuses de ce que Eson, li peres Jason leur oncle, qui avant estoit foibles et impotens* et Pelleus leur pere estoit fors et vertueus assés plus que lui, et ores estoit Eson si rejovenis que il sembloit a tous ceuls qui l'esguardoient que il n'eust pas ·XXX· ans complis.* [7]Et pour ce fu moult Medea honoree et prisïe de toute | gens. [8]Tant requistrent [37rb] les filles Peleus a Medea et tant la prierent doucement que elle s'asenti a leurs prieres, combien que elle ne le feist pas volentiers; si fist l'oignement et leur donna et leur dist que elles en oingnissent leur pere. Mes il ne fu pas si precieus comme celui de Eson, si com je croi.* [9]Aprés ce demora tant Jason avec Medea que il out ·II· enfans de lié. [10]Aprés ama Jason dame Creusa, qui estoit la plus bele dame de toute Grece; [11]mes quant Medea s'aperçut que son mari l'avoit laissïe pour l'amour de dame Creusa, si s'apensa que aussi li feroit il comme il fist a la roine Ysifillés,* si dist a lié meismes que elle s'en vengeroit. Si fist une ceinture par merveilleus art moult bele et moult gente, et moult adornee de beles pierres precieuses, puis la donna a Creusa; [12]et quant Creusa la cinst, si fu maintenant si esbrasee* de si grant chaleur que elle fu tantost toute arse. [13]Quant Jason sout que Medea out en tele maniere fet morir Creusa si en fu moult dolens et courrouciés envers Medea, si la prist et la mist en une forte prison et ne voult que ses enfans parllassent a lié. [14]Quant elle vit que elle estoit si fort amuree que en nulle manire ne pooit veoir ses enfans, si fist un char par art merveilleuse qui la portoit partout la ou elle voloit. | Si que par cel [37va] char et par la force de son art issi hors de celle prison et prist ses ·II· enfans et les tailla par pieces. Puis s'en entra en l'ostel de Jason et le trouva soiant au disner, et li dist: «Ha, cuvers, faus traiteur! comment puet estre si grant trahison en cuer d'omme comme il a el tien, qui la raine Ysiphilés enguennasti si fausement que tu li prometis a prendre a fame et mener en ton païs et engendras ·II· enfans, puis laissas lié et tes enfans. Et moi meismes, qui t'ai eschapé et de mort et de peril et te fis la toison d'or conquester, et me promeis par ta mauvese foi de porter moi foi et loiauté, et or m'as laissïe pour une autre, et outre tout ce m'as emprisonnee et mes enfans m'avoies tolus. Mes je, doulereuse mere, ai fet de tes enfans comme se doit faire a hoir de traiteur». [15]Adont prist les pieces de ses enfans et les jeta devant lui et devant tous les barons qui seoient au mengier avec lui, et atant s'en part* et s'en ala par diversses terres abandonné a toute deshonnesté,

et ensint usa son temps. Et a la fin par vergone de lié meismes et par desesperation* se noia en la mer.*

39 [91]. COMMENT JASON MORI*

[1]Aprés ne demeura pas granment que a Jason une maladie le prist
[37vb] si merveil|leuse que nul mire ne le savoit aidier, car toute la char li chaoit du cors piece a piece, et en ceste douleur fini sa vie. [2]Si que bien li avint, et a Medea ausint, ce que la roine Ysiphilés leur ot manda.*

40 [92]. DE LA MORT HERCULÉS*

[1]Herculés fu fils Jupiter et out nom sa mere Hermena, qui fu fame au roy Amphitrion. Quant Herculés fu grans et parcreus si ala par diversses parties du monde et fist de grans merveilles qui sont escrites el livre de sa vie: [2]il vainqui Ancheus et planta les coullones outre la grant mer, [3]et si vainqui Euchonius li fils Vulcanus, qui premiers trouva la charrete. [4]Et en cel temps meismes crut si le flume* de Ducalion qui* par deluge noia la cité qui fu desous le chastel de Voltrento. [5]Et l'aouroient la gent du païs comme dieu, car l'en ne trouva onques homme ne beste ne giant qui le peust rendre vaincu. [6]Si prist a fame une dame moult bele qui out a nom Degermirra et l'amenoit* avec lui partout la ou il aloit. [7]Et cest dame* amoit moult Nexumtaurum, qui estoit moitié buef et moitié home,* et Nexustaurus l'amoit ausi. Si que il avint un jour que Herculés trova un serpent si grant et si merveilleus que il mengioit un buef, mes quant il le vit si le trest une
[38ra] soiete | et le feri el cors, et li embati la saiete el ventre et le tua et li traist la saie‹te› du cors. [8]Pou de temps aprés aloit Herculés et sa fame par un grant bois, et Nexustaurus les suivoit de loins, tant que il trouverent une grant riviere forte et roide que il li couvenoit passer. Herculés tastant et prouvant* en pluseurs lieus et ne pout trouver gué pour passer outre que l'iaue ne li venist fin a la poitrine, si que il ne la pooit en nulle manire porter outre, ne elle ne le pooit en nulle maniere outre passer. Puis aprés regarda Herculés derriere lui et vit Nexumtaurum venir derriere, et li pria que il portast Degermirra sa fame outre le flume, et il l'embracha volentiers et la passa outre. Et

40. 7. saiete (Pr)] saie R

39. Ajout mythologique: la mort de Jason
40. Ajout mythologique: la mort d'Hercule

quant il fu de l'autre lés, il la prist et voloit habiter avec lié en la presence de Herculés, qui estoit de l'autre part du flume. [9]Et quant Herculés le vit si en fu moult irez et prist la saiete de quoi il out occis le serpent et la trest et fiert si Nexumtaurum par la cuisse que la saiete passa outre. Quant Herculés vit que il l'out feru si sot bien que il estoit a mort navrés, si se retrait dedens le bos. Nexus se senti forment navrés et senti bien que en cel jour l'en convenoit morir, si se pensa de faire sa venjance aprés sa mort. [10]Lors | dist il a Degermirra: [38rb]
[11]«Dame, je vous ai plus amee et aime que chose vivant qui el monde soit. Or sent je bien que il nos couvient aujourd'ui departir. [12]Et pour ce que tu aimes forment Herculés, et as raison car il est li plus vaillans hons du monde et il meismes t'aime moult, si te vuil donner un precieus don avant que je muire. [13]Pren – dist – ta chemise et la baigne en mon sanc et la guarde, et quant Herculés ton mari sera courrouciez avec toi, si li fai ceste chemise vestir, et tantost que il l'ara vestue il sera reconciliés o toi et t'ara plus chiere que il n'out onques. Ceste vertu a mon sanc». Degermirra fist tout ce que il li out dit et garda bien celeement cele chemise, et maintenant fu Nexus trespassez. Tost aprés vint Herculés et passa le flume et trouva Nexum mort, puis enmena sa fame. Ne demora guares aprés que Herculés ama une dame qui out a nom Hyloés, de quoi Degermira fu moult dolente. Adonc se ramembra de la chemise qui fu bagnïe el sanc Nexustaurus, si que a un matin, avant que il fust jour cler, la donna a Herculés et il cuida que ce fust la soe, si la vesti. Et tantost que i l'out vestue li prist si grant chaleur que il ne pout durer, et pour issir de grant chaleur entra il en plus grant, car* il entra en une fournaise ardant et se ardi | il meismes pour la grant douleur de l'ardeur que il sentoit, et [38va]
ensi fini sa vie.

41 [93]. COMENT PRIANT TOURNA A TROIE*

[1]Quant la cité out esté destruite, ensi come nos avons dit devant et devisé, se retournerent tuit li Grieu en Grece. [2]Et quant Prians, li fils a roy Laomedon, qui estoit alés ostoier et avoit fet assés de ses volentés, oï la novele que la cité de Troie estoit destruite et son pere occis et sa suer ravie, si s'en revint a Troie et fist merveilleus duel, et penssa moult, et prist grant consoil de refaire la cité plus fort que onques n'avoit esté.

41. Ajout de transition (*RTroie* 2863-2922; *Prose 1* § 37, 2-23; *HA1*, Troie §§ 522.1 et 523.1)

42 [94]. CI COMMENCE LA SECONDE DESTRUCTION DE TROIE SELONC DITIS ET DAIRES POETES*

[1]La seconde destruction de Troie fet miels a raconter que la premiere par droit et par raison. Si que quant li rois Priant, qui fu fils au roy Laomedon, oï la mort et la destruction de son pere et la confusion du païs et la mort des barons et le ravissement de sa suer, si revint a Troies le plus tost que il onques pout et la trouva destruite, si comme je ai
[38vb] desus dit. Si fist merveilleus duel et plora, et sa fame et ses enfans | et sa maisnie toute et sa chevalerie qui avec lui estoient.

43 [95]. LES FILS AU ROI PRIANT

[1]Li rois Priant avoit fame espousee bele et noble et de grant lignage, qui Ecuba estoit appelee. [2]La roine avoit de son mari Priant [·VIII·] enfans:* ·V· biaus chevaliers, preus et hardis et fors et biaus et de grant proesce; [3]et cele Ecuba fu fille de roi Demantis.* Li ainsné out a nom Hector li fors, li preus, li combatant, qui tant pooit paines d'armes souffrir; [4]cils qui tant occist fors rois, princes, dus et contes, que a paines le pourroit nuls conter; qui tantes fois fu assemblé cors a cors avec Achillés. Il estoit preus et hons de bel grant et de belle taille, ne trop grans ne trop petis, fors et fiers et de belle taille,* blons chevels et biaus membres et bele faiture, bel armé et bel desarmé; mes un pou estoit bornez* des iex, mes bien li avenoit.

44 [96]. LI SECONT FILS AU ROI PRIANT

[1]Li secons fu appellez Diephebus; cestui estoit prous et biaus par mesure, non pas tant comme fu Hector et Troilus, de quoi nous parlerons ci aprés.

45 [97]. LI TIERS FILS AU ROI PRIANT

[1]Li tiers out a nom Paris, qui fu moult biaus et de noble maniere
[39ra] et estoit li plus biaus et li plus | plaisans as dames qui onques fu en son temps; mes il n'estoit pas li plus chevalereus. Mes a merveilles estoit legiers et bons archiers et bons venerres, et par raison bon chevaliers,

43. 2. ·VIII· (PrP2P3)] ~~vii~~ *(peu lisible à cause d'une rature)* R; vii GMNPa; sept LSCWBDOP1

42. *Prose 3* § 16.1
43. *Prose 3* § 16.2–4
44. *Prose 3* § 17
45. *Prose 3* § 18

mes non mie si bon comme furent si frere. Si vuil ci endroit raconter de sa nativité et de sa vie.

46 [98]. LA NATIVITÉ PARIS*

[1]Une nuit estoit la roine Ecuba couchïe avec Priant son mari, et cele nuit habita li rois o la roine. Puis aprés s'endormi la dame et en cel somme sonja un songe que il li paroit que de son ventre issoit une torche ardant, et li sembloit que cele torche ardoit toute la cité de Troie; et en sonjant cel songe fremissoit et se remuoit et peroit que elle souffrist grant paine. [2]Quant vint le matin, li rois li demande que elle avoit la nuit eu, et la dame li dist que elle avoit un songe songié moult merveilleus, et li dist que il li avoit paru en son songe que une torche li issoit du ventre qui toute la cité de Troie ardoit. [3]Quant li rois l'entendi si pensa bien en son cuer que segnefioit cel songe, et li arupice* meismes li distrent que la dame avoit conceu un enfant par qui toute la cité de Troie seroit arsse et destruite. [4]Quant li rois vit ce, | si commanda a sa fame que elle occisist l'enfant que elle avoit el [39rb]
cors, car grant peril pourroit par lui venir. [5]Quant la dame out enfanté si li prist pitié de son enfant, si ne le voult pas tuer mes le manda par un suen secret message a une ville a un sien valvasor, qui le nourri bien et doucement, et l'appellerent par sien droit nom Alixandre. [6]Et quant il fu grant et parcreus si prist a fame la deesce Cenona* qui li donna de nobles dons et de gratieus.

47 [99]. COMMENT LES DEESSES LI PARLENT*

[1]Un jour avint que celui Alixandres* estoit alez veoir ses bestes et son aumaille a un manoir que son seigneur tenoit. Si trouva es pres, sous une roche pres d'une clere fontenele, un torel bel et fort et gras, [2]mes il ne sout dont il estoit ne de quel part il estoit venus, car il estoit estranges; et se combatoit icil torel a un des siens toriaus. Longuement dura la bataille, [3]et Paris les regarda sans aidier et sans nuire ne a l'um ne a l'autre, tout coiement; [4]et quant vint a la fin, son toriau fu vaincus. Si fist une corone de fleurs et corona le torel estrange en signe de victoire. Ceste chose fu seue communelment par tout le païs, et en fu moult loez et fu dit que il estoit loiaus et droituriers* et vrais justiciers. |

46. 3. aruspice] arupice R

46. Ajout mythologique: la naissance de Pâris
47. *Prose 3* § 34

[39va] 48 [100]. LA DISCORDE*

[1]Un jour avint que la deesse Juno et Pallas, deesse de sapience, et dame Venus s'assemblerent ensemble pour joie et pour feste demener. [2]Mes quant Fetonta* la deesse vit que les autres ne l'avoient pas semonssé* a la feste si en fu forment airee contre elles, si penssa de semer entre elles la semence de discorde. Si fist une pome de fin or ou il avoit escript: 'ceste pome soit donnee a la plus bele'. [3]Et quant les dames orent festoié si entrerent en un vergier par grant revel sus une bele fontele,* puis s'assistrent illuec pour dire l'une a l'autre ce que il leur delitoit; [4]adont passa par l'air la deesse Phetonta et laissa chaoir cele pome entre elles. [5]Quant* les dames virent cele pomme, si lurent les letres, si dist chascune que elle le* devoit avoir, et disoit chascune sa raison pour quoi elle le devoit avoir. [6]Et moult estriverent les dames entre euls et moult fu grande la descorde, si que a la fin l'une des dames si dist que «Miels est que nous querons un preudomme loial qui sache droitement jugier, et si nos en metons sus lui». [7]A ceste chose s'acorderent toutes, si se mistrent a la voie pour
[39vb] aler fors de la forest. Si alerent tant que par aven|ture s'embatirent a une fontaine sous un olivier la ou Paris se dormoit; [8]lors dist l'une a l'autre: «Ves ci Paris, le fils au roi Priant: nul plus loial de lui ne pourroit estre trouvez, et bien i parut au torel estrange que il coronna, qui avoit vaincu le sien. [9]De grant loialté li vint que il fist ce a un estrange que il voldroit que l'en eust fait au sien. Se vous voulés acordons nous, et si nos en metons sus ce que il en dira». [10]A ce se sont totes acordees, si s'en sont venues a Paris et si l'esveillierent.* [11]Quant Paris les vit si leur fist grant joie et grant honeur. [12]Et que vous iroie je racontant? L'achoison li ont toute conté comme il leur estoit avenu, si li donnerent la pome en sa main et li distrent que il la donnast a la plus bele solont son jugement,* et se mistrent du tot sus lui.

49 [101]. LA PROMESSE JUNO

[1]Madame Juno la premiere li prie et le semonst que il la li doinst, [2]et elle li fera aide toute les fois que mestier li en sera et li metra en son secours toutes les vertus du ciel.

48. 2. autres] auautres R

48. 1-4. *Prose 3* § 35.3-4 **5-12.** *Prose 3* § 36
49. *Prose 3* § 37

50 [102]. LA PROMESSE PALLAS

[1]Madame Pallas li redist et raconte que se il la li donne, que elle est deesse de sapience,* que elle li aidera et donrra sens et savoir, ne jamais ne sera que el|le ne li fache aide toutes les fois que il en aura mestier. [40ra]

51 [103]. LA PROMESSE VENUS

[1]Madame Venus, cointe et noble et plaisans,* soutive et decevant, li fait de son pooi[r] present et si li fait entendre et par raison li moustre et li dit: «Paris, se tu es loiaus hons tu me dois la pome d'or donner, car la pome doit estre donnee a la plus belle et tu vois tout apertement que je sui la plus belle. Se tu fais drois, je l'aurai. [2]Et se je l'ai, je te donrrai tel grace que toutes les fames t'ameront, se tu veuls, et ferai* que tu auras la plus belle fame du monde a amie». A* briefment parler, tant li dist et promist que il li donna la pome devant les autres par drois jugement; si en furent moult courouçïes, [3]mes quiconques de ce eust courrous, madame Venus en out la joie et l'onneur.

52 [104]. COMENT LI ROIS PRIANT RECONNUT PARIS SON FILZ*

[1]Ne demora pas granment aprés que li rois Priant voult faire ses fils chevaliers et tenir grant court et planiere, et envita tout son barnaje et commanda que toute la gent du païs feissent feste. Quant vint le jour de la feste, si ordenerent la gent de la vile ou Paris demoroit envoier un noble present a court* du roi, et a ce present faire fu Paris esleus. Si fu vestus noble|ment et parez, [2]et quant li rois Priant le vit [40rb] si biaus et si gracieus, si se merveilla moult de sa grant biauté et le commença forment a amer. [3]Puis aprés quant il orent disné si commencierent a jouster, mes Paris sus tous les autres en emporta le pris. [4]Et quant Priant vit ce, si en out grant merveille et dist en oiant* que pleust a Dieu que il fust son fils. [5]Quant la roine l'oï si en fu moult joieuse et li dist: «Sire, s'il vous plaisoit je vous diroie qui il est, se je ne cuidasse que vous m'en seussiés mau gré». [6]«Certes,* dame – dist li rois – ains vous en sarai bon gré». Adont li dist: «Sire, vraiement il est ton fils et le portoi en mon cors, et est celui que tu me commandas que je tuasse quant il fust nez. Or l'ai fait nourrir si grant et si biaus

51. 1. pooir] pooit R **2.** a amie] a | a amie R

50. *Prose 3* § 38
51. *Prose 3* § 39
52. Ajout mythologique: l'agnition de Pâris

comme vous veois». [7]Quant li rois l'entendi si en fu moult liés et li fist appeler, puis l'embraça et li fist moult grant joie et le fist demorer avec ses autres fils, et adont fu la feste doublee. Et en ceste maniere connut li rois Priant Paris son fils, et tous ses freres ausint.

53 [105]. LI QUART FILS PRIANT*

[1]Li quars fils de Priant out a nom Helenus. Assés estoit biaus et sages, [2]mes il n'estoit mie hons d'armes ne chevalereus; [3]icis savoit de
[40va] letres et de l'art de in|gromancie, et divinoit et disoit par sors des choses qui estoient a avenir la verité,* et estoit evesque de la loi.

54 [106]. LI QUINT FILS PRIANT

[1]Li quint et li derrenier out a nom Troilus, qui fu de merveilleuse proesce et li plus biaus de tous ses freres; et si estoit de tel maniere que toutes les fois qu'il rioit si dous sembloit et si plaisans que tous chiaus qui le reguardoient estoient lié et joiant de sa biauté. [2]Et quant il estoit courrouciez, il estoit si fiers et si orgueilleus* et si effrees que nus ne le guardoit qui n'eust grant peur et grant hideur.

55 [107]. L'AINSNEE FILLE PRIANT

[1]L'ainsnee fille du roi Priant out a nom Creusa,* qui moult fu belle et sage et de grant valeur et fu fame de Eneas.

56 [108]. LA SECONDE*

[1]La seconde fille fu appellee Cassandra, qui moult sages iert et vaillans et de grant biauté. Letree et de grant science et grant devineresce, et des choses a venir disoit tousjours la droite verité sans faille, mes onques de chose que elle deist ne fu de riens creue. Et* tel maniere sout elle deviner, car li dieu Jupiter voloit une fois par l'air et regardoit la biauté de ceste dame Cassandra, si la requist d'amours.
[40vb] [2]Et elle li promist de faire sa volenté | se il li ensengnoit la science par quoi elle peust savoir les choses a venir, et il li ensengna et li en donna le don. [3]Et quant elle le sout, si ne li voult tenir ce que elle li avoit

56. 1. sages iert et vaillans] sages ‹iert› (et) uaillans *(dans la marge) c*

53. *Prose 3* § 19
54. *Prose 3* § 20
55. *Prose 3* § 21, 1
56. 1. La seconde ... creue: *Prose 3* § 21.2-3 **1-4.** Et tel maniere ... deist: ajout mythologique, le don de Jupiter à Cassandre

promis et le refusa du tout. [4]Quant Jupiter vit ce, si en fu moult dolens et courrouciés que une fame l'avoit si enguennés, si li donna un autre don: que combien que elle deist la verité, elle ne seroit creue de chose que elle deist.

57 [109]. LA TIERCE*

[1]La tierce fille estoit plus bele et plus plaisant; le chief avoit blont comme or et les sour‹cis›* drois et traitis; blance comme fleur de liz et la couleur vermeille comme rose; les yex vairs et reluisans, clers comme estoilles; simple par mesure, gaye sans outrage, de biaus fais et de bel port,* et de biaus respons et de biau grant; bien fais membres et bien assis, et de toutes bones meurs plaine; franche, courtoise et debonaire; amee de povres et de riches. Icele estoit appellee Pollicena. [2]Assés fu dit et demandé par maintes fois la quele fust plus bele: lié ou la roine Helene, la fame au roy Menelaus de Grece. Li uns disoient Pollicena et li autre Heleyne.

58 [110]. QUE TRENTE FILS BASTARS AVOIT PRIANT*

[1]Trente fils chevaliers bastars avoit li rois Prians, qui tous estoient posteis* d'armes | porter, de diversses meres de noble lignie. Li ainnés [41ra] et li plus sages estoit appellez Cassibilans, qui estoit sires et chevetaine de tous les autres par l'establisse‹me›nt au roi, et gardoit et ordeno[it] toute la terre et toutes les poss[essi]ons de ses freres bastars. [2]Li autres out nom Maxagoras, li tiers Menelus, li autres Yssidos et li autres Sirius; puis en out un qui out a nom Celidamas et li autres Hermigoras, li autres Mandan Charas; uns autres puis nés out nom Vitos et li autres out nom Fauvel et Brunus; li autres out nom Kaathan et cil qui li plus joenes; aprés si out* Madian, Bilors d'Aglus; Bigodelés si vint aprés; li autres ot a nom Diglus et li autres out nom Cados et Cicalinor, et li autres Margariton et l'autre Dycalus, qui fu bon chevaliers et de grant prouesce. Et li autres out a nom Brus de Gadin et li autres out nom Tourins; li autres out nom Lorvoel, Achillés, Feloiaus, Mathan, Glilos, Godelés, Glamos et Sardus.

57. 1. sourcis (*Prose 3* § 22.1)] sour R
58. 1. establissement] establissent R ♦ ordenoit (*Prose 3* § 23.1)] ordeno[..] *(illisible)* R ♦ possessions (Pr)] poss[....]ons *(illisible)* R

57. *Prose 3* § 22
58. *Prose 3* § 23

59 [111]. QUE LI ROIS PRIST CONSOIL DE REFAIRE LA VILE

[1]Li rois Prians se conseilla a ses fils et a sa gent comment il pourroit prendre venjance de cele pesme destruction que li Grec avoient faite en son païs et en sa terre. [2]Li consaus qui fu donnez fu tels que il
[41rb] refeist la cité de Troie | grant et fort, et plus noble que onques n'avoit esté. [3]Et quant elle seroit faite et guarnie, si assemblast li rois son ost et repreist novel consoil. [4]En ceste maniere fu le consoil otroié et confermé.

60 [112]. QUE LA CITÉ FU REFAITE

[1]Lors furent quis li bons maistre et li bon ouvriers machons et bon charpentiers, bons fevres de toutes manieres et tout* le pueple communalment mistrent la main a l'oevre faire et as murs, jusques a tant que elle fu parfaite. [2]Nus ne pourroit escrire, ne langue ne pourroit dire ne exposer, ne cuer meismes ne pourroit penser la grant biauté* ne la grant force ne la hautesce ne la seignorie de quoi la cité fu faite et establie. [3]Et toutesvoies nous en deviserons ce qui a memoire nous en pourra venir.

61 [113]. LA FAÇON DU CHASTEL QUI OT NON YLYON

[1]Ou milieu de la cité fistrent et assistrent le maistre donjon* du roi Priant et as ses enfans moillerés; li quels donjon fu appellés Yllion. Tour i out haute, forte et fiere, noble de quarriaus tailleis de fin mabre de diversses coulleurs; non mie sans plus si haute comme un arc puet traire, mes si haut comme l'en pooit reguarder. [2]Desus la tour de
[41va] Ylion assistrent un grant ymage fait a la semblan|ce d'un home qui tenoit espee en sa main et regardoit fierement vers Grece, et faisoit semblant de menacier l[es]* Griex.

62 [114]. DE LA CHAMBRE DE BIAUTÉ*

[1]Une chambre ot en Ylion fete par art de ingromance et par grant soutiveté, qui estoit appelee la Chambre de Biauté. [2]Cele chambre estoit toute quarree et en chascun angle avoit un pilier. Sus l'un de ces piliers estoit assis un aigle d'or qui tousjours se mouvoit; car sus

61. 2. les (*Prose 3* § 26.2)] l[..] *(illisible)* R

59. *Prose 3* § 24
60. *Prose 3* § 25
61. *Prose 3* § 26
62. *Prose 3* § 27

l'autre pilier avoit une ymage d'or faite en figure d'un enfant, qui estoit appellés satiriaus, qui tenoit en sa main une maçue de fin or, ensi comme est une pelote. Et cele mace d'or getoit li satiriaus a l'aigle d'autre part, ausi comme pour le ferir; et li aigles ausi comme se il crainsist* le coup ‹sailloit en haut›,* et la masse d'or roonde que li satiriau gitoit resortissoit contre le mur et retournoit jusques en la main du satiriau, et tousjors li fuioit l'aigle. Sus le tiers pilier estoit une ymage d'or en figure de pucele. Si estoit en tele maniere faite que elle tenoit un des pans de sa cotele reboursé contremont en sa main; [3]et l'autre de ses mains estoit tousjours en muete,* que elle la metoit souvent en son geron et souvent la metoit dehors, et toutes les fois que elle le metoit | dehors* si getoit en mi la chambre plaine sa main de [41vb] fleurs toutes fresces et noveles, de diversses couleurs: blanches et jaunes, indes et vermeilles, et ne pooit nuls savoir dont elles venoient, ne ou elles aloient, ne que elles devenoient, car par art de ingromance estoit fait et ordené. Sus le quart pilier, qui estoit encontre tout droitement a l'entree de la chambre en la veue,* qu'il convenoit que tous ceuls qui leains entroient le veissent se il ne closissent lor iex; [4]desus celui pilier estoit uns jouvenciaus a cui une pucele moustroit un mireeur. [5]Et cil mireeur estoit appellez le Mireeur de Courtoisie, [6]car il estoit de tele maniere que tous ceuls qui laiens entroient se veoient apertement en celui mireeur; et si veoient apertement seur euls, ou couvert ou en descouvert, ce que sus euls estoit mausoiant,* et ne le povoit nuls autres veoir fors celui ou cele a cui elle mesavenoit; [7]et pour ce estoit il appellez le Mireeur de Courtoisie. Cele estoit la Chambre de Biauté.

63 [115]. LA GRANDEUR DE LA CITÉ DE TROIE

[1][L]a grandeur de la cité, nous dit la droite* ystoire que elle estoit triangle ausi comme un escu. Et de l'une part est la mer, et li dui autre canton* | estoient envers la terre; et de l'un canton jusques a l'autre [42ra] avoit ·III· journees. Et encore i pert que ce soit verité, car une galie ne puet nagier la longuer des murs qui sont devers la mer de soloil levant jusques a soloil couchant es plus lons jours d'esté. [2]Et* poés

62. 2. sailloit en haut (*Prose 3* § 27.2)] *om.* RPrS; faisoit semblant de paour AuPu
6. euls] ~~e~~uls *c/rp*
63. 1. La (*Prose 3* § 28.1)] Ua R

63. *Prose 3* § 28

savoir par ceuls qui vont en la noble cité de Costentinoble, car il les couvient par la passer.

64 [116]. LES NONS DES PORTES DE TROIE*

[1]La cité fu close de fors murs et de haus et noblement ouvré, et furent li mur double tout entour la cité si haus comme un arc puet traire, et i out tours assés et fortes et hautes et foussés doubles parfons et pavés et maçonnés de fors carriaus et de grans de marbre. [2]En la cité out ·VII· portes* principaus, sans les autres qui estoient sans nunbre: [3]la premiere fu appellee porte Veneris, et ceste estoit par devers le port de Grece; [4]la seconde out a nom Anthenoridas, [5]la tierce Dardanidés, [6]la quarte fu appelee Ylia, [7]la quinte Tibree, [8]la sexte Thoase, [9]la septisme Troienne. [10]Et sus chascune de ces portes avoit un fort chastel et grant et ou il avoit grans man‹an›tise,* et i
[42rb] demoroit uns des barons de la vile sus chascune pour | guarder l'entré de la vile.

65 [117]. QUANT LA CITÉ FU FAITE SI FURENT EN REPOS

[1]Dis ans mistrent comunalment ouvriers, vilains, bourgiois, chevaliers, escuiers, dames, damoiseles et generalment toutes manieres de gens pour faire [la]* fort cité de Troie. [2]Et quant elle fu parfaite, en grant repos et en grant joie et en grant planté de tous biens furent tuit cil de la cité plus de ·X· ans entiers.

66 [118]. LES NONS DES ROIS ET DES DUS QUI DEMOROIENT A TROIE*

[1]La cité fu grant et fort, et bien muree tout entour de haus murs et de fors doubles, avironnés de bons parfons fossés maçonnés de grans carriaus de mabre. [2]Et si fu la cité bien garnie de gens et de vitaille et de bonnes armeures. [3]Et si out ·VII· roiaumes sous sa seignorie, et reguardoit chascune des ·VII· portes principaus vers son roiaume, et pres de chascune porte avoit une forte tour o grant manantise ou i demouroit un baron o grant gent pour l'entree garder. [4]Et encore out il en la cité ·VII· rois coronés et rois et dus autres assés. [5]Et encore avec

64. 10. manantise] mantise R
65. 1. gens pour faire] gens (et) pour faire *c* ♦ la fort (*Prose 3* § 31.1)] ‹la› fort *(insertion très peu lisible)* R

64. *Prose 3* §§ 29-30
65. *Prose 3* § 31
66. Ajout de reprise et de transition

tout ce demoroient dedens la ville tous les fils le roi Priant, des quels chascun avoit grans manantise et grant jurisdiction* en la cité, si comme apartient a fils de roi. | [6]Et encore out il en la cité princes et [42va] contes et barons sans numbre, et avoit chascun seignorie et grant juridiction en la cité et grans manantises selonc ce que a lui apartenoit. [7]Et quant la vile fu acomplie et muree et chascun fu ordenez et hebergiés selonc ce que il estoit, [8]si voult savoir li rois Priant et veoir combien de gent d'armes il pooit avoir en la vile, et comment chascun fust armés pour son cors defendre. Si commanda que tous ceuls qui armes peussent porter fussent a une ore devant le temple Apolin. [9]Et quant il furent assemblé, si furent estimé par numbre deuls cens mille hommes a cheval bien armé, sans le grant secours que il pooit avoir du païs qui estoit sougiet a lui, et sans les amis que il avoit par les terres estranges.

67 [119]. COMMENT LI JEUS DES ESCHÉS FU TROVEZ*

[1]En tant comme il furent en repos tuit cil de la cité furent en repos communement, fors ceuls qui savoient ferremens forgier et faire armeures et ferremens et escus, lances et espees et autres guarmens pour offendre et pour deffendre. Si firent les chevaus sejourner et la cité garnir de toutes garnisons convenables a cors d'omme et de feme. En grant repos et en grant deduit furent tuit cels de la cité ·x· ans tous entiers et en grant pais tous ense‹m›ble; [2]et en tant | comme il furent [42vb] en pais et en repos trouverent il par grant soutiveté d'enging et par grant sapience le jeu des eschés et de tables. [3]Li jeu des deis fu puis trouvé, et le trouverent puceles et damoiseles amoreuses de Troie, et si le trouverent pour sortir de leur amis et non pas pour autre jeu; [4]car il sortissoient des jours que il devoient aler en bataille pour savoir, se il i aloient, se il estoient en peril de morir ou nom. [5]Et se elles veoient que il fussent en peril si remanoient avec elles, car elles le jetoient* plus pour ce que es dés quarrés venoient d'aventure une pointure ou autre. Se apristrent li novel home et li noble a jouer es chambres a privé a plus poins, tant que il apristrent entre euls, si que il trouverent entr'euls tout le jeu et puis aprés adjousterent il le jeus des deis au jeu des eschés et de tables.

66. 8. a] a | a R
67. 1. ensemble] enseble R

67. *Prose 3* § 32

68 [120]. COMMENT PRIANT ASSEMBLA SON CONSOIL*

[1]Aprés ce que li rois Prians vit sa vile de grant noblesce, avis li fu que temps estoit de requerre ses anemis et de vengier son domage et sa vergoigne.* [2]Et pour ce manda il querre tous ses princes et ses chevaliers et ses fils, fors seulement Hector qui estoit alés en Babiloine* pour querre secours. La* li fu faite grant honneur, et pour sa bonté et
[43ra] sa valeur | li firent la gent du païs grant honneur et se offrirent tous a faire sa volenté. [3]Et quant il furent tuit assemblé Priant parla et dist: [4]«Seigneur, je croi que vous m'amés tous loialment et de vous et de moi est toute une chose por ce que tuit somes d'un sanc estrait. Bien savés le grant mal et le grant domage que li Grigiois nous ont fait de nostre gent occire et de nostre vile destruire, mes seur toutes choses m'a grevé de ma sereur, que un de leur emmena mauvesement* et la tient en servage.* Or est ensint que nous avons forte vile et bien garnie de gent et d'avoir, si feroit bon nostre honte vengier et je en feisse maintenant mon pooir se pour ma sereur ne fust, que je leur wil demander et savoir se il le me rendront; et si vuil prendre consoil a vous de guerroier ou de laissier du tout la chose en pais».

69 [121]. COMENT ANTENOR FU MANDÉ EL MESSAGE

[1]Moult fu cis consaus tenus et pour bons et pour droituriers, et por ce si manda a euls li rois par son consoil devant* un sien baron qui moult estoit de grant savoir et bien parlant, Antenor out a nom, le quel ala en Grece requerre la suer au roi Priant, car il fu li plus souf-
[43rb] fisans por | cele besoigne fournir. Et li chargia li rois qu'il deust dire a celui qui tenoit sa suer et as autres que se il rendoient Exona sa sereur que de tous les domages que il leur avoient fait ne tendroit il jamais parole. [2]Antenor li respondi que par message ne perdroit il riens, si feist la nef apprester car de demorer n'avoit il cure. La nef fu appareillïe et il se mist dedens a moult honorable compagnie, et tant naja que il vint a Manesse, la ou Peleus estoit, et quant il fu devant lui si li dist son message en tel maniere.

70 [122]. LI MESSAGE QUE DIST ANTENOR

[1]«Sire – fet il – li rois Priant de Troie nos envoie a vous et as autres barons de Grece, que moult li feistes grant domage de son pere et de ses autres amis et de sa terre, que vous meistes a destruction. Et outre

68. *Prose 1* § 39
69. *Prose 1* § 40
70. *Prose 1* § 41

ce amenastes sa sueur, et la tient celui qui l'amena en servage, dont il vous prie par moi que vous li rendés, et tuit li autre mesfait soient pardonné et quite de par lui et de ses amis, que jamais de ci en avant n'en sera mais parlé ne talent n'a de faire en plus».

71 [123]. LA RESPONSSE PELEUS

[1]Quant Peleus oï ce si fu dolens et irés pour ce que la besoigne touchoit a lui, si respondi* | de ce n'avoit il que fere, et si n'en feroit [43va] on riens pour lui ne por son commandement, et que il avoit fet que fol quant il tel chose li vint anuncier; et li commanda que il widast sa terre maintenant, se il ne voloit recevoir vilennie.

72 [124]. QUE ANTENOR ALA A TALAMON

[1]A tant se parti Antenor et s'en vint a se nef. Si s'est parti du port et s'en vint droit a Salemine, et la trouva Thalamon, et quant Anthenor fu venus devant lui si li dist: [2]«Sire, je sui un chevalier de Troie par qui li rois Prians vous mande et prie que vous li rendés sa sereur que vous avés avec vos lonc temps* tenue; car elle est si gentil fame comme fille du roi de Troie, si n'est mie avenant que elle soit plus en tele maniere. Rendés lui,* si ferés grant cortoisie, car encore sera honorablement mariee».

73 [125]. LA RESPONSE THALAMON

[1]Quant Thalamon oï ce, si fu forment espris* de mautalent et commença a souspirer de fin courrous, [2]et dist: «Vassal, a vostre roi n'ai je que faire* de ce que il me mande. [3]Voirs est que nous fumes a Troie pour vengier le mesfet et la honte qui nos fu faite; [4]et pour ce que je i entrai premier en ou je une pucele en guerredon, la quele je ai te|nue [43vb] et tendrai tous les jours de ma vie; car moult me pleist son sens et sa maniere et la contenance* de lui. Et pour ce se guarde bien que jamais ne m'envoit mesage pour ceste folie. Et a vous meismes di je bien que moult ferés que fol se des ore en avant vous laissiés trouver en ces païs».

74 [126]. COMMENT ANTENOR VINT A CASTOR

[1]Anthenor ne fist plus longue demouree, mes maintenant s'en vint a sa nef. [2]Et tant esploita que il arriva a Castor et a Pollus et lors* dist

71. *Prose 1* § 42
72. *Prose 1* § 43
73. *Prose 1* § 44
74. *Prose 1* § 45

son message sans nulle demoree. [3]Cils respondirent que il n'avoient onques fourfet au roi Priant, «mes voirs est que Laomedon nous fist jadis un outrage de quoi nous preismes la venjance, et si vous di que vos paroles ne vostre roy ne prisons rien; ains vouldrionsençois avoir avec lui la guerre que la pais. Jamais vos amis ne poons estre, si tiegne chascun ce que il a guaagnié. Et a vous meismes di je bien que cil ne vous ama gueres qui ça vous envoia. Alés vous en maintenant, que pis ne vous en aviegne».

75 [127]. COMENT ANTHENOR SE RETORNA

[1]Quant Anthenor et ses compagnons oïrent ceste response, sachiés
[44ra] que il ne se tin|drent mie aseur, si s'en tournerent sans congié prendre droit a leur nef. [2]Et tant firent que il arriverent a Pilles, dont Nestor estoit rois et sires, qui moult estoit cruel et felon et assés merveilleus chevalier. [3]Antenor ne laissa pas por paour que il ne li deist son message ausi come il avoit dit as autres; mes quant Nestour l'entendi, si le reguarda de travers sorpris d'ire et de mautalent: «Fils a putain – dist il – pour poi que je ne vous fais destruire! Par qui congié entrastes vous en ma terre? Cuide vostre roi que jamais puisse estre pais entre nostre gent et la sueue, qui jadis nous firent grant outrage et a la fin en furent il destruit et mort? Dehait puisse avoir qui jamais en son amour aura fiance! Face envers nous du pis que il puet. Et a vous qui vous estes ici embatus, commant je que vous ne vous laissiés jamais trouver en cest païs, se vous amés vostre vie». [4]Quant Antenor et si compagnon oïrent* ce, si ne demandés pas se il furent espouanté, car bien puent savoir que il vont querant folie, et pour poi qu'il ne l'ont trouvee. Si entrerent en leur nes et s'en retournerent en leur païs.

76 [128]. COMMENT ANTENOR CONTA LA RESPONSE DES GRIEX |

[44rb] [1]Quant Anthenor fu devant le roi venus, si a conté son mesage devant les haus hommes du païs et comment il fu premierement au roi Peleus et aprés a tous les autres, et les orgoilleuses responses que il avoit en euls trouvee. [2]Quant li rois l'entendi si en out grant ire et grant corrous, [3]et pour ce le commença a conter* a ses fils et a ses amis et leur dist: «Seigneurs, veoir povés comment li Gregiois se maintienent contre nous, car aprés le grant dommage qu'il nos ont

75. *Prose 1* § 46
76. *Prose 1* § 47

fait, veés comment il nos prisent poi. Or ne sai je que je vous en die, fors que miels aime morir que tel honte souffrir. Et ne soions de riens esmaiés de ce que il ont eu encontre nous victoire, car maintes fois avient que celui qui est vaincus guaagne puis sus son ennemi. Et nous avons forte vile et grant chevalerie, si devons estre desirans de nostre honneur acroistre* et de nostre honte vengier, et pour ce en met je l'affaire sus vous et en faciés vostre volenté; non pas pour tant que la moie seroit, comment que il m'en deust avenir,* que nous eslisons tant de nos chevaliers preus et hard‹i›s* qui peussent aler en leur païs celeement, et ançois qu'il s'aperceussent la terre fust prise et confondue | et les homes mors et pris. Et qui tel orgoil peussent abbatre* a [44va] grant los et a grant honneur nos torneroit, et ce me semble legiere chose a faire, qui bien s'i vouldroit pener». A ce respondirent que bien leur plaisoit et si ne fu contredit de nul.

77 [129]. COMENT LI ROIS PARLA A HECTOR*

[1]Adont parla le roi a Hector son ainné filz, et li dist: «Tu es li chiés de mes homes, si seras princes de ceste oevre, car tu en es bien digne»; et appella tous ses autres fils et leur fist bel semblant, car il les vit biaus et preus et hardis, et leur dist: «Vous serés de trestout sire et maistre aprés vostre frere Hector, mes guardés que vos soiés tels comme il affiert, car celui que je troverai preus et vaillant,* celui sera mes amis et mes fils. Or i parra l'atenda‹n›ce* que je ai faite, et quelle esperance je puis avoir en ma norreture. [2]Assés vous porroie dire et sermonner, mes se a ma volenté alast, cescun seroit teuls que par lui tous seuls acheveroit la besoigne; mes* toute demeure en vous de bien faire, car bien connoissiés quels il vos couvient estre, quant vous estes tous prince et mestre de si noble gent et de si grant oevre. Mes toutesvoies je pri les diex que il facent ma volenté».

78 [130]. LA RESPONSE HECTOR |

[1]Hector, qui moult fu sages, respondi et dist: [2]«Sire, vostre volenté [44vb] acomplirai je tousjours volentiers a mon povoir, et de ce me troverés tousjours prest car il est droit et raison. [3]Et ne desir nulle riens tant

76. 3. comment] co(m)me(m)e(n)t R ♦ hardis] hards R ♦ faire] ~~bie~~ faire *c*
77. 1. atendance] atendace R

77. *Prose 1* § 48
78. *Prose 1* § 49

comme de vengier nos de celle gent qui si pou nous prisent; [4]car trop seroit laide chose que de si grant outrage* ne fust prise venjance, et je endroit de moi ne desire nulle chose tant comme d'estre a cele preuve. Mes moult nous couvient bien la chose entreguarder en tel sens que elle puisse venir a bon chief;* [5]car ja soit que li commencement soit la plus grant partie de la chose, si doit on toutesvoies reguarder la fin.* [6]Et pour ce vaut melz a laisier que emprendre chose dont mal puisse venir. Nous avons a faire, ce m'est avis, a moult forte gent et de grant seignorie, et bien savons que en tout li mondes n'a gent miels aprise de guerre; [7]car contre Europe, qui est la tierce partie du siecle, ont il eu l'onneur d'armes, et contre cels d'Aise meismes, qui sont bon guerroier.* [8]Mes toutesvoies ne guardés pas a ce que je ai dit, ne ne cuidiés pas que je le die par couardie ne pour paour; mes je ne puis pas bien veoir comment nous puissons estre appareillié pour
[45ra] une si grant chose | envahir,* tout ce soit chose de nostre honneur accroistre».*

79 [131]. CI PARLLA CASSANDRA*

[1]Entre cels ·II· conseuls* se leva la pucele fille au roi Priant qui Cassandra fu appellee,* qui bien savoit sortir et deviner, et dist oians tous: [2]«Une chose vous vuil dire: qui vous voudrés si envoiés en Grece, mes que ce ne soit Paris mon frere. [3]Car je vous di en verité que se Paris mon frere i va et prent fame de la terre, toute Troie en sera destruite et riens ne l'en pourra guarder».*

80 [132]. CI PARLLE DE PANCHUS*

[1]Aprés le dit de la pucele, se leva uns viels Troien qui avoit plus de ·VII^{XX}· ans passés, qui fu appellés Panchus, et parla devant tous les autres et dist: [2]«Seigneurs, or m'escoutés et ne le tenés mie ce a fable que je vous dirai. Mon pere – dist il – vesqui ·CCC· ans et a sa mort, entre les autres choses qu'i me dist, [3]si dist que je verroie Troie la plus belle et la plus fort et la plus grant cité du monde, qui lors estoit auques petite, [4]'et* si verras un jouvencel, fils au roi Priant, et sera appellés Paris. Se celui Paris va en Grece et il prengne fame de la, toute Troie en sera destruite'. [5]Tant vos en di comme il me dist, et
[45rb] par mon | consoil ausint n'ira il mie».

79. *Prose 3* § 42
80. *Prose 3* § 43

81 [133]. CI PARLA HELENUS*

[1]Aprés parla Helenus, li filz au roi Priant qui estoit prestres, et dist ensint: [2]«Prians, mon pere et mi sires,* ne cuidiés pour ce que je sai de letres et que je sui prestre en nostre loi que je die ce que dirai si non pour la verité metre avant. [3]En verité vos di, et si le vous fais bien asavoir, que se Paris mon frere va en Grece, si comme ma suer m'a dit et devisé, se il prent fame du païs toute Troie en sera destruite et gastee, et verrés gaster le païs et ‹a› angoisse et a grant douleur verrés morir vos enfans et vostre* gent toute. Vos murs et vos creniaus, vos tours et vos palais verrés a grant honte destruire et confundre et rompre* et abatre. Faites en ce que il vos plaira, car je ne vous en dirai plus».*

82 [134]. COMMENT PARIS VINT AU PARLEMENT ET DIST SA VOLENTÉ

[1]Entre ces dis et ces paroles vint Paris au parlement, [2]et dist oians tous les barons: [3]«Seigneurs, escoutés ma raison. [4]Cil doit emprendre la besoigne qui bien la puet a chief mener. [5][J]e* sai bien, se je vois en Grece, que je puis plus grever nos ennemis que nuls qui i aille; car je ai tel aide et tel force comme cele de madame Venus, | qui bien me [45va]
promist loiaument, quant je li donnai la pome que Discordia* avoit jetee entre les ·III· deesses Juno, Palas et Venus, quant il estoient a la clere fontenele par grant deduit; en la quele* pome d'or avoit escript: 'ceste pome soit donee a la plus belle', si que pour ceste pome fu la discorde grande entr'euls et chascune la voloit avoir, car chascune disoit que elle estoit la plus bele. [6]Et pour ceste discorde acorder s'acorderent et si m'eslurent par acort sans neisune di‹s›cordance que je les deusse concorder et metre entre euls bone concorde,* et m'aporterent la pome toutes trois ensemble et si m'offri chascune grans dons. [7]Mes madame Venus si me promist que elle me feroit aide envers tous ceuls ou j'en aurai besoig,* se je li donnasse la pome aussi comme a la plus bele. [8]Et je, tant pour la verité quant pour le grant aide que elle me promist, li donnai je.* [9]Et puis que je ai si bonne aide, moult seroit fouls et outrecuidiez* qui mielz cuideroit ceste besoigne achever de moi. [10]Ne je meismes ne seroi pas sage se je vou-

81. 3. a angoisse (*Prose 3* § 44.3)] angoisse R
82. 5. Je (*Prose 3* § 45.5)] Se R **6.** discordance] dicordance R

81. *Prose 3* § 44
82. 1-5. Entre ... deduit: *Prose 3* § 45.1-5 **5-8.** en la quele ... li donnai je: *Roman de Troie* 3860-3919 **9-16.** *Prose 3* § 45.6-12

loie croire paroles de fame ne de wiellart* ne de clers plus que a la deesse et a sa loial promesse. Jamais fames ne clers ne vouldrent mel-
[45vb] lees. [11]Envoiés moi en Grece; | je sai de voir que je aurai la premiere chose que je demanderai a madame Venus. [12]Et si vous di, se vous m'i envoiés je irai; [13]et se vous ne m'i envoiés, si irai je;* [14]car il n'est riens que je desire tant comme pourchascier mal et domage a nos ennemis. [15]Et a briefment parller, vous en di mon corage. Querés* qui aille pourchascier aide et secours a la ville, [16]car je me vuil appareillier pour mer passer et aler en Grece, ovecques tele force et o cele compagnie que je pourrai avoir». Et atant s'en parti Paris et s'en ala.

83 [135]. QUE PRIANT CONFERMA QUE PARIS ALAST EN GRECE

[1]Grant pieche furent li baron, puis que Paris se fu de entre euls partis, que onques n'i out un seul qui mot deist ne ne parlast. [2]Et quant il orent esté ensi longuement en pais, si parla li rois Priant et dist: [3]«Contre cele seurtance* comme mon fils a trovee ne sai nul consoil donner. [4]Et puis que il i veult aler, aille de par bone aventure. Et dont n'i a fors du penser qui pourra aler a nos amis et leur prier et requerre que il nous viegnent aidier, car assaillir nos vienent li Grieu. [5]Et nos poons savoir, puis que Paris leur aura fait aucune envahie, qu'il sont
[46ra] tuit felon et orgoilleus; si nous vendront tan|tost autresi a Troie pour nous assaillir».

84 [136]. CONMENT HECTOR ALA POUR LE SECOURS

[1]En telle maniere ont laissié le parllement d'envoier en Grece,* [2]car bien est chose prouvee* que Paris s'appareille a grant planté d'armes et de chevaliers. Et li rois gentils et son consoil eslurent par commun acort et de commune volenté que Hector li preus et li hardis alast a ses amis et a ses homes et a ses sougiés. Si assembla rois et dus et contes et princes, primas,* barons, chatelains et viscontes et riches chevaliers de diversses contrees, soutils en diversses manieres de guerre, bien armés et bien adoubés. Une partie en assembla et une partie en remainst qui aprés lui revindrent tuit, pour ce que se il fussent tuit venu ensemble il n'estoit nulle cité, tant fust plenteive,* qui les peust soustenir. [3]De l'ost que il amenerent en leur compaignie, nous raconte la droite ystoire que onques Diex ne fist si fier home qui le peust veoir et reguarder ensemble armés et conroiés, qui peust cuidier ne croire que nulle terre les peust soustenir sans trembler, et a cui li cuers

83. *Prose 3* § 46
84. *Prose 3* § 47

ne li fremiast el ventre de la freeur et de la merveille: tante lance et tant escu, tante targe verde et vermeille,* tant biaus | et bons chevaus [46rb] conrroiés que nuls ne les pourroit esmer. Phylistim et Caldeu ne tuit li pueple de Israhel n'assemblerent tant de gent ensemble, et tuit fors bacheliers* et preus et tuit tres bien appareillié d'armeures et de diversses couvertures.

85 [137]. CONMENT PARIS ALA EN GRECE

[1]Quant Paris out son navie chargié les voilles ont mises au vent, si siglerent* droit vers Grece a grant joie et a grant baudeur. Et quant il furent enmi la mer, si encontrerent une grant navie en la quele estoit li rois Menelaus, qui aloit a Piles veoir le roi Nestor, qui moult estoit ses amis.* Et tant furent orgoilleus et cil de Grece et cil de Troie que onques mot ne s'entredistrent combien que il s'entreconneussent; car cil de Grece si seurent bien que li autre estoient troien, et cil de Troie que li autre estoient gregiois. Enssi passerent li uns pres de l'autre que onques mot ne s'entresonnerent.* [2]Castor et Pollus, li frere de la roine Heleine, qui estoit fame du roi Menelaus, estoient alé a la cité de Climantran et avoient mené avec euls Hermonie la fille Heleine; car une grant feste estoit lors en la cité d'Argues de Juno, leur grant deesse, ou il l'amenoient pour esbanoier.*

86 [138]. COMMENT PALLAS MANDA L'E‹N›SEGNE* |

[1]Entretant que Paris mist a aler el message, firent cil de Troie grant [46va] sacrefices et riches que onques si biaus ne furent. [2]Et firent un temple en la cité trop bel et trop riches et de noble ouvrage en l'onneur et en reverence de la deesse Pallas, qui en guerredon de ceste oevre leur en donna bon guerredon.* Car elle leur en donna une baniere grant et belle et bien tissue, et si ne pooit nuls hons savoir se elle estoit de lin ou de laine ou de soie ou de quel chose, mes onques homme ne vit plus bele ensengne. Bien fu entremellee d'or et de pierres pretieuses, ne nuls ne sout dont elle vint, mes tuit disoient que dame Pallas lor out envoïe du ciel; [3]car* elle descendi devant tous ceuls qui faisoient les sacrefices ou temple, descendi de haut sus l'autel, et leur apris une vois: [4]«Madame Pallas vous envoie ceste ensengne et ce don, et si vous mande que vos le guardés en son honneur et en sa

86. R. ensegne] esegne R

85. 1. *Prose 3* § 48 **2.** *Prose 3* § 49
86. *Prose 3* § 50

reverence; car ja tant comme vos l'aurés ne serés vaincus ne pris, ne la cité fondue ne destruite. Et saichiés que jamais ne fist en terre plus noble present ne plus riche». Itant leur dist et tuit i crurent et i orent foi et esperance et moult en furent cil de la cité lié et joiant.

87 [139]. LA DIVISION DES PORTES DE LA CITÉ DE TROIES |

[46vb] [1]Moult o[u]t* grant chose et grant noblesce en la riche* cité de Troie: ·VII· roiaumes y ot complis, et si vous dirons bien comment. Sous chascune des ·VII· portes grant et fort, a treble mur, a fossés et a barbaquennes et a closures et a toureles hautes et fors environnees tout entour. [2]Et si vous di que sus chascun avoit une ymage ou de dieu entaillïe ou de deesce. [3]En chascune de ces forteresces estoit uns baron* fors et puissans, guarnis d'armeures, et tuit si home et si demaine en ses toureles entour lui. [4]A grant noblece et a grant orgoil estoient, et en volenté de deffendre qui assaillir les voudroit. [5]Grant desirier et grant volenté ont li jovencel de bouhourder et de leur forces esprouver, dont encore seront tuit saoul et tout detre‹n›chié* [6]Mes il avient souvent a mainte gent que il desirent leur mal.

88 [140]. COMENT PARIS ARRIVA EN GRECE

[1]Tant ot Paris par mer erré, li et sa riche compagnie, qui en Grece sont arrivé pres d'un riche chastel qui estoit au roi Menelaus. [2]Au desus de ce chastel avoit un temple de Venus de grant renommee et de grant richesce plain, et moult le tenoient cil de Grece, hommes et fames, grans et petis, de moult grant seignorie et de moult grant reve-
[47ra] rence. Et disoient que moult soudai|nement et plus debonnairement que ailleurs donnoit madame Venus en celui temple, otrooit debonnairement toute chose juste* a ceuls qui de bon cuer la requeroient. [3]Et pour ce i estoient cil de Grece, home et fames, povres et riches et viels et joenes, acoustumé de venir et de faire beles offrendes et grans oblations, et meesmement au jour que il avoient acoustumé a faire la feste.

89 [141]. COMMENT LI TEMPLE ESTOIT PARÉS

[1]En icelui temps que Paris fu arrivés en Grece, estoit la vegille de celle feste que li Grieu fasoient el temple de madame Venus, si

87. 1. out (*Prose 3* § 51.1)] ont R **5.** detrenchié] detrechie R

87. *Prose 3* § 51
88. *Prose 3* § 52
89. *Prose 3* § 53

estoient assemblé mainte gent de diversses contrees; si estoit li temples parés et garniz de tresors et de dras de soie et de bons pailes et de vaissiaus d'or et d'argent, et de bones pierres precieuses et de toutes manieres de guarnimens et grant luminaire de cire; basme et encens, fleurs et aygloul,* pyment, roses, fleurs de lir blanches et violetes* et totes manieres d'odeurs avoient mis li Grec el temple en honneur et en reverence de la deesse et de sa feste.

90 [142]. COMMENT PARIS ALA AU TEMPLE

[1]Paris est de la nef issus, cointes et nobles et parez d'un riche cendel* d'or, galonnés, estroit cousus en un samit de soie et o* grant compagnie et riches robes | et mantiaus et riches peliches hermines, a [47rb] busines et a frestiax, a estrumens et a trompes et a vieles et a harpes, a bruit et a jeu; et a la noise vindrent tuit cil du chastel et si demanderent qui est cils qui si joliement et a si grant orgoil arrivent, et li jouvencel leur respondirent: «C'est Paris, li fils au roy Priant, qui vient en mesage en ceste terre». Atant s'en taisent et plus n'en demandent, mes a merveilles les reguardent volentiers, car merveilleusement furent belle gent. Puis* s'en alerent aucuns belement a celee environ le chastel, pour espier se il peust en aucune maniere ceuls del chastel grever, mes il n'[i] trouverent de riens leur avantage.* Puis alerent tant que il vindrent jusques au temple de madame Dyane et de madame Venus, ou la feste estoit, et virent ceuls de Grece qui fasoient les sacrefices riches a merveilles et grans offrendes et nobles presens. A cele feste estoit venue la bele Helaine, la fame au roi Menelaus, qui estoit l'un des plus grans et des plus puissans rois de toute Grece; [2]et ceste dame Helaine amoit moult madame Venus la deesse et moult li portoit grant reverence,* car bien le devoit faire, car elle estoit de sa parenté bien pres. | Si vous dirai comment.* [47va]

91 [143]. LA NATIVITÉ DAME HELAINE*

[1]Anciennement out uns rois en Crete* qui fu appellés par son nom Saturnus, et l'aouroient li Gregiois comme dieu. Et si out une fame qui out a nom Rea, et de ceste Rea engendra Saturnus ·II· enfans: li

90. 1. n'i] nil R **2.** Si vous] si uous | Si uous R

90. 1. Paris ... gent: *Prose 3* § 54 Puis ... presens: *Prose 3* § 55 **1-2.** A cele ... comment: *Prose 3* § 56.1-2
91. 1-15. Anciennement ... Lacedemoine: ajout mythologique: la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance d'Hélène

uns si out a nom Neptompnus, qui fu li dieu des vens de la mer, et li autres out a nom Pollo,* qui fu dieu de l'enfer. Puis aprés par son sens et par son savoir vit et aperçut qu'il engendrerroit un fils en lié qui le priveroit de son honneur naturele, [2]si que pour ce il commanda a sa fame que elle li aportast les enfans que elle enfanteroit; et elle les li aportoit et dit on que il les mengioit. [3]A la fin enfanta un enfant moult biaus, de qui la mere out pitié por sa grant biauté, si le fist porter en une autre lieu celeement pour nourrir et out a nom Jupiter, et manda a Saturnus une statua de pierre et li dist que ce estoit l'enfant que elle avoit enfanté et il la menja en poudre. [4]Puis aprés, quant Jupiter fu grans et parcreus et sout que Saturnus son pere le cuidoit avoir fet tuer, si fu moult courrouciés contre lui et commença a per-
[47vb] secuiter* son pere. Et tant le persecuita que il le | trouva pres de la mer la ou il purgioit son ventre, et il sailli soudainement et li trencha les coillons et les jeta dedens la mer et li dist: «Je sui ton fils qui tu cuidoies avoir fet tuer, qui tu doutoies tant. Or as trouvé ce de quoi tu avoies si grant paour. Desormais regnerai je, voilles tu ou non». [5]Quant Jupiter out geté les coillons son pere en la mer si se conjoinst le sanc o l'escume de la mer et en issi une masse grosse par la vertu du soloil et de la lune, [6]et de celle masse selonc aucuns aucteurs nasqui la deese Venus. [7]Mes selonc la vraie ystoire,* et raison acordant a verité, elle fu fille de Saturnus et de Rea, car c'est donné a entendre que li coillon segnefient le pere, li sanc segnefie le sperme de l'omme, la mer segnefie la mere et l'escume la substance nutritive* de la mere, et ensint le doit on entendre. [8]Quant Saturnus se vit escoillié et que il out perdu sa force naturele, et sout que Jupiter son fils le haoit a mort, si s'en fui de son païs pour la paour de son fils a tel navie comme il pout avoir, et naja tant que il arriva en Ytalie, la ou le flume du Toivre chiet en la mer, et ala habiter pres de la en un lieu qui ore
[48ra] est appellés Sutre. | Et la trouva il gent qui vivoient a meniere de bestes, et les ensengna a vivre a maniere d'omes et leur ensengna arer et a semer les terres, et la fonda il le commencement de cele cité. [9]Puis aprés quant Rea vit que Saturnus son mari estoit escoilliés et fuis hors de son païs par son defaut et par sa deshobedience, si se parti du païs et naja tant que elle arriva en Ytalie en un lieu qui ore est appellé Rieta, et la fonda elle une cité et l'appella Rieta pour son nom. [10]Adont regna Jupiter et habita avec sa suer Venere, et si engendra une belle fille qui out a nom Eleyda. [11]Et quant elle fu grant et parcreue et Jupiter la vit si bele, si la prist et habita avec lié et engendra ·II· oes selonc les aucteurs: de l'un des oes nasqui Castor et Pollus, et

de l'autre nascui la belle Helaine, selonc les fables des aucteur. Mes on doit entendre l'un oef pour une ventree et l'autre pour autre,* si que a l'une ventré nasqui Castor et Pollus et a l'autre nasqui Helaine. [12]Quant Helaine fu grande et parcreue si l'ama moult Thiseus, et pour sa grant biauté la ravi par force;* [13]et quant Castor et Pollus virent que Thiseus avoit ravie leur suer par force si furent moult dolent, si ravirent la mere Thiseus, qui estoit dame | du païs; si que quant la gent [48rb] du païs virent que Castor et Pollus avoient leur dame prise si en furent trop dolent. Lors pristrent il Helaine et la rendirent a Castor et Pollus, [14]et il leur rendirent leur dame. [15]Puis aprés la donnerent il a fame au Menelao,* qui estoit rois de Lacedemoine, que Paris avoit encontré en la mer qui aloit jouer par le païs et visitant ses amis. [16]Dame Helaine vint a la feste de la deesse Venus, cointe et noble et bien paree, vestue de soie et de hermines et d'orfrois et de fin samit, galonnee d'un cercle d'or orfresié jusques as talons. [17]Et pour ce que de lié couroit la renommee par tout le monde, vous raconterons de sa biauté.

92 [144]. LA BIAUTÉ DE HELAINE*

[1]Bele estature, de biau grant, longue, graille, roonde, grasse, tendre, non mie molle ne vaine mes serree,* resortissant et souave comme hermine; esquaillant* comme aiglete,* fremillant comme fuille de tremble, droite et transpellant* comme jonc en mer; plus blanche que n'est fleur de lis, clere* comme cristal sus la fache* et sus les oreilles vermeilles, cleres, rubians* comme rose parmi le verre ou comme sinople sus or. Cheveuls blons reluisans et lons, crespés, | menus re- [48va] cercelés, galonnés de riches galons, restrains d'un riche cercel d'or a riches pierres precieuses. Par devant* enmi le front out un safir blons d'Orient de la couleur du firmament, bien esprovez* en sa vertu a donner grace et bienplaisance et santé contre apostume et contre bouche de raancle et contre maintes maladies. A ce saphir sont collateraus et conjointes quatre pierres tout environ,* dont l'une estoit une esmeraude plus vert que nulle herbe de pré, plus fine que nulle riens qui soit contre la maladie des yex. De l'autre part un riche diamant qui esto‹it›* de grant vertu* et bien esprouvez, car a cui i fust de bon cuer donnez il ne pooit venir en povreté tant comme il l'eust;

91. 13. et quant] ‹(et)› quant *c*
92. 1. estoit (*Prose 3* § 57.1)] esto R ♦ tant] ta(n)t | tant R

91. 15-17. que Paris ... biauté: *Prose 3* § 56.3-5
92. 1-9. *Prose 3* § 57

et tout entor rubis balais, grenas letrés* et carquois,* pailes, corauls, marguerites et par de coste ·II· alectoires:* ce sont ·II· pierres qui naissent ou gisir* du chapon, qui est tous blans et fu post de mai* et couvés. Et entre le temple et l'oreille, de chascune part du cervel,* avoit eslevees et entailliés ·II· sagietomies* de fin or auques grosses et croeses dedens, [2]et si i out, encloses en petites quarteletes* de parchemin virge,* signes, caracteres et paroles, et par desus clers amastites
[48vb] bons et vertueus,* que la letre du par|chemin paroit tout outre aucun petit. Ices caracteres sus les pierres qui sont nomees amastites donent grant grace vers toute gent de plaire et d'estre bien amés et d'avoir dons que l'en requiert; et si fait par force apaisier les ires et les mautalens et les courrous pardonner, si com dist li lapidaires;* et apaise les ires des rois, [3]encore appaise plus tost les autres gens. [4]Iceste maniere de pierre et ices caracteres tels comme il affierent, qui assés sont de petis fais et la pierre de petit pris, elle a vertu trop grant. Icele portoit Ulixés* en un anel d'or que il avoit en sa main destre, dont l'en trueve que onques ne requist chose a nullui que il vousist avoir que il n'eust; [5]et ce soivent* tuit que, quant il pria Achillés que il portast* armes, que il ne l'en pria mie de cuer, car il pensoit a avoir le los et le pris que Achillés out de ce que il occist Hector. [6]Mes quant toute ‹Troie›* fu destruite, si com nos vos conterons ci aprés, [7]il vint a court issi garnis comme il miex pooit, non mie d'armes chevaleresces, [8]mes des pierres precieuses dont nous avons avant parlé; car il estoit sages et soutils, si savoit bien car* force ne li porroit avoir mestier contre
[49ra] tant de vaillant gent: se par sa|pience ne faisoit son conquest, [9]ja autrement ne l'auroit. Si porta en son doit cel anel et en sa bouche la pierre dont nous avons avant parlé, qui est appellee alectoire,* qui nest ou capon, que on doit laver en vin blanc et sa bouche aussi, et puis porter la pierre en sa bouche: cele vaint causes et si guarde l'omme d'avoir soif et a toutes bones vertus qui longues seroient a raconter. Ensint garnis vint Ulixés a court et seit on bien certainement que malgré tous les barons, par plet et par sa parole sus le pois* a tous cels de Grece, par la grace de ses pierres si li fu Palladion donnés et otroiiés. [10]De teles pierres ou d'autres estoit li cercles d'or Helaine garnis: jacinctes, orniches,* sardoynes, pierres d'arondes, crapaudines et par desus toutes les autres une escarboncle riche, belle et clere. D'itel cercle estoit la dame coronnee la vigile de la feste madame Venus.

6. toute Troie (*Prose 3* § 57.6)] toute RPr; troye AuPuP1P2P3

10. *Prose 3* § 58

93 [145]. LA BIAUTÉ DE HELAINE*

[1]Qui les yex de la dame resgarde vars, clers et rians, gros et fermissans comme estoiles el ciel; les sourcis voutis et bien fais, grelles, petis, basses de poil, aussi fais comme a demi compas. Le nés droit, lon|guet [49rb] et faitis; bouche embaree, petite et vermeille, blans dens serré, menus, clers, fins et argentins; col yvorin, blanc, plain, longuet, sans fronche et sans rue* et sans ordure; beles espaules et gisans, biaus bras, beles mains petites, blanchetes, crassetes, poutelees; les dois drois,* petis, rons et lons; les ongles clers et vermaus. Biax port, biaus cors bien fet et bien chaignant*; [hanchetes]* faites et moullees, eschaplees et bien asises, jambes droites, petis piés; de bel port, de simple reguart g‹ra›tieuse et vis debonnaire. Et si sembloit un petit estre fiere as estranges gens; et ce apartient bien a haute dame que on ne die pas que elle fust trop baude, et si en est plus crainte et amee, et* a ses congnoissans franche et courtoise et debonnaire pour estre amee et chiere tenue.

94 [146]. COMME LA NOVELE DE PARIS VINT A HELAINE

[1]Quant Paris vint au temple si vestus et si atournés comme nos avons devant dit, li murmures du pueple lieve et la novele vint a dame* Helaine, qui estoit hautement asise en une riche chaiere doree. [2]Si li fu dit: «Veés ci trop bele gent qui sont messagier de Troie. Un en y a bel plus que li autre, qui en est li sires et deviserres,* et ne savons se il est rois ou dus: | joenes hons et biaus a grant mer- [49va] veille, et veoir le pourrés par tens,* car il vient au temple aorer». [3]Adonc s'est madame Helaine* en piés levee, si vit Paris venir simplement, le cercle ou cief, le mantel en travers les espaules, et la ou il vit madame Helaine si s'adrece tot droit vers lui et la salua doucement et courtoisement et sagement, [4]et celle li respondi aussi. [5]Et quant elle li out rendu son salu, si li demanda [qui]* il estoit et dont il venoit; [6]et cil li dist son nom et son lignage et la cause de son erre, mes il ne li dist mie ce que il avoit empensé, ains li dist que il estoit laiens entré pour aourer madame Venus. [7]Et celle li dist: «Sires, bones oroisons puissiés vous faire et li dieu et la deesse vous acomplisse* vostre

93. 1. hanchetes (*Prose 3* § 59.1)] hautesches R; bien SC ♦ gratieuse] gtieuse R
94. 1. a dame Helaine] a ~~la~~ dame helaine *c/rp* 5. qui (*Prose 3* § 60.5)] dont R

93. *Prose 3* § 59
94. *Prose 3* § 60

volenté; [8]et se mes sires fust ci presens, je pens et croi que il vos feroit courtoisie et honneur* se vous en eussiés mestier et vos li vousissiés requerre. [9]Et se vous voulés chose que nous aions, seurement le povés prendre a vostre plaisir:* chevaus, robes et viandes, se il vos plaist nos vos en pourvoierons». De ce le mercie Paris, et li en rent graces et mercis et li fait autresi present de ses biens et de son service. [10]Et que vos diroie plus? Aprés ces paroles se partirent, [11]et Paris souspris* [49vb] d'amours et en|flambés du sens et de la biauté* que il vit en la dame, [12]et autretant ou plus estoit la dame seurprise de lui.

95 [147]. COMENT PARIS DEMANDOIT A LA DEESSE VENUS SA PROMESSE

[1]Lors vint Paris devant l'autel et s'agenoilla devotement,* et a fait sa proiere, et li proia et requist que elle li rende sa promesse, car ore li semble terme et heure. [2]Madame Helaine de l'autre part li remue sa pensee et li semble que elle fera volentiers sa volenté.* [3]Moult fu esguardés de la gent, et quant il out s'oroison finee si fainst que il vousist haster son erre pour retourner en Grece, si prist congié a madame Helaine. Et maintenant que il fu hors du temple, quant que il pout hastivement s'en sunt hastivement* a leur nes retournés il et toute sa compagnie. Leur consoil ont fait ensemble en quel guise et en quele maniere il pourroit le temple rober et la dame prendre et ravir. Ensint l'ont dit et devisé,* et si ont leur consoil pris comme nous vous dirons ci aprés.

96 [148]. COMENT PARIS RAVI DAME HELAINE

[1]Les armes prennent et s'atournerent communement tuit cil de Troies, et estoit ja la nuit. Si furent re‹n›gié et serré ains que la lune fust levee et furent en piés;* sans tumulte et sans noise se sont [50ra] ensemble ache|miné. [2]Tant ont erré en tel maniere que il sont au temple venus, la ou estoit la bele Helaine. Une espie ont devant tranmis pour veoir en quel point cil sont qui sont el temple, [3]et quant il fu revenus si dist as Troiens le voir en quel point il les a lessiés a grant joie et en grant deduit, carolant et balant et chantant chançonnetes,* et la roine Helaine fait hublement ses oroisons. [4]En tel point comme li espie leur dist, ains que il soient aperceu, sont li Troien la venu; a

96. 1. rengié] regie R

95. *Prose 3* § 61
96. *Prose 3* § 62

l'entree du temple establirent ·c· chevaliers qui tiennent els poins les espees toutes nues, que nuls n'en puisse issir par qui secours leur puisse venir. Dedens entrerent* les espees nues es mains, le temple robent et les dras de soie concuillent, les vaissiaus et les chandeliers, les tresors, les fietres, les ydoles, les corones et les chapiaus et les vestemens as diex.* [5]A dame Helaine vint Paris; [6]aucuns i ot de sa masnie, chevaliers, escuiers et serjans, qui se mistrent a defensse, mes petit lor valut leur deffensse: desarmé sont. Li autre armé en petit d'eure furent mort. [7]Paris a la roine prise par la main destre tous armés, et leva la ventaille de son heaume, et out ·ii· torches de cire ardant,* puis li a dit hublement: [8]«Madame, se il vous plaist je serai vostre | amis et [50rb] seroie vostre chevalier, et vous enmerrai en mon païs; et si vos i voliés venir, je vous feroie haute raine et si verrés si bel païs, si belle terre et si biau lieu que a paine i devroit nuls morir. Et je sui celui qui de tout ce vos fais present».*

97 [149]. LA RESPONSSE HELAINE

[1]A ce respont madame Helaine: [2]«Sire Paris, la force est vostre ci endroit. Se vous nous eusiés fet savoir que vous nous vousissiés ce faire, nous fussiens si contreguardé* de folie que de ce faire ne vous peussiés estre entremis. Mes ce que me vaut que je vous di? Li jeus est vostre, riens ne me vaut mon escondire: vostre volenté couvient faire. Or faites quant que vous voudrés ou soit a tort ou a droit». De ce la mercie Paris, si la prist entre ses bras et l'en porta par desus les mors qui el temple estoient, car moult i fu grant l'occision,* puis s'en ala a la porte ou sont les gardes et la conduisent li Troien tout droit as nes. Dedens la metent a grant joie. Souvent retournent et revienent querre les richesces dont moult i avoit grant plenté; moult en ont bien les nes garnies et moult i ont gaagnié grant avoir: pailles,* ciclatons, dras de soie, samis, cendaus, sebelins, chambelos, bo[u]grans* ouvrés, faudestués, | peliche, bliaus et riches garnemens et nobles. [50va]

98 [150]. COMMENT LES GENS DU CHASTEL ASSAILLIRENT LES TROIENS

[1]A une voie de retour que cil de Troie retournerent leva li cris et la huee* que il roboient le temple et despoilloient de totes choses. [2]Une partie de fuitis de ceuls de Grece, qui avoient esté el temple

97. 2. bougrans (*Prose 3* § 63.2)] bo(n) grans R

97. *Prose 3* § 63
98. *Prose 3* § 64

assaillis, par aucune aventure estoient eschapés, si s'en vindrent a un chastel illuec pres; si conterent l'aventure a ceuls dedens comment cil de Troie les ont assaillis et mors touls cels qui el te‹m›ple estoient,* et comme il ont tolu la roine Helene et tout le temple desrobé et destruit. Nuls hons mortels ne pourroit pensser ne croire la grant maniere ne la grant haste comme cil du chastel furent armé quant il sorent ceste novele. A grans tro[u]pes* s'en issent hors; ou que il voient leur ennemis si leur courent sus lances levees. Si les trouverent chargiés et las, si les ont malement grevés et moult en ont ocis et detrenchiés. Mes cil des nes oïrent la noise si retornent communalment, si assaillent leur ennemis et abbattent et chascent et tuent. [3]Et que vous iroie je disant? Tant en ont ocis que c'est merveille. [4]Et ont tant esploitié li Troien qu'il ont cachié lor anemis et moult en ont occis et navrés, et sont
[50vb] arriere | retourné et ont bien leur nes garnies. Puis desancrerent et mistrent les voilles au vent et ensi se sont parti du port que onques ne cesserent ne ne finerent d'esploitier, tant qu'il pristrent port a Tenedon, qui est a ·xv· lieues de Troies,* et illuec sejournerent une semaine toute entiere. [5]Et en dementieres s'en ala une nef a Troie qui nuncia au roi ce que Paris avoit fet. [6]Tui* cil qui la novele en ont oïe en ont eu grant joie et grant leesce, et s'en son forment resbaudi,* fors Cassandra et Helenus, li fils et la fille le roi, qui avoient dit avant que Paris alast en Grece que toute Troie en seroit confundue et destruite, si comme nous avons ci devant dit et raconté.

99 [151]. COMENT PARIS CONFORTE DAME HELEINE*

[1]Tandis que il sejournoient a Thenedon, dame Helaine et les autres dames qui estoient prises avec lié fesoient merveilleus duel de ce que leur seigneur estoit ensint engingniés* et de ce que elles lessoient leur terres. [2]Paris, a cui il pesoit seur tous les autres, si commença a reconforter madame Helaine et dist: «Dame, trop me grieve de la vie que vous menés, car se tout li siecles fust miens ne pourroie je avoir joie
[51ra] quant vous fussiés en tel poine».* Et ce meismes | dist il as autres, que pour Dieu ne se desconfortassent mie: [3]«Mes soiés aseur que vos ne vos barons n'aurés nul mal, mes leur serés rendues; a plus grant joie en cest païs que el païs ou vous fustes nees;* que pour l'amour dame Helaine vos ferai je tous honneurs, car elle sera dame de toute la terre».

98. 2. temple] teple R ♦ troupes] tro(m)pes R **6.** Tui] tui[t] *rs*

99. *Prose 1* § 62

100 [152]. LA RESPONSE DAME HELAINE

[1]«Sire – ce respont dame Helaine – moult me poise de ce que avenu est, mes puis que il est ensi, je voi bien que a souffrir le me convient, quel gré que je en aie; mes pour Dieu vos pri que vous nous guardés de honte et de contraire»; «Dame – dist Paris – vostre voloir sera partout fait si comme vous le saurés deviser». Adont prist par la destre main sus un fausdestuef* et fu en coste li, et li dist: [2]«Dame, sachiés certainement que quant je vous vi premierement onques puis mon cuer ne pou tourner ailleurs pour chose qui m'avenist, et or voi que vostre amour m'a si lacié et seurpris que je ai mis en vous toute m'entention.* Si vos espouserai et vous serai loial amiz des ores en avant; et se je vous ai amenee de Grece, vous arés assés plus bon païs et si riches* que vous dirés que li | vostres estoit povres. [51rb] Aprés serés de toutes gens si honnoree comme celle qui de tous serés dame, car ja chose ne vouldrés que je desvoille»; [3]«Sire – fet elle – je ne sai que je die, fors que assés ai ire a mon cuer, tant que fame n'en out onques plus; [4]Et se je desdisoie vostre plaisir, pou me vaudroit. [5]Ensint voi bien que consentir me couvient vos volentés, car deffendre ne me puis. Ce poise moy, mes se vos me portés foi et amour vous l'aurés* a mon pooir». Et adont commença si fort a pleurer que Paris en out moult grant pitié, si la commença a reconforter, et celui soir la fist servir et honorer de tout son pooir. Mes ci vous lairon un poi de Paris et de Helene et de le compagnie qui sunt a Thenedon,* et retournerons au roy Menelaus qui out sa fame perdue, et a ceuls du chastel de Citri,* qui si malement furent domagié.

101 [153]. COMMENT MENELAUS ASSEMBLA SON CONSOIL*

[1]Quant li rois Menelaus, qui estoit mari dame Helaine, sout ceste novele a Piles, la ou il estoit avec le roy Nestour, si fu moult tristes et dolens, si vint a Asparte sa cité, lui et Nestor, et manda le roi Agamenon son frere que il venist a lui a Ar|gues* le plus tost que il peust et [51va] le plus efforciement, et que il ne le laisast pour nulle riens. [2]Quant li rois Agamenon sout la novele de son frere si se mut et ala a toute sa baronnie et trouva son frere a Asparte triste et dolent et le reconforta moult, et li dist que il mandast a ses amis pour consoil avoir et mandassent au roy de Penolopé* que il s'apareillast pour aler sus Troiens

100. *Prose 1* § 63
101. *HA1*, Troie §§ 534.1-2, 8 et 535.1-3 (Jung 1996, pp. 366-367, §§ 18, 1-6 et 19, 1-8) (*Roman de Troie* 4773-4802 et 5005-5060)

«pour* vengier la honte et l'outrage que il nous ont faite». Et ensint le fist sans demorer. La* vint Achillés et Patroclus et Helianus et Cepolenus* et Dyomedés, [3]et quant il furent assemblé a Argues si ordenerent de vengier cele honte. Lors envoierent leurs messages par toute Grece segnefiant la novele et que il prioient que il appareillassent navie et gent, chascun selonc ce que il porroit faire, et que il s'assemblassent au port d'Athenes pour aler prendre venjance des Troiens.

102 [154]. COMMENT MENELAUS SE PLAINT A AGAMENON SON FRERE ET COMENT IL RECONFORTA

[1]Tant atendi Menelaus que li rois Agamenon son frere fu venu, si se plainst a lui de son domage, et sus toutes choses de la perte que il a fait de Helaine* sa fame. [2]Agamenon fu sages, si li deffendi et com-
[51vb] manda que il n'en feist nul semblant de cour|rous,* et si li dist: «Guardés ne moustrés mauvés semblant de chose qui avenue vous soit, [3]et membre vous* que li nostre antecesseur* ne conquisterent pas l'onneur que il orent par pleurer de leur pertes; [4]car s'il alast ensint, ceuls qui sont de vil et de povre corage eussent tout li mont en subjection; [5]mes il tenoient autre voie, que quant il recevoient outrage si prenoient enging comment il le peussent amender. [6]Et ce doivent fere tous grans homes* quant il ont adversitez. Nus ne se doit avancier de prendre vengiance soudainement ‹de› son outrage:* me‹m›bre vous de vos anceseurs, qui conquisterent l'onneur que il orent par enging de cuer et par vive* force de cors. Or n'i a que de souffrir,* et longues paroles n'ont point ci de leu; [7]mes pensons de prendre la venjance, que nostre honneur i soit acreue, et envoions maintenant par tote Grece as rois et as dus et as tous les princes, et leur faisons asavoir l'outraje de ceuls de Troie, et il n'i aura ja nus qui n'i viegne volentiers pour la venjance prendre. Et puis que nous aurons nos amis acuilli e ensemblé,* je sui certain que nos ferons tout nostre voloir de nos ennemis».

103 [155]. LA LAMENTATION QUE FIST CASSANDRA QUANT ELLE SOUT QUE PARIS RETORNOIT* |

[52ra] [1]Endementieres que Agamenon manda ses messages par le païs de Grece segnefiant as barons le domage et l'outrage que Paris avoit fet

102. 6. de son outrage (Pr)] son outrage R ♦ membre] mebre R **7.** ennemis] enne(m)mis R

102. *Prose 1* § 66
103. 1-2. Ajout de transition (*HA1*, Troie § 535.1-3)

en Grece, et priant et requerant que il s'appareillassent a tout leur effors por aller sus Troie pour vengier la honte et l'outrage, sejournoit Paris a Thenedon avec madame Helaine et avec les autres dames pour reposer et sejourner pour le travail que il avoit eu par la mer. [2]Et quant il orent sejourné un temps si se partirent de Tenedon pour venir a Troies. [3]Et* quant Cassandra oï la nouvele que Paris tournoit a Troies o tout le grant gaaing que il avoit fet en Grece et que il amenoit dame Helaine, la fame au roy Menelaus, si fu moult dolente et commença a faire grant duel et si tres merveilleuse lamentation* que nuls ne la pooit oïr ne escouter qui n'en peust grant ire avoir et grant paour et grant esfroi; car elle s'esgratinoit et esrachoit ses cheveus, et ploroit espessement* et crioit: «Halas, ore aproche la grant douleur et la destruction, la mortel occision de ceuls de Troie, de la franche lignie de Dardani, qui a mortel glaive et a douleur s'entrevodront* occire et detrenchier, et les | belles maison abbatre et les fors murs [52rb] destruire et les biens encendrer, les fames a hontir, les puceles a honnir, les viellars a detrenchier.* [4]Ha – dist elle – chetive gent, qui faites joie de vostre torment et de vostre male aventure qui vos est appareillïe. He, comment vos pourra durer cuer en ventre et les yex soufrir en la teste a si grant douleur regarder? Vous resemblés le chisne,* chetive gent maleureuse* et mauvaise. Fuiés fuiés, mes vous n'avés pas si bon cuer* que vous sachiés fuir, car vous ne redoutés vostre maleurté, car vous ne douterés fin a tant que vos le recevés».* [5]Que vous iroie je disant et racontant? Tel vie et tel tempeste maine et tel effroi fet a la gent que tuit en sont esmerveillié cil qui la voient, et li pluseur en sont si effraé que il laissent ester la joie et la feste et vont a leur ostex tristes et abosmés et plain de grant paour. Et cele ne cesse ne ne fine, et tant fet et dit que cil de la cité la tienent pour forsenee, si que son pere et sa mere la firent enfermer en tel lieu* ou elle ne peust estre veue ne oïe. Illuec demenoit sa forsenerie de nuis et de jour sans cesser.

104 [156]. LA LAMENTATION HELENUS* |

[1]Helenus, li fils li roy, quant il a oï la novele que Paris amenoit [52va] dame Helaine et la voloit espouser* et vit la feste et la grant joie que li Troien faisoient a l'encontre* de sa venue, et d'autre part le duel et

103. 4. vos le recevés] uos [le] receues *rs*?

3. *Prose 3* § 65
104. *Prose 3* § 66

la tristece que sa suer Cassandra faisoit, si dist: «Je ne quier ja vivre aprés cest destruiment et aprés la cruel mort de mes parens, et voudroie que je n'eusse onques riens sceu de ce qui est a venir plus que les autres homes, et si ferai je autel semblant comme si je n'en seusse riens. [2]Il est bien drois que je parte as angoisses et es douleurs de mes amis, et je le vuel donques, et prendrai la joie avec euls, comme euls tout n'aient il mie droite cause de faire joie: anchois se fussent il entretrenchié se il eussent le sens que en joie ne en baudeur.* [3]De tout ice que Casandra ma suer dist, [4]elle dist voir, et tout ensi comme elle le devise il avendra, [5]quant mes freres et mi ami mourront a douleur et je ovec euls. [6]Mes toutesvoies vuil je faire autel semblant* et autel contenance comme cil qui riens nen sceit des choses a venir».

105 [157]. COMMENT LI TROIEN FIRENT JOIE DE LA VENUE PARIS*

[52vb] [1]Ensint parloit Helenus, et si met la tristesce arriere et sens* | gens et toute sa maisnie semont et tise* de resbaudir et de joie mener encontre la venue Paris son frere, qui amaine madame Helaine. Tant a Paris erré et esploitié qu'il vint devant Troie. Toute la ville li vint a l'encontre o grant feste et o grant joie. [2]Premierement vint li rois, puis aprés vint Hector et Dyephebus, aprés vint Troilus [3]et Eccuba la roine et sa belle fille Pollixena, et les Bastars le roi Priant et les prinches, li baron et chevalier, li sergiant et li borgiois, et tuit font feste* et bouhordent et chantent et portent rains fuillus et fleurs; et festes font ‹et› joie grant,* et mainent ovec euls toutes manieres d'istrumens.* Et de si loing comme Priant vit son fils Paris* et toute sa compagnie si le court acoler et embrachier, et li baise la bouche et le vis et a madame Helaine ausint, et la prist par les regnes d'or et de soie et la conduit et la maine faisant bel semblant et bele chiere, quelque corage qu'il eust, car il estoit a merveilles esbahis et espoentés des dis et des paroles que Cassandra sa fille et Helenus son fils disoit.* [4]Mes por reconforter ses gens et ses chevaliers si se resbaudissoit en fait et en semblant au plus que il pooit. |

106 [158].*

[53ra] [1]A grant feste et a grant honneur, ensint com nous vous avons dit et conté, fu Paris et madame Helaine receus en la cité de Troie.

105. 3. et joie (*Prose 3* § 67.3)] ioie R ♦ d'or] ~~de~~ dor *ri* **4.** ses gens] se^{s} ge(n)s *c*

105. *Prose 3* § 67
106. *Prose 3* § 68

[2]L'endemain assemblerent commun concile* et comun chapitre tout cil qui des sacrefices faire s'entremetoient et tous sortisseeur* pour savoir se Paris, si comme le droit de leur loy estoit, pourroit espouser madame Helaine, tant comme elle avoit un autre mari espousé. [3]Et en la fin du parlement s'acorderent ensemble que puis que la deesse Venus li avoit otroié et donné, il la puet bien espouser et puis que madame Helaine le consent. Lors issirent hors et distrent leur sentences que bien la puet espouser puis que la deesce leur otroie. [4]La joie et la feste que li Troien menerent as noces seroit merveilleuse chose et longue a raconter, car trop fu grant a desmesure: ·VIII· jours durerent tous entiers. [5]Et quant les noces et la feste furent passees si firent un general concile* et parlement communalment de tout cil de Troies, [6]et distrent aucun de euls en lor consoil: «Nous poons bien connoistre que li Grec ne soufferront mie si grant honte* comme nous leur avons faite, se il la pueent amender.* [7]Et l'en dit, et est verité, 'qui est garnis si n'est honnis';* pour ce nos devons prendre guarde que si tost | come il vendront que nous soions si appareilliés contre [53rb] euls que nous ne les puissons de riens douter. Si rapareillons nos fossés et affaitons* les passages, [8]et pour ce que nos ennemis en nulle guise ne puissent de riens joir du nostre, si guardons que riens quil* leur puisse avoir mestier ne remaigne fors des fossés qui ne soit ars et destruit; miels est que nous le destruisons que euls, ne que il leur face preu.* [9]Et si soient li gué esfondré et chauchetrepes parmi mises et les mur pourgités et les barres traites* et les palis chauciés et les hourdeis dreciés et les mangonniax et les pierres et le trebus* et les targes reparees; les haubers rooulés, les espees et les hiaumes fourbis, les ensengnes broudees et enclouees* et toute la guarnison preste* et les chevaus seigniés et sejournés». [10]A ce consoil s'otroierent tuit, et ensint comme il le distrent le firent tuit.

107 [159]. COMMENT LI ROIS LARNESIUS ALA A SON CHASTEL*

[1]Uns nobles rois i out qui fu appellés Lernesius, fier, fort et hardis et prous et combatant, qui demanda co‹n›gié au roi Priant d'aller lui et sa compagnie guarder un sien chastel que il avoit bel et fort su le* rivage de la mer, illueques pres auques a demie journee. [2]Et cil de Troie | virent que grant honneur leur seroit se aucunes autres def- [53va]

107. 1. congié] cogie R

107. *Prose 3* § 69

fensses que celes de Troie pooit les Grex esmaier ne sortir, si donnerent volentiers congié au roi Larnesius, qui tenoit toute sa terre du roi de Troies, que il alast a tot son pooir sa terre garder et deffendre et le convoierent a grant pitié. [3]Maintes lermes i ot pleuré a departir et moult s'entrebaisere‹n›t et acolerent li gentil home et li compagnon. [4]Et cil Larnesius fu li peres a la pucele Criseis,* qui fu amie Achillés. [5]Encore n'avoient seu ne oï dire Troien que cil de Grece s'appareillassent de venir, et si se guarnirent merveilleusement contre leur venue. Au premier port desus la mer mistrent dedens la mer grans fus et gros aval dedens la terre de gué* encontre la venue des nes, si que nule nef ne pooit venir de plaine voile* ne de bruit* au port qui ne fust despechïe et esfondree a l'encontrer des peuls agus. [6]De ceste guarnison et de maintes autres se sont trestuit a l'encontre des Grex bien garni.

108 [160].*

[1]La novele s'espandi par toutes les terres et les païs de Troie que Paris out espousé dame Helaine; si que Cenona l'oï, si en fu moult dolente, si li en‹v›oia ceste epistre.

109 [161]. CESTE EPISTRE ENVOIA CENONA A PARIS SON AMI* |

[53vb] [1]Tu amis, a cui ceste epistre presente est envoïe, je sai bien que tu la parleusses volentiers, se ta novele fame madame Helaine ne la te deveast a lire; mes hardiement la poes lire, car elle ne fu mie escrite de main greque. [2]Je, Cenoine, me plaing de toi – mien, se tu le sueffres – de ce que sans moi estre grevee,* dont tu m'as lassïe et guerpie es bois et es forés de Troie. Que diex et quela fortune, quela* diverse aventure s'est mise entre moi et toi pour nos ·II· cuers desevrer et pour nos amour departir? Et quel pechié et quel blasme et quele malaventure me fist que je ne soie toe? [3]Je doi bien souffrir en gré tous les maus que tu me fais, car je les ai bien deservis, et si me vienent de ma droite merite: l'en se doit plus doloir et plus a envis recevoir que l'en n'a mie deservi. [4]Il ne te remembre mie que tu n'estoies mie si grant sires ne de si grant auctorité quant je nymphe issi du flueve de Pegasi;* et ne redouterai ja a dire la verité: tu qui es ore appelés

3. entrebaiserent] entrebaiseret R
108. 1. envoia] enoia R

108. Ajout de transition
109. *Hér.* v

fils de roi, estoies lors sers, et je nimphe me souffri marier a serf. [5]Maintes fois nos reposames moi et toi sous un meisme arbre entre les brebis et les vaches et facions lit d'erbetes et de vertes foilles, et par maintes | matinees chai la blanche rosee sus nostre petite logete [54ra] dedens la quele nous gesions en un lit d'erbes vert et de foilles. [6]Qui te moustroit lors et ensengnoit les tours et les voies de vener et de chascier? [7]Et qui t'ensengnoit ou les bestes sauvages avoient leur repaire es hautes roches? Je, qui lors estoie ta compaigne, t'ai maintes fois aidé a tendre les rois et les roisiax as passages des bestes, et maintes fois avec toi ai mené les chiens par les hautes bruieres, et encore i sont en pluseurs lieus defors du bois mon nom que tu escrivoies o ton coutel, et sui iluec nommee Cenoine. Et si me souvient et remembre que il a un arbre qui est appelés pueplier sus le ruisel d'une fontaine qui est appellee Xanta, et en cel arbre si a escript un charme et une carathe qui dit en tel maniere: [8]'O tu pueplier, li dieu si vuelent que tu dures et croisses lo‹n›guement, et si soies tesmoig que Paris vuelt et otroie que il ne se puisse departir de Cenoine devant que cels cleres eax de cest ruissel de Xante retournent arriere par euls meismes en la fontaine dont il descendent'. [9]Or puis crier et moi complaindre: [10]o vous, eaus de Xande, arrestés | arrestés vous, et non mie sans plus [54rb] arrestés vos, mes retournés, car Paris a laissié Cenoine. Icele journee me fu pesme et doulereuse, quant Juno et Pallas et Venus vindrent a toi au jugement pour la poume d'or. Onques puis que tu le m'eus dit ne fui aise ne n'oi bon cuer; et ausi tost commençai a trembler, et a bon droit: ce ne fu mie pour noient, car grant mesaventure et longue m'estoit a avenir. Lors furent trenchié li sapin dont la nef fu faite a t'en aler, et lors ploras tu a la departie; iceste chose ne pues tu pas denier: c'est la chose de quoi tu devroies avoir grant duel, que tu pleuras et me veis pleurer. [11]Ha, par quantes fois tu me baisas et rebaisas a la departie, et a grant paine pout ta langue au departir dire adieu. [12]Et quant tu fus montés en la mer, et li vens se fu mis en tes voilles et ta nef fu acheminee, [13]je fole maleuré suivoie o mes oilz la blancheur de tes voiles, et si moilloie tout le rivage de mes lermes, et prioie a jointes mains les diex et les deesces qu'i te feissent a joie retourner. Ha lasse, issi com je le prié, ensint t'avint il, mes ce ne fu mie a mon preu. Lasse, il i a une montaigne grant | en mon païs qui [54va] est en longue veue de la mer: la reguardoie je cescun jour pour oïr noveles et por veoir ta nef venant. Et si comme j'estoie illec, je vi la

109. 8. longuement] loguement R

premiere veue de ta voille, et par poi que je ne courroie dedens la mer de joie. Et tant comme je avoie les oils vers toi, et vi resplendir pourpre en ta nef, si oi grant paour, car je soi bien que ce n'estoit pas ta vesteure ne ton habit. [Quant a pou si vint] la nef plus pres, lors vi je o cuer tremblant le visage de la fame, alas! et puis i vin je, maleureuse qui mon duel esgardoie: cele que tu avoies a tort se gisoit en ton giron; lors despeçai je mes vesteures, et rompi mes cheveuls, et esgratinai mon vis comme forsenee, et faisoie tout le bois retentir de mes cris. [14]O itele douleur et o tels pleurs me parti d'iluec a cele male aventure, et aussi froide departie et aussi angoisseuse puisse estre dame Helaine de ses amours – ce prie je as damesdieus – comme je sui, et aussi froide et doulereuse angoisse li viegne au cuer comme elle a mis au mien. Or sont avec toi tels choses venues, dont la fort fiance te couvendra souffrir, qui fames d'autrui mari as amené par mer d'autrui
[54vb] regne, [15]Mes quant | tu estoies povres pasteur qui gardoies les bestes lés moi, tu povre chetif n'avoies fame fors la povre Cenona. [16]Je ne sui mie esmeue por tes richesces ne pour tes sales, ne ne m'esbahis mie d'estre dite brus de Priant, [17]et sai bien que Priamus ne le refuseroit mie, ne la roine Ecuba. [18]Je en sui bien dignes et grant volenté en ai d'estre la preude fame a un haut home et puissant: je ai bien mains beles et vaillans a porter un noble septre. Ne me despis pas pour ce, se je me soloie couchier avec toi en un lit d'erbetes sous la foille du fou: je sui plus convenable en lit de pourpre ou de soie, et la chose qui miels vaut, si est que m'amour est bone et seüre, et bien seür me fait amer. Ja pour moi ne seront a mon ami guerres ne batailles esmeues, ne ne sivra l'en mie mon ami a navies et a armeures parmi la mer: mes madame Helaine sera et est requise o navies et o force d'armes. Icele dame orgoilleuse, sire, sage home, avés vous mis en vostre chambre! [19]Or demandés a Pollidamas et a Hector et a Deiphebus et as vos freres se il seroit sens et raison que elle fust rendue as Grex. Guardés quel consoil li wiel Antenor et li fors rois Priant en
[55ra] prendront et que les anciens sortisseeurs en distrent de toi. Et si | est folie de fere une dame estrange mestresse de tout le païs, et de la metre devant les autres: la honte et le blasme en est tien et Menelaus son mari merra la guerre a bon droit contre vous. [20]Or poues veoir et esgarder quele fiance tu pues avoir en cele dame que tu prises tant, que par si petite achoison a laisi* si haut home Menelaus son mari, qui ore se tient a deceu de ses amors. Aussi t'en plaindras tu et ne le

13. Quant a pou si vint] q(ua)nt uint q(ua)nt a pou si uint R ♦ vi je] ui~~n~~ ie *c/rp*

porras amender, ne ja n'en seras plains, car tu vois ja bien et sés sa fauseté et sa mauvese foi, [21]et a ja sa loiauté et sa cha‹s›teé faussee. [22]Elle t'aime, orendroit; aussi ama elle jadis Menelaus que elle a ore laissié froit et veuve courroucié en son lit. Mes je t'eusse esté fine et loiaus ausi comme Andromaca a esté a Hector ton frere, [23]mes tu es ausi legier comme la foille du tremble que li vens demaine a sa guise; tu ne pues en un lieu estre ne en un point; en toi n'a nulle fermece. Il me souvient bien que Cassandra ta suer, la bonne devineresse, me soloit dire et preeschier, et disoit: «O tu, Cenoine, pour quoi semes tu et coutives ci en vain le rivage, que ja fruit n'en cuilliras? Ce fais tu en Paris amant: une puce* vendra de Grece qui destruira toi et nostre maisnie et tout nostre païs. A Diex, de icels* desfent nous! Ha lasse doulereuse, tant du sanc et de la mort de | Troie icele nef porte». [55rb] [24]Ha lasse, elle me fu trop bonne devineresse: [25]icele mescheance que elle me sortissoit est ja venue. [26]Et ja soit chose que elle soit belle de visage, si est elle avoutre et desloiaus; elle a laissié tous ses bons amis pour Paris qui estoit estranges; et si sceit on bien que Theseus la ravi autrefois, et si dient aucun que il la rendi pucele, mes il fet ore bien a croire que joene jouvencel et chaut rendist bele damoisele pucele, quant il la tenist en sa poesté? Ice ne croirai je ja, car je sai que amour montent quant les ·II· partie sont d'un acort, et sai bien que puet monter. [27]Et se tu dis: elle n'en pout mes se l'en li fist force, je te respont: une se contregarde d'estre ravie; [28]et ceste est sovent ravie, pour quoi nos poons savoir que elle se fet ravir de sa volenté. [29]Mes Cenoine est bone et chaste dame, et ses maris est faus trichierres et avoutres, et si te deust aussi trahir et decevoir come tu as faite lié. [30]Moult de fois [m'ont] chasciee et demenee li satiraus, et si ne ‹me› pout onques nuls avoir; et Phebus meismes, li grant dieu qui guarnist Troie, si m'ama par amours, et si me despucela, et si me deffendi je bien contre lui et li derompi les cheveuls et li visage o les ongles, ne ne li en demandai | onques ne or ne pierres precieuses ne li demandai, [55va] comme font les autres fausses fames. [31]Il me donna bon guerredon: il m'aprist l'art de medecine et me bailla les bones herbes et me dist leur poesté, si qu'il n'a bonne herbe el monde que je ne connoisse et que je ne sache sa vertu. [32]Ha lasse chetive! Je connois toutes les herbes et si ne connois nulle qui me puisse valoir a ce que je me puisse tenir de toi amer et que je puisse faire que tu m'amasses. Lasse, a ce ne me

21. chastee] chatee R **23.** puce] puce[le] *rs* **30.** m'ont] m(ou)lt R ♦ me pout] pout R

puet valoir herbe ne force de racine. [33]Icil qui trouva la science fu pastors, et si savoit a soi et as autres donner consoil de toutes maladies; et si fu malades de nostre maladie, onques consoil ne se pout donner ne reconfort. [34]Ha, biaus amis, tu seuls me pues donner ce que Phebus li diex ne herbe ne medecine ne me pourroient donner, ce est santé et aide et confort; et tu le pues faire et je l'ai deservi. [35]Aies pitié de moi, se j'en sui digne! Je ne port mie sanglantes armeures ovec les Gregiois contre toi, mes je sui certes toute toue, et ai esté tous les jours de ma vie des enfance, si te pri que je soie toe tant comme i a a vivre, pour ce que je ai esté toe tousjour tant comme je ai vescu.

110 [162]. COMMENT LI GREGIOIS MANDERENT LE MESSAGES PAR GRECE* |

[55vb] [1]Endementieres que Paris fist ses nocces a Troies en grant joie et en grant baudeur de dame Helaine que il out espousee,* Agamenon et Menelaus, Ulixés et Dyomedés, Achillés et Patroclus* estoient assemblé a Argues* et maint autre prince et baron de Grece avec euls. Lors manderent letres et messages par toute Grece, chascun a ses parens et amis, segnefiant et requerant que il deussent estre au nouviau temps* a toute leur navie et leur chevalerie, chascun au plus esforciement que il peust, a port d'Athenes pour aler sus Troiens vengier leur honte et leur outrage que Troiens leur avoient fete.

111 [163]. COMMENT CASTOR ET POLUS ENTRERENT EN MER*

[1]Si tost con li frere madame Helaine, Castor et Polus, oïrent la novele que Paris avoit leur suer ravie par force, si se mistrent en mer a tel navie et a tel force de gent comme il porent avoir d'euls meismes, pour suir Paris cuidant que il le peussent consuivir et trover en aucune part en mer ou en terre. [2]Cil* dui frere Castor et Polus furent biaus et noble, d'un grant et d'une estature, d'un semblant et d'une faicture. Bel vis avoient et gros yes, vermaus et blans et reluisant, fiers d'estature et de semblance; et si avoient embedeuls les
[56ra] che|veuls blons comme or, crespés, recercelés et lons jusques as talons, et cors bie‹n› fait et membres bien assis, et prous et bons chevaliers esprouvés. [3]Iceuls ·II·, quant il oïrent la novele de madame Helaine

111. 2. bien] bie R

110. Ajout de reprise et de transition (*HA1*, Troie § 535.1-3)
111. 1. *Prose 3* § 71 2-3. *Prose 3* § 72

leur suer, aussi comme par forsenerie sans plus atendre companie se mistrent en leurs nes, si com nos avons desus dit, a tel heure que onques puis n'en pout estre novele seue ne bone ne mauvaise. Ançois furent ensint peris en mer, dont li Grec furent moult iré et le tindrent a moult grant domage, et cuidierent li Grieu que il fussent ravi es ciels, et les aorerent puis aprés comme diex.*

112 [164]. TANDIS S'APPAREILLOIENT LI GREGIOIS

[1]Li autre roi de Grece et li autre baron appareilloient comunalment leur oirre et navie, chascun endroit soi, et pristrent commun parlement et jour de termine* d'entrer en mer pour assembler euls ems* au port d'Athenes.*

113 [165]. LI ROY QUI S'ASSEMBLERENT A ATHENES*

[1]Li rois Agamenon s'en parti pour aler a Athenes et li rois Thyseus, roy Ulixés, roys Dyomedés, rois Thalamon, roy Thideus. Et si i vint dant Achillés et ses amis rois Patroclus, et si i vint roy Menelaus, li maris a la bele | Helaine, et aussi i fu Demonfon. [2]Et si i vint roy [56rb] Aayaus,* [3]et li orgoilleus Macharius, et roys Yolus, et li rois Prothiselaus, [4]et li rois Danaus, [5]et li preus Linus, [6]et Leander Cornithius. Et si i vint Acuntius, [7]Meleander et Calculus. Et si i vint li roys Nestor,* rois Pollidarius, roys Pelid[ri],* roy Neptolemus, roy Machaon, [8]et roy Palamidés [9]et tuit li roy et li princes et li riche baron de Grece.

114 [166]. LA FOURME DES BARONS*

[1]Agamenon estoit biaus hons et de grant fierté; grans et membrus, home sanguin, sages a desmesure, le plus riche home et le plus enforcié de gent et d'amis qui fust en Grece.

[2]Rois Menelaus estoit biaus hons et sages et riches, debonnaires, a merveilles redoutoit* dame Helaine.

[3]Ulixés estoit riches, noir et gros, roons, fors et soutils et sages, et li plus biaus parliers du monde.

[4]Dyomedés estoit bien riches, grans et gros et quarrés et orgoilleus et amoureus.*

113. 7. Pelidri (*Prose 3* § 74.7)] pelidu R **8.** Palamidés (*Prose 3* § 74.8)] palamides (et) tuit li roy palamedes R

112. *Prose 3* § 73
113. *Prose 3* § 74
114. *Prose 3* §§ 75-90

[5]Ulixés, de quoi nos avons parlé ci desus, estoit noirs et velus et
[56va] cras et barbus et bien parlés* sus tous ceuls du mon|de, si que en toutes les causes ou il estoit il gaagnoit par sa langue. Pour ce fu si esprouvé et dit qu'il avoit tousjours une pierre precieuse en sa bouche, la pierre dont nous vous avons ci devant* parlé, qui est appellee alectoire.* C'est la pierre qui nais el gisier du chapon, et icele pierre fet bien parler, [6]et si guarde celui qui la porte d'avoir soif.* [7]Et ovec cele pierre dient pluseur qu'il vainqui maintes grans batailles et maint estour dur et fort.

[8]Tiseus* fu biaus et bien fais de cors et de membres. Ce fu cil dont nous avons souvent parlé, qui delivra le siege de Thebes puis qu'il out juré qu'il ne porteroit armes.* [9]Ce fu cil qui par le consoil d'Adriane fu delivrés de Minotauro.* Dyomedés fu souvent compains a celui a faire destruiemens de maintes terres.

[10]Achillés fu biaus et fors et bruns, bien fait ‹cors›* et bien fet* visage, biaus membrés et tres bien assis; ne n'estoit trop grans ne trop petis,* et si chevauchoit trop bien et n'estoit nuls plus bel armés de lui.

[11]Talamon* estoit gros et roons, cras et fors, riches et orgueilleus.
[56vb] [12]Patroclus estoit biaus a merveilles, blons cheveus menus | recercelé, crespés, bl[a]ns* et vermeil, prous et hardis, et moult s'entreamoient il et [Achillés].*

[13]Nestor estoit preus et hardis et fors, plus grans assés que nuls des autres. Quant il fesoient assemblee lui et li baron de Grece, [14]il paroit par desus les autres des espaulles en amont, et si estoit sages a desmesure si que son sens estoit partout renomés.

[15]Il furent ·II· Aiaus. Li uns fils Talamon,* fils de la fille Laomedon, la suer a roy Priant, qui fu prise a ‹la›* premiere destruction de Troie. Si fu donnee a Thalamon en guerredon de sa voie, [16]mes onques ne l'out espousee. [17]Ce fu cele que Anthenor ala querre en Grece par le commandement du roy Priant, [18]mes onques pour ce ne la pout avoir. Li autres Ayax pour voir fu uns rois preus et hardis et corageus. Ce fu cils qui voult avoir le Paladion aprés la destruction de Troie maugré Ulixés, et se vout combatre cors a cors contre Ulixés. [19]Mes tant fist Ulixés par sa langue et par ses belles paroles et par l'aide Agamenon et Menelaus son frere que il out le Paladion; et pour icele

114. 10. bien fait cors (*Prose 3* § 81.1)] bien fait R ♦ bien fet] bient fet R **12.** blans (*Prose 3* § 82bis.1)] blons R ♦ Achillés (*Prose 3* § 82bis.1)] ulixes R **15.** la premiere (*Prose 3* § 84.1)] premiere R

achoison fu occis Thalamon ‹par›* nuit en traïson, si com nos vous deviserons ça en avant. |

[20]Protheselaus fu biaus et gens et preus et hardis et isniaus et fors et [57ra]
fiers et de grant valeur.

[21]Polidarius estoit si gras que a paine pooit il aler, et estoit hons de grant noblece, mes tousjours sembloit pensis. Onques n'ama solas ne deduit; moult estoit orgoilleus de grant maniere, et si estoit preus et vaillant.*

[22]Rois Pelidri* fu moult grant et moult riches et puissans et ot le vis gros et lentilleus;* bons chevaliers estoit et si estoit hons de grant prouesce.

[23]Netolemus fu grans et lons et gros par le ventre, et plains estoit de grant vertu et engingneus en maintes choses. Assés estoit biaus et moult avoit bele chiere, ne ja n'eust si chiere robe, se uns menesterés* li demandast, que il ne li donnast erraument. Les yex avoit gros et roons, les cheveuls noirs; moult savoit de plet et de lois, volontiers faisoit honneur as clers et a lais.

[24]Machaon estoit rois a merveilles vaillans* et n'estoit pas trop courtois, et le cors avoit tout roond, le chief avoit chaf* et moult menachoit ireement et a toutes gens estoit fel. Et si n'estoit pas trop grans ne trop petis, et moult petit dormoit.

[25]Palamidés estoit biaus a grant merveilles, moult avoit gent cors et
n'estoit mie gras, ains iert to|us graille parmi les flans. Moult fu frans [57rb]
et dous et souef, grant de cors, le chief out blont, biaus estoit et bien fais de toutes membres.

115 [167]. LA FOURME DES BARONS DE TROIE*

[1]Or vous ai dit l'estre et la maniere de ceuls de Grece, si porrois oïr aprés de ceuls de Troie.

[2]Li roi Priant fu de moult belle estature* et de belle taille, mes un pou avoit la vois casse. Loial fu sus toutes creatures; larges fu de donner et moult se delitoit en choses de soulas, et moult amoit bons chevaliers et il meismes estoit preus et viguereus* en armes au besoing.

[3]De* ceuls de Troie et de tous cels qui furent devant son temps, ses ainnez fils Hector fu li souverains, et croi que de tous ceuls qui

19. par nuit (*Prose 3* § 84.4)] nuit R

115. 1-2. *Prose 1* § 72 **3-16.** *Prose 1* § 73

estre doivent le fist nature le plus soverain, car en toutes bontés que hons mortés puisse avoir mostra elle son povoir en lui, tout soit ce chose que elle l'eust bien fait plus bel. De meilleur ne croi je que Nostre Sires li commandast, que elle i meist toute s'entente a ce que elle re‹s›torast en lui toutes defautes;* car se riens mesavenoit en lui, tout estoit contre* son bien faire. Car vous savés que par bontés sont maintes laides façons esfacïes* meismement en homes plus que en
[57va] fa|mes. Si vous dirai la some de lui, car de vaillant pris seurmontoit tous homes. Un poi estoit baubes et bornes des ·II· oils, ne onques de traïson* n'out cure, et quant venoit au besoing il ne fu onques hons trouvés de sa force ne de sa valeur, ne si seür as armes. De sa largesce ne fu nulz hons vivans, que si tout li siecles fust en son commandement, si l'eust donné et departi a toutes gens;* or ne argent ne li pooit durer, ne dras de soie, ne bons chevaus; et pour ce semonnoit il tous jours ses gens de bien faire. Et en courtoisie fu il tels que tous ceuls de Troie et de Grece furent vilains au regart de lui. D'estre raisonnables* et amesurés seurmonta il toute creature, car onques pour ire que il eust ne pour joie ne dist chose que il en deust estre par raison repris. Pour quoi je croi que jamés ne soit home de sa valor, ne qui des armes puisse faire son plaisir si comme il faisoit. Et si vos di pour voir, onques en ville ne fu home tant amez comme ceuls de Troie l'amoient et ce estoit bien droit, car il sembloit que il fust frere a tous.

[4]Tout autretel estoit Helenus et Deiphebus ses freres, com li roy
[57vb] Priant leur pere estoit, car moult | estoit biaus et gens et moult semblables de cors, mes li corages estoit divers; car Deiphebus estoit moult fors et penables as armes.

[5]Helenus estoit moult bons chevalier* et bons devinerres a merveilles.

[6]Troilus fu bon chevaliers et grant et bien tailliés de membres. Li visages avoit clers et amiables, li oil riant, et as armes fu tels que nuls ne s'i pooit appareillier, fors seulement Hector son frere, qui fu sires et rois des armes portans; mes cestui li tint bien fraternité* et compagnie, et moult mist son cuer en amour.*

[7]Paris fu moult fort de cors et bien fait, mes sus toutes choses desiroit segnorie. Si fu bons archiers et moult se delitoit en chiens et en oisiaus; de son cors fu moult delivres* a grant merveilles et bon chevalier au besoig.

115. 3. restorast] retorast R

[8]Eneas* fu gros et petis de cors, sages en parler et en oevre, [9]et si sout bien sa raison moustrer par paroles. Fort et vertueus fu, et de chevalerie out grant pris.

[10]Antenor fu un grelles hons* et de belle fourme, et moult fu sages et de bon consoil. Un suen fils avoit qui out a nom Pollidamas, dont l'escript ne se doit pas taire; [11]car il fu moult sages et courtois seur toutes creature et paisible comme une pucele, mes | en fais d'armes fu [58ra] il preus et vaillans, si com nos vous dirons avant.

[12]Li rois Menon fu grans et gros et bien sembloit sages com il estoit, et a paine en pooit on traire parole, car tousjours sembloit penssis. As armes fu il desmesurés* et fist de nobles fais de quoi on parlera tousjours.

[13]Eccuba* la roine, la fame au roi Priant, fu moult sage dame et bone envers Dieu et grant asmoniere; et si n'avoit pas moult de choses de femenin talent.

[14]Andromacha* out a nom la fame Hector, qui fu moult noble et moult bele et de noble maniere sus toutes dames, et grant amour et grant foi out vers son seigneur.

[15]Cassandra fu de sa faiçon meismes, mes en clergie fu sages a merveilles; car elle savoit d'art tant com nuls humains cors porroit plus savoir.

[16]De* la biauté Pollixena ne vous pourroit on descrire la menor partie, car elle fu longue et graille enmi les flans, le chief out blont com fin or, les sourcis des oils deliés et voutis, le vis blans et coloré par mesure, si que miels sembloit spirituel chose que humaine. Que vous diroie je? Se la biauté de toutes les autres fame fussent ensemble en une seule, | si seroit plus cele de Pollicena. Autres grans gens o[u]t [58rb] assés a Troie et par dehors dont li livre ne fet mention, car asés i a d'autres choses a retraire.*

[17]Brisaida fu fille Calcas de Troie, du quel vous orrés avant comment il se contint. Mes de sa fille diron que elle fu de moult belle façon, et de grant maniere fu sage et bien parlans, et moult mist son cuer en amour* si con vous orrés.*

116 [168]. QUE LI GREGIOIS S'ASSEMBLERENT A ATHENES

[1]Quant l'iver fu passés, si fu entour demi mars qui* Gregiois, qui moult avoient pourchascié et qui s'assemblerent tuit au port d'Athenes.

16. out] oit R

17. *Prose 1* § 71, 33-37
116. 1. Quant ... amena: *Prose 1* § 74

Ne onques si grant estoire de nes ne fu que il ajousterent, qui pour amour, qui par proesce,* qui pour doute, car moult estoient cremu par tout le monde. Et ci aprés orois cumbien de nez il i ot et qui les amena, et la s'assemblerent pour le bon port et pour la bonté de la cité, qui fu moult noble et fondee de grant antiquité. Si vous en conterons comment elle fu fondee.*

117 [169]. DU FONDEMENT D'ATHENES*

[1]Au temps que Diex dist a Moysés et li commanda que il delivrast le pueple d'Israel de ‹la›* cruel seignorie du roi Pharaon, et que il
[58va] donna plaies as E|gyptiens, lors vint en Grece un Egyptien qui estoit grans et puissa‹n› et estoit appellés Citrops, et arriva au port d'Athens. Puis aprés, pour la biauté du port et pour la fertilité du païs, funda il ilueques une cité et l'appella Acté, qui puis fu appellee Athenes, la quele aucuns des Gregiois appellerent Daydas, li autre la clamerent Erchomené. [2]Cil Cytrops fu appellés Difrés, qui est nom egyptien qui vaut autant en latin comme home doubles ou de ·II· cors, ou par aventure ce fu pour ce que il estoit fors outrageusement, ou pour ce que il savoit le language egyptien et le gregiois. [3]En celui temps meismes vivoit Dyonisius Bachus, qui fonda la cité de Argues* et ensengna as Gregiois planter la vigne. [4]Or vos ai dit briefment le fondement de la cité de Argues et d'Athenes, si vos dirons ci endroit des rois et des barons qui s'assemblerent au port d'Athenes et quantes nes il i amenerent.

118 [170]. LI NOMBRES DES BARONS ET DU NAVIE DE GRECE*

[1]Agamenon i amena de Mechenes ·C· nes bien garnies de gent et de vitaille. [2]Menelaus son frere en out ·XL· nes de païs* d'Esparte; [3]Prothenor de Boece en y out ·L·;* Albernius et Archelaus, freres, en
[58vb] amenerent ·XXX·; [4]Epistopus et Secondus ·L·, | Nestour de Piles en i out octante.* [5]Thoncer, Eplionar, Darion, Pollisenart et Theseus en amenerent ·XL·; [6]Thoas en i amena ·L·,* [7]Oylmerius et Ayaus* en orent de leur terre ·XXXVII·, [8]Emirecus* de la cité de Pheminois en i

117. 1. la cruel (Pr)] cruel R ♦ puissan] puissa R
118. 2. de païs] de ‹son› pais *(dans la marge) rs*

1. et la ... fondee: ajout de transition
117. Ajout mythologique: la fondation des villes d'Athènes et d'Argos
118. 1-17. *Prose 1* § 75 (*Roman de Troie* 5583-5697)

out ·LXIII·. [9]Philithoas et Sanchipus en amenerent de Calcedoine ·XXX·; Ydomenés et Merion en orent ·C·;* Ulixés en amena ·L· de l'ille de Ciphalonnie* et de Achaie. [10]Melius de Pyllada* en amena ·L·, et fu avec lui Protheselaus; Machaus et Pollidi en orent ·XXXII· [11]de la terre de Lescople.* [12]Achillés et Patroclus de Tesaille, qui lors estoit grant province, [13]mes une partie estoit appellee de cele province Mermidoine, qui maintenant est appellee De‹s›poté,* et de la amena il ·LXX· nes au port d'Athens. De Rodes en amena Pollidarius ·L·,* [14]Stampus de Lice* en out ·XXX·; Pallissitheus et Lavertin en amenerent de Lar[i]se ·XL·; [15]Dyomedés, Cerillus et Aurialus en orent d'Argues et del Hernour* ·LXXX·; Lioité de Libe en i out ·L·;* [16]Crimenus en y out ·XXX·;* [17]Monesteus li dus d'Athenes en out ·L·;* [18]Epilepus* et Scendius en amenerent ·XL· de Phoces.* [19]Cecus et Amphimacus et Dornum et Corrium et Polixenum* i amenerent ·XL· nes; [20]Ayai* et Helemus i amenerent ·XL· nes; [21]Emulius* en i out ·X· | moult riches.* [22]Politus [59ra]
et Marchion en amenerent ·XXXII· de Trite et de Lide.* [23]Et Polibetés et Leonenus y amenerent ·XL· nes;* [24]Phelocatés en amena ·VII· de Melibee;* [25]Prothelicus en amena ·XL·;* Crenneus en i amena de Pise ·XXXII·;* [26]Unerius en amena ·LIII·;* [27]Creneus si en out ·XXII·.* Li roy Demophon et Calixtion* son frere en amenerent de leur païs ·XXXV·; [28]Macharius de Tharse en amena ·XXV·; [29]Linus ‹et› Trochos* son frere en orent ·XXX·, [30]et Leander de Pelaconie en [out] ·XX·, [31]et li roys de Cypre en y out ·XI·.*

119 [171]. LA SOMMES DES NES

[1]Ensint com vous poés entendre fu la some des rois et des princes ·LXIII·,* sauve ceuls qui alerent par terre jusques a Bouche d'Ave, qui est au front de la cité de Troie, qui n'avoient pas navie en mer, qui moult troverent grans contraires avec les amis du roi Priant.* [2]Et des nes que li baron amenerent* fu la some ·M·VI^{C}· et ·LXXIX·. Et quant il furent tous assemblez a Athenes, Agamenon, que il orent fait prince, fist assembler dehors la vile tous les barons et l'autre pueple pour tenir parlement. Si commença sa raison en belle* maniere.

13. Despoté] depote R **14.** Larise (*Prose 1* § 75, 19)] Larsse R **29.** Linus et Trochos (C)] Linus Trochos RPrS **30.** out (Pr)] orent R

18-31. Ajout d'intégration
119. 1. Ajout d'intégration **2.** *Prose 1* § 76

120 [172]. COMMENT AGAMENON PARLA AS BARONS DE GRECE POUR ALER SUS TROIE |

[59rb] [1]«Seignurs – fet il – moult me plaist du riche concile et de la noblece que je voi ci assemblee, et me semble que en grant aventure* se met celui qui se revele* contre nous, et pou aime sa terre et son honneur; car selonc mon avis je en voi [ci] tels mil que celui qui mains a de pooir porroit* par sa force abbatre l'orgoil de celui qui nous a fait ci venir. Or est il voirs que a nostre droit et au tort de nos annemis est ceste guerre meue* entre nous et euls, et nos somes ici pour la venjance prendre, que nous ne voulons que reprueche en soit a nostre lignage; [2]car nos ancesseurs nos laissierent grant honneur, ne nous ne devons souffrir que la hautesce et la seigneurie de Grece dechie* entre nos mains. Ançois nous devons pener que nostre renommee, qui tant s'estent loing, reluise et resplendisse plus et plus parmi le monde. [3]Et nos somes si d'un acort que il n'a noble* generation par tout le monde qui osast faire contre nous, fors que ceste mauvese gent qui mal virent leur folie. Et bien poés veoir que il ont mauvés consoil, quant il ne se remembrent quant un seul poi de nostre gent desconfirent et gasterent* une autre fois la ville. [4]Et ce me fet pensser que
[59va] leur ou|trecuidance soit tele, qui les lairoit sans venjance prendre, que il cuideroient par leur outrecuidance metre desous leur segneurie tout ce païs.* Et bien sai qu'il ont esforcié leur ville et gens acquise de maint païs pour aus deffendre contre nous; et ja soit chose que legiere chose nos soit d'euls destruire, selonc mon avis, si conseille endroit de moy que avant que nous nous meussons de ci, de prendre consoil* a Apolin de ceste chose et a que chief* nous en i pourrons venir. Et je sai que li dieu nous en diront le voir, et puis aprés pourrons plus seurement ouvrer». [5]Ce consoil fu moult loés de tous, et maintenant i envoierent Achillés et Patroclus. Il s'en alerent au temple Apollo et sacrefierent a moult devotion, et aprés leur demanderent leur* respons, qui ensint a dit: «Achillés,* ensint nunciés as Gregiois que sans faille au disisme an auront de Troie tout leur voloir et destruiront la vile». Achillés mist en escript tote leur response.

121 [173]. COMENT CALCAS ET ACHILLÉS S'ENTRETROVERENT*

[1]Celui jour meismes estoit venus Calcas a cel temple meismes que* li Troien i avoient envoié. Cil Calcas iert uns hons viel et estoit grant

120. 1. ci] cil R

120. *Prose 1* § 77
121. *Prose 1* § 79

princes de la | cité si comme evesques, et vint pour l'achoison meismes [59vb]
que Achillés estoit venus. Et quant il out fait son sacrefice, si li respondirent les diex en tel maniere: [2]«Va t'en en la compagnie des Gregiois et guarde que tu ne retournes jamais a Troie, car il convient que elle soit destruite et la gent morte; mes tu aideras les Gregiois a ton pooir». [3]Quant Calcas out eue ceste response des diex, si s'entr'encontrerent lui et Achillés, et descouvri li uns a l'autre son secré et s'entrefirent moult grant joie. [4]Achillés l'enmena avec soi et le herbergia moult honorablement. Puis retraist Achillés a Gregiois la response des dieus, dont il orent grant joie. Calcas meismes li dist conment li Troien l'avoient envoié et les response as dieus, et comment il li commanderent que il ne repairast a Troie, ains venist a Athenes et se tenist avec les Gregiois, car as diex plaisoit que la ville fust destruite: «Pour quoi je vous loe et conseille que vous vous hastés d'aler a Troie, car obeir vous couvient a la volenté des diex. [5]Et je meismes sai que li Troien me blasmeront moult; [6]mes je aim plus a* faire la volenté des diex que cele des Troiens; car qui n'i voudra obeir il tendra male fin». |

122 [174]. EXEMPLE* [60ra]

[1]Bien doit chascuns croire et savoir que gent qui croient a tels responses males et beles* sont tousjours deceu et enguenné; si comme il pert en cele response que l'idole respondi as Gregiois, qui leur dist que dedens ·x· ans destruiroient la cité de Troies. Mes il n'entendirent pas en celle response la grant occision d'euls meismes qui dedens ces ·x· ans fu faite de leur, car maint noble baron i fu destruis et mors a male mort; ne encore, puis la destruction de la cité, la grant confusion qui leur vint; car pou en retournerent qui ne fussent mort ou noié ou a male fin pris, et leur païs meisme perverti et gasté et occupés de gens de estranges nations.*

123 [175]. COMENT LI GRIEU PRISTRENT LE CHASTEL*

[1]Grant joie orent li Gregiois du respons que Achillés aporta, et plus assés de ce que Calcas leur dist. Et pour ce li firent grant honneur et distrent que par son consoil ouverroient, et il lor loa que il se deussent haster de entrer en mer, et il i entrerent selonc son consoil.* Si leverent* les veles au vent et tant alerent que il arriverent en la terre

122. *Prose 1* § 80?
123. 1. Grant joie ... consoil: *Prose 1* § 81, 2–7 **1–6.** Si leverent ... nulle: *Prose 3* § 92

Larnesius* , et pristrent port devant un de ses chastiaus et devant le
[60orb] plus | fort qu'il eust. [2]Et quant Lernesius le sot, qui avant avoit seue la novele qui estoit venus en cel chastel pour le deffendre par le commandement du roi Priant, si leur appareilla bataille a tout ·IIIM· homes a cheval bien montés, comme cil qui estoient fiers* et hardiz, et moult se contint contre les Grex viguereusement. Mes que vous iroie je racontant? Dyomedés le constrainst et Ulixés avec lui, que il et toute sa gent furent desconfit en champ et li desarmerent la teste, et le voult occire Dyomedés, et leva l'espee et le voloit occire. Et quant Achillés le vit si le couvri de son escu et dist: «Je ne pourroie souffrir que je le voie morir, car il m'a fait autre fois bonté et courtoisie et secouru de vitaille et de viandes, dont ma gent furent secouru* et repeu grant temps, si li en doi bon gré savoir». [3]Atant le laissa Dyomedés. [4]Et quant il fu eschapé de mort, li Grec li requistrent que il fust avec euls contre les Troiens,* et que il tenist sa terre de euls. Et il respondi que en nulle maniere ne le feroit, car il estoit parens et hons liges et jurés au roi Priant, et ançois voloit morir a honneur que vivre a honte comme traiteur. [5]Mes il leur promist que contre euls ne
[60va] seroit il ja|mais plus, et leur aideroit de vitaille volentiers. [6]Et quant li Grieu entendirent ce, si virent bien que il avoit raison et ensint eschapa cestui, qui ne resembla mie Colcas, qui laisa du tout son seigneur sans raison nulle.* [7]Mes avant* que li Grec se partissent d'Athenes, leur conseilla Collcas* qui sacrefiassent a la deesce Dyane, qui estoit iree avec euls. Et il le firent ensint com Colcas leur ensengna, et par cel sacrefice furent il reconcilié a la deesse, et en signe de ce leur donna elle victoire contre le roi Larnesius. [8]Puis aprés, quant il orent eu victoire,* si commanda li rois Agamenon les nes a mouvoir et se mistrent a la voie. [9]Et Philotés, qui avec Jason avoit esté a l'autre fois, les conduist et mena, car il savoit plus de mer que li autre, et si avoit esté compains Argus qui fist la nef Jason et Herculés. Adont siglerent li Grieu tant a tout leur navie que il arriverent a un chastel* sus la terre au roy Priant; si le pristrent par force et i conquesterent grant proie, puis l'abbatirent il en terre et occistrent la gent que il i troverent. Et de la s'en alerent a Thenedon, et maintenant mistrent pié en terre tous armés et assaillirent le chastel viguereusement, et moult i
[60vb] out de Gregiois | mors et occis. Mes toutesvoies ne leur valut riens, car a la fin furent tous vaincus et occis, et le chaustiau ars et abbatu.

7-9. Mes avant ... troverent: *HA1* Troie § 539.1-6 (Jung 1996, p. 369, § 23, 1-15) (*RTroie* 5928-6000) **9.** Et de la ... Troie: *Prose 1* § 81, 7-15

Et aprés alerent par le païs robant et occiant, si que nulle persone n'estoit asseur; si se retraistrent toutes les gens du païs a Troie.

124 [176]. COMENT AGAMENON PARLA*

[1]Quant Agamenon out conquis le chastel de Thenedon et departi le grant gaaing, si firent li Grieu un parlement et s'assemblerent tuit li roi et li baron. Et quant il furent tuit assemblé, si parla Agamenon li premiers, qui moult estoit sages et bien parlant, et dist hautement devant tous, que bien le pout chascun oïr: [2]«Seigneurs barons et chevaliers, chascun bon hons doit fuir orgoil et haïr de tout son cuer; car orgoil est racine de tous maus, ne onques ne s'en pout hons en la fin loer. [3]Et se par aventure aucuns s'en est loés au commencement, si n'en pout estre bone la fin.* [4]Et ne place as diex ne a vous que orgoil ne orguelleus soit en nostre compagnie, ne que par orgoil commençons aucune chosa a faire. [5]Car souventes fois avés veu que li dieu ont fait venjance des orgoilleus par leur orgoil. [6]Et souvent | fet orgoil [61ra] encommencier tel encombrier pour un ami qui l'en aquiste sa honte et son domage;* et pour ce voulons nous que sens et raison et mesure soient ci a nostre consoil et a nostre ordenance. Car grant honte et grant deshonneur seroit que par nous ci endroites,* qui somes l'onneur et la fleur et la seignorie de tout le monde, fust chose retraite ne ordenee qui ne fust de raison et de droit. [7]Or est chose certaine et chascun sceit que Laomedon commença ceste guerre, qui laidement l'a comparee, et encore s'en repent* ses hoirs; [8]et que li rois Priant nous fist l'atrier requerre par pais et par amour que nous li re‹n›dissons Esyona sa suer, qui avoit esté avec nos pluseur jour,* [9]et vos ne li vousistes rendre. Certes, seigneurs, ce fu si com me semble orgoil et outrages. [10]Certes, seigneur, bien devrions voloir la pais; car se nos leur eusons rendue Esyona, Paris ne fust onques venu en Grece pour faire domage, ne n'eust ja ravie Helaine. Nous i avons grant honte, mes il l'i ont greigneur; se nos i avons perdu de nos gens, et il i ont perdu des leur.* Certes il ont grant tort, mes nous l'avons greigneur, si en façons tant que nul ne le puisse tenir a orgoil | et li tors ne soit [61rb] nostre. [11]Car celui par droit doit estre loés et prisiés qui se venche* du tort c'on li fait. [12]Et se il meschiet a celui qui a fortfait,* c'est droit et raison, ne ne doit estre pas plaint, et o tout son meschief en doit

124. 8. rendissons] redissons R

124. *Roman de Troie* 6073-6326 (*Prose 1* §§ 82-84)

estre moquiés et escharnis.* Si conseille que nous mandons ·II· messages au roi Priant qui soient sage et bien parlant, qui li dient de par nous que se il nous veult rendre Helaine et les domages que Paris son fils a fait en Grece, nous nous en retournerons. [13]Et se il ne le veult faire, il aura le tort et nous aurons le droit. Et se il le fait, je loeroie que nous nous en retournissons, car je ne sai que nous li porrions plus demander». [14]A ces paroles et a ce consoil s'acorderent li pluseur, et par acort de tous por le message faire fu mandés Ulixés et Dyomedés:* e[n] tout l'ost si n'avoit plus sachans ne meilleurs pour le message faire. Li messagier furent richement vestu et paré, et bien paroient gent roiale et de noble lignage, et monterent es palefrois qui furent richement atourné,* et pristrent ·II· varlés avec euls, ne ne porterent nulles armes. [15]Et il arriverent a Troies ains l'eure de medi, si
[61va] entrerent en la cité et chevauchierent tant par les rues que il | vindrent devant le perron de mabre* entailliés qui estoit devant les degrés du palais. Descendirent des palefrois desous un pin qui la estoit, que il regarderent forment et moult loerent si grant noblece, car li pins estoit de moult bele façon et estoit pou plus gros que une lance, et desus estoit foillus de foilles d'or si espessement que toute la place a l'environ estoit couverte et i faisoit grant umbre. Moult se merveillierent comment li piés,* qui estoit si soutils, pooit si grant fais soustenir, ne par quel art les foilles de desus se pooient desus tenir si bel et si ordeneement. [16]La descendirent des pallefrois et puis monterent sus el palais; maint conte et maint baron i troverent et maint bon chevalier. Li rois et si fil faisoient consoil comment il porroient contrester as Griex qui estoient arrivé sus sa terre; [17]atant entrerent li messagier avant et s'arresterent devant le roi Priant. [18]Ulixés parla premier et li dist: «Roy Priant, je ne te salue pas, car bien i a raison. [19]Et l'achoison pour quoi nous sonmes ci venus si est que li roys Agamenon te mande par nous, se tu veuls rendre Helaine et restituer le domage et l'outrage amender que Paris ton fils a fait en Grece, li Gregiois feront avec toi
[61vb] bone pais et s'en retor|neront en leur païs; [20]et se ce nom, soies certain que tel domage i recevras que il en sera parlé de ci a mil ans, ne ne reçut onques home tel outrage ne tel encombrier comme il te couvendra souffrir; et dedens brief temps verras ·C[M]· escus* contre toi. Conseille toy se tu le feras ou non, et n'aies pas sens d'enfans; car legierement et pour pou nous pues avoir pour amis et si grant domage eschaper».

14. en] et R; et en PrSC

125 [177]. LA RESPONSE QUE FIST PRIANT

[1]Priant respondi au messages* et leur dist: «Certes, moult me merveil de vous et de vostre demande. [2]Et sachiés que je vous tieng pour pou sené, car se Agamenon me tenoit en chaene en sa prison, si ne pourroit ne sauroit demander moi plus. Ja Dieu ne place que il soit reprouvé a mes hoirs que je aie fait tel acordance. Li Grieu vindrent outrageusement o tout leur force et gasterent tout le païs, occistrent la gent, roberent la cité et destruirent et gasterent la vile. Il occistrent mon pere et mi parent, il emporterent l'or et l'argent et toute la richece de ce païs; [3]et outre tout ce, emmenerent il ma suer comme serve.* N'a pas grant temps que je mandai Antenor en leur païs pour requerre Esyona ma suer: il le moquerent et rampo|nerent moult et [62ra] plus vilainement le chascerent de leur païs. [4]Et encore la tienent il en servage, de quoi je ai grant duel et grant pesance; ne jamais ne serai lié, se je n'en ai venjance; ne jamais n'en sera pais fete ne acordance. [5]Et encore me demandent que je leur face raison et que je leur rende Helaine: [6]il font comme celui qui bat et puis menace encore aprés.* [7]Alés et dites de par moi a vostre roy Agamenon que tant comme je aurai la vie el cors n'aura a moi ne pais ne trieves; ains vuil que ceste guerre dure tous temps. Il me sont encore venu assalir et menacier en mon païs: je me deffendrai, car je ai assés gent et puissans amis. Alés vous en apertement,* et certes se vos ne fussiés messagier je vous feroie faire vilanie, car je ne pourroie estre lié tant com je vous voie».

126 [178]. CI PARLE DYOMEDÉS

[1]Quant Dyomedés out entendu le roy Priant, si s'en sourrist et dist: [2]«Certes, sire roi, dont n'arés vous jamais joie, car ançois que soit uns mois passez vous vous verrés o plus de ·CM· fervestus et armez,* et n'i ara celui qui ne soit bien montés et qui n'ait lance et heaume sus sa teste et tout son cors bien adoubé; ne n'arés si fors lices qui tost ne soient | desbarrees,* et as murs vous couvendra avoir pierres et peuls [62rb] et autres istrumens, se vostre cité voudrés deffendre. [3]Et comment vous maintendrés vos encontre tant de gent, qui estes ja espouanté de nous ·II· qui n'avons ne armes ne guarnison?». Atant commença a croistre la noise et le plait de ce que Dyomedés avoit si estoutement parlé. Si s'en leverent plus de cent qui l'eussent ou mort ou navrés, se ne fust li rois qui les departi, et dist a ses barons: «Seigneurs, traiés

125. *Roman de Troie* 6327-6384 (*Prose 1* § 85)
126. *Roman de Troie* 6385-6510

vous en sus! Se li musart dit sa folie, vos ne devés pas metre vostre sens au sien. Bien povés connoistre a ses paroles que il a pou de sens. Ja Dieu ne place que en ma court soit faite vilanie ne outrage».* [4]Eneas sist jouste le roi et parla devant tous: [5]«Sire – dist il – pour quoi doit on souffrir que cil nous die en present vilennie et outrage? Certes, sire, trop sont estout et felon et plain de grant outrage, si est raison que il le comperent. Je pourroie ja dire devant vos tant de folie et de outrage que vous me feriés jeter en un feu ou prendre et faire pendre et trainer. Si vous lo que vous vous en ailliés». [6]Dyomedés li respondi:
[62va] [7]«Sire – dist il – bien savés vostre raison conter et de ce de|vés estre liés; mes je sui certain que vous seriés liez et joiant qui* vos feroit vilanie, et par la foi que doi a Dieu je vous voudroie bien trover la ou je vous em peusse mercier». [8]Puis a dit Ulixés a Dyomedés: [9]«Sire, laissiés cel plait ester», [10]puis a dit a Priant: [11]«Sire roi, je ai bien vostre response entendue et bien le sarai raconter. Desormais nos en voulons retourner». [12]Atant descendirent les degrés et monterent es palefrois et chevaucierent par la cité; dames et damoiseles,* bourgiois et chevaliers les reguarderent volentiers. [13]Et tant chevauchierent que il vindrent en l'ost et entrerent es paveillons Agamenon. Li barons assemblerent pour oïr la response du roi Priant, et li message leur ont dite et racontee que onques riens n'i oblierent. [14]Puis fu li disner conroié et les tables mises, et disnerent.

127 [179]. COMMENT ACHILLÉS ET TELEPHUS ALERENT EN FORRE*

[1]Tost aprés, Agamenon et li autre baron ordenent que Achillés et Telephus alassent en fourrage pour aporter a l'ost vitaille. Atant s'en partent par le congié de tous les barons et menerent en leur compagnie ·x^{M}· chevaliers bien adoubé. [2]Thelephus fu filz Herculés. [3]Tant chevauchient que il vindrent el païs de Messe, qui estoit bien garni de
[62vb] ble et de be|stes et de toutes viandes. [4]Mes Cancer,* le roi du païs, leur vint a l'encontre o tant de gent com avoit pour deffendre son païs. La out grant guerre et fort estour moult merveilleus. Et sachiés que li Gregiois eussent esté desconfit se ne fust une soudaine aventure, que Achillés encontra en mi l'estour Cancer le roi et le feri de tel guise que il le navra a mort et l'abbati en terre. Puis li leva le haume et le voloit occire et l'eust occis se ne fust Telephus qui le couvri de son escu et li pria que il ne l'occisist pas, «car* ne porroie souffrir que je le voie morir, car il a bien ·x· ans que il me fist grant courtoisie, si m'en doit

127. *Roman de Troie* 6511-6657

ore bien membrer, car il me herbergia ci en son païs et me fist grant honneur et se pena moult de moy honorer». [5]«Sire – dist Achillés – et je le vous lais. Si en faites a vostre volenté». [6]Quant cil de Messe virent leur seigneur abbatu et pris, si furent desconfit et vaincus et s'en fuirent. Atant alerent li fourrier abandonneement par le païs robant et prenant a leur volenté ce que il trouvoient. [7]Moult orent conquisté grant proie; chascuns en fu chargiés et trossés tout a sa volenté. [8]Li rois fu mortelment navrez, [9]et senti bien que il n'en pooit eschaper; si manda Telephus | devant lui et li dist: «Biaus dous sires, je voi bien que [63ra] vous estes courrouciés de ma mort, si vuil que vous soiés mon hoir et que vous soiés seigneur de cest païs, car Herculés vostre pere de son bon gré la me rendi.* Car uns rois me guerroia jadis si forment que il gastoit tout le païs et m'avoit tout tollu par sa force, quant Herculés vostre pere me vint aidier et par vertu occist le roi et detrenca et me rendi le païs frans et delivres. Si t'en fais oir et sire, si te pri que m'ensevelisses ennorablement comme rois». Atant li parti l'ame du cors, puis fu ensevelis a grant honneur et enbalsamés moult richement. Puis aprés reçut* la seignorie et garni les forteresces. [10]Quant il orent ensint esploitié si s'en vout retourner Achillés a l'ost, et Telephus li pria moult et requist que il retournast a l'ost avec lui pour estre as assaus et as tournois avec les autres: [11]«Sire – dist Achillés – gardés cest païs et secorrés a l'ost de vin et de viandes. Plus grant profit ne pourriés faire en nulle manire». [12]Ensint demora Telephus et Achillés retourna en l'ost ou il fu a grant joie receus de tous les barons. Puis aprés leur a conté comment il ont esploitié et conquisté le païs par force et par bataille, [13]et comment | Telephus estoit rois du païs, qui estoit demorés [63rb] pour mander a l'ost vitaille de cel païs. [14]De ce le mercierent moult tuit li baron et distrent qu'il avoient fait bon labour.*

128 [180]. LES BARONS QUI VINDRENT A SECOURS DE TROIE*

[1]Ormais vous vuil je raconter les barons et les princes qui vindrent a Troie pour secours. [2]De Celice* i vint li rois Pandarus et li roy Hupos* li viel et li roys Aristus,* et amenerent avec euls tant de gent que il ne se pooit numbrer, et furent establi pour la cité garder. [3]De Olopon, une isle de mer, i vint Carras et Assius* et li viellart Amphimacus* et Nestius, qui furent tuit quatre roi et i amenerent moult de gent forte et merveilleuse pour guarder le roi et sa cité. [4]Du païs de Lice* i vint li rois Glatons* et ses freres li roy Sarpedon, qui estoient

128. *Roman de Troie* 6658-6892

parens au roi Priant; ci* ·II· roy i amenerent ·VII^{M}·* hommes bien montés et bien armés des ysles qui estoient sous euls; mes il en amenerent assés plus de leur païs et furent establi pour faire assaus encontre le Gregiois.* [5]Enfremés, uns amiraus du païs de Liconie, i amena ·M· chevaliers et plus, preus et hardis pour combatre as Gregiois quant il assaudront la vile. [6]Hypos et Cupeus de Larisce chascun
[63va] de ceuls y amena ·V^{C}·* vassaus, de quels chascun fu bien | armés et richement adoubés. [7]Li rois Remus i vint o ·VII^{M}· chevaliers, qui tuit estoient si home, dont il n'i out celui qui n'eust bon cheval et bones armeures, et cist furent ordené a aler contre les ennemis quant il vendront assaillir la ville. [8]Pello et Archanus* i vindrent de Trace, un païs ou la gent est moult fiere et orgoilleuse et moult hardie et combatant, et amenerent ·II^{M}· et ·C· vassaus de leur païs pour ferir as premieres batailles des ennemis. [9]Pretermissus et Tropeus* de Polloine* i amenerent ·M· chevaliers et plus de leur contree, mes il ne savoient autres armes porter fors dars et lances et ars, dont il traoient merveilleusement et fort, et furent establi pour aler lancier et traire contre les ennemis en la premiere fronte*. [10]Çancipus rois de Frise et li rois Asicius,* qui estoient fort roi et combatant, i amenerent ·VII^{M}·* homes fors et hardis et de grant cuer, dont n'i a celui qui ne soit bien armés et bien appareilliés pour donner et pour souffrir estour fort et planier. [11]De Bontete* vint Anfimas* et ·XXX· contes* avec lui de grant pooir, mes il ne s'entr'emmoient noient ne ne s'entreportoient foi ne loiauté;* mes ensint se furent rauné ensemble et amenerent avec euls ·III^{M}·*
[63vb] homes bien armé et bien | adoubé de toutes armes. [12]Epistros et Locere,* qui estoient cousin, i amenerent ·VII^{C}· chevaliers bons et hardis du regne de Bocine, qui est uns païs sauvage qui est outre mer en moult lointain païs; ne onques n'i out pain fait, ains mengioient la gent de cel païs espices precieuses et fruis d'abres et poisons et venoison, et furent cestui* ordené pour garder la vile. [13]Philimenis, qui estoit grant comme un jaiant, y amena ·II^{M}· compagnons d'un païs qui a nom Pafagloire, qui est vers Septentrion,* si loins que je ai grant merveille comment il porent savoir que Troie deust avoir guerre, ne comment il i porent venir; car plus de ·V· ans* i mistrent a venir au siege, et si passerent par assés de lieus que il leur covint souffrir maint peril et si grant que nuls le pourroit a paine dire; et moult i perdi de sa gent ainçois que il peust estre venus; et croi que cestui i vint sans estre envités ne semons; et si furent moult richement armés et par autre maniere que ne furent li Troien, car il avoient escus de cuir bouli bendé de fin or et avironné de pierres precieuses, et leur seles et leur frains*
[64ra] estoient de si riche ouvrage que tuit | li Troien en avoient grant mer-

veille; cis si furent ordené por assaillir et pour deffendre la cité. [14]Li rois Perssés* d'Ethiope i [vint] et amena grant chevalerie de sa gent, qui estoient plus noir que arrement et moult chevauchoient richement; mes il ne savoient autres armes porter fors seulement ars et saietes et dars et lances, mes moult estoient bon berseeur et hardi, et cels alerent devant tous pour traire as ennemis ains que il descendissent en terre. [15]Theseus, li rois de Conques,* et Artilogius vindrent a Troie et amenerent ·M· chevaliers et plus de leur terre et de leur païs pour la garde de la cité. [16]Li roy Syon et li rois Dyars* y amenerent grant numbre de Picenars,* qui moult despendirent grant avoir ains que il fussent venu a Troie. [17]Et a cel temps n'avoit home puissant en tot le monde qui ne fust en l'aide des Gres ou des Troiens.*

129 [181]. COMENT TUIT FURENT ORDENÉ ET HECTOR FU LI PRINCES*

[1]Tout cil que nommé vos ai et maint autre prince et roy vindrent a Troie pour la cité garder et deffendre, qui pour parenté,* qui pour hommage et qui pour acquerre pris et honneur d'armes. [2]Et n'oï onques hons parler de si grant diversité de gens et | de lignage,* dont [64rb]
la terre fu garnie. Et furent numbré les princes ·C· et ·III·* et de tres-tous fu Hector maistres et sires, car bien en estoit dignes. [3]Paris et Troilus et Deiphebus, Antenor et Pollidamas [4]et Eneas, chascun fu chevetaine des siens. Et tous les ordena Hector pour certain numbre, et que chascun obeist a son souverain et de l'armer et de non armer* et de isir hors de la ville selonc le commandement de son prince. Les gens a pié furent tuit ordené en quel maniere et en quel heure* par nuit et par jour il devoient estre, et as quels princes et as ques banieres et au quel droit* de la vile chascun se devoit tenir, non mie pour ce que il se doutassent d'estre assailli as murs,* car tousjours fu l'ost assés loins, et il issoient tousjors contre euls si com vous orrés, mes ce faisoient pour estre plus ordené en tous leur affaires.

130 [182]. TANDIS QUE LI PRINCE ESTOIENT ENSINT, ENVOIA LAODONIA CESTE EPISTRE A TROIES A PROTHESELAO SON MARI*

[1]Ausint com vraie amour requiert, a toi Protheselao je Leodonia salus et toute [ma] pensee. Mon chier amé, je pense chascun jour quel

128. 14. i vint (Pr)] imit (?) R
129. R. ordené] ordenene R
130. 1. ma] ma(n) R

129. *Prose 1* § 90
130. *Hér.* XIII

vent et quel contraire puet estre cause de ta demoree. Je penssoie,
[64va] quant tu te partis de | moi, que tu deusses tost retourner. Pleust a Dieu que li vens t'eust esté contraire et que il ne t'eust laissié esloignier de moi; moult fist a celle heure Neptunus de moi et de toi dure departie. [2]Quantes fois me baisas tu a la departie et je toi, et quantes choses t'eusse je dites que je te diroie volentiers. Certes, li nautonnier qui t'emmenerent n'orent mie tel vent comme je desiroie; il fu bon pour euls, mes il fu cruel et angoisseus pour moi. Et quant tu te partis de moi, tu me laissas si courroucïe que a paine te pou je dire adieu. Tant te reguardai et tu moi comme nous nous peusmes entreveoir, et quant je ne te pou plus veoir, si reguardai je les velles si longuement que je ne vi riens fors la mer. Et quant je fu retournee a l'ostel, si me pasmoi que a paine Phidius mon suegre me pout a paine faire retourner en ma memoire avec eau benoiete. [3]Mes ce que me valut? [4]Quant le sens et la memoire me furent retournés et ma doleur, onques puis ne pignai mes cheveus ne ne vesti robe precieuse, ne ne fu ma poitrine paree; mes tousdis puis ai portee ma teste couverte de un gros drap de peuls de unicorne.* Et ne vest autre robe se non cele qui est toute abe-
[64vb] vré et destainte des lermes de mes oils; et vais ça et la comme | forsenee, la ou fureur et ire me conduient. Les dames et les voisines s'assemblent entour moi pour moi reconforter; l'une me dit: «Bele fille, ostes ceste robe soillïe de lermes et de pleurs et vestes autre robe precieuse et alons a la feste». [5]Et je, lasse, comment vestirai je robe precieuse et mon ami ara vestu hauberc gros et pesant? Et comment aournerai je ma teste et mon ami aura le heaume grief et pesant entour la teste? [6]Et comment pourroie je estre en joie ne em baudor n'en repos quant je sai que tu es en paine? Certes tout ensint vuil je ma vie mener en tristece et en pleur, comme je sai que tu uses la toue en paine et en travail. Ha, Priant, comme la biauté de ton fils Paris m'est cause de grant douleur et a toi de grant domage. Pour quoi doit estre Protheselaus vengeeur d'autrui mesfet? [7]Et ensint prie les diex que, ausint comme il te donnerent volenté d'aler, que il te doisent* achoison de retourner. Certes je ai grant paour que maintes lermes n'en soient encore pleurees d'autres que de moi; [8]et encore en seront veuves maintes dames pour ceste achoison. Chiers amis, se tu vas en bataille je te pri que tu te gardes d'encontrer a Ector ne a Paris. [9]Dous
[65ra] amis, si com tu m'as chiere, garde toi de | euls; se tu te guardes de euls ·II·, tu seras seür de tous; et se tu ne le fais, avec toi me convendra a grant douleur mourir. Ha, quantes dames en remaindront dolentes, mes je croi que nulle ne sera pareil a moi en ire et en douleur. Chier

ami, remembre toi de ma priere: garde toi! car se tu te gardes, tu me gardes, et mon sauvement est el tien. Laisse combatre Menelaus contre ses ennemis. [10]Et que apartient a toi se Paris li a fait tort et injure? Laise requerre le mari sa fame; ta cause et la sue ne sont pas per, car a toi n'apartient de combatre pour autrui amie, car tu l'as bone. [11]Et encore, te pri je, entre tous les Dardaniens garde toi de un que je t'ai nommé, car se il espant ton sanc il gaste ma vie. [12]Quel raison ou quel forsenerie te muet de fere metre fer agu encontre ta poitrine ou de metre lai* a autrui pour la fame Menelaus? Laisse combatre les amans pour leur amies, car plus viguereusement se combat qui pour amors se combat. Je vuil que li autre se combatent pour leur amors, mes je desire que Protheselaus aint. [13]Quant tu issis de ta cité pour aler a Troie, tu te blechas au pié a l'issue de la porte de ta cité. | [14]Certes, quant je le vi, je en fu moult dolente au cuer; mes je [65rb] pri les diex que ce fust signe de tost retourner. [15]Mes li auscupices et li sortisseeur me distrent que ce estoit mauvés signe et perilleus, et pour ce te recorde je que tu te gardes, car je ne sai a quel chief cel signe te pourra venir; et se tu fais ce que je prie, tu seras hors de tous perils. Je pri les diex que tes voilles soient derrenieres au port, et si te pri que de mil nes la toue soit la derreniere et que tu isses le derrenier, car celle terre ou tu vas n'est pas de tes parens, ains est de tes ennemis. Tien toi derrieres, et n'aies pas hastes de descendre. Toutes les fois que il me souvient de toi, soit au matin ou au soir, si me renouvelent mes douleurs: de jour, que je ne te voi; de nuit, que je ne te truis delés moi. [16]Et pis me fait et plus dolente sui la nuit que le jour, car de tant com li solas est plus pres est il plus delectable. [17]Et quant je sui seule en mon lit et je dors, en dormant pensse je a toi, et me retourne et retourne, et me semble que je te tien embracié, et ensint me delitent les fauses joies, quant les vraies ne puis avoir. [18]Je ne sai pour quoi | la [65va] representation de ton ymage me vienent si souvent devant les yex de mon cuer, et pour quoi tant de complaintes de toi me vienent en dormant. Certes por ce fais chascun jour sacrefices d'e‹n›cens et de precieuses fumigations; et je meismes arrouse tout l'autel de mes lermes, et prie les diex devotement que il te vuillent tost ramener et me vuilles dire et raconter en ton lit bras a bras les fes de ta prouesce. He Diex, quant poura ce estre? Cil dous secours trop mi tarde a venir. [19]Mes je ai la paour si grant que toute l'esperance s'en fuit; puis me

15. te pourra venir] ~~ee~~ te pourra uenir *ri* 16. pis] pi~~ns~~s *ri* 18. encens] ecens R

semble que li vens et les eaus soient contraire a ta retornee ne ne te laissent retourner de ça. [20]Alas, que je ai grant envie des dames de Troie novelement mariees, qui armeront leur maris et, au heaume metre, et si s'entrebaisent doucement. He Diex, com delecteus office est celui. Bien doit tels hons combatre viguereusement qui a les noveles prieres de s'amie et voit sa maison devant soi et se combat pour la deffendre, et au retourner se repose entre les dous bras s'amie. [21]Mes je sui tousjours en doute, et me muet paour a penser toutes
[65vb] choses qui peuent avenir que tu pues faire. Et qui | te reçoit en estrange païs, quant tu es lasses? Puis reguarde l'ymage de ta figure que je ai fait et fourmé en cire; si l'embrace et le baise, et parle a lui ausi comme s'il fust mes vrais maris. [22]A la derreniere proiere de m'epistre te requier, ou en demorant la ou en venant ça, que tu te guardes et aies cure de toi pour moi.

131 [183]. QUE PALLAMIDÉS ARRIVA A THENEDON*

[1]Li Gregiois, si com dit vous ai, se tenoient encore a Tenedon. Atant vint Palamidés, qui estoit un des grans princes de Grece, mes pour une maladie que il out ne pout il pas estre a Athenes quant li autre s'i assemblerent; mes quant il vint si amena avec lui ·xxx· nes moult bien garnies, dont li Gregiois firent grant joie. [2]Or est voir que par maintes fois avoient pensé d'aler a Troie* par nuit, mes aise n'en avoient, car moult cremoient l'aler et l'aprochier de la vile et del port. Et seur ce avoient maint conseil tenu, mes un jour avoient leur consoil tenu pour ceste besoigne et en avoient parlé en divers sens, mes n'a mestier de retraire le conseil de chascun; [3]mes oïr povés ce que Palamidés en dist, qui moult estoit creus* et doutés par son sens
[66ra] et par sa valeur, car il estoit | de grant pooir.

132 [184]. COMMENT PALLAMIDÉS PARLA*

[1]«Seigneurs – fet Pallamidés – grant honte povés avoir du grant sejour que vous* avés ici fet. Bien a un an que vous venistes ici, ne encore n'avés Troie veue, ne ne savés quels gens il i a; et si devés savoir que grant loisir leur avés donné d'euls garnir et enforcier leur vile et mostrons grans signe* de couardise. Et me semble que cil qui dona conseil de ci demorer ne fu pas sages, car selonc ce qui me

131. 2. aler a Troie] aler [a] Troie *c*

131. *Prose 1* § 91
132. 1–2. *Prose 1* § 92

semble, qui fust alés tout droit a la vile o toute la navie, je croi que vous n'eussiés trouvé grant contredit. [2]Mes soions demain apareilliés sans plus attendre, et alons vers la vile, et faisons nostre pooir* que que il nous en doie avenir, car ensint le nos couvient il faire; et faison si que le los et le pris que nos tenons de nos ancestres ne soit par nous abaisiés».* [3]A ce consoil s'acorderent tuit. [4]Et quant vint a l'endemain, si se partirent de Tenedon o toutes leur nes armees, et enbatailliés* de quant que il convenoit se mistrent par eschieles cent et cent. [5]La veissiés si grant merveilles que onques si grans ne furent veues, car de ·XX·* lieues ne peust on riens veoir | de la mer. [6]Et [66rb] ensint s'en vont tout droit appareilliés jusques au port de Troies.

133 [185]. COMENT LES TROIENS ISSIRENT ENCONTRE LES ‹GREGIOIS›*

[1]Quant ceuls de Troies choisirent les Gregiois si issirent encontre euls plus de deuls cens mille homes* sans ordre et sans conroi. Et ne vous en devés merveillier, car la vile avoit ·IX· journees de tour, contant ·XX· milles pour journee; et selonc aucuns poetes gregois dit l'estoire que elle avoit trois cens milles de tour.* Si sont assemblé et acouru sus la marine. [2]Cil des nes virent bien que autre consoil il n'i avoit mestier se non de descendre et de combatre contre leur ennemis, et par force les couvient conquerre sus leur ennemis* et combatre; mes il les trouveront bien garni et les recevront* bien et vertueusement. Les Gregiois s'armerent au miels que il porent, chascun endroit soi, de tels armes comme il ot, et si n'i out si hardi* qui n'eust paour de soi. [3]Protheselaus vint devant, qui fu preus et hardis et bons guerroiers, et estoit rois de Pilarge et out cent nes. Li vens fu bons et fors qui les mena a la marine et les fist venir au port, et maintes en i ot rompues et affondrees et moult i out de | mors et de noiés au des- [66va] cendre. Li autre qui des nes issirent si se combatirent as Troiens, et les Troiens les recuillirent moult viguereusement et moult se penerent de euls grever et domagier, et moult en i ot de mors et de noiés;* car il n'est hons vivant qui porroit ne croire ne penser comment le quarriaus et les saietes voloient par l'air plus espessement que pluie* qui descent du ciel, et dars et lances. [4]Les cent premieres* estoient ja venues au port qui estoient venues a plaine vele, mes il n'avoient nulle deffension; grant mortalité et grant martire en firent li Troien;

133. R. les Gregiois (Pr)] les R

3-6. *Prose 1* § 93, 2-8
133. *Roman de Troie* 7105-7220

[66vb] moult en i out de mort et de navrés qui jamais ne ver|ront Troie de plus pres. [5]Adont revindrent les autres cent nes eslessïes et abrivees, et courrurent au port voilles levees; la out grant noise et n'i out si hardi qui n'eust paour,* et quant il orent abbaisïe leur veles et leur nes furent aancrees,* li Troien les assaillirent qui leur issue deffendirent. Ceuls des nes furent bien garni d'ars et de arbalestes et traistrent si espessement que moult occistrent des Troiens, et plus de mil en chairent mort et pasmé sus le sablon, et par force les firent reculer; mes grant multitude de Troiens issirent qui leur firent grant aïe, si se conjoins-
[67va] trent ensemble. [6]Moult le fist bien Protheselaus, et* | viguereusement se covri et deffendi; moult en occist le jour et detrencha, [7]et se ne fust son cors seulement il eussent esté tuit mort et pris. [8]Li Troien firent une envahie dont li Gregiois reçurent grant domage, car cil qui estoient sus le rivage ne porent soustenir si grant fais, ne il ne pooient fuir, car il n'avoient ou. [9]Lors commença li estour si pesmes et si mortels que jamais ne fu tel veu, car il s'entreenvahissoient si cruelment as haches trenchans que il s'entretrenchoient jusques as poulmons, et chaoient mort si espessement que tous li rivages en estoit ensanglantez, et courroit li sans des mors et des navrés a grans ruissaus par le sablon. [10]Cil de Grece se deffendoient viguereusement, car il n'avoient aillors ou fuir et ains voloient morir en champ, leur cors deffendant, que estre noié en la mer; car ailleur n'avoient ou fuir. Devant euls veoient grant occision et tant les ont ceuls de Troie fet reculer que jusques a la mer les ont embatus, et maint en entrerent ens par la grant paour que il avoient, qui i furent noié. Plus de la sixime part des Grieus i perirent celui jour, et se ce leur eust duré
[67vb] lon|guement il n'en fust ja uns eschapé. Mes ceuls qui estoient es chastiaus des nes trahioient et lançoient si espessement que il les firent reculer et en occistrent plus de mil.

134 [186].

[1]Atant arriva Archelaus et Prothenor au port veles levees o ·L· nes bien garnies de bone gent bien hardie, si issirent hors appareillié pour combatre, mes ançois que il fussent descendu les ont Troien durement grevé. Mes quant il furent mellé o les Troiens, si se maintindrent viguereusement jusques a tant que la gent Nestor fu descendue a terre de ·XL·* nes que il avoit, qui estoient au port arrivees. Lors se

134. *Roman de Troie* 7221–7258

deffendirent viguereusement, car grant volenté avoient de co‹m›batre; puis s'ajousterent as autres et courrirent sus Troiens et derompent* les grans presses par force. Tant en abbatent et tant en tuent que toute la terre est couverte des mors et des navrés. [2]Archelaus fu en mi l'estour, qui moult domage Troiens; Prothenor est de l'autre part fier et hardi comme lion, et fiert par grant ‹air›* comme hons qui riens ne doute; moult en occit et moult i perdi des siens.

135 [187].

[1]Li rois Achalos et Aglinus* si pristrent port o ·XXX· nes; tost et isnelement issirent de leur | nes, mes moult prent grant duel et grant pesance que il n'estoient plus tost arrivés. Lors se rengierent et ordenerent et vindrent le petit pas serré contre leur ennemis, et bien ·IIIM· et plus,* et o l'aide des autres ont tant fait li Gregiois que il ont fait reculer* les Troiens. Mes li Troien pristrent force et hardement et retournerent sus Gregiois si vi[g]uereusement que il les firent reculer jusques a la mer, et assés en i out de noiés, et trop estoient malmené quant Ulixés arriva o sa gent o ·L· nes. Lors issirent hors volentereus* de combatre bien armé, [2]mes moult furent dolent et ireus de ce que il ne porent aidier as autres, car il furent bien ·XXM· et plus encontre euls. Si courrirent sus a grant eslés, et moult grant fais en soustindrent avant que il peusent avoir secours; [3]mes nonporquant il orent bon seigneur, qui bien les conduist et deffent a son pooir. Moult grant los i pourra conquester se il en puet eschaper vif. [4]Filimenis fu bien montés et Ulixés fu a pié, mes Filimenis le vet ferir si roidement que il li passa son gonfanon parmi l'escu et le fist en terre verser.* Mes tost fu en piés relevés et le va ferir de l'espié forbi sous le me‹n›ton que il le fist cheoir en terre pasmé. [5]Quant sa gent le virent, si en furent dolent et irascu, | ne ne savoient que il deussent faire; si pristrent le cors et l'enporterent sus son escu dedens la cité pleurant, et cuidoient que il fust mort. [68ra] [68rb]

136 [188].

[1]Ulixés fu sus la marine, [2]mes se ne fust l'aventure* qui avint de Filimenis, tous eussent esté li Gregiois desconfit. Et entretant arrive-

2. grant air] grant R; grant courrous Pr; grant destresse SCWP1
134. 1. combatre] cobatre R
135. 1. viguereusement] uig|guereusement R **4.** menton] meton R

135. *Roman de Troie* 7259-7334
136. *Roman de Troie* 7335-7434

rent Thais et Thalamon et Aiax et Agamenon et Menelaus sans traire et sans lancier, car les autres les deffendirent, qui se combatoient as Troiens. Des usiers* traistrent les chevaus co[u]vers* et appareilliés, puis s'armerent et se ordenerent par eschielle, et vont sans autre demoree assaillir leur ennemis et s'entrerequierent par grant air* de lances et de espees. La veissiés chevaliers guerpir la sele, chevax fuir et homes jesir mors el grevier;* et grant brait et grant criee i out des bleciés et des navrés. [3]Protheselaus estoit derriere, car moult avoit le jour soffert paine, et bien s'estoit maintenus en l'estour; si vit sa gent morte devant lui, dont il fu forment airés, et tandis que il se contenoient ensint furent li cheval trait des nes. Puis monta o tant de gent comme il pout avoir et furent bien monté et bien armé, et se metent a la voie plus tost que le pas et se flatirent* sus leur ennemis de plains
[68va] esla|is, sans ordre, qui ains ains; et la ou il voient les greigneurs presses si se vont ferir ens lances levees, et furent ·M· chevaliers ou plus. La v[ei]ssiés escus escartelés, lances brisïes et chevaliers en terre enversés, mors et navrés; grant fu la criee des gens et du chapleis des espees. [4]Atant arriva li rois persois* en l'estour, qui estoit preus et hardis, et out en sa compagnie plus de ·VII^{M}· homes qui moult l'amoient de bone foi et furent tuit preu et vigereus, ne en tout l'ost n'out plus bele compagnie ne si bien montee. Saietes ourent et ars turquois. Le petit pas rengié et serré s'en issirent de la cité. [5]Et quant il furent la venu si commencierent une grant criee et ferirent ensemble si viguereusement que il sembloit que ce fust tempeste qui chaist du ciel.* Si commencierent a traire et a lancier, mes li Gregiois ne pourent souffrir les coups et l'esfors des Troiens; moult en abbatent et moult en tuent. Li Gregiois ne porent plus souffrir l'estour; vers la mer commencierent a reculer, et tant furent enchaucié de pres que il en i out noié dedens la mer plus de ·V^{C}·.* [6]Et se ne fust Palamidés, cels qui demourerent ou sablon eussent esté tous pris et mors.

137 [189].

[1]Palamidés vint au rivage* et vit l'occision et le martire des Gre-
[68vb] gois, si out grant duel | et si grant douleur que a paine que il n'issoit du sens. Moult estoit preus et hardis, que il n'estoit chose el monde que il doutast; ·M· chevaliers out en sa compagnie, bien montés et

136. 2. couvers (*R Troie* 7348)] co(n)uers R **3.** estoit derriere] ŝestoit derriere *c* ♦ veissiés] uiessies R

137. *Roman de Troie* 7435-7530

bien armés. Puis commencierent a chevalcier et Palamidés leur commença a dire: «Reguardés, seigneur, comme grant dommage nous ont fait Troien. Jamais ne vi gent si laidement desconfite: chascun crie et bret. Et qui m'a chier si viegne avec moi, si les assaillons si viguereusement que nous les façons par force retorner, tant que li autre puissent estre arrivé et li autre retourné». [2]Atant brochierent les destriers. Palamidés s'en va devant tous les autres plus d'une archie, et si comme il vint premierement si ala jouster a Sigamor, qui fu frere germain au roi Nestour,* et tenoit sa terre du roi de Perse; més n'avoit meilleur chevalier en tout l'ost. Si com il vindrent a l'encontrer si s'entreferirent, mes Palamidés li perça les ·II· costes de sa lance et le renversa mort el champ. Ce fu grant duel et grant domage, car il estoit preus et sages. Puis commencierent li Gregois a courre sus as Troiens et moult en occistrent. [3]Palamidés les enorte a bien faire et il meismes le faisoit a guise de bon baron; maint en a mort et abbatu et n'i out celui qui se faigne. Grant pris et grant los i conquiste|r[e]nt,* si asprement [69ra] les requirent que un pou les ont fet reculer. Bien leur en a mort Palamidés ·III^{C}· et plus. [4]Quant li autre virent ce si commencierent a fuir, et les ont chascié occiant et abbatant plus de quatre arpens* de terre. Et s'en fuioient vers la cité sans entention de retourner, quant Hector li preus et li vaillant vint apoignant* sus un chevall d'Espaigne, confanon desploié, de quoi li champ estoit d'or a ·II· lyons vermaus.* De meilleur ne vos saroit nus parler. Parmi l'ost s'en va poignant et encontra en sa venue tous premiers le roy Protheselaum, et li va si roidement embatre la lance dedens le cors que il rompi le hauberc et l'escu et l'abbati el champ tout enversé mors.* Deoresmés pueent regarder ceuls qui a lui vouldront jouster l'exemple que il voient de Protheselaus, qui estoit prous et sages et si vaillant guerroier que il estoit un des meilleurs qui fust e‹n› l'ost des Gregiois, dont grant duel et grant domage fu a toute l'ost. Moult avoit souffert le jour paine et travail, et premier avoit pris port et premiers estoit descendus en terre.*

138 [190].

[1]Hector s'en va poignant par l'ost. Grant martire fait des Gregiois; celui que il ataint o l'espee n'a mestier d'autre mire. Cel jour le connurent bien li Gregiois; moult | compararent chierement sa connoissan- [69rb]

137. 3. conquisterent] conquisteront R **4.** en l'ost] e lost R

138. 1-9. *Roman de Troie* 7531-7664

ce, et bien leur a vendue au trenchant fer de sa lance. [2]Et tant que Hector est en l'estour, en ont toudis li Grieu li pieur; et quant il estoit lassés et il se trahoit en sus, si reprenoient cuer et hardement. Bien leur avint ensint cel jour ·IX· fois ou ·X·;* tant le craignoient li Gregiois que chascun finoit devant lui. Moult avoient le jour souffert et enduré de paine quant Achillés arriva en l'estour o ·III^{M}· chevaliers bien monté et bien adoubé, et ja estoit basses vespres; [3]adon s'en entrerent en la bataille les escus au col. Tant en abbatent et tant en tuent et tant ont fait ames des cors partir que puis ne porent tenir place et par force les ont il chasciés jusques as portes de la cité. Moult chevalereusement s'i maintint Achillés; plus de cent en a occis de sa main ains que fust la vespree; [4]estrangement les convoie, ausint fuient devant lui comme brebis devant le leu.* [5]Si les ont fait entrer dedens la vile. Grant foule et grant occision out a l'entree, mes Paris et Troilus defendirent l'entree et mont en occistrent et moult i souffrirent paine, tant comme dura cele mellee.* [6]Mes atant les a la nuit departis. Li Gregiois s'en
[69va] retournerent lié et joiant, car bien l'orent fait a ce | fois,* combien que il eussent assés perdu des leur. Mes ensint est de guerre, car tels i pert aucune fois qui puis i guaaigne.* [7]Adont, quant il furent retourné, fist Agamenon assembler les barons de Grece pour prendre champ et pour ordener comment li tref et li paveillon fussent drecié. [8]Et quant il orent ce pourveu, si ordenerent en pluseurs lieus que les paveillons fussent drecié; mes comment il furent tendu ne quels furent leur paveillons ne dirai pas, mes de la grant biauté et de la grant richesce s'en merveilloient forment tous ceuls qui les veoient, et out chascun prince ses tentes et ses gens environ lui. Moult souffrirent paine et travail cele nuit; pou i mengierent et pou i burent, et grant mestier orent de reposer, se il en peussent avoir loisir. [9]Mes je croi que li Troien ne les lairont pas trop en pais. [10]En* cele nuit meismes s'asembla la baronnie de l'ost et firent conseil ensemble, et moult se merveillerent de la grandeur et de la forteresce de la vile et de la grant noblece que il en virent, et encore plus se merveillierent il plus de la grant chevalerie que il en virent issir, dont moult furent espouanté et cuiderent que jamais n'en peussent a chief venir. [11]Et Dyomedés et
[69vb] Ulixés leur conterent la grant noblece et la tres grant | richesce que il i avoient veu et trouvé dedens la cité. Mes tout leur comfort et leur

138. 5. entrer] ~~par~~ entrer *c/rp*

10–12. Ajout de reprise et de transition (*Prose 3* §§ 105-108?)

esperance estoit en la promesse del dieu Apolin. Bien se firent cele nuit eschaugaitier* et garder. [12]Cil de Grece orent la nuit grant paine soufferte et moult furent lassé et sommeilleus. Si tost comme l'aube du jour apparut, commencierent li Troien a corner cors et busines* par les tours et par les creniax; n'i out tourele ne nul crenel ou il n'eust ensengne ou gonfanon; onques si grant noblece de vile ne fu veue; bien sembloit cité de grant deffense. Sires et mestres fu Hectors de tote la chevalerie qui en la cité estoit, car bien en fu digne, car plus preus ne plus courtois ne se trouvast en tout le siecle.*

139 [191].

[1]Si tost com il fu jour ne se mist pas en oubli, ains fist toutes ses gens assembler en la grant place du temple Diane. La ordena ses batailles et quans rois istront hors pour combatre. [2]Quant il out commandé son plaisir si fist ouvrir la porte Dardanidés, qui estoit une des maistres portes de la cité, qui estoit forment garnie de fors tours de mabre et de dobles fossés larges et parfons a grans barbequennes;* puis s'en issi o tout deuls cens mille homes, qui sont tuit hardi et corageus. | [3]Lors prist Hector ·II· siens amis delés lui: li uns si fu Glacon, li fils au roi de Lice, qui estoit son parent bien prochain, et out bien en sa compagnie ·M· chevaliers fors et hardis et combatans, et fist en cele bataille de grans vasselages; et li autres fu Cassibilant,* qui fu fils au roi Priant et frere Hector, mes non pas de mere. Cist conduist et mena ceste premiere eschiele; cil fu bien montés et armés, et grans los et grant pris avoit et bien en estoit digne. [4]Atant issi hors de murs o sa compagnie et vindrent jusques a la lice dereniere, et si fu avec lui li vaillant Theseus, ‹o› lui son fils Archelaus.* Et sachiés que quant Hector les i eslut, que* bien les connoissoit a preus et vaillans; et Hector et son pere* en y ajousterent encore ·M· fors et hardis et bien armés, et furent ·III· mille* de bone gent d'eslite en ceste premiere eschiele. [70ra]

140 [192].*

[1]En la seconde eschiele mist Micerés* le rois de Frise et Sandupus et Calcanus; et leur princes fu li vaillant Troilus, et portoit l'escu d'asur a un lioncel d'or,* et seoit sus un merveilleus cheval. Hector l'appella a soi et li dist: «Biau dous frere,* gardés vos de trop grant

139. 4. o lui (*R Troie* 7720)] lui R

139. *Roman de Troie* 7665-7736
140. *Prose 1* § 99, 9-18 (*Roman de Troie* 7737-7784)

desroi, car je cuit que de ci a ·II· ans pourrés moustrer vostre cheva-
[70rb] lerie et vous et li autre. Pour ce vous pri ne vous embatés | folement, car paour me fet le corage que je sens en vous».* [2]Atant s'en issi o toute sa compagnie, qui furent ·IIII^{M}· par conte.*

141 [193].

[1]En la tierce eschile fu Hupus de Harise, li fors, li grans, li combatans, et Cuppessus li sages gueroier. Moult furent grant et fort; miex resemblent giant que autre gent, et furent ·III^{M}· et ·VII^{C}·; n'i out celui qui ne soit bien armé de totes armes. Et leur donna pour chevetaine Dinart,* uns fils bastart du roi Priant qui estoit fors et hardis et bon guerroier, et mont l'amoit li rois et tenoit chiers. [2]Atant s'en issent de la cité rengié et serré, et se rengierent as dos as autres,* qui devant estoient.

142 [194].

[1]Remus, li rois de Cisonie, fist la quarte eschiele, et fu la plus grant des autres avant et la plus fiere. Moult fu li rois ricement armés et montés sus un cheval de merveilleus pris et de grant bonté, et en fist Polidamas chevetaine, et portoit un escu de vert a egles d'or, et fu monté sus un cheval qui court plus tost que esmerillon ne vole.* [2]Polidamas fu moult lié de la bataille et de ce que l'en se doit combatre. Hector li a prié moult doucement que il se maintiegne sagement et que il ne soit pas trop volentereus de transcourre.* [3]Atant se parti o sa compagnie. |

143 [195].

[70va] [1]La quinte bataille fist li rois Promeceus* de Pomenie o toute sa gent, et Terepex,* et Menalus; mes il n'orent autres armes fors que dars et saietes, et moult en estoient bien armé selonc l'usance de leur païs. [2]Et fu Deiphebus maistres et chevetaine de euls par le conmandement de Hector son frere. Atant s'en issirent aprés les autres ordeneement.*

144 [196].*

[1]En la sisime eschielle out gent forte et hardie et bien montee, et avoient espees et fortes lances.* De ceuls fu sires rois Esdras et rois

141. *Roman de Troie* 7785-7806
142. *Roman de Troie* 7807-7852
143. *Roman de Troie* 7853-7873
144. *Roman de Troie* 7874-7923

Fyon, qui fu fils au roys Carras,* qui maint regne avoit conquesté par sa force. Cestui Fyon amena un curre que menoient ·II· dromadaires,* et estoit sus et se combatoit sus en la bataille. [2]Més si noble chose ne si bien ouvree ne veoit nuls qui moult ne s'en merveillast. Les roes estoient de benus barrees de fin or par desus, et li tymon* estoient de yvoire, et li esseul et li chevron* ovrés si tresmenuement et debroisié soutilment. Jamais tel chose ne si riche ne fu menee en bataille. Li estre* fu de cuir bouli; tant i out or et pierres precieuses que a paine se pourroit estimer; moult estoit bien enchastelés et si forment que il n'estoit si forte armeure qui le peust grever. | Li ·II· dromadaire* qui [70vb] menoient estoient bien armé, et li char bien couvert; haches et dars et saietes out il avec lui, et lances de quoi il fist maint biau coup. [3]A ceste eschiele donna Hector Pythagoras pour chevetaine, qui estoit un des fils Priant bastars: preus et hardis et bon guerroier, et portoit unes armes d'argent bendé de belif, et fu monté sus un cheval d'Arabe armé de moult bones armes. Atant s'en issi de la vile le petit pas serré.

145 [197].*

[1]De la septisme eschiele fu Eneas chevetaine, et out la gent de Lanconie,* qui furent bonne gent et hardie; et leur commanda Hector que il ississent hors por prendre champ ains que li Gregiois preissent toute la place: «Mes gardés – dist il – que vous n'assemblés as ennemis devant que je soie hors issus o la gent de Troie». [2]Atant s'en issi hors Eneas enmi la plaine.

146 [198].

[1]Paris issi aprés avec la utisme bataille avec le roy de Persse, qui grant duel fesoit de son seigneur* qui estoit mort. Grant desir a de le vengier se il puet. Et porterent dars et saietes a grant planté. [2]Paris fu moult biaus et moult richement armés, et fu montez sus un cheval de grant pris qui moult estoit fort et isnel. |

147 [199].

[1]Hectors assanbla tous celz de la vile et ordena la novime eschiele [71ra] de bone gent et de hardie, et out avec lui ·X· de ses freres bastars, qui estoient chevalier et comba‹t›nt et prisié. Li uns out a nom Odineax,

147. 1. combatant] combant R

145. *Roman de Troie* 7924-7958
146. *Roman de Troie* 7959-7978
147. *Roman de Troie* 7979-8022

li autres Antonius, li tiers Esdron, li quars Delon, li quins Sisiliens, li sisismes Quinteliens, Cero* out nom li septismes Romerus, Cassibilans fu li utismes et li novime Danas d'Arun; Dorcalus* fu li disime. Cil ne le lairont pour nul peril. [2]A tant s'en issirent rengié et serré et furent bien ·X^M·* chevaliers fors et combatans.

148 [200].

[1]Hector monta sus Galatee, que Morgane* la fee li avoit envoïe. Ce fu le plus biaus et le meilleur que on peust ne dire ne penser.* Si issi hors de la vile, le heaume lacié; bien sembloit hons de grant cuer et de grant fierté* et bien le moustra envers ses ennemis. Un escu pendoit a son col, dont le champ estoit tout d'or et dedens un lyon vermeil, et auteles estoient ses connoissances. Ensint trespassa tous les conrois, tant que il vint a premier; et lors dist il que il chevauchasent vers les tentes. Qui adont eust veu la merveille des Troiens et leur ensengnes et leur connoissance, dire peust que en tout le monde
[71rb] n'eust tant de be|le gent armee. Les dames de la vile estoient sus les murs paoureuses pour leur parens et pour lor amis.* [2]Mes ançois que il se partist de la vile, ala il a son pere Priant et si li dist: [3]«Sire, je m'en irai et vous demourrés ci, et arés chevaliers assés, et la gent a pié toute bien armee». Et li dist que il gardast les liches et que nuls n'isse hors sans congié: «Et vous serés ausi comme forteresce et dongion, et secourrés la ou vos verrés que mestier en sera».* [4]Li roi respont: «Biaus fils, tout ensint sera com tu as devisé. Or va en la garde de Dieu». Et atant s'en parti si com vous avés oï.

149 [201].*

[1]Trente fils out li rois Priant. Les ·XIII· vous ai je nommés; les ·XVII·* autres demorerent tuit avec le roi Priant. Li uns out a nom Menelaus,* li autre Ydor, li tiers Cherus, li quars ot a nom Celidas, et li quins Ermagoras, [2]et li sixte Manda Clarnuel,* et li septismes out nom Sardés. [3]Margariton out nom l'utismes et fu parent de Achillés, li novismes out nom Faviax, li disime Bruns, li ·XI· out a nom Mathan, li dousime Almadian.* [4]Gillors d'Aglus fu li tresime et Godelés li quatorsime; li quinsime ot nom Duglés; li seçime out a nom Cardos, qui out li plus biaus chief que onques homes out; li diseptisme* out nom Taré. |

148. *Roman de Troie* 8023-8096
149. *Roman de Troie* 8097-8134

150 [202].

[1]Li rois Pandarus de Seçire et li roi Aponer, ne quatre autre roi de [71va]
autre contree, ne li troi roi de Frise, ne toute la gent de Boece, ne cil du regne de Boutine, ne trestuit cil de Panfagloire ne issirent pas celle journee pour leur seigneur qui iert navrés, ne cil ausint de Liçonie;* ains demorerent tout coi en la vile, car il ne voudrent pas que la vile remainst seule. Ains n'i out bretesche ne dongion qui ne soit bien garnie de garde et de armeures.

151 [203]. COMMENT LI GREGIOIS ORDENERENT LEUR BATAILLES*

[1]Agamenon, qui princes estoit des Grex, ordena ses batailles. [2]En la premiere bataille mist Patroclus, avec lui ·IIIM· chevaliers;* et fu la gent Achillés avec lui, car ce que l'un avoit estoit de l'autre et Achillés n'estoit pas bien sain. [3]Emanois* fu en la seconde, avec lui ·IIM· chevaliers. [4]En la tierce fu Menesteus d'Athenes o ·IIIIM· chevaliers. [5]En la quarte fu li rois Escalus de Comenie.

[6]La quinte guia Archelaus et Prothenor; moult estoient sages gerriers* et si estoient cousin germain.

[7]La sisime guia Menelaus, qui fu baron de dame Helaine, qui fu sire d'Esparte.

[8]Rois Epistros et rois Celidus gouvernerent la septisme. |

[9]Li rois Epistros et Celidus firent la septisme bataille.* [71vb]

[10]Telamonius* Ayax conduist l'uitisme et out la gent de Salemine avec lui qui li obeissoit, et out quatre amiraus. Out avec lui et li rois Toncher. Li uns des ·IIII· amiraus out a num Theseus et li secons Anfimachus, li tiers Dorions et li autres Polixenon.

[11]La novisme mena Thoas.

[12]Cil de Logres font la disime et les coduist* Aiax.

[13]L'onsime font Calcedonois et les coduist Filistoas.

[14]Ydomenex et Smerion* si menerent cels de Grece* de la dousime eschiele.

[15]La tresime mene Nestor de Piles.

[16]La quatorsime mena li rois Humers, et estoient gent de un païs lointain, et portoient ars turquois et saietes barbelees.

[17]Tiseus* si conduist la quinsime.

[18]Et ceuls de Pigres firent la sesime et les guia Emelius.

151. 10. Telamonius Ayax] Telamonius ~~(et)~~ ayax *c/rp*

150. *Roman de Troie* 8135-8164
151. *Prose 1* § 102, 3-10 (*Roman de Troie* 8165-8328)

[19]Cil de Pilagres furent moult dolent de leur seigneur que il orent perdu, mes onques por ce ne laiserent que il ne feissent la disetismes; et les coduist Podagus, qui en fu rois et sires.

[20]En l'eschiele disuitisme furent la gent de Tracieinie;* Machaon
[72ra] et li rois Polidarius les | conduistrent.

[21]Teopolex conduist la disenovime, et furent ceuls de Rodes sous sa seignorie.

[22]Eurupilus d'Orcomonie conduist la bataille vintisme.

[23]Santipus guia ceuls de Lide* en la bataille ·XXI[E]·, il et li rois Anphimacus.

[24]La vintedeusime mena Polibetés li preus et li sage, et furent ceuls de Larise sous sa connestablie.

[25]Dyomedés et Stelemus coduistrent ceuls d'Argues en l'autre bataille aprés.

[26]Polibetés* conduist la gent de Melibee.

[27]Cuneus guia ceuls de Cipre, qui furent bien monté.

[28]Prothoilus coduit et maine ceuls de Manasse, et furent gent forte et isnele.

[29]Rois Capedor et Demofon* governere‹nt› ceuls ‹de› Capadoce.

[30]Palamidés fist l'autre aprés avec le roy Leander,* et orent plus gent en leur compagni que nuls des autres.

[31]Li rois Agamenon fu derriere et guia ceuls de Micenas, et fu Ypolite* sous sa seignorie. Moult grant gent* out a gouverner et ot* tout ce obeissoient tous a sa seignorie.

[72rb] [32]La derreniere bataille fu de | ceuls qui sans seigneur estoient et le conduist Agaias et Machaire.* Trente batailles* furent par numbre; moult furent grans et redoutees et aornees de grans richesces, de nobles armeures et de grans chevaus. Onques a nul jour ne furent tant de bele gent veus, ne assemblés ensemble gent de si noble conroi, ne si bien monté, ne si richement adoubé.

152 [204].*

[1]Quant cil de Troie et Hector furent issu et Patroclus les vit venir, si demanda qui cil estoit qui si noblement chevauchoit et qui venoit si orgoilleusement devant les autres. [2]Et un baron li respondi: «Ce est Hector, li fils Priant roy, de qui ont dit tant de bien et qui doit estre

29. governerent] governere R ♦ ceuls de Capadoce (*Prose 1* § 102.43)] ceuls capadoce R

152. *Prose 3* § 96.1-3?

l'oir de Troie et de tout le roiaume de Priant». [3]«A cestui – respondi Patroclus – feroit bon jouster, car qui le pourroit abbatre ou occire grant pris i pourroit conquester et moult en seroit l'orgoil de la cité abbaisié». [4]Halas, com le grant cuer de Patroclus li fist domage celui jour, qui a Hector voult jouster.*

153 [205].

[1]Hector jousta trestout premiers devant tous les autres et Patroclus li vint brochant a l'encontre, et Hector l'avisa et brocha Galatee* contre lui. Ne fallirent pas a jouster. Patroclus avisa bien Hector et le feri parmi l'escu si | que il li perça et rompi la lance, mes Hector nen [72va] mut ne ne croulla ne tant ne quant; mes Hector l'avisa bien que parmi l'escu li embati la lance et rompi le hauberc et li embati le fer parmi le cor de tel maniere que il le jeta mort el sablon,* et li dist en ramponant: [2]«Alés outre, si‹re›* vasaus! Vos eussiés volentiers conquesté ce regne qui le vous vousist laisier en pais. Or prenés ceste estrainne. Je croi que vous n'avés si bon parent qui la vousist avoir receue pour vous; pour ce doit on grever son ennemi tant com l'en puet».* [3]Mes celui si n'entent ne ne se muet. [4]Mes onques n'oï hons parler de si nobles armes ne de si noble façon com il avoit vestues. Hector les covoita forment, si descendi du cheval pour prendre les armes, et l'avoit ja auques despoulié quant Merion l'a aperceu et poinst vers et li a dist devant tous: «Ha, leus esragiés! Autre viande vous covient pourchascier, car ja de ceste ne mengierés; [5]ains croi que vos l'acheterés cierement. Tigres, lous esragiés,* te cuides tu ci saouler;* en estrange lieu vous descendistes ici, ou il a assemblé ·X^{M}· chevaliers tous volentereus de toi occire».* [6]Atant feri Hector si parmi son escu que il le fist en terre verser, mes pour tant ne guerpi il | pas son destrier. [72vb] Il se redreça tost et viguereusement, et monta sus ains que la chevalerie fust reassemblee sus lui.

154 [206].

[1]Glacon vint a la bataille o son conrroi et Thesé* et son fils Archelaus,* et orent plus de troi mille chevaliers bien adoubé, et alerent contre ceuls de Lice.* Glacon s'avança devant les autres et va encontrer un chevalier; Glacon l'avisa si que il li embati le fer de la lance

153. 2. sire (Pr)] si R ♦ ennemi] e(n)nemi R

153. *Roman de Troie* 8329-8394
154. *Roman de Troie* 8395-8424

parmi le cors et le geta mort en terre. Atant s'entr'encontrerent les batailles et commença l'estour fort et cruels, et la bataille que Patroclus menoit, qui estoit moult dolente de leur seigneur qui fu mors abbatus, est arriere retournee en l'estour.

155 [207].

[1]Midomenex* est venus o ·X^{M}· chevaliers; Merion est assemblé a euls. Hector est arriere tournez pour les armes Patroclus,* et moult les desiroit; si descendi sus le cors l'espee traite, et ja l'eust despoullié quant Merion le ra choisi, qui li vet cuerre sus o bien ·X^{M}· chevaliers* ou plus, qui tous l'assaillent. Grans coups li donnent de tous lés, mes ne l'ont pas el cors navré, ne onques ne vout son cheval guerpir. Mes Merion s'estoit encliné sus les archons et l'en cuidoit par force mener;
[73ra] [2]mes Hector tint le branc en la main, de quoi il | se deffendoit a loi de bon baron: fiert et frape et abbat chevaus et chevaliers, taille bras et cuises* et fet merveilles par sa prouesce. Mes il ne pooit pas a pié tout seul si grant fais soustenir, ne ne pooit tant faire que il peust sus son cheval monter, ne il ne li porent tolir; [3]quant un sien varlet, qui molt l'emmoit, qui portoit ·II· lances a son col et regardoit en quel menniere il l'en peust une geter;* mes la presse fu entour lui si grant que il n'i pout avenir. Lors courroucié et airé regarde et voit Carras de Pierrelee, qui molt enchauçoit son seigneur; cestui l'avisa bien et li gete une lance que il li faussa l'escu et li embati parmi le cors, et cil chai en terre mort. Puis s'embati en la prese* et jete l'autre lance et en abbati un des meilleurs; lors se trest arriere et commença a crier a haute vois: «Secourés,* seigneur Troiens, secourés!»; adont acourirent cele part isnelement. La fu l'estour cruels et fors, et des cent en ont mort les ·XXX·; et tant ont fet que Hectors sus son cheval ‹est›* montés dolens et courrouciés;* lors s'abandonna entre ses ennemis et va rompant toute la bataille, taillant bras et jambes.* [4]Atant arriva Menesteus a la bataille avec ·III^{M}· Atheniens, et assemblerent avec ceuls de Frise.

156 [208].

[73rb] [1]Li rois Santippus et li rois Micerés ont leur gent ordenees, | et Troilus li biaus et li courtois; de deuls pars ont tant alé que les deuls pars s'entr'encontrerent. La out grant tourneis et grant fereis d'espees.

155. 3. est montés (Pr)] montes R

155. *Roman de Troie* 8425-8532
156. *Roman de Troie* 8533-8626

Atant s'est li dus d'Athenes avanchiés que il vint jouster a Troilus et le jeta en terre du cheval; trop chai en lieu encombreus, a grant paine pourra estre requeus. Li dus le prist par la ventail et le voloit metre hors de la presse, mes le fouleis* fu si grans que il ne l'en pout traire. La out grant chapleis* sus lui, [2]mes Mecerés crie a se gens comme forsené: «Ha – fet il – mavese gent! Lairés vous ci occire Troilus, le frere Hector, qui est princes et sire de nous? Sire roy Achalus retournés, car fausement vos en alés». Atant s'est retournés li rois, lance levee, avec toute sa gent, et vienent cele part airé comme liepars. Lors escrie s'ensengne; lors se fierent es ennemis et vont rompant les presses. [3]Et tandis que Sanctippus et li bons rois Alcamus* se combatoient as Gregiois, passa outre Micerés et vint jusques a la bataille ou Troilus estoit entrepris. Lors fiert de ça et de la, et en a mort plus de ·VII·;* puis va ferir Menesteus si rustement* en travers que se ne fust le bon hauberc mort l'eust enversé. La commença dure meslee, et tant on fait li Troien que par force fu Troilus | remontés, de quoi il furent molt enforcié. Quant [73va]
li dux d'Athenes vit que son prison li fu rescous si en fu molt dolent.

157 [209].*

[1]Hector regarde entour lui et vit le doulereus tournoi ou tant de bons chevaliers fenissoient, et ala cele part ou il vit le roi Calor* de Cormenie qui secoroit Menesteus li dus d'Athenes, et il tout soul fist arester [lui]* et toute sa compagnie.* Si out la trop merveilleus estor et si i souffri Hector moult de paine; mes il greva durement leur gent si que nuls ne l'osoit attendre, car trop leur sembloit son espee perilleuse,* et le moustroit l'un a l'autre a grant merveille.* Et cil de Troie meismes qui sus les murs estoient le veoient bien, et souvent prioient Dieu que il le guardast de contraire. [2]D'autre part li dus d'Athenes fu moult courroucié* de son prison que out perdu, et va jouster a Micerés, qui son prison li avoit rescous, et le feri sus son heaume agu* que il l'abati en terre tout pasmé, et forment les greva par sa force et par sa puissance.*

158 [210].*

[1]Hupus de Larise chevaucha et vint a la bataille bien o ·II^{M}· chevaliers, que il conduit serrement; moult furent bien armé et adoubé et

156. 1. Atant] ^{A}tant *c*

157. *Prose 1* § 105, 3-15 (*Roman de Troie* 8627-8674)
158. 1-2. Hupus ... dist: *Roman de Troie* 8675-8728

[73vb] richement monté. [2]Rois | Archelaus et Prothenor leur vindrent poignant a l'encontre; lors s'entrefierent des brans quant il orent les lances rompues.* Adont commença l'estour cruel et perilleus, que moult en i out de mors et de navrés. Cil de Larise se commencierent a deffendre viguereusement et cria chascun son ensengne, et la bataille commença a enforcier.* Atant i est venus Remus, li rois de Scisonie, et Polidamas avec lui, qui li dist: «Sire,* nos ne pourrons avenir a nos ennemis* de grant piece, car trop i a de nos gens entre nos et euls, et pour ce alons en travers»; et ensint le firent il, dont il greverent moult les Gregiois.

159 [211].*

[1]Menelaus estoit ja venus en la place, et quant il vit la merveilleuse occision d'une part et d'autre, si parla a sa gent moult hublement* a pou de paroles: [2]«Seigneur, veés le grant besoing qui venus nous est, et qui onques de riens m'ama si pense de bien faire;* car bien savés que je n'ai pas esté avec vous comme roi, mes comme compains, et ores vous pri que vous m'en rendés guerredon. Veés ci les mortels ennemis; gardés que vous le faciés bien sus tous les autres, car bien
[74ra] veés que pour vengier ma honte sont ci tant de rois assem|blés ‹et›* tant de prince; pour quoi je ameroie miels a morir que nuls de vous feist semblant de coardise, car sus nous apent tout le fais».* [3]Atant se met avant et tous les siens aprés, [4]si trouva chascun sa jouste appareillïe. Mes qui abbat son adversaire ne s'en va pas o le cheval; autre chose li couvient fere, car tous li plus hardis estoit encombrez de soi deffendre. Lors jousterent Menelaus et Remus ensemble, et s'entr'enverserent en terre des chevaus. [5]Et entretant s'est eslaissiés Pollidamas encontre Meraus, qui fu neveu dame Helaine, joene de l'aage de ·xx· ans qui moult estoit prisiés en son païs, et le feri si parmi l'escu que il l'enversa mort en terre. [6]Quant Menelaus vit son neveu mort, si fu tout forsenez et s'en va vers Remus et li done tel coup sus le heaume que il li embati le branc jusques au test, et chai pasmé en la presse. [7]Quant sa gent virent cel coup si furent moult espoanté, car il cuiderent vraiment que il fust mors, et commençoient ja a fuir quant Pollidamas les retint, qui escria s'ensengne. Lors se fiert en la presse, et

159. 2. et tant de prince (*Prose 1* § 105, 35)] tant de prince R

2. Sire ... Gregiois: *Prose 1* § 105, 22-25
159. 1-4. Menelaus ... deffendre: *Prose 1* § 105, 25-42 (*Roman de Troie* 8729-8773)
4-10. Lors ... une: *Roman de Troie* 8774-8890

tant a fet par force d'arme que il a | tret le cors hors de la presse, qui [74rb]
estoit moult defoulé des chevaus; que quant il fu hors trait, il cuidierent que il ne deust pas vivre jusques au soir. [8]Adont s'en ala Celidus, qui bons guerroier estoit, armé des plus beles armes qui fussent en tout l'ost, que la roine de Feminie li avoit envoïes,* et fiert si Pollidamas que il li perça l'escu et le hauberc et le toucha pres de la char. Lors se drece vers Celidus corrouciez et irez et le fiert du branc si durement que il le fendi jusques es dens, et li a dit en reprochant: [9]«Sire, ceste mellé avez vos trop chier comparee; mes il m'en poise pour vostre amie, qui en orra males noveles». [10]Moult orent sa gent grant perte faite. Lors leur vint Hector a l'encontre, qui les fist par force resortir sus les conrois de Thalamon. La veissiez gens amasser ensemble, mes trois batailles estoient contre une.*

160 [212].

[1]Rois Theucher adont ala jouster a Hector et rompi contre lui sa lance et li faussa le hauberc et l'escu,* et se la lance ne fust rompue il l'eust mort abbatu en terre; mes tost se fust de lui vengiés, se il ne se fust si tost de lui esloigniés. Lors encontra l'amirail Dorius* | et li [74va]
donne tel coup que il le pourfendi jusques au mentun.* Atant s'embati Hector entre ses ennemis, et s'esloigna si des siens que pou s'en failli que il n'i out donmage. [2]Biaus et riches fu li rois Theseus, et n'avoit armes portees que ·III· ans, et si avoit ja grant ‹pris›* aquisté. Si vit Hector en mi la presse et la multitude qui a lui se combatoit, et cuida vraiement que il n'en deust jamais vis eschaper; si li en pesa et se trest vers lui et si li dist: [3]«Sire Hector, trop m'ennuie de la paine que vous souffrés, et vostre secours est trop loins; moult me pesera se vous chaés ci entre nous, car vous ne pourrés estre rescous. Ja Dieu ne place que nul des nostres vos face mal. Mandés vostre gent que il chevaucent ça isnelement, car en pau d'eure est uns bons hons perdu».* [4]«Grant merci, sirez – dist Hector –; je voi bien que vos dites voir, et sachiez que je le vos gueredonnerai, se je en vien en lieu».

161 [213].

[1]Tandis que la bataille se maintenoit ensint, Menelaus en menoit pris Pollidamas, que Thalamon avoit abbatu* et out son branc perdu,

160. 2. grant pris (*RTroie* 8917)] grant R

160. *Roman de Troie* 8891-8944
161. *Roman de Troie* 8945-8968

et avoit son heaume sus le vis. Hector l'aperçut, si courri celle part airés et courrouciés;* les presses ront et depart et a plus de ·XXX· en a
[74vb] tollu les vies, et tant a fet par sa force | que Pollidamas fu rescous. Mes moult i perdi des siens, car trop sont* pau contre les Griex.

162 [214].

[1]Rois Epystros, rois Menelaus et Talamon pristrent grant envahie contre celle bataille de Troiens, que par force les ont fet reculer, et les desconfirent laidement, et s'en fuioient. Et a paine en fust uns eschapé se ne fussent les freres bastars Hector, qui se retournoient du conroi que il avoient desconfit et regarderent vers senestre et virent Troiens desconfis et fuioient.* Lors poindrent celle part ou il virent Hector, qui estoit a pié car son cheval li fu occis sous lui, mes il n'i avoit si hardi qui osast metre main a lui. [2]Mes Amphimacus passa outre por lui prendre, mes Hector le feri si durement que il li fist la teste voler en terre. [3]Atant s'en vindrent cele part et poinst Dorius* encontre Calidas* et le jeta en terre. [4]Sepitros jousta a Antonius et li fist la selle vuidier, puis feri Thalamon* et li faussa l'escu et li embati l'espié el cors, si que il ne pout de grant ‹piece›* parler. [5]Dolon jousta a Pollixenon et l'enversa mort el champ; puis a pris le destrier qui fu bons et bel et le bailla a Hector, qui legierement monta sus. [6]Sextilius* a si
[75ra] feru un amirail parmi l'escu que en terre l'a mis jus. [7]Romeder|nus courri de grant eslais, et au joindre que il fist en a enversé plus de set. Cassibilans ala jouster au conte Glodeval* et li embat le fer de la lance parmi le cors, voiant Hector son frere. Dinas d'Aron en vait ferir un autre qui jamais puis ne se dreça. Doroscalus ala si ferir un amirail et l'a en terre enversé, lui et son cheval; puis mistrent les mains as espees et commence la mellee grant et planiere et cruele.

163 [215].

[1]Cil de Peoine chevauchierent vers la bataille et Deiphebus si les conduit; bien furent armés de dars et de saietes, et traioient si espessement que ce sembloit pluie qui chaist du ciel.* Moult en i ot de mors en leur venue. [2]Deiphebus a avisé le roy Theucher et li traist une saiete barbelee que il le navra forment, et rois Terepex* i en a pluseurs navrés.

162. 1. et virent] (et) | (et) uire(n)t R **4.** grant piece (*R Troie* 9016)] grant R

162. *Roman de Troie* 8969-9058
163. *Roman de Troie* 9059-9084

164 [216].

[1]Teseus vet par la bataille, au col l'escu ensenglanté du sanc des Troiens, car a maint en avoit cel jour tolue la vie. Adont l'a avisé Quinteliens et vet jouster a lui, et a l'encontrer rompirent leur lances et cheirent enmedeuls en terre; puis se drecierent et s'entredonnerent grans coups de espees. La vint poignant Romoderus* et va ferir Theseus de l'espee sus le heaume ·III· coups; et | ja l'avoient pris li dui [75rb] frere et li vouloient co[u]per la teste, quant Hector i vint poignant, qui fu moult liez quant il le connut. Lors commanda que il l'en laissassent aler franchement et ne li face nul vilanie, «car il au jour d'ui a gardé mon cors d'encombrier.* Remontés le sus ce cheval et le drelivrés».* Ensint fu fait conme Hector a commandé et Thiseus l'en a forment mercié.

165 [217].

[1]Thoas s'est mis au chapleis,* bien out ·XX^{M}·* fervestis, et Filitoas de Calcidoine, et se joindrent ces ·II· batailles ensemble; et a grant paine se porent li Troien tenir contre euls, car moult i perdoient de leur gent. Et se li Greu eussent seu la couvine des Troiens, il les eussent fait fuir. [2]Mes Thoas ala devant tous les autres et va ferir un des fils bastars le roi Priant, qui out a nom Cassibilans, et li embati le fer de la lance par le cors et l'enversa mort enmi le champ, de quoi li Troien moult dolent furent, et n'i out nul qui le peust vengier ne rescourre.* Hector fu dolent et courrouciés, lors s'eslaisa et corri sus les ennemis l'escu en bras. Lors comença l'estour cruel et pesme et divers.

166 [218].

[1]Hector s'embat entre Gregiois ausi comme leus entre brebis et sa gent le suioient comme le brebis sievent le pastour.* Fi|ert et occist [75va] et trenche et tue, si que toute la bataille en est espouantee, et li Bastars meismes le refont viguereusement tant que chasciés les ont par force; mes moult i ont fete grant perte des leur. N'i a celui qui ne s'en duelle, quant il virent venir ·II· conrois sus euls. En l'un estoient ceuls de Crete et en l'autre estoient ceuls de Piles, et ces ·II· conrois menoit Nestour tot seul, et estoient bien ·VII^{M}·* ou plus, bien montés et armés

164. 1. couper] co(m)per R

164. *Roman de Troie* 9085-9116
165. *Roman de Troie* 9117-9158
166. *Roman de Troie* 9159-9226

richement.* Tant chevauchierent le petit pas serré et rengié que il vindrent bien pres de la ou li Troien se combatoient, quant une eschiele ‹le›ur vint a l'encontre o grant conpagnie. Cil de Grece les encontrerent, de quoi li rois Esdras fu sires et mestres, et Fion avec lui qui fu fils Duglas, qui estoit moult biaus armés et le plus richement, qui avoit le riche curre, et se mistrent el chaple. Lors fu la bataille grant et perilleuse.

167 [219].

[1]Par la bataille vet Fyon en son curre que meinent ·II· dromadaires;* trait et lance dars et saietes et va rompant les presses des Gregiois. Chascun trahoit a lui pour l'occire, mes pou le pooient domagier; mes tant ont fait que par force et par enging, que* il l'ont trait hors de la presse et l'ont enclos de toutes pars, et l'aissaillent de grant
[75vb] air. [2]Mes mal|vaisement* s'est deffendus, car Ludel l'a navré d'un quarrel en le visage si malement que il ne se pot plus soustenir et l'escouvint* tantost mourir. [3]Quant Pithagoras l'a aperceu, si a huchié a haute vois le roi Esdras: «Sire – dist il – je voi la le roi Fyon qui est malement entrepris: or i parra qui li sera ami». Atant courrirent cele part a grant eslés, et tant ont fait par fine force que il on delivré la voie jusques a Fyon. Mes grief chose fu a faire, car maint bon chevalier i a perdu la vie. Mes au partir de la mellee en ont Troien eu le pire, car ceuls de Trece* et cil de Pire les ont assaillis as lances et as dars, qui durement les ont grevés. La fu l'estour aspres et forment mellés et encombreus.*

168 [220].

[1]Hector est de l'autre part, qui fet merveilleuse discipline* de ses ennemis: il n'aconsuit nul de son branc qui ne remaigne mort ou mahaigniés. Si li furent si frere pres, qui pesant fais soustenoient en cel estour. Deiphebus i fiert souvent, que il n'i esparne nient; [2]Pollidamas meismes s'i maintenoit viguereusement. [3]Menelaus* fu entre sa gent, et li rois Thalamon avec les siens. Moult i refont de grans proesces;
[76ra] mont occient et grievent durement. Mes par l'esfors que Hector | a fet sont les presses si rompues que il sont venu jusques as Troiens, qui se

166. 1. eschiele leur] eschieleur R

167. *Roman de Troie* 9227-9280
168. *Roman de Troie* 9281-9428

combatoient ja pou mains desconfis. Lors fu leur afaire changiés, et envahissent Gregiois si viguereusement que grant occision en ont fait; et par force les ont rusés, car il n'i out si hardi qui n'eust paour de soi. [4]Mes le conroi Menelaus avoit grant paour, car Eneas i estoit venus qui avoit amené tous ceuls de Lanconie, qui estoient trestuit en son conroi. Son eschiele fu grant. Tous se mistrent en la course et vont ensemble ferir encontre les conrois a qui Hector avoit fet le champ guerpir. La out si grant entassement et si grant abbateis que li Gregiois cuidoient vraiment estre tuit desconfit, car il avoient mis tels dis conrrois ensemble ou il avoit plus de ·III· mille chevaliers en chascun. [5]Or sont li Troien au desus; bien chasceront se il est qui fuie. Mes ne demoura gueres que la fortune fu changïe, car Aiax fu moult dolens de la grant mortalité que il voit entour lui des siens et prendre et chascier.* Si regarda derriere soi et vit grans conrois qui encore n'estoient venus en la bataille: «Ha – dist il – seigneur, que sera ce? Veés que nos gens sont forment reculé et ne pueent soustenir. | Or n'i a, seigneur, se non de euls secourre et aidier, et se vos me volés aidier, nous le ferons reculer jusques as murs de la vile; et si gardés qu'i n'i ait si hardi qui parte sans moi de l'estour». Lors brochierent les chevaus de si grant vertu que en leur joindre en ont maint enversé. Lors commença l'estour fort et perilleus et mortels. [6]Eneas jousta a Aiax par tele vigueur que il rompirent leur lances et rompirent ensengnes et haubers et fauserent leur escus, et s'entrenavrerent durement, et chei en terre li uns et li autres. Lors mistrent la main as espees et se entr'asaillent forment, que les heaumes des testes s'entrerompent et cassent; et tost* fust la mellee de euls a chief trete, que li uns ou li autres fust mors ou par aventure tous deuls ensemble, se leur effors n'i fust venu qui les departi. La fu grant le fereis, car la bataille duroit encore fort. [76rb]

169 [221].

[1]Filotas* de Calcidoine et toute sa gent, qui estoient plus de ·III^{M}·, alerent aidier Aiax, et ains que la bataille fust finee en occirent il cinc cent des leur et retindrent tous leur conrois et les firent en sus ruser; et li Troien metoient grant paine a euls desconfire, mes ce leur fu trop grief a faire. Adont* fu li estours fors et planier et pe|rilleus, et la i furent mort et navré maint chevalier et vaillant home. [76va]

169. *Roman de Troie* 9429-9450

170 [222].

[1]Filitoas jont a Hector* et le feri si par l'escu que il rompi sa lance; mes Hector l'avisa si que il li embati la lance par l'archon de la sele que il la fist tout outre passer, et fu durement navrez, et jut en terre tout pasmés l'esreure* d'une liewe* de terre. [2]Mes li Gregiois recovrent leur esfors sus les Troiens; [3]mes moult dura longement la mellee, ains que il leur peussent faire la place guerpir: maint escu et mainte lance i out rompue, maint chevalier mort et afolé.* Mes li Greu par fine force les ont fait reculer, vuillent ou non. La ot merveilleuse occision, et finalment guerpirent li Troien la place desconfit, car moult i perdirent des leur, et s'assemblerent ensemble tous les conrrois qui avoient jousté. La out merveilleuse numbre de gent. Toute la terre en tremble et croulle, car trois batailles leur seurvindrent de gent Eximiois o saietes et ovec ars turquois; Humers, li fils Mabon, en fu sires et mestres.

171 [223].

[1]Hulixés o ceuls de Trace* et Hemelus ovec le Pigrois, et furent ci* dui conroi plus de ·x· mille chevalier bien montés et bien adoubés,* cil vindrent la qui furent fres et firent es Troiens qui fuioient
[76vb] vers la vile. Moult les ont lai|dement domagié et ce ne fu pas merveille, car ·vii· conrois estoient contre quatre.* Quant Paris vint avec ceuls de Persse qui portoient ars turquois et saietes, qui furent richement armé et monté, tant chevaucierent que il vindrent pres de leur ennemis.* Lors leverent une grant criee et commencierent a traire et a navrer chevaus et chevaliers, et Paris tint l'arc en main et feri si un roi de Frise que il l'enversa mort, dont li Grieu orent grant domage, car il estoit bons guerroiers et finz,* et si estoit cousin germain de Ulixés. [2]Quant Ulixés le vit, si en fu moult dolent, si brocha le cheval lance levee et va ferir Paris el milieu de sa gent, que la lance li embati parmi l'arçon de la sele tout outre et entra dedens le cors du cheval, si que li cheval chei sous lui et pou s'en failli que il ne l'ocist. La se fust volentriers* arrestés Ulixés seur lui, se il eust eu l'esfors; mes Troilus i est premiers acourus, l'espee en la main, et va ferir Ulixés par le heaume par tel vertu que les malles du front li a embatues en la teste; et fu si estourdis que pou mains que il ne chai de la

170. 1. pasmés] pas<u>s</u>mes *c*

170. *Roman de Troie* 9451-9496
171. *Roman de Troie* 9497-9738

selle. Si tint Ulixés le tronçon de la lance et va ferir par le visage celui qui de si pres l'out requis que le sanc li fist couler par le visage. Lors commença la bataille a engroissier et meller. Chascun i fet le | miels [77ra] que il puet. Gregiois chevaucierent fort et viguereusement par l'ost, mes se ne fust Hector et Troilus et Deiphebus, Paris eust esté mors ou pris.* Mes quant li frere furent ensemble, qui as espees font essart,* n'i a si fort chevalier que il consuivent et que il ne fachent trebuchier.* Mes moult i avoit perdu des leur et encore en eussent il plus grant domage receu, quant Hector vint o son conroi; car il estoient ja tous esmaiés, car bien leur sembloit que il n'eussent leur droit seigneur quant Hector n'estoit avec euls. Mes quant Troien le virent, si en furent moult elleeschié, et avec lui deffendent plus leur cors et leur terre. [3]Et quant Hector fu joint, si commença a enhorter sa gent de bien fere:* [4]«Seigneurs – fet il – or est heure et jour que il nous couvient moustrer nostre valour et nostre prouesce. Estrange commencement avons receu, mes je ne sai quele pourra estre la fin; car sus nous sont venus ci pour nous destruire les plus riches et les plus puissans homes de tout le monde, ne jamais de ci ne se partiront se par bataille ne sont chasciés. Et se au jour d'ui nos mesavient,* toute leur force en sera doublee. Moult les avons au jour d'ui laidement domagiés et mors des leur, si vos pri que vous faciés si que l'onneur en soit vostre. Hore nous ont chasciés et fet reculer,* | et ne pensés [77rb] pas a autre secours; mes se vous me voulés aider nous lor ferons ja tel envaïe dont grant domage recevront, et lour ferons chierement comparer le domage que il nous ont fet. Il nous ont ci au jour d'ui mors amis et parens; [5]et mon frere Cassibilans m'ont il mort, de quoi je ai le cuer moult dolent,* et li rois meismes en sera dolent seur tous les autres. [6]Et tant vos di je endroit moi que se nous leur moustrons nostre effors au jour d'ui, je sui certain que nous les ferons reculer. [7]Et si vous di je vraiement que le cuer me dit que nos les desconfirons au jour d'ui. Or n'i ait plus pris de respit, mes les alons envahir comme gent qui defent son cors et son païs».* Lors chevaucierent sans demorance, banieres desploïes; [mes] il* se son apensé de grant enging, car il les envahirent par derriere* o toute leur gent. Lors les assaillirent si viguereusement que onques gens ne fu si aigrement assaillie. La out maint chevalier blecié et mort et maint hauberc desmaillié, et maint* lance rompue. Hector leur fet le branc sentir, qui les occist* et les mahaigne. Tant ont fait que la bataille ont parmi percïe; la out maint

171. 2. Si tint] si ^{tint} *c* **7.** mes il (Pr)] mes de il R

chevalier abbatu et en terre enversé. [8]Et quant ceuls qui devant se
[77va] combatoient sentirent que il furent assailli par derriere,* si en fu|rent moult esbahi, car il virent lor ennemis pres d'aus* que il avoient laidement desconfit. Lors commença le chapleis et l'estour si divers que merveilles estoit a regarder.

172 [224].*

[1]Li roi Thoas aloit parmi la bataille, qui moult domagioit ses ennemis. Li fil le roi l'ont aperceu, si vint vers lui un d'euls et le feri si vertueusement que il l'abati enmi la presse, et li autre l'assaillirent de toutes pars. Et cil se defent viguereusement, mes l'espee li rompi* en la main; et cil le pristrent, et entretant que il le tiroient par la ventaille* hors de la presse pour lui occire, seurvint li dux d'Athenes et fiert Odinel que il l'abati, et tant fist par sa proesce que Thoas fu delivrés, qui moult navrés* estoit. [2]Atant vit Paris le domage que li dus d'Athenes leur fesoit, si li traist une saiete par le costé,* de quoi il fu moult durement navrés.* Atant i vindrent ·C· chevalier de sa gent, qui l'ont tost secouru. [3]Hector ne s'aseura mie; moult se paine des Gregiois grever, moult les domage lui et sa gent. [4]Atant vint li rois Humers a l'estour, qui sires estoit des Eximiois, et trest a Hector une saiete et le feri en mi le vis, et pou s'en failli que il ne l'a occis; mes
[77vb] la soiete glaça si que | il ne fu pas a mort navré. [5]Mes Hectors en prist tost la venjance, car il s'avança outre et le feri sus le heaume tel coup que il li fendi la teste en ·II· moitiés; et pour l'ire que il avoit li est ses hardemens doublés,* et fist sonner une grelle pour racuillir sa gent entour lui, et telz sept mille se traient vers lui qui tous furent nés et nourris de Troies.* Lors chevauchierent vers les Grex et out la bataille parmi fendue, mes moult i perdirent des leur. [6]Atant se rejonstrent* les conrois ensemble, si se combatirent moult longuement devant les liches. Moult en i out de mors et de navrés. [7]Atant s'en parti Hector et s'en ala au roy Priant son pere parler et li dist: [8]«Sire, sachiés de voir que nostre ennemi sont desconfit et ne se pourront mais vers nos deffendre ne tenir place. Mes d'une chose vous pri: que vous me livrés ·M· chevaliers fres pour renforcier nos conrois, et ja les verrés tost fuir et metre a la voie. Chevauchiés aprés moi avec vostre gent, car c'est chose certaine: ou nous ou euls covient morir». [9]Prians li respondi: «Chier fiels* amis, moult voi ensanglantés vostre vis, et ton escu et ton

172. 3. mie] mi‹e› *c* **5.** pour lire] pour ‹l›ire *c*

172. *Prose 1* § 109 (*Roman de Troie* 9739-9792)

heaume decoupés, et voi issir le cler sanc de tes costés par les mailles de ton hau|berc. Trop doit estre mes cuers a mal aise quant je te voi [78ra] si mal atourné. Or va et fai toute a ta volenté, et je pri les diex que il t'en doignent la victoire, si que nous en aions l'onneur et la gloire».

173 [225].

[1]Hector retourne a la bataille et enmaine tel ·M· chevaliers fres avec lui, qui bien furent armés de toutes armes, et par le commandement son pere enmena avec lui ses freres bastars. Puis alerent ferir sus leur ennemis si durement que il font tous les rens fremir. Li Grieu les recuillent moult fierement, et jousta Hector tous premiers a Aiax par tel vertu que li uns et li autre trebucha en terre; mes li uns ne li autres ne fu navrez, car li un et li autres fu secourus et les departi la ‹presse›.* En celle bataille occist Menelus uns amiraus d'Arece; Ydos ses frere i occist un conte; [2]Chircus i feri si un des Griex que il li embati sa lance parmi le cors. [3]Mellés d'Orep, qui fu niés Thoas, ala jouster a Celidonias que il l'enversa en terre et l'a navré parmi la chiere. [4]Hermagoras son frere passa outre et feri si celui que li bouel et le poumon li pari* sus l'arçon de la sele. [5]Cedius, qui fu un riche roi qui estoit proisiés et amés entre Gregois, ala jouster a Madan; [6]mes Madan le feri si parmi l'oil que il li fist voler de la te|ste et chai pasmés de l'angoise [78rb] que il senti. [7]Sardés de Vertfoil abbati mort un amirail. [8]Atant se feri Margariton par les rens des Gregois et feri si Talamon par l'escu qu'a pou que il ne l'occist. [9]Phanoel jousta a Prothenor par tel air que il l'enversa en terre; mes se il n'eust esté si hastivement secourus, il eust esté mort en la place. Bruns li Jumiax l'a secouru et fiert Prothenor si roidement que il li fist guerpir les estriés et chai en terre enversé. [10]Mathan jousta a Ulixés, [11]mes il en fu navrés en la cuise. Hemelins ‹et›* Gillor d'Aglus si jousterent ensemble par tel air que il s'entrejeterent des chevaus en terre. [12]Godelés jousta a Archelaus, si se sont ambedeuls navré durement. [13]Duclas jousta a Theucher, mes il porta sa lance si bas que feri le cheval enmi le front et abati* tout en un mont. Duglas s'aresta sus lui et ja l'eust ou mort ou pris se ne fust Menesteus qui le secouri; [14]mes il i rechut maint pesant coup avant que il puisse retorner, car il fu feru d'un fort espié parmi l'escu que il

173. 1. les departi la presse (*RTroie* 9889)] les departi la R; les departi l'en Pr; les departirent la SC **2.** cors] cor^{s} *c/rp* **11.** Hemelins et Gillor d'Aglus (*RTroie* 9945)] Hemelins Gillor d'Aglus

173. *Roman de Troie* 9873-9990

li perça l'escu et l'a navré parmi le cors. Mes Menesteus le feri parmi le vis si que il le trencha le nasel et la moitié du nés. [15]Quant Damor* vit son frere si laidi, si ala ferir de plain eslais* le vassal que il l'abati
[78va] jus; | [16]mes Menesteus sailli sus viguereusement; l'espee el poing,* cuert sus les deuls freres, mes riens ne li valut, car il li trenchierent le hauberc et le heaume et la l'eussent tué se ne fust Teucher qui le secouri.

174 [226].*

[1]Hector vint a la bataille, si fu l'estour enforcié; et tost eust esté la bataille finee quant Thalamon Aiax i vint o ·M· chevaliers. Mes la re‹s›couse que il fist li fu chierement vendue, car li rois de Persse il seurvint o ·VII[M]·* homes. Lors fist Paris sonner une grelle, si leva la criee en l'ost d'une part et d'autre. Si commença la bataille a enforcier sus Gregiois, et moult en occistrent li Troien, et tant les envahirent qu'il les mistrent a la voie. Et Hector les suit de pres moult fierement et en a fait adont merveilleuse occision, et raconte Daires* que il en occist en cel jour plus de ·M· de ses propres mains. Et tant dura la chache sus les Griex que il les embatirent sus les leur.* Et la out grant hestor et planier, [2]car li rois de Rodes et Courmenie et cil de Libe* ont fait de euls ·III· conrrois et sont joint a la bataille, et firent tant que par force ont remué les conrois des Troiens; mes en peu d'eure furent recouvré. Lors vint Pollibetés avec ceuls de Larise, qui moult dommagioient Troien; [3]mes Deiphebus li traist d'une saiete et le feri
[78vb] en | la cuise et le navra durement, et por la douleur que il senti issi hors de la presse pour estanchier sa plaie.

175 [227].

[1]Hector a choisi Merion au retourner que fesoit par delés un paveillon, si li couri sus et li dist: «Tost sera l'eure que vous ferés compagnie as mors, car hui* me feistes grant ennui qui me rescousistes Patroclus». Atant le feri Hector sus le heaume si que il l'abati du cheval. Cil se dreça en piés et se deffendi contre Hector moult viguereusement; mes riens ne li valut, car Hector l'en a le chief levé; de quoi ce fu domage grant, car il fu chevalier preus et hardis. Et adont prist Hec-

174. 1. rescouse] recouse R

174. *Roman de Troie* 9991-10048
175. *Roman de Troie* 10049-10124

tor ses armes, car moult les avoit couvoitïes. Mes pou s'en failli que il ne le compara chierement, car li dux d'Athenes l'esguatoit, le branc d'acier en main, et courri vers Hector et le fiert en tel guise que il li a le hauberc desmaillé, et le navra durement, et pou s'en failli que il ne l'occist. Mes li dus ne voult pas la longuement arrester, car tost se fust vengiés Hector. Atant fist Hector restraindre sa plaie estroitement, puis rest montés sus son cheval, et pour ce que il fu navré out si grant ire que il en occist puis plus que il n'avoit fet avant. [2]Grief perte i firent cel jor li Gregiois, et furent desconfit a la parfin. Et cel jour i gueaignerent | li Troien ·II[C]·* paveillons et grant avoir et grant richesces. [79ra]

176 [228].*

[1]Dit vous ai ça en arrieres comment Priant avoit une sereur qui Esyona* fu appellee, et fu prise a la premiere destruction de Troie quant son pere fu mort, et la tint Talamon de Salamine si com nous avons dit. Si en out un filz qui Aiax* fu appellés, bon chevalier et de grant proesce. Si s'entrereconnurent en la bataille lui et Hector, et s'entrefirent moult grant joie, et le pria moult Hector que il venist en la vile pour veoir son grant parenté, mes cil ne li otria mie. [2]Et quant il furent une piece ensemble, si pria Hector que il feist sa gent traire arriere et partir,* car chascun jour porroit a ce venir. [3]Hector respondi: «Biau cousin, je ferai vostre plaisir, combien que ce me soit grief. Car ceste gent nous ont fait grant domage, car il ont nostre païs destruit, et si ne sevent pour quoi. Mes je croi que a la fin en seront honni, car li drois est nostres et li tors est leur».* Ensint se departi la bataille sans plus fere, car ja voloient les nes alumer, car nul contredit n'i avoit. Mes de ce n'auront il jamais loisir, car se Fortune eust volu celui jour estoit cel travail fini. [E]* Dieus, quant fet a douloir cele journee, que par si petite achoison remest leur delivrance; pour quoi | je croi que Fortune out envie de leur hautesce.* [79rb]

177 [229]. COMMENT LI TROIEN S'EN RETORNERENT*

[1]Ensint fist Hector laisier l'estour cel jour, ce de quoi il se repe‹n›tira toz les jours de sa vie, et se departirent de la bataille li uns

175. 1. navré] na | naure R
176. 3. E] (et) R
177. 1. repentira] repetira R

176. *Prose 1* § 112
177. 1-3. Ensint ... lieus: *Prose 1* § 113, 2-17

et li autres dolens.* Car qui pert son carnel ami, ce n'est pas merveille se il en est dolent,* et moult en i out pou qui n'i perdissent. Si s'en retourna chascun a son hostel, [2]mes Hector entra derrenier en la vile et issirent tous encontre lui. [3]Et quant il le virent entrer par la porte, assés i out de ceuls qui de joie ploroient, et n'i out dame ne damoisele qui n'issist hors pour lui veoir, et crioient tous a haute vois: «Bien viegne la fleur chevalerie et celui qui nous vengiera de ceuls qui tors nous font. Li dieu souverain* soient garde de lui, et le nous defendent si comme il nous est mestier». Et ce li dura tant que il descendi el palais, ou sa mere le reçut entre ses bras, et ses sereurs le deslacierent et li traistrent son heaume et li despoillerent son hauberc, qui estoit demailliés en pluseurs lieus,* et les jenoillieres* – celles qui moult l'amoient de bone amour; et remainst en un auqueton qui si fort li estoit aers au dos que a paine l'en porent il desaherdre pour le sanc
[79va] qui si fort l'avoit en|gluez.* [4]Andromacha sa fame, qui moult l'amoit, a moult tendrement pleuré, et toutes les dames qui la estoient. Puis le couchierent en un riche lit couvert du siglaton,* estellé menuement d'estoiles d'or. Puis firent venir un bon mire qui Gos estoit appellez, nez du païs d'Orient, qui plus fu proisiez en son temps que ne fu Ypocras ne Galien; et cil l'a visité et bendé ses plaies, et li a donné un bevrage qui toute sa douleur li a souagïe. Et ains que il s'endormist, vint li rois son pere qui li demanda comment il li est, et li respondi: [5]«Sire, bien; et demain saront li Gregiois o m'espee et o ma lance que sui sain et hetiez».* [6]Cele nuit ne sout pas li rois Prians la mort de Cassibilant son filz, car il li celerent pour la grant amour que il avoit a lui, car il le doutoient forment a courrocier.

178 [230].*

[1]En la sale furent les tables et qui voult mengier si mengia, car bien furent servi. Aprés alerent as herberges.* Tels i ot qui cele nuit n'orent gueres de repos pour le grant travail que il orent le jour souffert, le quel il n'avoient pas apris. [2]Mes desoremés le pourront bien aprendre, car leur domage leur croist tousjours. [3]Les dames ont moult enquis et
[79vb] demandé a cui | il donroient le pris de la bataille aprés Hector.* Li uns disoient que Troilus le devoit avoir et li autre Pollidamas, et li autre Paris; [4]et disoit chascun que li Bastars s'i estoient bien prové. [5]En telz paroles passerent la nuit. [6]Cil* de Grece, furent en leur paveillons tristes

3–6. et les jenoillieres ... courrocier: *Roman de Troie* 10225–10270
178. 1–5. *Roman de Troie* 10271–10303 **6–11.** Ajout de reprise et de transition

et dolens pour la grant perte que il orent fete le jour de leur amis et de leur parens qui estoient mors. [7]Et se recorderent de la parole que Palamidés leur avoit dite a Tenedon, car s'il n'eussent tant demoré a Tenedon, que* li Troien n'eussent pas si grant secors. [8]Si pristrent consoil et ordenerent que chascun prince mandast en son païs pour secours, [9]et si manderent une part de leur navie pour passer la gent qui estoient venu par terre. [10]Car* il ne trouverent pas la cité si comme il cuidoient; [11]car a tout leur povoir n'en porent assegier se non la partie du rivage pres de leur nes. Ne li Troien n'en fesoient pas grant conscience dedens la cité, car qui voloit porter armes si les portoit, et fasoit chascun son labour, et marcheans leur marcheandisses et gueaigneur leur gueaignages. Et entroit en la vile toute guarnison et vitail* des ·VII· roiaumes qui estoient sous euls des ·II· pars | de la vile qui estoient vers terre, et dura ensint jusques a la destruction de la vile. [80ra]

179 [231].

[1]Quant vint a l'endemain, li Troien s'armerent et ja voloient issir de la vile pour aler a l'estour, quant li message de l'ost estoient ja arrivé en la vile por demander trieves au roi Priant. [2]Et li rois out consoil et leur donna trieves de ·II· mois, dont li navré d'une part et d'autre orent bien temps et respit de euls guarir et medeciner.* Puis fu li champ cherchiez, et ala chascun pour les cors de ses amis, de leur parens et de leur seigneurs d'une part et d'autre. La out assés lermes pleurees, et donnerent a chascun mort sepulture selonc ce que il estoit digne.

180 [232].*

[1]Achillés pleura Patroclus et fist si grant duel que onques hons ne fist tel. Souvent se pasme sus le cors et moult se laidenge et blasme de ce que il l'out mandé a la bataille sans lui et que mauvese amour li avoit moustree,* et reconnoissoit que li tors en estoit sien, quant il estoit mors sans lui, et disoit en tel maniere: [2]«Halas, se je eusse esté en la bataille, vous n'eussiés douté home vivant. Jamais jour de ma vie n'aurai amour en autre compagnie,* car en vous estoit tote; | et [80rb]

178. 11. vitail] uitail‹e› *rs*
180. 1. sus le cors] sus le cors ~~soue(n)t~~ *ri* **2.** estoit tote] estoit ‹tote› *(dans la marge) c*

179. *Roman de Troie* 10304-10330
180. *Roman de Troie* 10331-10398

pour ce vous pleurerai tous les jours de ma vie. Mes seur toutes choses me penerai desoremés de vous vengier; [3]et bien sache Hector que se je le truis en l'estour ou il m'ocira ou je lui. [4]Halas, pour quoi ne fu je present quant il descendi sus vos, couvers, mauvés, couvoiteus».* Lors se pasma, et il firent le cors ensevelir, et fist fere a la biere divers jeus, et fist faire Achillés un cercleul de vert marbre, et fu trestot moult richement ouvré, et la fu son cors enseelés. [5]Et se il l'avoit bien amé a sa vie, encore li a il miels moustré a sa mort. Dont li vilain menti, que dit en son proverbe que ja hons mors n'aura ami.* [6]Mes Patroclus l'out bien a la mort et a la vie de son compagnon Achillés.

181 [233].

[1]Agamenon fist moult sollepnement* ensevelir les cors du rois Protheselaus et du roi Merion. Li Gregiois serchierent le champ en ·x· jours, et tant esploitierent que tous leurs mors ardirent* et ensevelirent. Li Troien ont fait ausi des leur et les enterrerent a grant honneur. [2]Cassibilans fu ensevelis moult honorablement en sarcloil de marbre delés le temple Veneris; [3]de quoi li roi Priant son pere et tuit si frere firent grant duel et grant pleur. |

182 [234].*

[80va] [1]Quant Cassandra, la fille au roi Priant, oï la noise et la criee de la gent et vit l'occision qui out esté fete des leur en la bataille, si commença a dire devant* a haute vois: [2]«Ha, chetive gent de Troie, por quoi haés vous vostre vie qui volés si tost mourir? Chetis maleureus, faites pais, ou se ce non je vous di sans mentir que li Grieu abbatront tout Ylion. Las, mi chier frere, a quel douleur vous mourrés en brief temps. [3]Et se li mien sens peust estre creus, vous seriés delivrés de tous ces maus; mes ce ne puet estre devant que nous soions tout destruit. Las, comment pourra cuer endurer le grant douleur que nous avons a passer? Ha, riche cité de Troie, a quel exil vous serés tost livree! Maudite soit l'eure que onques veismes dame Helaine,* car par lié avons toute ceste paine et ceste douleur». Toutes ces paroles disoit Cassandre en audience de la gent; et encore eust elle autre chose dite, mes il ne li fu pas souffert. Ains fu prise et enclose en tel lieu dont elle

182. 3. par] par par R

181. *Roman de Troie* 10399-10416
182. *Roman de Troie* 10417-10454

n'issi de grant temps* aprés. [4]Pour ses dis et pour ses paroles furent maintes gens en grant paour et en grant doute.

183 [235].*

[1]Les trieves furent bien* gardees et tenues de l'une part et de l'autre. [2]Cil de la vile furent en repos sans moleste de nului,* | et de [80vb] moult de pars vient en la vile viande et garnison. Maint large conrroi i a souvent, et maint grans presens et dons font li chevalier li uns a l'autre et li baron. [3]Priant les honnora moult et fait a chascun biau semblant, et sont tuit en corage de fere miels que il n'ont conmencié, et li ont promis de maintenir la guerre jusques a la fin.

184 [236]. CESTE EPISTRE MANDA ADRIANE A THESEO*

[1]A toi, Theseu, mande je en priant que tu lises ceste letre, et saches que il me semble que je t'ai trové plus sauvage et plus estrange que nule maniere de beste qui soit au bois, et si me merveil moult comment ta nef t'en pout emporter sans moi: par toi est perdu le dormir et le reposer, et par ta cruaulté le repos. [2]Je vi le temps que les arbres estoient foillu et li oisillon chantoient sus par desous les umbres des foilles, et nous jesions desous et tu si me touchoies de tes mains au resveillier. [3]Or sui je en mon lit la nuit toute seule, et tourne et estens mes bras de ça et de la, et ne trueve riens, [4]adont me retourne et ai paour; et lors me lieve de mon lit sans compagnie comme veuve, puis bat et fier ma poitrine de mes mains et esrache les chevels de ma teste. [5]Et quant la lune raie et li temps est cler, je ne fais autre se non reguarder en la mer, | mes ce que me vaut? Car autre chose ne voi se non [81ra] l'eau. Puis quant li jours est venus, je cour et racor de ça et de la par le sablon de la mer, qui m'empeeche les piés, et crie a haute vois «Theseu Theseu», et tant de fois com je te clame tante fois te appellent la concavité des valees, et me semble que il ont pitié de moi chetive, car il me vuellent aidier a toi clamer. Puis monte sus les montaignes et crie a vois lasse et enroee, mes les eaus ne me respondent riens. Puis me complains as vens de leur cruauté, et cuide que je doie tousjours veoir nes venans; et tant demeure la que je sui toute engelee, [6]mes le desir de toi seurmonte la douleur. Aprés m'escrie: «Ou fuis tu Theseu? Pour quoi t'en fuis tu Theseu? Retorne ta nef en ça, car elle n'a pas son droit vent». Tout ce ne me vaut riens, lors pleure et crie et bat ma poitrine. [7]Au mains se tu ne me pues oïr et tu me

183. *Roman de Troie* 10455-10470
184. *Hér.* X

pues veoir si me fai signe de tes mains. Puis met une blanche couverture devant mes oils pour veoir plus loins, et j'avoie ja perdue la veue de toi, lors commençai a bagnier mes joies* de mes lermes. [8]Et quel autre chose pooient fere mes oils se non pleurer, quant je avoie perdu
[81rb] la veue de tes voilles? Lors couru comme dervee, et | ne savoie ou je estoie, et montai sus une pierre pour regarder plus loins en la mer, et ausi froide et ausi mue estoit la soiant comme le siege. [9]Lasse, quant je me tourne en mon lit, ou nous soulions estre tous deuls ensemble, et je m'i truis toute seule, et je serche pour toi pour moi eschaufer et soulacier avec toi, et je ne sai la ou tu es, tout mon lit baigne de lermes et di: «Lasse, pour quoi est ce lit departi? Nous venismes ci tous ·II· ensemble, pour quoi ne nous partismes nous tous deuls ensemble? Or est la greigneur partie de ce lit toute vuide». Lasse ou irai je toute seule? [10]En ceste ysle me semble que je ne voi autre se non labour de bues. Ce païs est tout avironné de mer, ne nulle nef n'i puet arriver; ne n'est marinier si hardi qui se osse metre a venir pour la voie douteuse. [11]O Eolus, abaise les vens et assouage le temps, que je puisse suirre les estraches desireuses. Mes a moi semble que la terre paternel le contredit. Je te pri que tu me mandes nef et compagni par quoi je puisse aler la ou je desire. [12]Et ensint sera enguenné mon lignage par moi et par mon fet, quant je passerai cent cités en Crete pour toi. [13]Et ne te recorde que tu me disoies, quant nos estions nous ·II· sous une
[81va] couver|ture, tu me disoies et juroies par tous les perils qui pueent avenir que je seroie toue et que je iroie avec toi, se je le te voloie prometre? [14]Or es de la et je sui de ça, ne tu n'es mien ne je ne sui tue, et si croi que je mourrai pour ta fausse promesse; miels me fust avenu se mon frere m'eust tuee que tu eusses rompue ta foi envers mi. Je ne pensse mie tant seulement a ce que je doi souffrir, ains pensse a tout ce que puet soffrir fame qui a son mari perdu; ·M· ymaginations et ·M· penssees me vienent le jour, qui m'amainent volenté de perir, et pis me fet la demoree de la mort que la mort meismes. Et je, qui fu fille du roy Minos et fille de Phebus,* pensse que mils me seroit que les leus me devorassent; et par aventure en cel païs a tygres et lyon, ou en la mer balaines et grans poissons. [15]Et qui me contredit que je ne me face devorer as bestes ou as poissons? Ou qui me tient que je ne me bote un glaive parmi le cors? [16]Mendre paine me seroit d'estre lïee en une chaene en une obscure prison, ou que je fusse menee serve! Toutes ces choses me seroient plus legieres a souffrir que recorder les
[81vb] couvenances que tu m'eus en convenant. La | mer et la terra me don-

184. 14. soffrir] soffir R

nent achoison de paour; le ciel meismes me menace et les diex qui sont desus; [17]et les homes qui habitent en ce païs ne sont pas par aventure de bone foi, et si redoute moult la seignorie des gens d'estrange contree. [18]Pleust a Dieu que Androgeus mon frere, qui estoit demi honme et demi buef, que tu ne l'eusses pas tué, ne que je ne t'eusse donné le fil que je avoie filé de mes mains, qui te moustra ta retournee. Je ne me merveille pas se victoire te suit, quant les cornes de Androgeus ne te firent mal. [19]Or es alés a Troies combatre pour estranges amour. [20]Quant il me recorde del bon dormir et del douls repos, bien puis ore dire que il me sont cruel, qu'i m'ont donné perpetuels tourmens. [21]Tu me juras par la foi tue et par les diex des vens que tu me tendroies foi et loiauté, mes je sui certaine que je serai enguennee par toi; car je ne verrai ja la mort de ma mere, ne ne sera persone a ma mort qui bien me vuille ‹clore les oils›,* quant mon esperit istra foleable par diversses regions de l'air; ne ne serai ensevelie par main de ami ne de parent, et remaindra ma char sus terre viande as oisiaus, et mes os seront souster|rés en la rive de la mer dedens le sablon par le [82ra] deboutement de eaus, et de tel sepulture sont mes os dignes. [22]Tu iras par aventure par les pors de Troie et tu raconteras tes fes en la compagnie des haus et des nobles homes, et raconteras la mort du Minotaure mon frere; et la mort de moi pour quoi celeras tu, qui m'as laissïe seule sans esperance? [23]Se les diex vousissent que tu me veisses ains que la mort, et que je doulereuse et triste eusse veu ta figure ançois que je morisse, tout mon esperit en seroit reconforté. Mes combien que je ne la puisse veoir des oils de mon chief, si est elle tousdis devant les oils de ma pensee. [24]Quant je vais sus la rive de la mer et je regarde les eaus que le vent deboute, et je regarde mon chief, de quoi je ai mes chevels esrachiés, et ma robe pesant et honnie de mes lermes, lors ne t'aoure je, ne ne te desire pour ton bienfet, ne ne vuil que tu me saches gré de ta promesse, [25]mes je saroie volentiers pour quoi tu es cause de ma mort. [26]Et ceste epistre t'envoie je en plorant, requerant que tu vuilles tost retourner avant que je m'ocie pour ta longue demoree. |

185 [237].*

[1]Cil de Grece sont tousjours en grant cure comment il puissent [82rb] leur ennemis grever,* et sus ce ont il mainte fois conseillié et parlé.

18. que tu] ~~(et)~~ que tu *c/rp* **21.** clore les oils (*Hér.* x, 120)] *om.* R **22.** et tu] (et) | et tu R

185. *Prose 1* § 115 (*Roman de Troie* 10471-10558)

[2]En diversses manieres* se travaille Pallamidés, car nuls n'i est plus curieus de lui ne qui tant i face. [3]Mes sachiés que moult li poise de la seigneurie que Agamenon a sus lui et sus les autres. Si en distrent maintes grosses paroles, oians tous les princes: [4]«Seigneurs – fet il – je ne sai pour quele chose c'est car assés plus bas hons que il n'a entre nous avés fait seigneur et prince de si grant oevre.* [5]Et sachiés que je ne tiens pas a sens,* que nous somes tel gens qui bien deussons nous eslire gouverneeur* de nous home de plus grant valeur que il n'est, et qui plus peust souffrir au besoig. Et nous n'estions encore adjousté quant il out la baillie, [6]pour quoi je ose bien dire que il n'est pas convenable que il ait la seignorie sus tous; car plus haut et de plus grant auctorité somes que il n'est. [7]Et je, endroit moi, ne le vuel plus. [8]Et ce ne dirai mie plus pour vantance,* car se il est sages je ne le sui mie mains, et si ai chevaliers et gens plus que il n'a et plus riches hons
[82va] sui que il n'est. [9]Et ausi bien sa|roie donner un grant consoil comme il sauroit donner, et plus penables hons sui je que il n'est. [10]Et puis que je sui si vertueus, il n'est drois que il soit mestres de moi outre mon gré». [11]A ce fu respondu diverssement, car aucun* se tenoient de la part de Agamenon et li autre de la part Palamidés, qui moult estoit doutés. Mes a cele fois n'i out plus fait, car li terme de trieves fu acompli.*

186 [238]. CI COMMENCE LA TIERCE BATAILLE*

[1]Agamenon n'atendi plus, si fist ses conrrois et sa gent ordener, et fu Achilés en la premiere bataille, qui moult estoit plain d'ire et de maltalent.* Aprés ala Dyomedés avec ·III^{M}·* chevaliers preus et hardis de sa contree. Puis issi Menelaus o ·VII^{M}· chevaliers bien adoubés. [2]Aprés vindrent li autre conroi des princes et des barons communement ensemble. [3]De l'autre part s'en issirent cil de la cité de Troie, leur conrois bien establi et ordené. [4]Premier s'en issi Hector et Troilus o ·X ^{M}· chevaliers pres* et hardis. Les autres eschieles issirent aprés, bien ordenees, que Hector avoit commandees as princes et as barons. Puis passerent les liches et s'espandirent par les chans. [5]La veist on
[82vb] mainte ensen|gne et maint chevalier preus et hardi. [6]D'amedeuls pars s'assembla li estour, dont mainte lermes seront pleurees. Les dames furent as tors et as fenestres pour la bataille esgarder.* Dame Helaine i estoit, qui moult estoit pensive et douteuse, bien aournee, et resplendissoit toute la place de sa grant biauté; et cel jour fu sa grant biauté de pluseurs remiree et la moustroit li uns a l'autre au doit. [7]Pollisena, la fille au roi Priant, qui n'estoit mie mains bele, fu avec lui et

186. *Roman de Troie* 10561-10630

demonstroient l'une a l'autre li quelz estoit Hector et li quel Paris, et comment il se maintenoient en la bataille et li autre baron ausint. [8]Et s'entredisoient: «Bien devons estre en grant esmai, quant nous voions nos amis si pres de la mort».* Puis prient a Dieu que il les vuille garder et ramener sains et saus en la cité. La bataille fu mellee ensemble et s'entrerequeroient moult aireement. La fu grant noise et grant effroi et grant estour fort et planier.

187 [239].

[1]Hector et soue compagnie* assembla cel jour premier a Achilés et a sa gent. Moult se porterent grant haine li uns vers l'autre. Li uns avisa l'autre et s'entreferirent des lances par si ruiste vigueur* que li uns et li autre chai reversé en terre herbue; mes tost refurent | monté.* [83ra] Adont comença le tournois pesmes et felons, dont maint chevalier et maint baron perdirent la vie. Hector fiert sus Gregiois si viguereusement que toute la bataille fendi, et celui que il ataint a coup est a sa fin venu. [2]Achillés, qui fu irez, ne s'espargne pas: devant lui fait les Troiens fuir; maint ame a fet cel jour du cors partir, car plus vaillant chevalier n'avoit en tout l'ost de lui. Moult estoit Hector ses ennemis. Tant sunt alé par la ba‹ta›ille que il s'en sont entr'e‹n›contré; si s'entrecourirent sus par si grant ire que il s'entrefauserent les haubers et fu li uns et li autres navrez, et chai Achillés en terre tous enversés. Hector saisi le cheval par les resnes et le bailla a un sien vallet. Mes Achillés fu tost remontés par la force de sa gent, si vint vers Hector et le feri si pesanment sus le heaume que tout le fist chanceler. [3]Mes Hector mist la main a l'espee et tels ·III· cols li donna sus le chief que tout le vis en a ensanglanté, et si fu si fort entre euls l'estrif que se ne fust leur gens qui i vint, ja i covenist li uns ou li autres morir ou par aventure tous ·II·; dont Hector fu moult courrouciés.* La recommença l'estour fort et perilleus et dur a soustenir. [4]Maint en i out de l'une part et de l'autre de mors et de | navrés. [83rb]

188 [240].*

[1]Troilus et Dyomedés assemblerent o toute leur gens. La veissiés chevaliers abatre et detre‹n›chier. Li dui prince vindrent l'un contre

187. 2. bataille] baille R ♦ entr'encontré] entrecontre R
188. 1. detrenchier] detrechier R

187. *Roman de Troie* 10631-10740
188. *Prose 1* § 117; *Roman de Troie* 10741-10974

l'autre et s'entr'encontrerent si durement que li uns et li autres chai en terre des archons. [2]Mes Dyomedés remonta premiers et fiert* Troilus tout a cheval, et li donne tel coup que tout le heaume li escartele; et Troilus, qui fu a pié, feri si le cheval Dyomedés que il le fendi jusques au poitral.* Or sont ambedui li prince a pié en la bataille et s'entredonnent grans coups et pesans sus les heaumes; et trop estoit li estours grief et perilleus entre euls ·II· quant la presse les a departi; et au remonter des ·II· barons out grant estrif de leur gens et maint barons i out pris et mort. [3]Mes se Dyomedés a perdu son cheval si en a il eu bon eschange, car il enmaine celui de Troilus; [4]mes moult i souffri grant paine ains que il li peust tollir. [5]Mes sa gent l'ont tost remonté, et a l'aide des siens ala ferir par tel viguer sus les Gregiois que plus de ·M·* chevaliers i ont occis et plus les eust encore grevés se ne fust Menelaus qui i vint o sa gent, qui les a fait reculer* et moult en a occis et retenu. Lors vint illuec Paris avec sa gent, et adont com-
[83va] mença la mellee de deuls pars si grant que nuls ne | le pourroit dire ne conter. Lors veissiés voler dars et saietes ausint espessement comme pluie qui chiet du ciel.* Hector vet par la bataille l'espee el poing, dont maint home avoit cel jour occis, et fiert et chaple sus Gregiois. [6]Prothenor,* li roys de Boece, vint a l'estour moult desirant de fere chevalerie, et si eust il fet se Hector ne l'eust encontré.* Si s'entreferirent des lances sus les escus, si que il perchent les ensengnes.* Hector li donne du branc d'acier sus le heaume tel coup que il le fendi jusques as espaules,* donc li Gregiois furent esmahiés. [7]Antilogus,* qui son cousin estoit, quant il le vit cheoir a terre, tout seurpris d'ire brocha sus Hector et li donne tels coulps que pour escu ne pour hauberc ne demora que il ne li meist parmi les costés et fer et fust, et se la lance ne fust rompue* mort l'eust. Hector demora tout enfergiés,* mes toutesvoies il li couri sus et li donna tel coup que il le fendi jusques au noubli, du quel coup il fu moult redoutez, et prist le cheval a la destre main; [8]adont le bailla a un suen escuier. Lors commencierent Gregiois a perdre place et li Troien les mainent a leur volenté.* [9]Mes Achillés i est venus par devant les autres, si fesoit droite mer-
[83vb] veille de son cors et coupa la teste au roy Dor|calus,* dont il reçut puis mainte grant colee.* [10]Ceste mort compararent moult chierement Gregiois, car Troilus i seurvint qui semble que il les vuille tous devorer, et n'i a nul si hardi qui l'osse a droit coup atendre; non mie pour tant que grant deffensse metent en leur vies rescourre, si que

5. ferir] feririr R

d'emdeuls pars est la terre couverte des mors.* [11]Mes une grant meschеance avint a Gregiois; car Prothesenor,* le roi de Boece, qui estoit uns des souverain gregiois, feri si Hector de travers que il le reversa en terre et cuida saisir Galaté* son cheval. Mes son pechié l'en fist entremetre car Hector, qui honteus et corrouciés estoit, li couri seure tot a pié, l'espee el poing, et le feri par tel force que escu ne hauberc ne le pout guarantir que il ne le porfendist tout; dont il fu grant domages, car il estoit preus et sages.* Hector tantost monta et prist le cheval qui de grant pris estoit et entre* en la bataille fel et ireus et cruel, l'espee nue* en la main, de quoi maint chevalier perissent. [12]Et quant Archelaus vit Prothesenor occis, qui ses oncles estoit*, si out si grant duel que a pou que il meismes ne s'occist. Ne onques par force que peust fere ne pout le cors ravoir de la bataille, et si s'en pena* il mont et en fist mainte belle | chevalerie sus Troiens; [13]mes a la fin li [84ra] couvint il laissier le cors en la place, car avoir ne le pout. [14]Et par fine force furent li Gregiois rebouté* jusques as leur tentes, [15]et plus i eussent il perdu se ne fust la nuit qui les departi. [16]Et li Troien retournerent en la vile qui moult bien l'avoient fet le jor.*

189 [241].*

[1]Quant li Gregiois furent retourné a leur tentes, sachiés que il ne furent mie asseur pour la journé que il orent eu, et est chascun moult dolent de ce que il se veoit si domagiés. Hector redouctent plus que la mort, quant il se recordent de ses oevres. [2]Et pour ce, quant il orent mengié, avant que nuls alast couchier,* furent tuit li prince mandé au tref Agamenon. Si pourrés oïr de quoi il parlerent. [3]Agamenon leur dist: [4]«Signeur baron, vous estes tuit de grant renommee et ausi furent vos ancesseur, ne onques l'onneur que il vous* laiserent n'avés vous de riens abbaisié, ains l'avés tousjours acreu, et ce est la chose que vous sus toutes autres devés guarder. Or avons une telle oevre conmencïe que se vous n'en venés au desus vostre pris sera tout torné a nient; et se vous ceste besoigne demenés a bone fin, vostre renommee en durra* plus, et le grant | honneur et le grant los* que vos avés; [84rb] ou se non vostre pris [iert]* peris et vostre hoir et vostre terre en seront honni a tousjours mes». [5]Mes se ce povés mener a bon chief, nuls ne pourroit retraire le grant pris et le grant honneur que vos i

189. 4. vostre pris] ~~il~~ uostre pris *ri* ♦ iert] eirt R

189. *Prose 1* § 118 (*Roman de Troie* 10975-11090)

aurés. [6]Mes la chose qui plus nous puet contrester* nous convendroit avant destruire. [7]Car fort ennemi et cruel avons hui en Hector* trouvé, [8]et veés le grant domage que il nous a fait; car tels ·III· rois nous a hui occis, qui moult estoient de grant valeur. [9]Si en doit estre chascun moult dolens et doit chascun prouchascier* de son cors destruire; car se il vit longuement, je craing* que il ne nous face plus courrouciés. [10]Car il est chastel et forteresce as Troiens et toute leur esperance, [11]et est si sages que il ne font riens se par lui non. [12]D'autre part si vaut il tant as armes que il fet le plus couart hardiz. Dont je croi que, qui leur peust tollir, que jamais n'istroient hors de la vile. [13]Et pour ce vous ai je mandé en si grant haste, a ce que chascun se painne que nous en soions delivre. [14]Et je croi bien que se tant de vaillans hommes
[84va] comme je voi ici s'en veulent pener,* que il peut estre seür de | mort. [15]Et misire Achillés, que je voi ci, s'en est hui mis en grant paine, car au jour d'ui li a donné tels ·III· collees* qui furent moult griés et pesans; [16]et se il eust eu aïe, il l'eust ou mort ou pris et en fussions du tout delivre. [17]Et pour ce vous recor je et pri que chascun i mete s'entente en tel maniere que il soit ou mort ou pris, [18]car grant honneur auront les diex otroié a celui qui au desus en pourra venir». [19]Sus ce respondirent communaument que il en feront tout leur pooir, [20]Et en pria moult espetialment* Achillés, [21]et il respondi que «Priere n'i a mestier, car se tous eussent sa vie juree, si ne puet il eschaper; car il m'a mis au cuer la douleur qui jamais n'en istra. Si laisserai tous autres affaires pour cestui, car je le metrai a la mort, ou il fera autant de moi comme de Patroclus; et a ce ai je mis toute m'entention». Et autretel distrent tuit li autre, mes ains que il l'aient ne mort ne pris leur fera itels ·III· ausaus* dont maint des leur perdront les vies.* [22]Atant se departirent du consoil et commanderent cele nuit la garde a Ulixés, et il le fist o tout ·M· chevaliers moult richement.*

190 [242]. CESTE EPYSTRE ENVOIA PHILIS A DEMOFON SON AMI A TROIES* |

[84vb] [1]Tu Demophon, je Philis, ta bonne ostesse, me complaing que tu demeures outre le temps que tu m'avoies promis. [2]Je muse et reguarde assiduement toutes les fois que la lune est renouvelee a nostre port, pour savoir se je verroie ta nef arriver, mes je me desconforte que li quatre mois entier son ja passa* que tu devoies revenir et si n'es mie revenus. Halas, onques puis ne pou oïr noveles de toi, ne encore n'est

190. 2. passa] pass~~a~~[e] *rs*

190. *Hér.* II

pas retournee ta nef. [3]Et se tu voloies bien conter les jours si com fins amans les doit conter, je ne me sui mie trop tost complainte. [4]A tart m'est venue l'esperance qui ore me grieve, car je deusse pieça avoir penssé ce que je pensse ores; c'est que tu ne revendras mie. Moult ai fait en moi ymaginations de toi, car je me disoie en mon cuer une fois: «Or vient», autre fois: «Or venist si peust, mes li vens li est contraires. Si vendra si tost com il pourra». [5]Et maintes fois ai je maudit Teseus, ton pere, pensant que il ne te laissast venir, mes je croi que il ne t'en destourba onques. Et aucune fois ai je eu paour conme folle, lasse, quan tu allas vers le flun d'Ebri, que ta nef ne fust perie. [6]Maintes prieres et maintes offrende ai je fet a diex que il | te rame- [85ra]
nassent tost. [7]Et puis pensoi en moi meismes: «Il vient, se il n'a grief essoigne». [8]Mes bone amour loiaus me fet souvent ‹pensser› toutes diversses causes d'essoigne qui te puissent empeechier a venir, et si ai esté bien soutive et engingneuse a diversses choses pourpensser. [9]Mes or puis je savoir de verité que riens ne te retient fors paresce, ne les seremens que tu m'as fais ne te muevent a retourner, ne ne te recordes de la bone amour de moi. O Demofon, tu as mis tout au vent: tes veles et tes paroles. [10]A lasse, di moi: que je ai fet, se non que j'ai folement amé? Certes sans plus par ma folie te peusse je avoir deservi! Je ne fis onques mauvestié ne folie fors une, c'est que je te reçu, felon traitre, sans foi et sans loiauté. Et iceste folie et ceste mauvestié deust avoir tele resemblance que je t'eusse deservi. Ou sont ore les seremens et les fiances et les plevines des diex des noces, que tu me donnas en plaige que tu m'espouseroies? Te membre il quant tu juras par la mer, par les vens et par le bois* ou tu avoies souvent alé, et par ou devoies aler, que mau tourment te peust prendre avant que tu fusses en ton païs, et par Neptonnum ton aiol, le dieu des eaux, et par Palas et | par Juno et par la sainte deese des noce et par Cerés que [85rb]
tu revendroies a moi? [11]Et se chascun de ces diex et de ces deesses vousist prendre vengemens du parjure que tu as fet, ton seul cors ne pouroit mie soufire a souffrir tant de paines. [12]A lasse chetive, je fis ta nef appareillier, qui estoit despecïe; et si te donnai garnemens a tes nes, par les quels tu t'en es fui de moi. [13]Alas, je sui plaié* et navré de mes dars meismes! Mes je, comme fole, cru tes paroles et si me fioie en ton lignage, que tu juroies, et a tes beles promesses et a tes lermes fauses que tu sceis faire par ton fort art; car quant tu veuls, tu pleures. Assés poi estre prise et deceue par un seul de tes ars. Et si ne me poise

8. souvent pensser (*HG* 2E 11)] souvent RPr, avoir SC

mie, biau sire, de ce que je vos reçu a mon port et en mon ostel, car tant me devés vous greignor guerredon; mes de tant me poise que je vous reçu en mon lit, comme fole, pour ce que vous m'eustes en couvenant que vous m'espouserié‹s›* et si ne le feistes mie. Lasse, je amasse miels que je fusse morte la nuit devant que il me fust onques avenu; mes ce me fist ma bone esperance, car je te cuidai avoir deservi. Mes il m'en est mesavenu et si ne l'ai pas deservi. [14]Et certes, ce n'est pas
[85va] moult grant proesce ne moult grant gloire | d'avoir deceue une simple pucele, ne ce ne fu mie grant merveille se je te cru, et je, fame et amant, sui deceue par tes paroles. Je prie as diex que tu n'aies ja glore ne loenge plus en cestui siecle. Et ton ymage soit mis enmi la cité d'Athaines, et l'ymage ton pere et de tes parens soit entour. [15]Lors si auroit ton pere grant gloire et grant leesce de ta proesce et en seroit enneurés et seigneuris pour tes biaus fes. [16]Et quant on liroit l'epitaphe Cyron et de Prochistes et de Seni et de Minotauri et comment Tebes fu conquise et Ducentour* vaincu et comment fu assaillis ‹enfers›, [17]aprés iceuls qui ceste merveille firent, vousise je que ton ymage fust assise et li title escris: 'ci est cils qui barata sa bonne hostesce, qui l'amoit de fine amour'. [18]Entre toutes les choses et le proesces desus dites, me deust bien estre sovenu de ton pere, de la trahison que il fist quant il amenoit Adrienne, que il avoit traite de son païs, car il la laissa comme faus desloiaus en une ysle de mer; et ce sans plus qui li povoit estre tourné en reprueche et en blasme, icele chose tiens tu [a] bone par semblant, quant tu fais autele trahison. Icele damoise* Adriane, si com je ai oï dire, et je n'en ai nulle envie, si a orendroit meilleur
[85vb] mari | et si siet ores el haut curres as diex que les tygres grans traient et mainent. Mes ore saches que cil de Trace se sont de moi departi pour ce que refusai leur mariage, et ore me repruechent que je amoie miels un estrange qui m'a baratee et deceue et si en dient par gabois et par reproche: «Or aille madame Philis entre les sages d'Athenes, et une autre bone dame sera dame de la chevalerie de Trace». [19]A la fin connoist on le bon oevre. Ja Dieu ne ville* que tous les maus que l'en en dit soient voirs! He Dieus, se tu revenoies, je diroie bien que je auroie sagement ovré sans consoil d'autri. [20]Alas, voirement ne m'en conseillai je onques. Alas, encore m'est il avis que voie ta nef ausi comme elle se parti du port. [21]Mes tu osses faire grans demorances, tu qui m'osoies baisier et acoler, et ploroies avec moi et m[e]lloies tes

13. espouseriés] espouserie R **16.** assaillis enfers (*HG* 2E 31)] assaillis R **18.** a bone] as bone R **21.** melloies] moilloies R

lermes o les moies, et tu ne demandoies en ton corage se non bon vent. Et comment m'osoies tu dire, quant tu te partis de moi, a clere vois: «O Philis, ma douce amie, atendés moy, Demofon, comme vostre que je sui»? Je atendrai! Lasse, tu t'en alas sans penser jamais de moi revooir. Ha, encore | atens je que tu reviegnes. Combien que tu [86ra] aies esté tardif de revenir, et ja soit ce que tu soies ja parjures et foimentie,* toutevoies voillent li dieu que tu reviegnes. Halas, et que pri je? Ja te retient une autre fame, et par aventure as tu mis en une autre la fause amour desloiaus que tu m'avoies otroïe; [22]mes itant sai je bien de voir que, puis que tu te departis de moi, que tu ne veis nulle Philis, c'est a dire nulle ausint loial comme je sui, [23]mes je croi bien que Philis ne te revint puis en remembrance et ne seis mais qui je sui. [24]Helas, je sui cele qui reçui en mon ostel ta persone, aprés les grans paines que tu avoies souffertes en mer. [25]Je sui cele qui t'aidai quant mestier t'en fu, [26]et qui ses richesces te mist en ton bandon, et te donnai moult de biaus dons quant tu en estoies besoigneus et moult t'en donroie encore se tu voloies. [27]Je sui cele qui mis en ton bandon le grant roiaume Ligurgus, mon pere, et en ta subjection; li quels regnes est si biaus et si grans que je, pour ce que je sui fame, ne sui pas digne de le governer, ne il n'est mie drois que si haut regne soit gouvernez par fame sans plus. Il dure de la montaigne d'Europe jusques a la montaigne d'Ebrun,* la ou | Ebrun met les ·III· flueves. [28]Je sui cele qui [86rb] t'abandonnai ma virginité, que je avoie longuement gardee nete et pure. Si [vausist] miels que je l'eusse abandonnee as osiaus du ciel a devorer. De maleure et de male fortune assemblasmes ensemble. Tesipolla ulla en nostre chambre et li hubos i chanta le triste chant au jour et a la nuit, et en icele heure droit que nous assemblasmes ensemble et si i fu Acletha o sa teste colo‹v›rine et les mortels chandeles i ardirent, et non mie les brandons Ymenei, et li luminaires qui lors fu e‹n› ma chambre ne senefia se mortalité nom. Et si triste comme je sui, ne fine d'aler sus les roches et sus les montaignes et sus les rivages, et si regarde a mont et a val a tous les pors a toutes les heures du jour et de la nuit; au matin, au point du jour et endroit mienuit as estoiles regarde je continuelment, et a toutes les autres heures du jour reguarde je quel vent vente. Et si tost comme je voi aucune voile tout li cuers me sautele. [29]Et quant plus s'aprochent les nes de moi, de tant sui plus dolente. [30]Et quant je voi que ce n'est ta nef je chié pasmé entre les bras de mes pucele. [31]Et se tu, faus Demo-

28. vausist] uensist R ♦ colovrine] colorine R ♦ en ma chambre] e ma chambre R

[86va] fon, | savoies coment je sui en grant tourment pour toi! Car je pensse souvent et pourpose que je me face metre en un grant tomble de fust et puis jeter moi en la haute mer, si que je puisse arriver a ton port pour ce que je m'aperçoif que tu m'as deceue. Et se tu me veoies en tel maniere, ja soit ce que tu aies le cuer plus dur que fer, si te prendroit il aucune pitié de moi, mes non mie telle que tu vousisses estre ausi pour moi. Je pensse maintes fois de boire venin pour moi fere mourir, et souvent pense que je m'occie. Souvent pensse de moi pendre, et si feroie par tens, et tu seras conneus et mau renommés entre les barons de Grece, la ou tu es avec euls devant la cité de Troies, ou par ceste epistre ici ou par le titre qui sera mis sus mon tombel qui sera itels: [32]'Ci gist Philis, la bone ostesse qui Demofon reçut en son ostel, et tant l'ama que elle s'occist por lui o ses mains'. [33]Or prie je les diex que Hector te puist occire de ses mains comme je me sui occise par les mienes meismes.

191 [243].*

[1]Cele nuit demorerent li Gregiois triste et dolent de la grant perte que il orent fete le jour. Estans en cele tristeur arriva leur navie que
[86vb] il avoient mandé, qui amena les rois et les princes qui | estoient venus par terre de l'autre part de Troies, qui grant paine et grant batailles orent eüs en la voie contre les amis de Priant. Si fu leur tristece muee* en leesce pour le grant secours qui leur estoit venus de leur compagnons. Et se li Gregiois en furent lié, li Troien ne le furent pas; ains en furent moult dolent et s'en desconfortent moult, mes tout leur confort estoit en la bone chevalerie qui dedens la vile estoit et espetiaument en la grant proesce de leur prince Hector. [2]Et toute cele semaine se reposerent ceuls qui arrivés estoient.

192 [244]. CI COMMENCE LA QUARTE BATALLE

[1]Cil de Troie sont moult asseur, si font les guetes grans festes sus les tours et sus les gardes,* et toute nuit cornent et chalemelent et dient a celz dehors vilennie. [2]L'endemain, quant l'aube apparut, se leverent communalment par les ostels et vont as temples faire saint sacrefices et oroisons as damediex. [3]Et quant il orent ce fet, si s'en revindrent as ostels et vestent leur haubers et lacent leur heaumes. Si s'armerent tuit parmi la vile* sans noise fere, puis monterent a cheval et deviserent leur conrrois moult ordeneement. Premier s'en issi Hec-

191. Ajout de reprise et de transition
192. *Roman de Troie* 11097-11138

tor o ceuls | de la vile. [4]Aprés s'en issi Eneas o plus de ·IIIM· chevaliers. [87ra]
[5]Aprés s'en issi Paris li biaus, qui out avec lui cels de Persse. [6]Aprés s'en ist Troilus, Deiphebus et Pollidamas, [7]Antenor et Philimenis et Menon li rois de Persse,* et n'i remainst ne roi ne prince qui n'issist o ses conrois. La veissiés maint heaume reluire et maint biau destrier couvert de riche dras de soie. [8]Et quant tuit furent issu de la vile, il furent que rois, que princes, que dus, que barons, que chevaliers, que autre gent [9]cent et cinquante mille hommes par droit numbre.

193 [245].

[1]Cil de l'ost firent autretel* et s'armerent tout communelment et ordenerent leur conrois et deviserent leur eschieles et issirent hors des tentes plains d'ire et de mautalent. [2]Mal virent onques la nativité de Helaine, car moult les a mis en grant travail. [3]Li conrroi de l'une part et de l'autre sont assemblé ensemble et se sont si durement feru de lance et d'espees que il n'i out si bien armé qui ne s'en sentist, et s'entr'ocient comme bestes* a cens et a milliers. Troien se deffendirent bien cel jour, et ne porent onques li Grieu pour toute leur force laidir ne encombrer Hector, car chascun out assés a·ffere de son cors deffendre. La bataille fu cruel et douteuse et | moult felonnesse, [4]car il [87rb]
i chairent mors cel [jour] ·IIIM· chevaliers. [5]Paris avec ceuls de Persse se ralie en la bataille, [6]et bien moustre as Gregiois sa proesce et sa force; car moult en abat et occit o l'arc turquois et o le branc d'acier, et bien doit avoir cel jor le pris de la bataille. [7]Et si aura il, car c'est bien droit et raison.

194 [246].

[1]Agamenon fu moult entrepris en l'estour, car Hector jousta a lui si roidement que il li perça l'escu et le hauberc et le trebucha en terre; mes ne le navra pas, car sa lance peçoia* et li est eschapés a cele fois. Car Achillés l'a secouru et feri si Hector de son branc que il li fist le heaume voler du cie[f].* [2]Mes poi s'en failli que il ne le compara chierement, [3]car Troilus et Eneas i seurvindrent o plus de ·LX· chevaliers, les espees es mains, et fierent et chaplent sus Achillés et li meuvent tel encombrier que se il n'a briesment secours ill i perdra la vie,

193. 4. jour] jorur R
194. 1. cief] ciel R

193. *Roman de Troie* 11139-11206
194. *Roman de Troie* 11207-11272

[4]car il l'assaillent de toutes pars. [5]Mes sengler, lyon ne liebart ne se deffent si viguereusement comme il fet, ne nuls ne pourroit retraire la moitié de sa proesce, car moult en occist et navre. [6]Et bien connurent cil le jour sa grant valeur et sa prouesce, et ne pourroit nulz croire que un seul homme se peust si deffendre contre tant de gent. | [7]Et [87va] si erent ses armes percïes* en pluseurs lieus, et ses escus detrenciés, et ses heaumes li gisoit sus les espaules* par pieces et par quartiers, et li couroit li sans du cors par pluseurs lieus. Et ja fust de lui li jeus fenis, car Hector l'avoit ja saisi par le cors et mené hors de la presse, quant Dyomedés le vit qui acourru tous eslaissiés, et encontra Eneas en mi sa voie, et tel coup li presente en sa venue que le hauberc li a desmailli et l'a el costé navré, et le jeta en terre; puis li a dit: [8]«Sire, qui les autres homes conseilliés, je vos hei* moult pour le felon conseil que vous donnastes l'autrier au roi Priant de moy et Ulixés laidir, et par vos ne demora que li rois ne nous fist occire,* et de ce vous cuide je fere repentir». Tandis que il rampornoit ensint Eneas, si regarda de l'autre part et vit Achillés entrepris plain d'ire et de maltalent qui ala ferir Hector parmi l'escu, de quoi il couvroit sa teste pour ce que il n'avoit point de heaume, et li a fet une grant plaie en la teste.* [9]Mes Hector de riens ne s'en esmaie, et por tel coup li eschapa Achillés des mains qui mestier en avoit. Hector fu forment iriés et court sus a Dyomedés, [87vb] et le feri du branc d'acier que il l'abati | du cheval en terre. Troilus descendi sus lui qui moult le haoit, [10]mes cil saut sus et s'entrerendent ensemble dure escremie. [11]Et d'autre part se combatoient Hector et Achillés et s'entrerequierent moult fierement.*

195 [247].

[1]Endementiers* que l'estours estoit ensint fors et planier, fu Agamenon remontés par le secors des siens. [2]Lors* assemblerent li prin‹ce›* d'une part et d'autre, si ne fu onques veue si grant richesces de beles armes et de riches armes* comme il avoient. Si veissiés l'or et l'assur et les pierres precieuses sus leur heaumes et sus leur escus reluire contre le soloil; si i out fet mainte belle chevalerie pour ce que tout l'orguel et la noblece de l'ost et de la vile fu la assemblez*. Li prince de l'ost vindrent moult riche adoubé et o noble compagnie. [3]Premiers i vint Neptolemus, li grans et li fors,* a grant compagnie de [gent]*

195. 2. prince] prin R **3.** gent (*R Troie* 11297)] g(ra)nt R

195. 1. *Roman de Troie* 11295-11296 **2.** Lors ... assemblez: *Prose 1* § 120, 2-9 **2-30.** Li prince...: *Roman de Troie* 11297-11540

forte et hardie et bien adoubee. [4]Aprés i vint Menelaus et Ulixés, Telenus,* Pollibetés, Palamidés et Pollidarius li gras, li rois Nestor et Thoas, Ascalaphus et Achelaus, Thalamon Ayax,* [5]Menesteus et Curnalus,* Yseus et Philiton,* Demonphon, Leander, Macharius, Thyseus et Ypolite,* et tels ·v^{C}·* autres Gregiois dont | chascun iert [88ra]
ou* rois ou dus ou conte ou baron, et tuit cil vindrent tuit a la mellee. [6]De la partie des Troiens i out grant assemblee.* [7]Premiers i vint rois Pandalus, Adrastus, Hupos* li viel, li rois Carras et li rois Nector,* [8]roy Sanias et rois Micenés, rois Cupessus et rois Lernesius,* [9]rois Remus et rois Eufremés et Comus* le roi de Trace, [10]roy Cerepex, rois Sanctipus, [11]rois Yseus, [12]roy Serpedon, Archilogus et Philimenis. Ceuls orent li Troien a secours. [13]Paris i fu avec les Bastars, Pollidamas et Anthenor. Puis* que li monde fu estorez ne fu si riche estour veu ne ou eust tant haut baron.* La out maint riche garnement et pretieus; la out tant heaume a or et tant escu et tant bon cheval couvert de soie, et pensse chascun et affie en soi meismes de fere cel jour chevalerie. [14]Atant* vindrent les ·II· parties ensemble, si ont pris les escus et les lances baissïes, et se vont si durement encontrer que escu ne heaume ne leur fet guarantie, si que li cler sanc leur rai par les costés. [15]Agamenon jousta a Pandalus si durement que li uns et li autres chai en terre. [16]Rois Menelaus jousta a Paris, si le feri en l'escu a l'en‹sen›gne* d'un li|epart; [17]mes ses haubers fu si fors que il n'en pout [88rb]
maille derompre. Et du fort coup que il li donna l'enversa jus en terre, de quoi Paris out moult grant honte pour dame Helaine et pour les autres dames qui le regardoient des tours* et des gardes. Ulixés et Adrastus s'entr'encontrerent de plain eslés; li rois Adrastus chai en terre et le navra en la bouche, et prist son destrier et l'en enmena.* [18]Neptolemus* li drois et li lons et Archilogus li biaus s'entr'encontrerent par tel vertu que il se sont embedeus en terre enversé; puis s'entredonnent sus les heaumes grans coups et pesans. [19]Pollidamas feri Palamidés en l'escu de la lance et li passa outre; [20]mes cils nen muet ne ne cancele, ançois refiert Pollidamas durement parmi l'escu que li et le cheval fist reverser en un mont et le navra durement a la char; puis li dist par reproche:* [21]«Sire vassal, moult estes preus, [22]mes encore ne meprise je pas mains de vous et desoremés en vendrons a la prueve, et jamais ne vous trouverai en lieu que mes escus vous soit guenchis; si en iront la noveles as dames de Troies».* [23]Pollidamas fu moult dolent et bien se fie en son cuer | que il s'en vengera se il [88va]

15. et] (et) | (et) R **16.** ensengne] e(n)gne

puet.* [24]Rois Telenus et rois Caras si jousterent ensemble et s'entreferirent des lances es escus si roidement que parmi les haubers en ont fait fer et fust passer, et chai li rois Caras enmi le champ et fu navrés enmi le vis, et si li occist son cheval. [25]Li dus d'Athenes ala joster a Philimenis, mes Philime‹nis› le choisi premiers et le feri en l'escu et li rompi le hauberc et li fist une grant plaie en la main;* mes cil de riens ne s'en esmaie,* ains feri Filimenis parmi la cuisse et le navra forment, et pour cel coup le couvint en terre cheoir; et prist le destrier Filimenis et l'a a sa gent livré.* [26]Philitoas et Remus vindrent jouster ensemble l'un contre l'autre et s'e‹n›treferirent par tel air que il convint l'un et l'autre vuidier la sele; [27]mes tost fu dreciez en piés le branc el poing, et s'entreenvahirent moult fierement et donnerent de pesans cops. [28]Rois Teseus vint tout eslaisiés parmi la presse, si li vint a l'encontre rois Curvalus d'Arece et s'entrefierent es escus si que li hauberc en furent desmaillié, et s'entresont durement navré. [29]Demofon jousta a un des Bastars moult roidement. Ypolite jousta a un duc de Calvarie et l'enversa de plain eslés. [30]Macarius vint de travers et
[88vb] jousta a Comus* le roy de Trace, | et le navra el destre bras moult durement. Li rois Talamon et li rois Serpedon, qui furent preu et hardi, s'entr'encontrerent de plain eslés et s'entrevont ferir sus l'escus que derrompent les haubers, et s'entrenavrerent moult griement et chairent ambedeuls pasmé en terre, de quoi maint homme en fu dolent et corocié, car il estoient ambedeuls hault home et puissant.

196 [248].

[1]La bataille fu adont fort et pesant et grief a endurer,* et tandis que les batailles estoient espandues en pluseurs lieus, se combatoit Achillés et Toas contre Hector, et tels couls s'entredonnent sus les heaumes d'acier que les cercles d'or en abbatent jus, ne onques ne fu veu de ours ne de cengler si cruel bataille; si forment s'entrehurtent et fierent que li cler sanc de leur cors leur raoi[t] par les mailles des haubers. Toas* i out le nés coupé, et les avoit ja Hector si malmené* ambedeuls que pou avoient de pooir. [2]Et celui jour parut bien sa grant proesce,* car chascun de euls le cuidoit bien vaincre et desconfire tout seul; [3]car de tel force estoient que nuls hons vivans ne peust contre euls avoir duree. [4]Mes* li rois Thalamon i fu durement navrés,

25. Philimenis] Philime R **26.** entreferirent] etreferirent R
196. 1. raoit] raoir R

196. *Roman de Troie* 11541-11580

et pour ce se trestrent li Gregiois arriere et maint bon chevalier i perdirent les vies. [5]Li rois | Thoas fu pris et retenus, si le menerent en la [89ra]
cité Deiphebus et Antenor. [6]Mes moult en fu Achillés et sa gent courrouciés, et ains que li jour fust acomplis* fu moult parlé en l'ost et en la cité de ceste bataille, pour ce que tous li roy et li prince avoient jousté cors a cors ensemble; et moult i perdirent et guaagnierent, car ce est usance de guerre et de bataille.

197 [249].

[1]Quant li estour fu departi ou Thalamon avoit esté si durement navrés,* si se retrestrent li Gregiois a leur tentes et li Troien en la cité. [2]Mes ne s'en departi pas toute la chevalerie, car puis i out maint chevalier mort et abbatu. Paris o l'arc turquois et o le branc d'acier leur en a maint occis et abbatu; [3]mes li rois Menelaus o ·C· de ses meilleurs chevaliers se painent de lui esgaitier et entreprendre,* car il li cuident vendre chier Helaine sa fame; [4]et a mis toute s'entention a lui occire et detrenchier, et le va poursuivant par la bataille. [5]Paris s'est bien aperceu de lui et dist a sa gent que chascun se gardast; et bien avisa le roi Menelaus, si li traist une saiete parmi la cuisse que il l'a moult durement navré; et de l'angoisse que il senti pou s'en failli que il ne chai en terre, et issi* hors de la presse pour sa plaie estanchier, [6]et dist
que ja|mais ne sera liés jusques a tant que il en soit vengiés. Puis retor- [89rb]
na a la bataille lui et Aiax, fier et cruel et volentereus* de sa honte vengier; et bien en eust loisir, car Paris estoit ja desarmés pour ce que il les out veus departir de la bataille. Mes Hector, qui out veu navrer Menelaus, quant il le vit retourner arriere penssa bien que pour autre ne revenoit que pour soi vengier, si se trest cele part qui avoit une glaive recouvree et point vers Paris,* et ja l'eust mort et abbatu du cheval quant Eneas vint entre deuls qui le couvri de son escu et le mena hors de la presse pour ce que il le vit desarmé, et le mena en la vile. [7]Mes tout ce ne li eust riens valu que il n'eust esté ou pris ou mors se Hector ne l'eust deffendu, qui s'en mist en moult grant paine, car a l'aide de ses gens fist fuir devant lui plus de ·M· chevaliers, et les convoia o le branc d'acier jusques as tentes.* Et n'i out plus fet cel jor et se retraistrent les Gregiois a leur tentes. [8]Hector avec toute sa gent s'en entra en la vile, et comme preus et vaillans, ains que il descendist en son pallais, s'en va par les ostels visitant les malades et les navrés

197. 1-7. *Roman de Troie* 11581-11752 (*Prose 1* § 122) **8-12.** *Roman de Troie* 11581-11752 (*Prose 1* § 123)

pour commander que il aient mires et tout ce que mestier leur est;
[89va] puis s'en tourna en son palais.* La | le desarmerent dames et puceles;*
[9]et quant il fu desarmés, si vous di bien qu'il ne sembloit pas home qui venist de donoier,* car il estoit tout taint de ses armes et enmi le front li paroient les mailles de son hauberc; le visage avoit gros et enflé, et les oils plains de sanc et toute la char persse. Puis mistrent en la salle un tapis* estendu et la s'assistrent Hector et Troilus et maint roi et maint prince entour euls. Paris,* qui avant estoit venus, avoit ja parlé a dame Helaine qui grant joie li avoit fete, et li dist comment Menelaus l'out abbatu et il avoit feru lui auques perilleusement; «Sire – fet elle – il n'a pas tort se il vos het, et pour ce et vos et lui convient miels garder autre fois, car mestier vous est, ce me semble». [10]Et quant elle out assés demoré avec lui, si s'en ala en la sale veoir Hector. [11]Et quant Hector l'a aperçue, si va contre lié et si l'embrace et li fist moult grant joie et le baisa plus de sept* fois, et li dist: «Dame – fet il – se vous eussiés hui veu vos deuls barons combatre ensemble, et comme Paris chai en terre, et comment il navra Menelaus, se vous de riens les amissiés bien en deussiés avoir eu paour et doute»; [12]«Sire – fet elle –
[89vb] se je ne les vi si ne demora pas que je | ne fusse en grant doutance, car je ai paour des mescheances qui pueent avenir, dont Diex les en deffende». Et adont commença a lermoier.*

198 [250].

[1]En une cambre pavee de cristal, qui resplendist de nuit pour la vertu et pour la resplendor des escharboucle qui i sont, manda li rois Prians ses barons et ses conseilliers. [2]Premer i vint Hector et Paris,* Troilus et Antenor, Deiphebus et Eneas et Pollidamas. Li rois Priant s'assist sus un drap ouvré d'or et de soie, et furent entour lui tout si baron et si conseillier,* et dist oians tous: «Biaus* seigneur, li rois Thoas est pris qui moult est vaillant* et de grant renom, qui nous estoit venus desheriter, et pour ce wil je avoir* vostre consoil se nous l'occirons et en quel guise nos ferons finer sa vie». [3]Sur ce respondi Eneas et dist: [4]«Sire,* je loe et consoille en bone foi que li rois Thoas ne soit touchiez ne vilenés, car il est richez rois et nobles. [5]Et bien poés savoir que tost en seroit venjance prise de ses amis, car ançois que le champ se departe ne puet estre que des nostres ne soit aucun
[90ra] pris par de la. [6]Et se vous en prenés venjance | que vous le faciés morir,

197. 9. pour] pour pour R

198. *Roman de Troie* 11753-11858; *Prose 1* § 124

vos donrois occaison et exemple as ennemis de fere semillantement* des nos. [7]Et se aucuns de vos fils fust pris par de la, bien seroit a tel mort livrés ou a pieur; si vos loe et conseil que vous le faciés garder bien et courtoisement». [8]Adont respondi Hector moult hautement et dist: [9]«Sire,* bien a parlé Eneas. [10]Et je vous pri que li rois soit bien gardés, car ains que uns mois soit passés pourrons nos savoir que nos en devrons faire ou del delivrer* ou de metre son cors a mort ou a martire. Ne nous ne savons pas les aventures qui pueent venir par bataille, car un chevalier est moult tost pris et retenus, et vous n'avés si haut prince ne si haut baron, se il estoit retenus, qui pour cestui ne fust volentiers rendus; et il nous sera raençon et tresor tant comme nous le tendrons en prison». [11]Li rois Prians respondi et dist: «Sempres pourront dire li Gregiois que paur et coardise nous a si espoantés que de cestui n'osons fere justice. [12]Et je ne vouldroie pour riens que il i penssassent malvaistié ne couardise.* [13]Et nepourquant je le met sus vous, si en faites ce que il vous plaira, car ce est bien droit et raison». [14]Adont* | fu pris le respit de la mort Thoas,* et ne passa pas un mois [90rb]
que cel consoil fu moult loés, et atant se partirent du consoil. Si s'en alerent li baron [15]Troilus, Eneas, Antenor* et Pollidamas veoir dame Helaine et les autres dames qui estoient en la Chambre de Biauté,* ou il estoient plus de septante* dont chascune estoit fame ou fille ou suer de roy. [16]La roine Eccuba, qui estoit preus et sage,* se leva encontre les barons et les reçut moult honorablement, car bien en estoit aprise. [17]Et commencierent lors a parller de maintes choses, et la roine lor recommença a parler par grant avis* si comme bone et sage dame, et orrés comment.

199 [251].

[1]«Seigneur – fet elle – je sai bien que du profit mon seigneur et de son honneur et de essaucier nostre coronne et de maintenir nostre droit ne vous trahiés vos pas arriere, mes tous jour nous avés porté loial amour et entiere* foi. [2]Ore est la chose a tant venue que il nous couvendra conoistre qui nos amera de bon* cuer, et dit on, et voirs est, que au besoing connoist on qui est ami.* [3]Et il est venu le temps que ci puet on moustrer son sens et sa valeur; [4]car ja soit ce chose que guerre soit chose de grant perill, | assés i puet un vaillans hons esprou- [90va]
ver sa vertu et son honneur acroistre,* pour quoi il aperra l'atendance et la foi que nous avons en vous. [5]Et je sai bien, pour donner un

199. 1-10. *Prose 1* § 125 (*Roman de Troie* 11859-11894)

grant* consoil et pour fournir une haute besoigne n'i estuet ja autre mander que vous;* [6]et por ce li rois a grant droit se il s'est ensi mis du tout sus vous. Bien veés que li sieges* est moult perilleus, si i couvient avoir grant cure, [7]car legierement avienent* mescheances a ceuls qui ne sont pas garnis.* [8]Et pour ce fetes la vile bien garder, et ne vous laissiés vos honneurs et vos heritages tollir. Car se vous le fetes bien, l'onneur sera vostre par tous temps, [9]et tous jours en serés plus doutés, et nos hoirs* qui vendront aprés nous qui tendront le regne ameront les vostres* toutes leur vies. Et se vos les abbaissiés, li deshonneur en sera vostres et a vos hoirs. [10]Et je prie a* dieus que il en aient pitié et si en facent mon cuer lié,* si que nos en aions joie et cil en soient destruit qui ceains vous assegient».* [11]Atant* respondirent li baron a la roine: [12]«Dame – font il – en ceste oevre a moult grant peril, car la chose est ja tant avant alee que jamais ne puet demorer jusques a tant que il ou nous soions destruit. [13]Et se li dieu le veu-
[90vb] lent, moult tost en | serons delivres, mes a sa volenté* en sera; nequedent* nous i metons et avons mis nos cors en abandon et nos charneus amis.* [14]Et sachiés que nous en ferons nostre pooir sans riens laissier». [15]La roine les en a merciés moult hublement.*

200 [252].*

[1]En la Chambre de Biauté demorerent assés li baron, [2]et parlerent longuement ad dame* Helaine et la reconforterent en pluseurs manieres, et si l'ont moult aseuré. [3]Et elle comme senee leur a fet moult grant semblant et leur donna de ses joiaus;* [4]mes sus tous les autres les out chiers Pollidamas, et bien croi que bien en vousist autre avoir eu, mes il n'estoit mie a sa volenté. Mes autres paroles ne semblant ne s'entrefirent de quoi on puisse dire ne retraire se courtoisie non,* car moult est grief chose de savoir le corage des gens.* [5]Troilus* baisse sa sereur qui de grant biauté resplendist, [6]et atant ont pris congié, [7]et ne sai que plus vous en die. Atant entrerent el palais ou les tables furent mises et s'assistrent au souper. [8]Mes* qui eust cele nuit paine ou doleur, Paris out assés de son voloir, car il tenoit entre ses bras cele qui de biauté seurmontoit toutes les autres. [9]L'endemain que
[91ra] les noveles furent seues | de la bataille que Dorcalus le fils le roi estoit mors, si en fist son pere* estrange duel et toutes les gens de la vile

11–15. *Prose 1* § 126 (*Roman de Troie* 11895-11912)
200. 1–4. *Prose 1* § 127, 3-10 (*Roman de Troie* 11913-11930) **5–9.** *Roman de Troie* 11931-11958

communement; et fu ensevelis en un riche tombel moult honorablement delés son frere Cassibilans.

201 [253].*

[1]Cil de l'ost se tindrent coi et en pais en leur tentes et demainent grant duel et grant pleur de la grant perte que il ont fete, car moult i furent mort de noble gent des leur. Et moult demenoient grant duel pour Thalamon, car il ont paour q'il ne muire; [2]mes li mire dient et prometent que il guarira bien. Et de autre part demainent grant duel pour le roi Thoas qui est pris et retenu, car il cuident que il ne puisse avoir rahençon fors que de perdre la teste. Icele nuit meismes fist grant tempeste et venta si fort que plus de cinc cens paveillons reverserent et rompirent celle nuit; et souffrirent celle nuit li Grieu moult de martire, car toute la nuit jusques au jour dura celle tempeste.

202 [254]. CESTE EPISTRE ENVOIA PARIS A TURIDARIDI S'AMIE*

[1]A toi Ledea, je Paris, fils du noble roy Priant de Troie salus tels comme desirent Solas et Joie. Je parlle et di mon salu par grant desir de cuer, [2]mes dolent sui de ce que cele que je aime est si loins de moi. [3]Mes li feus qui est cler ardant sus la mon|taigne ne se puet pas bien [91rb]
[m]ucier,* et se tu n'entens ausi mon epistre com je meismes l'entens, mors sui et desconfit; mes biens la pues entendre par mes paroles, que tu as autrefois entendues. Je te pri que tu la parluises de bone volenté et ententifment, non mie selonc la duresce de ton cuer, mes selont ta debonnaireté et ta grant biauté; car ce que je te prie et requier m'as tu pieça promis et otroié, [4]et ce que tu as promis doit estre ferme et certain. Et a ce demander m'amonneste la deesse Venus et m'en moustre la voie, et a ce fere m'amonnestent les diex. Certes je requier et demande grans dons et nobles, mes nonpourquant il me sont deu, car tu les me promeis en mon lit. [5]Helas, pour quoi fu li vens contraires qui me mena si loing? Et pour quoi me detient l'iver? [6]Je te pri et requier les convenances que tu me feis en nostre lit, et de ce requier je en tesmoignage la deesse Venus. [7]Je t'amai ançois que je te conneusse; je te vi ançois des oils de ma penssee que des oils de ma teste. Le premier message que je oï de toi si fu la renommee de ta biauté; [8]et tu pues bien savoir et pensser que ton delit n'est pas parfet

202. 3. mucier] nucier R

201. *Roman de Troie* 11959-11994
202. *Hér.* XVI

ne vrai sans compagnie de vrai ami. [9]Et si me semble que ta biauté est
[91va] merveilleuse, car je trouvai en toi assés plus grant biauté que je | ne
cuidoie trouver ne que la renommee disoit. Certes Teseus fu meus
justement quant il te ravi et moult fu de ce a loer; [10]mes je ai grant
merveille que il te voult rendre, car ce n'estoit pas proie de laissier.
[11]Et se t'eusse eue en ma poesté, ançois eusse perdue la vie que je
t'eusse laisïe aler ne mener a autrui. [12]Certes mes mains ne te pour-
roient laisier, ne ne voudroie que tu partisses d'entre mes bras. Et
combien que la deesse Venus le me commandast, si ne te rendroie je
jamais, sauve seulement se tu fusses virge; et encore vouldroie je avoir
de toi quanque avoir s'en pourroit sauve la virginité. Si te pri que tu
me tiegnes ce que tu m'as empromis. [13]En la valee d'Ide vindrent a
moi les deesses Juno, Venus et Palas, et sousmistrent leur cors a mon
jugement; et je t'ai plus essaucïe et desiree que fame qui soit en nul
roiaume. [14]Se la deesse Palas m'otroiast tant par sa grace que je te
peusse metre mes bras au col, toute ma vertu en seroit contente. Je
ne me doi pas repentir se je t'ai esleue devant toutes autres fames. Ma
penssee est tousjour ferme en ceste volenté; plaise toi que ceste espe-
rance ne soit sans effet. Je ne desir pas que li mariages de moi et toi
[91vb] soit ennormale ne vitieus, ne ne dois pas penser | que je te vuille
maintenir autrement que dame honneste. S'i te plaist a enquerre la
noblece de nostre lignage, tu trouveras bien Jupiter el numbre de nos
parens; des antiens pues tu bien pensser la dignité. Les confines de
nostre païs sont si loins estendues que a paines le te saroie je dire, et
avons cité adournees de palais et de temples et de hautes sales cou-
vertes a or. Tu trouveras en la grant cité de Troies [l]e noble palais de
Ylyon, clos et avironé de haus murs et de noble toureles, et ouvré par
art et par l'ensengnement des diex. [15]Et que te pourroie je raconter
du grant pueple qui est sougiet a nostre haute seignorie? [16]Saches que
il est si grant que a paine le puet la terre soustenir. [17]Quant tu enterras
en la noble cité, quantes dames nobles et ahornees te vendront a l'en-
contre; et verras en chascune maison grans avoirs et grans richesces.
Ha quantes fois diras tu que Achaie ton païs est povre et chetif au
regart du nostre, et despiras quanque tu as laissié la ou tu es nee, et
diras que tu es beneuree quant par l'ordenance des diex es digne
d'abiter en si noble lieu. [18]A la fourme de cestui n'est nul autre sem-
blable de grandeur, de noblece et de richesce. [19]Il a plus dedens de
[92ra] de|lices et de soulas que tes oils ne pourroient regarder. [20]Quant tu

14. le noble palais] de noble palais R

verras les riches sacrefices et les assemblees de nobles hommes et les dames de haut parage obeissans a ton commandement, je croi que tu ne me refuseras mie, ne ne seras pas dolente de ce mariage. Quans parens verras tu dignes d'estre mis el nombre des diex; bien sai que Frigus fu le chief de nostre lignage, qui ore boit et mengiue ovec les diex souverains; Fris fu sa fille, que les diex ravirent de nuit. Ne n'aies pas paour que tu soies requise de mes mains ausi comme Menelaus requert ore folement dame Helaine a force d'armes; de qui pues tu douter se tu es en la compagnie du fils Priant, qui est estrait de si noble lignie? [21]Je ai grant duel, quant vilain home te metra ses bras a ton col, et je te desire forment. Certes quant je pensse tel chose grant douleur m'en vient a cuer, ne chose que je menjue ne me fet prou. [22]Souvent souspire de cuer quant je ymagine ta grant biauté, et a paine me pourroit autre chose reconforter. Aucune fois m'en sui voulu retraire, et de tant comme je m'en penssoie esloignier, je m'en trouvoie plus pres; [23]quant je voloie mon cuer donner a autre pensee, adont ai je ta forme et ta biauté plus ymaginee en mon | courage. [92rb] [24]Pleust as diex que tu sentisses les douleurs que je sens et que tu seusses le desir de mon courrage. [25]Quant il me recorde de la belle compagnie que nous avons eu ensemble, tout mon sens et mon penser se muet a forsenerie; ne je ne te voudroie avoir par tel maniere comme out Cessus Eneida, que il out par force d'erbes, ne comme Synus out Ypodamia, qui fu mué en oisel. Nos forces et nos hardiesces se pourroient estendre a plus grans choses, mes par autre maniere ne te voudroie avoir, se non par hubles proieres et par ta debonnaireté; et si m'en voldroie encliner jusques a tes piés. Tu es honneur et gloire a tes frere, et seroies digne d'avoir Jupiter a mari, se tu ne fusses sa fille. [26]Et se ta volenté est de moi refuser, je pri la terre que elle me vuille reçoivre et couvrir. Les douleurs que je sens pour toi ne sont mie semblables a autres douleurs, ne douleur de plaie de glaive ne de saietes ne sont pas semblables a la moie; car ma douleur est en mon cuer, couverte de ma poitrine, et se par toi ne sont guaries les douleur que les diex celestiax m'ont mandee, je croi vraiement que ma suer est vraie devineresse. Je te pri que de Helaine n'aies cure ne penser, ne que chose | les diex aient ordena pour sa biauté; [92va] [27]mes pensse a toi, et regarde comment les diex te pourront estre favorable. Assés de choses te pourroie je requerre, mes je ne desir autre se non d'estre avec toi bras a bras, ma poitrine contre la toue, par nuit, en ton lit. [28]Ou par aventure tu te vergoignes, ou par aventure tu ne voudroies pas courroucier Helaine, ne vituperer par ta

conscience loial mariage. Certes, Helaine est simple et ydiote, ne de li ne dois tu fere raison ne cure, ne de lié ne te vuil je autre vilanie mander, et je pri les diex que il te vuillent muer ta biauté ou te facent favorable a mes prieres. Ta biauté est si grant que toute l'ymagination de ma penssee est en toi. Certes entre biauté et chasteé a grant discorde. Jupiter et Venus s'esjoissent de tels fes, comme je te pri et requier; et aux meismes ne pueent blasmer autrui, car il ont fait volentiers semillantement. [29]Mes quant tu seras a Troies, je vuil que tout le blasme de ta che‹u›e* soit seur moi. Regarde et pren exemple des autres dames qui ont refusé mari, conment les diex ont ordené leur destinees; et nos par raison devons croire par exemple des autres, ne plus dous chastiement ne puet nuls recevoir. [30]Je ne te pri pas que
[92vb] tu croies du tot | a mes prieres, ne que mon amor te mueve de vrai entendement: ou tu cuides folement, ou le temps que tu atens t'enguennera. Tu es toute seule la nuit en ton lit, et uses ton temps comme veuve chetive. [31]Et je meismes puis bien dire semillantement, car je giés tout seuls ne autre compagnie ne m'atalente se non la toue, si que la compagnie devisee par cors est conjointe par corage; [32]quant l'un et l'autre sunt ensemble, si est la joie parfete. [33]Et la nuit que nous arons nos delis ensemble semblera a moi et a toi plus clere que jour. [34]Et si te jure par les diex de l'enfer que je ne ferai jamais chose contre ta volenté, et te ferai roine de quanque apartient a ma seignorie. [35]Se tu te vergoignes ou as paour de venir a moi, je croi vraiement que ce n'est pas par ta coupe, mes par la moie; [36]et en cel cas pourroie je estre semblable a Egypde ton selourge. Tes ·II· freres meismes ouvrerent autresint; [37]et se je sui en cel numbre, je serai le quart en l'exemple des autres. [38]N'aies paour de venir ça, car en tout le monde n'a cité si bien garnie d'ommes et d'armes comme est la noble cité de Troies. Homes et fames et vilains istront dehors de la porte Dardanidés pour
[93ra] toi venir a l'encontre, et t'emmerront | en la cité qui est roine des autres roiaumes. Tout li pueples cuidera que tu soies une deesse et t'aporteront encens et autres sufumigations, et feront sacrefices pour ta venue. Mon pere te donra grans dons, mi frere te feront grant honeur, ma mere et mes suers te guarderont; tout li pueple de Troies te fera honneur et profit, et te seront obeissant a ton commandement. Tu ne dois pas avoir paour que soies ravie de mes mains. Croi moi et n'aies pas paour, et soies certaine que tu seras vraiement plus grant dame et plus honoree que je ne te poroie escrire. Tu ne porroies pas

29. cheue] chee R

savoir ma valeur ne ma force, ne ne porroies pensser quel homme tu auras a mari se je t'espouse. De moi ne pourras tu estre tolue par nulle force, et soies certaine que se je ne t'ai par amour, si t'aurai je par force, car a moi ne sera pas honte de muevre guerre pour toi. [39]Se tout li monde estoit pour toi d'une part et nostre force de l'autre, si ne pourroit estre que par nous, que par la force des diex qui nous sont favorable, que tu ne fusses convertie a nostre volenté; ou autrement de toi seroit fet exemple a toutes celle qui, de ci en avant, refuseront mari plus digne d'elles.

203 [255].* |

[1]Cel jour fu fete grant joie en la ville du roi Lodonie,* qui fu venu [93rb]
devers Orient, qui par je ne sai quel aventure avoit oï noveles de la guerre de Troie, de quoi li Troien orent grant merveille. Et arriva o tout ·IIII^{M}· chevaliers bien montés et armés de cuir boulli et de dars et de lances selonc la guise de leur païs. Et mist ·VII· ans a venir, tant pour le lonc voiage que pour les fortune que il orent en la voie, de quoi li Troien furent esjoi et leur firent* li roi Priant grant honneur; et li Grieu en furent triste et dolent, quar il fist grant prouesce d'armes.

204 [256]. CI COMENCE LA QUINTE BATAILLE

[1]Mont fu bele la matinee, si s'armerent les Gregois tost et isnellement et issirent bien ·X^{M}· chevaliers bien armés. [2]De l'autre part issirent hors de Troie li Troien, volentereus de grever leur ennemis. [3]Des tentes des Gregiois issi primier dans Achillés o ·VII^{M}· chevaliers; [4]Dyomedés et sa compagnie le suirent aprés; [5]Agamenon et Menelaus, li dus d'Athenes et Ayaus* les suirent aprés. [6]Achillés s'eslaissa devant tous,* [7]et sans nulle demorance ala jouster a Huppos le rois de Larise, qui estoit grant et fors comme | uns geans. [8]Mes Huppos feri [93va]
Achillés premiers et le navra moult durement, et bien s'en failli pou que il ne l'a occis. Achillés fu plain d'ire et de maltalent, si feri Huppos parmi l'escu, si li rompi le hauberc et li embati le fer parmi le cors, et li parti le cuer en ·II· moitiés, et le trebucha mort en terre; si prist son cheval et le bailla a un sien escuier. [9]Et* ensi fu mors li bons rois de Larise, dont li Troien furent moult desconforté. Atant assembla

203. 1. grant] lgrant R

203. *Roman de Troie* 6807-6852 (cf. *Prose 5* § 128.13) et 6893-6906
204. *Roman de Troie* 11995-12090 (*Prose 1* § 128, 10-27)

l'estour des ·II· pars qui fu cruel et merveilleus, ou tant chevaliers furent mort que nuls ne vos en saroit dire le conte.

205 [257].

[1]En l'ost avoit un riche roi qui Orchomenis estoit appellez, et estoit nés devers Inde. Cis out amené ·M· chevaliers de son païs, si ala jouster a Hector de quoi il fist grant folie. Si feri Hector parmi l'escu, mes la lance brisa.* De ce ne se muet Hector ne ne cancelle, ains l'a si feru si diversement que il l'abati mort en terre. A la rescose du cors out grant bataille, mes toutesvoies ont trait li sien le cors d'entre les chevax. Lors i arriva Diomedés et ala jouster au roi Santippus, et le fiert en tel maniere que il li perça le foie et le poumon* et le jeta mort
[93vb] en terre, dont li Troien reçurent grant perte.* [2]Et bien* parut | que a Hector en pensa,* si feri un duc qui Pallamenis estoit appellés, qui moult avoit fet* de grans chevaleries cel jour, et li fist l'ame partir du cors. Aprés vindrent ·II· rois en l'estour, qui moult estoient de grant renon, qui estoient frere jumiaus: li uns ot nom Epistropus et li autre Sedius. [3]Si* vous dirai comment il avint. Car Epistropus tenoit une glaive et choisi Hector enmi l'estour, qui grant domage faisoit des leur, et le feri si durement que il le navra et li fist raier le sanc en terre. Hector fu moult courrouciez, si le feri du branc d'acier par tel air que il l'enversa mort en terre. [4]Rois Sedius ses freres demena grant duel pour son frere que il out occis, et cori sus Hector o plus de ·M· chevaliers qui estoient de sa gent, et l'abatirent par force laidement de son cheval;* et ja eust esté mors sans nul recouvrier, quant Eneas le secouri qui i acouri o tels ·V^{C}·* chevaliers qui ja feront Gregiois dolens. Adont ferirent sus euls de lances et de espiés que moult en ont occis et navré. [5]Rois Sedius et sa gent se combatoient forment contre Hector et sa gent; [6]la* out grant bataille et merveilleuse, et la fu encore Hector abatu de son
[94ra] | cheval* que il li occistrent sous lui. [7]Mes il se deffendi tout a pié contr'euls ausi com li sengler encontre les chiens. Lors se trest vers lui Sydius pour la mort son frere vengier, et le fiert de son branc sus son escu si que il en abati un grant cantel en terre; et puis recuevre le coup et le fiert sus le heaume, mes se l'espee ne li fust tournee en la main mors eust esté sans faille. [8]Hector, soupris d'ire et de maltalent, s'adreça vers lui et lui coupa le destre bras et tout

205. 2. avoit fet] auoit ^{fet} *c*

205. *Roman de Troie* 12091–12336 (*Prose 1* § 128, 28–82)

le costé jusques au noubri, et cil chai mort en terre. Et maintenant fu Hector remontez par la force de Eneas et de sa gent. Atant* commença l'estour cruel et merveilleus, car Paris et Deiphebus, Eneas,* Pollidamas et Antenor s'en vindrent a l'estour o plus de ·XXX^{M}· chevaliers et s'assemblerent avec euls. La out moult cruel bataille a l'assembler et d'une part et d'autre. [9]Eneas i occist un roy qui Amphimacus estoit appellé, qui estoit de grant renommee. Hector occist et detrenche quanque il ataint. Et ja estoient li Grieu desconfit quant il i vindrent Menelaus et Ulixés, Dyomedés et Agamenon et pluseurs autres princes de l'ost, chascun o tout son pooir. Si que par le grant effors qui d'embedeuls les delz pars* i vint fu la bataille si peril|leuse que [94rb] maint en i out de mors et de navrés, et par quatre fois ou par sis en orent cel jour le Troien le pieur.* [10]Achillés vet par la bataille, le branc d'acier en la main, qui moult occist de Troiens et gravente, si encontra le roy Euframis* et li coupa la teste, dont moult pesa as Troiens et maimement au roi Priant, car son neveu estoit. Si i perdirent moult ceuls dedens. [11]Mes cil qui n'estoit ne lens ne coars, Hector li souverains de tous, quant des siens vit fere si grant martire si en out si grant ire que a pou que il n'esraje vis.* Si trouva en son venir ·II· rois: li uns out a nom Derpinor et li autres Dornius; a ces ·II· a coupé les testes.* Paris et sa gent s'i sont bien prouvé, car maint en ont occis et abbatu et tant firent que par lor force recouvrerent li Troien place.*

206 [258]. DE QUEL FORME FU LI SAGITAIRES*

[1]Grant ennui seroit de raconter et de dire ce que chascun fist endroit soi et la grant merveille et l'occision qui i fu d'une part et d'autre.* [2]Mes dirons que en la ville ot un roi de Liçonie* qui merveilles de gent amena avec soi pour le secours de la cité. Pistropleus fu appellés, si estoit moult sages d'escriture. [3]Et quant il oï que Gregiois tenoient le champ contre les Troiens, si s'en issi de la ville bien | o quatre mil* chevaliers bien armés. Et amena avec lui un sagit- [94va] taire qui moult estoit felon et orrible a veoir, car il estoit en fourme d'omme du noubli en amont, mes non pas moult avenant, car il n'avoit autre vesteure que de son poill; et par tout l'autre part du cors estoit de fourme de cheval. La chiere avoit noire comme arrement* et li oil li reluisoient en la teste comme ·II· chandeles si clerement que on le peust choisir de ·IIII· lieues;* et estoit si horribles que il n'estoit

206. *Prose 1* § 129

chose vivant el monde qui n'eust grant hideur del regarder; un arc portoit en sa main non mie de fust, mes de cuir boulis et de glus soudés par grant maistrie, et a son costé portoit cent saietes de fin acier. Et dist on que tels maniere de bestes habitent es confines devers Medi. Et ensint issi cel rois hors de Troies, et ala encontre Gregiois, qui ja pres de la vile estoient venu, et alerent ferir encontre els et leur rendirent estour fier et de grant peril. La out si grant occision que toute la terre estoit couverte des mors. La occist Hector Pollisenart le duc de Salemine, qui estoit parent* a Thalamon Aiax. [4]Adont laisserent aler le sagittaire ceuls qui le tenoient et li moustrerent par leur signe as quels il deust traire et les quels il deust grever. Lors salli* [94vb] avant criant et demenant grant jo|ie et crie et bret si hideusement que il est partout cremus et redoutés.* Et moult furent cil de l'ost espoanté quant il virent cel dyable qui si fort traoit contre euls; et maintenant se traistrent en sus de lui, et cil les suit qui leur fet estrange domage, car a un seul coup en occioit quatre, si que en pou d'eure en out maint occis. Et li issoit de la bouche une escume envenimee de quoi il touchoit ses saietes. [5]Et se cil torment eust longuement duré, ja n'en fust uns des Gregiois vis eschapés, car cel jour en a occis plus de ·IIᴹ·* et les enchasça fin as tentes. [6]Et sachiés que cel jour estoit la fin de la bataille, se ne fust une merveilleuse aventure qui leur avint.

207 [259].

[1]Li Gregiois, si com je vous di, se combatoient* a grant meschief, car li sagittaires n'en feroit nulz qui tantost ne fust a mort livrez;* car nulle armeure n'i avoit guarant, et il les aloit partout sivant. Si avint que Dyomedés passoit par devant un paveillon fuiant le sagittaire qui navré l'out d'une saiete, mes non pas a mort, dont il estoit moult irez. Et ensint a cheval comme il estoit s'embati sus le sagittaire, si ne sout nul consoil prendre quant il se vit si entrepris; car s'il retourne arriere bien pensse que il perdroit la vie, car retourner le couvenoit [95ra] parmi | les Troien. Si* leva le branc d'acier et le fiert par tel air que il l'a coupé les ·II· costés si que la partie d'omme chiet en terre; et puis que la moitié fu en terre cheue, courri l'autre moitié qui estoit en fourme de cheval longuement par le champ, et li Greu aprés, tant que a force l'ont abbatu. Et se ne fust cele aventure, il n'en fust eschappés ja nuls des Griex.

207. *Prose 1* § 130, 2–13

208 [260].

[1]Quant li sagittaires fu occis, si repristrent li Gregiois cuer et hardement, et par force les ont fet resortir des tentes et reculer jusques as chans; et la out maint Troien occis. [2]Un roi i out de ceuls dedens qui Filleus estoit appellez, du roiaume de Pallestine,* qui trop se voloit avancier; si tourna son cheval vers Achillés et couri contre lui, mes Achillés l'asena si que il le porta mors en terre. Hector vit cel coup si en fu moult dolent, si poinst Galatee vers Achillés; a l'encontrer s'entrehurterent si forment que li uns et li autres chai en terre enversé. Mes il n'i jurent mie lo‹n›guement. Achillés si est premier en piés levés, et prist Galatee par le frain et monta sus. [3]Quant Hector vit que Achillés emmenoit Galatee si fu moult dolent et ne sout que fere, si s'escria a sa gent: «Or tost – dist – seigneurs, courés aprés! Jamais n'arai joie se | il l'enmaine, ne jamais mes amis ne serés se vous l'en [95rb] laissiés enmener». Adont courrirent tous ensemble pour le cheval rescourre. Illuec fu l'estour fort et planier et Hector vit et reguarde; si aperçut que li Grieu enmenoient pris un des bastars* le roi Priant et courri celle part, car tost fu remontés, et tant a fait par sa prouesce que il fu rescous. Mes ançois que la mellé departist, pristrent li Grieu Antenor et l'en emenerent pris malgré que il en eust, de quoi cil dedens furent moult dolent et courroucié. [4]Quant Pollidamas le sout par pou que il n'esrage vis, car se il i eust esté quant il fu pris bien li est avis que li Gregiois ne l'eussent emmené. [5]Atant failli li jours et vint la nuit obscure, et li sage firent les batailles cesser de l'une part et de l'autre, et atant se departirent. Li Troien entrerent en la cité et li Grieu s'en retournerent a leur tentes et a leur paveillons. [6]Hector monta sus el pallais et les dames le desarmerent a grant luminaire et a grant honneur, et Priant meismes a fet grant joie et grant honneur a ses fils. Puis s'assistrent au souper.*

209 [261].

[1]De cels de l'ost vous dirons qu'i furent cele nuit tout coi et assemblerent leur consoil et manderent pour tous les barons de l'ost.* [2]Et quant il furent tuit assem|blé, si parla Agamenon premiers devant tous [95va] et dist: [3]«Signeur barons – fet il – vous devés estre moult liés et devés combatre, car bien povés estre certain d'avoir victoire prochainement.* Car bien nous en ont li dieu moustré tout en apert* et li

208. 2. longuement] loguement R

208. *Roman de Troie* 12497-12569
209. *Roman de Troie* 12570-12682

home segnefiance au jour d'ui; car li dieu nous ont delivré du dyable hideus et obscur: cel sagittaire* qui au jour d'ui nous a si forment domagié et forment espouanté. [4]Et croi que se il eust plus vescu trois jours ou quatre, nos fussiens tuit deserté et mort. [5]Mes li filz Tideus nous en a delivrés, de quoi son pris et son honneur est moult creus. [6]Et d'autre part nous avons pris le meilleur et le plus prosiés de toute la court du roi Priant et a cui il se fioit plus, [7]et nous feist fere a roi Priant telle concordance comme nous vousissons. Mes li rois Thoas est en prison par dela». [8]Atant se leva Achillés et dist: «Seigneurs, a toz nous doit forment peser del roi Thoas, car il est fors et puissans et de grant renom et de noble parenté; et nous le pourrons bien ravoir pour Anthenor, et se nous le poons avoir bien nous en sera avenu. [9]Si vous pri que de ce pregnons consoil». [10]Quant li baron l'orent entendu, si
[95vb] loerent moult ce conseil. [11]Ceuls de la vile furent | tuit coi, que dedens n'ot noise ne effroi; moult se duelent et moult se plaignent de Anthenor qui est emprisonés, et dient que moult leur seroit bien avenu se il le repooient avoir pour Thoas qui est pris. [12]Et ausint moult se doloient du sagittaire qui si tost estoit mors, et disoient que se il eust plus vescu li Gregiois e‹u›ssent esté confundu et desertés. [13]Et d'autre part se plagnoient moult de ·VI· rois* que il avoient perdu, des quels Achillés en occist les quatre et Dyomedés ·II·. Li uns out nom Emphenis, li autres Hupos, li tiers Phileus, li quars Hastor, li quins Mesfestre, li sisime Esanteif.* [14]Ci ·VI· roi furent haut homme et posteif. Or poés penser que la ou furent ·VI· rois mort fu grant occision de autre gent. [15]Mes en tant se sont moult li Troien reconforté, que Hector occist celle journee ·VII· rois des quels li ·VI· furent roi et li autres dus. Li uns out nom Ortomenis, li autres Pallamenis, li tiers out a nom Epistros et li quars out nom Sedius, li quins out a nom Epinor, li sisime Santipus* et Pollisenart li dus. [16]Hector occist en ceste quinte bataille ·VI· rois et un duc et Eneas en occist un* qui Anphimachus fu appellés. [17]D'autre part fu Pollida-
[96ra] mas | moult pensis et moult airés de ce que li Grieu avoient Antenor [son]* pere en prison, et dit que se li Troien issent l'endemain, que il prendra tels rois de quoi son pere sera volentiers reus et rachetés.

210 [262]. CESTE EPISTRE ENVOIA LACENA A PARIS*

[1]Tu, Paris, saches et entendes* que ton epistre a contaminé nostre veue et nostre courage. Ne legiere chose ne brieve ne me semble pas

209. 12. eussent] essent R **17.** son pere (*RTroie* 12676)] leu(r) pere RPrSC

210. *Hér.* XVII

de toi rescrire ne mander respons de ce que tu demandes; et me merveil par quel raison tu presumes violer legittime mariage. [2]Et se tu veuls ça venir, tu troveras bien port qui te rechevra et cités fortes et puissans pour contrester a ta force; [3]car autrement nous seroit grant honte et grant vergoigne de reçoivre ennemi por hoste. [4]Et combien que il te paire que nostre cause soit vilane, toutesvoies elle est juste. Saches que je sui chaste, sans nulle concieure, et puis chascun regarder el visage seurement sans nulle paour de reproche. [5]Voirs est, et publique fame, que je me joue volentiers avec les homes, mes jamais ribaut ne se pout vanter de moi vilainement; [6]et me merveil quel cause puet estre qui te muet de voloir moi requerre pour fame, ne quel entention te miet a venir ça. [7]Voirs est que je | fui une fois ravie, [96rb] mes pour tant n'est ce pas juste chose que je soie ravie de rechief. Le blasme fu plus grant que li pechiés. [8]Se je fu ravie, ce fu contre ma volenté, ne celui qui me ravi n'out onques fruit de son larrecin, ne je meismes n'i ou onques se non paour, fors tant seulement que il me besa par force, ne autre chose n'emporta il du mien. Il me rendi de sa bone volenté sans corruption, et puet bien estre son blasme effaciés par sa discretion; [9]et pert bien que il se repenti de son pechié. Or veuls tu, Paris, succeder au pechié de son ravisement? Jamais ne me courrouceroie ne ne me merveilleroie que amis succedast par amour a l'autre, mes par faus semblant ne doit nulz entrer a conquerre amour de juste fame. Et ne cuides que je soie sans fiance et sans ferme esperance; souvent sont dames et puceles enguennees par faus dis, et pour ce ai je pou de fiance et de foi en tes paroles. Les autres fames ont pechié en leur ravissement, mes je retournai chaste comme je estoie avant; et si ne puis pas estouper les bouches des mesdisans, mes ja a diex ne place que l'uevre suive le nom en ma persone. Tu m'as raconté ton lignage et l'antique lig|nie dont tu issis. [10]Jupiter fu mon [96va] pere, Tantalidés fu mon aiol, Pelopus et Tindareus furent de mon lignage: je sui estraite du plus noble commencement des homes. Tu es de Laomedon et de Priant, ce sceit chascun, et se je fusse toute seule si n'aroie paour de tout le pooir de Troie; et si ne di je mie que le nostre soit meneur du tien. [11]Tu me promés grans dons et grans richesces par ton epistre, ne ja pour quanque tu me pourroies donner ne gasterai l'onneur de ma chasteé; ou je garderai perpetualment mon cors sans vergoigne ou je t'ensuirrai et ferai ta volenté plus pour toi que pour tes promesses. Et si ne les despi je pas, car tousjour sont

210. 11. par] pa^{r} *ri*

convenables les promesses que prometeeur fet; mes plus grans choses sont celes que tu desires, combien que je soie cause de ta douleur. Et ja soit ce que je me moustre chiere, si n'ai je volenté d'esprover tes fausetés. A toutes tes promesses et a tos tes dons renonce je; se je me vousisse otroier a ta requeste, je me humilieroi. Et par ce pourrions concorder ensemble. Ta presence est trop lointaine, et si peut bien estre que pucelle pourroit estre entre tes bras. Mes encore li seroit miels de abstenir soi de blasme que estre en perpetuel blasme et ver-
[96vb] goigne; [12]car je vuil que tu saches que ce est grant ver|tu de se pooir abstenir des choses qui plaisent, et ensint le fais je, car je me sueffre de mainte belle chose combien que je la desire. [13]Quans jouvenceaus cuides tu qui desirent et couvoitent ce que tu demandes? Et par aventure que tu i cuides estre toz seuls. Tu es le plus presumptieus de tous, et as mains el cuer que en la bouche. [14]Je vouldroie bien que tu fusses le premier venu et je te eusse le premier conneu. Je te promet que tu n'i vendras jamais a tens, car uns autres a ja ce que tu demandes. Je vouldroie bien estre ta loial moillier a Troies, mes je ne voudroie pas que ce fust ausi comme la fame Menelaus. Laisses ester tes proieres et tes dissimulations de paroles, car tu te fains amer et cuevres ton courage par fausses oppinions. Je te pri que tu ne desires pas priver moi de ma chasteé. Bien est voir que Venus t'a otroié a avoir la plus belle dame du monde, et que les ·III· deesses se despoillerent devant toi pour jugier leur biauté: l'une te promist force, l'autre sens, mes la tierce ne te promist pas que tu deusses estre mari de Turidaridis. Et a paine puis je croire que les diex aient commis a ton jugement d'eslire moy pour la plus belle des autres; [15]et se il est voirs que je soie la plus
[97ra] belle, l'autre partie | est enguennee. [16]Et si n'ai je pas fiance que en moi soit si grant biauté. Je sui contente de la biauté que les diex m'ont donnee, et li home meismes la loent assés; mes de ceste loenge ne sui je pas courroucïe. Et donques se ton premier delit est en moi, et les souveraines promesses des deesses sont en moi toutes acomplies; et dont m'as tu avant esleue sus la biauté et les honneurs que on dit de Heleine, ne que les promesses de Juno et de Pallas? Dont sui je vertus et force et noble regne? Bien seroie plus dure que fer s'ensint fust se je ne te daignoie amer. Certes de fer ne sui je mie, mes je refuse celui que a paine puis je croire que il puisse estre mon mari. Moult est fol celui qui are le rivage, la ou il ne puet cuidre fruit. Je sui rude a celer

11. humilieroi] humilieroi‹e› *rs* ♦ pourrions] pourroions *c/rp* ♦ peut] le peut *c*
12. saches] sache‹s› *c/rp*

le larrecin de madame Venus, et si te promet que tu n'en troveras nulle loial, de ce me sont les diex en tesmoignance, et ensint enguennons nous les homes par nostre art. Et ensint ces paroles que tu mande ores ont double entendement. Beneureuses se pueent tenir celles qui ont l'usance du fet, [17]mes je sui ignorante de tels choses et mi semble la voie dure et aspre. Et cuide que, se je faisoie aucune chose dehonneste, que chascun me regarderoit et | sai bien que ce seroit verités; [97rb]
car je voi bien que chose ne se puet faire qui ne sceit sceue communement. [18]Ethra meismes si m'a dit: «Faing toi se tu ne le veuls laisser. [19]Mes pour quoi le lairas tu quant te pues faindre? Joe toi et si te soulace, mes toutesvoies celeement». Grant liberté nous est donnee, quant Menelaus n'est ci present: il est loing et si est deffaillant, et ce nous demostre voie de grant hardiesce. Quant je l'entendi, a paine me pou je tenir de rire et ne li pou respondre autre chose se non: «Ensint sera». [20]Creten couvri son visage de son cuevrechief et aperçut bien que je me gaboie, et dist ausint: «N'est pas, mon mari?». En ce païs bien pourroie faire donques de moi a ma volenté. Plus grant chose est aucune fois le blasme que le fait; chose juste est avoir doutance de mal faire. Et bien dois savoir que li rois ont grant puissance. [21]Et que me profite si je ai maintenant grace qui puis me torne a vergoigne et a damage? Et miels vaut la bone renomee. Et ne te merveille se il m'a laissïe ci avec toi, car il se fie en ma loiauté: la bonté et la loiauté le fet seür, et la biauté le fet douter. [22]Et pour ce di je que nos devons estre chascune contente d'un home, que nos ne perdons par nous le temps de nostre franchise. [23]Je me doute et | ai raison, et si ai doutan- [97va]
ce que nos poitrines ne toucheront ja ensemble. [24]Et je n'ai homme et tu n'as fame, et ta biauté et la moie seroit bien sous une couverture. [25]Et les nuis sont longues et nos ne faisons autre se non parler. [26]Ha lasse, je mourrai se toutes choses ne sont contraires au blasme. Je ne sai pour quoi je m'atarde, si non que je ai paour. [27]Diex vousist que tu me peusses constraindre a bien faire aussint comme tu m'asmonnestes a mal faire, et que ma vilanie fust rebutee de moi. [28]Aucune fois est l'injure profitable a ceuls qui la sueffrent, et seroie beneuré se je fusse pourforcïe a bien fere. [29]Et quant l'amour est nouvele si s'i doit hon combatre; [30]et quant li feus est petis si est il plus legierement estains. [31]Il n'a vraie amor en hoste, car l'amour s'en fuit avec l'oste, car il s'en fuient quant on les cuide avoir plus certainement. Ce puis je bien prouver par Ysiphilés et par Minoia la pucele, qui ambedeuls

17. ce seroit] ᶜe seroit *c/rp* **19.** et si est] (et) | (et) si est R **21.** car il] ~~car il~~ car il *ri*

furent enguennees de leur hostes. [32]Et tu meismes amas Cenoine par pluseurs ans et puis l'as laissïe, ne tu meismes ne le nies pas. [33]Et nous meismes avons mis grant paine a enquerre tous tes fais, je ne sai se tu
[97vb] le seis. Fai que tu soi|es fermes et constans en ce que tu aimes. Mes tes voilles ne le pourroient souffrir, et me larroies toute esbahie, et ensint s'en iroit nos amours avec le vent. Ou se je te sive a Troie et que je soie parente du grant roi Laomedon? Mes je ne sui pas si movable que je vuille que le païs et diversses contrees soient raemplis de mes vituperes. [34]Et que pourroient dire les dames d'Esparte et d'Achaie? Et que pourroient dire les dames de Troie? Et que pourroient dire toute la gent de Grece? Que pourroit dire de moi li rois Prians et sa fame? [35]Que pourroient dire tes freres et les nieces Dardanus? [36]Et tu meismes, comme porroies tu pensser que je te fusse loiale, qui par tes exemples me moustres de fere desloiauté? Et quiconques entrerra el port de Troies sera cause de ta continuel paour. [37]Quantes fois me clameroies tu ribaude se tu estoies courroucié, et adont seroies tu feseeur et repreneeur de ce meisme pechié. [38]Ançois que je le face ne que je m'i consente, je pri la terre que el me puisse englotir, ne que je vuille avoir ne tenir richesce qui soit en Ylion. Plus noble choses me sont deus et plus delitable qui me sont promises:
[98ra] [39]je serai riche d'or et | d'argent, et serai vestue de pourpre. Je te pri que tu me doies pardonner, et je ne sai ore pour quoi ceste terre me retient. [40]Et qui me pourroit secourre en la cité de Frigus se je i recevoie vilanie? Et ou pourroie requerre l'aide de mes parens? [41]Quanque Jason promist a Medea fu deception et engennement. N'estoit pas Oethes son pere et Casiopé sa tante? Je ai paour que autel ne me viegne et moult le redoute. Mes Medea n'en out pas paour, et pour ce fu elle enguennee. Moult d'exemples pourroie trouver, moult de choses m'espoantent: et les dis de ta suer, et les divinoisons des poetes qui dient que le palais d'Ilyon sera ars et mis en cendre, et durra pou ta vie. De toutes ces choses ai je paour; et certes je n'ai pas paour ne ne doute pas que tu ne me deffendisses contre tous a ton povoir. Halas, doi je penser que nos amours se maintiegnent par armes et par bataille? Car elle est contrare a toute leesce, se victoire ne s'en suit. [42]Encore me desconforte je de toi quant je te voi si lent et si pereceus contre Menelaum. Tu parles assés, mes tes fais nen suient pas tes dis:
[98rb] parle mains, et fai miels. Et se tu l'eusses apris et maintenu, | je eusse ajousté plus grant foi en tes promesses. Ton cors et ta persone est plus convenable a Venus que a Mars: laisse combatre en champ les autres, et je te conseille que tu aimes. Prie Hector que il se combate pour

toi, car li dieu l'ont fourmé a ce et les hommes l'en portent tesmoig. Tes fes ne sont pas digne de bataille et se je peusse, par force ou par mon sens, je t'en osteroie du tout, et te donroie office de servir a puceles. Et par aventure metrai je tote vergoigne arriere et me rendrai a toi vaincue et vaincrai les forces de tes mains et te donrai ententif office. Je sai bien que tu demandes et que voudroies parler avec moi pour acomplir ton desir, mes tu te hastes trop; encore est ton ble en herbe, mes peril ne puet avoir en celle demoree. Jusques ici t'ai je mandé l'entention de ma couverte penssee et ai tant escrit que les dois de mes mains en sont tuit lassé; mes je te vuil mander a pau de paroles le consoil de mes loiaux compagnes, de Ethra et de Creten, qui m'ont donné consoil d'obbeir a ta volenté. Je croi que elles te sont favorables en toutes choses, et volentiers les creroie, se paour et vergoigne ne le me deveast.

211 [263]. CI COMMENCE LA SISIME BATAILLE* |

[1]La nuit passa et l'endemain, quant le jour fu cler, issirent li Troien [98va] hors de la vile pour combatre. [2]Quant li Gregiois les aperçurent si n'en furent pas moult lié, car volentiers se fussent cel jour repossé pour la grant perte que il avoient fete le jour devant. Mes vousissent ou nom, si les couvint il aler encontre euls. Lors vindrent li uns contre l'autre et commença la bataille si fort et si cruel que il ne se porroit conter, et tant en i out de mors et de navrés d'une part et d'autre que toute la terre en estoit coverte. [3]Et damagierent cel jour li Gregiois les Troiens, et ensint se combatirent tout le jour tant que nuit les departi. Atant retournerent li Troien en la cité et li Gregiois en leur tentes dolent et irascu. Li Troien furent en leur cité moult dolent et ne sevent comment il puissent leur ennemis grever, et moult font grant duel de leur amis que il laissent mort el champ; et bien leur semble que leur domage leur aproche durement, et si faisoient il si com vous pourrez oïr.

212 [264].

[1]En l'ost meismes sont moult dolent* de la perte de leur rois et de leur autre gent, et bien leur semble que forte guerre ont trou|vee. [98vb] [2]Et* voient bien que la ville ne craint riens et leur vient continuelment secours, et si ont grant foison de vitaille. Et moult sont desirant

211. 1-3. *Roman de Troie* 12683-12748 **3.** et mult ... oïr: *Prose 1* § 133, 7-10
212. 1-7. *Prose 1* § 133, 10-35 (*Roman de Troie* 12759-12861)

du retour, car il voient bien que mortel guerre leur sourt* tousjours. [3]Mes Calcas les reconforte moult et leur fet de tels sermons que li pluseur en sunt moult rasseuré.* [4]Et sachiés que ceste sisime batail* dura ·LXXX· jours sans trieves ne sans repos prendre; et si i out maint dur estour, car Hector et Achillés se combatirent ensemble pluseur fois a pié et a cheval, cors a cors, et tous les plus proisiés d'une part et d'autre. Si que avant que li termes de octante jour fust passés estoit toute couverte la terre des cors des mors, et estoit la pueur si grant que toute la gent en estoit engrouté et corrumpue;* et pour ce fist Agamenon auner tous les princes et leur dist: «Biaus seigneurs, vous veés bien le grant mesaise la ou nou-sommes*; et pour ce avons mestier d'autre consoil, car ceste pueur nous occist tous et toute la terre est jonchïe des cors de mors; car plus a de ·XX· jours que nous n'assemblasmes se sus mors non. Pour quoi il nous couvient trives requerre, [5]si que nous penssons ceste pestillence* a delivrer». [6]A ce
[99ra] s'acorderent tuit, si i envoie|rent Ulixés et Dyomedés. [7]Et quant il aprochierent la ville nuit estoit, si trouverent un chevalier de la ville qui Dolus* out a nom. La* ou il vit les Grieus, si les a conneus et leur a pris a dire: [8]Qu'est ce – dist il – qui estes vous, et que alés vous querant a ceste heure? Il est nuit et vous alés ci endroit chevauchant armé sus nostre terrain, vous ·II· tous seuls, et si ne voi nullui qui vous peust secourre se l'en vous faisoit vilennie. A ce serés ja assés tost, ne ne retournerés mais hui que je ne vous rencontre, ne n'arés ja si fort hauberc qui vous puisse le char guarir». [9]Quant Dyomedés l'entendi si prist a sousrire: [10]«Sire – dist il – vous estes preus et vaillans, mes ja contre vous ne trairons espee se vos ne nous assailliés premierement. Nous ne sommes pas ci venus pour guerroier. Li Grieu nos ont ci mandé pour demander trieves au roi Priant; si vous prions, sire, que vous retournés avec nos et si nous conduisiés jusques au palais, car nous volons demander trieves de ·II· mois». [11]«Certes – dist Dolus – li Troien le vouldront bien, car moult sont li Troien engrouté* de la pueur des mors; et se ne fust pour ce que je vous voi armés je vous i conduiroie, car laide chose seroit se je vous menoie devant le roy armés. [12]Et non-
[99rb] pourtant, avi|egne ce que puet, je ne lairai que je ne vous i maine; car il est nuit et li Troien vous heent forment, et si ne trouverés persone qui mal vous face, tant que je soie avec vous, que je ne vous deffende de tous». [13]Ulixés l'en a moult mercié et li promist que encore li feroit ausi grant courtoisie ou plus grant s'il vient en lieu et en temps. Tant

7-18. *Roman de Troie* 12862-13050

chevauchierent ensint parlant que il vindrent au palais Priant et le trouverent au mengier, lui et ses fils, et n'i out celui qui ne fust ferus ou bleciés ou aucun signal el vis.* [14]Ulixés parla devant* et dist au roi son message. Li rois leur respondi que il se suefrent et que tost leur rendra respons; atant manda ses barons et leur dist: [15]«Seigneur, li Grieu ont ma‹n›dé messages pour demander trieves de ·II· mois* pour ensevelir leur mors». Tuit li baron si l'otrierent volontiers fors seulement Hector, qui disoit que meilleur seroit combatre que reposer, et que li Grieu demandoient si longes trieves pour guarnir l'ost de viandes, car il en avoient grans souffretes, et non pas pour les mors enterrer;* [16]«Et nonpourtant – dist il – je ne vuil pas contredire ce que a tox plaist et agree, car ce parroit orgoil et outrage».* Assés ont entre euls parlé, mes a la fin fu la trieve donnee et l'a plevie et otroïe | de sa [99va] part,* et ausint l'affermerent li Grieu. [17]Atant s'en retournerent li message en l'ost des Gregiois, et Dolus les reconvoia par toute la force de la vile, et raconterent comment il orent rafermé la trieve pour ·II· mois. [18]Quant vint a l'endemain, si alerent en l'ost cerchier les cors de grans barons pour sousterrer; et ançois que li ·XV· jour fussent passé fu le champ tout netoié et li mort enseveli d'une part et d'autre.

213 [265].*

[1]Quant la terre fu delivree des mors, li airs amenda et si fu moult plus souef; si se reposerent ceuls qui en orent le pooir.* Li Troien ne finerent de enforcier la gar‹de›* des murs et de la vile. [2]Si avint un jour que tout li roi et li grant prince dedens et dehors s'assemblerent: [3]li roi Priant et tous ses fils et ses barons d'une part, [4]Agamenon et tous les princes de Grece de l'autre, pour aucunes choses dont il se requistrent. [5]Mes nulle requeste que l'un requerist ‹a› l'autre* ne fu celui jour menee a fin, fors celle du roi Thoas et d'Anthenor qui furent rendus* l'un pour l'autre.

214 [266].

[1]Voirs est que Calchas li viel, de qui je vous ai parllé ci en arriere, qui revelez estoit de Troies, avoit laissiee une sue fille en la ville qui Briseida* estoit appellee, qui moult estoit belle et sage; si l'avoit Troi-

212. 15. mandé] made R
213. 1. garde] gar R **5.** a (*Prose* I § 134, 10)] *om.* R

213. *Prose* I § 134, 3-13
214. *Prose* I § 134, 13-22

[99vb] lus amee | longuement par amour. [2]Calcas son pere la fist demander qui la vouloit avoir.* [3]Sus ce fu respondu de par le roi Priant que il li plasoit bien que elle fust rendue, car ja chose qui apartenist a traiteur ne voloit il jamais veoir,* car trop avoit esté desloial et cruel.

215 [267].*

[1]Achillés ala veoir Hector, lui et sa compagnie, et Hector et li sien li vindrent a l'encontre et salua l'un l'autre. La veissiés de chascune part grant richesce de biaus chevax et d'or et de bons dras de soie. Et si furent sus une riviere,* l'un d'une part et l'autre d'autre, si s'entrefirent moult biau semblant selonc gent qui ennemis estoient. [2]Si parla premier Achillés et dist a Hector: [3]«Sire, voir est que jamais ne vous vi se armé non, et si avés bien moustré envers moi vostre prouesce; et si puis bien dire que mauvese amour me portés, [4]et certes mes armes le tesmoignent, qui souvent sont desmaillïes par les coups de vo branc, qui maintes fois a esté baignié* en mon sanc. [5]Si puis bien estre certain de mort, se de vous ne me puis deffendre; car tant se moustre vostre cuer felon envers moi que il moustre que vous n'aiés autre
[100ra] ennemi se moi non. | Et mont m'avés moustré et donné grant douleur a mon cuer quant vous occisistes Patroclus, du quel jamais n'oublierai la douleur, car il estoit la chose au monde que je plus amoie, de qui vous m'avés tolu la compagnie. Mes se je puis, je vous en ferai repentir et ce sera ormais a tart, et miels ameroie a mourir* que je mon pooir ne face de lui vengier. [6]Et ce vous mousterrai je bien se nos maintenons longuement la guerre. [7]Et pour ce ne vous fiés pas en moi, car vostre lance de quoi vous occisistes mon ami tocha jusques a mon cuer.* Pour quoi je pourpens chascun jour de fere vostre vie finer par mes mains ou je port vostre mort, et de ce ne povés eschaper que je ne confonde le grant proesce d'armes qui est en vous. Et ce sera, se Diex plaist, prochainement».*

216 [268].

[1]Hector, qui moult estoit sages et amesurés, respondi moult simplement et dist:* [2]«Sire Achillés, se je sui vostre ennemi ce n'est pas grant merveille, car vos savés que de guerre ne vient amour; et si

215. 1. d'autre] daut^re^ *c/rp*

215. *Prose 1* § 135
216. *Prose 1* § 136

devés savoir que quant il me souvient que vous me voulés deseriter et occire, que je en sui moult iriez.* Pour quoi je vous di que ce seroit moult grant contraire que je fusse vostre ami, car quant il me mem|bre que vos faites vostre pooir de moi damagier,* je sui tant [100rb] soupris d'ire et de mautalent que tout le cuer me tremble d'angoise, et ne pourroie dire le mesaise que je ai a mon cuer. Mes se je puis longuement vivre, assés vous en repentirés et tous les plus fors de vostre compagnie. Et nonpourquant si ai je parlé vilainement, car menace n'apartient pas a franc chevalier, et meisme‹me›nt entre nous couvient plus user oevres que paroles. [3]Et pour ce vous di je que le point en est venu, se vous avés tant de proesce com vous moustrés ici par se‹m›blant, et se vous avés talent de vengier Patroclus que vous tant amiés; du quel amour aucunes gens* distrent cruel vilanie,* la quel chose je ne vousisse pour l'onneur de vous por mil mars d'or que ce fus veritez. Mes tout ce laissons ore ester, et vous soiés courtois et vaillans, et vous combatés a moi cors a cors pour la votre partie et je pour la moie, car a nous deuls apent li affaire. Et ensint pourrons bien sauver la vie a mainte gens qui n'ont pas deservi a morir pour ceste achoison; et se vos me poés conquerre par force d'armes,* je vous laisserai la cité* o tout | le roiaume; [4]et de ce vou ferai je bien seür. [100va] Et se je vous pooie conquerre,* autre chose ne vous demande se non que vous issiés hors de nostre terre sans plus faire. [5]Et si me semble que ce ne devés vous pas refuser, [6]car ensint doit frans hons vengier son ami.* [7]Et puis, se vous me conquerez en champ, tout vostre pris en doublera».

217 [269].

[1]Moult out Achillés grant vergoigne et ire des paroles que Hector li out dites. Si se traist pres de lui pour la bataille plevir,* mes il ne le pout faire, car Agamenon et li autre prince ne le vouldrent souffrir; dont il fu contre euls moult courrouciez, car bien sachiés que pour li ne fust pas demoré. [2]Quant la novelle fu seue par la cité que Hector se voloit combatre pour euls, si ne veistes onques gens fere si grant duel comme il fesoient. [3]Mes* quique en fust dolens, li rois Prians ne s'en esmaie de riens, pour ce que il set bien en quoi il se fie. Si vouldroit volentiers la bataille se par les Gregiois ne demorast.

216. 2. meismement] meisment R **3.** semblant] seblant R

217. *Prose 1* § 137

218 [270].

[1]Quiconques soit en joie et en leesce, Troilus est durement esmaiés pour la requeste de la fille Colchas,* car bien l'amoit de tout son cuer
[100vb] et elle lui. [2]Et quant la pucele sout que elle la | couvenoit* aler en l'ost, si conmença a faire grant duel: [3]«Lasse – fet elle* – que douleur quant me couvient laissier la terre ou je fu nee et les gens entre cui je fui norrie et aler m'en entre gens estrange. Ha, Troilus, biaus dous amis, qui sus toutes riens m'avés amee et je vous avoie* tout mon cuer donné, que je ne sai comment je puisse sans vous durer. Ha, roi Priant, puis que il te plaist d'envoier moi hors de ta terre* ou je ai eu tous les biens et tous les honneurs, ja Dieu ne place que je soie vive jusques au jour. Viegne la mort, car sus toutes choses la desir». Troilus vint a lié si desconseilliés celle nuit comme cil qui cuide toutes choses terrenes* perdre; et pleurent embedeuls ensemble moult tendrement, car bien sevent que demain seront l'un loins de l'autre, si que jamais n'auront loisir de leur volenté faire. Si em pristrent cele nuit ensemble tant comme il en orent aise.* [4]Et disoient que en grant douleur les a mis cil qui departir les fet, et si a joie mellee a pleur et a deduit, et ensint se demenerent jusques a l'ajournant.* [5]Et quant Troilus s'en fu alés, la damoiselle appareilla son erre et fist trouser son riche tresor et
[101ra] ses dras, et puis | prist congié de maint qui furent couroucié.* [6]La damoisele fu vestue et appareillïe moult richement, et out un mantel* vestu qui fu fet en Ynde la Majour* par art et par enging de ingromance, et estoit vermeille et blanche et changoit sa couloir pluseurs fois le jour selonc le cours du soloil.* Et l'envoia un sage poete de Inde* a Calcas par grant amour. La penne du mantel fu moult chiere, car elle estoit d'une pel toute entiere sans nulle cousture, qui estoit d'une beste qui s'appelle dindialos,* qui habite en Orient; et estoit de si diversse couleur que il n'est couleur ne em pierres* ne en fleur de quoi elle ne fust coloree. Et prennent celle beste une maniere de gent qui s'appellent Schillochepalli,* qui ont teste de chien. [7]Et quant il le veullent prendre, celle beste, si se cuevrent de rains de balsamier et la beste vient as foilles et s'endort et cil l'ocist. Et ne flere enchens ne basme si souef comme fet celle beste. L'orlle du mantel estoit de une beste de grant pris qui habite el flun de paradis terrestre, et si fu moult chierement aorné de pierres precieuses.* Si biaus ne si riches mantiaus

218. 6. Inde (*RTroie* 13353)] inde ~~maior~~ *ri*

218. 1–5. *Prose 1* § 138, 3–28 **6–7.** *Roman de Troie* 13333–13409

ne fu onques veus, et moult li avenoit bien, et d'autres garnemens fu elle | richement adornee.* [8]Li roine* Ecuba et dame Helaine et les [101rb] autres dames pleurerent moult trendrement* de sa departie. [9]Et celle, qui moult estoit sage,* se departi d'elles* a moult doulereus semblant, car trop estoit esmaïe. Troilus o moult grant compagnie de chevaliers la convoia et la prist par les regnes du cheval* comme cil qui moult l'amoit. [10]Mes or faudra icele amour, pour quoi chascun ploroit tendrement.* [11]Mes se la pucele est iree i ne li durra mie longuement, car moult tost ara changié son corage et tournera s'amour e‹n›vers tel qui onques ne la vit ne elle lui. Car telle est la meilleur maniere des fames, que leur douleur dure moult poi;* [12]et quant elle pleure a un oil elle rit a l'autre;* [13]et sont muables par nature et moult legierement changent tout leur cuer. [14]Et quanque elle aura amé en ·VII· ans* elle l'oubliera en un jour, car elles ne seivent continuer* en douleur. [15]Encore a fame un autre vice: que ja tant n'aura mesfet de nulle laide chose que a lui semble que elle doie estre blasmee. [16]Et ce seroit grant ennui de raconter toutes ses defautes.* [17]Et de ce dist li sages en son livre que qui trueve une forte fame si doit Dieu loer. Il dist 'forte' por la froideur* qu'i connoist en elles, | car moult est fort celle qui [101va] se puet garder et deffendre de folie; car biauté et chasté ne s'acordent mie bien.* Car nulle riens n'est tant desiree comme biauté de fame.* [18]Et pour ce, qui la porroit trouver bone et loial, nulle chose* ne devroit estre plus chier tenue. [19]Et sus ce pourroit on assés dire, mes ore‹n›droit n'est pas temps, si retournerons a nostre matiere.

219 [271].

[1]La damoiselle n'atent autre chose que la mort, quant elle se voit partir de cellui que elle soloit tant amer. Et pour ce le prie que, se elle onques l'ama, que elle n'oblie «les amours que nous avons eu ensemble»,* et elle li fiança* et il lui par bone foi. Et tant la convoia* que il furent hors de la vile et la livrerent a ceuls qui l'atendoient, qui la reçurent a moult grant honneur:* ce fu Dyomedés et Ulixés, li rois Thalamon Aiax, li dux d'Athenes et tuit li plus prosiés de l'ost des Gregiois.* La damoisele ploroit si durement que nuls ne la pooit reconforter, et d'atre part Troilus s'en retorne moult desconfortez. [2]Et maintenant que la damoisele fu entre ses chiers amis,* Dyomedés se

11. envers] euers R **19.** orendroit] oredroit R

8-19. *Prose 1* § 138, 28-62
219. 1-2. *Prose 1* § 139

[101vb] mist de costé lié et li dist: [3]«Bele* – dist – bien se porroit prisier | celui qui vraiement auroit le vostre amour, et je sui celui qui volentier auroit vostre cuer en tel maniere que je fusse vostre toz les jours de ma vie. Et se pour ce nom* que il est encore trop tost, et que nous somes si pres des paveillons, [4]et que je vous voi si esmaïe et si pensive, je vous criasse merci que vous me recevés pour vostre chevalier. Et sachiés que je enmeroie miels la mort que je ne viegne de ceste chose a chief. Mes grant paour me fet que vostre cuer ne soit haineus vers moi et vers cels de nostre partie, car je croi que vous amerés miels les gens entre qui vous estes nee et nourrie, et de ce ne vous doit nuls blasmer. Mes mainte fois avient de gent qui onques mais ne se virent que il s'aiment de tres fin cuer.* [5]Et ce vous di je pour moi, qui onques n'amai par amour* et ore voi que Amour m'a du tout donnez a vous, et ce ne me semble pas merveille quant je remir la grant biauté de vous, de quoi vous estes enluminee. [6]Et pour ce vuil je que vous sachiés que jamais ne quier avoir autre joie devant que je soie seür d'avoir vostre amour, et que je aie de vous enterine joie. [7]Et pour
[102ra] Dieu vous pri que il ne vous soit grief, ne ne me ten|gniés a vilain de chose que je die, car vous venés en tel part ou sont tuit li prince du monde et tuit li chevaliers renvoisiés* qui vostre amour vous requerront. [8]Mes sachiés, dame, que se vos faites vostre ami de moi vous n'i aurés ja se honneur non, car de grant pris doit estre cil qui est digne de avoir joie de vous. [9]Et pour ce vos pri, douce* dame, se je vous ai mon cuer* offert, que vous ne le refusés pas, car tousjours mais serai vostre loial ami. [10]Et ce devés vous bien croire, car maintes fois autres puceles et autres dames ai je veues et ai esté lor acointes, ne onques nulle ne priai de son amour avoir en cele maniere que je fais vous. [11]Et soiés certaine que vous serés la derreniere, car se je fail a vous ja pour nulle autre ne serai en paine; mes je n'i croi mie faillir, car se je puis vostre amour conquerre je la guarderai de vrai cuer sans fauser, et vous* servirai comme cil qui aura grant joie, se vous le volés reçoivre. [12]Et Dieu le wille que ensint soit».

220 [272].*

[1]Brisaida, qui moult estoit sage, li respondi: [2]«Sire – fet elle* – je ai bien entendu vostre plaisir,* mes ne vous connois bien encore
[102rb] pour quoi je doie encore m'amour du tout abandonner | a vous. Car maintes fames sont deceues par ceuls qui faignent amer* par biau

3–12. *Prose 1* § 140 (*Roman de Troie* 13532–13616)
220. *Prose 1* § 141 (*Roman de Troie* 13617–13680)

semblant. [3]Et ce est moult grief chose a connoistre ou l'en se doit fier d'Amour.* [4]Et ce n'est pas chose avenant que je vous tiegne parole de amor a ceste fois,* car je sui a mal aise* et ai grant paour d'avoir pis. Car qui a tant de douleurs a son cuer comme je ai, ne li souvient pas granment d'amour, et moult me tieng a avilee quant il me membre de mes amis que je laisse, que je ne cuide mais trouver.* [5]Et si devés savoir que pucele de tel pris comme je sui ne doit emprendre tel amour dont je peusse estre blasmee, et meisment en l'ost.* Mes tant vous connois de grant prouesce, selonc ce que il me semble,* que il n'a dame en tot le monde de si grant valeur, se el vousist son cuer en amours metre, que elle vous deust refuser; ne je ne vous refuse autrement, mes je n'ai volenté ne corage d'emmer vous orendroit ne autre. [6]Et si povés estre certains de ce que se je vers vous et vers Amours me vouloie atraire ne donner, je n'en auroie nul plus chier de vous. Mes je n'en ai pas volenté, ne ja ne consentent les diex* que autre volenté en aie». |

221 [273].

[1]Moult estoit sages Dyomedés, si entendi bien a tout le premier [102va]
mot que elle n'estoit mie trop sauvage, et pour ce li dist il tant de ce que il pensoit: [2]«Dame – dist il – sans faille je ai mis en vous mon espoir comme celui qui tous temps vous amera de tout son cuer,* si atendrai tant vostre merci que vos arés de moi merci.* Car puis que Amour m'a a vous donné, je ne le contredirai pas, et seroi desormés en son service, et ne li demanderai autre guerredon se de vous non. Et se vous me recevés, il n'aura el monde plus riche de moi». Assés li eust plus dit, mes il estoient pres des tentes. [3]Et quant voit que il n'i puet plus parler, si li cria merci cent fois et li tolli un de ses gans* et ne li sembla pas que il l'em pessast, dont il out moult grant joie.

222 [274].

[1]Endementiers vint le roys Calchas son pere, qui estoit contre lié venu, et li fist grant joie et elle a lui. [2]«Sire – fet elle – dites moi dont vint ceste merveille de vous que tele chose avés fete qui ormais* a tousjours vos sera reprochïe. Comment povés ensint nos ennemis amer, qui nostre terre destruient, et avés laissié vostre païs et vostre richesce pour estre en dangier d'estrange gent? [3]Et comment puet

221. 1-2. *Prose 1* § 142 **2.** Assés ... joie: *Prose 1* § 143
222. *Prose 1* § 144

[102vb] jamais estre | vostre cuer liés, quant vous estes aidans de si fiere chose?* [4]Qu'est devenus vostre grant sens et ou est il alés? Trop estes blasmés durement et a grant droit, car seigneur et mestre vous avoient fet li Troien* sus tous les autres, et je vos voi ci en trop grant vilté. Et l'en doit plus douter sa honte que la mort,* et qui muert honnorablement le cuer* en est beneureus et l'ame en grant delit; mes celui qui est honnis en cest siecle et en l'autre* aura grant vergoigne. [5]Sire, moult est mon cuer a mal aise,* quant je pensse a tout ce que vous avés fet, [6]et que si faite haine portent li dieu d'enfer par qui ce mal est avenu. Comment fustes si cruel que vous venistes avec nos ennemis pour chascier vostre* dommage? Pour quoi n'alastes vos sejourner en une de ces illes tant que ceste guerre preist fin? Trop eustes mavés consoil, pour quoi je maudi tel savoir qui a tel honte nous a mis».* Et adont commença tendrement a pleurer et ne pout plus parole dire.*

223 [275].*

[1]Calchas li respondi: «Fille – fet il – ceste destinee ne vousisse pas avoir, car bien sai que je en sui en grant blasme venus. Mes je ne pooie fere contre la volenté as diex qui commandé le m'avoient, [2]et
[103ra] moult m'en pesa quant il | le me couvint faire. [3]Et se il alast a ma volenté, ceste oevre prendroit autre fin; [4]et nuls ne sceit la douleur que il en avendra.* Mes le pooir* de la devine vengiance le me firent fere. [5]Et si sai bien que a la fin seront destruit, si nous vient miels eschaper ailleurs que morir avec euls. [6]Et pour ce ne finoie de pensser en quel maniere je vos peusse jeter de leains. [7]Et puis que je vous ai, mes cuers si est tous en repos».

224 [276].

[1]Moult fu la damoisele esgardee et moult la loent li Gregiois. [2]Et Dyomedés la conduist tant que elle descendi au paveillon son pere;* adont se departi de lié a moult grant paine. [3]Atant vindrent li autre prince de l'ost pour lié remirer et pour demander noveles, [4]et elle respondi a tous moult cortoisement et a pou de paroles, et toz li firent grant joie et la reconfortent a leur pooir. [5]Et elle meisme se reconforte moult, car souvent voit chose qui moult li plaist, si que dedens ·IIII· jours* aura le corage perdu de retourner a la cité. Si a si changié son corage que bien a demoustré la vanité dont li loial amant sont souvent en grant paine.*

223. *Prose 1* § 145
224. *Prose 1* § 146

225 [277]. CESTE EPISTRE ENVOIA PHEDRA A YPOLITE SON AMI*

[1]Tu, Ypolite, la pucele de Crethe en ces letres te mande salu, la quelle ne le puet a|voir se tu ne li donnes. Lis les, se il te plaist, queles [103rb] que elles soient. Que te pourra nuire se tu les lis? Par aventure i a aucune chose qui te porroit valoir. Tels mandemens si vont par mer et par terre: li uns anemis reçoit et lit les letres de l'autre. Je me sui ·III· fois e‹n›vaïe de toi parler, et ·III· fois me failli la langue, et ·III· fois retrais ma vois. [2]Et ja soit ce que honte me fust de dire ce que voloie dire, toutesvoies Amour me commande de le dire; que Amour me fet escrire ce que ma bouche n'ose dire. Il n'est pas seüre chose de contredire ce que Amor commande; Amour regne entre les seigneur et est seigneur des autre seigneurs et commande as damediex. Il me dist au commencement, quant redoutoie escrire: «Escrif escrif, car je le vuil. Se il estoit plus dur que fer, si ferai je tant que il t'aourera a mains jointes et fera toute ta volenté». [3]Ensit* puist estre, et ausint te puist Amor tourmenter comme il font moi. Je ne me mesferai ja tant comme je vive envers toi; je voudroie que tu seusses comme je sui tormentee d'Amours. Amours me tourmente plus que se eusse apris a amer, mes je ne soi onques que fu li mau d'amour, et de tant que Amours m'a plus tart assaillie, de tant me tourmente elle plus, | et trop [103va] m'est grief fais en mon corage. Ceuls qui ont autres fois amé ament artilleusement et sagement, mes qui ne connut onques amour il aime nicement. Tu aras la premiere fleur de ma chasteé que je ai lonc temps gardee, et si nous entrebaiserons au premier assemblement; moult est belle choses de cuillir pomes el pomier dont onques pome ne fu cuillie, ausi grant chose est de cuillir la premiere fleur de mon tendre cors. [4]Mes ore sui je tout a temps seurprise de bien digne amor, car je aim bel home; [5]il doit estre assés plus grant vergoigne quant elle a let ami, que de ce que elle aime. Se je savoie meismes que li dieu me vousissent amer par tel maniere que je laissasse Ypolite, je prendroie avant Ypolite que le cors dieu; et chose que a paine tu croiroies, pour ce que tu es veneeur, je sui devenue veneresse, l'une fois a pié et l'autre a cheval; et si me travaille volentiers a chascier, pour ce que quant je me repose tantost m'assaut Amour. Et si me merveille moult dont ce me puet venir, mes je cuit que il me vient de nature et de lignage, et que madame Venus requiert le treu de tout

225. 1. ·III· fois] ·iii· ^{fois} *rs*? ♦ envaïe] euaie R

mon lignage. [6]Europa, que Jupiter ama premierement, fu la racine de
[103vb] toute ma lignie, et il la deçut en fourme de torel; | [7]et Pasiphés, qui
conçut et enfanta le Minutaure, qui se coucha o le torel, estoit ma
mere, et Adriana fu ma suer par qui Teseus s'en issi de la maison
Dedalus. [8]Et por ce que on ne cuide que je isse fors de lignie, et que
on ne cuide que je soie tout vraiement fille au roi Minos, je fais ausi
comme fist ma lignie. Et ceste chose nous est destinee. Ta biauté m'a
seurpris, de la biauté ton pere fu ma suer seurprise: forment plaisent
a nos deuls le gens d'un meismes ostel. Li peres et li fils ont les ·II·
suers seurprises. Par ma volenté je ne fusse ja issue de Crete! Car lors
que je i estoie, je ne t'avoie onques amé. Quant je te vi vestu de
blanche vesteure, et tes chevex restrains d'un biau chapelet de fleurs,
et ta belle fache vermeille que les fames disoient qui estoit dure et
rude.* [9]Fii, je ne pris riens cels jouvenciaus qui sont pigniés et fardés
comme fames: fourme de viguereus home ne doit estre cointiee.
[10]Quant je te voi huruppé et empoudré, a merveilles me plaist. Ha,
dous amis, tu es li plus biaus que onques Diex formast ne nature. Je
vouldroie que li emfant qui de mon cors propre seront né fussent
[104ra] detrenchié devant moi avant que il te peussent de riens nuire. | [11]Or
va dont seurement avant en la besoigne et ne doute mie a aler, et
entre el lit ton pere, qui mal a deservi que tu doies redouter de entrer
en son lit, et qui m'a deguerpie et toi ausi; et si li fais contre tels fais
tels guerredons, ne n'aies ja paour de ce faire. Por ce, se je sui dicte
[t]a marrastre c'est un nom vain et faus et une vaine renommee, qui
bien doit remaindre; ne ne fu mie cortoisie endroit Saturnus qui l'es-
tabli et qui tint le regne de ceuls, ains fu vilanie et outrage. [12]Saturnus
et se drois et ses lois sont toute peries et obliees, qui commanda ces
lois, [13]et li mondes est maintenant sous Jupiter a gouverner, qui est
meilleur dieu que ne fu son pere Saturnus; [14]et pour ce dois tu ensur-
re* les lois et les oevres de Jupiter. [15]Icis Jupiter, nostre bon dieus, dist
et commanda que tout fust bon a faire a home et a fame ce qui leur
plaisoit et qui bon leur sembleroit; et encore i pert quant de ce dona
exemple, car il espousa madame Juno sa sereur. Toutes iceles choses
sont bones et a droit, et par bone raison et o droituriere chaene
conjointes ensemble, que madame Venus conjoint et assemble. [16]Et si
[104rb] n'est mie grant | paine de cele‹r› nos amour et bien le poon[s] faire
sous le nom de parentage: [17]se aucuns nous voit baisier et acoler, nous
en serons loé embedeus, et dira l'en que je sui vaillant et bone, qui si

11. ta marrastre] sa marrastre R **16.** celer] cele R ♦ poons] poont R

sui feal* a mon fillastre. Il ne couvendra mie que tu viegnes par nuit et par temps obscur desfermer engigneusement les us et les fenestres paternels, et ne couvendra decevoir les portiers ne leur fere dons ne promesses. Aussi com nous soulions baissier et acoler, ausi ferons nous encore. [18]Tu seras toudis seurement avec moi, et si seras loé de ce que tu me feras, car on cuidera que le faces pour bien; fai donques tost, si acomplis ma joie que je desir. Ausi voudroie que tu fusses destrois et angoisseus d'amours comme je sui, mes que ce fust de moi. [19]Je ne me desdaigne pas de vos prier et requer* hublement: [20]en moi n'a orgoil ne grosses paroles. [21]Je me cuidai bien longuement deffendre d'Amors et garder moi de metre en sa justice, [22]et bien en cuidai estre certaine, [23]mes contre Amours n'est riens certain. [24]Je te pri comme cele que amour a vaincue, et si tens mes roiaus bras avec mes jenouls; et si ne t'en merveille mie, car fins | amans n'a honte de nulle chose, [104va] [25]et pour ce ai je honte perdue. [26]Que me vaut ne que me pourroit valoir mon pere Minos, qui est si grans sires en mer, [27]et mon aiol Jupiter se il me venoient reconforter, ne misire Phebus li cler, qui enlumine les biaus jours? Toute ma noblece ne la force de ma ligniee ne me pourroit d'Amour deffendre. [28]Sous Amours sui je mise et sougiete, [29]et se tu n'as pitié de moi, au mains te prengne pitié de la noble lignie dont je sui. [30]Je tieng en douaire toute l'ille de Crete, de quoi je te ferai seigneur; or soies donques debonnares. Ma mere out tant de poesté que converti a faire sa volenté le fier corage d'un tourau, et se je ne te puis flechir a faire ma volenté, dont seras tu plus cruel que nulle autre beste ne que li fier toreau. Pour madame Venus, je te pri, aies pitié de moi par iceles amours angoiseusement destraingnent; puisse je prier a la haute deesse d'amours que se tu ne me veuls amer, que ne puisses amer fame qui te puisse despire. [31]Et celles oroisons puisse je faire a madame Venus et tous les autres diex que il te soient debonnaires. [32]Amis dous, je vous fais asavoir en la fin de ceste epistre, car | avec ceste proiere sont mes lermes habundantes et angoissoises, [104vb] et ce poise moi que vous ne les veés, car ja si dur ne fussiés que vous n'en eussiés grant pitié.

226 [278]. CI COMMENCE LA SEPTISME BATAILLE*

[1]Mont sont ennoié li pluseur du grant sejour que il avoient fet, [2]et vousissent volentier que li termes fust acomplis des ·III· mois;* et de maint chevalier fu desiree, car de l'une part et de l'autre estoient sains

226. 1-10. Mont ... occision: *Prose 1* § 147, 3-28 (*Roman de Troie* 13867-13984)

et fres et garis de leur plaies pour le grant sejour que il avoient fet, et ont leur armes renovelees et atournees.* [3]Et quant vint a l'endemain si furent couvert leur chevaux et euls meismes armé par la cité et par dehors. [4]Hector s'en issi premier* de la vile armé sus Galatee et avec lui ·X^{M}· chevaliers, [5]et aprés lui Troilus qui ·VIII^{M}·* en avoit en son conduit, [6]Paris o tout ceuls de Persse, Deiphebus et li rois Menon et tous les autres rois et princes, chascun selonc son ordre. Si furent plus* cent mile tous entalentés de faire chevalerie. [7]De la partie de l'ost des
[105ra] Gregiois fu li rois Agamenon* et Menelaus, | qui moult ierent felon contre Troien, et avoit chascun en sa compagnie ·VII^{M}·* homes bien montés. [8]Aprés vint Dyomedés o grant compagnie de chevaliers. [9]Aprés i vint Achillés qui avoit en sa compagnie tels ·VII^{M}· chevaliers, dont li pires estoit moult chevalereus. [10]Aprés se partirent des tentes tuit li roi et tot li prince, chascuns avec sa compagnie, et vienent au mortel champ. Et grant merveille sembloit a veoir l'orgoil et la fierté d'une part et d'autre, tant estoit grant li branlleis* des lances et la resplendeur des armes; et n'i out si hardi chevalier a cui le corage ne changiast. Les dames furent par les tourelles et par les murs de la vile pour regarder la bataille.* Ha Diex, qui adont veist leurs cuers tremble‹r› et leur couleurs si changier souvent, bien se peust amerveillier comment il aront cuer de reguarder si grant merveille et si grant occision. Les batailles vindrent les unes contre les autres et se requestrent moult fierement comment* mortels ennemis. Premier* assembla Felix, li roi de Calcidoine, o toute sa gent a Hector et as siens qui richement estoit montés; et avoit cils rois un blanc chaperon sus son heaume qui par desus la croupe du cheval li batoit.* Et vint
[105rb] jouster contre Hector et l'atainst | premier parmi l'escu que il li a fendu et troué; [11]mes la lance peçoia, si que mal ne li fist. Hector, plain d'ire et de maltalent, l'assena en haut parmi l'escu, et parmi le gros du pis li fist passer le fer de la lance et l'abbati mort jus de la selle, et prist son cheval et le presenta a un des princes de Troies. [12]Et quant li Calcidonois virent que leur seignor fu mort si furent dolent et angoisseus, si envahissent Troien moult outrageusement. [13]La en i out maint mort et abbatu de l'une part et de l'autre. Hector tint en sa main un glaive, si perilleus que il n'encontroit hons qu'il n'enverssast mort en terre.* Li rois Sanctipus fu en l'estour, qui niés estoit du roi Felix – fils estoit de sa sereur – qui estoit biaus chevalier et preus; si

226. 7. li] li | li R **10.** trembler] tremble R

10–15. Les batailles ... desconforté: *Roman de Troie* 13985-14082

fet tout son pooir de son oncle vengier et de la grant ire que il a a bien mors ·XXX·* Troiens. [14]Hector va serchant par la bataille, mes miels li venist que il s'esloignast de lui. [15]Et tant le quist que il le trouva, si le feri si grant coup sus le heaume que il li fist voler de la teste, et se un autre coup li eust donné bien eust esté ses oncles vengiés, li rois Felix. Mes Hector l'a si entrepris que il ne li pourra pas eschaper, et li dist: «Bien vous povés vanter que vous estes venus a vostre fin, car trop grant orgoil em preistes et trop | grant fes et vous et cil qui [105va] me menacent a occire; mes se li dieu et la force me veullent garder, ja tant n'en i saura venir que je ne face morir de male mort». Lors hauce le branc d'acier et le fiert par desus la ventaille que il li a trenchié le chief en ·II· moitiés. Or sont mort li oncles et li neveus, de quoi Gregiois furent moult desconforté.

227 [279].

[1]A tant i vint Achillés o tote sa fiere compagnie, qui moult grif fes fu a soustenir as Troiens, car il a fet tel occision d'euls que a plus de ·C· en a tollue la vie, et fait les conrrois des Troiens remuer par fine force. Et nos raconte Daires* que mais ne fu si angoisseuse bataille comme fu cel jour. [2]La fu Hector durement navrez, et par fine destrece le reuserent Gregiois sus le conrroi de Troilus. [3]Dui haut homme et de grant noblece, nés de la vile de Troie, li uns out nom Lachaon de Poorte Tee* , li autres Euforbius qui estoit sires de Chastel Clus.* Cil ·II· estoient conte de grant proesce et de grant renommee, et estoient loial compagnon Hector; [4]et voiant lui assés pres, leur trencha Achillés a embedeuls les testes. [5]La orent grant perte li Troien de cels ·II· et de pluseurs autres que Achillés et li sien occistrent. | [6]Et [105vb] se Troilus et ses conrois fust plus atargiés, Hector eust esté occis ou pris a celle fois; car pou moins tout li conroi des Gregiois estoient sus lui et sus les siens;* [7]mes par le grant effors de sa gent et de Troilus son frere s'est parti de la place out* tant ot des siens perdus. [8]Il meismes saignoit par la face d'une plaie que on li avoit fete; [9]et quant il se vit ensanglantez et que par force li couvint le champ guerpir, et vit Helaine et ses sereurs et plus de ·VII[C]· dames qui estoient as murs et as tours de la vile qui le regardoient, si out si grant honte que il fremist et tresaut de ire et de maltalent, et de la grant ire que il avoit

15. morir] morir morir R
227. 2. durement navrez] durem(en)t ‹nau(re)z› *(dans la marge) c*

227. *Roman de Troie* 14083-14180

contre Gregiois retourna a la bataille; [10]et encontra premier Meriona,* le roi des Yndiens, qui estoit cousin germain Achillés, et le feri si grant coup de l'espee que il li trenche le heaume et la ventaille et li espant toute la cervelle. [11]Achillés fu moult angoiseus quant il vit son cousin morir, si avisa Hector lance levee et va jouster contre lui, et l'asena si en l'escu que il li a percié et rompu, et pou s'en failli que il ne li trencha les dois de la main du fer de sa lance. Hector, qui fu
[106ra] irés, se traist vers lui et li donna ·II· coups sus | le heaume et li a fait grant plaie en la teste; puis li dist Hector: [12]«Sire Achillés, ne vous trahiés pas si pres de moi, car mes brans est trop perilleus; et si est lais et tains du sanc de trois rois de vostre ost ou il s'est hui bagniez. Mes ja ne sera rasasiez s'i ‹n›'aura* beu du sanc de vostre teste jusques a la cervele, et se vous ne vous esloigniés de moi je cuide bien acomplir son desir».

228 [280].

[1]Achillés fu moult orgoilleus et moult fel, si li respondi: «Hector – fet il – mauvés semblant en feistes n'a gueres quant vous vos en fuistes de la bataille pour remirer les dames qui estoient apoïes as murs et as torelles, mes elles ne vous en sorent nul gré. Mes par la foi que doi as diex,* de tel chose estes desireus qui vous fera honte et domage et ronpra la compagnie de cel branc et de vos: ains que la bataille remaigne aura autre seigneur, mes non de tel force et de tel pooir com vous estes». [2]N'orent plus loisir de parler ensemble, car Troilus i seurvint o plus de ·XX^{M}·* escus qui les departi. Atant se fierent entre Gregiois moult fierement et cil leur rendent fier estour. La i out maint mort et maint navré de l'une part et de l'autre, et par force les remue-
[106rb] rent Troien de la place, et en occi|strent plus de mill* en cel estour. [3]Atant i vindrent grant multitu‹de› de Gregois, qui en grant paine se mistrent pour vengier la gent Achillés et les trois rois que Hector avoit occis; et la out grant occision fete d'une part et d'autre. Puis i seurvint li rois Menelaus et toute sa gent qui moult domagierent Troiens; et encore les eussent plus grevés se ne fust Menon le roi d'Arece,* qui i seurvint o ·III^{M}· chevaliers preus et hardis, et n'i out nuls qui ne joustast et qui ne brissast* sa lance en cors d'ommes ou en escus. A celle pointe* en abbatirent bien ·IIII^{C}·. Hector et sa gent

12. n'aura (*RTroie* 14172)] aura R
228. 3. multitude] multitu R

228. 1-16. *Roman de Troie* 14181-14352

fierent et trenchent Gregois si diversement que tout li champ fu si semé de mors que li vif ne pooient passer se sus mors non. [4]D'ambedelz pars estoit l'estour communal quant Menelaus jousta a Menon et l'abbati en terre et le navra en mi le vis, et Troilus tourna vers lui et le fiert de sa lance enmi le gros del pis et l'abati jus de la sele, [5]mes le hauberc fu fort qui l'a garanti et i brisa sa lance. [6]La fu li chappleis grans sus lui et eust esté pris et retenu se ne fust la presse des chevaus; mes onques mais gens ne furent en si grant paine ne qui si bien le feissent comme firent si homme. [7]Et en tant comme l'estour estoit si perilleus i seurvint | Dyomedés* et sa compagnie, qui maintenant se flatirent en leur ennemis, dont tels i a a cui bien en prist et tels qui mal en trueve. [8]Quant cil qui abbatu se veoient en si perilleus lieu et son* sanc espandre de mortel plaie, il ne puet estre que il ne maudient l'eure que il issirent de leur paveillons. [9]Mes nonpourquant tant firent Gregiois par leur esfors que il reculerent Troiens plus d'une arbalestee, et si en i out assés d'occis. Dyomedés ala jouster a Troilus pour l'amour de s'amie et le trebucha jus de la sele; puis saisi moult tost le destrier et le baille a un escuier et li dist: [10]«Va t'en – fet il – tost a la tente Calcas de Troie, et di a sa fille que je li envoie ce destrier, [11]et que je l'ai gueaignié d'un chevalier qui pour l'amor de lié a hui faites maintes chevaleries. [12]Et si li di que toute mon esperance d'amours est en lui».* [13]Atant s'en tourna li escuiers et est tant alé que il est venus devant la tente, et est entrés dedens et a salué la damoiselle: [14]«Dame – fet il – ce destrier vous envoie Dyomedés mon seigneur par grant amistié; [15]et l'a conquesté de Troilus, qui mainte proesce a hui fet pour vostre amor».* [16]La damose* prist le cheval par la regne et bien connut que il estoit de Troilus, [17]et a dit a message: «Je* connois bien le cheval et le vassal de qui il fu. Ne sai comment il l'a eu, | mes il li aura bien encore mestier, s'il veult joindre souvent cors a cors a celui de cui il a gaaignié;* car il est hons qui bien se sara vengier de ses mesfés en lieu et en temps. Si dites a vostre seigneur que volentiers li guarderai, et quant il en aura mestier que a son talent* le reprengne arriere; et je croi certainement que ce sera assés tost. Et si* li dites que, puis que il m'aime, je feroie que vilaine se je ne l'amoie, et si le me salués et li dites encore de par moi que, se la force en est soue,* que il devroit contregarder et esparnier tous ceuls que il sauroit qui

[106va]

[106vb]

17. certainement] c(er)taine|nem(en)t R

17. *Prose 3* § 129.3

m'enmeroient et que je enmeroie; et si li seroit tenu a bien grant courtoisie». Itant li dist la damoisele, et* atant se departi li messagier de lié et retourna a son seigneur a la bataille.

229 [281].

[1]Li escuiers, qui de la damoisele estoit repairiés, tourna arriere en l'estour qui estoit cruel et planier ou tant baron et chevalier perdent les vies. [2]Paris et tuit si compagnon estoient a l'estour venu, leur ars tendus, dont il fesoient de Gregiois tel martire que nuls ne vit onques tel. Li Gregiois ne porent plus l'estour endurer, et les firent li Troien reculer jusques as tentes; mes Agamenon les secourut o ·x^{M}· Gregiois
[107ra] fres et reposé, si | ‹a›coillent* leur ennemis a force d'armes. La out maint chevalier detrenchié et maint cheval estraiers* sans seigneur courrant par le champ. [3]Et par force eussent li Gregiois fet li Troien resortir et reculer jusques a leur liches, se ne fust Polidamas et li rois Phyon o tout leur conrrois, qui leur firent si grant aide que par euls recouvrerent le champ. Mes ançois fu l'estour fort et pesant et maint i furent navré et a mort.

230 [282].

[1]Par devant la vile fu l'estor fort et pesant et dura toute la journee jusques au soir. Les dames et les puceles, qui estoient apoïes as tours et as fenestres et par les murs, pooient bien veoir et connoistre qui miex se contenoient en l'estour. [2]Polidamas, qui viguereusement s'estoit cel jour maintenu en l'estour, ala jouster a Dyomedés et le feri en l'escu si fierement que il l'abati en terre du cheval; puis a fet saisir le destrier et le fist presenter a Troilus.* [3]Achillés estoit enmi la bataille, qui si durement enchaussoit les Troiens que a maint en a fait la sele vuidier et perdre la vie,* quant Troilus qui montés estoit a son talent* l'a aperçu. Si courri vers lui et l'ala ferir de son branc si durement que
[107rb] se il ne se fust enclinez mort l'eust | sans faille; mes toutesvoies il l'abbati jus du cheval, [4]mes il fu isnelement dreciés en piés et prist son cheval. Mes Troilus le requiert asprement et l'a si feru du branc d'acier sus le heaume que les fleurs et les pierres en abbat contreval.* La out dur estour et pesant; la a fait Hector mainte proesce et mainte chevalerie, car a plus de cent Gregois a en celui jour fet perdre la vie,

229. 2. acoillent] coillent R

229. *Roman de Troie* 14353-14396
230. 1-9. Par devant ... recreus: *Roman de Troie* 14397-14524

dont moult prisiés. [5]Moult s'i prouverent bien li Bastars, car grant occision ont fet de leur ennemis; et enmenoient quatre* des Bastars Achillés pris, quant Thelamon et li dux d'Athenes i seurvindrent qui le traistrent par force hors de la presse, mes maint chevalier i fu avant mort confundus. [6]Et pour celle rescousse fu la bataille grans et dura tant la mellee que la nuit les departi et n'i out plus fait a cele fois. [7]Li Gregois s'en retournerent a leur tentes et li Troien a la cité, [8]mes pou a sejourné l'une partie et l'autre, [9]car ·xxx· jours de puis dura la bataille continuelment sans prendre nul respit, du matin jusques au soir; dont il furent si travaillié que il n'i out si fort ne si aduré qui ne fust las et recreus.* La furent mort ·ii· des Bastars du roi Priant, dont li roys et tous ses fils furent moult irés. | [10]Hector meismes fu navrez enmi la [107va] chiere, dont il fu en grant peril, si que il ne pout de grant temps armes porter; de quoi li Troien reçurent grant domage, et bien s'aperçurent que la proesce* Hector leur avoit moult valu; et par maintes fois furent desconfit, dont il furent moult angoisseus et moult regreterent sa proesce. Et en cel terme que il jut malades fu fete si grant occision d'une part et d'autre que tous li champs fu couvers des mors, et disoient cil qui la verité en cuidoient savoir que plus i morurent Troien puis que Hector ne pout armes porter que il n'estoit fet avant. Tant estoit li champs couvers de mors que il n'avoient plus place pour combatre qui delivre* fust. [11]Et pour ce ne porent plus li Gregiois endurer pour la puor des mors, [12]et cil dedens pour Hector qui navrés estoit. Si prist li rois ses messages et les manda en l'ost pour trive requerre.

231 [283].

[1]Li mesagier s'en alerent en l'ost et requiestrent trieves de ·vi· mois. Agamenon et li autre baron leur otroierent moult volentier, car grant mestier en avoient. Si s'assemblerent d'une part et d'autre pour ensevelir* et pour ardoir les cors. [2]Li fil le roi furent assés plaint; [3]li | roi [107vb] furent plaint* et enseveli, si comme il s'afiert* a euls, et* puis aprés li chevalier furent richement aisié et medeciné.

232 [284].

[1]Un souverain mire out en la cité qui moult estoit sage en l'art de mirer, [2]Gioz* out a non, qui guari Hector si doucement que il nen senti ne mal ne douleur. La le gardoient doucement* de nuit et de

9-12. La furent ... requerre: *Prose 1* § 150, 21-35 (*Roman de Troie* 14525-14578)
231. *Prose 1* § 151, 2-7 (*Roman de Troie* 14579-14604)
232. *Roman de Troie* 14605-14630

jour dames et damoiseles, qui moult l'amoient de bone amour; la venoient visiter le roi et li baron et tout li prince de grant pris; [3]la estoit Pollicena sa suer et dame Helaine avec. Moult souvent ont ensemble enquis et demandé li baron la quele estoit plus bele ou Policena ou dame Helaine, mes nus ne savoit que affermer ne deviser la biauté de la plus bele, tant estoit chascune enluminee de grant biauté, ne la quele estoit la mains bele.

233 [285].*

[1]En la Chambre de Biauté gesoit Hectors li preus, ou l'or d'Arabe reflambloie et ou estoient li ·XII· pierres precieuses que Diex elut et fist precieuses: c'est asavoir safirs,* sardoina, thopas, prasme, crisolite, esmeraude, berius, sardina, carboncle, calcidoine, alemandines,* [108ra] jaspe, rubin. [2]En cele chambre avoit ·IIII· | ymage;* en chascun ymage avoit un pilier moult biaus: l'un fu de lecthre, li autre de jaspe, li tiers de onicle, li quars de sardines;* et les i assistrent par art de ingromance trois poete* moult sage, et mistrent sus chascun pilier un ymage de grant biauté. Les ·II· estoient en fourme de puceles, que qui bien les regardoit de pres sembloit que il fussent toutes vives.* La meneur si tenoit un mireeur moult bel et moult cler, et si pooit chascun mirer et regarder sa figure, et se aucune chose leur mesavenoit tantost le pooit apercevoir.

234 [286].

[1]L'autre damoisele iert moult cortoise, car toute jour joe et s'esbaudist, bale, tumbe et trepe et saut desus le pilier, que c'est grant merveille que ne chiet; puis se rasiet et se relieve, puis lance ·IIII· coutiax et les recuilloit. Et ensint fesoit le jour sis fois ou sept* de sus une table d'or longue et lee, et fet merveilles de tex semblans. [2]Et ne pourroit nuls croire les divers jeus que il fet le jour par pluseurs fois, ne n'est nul jeu de ours ne de l‹i›on,* ‹ne› de autre beste sauvauge* que il ne contreface,* ne n'est nuls qui lains* entre qui ne perde toute [108rb] melencolie et tout pensiers pour | la damoisele regarder. Ne n'en se vouldroit ja nuls partir tandis que l'image fesoit ses jeus, tant estoit chose delitable a regarder.

234. 2. lion ne de (*RTroie* 14725)] lon de R; loup ne d(e) PrSC

233. *Roman de Troie* 146315-14710
234. *Roman de Troie* 14711-14758

235 [287].

[1]Li autre ymage, que* sus le tiers pilier estoit assis, qui fu entailliez* d'une riche pierre qui ophiane estoit appellee, qui a si precieuse vertu que elle refreschist et renovele la couleur des gens, ne ja grant ire n'aura le jor qui le jour* l'aura veue; et avoit cel ymage une corone riche en la teste moult pretieuse de rubis et d'esmeraudes, qui chantoit* par si grant douceur et par si grant melodie que il n'est son el monde ne chant si dous a oïr, ne n'est nuls qui l'oie qui puisse a autre chose penser. Moult profite et moult souhete* malades et dormans.* [2]Aprés cel dous chant, jete fleurs fresches et nouveles sus le pavement de la chambre. [3]Desus cel ymage a un aiglel d'or, et de l'autre part un satiriau lait et hideus et cornu; et tenoit en sa main une masse d'or ronde comme un pain et la getoit a l'eigle tout droit; et quant li aigles veoit le coupt* venir si voletoit sus et li coups fiert encontre le mur et resortissoit* en sa main, et ensint li rejete souvent et me|nu,* et ne [108va] fine ne l'un ne l'autre.

236 [288].

[1]L'autre ymage, qui estoit sus ‹le› quart pilier, regardoit celz qui en la chambre estoient et demoustroit a chascun par signes la chose que il devoit fere et leur fesoit connoistre, si que chascun fesoit ce que a fere estoit. Se cent* fussent en la chambre, si mousterroit a chascun ce que il avoit a faire, et si ne s'en apercevoit fors celui a cui il le moustroit; et bien demoustroit quant il estoit temps d'aler et temps de demorer, et ensint gardoit l'image tous ceuls qui leains estoient de vilanie.*

237 [289].

[1]Li lis en coi Hector gisoit ne couvient demander se il i out or et argent. Il estoit si precieus que nuls qui dedens repose ne puet souffrir mal ne douleur. Moult fu riches et pretieus, et n'est mestier de plus raconter.* Ce lit et cele chambre donna li rois Prians a Paris son fils et a dame Helaine sa fame quant il l'espousa.* [2]Dedens les trieves jut Hector bien trois semaines malades au lit, [3]mes ains que li termes fust passés fu il guaris et respassés. [4]Souvent aloit chascier Paris en la forest

235. 3. resortissoit] resortissoit ~~lasse~~ *ri*
236. 1. sus le (Pr)] sus R

235. *Roman de Troie* 14759-14862
236. *Roman de Troie* 14863-14936
237. *Roman de Troie* 14937-14976

de Beletis, et tous ceuls qui i vouloient aler moult i prenoient sauva-
[108vb] gine, car moult en i avoit, et souvent | en aporte a madame Helaine. Et sachiés que ·x· ans que li siege dura devant Troies ne chasça nuls des Gregiois dedens la forest, ne cil de la vile n'i laissierent a chascier pour paour d'euls.

238 [290].*

[1]Cil de Grece furent angoissex et penssis du siege qui si longuement duroit, et connoist bien chascun le grant travail que il sueffrent et les grans despens que il font, et l'uevre qui si est perilleuse. Si a de ceuls a cui il plaist: ce sont li jone baceler, qui desirent a faire proesce* d'armes; [2]mes li pluseur voudroient avant estre a leur ostex, qui jamais pour amour ne par force ne tourneroient arriere. Mes qui que soit en joie ne en repos, Dyomedés a tout le contraire, car Amour le travaille en tel maniere que il ne puet estre longuement en joie, tant estoit tourmentés pour amour;* et de ce dist li sagez* que amour est chose plaine de ententive paour; et pour ce aloit il souvent veoir Brisaida s'amie.* [3]Et cele estoit a merveilles sage et connoissoit bien au souspirer et au regart que il estoit souspris de lui, et pour ce li estoit assés plus dure, car c'est naturel chose a fame: quant elle voit que on l'ame, adonc est plus orgoilleuse, ne nulle fois ne regardera que se iex
[109ra] ne | soi‹en›t plainz de fierté et de desdaing,* et moult vendent bien chier le bien anchois que on l'ait. Et c'est moult contraire chose d'estre amés* la ou l'en est hais par semblant, et grant merveille est comme ce puet avenir; et assés plus fort chose est quant un home couvient proier celui ou cele qui ‹le despite. En tel maniere prie Diomedés comme celui qui›* souffrir ne se puet. Car il avoit ja perdu le boire* et le mengier et le dormir, [4]et lermes et soupirs et pleurs le font souvent* veillier et oblier toute ordre de raison. [5]Et pour ce la prioit il moult de fois moult engressement, car par fine force seront vilain ceuls qui bien aiment se il ont loisir de prier; [6]et nepourquant dient il aucune fois tele chose qui miels leur fust que il se teussent.* [7]Et ensint fet Dyomedés, car souventes fois oublie ce que plus volentiers vouldroit dire. [8]Or avint chose que il estoit alé pour lié proier et celle avoit le destrier Troilus devant lié, qui estoit moult dolente; et se elle

238. 3. soient (*Prose 1* § 152, 12)] soit R ♦ le despite. En tel maniere prie Diomedés comme celui qui (*Prose 1* § 152, 18-19)] *om. (saut du même au même)* R

238. *Prose 1* § 151, 24-30

ne cuidast avoir blasme de ceuls de l'ost volentier le rendist a celui a cui il avoit esté. Mes quant elle voit celui qui presenté li avoit si li dist: [9]«Sire, si grant largesce apovrist un home moult tost et gaste,* et ja en sont li pluseur souffreteus; car se l'autre jour, quant cil qui vous haés tant vous tolli vostre cheval, vousissiés* | cestui, il vous eust eu grant [109rb] mestier, car trop tost le departistes de vos.* [10]Et se je seusse le grant besoig que vos en avés puis eu, je le vous eusse remandé; et pour ce fet mal donner en lieu ou [en] ne* puet recouvrer. [11]Et si vous recorde que ceuls de la ne sont pas enfant et cil s'entremet de grant folie qui deseriter les cuide. [12]mes toutes fois vous rendrai* je le cheval, puis que vous avés le vostre perdu; mes gardés le bien, car de grant prouesce* sont cil de la, et cil de cui il fu n'est pas couart, car je n'en sai nul qui plus de son cors vaille». [13]«Dame – dist il – je le sai bien que il est tel com vous dites. [14]Et neporquant il n'est pas merveille se un chevalier pert son cheval en bataille; puis que il se vouldra bien pener d'armes, il couvient que il gaagne et perde mainte fois. Mes je ne sui mie en grant souffrete de destrier, car je en ai assés, vostre merci. [15]Et nonpourquant, se vous le me recommandés, je le garderai a mon pooir et moult soufferrai ançois que je de moi le laise partir. Et des ores connois je bien que la grant paine que je sueffre pour vous jour et nuit me tournera en joie, et que vous aurés de moi merci. Et si sui en vostre egart,* et pour Dieu ne me tardés trop, car ma vie vaudroit pis que ma mort».* [16]De ces paroles out moult grant joie la pucele, car bien con|noist que il est pris en ses las, et por ce li bailla [109va] la destre manche de son sercot, qui estoit de samit tout fres; dont il out moult grant joie, car bien pout savoir Dyomedés que elle est touchïe du mal d'amours.*

239 [291]. CI COMMENCE L'UITIME BATAILLE*

[1]Acompli furent li ·VI· mois des trieves, si s'armerent cil de la vile et li Gregiois tout communaument; puis s'en issirent as chans et dura ceste bataille ·XII· jours tous entiers continuelment du matin jusques au soir. La fu l'occision grant d'une part et d'autre, espetialment des haus princes et des nobles barons, et de ceuls qui navré furent en eschapa moult poi. [2]Et si fu en cel esté si grant mortalité et si grant domage d'une part et d'autre que il leur couvint demander trieves. Si

10. en ne (*Prose 1* § 152, 37)] ne ne R

239. *Roman de Troie* 15187-15253 (*Prose 1* § 153)

envoia Agamenon mesages au roi Priant que il li donnast trieves de ·XXX· jours, et il leur otroia volentiers. [3]Adont furent li mort d'une part et d'autre enterré et enseveli. Si firent li Troien renforcier leur vile et leur forteresces. [4]Li rois Prians meismes tenoit sovent consoil o ses princes et o ses barons pour prendre garde des choses qui leur pour-
[109vb] roient nuire. [5]Alas, quel mal* et quel dou|leur leur avendra prochainement; et le jour que il leur avint deussent estre mort et a bon droit, car de puis furent si destroit et si angoisseus que il ne firent de puis bataille que il ne perdissent, ne n'i out onques puis joie. [6]Et ne sai com faitement on puist avoir cuer d'oïr la douleur de la bataille qui vient aprés, et ne cuit que jamais hons puisse oïr si grant domage ne si grant douleur, car tost avendra la professie de Cassandra,* la fille au roy.

240 [292].*

[1]La trieve des ·XXX· jours fu passee et furent tuit li navré guari et respassé, si s'appareilla chascun l'endemain pour aler au mortel tournoiement, qui de malheure commença. [2]Hector out une noble dame a moulier, qui Andromacha* estoit appellee, qui estoit moult sage et moult cortoise et moult loiax vers son seigneur, et moult l'amoit de fine amour. De lui out deuls biaus enfans: li ainsné out nom Landomatha,* qui adont estoit en l'aage de ·V· ans; li autres out nom Acernantés,* qui encore aletoit la mere. [3]Icelle nuit meismes que la trieve fu acomplie, elle vit par signes et par avision que se Hector issoit celui
[110ra] jour a la bataille, que il devoit certainement morir. | Pour ceste demoustrance sout la dame la destinee, si out mont grant paour de son seigneur, et ce ne fu pas merveille; et pour ce parla a lui et li dist: [4]«Sire, je vous vuil moustrer pour quoi je sui en si grant paour que par pau que li cuers ne me faut.* Li dieu, qui ne veulent pas vostre mort, encore m'ont moustré en ceste nuit que vous n'ailliés pas au jour d'ui a la bataille. [5]Et se vous i alés, sachiés que jamais ne retournerés arriere». Quant Hector oï ce, si fu moult courrouciés envers la dame, et moult li desplot de ce que elle li avoit dit,* et li dist: «Or voi je bien certainement que en vous n'a point de savoir et trop estes plaine de fol hardement quant vous tel chose m'osastes* dire, qui me racontés les fables que vous songiés de nuit, et* de calengier et deveoir* que je demain ne porte armes ne ne m'en isse hors combatre comme recreans et vaincus. Mes ce n'iert pas, tant com je puisse, que

240. 1–5. La trieve ... nuit: *Prose 1* § 154 (*Roman de Troie* 15254-15398) **5.** et de calengier ... laissoie: *Prose 3* § 135.2

je ne me combate contre les cuvers qui nos sont venus desheriter et destruire nostre terre et nostre lignage, et ont nostre gent occise et detrenchïe. Et que diroient cil dedens et cil dehors, qui par un songe d'une fame sui remés* d'armes porter? Je ne | me pourroie miels [110rb] honir ne vituperer,* ne perdre a tousjours mais mon honneur, se* pour vostre songe le laissoie». [6]Adont commença la dame a pleure‹r› et a fere si grant duel que par poi que elle n'issoit du sens. Si manda tantost au roy Priant que il le doie retenir, que il ne voise cel jour a la bataille; car se ill i vet, mourir l'estuet sans faille.* [7]Li rois Prians fu en moult grant pensier* pour ce que il n'a autre esperance* se en lui non, car c'est son tresor et son refuje; [8]et d'autre part il voit bien que se il muert, que il perdra son honneur.* Si li pria elle tant que il le retint a cele fois, car il connoissoit la dame de si grant savoir que elle disoit pour certain ce que devoit avenir.* [9]Et pour ce pria li rois a Troilus et a Paris et a tous les autres princes et barons que il ississent hors de la ville pour aler a la bataille.

241 [293].*

[1]Quant Hector entendi que son pere li deveoit que il n'issist hors a la bataille si fu si dolens et si triste que a pau que il ne laidie cele qui cestui plet li avoit basti, et dist que jamais jour ne l'enmera, et pou se failli que il ne la feri. Puis li demande ses armes, que la dame avoit destournees,* mes vuille ou non li aporta; puis s'est armés tost et isne-le|ment.* [2]Et quant elle vit son cors armé, si commença a fere si grant [110va] duel que elle chai pasmee devant lui et puis li cria merci que il remainsist, mes tout ce ne li valut riens. Si le fist asavoir a sa mere et ses sereurs, et tantost i vindrent et li firent grant proieres en lermoiant que il ne s'en issist pas: [3]«Fils – dist la roine – or voi je bien que tu n'as cure de moi ne des autres, quant tu contredis nostre volenté. Bien devroies croire a mes dis.* Chier fils, que pourrions nous fere se tu nos guerpissoies? Il n'i a nul de nos qui ne s'occisist». Qui lors eust veu dame Helaine et Pollicena comment il se metoient en grant paine de le retenir, mes riens ne leur vaut, car tenir ne le porent mie. [4]Quant Andromaca vit ce, si demaine merveilleus duel et ront ses

240. 6. pleurer] pleure R
241. 3. riens] rie(n)s riens R

6-9. *Prose 1* § 155
241. *Roman de Troie* 15399-15490 (*Prose 1* § 156; *Prose 3* § 138.1-4)

cheveuls, et toute hors de son sens cueurt querre son fils Alcernantem, et le prent entre ses bras et retourne arriere el palais ou Hector s'armoit.* Et s'est agenoillïe devant a tout l'enfant et li dist: [5]«Sire, je te pri pour ce petit enfant que tu engendras de ta char que il te plaise remanoir et aies de lui pitié, qui jamais ne te verra se tu vas a la bataille. Hui est ta mort et ta fin venue: de toi remaindra orfelins. Ha
[110vb] leus esragiés! Pour quoi ne vos | en prent pitié? Pour quoi voulés vous si tost mourir? [6]Et por quoi voulés vous si tost guerpir moi et vos enfans, vostre pere et vostre mere et vos suers et toute vostre noble lignie? Comment pourrons sans vous vivre ne bien avoir? Lasse, comme male destinee nous est avenue». [7]A ces paroles chai la dame pasmee et dame Helaine, qui estrange duel en demenoit, la redreça isnelement en piés.

242 [294].*

[1]Hector de riens ne se sousploie pour la dame ne por l'enfant, et ja vouloit monter sus son cheval. Et Andromacha s'en vint au roi criant et li dist: [2]«Sire, estes vous dervés, qui laissiés hui Hector aler em bataille? Sachiés de voir que se il i va i sera occis. [3]Sire, alés i tost et si le retenés, car il veult ja monter pour issir hors». Plus ne pot dire, et a ce mot chai pasmee devant le roy, et il la releva et la prist entre ses bras.*

243 [295].

[1]Quant li roys oï la dame tel duel fesant, si li vint au cuer une grant freeur et commença du cuer forment a soupirer et penser le grant domage qui est a avenir.* Puis est montez sus son cheval a moult grant paine, si s'en issi hors du palais dolens et pensis, et ala si tost que
[111ra] il atainst Hec|tor enmi la voie, moult iriés pour la noise que les dames avoient demenee; et avoit les yex rouges comme un charbon ardant, et si sembloit plus fier que lion ne liepart, armés sus Galatee,* que Morgane la fee li avoit e‹n›voïe par grant amour; et le requist d'amour mes il ne se voult onques otroier; et pour ce le hai elle puis forment.* Li rois Priant son pere le prist par la regne et li dist: «Biaus fils, vous remaindrés a cestes fois; et si le te commande de tant comme il a de

243. 1. envoïe] euoie R

242. *Prose 3* § 138.5-6 (*Roman de Troie* 15491-15532)
243. *Prose 1* § 158 (*Roman de Troie* 15533-15604)

moi a toi, et tu dois bien avoir en toi tant de raison et de sens que ja ne doies fere a tort ne a droit chose qui soit contre ma volenté. Et pour ce aurai je tel seigneurie seur toi que tu n'istras hors de la vile, car bien pues oïr quel doulor que demainent ces dames».* [2]Quant Hector oï ce si fu tous entrepris, car contre la defense son pere ne voloit il riens fere, combien que il le face contre sa volenté. [3]Et d'autre part si crient trop la honte, si respondi a son pere: «Trop me merveil de vous qui vous entremetés de telle chose, [4]et que vous creés a une folle* qui son songe vous a retret. [5]Mes ce ne vous deust mie plaire, que pour si faite achaison demorasse; car bien savés je en | aurai [111rb] grant honte et nostre gent en pourront avoir domage». [6]De chose que Hector die ne tient li rois nul plait, ançois li dist tant que i l'a fet retourner arriere. [7]Mes qui adont veist comme il estoit fier enmi le vis, tost* paour en peust avoir; si n'i avoit nuls qui l'osast regarder. Ne onques desarmer ne se voult fors seulement de son heaume. Atant envoia le roi Priant tous ses barons et ses princes et tous ceuls de la vile qui armes puent porter au champ a la bataille.*

244 [296].*

[1]Cil de l'ost estoient ja moult aprosmés de combatre* et estoient ja tout rengié. [2]Dyomedés out riche conroi, Achillés et Thalamon Aiax et Agamenon, Menelaus et Palamidés et tuit li baron de l'ost, chascun a moult noble conroi. Par la champaigne resplendissent les banieres,* li heaume cler et li blason.* [3]Dyomedés et sa compagnie assembla premierement a Troilus et as Frisais, qui estoient de l'autre part; si s'entr'e‹n›contrerent des lances parmi les escus a l'assembler que il en fausserent les ais et desmaillierent les haubiers. [4]La ot maint chevalier mort et abbatu de la sele et maint en i out navré. [5]Cil qui les lances briserent si mistrent main as brans de aci|er; la out fier chapleis et [111va] mainte grant colee receue et donnee. Troilus i a fait mainte bele proesce et moult i a ses ennemis grevés.* [6]Quant Dyomedés le vit si viguereusement contenir et voit que il occist et confont si durement ses gens, si en fu forment irez. Si broche vers lui et le fiert de la lance, ou estoit atachïe la manche de s'amie,* parmi l'escu et li desmailla le hauberc et le fist le fer sentir. [7]Mes Troilus ne refailli pas a lui, ains le

7. regarder] re|regarder R
244. 3. entr'encontrerent] entrecontrerent R

244. *Roman de Troie* 15605-15774

feri en l'escu et le fendi et le hauberc li derompi, et le feri si parmi le cors que le sanc en a fait a terre couler; mes n'ot pas mortel plaie. Et voloient ja tels jeus commencier as brans d'acier que li uns ou li autre en eust la vie perdue, ou par aventure tous ·II· ensemble. Mes Menelaus i vint o ·IIII^{M}· chevaliers, qui de plain eslais ala jouster au roy Micherés de Frise, et se sont embedeuls si durement encontré que il s'entrefirent les ensengnes passer parmi leur escus. La fu abbatu li rois Micherés et fu pris et retenu, et se ne fust Pollidamas qui le secouri,* qui adont commença a dire a Troilus: [8]«Onques mais n'oï conter ne retraire que pour songe de fame laissast chevalier a porter armes si
[111vb] com a fet Hector. Je croi | que pour lui cornerons hui la recreue». Troilus li dist:* «Laissons ester cestui plait, et alons secorre le roi de Frise qui en celui tropeel la en est enmené pris». Puis laisse courre a euls par tel vertu que a cel poindre en occirent plus de cent et plus de ·M· en navrerent. Quant li Gregiois virent que il ne l'en pourroient mener vif, si li voloient la ventaille deslacier pour lui couper la teste, mes Troilus s'arresta sus lui* et l'a par force de leur mains delivré. [9]Atant i vint brochant Thalamon Ayax o sa gent, qui estoient tous fres et reposés; si se feri si asprement es Troiens que il les a fet tous resortir, et par force leur a fet la place vuidier, et s'en retournerent desconfit vers leur bataille a garant. [10]Et li rois Talamon s'avancha et fiert Polidamas si durement que il l'abati jus de son cheval. [11]Et quant Troilus vit ce si li ala aidier. [12]Et qui adont veist la merveille d'armes que il fesoit, bien s'en devroit esbahir; [13]et tant fist par la grant proesce de son cors que maugré tous ses ennemis fu remontés Polidamas. [14]Adont s'en vint li biaus Paris o bien ·VII^{M}· de ceuls de Persse, qui o
[112ra] leurs ars turquois commencierent a fere telle occi|sion et si grant martire de Gregiois que c'estoit grant pitié a veoir; si que il les firent a force traire arriere.

245 [297].*

[1]Quant Achillés vit ce, si se traist vers la bataille a tote sa gent* et commença a fere de Troiens grant martire, et tant en abatoit que toute la terre estoit couverte des mors;* et par force couvint les Troiens fuir et retourner a garant en la cité. [2]Et Achilés les enchauce o l'espee trenchant, et en fet telle occision que en grant temps ne sera recouvree mes. Troilus et Polidamas se tienent tousjours ensemble et souvent leur guenchissent, et souvent font merveilles* encontre leur

245. 1–5. *Prose 3* § 141 (*Roman de Troie* 15775–15849)

ennemis. [3]Paris tint le branc d'acier et depart la presse environ lui.* [4]Mes ce que vaut? Se ne fussent li Bastart, qui les secorurent, desconfit fussent et occis; car li Bastart o toute leur gent si se plungierent si entre leur ennemis que il font tous les conrois des Gregiois remuer.* En cele empainte* fu abbatus Talamon Aiax, et l'avoit saisi Margariton le bastart quant Achillés l'aperçut, et feri Margariton si durement de sa lance parmi la fourcele que derriere en paroit li fer, et brisa la lance. [5]Mes ains que il chaist du cheval fu trait hors de la presse; moult fu regretez et | plains, car moult estoit preus et hardis. Il ne li ont pas [112rb] le tronc sachié ains l'enn ont tout enferré* porté el palais. Puis fu moult pleurez de dames et de damoiseles et de tous ceuls qui la estoient.* [6]Et quant Hector le vit, si fu moult dolens et moult courrociés, si demanda qui celi avoit fet; [7]et quant on li out dit, si dist: «Bien me devroit le cuer partir quant encore ne puis issir hors. Mes je ne soufferrai plus, ains irai vengier mon frere, se je puis. [8]Et se je truis celui qui celi a fet, je li ferai chierement comparer».* Atant traistrent a Margariton le tronçon du cors et tantost devant lui fu finee sa vie. Lors demanda Hector son cheval pour l'aler vengier, mes li rois ne le souffri pas.*

246 [298].

[1]Devant les fossés de la vile estoit li estours arrestez, et tindrent grant piece li Troien le pas, [2]car Eneas i est revenus o tout ·VIIM·* chevaliers qui moult bien si aiderent. [3]Mes moult se desconforta de ce que Hector n'estoit avec euls, [4]et assés mains en sont preu et hardi. [5]Et quant Achillés sout ce si ne prisa gueres le demorant,* si l'ala dire a Agamenon: [6]«Sire – dist il – chevauchiez sus Troiens, car il ne se pueent contre nous deffendre; car | il n'auront Hector avec euls, et [112va] pour ce ferons nous d'euls tout nostre plaisir». [7]Atant font leur conrois chevaucier l'un devant l'autre. Si assembla premier li dux d'Athenes avec toute sa gent, et li roys Filimenis et sa gent vindrent encontre lui. Si* ne veistes onques en si petit de gent si grant mortalité de gent con firent Paphlagonois et Atheniens ensemble, car ne li uns ne li autres ne s'entr'emoient de riens. [8]Filimenis jousta au du‹c› d'Athenes et le feri en la bouche si que il li brisa ·IIII· dens et l'abati du cheval; mes son cors ne porent retenir, car sa gent le releverent isnelement et

246. 8. duc] du R

6–8. *Prose 3* § 142 (*Roman de Troie* 15850-15876)
246. *Prose 1* § 161; *Roman de Troie* 15877-16006

l'enmenerent es tentes. [9]Agamenon* i est venus o toute sa compagnie et se fierent es Troiens si roidement que par leur effors les ont fet reculer jusques as bonnes* des fossés. Si en i out maint occis et retenu, et ançois que il peussent entrer dedens orent cil dehors toutes les liches foraines en leur pooir. Iluec s'esvertua si Troilus qu'il n'estoit nuls qui de lui se peust aprochier que maintenant ne convenist finir. Paris* et Pollidamas le firent merveilleusement bien, mes riens ne leur valut; car plus de vint mille sont entré en la ville qui ne font nul semblant de retourner arriere. Si se leva le cri moult grant par la cité et
[112vb] cuident ma|intenant estre pris et detrenchié.

247 [299].*

[1]Quant Hector oï ce et vit le grant domage que cil dehors fesoient as siens, si lacha son heaume en sa teste sans nul delaiement et monta a cheval.* [2]Adont commencierent les dames et les puceles a demener grant duel, car bien penssent que jamais ne le verront s'a grant doleur non;* et adont demora Andromacha pasmee enmi la sale; et de tout ce ne sout riens li rois Priant son pere, car ja n'i fust alés. [3]Et cil, qui nulle chose ne craint, s'en vet aval la rue. [4]Et quant la menue gent l'aperçurent si en furent forment esleechïe* et li vont tuit a l'encontre et l'aourerent et pleurent devant lui et dient: [5]«Sire, bien nos ont hui nos ennemis mostré semblant que vous n'estiés pas en l'estour, qui si grant domage nos ont fet».

248 [300].

[1]Hector s'en vet a la bataille, mes la presse estoit si grant de ceuls qui fuioient que a paine pot il issir hors. [2]Mes il de la premiere venue leur occist Euniphilus, qui estoit dus d'Urianda;* [3]aprés encontra un autre duc de grant afaire, si li coupa le bras. [4]Adont commença la criee si que tout li mur de la vile en retentissoient, car bien fu Hector reco-
[113ra] neus, et tant fu redoutés que maintenant se resortirent arriere | tous les plus hardis. Et si avoient pris Polidamas et l'enmenoient pris parmi la presse grant joie fesant, et li donnoient de grans coups; [5]mes quant il reconnurent Hector qui s'aloit mellant entre euls le branc en la main, dont il coupoit testes et bras et costés, n'i a si hardi qui l'osast atendre; et si occist tous ceuls qui enmenoient Pollidamas et les chasça hors des

247. *Prose 3* § 146.1; *Roman de Troie* 16007-16053; *Prose 1* § 162
248. 1-5. Hector ... atendre: *Prose 1* § 163, 3-16 **5-7.** et si occist ... couraille: *Roman de Troie* 16090-16120

liches tous desconfit, [6]et i rechurent grant domage. Et ensint furent recouvré li Troien par la force d'Ector, [7]et tant menerent Gregiois jusques au chans. Hector en celle desconfite chasçoit avant toute celle multitude, si aconsui* un amiraut qui Liocherés estoit appellés, et de plain coup le feri si asprement que il li tailla* la couraille.

249 [301].*

[1]Quant Achillés vit la merveille que Hector fesoit sus Gregiois et que il leur occioit tous leur princes et les barons, et pense en lui meismes que se il vit longuement que il les grevera durement, et dist en soi meismes que il metra en lui occire tout son corage, et dit que jamais n'ara joie se il ne l'occist de ses mains. [2]Hector estoit en la bataille plain d'ire et de mautalent, qui occist et detrenche tout quanque il aconsuit.* Moult le firent bien cil de la cité et moult se revertuerent de ce que il orent leur sei|gneur avec euls; et puis que li [113rb]
monde fu estorés ne fu fete plus cruel occision,* car en pau d'eure fu tout le champ revesti de cors de mors, et si grant bruit et si grant tempeste* que il sembloit a chascun que la terre deust fondre sous ses piés. [3]En l'ost des Gregiois avoit un duc de moult grant proesce qui Polibetés avoit a non, qui sires estoit de Calcasus: c'est un païs qui estoit vers Ynde la Majour.* Moult l'amoit Achillés et tenoit chier, pour ce que il li voloit donner une sue sereur a fame. Moult grant domage avoit fet cel jour as Troiens, mes Hector l'aperçut, si le feri si de son branc que il pourfendi jusques as dens. [4]Et quant il vit ses garnemens si nobles et si pretieus moult fu couvoiteus de les avoir, et oster le voloit;* quant Achillés l'aperçut si i est venus de plain eslains, et la recommencierent l'estour dont maint chevalier perdirent la vie.*

250 [302].*

[1]Hector et Achillés ne se faignoient d'occire l'un l'autre, et Hector avisa Achillés et le fiert du branc d'achier parmi la chiere que il li fist une grant plaie.* Lors se traistrent li pluseur arriere. Achillés fu a merveilles iriez* et bien le demoustra, mes toutesvoies se fist il bender la plaie d'une ensengne et retourna ensi navrés a la bataille, moult corrouciez;* | si agaita Hector et dist que miels aime morir que vivre se [113va]
il ne l'occist. La bataille estoit dure et perilleuse. Lors out Hector abbatu un roi et le tenoit par la ventaille pour traire hors de la presse,

249. *Roman de Troie* 16121-16184 (*Prose 1* § 164, 5-27; *Prose 3* § 148.1-5)
250. 1. *Prose 1* § 164, 27-42 (*Roman de Troie* 16185-16230)

et iert descouvert de son escu; et quant Achillés l'aperçut* si est alés cele part tout droit, et brocha vers lui son destrier, et le fiert de la lance par derriere,* que onques l'aubec doublier* ne le pout garantir que il ne li espandist le foie et le poulmon, et mort le trebuche tout envers. [2]Halas, com doulereuse aventure et com pesme destinee out la a tous ses amis;* car puis ne firent Troien autre demoree, ains s'en vont fuiant sans nul conroi, [3]et miels aime chascun a morir que a vivre plus.* [4]Et jetent leur lances et leur escus a terre, et les a la mort Hector tous vaincus.* Et sont si descoragié et si iré que li pluseurs s'en sont pasmé enmi le champ, et la les occioient les ennemis sans nul secours; et par fine force les chascerent li Gregiois jusques as portes de la cité, et si en ont maint pris et mort et navré. [5]Et cil qui porent vif eschapper s'en entrerent en la vile par les portes, et a l'entrer que il
[113vb] fesoient en occist Achillés* plus | de ·v^{c}·*. [6]Adont se combatoit le roi Menon et sa gent o les Gregiois de l'autre part moult felonnessement,* et moustroit bien la haine que il avoit vers euls. [7]Et* estant il ensint a la bataille, oï il la grant noise et la grant criee que Troien faisoient entr'euls; adont tourna il sa gent cele part pour savoir que ce pooit estre; [8]et il li fu nuncïe la doulereuse novele que Hector ses chiers cousins, que il tant amoit, estoit occis par la main d'Achillés, et li fu conté comment il l'agaita et le feri par derriere, dont il fu a merveilles courrouciés et dolens, et par poi que il n'esrage tous vis de la grant ire que il avoit. Puis brocha le cheval encontre Achillés, la ou il vit que il fesoit grant martire de la gent de Troie, et li dist: [9]«Ha cuvers trahitres, ore as tu acompli ton desir! Pluseur fois vous combatistes a lui cors a cors et esprovastes sa force quele elle estoit envers vous, et vous et vostre cosin Thoas ne le peustes conquerre ne metre au desous pour toute la force de vous deuls ensemble.* Et ore l'as tu agaitié comme traitres, quant tu le veis descouvert de ses armes et de son escu et le feris par derriere et l'occisis.* [10]Mes se les diex ne me
[114ra] sont contraire, bien | sera tost sa mort vengïe». Puis broche le cheval* vers lui de plain eslais* et le feri parmi l'escu si durement que il le porta jus de la selle et Achillés, qui de riens ne s'esbahist, le saisi* par l'escu et le tira si fort a soi que il le flati* jus a la terre, et puis trest l'espee et le vet assaillir. Mes li rois Menon ne fet pas chiere d'omme coart*, ains mist main a l'espee si* commença moult fierement a

2–6. *Roman de Troie* 16231–16262 (*Prose 1* § 165, 2–12) **7–10.** Et estant ... vengïe: ajout de reprise **10–11.** Puis broche ... douleur: *Roman de Troie* 16263–16316 (*Prose 3* § 148.11–13)

defendre, et li donna tels ·III· cops* sus le heaume que il li fist voler de la teste et li fist voler le sanc du vis. Moult fierement se requierent embedeuls, si que de leur sanc est la terre vermeille, dont chascun fu si lassés que a paine se pooit soustenir. Et si se navrerent si durement que il les encouvint porter du champ, et se au roi Menon fust venu aucune aide, si grant paine fust creue a Achillés* que jamais jor n'eust porté armes en bataille. Achillés fu aportés sus son escu, [11]et ançois qu'il venist a son paveillon se pasma plus de ·VII· fois. Puis le couchierent sus un riche lit et le desarmerent, et li regarderent ses plaies, et cuiderent que l'arme s'en alast. Mes uns bon mires i vint que moult li asouagia ses plaies et li fist mengier du chaudel moult preti|eus, de [114rb] quoi ses plaies furent moult tost guaries et respassees; et en menerent li Gregiois grant joie, et plus encore pour la mort de leur ennemi Hector, et cuident bien que jamais n'auront ne mal ne douleur.

251 [303].*

[1]Or dirons de ceuls de Troie, qui estoient moult angoiseus. Hector fu aportés du champ. Quant il fu entrés en la cité, il ne fu nuls ne petit ne grant qui de douleur ne se pasmast; tous li pueple petis et grans brahient; crient li roy, li prince et li conte le pleurent et en font grant douleur;* les dames et les puceles de la cité le regretent et dient: [2]«Sire* Hector, dous nobles guerroir; [3]sire, nobles chevalier; [4]sire, qui tous jours nos avés amés; [5]sire, qui tous jours nos avés gardés et deffendus; [6]sire, qui tant avés esté preus et sages; com grant domages est de vous qui si tost estes finis. [7]Jamais nul bien de vous ne nous vendra; jamais nul jour ne vous verrons;* jamais par vous ne serons rescous. Or pourront fere nos ennemis de nous leur volenté. [8]Alas, comme demourront desconseillié li cheitif chevalier de Troie. Toute leur deffensse vaudra moult poi, ne jamais n'i aura porte ouvrerte.* [9]Alas, jamais ne seron[s] mariees, | ains seron[s]* menee en servage comme [114va] serves doulereuses. [10]La vostre mort est si pesme que il n'est pas drois ne raison que nous vivons aprés vostre mort». Tel douleur et tel pleur demenoient les dames et les puceles* pour la mort Hector, et le suient jusques au palais. [11]Et la recommença le duel si doulereus et si pesmes que il n'est nuls qui le peust croire. [12]Li rois* Priant son pere se laissa chaoir sus le cors* et se pasma pluseurs fois, et demenoit si grant dou-

251. 9. serons ... serons] seront ... seront R

251. *Roman de Troie* 16317-16368

leur que grant pitié estoit a regarder, et ne se voloit partir de desus le cors; [13]mes si fil et li autre baron qui la estoient l'en ont osté a moult grant paine et l'en porterent comme mort en une de ses chambres. Or puet il desormais avoir mauvés confort.

252 [304].

[1]Paris refet estrange duel et pleure des oils tendrement, et moult maudit le jour* et l'eure que la bataille assembla ou Hector avoit finé sa vie.* Son mantiau de pourpre fent et dessire jusques a la ceinture,* et dist: [2]«Frere,* dous amis, frere chier, sus tous les chevaliers du monde li plus plaisans et li plus vaillans. [3]Qui fera mes les grandes batailles et qui nos vengera de nos ennemis? Qui nos sera mais gonfanons ne chas-
[114vb] tiaus? [4]Qui nous saura mais maintenir? Li cuers nous de|vroit bien partir quant nous vos voions ci mort devant nous; la vostre mort est si doulereuse que il n'est nul qui le puisse croire. Ha, quel domage a au jour d'ui receu la noble lignie de Troie; car par vous estoient deffendu, mes or est du tout confondue. [5]Et se li dieu ne me sont contraire, se je le truis demain a la bataille, il m'ocira ou je lui». Et ce disant chai sus le cors pasmés.

253 [305].

[1]Moult le regrete Troilus, car nulle chose vivant n'amoit il tant comme lui. [2]Et ausint fist Antenor, Eneas et Pollidamas et tuit si frere et si ami. [3]Aprés i vint Ecuba sa mere, Andromaca et dame Helaine; nuls ne pourroit croire la grant douleur que il fesoient. [4]Qui les oïst crier et braire et leur cheveuls et leur vestement derompre, bien le peust prendre pitié.* Souvent se pasment sus le cors et maudisent les destinees qui si leur sont contreres: [5]«Ha – dient elles – Cassandra, se vos dis fussent creu et de Helenus vostre frere, ceste grant douleur ne nous fussent pas avenues». [6]«Fils – fet Ecuba – en qui sera mais mes delis et m'entente? Car ormais est toute ma joie finee et ai perdu ma deffen-
[115ra] sion. [7]Fils, dous amis, parlés a moi se vous povés, car je croi* | que vous n'estes pas mors. [8]A lasse, je voie la terre vermeille desous vous, pour quoi je croi que vous soiés mors. Biau dous filz, conment porent li dieu souffrir que je ne fui devant vous quant li esperis se parti de vous, et que vous ne trespassastes entre mes bras? He lasse, que fera

13. de] de | de R

252. *Roman de Troie* 16369-16398
253. *Roman de Troie* 16399-16439

jamais li rois Priant?* [9]Et qui jamais li porra fere chose dont il ait joie? Drois est que nos morons aprés vous, [10]et ja Dieu ne place que nous vivons plus aprés vous». [11]Atant chai pasmee sus lui. [12]Or vous dirons de Andromaca sa fame, qui tant out pleuré que plus ne pooit parler, et estoit si pale et si vaine que miex sembloit morte que vive; si fu pour morte porté en une chambre, sa chiere toute despecïe et les cheveuls esrachiés.* [13]Dame Helaine ne se faignoit pas, car de douleur estoit pale et perse devenue; si en fist tant que moult en fu loee,* et grant gré l'en sout tout son lignage. [14]De* Policena ne vous pourroie dire la merveille que elle faisoit ne la grant doulor que elle demenoit, car i n'i avoit roi ne prince que ne feist pleurer. [15]Et se je vous vouloie raconter la douleur que chascun faisoit trop i aroit a fere.

254 [306].

[1]En la sale ou tant or et tantes pierres pretieuses resplendis|sent ont [115rb] le cors de Hector desarmé et l'ont lavé de vin et l'ont enoint* d'espices precieuses. [2]Et ançois que il fust enseveliz li ont osté les entrailles du cors et l'ont bien embasmé, et li firent vestement de un riche drap d'or a pierres pretieuses, et l'ont assis en un chaalit* tout de yvore, ovré par grant mestrie; les espondes et les limons estoient de dens de poison, et fu cordé desous de soie, et fu le chaalit couvert d'u‹n› riche drap* d'Orient. Entour avoit chandeliers d'or a chierges ardans, et tuit li poete et li evesque vindrent au cors pour chanter et pour lire illueques toute la nuit; [3]et veillerent entour lui tuit li roi et li prince. Si fu grant doute par la vile qui* li Gregiois ne les souprisissent, et mistrent grans gardes as murs qui toute nuit i garderent. [4]Et demenoient tel pleur et tel cri que ceuls de l'ost les pooient oïr bien cler, qui s'en esjoisso‹ie›nt* forment.

255 [307].*

[1]Quant cele nuit fu passé et li jours fu venus, si pristrent li Grieu consoil a Agamenon, et dist: [2]«Seigneurs – fet il – bien nous estuet et grant bien nous a fet cils qui de Hector nos a delivrés, car se il eust vescu plus un an tous eusons esté a mort livré; car trop estoit | de [115va] grant hardement* et de grant proesce, et pour sa mort n'aront jamais

254. 2. un] u R **4.** esjoissoient] esioissont R

254. *Roman de Troie* 16503-16574
255. 1-2. *Roman de Troie* 16575-16582

nostre ennemi force encontre nos. [3]Or est voirs que Achillés est navrés durement, mes ses plaies ne sont pas trop perilleuses. [4]Et s'il vous plaist, je ne loe mie que nos nous combatons s'il n'est avant garis, et nonpourtant je ne croi pas que cil dedens aient ore volenté de combatre, et a paines istront il jamais contre nous. Mes toutesvoies mandons au roi Priant que il nous donst trieves de ·II· mois, tant que les navrés soient guaris et li mort enseveli. Li Gregiois l'otroierent et envoierent messages tantost a Troies au roi Priant pour requerre les trieves, et cil, qui mestier en avoient, les otroierent volentiers, et maintenant fu confermee de l'une partie et de l'autre. Si issirent ceuls de l'ost et celz de la vile as chans pour serchier les cors des mors, et puis les ardirent et les enfouirent chascun selonc sa droiture. [5]Et quant il furent tuit enseveli, si revindrent Troien entour leur seigneur et le porterent a grant pleur el temple de Jovis* et la le garderent bien ·XV· jours. [6]Et tandis regarda li rois comment et en quel lieu il seroit ense-
[115vb] velis, si establirent que la sepulture | fust [faite] devant la porte Timbree, qui estoit devers l'ost de Gregiois ou il avoit un moult riche temple d'Apolin. Ilec sus le mestre autel firent un moult riche tabernacle* et une chaiere de moult grant richesce, si i mistrent le cors Hector tout en soiant, apoiés par derrire et en tel guise l'emporterent a la tombe. [7]Et quant il l'emporterent hors de la vile, lors oissiez duel renouveler et batre leurs paumes et esrachier leur cheveuls, et maudient l'eure que il nasquirent, car avis leur est que il voient la voie de leur destruiment; et tel douleur demenant vindrent au lieu ou le sepulcre* estoit. La aporterent le cors el tabernacle, qui moult fu riches et pretieus et fet par art merveilleuse, car li maistre i avoient entaillié quatre ymages estans tous de fin or bien entailliés: li dui furent en forme de ·II· damoisiaus et li autre en semblance de ·II· homes viels, et furent entrejetees par tel maniere que quant il ouvroient leur paumes il estendoient leur bras. Et seoit chascun ymage sus un pilier dont li mendres valoit bien ·II^{C}· mars, car li uns estoit de jagonce et li autre de jaspre* vert; li tiers estoit d'ejetaine,
[116ra] qui est* chire et | pretieus. Li quars pilier fu de pedoire. Tel pierre vient d'un arbre qui croist el flume qui vient de paradis terrestre qui

255. 6. faite] fainte R **7.** jaspre] ~~praspe~~ ‹jaspre› *rp* ♦ qui est (Pr)] qui ‹est› *(dans la marge) rp*

3. Or est ... enseveli: *Prose 1* § 168, 13-21 **4.** Li Gregiois ... l'autre: *Roman de Troie* 16614-16622 **4-7.** Si issirent ... estoit: *Prose 1* § 169, 4-20 **7-9.** La aporterent ... raconter: *Roman de Troie* 16649-16744

porte pomes, et quant elles chient de l'arbre en cel flum et el a demoré ·VII· ans au fons, si devient une tel pierre qui a tel vertu que elle ramaine a sa memoire persone qui seroit hors de son sens. Le cinmaises estoit moult riches; les ·II· estoient de crisolites et les ·II· de amastites. Sus les chimaises firent les archis voutis* de fin or et de pierres pretieuses, qui rendoient moult grant clarté, et fu la maisiere de mabre de pluseurs couleurs, et avoit ·XX· piés de hautece, et estoit la voute d'or fin. [8]Et quant elle fu toute fete et aprestee, si pristrent li ·III· sage esmeraudes et alemandines, topases, sardines et safirs et les firent ensemble fondre en fin or, et le geterent* en un moule ou l'image d'un home* estoit pourtrait, et en firent une figure la plus bele que nuls hons vit onques. [9]La chaire* fu si noble et si riche que merveille seroit a raconter. [10]En* cele chaiere assitrent le cors Hector li roi et li conte, et ont appareillié ·II· vaissiaus tous plains de basme et d'aloé, et les asistrent sus un entail de gargarois,* et li ont | mis les piés [116rb] dedens jusques as chevilles,* et li mistrent un branc d'acier tout nu en la main en segnefiance que encore seroit sa mort vengïe; et si fu elle, si com vous pourrés oïr ci aprés. Desus* chascun ymage mistrent lampes ardantes qui ardoient jour et nuit sans faillir,* et escristrent par desus son title de letres de fin or qui disoit ensint: [11]'Ci gist Hector, li filz au roy Priant de Troie, que Achillés li fils Peleus occist en la bataille. [12]Mes toutesvoies il ne l'occist pas cors a cors, mes par agait.* Et ne fourma onques nature honme de si grant prouesce, ne jamais ne naistra si bon chevalier, ne qui tant de proesce face a son tens; car il occist ·XVII· rois* de sa main, c'est asavoir roi Protheselaus et roys Patroclus, roy Merion et rois Sedius, roys Boetés et roy Prothenor, roy Santhippus et roy Elpinor, rois Archilogus et rois Orgomenis, roy Dormius et roy Pollisenart, roy Ydus* et roy Pollibetés, roy Boetetus et roy Phelippon et roi Merionés; et si occist que d'amirax que de princes que de dus plus de cinc cens,* des quels nous ne fesons mention'. [13]Li temples ou Hector fu enseveliz fu establis moult richement, car li rois | Prians i mist sains homes et elleus, et prierent pour lui.* [116va] [14]Mes tant puis je bien dire et parler que onques ne fu cors si noblement enseveli. [15]Quant ce fu fet, si retournerent li Troien en la cité triste et quoi,* car bien orent achaison; car tel perte i ont receue que

14. tant] ~~de~~ tant *ri*

10. *Roman de Troie* 16764-16811 **11-12.** Ci gist ... de sa main: *Prose 1* § 169, 25-36 **12-14.** c'est asavoir ... enseveli: *Roman de Troie* 16829-16858 **15-16.** *Prose 1* § 169, 38-47

jamais a nul temps ne sera recouvree.* [16]Andromaca sa fame s'en atrista si forment que de la grant douleur en vit grant temps malade sans lever du lit.*

256 [308].

[1]En l'ost des Grex* firent grant joie et grant leesce, et son moult desirans que la trieve faille, car moult desiroient la bataille, car il savoient bien que il n'i trouveroient mie Hector.* [2]Si avint un jour que li prince de l'ost furent assemblé ensemble, si se complainst Palamidés et dist que en nulle maniere ne soufferroit d'avoir seigneur sus lui ne d'estre en subjection de nullui. [3]Et aucuns disoient que il avoit raison, car il disoit que ce n'estoit drois ne raison «que vos aiés fet prince seur moi sans mon escient;* si vous di pour voir* que il ne m'en est pas bel, ne droit ne me semble que Agamenon ait seigneurie seur moi ne sus mes gens. Et sachiés que de ci en avant je ne ferai riens pour lui, et me poise de ce que tant ai esté en sa seigneurie; car
[116vb] en nul|le manire je ne vuil que il ait seigneurie* seur moi, fors celle que il avoit avant eue de son pere».

257 [309].

[1]Agamenon, qui de grans sens estoit plain, respondi devant tous les barons et dist: [2]«Signeurs, de ceste seigneurie ne doi je estre blasmés, car je croi que il n'ait entre nous nul ne haut ne bas a cui je aie fet a mon pooir autre chose que bien. [3]Et vous que telle envie avés, devés savoir que ançois que nous eussons vostre aide eusmes nous mestier de consoil. Si me merveille moult de vos comment vous desvoulés chose que tous les autres veulent, et si sachiés* que quant il m'eslurent a leur prince on ne vos i pout appeller,* car bien un an aprés ne venistes vous. [4]Et par la foi que je doi tous mes amis,* ja ce ne pourchassai. [5]Et quant il de ce se mistrent seur moi plus m'en pesa que il ne m'en fu bel, car il n'est nuls si sages ne si penables que tout son sens et son savoir ne li ait bien mestier. Mes voirs est que je ai tenu la seigneurie bien en pais, la lor merci,* mes des ore en avant facent autre prince; et je le vuil bien, car je ne l'ai pas en fieu ne en heritage, ne seignorie ne demande sus euls ne autre chose fors que amistié et
[117ra] compagnie; | et ce que il m'avoient donné laisse je moult volentiers. Facent tel prince comme il voudront, et je i aiderai volentiers a mon

256. *Prose 1* § 170
257. 1–5. *Prose 1* § 171

pooir». [6]De ce furent courroucié li pluseur des princes, mes toutes fois la parole demora ensint, car ja estoit bas vespre.* Mes l'aindemain firent assembler un grant parlement ou tout li prince et tout li autre pueple fu assemblé. [7]Si se leva Agamenon et dist: «Biaus seigneur, Dieu le seit que je ne fu onques desireus d'avoir sus tant de rois la seignorie, car bien congnois que assés en i a de plus dignes de moi entre vous. [8]Et por ce vous di briement que je ne le vuil plus estre, si le donne* a cui vos plaira; je l'otroie bonement comme cils qui volentiers s'en descharge. Et une chose desir sans plus: que nous eussons victoire sus nos ennemis. Car je n'ai couvoitise* d'empire avoir fors de Michenes* qui mien est et sera, se Dieu plaist, toute ma vie. Si povés fere vostre eslection comme a vos plaira, a toute ma bone volenté, et parle desormés qui voudra, et soit oïs de ce que il dira, et Diex doinst* de ce et de quant que nous avons a faire puissons ouvrer par nostre honeur et a nostre profit, et a mort et a perill de nos ennemis et de tous nos contraires».* |

258 [310].

[1]Sus ce out dit maintes paroles et donné maint divers conseil. Mes [117rb]
Palamidés, qui sus tous desiroit la seignorie a avoir, se vanta moult en disant que moult estoit riches et sages, et tant dist que il s'acorderent a lui et le firent prince sus euls. Mes a Achillés ne plot mie cel remuement,* et dist que bien ne pooit venir. [2]Et par son voloir ne fu ce pas fet, si en a moult blasmé ceuls qui ce ont volu. Mes combien que il le grevast, Palamidés out l'empire. [3]Et en dementieres vint li termez des trieves. [4]Si firent cil de la vile un parlement dont la sentence fu telle que demain istront contre leur ennemis. Si leur pria moult li rois Priant que chascun se penast de vengier la mort Hector son fils: [5]«Et je ne sai que je vous die plus – fet il – mes li domages et la grant ire de quoi nos somes plains parra demain contre nos ennemis, si que il ne cuident que nos soions si planierement* vaincus. [6]Et je vous di sans faille que je m'en istrai demain avec vos, si leur vendrai chierement la grant douleur que il ont mise en mon cuer; car je nen sui pas encore si au desous* que mon escu soit guenchis vers cels que desheriter me veulent». [7]Mes ce ne ploit mie granmens as Troiens que li rois alast a la | bataille; mes ensint le couvint [117va]
estre puis que il le voult.

6-8. *Prose 1* § 172
258. *Prose 1* § 173

259 [311]. CI COMMENCE LA NOVISME BATAILLE*

[1]Li Troien furent contens que li rois alast a la bataille puis que il li plout, car miels en porront valoir et plus hardis et corageus en pourront et devront estre par raison. [2]L'endemain, quant l'aube du jour apparut, si sont tous estourmis* par la cité, et si s'armerent tout communement par les ostex. [3]Et quant il furent tuit armés, si s'en issirent hors de la vile. [4]Premiers s'en ist Deiphebus, Paris et Troilus, li roy Prians et li rois Menon, Eneas et Pollidamas, et aprés tuit li autre roi et prince et baron. [5]Et quant il furent tous defors si furent numbré a ·C· et ·L· mille, et i out plus de ·XX^{M}· ensengnes;* puis aprés orde‹ne›rent leurs conrois et deviserent leur batailles. Puis chevalchierent lances levees tous seré vers l'ost des Gregiois. [6]Et cil, quant il les aperçurent, issirent contre euls, car des le matin estoient ja tuit armé.* [7]Palamidés, li noviaus princes, les conduit qui moult les amonneste de bien fere et de gre-
[117vb] ver | leur ennemis. [8]Atant s'entr'aprochierent* les ·II· parties et s'entrerequierent moult fierement au jouster des lances et as espiés,* et fierent parmi ces escus et rompent haubers si fierement et par si grant air que maint en i chairent mort qui jamais ne se releverunt. La veissiés mainte ensengne chaoir par terre et maint chevalier occire et abbatre; moult fu cele bataille forte et cruele. [9]Lors assembla li rois Prians a l'estor o ·XX^{M}· chevaliers; si encontra Palamidés et le feri si durement de la lance que il l'abati en terre tou enversé. Puis traist l'espee et se fiert entre Gregiois, si leur vendi moult chier l'ire que il a de Hector son fils et moult en occit et abbat, ne jamais hons de son aage ne fist tel proesce ne qui tant s'abandonnast comme il fist cel jour. Les dames et les puceles de Troie, qui estoient as murs et as toreles, le regardent souvent et en oent tels noveles qui moult leur fet les cuers esjoir, car il n'issi en cel jor homme de la cité qui tant domajast Gregiois comme il fist, et sus tous les autres li en fu donné le pris. Pres de soi out bonnes gardes, qui moult l'aimoient: ce sont si fil, qui merveilleuse proesce i font. [10]Deiphebus fist une fort envahie as Gre-
[118ra] giois, | dont maint chevalier perdirent la vie, et la fu grans li contens d'une part et d'autre. Atant* vint li rois Serpedon en l'estour, qui moult estoit redoutés, si point contre cels de l'ost; si i out moult fiere bataille, car entr'euls vint li dus d'Athenes et Neptolemus* li rois de Rodes; la out maint chevalier en terre abbatu. Neptolemus et Serpe-

259. 5. ordenerent] orderent R

259. 1-10. Li Troien ... d'autre: *Roman de Troie* 17081-17176 **10.** Atant vint ... navré: *Prose 1* § 174, 19-30

don s'entr'encontrerent ensemble as fers des lances si durement que Neptolemus enversa en terre Serpedon, puis recueri sus li et li dona grans coups du branc d'acier. Li rois Serpedon s'esvertua et traist s'espee, et va ferir Neptolemus par tel air que toute la cuisse li a trenchïe, et cil chiet a terre qui a mort estoit navrés.

260 [312].

[1]Moult fu l'estour cruel, la ou tant chevaliers perissent doulereusement. [2]A tant i vint li rois de Persse [3]a tout sep‹t› mille* archiers, qui fu moult redoutés et cremus pour les archiers que il out o lui amenez, car tant de gens et de chevaus occient [o] leur ars que nuls ne pooit durer* devant euls; et pour sa venue fu li rois Serpedon secourus,* qui fierement s'estoit contenus* et moult out souffert paine et dolor et en pluseurs lieus estoit navrés.* Mes atant vint Aiax et Menelaus, Nestor li viels | et Dyomedés* o tout ·XX^{M}· chevaliers et trouverent [118rb] ceuls qui furent eslognié des leur et les assaillirent de toutes pars, et en occistrent tant que la terre en remainst couverte; et li Gregiois les enclostrent que il ne porent avoir secors. [4]La fu occis li rois de Persse et moult d'autres, dont ce fu grant domages, et moult s'en esmaierent li Troien et tous ceuls de la cité.

261 [313].

[1]En la bataille ou fu mort li rois de Persse n'estoit pas Paris, ains estoit avec ses freres qui gardoient le roi Priant leur pere ou il font mainte proesce.* [2]Li rois Serpedon et sa gent furent desconfit et fu durement navrés en pluseurs lieus, et furent chascié jusques as liches, et trop i eussent perdu se li rois Priant ne fust qui les secouri* o ·IIII^{M}·* chevaliers qui grant esfors i firent. Mes tous ce ne leur valut riens, car trop estoit grant l'esfors de leur enemis, si les couvint par fine force retraire au pas. Mes cil qui dedens i estoient qui les deffendirent merveilleusement bien a saietes et a dars et moult occistrent et hommes et chevauls, et tant* i firent par leur esfors que li champ demora a euls. Et s'en retournerent li Gregiois, mes moult i perdirent des leur. Et li rois Priant i fist tant de | armes que li trois meilleur chevaliers de [118va] Troie ne firent cele jor tant,* et en out le pris des ·II· parties. Mes puis se combatirent maint jour.

260. 3. sept] sep R ♦ o leur ars] or leur ars R

260. *Prose 1* § 175, 3-8; *Roman de Troie* 17239-17272
261. *Roman de Troie* 17273-17344; *Prose 1* § 175, 12-28

262 [314].

[1]Quant ce ot duré grant piece, si pristrent conseil en la cité que il requerroient trieves as Gregiois; si i envoierent messages en l'ost et leur donnerent longue trieve; puis firent les mors ensevelir.* Mes moult se desconfortent Troien de la mort du roi de Persse, et sa gent en font merveilleus duel. Halas comme afoiblie* le pooir de Troie, car bon ami et bon conseillier avoient en lui. [2]Et quant li cors fu apportez du camp en la cité si ne fu onques fet si grant duel comme il fesoient grant et petit. Li rois Menon, qui son cousin* estoit, en fist merveilleus duel.* A la fin s'acorderent que il renveheroit le cors en son païs, et ensint le firent; si veissiés moult tendrement pleurer au departir le roi Priant et tous ses fils et tout li autre barnage.*

263 [315]. CESTE EPYSTRE ENVOIA BRISEIS A ACHILLÉS*

[1]Tu, quiconques liras ou lis ceste presente letre, saches que elle ist de la main Briseis la ravie; [2]et pour ce que je sui barbarine, a paine les
[118vb] puis je avoir bien escrites en grec. Et | tu qui les lis, saches que toutes les conchieures que tu y verras ont fet les lermes, et par droit elles devroient miels valoir que note de letre. Et se je m'osoie complaindre un petit de toi, mon seigneur et mon ami, je me complendroie; et si ferai je. [3]Est ce ore ta coulpe et ton mesfet que je ai esté si tost baillïe san contredit au roi qui me demandoit? [4]Certes oïl, car ausi tost comme Ulibacés et Tatilibitis ses compains me requistrent, ausi tost leur fu je livree, et commença l'un de euls a regarder l'autre, et demandoient qui estoit mon ami. L'en me peust bien avoir retargïe! [5]Alas, moult m'eust pleu se je fusse demoree. Halas, tantes fois te baisai je au departir et derompooie mes cheveuls. Halas, je te di que il m'est avis que je sui une autre fois ravie ausi comme tu me ravis. Certes je pensai maintes fois, quant il m'emmenoient, que je les baratasse et deceusse et puis m'en retournasse a toi, mes une chose m'en a destorbee: c'est que aucun des fils au roi Priant, qui sont vostre ennemi, ne m'en portassent; ou se aucuns autres Troiens m'eust prise et ne m'espousast, si fusse seur mon pois brus au rois de Troies. Mes
[119ra] je sui donnee car je estoie a donner. Halas, | tantes fois sui je sans toi, et tu ne me mandes ne ne me requiers ne ne t'en chaut; car tu as la remembrance de moi trespassee. Li roi Patroclus me dist en l'oreille, quant je me departi: «Brisaida, ma suer, ne pleurés mie, car vous ne

262. *Prose 1* § 176 (*Roman de Troie* 17345-17408)
263. *Hér.* III

demourrés guares la ou vos alés». Et si n'est pas petite chose de moi ravoir? He, Achillés, ne te combatras tu pas pour moi ravoir? Fai si que tu aies le nom et la renommee de loial amant. He, Achillés, il n'i couvendroit mie grant paine; [6]de legier me pourroies avoir, se tant t'en estoit. Ne t'amembre mais comme Thalamon Aiax et Fenix, des quels li uns estoit tes cousins germains et l'autre tes compains, et li roys Ulixés te prierent par douces paroles et par biaux dons que tu me rendisses a euls? Et t'en vouloient donner ·xx· pailles tous a or batus et ·xx· [peilles]* d'argent dorés et ·vii· tres de soie dorés, dont autant valoit l'or comme la soie, et ·xx· mils besans d'or et ·xii· chevaus de pris esprouvés. Et en voloient donner ·iii· pucele, les queles furent amenee de l'isle de Lesbon quant elle fu destruite. Mes tu n'avoies mestier de fame, qui refusoies toz ces dons, et si m'as rendue a Agamenon pour une de ces ·iii·. [7]Et se tu me vousisses avoir ren|due pour [119rb]
valeur et pur pris tu n'eusses mie si mal fait; mes tu as refusé l'offre et la raençon que tu deusses avoir fet pour moi. He, Achillés, pour quel coulpe me tiens tu ville? Ou est alé la grant amour et la douce compagnie d'entre moi et toi? Souvent constraint Fortune les chetis, mes je sui tousjours en une meisme paine. Tu destruisis par ta force les murs de Lernes, et c'estoit la greigneur partie de ma terre, et estoie toute dame de cel païs. Je vi mes trois freres qui furent compagnon de lignage et de mort, car il furent ensemble occis; [8]et vi mon mari qui se tooulloit en son sanc quant la mort le destrengnoit. [9]Et de toutes ces aventures me reconfortooie je pour ton amour: tu estoies mes sires, mes freres et mes maris. Tu m'avoies juré par madame Thetis, la deesse de eaus, que de bone heure avoie je esté ravie, car c'estoit mon profit. Alas, est ce la bonne aventure que je en arai, quant tu me refuses? Et se aloie a toi, tu t'en iroies? [10]Et encore ne te soufit mie que tu me refuses avoir en ta compagnie, et se tu appareilles tes nes sans moi pour t'en aler en ton païs. [11]A lasse chetive, si tost comme la novele me vint que tu t'en voloies aler, a pou que je ne cha|i pasmee. [119va]
[12]Ha, tu t'en iras et tu, fel et cruel, a cui me laisseras tu dolente et esgaree? Et que chose me pourra estre confort? [13]Avant me puisse la terre engloutir ou devourer que [j]e puisse veoir ne savoir que tu te partes sans moi. Et se il te plaist tant que tu vuilles aler en ton païs, sui je donc si pesant que tu ne me pues soffrir en un angle de ta nef? [14]Sire, je te suirrai comme chetive, non mie comme dame son seigneur et son loial espous. Je sarai bien carpir et filer laine et gaagnier

263. 6. peilles] pelues R **13.** je puisse] le puisse R

ma vie, et ta bele fame sera cointe et paree entre les autres dames d'Archade. [15]Sire, je ne li puis deveer, car elle est bien digne d'estre brus Pelei et de estre fame a homme de si haute ligniee. Et je me maintendrai hublement et petitement, en pleurs et en lermes, et filerai la coloigne et carpirai la laine. [16]Mes d'une chose vous pri je por Dieu: que vous ne souffrés que vostre fame me despise, car je sai bien que elle me harra. Et ne souffrés mie que elle me couppe mes cheveuls devant vos. [17]Ha lasse, je redoute le dangier de vostre fame, mes l'amour que je ai a vous me fet toute vaincre la paour. [18]E, biau sire,
[119vb] et que attendés vos que vous ne | me prenés ou recevés? [19]Agamenon se repent ja que je alai avec lui, car ne le puis servir a gré. [20]Ne me laisse a recevoir pour nulle folle pensee, car je te jure par la foi que je ai a toi que li rois Agamenon ne toucha ma char par vilennie, ne n'oi puis compagnie d'omme que je me parti de vous. Mes autretel serement ne poovés vos pas sauvement fere, que vous n'aiés puis eue compagnie a autre fame que a moi depuis que vous me laissastes. [21]He, Achillés, chiers amis, reguarde comment Briseis ta chiere amie est esmeue pour toi, car tu la fais languir par longue demoree. [22]Et se ensint est que tu n'aies plus que faire de m'amour, et que tu en soies ennoiés, fai me morir a force de glaive ançois que tu me faces vivre sans toi. [23]Ha lassa, il ne me couvient guares plus languir, car je sui assés occise. Je n'ai ne sanc ne couleur, et toutesvoies l'amour que je ai en toi soustient en vie mon chetif cors; [24]et se tu icelle me tolloies, je iroie aprés mes freres et mes parens et mon mari; [25]et se tu la me tolloies, ce ne seroit mie grant honneur a toi se une chetive fame foible moroit
[120ra] pour toi. [26]Et si me ple|roit moult que morusse a ta volenté, de ton glaive. Biaus dous amis debonnaires, pour les diex occi moi! Et je vouroie que le glaive de quoi tu euses tué Agamenon fu aprés bouté par mon cors. [27]Et saches que ma vie et ma soustenance est en toi, et que je ne vif se par toi non; et te rens graces et mercis de ce que tu me sueffres a avoir, et que tu me donnes ce que tu donnas a Thelepho ton ennemi. Se il te plaist, ti ne me destruiras pas; tu as assés autre chose a destruire ou tu aras plus honneur. Ce sont li mur de Troie que tu destruiras, se Diex plaist. [28]Et se tu veuls que je vive, si nen t'en va mie sans moi, ou autrement tu m'ociras et seras homicide de moi.

264 [316].*

[1]Assés* souvent avient en ce siecle que il n'est nul ne nulle qui tant ait de joie qui ne l'ait mellee a aucune trouble penssee, et ce avient a

264. 1-2. Assés ... eust: *Prose 1* § 177, 2-26

bon droit que la ou il a tant de pechiés et d'ordure comme il a en ce monde, qu'il n'i puisse avoir nulle parfete joie.* Et de ce dist li sages Salemon* que trestoutes les choses que il trouva en cest monde sont vaines et plaines de vanité. Par quoi nous poons de legier connoistre que moult aime | Nostre Sires Diex qui en son service* se tient pour [120rb] paiés; car bien est cils eslongiés de toute vanité qui est appoiez a la parfete joie, a la quele nous doinst parvenir par nos merites Nostre Sire Jesucrist. Ce vous ai je dit pour les Gregiois, qui avoient par poi tout leur desir et meilleur esperance de leur ennemi conquerre que il n'avoient onques eu. [2]Mes adont vint une chierté si grant en l'ost que un pain valoit un besant et la char d'un buef ·II· mars,* si que Palamidés prist conseil as Gregiois qui il envoieroient pour vitaille. Ce ne sai je se ce fu par malle voillence, mes Pallamidés* i envoia Agamenon; et cil, qui estoit moult sage, ne le voult mie destorber ne contredire, si se parti de l'ost o mil chevaliers des meilleurs que il eust.* Mes ançois que il retournassent, manderent li Gregiois Demophon* a Thesidas, c'est une contré moult plenteuré* de ble et de viandes, et la chargierent a grant plenté, puis le manderent en l'ost. [3]Agamenon et ses gens alerent tant que il vindrent a Messe dont Thelephus* estoit rois, qui grant joie fist a Agamenon et a sa gent; et quant il sout que la seignorie de l'ost estoit remué et que Palamidés en estoit princes si en fu moult corrociez et | moult irés, mes Agamenon li a dit que il ne [120va] li en poise pas et que il laissa la seigneurie par sa volenté et que il en estoit moult liés. Puis fist Agamenon chargier vitaille a grant planté, donc* l'ost fu grant temps raemplie.* [4]Entretant* Palamidés, qui estoit de grant porpens, fist rappareillier toute leur navie et atorner* tous leur affaires. [5]Et* cil de la cité meismes refont appareillier leur murs et leur torelles et tous leur autre afferes, car l'en orent bien loisir et espace.

265 [317].

[1]Endementieres que la trieve duroit, fu acompli l'an que Hector avoit esté mort. Si ne fu onques fet si riche universaire* comme ses parens en firent et toz ceuls de la ville. [2]Et que vous diroie? Tous li pueple pleuroit par devant son sepulcre et l'aouroient comme se ce fust un diex. [3]Ecuba la roine, Pollicena et dame Helaine et les puceles i veillerent celle nuit [4]a l'endemain.* Ensint com je vous a dit, estoient adonc trieves entre les Gregiois et Troiens. Les dames et les

2-3. Mes ançois ... raemplie: *Roman de Troie* 17430-17462 **4-5.** *Prose 1* § 177, 26-32
265. *Prose 1* § 178

puceles de la cité estoient venu a l'universaire, et si i vint veoir la sepulture* et l'universaire la gregnour partie de haus hommes de l'ost.
[120vb] Et Achilés meismes i vint tous desarmés, mes miels li venist | estre demoré en son paveillon, car ançois que il fust repairiez arriere fu il si pris de l'achoson de sa mort:* ce fu quant il vit Pollicena, de la cui biauté tout li mondes se merveilloit, et ce fu l'achoison par cui il perdi la vie si comme vous orrés aprés.

266 [318].

[1]Oés com fete* destinee, ce dit l'auctour, que fu celle de Achilés, que par un seul regart fu si destroit d'amour que il ne pout durer; et regardés* comme grant mal vient par petite achoison et com fort chose est de Fortune, car quant elle commence aucune fois comme douce mere, et puis se retourne et fet comme cruelle marrastre.* [2]Ensint avint a Achillés, que en ce que il regarda la biauté* de la pucele fu il si embrassés de son amour que il l'avoit pointe et escrite en son cuer. C'est son chief qui resplendist* comme fin or et ses oils vers* et sa bouche vermeille et sa fresche couleur, son menton polli plus que nuls mabres a une petite fossete, sa gorge blanche et tendre; de ses droites espaules issoient deuls bras lons et traitis, les mains blanches, les dois lons et drois,* les ongles reluisans et polli; cors gent et avenant et
[121ra] drois,* grelle fu par les flans, droite par les hanches.* | Les autres biautés repostes si ne font pas a raconter, pour ce que le cuer en parole miels que la bouche, [3]et il meismes retrait quant que il a sus lui, si que il ‹ne›* voit riens ne ne considere en son regart que mortel plaie ne li face sentir.* Souvent s'eschauffe, souvent se refroide; [4]or est venus a ce que il sentira le tres grant mal* d'amours en tel maniere que il ne se saura conseillier, ne n'en porra prendre repos. Car Amour appaisera* son orgoil si que pou li vaudra son escu et son branc d'acier; car en toutes autres guerres* se puet l'en miels aidier que contre la force d'Amours, encontre cui ne vaut force de cors ne hardement de corage.

267 [319].

[1]Quant Achillés out assés regardé la pucelle, la gent se commença a retraire d'une part et d'autre. Les dames retournerent as palais toutes irees et pleureuses pour Hector, qui n'estoit a oblier de legier.* [2]Pol-

266. 3. il ne voit (*Prose 1* § 179, 22)] il uoit R

266. *Prose 1* § 179
267. *Prose 1* § 180

licena s'en va avec elles [3]et Achillés, qui soupris estoit de s'amor, ne se parti onques de la place tant comme il la pout veoir as oils.* Puis s'en retourna o moult mate chiere et ne fesoit un pas avant que il ne se retournast por remirer la place ou i l'avoit* veue, et pour l'ententiveté* | est si remué de son estre que il ne voit ne n'entent riens. [121rb]

268 [320].

[1]Ensint deshetiés com vous poés entendre s'en vint Achillés devant son paveillon, si s'est cochiés sus son lit et n'a nul si privé qui demorast* avec lui. Si se deplaint et douleuse forment, car moult li semble ceste folie* grevable s'il n'est d'autre part qui li aporte remede; mes je* ne sai penser comment il l'ait, car il n'est nulle riens en cest monde que il heent tant comme lui et a bon droit. [2]«Halas – fet il – de male heure alai je celle gent veoir, car je dout que je n'en perde toute joie.* Mes de ce ne puis je se moi non reprendre, car se je en reprendoie celle pour qui il m'avint je auroie grant tort, car li autre la remirerent* assés a cui il n'en fu riens. Or m'a hui Amours trouvé prest, quant je me sui mis en sa subjection, pour quoi il m'a si lacié et pris que je ne puis eschaper de lié. Or crierai je donques merci, mes a cui? A cele par aventure que je ne verrai jamais? Se je le cuidoie, je ne vivroie mie longuement. Bien sai que elle est ma mortelle ennemie; mes si porroit elle estre m'amie, car elle est faite a ma devise. [3]Halas, je sui certain que elle voudroit mon damage. Or sui je entrepris trop laidement, | quant je aime celle qui me heit.* Je voudroie [121va] bien que elle seust mon corage, et comment je l'ai torné devers lié, et ce me seroit grant reconfort. Mes quant je pourpense le grant duel que je ai mis en son cuer de son frere Hector, je croi que elle ne me porroit amer et ce est la chose qui m'ocira.* [4]Halas, onques ons n'ama en tel maniere, car je sui hors du sens et ne sai que faire, car Amours me destruit et me met a la mort.* Il me semble que je soie Narchisus* qui tant ama son ombre que il en morut sus la fontaine, puis que il nen pout avoir sa volenté de la tres grant biauté que il vit. Ensi voi je que il me couvient morir, ne autre consoil ne pourrai je trouver. [5]Et nepourquant je devroie bien pourveoir, savoir mon* se nul consoil i aroit mestier; [6]mes a ce convendroit grant loisir qui le povoir dou souffrir poust avoir. Mes je porroie bien tant atendre que pou me vaudroit nul secours, car les maladies sont plus legier* curees au commencement que quant elles sont enracinees; et ceste paine m'est trop grief a souffrir, por quoi je saroie volentiers quelle en sera la fin; car

268. *Prose 1* § 181

en pou de tens a* que ma joie ensi est toute finee et en pou de temps
[121vb] seront acompli | tout mi desir. Mes l'esperance me conforte,* pourquoi je pri a tous les dieus que il me doisent* tel consoil prendre par quoi ma dame ait de moi merci».

269 [321].

[1]Aprés ce que il out ensint consideré en soi meismes si a fet venir devant lui un sien chier ami,* puis li descouvri son secré et li dist: «Tu t'en iras a Troie a Ecuba, la fame le roi Priant, et li diras que moult mi tarde que je soie a lié acordés, car par pechié ai je trop mespris envers lié; et que moult me poise du doulereus domage que je li ai fait de son fils Hector, de la quele chose je sui prest de fere l'en tel droit comme elle sara deviser. [2]Et se elle me veult donner sa fille a fame, par l'otroi du roi Priant et de Paris, je m'en irai en ma terre o tote ma gent, ne ja puis n'aura si hardi en toute l'ost de Grece qui aprés moi i demorast; et ensint demourra leur païs en bone pais* et leur fille sera si richement mariee comme celle qui sera roine avec moi et couronnee de tout mon roiaume. [3]Et je meisme seroie le plus riche home du monde comme cil qui autre chose ne demanderoit.* [4]Alés – fet il – tost au message, et commenchiés vostre oevre. Que Diex vous en
[122ra] laist* a bone fin venir, car moult | me tarde que vous soiés revenus». [5]Atant se parti li messages et s'en ala droit en la cité si comme sage et bien apris,* et entra dedens la chambre la roine et la salue premierement* de par son seigneur et li dist son message: [6]«Dame – fet il – or apparra vostre grant* savoir, car vous avés maintenant pooir de fere vostre ami du plus mortel ennemi que vous aiés, et qui ores vous veult restorer le grant domage que vous avés eu et garder vous que plus ne vous en aviegne. Car se il prent vostre fille a fame, il la tendra a grant honneur et vostre regne remaindra en pais; et si ne trouverés jamais qui de guerroier vous s'entremete, car puis que mis sire s'en ira nuls n'i osera demorer aprés lui. Or en pensés hastivement, si comme de vostre grant profit et pour sauver vos vies et vostre heritage».

270 [322].

[1]La roine, qui sages estoit a merveilles, respondi au message en tel maniere: «Biau amis, grant chose est ce que tu me demandes; non pas pour tant que se je le puis trouver envers le roi, je le voudrai volentiers. Revien a moi d'ui en tiers jor, adont t'en saurai je dire sa volen-

269. 1-4. *Prose 1* § 182 **5-6.** *Prose 1* § 183
270. 1. La roine ... veulent: *Prose 1* § 184

té; et di a ton seigneur que par moi ne remaindra mie, tout soit | ce [122rb]
que il m'ait mise en si grant doleur que je amasse miels la mort que la vie, aprés si faite ancoisse* comme je sens nuit et jour;* car a desmesure sui je pour lui grevee. Mes se ce pooit avenir* encore m'iroit il bien selonc la grant mescheance. Va t'en et si revien au jour, et selonc ce que je trouverai el roi et en Paris te saurai je respondre, et moult me plaira* se il le veulent». Li messages otroia* la response de la roine et se mist maintenant a la voie, que nuls ne s'en aperçut. Si retourna en l'ost* a son seigneur, qui en grant horreur* estoit, et maintenant que il le vit li sailli a l'encontre et li demande nouveles, et cil li a tout raconté et retrait la response la roine, et li devisa le terme du retourner et que se li rois et Paris* le vuelent la besoigne est achevee. Ceste chose plut tant a Achillés que tout le cuer li est resjoi:* «Or voi je – fet il – que les diex font vertu pour moi, quant je true‹ve›* consoil de la chose que je plus desir et que je plus aime;* et se a ce ne pooie venir que ma volenté fust acomplie de lui,* adont seroit toute ma joie finie».* [2]Or vous lairons d'Achillés et vous dirons de la roine Ecuba.

271 [323].

[1]Aprés ce que li messages se fu partis de la roine Ecuba,* el|le s'en [122va]
ala en une chambre ou li rois Prians estoit tous seuls, et s'assist delés lui et li dist: [2]«Sire, grant haine nous demoustrent les diex chascun jour* car nostre grant barnage et nostre pooir* decline chascun jour; car nos fils et nos rois, nos dus et nos gens muerent* chascun jours a cens et a milliers; car puis que Hector nostre fils est mors, nostre deffense et nostre esperance avons perdue. Moult est ceste oevre perilleuse, pour ce seroit bon de prendre consoil s'il fust qui le seust donner. [3]Voirs est que Achillés a fet parler a moi priveement et demande Pollicenam a fame, et dit que il la fera roine coronnee de son roiaume. [4]Et le jour que il sera de lui saisis fera departir et lever le siege et tous nos ennemis retourront en leur terres. Et je sai bien que je n'ai mie trop grans sens,* mes du peril ou nous et nostre cité somes feroit bon prendre consoil, car en si grant besoing* comme nous somes ne devons pas la pais refuser. Car grant domage* est de la noble gent de

270. 1. trueve] true R

1-2. Li messages ... Ecuba: *Prose 1* § 185
271. *Prose 1* § 186

nostre païs qui muerent chascun jor a si faite douleur; et tant de perils* i a de toutes pars que bon esgart i aura grant mestier».

272 [324].

[1]Quant li rois Priant out entendu ce que la dame li ot dit si baissa
[122vb] le vis* et se tut une grant piece; puis aprés respondi | a la roine et dist: «Dame, je ne puis veoir ne connoistre comment ce puisse estre.* Car se* Achillés fust mes amis comme il est mes ennemis si ne li donneroie je pas ma fille a fame, pour ce que il n'est de si haut parage comme nous somes; [2]et je endroit de moi ne vouldroie pas abbaissier mon lignage. [3]Et d'autre part, se je li donnoie ma fille, comment seroie je seür que il feist le siege departir? Honni* seroie a tousjours mes, se je fusse deceu par mon ennemi mortel. [4]Et encore cuidiés vous que li autre se departissent du siege pour lui? [5]Sachiés que pluseurs* en y a plus riches que lui et plus puissans* qui envis se departiroient pour celui pour qui il ne fussent ja venu.* [6]Et nepourquant, s'il puet faire que li sieges se departe, je m'apaisserai a lui et jamais guerre ne haine aura de mie part ne de ma gent, et li pardonrai tous les mesfés que il onques me fist et li donrai Pollicena ma fille a fame. Et pour ce que il n'ait doutance envers nous, li en ferai seurtance* sus tous les diex de nostre loi; s'ensi le veult fere, et si l'otroie volentiers et de bon gré». A ce fina leur conseuls et s'en issirent de la chambre. [7]Quant la chose fu ensint assise, qui chierement fu puis achetee, fu li termes des trois jours acomplis et revint li messages droit au jour
[123ra] nommé, [8]et bien | parut que li termes fu a merveilles desirés; et entra en la chambre la roine ou il trouva la pucele* et la salua de par son seigneur, et dist que il se donne en son pooir lui et sa terre et quant que il puet; mes n'out loisir de plus dire, car la roine estoit devant euls et la pucele ne li tint autre plait et ne fist semblant que bel l'en soit ne que de riens l'en pessast.

273 [325].

[1]Quant la roine vit que li mesagier estoit venus si li dist et raconta toute la responsse que il avoit trouvee el roi Priant, et si li dist de mot en mot ce que li rois li out dit et comme il voloit estre seür de cel affai-

273. 1. si li dist de] ~~li~~ si li dist de *ri*

272. 1. Quant ... estre: *Prose 1* § 187, 2–5 **1–6.** Car se ... chambre: *Prose 3* § 167.2–5 **7–8.** *Prose 1* § 188
273. *Prose 1* § 189

re; et pour ce que la chose estoit moult grant, li commanda la roine que elle fust bien celee.* [2]Atant prist congié li messages et s'en vint a son seigneur, qui moult estoit changié de son sens pour Amour, qui de ses tours li moustroit. Car de ce doivent savoir touz ceuls qui par amour aiment; car nuls qui d'Amours soit souppris ne li puet de riens contrester, car elle fet un lié et l'autre dolent; [3]mes les pluseurs fet jeuner et penser* en maintes guises pour estre ententif a la chose qui plus li plaist. [4]Et pour ce que li cuer est le plus noble membre du cors et qui porte le plus grant fais de la pensee, couvient il que il se change et mue | en [123rb] tristece et en joie, pour quo il convient que tous li cors en soit changiés et troublés.* Car maintes fois est l'amant en ausi grant bataille a soi meismes par la force d'Amors comme il a avec ses ennemis.* [5]Et ensint est Achillés, qui pensse et se demente ensint com vous orrés.

274 [326].*

[1]«Halas – fet il – quel mesaventure puet ce estre que je sui si entrepris* que je ne voi ni entens chose qui soit a mon gré, [2]et voi que mon sens tourne a grant folie, puis que je sueffre* que mon cuer soit assis la ou je n'auroi ja ma volenté! Onques puis que li mondes commença n'ama nul plus folement.* [3]Et puis que je connois ma folie tout apertement, donques sui je de mal ensient et ensui le mal a mon escient.* Que vaut donques hardement ne chevalerie, quant sens n'a ci point de lieu? Fu il onques nul sages contre Amour? Certes je croi que non,* et puis que nuls de nos ancestres ne pout onques contre Amour avoir ne sens ne force, que puis je mais se je sui desvoiés? Car je ne voi nul sens contre Amour. Or n'i a mais autre consoil que del l'atendre* et pourchascier adés de acomplir ma volenté, que que avenir m'en doie. [4]Et en ce parra ma valour,* car riens ne me vaudroit se tout li mondes eust son delit* et je n'en eusse rien. [5]Et puis que mon cuer | i est si du tout assis, il ne sera riens que je n'entreprengne,* que [123va] que il m'en doie avenir. [6]Et se je puis tant fere que je aie l'amour cele* qui mielz resemble chose spirituel que terrene et qui est mireeur de toutes biautés,* adont seroie le plus riche home de tout le monde; et por ce [prie] je Amour que il me secore en tel maniere comme il afiert a amant* qui loialment le servent, et que il ne perde en moi sa costume». [7]Ensint destroit et ententif en la pensee d'amour demora Achillés,* et tant fu en tel pensier que son message repaira. [8]Et quant

274. 2. je n'auroi] ie ie nauroi R **6.** prie (*Prose 1* § 190, 26)] prise R

274. 1-6. *Prose 1* § 190 **7-9.** *Prose 1* § 191

il le vit si out paour et joie tout ensemble, car c'est la maniere d'omme qui par amour aime; et maintenant li enquist de la besoigne, et cil li dist toute la verité et le couvenant et la requeste que li rois Priant li fet: [9]«Or* pensés – fet il – que li ols* s'en voise, car en autre maniere ne serés saisis de la pucele».

275 [327].

[1]Quant Achillés oï ce, joie et pesance out tout ensemble pour l'atendre. Joie* out car li couvenans li plaist sus totes choses, mes grief chose et longue li semble a acomplir ce que il leur a offert. [2]Et nonpourquant demain sans nul delaiement se metra a l'assaiement; [3]mes
[123vb] avant que l'eure venist, traist | assés paine et douleur comme cil qui toute la nuit ne pout dormir ne reposer.* [4]Mes quant vint au jour, il ordena comment li conseil fust ordenez et il si* fu maintenant. Si i out rois et dux et contes et toute la fleur de l'ost. [5]Adont se leva Achillés en [piés], qui bien fu oïs et entendus, car honorez et cremus estoit sus tous les autres pour sa chevalerie et pour son sens.

276 [328].

[1]«Seigneurs – fet Achillés* – je vous vuil moustrer que par grant outrage et par grant orgoil avons ceste vile* assegïe, dont il sont mort des nostres tant que a paine en saroit nuls le numbre dire. Et de ce ne vous merveilliés mie, car a ce nous couvendra trestoz revertir, se la besoigne est ensint maintenue; et me semble que trop grant folie avons entreprise quant pour l'achaison d'une fame avons chascun laissié nostre païs si longuement. Ne encore n'avons riens fet de nostre honneur. Ançois demorons ci le plus du temps a grant douleur et a grant mesaise;* dont je me merveille durement de si sage gent comme il a ici que il ne prennent autre consoil. Pour quoi il m'est avis que il
[124ra] ne vo|ient pas ce que je voi; c'est de quoi vient l'occaison de nostre destruiement qui est si mauvese, car de toutes pars sommes nos ci assemblés a reçoivre mort. Certes de si sages gens ne fu jamais si grant folie trouvee! Biaus seigneurs, ja devés vos savoir que li Gregiois en emmenerent Esyona, la suer le roy Priant, la quele il nous fist puis tant demander. [2]Et se Paris prist puis Heleine, quel honte et quel domage i puet avoir nostre lignage, et nous meismes, qui tant de nobles gens

275. 5. piés] piens R

275. 1–3. *Prose 1* § 192 **4–5.** *Prose 1* § 193
276. *Prose 1* § 194

i avons perdu pour nient? [3]Sachiés, biax seigneur, que moult nous tendrons a deceu quant nous connoistrons nostre folie. Pour quo je vous di que, se mon esgart en fust creu, nos laisserons atant nostre derverie qui fu commencïe* par mauvais consoil, et retournerons en nostre païs et marierons nos sereurs et nos parentés, et rappareillerons nos roiaumes et nos terres, qui grant mestier ont de nostre retour. [4]Et vous di bien que endroit de moi je ne croi mie que de ceste emprise* puissons jamais venir au desus, et pour ce, se nous avons foloié jusques a ores, si l'amendons.* Et ves chi Achillés qui jamais ne s'en armera,* car assés puet | Menelaus trouver fames de grant valeur; si en [124rb] prengne une et laist ester ceste folie,* et ce m'est avis que ce li couvendra fere au derrenier.* [5]Et sachié[s] de voir que autre que moi le conquerra des ore en avant».

277 [329].

[1]Sus ces paroles tous li premiers respondi li rois Thoas et dist: «Sire Achillés, il me semble que vous ne dites pas bien, car tant a esté vostre cuer franc et loiel jusques a ore, et ne deust pas voloir ne assentir* oevre ou nous eussons deshonneur; car vous avés pris et los et honneur sus tous le plus vaillans, si le devés bien garder. Et je l'ai bien veu de pluseurs qui leur bien fere ont mis en noient par laide fin.* Et me semble que vous volés deviner ce qui est a venir, [2]mes a tart* l'avés commencié. [3]Et certes il n'a nul si haut en cest host a cui vous ne deussiés contredire, s'il deist ce que vous dites; et toutes fois vostre consoil n'a point de lieu, [4]et entendés comme. Nos somes ci venu ja ·v· ans a* pour la vile destruire, [5]et que que soit, sens ou folie, fet en avons tout nostre pooir, si ja avons auques abbatu leur grant orgoil. Mes moult y a mort et pris de nos rois et de nos princes, et avec euls plus de ·xx^{M}·* | chevaliers. Et nos leur avons fet grant domage ausi, [124va] mes nepourquant si n'avons nous tant fet que la pais peust estre a l'eneur de nous. Pour quoi je di que je enmeroie miex estre geté de mon païs a tosjours mes et estre tous despeciés par membres que la chose fust atant laissïe, ou que je m'en partisse en tel maniere; car trop sont grans nos damages* a oblier. Et ançois serons nous tous mort ou ceuls de la vile que un tout seul de nos s'en tourne arriere. [6]Nous ne sommes encore de ceste oevre si au desous que nous deussons fere chose qui doie estre reprouvé* a nos hoirs. Pour quoi je vous di que

276. 5. sachiés] sachier R

277. *Prose 1* § 195

vos sermons ne sont bons ne avenables, car nous ne sommes mie en ce travail pour Menelaus ne pour dame Helaine; ainçois i est chascun pour garder son honor et son pris et pour la renommee de sa corone acroistre. Et pour ce jamais sans victoire ne nos partirons en tel maniere que de nos soit parlé jusques a la fin du monde, car moult est coart qui se recroit tant que il puisse espee soustenir. [7]Et vous, sires, en serés vos blasmés se l'en seust que vous le deissiés a certes».

278 [330].

[124vb] [1]Aprés ce que li rois Thoas out ensi parlé, Menesteus* li | dux d'Athenes sailli en estant et demora pensis une grant piece, et puis commença sa raison en telle maniere: «Des ore – fet il – m'est avis que nos ennemis sont vaincu, selonc le semblant que je voi; mes par tous les dieus que l'en aore, que se tous voloient loer et conseillier que l'ost s'en alast ensint sans avoir pes a toute nostre volenté ou victoire,* que je enmeroie miels que je fusse tous desmembrés que je eusse esté a donner* tel conseil. Et moult me merveil dont tel parole puet issir et dont ce muet, car trop est cest conseil honteus; ne ne seroit pas a si grant mal tenu se ce eust esté dit par uns des autres; ne je ne sai comment tant de rois et de princes seroient ici venu pour partir en tel maniere.* Je croi que il n'i a nul qui ne vousist ançois estre desmembrés par membres pour ce que li afere ne fu pas commencié en tel maniere que on le doie ensint entrelaissier. [2]Mes tout avant doit estre l'uevre parsuie,* car preudons ne doit la mort redouter. [3]Ains issons demain par mon consoil et leur moustrons que nous ne somes ci pour autre chose se non pour la destruction de la vile,* et si los que
[125ra] nous faison la chose venir hastivement a ce que elle | doit, car jamais ne pourrons avoir pais a euls».

279 [331].

[1]Quant li dux d'Athenes out fini son conte, la noise commença moult grant entr'euls et distrent que il avoit trop bien dit; et assés i out qui distrent le contraire,* mes de tuit li pluseur fu otroiés le dit du duc d'Athenes, quel cuer que il en eussent. Mes que vos iroie je contant? A grant noise et a grant tençon s'en retornerent en lor paveillons; et se Achillés est corouciez ce ne fet a demander, car bien

278. 1. maniere] manierere R

278. *Prose 1* § 196
279. *Prose 1* § 197

en faisoit chiere et semblant, si que nuls, tant fust ses privés, ne li osoit parler. Et pour ce fist il assembler ses gens devant lui et puis leur commanda seur leur vies que nuls d'euls se deust armer pour chose que il veissent ne pour parole que li Grieu leur seussent dire: «Car puis que il sont issu de mon consoil, je leur moustrerai que je leur valoie. [2]Et qui en autre maniere le fera, je ne le tendrai pour mien ne de par moi nul bien ne li pourra venir. [3]Et ‹qui› de ce* trespassera mon conmandement ne sera mes* amis a nul temps».

280 [332].*

[1]Merveilles, ce disoit Daires, ai je comment Achillés, qui estoit si sages et si engigneus en toutes choses, que il descouvri si tost et si apertement son cora|ge. Car* quant on veult aucune chose fere de [125rb]
cuer, se il ‹est›* sages et de grant corage, il se faint moultes fois et moustre le semblant que il vuillent le contraire, meismement quant il vouldra demander chose que il entende qui soit contre la volenté des oians, pour mils venir a sen entention.* [2]Mes Achillés descouvri maintenant sa penssee et son voloir, pour quoi son dit fu tenu souspeçonneus. Ja soit ce chose que il ne seussent riens de ce a quoi il beoit, [3]ançois penssoient par aventure autre chose. [4]Mes je ne ‹me›* merveille mie quant je pensse sus l'occoison de son mal* et de son mouvement, car qui est si cruelment espris d'amors comme Achillés estoit, il est en pooir d'autri et non pas en son droit sens. Pour quoi il avient mainte fois que il li semble le voir faus et le faus verité, et est en condition d'un malade* qui eschive a prendre ce de quoi on puet trestourner la mort.* [5]Et vraiement cil qui aime de tel maniere puent estre semblables au parpeillon* qui se trait tant vers la clarté de la chandele que il s'art tous. [6]Ensint sont* telle maniere de gens qui ne considerent riens du peril qui avenir leur puet, ne ne gardent quel chose soit honneste ou deshonneste ou raisonnable ou contre raison, mes | que il acomplissent leur desir.* En tel folie entra Achillés par le [125va]
regart de Pollicena, si com vous avés oï, et si se mist si du tout el pooir d'Amour que il oublia son sens; et ce meismes est avenu a pluseurs sages du Viel Testament, et ce fist nostre premier pere Adan, li rois David et li sages Salemon, Sanson li fors et li dux Olifernés, Virgile

279. 3. et qui (Pr)] et R
280. 1. se il est (*Prose 1* § 198, 5)] se il R **4.** je ne me merveille (*Prose 1* § 198, 15)] ie ne merueille R

280. *Prose 1* § 198

et Aristotes.* Tous ceuls qui furent la fleur du monde de sens et de force furent par feme souspris et engenné.* Pour quoi je ne me merveil pas se Achillés fu hors de la droite voie, et se Amour le mena si par sa force que il en perdi ci endroit son sens propre et naturel et a la fin en perdi il la vie, si com vous porrez oïr. [7]Si laiserons a parler de ce et retournerons a nostre matire.*

281 [333].*

[1]En dementieres que la trieve dura, firent li Gregiois maint consoil et maintes fois s'assemblerent au parlement; mes onques Achillés n'i voult aler pour nulle requeste que on li seust fere, dont moult estoient li pluseur iré.* Mes de ce li estoit moult pou, ançois se tenoit tousjours avec ses chevaliers jouant as eschés et as tables en semblant que
[125vb] de la guerre n'en fust plus riens. [2]Et non estoit il sans fail|le, car celle qui en ses las le tenoit li avoit fet changier la maniere si que toute la pensee que il soloit avoir de fais d'armes estoit perdue et anichilee;* ne autre chose ne pensoit fors que il peust a cele que il desire avoir acordance. Mes toute autre pensee estoit celle des Gregiois, car as pluseurs targioit moult li termes de la trieve, et tels i avoit qui leur sembloit trop pres. [3]Mes a cui que il ennuiast ou abelist, li termez de la trieve falli.*

282 [334]. CI COMENCE LA DISIME BATAILLE*

[1]Les trieves furent acomplies et cil qui duit en estoient s'appareillierent au bien matin et s'armerent de leur armes que il orent fet fourbir* et appareillier. [2]Et quant il furent monté si se traistrent pres de la cité, [3]et fu Palamidés devant tous les autres. Cil de la cité s'en issirent, qui furent bien armé.* Li champ fu larges et delivrez et li chevalier meu embronchiés* sus leur fors chevaus et iré chascun envers son ennemi. D'ambedeulz pars s'esmuevent li uns contre li autre et metent leur escus a leur piz; lors oïssiés* lances brisier et la
[126ra] noise et le cri si grant que | l'en ne peust pas oïr Diex tonnant. La veissiés maint chevalier detrenchier* et abbatre, qui jamais ne se releveront, et cil qui sentent la mort crient et braient.* [4]En milieu* de la grant bataille, ou la grant noise estoit,* se combatoit Resus li rois d'Areche o toute sa gent et fasoit de Troiens grant occision, quant

281. *Prose 1* § 199
282. 1–3. *Prose 1* § 200 (*Roman de Troie* 18473–18535) **4–9.** *Prose 1* § 201 (*Roman de Troie* 18536–18666)

Deiphebus l'aperçut qui li corri seure par grant air, et li donna tels ·III· couls* du branc d'acier sus le heaume que il le pourfendi jusques as espaules, et cil chai mort a terre. Et cil prent le destrier et escrie s'ensengne, lors poignent tuit li sien encontre les Gregiois et leur refont les dos tourner; et adont eussent esté tout desconfit se ne fust li fils Tideus et li conroi Pallamidés, qui bien furent ·XXM·.* Si se fierent entre Troiens, si les occient et detrenchent; la out dur estour et fier d'une part et d'autre et dura li contens grant piece moult aspres et moult fiers.* Atant furent tuit li conroi ensemble, si veissiés gens occire sans que nuls n'avoit* raenchon ne pitié de l'autre; si se combatoient en pluseurs lieus a grans tropealz. [5]Li rois Thalamon, qui cosins est as fils le roi Priant, estoit venus en l'estour, si le trouverent moult felon encontre euls | et moult leur moustre malvai[s] cosinage; [126rb] car a Chicilien,* un des Bastars, a coupé le bras destre, dont il ne pout puis ferir cop d'espee. [6]Quant Deyphebus le vit si en out moult grant duel, et dist en soi meismes que il le vengera se il puet; si brocha le cheval contre lui et le fiert de la lance* parmi l'escu si durement que il abbati lui et le cheval en terre, puis mist main a l'espee et li donna grans coups sus le heaume, et li dist: [7]«Vassaus,* vous n'estes mie sages qui nos voulez desheriter, et ançois que vous partés de la bataille le vous ferons chier comparer». [8]Adont eust Deiphebus vengié son frere, se ne fust le dux d'Athenes qui i seurvint et out moult grant ire quant il vit ensint Thalemon laidir. Si ala ferir Deiphebus de lance parmi l'escu que il l'abati en terre; et ferirent* sus lui li Gregiois merveilleusement, et se n'eust esté Troilus qui s'esforça de le traire hors de la main de ses ennemis,* qui moult l'enpressoient et l'avoient ja abbatu, si que par desus lui passerent maint destrier. [9]Adont i vi‹n›t Pollidamas et Paris, qui le traistrent hors de la bataille tout sanglent et le firent remonter, et puis se refierent* en la bataille, si leur revendi* chierement. |

283 [335].

[1]Moult i out celui jour cruel estor, et moult se travaille Palamidés [126va] comment li Troien soient desconfit; si i fist cel jour maintes belle chevaleries. Deiphebus l'aperçut et broche contre lui et le fiert d'une lance* si roidement que a bien pou que il ne l'abati du cheval; mes cil ne failli pas a lui, car il li fist passer parmi le cors le fer de sa lance o tout le fust. Alas, comme ci a froide novele au roi Priant et a la

282. 5. malvais] maluail R **9.** vint] uit R

283. *Prose 1* § 202

noble roine Ecuba! Lors prist Paris le cors de son frere entre ses bras o tout le tronchon et le porta en la cité, mes il n'estoit mie encore mors. Paris le pleure moult tendrement et maudit l'eure que il fu nez et que il vit tant, et que il se fera occire cel jour,* [2]et dit: «Frere, aprés vous ne vuil je plus vivre». Adont ovri Deiphebus ses oils et dist: «Frere, je vous pri sans plus que vous retournés a la bataille et me vengiés de Palamidés, car quant je sarai sa mort m'ame en sera plus aise, et je retendrai mon esperit jusques a tant que je en sache la verité. Hastés vous, car par pou que li cuer ne faut».*

284 [336].

[1]Paris est revenus a la bataille plain d'ire et de mautalent, si que a grant paine puet sus son cheval demorer; et pleure sa grant mescheance et la perte de son lignage, et maudit souvent Fortu|ne et qui en lié [126vb] a esperance, et dist comme hons desesperés: «Halas, comment puis je avoir entention que nul bien ne puisse venir? Je me deusse occire a mes ·II· mains, et ja Dieu ne consente que je vive aprés mes freres; et je croi que si ne ferai je ains pou de terme.* Ha Ecuba, ma douce mere, com grant douleur vous avient;* [2]et com grant angoisse vous aurés quant vostre fil verrés mort devant vos. Priant, biau dous pere,* quel confort arés vous ormais? Halas, comme somes nous mort et confondu. Biaus douls frere, pour vostre mort vengier ferai je mon povoir et miels enmeroie a morir que je ne vous venge; et bien sache Pallamidés, se je le truis a la bataille, de l'un de nous deuls iert la guerre finee». [3]Ensi dolens et ententis s'en vint Paris a la bataille, son arc tendu en sa main.

285 [337].*

[1]Palamidés* estoit en l'estour devant les autres et fasoit grant domage as Troiens, et grant paine metoit a bien guier sa gent, et crioit a haute vois: «Frans chevalier, esvertués vous, car a pou d'esfors les arons tost desconfis». [2]Mes li Troien se defendoient moult asprement, si que il n'i perdirent de la champaigne pié, [3]mes sans faille grant [127ra] domage rece|voient de leur gent. Li roys Sarpedon, qui estoit devers les Troiens et estoit preus et sages et avoit avec lui riche compagnie de chevaliers et maintes beles proesces avoit fet en ·X· ans que il avoit

284. *Prose 1* § 203
285. 1-3. Palamidés ... gent: *Prose 1* § 204, 2-8 **3.** Li roys ... estour: *Roman de Troie* 18784-18847

porté armes, vit le doulereus tournoi et le grant domage que Palamidés leur fesoit, et vit que il out occis Deiphebus, si fu moult angoisseus. Lors broche le cheval contre Palamidés et le fiert du branc d'acier grans coulps sus le heaume, si que les mailles de son hauberc li sont* dedens le chief. Mes chis au plus tost que il pout li en rendi mortel guerredon, car il traist vers li et l'a feru du branc d'acier dont il ne l'esparna mie, et li trenche la cuisse ou tout braier* et chai en terre, et en pou d'eure fu mors; dont ce fu grant domages, car il estoit fors et hardis et de grant renommee. [4]Quant li rois Sarpedon fu finis, moult i out grant noise et grant criee. Cil de Grece ont de ce grant joie et Troien en sont triste et dolent, et au traire le cors hors de la prece perdirent li Troien moult de leur gent, ne pour tout leur effors ne le porent avoir, car Pallamidés les grieve durement; par fine force les a fet remuer de la place, et plus les eust grevés se ne fust | Paris qui [127rb] i vint, l'arc entesé en la main, et choisi Pallamidés enmi l'estour. Si poinst vers lui, et bien l'avisa et li traist par grant haine une saiete envenimee* si que il li trencha la maistre vaine de la gorge par desous la ventaille et l'abbati mort enmi le champ. [5]Moult fist Paris biau coup et moult a ses ennemis domagiés. Et quant Gregiois virent mort le plus souverain prince de l'ost et qui estoit leur sires si en furent li plus hardis moult esmaié, et merveilleuse douleur en demenerent.* Et li Troien en pristrent cuer et hardement pour la mort de Pallamidés, lors brochierent Troien sus leur ennemi et moult en occistrent et navrerent, et les engresserent* si durement que il les metent a la voie et les chaserent hors du champ. [6]Mes bien le fist li rois Menelaus et li rois Thoas et Thalamon Aiax, Ulixés, Dyomedés et li dux d'Athenes, car il ne s'en vont pas comme esbahi; ançois se tournent* souvent vers Troiens et souvent leur rendent estal* et souvent les domagent. [7]Mes leur bien fere que vaut? Par fine force les couvient tourner les dos, [8]et li Troien par leur esfors* les mistrent parmi les tentes moult laidement,* et li Grieu, qui ont tout leur pooir perdu, se deffendent au miels que il | puent,* et font des tentes murs et fossés et palis. Et li [127va] Troien descendirent a pié* plus de ·XM· pour prendre et pour desrober le champ, et en emporterent et desroberent plus de ·VC· paveillons tous plains de robe et de richesce. [9]Entretant* se parti Paris et Troilus o plus de·XXM·* chevaliers et s'en alerent tout droit a la mer pour bouter le feu es nes; si ardirent des nes plus de ·VIIC·, et se ne fust Thala-

4. Si poinst ... domagiés: *Prose 1* § 205, 6-13? **5-8.** Et quant ... richesce: *Prose 3* § 187; *Roman de Troie* 18848-18903 **9-20.** *Prose 3* § 188

mon Ayax* toutes les eussent arsses. Mes il les ala secourre a trop riche compagnie et si amonnestoit les siens ‹de› bien fere,* et leur disoit: [10]«Seigneurs, ici n'a prison ne rahençon ne hostage; nuls ne se rent ne nul n'est pris qui ne soit occis tantost. Il nous sont mortel ennemi; or leur demostrons si nostre valeur que il ne nous retiegnent pour recreant et pour vil. [11]Chascun doit morir a son jour ou tart ou tost. Or n'i ait riens mes de bien ferir;* et si sont il mi parent charnel, et il ne me trouveront fors ennemi mortel». [12]Adont laissent les chevax aler et les font resortir si durement que il en font tels ·VII^{C}·* chaoir, qui jamais ne se releveront. [13]Et li Troien qui en la cité estoient remés le jour,* qui estoient sus les murs pour regarder la bataille, quant il
[127vb] voient le feu | si s'en issent plus de ·XX^{M}· sans nul conroy et s'en vienent tous fres a la bataille, la ou il la voient plus espesse, et se fierent moult [har]diement* entre les Gregiois, qui se deffendoient a merveilles. [14]Mes sus tous les autres le faisoit bien Thalamon Ayax, qui le jor emporta le los et le pris des ·II· parties; et s'il et sa compagnie ne fust, la guerre seroit finee le jour, car tuit fussent mort et les nes arsses. [15]Mes a la fin, cil qui plus ne porent endurer le denuncierent* a Achillés, que il trouverent en son pavillon; et avoit a tous ses hommes deffendu que il ne portassent armes le jour si comme il avoient chieres leur vies, dont il estoient moult dolent. [16]Et li fils Heber roy de Trache qui, soi disime,* i estoit venus navrés si qu'il avoit le bras trenchié et une lance parmi le cors, et li autre estoient tuit navré a mort; [17]et comme il pout, li parla et dist: [18]«Cuvers – dist il – bien devriés estre de trahison appellés, car vous nous veés occire et detrenchier et ne voulés armes* prendre pour nous aidier. Certes vous devriés avoir vengié la honte et le deshonneur qui hui nos est faite,
[128ra] dont vous serés a tousjours mes pour vil et | pour recreans tenus. [19]Pour quoi endurés vous plus a prendre les armes, puis que vous veés que li Troien nous ont ensint vaincu? Et comment le poés vous endurer?* Faillis nous estes au grant besoing. Halas, pour quoi est nostre tref devers euls?* Je cuide que par vif estouvoir* le nous couvendra laissier, car li chevalier leur sont ja ci pres. [20]Prouesce vous est faillie, mes vous n'en eschaperés ja miel* de nous, car les nes sont ja toutes arses si que vous n'i pourrés recouvrer».* [21]Adont* vindrent ·III· mes-

285. 9. de bien (*Prose 3* § 188.1)] bien R **11.** et il] ‹et› il *(dans la marge) c/rp* **14.** s'il] ‹s›il *ri* **15.** qui] ~~qui~~ qui *c/rp* **16.** soi disime] ~~o~~ soi disime *ri* **20.** miel] miel‹z› *rs*

21–25. Adont ... Achillés: *Prose 3* § 189

sagier de par Thalamon Ayaus et de par les autres barons et li distrent: [22]«Sire Achillés, il te mande li rois Thalamon* que il s'est hui tant combatus que il a perdu les meilleurs de sa gent; [23]mes se vos volés aidier a ce que vous estes fres et reposés, vous en aurés toz le pris».* Adont respondi Heber, li fils au roi de Trace:* «Ja Dieu ne vuille que il face chose ou l'en puisse trouver nul bien. [24]Et je voi apertement que je ne puis plus vivre, [25]si pri les diex que la suoe* ame sive les nostres prochainement». Atant chai mort devant Achillés,* qui ne fist ne chiere ne semblant que riens li en soit, et jouoit as eschés avec un chevalier, et pense que encore aura il son talent* et que li Gregiois feront sa volenté | par fine force.* [26]Et se li jours eust plus duré, la [128rb] guerre estoit du tout finee; par quoi li Troien partirent de l'estour et s'en retournerent en la vile lié et joiant de ce que il avoient cel jour bien esploitié et dolent de la perte que il avoient le jour receue. [27]Et Deiphebus, qui n'estoit mie encore mors, desiroit moult de veoir Paris pour savoir se il l'avoit vengié de Pallamidés; [28]et Paris s'en vint tout droit a lui, [29]et quant il le vit si se laissa chaoir sus le cors pasmés. [30]Mes Deiphebus a grant paine ovri ses oils et si s'esvertua tant que il li demanda par trois fois se il l'avoit vengié, et quant il le sout si en fu moult liés, [31]et dist: [32]«Desormés m'ostez le tronchon du cors, car la mort ne me sera pas trop grief pour ce que m'ame sera ovec celle de Hector mon frere. Confortés – fet il – Priant mon pere et Ecuba ma douce mere». Adont li sacherent* le tronchon hors et tantost se parti l'ame du cors. [33]Adont commença li duel moult grant par toute la cité. Li rois Priant son pere et sa mere en demenerent si grant duel que ce estoit grant pitié a veoir, et sovent se pasmoient sus le cors, et* maintenant leur renouvela la douleur de Hector leur fils. Si pleurerent le roi Serpedon, que moult lor | avoit fet de secours et de aides. [34]Cil [128va] de l'ost firent autretel de Palamidés et moult regretent son sens et sa prouesce, et dient que malement leur vet en toutes leu‹r› besoignes.

286 [338]. CESTE EPISTRE MANDA LEANDRE A HERO*

[1]A toi pucele de Sesta mande Leander de Abynde saluç. Mes plus volentiers les tes* eusse portés et dis de ma bouche, se l'ire de la mer et la fortune se fust appasiee; [2]mes maugré mes oils qui volentiers te

34. leur] leu R

25-33. Achillés ... le cors: *Prose 3* § 190 **33.** et maintenant ... besoignes: *Prose 1* § 207, 6-11
286. *Hér.* XVIII

verroient, liras tu ceste epistre sans moi. [3]Mes se li dieu me fussent debonnaire, je feroie mon desir; mes il ne laissent la mer reposer, ne ne veulent mander vent qui soit convenables. Ce pues tu bien veoir: regarde le ciel qui est plus noir que pois, chargié de gresil et de pluie; [4]et bien pues veoir que nulle nef cruese et parfonde ne puet ester droite sus l'eau. [5]Mes je ai trouvé un marinier fort et hardi qui voloit aler vers ta cité, et je entrai dedens sa nef, et regardai en la pope et vi que il i avoit grant foison de bau dams* de ma cité; si me vergoignai forment, car bien vi que en nule maniere ne peusse avoir celé que il ne fust seu en l'ost et en mon païs que je me seroie partis et laissié la chevalerie fausement, ne ne peust estre celee nostre amour que nos avons
[128vb] si longuement celees ne fus|sent descouvertes, et que nos parens ne le seussent. Adont escris ceste epistre et la baillai au marinier, [6]et si li dis: «Va, et si la baille a Hero en sa propre main». [7]Certes, miels ameroie que tu venisses ça que tu me mandasses response par escript ausi con je te mande; [8]et je meismes te diroie plus volentiers par boche que par escript. Chascune semaine me semble plus longue que un an. Je atens et me siés chascun jour sus les montaignes et reguarde tristez et penseus se aucune nef venist ça de ton païs; et tant demeure en regardant que je m'endors la, et la nuit ne fais autre chose que pensser a toi; [9]et combien que je ne te soie present, si es tu tousdis presente devant les oils de ma pensee. Halas quante fois me sui je repentus que je ne m'en alai avec le marinier; trois fois me sui puis jeté en la mer, et trois fois me sui despoillié tout nu pour savoir se je pourroie noer jusques a lui, et trois fois entra l'eau amere en ma bouche. Li vens et la gelee me sont tousjours contraire; se bise par sa grant froidure m'ocioit dedens la mer, si remaindroit tousjours entre moi et toi ferme amour et pardurable; mes nulle froidure ne fu jamais si gelee qui me peust si refroi-
[129ra] dier que l'esperance de la chaleur de t'a|mour ne me reschaufast. Je pri les diex que cel vent de bise puisse tost cheoir et que Ypocadés retorne tost, mes je sai bien que je requier vaines choses, et pour ce requier je Jupiter et prie devotement que il me donnast elle ausi comme Dedalus. Certes, je seroie tost volés jusques a Ycharum, se il estoit encore plus loing que il n'est; mes puis que ensint est, je soufferrai quanque les dyex me vouldront mander. Mes puis que li vens et la mer me sont contraire, je penserai comment je pourrai faire au temps novel larrecin de moi meismes. [10]Quant la nuit retourne, mon delit est a pensser quant issoie hors des portes de la maison mon pere,

286. 3. soit] ~~li~~ soit *ri*

puis m'en aloie bagnier en la mer et jetoie ma robe sus la gravele, puis m'en retournoie a la lumiere de la lune tout seul sans paour, et aloie veoir m'amie en sa maison, et elle me recevoit doucement, et li disoie que elle retournast son dous viaire vers moi. [11]Et certes se licite chose me soit dire la verité, quant je ymagine ton viaire cler et ta façon, il me semble que ta biauté ne vient pas de terre, ains te fu donnee des diex souverains; car ta fourme et ta semblance est digne de metre el numbre des vraies deesses, ne plus belle n'i a nul|le fors la deesse [129rb] Venus. De ce ne vuil je pas que tu me croies, se tu ne veuls, car bien le pues veoir en une clere fontaine; car ausint cum li solaus resplent plus que les autres estoilles, tout ausint resplent plus ta biauté de la biauté des autre ni‹m›phes. [12]Et quant j'estoie avec toi en l'eau tous seuls, et nous regardions nos figures a la clarté de la lune, et puis batoie tant l'eau que mes bras en estoient tout lassé, et puis me relevoie sus mes piés et si ne me pooi[t] refroidier la froideur du parfont de l'eau, car la chaleur de l'amour que je avoie en la poitrine me reschaufoit tout; [13]puis aloie noant par le rivage pour plaire toi plus; [14]puis te prenoie par les bras et lutions ensemble. Ha, par quantes fois te deffendi ta norrice que tu ne descendisses jus, et je m'en aloie la pres et tu m'atendoies; ja ne te savoit ta norrice si bien garder que tu ne fusses la premiere au baing et la premiere despoillïe; puis nous entrebaisions et nous entr'embrachions* estroitement. [15]Et qui pourroit plus pretieus baisiers avoir se il ne fussent des deesses? [16]Et encore est cestui aussi precieus. Puis si t'embrachoie estroitement et tu baignoies tes cheveus en la rousee; puis nous en retournions celee|ment, [129va] quant l'estoille dyane estoit levee, et encore no[u]-sembloit* celle nuit trop courte por nos deduis demener. [17]Adont t'en retournoies tu si celeement que nuls ne s'en apercevoit, et de tant estoit nostre deduit meileur de quant il estoit plus celé. [18]Et qui est celui qui porroit croire que je ne m'en retornasse volentiers? Certes ci ne demeure je pas de bon gré! Ne en ma cité sans toi, ne tu en la toue sans moi. [19]Une penssee nos tient nous ·II· ensemble tous jours en un lieu: [20]ou Sextos ta cité me tendra avec toi, ou Abyindos la moie te tendra avec moi. Autant aime je toi et ta cité comme je fais* moi et la mie. Toutes les fois que la mer se corrouce, je sui corrouciés. [21]E, pour quoi me nuist le vent si forment? [22]Ou pour quoi ne puis je noer comme li poison? La mer de Jurgie ne fu jamais si perilleuse comme

11. nimphes] niphes R **12.** pooit] pooir R **14.** ~~(et) nous entre(m)brachio(n)s~~ *(la barre a été grattée) ri* **16.** nou-sembloit] no(n) sembloit R

est ore la mer ou nous somes; a paine puet estre la nef seüre dentre le port. [23]Je ai grant envie du fils Eson qui ala seurement conquester la toison et sa nef descousi, et pour ce ne fu il pas peri. [24]Je ne pri pas les vens ne la mer que il me portent sauvement pour le toison
[129vb] conquester, mes tant seulement pour passer outre. | [25]Sueffre toi, car ore n'est pas temps de nagier par mer; mes si tost comme aucun bon temps et bon vent sera levé, je me metrai en mer et najerai plus forment que ne fist onques Anchon ne Argo,* par nuit et par jour. Meilleur estoille ne pourroie je avoir pour moi conduire a bon port que celle de l'amour, car elle ne pourroit estre fausse demostreresse de droite voie; assés plus clere est elle et plus certaine que n'est Mars ne Jupiter. Tant najerai que mes bras seront tous lassés, [26]mes quant me souvendra du guerredon et du delit, que je te metrai mes bras a ton col, je serai tout reposés. Je celle toi et nos amors, et est bien drois et raison, mes moult me duel que si pau de eau fet si longue desevree entre moi et toi, et pour ce te pri que tu pries les diex que il me demoustrent quel voie je doie tenir. Combien que je soie loins de toi, si est ton esperance prochaine de moi; [27]et de tant comme tu es plus loins, m'eschauffe la chaleur d'amors de plus pres. Certes il me semble, quant je pensse a ce que je aime, que pou s'en faut que je te touche o la main; puis estens les bras et oevre la main, et te cuide
[130ra] prendre et ne trueve riens; lors pleu|re, mes je me reconforte que retournerai a toi briefment. [28]Et quant je serai la, je te jure que jamais n'entrerai en mer se non ensi comme te plaira, ne jamais ne me tendra li vens en sa seignorie, ne ne fera departie de moi et de toi; bien me devra remembrer de ce que li vens et la mer m'ont fait et d'iver et d'esté, et comment je sai pau de gouvernement de nef. Ne encore ne te puis je prometre certain temps de retourner; mes certainement je te jure que je me metrai en mer briefment, et de ·II· choses me fera l'une: ou elle me sera favorable, ou elle me jetera en mer, et ensint sera venue la fin de nos amours. [29]Et se ensint est, que ja a Dieu ne place, je pri les dieus de la mer que il me vuillent jeter mort a ton port, et que tu puisses touchier mes membres noiés en la mer; et diras en plourant: «Ha lasse chetive, je fu cause et achoison de la mort de cestui»; et courrouceras par ton pleur tes parens et les miens. Et je pri a Dieu que ceste epistre te viegne en tes mains, et que tu [la] lises et la guardes celeement; et si te pri que quant li temps sera assouagiez, que tu me mandes l'entention de ton cuer; et saches que si tost

28. fera] feras ~~s~~ *ri* **29.** la lises] las lises R

comme temps | convenable sera venu, il n'est nul riens qui me peust [130rb]
ça tenir; [30]et si te di que il n'a nef au port si bien appareillïe pour ale‹r› comme est la nostre. Et se bon vent me puet a toi conduire, je te promet que je demourrai, ne ne retournerai jamais volentiers en mer; [31]mes li vens et tes bras me tendront si forment que je ne retournerai plus, et ensint arai double cause de demoree. [32]Si te pri que ceste epistre soit bien gardee, et que tu le reguardes souvent; [33]et je te promet que je la suirai tost et irai briement aprés.

287 [339].

[1]Quant* li Gregiois orent assés pleuré et regreté Palamidés, li viels Nestor, qui moult estoit sages, fist assembler un consoil de tous les princes de l'ost; [2]si parla devant tous et dist: [3]«Seigneurs* – fet il – ensint est avenu que moult avons perdu en ceste bataille, mes nonpourquant encore devons penser comment nos puissons avoir victoire. [4]Voir est que Pallamidés est mort, qui moult estoit preus et sages,* et bien nos savoit gouverner; mes vous savés bien que sans prince ne poons nos estre, qui soit nostre principal gouverneeur. [5]Et pour ce loge sans plus atendre que nous en eslisons un; et se vous creés mon consoil, vos | i metrés Agamenon, car de tel office ne sout onques tant [130va]
com il en seit, et tant que il nous gouverna ne nous avint onques se bien nom». [6]A ce s'acorderent tuit li Gregiois, et maintenant en firent leur seigneur.

288 [340]. CI COMMENCE L'ONSIME BATAILLE*

[1]Quant vint a l'endemain que la clarté du jour apparut, se sont armé et appareillié cil dedens et issirent de la cité pour leur conrois ordener.* Cil de l'ost se armerent en tel maniere et appareillerent de tous poins. [2]Agamenon les prie moult amiablement que de la journee d'ier prengnent venjance.* Atant s'en issirent des paveillons tous armé et s'en vont contre les Troiens qui n'estoient mie trop loing. [3]Et* quant il se furent entr'aprochiez, si laissent les chevax courre par tel air que plus de ·M·* en chairent mort. Puis mistrent les mains as espees et commença adont li tournoi si pesme et si cruel que nul ne le pourroit conter ne escrire; car les saietes chaoient plus menu* que ne fet

30. aler] ale R ♦ vent] ue‹nt› *ri*

287. 1-2. *Prose 1* § 207, 11-13 **3-6.** *Prose 1* § 208
288. 1-4. *Prose 3* § 193 (*Roman de Troie* 19205-19280)

gresil, de quoi moult en morirent d'une part et d'autre. Et Troien enchascerent Gregiois par maintes fois jusques as tentes, et Gregiois
[130vb] Troien jusques as | fossés.* [4]Celui jour ne fist pas biau temps, ançois plut et venta moult, et ce fu la chose qui plus les greva* cel jour; et nonpourquant par maintes fois se sont remué li conroi or ça et or la, et se sont moult fierement requis.* [5]Quant une grant piece du jour fu alee s'en vint Troilus en la bataille o ·M· chevaliers, chascun lance levee,* et se fierent si durement entre Gregiois que plus de ·VII^{C}·* en abbatirent mort, et les firent a fine force resortir et guerpir le champ; et Troien les enchacent a ·XX^{M}· brans et les vont occiant et batant ausi com se ce fussent bestes mues. Halas, com doulereuse journé fu cele, car maint regne en seront exillié a tousjors mais pour la gent qui muerent ci par moult petite achoison. [6]Et que vous dirooie je plus? A force furent mis es paveillons et es tentes, de quoi il font moult murs et fossés, et illuec se deffendirent au miex que il porent jusques a tant que li solaus se coucha.* Mes moult plus i eussent des leur perdu se ne fust la nuit qui les a fet a force departir. Et li Troien s'en retournerent a la cité blecié et travaillié et moullié tuit de pluie et de sanc; mes de ce leur estoit auques bien, car la nuit orent quanque mestier leur fu. [7]Et* l'endemain, si tost com il virent le jour, se sont
[131ra] tuit li | Troien armé et s'en issirent de la vile tous leur conrois ordenés pour envahir leur ennemis. Mes il ne fu pas besoing que il les querissent trop loing, car trouvés les ont moult pres [de] euls; ne l'une part ne l'autre ne fist longue deleance, car tantost comme il s'entrevirent laissierent les chevax aler tout a bandon et se vont si durement ferir que plus de ·M· ensengnes* se baignent en sanc cler. Et ont tel tournoi commencié que ançois que il se departent en i morront plus de ·X^{M}·. La noise i est grande et li cris, et oï est par tout le païs environ; et les dames, qui estoient sus les tours* pour regarder la bataille, sont toutes effrees pour la paour que il ont de leur maris et de leur parens. Ceste journee fu trop doulereuse a ceuls de l'ost, car cel jour occist Troilus tans rois et tans contes, tant dux et tant chevaliers proisiés qu'i* s'en deuldront a tous jours mes. Ceste unsime* bataille dura tous les jours de cele semaine sans cesser, si i out moult de gent mort de une part et d'autre.* [8]Et quant li Gregiois virent que il ne porent plus endurer, si requistrent trieves au roi Priant pour ·II· mois en tel manire, se il

288. 7. de euls] des euls R

5–6. *Prose 3* § 194 **7–8.** Et l'endemain ... a sa gent: *Prose 3* § 195

plaist a Troilus et a sa gent. Atant* leur otroia Troilus et tuit li autre Troien. Lors fu|rent confermees d'embedeuls pars, puis ensevelirent [131rb] leurs mors de une part et d'autre. [9]En l'ost fu moult pleuré Pallamidés et fu ensevelis moult honorablement, [10]et dient cil qui l'ont veu que sa sepulture apparra tousjourmés.* [11]En la cité fu moult pleuré Deiphebus et li rois Serpedon, et leur ont fet belle sepulture et biaus cercleul, et les ont mis ens et ensint firent des autres chascun endroit soi.

289 [341].

[1]Dedens le terme de celle trieve furent Gregiois moult esmaiés, si s'acorda Agamenon par le consoil des Gregiois que il feroit prier Achillés que il venist a la bataille, si i tramist les plus sages de l'ost et du plus grant affere: ce fu li viels Nestor et Dyomedés et Ulixés; et avant que il meussent si leur conseilla de quoi il parlleroient a lui. [2]Cil s'en alerent droit a son paveillon ou il le trouverent pensif et de grant maniere,* com cil qui estoit destrois de fine amour et qui le boire et le mengier et le repos avoit perdu; et ce doivent savoir cil qui en amor ont mis leur cuer, comme folle esperance les conforte par pou d'achoison et comme il se desespoire* legierement; pour quoi je di que telle maladie doit estre moult doutee dont la douleur est si pesant et | si longue, la joie legiere et tardive.* [3]Et de ceste maladie estoit [131va] grevés Achillés si durement que il ne savoit penser de soi meismes, car aucune fois en est reconfortez et autre fois n'atent se la mort non; si est le jour de cent manieres remué de corage. De ceste infirmité de cuer de quoi nous avons dit desus, de quoi Achillés estoit malades, trouvons que un autre qui out nom Brunor* en fu si durement grevés, et en tel melencolie en entra que non seulement estoit gelous de s'amie en cui il avoit son cuer mis, mes de toutes les autres ausi; car avis li estoit que cel home qui peust avenir au desus d'une feme mondane* ou damoisele, quelle que elle fust, pourroit bien au desus de celle que il amoit. Veés ci comment cruel envie l'avoit seurpris. Pour quoi je di que droit est que celui qui tout veult retenir deust tout perdre.* Ensi povés veoir comme Amor fet eschiver* et quantes diversités de corage il donne; car Achillés osoit bien amer la ou il savoit que il estoit plus haïs.* [4]Or vous dirons des ·III· princes qui descendirent devant le paveillon Achillés pour parler a lui. |

8-11. Atant ... endroit soi: *Prose 3* § 196
289. *Prose 1* § 215*

290 [342].*

[131vb] [1]Quant Achillés les vit venir si leur ala a l'encontre et leur fist grant feste. [2]Aprés s'en entrerent dedens le paveillon tous quatre ensemble sans nulle compagnie, s'assistrent sus les tapis et parla Ulixés premier et dist: [3]«Biau* sire Achillés, li rois Agamenon par le consoil de tous les autres princes nous a ci a vos envoiez pour vous moustrer comme nous somes ci venus en cest païs pour gaster et pour destruire Troie,* et l'achoison savés vous bien; et venus en sommes a tant que nous i avons receu grant perte et chil de la ausi. Ci est tout li mondes assemblez, et cil de la ville font leur pooir de eus deffendre; mes moult les avons aigrement requis que tot leur gueaigne leur avons tollu. Meismement Hector, le soverain de tous, qui estoit tote leur esperance,* et vous meismes l'occisistes. Aprés ont perdu Deiphebus et tels ·XXX^{M}· chevaliers, dont il sont moult afoiblis. [4]Et si com vous meismes savés, les diex nous ont promis victoire. Mes une chose vous vuil je moustrer, ce est que l'en vous redoute et prise sus tous homes, et* pour ceste besoigne est vostre pris doublé cent fois. Ore gardés que vous
[132ra] ne l'abais|siés; et se vous autre consoil ne prenés, a l'abaissier estes venus. De legier puet l'en pris conquerre, mes au garder couvient avoir grant valeur et grant sens. Pluseurs ont esté en grant pris, qui puis l'ont perdu par leur defaute. Ja nus aura tant de pris conquis que se il s'en retrait et esloigne, que jamais retourne arriere: qui pert son pris a tart le recuevre.* Pour ce vous prie que vous ne faciés chose que la gent die que prouesce vous soit faillie, et vous ne soiés devenus recreans mauvés. [5]Et se vous ne revenés a la bataille,* sachiés que li cri de la gent tournera sus vous en tel maniere que pour un bien que l'en dit de vos ores l'en en dira ·VII· maus aprés. [6]Et sus tout ce li Troien vous ont tollu tels amis dont vos devés avoir duel et ire a tousjours mais. [7]Et pour ce seroit bien que vous en prensissiés venjance, car vous en avés bien le pooir, se vous voulés. A ce ne puent faillir que il ne soient destruit et desherité. A tant nos en sommes mis, [8]et se vous volez maintenir ce de quoi vos estes tant honnorés et conneus par tout le monde, ves chi que toute l'ost vous en semont et prie, et
[132rb] que vous les aidiez et mainte|nés* ausi com vous avés fet autrefois. [9]Et ne les laisiés ensi domagier et maumener, mes hastés vous que ceste

290. 8. maintenés] mainte~~roit~~‹nes› *rs*

290. 1–2. *Prose 1* § 216* **3–4.** Biau ... homes: *Prose 1* § 217* **4–9.** et pour ... droiturier: *Prose 3* § 199.4–10

oevre soit menee a fin. Moult vaut petit nostre effors quant vous n'estes avec nous en l'estour; tuit en somes desconforté des que nous ne veons vostre escu. Pour Dieu, ne malmenés ne empenés* vostre grant valeur; si ferés bien et droiture. Assés connoissons vostre grant vertu; trop estes preus, riches et sages. Trop seroit pesmes domages se vostre grant pris abbassoit en tel maniere; ançois convendroit que il creust et montast. Que demorés vous tant a retorner et a restorer la grant perte que nous avons receue de nos ennemis? Ne souffrés que il nos grievent plus que il nos ont grevé; ançois fetes tant que leur pooir soit abbaissiez et tournez a noient. Pour Dieu, sire, reguardez a mon consoil qui tant est bon et loial* et droiturier».

291 [343].*

[1]Quant Achillés out tout entendu ce de quoi Ulixés l'avoit arresonné, si baissa son vis vers la terre et fu taisans et pensis une grant piece, si que il ne sonna mot; puis respondi: [2]«Sire Ulixés, je sai certai|nement que je n'orrai jamais parler homme qui nuls sache donner [132va] haut* conseil de vous, et si sai bien que moult amés l'onneur de moi, vostre merci. Tout ce me loés vous en foi a miels que vous savés. Bien ai entendu ce que Agamenon me mande et me prie, et sa proiere reçoi je a commandement comme de mon seigneur. Bien sai que par mauvés consoil et fol cuidasmes cest regne conquerre, dont la guerre a ja duré ·v· ans et plus, et trop i avons fet grant perte; mes toutesvoies il ne me plest que je en face plus a ceste fois. [3]Et si vuil bien que vous sachiés que de ce que je en ai fet sui je moult irez et repentans, ne que je onques i vins pour la fame dam Menelaus, pour quoi mil mort* sont ja avenu et maint preudone* en sont ja mort a douleur; et si me semble que je ai perdu ma valeur, mon los et mon pris, que je avoie de ça en arriere. Mes, par les diex, seür soient li Gregiois et certain que il n'auront de moi jamais aide ne secours. Soit la folie maintenue par euls tant comme il leur plaira, car Achillés ne s'en veult de riens entremetre. Sachiés que petit prise leur parler et leur dis. Assés vous povés combatre pour dame Helaine sans moi, [4]mes | en la fin en morrés vous ensi comme en sont ja mort pluseur. [132vb] Moult i auriés bien esploitié et fet com bons vassaus se vous la rendés a dan Menelaus. Sachiés bien que par moi ne par ma gent ne sera plus secourus pour si fole achoison. Qui veult si s'en face detrenchier. Or en est mort Palamidés et bien ·xxx· rois* riches et fors;

291. *Prose 3* § 200

assés mielz vaudroit que il fussent en vie, sains et hetiés en leur païs et governer leur riches regnes et maintenir leur fames et leur enfans, qui sont demourés esgarees. Moult de gent sont desheritez par ceste oevre et mis a exil. Or ait dehé qui si grant mal commença, dont tant de gent muerent et morront encore; car tant en i sont mort de bons homes que li mondes ne sera jamais restorés fors que de vil gent et de chetive.* Moult en sont abaissié li haut lignages et tourné a declin. Ci perissent li meilleurs homes de tout le monde et roial engendreeur, dont li bon home* fussent estrait. Trop a ci doulereus plait, [5]et pour ce est perie la noblece, hautece, pris, joie et honneur. C'est grant domage et grant douleur de ce que li mondes est si per-
[133ra] dus,* mes toutesvoies vos congnois je a si sage que vos con|noistrés le mal et la grant perte et la destruction que li Grieu ont receue, et nous pourchassons tant* et li autre baron que vous ferés pas* as Troiens. Trop i ont perdu et receu grant domage ambedeus les parties, si grant que il ne sera restoré jusques au finement du monde. Trop a duré longuement l'estrif de quoi vos fetes grant mal de maintenir le. Tart en vendrés au finer,* se gueres* dure longuement, dont je vous lo par loiauté et par droiture que vous faciés pais. Ne me requerés jamais a ceste besoigne que je en prengne mes armes et que en çaingne plus espee. [6]Je pri Dieu que il vous en laist a tel chief venir que la guerre remaigne* et que nos Gregiois s'en raillent en leur païs. Or vous ai je dit mon voloir et ma penssee, car je ne m'en cuit plus entremetre».

292 [344].

[1]Aprés parla Nestor li viex et dist: [2]«Sire, voir est car grant bien seroit qui porroit pais trover es Troiens. Mes si comme il m'est avis, il en seroient ores requis en mal* point, car il nous ont desconfit et laidi, pour quoi il en sont plus fier et plus orgoilleus, dont il s'eschiveroient* ores de la pais. [3]Et il se sont moult esbaudi pour ce que il
[133rb] cuident que a vous aions failli; [4]et pour ce | n'a pas encore passé ·VIII· jours que nous l'avons chier acheté. Et biau* sire, venés vous en aveques moi au tournoi, si les metrons moult en grant esfroi que nul d'euls n'en puist eschaper. [5]Et quant nous les aurons desconfis, adont sera miels parler de la pais».

291. 5. pas] pa[i]s *rs*

292. *Prose 3* § 201

293 [345].

[1]Achillés out grant ire et dist: [2]«Sire Nestor, laissiés ce ester, car par la foi que je vous doi, se vous volés la guerre commencier ce sera sans moi et sans ma gent. Je congnois bien ou vous beés, que vous voulés que je me remete en la folie. Mes en vain vous travailliés, car je ai le fet du tout guerpi. Parole en tort et en travers quique voudra, car a moi n'en chaut; tels ira baus et liés qui en biere en sera portés. Et desoremés ne m'en priés, car c'est la fin de mon proposement».

294 [346].

[1]Dyomedés out grant ire et ne savoit que il deust dire, et nepourquant il ne se pout taire que il ne deist: [2]«Sire Achillés, honteus affaire a ci se bien le reguardés, car vous vous abbaissiez et deshonnorés trop. Mes je sai bien que nos paroles et nos conseuls ne valent riens, car a ceste fois n'en ferés vous riens, si vous en lairon ester.* Car je n'en quier plus parler a vous, car de folie s'entremetroit qui plus vous | ameroit de vous. Mal eussiés conquis le pris ci et ailleurs se vous [133va] ne l'osiés a vostre volenté prendre ou laissier; vos n'estes pas enfant a chastier, et si me semble que vous penssés a autre chose que a l'estour por la couleur que je vous voi changïe.* Cil qui en dient tant de paroles ne sevent pas comment il vous vet; cascun juge ce que il veult, autres est li cuers que il ne seult; nos nous en poons desormais reparier, car il n'est mie tels que nous le puissions efforcier. Des ores en avant sans vous et sans vostre aide en recevrons la folie et le sens ou le los, le pris et le domage. L'en doit tenir celui por sage qui bien garde son cors; vous n'i avés chose plus chiere, si le deduirés a vostres* plaisir et a vostre gré».

295 [347].

[1]Achillés quant il s'oï ensi ramposner si commença a penser, et se il ne le seust si engrés il li deist ja chose qui li pesast. Por ce n'en fist mie grant semblant que riens li en fust, [2]et nepourquant si dist il: [3]«Sire Dyomedés, je ne me merveille pas se vous amés chevalerie; mar i fussiés fils Tideus se par vous ne fust maintenue. Nos savons bien que par lui fu Tebes destruite, car ja n'i eust esté assise ne assail|lie ne [133vb] destruite*; puis en out il tel guerredon que un mauvés garson le geta

293. *Prose 3* § 202
294. *Prose 3* § 203
295. 1-3. Achillés ... encore: *Prose 3* § 204

mort et a grant outrages fu exilliee et maint riche regne*, pour la grant occision qui fu fet a celui siege, si que jusques a ·M· ans li siecles qui a venir est l'achetera. Or estes ici prest de fere autretel ou pis encore». Atant prist Nestor la parole et dist: [4]«Sire, tout ce puet bien remanoir, des que nous ne poons trouver en vous ce que nous voldrions; si vous plaist, si nous en retournerons. [5]Et si sachiés que nous tuit troi amons par bone foi l'enneur de vous et le preu». Seur* ces paroles se departirent et issirent hors du paveillon tantost, car s'il eussent un pau plus demoré ensemble il s'eussent dit tels paroles que jamais ne se fussent entreamé; mes a cele fois ne distrent plus. Si s'en retournerent dolent et courroucié* a Agamenon, et li conterent tout l'afaire et la response que Achillés leur fist, et que onques ne le pourent muer* de son propos pour chose que il li seussent dire.* [6]Et quant Agamenon out tout entendu, sachiés que il en out grant ire et moult grant desconfort, pour ce que il ne cuidoit mie que Achillés deust deveer ne escondire chose que cil troi prince li seussent demander. | [7]Et puis que il l'ont trouvé si dur que de riens ne voloit laissier [134ra] son propos, si est tant esmaiés que il ne sciet* que il doie dire, fors tant que il penssa que l'endemain assemblera tous les princes de l'ost pour prendre consoil quel chemin il tendront pour mener a fin leur entention.

296 [348].

[1]En cele semaine meismes manda Agamenon par tous les princes de l'ost,* si leur a dit ce que li prince ont trouvé en Achillés, «car avis li est que trop perdons en maintenir* la guerre; pour ce nous a semons de fere pais. Or esgardés que nous en ferons, car perdus l'avons sans faille, ne en la bataille ne vendra il plus. Chascun en die son plaisir, car je sui prez de dire et de fere ce que vous voulés».

297 [349].

[1]Premiers respondi Menelaus et dist: [2]«Par Dieu, moult est Achillés preus et hardis,* si que bien devroit on fere tout son voloir.* Mes je ne sai pas comment tant roi et tant prince se honnissent pour lui ensint et perdent leur honneurs;* car se ensint nous en retournons sans victoire, a tousjours en serons recreans clamés et vaincus. Il n'a

3–5. Atant ... preu: *Prose 3* § 205.1–2 **5–7.** Seur ... entention: *Prose 1* § 222*
296. *Prose 3* § 206
297. *Prose 3* § 207

pas son sens et sa memoire qui donne ou reçoit tel consoil, et chascun doit sa coronne et son | honneur garder. Li diex nous ont promis victoire sus les Troiens et que nous les devons deheriter et destruire et la cité prendre et ardoir.* [3]Et pour ce ne nos devons mie esmaier* se il ne nous veult aidier; mes chascun semonne sa gent de bien faire si que a la premiere assemblee les aions si demenés* que il soient hors du champ chasciés. Nous ne les devons ormais plus douter,* car il ont perdu Hector par qui il estoient maintenu. Nul d'euls est qui moult vaille, pour quoi, se nous un pou i voulons pener, il n'auront ja plus duree encontre nous». [134rb]

298 [350].*

[1]Ulixés, quant il oï ce, si se leva en piés et dist: [2]«Sire Menelaus, vos dites mal, et si vous lo que vous ne donnez plus consoil, car tuit cuident que vous le diés pour vostre fame. [3]Et si vos di qu'il n'i a nul qui ne soit por Achillés esmaiés* et a droit; [4]et je sui cilz qui moult m'en tieng por vil, car je l'ameroie miels avec moi en la bataille que ·M·* chevaliers. A Achillés ne se prent un tout seul de nous ne a son esfors; [5]et ce a bien apparut et apparra encore se le jeu dure* longuement, car pou nos douteront nostre ennemi se nous ne l'avons avec nous en l'es|tour; et si le nous demoustroit bien chascun jour.* Et se lui n'avons, par fin estouvoir* nous couvendra faire son talent car, par mon chief, se plus maintenons vers lui la chose* nous i pourrons avoir honte et domage; et pour ce seroit bien a loer que ceste oevre fust bien conseillïe si faitement* que nos ne livrissons nos cors a mort et a perdition.* Toutesvoies honneur est que de ·II· maus* prengnon le meilleur». [134va]

299 [351].

[1]Dyomedés se leva en piés et dist: [2]«Seigneurs, nous avons embracié grant fais, plus mortel et plus perilleus que [Menelaus]* ne cuide, qui nous enorte a metre a mort et a peril. Lui qui en chaut* qui en soit mort, mes que il fust saisi de sa fame.* A ces autres en laist parler, car il ne devroit loer tel chose. [3]Il a dit que puis que ceuls de la ont perdu Hector, que il n'ont vers nous ne valoir ne vertu. Mes ce sache

299. 2. Menelaus (*Prose 3* § 209.1)] nul de nous R

298. *Prose 3* § 208
299. 1-3. *Prose 3* § 209

il bien que en tout le monde n'a chevalier qui tant vaille comme Troilus, car il n'est mains fors ne mains preus de Hector son frere; et si n'oï onques chevalier nomer que je vousisse plus tost resembler de lui. Je en ai essaié pluseurs, mes trop est cils preus et vaillans». Et autretel dist Ulixés.* Cil dui vousissent bien la pais, et si ont moult
[134vb] dit contre Menelaus et ont mont | desloé le combatre; si que l'affaire fust autrement alé, se ne fust Calcas li vuil* de Troies, qui a haute vois s'escria et dist: [4]«Seigneurs – fet il – ici a fort* plait et fort serement quant de l'aler parlastes ne de faire pais as Troiens, car ce seroit sus la deffense que les diex nous donent;* tant leur em peseroit qui nous feroient tous noier en la mer. Noient seroit du retourner pour acomplir tout leur voloir. [5]Et je vous di tant de la leur part que vous vainquerés vos ennemis ains que vos païs veois. Il ne puent remanoir que il ne soient tuit destruit. Il sevent bien que il pourvoient en leur pourvoiance, et leur conseuls sont moult repos as homes; et nepourquant soiés trestous certain que vous aurés honneur de ceste oevre. [6]Et ne vous devés pas esmaier si li Troien en ont ore le meilleur, car je sai par les devins respons* que il seront vaincu* et mort et exillié». Et atant fu cel parllement finé.

300 [352]. CI COMENCE LA DOUSIME BATAILLE*

[1]Ceste trieve dura ·III· mois* et fu bien guardee d'une part et d'autre.
[135ra] [2]Et quant li termes fu passez, si veissiés armeures adouber | et atachier ensengnes, empenner carriaus et euls appareillier dedens et dehors. A l'endemain, si tost com le jour apparut, issirent de la ville leur conrois ordenez, et autretel firent cil de l'ost. Si s'entr'encontrent* ensemble felon et courrocié; la veissiez lances voler en esclas et froissier escu et chevalier selles guerpir et oïssiés crier et braire doulereusement, et fu en pau de eure li champ tous ensanglantez et plains de lances et d'escus et de gent abbatue sans recouvrer;* si vont les destriers vuit par les chans. Troilus venge ses frere si asprement que il detrenche et ocist quanque il ataint; si se fiert toz jours la ou il voit le plus grant effors de ses ennemis, si n'i a si orgoilleus conrroi que il ne face remuer. Si firent tant li Troien par leur prouesce que il chascerent Gregiois jusques a leur tentes et orent celui jour le meilleur de la bataille, car moult i morirent Gregiois celui jour el champ; et en out Troilus le pris et d'une part et d'autre. Et s'en retrerent* en la vile tout le estroit

4–6. *Prose 3* § 210
300. *Prose 1* § 229* (*Prose 3* § 211; *Roman de Troie* 19955-20054)

pas, car la nuit les seurprist et les fist departir. Et cil de l'ost demorerent moult esmaié, car chascun a doute de soi meismes, por ce que souvent perdent sans nul guaing; et ensint avient de tel marchié que li uns en rit et li autre en pleure.* | Et i a tel ·M· navrés* dont n'en garra la moi- [135rb]
tié, dont leur parent pleurent tendrement et mainent grant douleur.

301 [353].

[1]Sans nulle trieve qui fust prise de l'une part ne de l'autre, dura ceste bataille ·VIII· jors* du matin jusques au soir, en la quelle morirent maint roi et maint prince et maint autre chevalier. [2]Moult s'i contindrent li Troien chevalereusement et occistrent maint de leur ennemis pour la conqueste que il cuidoient fere sus euls, car plus de ·IIM· en champ en ont laissié mort jesant. [3]Troillus ala jouster a Dyomedés devant ·M· chevaliers et le feri d'une grosse lance parmi le cors, si que l'ensengne li en remest parmi les costés; et en fu du champ portés ausi comme tot mors. Mes Troilus li dist par reproche: [4]«Ore alés sejourner o Brisaida,* la fille o viel Calcas, qui pas ne vous het, ce dient la gent; pour soue amour vous eusse espargniés,* si par tens m'en fusse aperceus. [5]Et nepourquant sa tricherie et sa mauvestié* et ce que elle m'a d'amours gabé* vos a ensint appareillié, et par vous li mande que la ou je fu presens avés ceste receue».* Les paroles que Troilus dist a Dyomedés furent bien oïes de ceuls dedens et de cels dehors, | et ne [135va]
les mistrent pas en obli, car en plus de cent lieus furent puis racontees. [6]La ou Dyomedés fu navrés out grant noise et grant criee, ne onques hons ne vit hestour si pesme ne si doulereus ou tant eust espee nues. Mes chierement fu comparee la venjance de Dyomedés sus Troiens, car maint chevalier en perdi la vie.

302 [354].

[1]Agamenon, pour la presse que il vit si grant, cuida que Dyomedés fust mors, et atant comme il pot avoir de gent ala Troiens envahir et mainte chevalerie i fist de sa main, car plus de cent Troiens a detrenchiés et navrés. [2]Mes trop le compara chier, car Troilus l'ala requerre entre ·II· rens* et le feri de l'espee sus le haume si que il l'en trencha un quartier et le navre en la teste griefment, et se a droit cop l'eust conseu, mort l'eust sans faille. Tuit cil de l'ost furent moult desconforté pour la doute que il avoient que Agamenon ne fust navrés a

301. *Roman de Troie* 20057-20118
302. *Roman de Troie* 20119-20156

mort, car en trop perilleus lieu estoit navrés. [3]Adont en orent li Gregiois le pieur,* et ne porent puis maintenir l'estour. Moult en a occis Troilus; et tant dura ceste bataille que Daires,* qui fu presens a tous
[135vb] les jours que il se combatirent, tesmoigne que il i ot | mors d'ambedeuls pars ·X^M· homes,* mes contre un Troien i out mort ·III· Gregiois, si que cil de l'ost ne le pourent plus endurer.

303 [355].*

[1]Quant Agamenon vit la grant occision de sa gent et la perte sus euls tourner, et bien connut que il ne leur pourroit contrester ne tenir champ, [2]si requist trives de ·VI· mois, si envoia ses messages au roi Priant. Et li rois Prians se conseilla a ses homes et a son fils, et tuit li distrent que il ne leur plasoit pas; ançois se veulent tant combatre a euls que il les aient mis du tout au desous et leur navie toute arsse, si que uns n'en puisse eschapper ne retourner en son païs. [3]Sachiés que les trieves furent moult contendues, mes toutesvoies furent elles otroïes, ne sai par cui aide, et ensint durerent les trieves ·VI· mois a cele fois.

304 [356].

[1]Quant les trieves furent confermees* d'une part et d'autre, si firent les cors de leur mors ardoir et ensevelir; et puis se pourchascierent d'avoir ce que besoing leur estoit et de eulz reposer et sejourner, et cil dedens de euls enforcier. [2]Mes Dyomedés et Agamenon, qui ierent durement navré, estoient en grant doleur et en grant doutance;
[136ra] mes il | orent bons mires* et sages qui bien les sorent guarir, et nonporquant si jurent il longuement. [3]Mes ains que les trieves fussent passees furent il respassé* et guari.

305 [357].*

[1]Lors que la fille au viel Calcas sot que Dyomedés estoit navrés si s'en conforta au miels que elle pout; [2]mes couvrir nen puet pas son cuer que elle n'en pleure et souspire souvent, si que elle fet bien semblant que elle l'aime de tout son cuer sus toute riens, ja fust ce que elle avant n'en eust fet nul semblant. Mes adont ne s'en pout elle

304. 2. il orent] il | il orent R

303. *Prose 3* § 216
304. *Prose 3* § 217
305. *Prose 3* § 218

celer. Si l'ala veoir dedens son paveillon* et moult a grant paour de lui perdre pour la plaie qui moult est perilleuse, dont tuit cil de l'ost s'esmaient moult et elle en pleure tendrement; [3]et ne remaint pour chastiement ne pour menace de Calcas son pere que elle ne l'aille souvent veoir. Des ors puet on apercevoir que elle a vers lui tournee son amour et tout son cuer, si set l'en bien que elle se mesfet vers Troillus* et que elle s'est a grant tort departie de lui. [4]Et elle meismes disoit que trop li a mespris, car trop est biaus et preus de grant maniere. Et bien dist que trop pourra l'en mesdire de lui et a bon droit, | dont elle dist* que elle out mauvais sens quant elle conchia* [136rb] son ami, qui onques ne l'avoit vers lié deservi: ses cuers deust estre bien a lui si atachiés que autre n'en deust ja estre escoutez. Elle fu fausse et mauvese quant elle en entendi onques parole; qui se veult garder loialment ne doit ja escouter parole, car pour parole sont moult sage engignié: «Desormés auront assés que retraire mi parent, ceuls qui guares ne m'aiment, et les dames de Troies et les puceles m'en harront a bon droit, car trop leur ai fet grant honte. Ma tricherie leur sera lonc temps reprochïe, dont je en sui moult dolente. Trop ai le cuer fel* et muable, car je avoie le meilleur ami que pucelle out onques mais, pour quoi je deusse amer ce que il aime et haïr ce que il het. Ici pert comme je sui folle,* qui ai donnee m'amour a celui que il plus heit.* Trop en serai desprisïe et vil tenue, car je ne le puis desormais recovrer. [5]Et que me vaut se je m'en repent? Dont serai je loiaus a celui qui moult est biaus et preuz. Je ne puis mes revertir* la, ne de cestui partir: trop ai en lui mis mon cuer, pour ce en ai fet ce que je en fis. Mes je n'eusse pas ce fet se je fusse remaisse* en | la cité. [136va] Ja jour ne le penssast mes cuers que il se fust mis en autrui,* mes je estoie par deça sans consoil et sans ami, pour quoi il m'estuet avoi[r] ami qui m'oste d'ire et de pesance. [6]Assés peusse ci* pleurer et endurer jusques a la mort* que confort de la me venist.* Tels en pourra en mal parler, qui tart* me venist reconforter. Por les paroles* des gens ne doit on pas estre en paine, car que me vaudroit se tout li mondes eust joie et mon cuer tristece? Certes l'amour ne puet pas estre vraie ou ses cuers est trouble, douteus et repentans. [7]Mes puis que je ne puis amer Troilus, Dyex li donst leesce et joie et a cestui me doing outreement. [8]Mes bien volsisse que je n'eusse ramembrement des oevres passees, car c'est la chose qui me grieve plus. [9]Et ore m'estuet, vuille o nom, a cestui tourner mon corage, conme Dyome-

305. 5. avoir] auoit R

dés soit amés de moi et je de lui, et que je face tout son plaisir. Dyex m'en donst bien et joie avoir».

306 [358]. CESTE EPISTRE ENVOIA HERO A LEANDRE SON AMI*

[1]A toy, Leander, par tels meismes paroles que tu m'as mandees, te mande je salus, et si te di par cel meismes salus: vien, trop fais longue
[136vb] demouree. Je croi vraiement que tout vent | empeeche ton voiage. Aies pitié et compassion de moi, qui grant paine sueffre en toi atendant. [2]Et sui ausi certaine que tu as grans pitié et grant douleur de moi pour ta demouree, [3]mes la douleur n'est pas per entre moi et toi; car plus fort est la substance de vertu es malles que es femeles, et espetialment es puceles qui ont le cuer humble et la substance tendre et poi de vie. [4]Ma vie deffaudra du tout se tu demeures longuement. [5]Ha, se tu fusses maintenant de ça nous irions aucune fois chascier au bois, aucune fois laborer es chans, aucune fois irions as festes et aucune fois as grans assemblees des gens; aucune fois irions oiseler et aucune fois irions peschier au flueve nous deuls ensemble. De toutes ces choses sui je privee et esloignïe, et tant plus en sui loing et de plus pres me reschaufe l'amour qui est entre moi et toi. [6]Autre chose ne sai que je face, fors que continuelment aime, ne autre chose ne sai que faire. [7]Et si t'aime ore de cuer plus parfetement que je ne peusse avant croire; certes plus te desire a veoir que ne fet ta vraie nourrice. Tousjours regarde la mer et pensse quel cause puet estre celle de ta demoree, et
[137ra] me | complains a lui et le maudis por ce que elle te detient, et pleure de cuer parfont et essuie mon visage de mes mains tremblable. La escoute je la noise que la mer fet en la gravele, et cuide tousjours que aucun venist de la ou tu es a cui je peusse demander de toi; ou se aucuns alast la ou tu es, qui te portast mes letres et te disist* le desirier de mon cuer. Puis si pleure et puis m'en retourne a l'ostel, et quant la nuit est venue je fais metre les lumieres en la tour pour signe, si comme je ai acoustumé, que se tu venisses que tu le reconneusses. Puis nos en entrons es chambres et filons grant partie de la nuit, esperant continuelment que tu doies venir; chascune parle, mes autre nom n'est en ma bouche se non Leandre. Ma norrice s'en ist de la chambre et cuide que je me doie aler couchier; je m'en retourne pour aler reguarder en la mer, esperant que tu doies tousjours venir, et elle m'atendoit que je filasse tousjours, et je ne feissoie autre que regarder en la mer, et prioie as diex que il te mandassent bon vent pour retourner. Et

306. *Hér.* XIX

escoute, et cuide a chascune noise que ce soit ta venue, et ensi passe grant partie de la nuit dolente et enguennee. Puis m'assaut le sommeil et je m'en vais coiement dormir, mes | ma nourrice s'aperçoit bien au [137rb] matin que je ai pau fillé la nuit. [8]Et puis me semble en dormant que nos faisons ausi com nous solions faire, et que nos somes bras a bras l'une poitrine nue encontre l'autre, et nous faisons maintes choses de quoi je me vergoigne du dire, [9]mes moult me delite du fait quant il m'en souvient. Puis me resveille et ne trueve riens delés moi, [10]adont prie je les diex que celle esperance puisse briement estre convertie en vrai delit et que tost puisses retourner. [11]Et pensse en moi meismes pour quoi tu me laisses passer tantes froides nuis toute seule; car je voi bien que la mer n'est pas bone pour nagier, mes je croi, se tu te meisses a la voie, que la mer se rappaiseroit; ou se tu veisses bon tens tost pourroies estre ça, se tu t'esforçoies de nagier. [12]Et quant tu seras ça avec moi et nous serons ensemble, moult serai lie quant je orrai fortune et grant vent et perilleus pour nagier; [13]et quant je orrai la mer tempester, je desirerai forment que ensint soit tosjours. Pour quoi crains tu plus la mer ores que tu ne soloies? Je voudroie ore que tu fusses hardi de entrer en mer, mes quant tu seras deça je voldroie que tu n'en eusses jamais talent; car se tu i entroies de rechief, plus grant seroit la do|leur dereine que ne fu la premiere. Et ausi ai je grant doute [137va] que ton peril ne fust plus grant que ne fu li premiers, et que le nostre amour ne fust telle comme elle a esté. Ne encore ne doute je pas tant les vens ne la mer comme je douteroie que nos amours ne fussent mises en oubliance et que tu ne m'oubliasses, et aroie perdue toute la paine que je ai mis en toi amer. Aucune fois ai je grant paour que je ne te perde du tout et que je ne remaigne seule sans ami, [14]et que les dames ne me dient: «Dame, ore avés perdu vostre ami». [15]Halas, et que feroie je se je savoie que autre fame meist ses bras a ton col et noveles amours feissent fin de nos vielles amours? Ançois puisse je morir que a mon cuer viegne tel douleur, ne que je m'en aperçoive ne que nouvele m'en viegne. De toutes ces choses doit avoir paour cuer qui aime loiaument. De bonne heure est nee celle qui a tousjors son ami delez lié, mes je qui l'ai lointain pensse a toutes les choses contraires qui me peuent avenir. [16]Or vousist Diex que tu venisses maintenant out* que il te mandassent vent pour tost venir; [17]car se je savoie que fame te detenist, certa|inement je mouroie a douleur; mes je sui certaine que [137vb] tu ne feras ja si grant pechié, car je sai bien que l'iver et le mau tens

306. 13. entrer] en|entrer R

ne te laissent du port partir. [18]Quantes fois ai je pleuré quant je veoie le temps obscur et noir, pour tout ce que penssoie bien que ton cuer n'estoit a aise. [19]Par aventure est venue Hellés au rivage de la mer qui trouble le fons et ne te laisse passer. Onques amours ne furent si empeechiés par vent comment sont les nostres. [20]Ha Neptonne, qui es diex des vens et sire de la mer, qui tant as esprové les fes d'amors, tu es cil de qui les poetes parlent tant. Tu amas par amours Archincé, et si amas Aminonem et la belle Cercem et la fille Daneoen, et si amas tu la belle Meduse, et Laudicé au viaire cler qui fu ravie au ciel, et autres pluseurs. [21]Et puis que tu as tantes fois senti les douceurs et les griés maus d'amours, pour quoi nous es tu si cruel? Pour quoi nous clos tu la voie de nos amours? Je te pri, aies merci de nous, refraing ta cruauté vers nous, fai ta bataille el haut pelage de la mer et i met ta fureur. [22]Certes, laide chose me semble au dieu de la mer de retenir un joene
[138ra] amant et em|peechier son voiage par mer. [23]A toi apartient de faire grans choses et grans fais, et de geter les grans nes par la mer. Li miens amis Leandres est nobles hons. He, sire diex, garde le moi! Car toute ma vie et m'esperance est en lui; mon cuer et ma pensee sont toutes enserrees en la prison de son cuer. [24]He, dous amis, vien seurement; et n'aies paour, car la deesse Venus t'appareillera ta voie. [25]Et se tu l'en pries, elle ne t'en escondira ja. [26]Certes je iroie volentiers a toi, mes tu crains et doutes de venir et je doi encore plus redouter de l'aler, car tousjours est mer plus cruelle et plus contraire as fames que as malles; et ce pues tu bien veoir clerement par Frisus et par Ellés. Et se je me metoie en mer pour aler a toi, par aventure je te encontreroie en la mer et nous entrebaiserions tant seulement, et aroies double paine au retourner pour moi et pour toi. Certes, ce seroit pou de chose, mes encore seroit miels que noient; mes ce seroit vergoigne a moi et a toi et manifesterions la fureur et l'outrageuse ardeur de nostre amour. [27]Et ensint est mon cuer en grant bataille, car ardeur se combat a vergoigne
[138rb] et ne sai au quel je | me tiegne; car li uns est raisonnables et honnestes, et li autres profitable et delicteus. [28]Halas, un ribaut de Lacedemoine passa la mer et entra en Colcos, et tantost en retourna avec sa proie. [29]Et tu, qui as si grant desir d'avoir ce que tu aimes, as paour d'entrer en ta nef? Aucunes nes sont peries par defaute d'aide, mes met itant d'avirons que tu puisses eschaper la fortune. Mes je t'amonneste a fere ce que je doute; tu seras toutevoies plus fors et plus ententis pour mes prieres, et quant tu seras retour‹nés›, tu porras repose[r] tes bras avec les

29. retournés] retour R ♦ reposer] reposes R

miens. Ha, se tu seusses le grant froit que je ai en la poitrine; pour ce que quant je ai toute la nuit veillié pour regarder en la mer et le sommeil me prent a l'aube du jour, si met ma teste sus un coisin et je songe ce que je ai l'autre nuit songié, et ensint me semble plus voir. Certes ce est signe que tu tourneras tost. [30]Je te pri, quant tu liras ceste epistre, que tu ne ries pas pour mes songes; [31]et si te pri que se tu n'as pitié de toi, que tu aies merci de moi, qui onques ne cesse de toi desirer et veoir lié et joiant. [32]En toi est tote m'esperance; [33]et se cele esperance me faut, ceste vie sera finee en grant douleur. [34]Et se tu ne pu|es venir en nulle guise, que Dieu ne place, remande moi par cel [138va]
meisme marinier la certaineté de ton corage.

307 [359]. CI COMENCE LA TRESIME BATAILLE*

[1]Dedens la trieve de ·VI· mois pristrent li Gregiois maint consoil et main parlement a esgarder comment il metroient l'uevre a fin, et dient que trop leur torne a grant meschief que il n'ont Achillés avec euls, car c'estoit cil qui soustenoit* tout leur fais [2]et qui les grans batailles fors et dures maintenoit; [3]et puis que il laissa armes a porter ont plus perdu que gueagnié. [4]Si que par l'esgart et par conseil de tous envoierent a lui Agamenon, pour ce que il sevent bien que il est moult ses amis; et si envoierent ovec lui le viel Nestour, qui moult fu sages. Et le mistrent ambedeuls a raison seul a seul en sa tente et li ont mostré toute l'uevre, mes pou li agree.* [5]Et cil li ont moult prié et requis que il leur vuille aidier au grant besoig et secourre, et en maintes guises l'en arresonnerent,* mes onques ne le porent tant proier ne a ce mener que il vuille porter armes. [6]«Dites – fet il – ce que il vous plaira, mes ja | autre chose n'en porterés de moi. Faites [138vb]
pais, si ferés moult que sages;* car trop a ici grant perte et grant domage, et assés l'aurés plus grant ains que il passe un an* entier. [7]Or en est mors li rois Pallamidés et ·XXX· autre roi de grant puissance, dont nous somes moult afoibli et jusques a la fin du siecle,* et sachiés que je ne laisse pas a aler en bataille* pour paour ne pour coardise, mes pour ce que il ne fu onques fet tel orgoil et tel outrage comme nos avons fet. Je ne vous aiderai pas; pour ce ne venés* plus a moi, car je n'enfraindrai pas le veu que je en ai fet. Mes pour ce que nous nousomes tant entr'emmés, ne puis ne ne doi si du tout escondire* moi de vos pour maintenir le grant domage, dont moult vous verrai repentir: vous baillerai mes chevaliers, et si ne le fais pas de bon gré,

307. *Prose 3* § 219; *Roman de Troie* 20341-20414

mes sus mon pois. [8]Et si vous poés bien vanter que il n'est hons vis pour qui je le feisse». [9]Et Agamenon et Nestor l'en mercient moult et se partent de lui moult lié et moult joiant.

308 [360].

[1]Puis que li termes ‹des›* trieves fu finis, chascun s'arme et s'appareille, et font embedeuls les pars leurs conrois assembler. Et Achillés
[139ra] fet devant soi le sien | venir et si les ordaine moult bien et appareille, et les fet tous entresengnier d'une pourpre vermeille, et leur dist: [2]«Seigneur chevalier, sans chevetaigne sera hui vostre conroi; mes guardés que pour ce n'i faciez faille.* Tuit ensemble vous tenés, et si sachiés que moult grant doleur ai au cuer quant vous alés a l'estour sans moi»; dont il en pleure tendrement* a chaudes lermes. Et cil prengnent de lui congié lié et joiant de ce que il leur donne congié, si s'en vont le petit pas estroit rengié et seré vers la bataille* ou ja estoient ·M· jostes faites et maint bon chevalier occis et navré. [3]Et cil les abbat bien sovent qui bien en a talent et bien le sceit faire:* c'est Troilus li preus, qui plus est redoutés que n'est la mort, car pou en ataint il a coup que il n'occie. [4]O Menesteus* le dux d'Athenes jousta et l'abbati en terre et en retint le destrier, qui bien valoit ·C· mars ou plus.* [5]Philimenis, li preus et li grans, i out cel jour grant pris d'armes, [6]et ausint out Pollidamas; car il avoient le roi Thoas pris, et l'en eussent mené se ne fussent la gent Achillés qui le secoururent et se plungierent si es Troiens que pluseurs en occistrent; et moult leur eussent
[139rb] chier vendu leur sejour se ne | fust la gent de Persse, qui o leur dars et o leur ars* et leur lances en occistrent plus de ·M· et plus de ·V^{C}· en navrerent.*

309 [361].

[1]Troilus fu moult entrepris la ou il estoit en la bataille,* car trop s'estoit entre Gregiois abbandonné; son cheval li fu desous lui occis, et ains que il fust secourus i reçut ·C· collees de lances et d'espees nues. [2]Mes Paris et si frere meneur, li bon Bastart, l'ont secouru, et se li secours li fust un pou plus tardés mors ou pris i estoit a ceste fois. [3]Et si vous di pour voir que il le secorurent si fierement que ·M·* de ceuls qui le tenoient i perdirent la vie, si que par fine force leur ont

308. 1. des trieves (*Prose 3* § 220.1)] trieues R

308. 1–4. *Prose 3* § 220 **5–6.** *Prose 3* § 221
309. 1–4. Troilus ... voie: *Prose 3* § 222

tolu.* Mes trop leur est malement avenu, car Margoras, li uns des Bastars, i fu occis; dont Troilus fu moult irés et dist que plus ne le sofferra, ançois leur fera le champ guerpir. Si fist sonner ·II· olifans pour ralier sa gent et la ou il voit que la bataille est plus grans et ou estoient Mirmidonois si se feri entr'eus. Illuec out mortel estour, car cil estoient li meilleur chevalier de l'ost. [4]Philimenis o ses Paphaglonois i vint et Paris o les siens et li Bastars et Pollidamas; la out un si doulereus estour que plus de ·VIIM·* en i mori. Sachiés que grant paine* i souffri la gent | d'Achillés; tuit se tienent serré ensemble si que il ne [139va] sont legier a serchier et a desconfire, mes Troilus les domage moult si que pou s'en faut que il ne les met a la voie. Agamenon les vint secourre et Menelaus et Thalamon et li dux d'Athenes, Ulixés et Dyomedés o leur gens fres et abrivés; si se ferirent si es Troiens que pluseurs en abbattirent* a la terre, qui jamais ne s'en releverent.* [5]Ci out telle assemblé que jamais ne fu telle veue, car plus de mil* en i morirent ains que il departissent. Mes pour la proesce de Troilus furent li Grieu du champ chascié, qui ne fu pas legiere chose a faire; dont tant en furent mort que li chans en fu tout couvert. [6]Mirmidonois i perdirent ·IIIC·* chevaliers preus et hardis, et se ne fust Thalamon Aiax il n'en eschappassent pas ensint; ançois en emportassent Troien plus de cent* de leur paveillons, mes il seul les deffendi, et tant i fist et endura que il emporta le pris sus tous le Gregiois, ne ne pensa onques de guerpir l'estour jusques au soir que la bataille fu desevree. Et Troien s'en tournerent* lié et joiant en la cité, [7]et Troilus ot en ceste bataille* ·C· chevaliers riches prisons et ·C· chevax de pris. Les prisons sont a malvais | port arrivé, car miels leur fust se il fussent mort [139vb] en la bataille.

310 [362].

[1]Li rois Priant fist grant joie du domage qui est fet si grant cel jour a ses ennemis, et bien li semble, se Troilus vit longuement, que tuit i seront mort et pris. Moult l'onneure et moult le tient chier, et tout li pueple l'aore et font sacrefices et oroisons que Dieu le gart de prison et de mort. Sa mere, ses sereurs et bien ·C·* autres, que dames, que pucelles, le desarmerent en la chambre d'alabastre,* et moult li trouverent le cors blecié et noir, car en ·IIC· lieus ont fet leur merc les mailles du hauberc. Si en ont en pluseurs lieus trait le sanc, si que a

4-7. Agamenon ... bataille: *Prose 3* § 223
310. *Prose 3* § 224

lui paroit bien quels est li jeus, car tous ses cors estoit pointurés de trenchans dars,* et si avoit le vis gros et emflé. Un mantel d'escarlate li mistrent as espaules, et la roine Ecuba li dist: [2]«Fils – fet elle – li Grieu nos veulent tollir nostre païs et s'en ont ja pris tel chose dont mes cuers est en grant paine, si que je voldroie miels estre morte que vive; mes se pour toi ne fust, morte fusse pieça. Ore ai en toi m'entention; tu me soustiens et me fes vivre, mes li mien cuers n'est pas
[140ra] en pais, car de toi seul me doute je moult. Fils, en toi est | ma vie; se je te pers, je te di bien que je ne vivrai plus, et je pri les diex si comme besoing est que il te gardent sain et sauf».* Lors commença tendrement a pleurer et li geta les bras au col et le baise en la bouche plus de cent fois. Halas, comme elle en sera courroucïe* prochainement! Moult la reconforte bien Troillus a biaus dis et gentement. Aprés se demente de s'amie qui l'a guerpi et aime son ennemi, si claime* les dames trecheresces, car poi en y a qui aiment loiaument sans boidie et sans fauseté: «Qui que s'en loe, ce ne fais je mie. La fille Calcas m'a enguenné».* De ce se rient les damoiselles qui moult la heent, car honte a fait a elles toutes, et pour ce li sera mais a toz temps reprochié.

311 [363].

[1]Celle nuit furent li Troien baut et hetié, pour ce que auques leur est bien. Laidement* ont domagié les Gregiois, qui moult en sont dolent et volentiers se vengeront se il pueent. [2]Et quant Achillés vit sa maisnie si morte et si malmenee que de ·xᴹ·* nuls n'en est arriere retornés que ne gise mort el champ, et des vis en i a pluseurs navrés, dont se il en out ire nuls ne le demant. Et cele nuit furent* moult des-
[140rb] trois. Bien s'est Amor acoi‹n›tié de lui | et Mesfais d'autre part.* [3]Amor li dit: «Que vels tu faire? Et a quel chief vels traire d'avoir Pollicena t'amie? Li mien subjet ne me servent mie ensi. Tu as fait semblant que tu vuilles partir de moi, mes petit connois tu le mien secré. [4]Je te fasoie atendre la fille au roy Priant, qui de biauté passe toutes les fames de ce monde; et tu as ja ma loy enfrainte, car tu ne deusses avoir envoié tes chevaliers a la bataille. Celle qui est blanche comme la fleur de lis s'est a moi clamee de toi et elle en aura bien droit a son plaisir, car tu le comparras griement, et pour sa biauté te couvendra morir. Celui* qui sont de ma maisnie doivent bien respondre et bien parler, et estre toustens garnis de fere mon commandement, et estre

311. 2. acointié] acoitie R

311. *Prose 3* § 225

a toutes gens larges, simples, frans et douz, et que il enneure tous les siens. Et a tel ai je otroié ma joie et ne me doient pas guerroier, ançois me doivent hublement merci proier et tout guerpir pour acomplir ma volenté. [5]Remembre toi que tu atens.* Dont n'est la dedens t'amie? Ne li as tu mors ses freres et li as fais si grans domages? A tort n'avoies tu en covent a la roine que tu ne la guerieroies jamais ne ne leur pourchaseroies contraire?* Ne li es tu issu | de convenances, lors que [140va]
tu envoias tes gens a l'estour sans toi? Dont tu aras perdu honnour et pris et Policenam* t'amie». [6]Ensint parloit Achillés a soi meismes* en duel et en lermes. Ensint li dura jusques au jour pour Amour qui le destraint. Moult se lamente,* moult souspire et dit: «Nuls ne me fet mal se je non. Trop est mes cuers felons et pesmes, qui me deçoit et me destraint. [7]Ha belle, com il me vet mal! Tant sui desconseilliés pour vous; riens [fors]* vous ne me puet valoir, mes ce me fet desesperer que je ne puis a vos parler ne vous veoir, ne conter ma grant douleur. [8]Ha belle, com je pert pour vous ma vie! Mes esperis s'en vet a vous, mes il n'i sera pas recuillis,* car Amour me het et si ne sai pour quoi.* [9]Pollicena, a vous me doing, et se li dieu n'en ont merci mort sui sans faille». [10]Ensint est Achillés pris el las d'Amours ou pluseur ont esté, et tant fu ensint que Troien et Gregiois se rassemblerent a la bataille pour combatre.*

312 [364]. LA QUATORSIME BATAILLE*

[1]Quant que guaires de temps passast, se rassemblerent li Troien et li Gregiois a la bataille, et s'entr'encontrerent les ·II· pars el | champ, [140vb]
et se requistrent a lances et a espees si que pluseur en furent mort ‹et› navrés.* [2]Et dura ceste bataille ·VIII· jours* du matin jusques au soir, en la quele furent pris li plus haut baron* de l'ost; dont Gregiois furent triste et dolent et li Troien lié et joieus qui de riens ne s'espargnierent,* ains les requistrent mortelment.* [3]Mes je vous di bien que Troilus i fist merveilles d'armes, car onques li cors d'un seul chevalier* ne fu plus cremus ne redoutez* que il fu. Et si a la gent Achillés moult domagié, dont Achillés est tous esragiés, si que par fine force li vint en volenté de euls secourre. Mes ne s'en seit conseillier, pour ce que Amour li deffent. Dont il sueffre mortel paine qui li tolt tout* proesce, car telle heure est que il s'entr'oublie tous; si est iriez et der-

7. fors (*Prose 3* § 225.8)] pour R
312. 1. et navrés (Pr)] naures R

312. *Prose 3* § 226 (*Roman de Troie* 20813-20864)

vés que il ne li remembre d'Amour si que il i voult aler, puis aprés s'apensse et l'assaut Amour par sa force si soutilment* que il n'i ose aler. Amour li toult proesce, sens, hardement et vasselage, et si l'avoit soupris que sa gent propre que Troillus occioit ne pooit aidier ne secorre par nulle guise.*

313 [365].

[1]Quant la ba‹ta›ille out duré ·VIII· jours et Agamenon vit la grant occision de sa gent si en fu moult dolens et corrouciés, si fist demander trieves et elles | leur furent donnees tant seulement que les cors [141ra] fussent enterrés. Et il l'ont fet ensint com leur costume estoit, si que il ne remainst cors a ensevelir* ne a delivrer champ ne place.

314 [366]. LA ·XV^E·^ BATAILLE*

[1]Quant il orent tous leur cors ensevelis, si s'appareillerent embedeus les pars de combatre.* Et cil dedens furent moult lié, car il en cuidoient avoir le meilleur; si que il doutent poi leur ennemis pour ce que il les ont pluseur fois desconfis et malbaillis.* [2]Lors fist chascune partie ·X· conrois de ses gens, qui el meneur estoient ·IIII^M·^ chevalier tous armés; et quant li conroi s'entr'encontrerent* si s'envahirent par tel aatie* que ·X^M·^ lances volerent en pieces, et maint bel escu i fu percié et maint hauberc desmailliés et faussés, et maintes ensengnes ensanglantees et maint bon chevalier occis, navrés et abbatus. [3]Et puis que il orent les lances brisïes, si mistrent les mains as espees trenchans, dont il feroient sus les heaumes et co[u]poient bras et piés,* si que en celle empainte* en i mori plus de ·M·; et lors commença l'estour si doloureus que grant merveille fu conme chevalier en eschappa vis. [4]A [141rb] la ba|taille s'en vet Paris ou il encontra le roi Menelaus, si josterent* ensemble si durement que il s'abbatirent jus des chevaus, et ausi fist Pollidamas et Ulixés. Celle jouste fu fete el milieu du grant tournoi,* ou maintes bones espees furent taintes en sanc vermeil.

315 [367].

[1]Menesteus, li dux preisiez, vint tous eslaissiés par les rens, l'escu au col, la lance el poing; si encontra Antenor par tel force que il li fist

313. 1. bataille] baille R
314. 3. coupoient] co(m)poient R

313. *Prose 3* § 227
314. 1–3. *Prose 3* § 228 **4.** *Prose 3* § 229.1
315. *Prose 3* § 229.2–5

les archons vuidier et perdi son destrier, [2]et si i out maint chevalier occis pour lui remonter. [3]Philimenis d'outre la mer, qui estoit grans comme un geant* et estoit fors et preus a merveilles, jousta a Agamenon et se ne fust Thalamon Ayax il l'eust occis; car il li vint a l'encontre et le feri de la lance tel coup que il li fist passer moult pres du cors. Mes il ne s'en ala pas sans loier, car il li donna de s'espee si grant coup que il li fist les archons vuidier. Mes sa gent* le firent tantost remonter, [4]mes Philimenis ne se sout onques si garder que il ne fust en pluseurs lieus navrés.

316 [368].

[1]Antilogus fu fils Nestor, biax chevalier, preus et vaillans, joenes estoit moult et estoit venus pour secourre son pere; et lors que il vint en la bataille si encontra un des Bastars qui avoit nom | Bruns de [141va] Gimel, chevalier preus et hardis; si jousterent ensemble et s'entr'abatirent jus a terre. Mes li jeus fu trop mal partis, car Antilogus n'out nul mal et Brus fu si ferus parmi la forcele que il remainst* mors en la place. Et en pou d'eure i vint ·XM· Gregiois et bien autant de Troiens; puis sachierent les espees et commencierent a fere tel martire que en pou de heure fu toute la place couverte* de mors. Atant es vous venir Troilus li preus, qui se feri si durement as Gregiois que tos les fist remuer de la place. [2]Et lors que il sout la novele de Brun son frere si en fu moult dolens et commença a pleurer a chaudes lermes;* puis mist la main a l'espee et en prist tel venjance que pluseur en fist morir en la place, et tous les eust mis a desconfiture se ne fust la gent Achillés qui les reçurent si hardiement que sus euls s'aresta la chasce. Iluec out maint chevalier detrenchié et occis, [3]mes li Troien ne reculerent pas,* ains s'en alerent tout droit vers les tentes, si que li Mirmidonois furent moult laidi.* [4]Et Troilus les enchauce si que il les met parmi les tentes, dont tant i out de mors et de navrés que nuls n'en sout le conte dire. [5]Mes cil qui orent | paour de mort s'en vont [141vb] parmi les tentes fuiant, si que tels ·IIM·* passent devant le tref Achillés qui ne font semblant que en euls soit plus deffension;* [6]et souvent s'escrient a Achillés* et dient: «Vostre ennemi sont ja pres de ci, [7]et se ci les atendés tel ·M· i descendront qui vous nuiront de tout leur pooir. Perdu avés vostre gent, car tuit sont navré* et occis. Vous nos estes ci failli au grant besoing, mes cil vos en rendront le loier qui n'ont a vous trieve ne pais». [8]Quant Achillés oï ce moult en fu destroit

316. 1. Antilogus ... de mors: *Prose 3* § 230 **1-8.** Atant ... Troien: *Prose 3* § 231

et angoisseus, si que il n'a remembrance de sens en lui; si geta isnelement son hauberc en son dos et s'arma tous* et monta sus son destrier, et prist une grosse lance en sa main et fist sonner deuls cors entor soi, et fu si irez adont que il ne li souvint d'amie ne d'amor. Desormais se guardent li Troien.

317 [369].

[1]Lors que Achillés* fu bien armés et appareilliez si se feri si durement es Troiens que touls les fet desevrer et partir. Il est entre euls ausi com li leus fameilleus entre les brebis, et fiert et maille* tant sus euls que en pou d'eure en occist plus de ·IIᶜ·, et par vive force fist les
[142ra] conrois remuer. [2]Et puis | que il fu reconneus, toute sa gent en prist cuer et hardement et retournerent tuit a la bataille, et sont tuit resbaudi* pour lui, et firent par fine estouvoir les Troiens remuer.* [3]Et li Mirmidoinois, qui sont a l'estour revenu, fres et novel, leur vendent trop chierement leur ire et leur perte, si que la place fu toute couverte des mors, et en poi d'eure ont si grevé les Troiens que il les ont fet resortir as chans. Et Achillés leur vent moult chier son sejour,* car plus de ·IIIIᴹ·* des Troiens i furent occis. [4]Et plus encore i eussent perdu se ne fust Troilus qui les secouri et prist une lance fort et roide, et la ou il vit Achillés si broche le destrier vers lui et l'ala requerre moult fierement;* et cil, qui le choisi bien de loing, si ne le refusa pas, ains li vint a l'encontre tous abrivés. Li chevalier furent fort et esprouvé,* et se heent de mortel haine si que il se vont par grant air requerre, et se fierent si durement sus les escus que il fauserent les haubers et que ambedeuls chairent a la terre; si que a celle fois fu Achillés durement navrés, car les chevax cheirent sus euls au jouster que il firent et li Bastars li corurent sus, et pris l'eussent se ne fussent li Mir-
[142rb] midonois qui le secoru|rent. [5]Et Troilus prist son destrier et l'emmena. [6]Et Achillés, qui moult fu navrés a celui encontre pour le hauberc que il ot faussé, out grant mestier de sejourner, si se parti atant de la bataille, et pour lui se parti l'estor a celle fois, et il sejourna toute la semaine que il ne pot armes porter.* Mes pour lui ne remest que li autre ne se combatissent ·VI· ‹jours›* tous entiers aprés, dont maint bon chevalier i morirent, et Troilus emporta le pris sus tous cels qui a la bataille furent. [7]Quant li rois Priant* sout que Achillés out esté a la bataille si en fu moult dolans pour ce que il n'i veoit autre que son

317. 6. ·VI· jours (*Prose 3* § 232.8)] ·vi· R

317. *Prose 3* § 232

domage, et jura que il n'aroit jamais sa fille moult ireement, et dist a la roine: «Dame – fet il – fole creance aviés quant vous creiés le traitre parjure qui tant nous a domagiés, car puis que il eust eu Pollicenam il ne nous eust pas tenu ne trieve ne pais. Or povés veoir que il nous cuidoit ensi decevoir, et se je vous en eusse creu honni en fussons trop laidement». [8]Et elle li respondi et dist: [9]«Sire, ensi est ore; mes encore vousisse je que il en feist semblant, car bien pert a ·M· testes que il a sauvees que il n'estoit mie en la bataille, et ce a il fet seule|ment pour ce que il nous avoit promis; dont cil de la l'ont chie- [142va]
rement acheté en plus* ·VII· batailles, si que poi s'en failli que il ne s'en alerent tuit desconfit. [10]Ore a trouvé autre consoil, de quoi il me poise, dont je craing que il ne nous face ennui et mal. Et Diex nous en gart si com je le desir».

318 [370].

[1]Pollisena oï la nouvele que Achillés avoit porté armes* si en fu moult dolente, car elle en avoit tant o sa mere parllé que elle savoit tout le fet, et si li pesoit que elle deust estre sa fame.* Et si avoit oï del messagier que il estoit mont destrois pour lié, et savoit bien que pour lié ne venoit a la bataille et que il devoit fere tant que l'ost se despartist; dont il s'estoit moult travailliés, [2]mes ore a pris autre consoil dont moult li poise.* [3]Et Achillés estoit moult dolent de ce que il s'estoit tant tenus de porter armes pour l'amour de lié, de quoi il a souffert douleur et paine sans avoir aucun bien. [4]Mes quant il li en sovient, si en est si destrois que tous s'en oublie et ne sceit comment il s'en retraie.* Mes sa plaie li fet ire et douleur, et pensse lors que il sera garis il leur fera chierement comparer;* moult en a le cuer gros, si le moustrera bien en lieu et en tens.

319 [371]. CESTE EPISTRE ENVOIA CIRIACHÉ A SON FRERE MACHAREO* |

[1]Tu frere, qui liras ceste epistre, regarde la des oils de ton cuer, et [142vb]
si ne te merveille pas se tu ne la pues bien liere;* car quant je l'escrivoie, je tenoie en la destre main la penne et en l'autre le quenivet, et estoit le parchemin en mon geron sus mes genouls, et couroient les lermes par mes joes et chaoient jus si comme tu vois. Quant je regarde ton ymage, il me semble que il est bien semblant a la semblance de nostre cruel pere. [2]Je voudroie volentiers que il eust occis et moi

318. *Prose 3* § 234
319. *Hér.* XI

et toi, et que il par nostre mort eust effacié la vergoigne qui est devant nos eyex. Et qui est cil qui pourroit regarder nostre grant douleur sans pleurer? [3]Et que me proufiteroit de celer nostre honte, ne appeller les diex en nostre aide? Certes je croi que ma douleur ne pourroit estre plus doulereuse que elle est: [4]mes douleurs sont devant moi si grandes que je ne le te saroie pronuncier. [5]Ha, Machaire, pour quoi vint celle heure si tost en la quelle tu eüs volenté de venir a mon lit? [6]Halas, pour quoi t'amai je plus que suer? Pour quoi te cru je plus que frere? Pour quoi te fis je onques autre chose que suer ne doit fere a frere? Pour quoi m'eschaufa amour avec toi et obliai les diex? Bien en doi
[143ra] avoir au cuer douleur! [7]La couleur s'est partie de | mon visage; je sui amaigrie et ne puis mengier se non pou de viande, et encore outre ma volenté. Je ai perdu le somme et ne puis dormir, et me pert la nuit si longue comme un an; et me plaignoie sans douleur que je eusse, et ne savoie que je avoie. Ma norrice s'en aperçut premierement et me dist: «Certes, belle fille, tu aimes par amours»; [8]adont ou je grant honte, et me commença le vis a rougir et ne li osai respondre. Tost aprés me commença le ventre a enfler et a devenir le cors pesant et grief. [9]Ma nourrice me fist despouillier toute nue et me mist la main sus le ventre, et senti bien l'uevre comme elle estoit, et me dist vraiment que je estoie grosse. [10]Quant li novisme mois fu acomplis, si m'assaillirent les douleurs et ne savoie que je deusse faire. Je ne me poi tenir de crier, et ma norrice me deffendoit que je ne criasse et que je ne manifestasse mon pechié par ma noise ne par mon cri, mes je ne poi tenir que je ne criasse pour la grant douleur que je sentoie. Et la vieille si m'estoupoit la bouche, et avoie si grant paine que il n'estoit nuls qui le peust croire; ne n'osoie crier, car la honte et la norrice le me deffendoient; ne ne pooie autre faire se non que pour la grant
[143rb] doleur je bevoie les lermes de mes | yex. [11]La mort estoit devant moi, ne nulle voisine ne me voloit aidier; mes ma norrice me confortoit et me disoit: «Belle fille, conforte toi, et ne laisse perdre ·II· cors par ta deffaute. Soies certaine que tes freres t'espousera. Aies bonne esperance en ton enfant, en ton baron et ton frere». Et je meismes pensoie que grant blasme me seroit se je me laissoie perir par ma defaute, et que tu venisses rompre tes cheveus et ta robe sus mon sepulcre; lors pris vigour et esfantai, et mis hors la charge de mon ventre. [12]Et cuides que je fusse lie quant je veooie ton vitupere et le mien el milieu de la sale? Et si l'esmouchasse* as branches d'olivier, et la vielle nourrice li chantoit ses chançons pour endormir. Lors que ces choses se faisoient ensint, le jour que je avoie enfanté vint Elous mon pere

et entra en la sale, et commença fort a crier ma vergoigne a haute vois devant toutes gens. Puis prist un baston et me bati tant la char que il la fist toute noire, et me laissa pour morte enmi la maison; et la vielle li crioit merci que il ne creust pas as mauvaises paroles. [13]Adont prist il l'enfant et le fist porter au bois pour devorer as bestes sauvages; [14]et si tost com il fu parti de la chambre si i entra mon oncle, et m'aporta une espee et me | dist que mon pere la me mandoit et que je n'aroie [143va] autre douare de lui; [15]et je lui respondi que je ne vuil combatre contre ma poitrine. Et si entendi bien que ce senefioit, et me commanda que je ississe hors de la maison mon pere ou il me geteroit en un feu. [16]Et pour ce vous prie je toutes, sorelles et amies, que vous aiés exemple de moy, [17]et que vous praigniés mari avant que vous faciés semblable folie comme je ai fete, et que il ne vous en aviegne comme il est fait a moi, qui ai perdu mon enfant et l'a son aol geté as lous et as bestes sauvages, qui n'estoit pas encore bien nez. Et comment pout avoir mort deservie qui jamais ne fist ne ne penssa iniquité? [18]Ha fils, quel douleur es tu a ta mere triste et dolente. Pour quoi es devoré des bestes sauvages? Comme triste aliance d'amour sera demoree par toi. Ce jour t'est premier et derrennier. [19]Ha lasse, quel cruauté est ceste que li dieu n'ont pas voulu que je pleurasse sus ton sepulcre, ne que je m'eschevelasse sus ton cors. Les bestes ont devoré tes entrailles; certes aussi devoront elles les mies. Je m'en irai tant par le bois que je trouverai les os de mon enfant et sercherai tant que je les trouverai; et les bestes meismes qui l'ont | devoré, qui me devoreront avec lui; [143vb] car veuve ne mere doulereuse ne vul je estre clamee. [20]Or te pri je hublement que tu vuilles recuillir les membres de ton fils et de ta suer et metre ensemble en un sepulcre, et si te ramembre de nous. [21]Et misericordieuse et piteuse chose est quant l'amant reçoit les membres de s'amie et leur donne sepulture. Et soit ma fin et ma douleur exemple a toutes autres fames a tous temps a venir.

320 [372]. CI COMMENCE LA SESIME BATAILLE*

[1]Quant li termes vint de la bataille si s'armerent cil de la ville, dont s'en issirent tels ·LX^{M}· qui moult furent preus et hardis; et lors que il furent tous fors des liches si deviserent leur conrois. Et lors que cil de l'ost les virent ensint appareilliés si leur vindrent a l'encontre estroit et serré, non mie tost mes le petit pas. [2]Et Achillés, qui moult estoit

319. 12. fort] ~~si~~ fort *ri*

320. *Prose 3* § 235

plains d'ire, endoutrinoit* ses chevaliers et leur disoit: «Guardés que vous n'alés a la bataille jusques a tant que li nostre soient parti du champ,* et adont leur corons sus tous fres et reposés; car je ne hai nulle riens tant com je fais* Troillus, car il m'a trop laidi ma gent et
[144ra] doma|gié, et si m'a tret le sanc du cors, dont il se repentira se je onques puis. Et si gardés bien que il ne vos eschape; de nus des autres ne me chaut, et se il s'en va sains de la bataille jamais n'aiés en moy fiance. Or verrai que vos ferés, et je vous di que vous m'aurés au grant besoing, car je serai tous jours pres de vous. Mes je ne m'os trop travaillier pour ce que mes plaie* ne s'escrievent».*

321 [373].

[1]Lors que ambedeuls les pars furent el champ venues si n'i out autre parole que il laissierent les chevax aler, si s'entr'encontrerent si fierement que plus de ·IIII^{M}· en chairent tels atournés que jamais ne s'en releveront.* Et en poi d'eure furent tuit li conroi au champ venu fors celui de Troilus et celui d'Achillés. [2]Et quant la bataille out duré jusques a medi, si s'en vint Troilus o son conroi a l'estour, et se feri si durement es Gregiois que il leur fist a fine force tourner les dos, et les enchauscerent presque es tentes. Adont il vint Achillés o sa compagnie,* si se feri si es Troiens que il fist la chasse remanoir, et li Gregiois s'en retournerent a la bataille;* la out tel occision et tel martire de gent que nuls ne le vous pourroit conter. [3]Et li Mirmidonois, qui
[144rb] n'orent pas | oublié le commandement leur seignour, vont cerchant Troillus pa[r]* l'estour et s'encontrerent a leur* eschielle; et maintenant s'entresaillent viguereusement* et s'entrecoupent piés et testes et bras. Et quant Troilus vit assemblés entour lui ceuls qui pour mort l'aloient querant si fu tout forsenés; si trest le branc trenchant, si fet tel occision d'ommes que li sans en vet par la terre courant,* et si les avoit tous desbaratés et occis et mis a la voie.* Lor li fu son cheval occis, car il fu ferus de ·II· espiés, et chai enmi la place et Troilus sous lui.* Adont n'avoit il pres de soi nul qui li aidast des siens pour relever, adont vint Achillés sus lui, cil qui autre chose ne baoit fors a lui occire. Lors li couru sus Achillés et li commença a donner tels coups que Troillus se senti navrez a mort, si se commença a deffendre merveilleusement et li rendi dure mellee et fort estour. Mes tout ce ne li

321. 3. par (*Prose 3* § 236.3)] pas R

321. *Prose 3* § 236

vaut nient, car il avoit la teste desarmee;* si que, ains que il peust avoir aide, Achillés li trencha la teste. [4]Ha, quel domage et com grant crualté et com grant felonnie fu de metre a mort un tel homme de quoi il se pooit bien souffrir; encore s'en puisse il repentir, si fera il, ce croi. Et puis le | fist [li desloial lier]* a la queue de son cheval et le [144va] commença a trainer aprés soi si que il fu par tous veus.

322 [374].

[1]La novele en vint moult tost as Troiens, dont tuit furent si plain d'ire et de douleur que pluseur en chairent pasmé* enmi l'estour. [2]Et quant Paris, Eneas, Menon et Pollidamas le sorent si en orent tel duel et tel ire que nul plus, car moult est amenuisïe leur puissance, et desoremés ont il assés a·ffaire. [3]Mes lors que Menon vit si vilainement trainer le cors Troilus, isnelement ala cele part o ses chevaliers pour rescourre le cors; mes une grant presse i estoit et il o ses Perssans les departi, et se en vindrent jusques a Achillés. Lors li dist Menon: «Vous le lairez, fel desloial! Trop avés* grant crualté et grant mal et grant orgoil qui ensint avés trainé le fils le roi. Mes ceste outrage* sera bien vengïe et ne targera pas longuement. Moult est grant domage que vous avés tant vescu et que vous avés tant armes portees; de male heure fustes vous onques nés, car vous ne penssastes onques se fauseté et traïson non.* Vous avés mort Hector et cestui a grant desloiauté et a grant felonnie, mes je vous en defi». Si escria s'ensengne a haute vois et fiert cheval des esperons, et le va ferir si durement que il li per|ça [144vb] l'escu et li faussa le hauberc et li fist passer la lance* par delés la poitrine que pou s'en failli que il ne l'occist; et puis mist la main a l'espee et li done tels ·III· coulps que tout li a le heaume esfondré et l'a navré el chief griefment,* si que vousist ou non chai du cheval pasmé, et a pou que il ne fu mors; et par grant force et par grant proesce* fu li cors Troilus rescous. [4]Et quant li home* Achillés virent leur seigneur a terre, si l'ont fet remonter a grant paine et le traistrent hors de la bataille, et il s'en ala vers les tentes, et li rois Menon est vers lui guenchis et mellés o bien ·IIIM· chevaliers tous fervestu. La out mortel estour, car nuls ne vit onques si fier ne si sans merci. [5]Et quant Achillés vit Menon si fierement maintenir et si domagier sa gent si ne le

4. li desloial lier (*Prose 3* § 236.7)] lier desloial R *(l'insertion est probablement du rs)*; lier le desloyal SC

322. 1-5. La novele ... fois: *Prose 3* § 237

pout plus soffrir, si se tourna vers lui et il et Menon se son ataint et se requistrent moult ireement et s'entredonnent grans coups. Mes la presse les departi si que il n'i pourent plus faire a cele fois. ·XX·* jours dura depuis la bataille ou out faite grant chevalerie et maint baron occis, mes Achilés n'i vint pas pour ses plaies, dont il gesoit malades; mes tost aprés fu garis et respassés.*

323 [375]. CI COMMENCE LA DISEPTISME BATAILLE* |

[145ra] [1]Sans ce que trieve fust prise ne de l'une partie ne de l'autre se rassemblerent a la bataille, [2]et Achilés estoit ja guaris et vint a l'estour.* [3]Il haoit Menon de mortel haine, si dist a sa gent que il facent tant que il soit entrepris et que il n'eschape vif de leur mains: «Il m'a laidi et navré, et se je m'en dueil n'est pas merveille; [4]mes se je puis il l'achatera des plus chiers membres que il ait, car je n'eusse jusques a un mois vestu hauberc se ne fust pour lui que je vuil occire, et ensint abbaisserons l'orgoil a ceuls dedens». [5]Et quant il orent ce entendu si se ferirent es Perssans, et Achillés et Menon jousterent ensemble et s'abbatirent jus des chevax. Puis mistrent les mains as espees si s'entredonnerent grans coups, mes li Mirmidonois s'esvertuerent tant que il tollirent* as Perssans leur seigneur, et Achillés le detrencha tous par morsiaus; [6]mes je vous di bien que se Menon eust eu un pou d'aide, il ne fust pas ensinc mors. [7]Ha, quel duel que il ne fu secourus,* car en cestui [siecle] n'out un plus frans chevalier ne plus aidans a ses amis que il estoit. Nepourquant Achillés fu si navrés que sovent li failloit
[145rb] li cuers, si que il en | fu portez noir et palles, dont li uns dist que il en morra et li autre dient que non fera. [8]Assés a Achillés ore a plaindre que de soi que de sa gent, car plus en a perdu de ·VI^{M}·* puis que il vindrent au siege.

324 [376].

[1]Quant li rois Menon fu mors et Troilus li preus, Troien en furent tuit desconforté; si se partirent au plus sagement et au plus tost* que il onques porent. [2]Mes se ne fust Filimenis, Paris et Pollidamas mauvaisement leur fust alé, que ja un seul n'en eschappast; trop i soffrirent grant fais. Ici apparut bien quel vassal fu Filimenis, et li Bastars, et

323. 7. siecle] sieicle R

5. ·XX· jours ... respassés: *Prose 3* § 238.1
323. *Prose 3* § 238.2–8
324. *Prose 3* § 239

Paris, et li roy Fion, et li roys Esdras; icil deffendirent le pas tant que toute leur gent fu entree, mes ençois que tuit fussent entré en la vile en i out assés de occis et de affolés, car Thalamon Ayax, Menelaus et Menesteus, Thoas, Ulixés et Diomedés desus tous les poursivent et bien leur moustrent leur maltalent. [3]Puis que il furent tuit entré en la vile si clostrent les portes, car il se doutent que li Gregiois ne preissent la ville a force, et cil de l'ost s'en retournerent car la nuit estoit ja venue. [4]Grant duel demainnent li pluseur* pour le grant domage que il ont receu, mes ce leur est grant confort que Troilus et Menon estoient mors, qui estoit tout le confort* a ceuls dedens. [5]Et si dient | li mire que Achillés garra bien. [145va]

325 [377].*

[1]Celle nuit furent cil de la cité morne et pensif. Nul n'i menja ne ne but ne ne coucha en lit, car riens ne les puet reconforter puis que Troilus et Menon sont mort. [2]Prians en fet si grant duel que tous dient que il en morra. [3]Moult demainne grant duel la roine Ecuba pour ce que elle a perdu ses trois fils: [4]«Troillus – fet elle – biau fils, pour quoi allaitastes vous onques mes mammelles? Et pour quoi nasquistes vos onques de mon cors, quant devant moi vous voi occis? Fils, pour quoi vif je plus? [5]Fu jamais mere qui souffrist ce qui ne s'occisist de ses mains? Trop me poise que je sui vive! Halas, comme est ceste perte doulereuse! [6]A, roy Mars et roi Jupiter et Pluto, le dieu d'enfer, pour quoi m'avés vos tant haïe? Pour quoi me feistes vous naistre, puis que ensin devoit estre? Pour quoi souffristes vous onques que je eusse enfant, puis que vous les mes avés tollus? Ne deffendoient il le droit de leur pere et de moi et de nos amis? Pour quoi amés vous nos anemis plus que nous?* Quel parenté ont il vers vous, qui ensint nous fetes desheriter* a grant tort? Et si vous ai fet tant de sacrefices et tant | de temples. De quoi me povés vous plus grever? Vous avés empli mes entrailles de mortel plaie* et de douleur. [7]Fils, Troilus, je vivoie pour vous, et si ‹ne› m'occioie* pour Hector qui mort estoit; pour vous m'estoie asseuree, car pieça fust ma vie finee se ne fust pour vous. Or n'ai mais ne confort* ne attente, pour quoi biau fils sachiez certainement que mes esperiz s'en ira* sempres avec vous, et je voudroie ja que il fust fors». Et adont chai pasmee sus le [145vb]

325. 7. si ne m'occioie (*Prose 3* § 240.8)] si m'occioie R

325. *Prose 3* § 240

cors, si en fu portee en une chambre ou puis jut longuement malades. Et Paris en fet si grant duel que il se pasma plus de ·C· fois sus le cors et miels vousist estre mort que vif; et tout li autre de la vile en font duel merveilleus, car trop estoit douls et frans et bien ensengniez. [8]Mes seur tous les autres en fist grant duel Polidamas, car il s'entr'emmoient de grant maniere. Toute la nuit furent li Troien en paine et en torment, et moult pleurerent le roi Menon qui estoit remés* en la bataille. Moult en font ses hommes grant douleur, car il vouldroient tuit estre mort, car moult i out perdu et jamais n'auront si bon seigneur ne qui tant soit preus ne vaillant. |

326 [378].

[146ra] [1]Quant la nuit fu passee et le jour* vint, si prist li rois Priant se messagiers par le conseil de ses amis et les envoia a Agamenon pour avoir trieves, et il par la volenté de son consoil li donna de ·XXX· jours. [2]Et quant elles furent des ·II· pars creantees, si mistrent les mors en sepulture et assemblerent le cors de Menon, que Achillés avoit taillié par pieces,* et l'ensevelirent moult honorablement* a moult grant pleur et a moult grant doleur. Puis* aprés fist li rois Prians venir par devant lui de ses meilleurs mestres engigneeurs pour fere le monument de Menon et de Troillus, et leur fist livrer or et argent et pierres pretieuses tant com il en demanderent; et se je vous voloie deviser la façon des sarcleus trop vous feroie lonc sermon, mes onques roi ne prince ne fu si noblement enseveli comme il furent. [3]Quant li exeques* fu finis et il orent donné a tous leur autres mors sepulture si se reposerent,* car moult en orent grant mestier pour le grant travail que il orent souffert.

327 [379].

[1]Ecuba la roine se gisoit malade pour le grant duel que elle avoit de ses fils qui ensint estoient mort, car nulle riens ne la pooit reconforter. [2]Un jor* | se penssa comment elle se porroit vengier du traiteur qui ses filz li out occis, si dist a soi meismes que nuls ne l'en devroit blasmer se elle l'engingnast par traïson. Si manda Paris a soi et il i vint tantost mont pensis et moult angoisseus;* si conforta sa mere tant comme il pout, et elle li dist: «Fils, tu vois* bien que a grant dou-

[146rb]

326. 1-2. Quant ... doleur: *Prose 3* § 241 **2.** Puis aprés ... souffert: *Roman de Troie* 21818-21837
327. *Prose 3* § 242

leur* define ma vie, et si ne puis longuement durer; mes d'une chose te vull* je prier: que tu donnes a moi et a ton pere aucun confort et aucun allegement de nostre douleur. Et si saches de voir que se tu n'acomplis mon voloir, je ne vuil plus vivre ne ne te quier jamais veoir de mes oils. Or gardes que tu en feras et si le me di sans nul delaiement».

328 [380].

[1]Paris, quant il out ce oï, si dist: «Dame, pour quoi vous doutés vous de moi? Car sachiés de voir, soit mal ou bien, sens ou folie, je ne vous en descovrirai* de riens. Commandés seurement, car je sui prest de faire, quelque i m'en doie avenir». «Fils, grans mercis», fet la mere. «Biaus fils, or entent dont a moi. Tu sceis bien que Achillés a occis tes freres, et par lui perdons nos hertages* et par lui perist nostre ligniee, et ton pere Priant a il bien mort, car se mi fil fussent vif il ne | fussent jamais venu au desus de la guerre comme il sont.* Trop [146va] nous ont domagié et encore ne s'en retrahaient il pas; et si te di que encore se penera Achillés de nous grever a tout son pooir.* Et si out il promis de prendre ta suer a fame et de delivrer nostre regne de tous nos ennemis. Moult a esté espris de lié et si l'a forment amee* et moult m'en a fet prier, et si sai bien de voir que il a fet tout son pooir* que l'ost se departist, mes il ne le pout acomplir. Mes li trahitres renoiés, en pais et en tele atendance, sans aucun deffendement m'a occis mon fils, li preus et li sages. Pour quoi je li transmetrai* message que il viegne a parler a moi celeement fors de la porte Tybree, lors que la nuit sera obscure; et viegne au temple Apolin, et tu seras dedens a tant de gent que il ne te puisse eschaper. Or regarde bien que la force en soit toe. Fils, fai le desirier de ta mere si que ti frere soient vengié. Et je ne doute pas que il ne viegne a moi tantost que il orra le couvenant que je et ton pere li manderons. Et tu garde que il soit fet ensi que il n'en eschape vis, et ensint si m'aras reconfortee et tournee de mort a vie».

329 [381].

[1]A ce respondi Paris et dist: [2]«Mere, de ·II·* perils m'avés estran|ges [146vb] gieus partis. Je vous voi morir et pour ce ne sai comme je ne face

327. 2. vull] uu⸗i⸗l *rs*

328. *Prose 3* § 243
329. *Prose 3* § 244

vostre plaisir; mes ci a grant mesproison, car ce sera moult grant traïson, et si me sera a honte et a vergoigne* retrait, dont je dout moult a abaisier mon pris. Mes ce que vaut? Je n'ose desvoloir chose que* vous place, pour ce vous otri de faire vostre plaisir, aviegne la chose a ce que elle puisse.* Veés moi prest de faire a la maniere que vous avés devisé».*

330 [382].

[1]Ensint fu emprise ceste chose, et la raine sans nul delaiement prist un messagier et li en chargia toutes les paroles; et cil tantost s'en tourna* vers l'ost. [2]Et quant il fu venus, si estoit ja nuit obscure, et s'en vint droit au paveillon Achillés ou il le trouva ovec sa gent, et tantost s'est agenoillié devant lui* et li conta tout son message et dist: [3]«Ecuba la roine m'envoie a vous et si vous mande que vous ne laissiés pour nulle riens que demain au soir, ains que la lune* soit levee, ne veigniés a lui parler el temple Apolin; et iluec la trouverés avec Pollicena sa fille, que elle vos veult donner a fame. Li rois Prians le vous otrie* de bone volenté, car il sevent certainement que entre vous et euls
[147ra] n'ara jamais haine; et puis que vous en serés | saisis, vos porchascerés leur bien et leur honneur. Et si cuident de vos fere leur bon ami et restorer leur enfans,* et serés par serement tout un. Et si sachiés que par cestui ajostement vous aurés joie et solas les temps* de vostre vie, car en tot le monde n'a ·II· fames, si toute leur biauté fust toute* en une, qui ne fust laide envers ceste. Dont est il bien drois que vous vous acordés a euls, car trop les avés domagiés. Or avés oï ce que est* et pourquoi je sui envoiés a vous, si m'en respondés vostre plaisir,* car moult me semble tarde la retournee».

331 [383].

[1]Achillés s'est un poi teus et ot tel joie que si grande n'out onquesmes, car il a oï ce que plus voloit et couvotoit plus; si dist au messagier:* «Va t'en et si me salueras de par moi la roine, et diras a lié et a sa fille* que je sui et serai tous siens, et par lié sera la pais fete». [2]Atant s'en parti le messagier et s'en vint a la roine, qui moult li fu biau quant elle le vit, et moult li tarde que elle ait oï se Achillés* vendra a lié parler; et cil li raconte ce que il a en [lui]* trouvé et dist:

331. 2. en lui trouvé (*Prose 3* § 247.1)] en lie trouue R

330. *Prose 3* § 245
331. 1. *Prose 3* § 246.1 et 5 **2.** Atant ... faire: *Prose 3* § 247

«Dame, desormais penssés comment vous voudrés esploitier et traire a chief la besoigne, si que il n'i ait noient fors que le faire». La roine fu de ce moult lie et fit venir Paris a soi, et si li conta et dist tout ce que ses messagiers | avoit fet et comme il vendra a lui parler sans faille: [147rb] «Or t'apareille demain, et a tels en parole qui au besoing te aident bien, car demain est li termes. Pren compagnons des plus preus et des plus hardis, car cils est si fors et si preus* que a paine pourra estre pris ne mors». Et Paris respondi et dist: «Dame, je ne me doute mie que se ill i vient, que il perde la vie.* Je sui pres de l'aler et demain i serai* sans targier».

332 [384].

[1]Quant cele nuit fu trespassee et de l'aindemaint vint li vespres, si s'appareilla bien Paris et prist ·XXX·* chevaliers preus et hardis* dont il est bien certain que il ne li faudront mie au besoing. [2]Et quant la nuit fu venue, si se mistrent tuit dedens le temple Appolin, en lieu moult repus, si que il ne pooient estre aperceu; et se deviserent en ·IIII· pars et s'entredonnerent entreensengnes* que si tost comme il iert heure et temps tous ensemble li corront sus; et si mistrent moult de gardes as portes du temple,* dont Achillés puet estre tout asseur que se il s'i embat il laissera la vie. Mes cil a cui Amours a tollu sens ne cuide que ce puisse avenir, si li tarde moult que il i soit et si ne doute riens, et ce li fet Amours qui riens ne craint.* Tout ausi fist Leander, qui ama tant | Hero s'amie que sans barge* se mist en mer et noia.* [147va] Ensint fist Achillés, qui riens ne douta encombrier et peril; car amour li fet sovent changier le vis et le sens, qui fet l'omme sourt et mu,* si que il l'a ensi soupris que il ne desire riens plus que de aler a sa mort. Mal vit onques Pollisena, et bien se tua le jour que il l'ala veoir, car puis ne pout avoir ne repos ne bien. Or desire sus toutes riens que li terme viegne.

333 [385].

[1]Uns chevalier qui moult estoit preus et hardis et iert moult joenes, et estoit fils au viel Nestor, et avoit nom Antilogus, et estoit moult acointe et moult amis de Achillés;* a cestui descouvri il sa couvine et li pria que il li feist compagnie en cestui fet, et il li otria de bon gré.*

2. La roine ... targier: *Prose 3* § 248
332. 1-2. Quant ... la vie: *Prose 3* § 249 **2.** Mes cil ... viegne: *Prose 3* § 250
333. *Prose 3* § 251

[2]Et quant vint la nuit, si se partirent moult coiement des herberges, si que nuls ne s'en aperçut, et sans nulles armes fors seulement les espees; et s'en vindrent droit au temple Apolin,* et iluec descendirent ambedeuls et atachierent leur chevaus et entrerent ens, et moult se merveillerent quant il n'i trouverent nullui; mes totesvoies pristrent il hardement au miels que il porent. Mes ore i parra comme il ont esté sage.

334 [386].

[147vb] [1]A un cri et a une vois les a Paris et ses compagnons de | quatre pars envahis, et li ont lancié plus de ·XX·* dars, si que il en sont navré en pluseurs lieus.* [2]Et quant Achillés vit que il estoit trahis si prist son mantel et envolepa bien son bras et trest fors s'espee et leur corru sus, et en poi d'eure en occist ·VII·. Antilogus de la soue part le fet moult bien, si que il les vont parmi le temple enchauchant. Mes Paris* enorte moult les siens, et leur dist: «Frans chevalier, pour quoi fuiés vous? Ne veés vous qu'il a ·III· dars parmi le cors? Rassaillons les une autre fois trestous ensemble, si les aurons tantost mors»; si que Paris donne a tous cuer et hardement et les assaillent tuit et les requierent moult hardiement.* Et cil se deffendent au miels que il pueent, et se il eussent eu leur armes mal les eussent assailli, car ja nul d'euls n'en fust vif eschapé. Mes il sont navré en pluseurs lieus, et ont moult du sanc perdu qui moult les esmaie, et trop en sont afoibli; et ce ne fu pas merveille, car il voient bien que la mort leur est pres.* Mes nonpourquant il leur vendent moult chier et leur rendent forte* et dure bataille, et des cors des mors font chastel et mur. Mes malvesement
[148ra] leur vet, car nuls ne les ataint qui ne leur face grant | plaie et parfonde, si que il ne peuent mais en avant,* car li cuer leur faut pour le sanc que il ont perdu. Antilogus s'assist premiers, car il ne se pooit plus soustenir sus ses piés; si dist a Achillés en plorant: «Biaus dous sires, je ne me puis mais aidier, si me sui assis par estouvoir.* Ha Diex, quel domage que vostre vasselage perdons ci et vostre grant hautesce. Iriez et angoisseus en somes.* Trahi nous a vostre mauvés sens». Et a ce mot sailli en piés, car Achillés estoit cheus pour ce que Paris l'avoit ferus de ·II· saietes mortelment si que il ne se pooit drecier, et leur couru sus et en poi de heure en occist ·II· et les reculla en sus de lui. [3]Et Achillés se releva tantost et lança a Paris un espié, et si ne s'en fust aperceus feru l'eust enmi le vis, et a grant paine s'en pout il genchir.

334. *Prose 3* § 252

Et Antilogus se pasma de rechief, et Achillés s'arresta longuement sus lui et le deffendi a son pooir, car il avoit plus grant* pitié de lui que de soi meisme; si li dist: «Amis, moult me poise que je sui achoison de vostre mort, et se de traïson eusse douté il alast tout autrement. Mes je sui trop malement deceus. Amours m'ont* tot ce basti et me fet finer a doleur. Nos ne sommes pas li premier ne | li derrenier qui [148rb] en sont mort et qui en mourront encore. Biau dous amis, confort n'i a plus; delés vous m'estuet morir, vuille ou non, car je ne me puis mais aidier. Mes se je puis, je vous vengerai; mes se je puis ataindre Paris je li rendrai la soudee de ceste mortel traïson». Li templez iert mon cler, mes il n'i pooit cler veoir pour le sanc qui li issoit du cors, et nepourquant il leur fist une telle envahie que il en occist ·II· et ·IIII· en navra. Et Paris li courri sus et le feri si que il li copa un bras, et il s'en recula* vers Antilogus et iluec se deffendi moult; mes il fu abbatus a force tous envers, si que il ne pout plus deffendre ne soi ne son compagnon. Et Paris li dist: «Vous comparrés durement* vos drueries, et mal occisistes Hector et Troilus mes freres, car je les vengerai par le commandement ma mere de vostre cors. Car vous morrés ici sans nulle delaiance».* Desus le pavement estoit Achillés et Antilogus* pasmés, car il ne se pooient plus aidier,* et si se deffendirent il tant que jamais ne furent chevalier qui tant se deffendissent. [4]Atant si corrut sus Paris* et les detrencha tous par piece,* et le geta hors du temple ains que il fust jour, et ensint vengia il ses freres. Et | quant le [148va] jour fu venu, il fist ensevelir les siens moult richement.

335 [387].

[1]Ceste novele fu en l'ost tost seue, dont il firent si grant duel que si grans ne fu onques veus ne oïs.* Des ores sont il desconseillié et n'ont nul espoir d'avoir la cité a force. Or s'en vouldront il aler, car demorer n'i vouldront il plus, et se tienent tuit taisant et coi, car confundu sont et trahi; et se ne fust ce que Achillés avoit ce fet si celeement, dont il le blasmooient moult, il l'eussent plus pleuré que il ne firent. Mes merveilleus duel en demaine sa gent,* car plu[s]eur en morurent et si volooient aler cuerre le cors; et ja estoient hors des tentes, car ne leur chaloit qui les occisist, quant Agamenon les retint

334. 3. ma mere] ~~maine~~ ma mere *c/rp* **4.** detrencha (*Prose 3* § 252.14)] detrenche|cha R
335. 1. pluseur] plus|seur R

335. *Prose 3* § 253

a grant paine et lor dist que il enveoieroient* au roi Priant querre le cors, et si fist il tout maintenant. Mes Paris le voloit faire devorer* as oisiax et as bestes sauvages, car tant le haoit que il ne pooit souffrir que li Griex l'ensevelissent.

336 [388].

[1]Quant li Troien sorent ce si i vindrent tous et demenoient grant joie sus le cors, et puis que Achillés est mors il ne cuident que nuls les puissent grever* ne prendre leur cité a force; et avoient tuit otroié
[148vb] que Paris feist des cors sa volenté. [2]Mes Helenus dist que n'es|toit pas raison ne drois, et ensint les en destourna a cele fois, et furent li cors rendu. [3]Et quant li Grieu les virent si en firent tel duel que on* tel duel ne fu veu.* Mes quant Nestor vit Antilogus son fils si fu si destrois et si angoiseus que a bien pou que il ne mori de duel, car il n'avoit plus ne fils ne fille, et si l'amoit assés plus que soi et l'eust fet roi au reparier.* Si home le pleurent moult, car en lui eussent eu grant et bon seigneur; et Nestour, de la grant douleur que il out, se pasme souvent si que ‹se› ce* durast longuement il ne pourroit vivre.

337 [389].

[1]Endementieres envoia Agamenon ses messages au roi Priant* que il leur donst trieves si que il puisse donner au cors Achillés, si com raison est, sepulture; car moult avoit esté vaillans et preus* et desus tous sires et maistres, et tant avoit esté bon chevaliers que otroier li devooient il par raison et par droit. Et li roi Prians li otrie, et leur donna trieves d'un mois si que il les puissent par loisir* ensevelir a leur volenté.

338 [390].

[1]En biere tindrent une semaine embedeuls les cors, oins* et aromatiziés, et furent plaint et regreté* moult de touls ceuls de l'ost.*
[149ra] Puis cuistrent* les meillors | maistres et les plus soutis que il porent avoir, et leur firent fere le plus merveilleus cercleur* qui onques fu fet, ou furent pourtraites toutes les bestes et tous les oisiaus du monde et toutes les fleurs et tous les las;* et i tregeterent* une ymage que

336. 3. que se ce (*Prose 3* § 254.4)] que ce R

336. *Prose 3* § 254
337. *Prose 3* § 255
338. *Prose 3* § 256

sembloit Pollisena moult triste et moult dolente* pour Achillés qui est mors, qui a fame la requeroit. Et au voir dire elle en estoit moult dolente, et se elle ossast elle en feist merveilleus duel, et se fust yree avec sa mere qui ce avoit basti. Mes elle fu sage, si ne le voult mie faire, car grant mal li en vousist tout son lignage; mes tous temps mes en out grant douleur et moult en blasmoit sa mere. L'ymage fu de sa semblance, et tenoit entre ses bras un vaissiau d'un precieus rubi ou il mistrent les cendres du cors que il firent ardoir, pour ce que il estoit tous detrenchiés, si que il ne pooit avoir sepulture qui en pourreture ne tornast. [2]Et l'ont levé sus l'uevre en haut, assés plus haut que un arc turquois ne geteroit,* et l'ont assise sus un pommel de topas moult riche, si que elle fu de Troies moult clerement veue, et dient que onques ne fu chevalier si richement* ensevelis. Si estouperent [l]'entree si soutilment que jamais ne pourra estre trouvee. Et li roys Nestor prist le cors de son fils si l'envoia en | son païs, car iluec veult [149rb] que il soit ensevelis, et si fu il moult honorablement.* Si le pleurerent longuement, et ses peres en fu puis en grant tristece et en grant douleur tous les jours de sa vie.

339 [391].*

[1]En l'ost out moult grant desconfort, si firent un parlement pour savoir que il deussent fere, et Agamenon leur dist: [2]«Seigneur, ici n'a petit ne grant qui ne doie avoir ire pour la grant mescheance qui est avenue, qui ne puet en nulle guise estre restoree. Si vous en voi desconfortés, de quoi je ne me merveille pas. Mes prenons si haut consoil qui honorable nous soit. Vous estes ici tant vaillans homes assemblés que ja, se Diex plaist, vos n'en ferés chose qui a deshonneur nos tourt. Ici a grant mestier de bon consoil: or ne soit taisans qui le saura donner, et qui miels sceit miels die». Li plus sage et li meilleur se teurent, que nuls d'euls ne veult loer chose qui a tous ne place.

340 [392].

[1]Trois jours tous entiers dura cestui parlement que il ne se porent acorder, car l'un s'en voloit retourner et l'autre achever ce que il avoit commencié. Mes li plus sage et li commun s'acorderent

338. 2. l'entree] rentree R

339. *Prose 3* § 257
340. *Prose 3* § 258

a ce que il envoieront prendre responsse as diex, et envoierent ceuls que il cuiderent qui meilleurs fussent; et li respons leur distrent
[149va] que sans tar|giance feissent querre le fils* de Achillés, car par celui sera la fin de la bataille; et ce ne puet en nulle guise faillir, car ensi est la destinee.

341 [393].

[1]Li respons fu retrais a tous, si en furent lié et joiant, et Ayax sailli en piés et dist: «Seigneurs, ormés nos vet il bien, et je lo que nous façons une chose, que nous envoions nostre message au roy Licomedés qui fet un varlet nourrir, fils de sa fille auques grandet, car il a bien ·xv· ans; si peut bien estre chevalier, et est appelez Neptolemus. Cil est filz d'Achillés et si le resemble bien, car qui veist l'un si verroit l'autre. Et cil qui ont leur seigneur perdu facent leur seigneur de cestui qui est sages* et preus; et il le devront* bien fere, car il est son hoir, et si croi que il vengera son pere». [2]A ce s'acorderent tuit que il fust quis, [3]et l'ont* mis la besoigne sus Menelaus, qui volentiers le fist et ala pour lui. [4]Et endementieres que il pena a aler et a venir* i out pluseurs batailles fetes grans et perilleuses, dont pluseur morurent et pluseur mahagnié et navré.* [5]Li termes des trieves vint et ambedeuls les pars s'appareillerent a tout leur pooir.

342 [394]. CI COMMENCE LA ·XVIII[E]· BATAILLE* |

[149vb] [1]El mois de juig, que les jours sont plus grans* et que li solaus rent grant chaleur,* se rassemblerent* embedeuls les pars par grant orgoil et par grant ire a la bataille. De l'ost se partirent li conroi o plus de ·xx[M]· ensengnes desploïes, qui contre le soloil rendent grant clarté.* Li rois Aiax se parti premiers, qui par est tant plain de folie que sans nulles armes fors de escu et d'espee tout nu s'en vet en la bataille.* Mes s'il ne se garde, chierement le comperra.* [2]Aprés lui vint Dyomedés, prest et garni de bataille; puis vint li dux d'Athenes et Talamon et Ulixés, et tuit leur roi et leur princes; et Agamenon les guie o plus de ·xx[M]·* armés, dont chascun estoit preus et hardis. Si chevauchent vers la cité tout le petit pas. [3]Et li Troien si s'armerent tuit par la vile, [4]mes moult sont triste et dolent de ce que il n'i out Hector ne Troilus ne Menon ne Deiphebus; si redoutent moult cele journee.

341. *Prose 3* § 259
342. *Roman de Troie* 22599-22634; *Prose 3* § 260

343 [395].

[1]Paris s'en ist le heaume lacié* devant les autres, courroucié et dolent de ses freres qui sont occis, dont il pleure tendrement* car il sceit bien | que il en aura besoing.* [2]Halas, com dure* destinee li [150ra] avendra celui jour! Aprés lui vint Pollidamas et li rois Esdras et Eneas et tuit li autre prince et baron, si que ains que il fu prime du jour furent tuit hors issu a la champagne, et adont i peust on veoir maint chevalier garni et bien monté et tantes belles armeures et connoissances.* [3]Encore estoit assés matin quant il s'ent‹r›evindrent ferir, ou il out au joindre tel froisseis de lances, tel abbateis de chevaliers et tel occision que grant pitié estoit du regarder. [4]Paris o le sien conroi s'est mellez ovec Gregiois,* ou il out si mortel bataille que plus de ·XM·* en chairent mort el champ. [5]Atant es vo[u]s venir Dyomedés o plus de ·IIIIM· chevaliers,* et jousterent ensemble entre lui et Philimenis par tel force que entre euls deuls s'entr'abatirent; si se voloient as brans requerre, [6]mes leur gens les departirent, et la out tel perceis des escus et d'espiés que lances et haubers et heaumes* i derompent, et maint chevalier i trebuche mort.* Et li Pafaglonois sont preu et hardi, si font des Gregiois grant occision si que Dyomedés ne le pout plus souffrir; si que il les ont bien reculé ·IIII·* archies | et si en ont a plus de ·IIC· [150rb] coupé les testes.

344 [396].

[1]A l'estour vint* Menesteus, li dus d'Athenes,* o plus de ·M· chevaliers moult bien armés; si ont encontré les Pafaglonois par tel force que pluseur en font des chevax cheoir. Iluec out estor pesme et angoisseus.* [2]Menesteus s'en vint tout eslaisiés, l'escu o* col et la lance* el poing, et feri sus l'escu de Pollidamas si durement que il li perça outre et fausa le hauberc et li fist une plaie grant, et mort l'eust se il l'eust ataint el gros del piz. Et Pollidamas feri si lui que il fist voler la lance en pieces, [3]mes au parhurter chai de* la selle; et Menesteus traist l'espee et corri sus, et tantost l'eust mort ou pris se ne fust Filimenis qui le secouri et leur osta par force de leur mains, et le fist chierement comparer as Gregiois.*

343. 3. entrevindrent] enteuindrent R **5.** vous] uo(n)s R

343. 1-2. *Prose 3* § 261 (*Roman de Troie* 22635-22657) **3-6.** *Prose 3* § 262 (*Roman de Troie* 22658-22706)
344. *Prose 3* § 263 (*Roman de Troie* 22707-22744)

345 [397].

[1]Paris combatoit tandis o ceuls de Logres, qui o l'arc turquois et o l'espee en occit pluseur et mahaigne, et o la force* des siens les malmaine* moult; et se ne fussent cil d'Ataines moult i perdissent Gregiois. [2]Mes il les secoururent et commencierent tel bataille dont plus de ·VIII^{C}·* chevaliers i perdirent les vies. Mes oés que fist li dervés
[150va] Aiax, qui | sans hauberc et sans heaume et armeures, fors s'espee et son escus,* s'en vint a la bataille ou moult domagioit Troiens, et moult aloit les rens serchiant. Et n'i avoit chevalier si bien armé que* plus s'abandonnast de lui, car il seoit sus un destrier fort et isnel* covert d'un drap vermeil, et souvent perçoit la bataille et maint en occioit et navroit. [3]Et quant Paris le vit si abandonner et sa gent laidir si durement, si nel le pout plus souffrir;* si l'avisa et le feri d'une saiete entouchïe tres parmi les costés, si que il li desjoinst l'eschine. Et cil, qui senti le coup mortel, tous dervés brocha le cheval et entra* entre eulz si durement que il en occist en pau d'eure ·XXII·, et quist tant Paris que il le trouva, et s'entredonnent de si grans coups que il s'entrenavrent* durement; et Ayaus li dist: «Sire Paris, je espoir que vous estes entrepris, et se vous avés tret a moi de loins et je me sui a vous joins et serrés. Je sai que vous m'avés occis, mes vostre ame ira en enfer avant la moye, et jamais dart ne trairés, et ici desevrera vostre amour et cil d'Elaine qui mar fu nee, tant en sont mort pour lui; et vous pour lié morrés et ici desevrera vostre amour».* Si le saisi as bras
[150vb] que il avoit plus | fors que uns geans,* si li voult sa mort paier; et pour ce le feri de la pointe de l'espee parmi le vis si que maintenant* l'estut morir, si chai mort en la place et avoit el vis l'espee fichïe.* [4]Et Aiax avoit si les membres detrenchiés que il n'avoit membre sus lui qui sain fust, et ne se pout plus soustenir.* Lors le pristrent sa gent et l'en emporterent as tentes grant duel fesant,* et si tost con la saiete li fu sachïe du cors si s'en parti l'ame de lui.

346 [398].

[1]De la mort de Paris furent li Troien moult descoragié et pour le grant domage que il ont receu,* si que puis le jour ne tindrent place; et Dyomedés fist sonner un cor et restraindre ses gens et ses batailles. [2]Desormais voit on les devinailles que Cassandra leur avoit dit. [3]Et li

345. 4. sain] sain~~e~~ *ri* ♦ si s'en] si | si sen R

345. *Prose 3* § 264
346. *Prose 3* § 265

Troien enporterent en la cité le cors Paris a grant duel* sus son escu, et li Grieu leur corurent sus et en occistrent tant comme il leur plout, et li fils Tydeus i fet merveilles de son cors. [4]Et Menesteus s'i travaille moult, si que lui et Dyomedés les chascent a force dedens la vile; si que defors en laissent plus de ·M·, que mors, que navrés, et ce leur a fet la mort Paris.* Et li fils Thideus les suit bien ·VII·* archies dedens la ville; [5]et se il | eust esté adont bien poursuivi des siens, prise eust [151ra] esté adont la vile. Mes arriere les couvient tourner, car li Bastars le mistrent hors et le navrerent en pluseurs lieus et clostrent les portes moult las et moult esmaié, il et toute leur gens.

347 [399].

[1]Quant Agamenon vit ce si fist tantost logier sa gent devant la porte et fist l'ost la nuit escharguetier* a ·XM· Gregiois. Et ensint furent li Troien assis* dedens la vile, dont i n'i a guaires de seürs; et firent la vile garder* a ·M· chevaliers preus et hardis. Et ont mis le cors de Paris dedens le temple de Juno, et li firent fere le service* tel comme a fils de roi. Mes si merveilleus duel en fet li roy Priant et la roine sa mere que nuls ne le pourroit conter. Souvent detort ses mains, souvent li veult li cuers partir* et souvent bret et souvent crie. [2]Grant duel en fet Pollidamas, Eneas et Antenor et tuit li privé et li estrange, si que onques mes en la vile ne fu fet si grant. Mes qui veist madame Helaine bien peust dire que sen duel est sur [tous]* les autres, et mais nuls [ne vit]* si grant; souvent regrete sa proesce, sa valeur et sa biauté, et disoit: «Paris,* biau sire, en duel et en lermes morrai quant je vos ai ensint perdu. Plus vos amoie | qu[e] moi meisme, et ce ne puet estre [151rb] en nulle guise que je remagne aprés vous en vie. Je pri la mort que elle m'ocie et la terre ne me soustiegne plus. Ne ja n'aviegne par fame ce que par moi est avenu, car occis en sont tant roi, tant duc, tant preudome que tous li monde en est destruis. Lasse, a quelle heure fu je nee pour quoi ai je eu tel destinee? Moult estrange fruit engendra mon pere en moi lors que je fui conceue. Ce est grant doleur* que je onques [fui],* car ire et mortel guerre vint o ma naissance; je en chasçai pais et joie. A Dieu ne plaise que mais naisse tel fame. Je voudroie volentiers que li cuers me partist, car je mis tant de dames en

347. 2. tous (*Prose 3* § 268.1)] *illisible* R ♦ ne vit (*Prose 3* § 268.1)] *illisible* R ♦ que moi] quo moi R ♦ fui (*RTroie* 22938)] fin R; fui nee Pr

347. 1. Quant ... roi: *Prose 3* § 266 **1–2.** Mes si ... grant: *Prose 3* § 267 **2–4.** Mes qui ... de lui: *Prose 3* § 268

duel que nuls ne le pourroit conter, dont leur barons et leur maris* sont ja ensevelis pour moi.* Toutes les maleiçons de ceuls qui sont et qui jamais naistront tourneront sus moi. Lasse, pour quoi serai haie? Car moult me poise que je onques nasqui. Je commençai en maudite heure et en pejour definerai; ·M· [m]ui* de sans de chevaliers preus et hardis sont pour moi espandu. Dont qui me fera beneiçon? Ce n'iert ja nuls. Pour quoi ne m'ocit li roys Prians, qui est confondu par moi et a cui je ai tolu ses fils et qui se voit desherité par moi? Bien me
[151va] devroit des|membrer. [3]Et vous, dame Ecuba, que ferés vous de moi et comment vous en vengerés vous? Car tollu vous ai vos biaus fils qui si estoient preu et vaillant* que onques dame ne fist telle porteure; ne si pesme aventure istra de cors de fame comme est issu du vostre. Commandés, dame, comme ma mort soit plus cruele, et si vos venés tost vengier de moi car je ne vuil plus vivre. Trahiés* moi les mammeles du cors. Les dames et les puceles de Troies, qui leur joie ont perdue pour moi, lasse, mal me virent venir, et li dieu et la mer et li vens ne le deussent pas avoir consenti; miels me deussent avoir noiee tourmente,* car grans biens en fust venus as Troiens. Biaus dous amis, sire Paris, ne soit issus* vostre esperis que il ne vuille compagnie au mien. Ja fui je vostre douce amie, celle qui se forsenne pour vous et qui* riens ne li puet donner confort, et qui pour vous sent la mort, et qui jour de sa vie ne vous fist tort, et qui riens ne desire fors que s'ame soit o la vostre. [4]Et je prie la mort que elle se haste; si vous sivrai ains que vous soiés trop eslongiés, car ce est tout mon desirier. Haste,
[151vb] mort, et ne tarde plus, et sivrai mon ami, car trop ai | demoré.* Atendés moi, biaus amis, tant que je baise vostre bouche». Et tantost se pasma comme elle i toucha, si que de grant piece n'en issi feu* ne alaine, et en fu pour morte porté, et fu mise en un chier lit. Et par maintes fois se tournoit et se repasmoit, et souvent se fesoit porter au cors pour pleurer, et souvent le prenoit entre ses bras, et souvent chaoit sus le cors si que de lié avoit on greigneur pitié que de Paris: ·M· lermes fist pleurer la nuit; nul ne la pooit esgarder que pleurer ne le feist. Et ce dura toute la nuit. Mes quant li jour parut si le fist tantost* porter el temple de Minerve pour lui fere son service tel com il devoit;* puis fist aporter un cercleul de jaspe vert, le plus riches qui onques fu veus, pour fere tombel au cors, li quels li rois avoit pour son oes* estorés en son tresor. Mes ailleur gierra, se li Gregiois puent avoir saisine de lui.

2. mui (*Prose 3* § 268.6)] nui R

348 [400].

[1]Devant l'autel a la deesse Minerve firent ·II· mestre d'Orient* ·IIII· lions d'or tous d'un grant entregetez, et si ne furent pas petit, et sus euls assistrent le cercleul et puis i mistrent le cors Paris, bien et richement embasmé, si comme filz | de roi. Li rois Priant li mist son ennel [152ra] el doi de la main destre, et sa corone li mist el chief, et sa verge en sa main, et donna beneiçon a s'ame; et puis ont ‹seelé›* le cercleul moult bien de ciment fet o sanc de dragon. Mes le duel que il firent a l'enterrer nul ne le pourroit dire; et dame Helaine si i a tant fait et tan ploré que Prians et tout si parent l'en sorent merveilleus gré, si que elle en fu puis de tous moult amee et chier tenue, et la roine l'en ama plus assés puis. Si la tenoient ‹comme›* leur fille pour ce que ains n'avoient veu que elle lor eust volu mal, ne de son païs fet regret, ne amé le preu de leur ennemis; pour ce l'amoient* comme se elle fust proprement leur fille.

349 [401].

[1]Vous avés bien oï que je ai conté que il n'osoient ouvrir les portes ne issir hors a combatre. Et cil de l'ost ont assise la cité, mes li mur sont haut et fort de [m]abre de toutes coleur,* moult reluisant contre le soloil, moult bien abatailliés et tous chargiés de cailleus cornus. Si avoit par desus tels ·XX^{M}· serjans qui bien deffendoient leur creniax se aucun les assaillist,* si que la cité ne cremoit nul assaut.* Mes | onques [152rb] n'i fu donnez, car pou i eust valu. Et l'ost qui defors estoit fu grans et fiers, et Agamenon les fist tous armer et deviser par eschieles, et requist cels dedens de bataille. Et li rois Prians n'en laissa nul issir a celle fois, ne ne laissera jusques a tant que il ara tel effors que puisse cels dehors souffrir en tel maniere que il les face resortir es heberges; et il estoit certain du merveilleus secours et du plus biaus qui onques fu fes,* et orrés com bel il fu si com retrait l'estoire.*

350 [402].

[1]Voir est, si cum l'escriture dit, que la grant mer qui est appellee Occeane avironne tote la terre, et que li mondes est devisé en quatre

348. 1. ont seelé (*Prose 3* § 269.2)] ont RPr; firent SC ♦ comme leur fille (*Prose 3* § 269.4)] leur fille R
349. 1. mabre] babre R

348. *Prose 3* § 269
349. *Prose 3* § 270
350. 1-5. *Prose 3* § 271.1-6

parties: c'est Orient, Medi, Occidens et Septentrion. [2]Et Julius Cesar fist tout li mondes sercier et mesurer, et fist metre en escript toutes les illes, toutes les provinces, toutes les terres, tous les flueves et tous les pueples du monde. [3]Ceuls qui i furent envoiés i demorerent ·XXXII· ans et distrent que el monde avoit ·XXX· mers sans plus, et tous* sunt un de quel naissent tuit li flueve du monde et el quel retournent tuit, et sont li principaus flume ·LVI· tant seulement;* et trouverent que en
[152va] tout le monde n'avoit se non ·LXXII· | isles principas ou riens vivant prengne naissance;* et trouverent que ·XL· puis principaus estoient el monde, et conterent les provinces et n'en i trouverent que ·LXX·. [4]Es ·III· parties que je vos ai ci desus devisees, c'est Orient et Occident et Septentrion, trouverent par conte ·C· et ·L· gens; [5]mes de la partie de Medi ne pout il riens savoir pour la desmesuree chaleur qui i est, pour les desers et pour la vermine qui i sont, si que il n'i oserent aler* et pour ce riens n'en distrent.* [6]En la premiere partie dont nous avons parlé, c'est Orient, a ·VIII· mers: la premiere est la mer de Caspiton, la seconde est la mer de Persicon, la tierce est appelee la mer de Tabarie,* la quarte la mer Alphatés, la quinte la mer Rouge, la sexte la mer Arabique, la septime la mer Caforte, la [uitisme] la mer Morte.

351 [403].

[1]Nuef isles sont ou gent converssent en Orient:* la premiere et la plus lointaine est appellee Ypopodés, la seconde Tabarie, la tierce est Celefantine et la quarte est Yeros, la quinte est Cipre, la siexte* est Rodes, la septisme Cicea,* le utisme Crete et la novisme Carphata; ·VII· puis principax i sont: c'est Carcasius, Syna, Camedés, Libanus, |
[152vb] Armenius, Bodian et Cassian. [2]En ceste oriental partie a seulement* ·XXII· flueves principaus: c'est Gansés, Sigoton, Seriodés, Exos, Camestés, Sigota, Eufratés, Carmenta, Armodius, Susa, Cortace, Ydaspés, Crisora, Dyopagite, Pacolus, Alibeta, Cassius, Euletré, Coralis, Tigris, Crison et Jordain. [3]Trese provinces sont en ceste oriental partie: c'est Perse, Ynde, Ysoire, Amasoine, Si[n]e,* Appamena, Mesopotamia, Fenice, ‹As›sire,* Comacine, Palestine, Sire la plus chaude, Mede. Trestous Oriens, qui est la quarte partie du monde, est compris

350. 6. uitisme] vntisisme R
351. 3. Sine (*RTroie* 23288)] sire R ♦ Assire (*RTroie* 23291)] sire R

350. 6. *Prose 3* § 272
351. 1. Nuef ... Carphata: *Prose 3* § 273 ·VII· puis ... Cassian: *Prose 3* § 274
2. *Prose 3* § 275 **3.** *Prose 3* § 276

es choses desus nummees. Des autres parties ne vuil je mie traitier por ce que repairie‹r› me covient a ce pour quoi je ai de ce touchié.*

352 [404].

[1]Li grans livres ystoriaus* si nous raconte que en la partie oriental est Amasoine, une province grans qui est toute habitee de fames. Mes, si comme li auctour dient, que pres de leur terre a une ylle qui tient ·XL· lieues de lé, et est plaine, ygal et delitable et toute plaine de precieuses herbes. La s'en vont elle contre le temps novel et s'atournent moult bel et moult richement.* Tant que l'esté s'en est alez i demeurent a joie et a sejour. [2]Et li home des regnes d'entour vienent a elles et ·III· | jours i demeurent sans plus, et elles les reçoivent a grant joie [153ra] et adont conçoivent enfans; et iluec aportent elles les enfans* malles qui de elles sont issus l'anee devant* si les donnent as peres, si que elles n'en retienent ne ne norrissent plus d'un an. Les fames retienent elles et norrissent. [3]Et quant li home se partent de elles, jusques a l'autr'[a]n* ne les reverront mes;* [4]et se uns hons entre en leur terre si est tantost tout detrenchiés. [5]Et autres pluseurs i sont qui jamais ne s'assemblent a homes ne ne sont despucelees. Si portent armes et sont moult hardies et souvent issent de leur païs et portent armes pour pris avoir.

353 [405].

[1]En celui temps que li sieges des Gregiois estoit a Troies avoit en celui regne une roine qui Pantasilee estoit appelee, qui moult estoit belle, sage, preus et hardie, et de cui estoit grant renommee, qui pour conquerre pris et pour l'amour de Hector s'en vint au secours de Troie a moult noble et belle compagnie; car elle i amena ·M· pucelles fortes et hardies et bien atournees d'armes et de bons chevaus et de biau hernois. [2]Et tant alerent par leur jornees que elles parvindrent a Troies ou li Grieu avoient ja demoré ·II· mois et plus sans ce que nuls | s'en issist [153rb] hors pour combatre, car Priant ne laissoit ovrir la porte pour ce que il atendoit le secors. [3]Mes quant Panthassillee sout que Hector estoit mort si en fist si grant duel que onques ne vit on fere si grant, et par pou que il ne s'en retorna; [4]et se elle l'eust trouvé en vie bien fust seu se elle de riens l'amast; [5]mes ses pucelles l'enorterent tant que elle demoura au

3. repairier] repairie R
352. 3. l'autr'an (Pr)] lautren R

352. *Prose 3* § 277
353. *Prose 3* § 278

secours de la ville pour esprouver leur proesce avec les Gregiois et pour la mort de Hector vengier et pour pris acquerre.*

354 [406].

[1]Quant li Troien sorent leur venue si leur alerent tous a l'encontre, et li rois Prians et tuit li Troien leur firent grant joie. Mes quant li rois out dit a la royne Pantasillee son grant domage* de ses fils qui mort estoient, si en fist duel merveilleus et dist: «Sire, trop a ci fiere destinee, car onques ne fu fet par homme tel perte. Et sachiés de voir que moult m'en poise que je ne truis en vie Hector, si que je en serai marrie a tousjours mes; car je l'amoie plus que riens vivant, moult tieng a grant la perte de lui. Mes en ce n'a mais recouvrier. Desormés fetes appareillier vostre gent, si yrons assaillir les Gregiois et si leur voudroi moustrer queles puceles je ai amenees aveques moi et que elles vallent
[153va] en ba|taille et quel duel je ai de Hector, car il ne se sauront ja tant garder* que sa mort ne leur face chier comparer».* Que vous iroie je porlongiant? Tuit furent semons et bani de par le roy Priant que nuls i remaigne qui puisse armes porter. Atant s'estourmi tote la cité et tuit s'armerent sans nul deloiement.*

355 [407]. CI CONMENCE LA DISENOVISME ‹BATAILLE›*

[1]En une grant place delés une ancienne tour s'armerent les Amaçonoises, et Pantasilee si vesti un hauberc plus blanc que noif, le plus biaus qui onques fu veus; et ·II· puceles li mistrent un heaume el chief de grant pris, et puis monta sus un destrier fort et isnel,* le meilleur que on peust trouver, et tous covert d'un drap de soie plus blans que noif,* et cent cloquetes* d'or li atachent au col. Si li ont ceint le branc d'acier, et elle prist l'escu qui estoit plus blans que nois, qui estoit ourlés de chiers rubins et de esmeraudes verdes;* puis le mist en son col et une pucele li bailla une lance a un fer trenchant, et i out pendu une fresque ensengne. Puis fist hastivement monter sa mesnie,
[153vb] que | plus de ·M· pucelles estoient bien montees et bien armees* et moult hardies et fortes, et n'i avoit nulle qui n'eust ensengne en sa lance; et par desus les haubers saffrés avoient mis leur chevels tous destrechiés, qui estoient plus reluisans que fins or. Puis que li mondes commença ne fu tel compagnie veue.* Les dames de la ville prient

355. R. bataille] *om.* R

354. *Prose 3* § 279
355. 1. En une ... encombrier: *Prose 3* § 280

moult les diex que il les gart* de mort et d'encombrier. Aprés* ce fu Filimenis armés, lui et se Pafagonois, car il leur vouldra estre en ayde pour ce que il est prochain de leur païs. Tuit li autre prince et roy s'appareillent et se veullent le jour si esforcier que leur ennemis puissent fere eslongier des portes et em plains chans revertir. [2]Sus les murs sont monté li arbalestier et li autre serjant qui deffendront les murs; mar i vendra qui s'en approchera, car tost i sera occis et affolez. [3]Et aprés ce devisa li rois Prians li quel istront devant et li quel aprés et li quel derriere.

356 [408].

[1]Tantost que ce fu devisé, fist ouvrir la porte qui est appelee Dardanidés, et premier s'en issi Filimenis o toute sa gent, dont en l'ost fu grant cri et grant [noise].* Si corurent tantost as armes et monterent sus leur chevax, | et cil qui de la cité estoient issu ‹les requierent›* si [154va] aigrement que pluseurs en firent mors el champ trebuchier; et puis que il orent les lances brisiees, si mistrent les mains as espees et commencierent a fere merveilles d'armes. Cil de Grece les recuillirent si fierement que il detrenchent quanque il ataignent, et moult ont ceuls dedens domagiés;* et se ne fust Filimenis mauvesement leur fust alé, car moult fist bien et moult rescoust bien les siens, car plus de ·LX·* Gregiois occist adont. [2]A la rescousse issi Pollidamas bien o ·M· chevaliers, et s'ala meller o Gregiois o toute sa compagnie si durement que plus de ·IIIC· en occistrent. Mes moult i perdi des siens, et ja i eust eu grant perte et grant domage* quant ceuls de la vile s'en issirent et furent bien ·XM· tous armés, qui furent rengié et serré estroitement. Et qui adont eust veu telle assemblee, qui si estoit preu et hardie,* dire peust que onques si desmesuré estour ne vit ne jamais ne verra, car la bataille fu si pesme que plus de ·IIIIM· en morirent. Et tant dura sus le trencheis des fossés que Dyomedés et li dux d'Athenes, Ulixés et Talamon Ayax, Menelaus* et Agamenon i vindrent, qui les firent mal leur gré tous resortir. Et volentiers s'en fussent retourné a la cité s'il eussent peü, | mes l'antree de la porte fu de pou de gent si estoupee [154vb] que la disime part n'i pout entrer, si que par fine force les couvint

356. 1. noise] noiese R ♦ issu les requierent si aigrement (*Prose 3* § 282.2)] issu si aigrement RSC; issu ‹enuairent les grieux a lencontrer des lances› si aigrement *(dans la marge) ri* Pr

1–2. Aprés ... derriere: *Prose 3* § 281
356. 1. *Prose 3* § 282 **2.** *Prose 3* § 283

remanoir. Et la n'i ot nul tant hardis qui ne fust toz effraés,* et fu d'embedeuls pars l'ocision* si grant que ce fu une merveille. Mes o lances et o dars et o saietes et o quarriaus que cil dedens, qui estoient as murs,* leur trahoient si les font retraire en sus, si que plus de ·v^{c}· homes des leur remaindrent es fossés, et cil dedens ont bien recovré leur homes.

357 [409].

[1]Adont vint Panthasilee a l'estour ovec ses pucele* estroites et serrees. Moult estoient hardies et fieres; [2]a haute vois s'escrient les damoiseles, mes en tout le monde n'a son si dous a oïr,* ne harpe, ne viele, ne autre son, comme sont leur vois a oïr. Si vont les Gregiois ferir par tel air que les esclas des lances font voler contremont,* et tant en abbatent en poi d'eure que li chans en fu tous couvers. [3]Et quant lances* furent brisiees si ont sachié les espees, et font tel martire d'ommes que nul ne le pouroit conter, si que li Gregiois furent adont si remué que pou s'i sont puis arresté [4]Et Pantasilee i fesoit merveilles, car elle n'i feroit coup d'espee que elle n'occisist celui que elle ataignoit. Si josta o Menelaus et le feri si durement | que de la selle l'em- [155ra]
bati* tout envers, mes autre mal ne li fist nul, fors que son cheval li tolli, et pluseurs en gueaigna le jor. Puis jousta a Dyomedés par tel vigueur que les lances volerent en pieces, mes au parhurter vola Dyomedés des archons; mes elle ne pout avoir saisine de lui, et cil si connut tantost sa proesce si que elle fu en pau d'eure moult redoutee. Et elle leur cueroit sus es plus grans* presses et souvent leur faisoit muer estal et deguerper* chevaus et selles; et ses puceles li aident moult bien, et tant i fist par son effors* que tous les conrois des Gregiois fist traire arriere. [5]Et quant li rois Thalamon vit ce si ne pout plus souffrir, si laissa courre a Pantasilee et l'encontra si durement a ce que elle ne se prist guarde, et que l'encontre fu dur et fort* qu'il l'abbat* du cheval a terre. Et puis mist la main a l'espee et se plungia si enmi les puceles que il en a fet a ·iii· les chiés voler; mes elles l'abbatirent en terre et le navrerent en plus de ·xv· lieus, et o l'aide Philimenis l'enmenerent prison. [6]Mes Dyomedés si leur tolli a force, qui i souffri grant fais d'armes; et tant en i ot de mors et de navrés que je ne vos
en saroie dire le numbre. [7]Panthasilee se rescrie et ses puceles | ralie [155rb]
entour lié, puis chevaucha si fierement sus les Gregiois que plus de ·m·

357. 4. deguerper] deguerpe-ir *rs*

357. *Prose 3* § 284

en chairent mort en terre; [8]et tant fist par sa proesce, o l'aide de ses puceles, que li Gregiois,* maugré que il en eussent, guerpirent la ville et s'en retournerent as heberges moult desconfit et laidi; et se ne fust la nuit ja uns d'euls n'en eschapast, car pris les eussent tous ou mors, et les nes arsses. Mes li fils Tideus les en destourna,* qui i* souffri grant travail et grant paine.* Et la roine Panthasilee leur a bien cel* jour moustré l'ire que elle avoit de Hector, et encore plus leur mousterra se elle pourra; mes jamais n'en aura tel loisir comme elle out cellui jour.*

358 [410].

[1]Quant la nuit fu venue, li Troien firent leur conrrois entrer en la ville le petit pas serré. Moult l'ont bien fet le jour, mes sus tous les autres le fist bien la roine, car li dui meilleur vassal n'avoient fet le jour tel vasselage ne tant occis des Gregiois* comme elle soulle. La nuit li firent cil de la cité grant honeur, et li roys Priant cuide que par lié o ses puceles soit toute sa perte restoree; si l'acole et prent entre ses bras, et li rent grans mercis et li donne et offre soi et quanque il a. Et en pleurant tendrement li | conte le* grant domage de ses fils, et [155va] celle comme preus et sage le reconforte moult. Toute la nuit reposerent* seurement li Troien, mes cels de l'ost furent en doute et en paour, car il doutoient l'endemain de estre tuit pris ou mort. Si ont pris conseil entre euls que devant les paveillons sera leur deffense, tant que Menelaus soit repariez* de la ou il fu envoiés, et viegne* li fils Achillés. Si se garnirent toute la nuit au miels que il onques porent.*

359 [411]. CI COMMMENCE LA VINTISME BATAILLE*

[1]Quant cil de Troies virent le jor si s'armerent tuit et s'en issirent fors, tous leur conrois devisés, si que ançois que li soloil parut furent il pres des paveillons. Et quant cil de l'ost les virent si couriren[t] as armes et se rengierent tuit par devant les tentes, et li Troien les alerent sans nul esgart ferir. La out dur et mortel assaut, la furent detrenchié ·M·* chevalier et navré, la furent li Gregiois requis moult mortelment; mes moult viguereusement* se deffendirent et moult i per‹dirent›* cel

358. 1. li conte le (*rs*)] li ‹conte le› *(dans la marge) rs*; li R; le Pr; lui compta le SC
359. 1. courirent] courirens R ♦ perdirent (*Prose 3* § 286.3)] per R

358. 1. Quant ... doutoient: *Prose 3* § 285 Toute ... porent: *Prose 3* § 286.1 (*Roman de Troie* 23733-23745)
359. 1. Quant ... tant: *Prose 3* § 286.2-4

jour de leur gent. Et nonpourquant si le firent il chierement a celz de
[155vb] Troies comparer, et tant comme li jour dura fu cils assaus pes|mes et doulereus.* Et la roine de Feminie* leur a fet le jour mainte envaïe, et entre lui et ses damoiseles leur font souvent le champ guerpir,* et par maintes fois les derrompent la ou il sont le miel serré;* si que onques ne soffrirent gens tel douleur ne tel perte comme li Grieu firent le jour. Et cestui assaut et cestui martire leur dura tant que Menelaus repaira de la ou il fu envoiés pour querre Pyrrus;* et tant ala et tant a fet, si com l'estoire dit, que il l'amena ovec lui. Car li roys Licomedés li avoit baillié tout en pleurant por ce que il l'avoit nourri petit enfant, et moult en demena grant duel et especialment Deidamia sa mere, qui de duel en cuida bien morir* tout outreement.

360 [412].

[1]Ly roys Menelaus fu repairié en l'ost des Gregiois en ·IIII· mois,* et li damoisiaus fu receus a grant joie de tous ceuls de l'ost, et tuit li alerent a l'encontre; et li Mirmidonois le reçurent joieusement a leur seigneur, et en lui orent bon restorier du pere. [2]Et quant cil de l'ost grant et petit l'orent assés conjoï,* si le fist chevalier Thalamon Ayax es armes de son pere Achillés, et li chainst l'espee en pleurant, et dist
[156ra] que il venge | la mort son pere, se il puet; et il respondi que de ce ne couvenoit parler.* [3]Tout celui jour firent cil de l'ost joie et feste, et firent as diex sacrefices en maintes manieres de ce que il les ont si bien conseilliés. [4]Et puis se sont appareillié de combatre avec les Troiens. [5]Et celui jor n'entendirent fors que a atourner lor armeures, et ont fermement porpenssé et affié que il seront tuit pris ou mort ou il vaincront leur ennemis. [6]Et si dient bien que il n'atendront mais que les Troiens les assaillent, ançois iront contre euls et les trouveront pres des liches. [7]Et ensint le firent il comme il deviserent.

361 [413]. CI COMMENCE LA VINTEUNE BATAILLE*

[1]Quant du jour apparut la clarté,* si s'armerent hastivement et ordenerent* leurs conrois, et puis se mistrent a la voie et cuiderent adevancier les Troiens. [2]Mes il en estoient ja issu tout par loisir et avoient moult aviseement* ordené leur batailles. La roine Panthasilee s'en est le jour moult entremise, et tout ensint l'ont [fait] comme elle

361. 2. fait] faint R

1. que Menelaus ... outreement: *Roman de Troie* 23779-23792
360. 1. *Prose 3* § 286.5 **2-7.** *Prose 3* § 287.1-5 (*Roman de Troie* 23793-23824)
361. 1-2. *Prose 3* § 287.6-10

leur devisa. Que vous feroie je lonc plait? Ains que fust prime du jour fu|rent les ·II· pars adjoustees ensemble si tres doulereusement que il [156rb]
s'entrepercent les escus et les haubers et esfondrent les heaumes, et se font tels plaies que a pluseurs parent les boueles et les cerveles. Mes trop seroit longue chose a conter comment il se sont entrerequis et comment li conroi s'entr'alerent ferir; mes tant vous di je bien que li piecheis des lances et li abbateis des chevaliers i fu si grans que li cris et la noi‹s›e* en fu oïe par la cité et es palais et es chambres ou les dames estoient moult angoisseuses* pour leur amis et a bon droit, car chascun jour croist leur domages. [3]Pyrus, li fors et li senez, vint a l'estour* o sa compagnie armés sus un riche destrier;* moult estoit biaus armés et moult ont li Troien recovré dur ennemi en lui, si que il le sauront ains que soit tiers jour. Et ne sembloit pas enfant, mes bien resembloit chevalier; si avoit en sa lance un panoncel d'un chier drap de soie, et estoient ses armes a trois lionceaus d'or;* et bien l'endotrinent li sien. [4]Et que vous diroie je plus? Devant tous ses compagnons ala jouster a Pollidamas et le feri si fort* que se la lance ne fust brisiee mort l'eust, et Pollidamas le feri que la | lance peçoia. Mes au [156va]
parhurter trebucha jus Pollidamas de son cheval, et Pyrrus s'arresta sus lui et le prist par la ventaille, et bien l'eust mort se ne fust Filimenis qui le rescoust et le feri si durement parmi l'escu que il le perça outre, et li eust mis parmi le cors se ne fust le fort hauberc que il avoit vestu; et Pirus le feri si sus le heaume* que il l'abati de son cheval, et puis mist la main a l'espee et li voult chier vendre la mort son pere.

362 [414].

[1]Quant li Pafaglonois virent leur seigneur a pié si en furent moult dolent* et alerent ferir sus ceuls qui le tenoient et qui devant euls l'enmenoient.* Mes li Mirmidonois leur furent a l'encontre, qui sont moult lié de Pirus, leur noviau seigneur, que il voient si bien contenir,* si que tant que il seront vif ne li ont il talent de faillir. Illuec assembla tel estour que toute la terre est jonchïe des mors et des navrés. Et Pyrus s'esforça moult de retenir Phyliminis et si home de le ravoir, mes li Mirmidonois les ont reculés par force; et pluseurs* fois recovrerent li Pafaglonois leur seignor, [2]mes si grant force i a de ceuls dehors que tant ne porent fere que il le peussent remonter. [3]Et

2. noise] noie R **4.** ou non] ou non ~~le fist~~ *ri*

3-4. *Prose 3* § 288
362. 1-5. Quant ... occis: *Prose 3* § 289

[156vb] bien l'eussent remonté se ne fust Thalamon, qui i vint o plus de | ·IIII^{M}· escus. Si les vont si ferir que moult en abbatirent,* si que il leur couvint par force tourner les dos; et mis les eust du tout a desconfiture se ne fust Pantasilee et ses damoiseles, qui les secoururent et lessierent aler les chevaus encontre ceuls de l'ost, et se ferirent si durement en la grant presse que pluseur en trebuchierent jus mors a terre. Puis vindrent outre et mistrent la main as espees, si leur derompent haubers, escus et heaumes et font de Gregiois tel martire que nul ne le pourroit conter. [4]Quant Thalamon* vit ce si ala o sa gent celle part, et Panthasilee leur couru sus, et elle et Thalamon jousterent ensemble par tel air que ambedeus s'entr'abatirent, mes moult tost saillirent en piés. [5]Et Panthasilee li couri sus, et li donna tel coup de l'espee par desus le heaume que de son chief li fist voler et le fist, vousist ou non, de ·II· paumes touchier a la terre; et la out tel estrif que ·II^{C}·* chevaliers de valeur i furent occis. Bien s'i aident les puceles* si que par leur force ont fet remonter leur dame; [6]et atant vindrent Pafaglonois tout las et vaincu, et li distrent: [7]«Dame, li Gregiois nous ont tolu nostre seignor. Veés ci l'enmainent pris». «Est ce Philimenis – fet elle – qui [157ra] est de | mon païs nez?». «Oïl dame», font cil, et elle dist a ses damoiselles: «Poigniés et ferés ens tant que il soit delivrés, et plus de cent de ces outrecuidiés en soient jeté mort». Atant laissent leur chevax aler et les vont si durement ferir que elles leur rompent escus et haubers et en font pluseurs chaoir mors a la terre. La out mortel estour et perilleus, mes li Mirmidonois livrerent estal as donselles, et li Pafaglonois a elles, qui s'i aident si bien que ce estoit grant merveille. Et la roine, qui de riens ne les espargne, est de tous si redoutee que voie li font li plus proisié, et pour celle rescousse sourdi tel estrif que plus de ·M·* chevaliers en chairent mort.

363 [415].

[1]Li fils Achillés, voiant ce, si laissa celui que il tenoit pris et plain de ire et de mautalent prist l'escu par les enarmes* et escrie les siens et dist: «Retournés, franc chevalier, trop vous laissiés domagier. Il m'est avis que ce soient fames que ci* nous tollent nos amis et nos compagnons, et je ne quier jamais porter armes se ores ne vont au desous. Moult me doit ennuier que fames tiennent contre nous place». [2]Panthasilee, oiant ce, si li dist: «Tu cuides que nous soions

5–7. Bien ... mort: *Prose 3* § 290
363. 1–2. *Prose 3* § 291.1–3

telle fames conme sont les autres, qui ont les | cors legier et gais;* mes [157rb]
nous ne somes mie telles. Ançois somes pucelles qui n'avons cure de mauvaistié ne de luxure, et si deffendons nostre regne a tous celz qui le nous veulent chalengier; et somes a cest secours venues pour conquerre honour et pris, et qui a moi et mes compagnes n'est pas sans aide, et si com je cuit tu le sauras ains que je m'en aille et ta gent de quoi nous servons en bataille». [3]Quant* la royne ot fet son respons a Pyrus si demanda qui estoit cils qui si hautement et si orgoilleusement avoit parlé contre elles, et un baron de la cité li respondi que il estoit un chevalier qui fu fils d'Achillés. [4]Quant la roine entendi ceste parole si fremi d'ire et de mautalent, quant elle oï nommer celui qui son ami avoit occis; si dist a Pirus: [5]«Ha, pute geste,* fils de cuvert, qui occist le meilleur chevalier du monde en felonnie et en grant desloiauté, celui que je amai tant pour sa bone chevalerie. Et pour l'amour de lui vin gié de mon païs en ceste contree. Halas, pour quoi ne me trouvai je avec lui ensi que pluseurs firent? Car je eusse pris vengiance de son cors. Mes se Fortune ne m'est contraire, il sera pris [de] vos* vengiance en lieu de vostre pere, car onques ne fist chose d'armes | ou il n'eust felonie; et je croi que vous li resemblerés en ses [157va]
fes, se vous vivés longuement. [6]Et ains que la journee passe, vous moustrerai je la grant ire et le courrous que je ai sus vous, et a tous ceuls qui se tienent de vostre part». Lors brocha le cheval contre Pyrus, et Pyrus, qui tresvoit tous de maltalent et de felonnie pour les paroles que la roine li a dites, brocha contre lui;* si se ferirent par tel air que les escus percierent et les haubers desmaillierent, et firent les fers passer par les costés si que le sanc en coulla jusques au pié, et la lance Pyrus pieçoia. Et Panthasilee l'empainst si fort que il chai du cheval jus tout envers; mes il sailli tost en piés et mist la main a l'espee et li donna ·III· grans coups de l'espee, et celle feri si lui que se la presse ne les eust departis mors l'eust sans faille. Pour ceste jouste sourdi une grant mellee, et li Mirmidonois ont remonté Pyr[r]us, leur noviau seigneur, et sont moult joieus de ce que si hardiement fet devant euls chevalerie. Si i out mainte lance brisïe* es cors de maint vaillant chevalier, et l'estor fu si planier que Agamenon si i vint o plus de ·XXM·* escus et Dyomedés aussi, qui grant gent i amena, et tuit leur duc et leur | prince, et tuit leur conrois s'i aune.* Et la roine ra ajousté toute [157vb]

363. 5. de vos] des uos R **6.** Pyrrus] pyri(us) R

3-6. Quant ... part: ajout d'intégration et reprise **6.** Lors ... faille: *Prose 3* § 291.5-6 **6-11.** Pour ... eust: *Prose 3* § 292

sa compagnie, et ont fet remonter Filimenis, et l'en mercia moult et dist: «Dame, vous m'avés rendue la vie»,* et adont restraint sa gent. Et Pollidamas i est venus, qui combatu s'estoit longuement contre Thalamon Aiax, et si avoit o soy grant plenté de bons chevaliers, et Remus li roys de Cysonie estoit avec [lui].* [7]Eneas out riche conroi, car il avoit avec lui ceuls de Lalicone.* [8]Prians vint a la bataille avec bons chevaliers et hardis, qui pour mourir ne li faudront.* Onques mes ne fu oevre si aatie ne plus douteuse, car d'ambedeuls pars commença l'estour* si merveilleus que pluseur en chairent mort el champ. [9]Et Pyrus se met* souvent es greigneurs presses et prent vengiance de la mort son pere, car mont en occist et mahaigne. [10]Et tant com li jour dura fu si mellee la bataille que elle ne pout estre desevree, et pluseurs se combatoient a pié en plus de ·IIC· lieus par la bataille; et Panthasilee o ses puceles se tindrent pres tout le jour et damagierent moult les Gregiois. [11]Danclus,* qui fu biau chevalier et joene et fu
[158ra] frere Pollidamas,* si ala jouster a Pyrus, et Pyrus | le feri si durement que il l'abbati en terre mort; et pour lui vengier i brochierent ·M· Troien et ·M· pucelles, dont pluseurs i morurent; et Panthasilee leur vent moult chier leur ire et leur mautalent, si encontra Pyrrus, si se ferirent si durement que les heaume firent voler de la teste et s'entr'abatirent embedeuls, et fu Pirus navrés el vis;* et la royne le saisi par la ventaille et pris l'eust se ne fust la bataille qui verssa sus euls, qui a force les departi. Et Pollidamas fu si courrouciez pour son frere qui occis estoit que par poi que il ne ragioit; si se feri es greigneurs presses et maint en occioit et mahaignoit. Si que par la merveille que il i fist et par l'esfors Panthasilee, quant vint vers le soir, les desrompirent et les chascierent* une grant piece, dont li Grieu i perdirent assés des leur, et assés plus en i eusent perdu se ne fust Pirrus et Thalamon et Dyomedés, qui retindrent la chasce. Mes a paine porent champ tenir, et si ne fu jour de tout le mois que il n'en feissent autant. Moult en i mori de ambe les deuls pars, car plus de ·XXM·* i perdirent les vies; et Panthasilee o ses puceles le* destruit moult et mahaigne,* et souvent perdoit de ses pucele de plus proisïes que elle eust. |

[158rb] 364 [416]. LA DERRENIERE BATAILLE DE TROIES*

[1]La derreniere bataille qui fu faite de Troiens et de Gregiois fu a un jour nommé. Si s'assemblerent les ·II· parties au champ comme il avoient

6. lui (*Prose 3* § 392.2)] lie R

364. 1–2. La derreniere ... domage: *Prose 3* § 293 (*Roman de Troie* 24284–24333)

fet autre fois, et Pirus et Panthasillee, qui forment s'entrehaoient, s'entr'encontrerent: ce fu a maudite heure.* Et tantost comme il s'entrechoisirent si alerent jouster ensemble, et Pirus brisa sa lance, et Panthasilee le feri si durement que elle li mist la lance* parmi le cors et la lance peçoia; mes pour tant ne l'abati pas du cheval, si que le tronchon de la lance li remainst el cors, dont tout li sans li troubla, et dist que il ne veult plus vivre se il ne se* venge. Si ala envahir Panthasilee o tout le tronchon el cors, et elle si n'avoit point de heaume el chief,* et quant elle le vit venir vers soi si le cuida premier ferir, [2]mes Pirrus s'esvertua tant que il li donna un merveilleus coup droit entre l'escu et le col* et li trencha le bras; et ensi comme demi mort la prist o l'aide des siens, si la trebucha du cheval a terre et li donne tel coup de l'espee que il la fendi jusques as dens, et si li | espandi la cervele.* Et [158va]
ensi se vengia de lui, dont ce fu grant domage. Et* en la compagnie de Panthasilee avoit une pucele de haute ligniee, qui avoit esté norrie avec lié et avoit nom Ortia, pour le nom de la mere la roine, et s'entr'enmoient comme suers; et aprés Panthasilee estoit dame tenue el roiaume, et si estoit en armes moult chevalereuse. Et quant elle sout que sa chiere dame fu morte, que elle tant amoit, si fu si plaine d'ire et de mautalent que par pou que elle ne moroit de duel. Mes elle ne fist mie comme fame de petit corage, ains s'esforça comme celle qui desiroit de sa dame vengier, et s'escria a haute vois: «Or avant damoiseles, pensez de la mort vostre dame vengier, que li felon li filz du cuvert a occise». Les damoiseles, oiant sa parole, si se ralierent toutes a elle, qui furent moult dolentes de ceste novelle, et adont s'esforcierent que en toutes guises vouldront la mort de leur dame vengier. Adont laissierent aler leur chevaus et se ferirent es Mermidonois si fierement que a fine force en firent pluseurs des chevaus trebuchier. La out merveilleus estour, car les damoiseles se metent en grant paine de leur | dame vengier, [3]et li Mirmidonois de euls deffendre. La bataille [158vb]
fu moult forte et moult cruelle, et maint chevalier i furent mort et abbatu, et mainte pucele ausi. [4]Et a fine force branllerent li Mirmidonois, et la pucele Ortia choisi Pyrus qui fesoit sa volenté et detrenchoit la roine et li dist: «Felon, fils de cuvert, qui onques ne penssastes ne vous ne vostre pere se felonnie et mauvestié non; or as tu acompli ton desir, et tu ne seroies son filz se tu n'eusses acompli la desloiauté* que ton pere ne pout parfinir. [5]Mes se la destinee ne m'est contraire, chierement le comperrés». Lors broche le cheval des esperons et va

2-6. Et en la compagnie ... pasmé: ajout d'intégration

ferir Pirrus de une lance parmi l'escu que elle li faussa l'auberc et consuit a la char; mes elle ne le navra pas a mort, car la lance brisa. Puis mist la main a l'espee et li cori sus moult ireement; et ja estoit Pirus entrepris de la pucele Ortia que vis n'en pooit eschaper, quant li Mirmidonois le secoururent et commencierent a ferir griefment sus la damoisele. Et la damoisele se deffendoit mervelleusement comme celle qui grant cuer avoit et grant proesce; mes elle ne pout onques avoir
[159ra] nul secours de Troiens ne de ses damoiselles. [6]Alas, pour quoi | ne donnerent secours a la damoiselle? Car il eussent cel jour auques fet leur volenté. Mes il furent tout esbahi pour la novelle de la roine qui estoit morte, si que la damoisele Ortie fu morte e occise et Pirus* chai en mi la place pasmés pour le sanc que il perdoit a grant foison; dont si home pleurerent moult, car il doutent que il ne soit mors; si l'emporterent tout pasmé. Et les pucelles, qui ont perdu leur dame Panthasilee* et la pucele Ortie, furent si doulereuses que elles sembloient forsenees; si veullent avant faire euls occire que elles ne les vengent. Si murent* un tel estour avec les Mirmidonois, et des Troiens avec les Gregiois estoit l'estour felon et pesme,* si que a paine le vous saroit nuls conter. Mes il sont si entremellés que tuit s'entr'occioient si que il ne pooient assembler fors sus cors d'ommes mors; et ensi dura jusques a medi l'estrif que il n'orent ou resortir ne ou fuir, ne nuls ne savoit deviser li quels en eust le meilleur ne a cui le champ peust remanoir.* Mes pour la perte que cil dedens ont receue pour la roine qui morte estoit, et pour les puceles qui ensint s'abandonerent pour
[159rb] lui vengier que mortes sont pres que toutes, et les autres | sont durement navrees,* si sont si desconforté que il tournerent les dos as Gregiois et se mistrent a garant en la ville. Mes assés plus de ·x^{M}· en furent mort a l'entrer,* car li portal sont si estroit que espessement s'i estraignent; et li Gregiois ne se faignent pas de euls occire, si que jusques es ventre des chevax couloit li sans. Ensi fu li jours sus ceuls dedens telle la merveille et furent ensi vaincus et mors que il n'orent puis hardement des portes issir. Cil qui en eschaperent clostrent les portes et firent grant duel de la perte que il ont receue, et cil dehors mistrent leur siege plus pres des mur.* Et nous ne trouvons pas que puis en fust arme saisie* ne bataille prise de ceuls dedens, car dite vous en ai la derrenire.* [7]Or vous dirai en quel maniere en fu la fin et comment avint a ceuls dedens de leur grant destruiement que firent cil qui le

6. Et les pucelles ... issir: *Prose 3* § 294 (*Roman de Troie* 24334-24378) Cil qui ... derrenire: *Prose 3* § 295 **7.** *Prose 3* § 295bis

pourchascerent, et comment il ovrerent, et tous leur parlemens et leurs decevances ensint com Ditis et Daires le racontent.

365 [417].*

[1]Ditis fu uns riche chevaliers et sage clers et bien apris. Cestui escrist l'ystoire en l'ost defors, ensint con Daires fist dedens la cité. [2]Cestui Ditis nous fist certains qui furent li citoien* qui la traïson pourpallerent, [3]et comment | fu emblés li Palladion du temple Miner- [159va]
ve et livrés a Gregiois, et comment Yllion par traïson fu de nuit pris, et comme la cité fu misse a feu et a flambe, et li quelz d'auls furent mort et li quels menés en prison. Et aprés porrés oïr comment cels de l'ost s'en retournerent en leur contrees et les merveilles et les douleur que il avint a pluseurs d'auls.

366 [418]. COMMENT PRIANT SE DESCONFORTA*

[1]En la cité out grant douleur et grant esmai, comme cil qui n'atendoient plus secours de nulle part. Moult fu la roine Panthasilee* plainte et regretee et cil defors, qui ont esgardé le cors, dient que onques mes ne virent si belle rien, et si ont parllé petit et grant pour savoir que il se fera* de son cors, qui leur a fet tel domage que par lui et pour les siens sont mort plus de ·X^{M}· des leur; et si les a vaincus par maintes fois, dont il dient que tel guerredon l'en soit rendu que elle n'ait point de sepulture. Mes a Pyrrus* n'agree pas, ançois veult que elle ait sepulture et tous leur drois.* [2]Et Dyomedés ne le veult mie, car sus tous en est fel et engrés, et veult fere otroier a tous que elle soit don|nee a devorer* as chiens ou getee en un flueve; et ensi fu fet, [159vb]
car elle fu trainee en un flueve grant et parfont que l'en appelle Souandre,* dont il furent puis moult blamé. [3]Et quant il furent certain que Pyrus gariroit bien, si en furent moult liez et mistrent le siege pres des murs, si que nuls n'en pooit entrer ne issir fors que par leur mains. Et par ·III· jours furent cil de la cité si abosmé que home n'i fu qui de riens parlast.

367 [419]. COMENT LA TRAÏSON FU TRAITÏE*

[1]Entre Antenor et Eneas, Anchisés et Pollidamas, qui estoient sage baron,* ont pris consoil que, cui desplace ou agree, rendront Helaine

365. *Prose 3* § 296
366. *Prose 3* § 297
367. 1-2. *Prose 3* § 298

a son seigneur et tout ce que o lié fu pris quant Paris la ravi, [car]* trop les orent li Gregiois domagié et seulement pour lié. Et n'i firent autre plait, ains s'en vindrent au roy Priant et li distrent voiant sa court: [2]«Rois, pren desormés conseil et si te pourvoie comment tu vouldras faire de ceste pesme aventure; car tuit li dieu te sont contraire et de riens ne veullent ton profit,* et bien le t'ont moustré jusques a ore».* [3]Prians, oiant ce, si fu plains de moult grant ire; si maudist
[160ra] Fortune en souspirant | et se claime doulereus et cheitif: [4]«Ha – fet il – tant nous ont les diex hais». [5]Adont dist il as barons que il s'en conseillera et puis leur en respondra. [6]«Sire – font il – raison seroit, se il te plaist, que tu oïsses nos consaus et si le feisses, se il fussent bon; et tu ne le dois pas refuser, car ton honneur volons sus toutes riens. [7]Saches que chascun de nous a paour du grant domage qui te vient, car nous ne poons avoir profit la ou tu pers; [8]et sommes moult curieus de escueurre* ton domage».* [9]A ce respont Prians et dist: «Je ne refuse pas vostre consoil: dire le povés, et nous l'orrons et le ferons, se il est bon a faire».

368 [420].

[1]Atant se leva en piés Antenor, qui moult estoit tenus a sages, et dist: [2]«Sire, il est bien seu et esprouvé par tout le monde que, se mesaventure ne fust, nous nous fussons vengiés des outrages que ceuls de Grece nous ont fetes et a vos ancestres; et que cest siege a ja duré pluseurs ans, tant que cist regne est destruis et n'en avés fruit ne vin ne ble ne autre vitaille; et tant nous en somes combatu que il nous ont tollu vostre fils, qui estoient li meillor* et li plus vaillant du monde,
[160rb] dont vous avés grant domage. | Et si n'avés mais qui desfende vostre cité, car mort nous ont la fleur de vostre gent; si qu'i* n'i est remés home qui guaires soit dotez ne qui ait nom d'armes. Et li Gregiois sont encore si fort encontre nous, qui sont bien ·LX· rois qui tous nous veulent mal pour le domage que il ont receu; car encore, si com vous savés, i est Menelaus et Thalamon Aiax, Dyomedés et Ulixés li sages,* Menesteus et Nestor li viels, Agamenon li princes de euls et Pyrrus li hardis, et des autres cent mille qui tuit sont preu et hardi. Et si nous tienent ceains assegié, et si nos ont vaincu et mors, et si n'ont il pas talent de deguerpir le siege jusque a tant que il aient prise la cité

367. 1. car trop les (*Prose 3* § 298.1; Pr)] ~~car trop les~~ | trop les *rs*; trop les SC

3–9. *Prose 3* § 299
368. *Prose 3* § 300

et de nous fet quanque leur plaira a fere. Dont regardés, sire, en quelle maniere nos pourrons eschaper de cestui peril. Cist domage nous est venus pour Helaine; et puis que elle a son seigneur perdu, si leur soit rendue, car nul preu ne nous puet venir de la retenir. Mors est Paris, si soit rendue deormés o tout l'avoir qui o lié fu pris, et soit fet en tel maniere que nous aions pais, car par estouvoir* le couvient fere». [3]Et ensi fina Anthe|nor* sa parole et ne dist plus. [160va]

369 [421].

[1]Anphimacus, qui fu li mendres* des fils Priant, sailli en piés et contredist moult Anthenor, et moult le laidengia et blasma: «Ha – fet il – quel seurté desormés poons de vous avoir? Encore sera veu et seu que vous penssés et que vous voulés faire. Vous nos savés bien sermonner, mes vous n'en serés ja creus. Ains en seront fraint ·X^{M}· escu que cestui fet sont acreanté: ou il ou nous mourront tuit, et ja nen parlerons d'autre pais. Le fet n'est pas alé ensi que pais en doie estre parlee fors que o les brans nus, tant que nostre ennemi* de la ou nous soions tuit fini et mort; et ensi croi que il en avendra, et grans maus* est que il tarde tant». [2]Maintes paroles orgoilleuses et villaines i parlla Amphimacus,* mes Eneas se penoit moult de lui chastier* et blandir, et mostrer lui que en ce que il dit n'a se folie non. [3]Et dist que du combatre n'i avoit mes riens, ne de ouvrir les portes plus pour issir a bataille; «car la guerre est faillie devers nous, et nous couvient conseil querre que nous aions pais envers le Gregiois».*

370 [422].

[1]Prians respondi moult yreement et dist: [2]«Seigneur, vous me semblés desloiaus, qui ce me conseilliés que je doie pais querre as | Gregiois; dont il me semble que ce soit trahison,* et bien en devriés avoir grant honte. Par vostre conseil en ai je fet quanque je en ai fet. [3]Anthenor, qui ci est, lors que il torna de Grece, quant il ala querre Esyona ‹ma› suer,* me dist que li Gregiois vendroient* a ma terre pour moi exillier et destruire; si me loa que je envoiasse Paris en leur regne rober, et ja ne me venist en penser se il ne le m'eust loé, et que il ne autres par mon otroi* leur meust guerre. Mes il le me loa a fere, et par lui le fis je. Or sui vaincu et ai perdu mes fils et mes homes, et [160vb]

370. 3. ma suer (Pr)] suer R

369. *Prose 3* § 301
370. 1-5. Prians ... Prians: *Prose 3* § 302

veult que je face a euls pais. Trop a dit que felons, et ne sai pensser comment il m'osa loer tel chose. [4]Et vous, sire Eneas, ne vous souvient il que vous fustes a prendre Heleine? Et bien l'eussiés peü deveer si que Paris ne l'eust jamais en cestui païs amenee, se vous ne vousissiés. [5]Et vous en feistes ce que fet en fu, et vous meismes la tollistes, et or volés que je m'acort avec ceuls qui m'ont mort et vaincu et tolli m'ont mes fils? Moult serai angoisseus quant la pais me couvendra faire, et ançois que a ce m'acorde n'aura en ceste cité tour ne nulle deffensse».
[161ra] Et en telle maniere les a blasmé li rois Prians. Mes Eneas li | fu moult a l'encontre, si que il i distrent de moult grosses paroles. Puis s'en retourna chascun a son ostel, et li rois Prians ne sceit que il face; si pleure moult tendrement,* car il se doute de ceuls et a bon droit, et s'aperçoit bien que jamais de euls n'aura aide ne secours, tant sont il desloial et fel. [6]Atant s'en entra en une chambre et mena ovec lui Anfimacus son mendre* filz, et li dist: «Je ai paour que cil ne nos trahisent, mes de pes fere;* ne me doute je de riens que il ne penssent felonnie. [7]Il sont fort et bien enparenté, si que il pourront avoir a tout leur gré tous les meillors de la cité;* et se nous ne nous gardons,* nous serons par eus trahi. Dont je lo que l'en leur trenche les testes; et nonpourquant trop est grief chose a faire, mes de ·II· maus doit on le mendre eslire.* Grant mal sera que on les occie, mes greigneur seroit que ceste cité fust par euls trahie. [8]Et pour ce – fet il – le te di je en secré,* car plus chier ami n'ai je de toi. Je sui ton pere et tu es mon fils; guarde que tu soies preus et vaillans, et cest ovrage soit si par toi celé que nuls ne s'en aperçoive. Demain au soir seront mandé pour prendre consoil ovec aux et porfaire un devinement et un sacrefice. Aprés les ferai
[161rb] remanoir au | souper, et tu soies bien armés ovec bons compagnons et seürs,* et aprés garde que nuls n'en eschappe vif. Car s'il sont mort moult pou nous pourrons puis douter, car se vitaille ne nous faut nous n'avons de riens paour, et nuls ne se puet aprochier as murs, ne la cité n'a doutance de nul assaut. Or garde que tu le faces bien et sagement».

371 [423].

[1]Anfimacus respondi et dist: «Je ne refuse pas vostre volenté, car ce conseil est moult bons et profitable»; et ensint en laisserent atant la parole. Mes renummee, qui tost quert,* leur fist maintenant asavoir ce que Prians avoit pourparlé; ne je ne vous sai pas a dire comment cest affaire fu descovert, mes bien en sorent la verité.

5–8. Mes Eneas ... sagement: *Prose 3* § 303
371. *Prose 3* § 304.1

372 [424].

[1]Anthenor, Eneas, Ancisés et Polidamas et li cuens Doolus et li quens Eucalogons pristrent conseil hastivement, pour la grant paour que il avoient, comment il s'aideront et deffendront ensemble. [2]Que vous ferooie je lonc conte? Il se sont plevi* et asseuré ensemble que il trahiront la cité, a ce que il et tout leur avoir et leur maisons et leur parens eussent pais quitement. Et dient que il en parlleront as Gregiois, que il leur jurent et affient. [3]Aprés ont esgardé a quel fin il ven|dront [161va] du parlement. [4]Et Anthenor dist que il atendront tuit ensemble tant que Priant envoiast pour euls, et adont i alassent a tel compagnie que il ne doutassent ne lui ne son fils; «puis sera si destrois de pais fere que il outre son gré nous commandera de sa bouche que en l'ost en aillons pour pou‹r›chassier* la pais; car puis que il nous verra si garnis, il sera desconfit de son agait.* [5]Et quant nous arons loisir d'aler et de venir en l'ost, si pourrons adont pourchascier comment ceste besoigne soit achevee». [6]Et ensint se departirent. Mes quelque en avenist, bien se sont garni entre euls; car moult se doutoient de trahison. [7]Ensi com je vous ai conté furent mandé a l'endemain; et il orent grant pooir auné,* car il cuidoient la nuit perdre les chiés. Et Prians estoit afoiblis de ses fils et de ses hommes, et cil menooient avec euls tel compagnie que, se besoing eussent, bien s'entreaidassent.

373 [425].

[1]Priant connut le corage* moult tost que il estoient garni encontre la trahison, et vit que il ne porent estre occis ne pour nulle riens enguenné;* si en fu moult angoisseus et vit que il n'estoit lieu du com|mencier. Si fist laissier a Anfimacus ce que il avoit appareillié,* [161vb] si que il ne leur fist autre chose car il ne pout, et Prians manda ses gens. [2]La court fu moult grant et assés i out parlé, et maint consoil donné; mes poi* furent qui a un acort se tenissent, car li uns dit: «Li rois a tort, qui tous nous veult fere morir et destruire, et si veult a force perdre son regne; si n'a ore de quoi deffendre son roiaume».*

374 [426].

[1]Li rois se courroucha* moult o Eneas, et seur son pois* commanda et dist: «Puis que je ne puis mes, ne autre consoil ne truis, alés, si

372. 4. pourchassier] pouchassier R

372. 1-3. *Prose 3* § 304.2-4 **4-5.** *Prose 3* § 305 **6.** *Prose 3* § 306
373. *Prose 3* § 307
374. *Prose 3* § 308

engigniés* et si sachiés leur volenté et ce que il vous demandent, et puis si le nous dirés». [2]Halas, com doulereus concile! Bien devroit le cuer partir a tels conseilliers.* [3]Atant se departi la court, et Priant pleure tendrement et a grant doutance que il ne soit engigniés.

375 [427].

[1]Anthenor s'appareilla tantost et monta sus les murs, et si tint un rain d'olive en sa main en signe de pes; et cil li ont fet demoustrance que il viegne a els seurement. Lors issi de la cité, [2]et quant il fu entr'euls venu si fu recheus moult honorablement, et grans gens s'avi-
[162ra] ronnerent entour, et chascun dit bien de lui que il est | moult sages, et li prient que il die a chascun ce que il quiert. [3]«Seigneurs – fet il – a ceuls de Troies avient tousjours une merveille que nuls tele ne la vit onques, car il n'auront jamais pais ne joie ne bien. Vous oïstes bien* comment Herculés conquist ce roiame et comment Laomedon fu occis et ceste cité destruite sans nulle achoison et sans nul forfet. Cestui Prians, qui fu ses fils, hardi chevaliers et riches, refist noblement la vile. [4]Aprés out consoil de sa gent que il envoiast querre sa seur Esyona en Grece que Thalamon de Salamine tenoit vilment, et je meismes i fu envoiés, mes moult trouvai eschis* tous celz a cui je en parlai. Et sachiés que se elle eust esté rendue ja guerre n'eust puis esté. Li rois avoit merveilleus fils, moult preus et moult hardis; si distrent que ce ne soufferroient il pas, ançois vengeroient leur honte. Assés en furent destourné* et desamonnesté de pleuseurs, mes nuls ne les en pout destorner. Puis en sont li fier domage fet, et si en sont mort tant bon roy et tant bon chevalier que jamais n'auront restorement. Pour la quel chose, nostre roi m'a ci mandé a vous desirans de la pais, se vous
[162rb] li volés acorder. | Et bien devroit ceste oevre desormés avoir fin, car cil qui estoient joene enfant au commencement de la guerre sont ore viel et chanu. Dont eslisiés tant des vostres comme il vous plaira a traitier ceste besoigne, car ensint le couvient fere; puis nous trairons a une part et si prendrons un tel esgart pour quoi l'estrif* remaindra et que entre nos sera bonne pais».

376 [428].

[1]Ceste parole fu agree de tous, si eslirent tantost Agamenon et Ydomeneus,* Ulixés et Dyomedés, et sus ces ·IIII· fu mis l'esgart. [2]En un riche paveillon s'en entrerent pour conseillier. Assés i out de

375. 1-2. *Prose 3* § 309 **3-4.** *Prose 3* § 310
376. *Prose 3* § 311

paroles dites qui ailleurs seront bien retraites, et ont la trahison pourpallee ensi com vous orrés. Que Heneas tout quitement aura la rente que a lui apent et tout son avoir, et si l'asseurerent bien que de l'avoir qui sera pris aura tel partie que a tousjour mes en sera riche. Et a Anthenor offrent et jurent que il sera gardé tout son avoir et que cil seront tout seür et quite que il voudra tenir de sa part;* [3]et que Pollidamas son filz aura la moitié du roialme que Priant tenoit. Puis plevirent et jurerent tout leur affaire. [4]Aprés leur dist Anthenor que il prendroient o ceuls dedens | trieves tant que enseveli fussent leur [162va] mort.* [5]Aprés fist tout son pooir d'avoir le cors Panthasilee. Moult s'en firent prier avant que il l'otroiassent, et a quelque paine donnerent la trieve jusques a tant que li cors fussent enterré; et Anthenor les en [mercie]* moult et prist de euls congié. Si amana* avec lui en la cité un roi de grant aage qui moult estoit sages, que on appelloit Taltibius; si le requist a ceuls de l'ost por soi couvrir* de la trahison, et l'ont envoié en son conduit a ce que il ne se doute de riens. Et atant se departirent de l'ost.*

377 [429].

[1]Quant Anthenor et Taltibius* furent entré dedens la cité, chevaliers, dames et puceles li demandent quelles novelles il aportent des Gregiois. [2]«Seigneurs – fet il – laisiés ester. Il n'est ore pas lieus de conter, car ja est vespres passés; mes demain, ains que il soit medis, le pourés oïr se vous voulez, [3]et ce que il querent et veulent fere». [4]Celle nuit fu Taltibius bien herbergiés et honorés avec Anthenor, et mistrent longuement au souper. [5]Et adont commença a dire a ses enfans et a ses prochains amis que il gardassent sus toutes riens que il fussent bien de* ceuls de Grece, et en ce soit toute leur estude, «car sous le ciel n'a tel gent, et si ai de euls grant desiri|er* d'avoir leur bien- [162vb] voillance. [6]Et si sui tous esbahi de l'onneur que il m'ont fet». Ensi leur a dit maintes choses pour fere esjoir son hoste et pour servir le plus en gré; et si leur commanda que demain* fussent tuit au champ,* car tuit cil que i vouldront aler auront pais avec les Gregiois.

378 [430].

[1]Quant vint a l'endemain, cil de la vile s'assemblerent el palais et sont venu au consille.* Antenor et Taltibius, Eneas et Pollidamas et

376. 2. orrés] orrres R **5.** mercie (*Prose 3* § 311.6)] mercient R

377. 1-3. *Prose 3* § 312 **4-6.** *Prose 3* § 313
378. 1. *Prose 3* § 314

autres pluseurs furent tuit une grant piece coi et mu, car il n'i avoit nuls qui n'eust assés douleur* et ire; et li rois commanda a Anthenor que il deist ce que il avoit trouvé es Gregiois. [2]«Seigneurs – fet il – or escoutés. Il est voir que vous avés eu seur tous autres hommes honneur et richesces. Or estes si au desous* de guerre que il n'est nuls qui ne s'en doille et qui ne vuille la pais, si com je cuit. Et ce grant domage avons tout receu pour l'ochoison d'une fame. Nous somes tuit estrait du linage le roy Pelopus, qui passa tous les autres en noblece, et tuit venismes d'un ancesseur. Moult deust estre grant amor entre Gregiois et Troien. [3]Seignor, qui verra mais le temps que un seul jour
[163ra] cesser puissons de fere | duel et de pleurer? Las, se je n'avoie plus de douleur fors de Claucus mon fils,* si en auroie je tant que en mon cuer* ne sera jamais lié. Mort sont mi frere et mi neveu* et assés des autres. Desire tant Priant de perdre ce chetif* remanant? Tost sera perdus, se autre conseil n'en est pris, par la mortel destruction dont nous somes travaillié. Tant nous devroit esforcier a pais faire. Itant vous sai je bien dire que li Grieu sont sage et de grant pooir, et gardent bien ce que il ont en covent, et sont moult loial;* car onques trieves ne furent rompues par euls, ne onques trahison ne fu de euls. Ore il sont voir disant* et larges et puissant. Je ai parlé avec euls et ne les ai trouvé cruel ne felon ne haineus de combatre, comme gent qui ci est sus nos au desus. [4]Seigneurs, tendrés vos plus ceains dame Helaine? Serons nous tousjours en paine pour lié? [5]En tout le monde* n'a home qui ne nous hee pour lié. [6]Et se elle ne fust, toutes gens auroient joie. Se Troie estoit fondue ou arsse*, et ne la vousissent rendre;* si en deussiés vous prier, car elle nous a tous mis en doleur. Si somes pour lié hais de tous nos amis; et se ne fust pour autre chose se non pour restorer
[163rb] ce|stui regne, si nous devrions o les Gregiois acorder. [7]Et si vous di bien que a ceste grant occision ne m'auront il plus pour compagnon, car quelque chose que li autre en facent de moi sachiés que en tel lieu m'en irai ou je n'en orrai mais parler. [8]Qui pourroit souffrir si longue douleur? Miels nous fust hastivement morir que tant languir. Halas, je vi ja tel temps que en cestui regne estoit si grant joie que nuls n'i ert dolereus ne penssis. Tout li pueples estoit joieus et riches qui est ore si anoientis. Ha, Troie, noble cité, qui vous vit et vous veist* ore, com poi vos connoistroit, et ne diroit pas que ce fussiés vous. Tant sont angoisseus cil qui en vous mainent* que je ne vuil que il m'acompagnent plus, car je n'i vuil tant demorer que je voie fondre et graven-

2–9. *Prose 3* § 315

ter les nobles temples. Li dieu n'ont pitié ne merci de nous; il nous ont du tout abandonné, si que de euls n'aurons jamais deffension; et puis que li dieu nous sont contraire, que pourrons nous donques faire? Contre euls ne porrons nos pas aler. Si soit dont pris un tel esgart que cest estrif remaigne et que nos hoirs ne soient desherité. En ceste cité a assés de riches homes qui ont grans tesors:* cil se trahient a une part et pra|ignent tel conseil* que chascun i mete tant de sien que cis païs [163va] soit delivrés de nos ennemis; et sauvons nos et nos vies, car pou poons durer se longuement dure ce plait. Li temple sont adorné de grant richesces:* si besoins est, si soient li adornement et li tresors pris et soient donnés a Gregiois pour pais avoir. Du grant tresor que nostre roy a et de ce que ses bourgiois ont et li sien demaine riens n'en soit touchié: tout leur avoir soit quites. Or verrons ci son sens et son savoir, et se il vouldra sa delivrance, son salu et nostre* rescosse. Il voit que tuit somes afoibli et destrois, tant que nous n'osons issir fors ne les portes ouvrir, et qui ne puet mais semble vaincu». [9]Il dist ce et fist semblant* que il eust grant duel et grant angoisse, si pleura moult tendrement; et dist tous li pueples que il avoit donné bon consoil. La ot geté maint grant souspir et pluseur i plorerent;* si ont prié le roi Priant que il face ce que on li conseille, si que finee soit celle male aventure; car tuit feront ce que Anthenor a dit et donrront leur avoir* pour pais avoir.

379 [431].

[1]Quant appaisiee fu la noise, Prians a fait estrange duel, si que il changia tout le sens et derrompi ses cheveuls et pleura | moult tendre- [163vb] ment,* et se maudist et se deveure et vouldroit adont que li cuers li partist. [2]«Las – fet il – malheureus! Li dieu ne me sont tant seulement haineus, mes tuit mi ami; car il n'est nuls qui mon domage plaigne. Tuit me sont sauvage et contraire.* [3]Il ne sont encore ·III· ans passés que se cil consoil me fust donnez, ains que Hector mon fils et Troilus, Paris et Deiphebus fussent occis, je eusse grant profit de fere. Mes ore, quant ma honte ne puet estre greignour, si me rachaterai d'euls. Dure* oevre a ci a endurer, mes je seul ne puis contrester contre euls ne vers vous, dont il me poise. [4]Las, or n'ai je ou je m'apoie,* si connois bien ou je sui. Ha, Fortune, com vous m'estes ore cruele qui me fustes ja tant debonnaire;* car sus le somme* de la roe m'aseistes, mes lors que vous la tournastes, sans demourance m'en avés fet jus

379. *Prose 3* § 316

[164ra] devaler. | Or sui desconseilliés, vils et povres, desous vos piés, sans espoir d'avoir mes joie et de resourdre jamais. Pour ce me couvient otroier ce que cil seigneur veulent fere, si que il n'i auront plus contraire de moi. Soit comme puet estre,* car je n'en puis plus fere ne autre consoil avoir. [5]Premier praignent mon avoir et en facent ce que il leur plaist; moi l'estuet consentir. Et pour ce que je ne le puis veoir* m'en vais je, et il leur doignent sans moi; et si facent la pais, car je l'otroie». Et ensi se parti Prians du palais pleureus, penssis, taisans et plain de dolor.

380 [432].*

[1]Quant Prians fu partis du palais, si traitierent leur afaire cil qui remainstrent la, et ont esgardé que Anthenor aille premirement* parler as Gregiois et enquerre tout leur voloir et ce que il vouldront demander, et si ont envoié o lui Eneas.* Lors s'en retourna chascun a son ostel, car il estoit pres de l'anuitier.* [2]Et cil qui alerent el champ [pour] les cors serchier, et les ensevelirent et ardirent. [3]Et Claucus,* li filz Anthenor, en fu par ses amis portés en la vile, et cele nuit fu richement ensevelis en un bia* cercleul que son pere et Polidamas li firent fere; et toute la nuit le pleurerent jusques au jour. |

381 [433].

[164rb] [1]Panthasilee fu traite du flun ou elle fu getee et fu aportee en la ville, et ses pucelles en firent grant duel, et li Troien ausi. Si la firent bien enbasmer, car elle en sera portee en son païs ou elle sera a grant honneur ensevelie. [2]Filimenis ne veult pas, se la pais est, que il ne l'emporte en son païs; si fera tant demorer le cors que il saura se guerre ou pais se fera.* [3]Et la pucele Ortie fu ensevelie a Troies honorablement en un riche sercleul.*

382 [434].

[1]Heleine entendi le parllement que li traiteur avoient fet que elle devoit estre rendue as Gregiois,* si fist un merveilleus duel. Si vint par nuit en repus a Anthenor, si s'agenoilla* devant lui et li cria merci de soi, et li dist comment on li a fet entendant que elle sera rendue a

380. 2. pour] pours R

380. *Prose 3* § 317
381. *Prose 3* § 318
382. *Prose 3* § 319

son seigneur, dont elle se doute que il ne la face vilment desmembrer. Si li dist: [2]«Sire, pour Dieu, se vos parlés o les Gregiois, que vous les priés pour moi». [3]Et Anthenor li promist que il en fera ce que il en pourra fere.

383 [435].*

[1]Quant li jour fu esclargis, cil ne vouldrent plus demorer; si s'en vindrent en l'ost et demanderent ceuls a cui il avoient pourparlé leur oevre, et tantost les trouve|rent.* Lors fu entre euls li parlemens grans [164va] des choses celees; si ont pourparlé et ordené* toute la somme du fet. Aprés font grant proiere que Helaine eust sa pais ovec son mari et seurtance entre les Gregiois. Si ont conseillié conment la traïson sera faite et si l'ont bien confermee; puis pristrent congié et s'en retournerent, et enme[n]erent avec euls Ulixés et Dyomedés, par l'esgart du commun consoil.

384 [436].*

[1]Li Troien furent moult liez lors que il virent les ·II· rois, car il cuident estre seürs que du tout il aient pais. Si estoit encore assés grant heure quant li concile s'assembla. Anthenor par son conseil fist parler Ulixés,* et dist as Troiens que ja par euls n'auroient pais se Amphimacus ne fust du tout geté hors du regne et que jamais ne retournast; et ce requerroient les Gregiois. [2]Aprés ce parlerent et traitierent comment il fussent d'un acort et eussent pais ensemble. La* ou li conseuls estoit moult grant sourdi une grant noise et un grant cri dedens le palais le roi, et cil qui au parlement estoient cuidierent tuit a certes que ce fussent li fils Prians qui vousissent prendre les ·II· rois,* dont il orent grant paour. [3]Mes celle noise | remest atant, et assés enquistrent [164vb] que ce fu, mes onques riens n'en porent savoir. [4]Et Anthenor prist les ·II· rois, si s'en alerent tous ·III· ensus des autres, et si leur dist: [5]«Seigneurs – fet il – je me travaille moult comment je puisse avoir vostre amour, et vous le povés bien connoistre. Je vous vuil tout mon secret descouvrir. [6]Seigneurs – fet il – il est voirs que ceains est qui nos garde et qui nous soustient, et par cui nous sommes maintenu,* et par cui nous avons seurté de nous deffendre. [7]Illus, qui premiers fu appellés

383. 1. enmenerent] enmererent R

383. *Prose 3* § 320
384. 1-2. Li Troien ... ensemble: *Prose 3* § 321 **2-5.** La ou li conseuls ... descouvrir: *Prose 3* § 322 **6-8.** *Prose 3* § 323

Troianus,* qui fonda Troies et Yllyon et si leur mist* son nom, un jour que il fasoit le temple Minerve et n'estoit encore couvers, de sus i vint tout en appert un merveilleus signe que nous creons que Pallas la deesse de chevalerie* l'envoiast du ciel, par seurtance que si hoir ne perdront mais cestui païs; et est cel signe de fust, mes je ne vous sai pas sa façon dire ne comment il fu fet. Et voians tous, de cler jour s'assist sus le greigneur autel ne onques puis ne fu remués ne touchiés. [8]Palladion l'appelons nous, et si le tenons en grant reverence et
[165ra] n'avons riens en terre que nous tengnons si chi|ere; car c'est toute l'esperance et le refuis as Troiens, car promis est et sorti et ont li dieu establi que Troie sera par ce deffendue, si que elle ne sera mais perdue, ne la lignie de Troies a nul jour ne sera exilliee, tant que il auront cel Palladion. Et creons encore que qui le touchast seroit tantost destruis de par les diex. [9]Et* quant Paris ala en Grece, si nos envoia madame Pallas une baniere de noble et de merveilleuse façon: ne n'estoit nuls qui seust de quoi elle fust fete, ne de quel oevre. Et lors* que elle descendi du ciel, vint ovec une vois que dist: 'ceste ensengne envoie a ceste cité la deesse Pallas, en remuneration* de l'enneur que li rois et li citoien li ont fete; et tant que ceste ensengne soit en cest temple, ne sera la cité prise de ennemis ne traïson ne li porra nuire'. Mes celle ensengne est perdue, mes nus ne soit comment ne par cui. [10]Et se li Gregiois fussent de cel Palladion saisi,* mes que il fust hors des murs de Troies, contre leur volenté seroit acomplie».*

385 [437].

[1]Ulixés respondi: «Est il ensi com vous avés dit?». [2]Et Anthenor dist: «Oïl, sans faille». [3]Et il li dist: [4]«Dont que nous vaut cestui ou autre par-
[165rb] lement, puis que riens | ne nous puet valoir? Mes vos estes si sages que se vous volés estre nostre ami, sans ce que nuls autres le sache vous nous donrreis le Palladion, et adont saurons nous que vous estes du tout o nous et vous porchasciés nostre profit;* et si grant gré en aurés que tous ferons vostre plasir». Et Dyomedés l'en asseure bien, qui moult l'en prie, et Anthenor dist: «Ja soit ce chose que tout cestui fet soit celé, le plus grief est de l'acomplir».* [5]Et il respondi:* «Et combien que m'en aviegne, je le ferai, si fere le puis, et en parlerai a ceuls qui de jour et de nuit le gardent. Li mestre qui le garde est Thoas appel-

384. 9. lors (Pr)] ~~a~~lors *c/rp*

9–10. ajout de reprise
385. 1–6. Ulixés ... l'ost: *Prose 3* § 324

lés,* et est prestres sacrés de grant valeur; et par nulle maniere ne puet estre eüs se par lui nom. Desormés tornés vous en, et je irai parler au roi Priant de ce que vous querés, car couvrir nous couvient devers lui pour ce que il se doute moult». [6]Et li dui roi s'en sont joieus et lié retourné en l'ost. Et Anthenor assembla tous les haus homes de la cité, et oians tous retraist au roi Priant la requeste des Gregiois, et dist que «Agamenon, Nestor, Talamon, Dyomedés et Ulixés et tuit li autre roy et baron requerent et veulent avoir ·cᴹ· besans | de fin or et ·cᴹ·* de [165va] fin argent, et par an* de rente ·cᴹ· charges* de fourment; et ce est tout ce que il nous requierent et il le nous couvient otroier, car plus ne poons soffrir. Combatu nous somes et tant l'avons deffendu comme nous avons peü». [7]Et Priant respondi: «Ci n'a dont fors que l'avoir soit pris et amassés;* mes devant que livré leur soit, soions seürs que il nos tendront pais». Et ensint fu li plait agreés que nuls des ·ii· parties ne le pout contredire ne trestorner. Si fu adont l'avoir quis et amassés.

386 [438].

[1]Un jour que Ulixés et Dyomedés estoient venus parler a Anthenor et estoient el temple de Minerve, et moult diligentement tratoient* comment peussent leur trahison acomplir,* et Eneas i estoit avec euls et la devisoit,* si avint voiant euls une grant merveille. Car la gent i venoient fere un grant sacrefice, et li appareill* i estoit grans, et grant gent i estoit venue, et li autel estoient tuit chargié de moult precieus saintuaires. Si i poserent les sacrefices et les alumerent pluseurs fois, mes onques li feus ne se pout esprendre ne alumer si comme il soloit fere, et ce fu grant signe et espoantable. Dont tout li pueple i couri moult esbahi pour savo|ir le parlement et que ce segne- [165vb] fioit, et mistrent sus l'autel Apolin moult hublement les entrailles des bestes et firent leur sacrefiement, et puis mistrent le feu desous; mes la flambe estaingnoit tousjours sans riens ardoir et les entrailles chairent aval, si que riens ne demoura sus l'autel. Si pleurerent moult, ne conseillier ne se savoient. [2]Aprés celle heure vint un autre signe estrange et perilleus, car une aigle grant et merveilleuse, faisant grans cris, voiant tout le pueple prist ce qui chai de desus l'autel et si l'enporta o soi et le mist es nes des Gregiois; dont li Troien orent telle esmahiance et tel deesperance que onques puis ne leur fu autre chose avis* fors que tuit ierent pris et trahi. [3]Et devinoient entr'euls que ce

6. Et Anthenor ... peü: *Prose 3* § 325 **7.** *Prose 3* § 326.
386. 1-3. *Prose 3* § 327

segnefioit le prochain destruiement. Mes li quatre trahiteur* savoient bien que ce segnefioit, si s'en couvroient ensi que nuls n'i connoissoit nulle riens ne mal ne bien, et fasoient semblant que il en fussent moult effree.* [4]Et en l'ost defors en tindrent li Gregiois moult grant parlement; [5]Calcas li viels leur dist que li aigle mostre et segnefie que il seront prochainement seigneur de la cité.

387 [439].*

[166ra] [1]Li Troien sont en erreur et en doleur pour ceste mer|veille, si que Ecuba la roine i ala pour fere sacrefice a Apolin et a Minerve pour appaisier l'ire des diex; si leur fist grans offrendes et riches dons, et ausi comme devant fu li feus tous estains. Si que il apparut clerement que as diex desplaist et que il ne veulent riens recevoir que il leur facent. Si prie Cassandre que elle leur demostre et die que ce segnefie, et elle dist que il ont moult corroucié Appollo pour son temple que il ont violé et ensanglanté moult laidement, et pour ce a il refusé les dons et les sacrefices, «mes alés – fet elle – et si aportés les la ou Hector fu ensevelis, et illuec les alumés; si ardront et li dieu se rapaiseront». Et il firent ce que elle leur dist et li dieu n'ont pas le feu estaint, ançois ardi quanque il i mistrent. [2]Et quant il orent tout acompli si s'en repaira* chascun a son ostel; si furent auques raseuré et orent grant joie que li dieu sont rapaisié vers euls.

388 [440].

[1]Or oés que Anthenor fist cele nuit. Il s'en entra el temple Minerve,* lors que li ciel estoit tous estelez; si dist a Thoas,* qui gardoit le temple et le Palladion: [2]«Je sui venus a toi et si te vuil* moustrer et
[166rb] descouvrir. [3]Li Griex m'ont prié et requis, et | tant m'ont donné de leur avoir que jamais ne serai povres ne tu meismes, anchois sus tous les autres en seras riches; mes il me prient que li Palladions soit emblés et livrés a euls. Si metrons sus euls ceste chose et jamais n'iert cuidié que nous l'aions fet: tout sera mis sus Ulixés, et il n'en sera jamais enquis. Et si te di que je n'en aurai ja loier* que tu parçonnier n'en soies. Ce Palladion que te vaut? Que te grieve se il l'ont, puis que la pais est fete? Je l'ai ensi pourpallee que de ci a ·VIII·* jours au mains toute leur gent en sera ralee et tu seras riches de ce que jamais jour de ta vie ne te vaudroit n'a aide ne a force».*

4. *Prose 3* § 328
387. *Prose 3* § 329
388. *Prose 3* § 330

389 [441].

[1]Thoans se moustra moult desdaigneus et s'en fist prier toute la nuit avant que il le vousist otroier; mes cil l'a tant losengié que il li a otroié a moult grant paine. Et lors, quant il l'ala saisir, si clost les oils a ce que il ne le veist; et se ne fust ce que Minerve le consentoit, mesavenu li en fust, car il eust tantost perdu les oils. Et l'envoia en l'ost avant que il fu jour, as rois; [2]et il tantost, moult celeement, par loiax et sages messagiers l'envoierent a Ulixés qui en out grant joie, car des ors sceit il bien sans doutance que la cité de Troies est | leur [166va] et que l'uevre est deormés finie. Si reçurent* le Palladion a moult grant reverence et en demena moult grant joie.*

390 [442].

[1]Quant li jours fu esclarcis, si firent Gregiois un grant concile assembler, et Antenor parla devant tous et dist: [2]«Seigneurs, je vos di certainement que du parllement que je tien avec vous sui moult hai du roi Priant et de sa gent. Et je ai mis et met continuelment tout mon pooir comme [v]ostre* voloir soit acomplis, et si vous appareille comment chascuns ait ce que il quiert. Dont je vous pri, ains que autre novele s'espande, que vous me gardés et que loiaument me tegniés ce que vous m'avés promis». [3]Et Ulixés li dist: [4]«Soiés seürs et certains, et de riens ne doutés que nous vos serons ami et de ce que promis vous avons de riens ne vous sera menti,* et vous gardera chascun de nos comme soi. Or penssés d'achever l'oevre et nos nos metrons en mer, si retournerons vers nostre païs, car trop avons ci demoré». [5]Et li autre li distrent: [6]«Dites la diffinition et puis nous parfinerons le fet». [7]Et Ulixés dist que cils des rois qui mains aura si aura ·CC^{M}·* besans de fin or et autretant de fin argent; et puis leur dist comment li Palladion fu emblés. [8]Et quant Anthenor s'en fu alés, si fist aporter le Pa|ladion, si [166vb] que chascun le pout veoir; dont tuit dient que il leur vet bien. Si en firent grant feste et grant joie. Et Calcas et Crisés les ammonnesterent que il sacrefiassent as diex, et aprés leur distrent que pour le temple qui violés est du Palladion, a ce que Minerve ne fust iree, fust fete une figure* grant en semblance de cheval et fu presentés* au temple ou li

389. 2. a moult] a~~n~~ moult *ri*
390. 2. vostre (*Prose 3* § 332.2)] nostre R **8.** fu presentés] fust presentes *rs*

389. *Prose 3* § 331
390. 1-2. *Prose 3* § 332 **3-8.** Et Ulixés ... joie: *Prose 3* § 333 **8.** Et Calcas ... fust fes: *Prose 3* § 334

Palladion fu emblés; et tuit s'i acorderent et commanderent que il fust fes. A ce fere fu mandés* Epius, qui estoit uns sages charpentierz,* et li ont prié que il le face, et Ulixés et Nestor* li deviserent comment il deust estre fais. [9]Et cil le fist en tel maniere que onques puis ne devant ne fu tel veus, si que lors que vous l'orrés conter vous le tendrés a grant merveille.

391 [443].

[1]Li grans concile s'assembla l'endemain dehors les murs, car Prians voloit estre seürs que li Gregiois li tenissent ferme pais* et estable; et quant li roi et li prince qui eschapé estoient de mort virent que ceuls de la ville, que il estoient venu souvenir, voloient fere pais a leur honte et a leur domage, si pristrent congié du roi Priant pour retorner en leur païs; car il ne voloient mie estre appellés au jour que il orent
[167ra] devisé* de la pais fere, a ce que on ne les tenist | pour traiteurs* et pour honnis.* Vet s'en li rois Philimenis moult dolens et moult pensis, car de ·IIM· chevaliers que il out amenez o soi n'en renmaine que ·VIIC·* et ·X·; et si en porta avec lui le cors Panthasilee, qui tant fu honnoree et tant hardie que de ci a la fin du monde sera sa valeur et sa hautesce racontee.* Si ont fet le cors bien embasmer si que pour chaleur n'en pooit issir nulle male puor, et le mistrent sus un riche curre de or et de pierres precieuses.* Et des ·M· pucelle que Panthasilee avoit avec lié amenees n'en retournerent que ·IIIIC· et ·XXXVII·. Celes font desmesuré duel, et quant il orent tant erré que il vindrent en leur païs, si enterrerent le cors.* Més onques fame ne fu tant plainte ne tant regretee comme elle fu, et out si belle sepulture que nuls ne le pourroit conter. [2]Et Filimenis, qui l'out en son roiaume ramenee, en out tel guerredon que il et ses hoirs par tous temps mais auront ·III· pucele belles et sages de celui païs.

392 [444].

[1]Quant vint a l'endemain que li conseil se fist, si firent devant les murs aporter les saintuaires en une place ou li Gregiois estoient assemblé; et Priant et sa gent i vint et illuec furent eslit li serement et

391. 1. vet] ve~~it~~ *ri* ♦ retournerent (*Prose 3*, § 337.2)] re|retournerent R

8–9. A ce fere ... merveille: *Prose 3* § 335.1–2
391. 1. Li grans ... estable: *Prose 3* § 335.3 et quant ... honnis: *Prose 3* § 336.1
1–2. Vet s'en ... païs: *Prose 3* § 337
392. 1. Quant ... retrait: *Prose 3* § 338

li couvenant | retrait.* Tous premiers jura Dyomedés et ses compains [167rb]
en ceste maniere, que il tendront tout fermement ce que Anthenor a pourparlé et ordené. [2]Aprés jura Ydomeneus, Thoas, Emilius, Menelaus, Nestor, Agamenon,* Thalamon Ayax et Neptolemus; et puis aprés tuit li autre prince de l'ost. Et de ce soroient* garant Jupiter et Appollo et le solloil et la lune et la mer et la terre. Si orent fet illuec allumer ·II· sacrefices departis* li uns de li autres, pour ce que tuit cil qui juroient passoient entredeuls, et ce estoit signe que il tenissent la convenance. Si firent il, car Eneas et Anthenor l'ont ensi devisé que il ne s'en sont pas parjuré si comme il cuident. [3]Aprés, ensi com li Grieu ont requis, jurerent cil dedens que ce siurront* sans fausser, et si firent il seurement.* [4]Quant li seremens fu fes, trestous ensemble s'en esjoirent et s'entr'acolerent et baisent, et se umilie li uns envers l'autre. Li rois Prians n'oblia pas la besoigne Heleine, si les empria moult et dist que elle est la plus senee* dame qui onques ne qui jamais sera. Merveilleus bien dit de lié, et prie et requiert a tous que il ne li facent mal ne deshonneur. Et adonc li prierent moult li roi et li prince
que ains que il tournent en leur païs leur laist a Minerve presenter | un [167va]
don; [5]«Nostre evesque – fet il – nos ont dit et aseuré que elle nous fera tous noier, se cel present ne li est fet. A nous sera preu, mes a vous greigneur, car tous tens en sera honoree vostre cité.* Tels est li dons que onques des l'eure que elle fu fondee telle n'i entra. Minerve le requiert et veult, et vos a joie et a procession le recevrés». Et Priant n'i respondi de riens, mes Eneas et Anthenor i respondirent et leur firent sans contredit otroier et creanter.*

393 [445].

[1]Atant se departi li jours et li traiteur s'esleechierent moult, et ausi fesoit tous li pueples, pour ce que il cuident vraiement que par leur oevres soit la cité de Troie em pes. [2]Halas, com cruel* pais il ont pourpallee! [3]Et li Grieu ne targierent plus, si firent drecier sus roes celle oevre grant et merveille‹use› qui estoit en four‹me›* et en semblance de cheval, que* Ulixés, qui estoit sages et de grant enging, avoit devisé et orde‹né› et Nestor avec lui. Et estoit fete si soultiment

393. 3. merveilleuse (Pr)] merueille R ♦ fourme (Pr)] four R ♦ ordené (Pr)] orde R

1-4. Tous premiers ... l'autre: *Prose 3* § 339
4-5. Li rois ... creanter: *Prose 3* § 340.1-3
393. 1-3. Atant ... cheval: *Prose 3* § 340.4-6
3-4. que Ulixés ... maniere: ajout d'intégration

par l'art de ingromance qu'il sembloit que il henist comme chevau tout vif. Et estoit si grant que il mistrent dedens grant foisson de gent d'armes,* des quels li uns fu Menelaus,* pour seurprendre la cité et
[167vb] pour combatre, se mestier en fust; [4]et ne pooit | nuls estre oïs qui dedens fust, ne sentis en nulle maniere. Et tout li pueples le traist et empainst a grant joie jusques au portaus de la cité, dont il en souffrirent grant paine pour ce que l'uevre estoit fete si desmesureement grant que nuls ne l'esgardoit qui ne s'en feist grant merveille. [5]Cil dedens fesoient solas et feste, car il esperoient grant joie; si alerent a l'encontre du cheval o grant procession. Mes le cors avoit si haut et si grant que par les portes ne pooit entrer. [6]Et quant li Troien virent ce, si pristrent conseil d'abatre les portaus et les murs de la cité que Neptonnus et Apollo avoient dedié, passé avoit ·IX^{C}·* ans, et tant en abbatirent que il i pout entrer. [7]Halas, comme il se sont engignié et deceus! [8]Quant li mur fu abbatu, si dist Ulixés as siens: «Desormés est il temps et lieus de demander tout l'avoir* sans targier. Tandis que l'affere est ensi, nous ne leur laisserons les murs rapareillier* ne le cheval tirer dedens jusques a tant que nous aions tous nos dons, si que riens n'i faille». Et cil ensint l'ont fet, car il le demanderent, et li Troien, qui sont mort et entrepris, leur ont tout delivré, dont il fu
[168ra] duel et mal. Pu|is fu tirez le cheval dedens la cité a grant joie et a grant reverence, et li chetif ne sentoient pas que ce fust leur destruction.

394 [446].

[1]Entretant fu leur navie rapareillïe et bien garnie, et i firent metre tout le tresor que il avoient receu des Troiens. Puis pristrent conseil que il ne prendront pas Heleine dusques a tant que il aroient prise Troie et destruite; car se il la preissent devant laide chose seroit de la livrer a mort, et il veulent que elle soit dampnee. Et si desplaist moult a Menelaus,* mes autre chose ne puet faire car pour lui ne plus ne mains.* Si firent par couverture croire a Priant que a Tenedun* conduiront leurs gens et leur navie, et d'ilec envoieroient querre Heleine, car li chevetaine ne veulent pas que li pueplez la voie. Et n'i a nul qui ne la hache* pour ce que por lié ont tant perdu, que il n'i a nul qui la peust garantir de mort se il la tenissent entre leurs mains; si que il la vendront querre* celeement. Et ensint l'engingnierent, et Priant si l'otroia. [2]Desormés se metront il a la voie.

4. Et tout ... merveille: *Prose 3* § 340.7 **5–8.** *Prose 3* § 341
394. *Prose 3* § 342

395 [447].

[1]Quant il orent tous leur bons* acomplis et leur navie fu garnie si allumerent | leur loges, dont li feu fu moult grant, car moult iert grans [168rb] li atrais que il avoient fet et estoient bien herbergiés; si que li feus fu bien veus par ceuls de la cité. Puis se desancrerent des pors et s'en alerent a grant joie. [2]Et quant cil de Troies les choisirent si prient as diex que la mer les absorbisse tous, car grevés les ont laidement* et mort et exilliés. [3]Que vous diroie je plus? Le jour vindrent au port de [Tenedun],* et illuec s'i ancrerent de hautes vespres. Et quant il orent la nuit soupé, si se rappareillierent et s'en retournerent arriere au port de Troie et issirent hors as chans hors* des nes; puis s'armerent tuit, et grant piece avant que li cos chantassent furent tuit garni et appareillié. Puis chevauchierent vers la cité, quant il virent le signe que l'en leur devoit fere d'un grant feu ardant que Synon avoit alumé, qui estoit venus en la vile dedens le cheval;* et ensint li estoit commandés* que, quant il sentiroit* que ceulz de la cité* seroient tuit asseuré et endormi, il feist le signe et lors s'en vendroient a eulz. [4]Ha Prians, dolens et chetis, com mal regart prens de toi! Par la cité estoient tuit joieus, car | il cuidoient que li Grieu s'en fussent alé; si que de nulle [168va] part de la ville n'avoient mises gardes. Il avoient eu grant travail et grant paine, et pour la pais que il cuidoient avoir estoient couvoiteus de reposer et de dormir; et encore a ce que il avoient encore* assés beu si estoient tuit couchié et endormi, si que il n'i avoit home qui adont veillast.

396 [448].

[1]Li Grieu trouverent les murs abbatus pour la merveille que il avoient dedens tiree, si entrerent ens plus de ·XX^{M}· et se departirent par pluseurs lieus. [2]Et adont, quant cil qui el cheval estoient sentirent que li Gregiois furent entré en la ville, si issirent hors et commencierent la noise et le cri par la cité.* Et pour ce que la nuit ert obscure, a ce que il se peussent entre euls congnoistre si se donnerent signes a ce que par mesconnoissance ne s'entrebleçassent.* Si envahirent les grans maisons et detrenchierent cels que il i trovoient, petis et grans, malles et fames. Li cris et la noise leva moult grans et li Troien issoient

395. 3. Tenedun (Pr)] Singeun R

395. *Prose 3* § 343
396. 1. *Prose 3* § 344.1 **2.** Et adont ... cité: ajout de reprise **2-3.** Et pour ce ... occision: *Prose 3* 344.2-4

hors de leur ostex pour savoir que ce estoit, et tantost li Grieu les occioient.* [3]Halas,* com faite destinee et com mauvese nuit fu cele a ceuls de la vile; car uns n'i remainst qui soit atains qui puisse de
[168vb] la | mort eschaper. Et li Gregiois avoient mis as portes et a la mer par devers euls bonnes gardes, que nuls n'en puisse par terre ne par mer eschaper; et as portes du palais de Ylyon avoit mis sergians, que nuls n'en puisse ne entrer ne issir;* et envoierent bones gardes as maisons des trahiteurs et a ceuls que il voloient qui eschapassent, a ce que il ne fussent pris et desrobés.* Toute nuit dura l'occision grans environ le chastel de Ylyon, que par les rues en coroit li sans a grans randons; et occioient fames et enfans alaitans. Je ne sai pas comment si grant occision et si grant mortalité pout estre porpenssee par cuer d'ome, car toute la nuit dura cele pesme et cruel occision, et* l'endemain jusques a l'eure de tierce, ains que ceuls qui en l'autre chief de la cité s'en aperceussent, et en venant a la noise et au cri estoient detrencié subitement et a mort livré. [4]Et quant il aperçurent que il furent trahi par tel maniere si s'en fuirent homes et fames hors de la cité a forés et as montaignes et as viles qui pres estoient pour leur vies sauver. [5]Et
[169va] merveille fu comme si tost en pout estre la novele* | seue par toute la cité pour sa grandeur; mes tousjours queurt plus tost la mauvaise novele que la bone. [6]Ençois que il fust ajournez occistrent Gregiois de Troien plus de ·XX^{M}·. Li temple furent tuit despoillié et robé, et tuit cil qui pour eschaper i estoient fui; tout serchierent et tot roberent et pristrent or et argent, pailles, dras, coupes et henas* et tant avoir et tresor que plus n'en vouldroient, car plus de ·M· fois s'en chargierent tous.

397 [449].

[1]Quant Priant oï la noise si connut tantost que il estoit trahis, si fu si esbahis que il ne savoit que fere, dont il pleure moult tendrement et se pasma pluseurs fois; si s'en fui pour eschiver la mort devant l'autel Apolin et par pou que il meismes ne se occist. [2]Et Cassandra la devine connoist la destinee que elle a tant pronuncïe, si a tel douleur que par pou que elle n'esrage toute vive;* toute seule s'en fui el temple de Minerve, si que nuls ne la connut ne ne trouva, et la pleuroit et se dolorosa* moult. [3]Et que vos iroie je plus contant? Si grant

396. 3. enfans] enf|fans R

3-6. et l'endemain ... ·XX^{M}·: ajout d'intégration **6.** Li temple ... tous: *Prose 3* § 344.5
397. 1-4. *Prose 3* § 345

fu l'occision que onques tele ne fu veue. [4]Et dedens la Chambre de Biauté sont les dames si angoisseuses que elles ne se scevent de riens conseillier. [5]Et quant | le jour prist a esclergir, si assaillirent* li Greu [169vb] Ylyon; si le pristrent moult tost, car il n'i avoit nul qui le deffendist. [6]Et Anthenor li cuvers, Eneas, Anchisés et Pollidamas* les i ont conduis, mes je ne sai comment li cuers leur pout souffrir de fere telle felonnie et tel crualté. Mes sus toutes les cruautés fu celle la gregneur, que Pyrrus occist Priant devant l'autel Appolin et illuec li coupa le chief, dont l'autel ensanglenta; pour ce fu iriez vers lui Jupiter li grant diex, dont il prist puis vengiance de son cors. [7]Sus le mestre pallais font tel occision que nuls n'i a raençon de mort.*

398 [450].

[1]Ecuba et Pollisena s'en fuirent envers un sousterrain criant et braihant et demenant grant douleur; [2]la roine aperçut Eneas et li dist: [3]«Cuvers, sathanas – fet elle – vils, honteus et renoiés,* sus tous autres trahitres desloiax! Comment osastes vous pensser de vostre seigneur et de vostre oncle si trahir?* [4]Et comment avés vous peü endurer que devant vos iex a l'en Priant occis? A vostre chiere n'apert mie que de riens vous en desplaise. Par vous est hui Troie essilliee, et la haute lignie qui fu de Dardanus estraite est hui toute | destruite et morte. [170ra] [5]Ha trahiteur,* comment l'avés peü souffrir a fere? A honte vous puisse retourner». Atant se pasma, et puis li dist a quelque paine: «Traitres renoiés,* puis que de moi ne de Troies ne de vostre fame ma fille Creusa, qui estoit enchainte de vous,* qui de doleur est morte sus le pavement, ne vous prent pitié, si vous prengne pitié de Pollisena et la gardés si que ennemis n'en soit saisis.* De moi ne me chaut, car se il ne m'ocioient si m'ociront mes ·II· mains». [6]Quant* Eneas entendi la roine et oï la novele que sa fame estoit morte si se repenti ja de ce que il avoit fet, mes trop targia li repentirs; si dist: [7]«Ha, maudite soit l'eure que je cru Anthenor de consentir a fere tel crualté et veoir tel domage devant moi». [8]Adonc prist entre ses mains Policena comme toute morte si l'a portee isnelement o soi, si que elle ne le vit ne le senti, car elle n'avoit que un pou de esperit. Et Menelaus s'en ala tout droit en la chambre ou Helaine estoit et ne la laidi ne ne fist semblant de mal fere. [9]Endementiers* estoit grans l'occision

5-6. *Prose 3* § 346 **7.** *Prose 3* § 347.1

398. 1-5. *Prose 3* § 347.2-7 (*Roman de Troie* 26157-26188) **6-7.** Ajout d'intégration **8.** Adonc ... fere: *Prose 3* § 347.8 **9.** Endementiers ... domages: ajout d'intégration

el palais, et la fu Amphimacus detrenchiez tout par pieces, qui estoit
[170rb] filz au roy Priant, dont ce fu grans douleu‹r›s et grant doma|ges. Et li Grieu ont pris consoil entre euls de traire par force ceuls qui estoient fuis dedens les temples, et si n'aient de mort autre garant que orent li autre; si alerent tantost cerchant les temples et ceuls qui i estoient fuis furent tous occis. [10]Mes Thalamon Aiax* desfendi Andromacha et Cassandra, qui el temple furent trouvees, si que elles n'orent nul mal, et pluseurs au‹t›res dames et puceles et enfans furent retenus en vie. [11]Et quant il orent tout occis,* tout pris et tout robé ce que il vouldrent, si bouterent le feu en la vile et toute la craventerent et fondirent; et mist ·VII· ans a ardoir, selonc ce que aucuns poetes racontent.* Puis abbatirent le noble chastel de Ylyon et tos les murs, que il n'i remainst tor ne portal, et a ce fere mistrent il grant temps. Puis firent tout li avoirs amasser qui pris et robé estoit par la cité, si que il n'i remainst nuls qui n'aportast tantost ce que il avoit robé; si fu li avoir si grant que onques si grans ne fu veus.

399 [451].

[1]Lors que tout ce fu parfés et acomplis et li Grieu furent tous las de destruire et d'ocire, si assemblerent un grant conseil en la tour Miner-
[170va] ve, et la s'umilie moult Agamenon as diex | et si les mercie moult de ce que il leur ont consenti de vaincre les Troiens, dont li roi et tuit li prince* le loent moult. Puis dist: [2]«Or entendés, seigneur, vous seustes bien les convenances qui furent faites o ceuls qui seigneurs fet nous ont de ceste cité, car il nos ont plevi et tenu quanque il nous promistrent. Or esgardés que nous en facions ou de tenir les ou nom». Et li Gregiois respondirent: «Ne soit pas enfrainte nostre loi. Nous voulons que il aient ce que il leur fu promis». Et ensi fu de tous acreanté. [3]Aprés furent appellé tuit li traiteur* et comme amis leur rendirent leur convenances, si que de riens ne leur fu menti. Puis ont consoil pris comment l'avoir soit departis igaument, si que nuls ne s'en plaigne de riens.

400 [452].

[1]Thalamon Aiax et autres pluseur princes des Gregiois voloient que Helaine morist a deshonneur; [2]et ce moustroient il que par raison

398. 9. douleurs] douleus R **10.** autres] aures R

9–10. Et li Grieu ... vie: *Prose 3* § 348 **11.** *Prose 3* § 349
399. *Prose 3* § 350
400. 1–2. Thalamon ... Menelaus: *Prose 3* § 351

le devoit on fere, disant que elle avoit sus tous les autres mort deservie, dont Menelaus estoit moult dolent et riens ne l'em pooit aidier. Mes Ulixés, voiant ce, pour la priere c'on li avoit fet de par Menelaus s'en entremist, et en tindrent grans jugemens et grans contens ·III· | jours. Mes Ulixés par ses dis et par son sens, voiant tous, la [170vb] garanti de mort et par jugement, malgré pluseurs, en fist saisir Menelaus; et Agamenon pourchasça tant et fist que Cassandra li fu donee, car il l'avoit moult amee, dont il se tint moult apaiés. Puis donnerent Climena et Ethra,* qui a merveilles estoient beles dames, a ·II· riches rois: l'une ot Demophon et l'autre out li rois Athanas. [3]Puis se traistrent* tuit a un grant concile li traiteur: Eneas, Anthenor, Anchisés et Pollidamas,* qui assés furent au doi moustré. [4]Et Anthenor parla premiers et dist au prince des Gregiois:* «Sire Agamenon, ore entendés* nostre raison et commandés que nous soions escouté»; et il li dist: «Dites seurement, car elle sera bien entendue». [5]Adont leur cria Anthenor merci de Elenus et de Andromacha,* «as quels desplut moult la guerre, car par leur gré ne fust elle ja commencïe,* et tout avant que Paris alast en Grece distrent il bien as Troiens ce que il leur en estoit a avenir;* [6]et si firent rendre le cors Achillés, que l'en voloit pendre, ne par euls ne recheustes onques mal; dont il n'ont deservi mort ne servage, dont couvient a la vostre noblesce que il soient delivre et quite». |

401 [453].

[1]A ce respondi en pluseurs manieres une grant partie des barons, [171ra] mes a la parfin tout li commun s'acorda a ce que il fussent franc et delivre. [2]Et quant Elenus* fu delivrés si en mercia moult les Gregiois, puis leur pria que il li rendissent sa mere, dont pluseurs paroles en furent fetes et pluseurs estoient ceuls qui ne le voloient que li autres; mes Agamenon fist tant que il li fu pardonné.* [3]Et Pyrus retint avec lui les ·II· fils Hector et Andromaca leur mere, que li Gregiois volooient livrer a mort. [4]Et puis que les dames furent du tout delivrees, si fu mis a leur volenté de l'aler ou du remanoir.* Puis fu tuit li avoir departi a sors et a devisions, et as plus nobles et as plus puissans donna l'en selonc leur valeur et selonc ce que il ont deservi, et fu ensi fet que chascun se tint a content. [5]Aprés ce parlerent de l'aler, mes la

2-4. et Agamenon ... Gregiois: *Prose 3* § 352 **4-6.** Sire ... quite: *Prose 3* § 353
401. 1-4. *Prose 3* § 354 **5-6.** *Prose 3* § 355

mer estoit si orrible que nuls n'i pooit entrer qui tantost ne fust noiés; et ce dura plus d'un mois, tant que tuit ce commença a ennuier. Si distrent a Calcas que il enquisist pour quoi ce leur avenoit et si leur deist; [6]et il jeta ses sors et leur dist que jamais cel tourment ne cesseroit jusques a tant que li dieu d'enfer eussent eu leur droitures et l'ame de
[171rb] Achilés sa vengiance, et plus n'en dist | a cele fois. [7]Lors s'apensa Pirrus de serchier se celle estoit vive ou morte par cui son pere estoit occis; si la demanda moult et tuit li distrent que il n'en savoient riens, ains affermoient que puis que la cité fu prise elle ne fu veue. [8]Et tant ala la parole avant que Anthenor en fu par Agamenon vilainement* accusés et en parla o Eneas, et si li dist que il ne looit pas que elle fust celee, se il le seust, car trop seroit chierement achetee; si l'en prie que il en die la verité, car folie seroit de courroucier vers euls l'ost des Gregiois. [9]Et Eneas ne l'en voult onques riens descouvrir ne dire que riens en seust.* Un jour la quist tant Anthenor que il la trouva en la haute tour de Minerve ou Eneas l'avoit portee avec Anchisés son pere,* si l'en sacha hors par les bras a force et si la presenta au roi Agamenon qui la presenta a fils Achillés. [10]Et Ulixés a dit que on l'amenast au tonbel d'Achillés et illuec fust occise; [11]et ensint seroit la vengiance fete «et li dieu d'enfer rappaisié qui l'aler nous denient». [12]Et ensi fu fet et loé.

402 [454].

[1]Quant li pueples oï que on voloit la damoiselle occire tuit i coururent, [2]et chascun la pleure qui remire sa face; et a chascun desagree sa
[171va] mort, car tuit en ont pitié. Et ce n'est pas merveille, | car toutes autres biautés sont noient envers lié: [3]Diex et nature ont mis en lié tout quanque a biauté de dame apartient. Las, quel domage et quel douleur ce fu. Li mondes fust assés mieldres se de lié fussent hoir issu, car il eussent esté bel sus tous les autres. Certes elle n'avoit pas mort deservie, car elle n'en sout riens quant Paris tua Achillés, ne onques ne fu fet par son gré. [4]Et quant elle vit que on la menoit* a sa mort si leur a dit, mes ce fu a grant paine, car li cuers li failloit: [5]«Seigneurs* – fet elle – vous avés fet vil concile de moi metre a mort. Onques ne fu fete vengiance qui fust retraite a si grant mal com sera ceste. Vos estes haut et riche roi, et comment volés vous fere de moy si vil

401. 5. orrible] orrrible R

7–9. Lors ... seust: *Prose 3* § 356 **9–12.** Un jour ... loé: *Prose 3* § 357
402. 1–3. *Prose 3* § 358 **4–13.** *Prose 3* § 359

chose? [6]Je sui de roial ligniee et pucele joene* sans mallice, qui qui* souffrist justice de moi deust bien remanoir. [7]Vous avés occis li roy Priant et ses fils et ses neveus et ses amis, si devriés desoremés bien estre saouls de occire homes et detrenchier; car tout un mois entier avés esté en sanc de homes, et encore avés faim de ma mort? [8]Vous volés vous encore rasaçier de moy? [9]Sachiés que je ne vuil plus vivre aprés ceste douleur, car je ne verroie jamais chose qui | me peust donner confort; ne de moy n'istra fils ne fille pour estre mort en exil. [10]Et si ne refus* je pas ma destinee, si mourrai o ma virginité; bel m'est que je ne malmetrai la hautece de ma valeur; ja Dieu ne donst que je aie jamais amour o nul home vivant. Et si ne vuil que on me pardonst ne que on me delivre, car trop souvent pleuroient* mi oil. Que me vaudroit vivre en doleur et en pleur? Viegne la mort: je ne la refuse pas, car je n'ai plus talent de vivre. Je li otroi* mon pucelage, que onques fils de roi n'ot si bel; car je ne vuil que cil l'aient qui m'ont mon chier pere occis. Moult sui lie quant je fenis et d'aus me depart. [11]Envie, qui se plaingnoit de ma biauté et qui me haoit tant, a si pourchascié que jamais ne sera iree vers moi; [12]et se Envie fere ne le feist, je ne seroie pas jugïe a mort». [13]Et ensint se test que plus ne dist.* [14]Que vos diroie je plus? Li commun de l'ost des Gregiois la racheteroit volentiers se il peust, mes il leur couvient fere ce que Calcas leur ensengne, a ce que la tourmente remainsist. [15]Alas, quel domage, car sus le sepulcre Achillés li trencha Pyrrus le chief, dont il fist grant cruauté et grant felonnie.* | [171vb]

403 [455].

[1]Quant Ecuba sa mere vit ce si en fu si angoisseuse que elle se voult occire a ses mains, et issi si de son sens que riens tenir ne la pooit en pes, ne pour batre ne pour ferir; si laidisoit les rois et les princes et leur lançoit coteus, pierres et bastons, et les mordoit as dens, si que les gens ne la porent plus souffrir. Si la pristrent et la lierent a un pel* et la lapiderent* a mort, et em Abidee pres du port li firent fere sepulture grant et haute, qui encore i dure. [2]Et pour ce que ensi laidement* se fist occire, appellerent il le lieu Engrés. [3]Et distrent pluseur que elle se fist folle a escient | pour recevoir mort, car elle ne voult plus languir [172ra] [172rb]

403. 1. lapiderent] la|lapidere(n)t R

14-15. *Prose 3* § 360
403. 1. Quant ... a mort: *Prose 3* § 361 **1-4.** et em Abidee ... renommee: *Prose 3* § 362

sus terre ne souffrir longue doleur. [4]Grant domage fu que elle souffri tel deshonneur, car en tout le monde n'ot si belle dame ne de si haute renommee.

404 [456].

[1]Ensi* com je vous ai conté avint de cestui destruiement. [2]Desormés vous dirai comme as Gregiois avint leur grans domages et leur grieves* destinees. [3]Et puis que vous l'arés oï, dire pourrés seurement que nulle gent n'ala onques ensint a perdiction comme il alerent, car tuit furent mort et destruit. |

405 [457].

[172va] [1]Il avint chose que li Gregiois firent un grant consile pour savoir qui deust avoir le Palladion, le quel sans contredit deust avoir Achillés si fust en vie. [2]Mes puis que il fu mors, si en fu grant contens, dont Thalamon Aiax se leva premierement et dist que il est si vaillans et si preus, et tant a l'ost* secouru o l'espee, et tantes fois l'a rasasiee de vitaille, que il est bien drois que il l'aie et que a lui soit donnés. Puis le demanda Dyomedés, [3]et si a prié et commandé a tous que il en facent tel esgart que i l'aie,* car il n'i a nul qui en ait tel droit comme il a; si doit estre sien quitement. Et si moustre bien et dit que il a maintenu les grans estours* et vaincus les mortels batailles, et si les a par maintes fois rescous que il estoient si destroit que aler les en convenist, se il tout seul ne les eust deffendus; si que nuls n'i est qui tant i ait fet comme il, dont sus toute riens li em pesera se il le pert par jugement.

406 [458].

[1]A ces requestes out grans tençons* et grans noises, et moult s'en aira fort* et en dist de grosses paroles;* [2]mes Ulixés ne s'en tut pas: [3]«Seigneurs – fet il – ore me semble bien que vos n'avés plus mestier* [172vb] de moi ne de mon consoil. [4]Mes bien vous devroit sou|venir* que je vous trouvai si atains que par force, se ne fust mon grant sens, vous fussiés autrement alé que alé n'estes; et si en deussiés autrement parler que vous ne fetes, et ne deussiés escouter parole comment je fusse dessaisi du Palladion. Ce sont li gré que je ai deservi que ore me ren-

405. 3. aie] aie~~nt~~ *c/rp*

404. *Prose 3* § 363
405. 1–2. Il avint ... donnés: *Prose 3* § 364 **2.** Puis ... jugement: *Prose 3* § 365
406. *Prose 3* § 366

dés? Mauvesement vous souvient de ce que je ai fet et engignié, comme vous soiés a chief venus de ceste oevre qui tant estoit et griés et perilleuse; car par ma parole ai je tous vos voloirs acomplis. [5]Et se je ne m'en fusse entremis, encore seroit Troie tote entiere, et si n'eussiés pas eu le tresor dont vous estes tous riches et manans. [6]Et ne parlai je premier comment eust esté emblé le Palladion, sans vostre seu et sans vostre conseil? [7]Et dont ne le pourchassai je tout, que onques ne seustes rien jusques a tant que Anthenor l'aporta en l'ost, [8]et pour ce que il ne me trouva si le vous bailla? Et si vous di que il li en pesa moult, mes il n'i osa plus demorer,* car retourner s'en voloit pour ce que l'uevre ne fust aperceue. [9]Et pour ce que vous saviés que raisons estoit que il me fust bailliés, le m'envoiastes vous. [10]Et ore voulés vous que autre l'ait et que je le rende? [11]Il ne seroit pas bel que je contendisse | ovec euls, mes ce sachiés de voir que moult me pesera se je en [173ra]
sui dessaisi».

407 [459].*

[1]A ce respondi Thalamon et dist: «Fous est cilz qui pour paroles se muet, et vous nous auriés ja bientost tondus si vous en estiés creus que le Palladion vous remansist* si em pais. Mes ce ne sera pas tant comme je aie el cors la vie, et si n'aurés force ne valeur, ne compagnon n'i a nul qui ci ne sache son pooir.* Trop est mal que vous vous vantés ici et que tant cuidiés valoir que remanoir vous doie ensi, pour ce que vous estes lerres, tricherres et traitres, et pour ce que par vostre fet nous sera tousjours reprové que nous somes faus et desloiaus. Moult en devés estre prisiés quant ce que par prouesce deussons avoir fet, vous le nos avés si atourné que nous en serons blasmé a tousjour mes.* Et pour ce est bien drois que i vous remaigne? Mal dehait ait la vostre oevre. Mes je, qui conquis la cité de Trace, et n'i a celui qui ne le sache bien, et qui aportoi tout le tresor et tout l'avor du roi Polimestor; li quel me rendi Polidorus, le meilleur* des filz au roi Priant que il avoit transmis a norir, car Polimestor estoit moult ses amis. [2]Et quant je | l'en oi aporté, pour ce que Prians ne fasoit pais a nostre gré, [173rb]
occisismes nous Pollidorus son fils voians ses oils, et le lapidasmes* pres des murs de la cité. Mes Pollimestor fist nostre voloir et si m'a puis envoié cent mille muis entre pain et vin, dont tuit orent telle part comme je. Et si vous vantés la ou je sui, cent deshait ait ceste voie! Que li Griex feissent, se ne fust mon pourchas? [3]Et ne conquis je o la

407. 1-10. *Prose 3* § 367

force de mes bras le roi de Frise, dont je fis venir en l'ost tout ce que estoit besoins, qui estoient si atains que il n'i avoit mes que du fuir? Dont je en trouvei* mil engroutés tuit mort de fain, et je fis entre trestout l'ost departir tout l'avoir et le fourment que je aportai en la voie, que onques riens n'en retins fors Themisa la fille au roi qui otroïe me fu de tout le commun. Et n'estoient si ataint li Grieu que il n'osoient aler en fuerre, lors que je alai delivrer les regnes d'environ, que il n'i out nul qui contrester de riens me peust, et en trenchai les chiés a pluseurs? [4]La terre de Botrilance ne conquis je, si que je n'i laissai home que puis nous domagiast de riens? [5]Ne conquis je Gargace, Reson,* Larisan et Arisban, qui riches regnes estoient et si en apor-
[173va] tai | tout le tresor? [6]Onques Ulixés ne conquista tant en son vivant comme je ai co‹n›quis en si poi de temps; et ce sera bien seu jusques a ·C· ans que je ai mis en l'ost si grant plenté que onques puis ne fu souffraiteus ne domagiés des gens dehors. [7]Et ne conquis je Laverel* le fort et el plus fort lieu del mont ou il ne deust riens douter? Et si fis avaler des grans tertres* ·CM· bestes, et puis les fis departir a ceuls de l'ost si que il n'i out nul qui n'en eust selonc ce que il avoit grant mesnie.* Tuit scevent bien que je ai tant fet que par raison doi je avoir le Paladion. [8]Et se Ulixés veult dire que il ait greigneur droit de moi, je le contredi, et si di voiant tous que je li proverai que il n'est si vaillans que il i doie avoir part. [9]Une chose vuil je bien que il sache: que se il l'a, il ne l'aura mie en pais. Je cuit que il embrace tel fes que guares porter ne pourra que il ne li couviegne chierement comparer. [10]Sire Ulixés, onques vostre consoil ne fu feel ne sain.* Vous ne devriés parler en lieu ou je fusse, ne demander chose ou je beasse. Vous n'avés pas de cestui fet aucune victoire et pour ce n'en parlés plus, si ferés que sage. [11]Et se li preus et li sages Achillés* vesquist, ja
[173vb] par desus lui part n'i demandasse, car par raison le deust avoir. | Par lui sommes nous seigneur de Troies, car il occist le fils Priant; et se il ne fust, uns tous seuls de nos ne fust ja de mort eschapé. Par lui furent conquis li grant roiaume et les grans cités, et furent tuit nostre ennemi occis. Par lui fu mors li rois Sorbara* et en amena Dyomedian sa fille, qui n'a el monde plus belle pucele. [12]Il prist Syre et Dyopolin.* [13]Il conquist le roy de Ritarés,* dont il out ·III· charretees de besans d'or et ·III· treis* dont li mendres valoit ·XM· mars. [14]Il occist le roi de Messe,* qui moult estoit preus et hardis, et chargia toutes ses nes de

407. 6. conquis] coquis R

11–23. *Roman de Troie* 26815–27018

son avoir, et en amena Crimonen* sa fille. [15]Il conquist Pandason, dont Brisés estoit rois, qui s'estrangla de douleur por ce que il vit que il out son regne perdu;* [16]et tout l'avoir et la vitaille departi a ceuls de l'ost, et si en amena Ypodamia sa fille.* [17]Et dans Agamenon, qui ci est, sceit bien se je di voir ou non, car il li donna Astrimonem, li fille* du roi Crisés, et tout l'avoir que il co‹n›questa avec lui, et onques n'en retint de toute sa conqueste fors Ypodamia et Dyomedian. [18]Mes pour la pucelle qui fu donnee a Agamenon s'en vint li rois Crisés en l'ost et la requist, [19]mes Agamenon ne li voult pas | rendre. [174ra]
[20]Et Crisés en fist reclamor* as diex, qui bien l'oïrent, car toutes les gens de l'ost mouroient; [21]et se ce eust duré longuement, tuit eussons esté destruit. Mes Calcas, que je voi la ester, nous dist que ce estoit pour la fille de Crisés que on ne voloit rendre; et quant li baron de l'ost sorent ce si vouldrent que on la rendist. [22]Et Agamenon dist que ja ne la rendroit se il n'avoit Ypodamia par eschange, dont il sourdi tel discorde en l'ost que plus de ·XX^{M}· heaumes en lachasmes;* et se ne fust Achillés, tous nous fussons entreoccis* ensemble. Mes il ot pitié de nous, si rendi Ypodamia a Agamenon,* et tant fist par ma proiere que Astrimona fu rendue a Crisés.* Si que tant* fist et tant conquesta que se il fust vis il deust avoir le Palladion par droit. [23]Et aprés lui est chose certaine que je le doi avoir, si que desormés vous souffrés de parler devant moi».

408 [460].

[1]Moult se menacierent et laidirent embedeuls li roy el concile. Dyomedés s'en parti et dist que il n'en parlera jamais sus telle discorde, si les a laisiés atant et onques puis ne le requist. [2]Et Agamenon et Menelaus ont donné le Palladion a Ulixés pour l'amour de Eleine, | que il [174rb]
avoit delivree de mort; dont li Gregiois furent moult courrouciés et si en parlerent moult, et par pou que il ne se mellerent a euls. Et li pueples en fist grant noise et dist que Thalamon le devoit avoir, car il aporta de Trace le fourment et si a enduré le greignor fais de l'ost, fors seulement Achilés, et si les a au besoing gardé et secourus. [3]Et tuit se tienent a honni que il n'a le Palladion, dont il blasmerent moult les ·II· freres, et tuit dient que honte et vergoigne et lecherie a seurmonté chevalerie, dont moult leur poise.* Thalamon estoit si esragiés d'ire que par un pou que il ne perdoit le sens; si les menace tous de euls

17. conquesta] coquesta R **20.** reclamor] ‹re›clamor *c*

408. 1-3. Moult ... poise: *Prose 3* § 368 **3.** Thalamon ... garder: *Prose 3* § 369

touldre leur vies, et ja autrement ne remaindra que il ne les occie; et par poi que sempres* ne le commence. [4]Et se sont en tenchant* departi, et desormés sont mortel ennemi; dont il leur couvendra que il se sachent bien garder.

409 [461].

[1]Tuit li baron veillierent celle nuit et se firent bien garder as chevaliers, car Thalamon fesoit moult a redouter pour sa proesce. [2]Mes au matin, quant li jours esclarci,* fu Thalamon trouvés occis, et si avoit tous les membres tre‹n›chiés. Si fu moult regretez et sa mort fu
[174va] mise sus Menelaus et sus Ulixés | et sus les autres ·II· vassaus, et li uns a l'autre disoit que il ont fet grant desloiauté, dont tuit furent vers euls courrouciez en tel maniere que il n'i avoit fors que de l'asaillir, et pluseurs fois s'armerent pour euls envahir.* [3]Neptolemus en a tel duel que a pou que il n'ist du sens, car a merveilles l'enmoit. Puis fist le cors ardoir et la cendre fist metre en une juste* de fin or que Priant avoit en son tresor. Aprés li fist fere le plus riche tombel que il pout et li mostra bien que il l'amoit moult. Et tuit disoient que se il fust mort avant que li ples* fust pourpallez il n'en fusent escoutés de riens, ne ja cil dedens n'en penssassent que mains en parlassent, et seroit encore Ylion tous entiers. [4]Et quinse* jors aprés que Thalamon fu occis ot Ulixés si grant paour que il ne dormi mais desarmés, [5]car il savoit bien qu'il n'avoit si grant force que il se peust de tous deffendre, car tous le haoient si que il le voloient du tout destruire. Et lors que il le sout, si s'en fui de nuit par mer en Ismaron et laissa le Palladion a Dyomedés son ami, pour ce que il ne doutoit pas que il li peussent tollir par force. [6]Et nonpourquant il n'estoit pas si asseur
[174vb] que il ne se feist la nuit garder a ·III^{C}· chevaliers armés; et ausi fe|soient li pluseur de l'ost.

410 [462].

[1]Cassandra fasoit duel estrange pour Priant son pere, que elle avoit veu tout detrenchier, et puis tollir la vie a Pollisena sa suer; [2]puis aprés lapiderent Ecuba sa mere. Celle estoit plaine de grant science et savoit moult des choses qui estoient a avenir, dont elle dist a pluseurs maintes de leur adversités qui avenir leur estoient. Si dist a Agamenon

409. 2. trenchiés] trechies R

409. 1–2. *Prose 3* § 370 **3.** *Prose 3* § 371 **4–6.** *Prose 3* § 372
410. 1–2. Cassandra ... estoient: *Prose 3* § 373 **2–3.** Si dist ... siens: *Prose 3* § 374

[3]qu'i fust seür, fet elle, de estre trahis en sa maison des plus privés de sa maisnie. Aprés dist que Appollo veult que Prians soit vengiez, qui fu occis devant son autel, et ja en est li termes aprochiés. Li rois Oylés* n'en eschapera pas, car la deesse veult que duel et mescheance li viegne. Autretel en auront li pluseur, car a deuleur* et a mal, a honte, en exil et a tourment seront livré, car ensi le veulent li dieu; dont chascun commença moult a douter de soi et des siens.

411 [463].

[1]L'estrif des rois et des barons dura tant que Anthenor les vint prier de pes feire. [2]Et leur dist que il feisoient moult mal de tel haine avoir entre euls, car tel chose pourroit avenir dont leur hoir et leur terres em porroient estre de legier toutes destruit* que jamais n'enn aroient | restorement.* Moult leur dist et moult leur amonnesta, puis [175ra] leur fist grant feste; [3]puis convia a mengier tous les rois et les princes des Griex, si les servi moult bien; aprés leur fist maint biau don et maint biau present. Et entre euls en avoit aucuns qui moult haoient Eneas pour ce que sans leur congié et seur leur pois* avoit celee Pollisena, et dient que il a enfraint son serement; si jugierent que il fust exilliés et fors banis* du païs pour ce que il avoit forfet leur pais.* Puis le prierent il que il s'en alast avec els, car il n'i avoit nuls qui ja li falist et qui ne li donnast autant de honneur comme il avoit. Et il fu tout dehervés et de ire plains, si leur demanda les ·XXII· nes que Paris mena en Grece es quels sa mai‹s›nie puisse aler, et toutes li furent otroïes.

412 [464].

[1]Helenus, voiant* tous les princes, pria doucement Pyrrus que il li rendist les ·II· fils Hector son frere, et tant d'amende li face de son domage; mes il le trouva moult dur. [2]Mes il pria si doucement* les princes que il li rendirent, dont il fu moult joieus. [3]Et Anthenor se parti de la terre et de tout le païs, mes je ne sai pas ou il ala. [4]Aprés ce, Neptolemus et tuit li prince et li roi pleurerent Thalamon ·III· jours depuis que il | onques ne se despoillerent ne ne deschaucerent. [175rb] [5]Aprés ce firent chose que onques nuls ne fist, car il se firent tout rere et tondre et laisierent iluec leur cheveux, et ce firent il pour le grant

411. 3. maisnie] mainie R

411. 1-3. L'estrif ... present: *Prose 3* § 375 **3.** Et entre euls ... otroïes: *Prose 3* § 376
412. 1-2. *Prose 3* § 377 **3-8.** *Prose 3* § 378

duel que il avoient de lui. Si ont appellé desloial Agamenon et Menelaus, et distrent que tant sont honni que de la lignie Attrei ne les clameront* plus; si les appelerent 'wimihertez'* en gregiois, qui vaut autant a dire comme 'nient nobles'. [6]Et il voient que il ne puent avoir pais as Gregiois ne nulle acorde. Si les requistrent moult ‹et›* prierent que il les en laissassent aler, car il n'est pas bien que il soient entre euls,* puis que il ont vers euls si grant rancune. [7]Assés s'en firent prier ains que il leur vousissent otroier. [8]Et puis que il orent eu le congié si firent tantost rapareillier leur nes, puis furent vilment debouté et chascié, et ensi se mistrent en mer. Si furent si lié, quant il se virent en mer, que pour tout le monde ne retournassent arriere.

413 [465].

[1]Deuls fils avoit Thalamon assés joenes de ·II· fille de rois: li uns avoit nom Antidés, fils estoit de Glauca qui le resembloit a merveilles, et li autres out nom Estrachis,* nez de Themissa. Moult estoient biaus
[175va] enfens et bien affaitiés; si furent livré a | un riche roi qui out nom Theuser pour nourrir et pour ensengnier, tant que il les feist chevaliers; et il les rechut joieusement, car si parent prochain estoient.

414 [466].

[1]Aprés ce que li Grieu virent l'iver venir, pristrent tantost conrroi* de passer la mer, car plus demorer ne pooient. [2]Et se mistrent en mer par mauvés temps d'iver, qui moult estoit perilleus et horrible, et* se partirent de Troies ou il avoient continuelment demoré a siege ·X· ans ·VII· mois et ·XII· jours. Et i out mort de leur gent ·VIII^{C}· milliers et ·VI^{M}·, [3]et de la gent de Troies ·VI^{C}· milliers et ·XLVI^{M}· jusques a tant que la cité fust trahie. Puis en i ot il mort ·II^{C}· milliers et ·XLVIII^{M}·. [4]La some des Griex et des Troiens ensemble fu dis et sept fois cent mille, [5]c'est ·I· million et ·VII^{C}· milliers.

415 [467].

[1]Eneas remainst a Troies par le commandement des Gregiois tant que il fust appareilliés, puis s'en ira* comme esgarés. Si fist en la mari-

412. 6. et prierent (*Prose 3* § 378.4)] prierent R
413. 1. joieusement] ioieusemem(en)t R

413. *Prose 3* § 379
414. *Prose 3* § 380.1-2, *HA1*, Troie § 582.23-24 (Jung 1996, pp. 358-430, § 66, 53-58)
415. 1. *Prose 3* § 380.3

ne atourner ses nes, [2]et quant elles furent appareillïes si appella ceuls qui estoient eschappés de l'occision et leur dist: [3]«Seigneurs, vous veés bien comment il vet, car gent ne fu onques si maleureuse* comme nous somes. [4]Il | me couvient deguerpir Troies mal mon gré; si ai ma [175vb] navie fete aprester et si m'en irai serchier terre ou je puisse demorer. Et cil qui o moi vendront a nul jor de ma vie ne leur faudrai, et si les tendrai chiers et amerai, et leur serai loiaus* et le secourrai a mon povoir. [5]Cil qui remaindront ci n'auront nul prince de la lignie Dardani. Ici pres sont les marches ou sunt moult mauvaise gent: s'i seront sans seigneur, il leur en pourra moult mescheoir. Et n'i voi mildre consoil que de fere Anthenor venir et lui fere seigneur, car il est sages et preus, et les saura bien gouverner et deffendre». Et ce plout moult a tous, si envoierent tantost pour lui. [6]Et quant Anthenor le sout si en fu moult liés, si i vint tantost o toute sa mesnie. Mes il fu mauvesement receus, car endementieres que il mist au venir fu dit a Eneas que il estoit desheritez par lui, et accusés et descouvers de la fille le roi Priant que il l'avoit* muchïe, et se il ne l'eust serchïe, ja nul des Gregiois ne l'eust trouvee. [7]Aprés avoient li Grieu laisié tout le fet et n'en estoient* de riens courroucié vers lui; mes quant il les semonst au mengier,* si fu li | fourfés ramembrés pour quoi il le couvenoit partir, [176ra] et pour ce porchassa tant Eneas que il ne fu point receus; ançois en fu a deshonneur chasciés, et assés tost se fust o lui mellez se il ne l'eust mandé. Dont il li commanda que tantost issist de tout le païs si que il n'i fust jaimais* trouvés, et il maintenant a honte et a vergoigne s'en parti mal son gré, si que il reçut le loier de son oevre. Et ensint fu adont dessaisis de ce dont il cuidoit estre rois et sires.

416 [468].

[1]Eneas avoit en sa seignorie ·II^{M}· et ·V^{C}· compagnons. Si fu tout le conseil pris d'envaïr Anthenor avant que il issist du païs; mes si ami ne li loerent pas, car estrange chose seroit se il de rechief s'entr'ocisissent. Ensi remainst atant. [2]Et Anthenor o ses gens s'en entra en ses nes et emporterent ce que il avoient, et ne laisierent riens que il peussent emporter, car il ne cuidoient jamais la terre reveor. [3]Aprés ce s'en vont il moult courroucié et se laissent mener la ou Fortune veult, et si ne saivent ou aler ne ou il se puissent fier. Si trespasserent maintes contrees, tant que il vindrent a la mer Adriadique ou il furent envahi

2-7. *Prose 3* § 381
416. *Prose 3* § 382

[176rb] et pris et na|vré et occis et robé, et chairent es mains de pluseur gens qui leur firent pluseur domages. Si que par fine force les couvint il au port aler, et par desus une grant roche fermerent une forteresce pour euls sauver qui si forte estoit que il ne doutoit home vivant, car elle ne pooit avoir assaut de nulle part. La roche* estoit moult haute, et as ·III· pars batoit la mer parfonde, et devers la quarte couroit li Tygris, qui est un grant fleuve et vient du paradis terrestre.

417 [469].

[1]Avant que ·VI· mois fussent passé en orent il fet une bele cité toute close de marbre, et i orent faites maintes belles tours et maint biau pallais et maint biau temple. [2]Et se il eussent eu pais ·II· ans, il n'eussent jamais esté conquis.* La contree tout environ estoit moult riche et moult plenteureuse, et Anthenor et sa gent ne leur firent ne force ne vilennie; ançois s'umilierent moult vers euls et Anthenor comme sage se fist moult acointe d'euls, et leur fist de biaus presens et de riches dons et moult, et mist toute s'entente de avoir de euls seurtance et pes, et fist aliance a euls; et tant se fist de euls amer que il le recuillirent en leur demaine. Et il | fu si sages que, avant que passast l'an, li [176va] rois de cele contree, qui avoit nom Orandeus,* et li roiaumes estoit appellés Gerben,* l'ama si que il le fist prince de sa maison et de tout son roiaume.* [3]Et endementieres fist Anthenor sa cité bele et riche, et l'appella par nom Corcire Manalan,* et ce fu tost seu par pluseurs lieus, dont chascun disoit que bien leur estoit avenu, car bone cité et riche païs avoient. [4]Et quant ce sorent cil qui de l'occision estoient eschapés et estoient en Troies si entrerent en ·XII· nes et tant siglerent que il parvindrent a Corcire, et Anthenor les reçut moult benignement et s'entrefirent moult grant joie. [5]En pou de temps vindrent tant de Troiens que qui les vousist grever ne le peust pas fere legierement. [6]Desormés pourrés oïr comment il avint as Gregiois puis que il se furent mis en mer; [7]et saurés en quels pors il arriverent, [8]et queles de leur nes i vindrent premiers, [9]et quelz en furent chascié et quels robé et quel occis. Tout ce vuil ge continuer* et retraire, car onques n'avint a gent ce que a euls avint.

418 [470].

[1]Daires, qui manans estoit avec Anthenor a Troies, cilz Daires estoit bons clers, si vit moult grant l'affaire et pour ce i mist toute

417. 1-2. *Prose 3* § 383 **3-9.** *Prose 3* § 384
418. *HA1*, Troie § 583.1-4 (Jung 1996, pp. 358-430, § 67, 1-8)

s'entente. [2]En l'ost des Griex | out ausi un autre mestre qui Ditis [176vb]
avoit nom, preus et courtois et sages. Cil ·II· s'acointie‹rent› ensemble
du commencement du siege jusques a la fin, et tant se penerent que
ce que dedens et dehors avint mistrent en escript en gregiois. Puis
le translata Crispus* de gregiois en latin, que il trouva* en la cité
d'Athenes.

419 [471]. QUE LI GREGIOIS S'EN RETORNERENT*

[1]A grant joie et a grant baudeur s'en retournoient en leur nes li
Gregiois en leur païs, moult riches de l'avoir le roi Priant et des
Troiens. [2]Et quant il se partirent de Troies si orent si bon vent que il
siglerent jusques a la mer Egeun. [3]Mes ains que la semaine trespassast
leur changia le temps et les prist si grant tourmente que onques hons
ne l'out si grant, et li airs oscurci si que il n'i paroit ne soloil ne lune,
et la pluie chaoit si grant que tuit quanque il estoient cuidoient estre
plungié en mer, [4]et tuit li quatre vent ventoient et estrivoient*
ensemble. Li tonnoire et li espart estoient tel que il sembloit que touz
li mondes fust alumés.* La mer estoit si grosse et horrible que il sem-
bloit que tous [les]* deust englotir et devorer. Les nes qui dedens
estoient furent moult maumises et empirees, si que il ne leur | remainst [177ra]
mast ne funal* ne voille ne governal ne nulle chose que tout ne
rompist et depecciast, si que il n'i out marinier si sage qui se seust
conseillir.*

420 [472].

[1]Cis tourment dura ·III· jors entiers, dedens les quels il furent si
appareillié* que li uns ne savoit ou l'autre fust. [2]Et li grans avoirs* que
il portoient fu tous perdus, car il le geterent en la mer pour estre plus
legiers, si que poi leur en remest et ne savoit l'un donner consoil a
l'autre. [3]Li secons jour de cestui tourment a heure de prime noia la
grant flote de Gregiois, mes li rois* en eschapa noant a grant martire,
et a grant paine pout il o* rivage venir. Mes ançois que il i peust venir
out il tant beu de l'eaue* de la mer que il estoit tous enflez, si que il
se gisoit adens sus la roche et ne se pooit en piés drecier. Cestui pooit
bien avoir duel et ire,* car ·XXXVII· nes i perdi que la foudre du ciel

418. 2. acointierent (*HA1*, Troie § 583.4)] acointie R
419. 4. les deust] leus deust R

419. *Prose 3* § 385
420. 1-2. *Prose 3* § 386 **3.** Li secons ... piez: *Prose 3* § 387

li tolli et les firent noier et les homes perir, se non aucuns qui en eschaperent, qui a paine et a martire se pooient drecier sus leur piez.* Mes tant s'esvertuerent que il se drecierent et alerent par la marine maudisant leur destinees, si trouverent leur seigneur tel atournez que
[177rb] a grant paine leur pot | il parler. Mal fu violez li temples pour Cassandra qui en fu sachïe, dont Minerve s'en vengia ensi que quant il fu‹rent›* si richez que il cuidoient estre au desus si se trouverent si povre que il n'avoient que mengier ne ne savoient la ou il aloient, ne ne connoissoient la terre ou il estoient; et moult pou leur est* de la perte que il ont fete, puis que il en sont eschapé, et nepourquant si en font il grant duel. Et se li Troien sont exillié, cil n'i ont riens gueaignié. [4]Et ensint com je vous ai dit avint au roi Oylés.* [5]Or vous dirai ce qui avint aprés.

421 [473].

[1]Naulus estoit uns roy moult preuz et richez et estoit sages de toutes lois; si avoit plus de cent ans d'aage et avoit esté pere de Palamidés,* qui fu empereres des Gregiois esleus quant Agamenon tenoit la seignorie. Cils Naulus ploroit nuit et jour, car hon li avoit fet entendant que li Grieu avoient entr'aux par envie occis son filz,* et que Ulixés li trahitres le hahoit mortelment pour ce que Pallamidés estoit de grans sens et que li Grieu ne feissent riens en l'ost se ce non que il loast et commandast. Et pour ce li voloit grant mal, si li ordena et fist une tel trahison com vous m'orrés conter et retraire.

422 [474].

[177va] [1]Ulixés, fet il,* escrist ·II· briés en ·II· semblances. L'une con|tenoit tel convenances o les Troiens que il trahiroit l'ost des Gregiois par l'avoir que il li en donnoient; et le brief fu escript en tel sens que il ne pout estre contredit, et bien i estoient posé li termez es quels ce devoit estre fet. [2]Et en l'autre brief estoit tout l'avoir que il en prenoit et avoit pris. [3]Puis atendi tant que il oï dire que uns hons estoit tués en l'ost, si mist les briés celeement sus lui si que nuls ne le sout. Et cestui que l'en appelloit Ulixés* out tant pourchascié o un des serjans Pallamidés que il sot bien tout l'avoir que Pallamidés avoit, si que il

420. 3. furent (*Prose 3* § 388.2)] fu R

3–5. Mes tant ... aprés: *Prose 3* § 388
421. *Prose 3* § 389
422. *Prose 3* § 390

ne mist el brief ne plus ne mains que en avoit. Et puis fist il l'omme tué serchier tant que li brief furent trouvé sus lui, qui furent tantost leüs et espandus partout et moustrez as princes; si furent tuit assemblé li baron de l'ost. Et quant Ulixés* le sout si fist semblant que il n'en seust riens, si dist que il ne pooit pas cuidier que l'en convenist cuidier* que onques le penssast Pallamidés, et moult se pena comment il le peust dampner a mort.

423 [475].

[1]Grans fu li conciles, et oiant tuit li barnage lut Ulixés les briés et a tous fu ceste oevre retraite, dont tuit le tindrent a traiteur. [2]Mes volentiers s'en fust deffendus se il | peust; mes il ne pout pas, car li uns [177vb] des briés demoustroit tout l'avoir et la ou il estoit, qui disoit que il estoit desous le lit. Et li prince i envoierent pour savoir la verité, et Ulixés tantost i conduist les plus vaillans homes de l'ost; et trouverent l'avoir ensi con li briés devisoit, car denier a denier les fist devant tous numbrer et tout l'autre avoir peser. [3]Adont out Ulixés grant joie, si entreprist si Pallamidés que il ne se sout deffendre, dont il fu maintenant jugiés a pendre et a ardoir. Grans fu li plueur* et li cris que firent ses gens, et maintes armes furent vestues pour lui deffendre; mes en l'ost n'out si hardi qui semblant feist de prendre le, car moult tost s'en fust repentis. A pluseurs desplest que il en fu accusés de riens, et as autres desplaisoit que il fust occis, mes nuls fust qui le feist.* Et Pallamidés vostre fils* les menaça et dist que ce fu mal pourpenssé, et que encore sera achaté chierement, s'i pourra savoir qui ce li aura basti. Plus de ·VII^{M}· chevaliers s'armerent pour lui prendre, et cilz s'abandonna et dist que maintenant s'en desfendroit encontre le plus vaillant de euls, que il ne fu onques coulpables de ce que il li metoient | sus, et que celui avoir ne li fu donné ne promis, et que se [178ra] de ce il fust vaincus si otroia que il fust destruis; mes nuls i fu qui s'en meist avant. [4]Quant Ulixés li trahitres vit que autre chose n'en iert faite si l'en pesa moult et penssa tantost une autre merveille, car il conseilla les princes de l'ost que il se deussent remanoir et que il deussent fere jurer Pallamidés que il maintenist et gardast l'ost, et que il n'eussent regart de lui. Si dist tout devant le concile, quant il vit que mau ne li pourroit venir de ce que il avoi[t] pourchascié avant, et pria

423. 4. avoit] auoir R

423. 1-3. Grans fu ... ardoir: *Prose 3* § 391 **3.** Grans fu ... avant: *Prose 3* § 392
4. Quant Ulixés ... bon gré: *Prose 3* § 393

moult les barons que il li fust pardonné. Et ensint fu fet, si que lors que Ulixés vint au departir l'en mercia moult Pallamidés et li en sout moult bon gré.* Et Pallamidés ne s'estoit pas encore aperceus de la trahison, ains cuidoit tout pour voir que Ulixés li eust moult aidié, dont il l'ama moult et moult se fia de lui. Et Ulixés ne s'aseura pas, ains laissa tot ce ester tant que un jour vint a lui et li fist semblant que il fust moult son ami, et li dist que il et Dyomedés avoient illuec pres trové un grant tresor qui valoit plus de ·xᴹ· mars et ne l'avoient dit a nul home vivant; mes il voloit que il en fust parçonnier avec euls ·ii·, se il vousist. [5]Et cuida | que il li deist verité, si l'en sout bon gré. Si pristrent consoil de i aler l'endemain sans nulle targiance. Et lors que la lune prist a raier,* si monta chascun sus son destrier et s'en alerent si celeement que nul ne sout la ou il alassent; si trouverent le puis, et illec deviserent que Pallamidés i entrast et cil seroient desus et traroient contremont le tresor. Et ensint le firent, car il le devalerent el plus parfont du puis. Aprés jeterent sus lui grans pierres* que tout l'escervelerent, et ensint l'occistrent. Puis fu le matin trouvés et pleurez et regretés de ses amis.* [6]En tel maniere comme je vous ai conté vint a son pere Naulus.*

[178rb]

424 [476].

[1]Quant Naulus sout que li Grieu s'en reparoient* en leur contrees si leur vout fere honte et laidure a son pooir, et si ne vout que uns en retournast vis en son païs, puis que son fils ne retournoit. Si ne voult mie estre seulz dommagiés, ançois voult avoir compains a plaindre et a doloser.* Or escoutez que il fist. Lors que il vit la grant tourmente de la mer si fist alumer grans feus sus les roches de la marine, a ce que li Grieu les voient de la mer et i cueurent* pour prendre port. Alas, quel port il leur appareille! Et lors que li Grieus virent le feu | si cuiderent que fust port, et que gens i fussent qui eussent pitié de euls; si courrirent tantost pour fuir la mort et le peril ou il estoient. La nuit fu noire et obscure, car a merveilles estoit grant la pluie et li vens. Li lieus avoit nom Eboan,* ou il avoit par la mer grans roches. La s'ahurterent, si que celes qui devant alerent* se rompirent, car a mauvés port estoient arrivé; et illuec commencierent a perir a grant douleur et faisoient grans pleurs et grans cris, si que ains que il ajournast i noia plus de ·xᴹ·.

[178va]

4–6. Et Pallamidés ... Naulus: *Prose 3* § 394
424. *Prose 3* § 395

425 [477].

[1]Naulus o tout ·XX^{M}· homes estoit sus les phalaises* et moult se tenoit a contens de ce que il se vengioit ensi des Gregiois. Si geta sus euls plus* ·M· roches, si que quant elles ataingnoient les neis toutes les esfondroit.* Les premieres nes perirent toutes, mes les autres, oiant ce, se resortirent et guenchirent au miels que il peurent. Et li jours vint, qui leur fist a aise,* si eschiverent les roches et fuirent la terre; si se plaignoient moult du feu qui leur avoit esté moustré, mes ja n'en garront atant, ains iront de mal en pis. [2]Cils Naulus avoit un filz qui* Oiax out nom, qui fu frere Pallamidés mainsnez, qui sages et en|gin- [178vb]
gneus* estoit. Cestui, ains que li Grieu fussent repairié, parla o Egyal, qui estoit fame Dyomedés, et li dist que Dyomedés estoit sains et hetiés* et venoit de Troie o grant leesce, car il avoit a amie* une belle dame fille d'un roi a cui il s'estoit donné a tousjors, si que il n'enmera mais se lui non, et sera dame de sa maison. Et si li a juré devant ·X· rois que autre dame que lié ne gerra jamais a son costé; car il est tant de son amour espris que il ne feroit se ce non que il* commandast; «et si li ai bien dit ce que vous avés fet, dont il vous menace moult. Je le vous ai dit avant que il viegne, a ce que vous prengniés tel consoil et vous puissiés ensint garnir que vous ne soiés deceue ne chascïe de vostre terre; car a ce ne faudrés vos pas se il vous puet tenir». Aprés s'en ala a Climestra et si li dist que Agamenon son mari la destruiroit pour ce que il savoit tout ce que il avoit fet et la vie que elle avoit menee puis que il se parti de lui, si que il la het mortelment, et si l'a bien escript en son cuer. Tant fist et tant dist Oiax li fel que Egyal pourchasça tant que cil d'Arges* li promistrent que jamais ne sera Diomedés recuillis, | et que jamais ne sera leur sires, et ailleur li [179ra]
couvendra tourner son erre et demorer.

426 [478].

[1]Egial fu fille ainsnee Pollinicés, qui fu filz du roy Adrastus. Si out un frere qui out nom Asandrus, qui en tout le siecle passé n'avoit eu meilleur ne si puissans* chevalier ne si bon ne de si grant proesce; et fu occis el premier estour que firent li Gregiois. Car puis que il furent

425. 2. que jamais ne sera Diomedés recuillis] que iamais ne sera diomedes recuillis ~~ne que iamais ne sera dyomedes recuillis~~ *ri*

425. 1. *Prose 3* § 396 **2.** Cils Naulus ... tenir: *Prose 3* § 397 Aprés ... cuer: *Prose 3* § 398 Tant fist ... demorer: *Prose 3* § 399
426. 1. Egial ... chevalier: *Prose 3* § 400

ciglé grant temps a l'aler, si retournerent a Eboan pour sejourner;* mes Thelephus,* qui en estoit rois, leur deffendi* tant comme il pot, et i out dure bataille et fiere ·III· jours tous entiers, ou mourirent maint bon chevalier. Cils Cassandus* i fist merveilles de son cors et emporta le pris sus tous, mes Telephus, qui sembloit geant, li lança une lance et l'occist; dont ce fu* grant domage, car se il fust alés a Troies et eust porté armes poi i eussent esté qui plus* feissent a redouter.* Et si ami avoient prié Dyomedés, qui estoit son sereurge,* que il le gardassent sus toutes riens, et il dist que si feroit il et que il n'auroit mal sans lui. Et se il fu occis, nul tort n'en out Dyomedés, ançois
[179rb] li em pesa tant que, entre tous ses ennemis ou Cas|sandrus* gesoit mors, le mist sus le col de son cheval* et i reçut griés plaies et mortax avant que il l'en eust trait. Mes moult fist grant duel; et nonpourquant si en fu il moult blasmés, car assés de mauveses gens distrent que, pour ce que il estoit sa moullier parçonnier du regne, voult il bien que il fust occis pour estre sire de tout le regne; dont il fu de pluseurs moult hais. [2]Et Egial dist que il n'estoit plus son mari, et ensi fu de tous refusés et exilliés de sa terre.

427 [479].

[1]Agamenon fu mauvesement receus, car Climestra sa fame amoit un riche chevalier qui n'estoit pas rois ne princes, qui avoit a nom Egistus, et l'avoit pris a mari et fet sires de tot son* regne, et en avoit une fille qui avoit a nom Erigona. [2]Cis Egistus occist Agamenon en trahison la premiere nuit que il arriva, et tout ce li basti sa moillier. [3]Ensint avient que en longue demoree a l'en souvent grant domage;* [4]et cis acheta chierement sa grant demorance, ensint com vous avés oï; dont ce fu grant domages, car moult avoit esté sages et prisiez. Mes la vengiance qui puis en fu fete vous dirai bien ains que li livres soit finez, et comment la chose ala. |

428 [480].

[179va] [1]Un fils remest a Agamenon que il out de Climestra, moult bel et moult gent: Orestés out a nom. Le quel Taltibius l'escapa et le mena au roi de Crete, qui Ydomeneus estoit appellés, car se Egistus en eust

426. 1. Cassandus (*Prose 3* § 401.1)] ~~c~~assandus *ri*

1–2. Cils Cassandus ... terre: *Prose 3* § 401
427. *Prose 3* § 402
428. *Prose 3* § 403

esté saisis mort l'eust sans faille; pour quoi il s'en vint o tout l'enfant a Corinthe* au roi de Crete, faisant grant duel de son seigneur qui occis estoit en trahison, et li bailla le damoisel son seigneur lige et li pria que il le nourist tant que il le feist chevalier, si que il puisse recouvrer son roiaume. [2]Ydomeneus le retint moult volentiers, mes du pere, qui murtris estoit, fu moult dolent. Puis s'en vint o tout l'enfant en som païs, [3]et cil d'Athenes les recuillirent a moult grant ‹joie›;* et il fist rafaitier* ses nes que la tourmente avoit brisïes. Et sachiés que Ydomeneus avoit une fille, Climena estoit appelee, de Therasis sa fame, qui moult estoit sage et ensengnïe et bone dame et de grant valeur.

429 [481].

[1]Ensi com vous avés oï, fu Dyomedés exilliés de son regne. [2]Tuerus,* uns vassaus f‹r›ere Thalamon Ayax, puis nés de lui. Cis avoit oï dire comment Thalamon son frere estoit murtris et li quel en estoient encoupé.* [3]Et Dyomedés cuidoit retor|ner a Salemine pour prendre [179vb] aucun conrroi de soi et de sa gent, et comment il peust son regne recouvrer que sa fame li avoit tollu. Mes mauvesement i fu receus, car Tuerus li dist que par un pou que il ne l'occioit pour ce que si vousist son frere ne seroit* pas occis, car vilment s'estoit contenus, car par raison* le deust avoi[r] deffendu de toutes gens. Et il li estoit dit pour voir que il avoit esté au conseil pour quoi Ulixés le tua, si que il et li citoien de Salemine le requistrent si sus le rivage de la mer que se il ne s'en fust fuis il l'eussent mort. Et Dyomedés s'en fui a Salerne.*

430 [482].

[1]Li rois Demofon et li rois Samas furent ausi exilliés de leur regnes, car il n'i out de euls si hardi* qui i osast metre le pié; ains en furent chascié et desrobé. [2]Mes il avint que tous ceuls qui estoient eschappé du grant peril de la mer et n'estoient recuillis en leur terres s'estoient entretrouvé, et avoit dit li uns a l'autre sa mescheance, dont il estoit* moult angoisseus. Si pristrent entr'euls consoil que il aillent combatre

428. 3. grant joie (*Prose 3* § 403.3)] grant R
429. 1. exilliés] ~~fu~~ exillies *c* **2.** frere] fere R **3.** avoir] auoit R ♦ Et Dyomedés s'en fui a Salerne] ‹(et) dyomedes se(n) fui a salerne› *(déborde dans la marge) c*
430. 2. il avint] il il auint R

429. *Prose 3* § 404
430. *Prose 3* § 405

a leur gens, et si soient tuit occis malles et fames et enfans: «Il nous ont chasciés; rechasçons les. Si soions a euls cruels du tout, si que
[180ra] parage ne amistié n'i soit gardee que il ne soient trestuit | mort; et si n'aions jamais repos fin a tant que tout ce soit achevés». [3]Ce plout moult a pluseurs d'euls, si que il n'i avoit fors que du commencier. [4]Mes Nestor li viels les fist remanoir, qui i mist grant paine moustrant leur et disant que ce seroit si grant domage que toute Grece en seroit destruite, [5]«et gent i vendront d'autre païs qui la conqueront, ne jamais homme n'i habiteroit qui fust estrait de nous. Gardez com biau plait i auroit. Soient li citoien requis et tuit nostre prochain, et soient tant prié que il nous recuillent. Et puis que nous i aurons eu nos drois et nous verrons que il en soit temps et lieu, si soient cil honni et mort qui vers nous l'auront deservi. Nuls hons sages ne loera ja ce que vous avés conseillié a fere, ne que ensint destrusiés vostre gent. Tout ce convient par autre sens mener* que par assaut et par occision».

431 [483].

[1]Eneas, qui remais* estoit a Troies pour rafaitier ses nes,* estoit par les gens du païs nuit et jour assailliz, car il le voloient occire, et ne pooit pas eschaper. Si envoia ses messages a Dyomedés et le pria moult que il le secourist; et il i ala sans targiance a tant de gent comme il pout
[180rb] avoir.* Si se combati ·v· jors tous entiers et moult i trouva | dur encontre, mes a la parfin il comme preus et hardi les vainqui, si que pou en eschaperent, et i gaagna moult. [2]Et quant Egial sa fame et cil le sorent qui son regne li contralioient, si orent grant paour que il ne feissent autretel de euls; si prist Egial son message et li requist pais et concorde, et li promist que jamais ne forfera de riens. Si s'en viegne a lui seurement, car elle l'amera plus que elle ne fist onques. [3]Et Dyomedés le fist ensint, [4]et celle le retint* comme seigneur et ausi firent tous ceuls de son roiaume. [5]Et Eneas s'en ala o sa navie* tant que il arriva en Ytalie.*

432 [484].

[1]Quant li Gregiois oïrent ce si furent moult effree, si pristrent consoil que il feroient; car il ne se pourroient pas deffendre encontre ceuls qui par leur grant vertu ont vaincu les Troiens, si que nuls ne

431. 1. remais] remai‹(n)›s *ri*

431. *Prose 3* § 406
432. *Prose 3* § 407

leur a esté ennemi qui n'en ait son loier. Et plus par paour que par amour envoia chascun querre son seigneur, et leur querent merci et pardon si que il sont receu par pluseurs lieus. [2]Et o‹n›t refait les cités,* et regnerent puis par jugement et par droiture en leur païs.*

433 [485].

[1]Ydomeneus, li rois de Crete, i fu receus a grant honnor et si chevalier ausi, et les ont moult ho|noré et essauciés. Et furent puis lonc [180va] temps en pais sans guerre nulle, tant que Orestés fu chevaliers, qui avoit plus de ·XV· ans passés, qui adonc requist et pria li rois Ydomeneus que il li baillast ·M· chevaliers bien garnis de destriers et d'armes, car il voloit chevauchier sus Egistus pour vengier son pere Agamenon. Et* Ydomeneus li bailla tous ensint garnis comme il les demanda, et se parti de Crete.

434 [486].

[1]A Athenes conduist Orestés premier sa gent, et illuec reçut* secours et aide d'autretant de gent comme il avoit; si furent ·II^{M}· et plus, qu'i n'i a cil qui de Egystus occire se faigne. [2]Mes ains que il i fussent parvenus, sacrefia Orestés en un saint temple; si prist conseil de demander responsse as diex, et chascuns en pria pour lui, et li haut secré li distrent que il occie o ses mains sa mere. Et Horestés les en fist certain que ja si tost n'aura l'onneur de son roiaume* que il traira les mammelles a sa mere.* [3]Horestés, puis que il out oï ce que moult li agree, si le raconta as siens qui moult lié en furent. Si s'en vindrent a Trophion, une bone cité. Florenés avoit nom cil qui en estoit sires, et haoit forment Egystus pour ce que il li avoit donné sa fille a mariage, qui moult estoit belle, et il l'avoit guerpie pour Climestra. Si se pourof|fri a Horestés d'aler ovec lui a la vengiance. Si assembla tant [180vb] que il out ·M·* chevaliers armés, et puis ne s'atargierent pas; si s'en vindrent droit a Micenes, mes il n'i furent pas receus. [4]Et adont n'i estoit pas Egistus li trahitres. [5]Il assistrent la cité et i firent pluseurs assaus, et moult de chevaliers i morirent.* Mes ains que ·XV· jours passassent la pristrent par force et livrerent a mort tous ceuls qui li avoient esté a l'encontre* et avoient consenti la mort son pere.* [6]Mes lors que Horestés out prise sa mere, si n'i fist autre atendance et a ses

432. 2. ont (*Prose 3* § 407.2)] ot R

433. *Prose 3* § 408
434. 1-2. *Prose 3* § 409 **3-7.** *Prose 3* § 410

mains, voiant tous ceuls de la ville, li traist* du cors les mamelles, et es charrefours de la cité* la fist toute mengier as chiens, et ne li plout mie que li cors eust sepulture. [7]Moult fu cruelle la vengiance que il fist de sa mere et de ses hommes.

435 [487].

[1]Quant Egystus oï ce si assembla une grant chevalerie et venoit la cité secourre;* [2]mes il se garda mauvesement, car Horestés si li mist un agait des meilleurs chevaliers que il avoit et les mist tout droit la ou il devoit passer. [3]Et quant cil passerent, il les envahirent si durement que il les desconfirent tantost et les occistrent et pristrent tous; et Egistus i fu pris, et Horestés si le fist tout nu trahiner par toute la
[181ra] cité et puis le fist pendre; | [4]et la fu tant li cors que il chai tout par pieces. Tout ce que Horestés out fet fu par toute Grece retrait, dont li uns distrent que il avoit bien fet et li autres non, car raison n'estoit pas que fils deust livrer sa mere a mort, fust a tort ou a droit. Et moult d'autres paroles en disoient la commune gent.*

436 [488].

[1]Moult desbaratez arriva Menelaus en Crete. La grant tourmente li avoit fet moult grant domage et pou s'en failli que il ne peri. Si oï parler comment son frere fu murtris et la vengiance qui en out esté prise. [2]Et quant cil de la contree le sorent que il estoit venus, si i coururent tuit pour veoir dame Heleine, par cui tous li mondes a receu domage tel et si grant que jamais ne sera restorés. Si l'esgarderent a merveilles et en disoient entre euls merveilleuses* paroles. Et Menelaus faisoit grant duel de son frere Agamenon qui mors estoit, si oï nuncier maintes choses qui a merveillier font assés. Et il leur raconta comment Theucher fu exilliés de son roiaume et estoit remés* en Cypre ou il avoit fondé une cité qui estoit appellee Sallemine, grant et belle et close de haus murs, et illuec estoit tout asseur. [3]Aprés raconta comment Canopus son marinier avoit esté occis du serpent,*
[181rb] droit a l'a|rivement du port, dont il en furent puis moult souffraiteus. [4]Aprés ce ne demora guaires illuec que il out bon vent; si sigla tant que il parvint a Mecenes ou il fu receus a grant honeur des homes du païs. Desormés pourra il reposer et mener grant joie.

435. 1-4. Quant ... pieces: *Prose 3* § 411 **4.** Tout ce ... gent: *Prose 3* § 412
436. 1. *Prose 3* § 413 **2.** Et quant ... paroles: *Prose 3* § 414 **2-4.** Et Menelaus ... joie: *Prose 3* § 415

437 [489].

[1]Horestés fu de pluseurs acusés pour sa mere que il avoit occise, dont li rois Menelaus le haoit moult; et si li mist maint agait pour lui metre a mort, se il peust. [2]A la parfin s'acorderent que li haut home et sage s'assembleroient a Athenes et regarderoient entre euls que devroit estre fet d'Oresté,* qui tels choses avoit fet que tous li mondes en parloit; si que il en fust jugié selonc droiture, car telle oevre ne devoit pas estre ensint laissïe. Et tuit li plus vaillant et li plus sage homme de Gresse s'assemblerent a Athenes pour cestui fet. [3]Et qui vouldroit conter tout ce qui i fu fet trop i aroit a retraire; mes li forfés pour quoi Horestés avoit occis sa mere et comment li dieu li commanderent que il en feist justice i furent tous retrais, dont Menesteus* le prist a deffendre contre tous ceuls qui dire vouldront que il ne fust digne de gouverner l'empire; qui qui li voudra metre sus desloialté, il le ga|rantira vers toutes gens. Si tendi son gage enmi la court, que por [181va] ce ne devoit terre perdre ne n'avoit deservi desheritement ne exil, si que nuls i fu qui* le contredeist ne qui plus l'en meist en plait. Et ensint fu Orestés asaous du crime, et* commandé que nuls ne li retrahist mais ceste chose; et par l'esgart de toute la court li fu sa terre confermee. Si s'en retourna a Micenes, et li dus d'Athenes l'i mena, qui hautement le fist coronner devant toute la gent, et fu puis riche rois et puissans. [4]Une fille estoit remaise de Egystus et de Clemestra, suer Horesté de par sa mere,* qui out a nom Egrimona; moult estoit belle pucelle, et quant elle oï la delivrance de Horesté si en out tel duel que elle se pendi a ses mains. [5]Et quant Menelaus vit que Horestés avoit son roiaume tout quitement si li requist pes, et li rois de Crete* en fist fere telle acordance que jamais ne s'entrehaïront; [6]car il li donna a fame Herminé, l'aisnee fille Menelaus, que il avoit eue de dame Helaine ·II· ans avant que Paris l'eust ravie. Et en furent fetes les noces a Micenes grans et riches.

438 [490].

[1]En cel temps meismes arriva Ulixés en Crete* en ·II· grans nes de marcheans que il | avoit loees ·C· besans, car on li avoit les sienes tol- [181vb] lues* et tot son avoir par force. [2]Moult l'avoient chascié la gent Thalamon Aiax et maint ennui li firent, car il le pristrent et se il ne leur

437. 1-2. Horestés ... laissïe: *Prose 3* § 416 **2-3.** Et tuit ... puissans: *Prose 3* § 417 **4-6.** *Prose 3* § 418
438. 1-3. *Prose 3* § 419

fust eschapés mors l'eussent et pendu as fourches; et encore eust il esté pis,* car li peres Palamidés le prist et en voloit vengier son filz; mes toutesvoies il en ‹es›chappa* par moult grant aventure. [3]Et qui vos contast comment il en eschapa, vous le tendriés a grant merveille, car bien li out mestier son sens et son savoir.* Desormés vous dirai la douleur et le travail que il souffri de jour et de nuit. [4]Quant Ydomeneus li rois de Crete vit Ulixés si messaisiés et si povres, si li demande pour quoi cen li ert avenus et que estoit devenue sa richesce. [5]Et Ulixés li raconta toute la verité, si li dist comment il estoit riches, car il avoit de bones nes chargïes d'or et d'argent. Si arriva a Mierve* ou il ne fu de riens grevé, car la ne fist longue demoree. Si costoia tout le rivage tant que il prist port a Coalogofagos,* et illuec ne li fist on nul mal. Et puis se mist en mer et sigla ·II· jours a vent contraire, qui le chasça en Secile ou il reçut grant domage. Car ·II· rois* i estoient,
[182ra] fre|re germain: li uns avoit a nom Lestrigora et li autres Ciclopein.* Et lors que cil virent le grant avoir si en firent maint sommier chargier et em pristrent tant com il leur plout, car on ne leur pooit deveoir;* et pluseur hontes et ennuis li firent encore. [6]Aprés revindrent ·II· de leur fils, qui a merveilles estoient bon chevaliers: li uns out nom Amphat et li autres Pollicenius; si occistrent pluseurs de ses compagnons. [7]Et ensi fu honnis, car bien les tint un mois en prison; mes Pollisenius en out merci qui les delivra. [8]Icis Pollisenius avoit une moult belle suer, fille le roy Lestrigora, la quelle Amphenors, li compains Ulixés, l'amoit tant que il en estoit presque a la mort venus. Cestui Amphenors estoit de grant parage et moult bon chevaliers; [9]Ulixés l'avoit moult chier, car grant mestier li avoit eu et bons compains li estoit, et moult s'entr'enmoient embedeuls, et il ne se pooit pas departir. Si le veoit morir pour la dame, tant estoit de s'amour espris, et si ne li pooit parler, tant la fesoit son pere et son frere garder. Et quant il le vit si ataint et si pres de la mort, si fist tant par son enging que il bailla la damoisele a Amphenor et il en fist tout son plai-
[182rb] sir. [10]La chose fu seue | des parens, si en furent moult dolent; et Pollisenius les sui o ·V^C^· compagnons pour occire, [11]mes par enging leur eschaperent. Mes il rescoust sa suer et i perdi Pollisenius un oil; puis la rendi a son pere toute enchainte, mes volentiers s'en fust la pucelle alee ovec Amphenor. [12]Aprés redist comment li vens les demena

438. 2. en eschappa (*Prose 3* § 419.2)] enchappa R **3.** merveille] m(er)uei|ueille R

4–7. *Prose 3* § 420 **8–11.** *Prose 3* § 421 **12–13.** *Prose 3* § 422

parmi les ylles de Dolloi,* et la fu il bien receus. Car il i avoit ·II· belles roines: l'une avoit a nom Circés, et l'autre Callisena;* et n'avoient nuls maris fors li haut* prince qui par la trespassoient et arrivoient, et par elles estoient en telle paine que mielz voloient morir que vivre. Car elles savoient tant de l'art de lingromance* que elles les faisoient herbergier a force, et elles les enchantoie[nt]* si que il estoient si fort seurpris de leur amour que en euls n'avoit point de sens, et chaoient en grief tourmens cil qui chaoient en leur mains. Maint noble home avoient fet povre et mendiant. Et es mains de l'une de ces ·II·, ce est Cercés, chai Ulixés, et il en avoit bien oï parler, et elle de lui. [13]Et quant elle le vit de si grant biauté si penssa tantost que elle le retendroit, si que il ne se partiroit jamais de lié. Si fist tant | par ses ars que elle li tourna la volenté,* si se coucha* avec lui [182va] si que ançois que li mois passast fu elle grosse* d'enfant, dont elle n'en avoit jamais nul eu, ne puis aprés. Cestui fu engendrés a male heure pour Ulixés, si comme ci aprés pourrés oïr.

439 [491].

[1]Aprés ce* vous dirons com il se parti; car se Sirchés* sot des ars, Ulixés en sout plus, si que il en vint au desus. Et celle ne li sout riens fere de ses sors depuis que prisast se petit nom, car ses conjurations ne ses enchantemens* ne valoient nient; et tout li travaus et la grant paine reverti* puis sus lié, car Ulixés out du sien plus de ·C[M]· besans et s'em parti quant il li plout et la laissa enchainte. [2]Mes au departir que il fist de lié se pasma pluseurs fois. [3]Et quant il se fu partis si erra tant par la mer que il vint a la raine Lachafise,* ou il demora vousist ou non grant temps. Et la fist il auques son voloir, car merveilles* estoit sage; et li fist tant par ses sors que il vousist ançois estre mors que vis. [4]Mes de ce li estoit bien, que belle estoit a grant devise.* [5]Et par grant enging s'en eschappa Ulixés, et si n'out onques tel paour comme il out de ce que elle ne le tenist toz temps, car a grant paine li fau|sa ses ars. [6]Et quant il fu de lié eschappé si s'en ala o* saint oracle [182vb] ou li dieu* donnoient certain respons, et il et ses compaignons i firent grans sacrefices; puis orent respons de ce que il voloient oïr. Et quant il se departi si out a passer un fort* pas, c'est le ceraines de la mer, qui ont vois angeliques* et chantent si doucement que qui les ot ne puet

12. enchantoient (*R Troie* 28722)] enchantoies R

439. *Prose 3* § 423

a autre chose entendre ne soi deffendre d'elles. Et iluec, la ou on les ot chanter, sont tous les perils de la mer; nul n'a paour ne doute fors que il ne les oe,* et elles se prennent as nes et les metent au fons de la mer. Illuec couvint passer Ulixés, si en oï ·IIIIC·* chanter, mes il fist tels enchantemens que nuls de ses compaignons ne les pout oïr; ne de riens ne s'oublia pour elles, ançois tindrent leur droite voie et en occistrent plus de mil qui s'en aherdoient* a ses nes pour fere les noier. Assés leur dura cils perils, [7]mes il en sont eschappé par grant sens. Mes or recommence leur grant doleur, car endementres que il sigloient, regardoient que il estoient pres de Sillam et de Caribdim, qui sont li numbri de mer ou nul ne puet passer qui tantost ne soit
[183ra] sourbis en abisme; et n'i puet nuls de ·XV· lieu|es aprochier, car li ave i chiet aval jusques en abisme et puis resaut sus par tel air que les ondes en vont jusques as nues.* Et ces ondes tirent les nes de ·XV·* leues de loins plus fort que quarriau de arbalestre. [8]En petite heure est finis cilz qui dedens chiet en cel peril.

440 [492]. CESTE EPISTRE MANDA PENOLOPÉ A ULIXÉS*

[1]A toy Ulixés, lens et de revenir tardis a ton ostel, Penolopé ta fame envoie ceste epistre, et si te mande que tu ne me mandes mie autres paroles par autres letres, mes revien t'en sans autre achoison devant metre. [2]Ja est la cité de Troies destruite, que tant heent les puceles de Grece. Comment a esté Priamus de si grant pris que il pout avoir esmeu si les puceles de Grece a haine vers lui. [3]Ha, l'eure soit maudite et honnie que li leres avoutrez de Troies passa nostre mer qu'il ne fu noiés. Je ne me jeusse mie froide et seule en mon lit, ne si lonc jour ne me fussent mie ennuieus, ne je ne me travaillasse mie a filer ne a fere toilles. Quant je voi la douceur du printemps, que toute creature doit estre en joie, que je soloie estre aseur et en grant deduit,
[183rb] or sui en paine et en grant paour de ton cors. Pour la | grant paour que je ai de toi, or est ma penssee au cruel pueple de Troie. [4]Et quant il me souvient de Hector le cruel de Troies, tout le sanc me fuioit du vis et devenoie pale et floible; et quant je ooie raconter comme Hector out vaincu Antilogum, j'avoie tel douleur que je ne pooie durer. Si pourroie avoir paour de mesaventure et pleuroie. [5]Et quant je ooie dire comme li fils au roy de Liche avoit occis Tritholomum, si me renouveloit ma douleur. [6]Et a brief mos, toutes les fois que je ooie dire que aucun des Gregiois estoit occis, je avoie le piz plus froit que

440. *Hér.* 1

glace. Mes de ce m'ont li dieu bien secourue, pour ce que je a loialment amé, quant li dieu ont otroié que Troie est prise et arse, et mes bons sires est sains et haliegres. Li prince de Grece sont retourné. Or fument les autels et si sont encensé; et les dames font belles offrendes pour leurs maris qui sont sain repairié; [7]et li autre chantent comme Troies estoit prise. Si se merveillent li vieil et li jone des merveilles qui en sont dites, et les dames et les damoiseles se pendent as bouches leur maris et de leur amis qui leur racontent les grans merveilles qui i furent faites. Et aucuns sont | qui aprés les tables racontent leur [183va] batailles, et aucuns sont qui depaignent o leur dois les cruels fes et les forteresces de Troies, et pourtraient o leur dois sus la table: «Par ci cuert li flueve qui est appellés Symois, et ici est la terre de Sigee, et ci siet la roiau meson du roi Priant; ci sont les tentes Achillés, ici sont les tentes de Ulixés». Nestor li viels et Doolum conterent trestot a ton fils que l'en i fesoit et il me raconta tout de mot a mot, et si nous fu dit et raconté comme Resus fu seurpris en dormant. [8]O Ulixés, qui trop a mis en grant oubli ta fame et tes amis, bien nous a esté raconté comment tu as esté trop hardis contre les herberges as Troiens et comment tu osas tous seuls, fors l'aide d'un compagnon, faire si grant occision de gent par ton sens et par ton enging. Lors, quant estoies si preus, estoies tu remembrable de moi? [9]Alas, tout li cuers me trembloit el ventre quant tu vainquerres chevauchoies parmi tes amis jusques a tes anemis. Lasse chetive, et que me vaut se vous par vos forces avés confondu Ylyon? Autele sui je comme je estoie quant Troies estoit en estant. [10]Ausi sui je sans mari comme je estoie, et si m'est avis | que je n'arai jamais mari. Les autres gens dient que Troie [183vb] est destruite, mes a moi ne semble mie que la cité soit destruite, quant l'en conchie ore un chetif brief.* [11]Il a ja ble la ou fu Troies, et la terre est encraissïe du sanc des Troiens, et les charrues revolvent les os des mors, et la vert herbe cuevre les maisons trebuchïes. Et tu, vainquerres, ou es tu? Je ne puis savoir ou tu, qui as le cuer plus dur que fer, pues demorer. Je demans* noveles de toi a toutes les nes qui arrivent a nostre port, et ausi tost comme il i arrivent se partent, et ja noveles ne m'en diront. [12]Et cils qui te baille ceste epistre, se il te puet avoir en nul lieu, ce saches que il les a receues de mes mains et que ‹je› les escris. Lasse, nous avons envoié a Philo pour enquerre noveles de toi et es illes de Neley et a Esparte, et nulle novele n'oïsmes en quelle terre tu habites. Il me fust plus profitable chose, et ensi le voul-

440. 12. je les escris (*HG* 1E 34)] les escris R

droie, que Troie et ses forteresces fussent en estant. Lasse, je pensse tant de diversses penssees que je me hé, quant je ne me puis tenir a une. [13]Se tu fusses encore devant Troies, je seusse bien que tu te com-
[184ra] batisses et je ne | redoutasse fors que les batailles, et toutes mes complaintes fussent en une. Je crains tout comme fame dervee, car je craing les perils de mer et de terre et la longue demoree; et quant je me pourpens comme folle de vostre grant lecherie, et par aventure aucune fame estrange vous retient et vous li ditis que vous avés vilaine fame qui ne sceit fere que laine carpir. [14]Ha, que di je! Ja ce n'aviegne! Je ne cuit mie que, se vous peussiés revenir, que vous plus targissiés. [15]Hycarus, mes peres, me semont d'aller avec lui et de laisier mon lit dont je sui veuve, et si me blasme trop de demorer; il blasme et maudit moi et toi pour ce que je ne sui ta fame, car il me met seüre que tu as trouvé chose en moi par quoi tu hés ma compagnie et de ce ne m'en chaut: tousjours di je que je sui toe, et tousjours le dira. Toutesvoies, a il pitié de moi pour mes belles paroles et pour ma chasté. Les princes et les barons de Diluce, de Sauni et de Jacincte ne me laissent en pais et me requerent vilennie, et si sont en tes sales et degastent tes biens et tes richesces; la quelle chose me fet grant mal au cuer. Pour quoi je te nommerai Pillandre, Pellopés et Medincta, fors lar-
[184rb] rons | et traitres, et Herimachés et Antoinez qui tes biens te gastent que tu as conquis a grant paine? Et cil qui prennent mains de tes biens et de tes bestes c'est Yrus et Melancius, nos bouchier et nos cuisinier, et ce est mont grant honte que tels gens te font domage. Tu nous as laisiés ·III· qui ne poons bataillier ne ne nous poons deffendre: je qui sui ta fame, qui n'ai ne force ne vertu, et li viel Lahertés ton pere, et Thelemachus ton petit fils. [16]Halas, par poi que il ne m'a esté emblés par trahison et par esgait, car il voult aler maugré moy et tous tes amis sus le chatel de Pylon. A Dieu proier que il peust plus vivre de moy et de toi, et que il eust bone vie et longue, et que il nous cloe les oils a moi et a toi; et aussi comme j'en prie, en prie nostre bouvier, nostre pourchier et la nourrice. [17]Lahertés ne nous puet aidier ne deffendre contre nos ennemis; Thelemachus, se il vit par la grace as diex, il sera preus et hardis, mes ore, comme il est si joenes et si tendres, deust il estre gardés et deffendus par son pere. Je n'ai force de quoi je puisse chascier nos ennemis hors de nostres maisons, dont est il mestier que
[184va] tu t'en viegnes, qui es et dois estre gouvernerres des tiens. | Lasse, je ai un enfant, que dieu me puissent garder, que tu deusses entroduire es ars paternez et en tes sens et en tes engins; mes icis Lahertés, de cui il estoit destiné qu'il te clorroit les yex,* il est ores, se les diex n'en

ont pitié, a la fin de sa vie. [18]Et si saches certainement que je qui* estoie belle et jone quant tu te partis de moi, jamais si tost ne sauras revenir que tu me trouveras vielle et foible, pour la grant mesaise de cuer que je ai puis eue que tu te departis de moi. Et saches que ceste epistre fu escrite en l'isle de Yschiachy, el chastel de Laito, en pleurs et en lermes; et li diex te soient favorable.

441 [493].

[1]Quant Ulixés o sa navie et o sa gent passa tous ces peril que nous avons devant nommés* si ne les pout pas eschiver, et i noierent pluseurs de sa gent et i perdi les ·II· pars de sa navie; [2]mes si comme a Dieu plout,* il eschappa o je ne sai quantes nes. Et puis chai en la mer Auguriaus,* ou il reparoit une gent qui Sinices* estoit appellee, qui Dieu ne sert ne aore. Et qui entre euls chiet, il est mors; si guerroient tousjours. Ces gens pristrent Ulixés et li tollirent quanque il avoit, et les tindrent tant en prison que il en orent merci et puis les delivrerent. [3]«Ensi – dist Ulixés – m'est avenu, et ensint ai perdu | tout mon avoir, [184vb] et ensi m'a Fortune demené grant temps».

442 [494].

[1]Li rois de Crete* le reçut et li fist grant honneur, et quant il s'en voult aler si li fist appareillier ·II· nez et li donna de biaus garnemens et avoir assés. Si l'envoia en autre terre a un vaillant roi qui Alchenon estoit appellés, qui le reçut a grant honeur car assés avoit oï parler de lui et de son sens. Si le reçut moult honorablement,* et la sout Ulixés noveles de son païs et de sa moillier Penolopé, que ·XXX· chevaliers et haus homes avoient a fame requise. Mes elle n'en voloit nul, car droite foi gardoit a Ulixés son seigneur, et desiroit de lui veoir jour et nuit. Et fu dit a Ulixés par celui qui l'avoit veu que il trouveroit a sa maison ceuls qui voloient avoir sa fame, et demoroient la maugré lié; dont Ulixés fu moult irez.* Si pria Alchenon que il li otroiast sa compagnie et allassent vengier le tort que cil ont fet a sa moullier, car tost aront passé la mer; et tant li requist que il passa avec lui. Et lors que il i furent parvenu, si espia Ulixés tout l'estre de sa maison; si fist se compagnons celer. Et cil qui se penoient pour Penolopé faisoient tel noise et tel deduit que tout li païs d'entour le sentoit. [2]Et quant | Thelemacus sout que Ulixés son pere venoit, si courri a lui et [185ra]

441. *Prose 3* § 424
442. *Prose 3* § 425

li fist grant joie, et Ulixés li dist que il le celast a son pooir; et cil li conta qui estoient cil qui estoient venu prendre sa mere. Et quant Ulixés* fu venus si les decoupa tous et occist, et ensi se vengia de euls.

443 [495].

[1]Quant cil de la cité sorent que Ulixés leur sires estoit venus si le reçurent a grant joie et li firent grans presens. Et out moult chiere sa fame et moult l'ama, car tuit li en ont bien dit; dont elle fu puis moult prisïe, si ama puis Ulixés de bon cuer. [2]Et Ulixés pria tant Alchenon que il donna Nauchisa sa fille a Thelemacus son fils pour moullier. Li mariages fu moult richez, car la pucelle estoit preus* et sage. Ensi avint a Ulixés. Or a il assés pes et joie; or li est Fortune debonnaire; mes moult tost li fu puis contraire, si que il en reçut mort. [3]Et en cel meismes temps mori Ydomeneus, le roi de Crete, et li regne remest* a ses ·II· fils, Merion et Laerta; [4]mes li ainsné si mori ·V· jours aprés son pere. Nauchisa, la fille Alchenon, enfanta un fils dont [Thele]machus* et Ulixés orent grant joie; si l'appelerent Polliborus,* qui essauça moult sa ligniee.

444 [496].

[185rb] [1]Desormés vous dirai com|ment li filz Achillés erra, et que li avint quant il fu eschappés du peril qui arriere vous est contés. Si vint a port avec sa gent et lors oï conter comment Alcastus avoit exillié Peleus; et ambedeuls estoient si aiol, mes Alcastus estoit haineus vers lui et vers tout son lignage, et si li avoit fet pluseurs domages et ore le faisoit guatier pour lui occire. [2]Quant Pirus oï ce de Peleus si li em pesa moult et dist que ja ne remaindra* pour paour, si i voloit tantost aler. Mes il prist consoil que il i enveoroit* premierement pour espier comment il pourroit esploitier; si i envoia Crispus et Adrastus, qui moult estoient sages et apercevans, et il chevauchierent droit a Thesaille.* Puis chevauchierent tant que il vindrent chiés un riche roi qui Assandus estoit appellez, qui onques n'avoit souffert que Peleus eust ennui, et estoit moult irez* de ce que il estoit ensi desheritez; et toute sa vie avoit hai Alcastus et sa felonnie. Et cil li demanderent de l'afere de lui, et Assandrus leur dist toute l'achoison de celui desheritement*

443. 2. Thelemacus] thelemac(us)|cus R **4.** Thelemachus (*Prose 3* § 427.2)] cremachus R

443. 1–2. *Prose 3* § 426 **3–4.** *Prose 3* § 427
444. *Prose 3* § 428

et la mortel guerre qui entre euls fu et est encore. [3]Aprés* li dist comment Peleus et il s'entr'enmerent bien ·XXVII· ans et plus; car il prist a fame Thetis | en la maison de Cironis, et i furent tuit li roi du monde, [185va] et i ot grans noces et carolerent* les dames et les puceles; si que l'en pout seurement* dire que ce fu li convis* as diex, car onques ne fu tels ne jamais ne sera a nul temps.

445 [497].

[1]Crispus et Adrastus apristrent illuec ce que il vouldrent et le vindrent nuncier a Pirrus;* et il i vint tantost et trouva Peleus son aiol mucié, car Alcastus l'avoit chascié. Et illuec attendoit la venue de son neveu de Troie, et aloit souvent sus les phalaises de la mer pour veoir celui que il attendoit.* Et lors que il le vit si en fu tant liez que a paine se pot sus ses piés soustenir, si pleuroit de joie et le baisa plus de ·C· fois. Or li semble que il voie Achilés quant voit son neveu, or ne li chaut que il deviegne mes, or n'i a mais homme el monde que il creigne. Toute l'uevre li a racontee et comment i li est* avenu. [2]Quant Pyrrus out bien enquis tout l'afaire et l'estre du païs si fist se compagnons armer, car il voloit envahir ceuls que il het a mort. Et puis li fu dit que Plistenés et Menalipus, fils Alcastus, estoient alé chascier au bois illuec pres; si en fu moult liés, car il se voudra d'euls acointier et moustrer comment il aime lor | parenté, car si oncle [185vb] estoient. Si se vesti tantost de dras tous viés* et fist remanoir* tous ses compagnons as nes, si s'en ala tot seul desarmés fors d'espee a pié par le bois, et ala tant que il fu tot las et vint a euls. Cil li demanderent dont il estoit et Pyrrus leur dist que il est de Grece, mes moult malvesement li aloit, car de ·VII^{M}· compagnons que il avoit li en sont moult pou remés qui ne soient noié en mer, «et moi jeta la fortune en terre; si ai ·II· jours jeü sus l'araine* comme mors, et ne sui pas encore bien guaris. Et je oï vos cors sonner* de cel gravier, si sui a vous venus pour querre consoil et pour savoir en quel terre je sui; car je ne sai de quel part je doie aler, dont je sui moult maris». Et il li distrent que il se tenist avec euls et il li feroient bien, et il s'umilia envers euls. Et illuec pres trouverent un cerf de ·X· rains et il laissierent aler les chiens; si commença la chace belle et delitable a escouter, car toute la forest en retentissoit. Et li uns des freres chassoit premiers, et li autrez venoit aprés; et Pyrrus se traist delez lui* et tantost l'occist.

445. 1-2. Crispus ... maris: *Prose 3* § 429 **2.** Et il li distrent ... hués: *Prose 3* § 430

Aprés atainst le premerain et le feri si roidement* que il li fist le
[186ra] chief | voler du bu, si que li chers s'en pout aler tout quites, car par euls ne pout estre plus chasciés ne hués.*

446 [498].

[1]Quant Pyrrus out occis ses ·II· oncles, ains que il fust retournez au port fu il moult las d'aler a pié. [2]Cinaras li vint a l'encontre et li demanda moult effreez se il a veu les fils le roys Alcastus,* et Pyrrus li dist que il venist a lui parler, et il li demanda dont il venoit et quels noveles il savoit del roys Alcastus.* Et cil li dist que il est maintenant departis de lui et seroit tost illuec, et Pyrus traist l'espee* et l'occist maintenant, dont il en fu b‹b›asmés pour ce que il l'avoit appellés. Puis se courri tantost appareillier et changia ses dras et se vesti aussi come se il fust uns des fils Prians; et quant il se fu ensint vestus si vint encontr[e]* Halcastus, et l'encontra ou il tenoit une espee nue en sa main, car moult estoit de grant fierté; et demanda a Pyrrus qui il estoit et Pyrrus li dist que il estoit de Troies, fils Priant, que Pyrrus menoit en servage, «qui se dort sus cel ryvage tot las de nagier et du tourment que il a eu; si entra mes oils voiant en une fosse et la s'endormi». |

447 [499].

[186rb] [1]Halcastus mua couleur et tout trembloit de maltalent et d'yre, si haoit Pyrus mortelment, et couri l'espee nue pour li occire sus le rivage. Et Thetis, qui estoit fille Halcastus et fame de Peleus, estoit la a cel jour venue pour querre son seigneur, et si savoit bien que si dui frere estoient mort, et dit li estoit ausi que son pere estoit mors; si pleuroit moult tendrement et i courri tantost, et quant elle vit son pere si li escria et dist: «Cuvers desfaés, vostre grant felonnie vous fera ja perdre la vie. [2]Pyrrus vostre neveu vous a occis Menalippus et Plistenés vos fils en ceste grant forest et la gisent mort. La vostre meschеance ne vostre mort ne pueent pas targier,* car il se veult vengier de vostre cors et a bon droit, car se vous le peussiés fere vos feriés de lui autretel et encore pis, et il le sceit bien; si que nuls ne vous puet de lui garir. Et veés que la le suivent* ·C· chevaliers pour fere tout son commandement».

446. 2. blasmés] basmes R ♦ encontre (*Prose 3* § 431.3)] encontra R ♦ demanda a Pyrrus] ~~li~~ demanda a pyrrus *ri*

446. *Prose 3* § 431
447. *Prose 3* § 432

448 [500].

[1]Quant Halcastus vit que il ne pooit guarir de mort et oï que il avoit perdu ses ·II· filz si chai pasmé enmi la place. Et Thetis embracha Pyrrus* son neveu, si li baisa les oils et la bouche et ne li pout riens dire. | [2]Et quant elle l'esgardoit i li* sembloit que elle veist Achillés, [186va] et li voloit parler mes ne pooit, si l'acolloit et le tenoit estroitement, et se pasmoit du duel que elle avoit; et a chief de piece parlla et dist: «Biau niés, vous m'avés occis mes ·II· freres; or ne fetes pas ensint de mon pere. Aiés en merci. Tollu li avés ses ·II· fils, si seroit bien raison que vous feissiés pais a lui. Il nous a moult grevé, mes toutesvoies sui je sa fille, si ne doi pour ce sa mort voloir. Peleus veult que vous li pardonnez, mes que il li rende son regne». [3]Et Pyrrus li dist: «Fetes le venir, si orra l'en son corage». Et Thetis i envoia tantost son message, et il i vint et il cria merci a Pyrrus; et dist que il ne voloit pas que il tuast Halcastus,* car il est si prochain de sa char que il en seroit blasmez. Mes que il li promete sa bienvoillance, si li pardoinst pour lui sa mort et soient d'une acordance. [4]Et Pyrrus li otroia tout son gré, et ensi fu fete la pais et pardonnee la malevoillance que il avoient entre elz, et moult tendrement pleurant* baiserent li uns l'autre.

449 [501].

[1]Quant Holcastus* vit que il estoit eschappés de mort* et sout que il avoit perdu ses ·II· fils et se vit viel et sans hoir* si donna | toute sa [186vb] terre a Pyrrus et il l'en mercia moult, et dist que il le tendra a grant honneur tous les jours de sa vie. De ce ont grant joie Peleus et Thetis, puis s'en retournerent lié et joiant en Thesaille. [2]La nouvele fu partout espandue, et tuit li home du païs li vindrent fere homage, et fu coronez devant tous et tint en pes tout le regne. [3]Puis firent metre en riches cercleus les ·II· fils Halcastus que Pyrrus avoit occis. [4]Peleus out son regne tout en pes et il o sa fame vesqui puis maint jour a grant joie.

450 [502].

[1]Li rois Menon, qui au siege de Troie fu occis,* avoit une suer* moult belle qui Helaine avoit a nom. Ceste en fist grant duel, car moult l'amoit. Nuit et jour le pleuroit et ne s'en pooit rapaisier; si se

450. 1. qui au siege de Troie fu occis] qui au siege de troie [fu] occis *rp*, qui fu au siege de Troie occis *Prose 3* § 435.1

448. *Prose 3* § 433
449. *Prose 3* § 434
450. *Prose 3* § 435

mist en mer pour lui querre et mena o soi grant compagnie. Et tant sigla que elle vint la ou il estoit ensevelis, et estoit ensevelis delez Troilus, le filz de Priant.* Si le fist desterre‹r›* et pris tous les os entiers et les mist en un vaisiau d'or, et sacrefia a tous les diex moult hautement a ce que il facent pardon a s'ame; puis entra en mer o tout le cors et s'en retourna en son païs, qui Pauliotin* estoit appellez. Si fist dedens
[187ra] un riche temple un tres grant | appareill de pierres pretieuses et d'or, et li fist fere un moult riche cercleul et fist metre les os Menon dedens. [2]Et quant elle ot ce fet, si se parti de la a telle heure que onques puis ne fu veue ne ne sout nuls que elle devint; dont tuit se merveillerent et en parllerent en maintes guises,* car aucuns disoient que elle estoit alee a sa mere, qui iert ou fee ou deesse, li autre distrent que elle s'estoit occise pour la doleur de son frere. Puis fu dit que elle fu emblee et enmenee en lointain païs, et n'en sout l'en onques la verité.*

451 [503].

[1]Pirrus, aprés ce, embla Herminé la fame de Horestés et l'amena en sa contree* et la l'espousa; si l'ama de grant amour et honora. Mes Horestés en fu moult honteus et moult dolens, si li fist mains agais; mes riens ne li valoit. Si avint que Pyrrus volt aler en Delphos pour merchier Apollo et tous les diex de ce que il avoient pris vengiance des Troiens et de Paris, qui li out son pere occis. [2]Et quant il out son erre appareillié si s'en ala et laissa Andromacha, que il moult amoit, en sa maison ovec sa fame. Ci out grant contraire, envie et malevo-
[187rb] lence, si que elles ne se pooient acorder ensemble. La fille Mene|laus cuidoit que Pyrrus ne l'amast de riens et que en la fame Hector eust toute s'entente* et s'amor, tant que Herminé le haoit moult. Et si tost comme Pyrrus s'en fu alés, si envoia pour son pere et li dist que Pirrus ne l'amoit de noient et que elle n'a de lui nul solas, et que elle s'est aperceue que Andromacha li a tollu. Si li prie que il l'occie et son fils Landomatha* que Hector avoit engendré. [3]Quant Menelaus vit ce, et vit que il ne s'en pooit retraire, il volt envahir Andromacha; mes elle s'en aperçut et prist son fils entre ses bras et s'en fui entre les gens, et leur cria merci que il ne la laissassent occire, car tort et mal* seroit. Et tuit li pueples i courri et par poi que il n'occistrent* Menelaus, et a grant paine en eschapa. Et ensint ont deffendu la dame, et puis la tindrent a grant honneur et li firent quant que elle requeroit.

1. desterrer] desterre R

451. *Prose 3* § 436

452 [504]. CESTE EPISTRE ENVOIA HERMINÉ A HORESTÉ*

[1]Tu, Horestés, saches que je sui enclose et prise par force; [2]et saches que li fils Achillés, fors et hardis, resemblant a son pere, me tient outre ma volenté. [3]Je me deffendi contre lui tant comme je poi, ne ne me pourent retenir toutes les fames et toutes les matrones qui avec lui es|toient. Si crioie a haute vois: «Orestés, Horestés»; mes tu [187va] ne me pooies pas oïr; et li disoie que je avoie bon deffendeeur qui avoit nom Horestés. [4]Et quant je fu en sa maison, je m'esraçoi tous mes cheveuls. Tres douls amis chier et maris, si com tu m'as chiere met la mains as armes et me rescous. Il n'est nul si vil a cui l'en tollist buef ou vache de son estable, qui ne se combatist pour le ravoir; et tu seras plus lens et tardis quant ta fame te sera ravie? [5]Certes tu devroies appareillier ·M· nes a voille pour moi, et autant gent comment ont onques Dardanus,* et mouvoir forte bataille. Ce n'est pas vergoigne de fere forte guerre pour sa fame: ne te membre que Pelopeus est ton besaol? Et se tu ne vels dire que tu soies mon mari, si ne pues tu dire que tu ne soies mon parent bien pres; et si ne pues tu noier ne l'un ne l'autre. Et puis que tu es mon parent et mon mari, me dois tu requerre et deffendre par double raison. [6]Mon pere me voult donner a fame a Eachidé, mes il ne savoit pas que tu me vousisses avoir. Certes quant tu me preis a fame tu ne feis nuisance | a nullui; [7]mes se [187vb] je sui a Pyrrus laissiee, je sui certaine que tu en seras dolent et courrouciés. [8]Et que dira Menelaus mon pere quant il sara ceste novele, qui sceit l'amour qui est entre moy et toi? Bien pourra dire que li dieu sont courroucié vers son linage. Je sai bien que il prendra ses armes et me delivrera, et sera grant exemple a toute dames qui ont leur maris. [9]Et tu, qui es de grant lignage, ne fu Pelopeus ton besaiol? Et encore se tu savoies bien conter, es tu en la quinte lignie du dieu Jupiter; et si es fort et viguereus, et si as armes bones et noble qui furent de ton pere. Certes je vouldroie que elles fussent meilleur que elles ne sont, et si devroient il ore estre. Et vois et sceis certainement que Pirrus a mors tes parens et ravie ta fame; certes Eacidés l'en blasma forment, mes il n'en laissa riens a fere pour lui. Or sui je enclose et desire ma char et mon visage, et le cuer et le corage m'enfle si fort dedens le cors que il me semble que toutes mes entrailles me doivent ardoir en ma poitrine de la grant ardeur de l'ire que je ai pour toi. Car se je eusse espee ou coutel ou autre chose de quoi je me pourroie occire, je m'occiroie. [10]Je pleure | et ai bien achoison de pleurer, et espandant [188ra]

452. *Hér.* VIII

l'ire de mon cuer espans mes lermes par mon sain. Tousjours pleure et tousjours cuerent mes lermes par mon visage, que il taingnent mes joes. Et je croi que ceste destinee est a nostre lignage. [11]Je ne te vuil pas raconter les ystoires de Cinus, qui fu mué en oisel de lac et d'estan; ne cele de Castor ne de Polus; que je ne soie muee en diversse semblance, et que je n'ensuie autre nature que la mie. Mes je ensui les destinees des dames de Grece qui ont esté ravies; mes la doulor qui me tient ne m'en laisse ramembrer. Il n'a persone en l'oste‹l› qui pour moi ne soit courroucié: la vielle ploroit, sa suer ploroit, les ·II· petis enfans pleuroient quant il me virent taillier mes cheveuls, et je criooie: «Laise moi, laise moi». Sa mere n'i estoit pas, ne sa fame, ne Pelopia; se sa mere i eust esté, elle eust bien reprise l'iniquité de son fils. Et si sai je bien que se Achillés i eust esté, il n'eust pas soffert ceste injure; ne pour l'outrage de son fils eust pleuré le mari pour sa fame qu'i li eust ostee par force outre sa volenté, ne que les yres des dieus fussent esmeues. Pour ce te pri je, aies merci de moi ou je me
[188rb] puis | plaindre de la vertu des planetes. [12]Je estoie petite et jonete quant je n'avoie ne pere ne mere; [13]et combien que il fussent tous deuls vif, si estoie je veuve de l'un et de l'autre. [14]Quant je estoie petite et jonete pucele, je ne te prioie pas d'amer par amours, ne ne metoie pas mes bras a ton col, ne ne me seoie pas en ton giron, ne ne penssoie de riens a toi prendre pour mari quant je entrai es chambres. [15]Certes quant je te vi premierement, je ne te connoissoie, mes tu cuidoies que fusse Heleine et deïs: «Je croi que ceste est la plus belle fame du monde». Je te fu livree et fui avec toi; et ores m'a Pyrrus ravie, et dit que ceste part veult pour soi. Ceste avons nous por la destruction de Troies. [16]Mes encore me semble que nulle roine n'est si doulereuse com je sui; car quant vient la nuit, que il me couvient couchier en cel lit triste et doulereus, je i pleure quant je i doi dormir, et fui celui aussi comme ennemi mortel. [17]Aucune fois est que il ne me recorde la ou je sui ne en quel lit, et je estens mes bras et le touche, et sens sa char et ses bras, et tantost je me trais arriere; et me semble que mes mains en sont toutes conchiees. [18]Je pri, qui sui
[188va] malaventureuse, tous mes parens et les tiens, ou | que il soient, en mer ou en terre, en leur roiaumes ou en autrui. [19]Et pri et requier les os de mes parens, de mon oncle et de mon aiol, que forment sont enfermé en leur sepulture, ou que il me doingnent la mort, ou que il me delivrent de la ou je sui.

452. 11. ostel] oste R

453 [505].

[1]Quant Horestés sout que Pirrus, a cui il voloit grant mal por sa fame, estoit alés en Delpho,* si dist que il fera tant que il en joira* longuement. Et ançois que Menelaus s'en fust partis, il vint et li dist que il trenchast la teste a Andromaca; mes il ne l'oserent envahir car tart* leur fust li repentir. Horestés envoia ·II· de ses amis aprés Pyrus pour espier quant il devroit repairier de Delpho, car il l'occira s'i pourra a ses mains. [2]Et quant Menelaus sout ce si n'i voult plus demorer, si s'en retourna a Asparte. [3]Et cil dui qui ierent alé en Delpho* retournerent et vouldrent destourner cel murtre et celle trahison, si jurerent a Horestés que il furent en Delpho et n'oïrent ne n'aperçurent que Pyrrus estoit devenus; et Horestés se courrouça moult a euls et leur dist que il mentoient, car il i estoit alés et avoit esté veus.* Et ce leur disoit il pour ce que il l'avoit occis, dont il fu puis moult blamés, et Pyrrus fu moult pleurés et regretés. [4]Et quant la cho|se fu seue, [188vb]
si prist Horrestés Herminé et l'amena a Micenes sa cité, et illueques la tint. Pour lié avint ce grant domage, car mort en fu cils qui de graigneur pris estoit a cel temps.

454 [506].

[1]Quant Peleus et Thetis sorent que Pyrus fu occis si en orent grant douleur, si s'en alerent tout droit a Delpho si que par pou que li cuers ne leur partoit de duel. Et illueques trouverent la sepulture Pyrrus leur neveu, si le pleurerent par ·III· jours, puis donnerent grans dons au temple pour s'ame. Si enquistrent de la chose et cil distrent que Horestés i avoit esté et que pluseur l'i avoient veu; et adont sorent il que i l'out murtri, dont il en fu puis moult redoutez. Et lors que la gent vit que il avoit Herminé reprise, si fu la chose du tot aprouvee.* [2]Mes poi li en chaloit, puis que il avoit son talent acompli et sa volenté.

455 [507].

[1]Peleus et Thetis s'en revindrent par Thesaille, si virent Andromacha enchainte de Pirus leur neveu, si en orent grant joie. Si l'amenerent avec euls en leur païs a ce que Horestés ne sa fame n'en aient baillie. [2]Et lors que Thetis vit que li enfes estoit nez, si le fist bien nourrir et garder.* Si estoit a merveilles biaus enfes, [3]et en poi de

453. *Prose 3* § 437?
454. *Prose 3* § 438?
455. *Prose 3* § 439?

temps fu grant et parcreus; [4]et portoit au fils Hector le greigneur
[189ra] amour que onques nuls hons portast | a autre. [5]Et sachiés de voir que il sembloit bien la haute lignie* dont il estoit estrais. [6]Puis que il orent connoissance si apristrent et connurent tout, et puis furent chevalier preuz et hardis et de grant renommee, et par euls fu essaucïe toute leur lignie, et les exilliez osterent de servage. Et pour Achilidés seulement furent puis Troien a grant honneur; si i fist a son frere longuement porter corone.

456 [508].

[1]Deormés vuil retraire ma matiere; si pourrés oïr quele fin out Ulixés. [2]Il avint que il songia un songe dont il fu moult espoentés. Si assembla toutes ses gens et tous les devins et ceuls qui savoient les ars et leur dist que il s'estoit liez et joiant co[u]chiés* en son lit, et lors que il fu endormis si li estoit avis que il veoit une beste de tel semblance et de tel poil* que nulle fourme humaine ne pooit estre de sa biauté. Bien pooit estre entre dieu et home. Elle trespassoit humaine nature, mes ne s'apparagioit* as diex, car elle estoit mains belle de euls. Fourme d'omme riens n'i montoit,* si que entre la devine et l'umaine nature estoit sa fin. [3]«[Itels] estoit comme je ai dit – fet il – si en [f]ui* moult espoantés et ne poi parler tant ne quant.* Si me
[189rb] sembloit que elle fust tournee soudainement a une part | de la maison, et ne s'aprochoit pas a moi. Et je estoie si desirans d'embracier la que il me sembloit que li cuers me deust partir du talent; si li tendoie ambedeuls mes mains et el se trahoit auques pres de moi, si me disoit: [4]'Ulixés, saches que cest assemblement que tu tant desires de moi et de toi est ire et douleur mortel. Onques plus doulereuse assemblee ne fu faite'. De ceste parole fu je moult esmaris, si li priai pluseurs fois que elle me descouvrist que ceste parole veult dire. [5]Et elle me mostra un tel signe que desus un luisant fer d'une lance portoit une corone* d'os de poison, mes je ne pooie autre chose savoir que ce segnefioit. [6]Puis me dist au departir pleurant et soupirant que ce iert connoisance d'empire, et si ouverte demoustrance que je seroie devis par ce,* et ennemis si tres mortels que li uns periroit pour l'autre. Ice me dist sans plus, dont je sui moult angoisseus et plain d'ire, car je ne sai que ce veult dire, et cil me sera moult chier ami qui ce me sara entrepre-

456. 2. couchiés] co(n)chies R **3.** itels] iltels R ♦ fui (*RTroie* 29842)] sui R

456. *Prose 3* § 440?

ter». [7]Et tantost li distrent cil que ce segnefioit exil et douleur, et entre toutes les autres choses se gardast bien des agais son fils, dont il le desfient et menacent moult.

457 [509].

[1]Quant Ulixés oï ce fu moult douteus, si prist Telemacus | son fils [189va] et le fist mener en l'ille de Ciphalonnie sus la mer, en une forte cité qui s'appelloit Cranie, qui lors estoit la meillor cité et la plus noble de celle ylle;* et li fist metre ·II· buies* es piés et garder si fort que il n'en pooit issir, car il ne se doutoit fors de lui. Et si n'ama onques pere tant son fils comme il amoit lui, mes il se voult garder de ce que l'en disoit. [2]Et Telemacus se vit ensi maubaillis si se plai‹n›st* moult de son pere, et disoit que il li fasoit grant honte sans ce que il eust de riens forfet* ne en voloir ne en pensser; si que mal li moustroit que il fust son fils, et la gent du regne en tenoient fiere parole. [3]Et encore ne s'asseura bien Ulixés; si s'en ala en un lieu moult lontain de gent o pou de compagnie, car il ne mena home de sa* contree fors que de sa maisnie seulement. Et el plus fort lieu que il pout trouver si fist une forteresce fermer, close de haus murs et bien garnie entour, et i avoit moult biau repaire; si commanda que les portes fussent closes de jour et de nuit et n'i laisse nullui entrer. Des ores est avis a Ulixés que il soit aseur. [4]Or orés la destinee qui determinee li estoit a avenir.* |

458 [510].

[1]Circés, la dame qui tant savoit d'enchantement si com je vous ai [189vb] desus dit, avoit un filz de Ulixés moult bel et out a nom Thelogonus, qui bien avoit plus de ·XV· ans d'aage, et si ne savoit cui fils il estoit* fors de Circés. [2]Mes lors que il out sens en lui, si enquist qui estoit son pere, et se il estoit bas hons ou de haut pris, et se il estoit vis ou mors; et tant enquist que sa mere li dist la verité, dont moult li en pesa. Et quant il sout qui estoit ses peres si s'appareilla pour aler a lui. [3]Et quant Circés vit que elle ne le pourroit retenir si cuida morir de duel, [4]mes toutesvoies elle li ensengna la voie et li pria que il revenist* tost, et manda a Ulixés ·V^{c}· salus. [5]Et quant vint au departir si se pasma Circés pluseurs fois, et Telogonus s'en ala tout seul sans compagnon.

457. 1. douteus] douteu̲s *c/rp* **2.** plainst] plaist R
458. 5. tout] trout R

457. *Prose 3* § 441?
458. 1-5. *Prose 3* § 442

Si fu si bien vestus que il sembloit bien fils de roi, et si estoit biaus de cors et de membres. Si portoit en son* de sa lance un signe de poison de mer ovrés en semblance de tor* pour demoustrer dont il estoit, car la coustume estoit adont telle que nuls hons n'isoit hors de son païs qui tantost ne fust pris ou mors se li signe de la dont il estoit ne fust
[190ra] sus lui trovez. Et erra tant que il vint en Acha|ye, et la enquist moult ou il peust trouver Ulixés; et on li ensengna et il i ala [tout] droit joians et liez. [6]Le premier jour de la semaine i vint, et cil qui le virent li deffendirent l'entree, et il leur dist: «Seigneurs, laissiés moi aler veoir* mon chier pere, car onques ne le vi et si sont bien ·II· mois passés que je ne finai d'aler pour le venir ci veoir, si comme je doi». Et cil ne li vouldrent laissier entrer, dont Thelogonus fu moult irés; si les prie de rechief que il le laissent leains entrer, et que il ne devehent mie que fils ne voist* veoir son pere, qui d'estrange païs l'est venus veoir. [7]Mes riens ne vaut ce que il leur dist, ançois juroient tuit que il n'out onques plus fil ne fille fors Thelemachus seulement. Et cil si juroit que il estoit son fils, mes il n'en fu de riens creus, ançois fu boutés et empains; dont il fu moult courrouciés et en feri un si durement du poing que il le jeta mort a ses piés, [8]et puis en noia* ·II· es fossés, si que li cris et la noise i leva moult grant. Mes il saisi l'espee de l'un d'euls et en occist ·XV· en pau d'eure, et il meismes fu moult navrez et ne sai comment il en eschapa; mes il entra ens parmi le pont tous
[190rb] ensanglantez des | coups que il avoit eus, dont il estoit en grant peril.

459 [511].

[1]Quant Ulixés oï la noise et entendi que cil occioit sa gent si cuida que Thelemacus son fils eust iluec cestui envoié pour lui occire, car il cuidoit que il le haist mortelment pour ce que il l'avoit fet metre en prison. Si prist une lance bien trenchant et choisi Thelogonus* de loing, si li lança par tel air que il le feri lés les costés;* et se il ne se fust guenchis, mort l'eust. [2]Moult fu courrouchiez Thelogonus quant il se senti ensi ferus, lors saisi la lance a ·II· mains tous forsenez et en feri si durement son pere que il le geta en la terre mortelment navrez. Et Ulixés,* qui estoit eschappés de maint peril, quant il se vit ensi feru si fu moult liez, car il cuidoit avoir seurmonté les songes que li devineeur avoient dit que Thelemachus son fils le devoit occire.* Nulle riens ne queroit il autre fors que Thelemachus ne chaist en paricide,

6–8. *Prose 3* § 443
459. *Prose 3* § 444

si en out grant joie; et puis parla a grant paine et dist: «Qui es tu – fet il – et de quel gent es tu nez, et comment as tu nom et dont viens tu qui as occis Ulixés le sage, qui a tantes honneurs et tantes victoires eues? Je estoie en pes en mon ostel. | Comment as tu esté si hardis que [190va] envahir m'es ça venus? Et se il t'en meschaoit ce seroit a bon droit, car onques par homme de ton aage ne fu fet tel domage; dont je te tieng a preuz, non pas a sage».*

460 [512].

[1]Thelogonus, oant ce que il a si mauvesement esploitié que par mesconnoissance a occis son pere, si en pleure tendrement et veult que on l'occie. Si rompt ses cheveus et sa face* et chiet pasmés enmi la place; [2]aprés dist a son pere: [3]«Sire, je vous ai quis a male heure et en estrange vous ai veu; si que a poi que li cuers ne me part, car je vous voi par moi* morir. [4]Alas, melheureus, vous m'engendrastes en la roine Chircés, qui tant vous ama. Si sui Thelogonus, qui jamais ne quier plus vivre, et sui vostre fils. [5]Et puis que je vous ai ensint occis, ne vuillent li deu* que je plus vive». [6]Et tantost chai pasmés. [7]Ulixés sout bien que il estoit ensint comme il disoit, et connut s'avision veritable, car son fils l'a mort, de quoi il li poise moult; mes autrement ne puet estre, car telle estoit sa destinee. [8]Et ains que il morist baisa* Thelogonus son fils pluseurs fois et le conforta moult, et dist que ce li soit outreement | pardonné. [9]Et tantost fist venir Thelemacus,* et [190vb] quant il sout ce qui estoit avenu si en fist duel merveilleus, et se ne fust son pere il eust tué Thelogonus. Mes Ulixés les acorda ensemble et fist entre euls bone pais et ferme. [10]Les gens de son regne faisoient grant duel pour lui; ·III· jours vesqui et puis mori; assés avoit vescu, mes mont avoit encore valeur en soi. [11]En Aquaie fu ensevelis a grant honneur, et fu longuement pleuré de ses amis.

461 [513].

[1]Aprés ce tint Thelemacus son fils tout le regne* et en fu coronez a grant honneur, et fu droiturier tous les temps de sa vie et raisonnable.* [2]Et vesqui* ·IIII^{XX}· ans, et tint avec lui Thelogonus son frere plus de un an et le fist bien garir de ses plaies. Puis le fist chevalier et fu li mieldres de tout le païs, [3]et de lui issirent hault home et preus.

460. 3. par moi (*Prose 3* § 445.3)] par ^{moi} *rs* **5.** li deu (Pr)] li ‹deu› *(dans la marge) rs*?

460. *Prose 3* § 445
461. 1-6. Aprés ... pour lui: *Prose 3* § 446.1-6

Et au departir li donna moult de son avoir et li donna bone compagnie, et puis retourna en son païs. [4]Et Chircés sa mere, qui bien avoit oï comme li affaires estoit alés, si doutoit moult que Thelogonus son fils ne fust mort, dont elle n'avoit eu confort depuis. [5]Et quant elle le
[191ra] vit si out telle joie que | elle en oublia toutes ses douleurs. [6]Et nepourquant elle ne fu puis lie pour l'amour de Ulixés et que elle n'en pleurast jour et nuit pour lui comme* celle qui depuis que il se parti de lié l'avoit amé tousjours de bon cuer; ne onques puis ne pout son cuer de lui oster. [7]Et si fu moult courroucïe de sa mort et le pleura longuement. [8]Thelogonus son filz fu preus et hardis et hons de grant cuer et bien resembla son pere, car il estoit sages et de grant avis et bien parlant. Et gouverna son roiaume en pais par son sens et par son avis. Et par sa force et par sa valeur acquista il terres et possessions et acrut son roiaume et ses honneurs, et tint le roiaume ·lx· ans depuis la mort de son pere.*

462 [514]. CI COMMENCE L'ISTOYRE DE LANDOMACHA LI FILS HECTOR* |

[191rb] [1]Endementieres* que Eneas et son filz Ascanius estoient en Ytalie, qui conquistoient le païs par leur enging et par leur force, crut et amenda Landomatha li fils Hector tant que il devint chevalier preuz et hardis, semillant* a son pere. Si li souvint du tort et de l'outrage qui out esté fete a son pere et a ses ancesseurs. [2]Et vous avés bien oï devant et entendu* que Achillidés, li fils de Pyrrus, qui estoit son frere de par Andromacha sa mere, la grant amour* que il avoit a lui et comment il departi sa terre. Si avint chose que quant Landomacha se vit en pooir et en puissance de son honeur acroistre si dist a Alchillidés son frere que volentiers iroit son païs de Troie* veoir et les gens qui demouré estoient de celle destruction; et se il trouvast aucun de ceuls qui ses ancesseurs* et son païs avoient gasté et destruit, que il s'en vengeroit a son pooir, car dit li estoit et raconté que il i avoit encore aucune racine de Calcas,* qui la trahison avoit pourchascïe, et des autres trahiteurs.* [3]Achillidés loa moult son propos* et il dist que il li feroit compagnie, et cil li respondi que il ne voloit mie que il laissast son païs. [4]Et
[191va] Achil|lidés regarda que son frere li conseilloit pour le meilleur, si crut a son conseil. Lors li fist appareillier grant navie et bien garnie d'ommes et de vitaille et d'armeures,* et li donna grant partie de ses meilleur chevaliers. Moult i mistrent* grant gent et bien armee et gar-

6–8. comme ... pere: ajout d'intégration
462. *Prose 3* § 448?

nie de viandes et d'armeures; puis se mistrent en mer et nagierent par la mer tant que il arriverent en Turquie, la ou Troies avoit esté. [5]Et trouva que un neveu d'Anthenor, qui Drual avoit a nom, avoit* forteresces trouvees fermees pres de Troies, et agrevoit* durement les gens du païs par sa force et par sa puissance, et les tenoit en grief servage. Et ceuls qui remais estoient de cele pesme destruction estoient en mains perils demoré de leur voisins d'entour; ne partir ne se savoient du païs, car dure chose est de laissier le païs ou l'en a esté nourris.*

463 [515]. COMENT LANDOMATHA RETOURNA A TROIES

[1]Quant Landomatha, li filz Hector, fu retournez a Troie o toute sa navie se descendi en terre o toute sa gent. [2]Et quant toute la gent du païs le sorent si en furent moult lié et le reçurent a grant honneur,* si se plainstrent a lui du lait servage ou | Drual li neveus d'Anthenor [191vb] les tenoit, qui forment les grevoit par son outrage et les tenoit moult agrevés par sa cruel seignorie.* [3]Quant Landomatha l'entendi si comencha griefment a pleurer et moult prist grant pitié et en fu moult dolent, et par nature en out douleur au cuer; lors commanda que toutes ses gens s'armasent pour aler encontre Drual. [4]Quant Drual sot que Landomacha li fils Hector estoit en cel païs arrivé si cuida que venist pour conquister le païs et por le geter hors de sa seignorie; si en out grant paour et fist toute sa gent armer et metre en conrroi, et fu si outrecuidiés* que il li vindrent a l'acontre* o toute sa gent. [5]Mes a la fin fu il desconfit et toute sa gent, et fu pris et la soue gent morte et prise et menee en servage; et Landomacha le fist escorcier tout vif, [6]et puis pendre a une chaine. [7]Et si li dist que ce leur faisoit il en vengiance de la traïson et de l'outrage que li traiteur firent a ses ancestres, et de la grant destruction de la noble cité de Troies, qui estoit la fleur de toutes les cités du monde et la plus noble.*

464 [516]. COMENT LANDOMATHA FIST FINER CALCAS DE TROIE* |

[1]Aprés ce que il out ce fet, si demanda et enquist se il pourroit trou- [192ra] ver Colchas en nulle part ne nuls de sa lignie. Si li fu dit que Calcas li viels estoit encore tous vis, mes il estoit si viel que pou pooit desormés vivre, et que pour ce que il se doutoit de toutes gens ne trouvoit lieu ou il peust seurement demorer, car il cuidoit avoir tant deservi que

464. 1. ne trouvoit] ne | ne trouuoit R

463. *Prose 3* § 449?
464. *Prose 3* § 450?

nuls ne le vousist veoir en nulle part.* Si s'en est fuis en une ille estrange loins de toutes gens, et est la entre gent qui ne le connoissent, et la use sa vie. Lors fist Landomatha appareillier nes et gent, et fist entrer ens gens qui savoient le païs et la contree et l'ille la ou Calcas estoit, et i mist avec euls des chevaliers de son ost. Puis commencierent a nagier, car il orent bon vent, et tant alerent que en pou de temps vindrent en l'ille et descendirent en terre sans nul contredit, et sercierent tant que il le trouverent; et estoit si viel que il ne se pooit remuer. Si le pristrent et l'aporterent a leur nef et se retournerent arriere, et le presenterent a Landomatha tout vif. [2]Quant Landomatha le vit si viel que il ne pooit les oils ouvrir si en out grant pitié et ne
[192rb] voult | son sanc espandre, car ce ne li sembloit pas vengiance ne juste chose de si viel homme livrer a mort. [3]Mes toutesvoies il le fist metre en une tour et murer dedens, et li fist livrer pain et aigue tous les jours de sa vie. [4]Mes* il se vit enprisonné, si prist tel ire que en pou de jour mouri. [5]Et ensint fina Calcas doulereusement sa vie.

465 [517]. COMENT LANDOMACHA EXILLA MENELAUS*

[1]Quant Landomacha out ce fet si li fu avis que il n'out mie encore assés fet; ne n'estoit pas ses cuers contens se il n'alast assaillir Menelaus, qui encore regnoit en son païs, mes dame Helaine estoit morte. [2]Si s'appareilla [3]et fist raconcier sa navie et son erre le plus efforciement que il pout.* [4]Mes quant Menelaus entendi que Landomatha li fils Hector venoit sus lui a grant force de gent si fu moult espoantés, ne ne l'osa attendre; [5]mes fist appareillier son navie et amassa grant avoir, puis entra en mer et s'en fui. Mes quant il out fui ne sai quans jours si trouva robeour qui le pristrent et li tollirent quanque il avoit; [6]et quant i l'orent tenu un temps, si ‹le›* laisserent aler povre et men-
[192va] diant. Puis s'en ala en Aronda,* [7]et la fini il sa vie en | povreté et en tristece* doulereusement. [8]Et Landomacha tint toute sa terre, et li firent homage tous les barons du païs.

466 [518]. COMENT LANDOMATHA RESTOIRA* LE PAÏS DE TROIE

[1]Quant Landomatha out une piece de temps demoré en celle contree si s'en retourna el païs de Troie, et cuilli tant de pueple

465. 6. le laisserent (Pr)] laisserent R **5.** ce que (*Prose 3* § 452.5)] ce R; ce que il PrSC

465. *Prose 3* § 451?
466. *Prose 3* § 452

comme il pout avoir, car bien cuidoit encore la ville restorer. [2]Et si leur dist: «Seigneur, vous savés bien comment ceste vile a esté forte et de grant pooir, et comment vos* ancestres furent vaillant et hardi et de grant puissance. [3]Mes ce ne valut riens, car par ·II· fois a esté destruite. Et ne cuidiés pas que je le die par coardise que je ne la cuidasse bien deffendre de tout le monde, a l'aide de vous et de nos autres amis. Mes je cuit que elle fu de si male heure commencïe que li dieu ne la vouldrent en pais maintenir;* pour quoi je* vous di que par moi ne sera jamais fete ne* restoree. [4]Mes ci environ* a assés de belles places qui sont pres et loing de la mer. [5]Si vous partés entre vous ensemble,* selonc ce ‹que›* vous plaira, et faites viles et manoirs ou vous soiés a aise et em pais, et je vous aiderai a mon pooir». [6]Adont s'aunerent il ensemble si comme il leur | plout, par lignages et par [192vb]
amistances, et edefierent villes et chastiax et nobles manantises qui encore i pairent.* [7]Ensi restabli le païs et seurmist a sa seigneurie non mie tant seulement les Troiens, mes tous ceuls qui en servage les tenoient, et fu sires et rois de tout le païs.

467 [519]. COMENT LANDOMATHA FU MARIEZ A LA FILLE AU ROY D'ANCONE

[1]Endementieres que Landomatha faisoit ces oevres, li rois d'Anchone, qui grans sires estoit et ses prochains voisins, morut et ne remest* de lui que une seule fille, belle et sage a grant devise; et estoit par son droit nom appellee Thamarite. Si s'acorderent tuit li baron et li prince du regne que il la donrroient a fame a Landomatha le roi de Troies, et que il ne la saroient miels emploier, car trop noble mariage avoit en lui, et le feroient roi et seigneur de toute la terre d'Ancone.* [2]En telle maniere comme il le proposerent et ordenerent* fu fet, et Landomatha espousa Thamarithe, et furent les nueces sollempnes.* Et furent embedeuls coronés ensemble a grant joie et a grant honneur, et reçurent l'ommage des princes et des barons de tout le roialme. |

468 [520]. COMMENT LANDOMATHA CONQUIST LE ROIALME DE JORGIE* [193ra]

[1]Quant Landomatha vit que il avoit si bone terre et si noble et tant de bon chevalier, et il meismes estoit encore joenes et de si bon corage, [2]et veoit encore d'autre part venir* l'aide de son frere Achillidés,*

468. 2. Achillidés] a͟lchillides *c*

467. *Prose 3* § 453
468. *Prose 3* § 454

le quel il n'amoit mie mains que sa persone meismes, si se pourpensa que legiere chose li estoit a fere de conquerre tote la terre* et tout le païs qui environ* lui estoit, si comme estoit li roiaumez de Jorgie,* d'Ermenie et de Surie, et tote la terre et le païs qui s'estent jusques a la Rouge mer. [3]Et pour ce que il se sentoit si puissant de soi et de ses amis s'appareilla de chevaliers et d'autres gens tant conme il en pout onques avoir et assembler,* et traist hors ses banieres et ses ensengnes, et s'en ala sus le roi de Jorgie.* Si se combati a lui et a tout son pooir, et fu la bataille grant et merveilleuse; mes a la fin desconfist Landomacha le roy de Jorgie et si prist la greigneur partie de ses barons en champ* et le fist metre en courtoise prison et garder honorablement.
[193rb] Li rois de Jorgie, qui Daut estoit appellés, s'eschappa par aventure | de la bataille et s'en fui en une grant forteresce ou il ne doutoit de riens. [4]Mes li baron qui pris estoient trouverent maintenant la pais en ceste maniere: que li roiz de Gorgie* et ses hoirs tendront a tousjours mes leur terres du roy des Troiens et des descendans. Landomatha en rechut l'ommage et quita tous les barons assés debonnairement.

469 [521]. COMMENT LANDOMATHA CO‹N›QUIST LE ROIALME DE HERMENIE

[1]Aprés ce que il ot tout ce mené a chief si s'en revint parmi le païs de Turquie et le mist tout a point, et vint en Hermenie. Et quant li rois Caligos, qui estoit moult riches de grant mueble, sout la novele de son païs* et la venue de Landomatha, et sout que il out tant de païs mis sous sa juridiction,* si ne se vout despoullier de son mueble pour donner a ses povres chevaliers qui sa terre li deffendroient;* ains s'en fui as montaignes ou il avoit grans forteresce et dist au pueple que bien se convenissent de euls deffendre, car endroit de lui ne pooit il fere autre chose.* Li pueple vit ce que il n'auroit aide de leur seigneur et s'en vindrent tuit a l'encontre au fils Hector,* et se mistrent en sa
[193va] merci; et il les reçut assés benignement et furent tuit asseur | li Hermin* et toutes leur choses. [2]Aprés firent* tant que il rendirent a Landomatha* leur seigneur pris et tout son avoir, que il departi a ses chevaliers si que pou en retint, comme cil qui fu li plus larges princes de son temps. [3]Landomatha* fist prendre le roi Ligos et le fist metre en une prison et ne li fist donner que boire ne que mengier, tant que un jour li fist [demander]* a mengier; et Landomatha li fist presenter*

469. R. conquist] coquist R **1.** autre chose (*Prose 3* § 455.2)] autre chose ~~nulle~~ *ri* **3.** demander (*Prose 3* § 456.1)] donner R

469. 1-2. *Prose 3* § 455 **3-5.** *Prose 3* § 456

une escuele toute plaine de pirres* pretieuses et d'or, et li fist metre devant lui. [4]Et cil si li dist que cors humain ne pourroit de tel chose vivre. [5]Et il li* respondi que si pooit, car se il eust esté larges vers les povres chevaliers et les bons serjans, il li eussent sa terre deffendue; et pour ce soit tous aseur que autre viande* ne menjera il. Et ensint li laissa doulerosement finer sa vie.

470 [522]. COMENT LANDOMATHA TINT TOUT LE PAÏS ORIENTAL

[1]Quant il out ce fet, si s'en ala en Surie et en Egypte, et gaaigna tout le païs jusques as desers de Nubie et a la mer d'Inde; et que par amour que par force tout le païs oriental mist il sous sa seignorie. Et ce ne li fu pas grief chose, car pour les troiennes batailles ou tuit li roi et li prince et li chief du païs estoi‹en›t* tuit mort, et li roiaume estoient tuit gasté.* | Mes Landomatha le remist tout a point et les [193vb] ordena a vivre selonc droit, et leur donna novele loi que il maintindrent puis grant temps aprés sa mort, car il fu preus et sages, et maintint sa terre en pes par bonne justice. Pour quoi il fu moult amés en toute l'oriental partie.

471 [523]. COMENT LANDOMATHA MORI

[1]Aprés ce que il out ensint alé triumphant par tote l'oriental partie, si s'en retorna a Ancone et vesqui avec Thamarite sa fame grant temps; et out fils et filles qui aprés lui tindrent le regne. [2]Et quant il out vescu tant comme il plot a Celui qui l'out fourmé, si trespassa de cest siecle. [3]Or vos ai conté* la vraie ystoyre de Landomatha, le filz Hector.

472 [524].*

[1]Mesure est que nous façons ci fin de cestui livres, car nous avons bien dit et raconté la vraie ystoire de Troie selonc ce que li aucteur en ont dit et retrait, si que riens plus ne mains i est mis que droite verité.

CI FINIST L'YSTOIRE DE LANDOMATHA.*

5. il li respondi (*Prose 3* § 456.3)] il ~~li~~ respondi *ri*
470. 1. estoient (*Prose 3* § 457.2)] estoit R
471. 3. de] de | de R

470. *Prose 3* § 457
471. *Prose 3* § 458
472. *Prose 3* § 447.1

NOTES

Le texte de *Prose 5* résultant essentiellement de la compilation de plusieurs sources préexistantes, j'ai décidé de focaliser les présentes notes de commentaire sur les aspects linguistiques propres au ms. Royal, les rapport du texte avec ses sources, ainsi que le travail de collage et d'organisation structurelle mis en place par le compilateur, sans négliger les aspects littéraires les plus saillants et les éléments liés à la réalisation du projet angevin à la base de la version du ms. Royal. Le commentaire ne portera par contre pas sur les caractéristiques spécifiques des sources, leurs problèmes textuels et leurs aspects stylistiques ou littéraires, y compris lorsque ces caractéristiques sont conservées dans le texte de *Prose 5*. Quelques exceptions à cette règle sont prévues lorsque le compilateur assume consciemment certains traits des sources pour les intégrer dans son projet ou adopte au contraire une attitude dialectique envers l'une de ses sources. Un commentaire plus détaillé et approfondi du texte de *Prose 3* sera proposé dans mon édition en préparation. Pour les *Héroïdes*, je renvoie principalement au commentaire contenu dans mes éditions précédentes.

1 Le premier paragraphe de *Prose 5* est une sorte d'introduction générale qui ne dérive pas directement d'Orose *HaP* (comme le dit Rochebouet 2021a, p. 711), mais reprend et unit quelques paragraphes de la première section de l'*HA1* Genèse, en particulier les §§ 19 et 38 (Coker Joslin 1986, §§ 47-48 et 72-73) et le premier paragraphe de la section troyenne (*HA1*, Troie § 517). Le compilateur suit les sources de manière assez fidèle, tout en introduisant quelques variations. Il est impossible de déterminer si les divergences sont dues au modèle utilisé ou à l'initiative du compilateur.

1.3 *et des oisiaus ausint*: ces mots ne se trouvent pas dans le ms. Pr, dont le copiste essaie de remédier à une probable faute de répétition dans le texte, mais le reste de la tradition confirme la leçon du ms. Royal. Ce type de répétition est d'ailleurs fréquent dans *Prose 5*.

1.4-5 *Noé … siecle*: le compilateur de *Prose 5* propose une synthèse très personnelle des §§ 20-35 de la section Genèse de l'*HA1* (Coker Joslin 1986, §§ 49-71), qui ne se trouve pas dans l'*HA2*.

1.5-14 *Adonc … mer de Grece*: cette partie reprend le § 38 de la section Genèse de l'*HA1* (Coker Joslin 1986, §§ 72-73). La source des notions

géographiques de l'*HA1* est Orose, *HaP* I, 2, mais l'auteur de l'*Histoire ancienne* modifie le texte de manière que les références spatiales deviennent confuses et imprécises. La même confusion se trouve dans le texte de *Prose 5*, raison pour laquelle je respecte le texte et la séparation des phrases du ms. Royal sans essayer de le corriger sur la base de la source latine.

1.13 *prent fin ‹a› Europe*: l'insertion de la préposition, nécessaire au sens du texte, est justifiée par *HA1*, Genèse § 38.5 (Coker Joslin 1986, § 72,14). — *mons d'Escapion*: Orose, *HaP* I, 2.4 parle des «Riphaei montes» mythiques, dont la localisation réelle est inconnue; une identification avec les Carpates pourrait être proposée sur la base de la proximité phonique entre ce toponyme et celui qu'utilise l'*Histoire ancienne*. La leçon de *HA1*, Genèse § 38.5 est en effet «mons des Capios» et la séparation des mots est confirmée par le ms. BnF fr. 20125. Dans le ms. Royal, par contre, il n'y a pas de séparation et l'absence du *s* du pluriel invite à penser que le compilateur devait interpréter *d'Escapion* plutôt que *des Capion* ou *Descapion*, qui est le choix de Rochebouet 2021a.

1.14 *et en ceste … appellés*: cette phrase, ajoutée par le compilateur pour introduire l'histoire de Troie, correspond aux données fournies par *HA1*, Troie § 517.2. Ici, *fils* a probablement le sens de 'descendant', à en croire la généalogie détaillée du § 5. Il est intéressant de remarquer que dans *Prose 1* § 2bis, 4, Tros est de la lignée de Sem, donc ne peut pas être à l'origine des peuples européens. D'après Tanniou 2009, pp. 477-99, il s'agit d'un escamotage pour orientaliser les Troyens. Le § 2bis de *Prose 1* n'est pas attesté par tous les témoins, et en tout cas n'est pas repris dans *Prose 5*.

1.15-30 Cette partie reprend le § 517 de la section troyenne de l'*HA1*, Troie (Jung 1996, pp. 358-430, § 1).

1.20 *Trois*: probable erreur provoquée par *rois* précédent.

1.21 *Gregios*: contrairement à Rochebouet 2021a, je ne corrige pas cette forme, car la réduction *oi* > *o* est un phénomène fréquent dans la *scripta* du ms. Royal.

1.22 *Cantalus* / *Tantalus*: la confusion entre *c* et *t* est typique du ms. Royal. La référence à la guerre entre Tantale et Tros, qui se trouve dans l'*HA1*, dériverait du *Chronicon* d'Eusèbe (Jung 1996, p. 406).

1.24 *Mecines*: forme isolée avec métathèse vocalique.

1.28 *je vous ai dit arriere*: le compilateur se réfère sans doute à la section IV de l'*HA2*, en particulier au § 52, où il est question d'Antée.

1.29-30 Cette généalogie particulière qui lie Ulysse à Pélée est propre à l'*HA1*.

2 La description de la localisation géographique de Troie dans *Prose 1* semble confirmer l'identification de la ville avec Constantinople dont

parle Tanniou 2008, pp. 216-7; Tanniou 2009, pp. 477-519 et Tanniou 2014, pp. 3-9. La *mer de Grece* serait l'Égée, la *mer Majour* serait la mer Noire et la *Bouche d'Ave* serait la mer de Marmara, même si ce nom est ordinairement utilisé pour n'indiquer que le détroit des Dardanelles (Rochebouet 2021a, p. 713 s'en tient d'ailleurs à cette interprétation). Voir Barbieri 2020, pp. 52-7.

2.2 *mer Mediane*: ce toponyme indique d'habitude la mer Méditerranée au Moyen Âge. Il s'agit probablement d'une erreur de *Prose 5*, puisque sa source a la leçon *mer d'Inde*, mieux adaptée au contexte.

2.3-5 Sur la description de l'Orient latin, voir notamment Desmond 2018.

2.3 *de la mer*: la leçon de la source est *en la mer*, mais toute la tradition confirme le texte du ms. Royal. Il pourrait s'agir soit d'une erreur, soit, et c'est plus probable, d'une autre contribution à la stratégie d'orientaliser les Troyens.

2.6 *Et … Ave*: cette phrase est un ajout du compilateur à *Prose 1*. Comme nous l'avons dit ci-dessus, le texte de *Prose 5* ne reprend pas le § 2bis de l'édition Constans-Faral, qui ne se trouve pas dans tous les témoins de *Prose 1*.

3.3 *large terre*: la Grèce continentale.

3.3-4 Dans ce passage, le texte de *Prose 5* s'éloigne sensiblement de celui de sa source *Prose 1* § 3, 17-20. Le texte de cette dernière reflète probablement le fondement de l'idéologie angevine, qui fait coïncider la liberté de la Grèce avec sa romanisation, dont les conquêtes successives à la quatrième croisade seraient la continuation. Le compilateur de *Prose 5* insiste sur l'idée de *franchise* en la liant de manière explicite au mot *Franc*, qui évoque probablement les origines des Anjou, et en établissant une sorte d'équivalence entre *Gregiois*, *Franc* et *Romeos* qui représente la synthèse de la nouvelle conformation de l'Orient latin (voir Gaunt 2016, pp. 35-6). Le nom de *Romanie* a été attribué aux États latins de Grèce après la quatrième croisade (1204), et le compilateur en donne une courte description dans les lignes suivantes.

3.4-6 La description de la «Grande-Grèce» angevine est reprise de *Prose 1*, avec deux ajouts significatifs: la mention de la ville de Thessalonique, où est enfermée Anne Paléologue au temps de la campagne de Morée de Catherine de Valois-Courtenay, et celle de l'île de Céphalonie, dont Nicéphore Orsini est le comte titulaire.

3.4 *[a] Cumaine*: toute la tradition présente la leçon *a* de *Prose 1*, sauf le ms. Royal qui donne *cu(m)*. La correction est extrêmement facile et la leçon du ms. Royal résulterait de l'interprétation erronée de l'abréviation *∂* ou de l'anticipation de la première syllabe de *Cumaine*. La Coumanie

est une région d'Europe centrale et orientale aux frontières floues, qui comprend essentiellement des parties de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Valachie, habitées pendant le haut Moyen Âge par le peuple turcophone semi-nomade des Coumans. À l'époque de la composition de *Prose 1* et de *Prose 5*, la Coumanie faisait partie de la Horde d'or mongole et s'étendait jusqu'aux rivages nord-occidentaux de la mer Noire. La Coumanie et les Coumains sont mentionnés entre autres par Jean de Mandeville, pp. 96, 108, 135-7, 415-6; Robert de Clari, § 65; Villehardouin, §§ 355-359, 404-407, etc.

3.5 *quo*: forme attestée pour *quoi*; on en trouve deux autres occurrences aux §§ 273.4 et 276.3. Un réviseur tardif, probablement le responsable de l'atelier de copie du ms. Pr, a ajouté un *i* dans ce cas-ci uniquement. — *Si est … rois*: la phrase, renvoyant à Céphalonie et à Ulysse, est un ajout du compilateur de *Prose 5* absent de *Prose 1*.

4.1-2 La description géographique contenue dans les chapitres initiaux de *Prose 5* dérive de *Prose 1* et dessine les contours de la «Grande-Grèce» rêvée par les Anjou d'Italie, avec des références aux terres orientales (décrites au paragraphe précédent) et aux possessions du royaume en Italie du Sud (décrites dans ce paragraphe). Voir Tanniou 2009, Desmond 2018, Barbieri 2020. Le seul ajout opéré par *Prose 5*, comme nous l'avons dit, concerne la référence à Céphalonie.

4.2 Le compilateur de *Prose 5* omet une phrase de *Prose 1* qui insiste sur l'origine grecque des habitants du royaume de Naples (*Prose 1*, § 4, 12: «por quoi il apert et voirs est sans faille qu'ils furent ancïenement tous grizois»). Comme il a été dit dans l'introduction, l'intention du compilateur est probablement de renverser la référence historique en remplaçant la domination grecque en Italie du Sud par l'expansion en Grèce du royaume de Naples.

5 On trouve une description analogue des âges du monde dans *HA1*, Genèse § 52.1-2 (Coker Joslin 1986, § 95), mais les chiffres ne correspondent pas; la généalogie des rois troyens semble par contre renvoyer à *HA1*, Genèse § 61 (Coker Joslin 1986, §§ 106-108). La référence à *Thars*, père de Gomer, est probablement erronée (dans l'*HA1*, Gomer est le troisième fils de Japhet). À ce propos, on pourrait envisager deux hypothèses: l'*HA1* parle de *Phiras* (*Thiras* dans le *Josephus* latin), deuxième fils de Gomer (Genèse § 60 = Coker Joslin 1986, § 105), et de *Tygran*, troisième fils de Gomer, qui serait à l'origine des Phrygiens, dont le nom aurait été successivement changé en Troyens (Genèse § 61.6 = Coker Joslin 1986, § 108). Le passage suit la tradition des *Septuaginta* attestée par Isidore, *Chronicum Minorum*, source probable de l'*HA1*, mais aussi par Eusèbe-Jérôme, *Chronicon*, et Bède, *De tempore ratione*. Le nom de *Frigus* n'apparaît pas dans la section Genèse, mais on trouve *Friga* dans *HA1*, Troie § 517.2 (Jung 1996, pp. 358-430, § 1, 69).

6.R *man‹da›*: la leçon du ms. Royal est erronée et provoque une diffraction dans le reste de la tradition. Bien que la leçon *aï* de la source (*Prose 1* § 5, 1) soit sans doute plus correcte, je préfère ne pas m'éloigner du ms. Royal face à l'impossibilité de reconstruire la leçon de son modèle. Pour cette raison, j'accepte la leçon du ms. Pr, confirmée par une bonne partie de la tradition, tout en sachant qu'il s'agit certainement d'une intégration banale. Quoi qu'il en soit, cette construction avec le verbe *mander* est employée fréquemment dans *Prose 5* à cause de sa proximité avec la syntaxe italienne (voir l'introduction linguistique, § 5.4.6:6).

6.1 *Partonopé*: *RTroie* 724 et *Prose 1* § 5, 4 ont *Penelope* (qui renvoie sans doute à la région du Péloponnèse). L'identification de cette ville avec Naples (suggérée déjà par *Prose 1*, qui spécifie qu'elle se trouve dans la *terre de Labour*) pousse probablement le compilateur de *Prose 5* à en adapter le nom (voir note suivante). — *Naples du principat*: puisqu'il doit s'agir d'une ville située dans le *païs de Grece*, on devrait l'identifier avec Nauplie (*Naples*) dans le Péloponnèse, mais *Prose 1* § 5, 4 précisait qu'il s'agissait bien de Naples *en la terre de Labour*, c'est à dire la ville italienne de Naples (voir Cerrito 2005, p. 106), et la spécification *du principat* ajoutée par le compilateur de *Prose 5* est ambigüe, puisqu'elle pourrait se référer à la principauté de Morée (Péloponnèse) dans laquelle se trouve Nauplie, ou à l'ancien *giustizierato* de Principat, un district administratif du royaume de Sicile dont Naples ne fait toutefois pas partie, puisque son centre principal est Salerne (bien qu'une référence à *Naples de Principat* se trouve par exemple dans la *Cronaca del Templare di Tiro*, § 389). Finalement, la forme *Partonopé* qui remplace *Penolope* de *Prose 1* se réfère sans doute à Naples en Italie. L'identification de cette ville reste donc incertaine, et il s'agit probablement d'une ambiguïté voulue qui contribue à créer une convergence entre les intérêts des Anjou en Italie et dans l'Orient latin. — *[out]*: dans le ms. Royal, on lit *on*. Le compilateur de *Prose 5* a probablement voulu modifier la leçon de sa source *Prose 1* § 5, 6 («que l'en apeloit») et, ce faisant, laissé par erreur la forme du pronom impersonnel. La correction suit la leçon du ms. Pr.

6.4 *contre deffendre*: l'emploi adverbial problématique de la préposition *contre* a provoqué la réaction d'une partie de la tradition française. En effet, *Prose 1* § 5, 18-19 a «il ne le poroit pas contre lui defendre» et le ms. Pr a «ne se porroit contre lui deffendre», tandis que G a «ne porroit contre lui le deffendre». Mais la leçon du ms. Royal, confirmée par S et C, est indubitablement celle de l'archétype; elle est attestée par *TL* II, 786, 28-41 et semble typique de *Prose 5* (voir par exemple § 28.3). On pourrait également considérer l'hypothèse d'une forme verbale *contredeffendre*, mais la seule attestation que j'ai pu repérer est tardive et remonte à 1447 (Wauquelin, *Gerart de Roussillon*, LXXXVIII, 190).

7 Ajout mythologique: Phrixos et Hellé. — L'histoire de Phrixos et Hellé, insérée dans le récit des origines de la toison d'or en tant que pré-

misse de l'expédition des Argonautes, est intégrée probablement pour la première fois dans un texte de matière troyenne, bien qu'on puisse lire une référence rapide à l'origine de la toison d'or dans *HA1*, Orient I § 389.4 (évoquée uniquement pour en donner une explication évhéméristе). Ce mythe se trouve également dans les *Genealogie deorum gentilium* de Boccace, mais les deux textes semblent dériver de sources indépendantes, comme le souligne explicitement l'auteur de l'*Histoire de la première destruction de Troie* qui les a utilisés. Le compilateur de *Prose 5* peut avoir trouvé une référence à cette légende dans une glose aux *Héroïdes* d'Ovide, notamment à l'épître de Léandre à Héro, où il est question des deux frères, ou dans une compilation mythographique inconnue. De telles compilations devaient être répandues au Moyen Âge, comme le prouve par exemple le texte de l'*Ovide moralisé*, qui a plusieurs points communs avec les ajouts du compilateur de *Prose 5*. Les sources de cette légende sont en effet nombreuses et il en existe plusieurs versions. La forme ancienne la plus proche de la version de *Prose 5* se trouve dans Hygin, *Fabulae* 1-3 (ici aussi, c'est la mère, Néphélé, qui envoie le bélier à la toison d'or à Phrixos et Hellé, et non pas Zeus comme dans l'*Ovide moralisé*), mais on peut voir également Hygin, *De astronomia* II 20, *Aries*; Ovide, *Fastes* III, 855-76; l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur et la *General Estoria* d'Alphonse le Sage, sans oublier les nombreux témoignages des recueils mythographiques connus (*De natura deorum*, ms. Digby 221, xxxix; *Myth. Vat.* I, 23; II, 157 et III, 15, 1). Le texte de *Prose 5* semble unir plusieurs sources (cf. Barbieri 2002, p. 123 note 30). Il est intéressant de remarquer que la version de l'*Ovide moralisé* IV, 2786-2928 constitue également un ajout de l'auteur aux *Métamorphoses* d'Ovide, qui précède précisément l'histoire de Léandre et Héro, ce qui semble confirmer le lien avec les *Héroïdes*. Les nombreuses divergences entre le texte de *Prose 5* et celui de l'*Ovide moralisé* nous empêchent de parler d'une dérivation directe. Il faut également souligner que la *General estoria* (§§ 451-452) se sert aussi de l'histoire de Phrixos et Hellé pour introduire le récit de la conquête de la toison d'or par Jason et les Argonautes.

7.2 *out nom*: une partie de la tradition manuscrite insère *ot a nom*, mais le ms. Pr partage la leçon, d'ailleurs conforme à la syntaxe de l'italien, du ms. Royal.

8 Après la première phrase de transition, le § 7 de *Prose 1* est reporté dans son intégralité, quoiqu'assez librement. À partir du paragraphe suivant, le compilateur recommencera à suivre plus fidèlement le texte de sa source.

8.2 *preus et hardis et preus*: la répétition de *preus* pourrait résulter de la consultation simultanée du *RTroie* 821 et de *Prose 1* § 7, 10. En effet, *sages* est une leçon propre à *Prose 1*, tandis que *hardis* est typique du *RTroie*. Pour cette raison, j'évite d'intervenir sur le texte.

9.3 *pour la cité d'Arges*: il s'agit d'un ajout de *Prose 5*, presque d'une glose. — *et la nomma Argo par son nom*: autre ajout de *Prose 5*, qui reprend dans ce cas le contenu du *RTroie* 963-964, qu'on retrouve plus loin dans *Prose 1* (§ 9, 3-4).

10 Dans ce paragraphe, le compilateur se détache parfois de *Prose 1* pour suivre de plus près le texte du *RTroie*.

10.2 *qui avoit a nom le port de Syminion*: il s'agit d'une autre précision ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, à partir de *RTroie* 983: *Simoënta*.

10.3 *terrain*: comme le dit Rochebouet 2021a, p. 932, l'emploi de ce mot dans le sens de 'territoire' n'est pas attesté dans les dictionnaires et pourrait se présenter comme un italianisme; on en trouve plusieurs exemples dans Tommaso di Saluzzo, *Livre du Chevalier Errant*, 4, 134. Voir aussi les §§ 2.6 et 212.8.

12.2 *ce que*: on voit dans le ms. Royal, après *ce*, un trait d'interprétation difficile ajouté sur rature, peut être un *Q* majuscule, que le copiste du ms. Pr rend par une abréviation de *et*. L'interprétation *que* semble pourtant plus conforme à la graphie du ms. Royal et à *Prose 1* § 11, 3.

13.1 *Atant … enfans*: cette partie, ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, a probablement été inspirée par l'épître ovidienne d'Hypsipyle à Jason, dont elle reprend les données principales. Dans ce cas aussi, on peut remarquer une correspondance structurelle avec la *General estoria*, qui introduit des références à Hypsipyle (§§ 454 et 469), ainsi qu'une traduction intégrale de l'épître ovidienne (§ 470) à l'intérieur de l'histoire de Jason et Médée. Pour le commentaire à ce texte, voir Barbieri 2007, pp. 155-6. — *les prist*: le *s* de *les* est ajouté dans l'interligne; pour les nombreux exemples de *les* sans *s*, voir l'introduction linguistique, § 5.1.8:5.

13.8 *esprise*: le compilateur reprend le verbe du *RTroie* 1278, tandis que *Prose 1* § 13, 29 a *sorprise*.

14.2 *esprise*: encore une fois, *Prose 5* reprend le verbe *esprendre* du *RTroie* 1308, alors que *Prose 1* § 14, 8 a *ardoit*.

14.5 *et li doit*: toute la tradition manuscrite modifie *li* en *leur*, mais il faut rappeler qu'en ancien français, la forme *gens* peut s'accorder au singulier ou au pluriel, sans compter que le singulier pourrait être interprété comme un italianisme. Il est probable en tout cas que la leçon du ms. Royal soit due au choix de *gens* à la place de la forme *home* de la source.

15.R *devotement*] ~~*devotement*~~ *humblement* R, *humblement* PrAuPuP1, *devotement* NPa, *moult devotement* S, *mout humblement* WCDO. La forme *devotement* écrite par le rubricateur a été barrée et remplacée par *humblement*, probablement par un réviseur tardif contemporain de la rédaction du ms. Pr. La tradition accueille la leçon corrigée, à l'exception des mss

NPaS qui maintiennent *devotement*. Dans ces circonstances, il n'y a pas lieu de renoncer à la leçon originale. Même si l'adverbe *humblement* s'adapte mieux au verbe *mercier*, le recours à *devotement* pourrait découler d'une préférence lexicale du compilateur (voir par exemple au § 95.1).

15.1 Il est intéressant de remarquer que la répétition de *courtoisie* est une initiative du compilateur de *Prose 5* qui ne trouve de correspondance ni dans *RTroie*, ni dans *Prose 1*.

16.1 *et … guaires*: cette phrase ne se trouve pas dans les sources. — *conquester la*: l'emploi du pronom personnel atone après l'infinitif n'est pas rare en ancien français et correspond également à la norme pour l'italien. — *son*: la graphie sans *t* final est typique des régions orientales et de l'anglo-normand (Zink, *Morphologie*, p. 156), mais il pourrait également s'agir d'un italianisme.

17.1 *desconfortés*: ce mot ne se trouve pas dans les sources: *Prose 1* § 17, 3 a *esmaiés*, qui correspond à la leçon du *RTroie* 1388.

18 Dans ce paragraphe, le compilateur se base principalement sur *Prose 1*, mais se montre plutôt indépendant par rapport à ses sources.

18.2 *entalentés*: cette forme ne se trouve ni dans le *RTroie*, ni dans *Prose 1*.

18.3 *voulsiés*: il s'agit du seul exemple de cette forme dans le ms. Royal, mais j'ai trouvé des formes très similaires par exemple en anglo-normand. Il est difficile de déterminer si cette graphie a une connotation dialectale précise; en tout cas, elle est immédiatement suivie d'une forme *vousissiez*. — L'alternance entre adresse au pluriel et au singulier dans le discours direct est typique de la langue médiévale et fréquente dans *Prose 5*.

20.4 *Lasse … oster*: scène classique d'un monologue intérieur lors d'une insomnie amoureuse, suivant un schéma assez fréquent dans les romans médiévaux, y compris le *Roman de Troie*. Dans ce cas, toutefois, il n'y a pas de véritable correspondance avec le *RTroie* 1496-1508: le texte de *Prose 5* reprend fidèlement celui de son modèle direct, *Prose 1*. Le motif du manque de fiabilité en amour des hôtes étrangers est d'origine ovidienne et se trouve par exemple dans *Hér.* XVII, 193-194; XII, 111-114 ou encore *Mét.* VII, 20-22. De là, il passera à *Ov. mor.* VII, 353-356, 393-398 et 1427-1431, toujours en lien avec l'histoire de Médée et Jason (cf. Barbieri 2011, pp. 248-50).

20.7 *Car … demenee*: dans cette phrase, il n'y a pas d'accord entre sujet et verbe, parce que *Prose 5* adopte la leçon *m'avés* là où *Prose 1* avait *m'a*. Toute la tradition essaie de résoudre ce problème syntaxique en insérant *pour la noise*. Ici, je préfère maintenir la leçon du ms. Royal, qui correspond très probablement à celle de l'archétype (Rochebouet 2021a corrige conformément à la tradition).

21.2 *Dame … plaisir*: la phrase de Jason dans *Prose 5* est très synthétique par rapport à *Prose 1* § 20, 3-5, qui correspond mieux à la leçon du *RTroie*.

22.4 *sus li*: la confusion entre les formes prédicatives *lui* et *li* est fréquente, la dernière forme devenant majoritaire à partir de la fin du XII[e] siècle.

22.5 *et quant … devant*: la tradition manuscrite du *RTroie* se divise ici en deux branches. Dans le texte de l'édition Constans, le porteur est invisible lorsque la pierre de l'anneau se trouve à l'extérieur de la main. Par contre, *Prose 1* et *Prose 5* ont la version opposée, qui correspond à la leçon des mss *ek*BR. Il devrait s'agir d'une variante erronée, puisque le texte du *RTroie* 1396 confirme que tenir la pierre en main permet au porteur de se rendre visible. Ce lieu variant prouve en tout cas que *Prose 5* suit ici *Prose 1* et pas le roman en vers.

23.1 *le convenoit*: l'emploi de formes directes pour le pronom personnel indirect est une habitude de l'anglo-normand tardif (Pope 1952, p. 465, § 1251), mais dans le cas présent, il pourrait s'agir d'une répétition du syntagme de la phrase précédente. — *maronnier*: correspond à *RTroie* 1851. Dans ce cas, *Prose 1* § 22, 7 a une leçon différente et *Prose 5* opère une inversion de la séquence qui la rend plus logique: Jason prend les armes, puis monte à bord.

23.2 *fin a tant*: cette locution, qui n'existe pas en français, est un italianisme (voir l'introduction linguistique, § 5.3.2:3). Toute la tradition manuscrite la remplace par *jusques a tant*.

24.1 *sacrefia a la figure*: la préposition est un ajout de *Prose 5* par rapport à la leçon de *Prose 1* et du *RTroie*. — *brief*: forme typique de *Prose 5*, tandis que *RTroie* 1900 et *Prose 1* § 23, 9 ont *escrit*. — *et tantost … escu*: à nouveau, *Prose 5* donne un texte plus logique et *facilior*, mais qui ne correspond pas aux sources, dans lesquelles c'est l'écu qui risque d'être brûlé (*RTroie* 1903 et *Prose 1* § 23, 11).

24.3 *argumens*: forme fidèle à *Prose 1* § 23, 20, qui remplace *oignemenz* de *RTroie* 1929. Une bonne partie de la tradition manuscrite (mss AuPuNBDP$_1$P$_2$P$_3$) récupère ensuite la forme *oignemens*; Rochebouet, qui les suit, corrige le texte de R dans son édition (Rochebouet 2021a, pp. 717-8). Mais le fait que les mss PrSC, qui adoptent pourtant une attitude interventionniste, conservent la leçon *argumens* nous laisse entendre que ce terme devait avoir un sens aux yeux des copistes, probablement celui de 'moyens', comme dans *RRose* (Michel) 7705 évoqué dans *TL* I, 526, 21-23. — *qui le deffendirent*: le pronom relatif est pléonastique et ne se trouve pas dans *Prose 1*, mais l'emploi syntaxique du double relatif est typique du ms. Royal (voir l'introduction linguistique, § 5.3.3:2). Le ms. Pr remplace *qui* par *si*, tandis que le ms. C a la même leçon que le ms. Royal. — *que sanc*: si la plupart des témoins retouchent en *que li sanc*, comme dans *Prose 1* § 23, 26; la modification n'est pas strictement néces-

saire et le ms. C, par exemple, a la même leçon que le ms. Royal. — *les nés*: le pluriel est attesté au sens de 'narines', cf. *TL* VI, 611, 23-31.

24.3-4 Le récit de la lutte contre le serpent est assez indépendant des sources.

24.8-11 Le texte de *Prose 5* reprend ici assez fidèlement le contenu de *Hér.* VI, 41-42, 109-110 et 151-164. Pour un commentaire, voir Barbieri 2007, p. 155-6. Ce passage remplace *Prose 1* § 23, 50-72, qui raconte très succinctement la folie de Médée.

24.8 *l'avoit enseingnié*: l'emploi transitif direct d'*enseignier* est typique de l'ancien français (cf. *TL* III, 518, 49 etc.).

24.11 *vagabunda*: ce mot n'est attesté qu'à partir du dernier quart du XIV[e] siècle en français (première attestation datée dans un document de 1382; premier emploi littéraire dans une ballade de Deschamp; cf. *DEAFpré* s.v. *vagabond*). La forme *vagabon* est par contre attestée en ancien occitan dans le *Breviari d'amor*, 5105 et dans les *Leys d'Amors*, 1222. Dans *Prose 5* il s'agira plus probablement d'un latinisme ou d'un italianisme, confirmé par le maintien du *a* final.

25.1 *tenir court*: cette expression est une innovation de *Prose 5* par rapport à la leçon de *Prose 1* et du *RTroie*. — *[S]alamine*: la leçon du ms. Royal est *Talamine*, probablement à cause d'une anticipation erronée de *Thalamon*. Certains manuscrits, comme le ms. Pr, ont la même leçon que le ms. Royal, tandis que d'autres corrigent (comme le ms. C), mais l'évidence de l'erreur et le témoignage de *Prose 1* nous invitent à intervenir. — *·xxx· nes*: la leçon coïncide avec celle de *Prose 1* § 24, 15, alors que *RTroie* 2179 parle de quinze navires. L'expression qui suit est typique de *Prose 5* et ne correspond pas à la leçon de *Prose 1*.

26.1 *embretescerent*: cette forme n'est pas attestée dans le *TL*, mais on y trouve le substantif *bretesche*, qui est la leçon du *RTroie* 2213. En tout cas, il s'agit d'une leçon typique de *Prose 5*. — *forteresce et secours*: expression typique de *Prose 5* (voir §§ 148.3 et 189.10), qui reprend et développe le mot *forterece* de *RTroie* 2217.

27.2 *vilanie … vilainement*: formes spécifiques de *Prose 5*.

27.4 *amendera*: forme introduite par *Prose 5*.

28.1 *Thalamon … murs*: l'interprétation proposée par le compilateur est particulière et incohérente, car, dans les sources, c'est Hercule lui-même qui s'attribue la tâche d'aller avec son groupe vers les murs de Troie (cf. *Prose 1* § 27, 6-7 et *RTroie* 2297-2300), tandis qu'ici cet ordre est donné à un autre groupe. Remarquons l'intéressante répétition de la phrase *demeure a la navie* et *demourés au navie*: dans le premier cas (avec *navie* féminin) le texte reprend *Prose 1*; dans le second (avec *navie* masculin), il s'agit d'une innovation de *Prose 5*.

28.3 *la bataille contre*: à nouveau, l'emploi adverbial de *contre* dérange une partie de la tradition, qui ajoute *eaus* comme dans *Prose 1* § 27, 12; voir note au § 6.4 du présent commentaire.

29.4 *aseur*: les graphies *asseur* et *aseur* alternent; la première atteste la lexicalisation de la locution, tandis que la seconde pourrait être interprétée *a seür*. Compte tenu de la date de production du texte, j'ai décidé d'adopter systématiquement la forme unie.

30.1 *et tant*: la leçon du ms. Royal est probablement erronée, et il faudrait vraisemblablement accueillir la leçon *a tant* de *Prose 1* § 29, 5 qui est aussi celle d'une bonne partie des manuscrits de *RTroie* 2395, bien que Constans opte pour l'alternative *o*. Toutefois, le fait que la tradition française ne modifie pas le texte du ms. Royal me pousse à un choix conservateur.

30.2 *croissir*: ce verbe s'adapte très bien au contexte, mais il s'agit d'une innovation propre à *Prose 5*. *Prose 1* a une leçon très proche: *froissier*. — *[Castor]*: le ms. Royal a *Nestour*, et il s'agit d'une erreur évidente du compilateur qui affecte également la phrase suivante. *Prose 1*, fidèle à *RTroie*, a *Castor … et Polus* (§ 29, 13-14). Le nom est corrigé dans les mss PrAuPuGWBDP$_1$, tandis que LPaSCP$_2$P$_3$ ont la même leçon que le ms. Royal. Le ms. Pr a dans ce cas-ci une leçon plus complexe et plus proche de *Prose 1* et du *RTroie*.

31.2 *arpent*: il s'agit d'une forme introduite par le compilateur de *Prose 5*.

31.5 *Et … champ*: la fin du paragraphe s'éloigne un peu du texte de *Prose 1*.

32.1 *baissa*: il s'agit probablement d'une autre erreur de *Prose 5*, puisque *Prose 1* § 31, 4 a *brisa*, qui est confirmé par *RTroie* 2565. Mais toute la tradition manuscrite suit l'interprétation du ms. Royal et la leçon est acceptable. — *don*: bien qu'il s'agisse de la seule occurrence de cette graphie pour *dont* dans notre texte, la forme est bien attestée et il faudra la conserver, d'autant plus qu'il s'agit d'une forme abrégée *do(n)* à la fin d'une ligne.

32.3 *les gens*: le ms. Pr a la leçon *les Grieux* et les mss AuPuP$_2$P$_3$ ont la leçon analogue *les Gregois*. Cette alternative paraît préférable en contexte, d'autant plus que *les gens* pourrait être une répétition par anticipation de *leur gens* suivant, et Rochebouet 2021a l'adopte; cependant, la leçon du ms. Royal est conforme à celle de son modèle *Prose 1* § 31, 23 (*la grant gent*) et doit donc être conservée. Il s'agit d'un témoignage important du fait que, dans certains cas, le modèle de Pr intervient sur le texte pour l'émender; mais même si sa leçon semble meilleure, elle ne correspond pas à celle de l'original. La convergence entre Pr et AuPuP$_2$P$_3$ est intéressante et d'autres indices ont été signalés dans l'introduction (voir les

§§ 3.6 et 3.18), mais dans ce cas l'intervention est facile et logique, et pourrait être polygénétique.

33.3 *consuit*: remplace *consent* de *Prose 1*. Cette modification ne s'explique que si l'on admet une interprétation quelque peu métaphorique où *consuivir* aurait le sens de 'accompagner', ce qui serait d'ailleurs un occitanisme sémantique (*FEW* II, 1063a). Elle est en tout cas acceptée par la tradition française.

34.2 *Atant…*: à partir de ce point, le compilateur se détache de *Prose 1* pour suivre *Prose 3*, bien qu'assez librement. D'après Rochebouet 2010, pp. 228-9, il le fait pour introduire le nom d'Ajax et expliquer son origine, en vue du rôle important qu'aura ce personnage dans la suite de la guerre. Une autre raison peut également être invoquée: dans *Prose 1*, la destruction de la ville, le pillage des trésors, les violences sur les femmes de la part des Grecs, dont on souligne l'avidité et la cruauté, sont racontés de manière plus détaillée (*Prose 1* § 34), tandis que dans *Prose 3*, tout cela est réduit à une seule phrase (*Prose 3* § 15.10), qui précède le récit de l'enlèvement d'Hésione. Le compilateur de *Prose 5* a probablement préféré ne pas ternir excessivement l'image des Grecs. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 358-61, qui précise que le passage à *Prose 3*, avec la mise en relief du sort d'Hésione et de l'origine d'Ajax, permet de souligner le lien de causalité entre la première et la deuxième destruction de Troie, ainsi que d'anticiper le rôle joué par Ajax dans un moment particulièrement délicat du conflit (cf. § 176). — *pris et lié*: le compilateur modifie la liste de participes de *Prose 3* en les remplaçant par des passés simples, mais, dans les deux derniers cas, il conserve les participes de la source. Cette incohérence syntaxique pourrait être considérée fautive (le ms. Pr, par exemple, intervient en modifiant le texte et ajoute le passé simple *emmenerent* après les participes; l'édition Rochebouet accepte sa leçon), mais on peut également la considérer comme une tentative de rendre au mieux la dynamique de la situation. Il pourrait s'agir de l'extension d'une formule épique récurrente dans les descriptions de batailles, pour lesquelles l'auteur se sert d'une liste synthétique de verbes d'action. Bien que les temps les plus utilisées soient l'infinitif et le présent, il n'est pas rare de rencontrer une série de formes verbales composées du passé qui prévoit parfois l'ellipse de l'auxiliaire dans la succession des propositions coordonnées (Ménard 1994, p. 331 § 418; un exemple parmi bien d'autres se trouve dans *Garin*, 9007-9009: «le jor i ot maint cop feru d'espee, / trenchié maint hiaume, mainte coiffe coppee, / et maint vasal sovin gueule baee»). Le même phénomène se trouve aussi au § 341.4. Pour le recours à ces formules épiques, voir par exemple Rychner 1955, pp. 126-53; Iker-Gittleman 1967 (surtout les pp. 139-43); Martin 2017 (en particulier les pp. 190-3).

35.1 *remestrent riche*: cette expression ne se trouve pas dans *Prose 1*.

36.1 *la toison d'or*: *Prose 1* § 35.6 a ici *de l'achaison*; si la leçon de *Prose 5* peut dériver d'une mauvaise lecture de sa source (*l'acoison?*), elle est assumée par le compilateur, qui la reprend également dans la rubrique. — *mut*: beaucoup de témoins ont *vint*, variante facilitée par la proximité graphique, mais *mut* est aussi la leçon de *Prose 1* § 35, 7. — *se monta*: la forme réfléchie ne se trouve pas dans *Prose 1* et est assez rare dans cette acception. — *et … oïr*: il s'agit d'un autre ajout du compilateur de *Prose 5*.

36.2 *greigneur*: cet adjectif semble typique de la *scripta* de *Prose 5* et ne se trouve pas dans les sources.

37 Ce paragraphe présente une moralisation typique de la vision de l'auteur de *Prose 1*. Étonnamment, le compilateur de *Prose 5* la conserve, alors qu'il éliminera pratiquement toutes celles qui suivent. La justification que Rochebouet 2022, pp. 428-30 avance pour expliquer ce choix à contre-courant est résumée dans l'introduction (voir p. 202, note 58).

37.1 *atemprés*: forme introduite par le compilateur. — *deceler son corage*: expression introduite par le compilateur de *Prose 5*.

37.3 *amolie*: verbe peu fréquent introduit par *Prose 5*.

37.4 *li commencemens … la fin*: Rochebouet 2021a, p. 721 voit dans cette phrase une réminiscence de saint Augustin, *De civitate Dei* VII, 7.

38 Ajout mythologique: la folie de Médée. — Avec ce paragraphe commence une série d'ajouts effectués par le compilateur de *Prose 5* sur la fin de l'histoire des héros de la première destruction de Troie. Ce long premier paragraphe relate le rajeunissement d'Éson, père de Jason, opéré par Médée, l'histoire tumultueuse entre Jason et Médée et la mort de cette dernière. Tous les faits racontés dans ce paragraphe peuvent être reconduits à l'influence ovidienne. S'il n'y certainement pas, dans le cas présent, de reprise directe, les épisodes en question peuvent remonter à quelques gloses à l'épître XII ou VI des *Héroïdes*. En effet, Hypsipyle est évoquée trois fois, et la dernière mention permet de lier la mort de Jason à l'accomplissement de la prophétie d'Hypsipyle, que nous trouvons dans *Hér.* VI, 151-64 (cf. § 76.10-11). Voir, par exemple, la glose *Ç* à l'épître d'Hypsipyle dans D'Agostino-Barbieri 2017, p. 447, qui mentionne de manière explicite les *Métamorphoses* («Ovidio maggiore»). Pour toute l'histoire de Jason, y compris l'épisode du rajeunissement d'Éson, remarquons à nouveau les correspondances avec *Ov. mor.* VII, 280-1508, bien que les deux textes présentent aussi des différences importantes. Il faudra en outre evinsager la possibilité d'une influence directe du livre VII des *Métamorphoses*. Sur la présence du mythe de Médée et Jason dans la littérature française médiévale, voir Ballor 2000, Cerrito 2005 et Cerrito 2006. En particulier, l'épisode du rajeunissement d'Éson magiquement opéré par Médée, qui est traité par Ovide dans *Mét.* VII, 157 etc., se trouve aussi dans l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne (*HDT*,

6) et dans l'*Ovide moralisé* (*Ov. mor.* VII, 821-1364); toutefois, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de versions profondément différentes de celle du ms. Royal. Le même épisode se trouve aussi dans *Myth. Vat.* I, 185 et *Myth. Vat.* II, 159-160. Il s'agit du seul ajout de *Prose 5* illustré par une enluminure dans le ms. Royal (la vengeance de Médée, f. 37v).

38.3 *sueurs*: je respecte cette graphie en tant que possible variante de la forme moderne *soeurs*, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une attestation unique dans le ms. Royal (voir par exemple § 70.1).

38.4 *tou‹te› la*: dans le ms. Royal, on lit *toula*. Le verbe *toler* existe, mais ne convient pas à ce contexte. Je corrige en acceptant la leçon du ms. Pr et du reste de la tradition. — *fers*: l'absence du *i* est parfaitement acceptable, aussi bien pour la graphie spécifique du ms. Royal que pour la norme générale de l'époque. Toutefois, bon nombre de témoins proposent l'alternative *fres*.

38.6 *impotens*: latinisme tardif, attesté à partir du XIV[e] siècle. La conjonction *et* suivante est parahypotaxique et contribue à exprimer la dimension «orale» du discours indirect libre. — *complis*: il pourrait s'agir d'un italianisme, les rares attestations de ce verbe se trouvant toutes dans les œuvres de Brunet Latin. Cf. *TL* II, 632, 27 etc.

38.8 *Mes … croi*: ellipse intéressante de la mort de Pélias, qui n'est suggérée que par cette phrase que l'on pourrait considérer ironique ou plutôt volontairement elliptique pour éliminer un autre exemple de la caractérisation violente et meurtrière du personnage de Médée.

38.11 *Ysifillés*: l'insistance sur le personnage d'Hypsipyle (voir aussi § 38.14) confirmerait le lien avec les *Héroïdes*.

38.12 *esbrasee*: pour ce verbe assez rare, voir *TL* III, 808, 20 etc. et *DEAFpré*, qui en signale une attestation dans la version franco-italienne d'*Aliscans*.

38.15 *s'en part*: la séquence des verbes de la phrase exigerait un passé simple (le ms. Pr a en effet *parti*), mais la leçon du ms. Royal est acceptable et l'alternance de temps verbaux différents est un trait fréquent dans le texte de *Prose 5*. — *desesperation*: cette forme est rare mais attestée; il pourrait s'agir d'ailleurs de la forme hypercorrecte d'un copiste italien. Une bonne partie de la tradition la corrige en *desperacion*, en supposant une répétition syllabique favorisée par la séparation du mot entre deux lignes (*des|esperation*). — *se noia en la mer*: cette version assez rare du suicide de Médée est typique de *Prose 5*, mais une référence au suicide de la jeune fille se trouve aussi dans le manuscrit de Vienne, ÖNB, 2576 de l'*HA1* (f. 60rb), qui pourrait dépendre en partie de la tradition du ms. Royal (voir Cambi 2016), ainsi que dans quelques traductions italiennes de l'*HA1* réalisées en Vénétie et, enfin, dans la version française de

l'*HDT* appelée *Guido E* par Jung 1996, pp. 600-1. L'insertion dans *Prose 5* de cet *excursus* sur la fin tragique du couple constitué par Médée et Jason permet de montrer la réalisation de la prophétie d'Hypsipyle et pourrait avoir une fonction «morale». Il faut également rappeler que dans la tragédie d'Euripide, le chœur compare Médée à Ino, «rendue folle par les dieux» (v. 1284) au point de se noyer avec ses deux enfants (voir aussi Ovide, *Mét.* IV, 528-530). La référence au suicide par noyade pourrait donc constituer un clin d'œil à l'idée de la folie de Médée. D'ailleurs, le fait de lire dans la mort de Médée une référence implicite au suicide d'Ino, marâtre de Phrixos (ancêtre de Médée) et d'Hellé (elle aussi noyée), permet de clore le cercle du mythe de la Colchide commencé au § 7 avec l'histoire de l'origine de la toison d'or. Voir Ducati 2018, p. 52 note 245.

39 Ajout mythologique: la mort de Jason. — Je n'ai pas trouvé de sources spécifiques pour ce paragraphe de *Prose 5*. Une référence générique à la mort de Jason se trouve dans *HA1*, Troie § 521.8 (Jung 1996, p. 361, § 5, 21). Le récit de la mort de Jason fournit une nouvelle occasion de confirmer la réalisation de la prophétie d'Hypsipyle (cf. § 24.10-11).

39.2 *ot manda*: forme italianisante du participe passé; voir aussi *passa* au § 190.2 et note.

40 Ajout mythologique: la mort d'Hercule. — Le récit de l'histoire d'Hercule – inséré dans la narration de la première destruction de Troie, à laquelle le héros des douze travaux contribua activement – semble avoir été assemblé par l'auteur de *Prose 5* à partir de données tirées de plusieurs sources. Voir par exemple Hygin, *Fabulae* 29-36; *Myth. Vat.* I, 48-68; II, 172-193; III, 13; Fulgence, *Mythologiae* II, 2-4. La version de *Prose 5*, bien que très synthétique, semble assez proche de celle d'Hygin. Parfois, les événements mentionnés sont difficiles à identifier à cause de la déformation des noms propres: *Ancheus* est clairement identifiable avec Antée, et en effet sa mort est immédiatement suivie par l'érection des colonnes à l'extrême limite occidentale du monde connu; *Euchonius* doit probablement être identifié avec Cacus, puisqu'il serait fils de Vulcain, mais l'auteur de *Prose 5* le confond aussi avec Érichthonios, comme l'indiquent le nom choisi et le détail qui en fait l'inventeur du char. Érichthonios, deuxième roi d'Athènes après Cécrops, est lui aussi fils de Vulcain, mais n'a rien à voir avec Hercule. L'attribution de l'invention du char peut remonter à Virgile, *Géorg.* III, 113-114, qui à travers Fulgence (*Mitologiae* II, 11) arrive jusqu'aux Mythographes du Vatican (*Myth. Vat.* I, 125; II, 48; III, 2235-6): voir Barbieri 2002, p. 125 note 32. Il est impossible d'identifier la ville submergée par les eaux du fleuve (*Voltrento* est un italianisme évident, mais ne correspond à aucun lieu géographique connu). Le serpent correspondra à l'Hydre de Lerne, et, de ce point de vue, le fait que l'auteur précise que la flèche avec laquelle Hercule frappe *Nexus-taurus* (il s'agit évidemment du centaure Nessus) soit celle-là même dont

il avait tué le monstre avant de la retirer de son corps (bien que l'auteur de *Prose 5* ne fasse aucune référence au pouvoir toxique du sang de l'Hydre) ne relève pas du hasard. La digression poursuit sur l'histoire d'Hercule et Déjanire: le compilateur décrit la tentative de viol de la jeune fille par *Nexustaurus* et raconte la mort du héros empoisonné par le sang du centaure, dont avait été imprégnée la chemise que Déjanire lui avait offerte. Cette dernière partie semble plus proche de la version de l'*Ovide moralisé* (IX, 347-452, 487-599 et 600-872), mais le recours à d'autres sources, par exemple *Hér.* IX, n'est pas à exclure. Par ailleurs, le même auteur de *Prose 5* nous dit que les aventures d'Hercule «sont escrites el livre de sa vie», sans que l'identification de l'œuvre à laquelle il se réfère soit aisée.

40.4 *flume de Ducalion*: la forme *flume* est fréquente dans le ms. Royal. Il pourrait s'agir d'un italianisme, mais elle est attestée aussi en anglo-normand. Le mythe de Deucalion et Pyrrha survivant au déluge, auquel ce passage fait probablement référence, est ici complètement réinterprété. — *qui*: la forme *que* serait préférable du point de vue grammatical, mais la confusion entre les deux cas est typique du ms. Royal.

40.6 *l'amenoit*: forme préférée à l'autre séparation possible (*la menoit*), puisqu'il s'agit du verbe typique de *Prose 5* dans ces situations.

40.7 *cest dame*: voir la note au § 218.8. — *moitié buef et moitié home*: l'auteur confond évidemment ici centaure et Minotaure.

40.8 *tastant et prouvant*: cet emploi verbal absolu du gérondif fait penser à une leçon corrompue. Mais il est aussi possible qu'il s'agisse, encore une fois, d'une liberté syntaxique du compilateur, qui se sert d'une construction typique de l'italien médiéval (voir l'introduction linguistique, § 5.3.2:4). Les mss Pr, S et C remplacent les gérondifs par deux passés simples, tandis que l'édition Rochebouet supprime la conjonction *et* qui introduit la phrase suivante.

40.13 *car … vie*: la phrase utilisée pour décrire la mort d'Hercule est proche de celle qui se trouve dans *HA1*, Troie 521.8 (Jung 1996, p. 361, § 5, 20-21).

41 Ajout de transition. — Ce court paragraphe ajouté par le compilateur de *Prose 5* fait le lien entre la partie dérivée de *Prose 1* et celle dérivée de *Prose 3*. Le texte introduit la figure du roi Priam, résume le contenu du *RTroie* 2863-2922 et surtout de *Prose 1* § 37, 2-23, mais semble aussi s'inspirer de l'*HA1*, Troie §§ 522.1 et 523.1 (Jung 1996, pp. 361-2, §§ 6, 1-2 et 7, 1-5). L'auteur passe ensuite au récit de la deuxième destruction de Troie et commence à suivre *Prose 3*. Par conséquent, le contenu des §§ 41 et 42 s'avère presque identique: les informations données sont les mêmes et leur formulation est également très proche (voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 355-8). La proximité des deux

paragraphes et la volonté manifeste de séparer nettement la première destruction de Troie de la deuxième (une séparation déjà évidente dans le manuscrit de Rouen de *Prose 3*, mais qui devient encore plus explicite dans *Prose 5*) poussent à croire que dans ce cas, la duplication pourrait être voulue et recherchée par le compilateur, comme le dit Rochebouet elle-même. Ajoutons que les deux occurrences ne sont pas parfaitement identiques, puisque le § 42 ne reprend et développe qu'une partie des informations introduites au § 41, qui concernent la réaction émue de Priam à la nouvelle de la destruction de la ville de Troie et de la mort de son père. La deuxième partie, qui concerne la reconstruction de la ville, ne sera par contre reprise de manière approfondie qu'à partir du § 59, après la description détaillée des enfants du roi Priam, qui sont présentés rapidement au § 42.

42 La rubrique évoque explicitement les sources du *Roman de Troie*: Darès le Phrygien et Dictys de Crète. La légende d'un témoin oculaire auteur d'une chronique de la guerre appelé Darès découle probablement de deux mentions par Homère, dans *Il.* v, 9 et 27, d'un prêtre phrygien portant ce nom. Quant à Dictys, il aurait été selon la légende un compagnon du roi Idoménée lors du siège de Troie. Dans *Prose 5*, Darès est nommé huit fois et Dictys, quatre.

43.2 *·VIII· enfans*: en réalité, *Prose 3* parle de six enfants et en énumère huit. Le ms. Royal présentait la leçon *·VII·*, partiellement raturée par un réviseur qui n'a toutefois pas écrit le chiffre correct; la même leçon se lit dans les autres témoins. Seuls les mss PrP_2P_3 ont la leçon *·VIII·*, et, bien qu'il s'agisse vraisemblablement d'une correction postérieure facile, je l'adopte pour éviter une incohérence flagrante.

43.3 *Demantis*: cette référence à Dymas est un ajout de *Prose 5* par rapport au *RTroie* et à *Prose 3*; le compilateur l'a vraisemblablement tiré de l'*HA1*, Troie § 522.1 (*Dimantis*).

43.4 *de belle taille*: répétition qui ne se trouve pas dans *Prose 3*, où après *fiers* on trouve *de viz et de courage*. — *bornez*: cette forme remplace *garouches* de *Prose 3*, dont je n'ai pas trouvé d'attestation dans les dictionnaires. Elle présente la dépalatalisation typique des régions du Nord.

46 Ajout mythologique: la naissance de Pâris. — Le mythe du songe d'Hécube et de la naissance de Pâris pourrait dériver de l'*Excidium Troiae*, pp. 3-4, qui l'associe pour la première fois à l'histoire troyenne; de là, il serait passé à de nombreux textes sur la guerre de Troie, comme le *Trojanische Krieg*, la *Trójumanna Saga*, *The Seege or Batayle of Troye* et le *Trojanska Priča* (cf. Bagby Atwood - Whitaker 1944, pp. XLII-XLIV). Les récits du songe d'Hécube et de l'enfance de Pâris se trouvent aussi dans la *General estoria* (§§ 479-483). Le premier se trouvait déjà dans Virgile, *Én.* VII, 319-322, et pourrait être arrivé à l'auteur de *Prose 5* via *Myth. Vat.* II, 225 (mais voir à nouveau *Ov. mor.* XI, 1736-1823). On ne peut

pas non plus exclure l'influence d'autres textes troyens ou de quelque glose aux *Héroïdes* (surtout les épîtres V, XVI et XVII). En particulier, l'épisode de la jeunesse de Pâris pourrait avoir été inspiré par une glose à l'épître d'Œnone (*Hér.* V). La glose *A* du ms. Gaddien 71, par exemple, constitue une sorte d'*accessus* au texte, et raconte en effet l'épisode du songe d'Hécube en faisant référence à la vie bucolique du jeune Pâris et au jugement des trois déesses (voir D'Agostino-Barbieri 2017, p. 409). Mais le rapport entre cette glose et *Prose 3* pourrait aussi aller dans le sens inverse.

46.3 *arupice*: néologisme calqué sur la base latine *haruspex*. Il est possible qu'il s'agisse de sa première attestation, puisque les plus anciennes attestations connues jusqu'à présent remontent à la seconde moitié du XIV^e^ siècle. La graphie est plus heureuse que la forme *auscupices* qu'on trouve dans l'épître de Laodamie à Protésilas (cf. § 130.15).

46.6 *Cenona*: la référence à Œnone pourrait confirmer la dérivation de ce passage d'une glose à *Hér.* V (voir le cas précédent des références à Hypsipyle) et prépare en tout cas l'insertion de l'épître. La graphie *Cenona*, qui dérive d'une mauvaise lecture du graphème *Œ*, est très répandue et aussi utilisée par Boccace.

47 *Prose 5* anticipe ici (§§ 47-51) l'histoire du jugement de Pâris, qui se trouve, dans *Prose 3*, après l'invention du jeu d'échecs et avant le conseil des Troyens qui suit l'ambassade infructueuse d'Anténor. Si l'auteur de *Prose 3* se sert de ce passage pour justifier les actions successives de Pâris, le compilateur de *Prose 5* préfère l'anticiper au moment de la présentation du personnage de Pâris, lors de l'énumération des enfants de Priam, pour compléter le cadre de sa jeunesse (voir aussi Rochebouet 2022, pp. 435-8). Il s'agit en tout cas d'un passage de *Prose 3* qui ne trouve de correspondance ni dans *Prose 1*, ni dans le *Roman de Troie* (*RTroie* 3173 etc.). Toutefois, le texte de *Prose 3* se rapproche partiellement, tout en l'amplifiant de manière importante, du récit du jugement de Pâris que Benoît insère à l'intérieur du discours par lequel Pâris se propose pour l'expédition en Grèce (cf. *RTroie* 3860-3921). Le récit du jugement de Pâris se trouve également dans *Hér.* XVI, 53-88, mais ces vers ne sont pas connus au Moyen Âge. Dans ce cas aussi, on peut se référer à *Ov. mor.* XI, 1736-2189 (il s'agit d'un autre épisode absent des *Métamorphoses*). Pour la partie sur la jeunesse de Pâris, on peut également penser, comme on l'a dit, à une influence de l'*Excidium Troiae* (*ET* §§ 3-6) et des textes mythographiques. Sur le jugement de Pâris dans la littérature médiévale, voir Ehrhart 1987.

47.R *parlent*: toute la tradition manuscrite de *Prose 5* a le passé simple *parlerent*, qui serait évidemment préférable, d'autant plus que la forme est écrite avec une abréviation à la fin d'une ligne dans le ms. Royal: il pourrait s'agir d'une abréviation spéciale. Mais puisque nous n'avons pas la

confirmation de *Prose 3*, qui n'a pas de rubriques, je préfère m'en tenir à la leçon du ms. Royal.

47.1 *Alixandre*: *Prose 5* emploie de manière cohérente le nom Alexandre, tandis que *Prose 3* l'appelle déjà Pâris.

47.4 *droituriers*: ce mot est ajouté par le compilateur de *Prose 5*.

48 La première partie de ce paragraphe ne reprend pas tout le § 35 de *Prose 3*, mais en résume la partie finale avec le détail de la phrase inscrite sur la pomme d'or, qui est en latin dans *Prose 3* et en français dans *Prose 5*. Le compilateur de *Prose 5* élimine en particulier l'épisode de la chasse et la longue description du *locus amoenus* typique du style de *Prose 3*. Les répétitions et les tortuosités syntaxiques de cette partie laissent penser que l'auteur de *Prose 5* a eu recours à plusieurs sources.

48.2 *Fetonta*: je n'ai pas trouvé de sources pour cette forme du nom de la déesse Éris. — *semonssé*: verbe tardif, attesté à partir du XIII^{e} siècle et probablement d'origine anglo-normande. Voir *FEW* XII, 347a et 348a; Godefroy VII, 374.

48.3 *fontele*: cette forme de diminutif n'est pas attestée dans les dictionnaires, mais je renverrai par exemple à la version franco-italienne du *Roman d'Alexandre (A)*, 2788: «E en meu loc del pré sort une fontale».

48.5 *Quant les dames…*: à partir de ce point, *Prose 5* recommence à suivre de près le texte de *Prose 3*. — *le*: l'emploi de la forme masculine pour le pronom personnel féminin est typique des régions du Nord, et ce n'est pas un cas isolé dans le ms. Royal (voir l'introduction linguistique, § 5.2.2:2).

48.10 *l'esveillierent*: dans le *Roman de Troie*, la vision des déesses et le jugement de Pâris ont lieu en rêve (cf. vv. 3871-3876), tandis que dans les versions de *Prose 3* (§§ 35-36) et de *Prose 5*, l'une et l'autre ont réellement lieu. Les dieux semblent ici reprendre leur place dans l'histoire, dans une sorte d'anticipation de renaissance classique qui contraste avec la tradition evhémériste médiévale. Il y a en tout cas une espèce de progression entre les textes du *Roman de Troie*, de *Prose 3* et de *Prose 5*, et les deux versions en prose ne sont pas identiques.

48.12 *son jugement*: ce mot est introduit par le compilateur de *Prose 5*.

50.1 *sapience*: remplace *bataille* de *Prose 3*. Les deux attributs conviennent à la déesse Athéna.

51.1 *plaisans*: remplace *poissant* du ms. de Rouen, en insistant sur les talents de séductrice de Vénus, comme le fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*.

51.2 *ferai … amie*: la leçon de *Prose 5* diverge partiellement de celle de *Prose 3*, qui a «et que la femme que tu me requerras a avoir te feroy avoir

a ton plaisir» (§ 39.2). Le compilateur choisit une leçon plus explicite qui anticipe en quelque sorte l'enlèvement d'Hélène, mais il faut souligner que ce faisant, la prière de Pâris au § 95.1 perd sa référence directe. — *A briefment parler…*: à partir de ce point, le texte est un remaniement libre de la source, plus proche de la version du fragment BnF lat. 6002.

52 Ajout mythologique: l'agnition de Pâris. — Ce paragraphe est un nouvel ajout du compilateur de *Prose 5*, qui achève la partie consacrée à la figure de Pâris en puisant derechef dans des sources mythographiques pour raconter l'agnition d'Alexandre-Pâris par son père Priam. Le contenu est assez proche de la version d'Hygin, *Fabulae* 91 et 92, mais voir aussi *Excidium Troiae*, pp. 5-6. Il est intéressant de remarquer que l'*Eneas*, un roman sur lequel l'influence ovidienne est connue et qui est de grande importance pour l'auteur anonyme des *Héroïdes* françaises, introduit au début de la narration une description longue et détaillée du jugement de Pâris (*Eneas* 99-182) où apparaissent les mêmes éléments (l'intervention d'Éris appelée Discorde, la pomme d'or avec l'inscription) que l'on trouve dans le récit de *Prose 5* et qu'on ne peut pas justifier simplement par le recours aux sources classiques (*Hér.* XVI et XVII; Apulée, *Mét.* X). Salverda de Grave, dans son commentaire à l'*Eneas* (II, p. 130), soutient que l'auteur aurait été inspiré par les *Interpretationes* de Donat du premier livre de l'*Énéide*, combinées à la version d'Hygin; aussi déclare-t-il sa surprise à propos de l'absence de toute référence au mariage de Pélée et Thétis, mais j'ai déjà souligné la même chose concernant le texte de *Prose 5*. Sur les sources de l'*Eneas*, voir également les notes de l'édition Besnardeau - Mora-Lebrun 2018, pp. 177 et 181. On ne peut pas exclure que l'*Eneas* et *Prose 5* dépendent d'une source commune.

52.1 *a court*: la tradition manuscrite confirme cette leçon, mais il est possible qu'il s'agisse ici d'une déviation *facilior* vers une formule très connue (*a court de roi*) et qu'on doive retoucher en *a la court*.

52.4 *en oiant*: formule assez fréquente dans les chansons de geste, qui ne réclame pas la précision *tous*, mais qui provoque néanmoins une diffraction dans la tradition manuscrite. Le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, tandis que les mss SCBD, à titre d'exemple, ont *en adorant*.

52.6 *Certes*: le sens exigerait une forme de négation, mais toute la tradition manuscrite confirme la leçon du ms. Royal.

53 Le compilateur de *Prose 5* revient à l'énumération des fils de Priam, qu'il avait commencée avant d'insérer la longue digression sur Pâris.

53.3 *la verité*: cette expression est un ajout du compilateur de *Prose 5*, probablement dans le but d'améliorer la syntaxe tordue et peut-être erronée du passage correspondant de *Prose 3*.

54.2 *orgueilleus*: mot ajouté par le compilateur de *Prose 5*.

55.1 *Creusa*: le compilateur de *Prose 5* accueille le texte de *Prose 3* qui corrige la faute de *RTroie* 2950 (*Andromacha*). Il faut toutefois rappeler que Virgile ne dit pas que Créuse est la fille de Priam.

56 Ce paragraphe diffère assez nettement de *Prose 3* § 21. Le compilateur de *Prose 5* élimine la description physique de Cassandre, dont il donne le nom correct. La partie mythologique constitue un ajout.

56.1 *Et tel maniere…*: ajout mythologique: le don de Jupiter à Cassandre. — Le dieu amoureux de Cassandre qui lui octroie le don de prophétie est ici Jupiter et non Apollon, comme c'est le cas dans les sources classiques et dans les textes médiévaux (cf. *Myth. Vat.* I, 177 et II, 223). Il est difficile de repérer la source directe de ce court passage; il pourrait s'agir d'une glose interpolée.

57 La description physique de Polyxène est maintenue, parce qu'elle est utile au récit, mais simplifiée par rapport au style grandiloquent des descriptions de *Prose 3*.

57.1 *sour‹cis›*: retouche effectuée sur la base de la leçon de *Prose 3*. — *port*: ici, le manuscrit unique de *Prose 3* a la leçon *fort*, probablement erronée.

58 Ce paragraphe reprend le début du § 23 de *Prose 3*, mais, puisque les noms des bâtards ne se trouvent pas dans la source (à l'exception du seul *Cassibilans*, mentionné explicitement), le compilateur applique son style «encyclopédique» habituel et rassemble les noms à partir d'autres sources. Voir plus loin les §§ 147 et 149, qui reprennent *RTroie* 7989-8010 et 8097-8134. Il faut toutefois remarquer qu'il y a des contradictions entre les deux listes de *Prose 5*.

58.1 *posteis*: leçon archaïque et conservatrice conforme à *Prose 3*, mais refusée par le reste de la tradition, qui lui substitue le plus banal *puissans*. Il s'agit de toute évidence de l'une des nombreuses *lectiones difficiliores* conservées par le ms. Royal.

58.2. *et cil qui li plus joenes; aprés si out*: la leçon du ms. Royal est manifestement problématique; en l'absence d'une source précise, une correction conjecturale serait nécessaire. Tous les témoins modifient le texte: ainsi, le ms. Pr a «et cil qui fu li plus joenes aprés si ot nom Madian»; les mss SC, «et cil qui le plus jovne estoit aprés ot nom Madian»; le ms. O, «et cil qui le plus jennes estoient aprés, orent nom Madian». Aucune conjecture hautement vraisemblable n'étant cependant proposable, je préfère me contenter de signaler le problème, sans intervenir.

60.1 *tout*: ce mot ne se trouve que dans le fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*.

60.2 *biauté*: remplace *loyauté* du ms. Rouen, qui est probablement une leçon fautive, en reprenant la leçon du fragment BnF lat. 6002.

61.1. *donjon*: ce mot, répété deux fois, remplace *hostel* du ms. Rouen, en reprenant la leçon du fragment BnF lat. 6002.

61.2 *l[es]*: ce mot, illisible dans le ms. Royal à cause d'une tache, est inséré d'après *Prose 3* et le ms. Pr.

62 Cette première description de la «Chambre de Beautés» dérive de *Prose 3*, où elle remplace la description de la chambre royale faite par Benoît dans *RTroie* 3099-3128. Une deuxième description plus détaillée se trouve aux §§ 233-236 et correspond à *RTroie* 14631-14958. Les deux descriptions sont assez différentes, mais dans l'ensemble rapportent tous les détails de la description de Benoît (voir Jung 1996, p. 511). En particulier, la description du satyre et de l'aigle correspond à *RTroie* 14816-14840. Les répétitions et les incohérences assez fréquentes sont caractéristiques de la méthode de travail du compilateur de *Prose 5*.

62.2 *crainsist*: leçon du fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*, là où le ms. Rouen a *criast*, probablement fautif. — *‹sailloit en haut›*: insertion sur la base de *Prose 3*, confortée par la leçon de la deuxième description de la Chambre de Beautés qui dépend directement du roman en vers (voir § 235.3: *voletoit sus*). Les mss AuPu ont *faisoit semblant de paour*, tandis que les mss Pr et S ont la même leçon que le ms. Royal.

62.3 *en muete*: bien que le sens premier de cette expression soit 'au départ', elle est acceptable en contexte, même si la leçon de *Prose 3* (*en esmuecte*) semble préférable ici. — *et … dehors*: un saut du même au même engendre la perte de cette phrase dans le ms. Rouen, tandis qu'elle est transmise par le fragment BnF lat. 6002. — *en la veue*: correspond à la leçon du fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*, tandis que le ms. Rouen donne *a l'entree*.

62.6 *mausoiant*: leçon introduite par le compilateur de *Prose 5* à la place de *mesavenant* dans *Prose 3*.

63.1 *droite*: correspond à la leçon du fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*, tandis que le ms. Rouen a *maistre*. Les leçons du fragment BnF lat. 6002 dans la suite du paragraphe se distinguent aussi bien de celles du ms. Rouen que de celles de *Prose 5*. — *canton*: ce mot répété deux fois remplace *coing* de *Prose 3* et constitue une forme relativement tardive, attestée à partir du milieu du XIII^{e} siècle, et assez rare (voir *DEAFpré* s.v. *canton*). Il semble s'agir d'un occitanisme (ou éventuellement d'un italianisme). Cette forme est attestée plusieurs fois en français méditerranéen, probablement à cause de son origine grecque. Voir Barbieri 2020, pp. 52-3 note 35 et pp. 76-7.

63.2 *Et … passer*: cette dernière phrase, qui constitue un ajout à *Prose 3*, sert à adapter la description géographique à l'enluminure du f. 26v et à confirmer l'identification de Troie avec Constantinople (voir Barbieri

2020, p. 52). Sa syntaxe est problématique et il faudrait probablement insérer *ce*, comme le fait le ms. C (*ce poés savoir*). La phrase ne se trouve pas dans le ms. Pr, qui a sans doute eu accès à une copie de la source.

64 Ce paragraphe s'éloigne partiellement de *Prose 3* §§ 29-30. La description des murs (doubles et non triples comme dans *Prose 3*) est particulièrement accourcie. Le passage de *Prose 3* ne correspond d'ailleurs pas non plus au *Roman de Troie*, puisque le compilateur introduit la description des murs avant celle des portes, qui est par contre anticipée par Benoît dans *RTroie* 3005-3018. La description de *Prose 5* se révèle plus proche du *Roman de Troie* que celle de *Prose 3*.

64.2 *·VII· portes*: en réalité, il y a six portes dans *RTroie* 3139-3157 et dans le ms. Rouen, mais ce dernier remplace la *porte Antenoridas* par la *porte Veneris*. Il y en a par contre sept dans le fragment BnF lat. 6002, qui n'en donne toutefois pas les noms. Le compilateur de *Prose 5*, comme d'habitude, unit les deux sources et intègre les noms des deux portes. Il faut d'ailleurs ajouter que *Prose 3*, au § 51.1, parle lui aussi de sept portes.

64.10 *man‹an›tise*: correction nécessaire et facile, confirmée par le § 66.3. La faute découle sans doute d'une haplographie.

65.1 *pour faire [la] fort*: le ms. Royal présente une note tironienne exponctuée devant *pour faire*, qui est conservée en tant que *et* par le ms. Pr. Il pourrait s'agir d'une lecture erronée pour *a*, qui est en effet la leçon de *Prose 3* (*a parfaire*), mais la leçon du ms. Royal est acceptable. Si le texte de notre manuscrit est pratiquement illisible à hauteur de l'article *la*, il s'agit néanmoins de la leçon sémantiquement la plus satisfaisante; elle correspond qui plus est au texte de *Prose 3* et du ms. Pr.

66 Ajout de reprise. — Ce paragraphe reprend en partie les données contenues dans le § 64, mais avec quelques ajouts dont il est difficile de déterminer la source. La référence aux sept royaumes, par exemple, anticipe le contenu de *Prose 3* § 51.

66.5 *jurisdiction*: il s'agit d'un latinisme assez récent, dont les premières attestations remontent au début du XIII^{e} siècle.

67 Le récit de *Prose 5* est peu ou prou identique à celui de *Prose 3* § 32 (exception faite de la répétition de *ferremens*, introduite par le compilateur de *Prose 5*), alors que l'*Istorietta troiana*, traduction italienne de *Prose 3*, en rapporte une version différente et plus courte (*IT* §§ 100-101), qui semble plus proche de *RTroie* 3173-3186 et pourrait correspondre à une version primitive de *Prose 3*. La version de *Prose 3*-*Prose 5* ajoute une digression sur l'invention du jeu de dés, attribuée aux «puceles et damoiseles amoreuses de Troie» qui s'en servaient pour lire le futur de leurs amants guerriers. Cet ajout de type «courtois» trouve une correspondance dans quelques passages des *Héroïdes* françaises, où les protagonistes se

servent d'artifices et de sortilèges afin d'avoir des visions «magiques» concernant le sort de leurs aimés. Voir en particulier l'épître de Laodamie (*Epistres* X, 8, 69-76 = § 130.13-15).

67.5 *jetoient*: remplace *retenoient* de *Prose 3*. Il s'agit d'une banalisation causée par le discours sur le jeu de dés.

68 À la fin du récit de la reconstruction de la ville de Troie, le compilateur de *Prose 5* abandonne provisoirement *Prose 3* pour revenir à *Prose 1*. Fidèle à son idée de donner la version la plus complète et détaillée possible de la guerre de Troie, il estime probablement que le § 33 de *Prose 3* résume à l'excès le récit de l'ambassade d'Anténor, tandis que la version de *Prose 1* en exalte le côté dramatique. Il faut rappeler par contre que les §§ 34-39 de *Prose 3*, qui racontent l'histoire du jugement de Pâris, ont été anticipés par le compilateur de *Prose 5* et insérés à hauteur de la description des fils de Priam. Les §§ 40 et 41 de *Prose 3* racontent aussi de manière synthétique la réaction des Grecs suite à l'ambassade d'Anténor; ils sont donc remplacés par *Prose 1* §§ 47-49.

68.1 *vergoigne*: mot ajouté par *Prose 5*.

68.2 *Babiloine*: leçon reprise de *Prose 1*, tandis que *RTroie* v. 3202 a *Pannoine*. — *La li fu…*: ici, le compilateur ajoute un passage apparemment superflu qui ne se trouve pas dans sa source, mais qui semble dériver de cinq octosyllabes à rime plate (rimes *honneur-valeur*, *firent-offrirent* et *volenté* qui est repris par *assemblé*). Je n'ai trouvé trace d'un tel passage dans aucun témoin du *Roman de Troie*.

68.4 *mauvesement*: adverbe ajouté par le compilateur de *Prose 5*. — *en servage*: l'enlèvement d'Hésione justifie la réaction des Troyens et l'action de Pâris. Ainsi, la culpabilité de la destruction de Troie retombe entièrement sur les Grecs, dont la cruauté sera d'ailleurs mise en évidence par les réactions à l'ambassade d'Anténor. Il s'agit d'une lecture philotroyenne très répandue au Moyen Âge, que le texte de *Prose 5* partage au moins en partie, bien que l'apparat iconographique du ms. Royal semble plutôt suggérer une identification des commanditaires avec les Grecs (voir Barbieri 2020).

69.1 *manda … devant*: la leçon de *Prose 1* § 40, 4 a *venir par devant lui*, mais *mander devant* dans le sens de 'envoyer en ambassadeur' est commun. Voir par exemple *Saisnes* 2834 et *Antioche* 1506.

71.1 *respondi de ce*: si l'absence de la conjonction *que* pourrait découler d'une erreur du compilateur, facilitée par la position à la fin d'une colonne, elle est cependant admise pour introduire un discours indirect (Ménard 1994, p. 208 § 227); pour cette raison, je préfère ne pas intervenir sur le texte.

72.2 *lonc temps*: remplace *maint jour* de *Prose 1* § 43, 7, qui est peut-être perçu comme étant trop archaïque. — *Rendés lui*: l'emploi des pro-

noms personnels dans *Prose 5* est très particulier, et on ne peut pas exclure que ce *lui* puisse avoir la fonction d'un pronom complément d'objet direct (voir aussi § 82.8). En tout cas, *Prose 1* a *rendés la*, le ms. C a une leçon redondante *rendés la lui*, tandis que le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal.

73.1 *espris*: il s'agit encore une fois d'un verbe assez cher au compilateur de *Prose 5*, qui substitue ici l'*alumés* de *Prose 1* § 44, 2.

73.2 *n'ai je que faire*: formule syntaxique un peu différente de celle que propose *Prose 1* § 44, 4.

73.4 *contenance*: forme ajoutée par *Prose 5*, conformément à son attention au style «courtois».

74.2 *lors*: remplace *leur* de *Prose 1*, mais cette forme n'a jamais valeur pronominale dans *Prose 5*, et il est préférable de l'interpréter comme un adverbe temporel plutôt que comme un italianisme.

75.4 *oïrent*: remplace *virent* de *Prose 1* § 46, 19.

76.3 *conter*: remplace *retraire* de *Prose 1* § 47, 9. Il s'agit des deux mots qui composent le doublet synonymique de *RTroie* 3587. — *de nostre honneur acroistre*: cette expression est un petit ajout du compilateur de *Prose 5*. — *et pour ce … avenir*: cette phrase correspond assez bien à *RTroie* 3693-3697, mais sa structure syntaxique la rend, dès la version de *Prose 1* § 47, 19-21, pour ainsi dire incompréhensible. — *preus et hardis*: doublet synonymique typique de *Prose 5*, qui ajoute *preus* au texte de *RTroie* 3699. — *Et qui … abbatre*: il s'agit probablement d'une relative hypothétique (Ménard 1994, pp. 88-9, § 76b). Rochebouet 2021a, p. 727, estime que le verbe au pluriel est une erreur provoquée par les pluriels précédents et intervient sur le texte, mais la leçon reste acceptable si l'on pense à un accord *ad sensum* avec le sujet pluriel précédent, et les témoins principaux de la tradition française, à l'exception du ms. S, la confirment.

77 *Prose 1*, qui place en première position le discours de Priam à Hector, suit la disposition de la famille *x* de la tradition de *RTroie* 3721-3760. *Prose 5* suit fidèlement le modèle de *Prose 1*.

77.1 *vaillant*: remplace *hardi* de *Prose 1* § 48, 9. — *atenda‹n›ce*: ce mot se lit mal dans le ms. Royal, mais est confirmé par *Prose 1* et par le ms. Pr.

77.2 *mes … faire*: cette phrase correspond à *Prose 1* § 48, 14: «mes tant en vous ne demeure de bien faire». La syntaxe n'est pas tout à fait claire (il suffirait à la limite d'éliminer le *e* de *toute*), mais on trouve la même forme dans d'autres cas (voir par exemple § 172.9).

78.4 *outrage*: *Prose 1* § 49, 7 a une lacune en correspondance de ce mot, que les éditeurs comblent avec le mot *tort* en suivant la suggestion de *RTroie* 3786 (cf. *RTroie* 3785-3788). Il me semble toutefois que la leçon

proposée par *Prose 5* soit préférable. — *a bon chief*: remplace *a bone fin* de *Prose 1* § 49, 11 en se rapprochant plus étroitement de *RTroie* 3798.

78.5 *Prose 5* conserve l'un des proverbes typiques de *Prose 1*, étant donné que sa leçon correspond à *RTroie* 3807-3808. Le compilateur élimine néanmoins la phrase suivante de *Prose 1* § 49, 13, probablement parce qu'il estime l'insistance excessive.

78.7 *car … guerroier*: cette phrase résume le contenu de *Prose 1* § 49, 18-23; l'interprétation des deux proses ne respecte cependant pas pleinement le sens de *RTroie* 3811-3826.

78.8 *envahir*: ce verbe est probablement employé au sens d'‘essayer, entreprendre', comme dans l'épître de Phèdre (§ 225.1); il correspond en tout cas à *Prose 1* § 49, 26. — À la fin du paragraphe, le compilateur élimine le contenu de *Prose 1* § 49, 27-29.

79 Dans ce paragraphe, le compilateur revient à *Prose 3* (§ 42), dont il a omis le § 41, ce qui explique que la phrase initiale reste un peu en suspens. L'intervention de Cassandre dans la version de *Prose 3-Prose 5* semble en effet un peu déplacée, puisque son inquiétude à propos d'une possible ambassade de Pâris en Grèce ne renvoie à aucune proposition dans ce sens; les deux répliques de Panthoos et d'Hélénos, qui vont dans la même direction, sont encore moins compréhensibles. La séquence de *RTroie-Prose 1* est beaucoup plus logique, étant donné que la suite «songe de Pâris» – «proposition de l'ambassade» – «acceptation de la proposition» y précède et provoque la réaction d'Hélénos et des autres. Qui plus est, *Prose 3* anticipe la prophétie de Cassandre, qui, dans le roman en vers, survient à la fin du conseil (*RTroie* 4143-4160), tandis qu'elle est insérée juste avant les autres discours prophétiques dans les versions en prose. Le récit du conseil du *Roman de Troie*, avec son alternance entre des positions nettement belliqueuses et d'autres plus prudentes, est beaucoup plus dramatique. Le discours de Priam, qui accepte la délibération, est prononcé lors d'un deuxième conseil (*RTroie* 4039-4131), de même que la mise en garde de Panthoos, repoussée par l'assemblée. La prophétie de Cassandre, qui conclut cette scène, est prononcée *a parte*, en dehors du conseil, auquel les femmes ne pouvaient d'ailleurs pas participer. *Prose 3-Prose 5*, par contre, séparent nettement les deux fronts: il y a d'abord les discours de Priam et d'Hector, puis ceux de Cassandre, Hélénos et Panthoos, suivis par le plaidoyer de Pâris qui convainc tout le monde.

79.1 *Entre cels ·II· conseuls*: on ne comprend pas bien à quoi se réfère cette phrase dans *Prose 5*. La question est plus claire dans *Prose 3*, qui présente en effet, au paragraphe précédent, les deux positions différentes des membres de l'assemblée. Cela dit, la leçon *conseilliers* de *Prose 3* ne semble pas avoir de sens non plus. — *qui Cassandra fu appellee*: la précision onomastique est ajoutée par le compilateur de *Prose 5*.

79.3 *guarder*: remplace *garantir* de *Prose 3*.

80 Comme nous l'avons dit, l'ordre des interventions ne coïncide pas avec celui du *Roman de Troie*, où le discours d'Hector est suivi de ceux de Pâris (qui raconte l'épisode du jugement), Déiphobe, Hélénos, Troïlus, Priam, Panthoos et Cassandre.

80.4 *Et si verras*: le passage du discours indirect au discours direct à l'intérieur d'une même phrase n'est pas rare dans *Prose 5*; ici, il reflète fidèlement le texte de *Prose 3*.

81 Ce paragraphe illustre la disposition illogique des événements dans la version *Prose 3-Prose 5* que j'ai déjà évoquée. En effet, les prophéties visent à avertir Priam du danger d'envoyer Pâris en Grèce avant même qu'il ne se propose, à moins que les auteurs n'aient voulu caractériser de manière négative la personnalité de ce dernier, qui, dans son discours, semble répondre par dépit à cette mise en garde.

81.2 *mi sires*: forme intéressante d'un point de vue linguistique, qui remplace *mon seignour* de *Prose 3*.

81.3 *vos … vostre*: le compilateur opère un passage opportun de la première à la deuxième personne du pluriel par rapport à la leçon de *Prose 3*. — *rompre*: ce mot ne se trouve que dans le fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*. — *Faites … plus*: la phrase finale résume la conclusion un peu redondante du paragraphe dans *Prose 3*.

82.5 *‹J›e*: la leçon *Se* du ms. Royal est corrigée sur la base de *Prose 3*, confirmée ici par le témoignage du fragment BnF lat. 6002. — *Discordia*: l'italianisme évident laisse penser qu'aux yeux du compilateur de *Prose 5*, ou en tout cas du copiste du ms. Royal, il s'agit d'un nom propre. — *en la quele…*: le compilateur de *Prose 5* récupère dans le roman en vers (*RTroie* 3860-3919) le résumé du jugement de Pâris (que *Prose 3* avait, au contraire, éliminé) après avoir anticipé cet épisode dans son intégralité. Il manifeste ainsi à nouveau son attitude de collectionneur, puisqu'il répète deux fois l'histoire du jugement: d'abord d'après *Prose 3* et ensuite d'après le *Roman de Troie*. Cet ajout est également caractérisé par la présence de phénomènes linguistiques et graphiques apparemment plus modernes (*eslurent*, *promist*, etc.) qui pourraient confirmer une rédaction plus tardive. Certains éléments semblent reprendre la version précédente et s'éloignent partiellement du texte du *Roman de Troie* (voir par exemple la référence à *Discordia*, par ailleurs un italianisme évident, à la *clere fontenele*, au *grant deduit*, ainsi que la correspondance parfaite de l'inscription sur la pomme avec le texte de *Prose 5* § 48.2). Toutes ces données laissent penser que le compilateur de *Prose 5* ait voulu rappeler le jugement de Pâris là où Benoît le fait, tout en se servant du matériel que la version de *Prose 3* lui avait fourni.

82.6 *discordance … concorder … concorde*: le compilateur de *Prose 5* s'offre le luxe d'un jeu de mots appuyé, sans qu'il m'ait été possible de déterminer s'il s'agit d'une initiative personnelle ou de l'imitation de quelque source. Cette figure de style est en tout cas absente du *Roman de Troie*.

82.7 *envers … besoig*: cette phrase est plus proche de la leçon du fragment BnF lat. 6002 que de celle du ms. Rouen.

82.8 *li donnai je*: dans le cas présent, *li* est probablement un pronom direct, comme nous en avons déjà rencontré un au § 72.2. Le ms. Pr partage la leçon du ms. Royal, tandis que le ms. C donne *la luy donnai je*.

82.9 *outrecuidiez*: remplace *surcuidez* de *Prose 3*.

82.10 *wiellart*: le ms. Royal donne *uuiellart*, mais le double *u* peut être une graphie anglo-normande pour *w* (Pope 1952, p. 276 § 691; voir aussi *liewe* au § 170.1). Cette référence aux hommes âgés et aux hommes de lettres est propre à *Prose 3*, mais ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*. Une partie du discours de Troïlus n'est toutefois pas rapportée dans les versions en prose (cf. *RTroie* 3993-4004).

82.13 *si irai je*: le caractère négatif du personnage de Pâris est accentué par cette sorte de chantage exprimé d'une manière plus brutale que dans *Prose 3*, qui rend de fait inutile la délibération de Priam. La phrase *Et si vous … je irai* ne se trouve que dans le fragment BnF lat. 6002.

82.15 *Querés*: ce verbe a été omis dans le ms. Rouen, mais se trouve dans le fragment BnF lat. 6002 et est confirmé par *IT* § 139 qui a *trovate*.

83.3 *seurtance*: leçon du fragment BnF lat. 6002, qui correspond à *IT* § 141 *sicurtade*, là où le ms. Rouen a *sentence*.

84.1 *En … Grece*: le compilateur améliore la première phrase de *Prose 3*, qui n'est pas très claire.

84.2 *prouvee*: remplace *sceue* de *Prose 3*, toujours pour rendre le passage plus clair. Le compilateur souligne en effet que l'expédition de Pâris a été approuvée par le conseil. Dans ce paragraphe, le travail de révision du compilateur est évident. — *primas*: il s'agit d'un ajout de *Prose 5* absent de *Prose 3*. Si la série de mots qui entourent cette forme nous empêche de l'interpréter dans son sens habituel de charge ecclésiastique, le *DMF* signale toutefois un exemple du XV^{e} siècle où il peut avoir l'acception de 'prince' (Arnoul Greban, *Mystère de la Passion*, 8753). — *plenteive*: comme à son habitude (voir § 1.1), *Prose 5* préfère cette forme à *plenteureuse* de *Prose 3*.

84.3 *verde et vermeille*: ici aussi, *Prose 5* ôte quelques références aux couleurs, tandis que *Prose 3* les accumule, avec sa passion habituelle pour les listes. — *bacheliers*: le compilateur élimine le deuxième terme présent dans sa source, *chevaliers*, peut-être parce qu'il l'estime banal.

85.1 *siglerent*: forme introduite par *Prose 5*, assez typique de son lexique. — *ses amis*: après cette expression, le compilateur de *Prose 5* élimine une longue phrase de *Prose 3* où un second objectif au voyage de Ménélas est ajouté. — *s'entresonnerent*: remplace un deuxième *s'entredirent* de *Prose 3*.

85.2 Dans cette partie, le compilateur de *Prose 5* continue à simplifier les redondances de *Prose 3*, tout restant fidèle à sa source.

86 Ce paragraphe, qui préserve l'insistance sur les descriptions et sur les proverbes typique de *Prose 3*, raconte l'histoire de l'arrivée à Troie du Palladion (qu'on ne trouve qu'aux vv. 25373-25425 de *RTroie*) selon la version de *Prose 3*, qui l'appelle *baniere* ou *enseigne*. Cette insertion pose problème à l'auteur de *Prose 5*, lequel, croyant qu'il s'agisse d'un objet différent du Palladion, se sentira obligé d'introduire une nouvelle référence à la *baniere* au moment de la trahison des Troyens (§ 384.9). Voir Barbieri 2008, p. 70 et note 29.

86.2 *guerredon … guerredon*: la répétition se trouve déjà dans *Prose 3* § 50.2.

86.3 *car…*: ici, le compilateur de *Prose 5* se rapproche de la version plus synthétique de *IT* § 148.

87 Ce paragraphe est encore une fois introduit par *Prose 3* sans aucun lien avec les passages correspondants du *Roman de Troie*, bien qu'il reprenne le contenu de *RTroie* 3139-3157, où l'on trouve les noms des portes de Troie, déjà décrites dans un paragraphe précédent de *Prose 5*. Voir le commentaire aux §§ 64 et 66 pour une analyse des ressemblances et des différences.

87.1 *[out]*: le ms. Royal a sans aucun doute *ont*, mais la confusion entre *n* et *u* est fréquente, et *out* est certainement la meilleure leçon ici, d'autant plus qu'elle est confirmée par *Prose 3*. — *riche*: remplace, probablement par souci de variété, la leçon *noble* de *Prose 3* § 51.1.

87.3 *baron*: cette forme, écrite sur rature, remplace *roy* de *Prose 3* § 51.3.

87.5 *detre‹n›chié*: remplace *traveilliez* de *Prose 3* § 51.5.

88.2 *otrooit … juste*: cette phrase ajoutée par le compilateur constitue une sorte de leçon alternative à la phrase précédente, qui correspond à la leçon de *Prose 3*. Pour unir les deux phrases, le ms. Pr (f. 42v) ajoute une conjonction *et*, mais puisque le texte du ms. Royal ne correspond pas parfaitement aux sources, je préfère conserver sa leçon.

89.1 *aygloul*: il s'agit d'un hapax de *Prose 3* repris par *Prose 5*, dont la signification est inconnue. Rochebouet 2021a suggère un lien possible de ce mot avec les dérivés de *AQUILENTUM ('églantier') ou AQUILEIA ('anco-

lie'). — *et violetes*: ajout du compilateur de *Prose 5*. Encore une fois, ce paragraphe s'attarde sur les détails des descriptions, selon le style de *Prose 3*.

90.1 *cendel*: remplace *corssel* de *Prose 3* § 54.1. L'insistance sur les détails des vêtements est typique de *Prose 3* et culminera dans la description d'Hélène. Il faut également souligner que la plupart de ces descriptions ne se trouvent pas dans le *Roman de Troie*. — *estroit … o*: *Prose 3* a *ot* à la place de *o*, ainsi qu'*estoit* à la place d'*estroit*. L'interprétation du texte est différente, mais celle de *Prose 5* me semble préférable. — *Puis … presens*: dans cette partie, le compilateur réécrit assez librement le texte de sa source. — *pour … avantage*: ici, *Prose 5* se détache partiellement du modèle (*Prose 3* § 55.1) et modifie la phrase tout en préservant son contenu.

90.2 *li portoit grant reverence*: la formule diffère de celle de *Prose 3* § 56.2, qui a *tenir a reverence*. — *car … comment*: la dernière phrase, à partir de *car*, est un ajout du compilateur de *Prose 5*, qui annonce l'insertion mythologique sur les origines de Vénus. La deuxième partie de *Prose 3* § 56, à savoir le début de la description d'Hélène, est déplacée après l'ajout mythologique.

91 Ajout mythologique: la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance de Vénus et d'Hélène. — On trouve un récit assez proche dans *Ov. mor.* I, 615-619 et 859-867, mais des références à la même légende sont également présentes dans *RRose* (Langlois) 5535-5542. Les éditeurs du *Roman de la Rose* identifient la source probable de ce passage dans le commentaire de Servius à l'*Énéide* ou dans les mythographes du Vatican (*Myth. Vat.* II, 1-4; III, 1, 7 et 3, 7-8; cf. Langlois 1914-1924, II, 344 et Lecoy 1965-1970, I, 283-284). Voir aussi Barbieri 2002, pp. 126-9. Dans ce cas aussi, bien qu'il ne soit pas possible d'établir une influence directe des *Héroïdes*, il me semble évident que l'importance attribuée à Hélène est due au regard «courtois» et élégiaque introduit dans la matière troyenne par l'auteur de *Prose 5*, et la lecture des épîtres XVI et XVII doit y avoir contribué. Les italianismes sont particulièrement abondants dans ce passage, ce qui semble confirmer la responsabilité du compilateur de *Prose 5* dans la coloration linguistique du texte, surtout par rapport aux *Héroïdes* et aux ajouts.

91.1 *Crete*: la même référence à l'île de Crète comme lieu d'origine des personnages «historiques» de Jupiter et Saturne se trouve dans *Ov. mor.* I, 860. — *Pollo*: erreur évidente pour *Pluto*. Je préfère néanmoins conserver cette leçon révélatrice de l'évolution du texte, d'autant plus qu'elle se trouve notamment aussi dans les mss Pr, P_1 et P_3.

91.4 *persecuiter*: verbe tardif, formé à partir de la racine du substantif latin *persecutor*, qui ne s'est répandu qu'à partir du XIV^{e} siècle, bien que quelques rares attestations en contexte religieux en existent déjà à partir du X^{e} siècle. La graphie avec *i* n'est pas attestée ailleurs et pourrait être due à l'influence de l'italien (*perseguitare*; cf. *persequeter* dans *Ystoire de li Normant* VIII, 9).

91.7 *la vraie ystoire*: le compilateur ajoute une lecture évhémériste du mythe. — *nutritive*: forme tardive, probablement un latinisme cultivé, avec de rares attestations à partir du XIV^e^ siècle, dont la plus ancienne se trouve dans la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville.

91.11 *Mes … autre*: autre interprétation évhémériste.

91.12 *Quant … force*: l'histoire du premier enlèvement d'Hélène est évoquée par exemple dans *Hér.* V, 127-128 et XVII, 23-34 et dans Hygin, *Fabulae* 79. Le compilateur de *Prose 5* pourrait l'avoir trouvée dans une glose aux épîtres ovidiennes.

91.15 *Menelao…*: le nom de Ménélas fournit l'occasion au compilateur de *Prose 5* de rejoindre la deuxième partie du § 56 de *Prose 3*, qui redevient ainsi la source principale de la narration.

92 La présence de ce paragraphe dans la version originale de *Prose 3* est confirmée par le témoignage du fragment BL Lansdowne 229, f. 164. Son absence dans l'*Istorietta troiana* sera donc due à l'initiative du traducteur italien. La passion pour la description de l'auteur de *Prose 3* y triomphe dans un étalage de maîtrise linguistique et rhétorique qui fournit des informations précieuses grâce à la richesse presque baroque du lexique. Il rend par ailleurs hommage à l'importance du mythe d'Hélène dans la littérature médiévale, en particulier pour l'enseignement scolastique et la formation rhétorique, où la figure d'Hélène est l'archétype de la beauté féminine et le modèle adopté pour tout exercice de *descriptio* (voir par exemple les descriptions latines de Joseph d'Exeter et de Matthieu de Vendôme, mais aussi la description d'Iseut dans Brunet Latin, *Tresor* III 13, 11). Ainsi, les versions en prose se détachent du modèle en vers, où la description est assez sommaire (*RTroie* 5119-5140). D'ailleurs, certains détails du texte de Benoît de Sainte-Maure ne sont pas retenus (par exemple celui du grain de beauté entre les sourcils, considéré comme un indice de prédisposition à la luxure) et la description d'Hélène se rapproche plutôt de celle de Polyxène dans *RTroie* 5541-5576. Voir Costantini 2004 et Barbieri 2013.

92.1 *vaine … serree*: le premier adjectif est un ajout de *Prose 5*; quant à *serree*, *Prose 3* § 57.1 a *seellee* et la leçon du ms. Royal pourrait être une *lectio facilior*. — *esquaillant*: il s'agit vraisemblablement d'un adjectif dérivé du participe du verbe *escoillir* utilisé au sens de 'agile, rapide, frétillant' (voir *FEW* II, 899b); la forme attestée par le fragment BL Lansdowne 229 de *Prose 3* est en effet *esqueiliant*. Le texte de *Prose 3*, source de ce passage, pose de nombreux problèmes lexicaux; nous nous limiterons ici à quelques indications essentielles et renverrons à l'édition de *Prose 3* pour une analyse plus détaillée. — *aiglete*: cette forme, confirmée par le ms. Royal et par le fragment BL Lansdowne 229, est utilisée au Moyen Âge principalement en héraldique pour indiquer un petit aigle représenté les ailes déployées, dépourvu de bec et de pattes. Son emploi comme dimi-

nutif de *aigle*, attesté seulement à l'époque moderne dans la langue française, pourrait être un italianisme. — *transpellant*: ce nouvel hapax introduit dans la description d'Hélène pourrait constituer un italianisme ou un trait d'Outremer. Le contexte suggère que ce verbe devrait exprimer l'idée d'un mouvement sinueux ('onduler'?). La leçon *trampellant* du fragment Lansdowne 229 de *Prose 3* est probablement plus proche de l'original, puisqu'elle permet d'établir un lien avec la forme toscane *trampolare*, attestée à partir de la deuxième moitié du XIV^e^ siècle, quoiqu'au sens de 'chanceler, vaciller'. Le *FEW* XVII, 351b, outre un certain nombre de formes dialectales italiennes modernes à l'acception proche de celle que nous avons supposée, signale également une forme avignonnaise *trampelant* qui aurait le sens de 'tremblant' (voir Mistral s.v. *trampela*). — *clere*: le compilateur a omis *sanguine* de *Prose 3* § 57.1 (confirmé par le fragment Lansdowne 229), probablement parce qu'il l'a considéré comme un contresens dans le contexte de l'expression *clere comme cristal*. — *fache*: la compilateur a omis *et sur les levres et sur le mantonnet* de *Prose 3* (*et sus les levretes. et le mantonet* dans le fragment Lansdowne 229). Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une erreur ou d'une omission volontaire. — *rubians*: la forme, pourtant confirmée par le ms. de Rouen et le fragment Lansdowne de *Prose 3*, ne se trouve pas dans les dictionnaires; elle est sans doute liée à la racine latine RUBEUS qui désigne la couleur rouge ou rose. Rochebouet 2021a, p. 926 signale une variante *rubieux* attestée dans une ballade de Villon. — *Par devant*: ici commence une sorte de lapidaire que Costantini 2004 relie au «third prose lapidary» anglo-normand, basé sur le *De lapidibus* de Marbode de Rennes (Studer-Evans 1924, pp. 136-51). Voir aussi la note au § 92.2. — *esprovez*: leçon du fragment BL Lansdowne 229 de *Prose 3*, là où le ms. Rouen a *approuvez*. — *environ*: leçon du fragment BL Lansdowne 229, là où le ms. Rouen a *entour*. — *esto‹it›*: la forme *esto* est attestée six fois dans le ms. L4 du *Roman de Guiron*, et les éditeurs la conservent en tant que possible italianisme (voir *Guiron le Courtois V*, p. 84 et *Guiron le Courtois VI*, p. 67). Dans *Prose 5*, par contre, on ne trouve que cette occurrence; puisque le copiste du ms. Royal oublie assez souvent les dernières lettres des mots (voir le § 6.1.2 de l'introduction), il semble plus prudent de rétablir la forme correcte. — *vertu*: ce mot est ajouté par le compilateur de *Prose 5* pour résumer une description plus longue de *Prose 3*. — *letrés*: j'attribue à cette forme le seul sens qui me semble possible, celui de 'qui porte une inscription'. Mais les variantes *litterelz* du ms. Rouen et *linterés* du fragment BL Lansdowne 229 font plutôt penser à une leçon originale *difficilior* perdue. En tout cas, il ne semble pas s'agir d'une nouvelle pierre (je n'ai trouvé aucune identification plausible), mais plutôt d'un participe qui qualifie les pierres précédentes (la conjonction *et* suivante pourrait en effet établir une sorte de séparation dans la liste). On pourrait penser par exemple à une forme particulière du participe *listé*, parfois utilisé à propos des pierres précieuses; voir par exemple le *Lapidaire alphabétique* (Studer-Evans 1924, pp. 200-

59), 1552. — *carquois*: correspond à *tarquois* dans *Prose 3*. Rochebouet 2021a, p. 731 propose de le rapprocher de *carcan* 'collier de pierres précieuses' ou de *torques* 'collier', *torquant* 'joyau'; la seconde hypothèse me semble préférable, les attestations de *carcan* étant tardives. — *alectoires*: ce mot ne se trouve que dans le fragment BL Lansdowne 229. La vertu de la pierre alectoire était en tout cas bien connue des lapidaires médiévaux. — *gisir*: leçon du fragment BL Lansdowne 229, là où le ms. Rouen a *jugier*. — *mai*: remplace *mars* de *Prose 3*. La tradition manuscrite concorde avec le ms. Royal. — *cervel*: remplace *cerces* de *Prose 3*. Il s'agit probablement d'une leçon corrompue de *Prose 5*, mais confirmée par la tradition. — *sagietomies*: leçon du fragment BL Lansdowne 229, là où le ms. Rouen a *segongnes*. Cette dernière variante est sans doute *facilior* et banale, mais je n'ai pas pu trouver d'autre attestation, ni même une signification acceptable pour la leçon de *Prose 5*.

92.2 *quarteletes*: leçon du fragment BL Lansdowne 229, là où le ms. Rouen a la variante plus banale *lettres*. Il est intéressant de remarquer qu'une partie de la tradition manuscrite, par exemple les mss AuPuSC, remplace la leçon du ms. Royal par la glose *petites cedules*. — *parchemin virge*: dans *Prose 3*, on lit *virge beste*. — *vertueus*: dans *Prose 3*, on lit *vertueus si bien assiz*, mais il s'agit probablement d'une synthèse voulue par le compilateur, qui ne compromet pas le sens du texte. — *li lapidaires*: cette référence explicite à une source écrite a été mise en évidence par Costantini, qui trouve des affinités entre ce paragraphe et le «third prose lapidary» dérivé du lapidaire de Marbode de Rennes (Costantini 2004, pp. 1075-8). Il s'agit d'une version en prose de la traduction anglo-normande en vers de Marbode, ce qui pourrait suggérer une origine anglaise ou française du Nord de *Prose 3*. La conjonction *et* est suivie, dans *Prose 3* (le ms. Rouen et le fragment BL Lansdowne 229), d'un *se* qui rend plus claire la syntaxe sans être strictement nécessaire, d'autant plus qu'ici, *Prose 5* abrège un passage beaucoup plus long de *Prose 3*: «et les couroux dez haultes genz et de ce dit le lapidaires 'et regum mitigat iras' c'est a dire en françoiz qu'elle apaise ires aux roys». Il est donc possible que le compilateur de *Prose 5* ait omis, volontairement ou suite à un saut du même au même, la phrase du fragment BL Lansdowne 229 «et se ele apaie les rois», pratiquement identique à la précédente.

92.4 *Ulixés*: ce retour aux événements de la guerre troyenne est extrêmement intéressant, parce que l'auteur de *Prose 3* nous fournit une interprétation personnelle de l'échec de l'ambassade d'Ulysse auprès d'Achille (voir §§ 289-295), nous confirmant l'impression d'une qualification négative de la figure d'Ulysse (voir Barbieri 2008).

92.5 *soivent*: forme attestée, d'habitude avec la graphie *sçoivent*. — *portast*: *Prose 5* s'accorde avec la leçon du fragment BL Lansdowne 229 contre celle du ms. Rouen.

92.6 *toute ‹Troie›*: Le ms. Royal a seulement *toute*, tout comme le ms. Pr, tandis que les mss AuPuP$_1$P$_2$P$_3$ ont seulement *Troye*, qui est une correction facile. La bonne leçon dans ce cas est probablement celle de *Prose 3* et le copiste du ms. Royal aura simplement oublié d'écrire le nom de la ville.

92.8 *car*: il pourrait s'agir d'une faute de répétition, d'autant plus que *Prose 3* a *que*, de même que le ms. Pr; cependant, l'emploi de *car* à la place de *que* pour introduire une phrase complétive est attesté (Ménard 1994, p. 205 § 223), y compris dans notre texte au § 292.2.

92.9 *alectoire*: avec son attention habituelle à l'accumulation des détails, l'auteur de *Prose 5* ajoute une nouvelle référence aux pouvoirs de la pierre alectoire dont il avait déjà parlé. — *pois*: leçon du fragment BL Lansdowne 229 de *Prose 3*, là où le ms. Rouen a la variante banale *pouvoir*.

92.10. *orniches*: graphie non attestée ailleurs (le fragment BL Lansdowne 229 de *Prose 3* a *oniches*); il pourrait s'agir d'une faute de copiste, confirmée toutefois par la tradition française, ou d'un croisement avec *ornicle* 'bracelet'.

93 Après la longue parenthèse consacrée au lapidaire, l'auteur revient à la description physique d'Hélène, toujours en suivant son modèle *Prose 3*, et en procédant du haut en bas du corps, selon la tradition des portraits médiévaux.

93.1 *rue*: cette forme n'est jamais attestée au sens de 'ride'; il s'agit selon toute probabilité d'un italianisme (*ruga*). — *drois*: ce mot ne se trouve pas dans *Prose 3*, ni dans le ms. Rouen, ni dans le fragment BL Lansdowne 229. Il s'agit probablement d'un ajout de *Prose 5*. — *bien chaignant*: le participe présent est une forme, avec graphie septentrionale, du verbe *ceindre*. Le sens de l'expression n'est pas tout à fait clair; le compilateur veut peut-être mettre en évidence le fait que le corps d'Hélène s'adapte bien aux vêtements et les met en valeur, ou au contraire qu'il est mis en valeur par des vêtements bien serrés autour de la taille. — *hanchetes*: cette leçon du fragment BL Lansdowne 229, confirmée par le ms. Pr (le compilateur l'a probablement trouvée dans sa copie de *Prose 3*), convient bien au contexte. Il s'agit d'une forme attestée en Picardie (*FEW* XVI, 141b). Le ms. Rouen de *Prose 3* a *ceignant hault, faisses moulees et escaplees*. La leçon *hautesces* du ms. Royal a été interprétée comme une métathèse par Rochebouet 2021a, p. 904 (qui lit *hantesches*), mais il me semble plutôt que le compilateur n'a simplement pas compris le sens du mot. Les mss S et C ont la variante plus banale *bien* à la place de *hautesches*. — *et a ses … tenue*: la phrase finale ne se trouve pas dans le ms. Rouen, probablement à cause d'un saut du même au même, mais on peut la lire dans le fragment BL Lansdowne 229.

94.1 *a dame*: dans le ms. Royal, on lit *a la dame*, mais *la* est effacé, et le ms. Pr ne l'a pas. Il est probable que la leçon correcte soit *madame* de

Prose 3 (présente aussi dans le fragment BL Lansdowne 229), mais puisque le texte du ms. Royal ne pose aucun problème, je préfère ne pas intervenir.

94.2 *deviserres*: remplace *ordeneur* de *Prose 3*. — *par tens*: remplace *tantost* de *Prose 3*.

94.3 *Helaine*: le nom ne se trouve pas dans *Prose 3*, mais il s'agit probablement d'une distraction du copiste du ms. Rouen.

94.5 *[qui]*: le ms. Royal a *dont*, mais il doit s'agir d'une faute par anticipation. Je me conforme à la leçon de *Prose 3*, qui est sans doute la bonne.

94.7 *acomplisse*: le verbe est au pluriel dans *Prose 3*, mais il est probablement accordé avec le dernier sujet ici.

94.8 *et honneur*: mot ajouté par *Prose 5*.

94.9 *Et se … plaisir*: cette affirmation, beaucoup plus directe que celle de *Prose 3*, semble vouloir anticiper l'enlèvement d'Hélène.

94.11 *et Paris souspris*: sur l'ellipse de l'auxiliaire, voir les §§ 34.2 et 341.4, ainsi que l'introduction linguistique, § 5.3.3:4. Étant donné que *Prose 3* a la même leçon, je préfère me tenir au texte du ms. Royal, bien que la phrase, d'après *IT* § 167, doive être liée au verbe *partir*, renvoyant au seul Pâris. — *sens … beauté*: le compilateur de *Prose 5* ne garde que deux substantifs sur les quatre qu'utilise *Prose 3*.

95.1 *devotement*: remplace la forme plus générique *gentement* de *Prose 3*. Ceci nous permet de confirmer indirectement que la leçon *devotement* dans la rubrique du § 15 correspond le plus au style du compilateur de *Prose 5*.

95.2 *elle … volenté*: la disposition favorable d'Hélène envers Pâris est mise en évidence plus explicitement par le compilateur de *Prose 5* qu'elle ne l'est dans sa source *Prose 3* § 61.2 (mais voir aussi *RTroie* 4505-4506).

95.3 *hastivement … hastivement*: répétition habituelle typique de *Prose 5*, absente de *Prose 3*. — *et si … aprés*: cette phrase est un ajout du compilateur de *Prose 5*.

96.1 *en piés*: dans *Prose 3* § 62.1, on lit *en paix*, qui est repris dans les expressions successives. Si la leçon de *Prose 3* est la plus logique et doit être probablement considérée comme la plus proche de l'original, celle de *Prose 5* demeure parfaitement acceptable.

96.3 *chançonnetes*: remplace *chançons et lais* de *Prose 3*.

96.4 *entrerent*: le texte de *Prose 5* ne présente pas la référence numérique qu'on trouve dans *Prose 3* (quatre cent chevaliers), ce qui induit le

lecteur à penser que les guerriers qui entrent dans le temple sont ceux dont le texte a parlé précédemment. — *les dras … diex*: liste reprise de *Prose 3* et habituelle pour cette version.

96.7 *et leva … ardant*: le compilateur de *Prose 5* synthétise sa source dans ce passage, mais parle de deux cierges là où *Prose 3* en évoque un seul.

96.8 Ce premier dialogue entre Pâris et Hélène, repris de *Prose 3*, est une synthèse de *RTroie* 4671-4767 qui insiste sur le caractère courtois des personnages. Le compilateur de *Prose 5* passant ensuite à *Prose 1*, ce dialogue sera répété sous une forme et une extension différentes. Le fait que l'auteur de *Prose 3* le place à l'intérieur du temple, qui est le théâtre de l'enlèvement, tandis que *Prose 1* le situe à Ténédos facilite la tâche au compilateur de *Prose 5*, qui peut traiter les deux dialogues comme deux épisodes différents.

97.2 *contreguardé*: cette idée se retrouve dans l'épître d'Œnone à Pâris (§ 109.27-28), de même que dans un discours de Briséida (§ 228.17). — *car … occision*: petit ajout de *Prose 5*. — *pailles … nobles*: encore une liste caractéristique du goût de l'auteur de *Prose 3*. — *chambelos*: correspond à *camelos* de *Prose 3*, qui désigne une étoffe fabriquée avec du poil de chameau ou de chèvre. — *bo[u]grans*: le ms. Royal a la leçon *bo(n) grans* mais une simple correction suffit à conformer son texte à celui de *Prose 3*, qui a la même leçon avec une graphie différente (*bouguerens*).

98.1 *huee*: *Prose 3* § 64.1 a *levee*, probable faute de répétition.

98.2 *mors … estoient*: *Prose 5* introduit encore une fois une référence aux guerriers morts dans le temple. — *tro[u]pes*: le ms. Royal a *tro(n)pes*, mais *Prose 3* a la leçon *troppeaulx*, qui semble nettement meilleure. Le copiste aura, encore une fois, confondu *n* et *u*.

98.4 *a ·xv· lieues de Troies*: l'indication précise de la distance remplace la référence générique de *Prose 3* (*a une journee*). *IT* § 176 confirme dans ce cas la leçon de *Prose 3*.

98.6 *Tui*: le ms. Royal a *tuit*, avec un petit *t* final inséré dans l'interligne. Puisque la retouche semble être l'œuvre du responsable de l'atelier de copie du ms. Pr, je préfère me tenir à la leçon du copiste, qui manifeste une tendance générale à éliminer les *t* à la fin des mots. — *resbaudi*: remplace *resjouis* de *Prose 3*.

99 Le compilateur de *Prose 5* quitte momentanément *Prose 3* pour revenir à *Prose 1*, ce qui lui permet de récupérer quelques paragraphes particulièrement abrégés ou même éliminés par sa source précédente. Son choix n'est pas sélectif, puisqu'aucun paragraphe de *Prose 3* n'est perdu: la reprise de *Prose 1* §§ 62-66 s'insère entre les §§ 64 et 65 de *Prose 3*, et répond encore une fois au critère principal qui préside à la compilation de *Prose 5*, à savoir une tendance à accumuler tout le matériel dis-

ponible sur la guerre de Troie, d'autant plus que le texte de *Prose 1* propose ici un dialogue entre Pâris et Hélène qui ne se trouve pas dans les autres sources.

99.1 *engingniés*: l'expression est plus forte dans *Prose 5* et le mot *engingniés* est ajouté par le compilateur.

99.2 *poine*: remplace *point* de *Prose 1* § 62, 10.

99.3 *Mes soiés … nees*: le compilateur modifie le contenu de *Prose 1* § 62, 13-14 d'une manière probablement erronée, puisque le sens en résulte difficilement compréhensible. *Prose 1* séparait en effet les deux phrases: Pâris promettait d'abord que les dames seront rendues aux maris, puis disait qu'elles se plairont à Troie. Dans *Prose 5*, pour maintenir la même construction, il faudrait insérer une pause après *rendue* ou ajouter *serés* après *joie*. La seule alternative conservatrice serait d'imaginer une phrase qui commence simplement avec le verbe *a* ayant fonction impersonnelle. Quoi qu'il en soit, la tradition de *Prose 5* confirme la leçon du ms. Royal.

100.1 *Adont … fausdestuef*: quoique problématique – parce qu'elle ne correspond pas à celle de *Prose 1* § 63, 8, qui a «Adonc la prist par la destre main et la fist seoir sus un faudestuel» (cf. *RTroie* 4733-4735) –, la leçon du ms. Royal demeure acceptable. Elle est d'ailleurs reprise pour ainsi dire à l'identique par le ms. Pr, qui ajoute seulement *la* devant *prist*. Je préfère ne pas intervenir.

100.2 *Dame … m'entention*: la partie du discours de Pâris qui suit présente un langage typique de la poésie lyrique (*lacié et seurpris*) et des *Héroïdes* françaises, même si l'idée se trouve déjà dans le roman en vers (*RTroie* 4681-4684). Le compilateur de *Prose 5* suit le texte de *Prose 1*. La leçon *entention* de *Prose 5* remplace l'hendiadys de *Prose 1* § 63, 13: *m'entente e tout mon cuer*. — *si riches*: cet emploi de *si* constitue probablement un italianisme (*Prose 1* § 63, 16: *tant*).

100.5 *l'aurés*: *RTroie* 4767 et *Prose 1* § 63, 24 suggèrent l'intégration de *sauve*. Mais il est possible que le compilateur de *Prose 5* ait voulu modifier volontairement le passage selon une interprétation de réciprocité de l'amour également attestée dans la version française de l'épître d'Hélène à Pâris (voir par exemple *Epistres* XII, 16 = § 262.42). — *qui sunt a Thenedon*: précision géographique ajoutée par le compilateur de *Prose 5*. — *Citri*: ce nom dérive de *Prose 1*, mais ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*. Il s'agit probablement d'une référence à Cythère, île natale de la déesse Vénus.

101 Ce paragraphe de transition résume le contenu de *RTroie* 4773-4802 et 5005-5060 (mais la partie suivant le v. 5022 est pratiquement absente) et reprend plus ou moins directement *HA1*, Troie §§ 534.1-2, 8 et 535.1-3 (Jung 1996, pp. 366-7, §§ 18, 1-6 et 19, 1-8). Pour la pre-

mière fois, le compilateur de *Prose 5* se détache de manière évidente de ses sources principales pour opérer une synthèse personnelle du contenu des vers du roman de Benoît de Sainte-Maure. À hauteur de ceux-ci, toutes les versions en prose sont plutôt synthétiques, alors que le texte de *Prose 5*, doté d'une autonomie qui lui est propre, s'avère contradictoire. En effet, le compilateur résume d'abord le contenu des vers mentionnés, où l'on parle de la réaction de Ménélas à la nouvelle de l'enlèvement d'Hélène, celle-ci étant immédiatement suivie par la convocation d'Agamemnon et par l'organisation de l'expédition à Troie à laquelle sont conviés les barons de Grèce. La partie dédiée à la réaction des Troyens après l'arrivée d'Hélène est omise (*RTroie* 4802-4936), mais sera récupérée par la suite, lorsque le compilateur recommencera à suivre *Prose 3* (§§ 65-69, qui correspondent à *Prose 5* §§ 103-107). Or, avant de revenir à *Prose 3*, le compilateur reprend le § 66 de *Prose 1* (cf. *RTroie* 4937-5004, qui correspond à *Prose 5* § 102), qui répète les conseils donnés par Agamemnon à son frère, d'une façon plus détaillée mais en tout cas redondante, puisque ces mêmes conseils ont été anticipés de manière synthétique. L'existence de ce passage synthétique pourrait notamment être justifiée par la reprise des noms des personnages et des lieux géographiques, destinée à aider le lecteur à suivre le récit. Il faut probablement interpréter en ce sens l'insistance plutôt banale sur les liens de parenté et sur les toponymes (*Piles*, *Asparte*, *Argues*). Voir aussi Rochebouet 2022, pp. 385-7.

101.1 *que il venist a lui a Argues*: le compilateur modifie de manière erronée la phrase de *HA1*, Troie § 534.2 («si manda si com il pot plus espresseement le roi Agamenon son frere a Arges qu'il a lui venist») en laissant croire que Ménélas se trouve à Argos, ce qui contredit les références précédentes et suivantes qui le placent correctement à Sparte. Mais il est également possible que la modification du compilateur soit volontaire et guidée par un souci de cohérence, puisque d'après l'*HA1*, l'assemblée des Grecs a effectivement lieu à Argos (voir *HA1*, Troie § 535.3 et *Prose 5* § 101.3).

101.2 *Penolopé*: cette référence géographique ne se trouve pas dans les sources. On peut peut-être la lier à la ville de *Partonopé* évoquée dans *Prose 5* § 6.1, qui est à son tour une modification de la forme *Penelope* de *RTroie* 724 et *Prose 1* § 5, 4. Dans ce cas, il s'agirait à nouveau d'une référence aux terres angevines. La phrase pourrait être interprétée comme une allusion analogique à l'expédition en Morée de Catherine de Valois-Courtenay. — *pour vengier…*: passage rapide du discours indirect au discours direct, typique de notre texte. — *La vint…*: la partie qui suit résume de manière très synthétique le contenu de *RTroie* 5005-5060. — *Cepolenus*: dans *RTroie* 5014 on lit *Telepolus*, mais les mss M2J ont la variante *Telopolemus*.

102.1 *Helaine*: le nom est encore une fois ajouté par le compilateur de *Prose 5*, dans un souci de précision.

102.2 *si li … courrous*: le compilateur de *Prose 5* relate au discours indirect (et en des termes parfois différents) la première partie du discours direct d'Agamemnon dans *Prose 1* § 66.

102.3 *membre vous*: Rochebouet 2021a, p. 733 estime nécessaire de rétablir un pluriel *membrés*, ici et un plus loin (§ 102.6), mais l'emploi du verbe impersonnel *membrer* au singulier est normal y compris avec le pronom *vous*, et les exemples en sont nombreux. — *antecesseur*: mot introduit par *Prose 5* pour résumer une phrase de *Prose 1* § 66, 9.

102.6 *grans homes*: remplace *gentis cuers* de *Prose 1* § 66, 15. — *Nus … outrage*: cette phrase de *Prose 5* résume *Prose 1* § 66, 16-17. La leçon du ms. Royal, dépourvue de la préposition *de*, correspond probablement à l'original du texte, la faute étant certainement due au passage du verbe *vengier* de *Prose 1* à la locution *prendre vengeance* de *Prose 5*. La retouche, qui me parait inévitable, est confirmée par toute la tradition manuscrite. — *vive*: remplace *fine* de *Prose 1* § 66, 20. — *or n'i a que de soufrir*: le compilateur modifie la phrase de *Prose 1* § 66, 20 d'une manière qui semble erronée ou en tout cas ambigüe. Cela dit, la leçon du roman en vers devait aussi être problématique, à en juger par la diffraction des leçons à hauteur de *RTroie* 4976. Pour cette raison, il me semble préférable de maintenir la leçon du ms. Royal.

102.7 *acuilli e ensemblé*: dans le ms. Royal, on lit *acuillie ensemble*, qui est probablement une leçon erronée, compte tenu du fait que *Prose 1* a *aculli nos gens ensemble*. J'interprète la leçon de *Prose 5* de la seule manière possible pour pouvoir la conserver.

103 Ajout de transition et de reprise (*Prose 1* § 65? *RTroie* 4803-4817?). — Encore une fois, en correspondance d'un changement de source, l'ordre du récit est bouleversé, puisque l'auteur revient en arrière pour relater la complainte de Cassandre (*RTroie* 4881-4936). Le texte du roman en vers est retravaillé et amplifié, par exemple via l'ajout de la référence au cygne. La première partie du paragraphe est un court passage de transition qui sert à situer les faits et les personnages. On y apprend que, tandis qu'Agamemnon s'occupe de chercher des alliés, Hélène et Pâris se trouvent à Ténédos, où ils séjournent quelque temps pour se reposer des fatigues de l'expédition en Grèce, avant de rentrer à Troie. Le texte résume le contenu de *Prose 1* § 65, 4-25.

103.3 *Et quant…*: à partir d'ici, le compilateur recommence à suivre le texte de *Prose 3*. — *lamentation*: ce mot est ajouté par le compilateur de *Prose 5*, mais trouve notamment une correspondance dans *IT* § 178. — *espessement*: remplace *esforciement* de *Prose 3* § 65.1. — *entrevodront*: remplace *entreverront* de *Prose 3* § 65.2, mais dans ce cas la leçon de *Prose 5* semble meilleure, bien que *IT* § 180 justifie le texte de *Prose 3*. — *les fames a hontir … detrenchier*: les deux premières formes de cette série de verbes prévoient aussi une graphie avec la préposition agglutinée (*ahontir*,

ahonnir), mais *Prose 5* pourrait avoir interprété ce *a* d'*ahontir* comme une préposition séparée et l'avoir également ajoutée, par symétrie, aux autres verbes, qui ne la prévoyaient pas dans la version de *Prose 3*.

103.4 *chisne*: la référence au chant du cygne n'a pas nécessairement une connotation morale négative, elle vise probablement à souligner la clairvoyance prophétique de Cassandre, qui prévoit l'imminente destruction de Troie pendant que ses habitants célèbrent le succès de l'expédition de Pâris. — *maleureuse*: ce mot, ajouté au synonyme *mauvaise*, est le fruit de l'initiative du compilateur de *Prose 5*. — *vous … cuer*: le texte de *Prose 5* se détache de *Prose 3* et simplifie une leçon qui pouvait être d'une compréhension malaisée («vous ne serés si bieneürez»). — *car … recevés*: la phrase finale du discours de Cassandre remplace la version plus synthétique et proverbiale de *Prose 3* § 65.2. Le pronom *le* est inséré dans l'interligne en petits caractères, probablement par un réviseur contemporain de la rédaction du manuscrit, et la retouche semble nécessaire au sens.

103.5 *en tel lieu*: le compilateur de *Prose 5* élimine la référence plus précise qu'on lit dans *Prose 3* § 65.3 («en une haulte tour parfonde»).

104 Ce paragraphe reprend *Prose 3* § 66, mais ne trouve pas de correspondance dans le *Roman de Troie*. On a déjà parlé d'Hélénos, considéré comme un homme de lettres et un prêtre, ainsi que de sa prise de position analogue à celle de sa sœur Cassandre (voir § 81 et *RTroie* 3943-3982; il s'agit de la première personne qui manifeste une opinion contraire à l'expédition de Pâris en Grèce). Le compilateur de *Prose 3* veut probablement maintenir ici la même structure avec les discours des deux frères.

104.1 *espouser*: la référence au mariage est un ajout du compilateur de *Prose 5*. — *a l'encontre*: écrite sur rature, cette expression ne se trouve pas dans *Prose 3*.

104.2 *anchois … baudeur*: ici, le compilateur de *Prose 5* se détache partiellement de son modèle, qui a *se tenissent il en tritresce* à la place de *se fussent il entretrenchié* (*Prose 3* § 66.2); la présence du verbe *tenir* semble essentielle pour la dernière partie de la phrase et le texte de *Prose 5* n'est pas irréprochable du point de vue syntaxique. Il est possible que le compilateur n'ait pas compris la graphie *tritresce* pour *tristesse*. On pourrait rétablir le texte de la source, mais il s'agirait d'une intervention assez lourde; pour cette raison, je préfère maintenir le texte du ms. Royal.

104.6 *semblant*: remplace *joie* de *Prose 3* § 66.6.

105 L'arrivée d'Hélène et Pâris à Troie, racontée suivant le modèle de *Prose 3*, correspond à *RTroie* 4818-4860.

105.1 *sens*: si le ms. Pr et *Prose 3* § 67.1 ont *ses*, le ms. Royal présente deux occurrences supplémentaires de *sen* possessif (§§ 280.1 et 347.2).

Bien qu'il puisse s'agir d'une forme analogique ou d'une anticipation fautive de *gens*, l'existence d'autres attestations invite à conserver cette forme. — *tise*: *Prose 3* § 67.1 et le ms. Pr ont *atise*, mais la forme *tiser* est attestée.

105.3 *font feste*: remplace *demainent joye* de *Prose 3* § 67.3. — *‹et› joie grant*: la conjonction est ajoutée d'après *Prose 3*. — *istrumens*: le compilateur de *Prose 5* élimine l'énième liste des instruments typique de *Prose 3*. — *Paris*: le compilateur de *Prose 5* omet le nom d'Hélène. — *disoit*: comme il arrive souvent dans *Prose 5*, le verbe au singulier est accordé avec le dernier sujet. Dans *Prose 3* § 67.3, par contre, le verbe est au pluriel.

106 Le rubricateur a probablement oublié de transcrire la rubrique de ce paragraphe consacré au mariage d'Hélène et Pâris, dont le contenu est souligné par une enluminure dans la marge inférieure du f. 53r du ms. Royal. Cet oubli a été facilité par le fait que le passage entre les deux paragraphes se trouve précisément entre la fin du f. 52v et le début du f. 53r; à la fin de la colonne 52vb, une ligne reste vierge. La didascalie de l'enluminure du f. 53r, «co(m)me(n)t l'o(n)neur fu fete a Helene», pourrait également s'appliquer à l'enluminure précédente, ainsi qu'à la rubrique en question. Les divergences de la tradition manuscrite («Comment Paris espousa dame (*om.* P_2P_3) Helaine» PrP_2P_3; «De la feste de dame Helene et comment Paris l'espousa» AuPu; «Cy dist de la feste de dame (*om.* SC) Heleine» SCOD), ainsi que le silence de la source, nous empêchent de proposer une hypothèse de reconstruction de la rubrique originale. Les mss GWP_1 n'ont pas de rubrique non plus. La référence à la fête des mss AuPuSCOD pourrait dériver d'une interprétation de la didascalie du ms. Royal.

106.2 *concile*: le paragraphe sur le mariage d'Hélène et Pâris reprend l'allusion de *RTroie* 4863-4876, mais la référence à la discussion théologique qui précède le mariage est une invention de *Prose 3* récupérée par le compilateur de *Prose* 5. Évidemment, l'auteur de la version en prose se pose le problème de la bigamie d'Hélène et justifie la légitimité de son mariage avec Pâris par la volonté explicite des dieux et le consentement d'Hélène elle-même, ce qui laisse imaginer que son mariage avec Ménélas devait être en quelque sorte forcé. Il est d'ailleurs possible que cet ajout puisse avoir le but de justifier la position des Troyens et de rendre moins légitime la réaction des Grecs. — *sortisseeur*: le compilateur de *Prose 5* omet toutes les références aux charges ecclésiastiques contenues dans *Prose 3* § 68.

106.5 *general concile*: l'assemblée des Troyens et les préparatifs de la défense de la ville sont tirés de *Prose 3*, mais absents du *Roman de Troie*.

106.6 *honte*: remplace *vilennie* de *Prose 3* § 68.6. — *se il la pueent amender*: dans *Prose 3* § 68.6, on trouve *sanz amender*.

106.7 *qui … honnis*: ce proverbe correspond au texte de *Prose 3*, mais la négation est inversée. La forme de *Prose 5* est confirmée par Schulze-Busacker 1985, n° 1923 (Morawski 1925, n° 2050), qui donne un exemple tiré de *Florimont* 6383-6384. — *affaitons*: remplace *faisons* de *Prose 3* § 68.7. Le verbe de *Prose 5* semble plus technique et plus approprié.

106.8 *quil leur*: le *l* final du pronom relatif *qui* est une anticipation consonantique typique des textes copiés en Italie. — *preu*: remplace *aisement* de *Prose 3* § 68.8.

106.9 *traites*: remplace *tenues* de *Prose 3* § 68.9. — *trebus*: dans *Prose 3* § 68.9, on lit *trebuchets*. — *enclouees*: mot ajouté par le compilateur de *Prose 5*. — *preste*: remplace *faitte* de *Prose 3* § 68.9.

107 Ce paragraphe ne trouve pas de correspondance dans le *Roman de Troie*: il s'agit d'un ajout de *Prose 3* servant à introduire le personnage de *Larnesius*, père de Briséis, ainsi qu'à fournir un appui pour l'insertion de l'épître ovidienne attribuée à cette dernière. Sur l'invention du personnage de *Larnesius* et ses liens avec l'expédition d'Achille en Mysie, voir Barbieri 2002, p. 117 et Barbieri 2005, pp. 356-7. L'origine du nom *Lernesius* ou *Larnesius* doit être cherchée dans la légende classique selon laquelle Achille aurait assiégé la ville de Lyrnesse pour épouser Briséis après avoir tué son mari, Mynés. D'après Jung 1987a, pp. 453-4, le nom *Lernesius* viendrait de l'insistance d'Ovide sur les expressions *Lyrnesis* (*Ars am.* II, 403 et 711; *Tristia* IV, 1, 15) et *Lyrnesia moenia* (*Mét.* XII, 108 et XIII, 176; *Hér.* III, 45). Mais voir également *Epistres* III, 5, 50 (= § 315.7): «tu destruisis par ta force les murs de Lernes», qui pourrait aussi constituer le point de départ de l'ajout opéré par le compilateur de *Prose 5*.

107.1 *su le*: cette graphie, unique dans le ms. Royal, est attestée en anglo-normand et pourrait également constituer un italianisme (voir l'introduction linguistique, § 5.2.2:12).

107.4 *Criseis*: en réalité Briséis, l'esclave aimée d'Achille, autrice de l'une des épîtres ovidiennes insérées dans *Prose 5*. La raison de la confusion entre Briséis et Criséis n'est pas claire, mais la leçon correspond à celle de *Prose 3*.

107.5 *de gué*: ajout du compilateur de *Prose 5*. — *voile*: remplace *volee* de *Prose 3* § 69.5. — *de bruit*: expression renvoyant au mouvement d'un bateau, qui indique probablement une avancée impétueuse; cf. *Renart* (Dufournet) I, 1812: «au chastel alerent de bruit».

108 Court paragraphe de transition qui permet de lier le mariage d'Hélène et Pâris à la première des épîtres ovidiennes insérées par le compilateur de *Prose 5*. Il s'agit de l'épître d'Œnone (*Her.* V), la nymphe aimée de Pâris dans sa jeunesse, avant qu'il soit reconnu comme fils de Priam. Ce paragraphe remplace *Prose 3* § 70, dont il reprend la phrase initiale.

109 *Hér.* v. — Pour l'analyse et le commentaire à l'épître d'Œnone, voir Barbieri 2007, pp. 150-5.

109.2 *sans moi estre grevee*: la version italienne de l'épître (*Eroidi gaddiane* 4E 3) confirme qu'il faut interpréter *sans* comme une forme du verbe *sentir*. Le participe *grevee* aura le sens de 'blessée, humiliée, offensée' (*Hér.* v, 4: *laesa*). — Le choix d'interpréter *que* et *quela* comme des déterminants interrogatifs italianisants est conforté à la fois par le texte latin (*Hér.* v, 5: «Quis deus opposuit nostris sua numina votis?») et par la traduction italienne (*Eroidi gaddiane* 4E 4: «Che dii, chente fortuna, quale diversa aventura…»).

109.4 *flueve de Pegasi*: cet ajout au texte latin se trouve également dans la version italienne de l'épître (*Eroidi gaddiane* 4E 8), où il est accompagné d'une longue glose qui l'identifie à l'Hippocrène, la source ayant surgi de la roche frappée d'un coup de sabot de Pégase, le cheval de Persée.

109.20 *laisi*: forme du participe possible dans le Nord de la France; voir *Renart* (Dufournet) IX, 310-311: «ja eüssent fait lor ferret, / se il fussent laissi en pes». Un autre cas au § 194.7 (*desmaillí*).

109.23 *puce*: un réviseur tardif, probablement le responsable de l'atelier de copie du ms. Pr, a corrigé en *puce[le]*, mais la forme *puce* est attestée en anglo-normand et j'ai pris le parti de conserver ces particularités linguistiques qui pourraient constituer autant de traits de la *scripta* du compilateur. — *de icels*: Rochebouet 2021a, p. 736 considère *icels* comme une métathèse de *ciels*, mais la disposition du texte dans le ms. Royal, où les lettres interverties sont réparties sur deux lignes (*i*|*cels*), rend peu probable cette interprétation. Qu'*icels* soit la leçon de l'archétype (et que cet archétype coïncide très probablement avec le ms. Royal) est confirmé par le fait que toute la tradition française contient une forme de démonstratif. La présence d'un cas régime pluriel masculin est évidemment gênante, puisque le seul substantif auquel le pronom pourrait se référer est le féminin *puce*. On pourrait l'expliquer par une référence générique à ce qui précède ('de ces faits') ou par une erreur typique d'un copiste alloglotte pour *icele* (forme reprise plusieurs fois de manière anaphorique dans les lignes qui suivent). Il est intéressant de remarquer que cette forme a même dû gêner le traducteur italien de l'épître, puisqu'il modifie le texte en introduisant en même temps la forme dont *icels* pourrait être une interversion et deux formes de démonstratif (*Eroidi gaddiane* 4E 55: «Ahi, Dio del cielo, difendici da quella distruzione che per quella donzella viene»).

110 Ajout de reprise (*Prose 1* § 66-67? *RTroie* 4937-5060?). — Paragraphe de jonction qui marque le retour au récit de la guerre. Le texte n'ajoute rien de nouveau: tous les éléments ont déjà été évoqués aux §§ 101-102, parfois avec quelques contradictions et différences; si le compilateur les rappelle, c'est parce qu'après plusieurs changements de source et de nombreux allers et retours, le texte recommence à suivre la chro-

nologie des événements. Le caractère particulier de ce paragraphe rend impossible d'en indiquer les sources, sinon d'une manière vague et sommaire. Je partage ici l'opinion d'Anne Rochebouet, qui ne voit pas dans la redondance des §§ 101-102 et 110-112 l'effet de la recherche d'exhaustivité de la part du compilateur (voir Rochebouet 2022, pp. 387-92); cependant, j'estime que cette conclusion ne peut pas s'appliquer à d'autres épisodes de *Prose 5*. Dans le cas présent, en effet, la duplication ne dépend pas du changement de source de la compilation, comme dans la plupart des cas de scènes répétées, mais doit être volontaire, puisque le § 110 ne dérive d'aucune des sources habituelles.

110.1 *espousee*: le mariage d'Hélène et Pâris a été raconté au § 106. L'assemblée des Grecs et la demande d'aide ont été anticipées aux §§ 101, 102 et 103, sur la base des §§ 64-67 de *Prose 1* et de *RTroie* 4773-4802 (surtout 4937-5060). Déjà à cette occasion, le compilateur avait traité ses sources d'une manière très libre. — *Agamenon … Patroclus*: les noms des personnages coïncident partiellement avec ceux du § 101.13-14 (*RTroie* 5011-5014). Le compilateur élimine les deux personnages les moins connus (*Eürialus* et *Telepolus*) et les remplace par Ulysse et Diomède, toujours inséparables. — *Argues*: le compilateur reprend ici l'erreur ou la variante volontaire qu'il avait introduite au § 101.1. Rappelons qu'Argos, dans le Péloponnèse, est la ville natale de Diomède (cf. *RTroie* 5680), occupée par Agamemnon juste avant la guerre troyenne; le toponyme est évoqué aux §§ 9.3, 85.2, 101.1 et 3, puis aux §§ 117.3-4, 118.15, 151.25, 425.2 (souvent suite à un ajout ou une correction de la part du compilateur: voir Barbieri 2020, pp. 57-60). L'insistance sur cette ville est probablement une référence stratégique à un lieu de l'Orient latin qui intéressait les Anjou de Naples. Le seigneur d'Argos et de Nauplie entre 1311 et 1356 est en effet Gautier VI de Brienne, époux de Béatrice (Marguerite selon certains auteurs), fille de Philippe I de Tarente, de 1325 à 1340. En 1331, avec le soutien de Robert d'Anjou et du pape Jean XXII, Gautier organisa une campagne pour reconquérir la ville d'Athènes, qui n'atteignit cependant pas son but. — *au nouviau temps*: il s'agit du seul détail ajouté par rapport aux paragraphes précédents; on ne le trouve pas non plus dans les sources.

111 Le compilateur recommence à suivre *Prose 3*, dont il n'a négligé que le § 70 pour les raisons que j'ai déjà exposées. Il s'agit d'un nouveau retour en arrière par rapport au récit du roman en vers, puisque la disparition de Castor et Pollux est décrite dans *RTroie* 5061-5092.

111.2 *Cil dui frere…*: la description physique des deux frères d'Hélène est un peu abrégée par rapport à *Prose 3* § 72.

111.3 *et les … diex*: remarque évhéméristе reprise de *Prose 3*.

112.1 *de termine*: on pourrait plus facilement lire *determiné*, mais la leçon *de terme* de *Prose 3* impose cette interprétation, qui devra être consi-

dérée comme un latinisme ou un italianisme. — *ems*: dans le ms. Royal, on lit *emse* suivi d'une rature, le copiste ayant probablement écrit deux fois *ems ems* et essayé d'effacer la seconde occurrence. Les mss Pr et C ont *ensemble*. Il me paraît raisonnable d'accepter *ems au* en tant que forme particulière de la locution commune *ens el*. Voir aussi le § 67.1, où le ms. Royal écrit *tous ensemble*, tandis que dans son modèle *Prose 3* § 32.1, on lit *ens tous*. — *au port d'Athenes*: la référence au port d'Athènes est ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, qui se montre cohérent avec ce qu'il avait dit au § 110.1, tandis qu'il abrège sensiblement la partie finale de *Prose 3* § 73.

113 Énumération des noms de vingt-six rois absente des sources principales, mais reprise directement de *Prose 3*. La présence dans cette liste de *Demonfon*, *Macharius* et *Leander* sert à préparer l'insertion des épîtres ovidiennes qui concernent ces personnages. La même opération sera répétée aux §§ 118, 151 et 195.

113.2 *Aayaus*: je conserve ces cas de redoublement vocalique assez fréquents dans le ms. Royal, bien qu'il s'agisse ici d'une leçon suspecte, puisque c'est un cas unique pour le nom d'Ajax, et le seul cas de redoublement de *a* dans l'absolu.

113.7 *Nestor*: Nestor est l'un des rares guerriers à avoir participé aux deux expéditions contre Troie. — *Pelid[ri]*: dans le ms. Royal, on lit clairement *Pelidu*; la correction est conforme à la graphie du § 115.22 et de *Prose 3* (*Pelidi* et *Pelidri*). Il s'agit en tout cas d'un nom qui n'existe pas dans le *Roman de Troie*.

114 Tout en mêlant ses sources, le compilateur de *Prose 5* parvient à suivre le même ordre que le *Roman de Troie*, ses déviations étant toujours justifiées par le fait que Benoît avait modifié la liste de sa source Darès. Ainsi, le portrait d'Hélène est éliminé, parce que la Tyndaride a déjà été abondamment décrite; l'ordre des héros grecs est modifié et le compilateur de *Prose 5* y ajoute Télamon, déjà évoqué, ainsi que Thésée, tandis qu'il élimine le roi de Perse, qui avait été ajouté par Benoît à la liste de Darès (cf. Constans 1904-1912, VI, p. 238). *Prose 5* déplace à la fin des portraits des Troyens la description de Briséida, que Darès et Benoît plaçaient au contraire à la fin des portraits des Grecs. On peut justifier l'ajout anachronique de Thésée – qui ne participa pas à la guerre de Troie – comme une référence au duc d'Athènes Gautier VI de Brienne (et le lien établi avec Diomède permettrait d'unifier les titres de duc d'Athènes et de seigneur d'Argos, même si ce lien se trouve déjà dans *Prose 3*), ainsi qu'une justification à l'introduction de l'épître ovidienne. L'ajout de Télamon, par contre, pourrait découler de la duplication du personnage de *Thalamon Ayaus* qu'on verra ensuite (voir Barbieri 2005, en particulier pp. 330-1 et 354-5, et Barbieri 2020, p. 60 note 43).

114.2 *redoutoit*: remplace *recretoit* de *Prose 3* § 76.1, dont le compilateur n'a probablement pas compris la signification.

114.4 *amoureus*: j'interprète cet adjectif comme 'enclin à l'amour' (*DEAFprê*), bien que son emploi absolu sans complément soit assez rare pour cette acception. C'est en tout cas tout ce qui reste de la référence du roman en vers aux peines d'amour endurées par Diomède à cause de Briséida (*RTroie* 5222-5224).

114.5 *bien parlés*: *Prose 3* a *emparlés*, qui est beaucoup plus clair (dans *Dial. Gr.* 112, 9 cette forme traduit l'expression latine *vir eloquentissimus*; cf. *TL* II, 89, 49 etc.). La correction de *Prose 5* a probablement été influencée par l'expression *biaus parliers*, la forme *parlés* pouvant en effet être une graphie particulière de *parlers*, à cause de la tendance du copiste à éliminer les *r* surtout en position finale (voir l'introduction linguistique, § 5.1.8:4). — *devant*: remplace *dessus* de *Prose 3* § 79.1. — *alectoire*: la référence à la pierre est absente du *Roman de Troie*, mais reprend le texte du petit lapidaire que *Prose 3* introduit dans la description d'Hélène (cf. *Prose 3* § 57.9 et *Prose 5* § 92.9).

114.6 *soif*: remplace *mal* de *Prose 3* § 79.2. Dans ce cas, la leçon de *Prose 5* confirme celle de *Prose 3* § 57.9.

114.8 *Tiseus*: remplace *Thideus* de *Prose 3* § 80.1. Au-delà de la confusion entre Tydée et Thésée (aucun des deux n'est présent dans la galerie de Benoît, et aucun des deux n'a participé à la guerre de Troie, quoiqu'on trouve dans le *Roman de Troie* un Thésée compagnon d'armes d'Ajax fils de Télamon), il est assez surprenant que *Prose 3* fasse, tout comme *Prose 5*, référence à une histoire de Thèbes narrée précédemment. S'agirait-il d'une confirmation que le texte de *Prose 3* était accompagné des *Héroïdes* glosées? La même confusion entre Tydée et Thésée, ainsi qu'une référence au siège de Thèbes, se trouve en effet dans les *Héroïdes* italiennes glosées du ms. Gaddi 71, qui contient également l'*Istorietta troiana*, traduction italienne de *Prose 3* (voir *Eroidi gaddiane* 3E 45 et 3G 222-223; *IT* § 197; voir aussi l'introduction de D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 80 et 99). Le fait que l'*Istorietta troiana* parle uniquement de *Texeus*, en confirmant la leçon de *Prose 5*, laisse penser que la forme *Thideus* constitue une tentative de correction proposée ou acceptée par le copiste du ms. Rouen, et que cette forme ne devait pas se trouver dans le texte original de *Prose 3*. — *puis … armes*: la même affirmation se trouve dans les *Héroides* italiennes du ms. Gaddi 71 (*Eroidi gaddiane* 3E 45) et s'explique par une triple confusion entre Tydée (qui participa au siège de Thèbes), Thésée (qui vainquit le roi de Thèbes Créon) et Méléagre (qui se laissa convaincre par sa femme de reprendre les armes pour sauver la ville de Calydon). Il s'agit d'un indice supplémentaire trahissant le lien existant entre *Prose 3* et les *Héroïdes* françaises, dont les épîtres du ms. Gaddi sont une traduction, même si le passage en question est omis dans la seule version française conservée, celle qui a été insérée dans *Prose 5*.

114.9 *Minotauro*: italianisme ou latinisme qui remplace une leçon incompréhensible de *Prose 3* § 80.2 (*Montamus*?). Cette référence à Aria-

ne, qui se trouve aussi dans *Prose 3*, rend évidente la confusion entre Tydée et Thésée.

114.10 *‹cors›*: ajouté sur la base de *Prose 3* § 81.1. Le ms. Pr, qui part de la même leçon que le ms. Royal, corrige «et bien fait et biau visage». — *bien fet*: dans le ms. Royal, on lit *bient fet*, avec une exponctuation sous le *t* de *fet*; il s'agit probablement d'une erreur du copiste ou du réviseur, dont l'intention était plutôt d'effacer le *t* excédentaire de *bient*. Pour cette raison, je crois respecter la volonté du compilateur en écrivant *bien*. — *grans … petis*: dans *Prose 3* § 81.1, l'alternative est entre *graz* et *melgre*.

114.11 *Talamon*: ajouté par *Prose 3* à la liste de Benoît, peut-être à cause d'une glose au nom d'Ajax mal interprétée. En tout cas, Télamon fait partie des héros de la première destruction de Troie.

114.12 *bl[a]ns*: la leçon *blons* du ms. Royal est une probable faute de répétition à corriger. *Prose 3* § 82bis en effet a *blans*, qui forme avec *vermeil* un couple fréquent en français médiéval. — *[Achillés]*: le ms. Royal a *Ulixés*. Il s'agit d'une faute évidente de *Prose 5*, puisque *Prose 3* a *Achillez*.

114.15 *Il furent ·II· Aiaus*: sur la confusion touchant les deux Ajax, je renvoie à Barbieri 2005b et me limiterai ici à résumer la question en quelques lignes. Un changement de source opéré dans le *Roman de Troie* est à l'origine de la double mort d'Ajax fils de Télamon (une première fois tué par Pâris, d'après Darès, *ET* § 35 et une deuxième fois assassiné suite à la querelle du Palladion, d'après Dictys, *EBT* v, 15), engendrant une certaine confusion. Le compilateur de *Prose 5* y réagit et semble vouloir rétablir une forme de cohérence, mais sa tâche est compliquée par un deuxième problème introduit par sa source *Prose 3*. Si, dans le *Roman de Troie*, le portrait d'Ajax de Logres fils d'Oïlée précède celui d'Ajax fils de Télamon, l'auteur de *Prose 3* (§ 84.1) dit que le premier Ajax est le fils de la fille de Laomédon, c'est à dire Ajax fils de Télamon, tandis que le deuxième est celui qui a disputé le Palladion à Ulysse, soit toujours Ajax fils de Télamon d'après Dictys, *EBT* v, 15. Le compilateur de *Prose 5* accueille sans broncher cette présentation ambigüe, mais semble ensuite distinguer les deux personnages en appelant *Aiax* que le premier, celui que Pâris tue, et *Thalamon Aiax* ou simplement *Thalamon* le second. Il y a pourtant quelques exceptions à cette logique. Au § 118, les deux personnages sont appelés *Ayaus* et *Ayai*, mais si le premier correspond à la leçon de *Prose 1* § 75, 10 et doit être identifié avec le premier Ajax, le second est introduit dans une partie remaniée du texte et doit être probablement identifié avec l'autre Ajax, dont le nom est inexplicablement omis dans la première partie du paragraphe, plus proche du texte de *Prose 1*. Au § 282, le personnage appelé deux fois *Thalamon* et *Thalemon* est présenté comme un cousin des fils du roi Priam (§ 282.5) et, puisque cette parenté correspond à la description initiale du premier Ajax, il semble inévitable de l'identifier avec celui-ci, même si le compilateur semble plutôt vouloir l'identifier avec l'autre, d'autant plus qu'il s'agirait

des deux seuls cas où le nom de Télamon est employé pour renvoyer au premier Ajax. À nouveau, le compilateur de *Prose 5* est piégé par sa fidélité aux sources (dans ce cas, *Prose 1* § 201, 18), qui ne lui permet pas de s'apercevoir de la contradiction. Au § 206.3, une parenté avec le duc de Salamine est attribuée au personnage de *Thalamon Aiax*, ce qui devrait l'identifier au premier Ajax, mais l'intention probable du compilateur est à nouveau de l'identifier avec le second, sans pourtant se rendre compte de la contradiction. Enfin, au § 263.6, *Thalamon Aiax* est présenté comme un cousin d'Achille; cependant, il s'agit là du texte des *Héroïdes* et il est sans doute plus difficile pour le compilateur de se rendre compte que cette précision contredit la première description. Malgré ces quelques accidents, la tentative de séparer les deux personnages est évidente. Au début de la bataille où le premier Ajax trouvera la mort aux mains de Pâris, *Prose 1*, *Prose 3* et *Prose 5*, suivant l'exemple de quelques témoins du roman en vers, mettent en scène les deux Ajax pour les identifier clairement, puisque le premier est appelé *Aiax* et le deuxième *Talamon* (ou *Thalamon Aiax* dans *Prose 1* § 262*), à la place de la leçon *Menelaus* de *RTroie* 22620. L'élimination du personnage d'Ajax fils d'Oïlée, afin de résoudre les contradictions qu'il provoque dans le roman en vers, est confirmée par le fait que dans *Prose 5*, celui qui empêche la mise à mort de Cassandre et d'Andromaque, rôle réservé au fils d'Oïlée dans Dictys, *EBT* V, 12 et *RTroie* 26215, est justement *Thalamon Aiax* (§ 398.10), tandis que le personnage qui fait naufrage pour avoir violé le temple de Minerve (toujours le fils d'Oïlée d'après Dictys, *EBT* VI, 1 et *RTroie* 27209, 27620 et 27668, leçon confirmée aussi par *Prose 3* § 374.3 dans le premier cas) est simplement appelé *Oylés* (§§ 410.3 e 420.4), afin d'en faire un personnage indépendant des deux Ajax. Il faut ajouter une dernière observation à propos du nom de Télamon, qui désigne dans la première partie du texte le responsable du rapt d'Hésione pendant la première destruction de Troie. Bien que Télamon soit aussi décrit parmi ceux qui ont participé à la deuxième destruction de la ville, dans la deuxième partie du texte, le nom de Télamon semble être uniquement utilisé pour renvoyer au deuxième Ajax, à l'exception de quelques rares références à la première destruction (§§ 136.2, 176.1 et 375.4). — *fils Talamon*: le ms. Royal a la leçon fautive *fils de la fille Talamon*, probablement par anticipation de la phrase suivante; je corrige d'après *Prose 3* § 84.1. — *‹la›*: ajout sur la base de *Prose 3*, confirmé par le ms. Pr.

114.19 *Thalamon ‹par›*: dans le ms. Royal, *Thalamon* est écrit sur rature. Dans *Prose 3*, on lit *Ayaus par nuit en traïson*. Évidemment, *Prose 5* devait transmettre la même leçon, mais le copiste (ou le réviseur) a effectué un changement de nom en effaçant aussi *par* et en oubliant de le rajouter par la suite. En effet, si le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, sans *par*, les mss SC essaient de résoudre le problème en substituant *nuit* par *vint*.

114.21 *vaillant*: remplace *hardiz* de *Prose 3* § 86.

114.22 *Pelidri*: voir la note au § 113.7. — *lentilleus*: mot ajouté par le compilateur de *Prose 5*, qui remplace une remarque sur le nez de *Pelidri* qu'on lit dans *Prose 3*. Cf. *TL* v, 328, 32 etc.

114.23 *menesterés*: remplace *costurier* de *Prose 3* § 88, mais le sens n'est clair dans aucune des deux versions. La référence à un «couturier» s'avère incompréhensible dans ce contexte. Par contre, *menesterés* est probablement une forme particulière de *menesterel* ('jongleur') et correspond à la leçon des mss DR*k*, lesquels ajoutent deux vers après *RTroie* 5244 où on trouve le substantif *conterres*, dont *menesterés* serait un synonyme ou une «glose». Signalons également que la forme *menestere* est l'une des graphies possibles de *menistre*, 'serviteur'. Bien que cette signification n'ait aucun lien avec les variantes du roman en vers, elle serait parfaitement acceptable dans le contexte du passage de *Prose 5*.

114.24 *vaillans*: variante fautive de *rudes et vilains* de *Prose 3* § 89. — *chaf*: remplace *chanue* de *Prose 3* § 89. La forme normale est *chauf*, mais la simplification *au* > *a* est fréquente dans le ms. Royal.

115 *Prose 3* n'a pas les portraits des Troyens, son auteur ayant probablement estimé suffisante la première description des fils de Priam (*Prose 3* § 16-22, qui correspond à *Prose 5* § 43-45 et 53-57). Le compilateur de *Prose 5* passe ainsi encore une fois à *Prose 1*, qu'il suivra pour une longue portion du texte, puisqu'après les portraits commence le récit des batailles que *Prose 3* abrège énormément, les relations entre les personnages l'intéressant davantage. *Prose 5* élimine Polydamas et réduit sensiblement les descriptions de Troïlus et de Polyxène (qui aura ensuite droit à une description supplémentaire au § 318).

115.2 *estature*: remplace *façon* de *Prose 1* § 72, 4. — *preus et viguereus*: ces deux adjectifs sont introduits par le compilateur de *Prose 5*.

115.3 *De ceuls de Troie…*: mis à part le déplacement de la description de Briséida, l'ordre des portraits des héros troyens coïncide avec celui du *Roman de Troie* et de *Prose 1*. Le compilateur accorde beaucoup d'espace à la description d'Hector, héros par antonomase de la guerre de Troie, celui qui incarne les meilleures vertus chevaleresques et courtoises. Son pendant féminin, Polyxène, est l'objet d'une description détaillée qui en fait un parangon de beauté comparable à Hélène. — *tout soit ce … defautes*: la phrase de *Prose 5* diverge de manière importante de celle de la source *Prose 1* (§ 73, 6-10) et les hésitations du copiste du ms. Royal ou du réviseur ne font que confirmer l'existence d'un problème d'interprétation. L'adverbe *bien* semble effacé d'une rature et le *ne* successif semble barré, mais le ms. Pr conserve les deux formes. En effet, même si l'absence de ces deux mots rapprocherait le texte de *Prose 5* de celui de son modèle, il conserverait quelques modifications qui rendent le sens problématique. Il est possible que le copiste du ms. Royal n'ait pas compris ou n'ait pas partagé l'intention de l'auteur de *Prose 1*, qui rabaisse la beauté d'Hector

pour en exalter la force et le courage. Il aurait ainsi modifié le passage pour le rendre plus conforme aux clichés, mais aussi plus banal, en éliminant notamment la référence à la force de *Prose* 1 § 73, 9. Dans le doute, je préfère me tenir au texte du copiste du ms. Royal. — *contre*: remplace *covert par* de *Prose 1* § 73, 11. Toutes ces modifications, qu'elles soient dues à la distraction ou à une volonté précise, contribuent à diminuer partiellement la figure d'Hector. — *esfacïes*: remplace *covertes* de *Prose 1* § 73, 12. — *traïson*: remplace la forme *escharnissour* de *Prose 1* § 73, 16, plus précise et plus rare. — *De sa largesce … gens*: le compilateur de *Prose 5* rend plus explicite la référence à la libéralité d'Hector déjà présente dans *Prose 1*. — *raisonnables*: remplace *regnables* de *Prose 1* § 73, 24.

115.5 *chevalier*: remplace, probablement de manière erronée, *clers* de *Prose 1* § 73, 35. L'abréviation est très claire dans le ms. Royal, mais il pourrait s'agir d'une faute d'interprétation, puisque les graphies *chr* et *cler* sont assez proches.

115.6 *fraternité*: ce mot, issu du vocabulaire religieux chrétien, n'est pas fréquemment utilisé pour décrire la parenté entre frères et sœurs, quoique les exemples ne manquent pas (cf. *TL* III, 2222, 36s etc.); le compilateur le reprend de *Prose 1*. Sur le couple synonymique *fraternité et compagnie*, voir par exemple les *Statuti dell'Ordine della Nave di Napoli*, 58,1 (datés de 1381, cf. *RIALFrI*). — *mist son cuer en amour*: le texte anticipe en quelque sorte l'histoire d'amour tourmentée de Troïlus avec Briséida. Ici, le compilateur de *Prose 5* abrège un peu le texte de *Prose 1*, mais conserve ce détail significatif qui ne se trouve pas dans la description de *RTroie* 5393-5446.

115.7 *moult delivres*: il s'agit d'un ajout du compilateur de *Prose 5*.

115.8-9 *Eneas…*: Énée partage certains traits avec Ulysse, et il n'est pas difficile d'entrevoir dans ce type de description une certaine méfiance et une ombre de considération négative qui deviendront explicites au moment de la trahison.

115.10 *grelles hons*: ajout du compilateur de *Prose 5*, conforme à *RTroie* 5473. Le compilateur, tout en suivant de près *Prose 1*, continue manifestement à garder l'œil sur une copie du roman en vers. Dans ce cas, en effet, l'ajout contribue à mieux qualifier la vacuité morale d'Anténor, qui incarne pendant tout le Moyen Âge la figure du traître à sa patrie.

115.12 *desmesurés*: avec ce mot, le compilateur de *Prose 5* se détache encore une fois de *Prose 1* § 73, 54 pour reprendre *RTroie* 5502.

115.13 *Eccuba…*: la liste de personnages féminins qui commence ici, et qui est évidemment celle des filles de Priam dans le *Roman de Troie*, change de nature dans *Prose 5*, en raison notamment de l'erreur de Benoît qui fait d'Andromaque la première fille du roi troyen, donc la femme incestueuse d'Hector. Cette erreur est corrigée par *Prose 1* et *Prose 5*. L'ajout

du portrait de Briséida dans *Prose 5* permet d'étendre la liste aux héroïnes principales de la ville de Troie, au lieu de la limiter aux femmes de la famille royale.

115.14 *Andromacha*: selon Benoît, le roi Priam a, outre ses cinq fils, trois filles: Andromaque, Cassandre et Polyxène. Cette erreur, qui rend incestueux le mariage d'Hector et Andromaque, est repris directement de Darès, *ET* §§ 4 et 12, et répété deux fois (*RTroie* 2863-2962 et 5519 etc.). *Prose 1* § 37, 31 a *Eleta* au lieu d'Andromaque dans le premier cas, mais accepte la leçon de Benoît dans le second, puisque l'auteur interprète le passage comme une liste des plus importantes héroïnes troyennes (il ajoute d'ailleurs une glose précisant qu'Andromaque est la femme d'Hector). *Prose 3* corrige le premier passage et ne conserve pas la seconde description. Le compilateur de *Prose 5* accepte la leçon de *Prose 3* dans le premier cas et celle de *Prose 1* dans le second, tout en explicitant son interprétation: il ajoute en effet le nom de Briséida à la liste des femmes troyennes pour montrer qu'il ne s'agit pas de la liste des filles de Priam. Sur la question des noms des filles de Priam, voir Baumgartner 1994, pp. 203-8; Jung 1996, p. 27; Masse 2003, pp. 221-2. Voir aussi Barbieri 2005b, p. 355 note 73 et D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 28-9.

115.16 *De la biauté…*: le copiste du ms. Royal commence la description de Polyxène, sans interruption et sans lettrine initiale filigranée, immédiatement après celle de Cassandre. Un réviseur a inséré une marque de paragraphe pour séparer les deux descriptions. Il pourrait s'agir du responsable de l'atelier parisien dans lequel a été copié le ms. Pr, puisque ce dernier confirme cette partition avec une nouvelle lettrine. La description de Polyxène est plus longue et plus détaillée que celles des autres femmes, pour souligner la beauté extraordinaire de la jeune fille, comparable à celle d'Hélène. — *Autres … retraire*: cette phrase, qui devait conclure la description des femmes troyennes dans le modèle du ms. Royal, nous fait comprendre que le déplacement de la description de Briséida est une initiative du compilateur de *Prose 5*.

115.17 *mist son cuer en amour*: *Prose 1* et *Prose 5* utilisent la même expression dans la description de Troïlus (§ 115.6), et il s'agit dans les deux cas d'un ajout par rapport au *Roman de Troie*, où l'on ne trouve qu'une allusion (vv. 5285-5286). — *si con vous orrés*: le compilateur de *Prose 5* déplace ici la description de Briséida qui se trouvait à la fin des portraits des héros grecs dans *Prose 1* (§ 71, 33-37) et dans le *Roman de Troie* (5275-5288), comme je l'ai déjà évoqué. Briséida est probablement la plus grande invention de Benoît de Sainte-Maure, qui développe un détail du texte de Darès (*ET* § 13) et construit une figure féminine protagoniste d'une histoire d'amour tourmentée, qui dressera l'un contre l'autre les deux protagonistes masculins: Troïlus et Diomède. Cette histoire d'amour, dégagée de son contexte, jouira d'une grande fortune dans la littérature médiévale européenne, grâce aux œuvres de Boccace, Chaucer et

Shakespeare. *Prose 5*, avec sa tendance habituelle à l'accumulation, met côte à côte la figure homérique de Briséis (par la traduction de l'épître d'Ovide) et la figure romane de Briséida. Sur cette dernière dans la tradition troyenne, et en particulier dans *Prose 5*, voir par exemple Lumiansky 1954, Antonelli 1989, Kelly 1995, Baumgartner 1996, Barbieri 2005b, p. 354 note 70, Barbieri 2013. Voir aussi les notes aux §§ 214.2 et 218.1.

116.1 *qui Gregiois … Athenes*: dans cette phrase problématique, le texte de *Prose 5* se détache de sa source *Prose 1* § 74, 3-4 en introduisant deux fois la forme *qui*, d'abord à la place de *que li* complétif et ensuite en l'ajoutant devant le verbe *s'assemblerent*. Il en résulte une phrase avec une double relative mais apparemment dépourvue du verbe principal. On trouve ailleurs dans le texte de *Prose 5* cette même construction (voir §§ 155.3, 235.1, 282.8 et l'introduction linguistique, § 5.3.3:2), ainsi que l'emploi du relatif *qui* pour introduire une phrase complétive (voir §§ 210.13, 225.8 et l'introduction linguistique, § 5.3.1:10); le substantif pluriel *Gregiois* au cas sujet est aussi utilisé plusieurs fois sans l'article par le compilateur (§§ 171.2, 188.9-10, 206.3, etc.). Je me tiens donc au texte du ms. Royal, même si la présence de trois exceptions dans une même phrase reste fortement suspecte. — *proesce*: remplace *priere* de *Prose 1* § 74, 6. — *et la … fondee*: ajout de transition du compilateur de *Prose 5* qui annonce le paragraphe sur les origines de la ville d'Athènes. La mention de celle-ci et de son port avait déjà été ajoutée au § 110 et *Prose 5* en parle aussi au § 117. Comme je l'ai exposé ci-dessus, il s'agit probablement d'un hommage à Gautier VI de Brienne, duc d'Athènes et seigneur d'Argos.

117 Ajout mythologique: fondation des villes d'Athènes et d'Argos. — Ce passage, ajouté par le compilateur de *Prose 5*, ne se trouve dans aucun autre texte de matière troyenne, mais présente de nombreuses analogies avec *Ov. mor.* II, 4087-4116. Selon la tradition, l'histoire de la fondation d'Athènes est liée à la dispute entre Poséidon et Pallas (Neptune et Minerve pour les Romains; cf. Hygin, *Fabulae* 164; *Myth. Vat.* I, 2; *Myth. Vat.* II, 50 et 142; *Myth. Vat.* III, 172, 4.), et le rôle de Cécrops y est clair, mais nettement séparé du défi entre les dieux: né de la terre, il est le premier roi de l'Attique, comme l'attestent plusieurs sources (voir par exemple *Mét.* VI, 72 etc.); la moitié inférieure de son corps est celle d'un serpent et non pas d'un cheval comme dans l'*Ovide moralisé*. Mais l'origine égyptienne de Cécrops, le double nom d'Athènes et l'interprétation évhémériste qui voit dans la double nature du fondateur un reflet de sa force prodigieuse confirment le lien étroit qui unit les ajouts de *Prose 5* à ceux de l'*Ovide moralisé*, ce qui fait penser à l'existence d'une source mythographique commune exploitée par les deux auteurs. Le passage sur la fondation d'Athènes, comme d'autres parties communes ajoutées dans *Prose 5* et dans l'*Ovide moralisé*, ne se trouve pas dans les *Métamorphoses* (voir *Mét.* II, 784-97). Dans le cas présent, la source commune à *Prose 5* et à l'*Ovide moralisé* puise dans l'*Historia scholastica* de Pier-

re le Mangeur, col. 1152-1153, qui est aussi la source des passages de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui traitent des origines légendaires de la Grèce; voir surtout les col. 1112 et 1116, et les correspondances avec *HA1*, Genèse §§ 162-164, 169, 201, 245 (Coker Joslin 1986, §§ 236-238, 243, 285, 346). Voir aussi *HA1*, Assyrie §§ 383-389 (de Visser - van Terwisga, 1995-1999, §§ P 13-19).

117.1 *‹la› cruel*: l'ajout de l'article me semble nécessaire dans ce cas; il est confirmé par le ms. Pr.

117.3 *Argues*: encore une fois, le compilateur de *Prose 5* mentionne la ville d'Argos, déjà évoquée en tant que lieu de rassemblement des Grecs. Voir la note au § 110.1.

118 La liste des princes grecs et de leurs navires est reprise de *Prose 1* § 75; puisque celle-ci est incomplète, le compilateur de *Prose 5* se sert aussi du texte de *RTroie* 5583-5697, en répétant sans s'en rendre compte quelques noms à cause des graphies différentes. On remarque également des divergences dans le nombre de navires qui ne peuvent pas toujours s'expliquer grâce aux variantes des témoins du *Roman de Troie* et de *Prose 1*. Il en résulte une confusion entre les deux sources et une conséquente multiplication des hommes et des navires. Tout l'intérêt de ce paragraphe est de mettre en évidence quelques aspects distinctifs des témoins des sources que le compilateur avait sous les yeux.

118.2 *de païs*: encore une fois, l'ajout *de ‹son› païs*, tardif, n'est pas strictement nécessaire.

118.3 *·L·*: cf. *RTroie* 5609. Le texte de *Prose 1* § 75, 4 parle de quarante navires: quoiqu'il puisse s'agir du résultat d'une distraction du copiste, je signalerai qu'à ma connaissance, le seul témoin du *Roman de Troie* qui a la leçon *.XL.* est M1.

118.4 *octante*: le compilateur élimine le passage qui concerne Ajax fils de Télamon (*Prose* 1 § 75, 6-8; *RTroie* 5619-5622). Bien qu'il puisse s'agir d'un saut du même au même, il est curieux que les noms des compagnons d'Ajax soient conservés, ainsi que le nombre de ses navires, bien que réduit de cinquante à quarante, et cela après la mention de Nestor, à qui sont correctement attribués quatre-vingt navires (cf. *RTroie* 5627) contre la leçon de *Prose 1* § 75, 9 (mais voir la variante des mss ACP du roman en vers).

118.6 D'après l'apparat critique de Constans, les vv. 5631-5632 du *Roman de Troie*, qui suivent la mention de Thoas, manquent dans les mss *k*. Dans *Prose 1*, § 75 et *Prose 5*, ils sont déplacés après la mention d'Ajax fils d'Oïlée.

118.7 *Oylmerius et Ayaus*: le compilateur de *Prose 5* crée deux personnages à partir du nom d'Ajax fils d'Oïlée, en suivant la leçon de *Prose 1*

§ 75, 10. Cette erreur l'a peut-être poussé à omettre la référence à Ajax fils de Télamon, pour éviter de tomber dans la même contradiction que *Prose 1*.

118.8 *Emirecus*: ce personnage correspond à *Eminecus* de *Prose 1*, § 75, 11 et à *Hunerius* de *RTroie* 5631. *Emirecus* se voit confier soixante-trois navires au lieu de quarante-trois (comme dans le ms. N du *RTroie*, qui présente aussi la variante *Humeritus* pour *Hunerius*), mais il s'agit d'une faute très facile du point de vue paléographique (il suffit d'inverser *l* et *x*).

118.9 ·C·: le compilateur suit *Prose 1* § 75, 14, mais dans *RTroie* 5645 les navires sont au nombre de quatre-vingt. — *Ciphalonnie*: le compilateur ajoute une nouvelle référence à l'île de Céphalonie en hommage à la famille Orsini, alliée des Anjou dans l'Orient latin.

118.10 *Melius de Pyllada*: le compilateur de *Prose 5* unit les personnages d'*Emelius* (*RTroie* 5649) et de *Potarcaus* (*RTroie* 5653); pour cette raison, il élimine les dix navires d'*Emelius*, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une faute ou d'un choix.

118.11 *Lescople*: le nom de cette terre vient de la déformation de *fil Escolapi* de *RTroie* 5656.

118.13 *Tesaille … Despoté*: la référence à la Thessalie et au Despotat d'Épire (qui remplacent celle à la *Sezilles* de *Prose 1* § 75, 17) constitue un nouvel hommage à la famille Orsini (voir Barbieri 2020, p. 60). Le nombre des navires d'Achille correspond à la leçon de *Prose 1* § 75, 17, mais *RTroie* 5660 en indique cinquante, et aucun témoin ne semble avoir le nombre de *Prose 1* et *Prose 5*. — ·L·: le nombre, ajouté par le réviseur, coïncide avec celui de *Prose 1* § 75, 18 mais pas avec celui de *RTroie* 5662 (*dis*); encore une fois, aucun témoin ne semble confirmer cette leçon. Il pourrait pourtant s'agir d'une fusion entre *Telepolus de Rode*, dont le nom est éliminé, et *Euripilus d'Orcomenie*, qui n'est pas nommé mais a effectivement cinquante navires. Mais d'où vient le nom d'*Empolida* de *Prose 1* § 75, 18, que *Prose 5* substitue par le plus banal (le personnage est cité plusieurs fois) mais erroné *Pollidarius*?

118.14 *de Lice*: le ms. Royal a ici la même leçon que le ms. F de *RTroie* 5669, alors que *Prose 1* a *d'Elide*, la leçon majoritaire du *Roman de Troie*. Dans ce cas aussi, le nombre (.XXX.) ne correspond pas à celui de *RTroie* 5670, qui parle de onze navires.

118.15 *Hernour*: le nom de cette localité ou région de Grèce dérive d'une mauvaise interprétation, déjà présente dans *Prose 1*, de *RTroie* 5680: «de la cité, de l'onor d'Arges». — *Lioité de Libe … ·L·*: nouvelle leçon particulière de *Prose 5*, puisque *Prose 1* § 75, 21 et *RTroie* 5683 parlent de sept navires. Ce nom est proche de la leçon des mss FGN pour *RTroie* 5683, tandis que la leçon la plus intéressante pour le toponyme est celle du ms. G.

118.16 ·XXX·: *Prose 1* § 75, 22 et *RTroie* 5686 parlent de onze navires, et il est difficile d'imaginer que le passage de onze à trente soit accidentel. Le contenu de *RTroie* 5687-5694 est omis par *Prose 1 – Prose 5*.

118.17 ·L·: la leçon est conforme à *RTroie* 5696, tandis que *Prose 1* a quarante (leçon des mss KP).

118.18 *Epilepus…*: *RTroie* 5619-5686. — À partir de ce point, le compilateur de *Prose 5* récupère quelques noms oubliés par *Prose 1* en recourant au *Roman de Troie* (avec quelques répétitions) et ajoute les noms de quelques personnages des *Héroïdes*, comme il l'avait déjà fait au § 113. — *Epilepus et Scendius … Phoces*: ces personnages avaient déjà été évoqués d'après *Prose 1*, sous les graphies *Epistopus et Secondus*. Le nombre des navires diffère également, puisqu'il passe de cinquante à quarante, sans que l'on trouve un équivalent parmi les témoins du *Roman de Troie*.

118.19 Il s'agit à nouveau des compagnons d'Ajax fils de Télamon (*RTroie* 5619-5626), qui n'est toujours pas mentionné. Le nombre des navires reste identique et ne concorde pas avec celui du *Roman de Troie*.

118.20 *Ayai*: voir la note au § 114.15.

118.21 *Emulius*: le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 5649-5650, en donnant cette fois le nombre correct de navires. Ce personnage avait déjà été évoqué sous le nom de *Melius*. — *moult riches*: le ms. Royal transmet cette leçon au début d'un nouveau cahier, mais la réclame du cahier précédent transmet une leçon un peu différente: *m(ou)lt belles*. Là où les mss SC transmettent la leçon «officielle» *moult riches*, le ms. Pr présente une double leçon *moult belles et moult riches*, qui contribue à confirmer sa dépendance du ms. Royal.

118.22 Encore une répétition de *RTroie* 5655-5658. Le nombre des navires est identique, mais les noms sont différents (*Machaus et Pollidi*).

118.23 Reprise, avec des noms différents, de *RTroie* 5673-5676. Le nombre des navires demeure inchangé.

118.24 Reprise, avec des noms différents (et plus corrects), de *RTroie* 5681-5684. Dans le passage précédent de *Prose 5* § 118.15 (*Lioité de Libe*), cinquante navires étaient erronément évoqués; ici, par contre leur nombre correspond à la leçon du *Roman de Troie* et de *Prose 1*.

118.25 *Prothelicus … ·XL·*: le compilateur récupère ici le contenu de *RTroie* 5687-5690 qu'il avait omis précédemment, puisqu'il suivait la leçon de *Prose 1*. Les navires y passent de cinquante à quarante. Par contre, on n'y trouve pas le contenu de *RTroie* 5691-5692, comme dans les mss D*γ*. — *Crenneus … ·XXXII·*: le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 5694-5695 omis par *Prose 1*. Le nombre de navires est augmenté à trente-deux (leçon des mss BHJ), mais le compilateur répète immédiatement après le même nom, avec le nombre correct de navires (vingt-deux).

118.26 Le compilateur reprend encore une fois les vv. 5631-5632 du *RTroie*, qui avaient été déplacés et altérés par *Prose 1* (voir la note au § 118.6). La graphie altérée du nom du roi est probablement la raison de cette répétition. Ici *Prose 5* suit la leçon majoritaire du *Roman de Troie* en ce qui concerne le nom, mais compte cinquante-trois navires, tout comme les mss A2G, là où la leçon majoritaire du *Roman de Troie* a quarante-trois.

118.27 *Creneus … ·xxii·*: le nom de *Creneus* est répété deux fois d'affilée, avec un nombre de navires différent. Après ce dernier nom tiré du *Roman de Troie*, le compilateur de *Prose 5* ajoute quelques autres noms supplémentaires, parmi lesquels on remarque quelques personnages des *Héroïdes* (Démophon, Macarée, Léandre). — *Calixtion*: personnage dont on ne trouve aucune trace ailleurs. Au § 151.29, Démophon sera accompagné de *Capedor*.

118.29 *Linus ‹et› Trochos*: le premier est un personnage inventé, mais cité une autre fois à côté de Léandre (§ 113.5-6). L'insertion de la conjonction est inévitable à cause du verbe pluriel. Le second personnage n'est jamais cité ailleurs.

118.31 Cette dernière information reprend *RTroie* 5685-5686, et ce personnage avait déjà été évoqué précédemment sous le nom de *Crimenus* (*Eümenus* dans *Prose 1* § 75, 22, qui correspond à la leçon des mss AEHDM1). Dans le premier cas, le nombre des navires dans *Prose 5* était faux, tandis qu'il est correct ici.

119.1 *·lxiii·*: le nombre, écrit sur rature, est suivi d'une barre rouge horizontale sur laquelle le copiste a écrit *fure(n)t*, effacé par la suite d'une nouvelle rature. *Prose 1* § 76, 4 donne un nombre différent (*trente et sis*), qui explique la première correction. Le compilateur de *Prose 5*, qui suivait le texte de *Prose 1*, s'est évidemment rendu compte qu'une fois toutes les modifications introduites, le nombre des personnages était différent: il a donc voulu refaire le calcul d'après son texte, qui compte effectivement soixante-trois noms (en réalité soixante-quatre, mais rappelons-nous que le ms. Royal n'a pas la conjonction entre *Linus* et *Trochos* et que son copiste les a probablement considérés comme une seule et même personne; une explication alternative est possible, puisque *Crenneus* est répété). Le mot *fure(n)t* effacé après le nombre *·lxiii·* correspond au texte de la source (*Prose 1* § 76, 4, après avoir donné le nombre des personnes, continue sur celui des navires: «des nes furent mil et dous cens et dis»), et cette correction particulièrement visible renforce l'impression que le compilateur du ms. Royal écrit son texte directement à partir des sources ou d'un brouillon, ou en tout cas qu'il révise le texte de son modèle. Le nombre des navires est également différent (ils sont 1210 dans *Prose 1* § 76, 4-5), mais encore une fois le calcul du compilateur de *Prose 5* correspond parfaitement à la somme des navires mentionnés dans son texte, qui en

compte 1679. Ces nombres ne correspondent pas non plus à ceux du *Roman de Troie*, qui parle de 49 personnes (v. 5699) et de 1130 navires (v. 5701). — *sauve … Priant*: le texte qui se trouve entre le nombre des personnes et celui des navires est un ajout du compilateur de *Prose 5*. La *Bouche d'Ave* est déjà évoquée au § 2; alors que ce nom désigne d'habitude le détroit des Dardanelles, il renvoie plutôt en général à la mer de Marmara, voire au Bosphore, dans *Prose 5*. Ici, il doit indubitablement s'agir d'une localité de terre (Robert de Clari § 40 indique par le nom *Bouke d'Ave* un port, certainement Abydos, à l'embouchure des Dardanelles, et précise qu'il se trouve près du lieu où sont les ruines de Troie). Par cet ajout, le compilateur de *Prose 5* veut probablement nous informer que les habitants des terres près de la *Bouche d'Ave* étaient alliés des Troyens. Cette intervention rentre vraisemblablement dans la stratégie du compilateur d'identifier la ville de Troie avec Constantinople (voir Barbieri 2020, pp. 56-7), quoique sa signification exacte demeure assez mystérieuse. D'un point de vue linguistique, il faut signaler que l'emploi de l'expression *au front* au sens de 'devant, en face' ne semble pas attesté (je n'en ai trouvé qu'un seul exemple dans un texte anglo-normand, *Estoire Aedward*, 2308: *a frunt*); il pourrait s'agir d'un italianisme.

119.2 *que li baron amenerent*: ajout au texte de *Prose 1* § 76, 4, conforme à *RTroie* 5700-5701. — *belle*: remplace *tel* de *Prose 1* § 76, 9.

120.1 *aventure*: l'abréviation de ce mot – écrit sur rature et qui remplace probablement *peril* de *Prose 1* § 77, 4 – n'est pas habituelle, mais on est en fin de ligne et l'espace disponible est limité. — *revele*: cette graphie du verbe *rebeler* assez fréquente, surtout en anglo-normand, est aussi attestée dans *Prose 1*. — *porroit*: remplace *devroit* de *Prose 1* § 77, 6. — *meue*: remplace *venue* de *Prose 1* § 77, 9.

120.2 *dechie*: remplace *ahaisse* de *Prose 1* § 77, 13.

120.3 *noble*: remplace *nulle* de *Prose 1* § 77, 17. — *desconfirent et gasterent*: remplacent *destruirent* de *Prose 1* § 77, 20-21.

120.4 *tele … païs*: la version de *Prose 1* § 77, 22 est légèrement différente et la syntaxe de *Prose 5* et problématique. Ainsi, après *tele*, le *quar* de *Prose 1* pourrait être nécessaire. — *avant … consoil*: *Prose 5* n'a pas le verbe *envoïssons* de *Prose 1* § 77, 29, mais la phrase peut être acceptée telle qu'elle est, compte tenu de la liberté syntaxique habituelle du compilateur. — *que chief*: il s'agit probablement d'un italianisme pour *quel*, dont on trouve quatre autres exemples (§§ 109.2, 202.26, 218.3, 263.12).

120.5 *leur respons*: ce deuxième *leur*, absent de *Prose 1* § 78, 5, est difficile à expliquer, puisqu'il devrait désigner le seul Apollon. Bien qu'on puisse l'interpréter comme une forme affective du pronom ('la réponse qui les concernait'), il s'agit plus probablement d'une erreur de répétition. — *Achillés*: dans *Prose 1* § 78, 6, on trouve simplement *allés*.

121 Ce paragraphe sur la rencontre entre Calchas et Achille, repris de *Prose 1*, fait l'objet d'une version beaucoup plus dramatique dans *Prose 3* § 108-110. Pourquoi le compilateur de *Prose 5* lui a-t-il préféré la version de *Prose 1?* Probablement parce qu'il ne s'est pas aperçu de la variante de *Prose 3*, qui déplace ce paragraphe près de l'histoire de Briséida.

121.1 *que*: le pronom relatif renvoie évidemment à Calchas.

121.6 *a faire*: la préposition est ajoutée par rapport à *Prose 1* § 79, 23-24.

122 Ce paragraphe maintient la rubrique de *Prose 1* § 80 et en respecte le contenu de commentaire moral au texte de *RTroie* 5703-5920, où l'auteur exprime sa réprobation de chrétien envers la crédulité des anciens par rapport aux augures et aux oracles. Le ton, typique de l'auteur de *Prose 1*, ne correspond pas au style de *Prose 5*: le compilateur y abrège en effet le texte de sa source et en élimine la divagation pseudo-théologique sur le pouvoir des démons, de même que toute référence religieuse à la lutte entre Dieu et les démons. Surtout, il évite d'anticiper la mort d'Achille, en éliminant *Prose 1* § 80, 21.

122.1 *males et beles*: ces deux mots sont écrits sur rature. — *car pou … nations*: cette partie sur le destin des Grecs après la destruction de Troie est un ajout du compilateur de *Prose 5*, qui semble particulièrement intéressé par l'histoire des *nostoï*, conformément à sa source *Prose 3*.

123 Ce paragraphe illustre clairement l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers ses sources, ainsi que les caractéristiques de son projet. Le canevas y est fourni par *Prose 1* § 81, où la description de la conquête des châteaux est sommaire et générique: au § 81, on parle uniquement de *Tenedon*, tandis qu'au § 88, l'auteur dit seulement qu'Achille et Patrocle conquièrent terres et châteaux. Pour cette raison, le compilateur de *Prose 5* ajoute au texte de son modèle deux interpolations. La première, tirée de *Prose 3* § 92, raconte l'épisode de l'attaque du château du roi *Larnesius*, un personnage qui avait été introduit au § 107 (repris de *Prose 3* § 69) et présenté comme le père de Briséis. Dans *Prose 3*, cet épisode, inspiré par celui de l'expédition en Mysie, remplace l'attaque du château de *Tenedon* du *Roman de Troie*. Le deuxième ajout récupère un passage du *Roman de Troie* absent de *Prose 1* comme de *Prose 3*. Il s'agit de l'épisode du sacrifice à Diane que Calchas recommande aux Grecs avant leur départ d'Athènes (*RTroie* 5928-6000), qui suit immédiatement la prise d'un château sans nom (*Laurïentel*?). Pour ces deux épisodes, inversés dans le texte de *Prose 5* par rapport au roman en vers, le compilateur suit exceptionnellement le texte de l'*HA1* Troie § 539.1-6 (Jung 1996, p. 369, § 23, 1-15). À la fin de cet ajout, le compilateur de *Prose 5* se remet à suivre *Prose 1* en racontant la prise du château de *Tenedon*. Il en résulte que les châteaux conquis par les Grecs avant d'arriver à Troie sont trois au lieu des deux du *Roman de Troie* (cf. *RTroie* 6001-6072: leurs noms – *Tenedon et Laurïentel* – sont indiqués au v. 6066). Ainsi, *Prose 5* trahit à nouveau sa

nature de texte collecteur de sources, puisque nous y trouvons l'histoire du roi *Larnesius*, tirée de *Prose 3*, avant l'ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie, ainsi que l'expédition en Mysie après l'ambassade, lorsque l'auteur recommence à suivre son manuscrit du *Roman de Troie* (*Prose 5* § 127). L'on trouve par conséquent deux occurrences rapprochées du même épisode. Voir Barbieri 2005b, pp. 356-7 et Rochebouet 2022, pp. 381-5.

123.1 *selonc son consoil*: la répétition relève probablement du changement de source, de *Prose 1* à *Prose 3*. En effet, le début du paragraphe reprend *Prose 3* § 92. — *Si leverent…*: en plaçant ici la prise du château du roi *Larnesius*, l'auteur de *Prose 5* restaure en quelque sorte l'ordre de Darès, qui décrivait l'expédition d'Achille en Mysie avant l'ambassade d'Ulysse et Diomède. Mais lorsqu'il en revient à suivre *Prose 1*, il raconte une deuxième fois l'expédition en Mysie. — *Larnesius*: la première partie du nom semble avoir été écrite sur rature.

123.2 *fiers*: remplace *preux* de *Prose 3* § 92.2. — *secouru*: remplace *soustenuz* de *Prose 3* § 92.2.

123.4 *contre les Troiens*: ajout, probablement superflu, du compilateur de *Prose 5*.

123.6 *qui laissa … nulle*: ce jugement moral négatif sur Calchas se trouve aussi dans *Prose 3* (mais pas dans *IT* § 26), quoiqu'il ne corresponde pas au style de son auteur. Il s'agit d'une anticipation qui s'explique, dans le cas de *Prose 3*, par le déplacement de l'histoire de Calchas, tandis qu'elle n'a pas beaucoup de sens dans *Prose 5*, ou elle a probablement pour but d'accentuer le contraste avec le comportement loyal du roi *Larnesius* (voir aussi Rochebouet 2022, pp. 383-4). À partir de ce point, le compilateur résume *RTroie* 5928-6000.

123.7-9 *Mes avant … troverent*: cette partie, comme je l'ai anticipé, est reprise de l'*HA1* Troie § 539.1-6 (Jung 1996, p. 369, § 23, 1-15).

123.7 *Collcas*: cette nouvelle référence à Calchas (cf. *RTroie* 5939) relie l'épisode au précédent, qui avait été interrompu pour introduire le récit de la défaite du roi *Larnesius*.

123.8 *et en signe … victoire*: cette nouvelle allusion à *Larnesius* est un ajout de *Prose 5* à l'intérieur d'une réélaboration assez libre des vers du *Roman de Troie*.

123.9 *un chastel*: il devrait s'agir du château de *Laurïentel* mentionné dans *RTroie* 6066. Voir la prise du château sans nom dans *RTroie* 5991-6000.

124 À partir de ce paragraphe, le compilateur de *Prose 5* commence à rédiger une nouvelle version en prose du *Roman de Troie*. Dans l'apparat critique, je fournis systématiquement les références aux paragraphes de *Prose 1*, qui redeviendra bientôt la source principale, car il est possible que le compilateur l'ait toujours sous les yeux.

124.2-3 *car orgoil … fin*: la digression sur l'orgueil de *RTroie* 6085-6090 est simplifiée.

124.6 *Et souvent … domage*: version problématique et peu compréhensible de *RTroie* 6099-6101. — *endroites*: seule occurrence de cette graphie dans *Prose 5*, qui a habituellement *endroit*; on en trouve des exemples dans Godefroy et dans l'*AND*.

124.7 *repent*: le verbe au singulier s'accorde parfaitement à *ses hoirs* cas sujet singulier (pour la forme du possessif, voir l'introduction linguistique § 5.2.3:8). Le ms. Pr introduit le pluriel *repentent*, probablement suggéré par *RTroie* 6150.

124.8 *pluseur jour*: remplace, de manière insatisfaisante, *maint jor* de *RTroie* 6154.

124.10 *se nos … leur*: inversion de *RTroie* 6165-6166, comme dans les mss *x*.

124.11 *venche*: graphie de *vengier* bien attestée dans tout le domaine d'oïl.

124.12 *fortfait*: je maintiens la graphie du ms. Royal, même si *fort* est à la fin d'une ligne et le *t* n'a pas de justification étymologique. — *moquiés et escharnis*: cette expression semble correspondre à la leçon des mss BKM*ny* pour *RTroie* 6184.

124.14 *et par acort … Dyomedès*: la structure de ce passage correspond à celle des mss *ky* pour *RTroie* 6215-6216, même si la version en prose est assez libre. — *richement atourné*: le compilateur résume la description détaillée de *RTroie* 6219-6246 et manifeste une sensibilité différente de celle de l'auteur de *Prose 3*.

124.15 *de mabre … palais*: cette référence au palais et à la pierre est un ajout du compilateur de *Prose 5*. — *piés*: ce mot a le sens de 'tronc' ou de 'racines', mais il s'agit d'une innovation de *Prose 5*, étant donné qu'aucun témoin du *Roman de Troie* ne semble avoir cette forme.

124.20 ·C^{M}· *escus*: aucun témoin du *Roman de Troie* ne semble rapporter ce nombre; voir cependant *RTroie* 6389-6390 et le commentaire au § 126.2.

125.1 *messages*: le *s* final de ce mot a été inséré dans l'interligne, mais pas celui du *au* qui précède. Cependant, l'omission de *s* final étant fréquente, je préfère ne pas intervenir.

125.2-3 *Li Grieu … serve*: le résumé de la première destruction de Troie est un peu plus détaillé que dans *RTroie* 6340-6345.

125.6 Ce proverbe est un ajout de *Prose 5*.

125.7 *apertement*: remplace *hastivement* de *RTroie* 6382, et assume donc le sens de 'vite', bien attesté. Cette leçon ne se trouve dans aucun témoin du *Roman de Troie*.

126.2 *·c^M· fervestus et armez*: texte qui correspond à *RTroie* 6389-6390 et probable source du nombre donné au § 124.20. — *desbarrees*: ce mot assez rare est un ajout du compilateur de *Prose 5* (cf. *TL* II, 1479, 2 etc. et *DEAFpré* s.v. *desbarrer*).

126.3 *outrage*: à la fin de ce discours, le compilateur de *Prose 5* élimine le contenu de *RTroie* 6420-6422.

126.7 *qui*: il s'agit selon toute probabilité d'un pronom relatif hypothétique (Ménard 1994, pp. 88-9, § 76b). Dans le ms. Royal, le *nos* suivant ressemble plutôt à *vos*, mais la leçon est confirmée par les mss Pr et C.

126.12 *dames et damoiseles*: les présences féminines constituent un ajout du compilateur de *Prose 5*. Cf. *RTroie* 6487-6489.

127 L'expédition d'Achille et Télèphe en Mysie est racontée d'après *RTroie* 6511-6657, mais constitue aussi la base de l'épisode du roi *Larnesius* inventé par l'auteur de *Prose 3* justement à la place de l'expédition en Mysie, et repris dans *Prose 5* (voir la note au § 123). Le même épisode sert également de source à une glose à l'épître italienne de Briséis dans le ms. Gaddi 71 (voir *Eroidi gaddiane* 3G 263-272). Cet épisode est négligé et résumé dans *Prose 1* § 88, qui par ailleurs banalise le texte en remplaçant Télèphe par Patrocle. Sur l'évolution de cet épisode dans les textes, voir Barbieri 2005a, pp. 67-70.

127.4 *Cancer*: variante estropiée de *Teütrans* de *RTroie* 6535. — *car…*: nouveau cas de passage subit du discours indirect au discours direct, avec un changement subséquent des pronoms et des verbes.

127.9 *la me rendi*: le compilateur reprend la même formule que *RTroie* 6589, raison pour laquelle l'accord en genre est faux, puisqu'on a ici *païs* à la place de *terre*. Le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, tandis que C corrige *la* en *le*. — *reçut*: le compilateur omet le sujet, à savoir *Telephus* (*RTroie* 6603).

127.14 *labour*: cette forme pourrait constituer un italianisme dans ce contexte, puisque l'acception qu'elle recouvre ici, minoritaire en français, est par contre largement majoritaire en italien.

128 La liste des alliés de Priam est tirée du roman en vers; le compilateur de *Prose 5* y ajoute quelques informations relatives à la stratégie militaire pour expliquer la distribution et le rôle de chaque groupe.

128.2 *Celice*: correspond à *Sezile* dans *RTroie* 6667. Aucun témoin du roman en vers n'a la leçon de *Prose 5*. — *Hupos*: leçon des mss *k*M1 pour *RTroie* 6668. — *Aristus*: correspond à *Adrastus* dans *RTroie* 6668.

128.3 *Assius*: correspond à *Masius* dans *RTroie* 6677. — *Amphimacus*: correspond à *Phimacus* dans *RTroie* 6678.

128.4 *de Lice*: cf. *RTroie* 6685. Cette forme peut également expliquer la variante précédente *de Lice* pour *d'Elide*. — *Glatons*: correspond à *Glaucon* dans *RTroie* 6685, mais le ms. M1 a *Glouton*; ce personnage sera par la suite appelé *Glacon*. Le roman en vers distingue deux personnages homonymes, un père et son fils, qui a un frère appelé Sarpedon; cependant, selon *Prose 5*, le premier est le frère de *Serpedon* et non son père, ce qui permet d'identifier les deux personnages. La leçon de *Prose 5* est conforme à celle des mss PEk pour *RTroie* 6686. — *ci*: la possible réduction du pronom personnel *il* à *i* devant consonne est bien connue (on en trouve plusieurs exemples dans *Prose 5*, à partir du § 40.13 *i l'out vestue* et 80.2 *qu'i me dist*; cf. Pope 1952, p. 324, § 841); ce même phénomène peut aussi toucher les démonstratifs. La même forme, dans la même expression, se trouve également au § 209.14. — *·VII^{M}·*: correspond à *trei mile* dans *RTroie* 6688. — *le Gregiois*: ces infractions grammaticales évidentes font partie de la langue particulière du ms. Royal et doivent pour cette raison être maintenues.

128.6 *·V^{C}·*: correspond à *set cenz* dans *RTroie* 6707.

128.8 *Archanus*: forme proche de la leçon des mss HM1 pour *RTroie* 6737 (*Arcamus*).

128.9 *Tropeus*: correspond à *Steropeus* dans *RTroie* 6755. — *Polloine*: correspond à *Peoine* dans *RTroie* 6747. Aucun témoin n'a la leçon de *Prose 5*. — *fronte*: s'il s'agit selon toute vraisemblance d'un italianisme pour *front* ('front de bataille', assez fréquent dans le *Roman de Troie*), il convient de signaler que l'italien *fronte* dans cette acception est masculin, tandis que la forme féminine indique la partie supérieure du visage. Les formes repérées dans les textes franco-italiens respectent cette distinction.

128.10 *Asicius*: personnage inventé par le compilateur, qui introduit un peu de confusion dans la mise en prose de *RTroie* 6769-6770: «De Frise i revint Antipus / e Mercerés e Thalamus». — *·VII^{M}·*: leçon des mss JM1 pour *RTroie* 6778 (*set cenz*).

128.11 *Bontete*: correspond à *Boëce* dans *RTroie* 6781. — *Anfimas*: correspond à *Asimas* dans *RTroie* 6781, mais beaucoup de témoins ont la leçon de *Prose 5*. — *·XXX· contes*: en réalité, il y a trois comtes dans *RTroie* 6782, mais *Prose 5* ne donne qu'un seul nom. — *loiauté*: *Prose 5* omet le contenu de *RTroie* 6785-6786, vers absents des mss DM1. — *·III^{M}·*: leçon du ms. J pour *RTroie* 6788.

128.12 *Locere*: correspond à *Boëtés* dans *RTroie* 6795; il est difficile d'expliquer ce changement. — *cestui*: cette forme du démonstratif remplit ici exceptionnellement la fonction de cas sujet pluriel et est remplacée par *cist* dans la tradition française. L'analogie avec *celui* au § 311.4

invite à respecter le texte du ms. Royal, qui reflète probablement un relâchement particulièrement poussé de la déclinaison des démonstratifs à cause de l'influence de l'italien.

128.13 *vers Septentrion*: en réalité, d'après *RTroie* 6809, cette région se trouve plutôt vers l'Est. Pourrait-il s'agir encore une fois d'une adaptation à la nouvelle position géographique attribuée à la ville de Troie? — *·v· ans*: exagération du compilateur de *Prose 5*, là où *RTroie* 6826 parle de dix mois et trois semaines. — *leur seles et leur frains*: en réalité, le *Roman de Troie* ne parle ni de selles ni de rênes, mais le compilateur prend quelques libertés dans sa synthèse.

128.14 *Perssés*: la leçon de *RTroie* 6854 et 6859 est *Sersés*, mais beaucoup de témoins ont *Persés*. Ce personnage pose de nombreuses difficultés au compilateur de *Prose 5*, en raison des indications incohérentes fournies par le *Roman de Troie*. Présenté comme le *rois Perssés d'Ethiope* (mais *Sersès* dans *RTroie* 6855), il est également appelé *roi de Persse* (voir §§ 137.2, 146.1, 262.1). Ce personnage est l'oncle de *Menon* et de son frère *Sigamor* (*RTroie* 7471-7472 et § 137.2, mais *Prose 5* donne la leçon *Nestour* à la place du *Mennor* du *Roman de Troie*, et la même faute se trouve dans le ms. M1 du roman en vers). Au § 146, le *roy de Persse* est endeuillé suite à la mort de *son seigneur* Sigamor, leçon fautive pour *son nevo* de *RTroie* 7962. Dans le *Roman de Troie*, *Mennon* est parfois aussi appelé *reis de Perse* (*RTroie* 14219 et 21693), et cette ambigüité se retrouve dans *Prose 5* § 192.7 qui a la leçon *Menon li rois de Persse*, là où *RTroie* 11130 a correctement *li reis Perseis, sis niés Mennor*. Finalement, au § 262.2, *Menon* pleure la mort du roi de Perse, *son cousin* (!), et encore une fois cette leçon remplace *niés / neveu* de *RTroie* 17371 et *Prose 1* § 176, 11. Voir aussi les commentaires aux passages évoqués. Par contre, je n'ai trouvé aucune justification à l'identification que Constans fait du *reis Perseis* avec *Glaucon*.

128.15 *Theseus, li rois de Conques*: correspond à *Heseüs* dans *RTroie* 6875, mais beaucoup de témoins ont la leçon de *Prose 5*. Le nom du lieu d'origine n'a rien à voir avec *Therace* de *RTroie*.

128.16 *Syon … Dyars*: d'un point de vue paléographique, il est facile d'expliquer la forme *Syon* à la place de *Fion*, mais le passage d'*Edras* à *Dyars* est plus problématique. Cf. *RTroie* 6897. — *Picenars*: cf. *RTroie* 6885-6889. Ce mot, qui devrait correspondre à *chevaliers* ou *serjanz* de *RTroie* 6889, fournit, curieusement, une rime parfaite avec *mie eschars* de *RTroie* 6888, précisément à hauteur d'un lieu où le roman en vers propose une rime imparfaite (*Esdras-eschars*). Il s'agit sans doute d'une variante de la forme *Pincenars* (les habitants de la *Pincernie*) qui devrait désigner les Petchénègues, un peuple turc nomade établi depuis la fin du IX^{e} siècle sur les rivages de la mer Noire et dans la plaine du Danube, à la frontière de l'Empire byzantin (voir Paris 1873, pp. 332-3, Bancourt 1982, pp. 16-

8, Dalens Marekovic 2009, p. 1226). Souvent assimilés aux Sarrazins, ils sont évoqués dans les chansons de geste (de la *Chanson de Roland* aux *Enfances Renier*) et dans les chroniques des croisades. Les *Pincenars* contribuent, dans le texte de *Prose 5*, à donner une caractérisation orientale aux alliés des Troyens. Voir aussi la note au § 3.4 concernant la Coumanie et les Coumans. Rochebouet 2021a, p. 916 interprète cette forme comme une variante de *piquenart* 'soldat armé d'une pique', qui n'est toutefois attestée que tardivement (à partir de 1384) et uniquement en milieu bourguignon; par ailleurs, la graphie avec *c* palatal n'est jamais attestée.

128.17 Mauvaise interprétation de *RTroie* 6891-6892. À la fin du paragraphe, le compilateur ne donne pas le contenu de *RTroie* 6893-6906, vers qui traitent du sagittaire, probablement pour les récupérer au moment de décrire le monstre plus en détail (voir § 206).

129 Après cette courte parenthèse, le compilateur recommence à suivre *Prose 1*, en tout cas jusqu'au début des batailles.

129.1 *parenté*: remplace *requeste* de *Prose 1* § 90, 3. La leçon de *Prose 5* correspond à *RTroie* 6912.

129.2 *lignage*: remplace *lenguages* de *Prose 1* § 90, 5, et dans ce cas la leçon de *Prose 5* semble banale. — *·C· et ·III·*: cette fois, le chiffre ne correspond pas au total des noms évoqués dans le paragraphe précédent (vingt-huit, plus les trente comtes anonymes), mais coïncide avec le texte de *Prose 1* § 90, 6-7, qui correspond à la leçon des mss M2AA2CJMR*kxy* pour *RTroie* 6917 (la leçon accueillie par Constans est *trente e treis*).

129.4 *de non armer*: remplace *del monter* de *Prose 1* § 90, 11-12, qui correspond à *RTroie* 6937. — *heure*: remplace *euvre* de *Prose 1* § 90, 14, qui est probablement la leçon correcte, même si *RTroie* 6940 semble confirmer la leçon de *Prose 5*. — *droit*: dans *Prose 1* § 90, 16, on trouve *endroit*. — *murs*: le compilateur de *Prose 5* ne donne pas le contenu de *RTroie* 6951-6952, comme les mss DM1, mais il ne s'agit pas d'une lacune particulièrement significative. Il omet également *Prose 1* § 90, 20-22, un passage qui annonce le contenu du paragraphe suivant, parce qu'il a prévu d'insérer ici l'épître de Laodamie à Protésilas.

130 *Hér.* XIII. — Pour le commentaire à l'épître de Laodamie, voir Barbieri 2007: 163-166. L'épître est introduite par une longue rubrique qui nous informe du contexte temporel dans lequel elle a été écrite.

130.4 *unicorne*: d'après Rochebouet 2021a, p. 742, il s'agirait ici du rhinocéros, dont la peau est considérée comme un cuir grossier et peu précieux; le traducteur de l'épître aurait été influencé par la description qui se trouve dans Marco Polo, *Devisement dou monde* (CLXV, 11 et CLXXXIII, 5). Il est toutefois possible que la traduction française des épîtres ovidiennes précède la composition du texte de Marco Polo. Voir aussi mon commentaire dans Barbieri 2007, p. 164.

130.7 *doisent*: je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme du subjonctif de *donner*, mais la présence d'un autre cas au § 268.6 suggère de ne pas intervenir. Sur l'existence d'une forme archaïque **dois*, voir Fouché, *Verbe*, pp. 144-5, § 70.

130.12 *metre lai*: tous les efforts d'interprétation (voir Barbieri 2007, p. 165 et Rochebouet 2021a, p. 743) de ce passage sont jusqu'à présent demeurés vains. S'il est évident que la construction parallèle de la phrase exigerait de voir dans *lai* un pronom de reprise du *fer aigu* précédent (c'est probablement l'interprétation du ms. Pr, qui a *lei*), pareille lecture semble impossible, à partir du moment où le texte est évidemment corrompu: il faudrait d'un côté supposer une erreur *lai* pour *la* (hésitation entre *la* et *li?*) et, de l'autre, imaginer un glissement mental de *fer* a *espee*, ce qui expliquerait le pronom féminin. La position postposée du pronom ne constituerait pas un problème, des constructions similaires étant attestées ailleurs dans le texte (voir l'introduction linguistique § 5.3.1:7). Par contre, la leçon *le mettre* des mss AuPuSGWCP1P2P3OBpDT adoptée par Rochebouet est une correction facile et banale de quelques copistes, qui ne peut pas correspondre au texte original.

131 Le texte de ce paragraphe reprend le § 91 de *Prose 1* et correspond à *RTroie* 6955-7002.

131.2 *Troie*: le nom de la ville est une précision ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, qui correspond à *RTroie* 6981.

131.3 *creus*: remplace *cremus* de *Prose 1* § 91, 15.

132 Ce paragraphe correspond à *Prose 1* §§ 92 et 93, 2-8, qui synthétisent *RTroie* 7003-7104.

132.1 *vous*: le compilateur se sert des pronoms de la deuxième personne, tout comme le *Roman de Troi*e, tandis que *Prose 1* § 92, 3-4 emploie ceux de la première personne. — *signe*: remplace *semblant* de *Prose 1* § 92, 8.

132.2 *nostre pooir*: *Prose 5* omet *de conquerre la* de *Prose 1* § 92, 15, mais sa leçon semble plus fidèle au roman en vers. — *et faisons … abaisiés*: cette dernière phrase constitue un ajout du compilateur de *Prose 5*, qui ne trouve pas non plus de correspondance dans le *Roman de Troie*.

132.4 *enbatailliés*: forme assez rare mais attestée (cf. Godefroy III, 26c et *FEW* I, 290a) que l'éditeur de *Prose 1* interprète de manière différente (§ 93, 4).

132.5 ·XX·: remplace *quinze* de *Prose 1* § 93, 6 et *RTroie* 7091. Aucun témoin ne semble avoir la leçon de *Prose 5*, et il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une erreur ou d'une exagération voulue.

133 Arrivé au début des batailles, le compilateur de *Prose 5* recommence à écrire sa nouvelle version en prose du *Roman de Troie*, évidem-

ment parce qu'il n'est pas satisfait de la synthèse proposée par *Prose 1* et surtout par *Prose 3*. S'il opère lui aussi une synthèse, son récit est beaucoup plus détaillé et complet que ceux des deux autres mises en prose.

133.R *‹Gregiois›*: cette insertion, également opérée par le ms. Pr, semble inévitable, même si l'on pourrait peut-être interpréter *les* comme un pronom personnel.

133.1 *deuls cens mille homes*: le chiffre est un ajout du compilateur de *Prose 5*. — *et ne … tour*: ajout du compilateur de *Prose 5*, qui reprend en partie les données de la description de la ville de Troie du § 63.

133.2 *conquerre sus leur ennemis*: l'expression *conquerre sus* prévoit normalement un objet direct pour le verbe *conquerre*; si le ms. Pr ajoute en effet *terre*, les mss SC ne réagissent pas et semblent accepter la construction du ms. Royal. — *trouveront … recevront*: l'emploi du futur est étonnant, mais correspond à *RTroie* 7118. — *hardi*: leçon du ms. M1 pour *RTroie* 7121.

133.3 *mult en i ot de mors et de noiés*: répétition qui ne trouve pas de correspondance dans le *Roman de Troie*. — *pluie*: le compilateur élimine l'exemple de la farine de *RTroie* 7140-7141, mais conserve celui de la pluie.

133.4 *premieres*: le compilateur omet *nes* de *RTroie* 7147 et répète ensuite, erronément, *venues* au lieu de *vencues* - *venues*; cette erreur rend difficile la compréhension du passage.

133.5 *la out … paour*: cette partie correspond à *RTroie* 7155-7156, et ces vers sont absents des mss BCEHJ*k*. — *aancrees*: dans le ms. Royal, le premier *a* est nettement séparé, mais l'interprétation proposée est la seule qui permet d'obtenir une leçon acceptable en respectant le texte du manuscrit.

133.6 Le f. 67r, qui est le premier du dixième cahier du ms. Royal, est entièrement occupé par une enluminure représentant la première bataille. À partir de ce point, il n'y a plus de rubrique initiale pour chaque paragraphe, et le copiste ne laisse pas d'espace pour les insérer. Les seules rubriques conservées sont celles qui introduisent les batailles et les *Héroïdes*.

134.1 *·xl·*: *RTroie* 7237 donne *seisante*, et aucun témoin ne semble avoir la leçon de *Prose 5*. — *courrirent … derompent*: l'alternance de verbes au passé et au présent est assez fréquente dans *Prose 5*.

134.2 *‹air›*: les insertions opérées dans la tradition manuscrite (*courrous* dans le ms. Pr, *destresse* dans SCWP1) confirment qu'il manque quelque chose dans ce passage du ms. Royal. En effet, et bien que l'ellipse du substantif soit attestée dans ce type de construction, y compris dans le *Roman de Troie*, il s'agirait du seul cas dans *Prose 5*. Je complète la leçon selon la

forme la plus commune dans ce type d'expressions (cf. §§ 136.2, 282.4, 317.4; voir aussi § 207.1: «fiert par tel air»).

135.1 *Aglinus*: graphie proche de la leçon *Alignus* des mss M2ACD-GIJLNR*y* pour *RTroie* 7259. — *Lors … plus*: la syntaxe de ce passage, plutôt elliptique, correspond assez bien à *RTroie* 7266-7271. — *reculer*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 7271, qui a *remuër*. — *volentereus*: il s'agit d'un mot attesté mais très rare, probablement un italianisme; cf. *FEW* XIV, 613a et Godefroy VIII, 294a.

135.4 *verser*: leçon des mss *kn*M1 pour *enverser* di *RTroie* 7314.

136.1 *aventure*: remplace *destine* de *RTroie* 7336 dont il constitue un synonyme.

136.2 *usiers*: remplace *nes* de *RTroie* 7347, et il s'agit d'une forme technique très intéressante, souvent utilisée dans les textes épiques; cf. *TL* XI 27, 51ss et *DEAFpré* s.v. *uissier*. — *co[u]vers*: dans le ms. Royal, on lit *co(n)vers*, mais il s'agit sans doute d'une faute; cf. *RTroie* 7348. — *grant air*: remplace *ire* de *RTroie* 7361; aucun témoin n'a la leçon de *Prose 5*. — *grevier*: cette forme ne se trouve pas dans la source.

136.3 *se flatirent*: autre expression intéressante, qui ne trouve pas non plus de correspondance dans la source.

136.4 *persois*: le compilateur suit ici la leçon des mss G*e* pour *RTroie* 7406 (*Sersés*), et il s'agit vraisemblablement d'un adjectif plutôt que d'un nom propre.

136.5 *tempeste … ciel*: le compilateur reprend une image précédente absente de la source. — ·*v*^{c}·: leçon des mss FM1 pour *RTroie* 7431, qui a *set cenz*. Ce passage se détache partiellement de la source et reprend des formules présentes dans des descriptions analogues.

137.1 *rivage*: petit ajout de *Prose 5*.

137.2 *Nestour*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 7472, qui a *Mennor*. Les mss *k*BC ont la leçon *cosin Mennon filz sa seror*, qui est probablement l'origine des problèmes qui se posent au compilateur chaque fois qu'il a affaire à ces personnages (voir §§ 128.14, 146.1, 192.7, 262.2 et notes).

137.3 *conquister[e]nt*: le choix de ce verbe est probablement un italianisme. Dans le ms. Royal, on lit *conquisteront*, mais il me semble que le passé simple est nécessaire, d'autant plus que tous les verbes de cette phrase sont au passé et qu'il s'agit d'une erreur extrêmement facile à commettre.

137.4 *quatre arpens*: la quantité et l'unité de mesure diffèrent de *RTroie* 7503, qui a *sis archiees o plus de set*. La même innovation se trouve au § 31.2. — *apoignant*: gérondif d'*apoindre* 'piquer des éperons'. — *lyons vermaus*: la couleur des lions est un ajout de *Prose 5*. — *Parmi … mors*: la des-

cription de la mort de Protésilas est assez stéréotypée et ne suit pas de près le texte de *RTroie* 7513-7515. — *et premier … terre*: si le compilateur suit assez étroitement le *Roman de Troie*, il est impossible de ne pas voir aussi, dans le texte de *Prose 5*, une référence à l'épître de Laodamie, où est évoquée la prophétie sur le destin qui aurait dû frapper le premier guerrier grec à débarquer sur le sol de Troie. L'insertion de cette épître juste avant cet épisode ne relève donc pas du hasard. Cette partie de la première bataille semble avoir été développée pour exalter la figure de Protésilas et pour donner plus d'importance à sa mort. Pour la même raison, le compilateur de *Prose 5* renonce à suivre *Prose 1*, qui propose un récit beaucoup plus synthétique de cette bataille.

138.2 *·IX· fois ou ·X·*: dans *RTroie* 7545, il y a *set feiz o dis*. La variante est facile, et pourtant aucun témoin du roman en vers ne semble l'avoir.

138.3 *brebis devant le leu*: les animaux sont différents dans *RTroie* 7569: *li cers devant les chiens*. Les mss *n* ont aussi *lou*, mais à la place de *cers*, tout comme *Prose 1* § 97, 6.

138.5 *mellee*: manque *RTroie* 7581-7582, comme dans les mss DM1.

138.6 *a ce fois*: voir la note au § 218.8. — *car … guaaigne*: locution proverbiale, fidèle au contenu de la source.

138.10-12 *En cele nuit…*: ajout de reprise (*Prose 3* § 105-108?). — Cette partie n'est pas dans le *Roman de Troie*. Il pourrait s'agir d'une référence à l'ambassade d'Ulysse et Diomède dont on a déjà parlé, à laquelle s'ajouterait une sorte de résumé des événements précédant le début de la bataille. Cet ajout s'insère entre les vv. 7626 et 7627 du *Roman de Troie*, et le compilateur de *Prose 5* élimine de fait les vv. 7628-7640. Un autre ajout, qui vante le nombre et la puissance des Troyens et qui fait référence au temple d'Apollon, se trouve au § 66. Ce passage comble une lacune des §§ 124-126, auxquels manque le compte rendu à Agamemnon de l'ambassade d'Ulysse et Diomède. Il est même possible de voir ici une trace des §§ 105-108 de *Prose 3*, qui altère la structure du roman en vers et passe rapidement sur l'ambassade d'Ulysse et Diomède (pour demander des trêves, puisque la guerre a déjà commencé et que Patrocle est déjà mort), leur rapport à Agamemnon et la consultation de l'oracle qui annonce la chute de Troie.

138.11 *eschaugaitier*: cf. *RTroie* 7627.

138.12 *busines*: leçon des mss A1RM1 pour *RTroie* 7647. — *Sires … siecle*: ce passage correspond à *RTroie* 7658-7660, mais voir aussi le rapprochement avec le § 129.2.

139.2. *Quant … barbequennes*: le compilateur résume et modifie *RTroie* 7671-7686, tout en se rapprochant du § 87.1.

139.3 *Cassibilant*: il s'agit du plus célèbre des fils bâtards de Priam, qui remplace (par erreur?) dans ce cas-ci *Cicinalor* de *RTroie* 7709 et 7713.

139.4 *Theseus … Archelaus*: *RTroie* 7719-7720 donne *Heseüs* et *Archilogus*. Le premier avait déjà été remplacé par *Theseus* au § 128.15, tandis que *Archelaus* est la leçon du seul M1 pour *RTroie* 7720. L'insertion de *o* est opérée à partir de *RTroie* 7720. — *que bien*: répétition du *que* déclaratif précédent, normale après l'interposition d'une proposition incise. — *Hector et son pere*: erreur dans l'interprétation de *RTroie* 7725, qui se réfère en réalité à *Heseüs* et *Archilogus*. — *·iii· mille*: on s'attendrait à deux mille hommes, mais le compilateur de *Prose 5* inclut peut-être les hommes de Cassibilant, dont il ne donne pas le nombre. Le texte du *Roman de Troie* a aussi quelques problèmes avec les nombres. Au v. 7699, il est question de mille hommes, auxquels il faudrait ajouter les trois mille du v. 7726 (mais Constans choisit une tradition très minoritaire, alors que la leçon majoritaire parle de mille hommes, ce qui donnerait un total correct) pour arriver à un total de deux mille au v. 7731 (seul le ms. P_2 parle de trois mille hommes, comme *Prose 5*).

140 Pour le texte de ce paragraphe, le compilateur suit exceptionnellement *Prose 1*, en rapportant ainsi le discours direct d'Hector à Troïlus. Il s'agit d'une tendance générale du compilateur, qui privilégie les discours directs exprimant de manière plus dramatique et incisive les échanges (voir aussi Rochebouet 2022, pp. 374-6). Il n'est d'ailleurs pas rare que le texte de *Prose 5* passe abruptement au discours direct au beau milieu d'une allocution relatée (voir quelques exemples dans l'introduction linguistique, § 5.3.1:1).

140.1 *Micerés*: dans *Prose 1* § 99, 9, on trouve *Mere*, mais il s'agit sans doute d'une faute banale. — *d'asur a un lioncel d'or*: en réalité, dans *RTroie* 7756-7757, les armes de Troïlus sont d'or au lion d'azur, mais ici le compilateur reste fidèle à *Prose 1*. N'oublions d'ailleurs pas que les armes d'azur au lion d'or sont celles de Gautier de Brienne, duc d'Athènes. — *frere*: remplace *amis* de *Prose 1* § 99, 13, qui correspond à *RTroie* 7758. — *en vous*: le compilateur ne conserve pas *RTroie* 7773-7778, vers qui contiennent la réponse de Troïlus.

140.2. *·iiii^{M}· par conte*: je maintiens la leçon du ms. Royal, qui coïncide avec celle de *Prose 1* § 99, 18; mais le chiffre ne correspond pas à celui de *RTroie* 7781, qui a *trei mile*.

141.1 *Dinart*: leçon des mss *k*ACBDM1 pour *RTroie* 7799, qui a *Cadarz*.

141.2 *as dos as autres*: il doit s'agir d'une banale faute d'interprétation de *RTroie* 7806, qui a *delez les dous conreiz premiers*.

142.1 Le texte de *Prose 5* inverse les vers 7825-7827 et 7828-7829 de *RTroie*, mais aucun témoin ne présente cette disposition.

142.2 Le compilateur résume de manière libre et indépendante le discours direct de *RTroie* 7831-7850.

143.1 *Promeceus*: leçon des mss JM1 pour *RTroie* 7855, qui a *Pretemesus*. — *Terepex*: leçon des mss B1EJM1 pour *RTroie* 7856.

143.2 *Atant … ordeneement*: la phrase finale est un ajout du compilateur de *Prose 5*.

144 Ce paragraphe est intéressant pour le lexique et la description du char de Fion, pour laquelle le compilateur suit de très près sa source, après une introduction très synthétique.

144.1 *En la … lances*: synthèse très poussée et assez libre de *RTroie* 7873-7880. Cette partie semble proche de la leçon du ms. J pour les vv. 7873-7874. — *Carras*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 7882, qui a *Doglas*. — *que menoient ·II· dromadaires*: le compilateur anticipe au début de la description le contenu de *RTroie* 7905, probablement pour mettre en évidence ce trait exotique.

144.2 *tymon*: banalisation facile qui remplace *limon* de *RTroie* 7891. — *chevron*: leçon des mss DM1 pour *RTroie* 7892, qui a *paisson*. — *estre*: remplace le *tabernacle* et la *marzele* de *RTroie* 7896, en suivant la leçon des mss *k*BCDIJM1W pour le v. 7897 — *dromadaire*: le compilateur introduit à nouveau les dromadaires, qui accentuent le caractère exotique de ce personnage, en forçant l'interprétation de *RTroie* 7907.

145 Ce paragraphe simplifie le discours direct de *RTroie* 7925-7956, dont il ne conserve que le contenu des vv. 7952-7955.

145.1 *Lanconie*: variante de *Licoine* de *RTroie* 7927, bien attestée dans la tradition manuscrite.

146.1 *de son seigneur*: leçon évidemment fautive qui remplace *nevo* de *RTroie* 7962. Cette variante n'est attestée que dans le ms. M1. Il faut remarquer qu'au § 262.2, où il est encore question du roi de Perse, le texte parle de Memnon comme de son cousin, alors que *Prose 1* et le *Roman de Troie* ont *neveu*. Voir aussi les §§ 128.14, 137.2, 192.7 et notes.

147.1 *Cero*: il est possible que *Cero*, qui s'ajoute ici au nom de *Romerus*, soit une mauvaise interprétation du *c'ert* de *RTroie* 8001, mais un *Cherus* est aussi mentionné dans la deuxième partie de la liste des bâtards au § 149.1 et correspond à *Chirrus* de *RTroie* 8108. La segmentation claire et cohérente du texte du ms. Royal ne nous laisse d'autre choix que de considérer les noms *Cero* et *Romerus* comme renvoyant à une seule et même personne. En tout cas, la tradition manuscrite réagit à cette leçon problématique en proposant plusieurs leçons différentes. — *Dorcalus*: le compilateur élimine la référence à la mère de *Doroscaluz* présente dans *RTroie* 8011-8014. L'attribution du titre de roi à Dorcalus est probablement une erreur du compilateur, puisqu'il s'agit de l'un des fils bâtards

de Priam. Le rappel de sa mort au § 200.9 nous confirme qu'il s'agit du même personnage.

147.2 *·x^M·*: leçon des mss EH pour *RTroie* 8021, qui a *cinc mille*, alors que le ms. M1 a *·vii· milier* comme beaucoup d'autres témoins.

148.1 *Morgane*: leçon particulière et banale des mss DM1 pour *RTroie* 8024, qui a *Orva*; le compilateur de *Prose 5* omet les vv. 8025-8028, mais il les récupérera dans le récit de la mort d'Hector, à l'occasion d'une deuxième référence à la jument Galatée. — *Ce fu … penser*: le compilateur a probablement oublié d'écrire le substantif *chevaus* de *RTroie* 8029. — *hons … fierté*: le compilateur adoucit en partie le portrait de *RTroie* 8060-8061: «cruël home semble e irié. / Contre Grezeis a le cuer gros». — *Les dames … amis*: cette première référence aux dames qui regardent la bataille du haut des murs correspond à *RTroie* 8081-8086, mais le compilateur attribue à elles toutes le comportement de la seule Hélène dans *RTroie* 8085.

148.3 Le contenu du dialogue entre Hector et Priam correspond à *RTroie* 8035-8058, mais ces vers ont été déplacés après le v. 8096. La dernière partie du discours d'Hector n'est pas fidèle au *Roman de Troie* et rappelle plutôt les attributs de Dieu dans Ps 17, 3.

149 La liste des bâtards, qui avait été anticipée au § 58, est répétée ici d'après le *Roman de Troie*. Les deux listes présentent quelques divergences.

149.1 *·xiii·…·xvii·*: leçon des mss M2AA1A2BCHIJPRW*k* pour *RTroie* 8099-8100, alors que les autres témoins présentent les variantes douze et dix-huit. Le texte de *Prose 5* n'a pas *Nez d'Amors*, l'avant-dernier de la liste de *RTroie* 8097-8130, dont le nom est estropié de différentes manières par la tradition manuscrite. Dans la liste du § 147, l'on ne trouve que dix noms, tout comme dans *RTroie* 7994-8010, auxquels il faut toutefois ajouter les deux qui ont été introduits plus tôt: *Dinart* (§ 141.1) et *Pythagoras* (§ 144.3). Prise en compte, la mention erronée de *Cassibilant* au § 139.3 (où il remplace *Cicinalor* de *RTroie* 7709 et 7713), dont le nom se trouve aussi au § 147.1, porte le total à treize. — *Menelaus*: banalisation évidente de *Menelus* de *RTroie* 8108, déjà présente dans quelques témoins du roman en vers.

149.2 *Manda Clarnuel*: dans *RTroie* 8111, on lit *Maudan Clarueil*.

149.3 *Almadian*: leçon de *RTroie* 8120. Dans le ms. Royal, on trouve *alm'|dian*: il semble s'agir de l'abréviation utilisée pour *ar/er*, mais il faut tenir compte du fait qu'elle se trouve à la fin d'une ligne. Au § 58.2, on trouve *Madian*.

149.4 *diseptisme*: dans le ms. Royal, on lit *li ~~se~~ diseptisme*.

150.1 *de Liçoine*: cf. *RTroie* 8149: *d'Alizoine*.

151 Exceptionnellement, ce paragraphe est introduit par une rubrique, probablement parce qu'il s'agit du début de la deuxième bataille; au début de celui-ci, le copiste a laissé une réserve destinée à accueillir une initiale filigranée qui n'a jamais été réalisée (on y voit encore le petit *a* d'attente). La première partie du paragraphe reprend *Prose 1*, puis le compilateur passe au *Roman de Troie*, qu'il synthétise en se limitant essentiellement à une liste de noms. On signalera, vers la fin du paragraphe, quelques leçons qui montrent que le compilateur garde toujours sous les yeux sa copie de *Prose 1*. Le passage d'une source à l'autre est marqué par les petites initiales filigranées qui introduisent chaque entrée de la liste, absentes de la partie reprise de *Prose 1*. Il est possible que le changement de source soit dû au fait que le compilateur s'est rendu compte de l'erreur de *Prose 1* qui attribue la cinquième formation au fils d'*Ascalaphus*, qui dans le *Roman de Troie* conduit la quatrième avec son père.

151.2 *·IIIM· chevaliers*: le nombre est un ajout de *Prose 1* § 102, 4-5 au texte du *Roman de Troie*.

151.3 *Emanois*: le compilateur suit la leçon de *Prose 1* § 102, 7, alors qu'on lit *Merion* dans *RTroie* 8179.

151.6 *gerriers*: il s'agit probablement d'une graphie septentrionale, bien qu'elle constitue un cas unique dans *Prose 5* (cf. *Aspremont* 10601: «la se desarme a loi de bon gerrier», *Antioche* 9064: «et li ber saint Morisses c'on tint por bon gerrier»).

151.8-9 La répétition est probablement due au passage d'une colonne à l'autre, et la tradition manuscrite élimine la deuxième phrase. Quoiqu'il s'agisse évidemment d'une erreur, je préfère conserver les deux phrases, qui illustrent bien la technique du compilateur de *Prose 5*: elles sont en effet assez différentes et le compilateur les a probablement tirées de deux modèles distincts. Ainsi, il s'agit d'un élément supplémentaire en faveur de l'interprétation selon laquelle la rédaction du texte se fait au moins en partie «en prise directe» dans le ms. Royal. Voir le même phénomène au § 88.2.

151.10 *Telamonius*: après ce nom, on voit dans le ms. Royal un *(et)* barré. Si le verbe au singulier confirme que la conjonction doit être supprimée, sa présence est en tout cas significative en tant que témoignage de l'histoire tourmentée de ce personnage dans le texte du ms. Royal.

151.12 *coduist*: le ms. Royal alterne, dans ce paragraphe uniquement, entre des formes avec et sans consonne nasale pour ce verbe. L'abondance de cas sans nasale impose un choix conservateur.

151.14 *Smerion*: correspond à *Merion* dans *RTroie* 8226, personnage déjà cité (v. 8179). — *Grece*: remplace *Crete* de *RTroie* 8227, comme dans les mss BM2CKγ.

151.17 *Tiseus*: remplace *Ulixés* de *RTroie* 8242. Le compilateur a probablement trouvé dans son modèle une leçon erronée identique à celle du ms. M1 (*Achillés*); s'étant aperçu de la répétition, il a modifié le nom et en a profité pour introduire un personnage des *Héroïdes*.

151.20 *Tracieine*: correspond à *Triciaine* de *RTroie* 8262, et en particulier à la graphie des mss M2BK. À hauteur de ce passage, *Prose 1* a une leçon différente.

151.23 *de Lide*: on pourrait également écrire *d'Elide*, comme dans *RTroie* 8273, mais dans le ms. Royal cette forme alterne avec *de Lice* ou *de Libe*.

151.26 *Polibetés*: leçon des mss M2AIJR*ny* pour *RTroie* 8288, qui a *Philotetés*. Il s'agit évidemment d'une faute de répétition.

151.29 *Demofon*: la référence à Démophon ne se trouve évidemment pas dans le *Roman de Troie*. À nouveau, le compilateur de *Prose 5* introduit les noms de quelques protagonistes des *Héroïdes*, comme il l'avait déjà fait aux §§ 113 (qui dérive de *Prose 3* § 74) et 118.

151.30 *Leander*: la référence à Léandre, autre personnage des *Héroïdes*, est ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, tout comme celle à Palamède, absente du *Roman de Troie* mais présente dans *Prose 1* § 102, 44-45.

151.31 *Ypolite*: la référence à Hippolyte est également ajoutée par le compilateur de *Prose 5*. — *gent*: le ms. Royal a une abréviation insolite *gñt*, probablement influencée par celle de *grant* qui précède. — *ot*: cette graphie pour *o* 'avec' est attestée, mais il s'agira ici d'une anticipation consonantique typique des textes écrits en Italie.

151.32 *Machaire*: la référence à Macarée clôt cette liste de protagonistes des *Héroïdes*. Le nom d'*Agaïas* n'est pas dans le *Roman de Troie*, mais on peut le lire dans *Prose 1* § 102, 47-49. — *Trente batailles*: les formations sont au nombre de vingt-huit dans le *Roman de Troie*, mais de trente dans *Prose 1* et *Prose 5*, qui ajoutent celles de Palamède et d'*Agaïas*.

152 Il est difficile de repérer la source précise de ce paragraphe, qui constitue une introduction et une anticipation de l'épisode de la mort de Patrocle, mais on remarque quelques affinités avec *Prose 3* § 96. Si leurs débuts sont en tous points identiques, les deux versions divergent partiellement vers la fin. Cet épisode ne se trouve ni dans le roman en vers, ni dans les autres versions en prose.

152.4 L'anticipation de la mort de Patrocle est un ajout du compilateur de *Prose 5*, qui contribue à créer le climax dramatique de l'épisode.

153.1 *Galatee*: l'insistance sur le nom du cheval est un détail ajouté par le compilateur de *Prose 5*. — *mes Hector … sablon*: la description de la mort de Patrocle, assez conventionnelle, n'est pas très fidèle au récit du *Roman de Troie*.

153.2 *si‹re›*: j'accepte l'insertion suggérée par la tradition, en raison de la fréquence de l'expression et de l'absence d'alternatives plausibles. On pourrait éventuellement interpréter *si* au sens de *ci* (cf. plus loin § 153.3). — Cf. *RTroie* 8354-8355. La première partie du discours d'Hector s'éloigne de toutes les versions connues.

153.5 *lous esragiés*: répétition absente de la source (cf. *RTroie* 8373). — *saouler*: le ms. Royal devait avoir la leçon *saoulés*, mais son *s* final a été corrigé en un *r* majuscule. Par ailleurs, *saouler* est la leçon de *RTroie* 8376, confirmée par toute la tradition manuscrite de *Prose 5*. — Contrairement à celui d'Hector, le discours de Mérion est fidèle à la source.

154.1 *Thesé*: le copiste a probablement oublié une abréviation pour *us*; la forme *Thesé* n'est attestée nulle part ailleurs dans *Prose 5*. — *Archelaus*: la forme est à nouveau celle des mss JM1 pour *RTroie* 8397, qui a *Archilogus*. — *Lice*: leçon propre au ms. M1 pour *Phice* de *RTroie* 8401.

155.1 *Midomenex*: la raison pour laquelle je maintiens la leçon du ms. Royal est que le *M* initial filigrané reprend un petit *m* d'attente clairement visible. Il doit cependant s'agir d'une erreur, puisqu'aucun témoin de *RTroie* 8425 ne l'atteste, contrairement à la forme *Hidomenex* qui pourrait en être une bonne alternative. Dans le ms. Royal, la forme normale de ce nom est *Ydomeneus* ou *Ydomenex*. — *pour les armes Patroclus*: précision ajoutée par le compilateur de *Prose 5*. — *·x^M· chevaliers*: exagération évidente, découlant probablement d'une faute du compilateur, puisque *RTroie* 8449 a *cent*.

155.2 *taille bras et cuises*: le compilateur joue un peu avec sa source. Cette référence se trouve plus loin dans le *Roman de Troie*, aux vv. 8510 et 8518, et la phrase suivante est absente du roman en vers. À partir de ce point, le compilateur recommence à suivre le texte de Benoît avec plus de fidélité.

155.3 *quant … geter*: la syntaxe de cette phrase est problématique. Outre le double relatif *qui*, la proposition qui commence par *quant* semble suspendue, puisque la dernière phrase, qui devrait être la proposition principale, est en réalité coordonnée à la subordonnée. Il s'agit probablement d'une sorte de *et* introductif, assez fréquent après les subordonnées temporelles (voir Ménard 1994, p. 184, § 195.1), et en tout cas ces phrases en corrélation sans verbe principal sont assez fréquentes (voir par exemple § 40.8 et l'introduction linguistique, § 5.3.3:2). Les mss Pr et C confirment la leçon du ms. Royal. — *s'embati en la prese*: l'expression est conventionnelle, mais ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*. Dans la description des batailles, le compilateur de *Prose 5* semble se comporter avec une grande liberté, en employant une langue formulaire. — *Secourés*: remplace *retornez* de *RTroie* 8505. — *‹est› montés*: l'insertion est inévitable et confirmée par le ms. Pr, mais la phrase ne trouve pas d'équivalent dans *RTroie* 8515. — *dolens et courrouciés*: expression ajoutée par le com-

pilateur, assez typique de son style. Voir par exemple les §§ 56.4, 245.6, 313.1. — *jambes*: dans ce cas, le compilateur reste fidèle à *RTroie* 8518, même s'il remplace toujours *costez* par *jambes*.

156.1 *fouleis*: correspond à *trepei* de *RTroie* 8553, mais ce mot est attesté ailleurs dans le roman en vers (cf. *RTroie* 7583 et 14489). — *chapleis*: forme ajoutée par le compilateur de *Prose 5*.

156.3 *Alcamus*: il s'agit d'une leçon alternative à *Thalamus* de *RTroie* 8596, attestée par bon nombre de manuscrits du roman en vers. — *plus de ·VII·*: le nombre est un ajout du compilateur. — *rustement*: pour la réduction *ui* > *u*, voir par exemple les formes fréquentes *fusse* et *fussent*, *ensurre* § 225.14, *vul* §§ 319.19 et 327.2.

157 Dans ce paragraphe, le compilateur de *Prose 5* s'éloigne à nouveau du *Roman de Troie*, quoique sans le perdre de vue complètement, et se rapproche de *Prose 1* § 105, 3-15.

157.1 *Calor*: l'un des éléments qui nous permettent d'établir avec certitude le lien avec *Prose 1* § 105, 5, qui a *Calos*. — *lui*: le ms. R a *il*, qui constitue probablement une reprise erronée du pronom sujet précédent. L'accord entre *Prose 1* § 105.7 et le ms. Pr invite à restaurer le pronom régime *lui*. — *compagnie*: remplace *baronie* de *Prose 1* § 105, 7 en reprenant *RTroie* 8634. — *perilleuse*: remplace *dure et merveilleuse* de *Prose 1* § 105, 10-11. — *et le … merveille*: cette dernière phrase est absente de *Prose 1* et reprend directement *RTroie* 8645-8646.

157.2 *courroucié*: remplace *dolent* de *Prose 1* § 105, 14 et *RTroie* 8661. — *agu*: reprend la leçon des mss M2ABCJM1*k* pour *RTroie* 8668. — *force … puissance*: doublet synonymique introduit par le compilateur de *Prose 5*.

158 Dans ce paragraphe, la mise en prose du roman en vers devient plus libre et synthétique.

158.2 *lances rompues*: image conventionnelle absente du *Roman de Troie*. — *enforcier*: ce verbe est un ajout du compilateur; pour la même expression, voir § 174.1. — *Sire…*: le discours direct est rapporté sous la forme de *Prose 1*. — *avenir a nos ennemis*: pour l'expression *avenir a* ('gelangen zu'), voir *TL* I, 717, 3 etc.

159 Ce paragraphe aussi dépend d'une double source. Dans la première partie, le compilateur suit encore *Prose 1* § 105, 25-42, tandis que dans la seconde, il adapte très synthétiquement le roman en vers.

159.1 *hublement*: remplace *merveillousement* de *Prose 1* § 105, 27-28.

159.2 *si pense de bien faire*: cette expression ne se trouve ni dans *Prose 1*, ni dans le *Roman de Troie*. — *‹et› tant*: insertion effectuée sur la base de *Prose 1* § 105, 35 et confirmée par le ms. Pr. — *fais*: remplace *afaires* de *Prose 1* § 105, 37 et *RTroie* 8753.

159.8 *envoïes*: le compilateur élimine une référence au nom de Darès contenue dans *RTroie* 8839.

159.10 *La … une*: la dernière phrase résume de manière très synthétique *RTroie* 8869-8890.

160.1 *escu*: la référence au bouclier est un ajout du compilateur. — *Dorius*: leçon des mss BDJM1M2 pour *RTroie* 8905, qui a *Dorion*. — *jusques au mentun*: innovation du compilateur.

160.2 *grant ‹pris›*: insertion suggérée par *RTroie* 8917.

160.3 À nouveau, comme à d'autres occasions, les discours directs sont rapportés plus fidèlement que le reste, même si la fin proverbiale est modifiée. Cf. *RTroie* 8926-8938.

161.1 *que Thalamon avoit abbatu*: leçon des mss ADR*ky* pour *RTroie* 8947. — *courrouciés*: forme introduite par le compilateur, qui la préfère aux autres synonymes. — *sont*: abréviation particulière *st'*, justifiée par le fait qu'on est à la fin d'une ligne.

162.1 *desconfis et fuioient*: répétition typique du style de *Prose 5*.

162.3 *poinst Dorius*: leçons des mss MM1M2 pour *RTroie* 9007, qui a *joint* et *Odeneaus*. — *Calidas*: leçon des mss M2M1*k* pour *RTroie* 9007, qui a *Eneas*.

162.4 *Thalamon*: s'il ne s'agit pas d'une lacune accidentelle, le compilateur a décidé d'ignorer le personnage d'*Edron* de *RTroie* 9011. — *grant ‹piece›*: le texte du ms. Royal est évidemment lacunaire. J'insère la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 9016, confirmée par le ms. Pr.

162.6 *Sextilius*: variante du compilateur pour *Siciliëns* de *RTroie* 9025.

162.7 *Glodeval*: leçon erronée du ms. Royal, probablement à partir de la forme *Glo de Valfrait* de *RTroie* 9038. Toute la tradition de *Prose 5* confirme la leçon du ms. Royal.

163.1 *pluie … ciel*: le compilateur recourt derechef à l'une de ses images préférées, absente du *Roman de Troie*.

163.2 *Terepex*: correspond exactement à la forme des mss DJM1 pour *RTroie* 9081, qui a *Steropeus*.

164.1 *Romoderus*: proche de la forme des mss DGJM1 pour *RTroie* 9099. — *encombrier*: ce mot se trouve, bien qu'appliqué à un autre contexte, dans la leçon des mss *n* pour *RTroie* 9107. — *drelivrés*: le phénomène du *r* parasite post-consonantique est bien connu dans la langue française (Bourciez 1967, p. 181, § 178; Zink, *Phonétique*, p. 246). Voir aussi *volentriers* § 171.2, *trendrement* § 218.8, *ouvrerte* § 251.8. Dans tous ces cas, le phénomène est facilité par la présence d'un autre groupe cons. + *r*.

165.1 *chapleis*: il s'agit apparemment de la leçon du seul ms. A pour *RTroie* 9117, mais c'est aussi une forme très utilisée par le compilateur de *Prose 5*. — *·XX^M·*: leçon des mss AM1 pour *RTroie* 9118, qui a *cinc mile*.

165.2 *vengier ne rescourre*: cette expression est introduite par le compilateur de *Prose 5*.

166.1 *leus … pastour*: la référence au loup se trouve aussi dans *RTroie* 9159, mais le développement de la métaphore du troupeau est une initiative du compilateur de *Prose 5*. Voir § 138.3. — *·VII^M·*: leçon des mss DM1 pour *RTroie* 9185, qui a *cinc mile*. — *bien … richement*: ces descriptions synthétiques utilisent toujours un langage conventionnel et répétitif.

167.1 *dromadaires*: référence exotique à un détail de la description précédente absent du passage correspondant du *Roman de Troie*. — *que … que*: répétition habituelle de la conjonction consécutive.

167.2 *malvaisement*: remplace le plus rare *vassaument* de *RTroie* 9244. — *l'escouvint*: cf. *RTroie* 9250; sur l'emploi de formes directes pour le pronom personnel indirect, voir § 23.1.

167.3 *Trece*: *RTroie* 9270 donne *Crete*, mais *Trece* est la leçon des mss B2L*n*. — *La … encombreus*: conclusion synthétique typique du compilateur de *Prose 5*, absente du *Roman de Troie*.

168.1 *discipline*: innovation du compilateur par rapport au *Roman de Troie*.

168.3 *Menelaus*: aucune référence à Ménélas n'étant présente dans les sources, il est difficile de dire d'où le compilateur a tiré ce nom. Nous sommes en tout cas dans une section où le texte est assez libre, et même *Prose 1* a une version abrégée.

168.5 *prendre et chascier*: les infinitifs ont une fonction passive (Ménard 1994, p. 162, § 163). Cf. *RTroie* 9341-9346.

168.6 *et tost…*: à partir de cet endroit et jusqu'à la fin du paragraphe, le compilateur reprend *RTroie* 9420-9424, mais la description précédente de la bataille entre Hector et Ajax est assez conventionnelle et indépendante de la source. Cela confirme l'impression que, dans la description des batailles, le compilateur opère de manière plus libre par rapport au texte du roman en vers.

169.1 *Filotas*: je me tiens à la graphie du ms. Royal, même s'il s'agit d'une occurrence isolée, contre deux occurrences de *Filitoas*. — *Adont … home*: à nouveau, la conclusion est stéréotypée et peu fidèle à la source (*RTroie* 9445-9450).

170.1 *jont a Hector*: cf. *RTroie* 9451; la formule *joint a* étant assez archaïque, la tradition de *Prose 5* la modifie en *jousta*. — *esreure*: autre

archaïsme de *Prose 5*; le ms. Pr a *lerreure*, tandis que C a la glose *l'espace*. — *liewe*: dans le ms. Royal, on lit *lieuue*; voir la note à *viellart* au § 82.10.

170.3 *afolé*: innovation du compilateur de *Prose 5*.

171.1 *Trace*: il s'agit de la leçon de la majorité des témoins pour *RTroie* 9497, tandis que Constans choisit *Achaie*. — *ci*: voir la note au § 128.4. — *bien montés et bien adoubés*: expression formulaire habituelle du compilateur. — *car … quatre*: ce passage est assez problématique: les nombres ne correspondent pas à *RTroie* 9528 («quinze conrei sont contre set») et ne se trouvent dans aucun témoin. Qui plus est, le compilateur omet quelques vers de la source, perdant par conséquent le lien avec la phrase suivante. — *Quant Paris … ennemis*: j'ai signalé une phrase avec une structure similaire au § 155.3 (voir le commentaire), mais dans ce cas-ci la syntaxe fonctionne correctement, puisque *Paris … avec ceuls de Persse* peut être le sujet du verbe *chevaucierent* suivant. — *finz*: le *z* est en fin de la ligne et l'on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un ajout successif. Toutefois, la leçon est acceptable et doit être conservée, même s'il s'agit vraisemblablement d'une graphie particulière pour *s*.

171.2 *volentriers*: voir la note à *drelivrés*, § 164.1. — *Paris … pris*: bien qu'assez cohérente, l'interprétation du compilateur ne respecte pas la source, où le danger est général et Pâris se limite à donner sa contribution (cf. *RTroie* 9591-9597). — *essart*: leçon des mss AB2FJK*γ* pour *RTroie* 9594. — *trebuchier*: leçon des mss AA1B2F*γ* pour *RTroie* 9596. Le compilateur élimine le contenu de *RTroie* 9597-9608.

171.3 L'introduction au discours direct est un ajout du compilateur.

171.4 *mesavient*: leçon des mss *e*B2N (*mesavenir*) pour *RTroie* 9642, qui a *granz maus venir*. — *reculer*: ce mot très apprécié du compilateur ne se trouve presque jamais dans le *Roman de Troie*, qui dans ce cas, par exemple, a *remuëz* (v. 9649).

171.5 *dolent*: leçon des mss A1*n* pour *RTroie* 9666, qui a *iriez*.

171.7 *mes … païs*: si la dernière phrase est un ajout du compilateur de *Prose 5*, l'on remarque toujours sa tendance à demeurer plus fidèle à sa source dans les discours directs (*RTroie* 9629-9680). — *mes il*: le ms. Royal a *mes de il*. J'adopte la correction de la tradition, en particulier des mss Pr et C. La préposition *de* pourrait être une erreur d'anticipation (cf. *RTroie* 9692). — *par derriere*: seul le ms. M1 a la leçon *ariere* pour *a travers* de *RTroie* 9693. Cet élément confirme la proximité de M1 et du modèle de *Prose 5*. Il s'agit de la première référence à des actions déloyales pendant la guerre, même si, dans ce cas, elles sont imputables à Hector et aux siens. — *maint*: l'emploi de *maint* comme élément invariable est bien attesté en français médiéval (Ménard 1994, p. 41, § 24); voir aussi § 187.2. — *occist*: leçon des mss AA1B2JK*γ* pour *RTroie* 9721, qui a *detrenche*.

171.8 *par derriere*: cette fois, la leçon correspond à *RTroie* 9729. — *pres d'aus*: leçon des mss B2F*e* pour *RTroie* 9731.

172 La première partie de ce paragraphe reprend *Prose 1* § 109, bien qu'avec beaucoup de liberté. Dans la deuxième partie, le compilateur en revient au roman en vers.

172.1 *rompi*: remplace *brisa* de *Prose 1* § 109, 8. — *par la ventaille*: ce détail ne se trouve pas dans *Prose 1* et est tiré de *RTroie* 9771. — *navrés*: remplace *bleciés* de *Prose 1* § 109, 12.

172.2 *par le costé*: remplace *enmi le vis* de *Prose 1* § 109, 14, en récupérant une leçon plus proche de *RTroie* 9782. — *navrés*: remplace encore une fois *bleciés* de *Prose 1* § 109, 14 et, dans ce cas aussi, le texte se rapproche de la leçon du *Roman de Troie*.

172.5 *doublés*: leçon d'un grand nombre de témoins, dont M1, pour *RTroie* 9820. — *nés et nourris de Troies*: leçon des mss AA1DFJ*ky* pour *RTroie* 9824.

172.6 *rejonstrent*: innovation du compilateur avec graphie nord-orientale, là où *RTroie* 9829 a *rajosterent*.

172.9 *fiels*: il s'agit d'une graphie septentrionale pour *fils* (voir Zink, *Phonétique*, p. 241); bien qu'il s'agisse dans ce cas d'une attestation unique au sein du ms. Royal, la présence d'un nombre important de phénomènes septentrionaux dans celui-ci rend préférable un choix conservateur.

173.1 *la ‹presse›*: inséré sur la base de *RTroie* 9889. Le ms. Pr a *li departi l'en*.

173.4 *pari*: j'interprète cette forme comme un passé simple de *paroir*, dont on connaît également une alternative *parir* rare mais attestée. Dans *RTroie* 9906, on trouve *li chai*, tandis que le ms. Pr, tout comme la plupart des autres manuscrits, a *luy parurent*. La lecture n'est pas claire et on pourrait également lire *pan*; dans ce cas, on devrait probablement le rattacher au verbe *pendre*.

173.11 *‹et› Gillor*: inséré sur la base de *RTroie* 9945 et du ms. Pr.

173.13 *abati*: leçon des mss A1B2FK*e* pour *RTroie* 9958, qui a *l'a trebuchié*.

173.15 *Damor*: dans *RTroie* 9975 il y a *Nez d'Amors*, qui n'apparait jamais dans *Prose 5* et est même éliminé dans quelques circonstances (voir § 149.1). Je maintiens la leçon de *Prose 5*, comme je l'ai fait dans le cas de *Glodeval*. — *de plain eslais*: leçon des mss B2FJK*e* pour *RTroie* 9977.

173.16 *l'espee el poing*: leçon des mss A1FK*e* pour *RTroie* 9980.

174. L'une des raisons qui ont poussé le compilateur à se servir du *Roman de Troie* dans cette partie est que *Prose 1* semble partager la même lacune que le ms. A, auquel il manque *RTroie* 10003-10048.

174.1 *·VII^{M}·*: *RTroie* 10000 a la leçon *cinc mile*; l'alternative *set mile* ne se trouve apparemment que dans le ms. F. — *Daires*: cette fois, le compilateur maintient la référence à Darès présente dans *RTroie* 10011. — *sus les leur*: cf. *RTroie* 10016.

174.2 *de Libe*: cf. *RTroie* 10020: *d'Elide*, mais *de Libe* est la leçon des mss FP*y*.

175.1 *car hui*: leçon des mss LM1 pour *RTroie* 10054, qui a *dès ainz*.

175.2 *·II^{C}·*: leçon isolée du ms. P2 pour *RTroie* 10115, mais il peut s'agir d'une faute polygénétique.

176 Dans ce paragraphe, le compilateur suit, avec une certaine liberté, la leçon de *Prose 1*.

176.1 *Esyona*: le nom est un ajout typique du compilateur de *Prose 5*, qui reprend *RTroie* 10127. — *Aiax*: remplace et corrige la répétition *Thalamon* de *Prose 1* § 112, 7. *RTroie* 10131 a *Telamon Aïaus*.

176.2 *partir*: ce verbe est un ajout de *Prose 5*, qui reprend *RTroie* 10145.

176.3 *car … leur*: phrase typique de la littérature épique, fréquente dans la *Chanson de Roland*, reprise de *Prose 1* § 112, 18-19 qui synthétise *RTroie* 10154-10163. — *E*: le ms. Royal a l'abréviation pour *et*, mais il est évident qu'il doit s'agir, dans ce cas-ci, d'un *e* exclamatif qui apparaît deux fois ailleurs (§§ 263.18 et 286.21). — *pour quoi … hautesce*: cette phrase, reprise de *Prose 1*, ne trouve pas de pendant dans le *Roman de Troie*, mais permet de souligner les conséquences de la décision d'Hector d'accepter la proposition d'Ajax d'interrompre la bataille alors que la situation était très favorable aux Troyens (voir Rochebouet 2022, p. 361).

177 Exceptionnellement, ce paragraphe a une rubrique, probablement parce qu'il s'agit ici aussi du début d'une bataille. La première partie du paragraphe reprend à nouveau *Prose 1*, tandis que le compilateur récupère progressivement le texte du roman en vers dans la seconde.

177.1 *li uns et li autres dolens*: *Prose 1* § 113, 4 a *li uns liés et li autre dolent* (cf. *RTroie* 10192). Il s'agit probablement d'une interprétation personnelle du compilateur de *Prose 5*, par ailleurs assez légitime. — *Car … dolent*: cf. *RTroie* 10193-10194 et HgBerzé RS 1126, 1-6.

177.3 *Li dieu souverain*: ici, *Prose 5* s'adresse à des divinités plurielles, alors que l'invocation est au singulier même dans *RTroie* 10214-10215. — *ses sereurs … lieus*: le lexique du compilateur de *Prose 5* se distingue de celui de sa source *Prose 1* § 113, mais il s'agit d'une initiative personnelle, puisqu'il n'y a pas non plus de correspondance avec le

Roman de Troie. — *et les jenoillieres…*: le passage au *Roman de Troie* est assez abrupt, et l'incise précédente reste suspendue. La tradition manuscrite réagit en modifiant le passage: le ms. Pr, par exemple, insère *comme celles…*, tandis que les mss SC ont *l'esgenoillierent celles qui*. — *engluez*: innovation de *Prose 5* par rapport à *Prose 1* § 113, 19 et *RTroie* 10229.

177.4 *siglaton*: innovation du compilateur par rapport à *RTroie* 10241-10242.

177.5 *hetiez*: mot ajouté par le compilateur à *RTroie* 10263.

178 Ce paragraphe, qui commence en reprenant le roman en vers, se termine sur un ajout du compilateur renvoyant à un épisode du § 132.

178.1 *herberges*: mot ajouté par le compilateur à *RTroie* 10263.

178.3 *Les dames … Hector*: cette discussion sur la valeur des guerriers troyens est une synthèse de *RTroie* 10283-10301.

178.6-11 *Cil de Grece…*: ajout de reprise et transition. — Cette seconde partie du paragraphe n'a pas d'équivalent dans le *Roman de Troie*; il semble s'agir d'un ajout du compilateur dont il est difficile de déterminer la source précise. Ce passage évoque le personnage de Palamède, qui sera protagoniste d'un épisode important dans la suite de l'histoire (*RTroie* 10479 etc.), et mentionne le discours du même Palamède lors de sa première apparition au § 132, d'après *Prose 1* § 92 (cf. *Prose 5* § 132.1-2; *RTroie* 6979-7058). Le texte des segments 9 et 10 par contre se réfère à un ajout précédent (voir § 119.1), dans lequel le compilateur affirmait que quelques alliés des Grecs étaient arrivés par voie terrestre jusqu'à *Bouche d'Ave*.

178.7 *que li Troien*: le *que* redouble probablement le *car* précédent, qui est immédiatement suivi d'une incise qui interrompt la phrase; cf. Ménard 1994, p. 206, § 224b.

178.10 La syntaxe de cette partie n'est pas très claire. Je mets un point devant *car*, parce que la référence aux navires me fait penser que cette phrase ne concerne pas les secours arrivés par voie terrestre, mais les Grecs qui étaient déjà à Troie.

178.11 *vitail*: dans le ms. Royal, on lit *vitail[e]* avec une insertion effectuée par un réviseur tardif, probablement dans l'atelier parisien où ont été réalisés des exemplaires de la tradition française. La forme *vitail* est cependant attestée.

179.2 *guarir et medeciner*: innovation du compilateur sans équivalent dans *RTroie* 10320.

180.1 Cette première partie du paragraphe transforme en discours indirect le contenu de *RTroie* 10335-10340. — *moustree*: leçon des mss B2F*e* pour *RTroie* 10338, qui a *portee*.

180.2 *en autre compagnie*: la comparaison avec *RTroie* 10345 imposerait la correction de *en* en *ne*, mais la leçon de *Prose 5* est acceptable telle quelle, et le compilateur semble établir une symétrie avec la phrase suivante.

180.2-4 L'attitude d'Achille devant le corps de Patrocle s'explique compte tenu de la représentation médiévale de la liaison homosexuelle des deux personnages, sur laquelle le texte reviendra par la suite. En tout cas, le texte de *Prose 5* ne fait que reprendre fidèlement sa source.

180.5 *proverbe … ami*: ce proverbe, lié par le compilateur au recueil des *Proverbes au vilain*, est repris de la source. Cf. *RTroie* 10393-10394; Morawski 1925, n° 846; Schulze Busacker 1985, n° 846 et 1136.

181.1 *sollepnement*: remplace *richement* de *RTroie* 10400, mais les mss AB2F*e* ont *hautement*. — *ardirent*: forme ajoutée par le compilateur.

182 Le contenu de ce paragraphe et du suivant est absent de *Prose 1*, qui de fait omet *RTroie* 10417-10470. Cette lacune n'étant attestée par aucun témoin du roman en vers, il s'agira d'un choix du compilateur, qui a probablement considéré que cette partie constituait une répétition de *Prose 1* § 65, 30-49 (cf. *RTroie* 4883-4936). *Prose 5* se réfère toujours directement au *Roman de Troie*.

182.1 *devant*: le ms. Pr insère assez logiquement *tous*, mais dans *RTroie* 10420, cette précision manque. Un cas analogue se trouve au § 212.14.

182.3 *Maudite … Helaine*: le compilateur modifie en partie le sens de *RTroie* 10444-10445. — *de grant temps*: expression particulière du point de vue syntaxique, mais confirmée par la tradition.

183 Le compilateur suit toujours le roman en vers, mais de manière plus libre, en modifiant les phrases et en introduisant des nouveautés lexicales.

183.1 *bien*: leçon des mss B2EN pour *RTroie* 10455, qui a *si*, mais il peut s'agir d'une variante polygénétique.

183.2 *sans moleste de nului*: ajout intéressant du compilateur.

184 *Hér.* x. — L'épître d'Ariane à Thésée n'ayant rien à voir avec la guerre de Troie, le compilateur a insisté précédemment sur la présence d'un guerrier appelé Thésée. Pour le commentaire à l'épître, voir Barbieri 2007, pp. 157-60.

184.7 *joies*: graphie pour *joes* attestée tout particulièrement en anglo-normand.

184.14 *fille du roy Minos et fille de Phebus*: synthèse imprécise de *Hér.* x, 91: «cui pater est Minus, cui mater filia Phoebi», qui nous oblige à interpréter la deuxième occurrence de *fille* au sens de 'descendante'.

184.21 *clore les oils*: l'insertion reprend une formulation utilisée ailleurs dans le texte (§ 440.16 et 17) qui correspond à *Hér.* X, 120: «nec mea qui digitis lumina condat, erit».

185 Dans cet intervalle entre deux batailles, le compilateur suit le texte de *Prose 1*. Ce passage manque dans *Prose 3*, qui bouleverse la structure du roman en vers. Dans ce texte, les contestations de Palamède, postposées (voir § 151), précèdent immédiatement sa promotion au rang de chef des Grecs.

185.1 *grever*: remplace *conquerre* de *Prose 1* § 115, 4 et récupère ainsi la leçon de *RTroie* 10473.

185.2 *en diversses manieres*: le compilateur récupère une partie de la phrase précédente de *Prose 1* § 115, 5 et la lie à la suivante.

185.4 La phrase est partiellement modifiée par rapport à *Prose 1*, mais l'idée générale adhère assez étroitement au texte du *Roman de Troie*.

185.5 *a sens*: remplace *asseür* de *Prose 1* § 115, 13. Si le copiste a probablement oublié de transcrire le pronom personnel au cas régime qui se trouve dans la source (*Prose 1* § 115, 13: «ne le ting pas asseür»), sa leçon est notamment confirmée par le ms. Pr. — *gouverneeur*: ajout du compilateur.

185.8 *vantance*: le compilateur récupère la leçon de *RTroie* 10510 en s'éloignant de *Prose 1* § 115, 20.

185.11 *aucun*: remplace *a icé* de *Prose 1* § 115, 27. — *acompli*: ce dernier mot reprend la leçon de *RTroie* 10557.

186 Avec le début de la troisième bataille, le compilateur recommence à suivre le roman en vers. À partir de ce point, chaque nouvelle bataille est signalée par une rubrique et une lettrine de six lignes de haut.

186.1 *maltalent*: ajout du compilateur, ce mot composant avec *ire* un couple lexical très fréquent. — ·III^{M}·: cette leçon n'est attestée par aucun témoin de *RTroie* 10567, qui a *dou mile*.

186.4 *pres*: graphie pour *preus* attestée tout particulièrement en anglo-normand.

186.6 *pour la bataille esgarder*: ajout explicatif du compilateur de *Prose 5*.

186.8 *demonstroient … mort*: synthèse du discours direct de *RTroie* 10603-10623.

187.1 *soue compagnie*: cet emploi de la forme tonique de l'adjectif possessif sans article se trouve aussi au § 301.4 (*pour soue amour*). Pour cette raison, je préfère ne pas intervenir. — *par si ruiste vigueur*: expression ajoutée par le compilateur. — *mes … monté*: ajout du compilateur.

187.3 *dont … courrouciés*: le compilateur insère ici l'observation de *RTroie* 10713, qui dans le roman en vers précède les coups d'épée. Une leçon de ce type se trouve dans les mss *x* pour *RTroie* 10722, qui cependant ne conservent pas les deux vers suivants, présents dans *Prose 5*.

188 Le compilateur de *Prose 5* commence ce paragraphe en suivant *Prose 1*, bien qu'avec une grande liberté, mais, probablement déçu par le caractère excessivement synthétique de sa source, il revient bientôt au roman en vers, quitte à récupérer le texte de *Prose 1* pour un passage qui ne se trouvait probablement pas dans son modèle du roman en vers (*RTroie* 10825-10876).

188.2 *fiert*: remplace *recourt* de *Prose 1* § 117, 6 et se rapproche de *RTroie* 10749. — *poitral*: le compilateur récupère à nouveau une leçon de *RTroie* 10756-10757. À partir de ce point, le texte de *Prose 5* est nettement plus proche du roman en vers que de *Prose 1*.

188.5 *·M·*: remplace *cent* de *RTroie* 10791. — *reculer*: le compilateur introduit une nouvelle fois l'un de ses mots préférés, absent de la source. — *pluie … ciel*: comparaison habituelle qui ne se trouve pas dans *RTroie* 10802, mais se rapproche du texte de *Prose 1* § 117, 12-13.

188.6 *Prothenor…*: le compilateur recommence à suivre *Prose 1* § 117, 16 etc., probablement parce que son exemplaire du *Roman de Troie* ne contenait pas ce passage. En effet, la mort des deux personnages se trouve dans les mss AA1C1FF1GILL1NN4RSS1V1V2, tandis que les mss A2M2BCDJL2P*ky* éliminent *RTroie* 10825-10876. À nouveau, le nom de *Prothenor* est un ajout de *Prose 5* au texte du *Roman de Troie*, qui constitue une erreur découlant de la confusion entre le roi *Boëtés* de *Prose 1* § 117, 31 et *RTroie* 10826 et *Prothenor* roi de *Boëce* de *Prose 1* § 117, 41 et *RTroie* 10911. — *encontré*: remplace *desavancié* de *Prose 1* § 117, 18 et *RTroie* 10832. — *ensengnes*: le compilateur se détache de *Prose 1* et introduit une leçon personnelle, absente du *Roman de Troie*. — *as espaules*: nouvelle leçon personnelle de *Prose 5*, qui remplace *es dens* de *Prose 1* § 117, 21 et *RTroie* 10842.

188.7 *Antilogus*: le compilateur suit la leçon de *Prose 1* § 117, 22, tandis que *RTroie* 10849 a *Archilogus*. — *rompue*: remplace *brisee* de *Prose 1* § 117, 27. Le même choix se trouve au § 172.1, probablement parce que le verbe *rompre* est plus proche de la forme italienne. — *tout enfergiés*: développement partiel de *Prose 1* § 117, 27.

188.8 *volenté*: bien que la lacune du *Roman de Troie* prenne fin ici, le compilateur continue à suivre *Prose 1*.

188.9 *Dorcalus*: encore une fois, le compilateur préfère se servir du nom propre de *RTroie* 10885, plutôt que de se contenter de la référence générique à *un des Bastars* de *Prose 1* § 117, 36. — *colee*: remplace *cols* de *Prose 1* § 117, 37.

188.10 *non mie … mors*: les deux dernières phrases sont un ajout du compilateur de *Prose 5*. La seconde reprend *RTroie* 10907.

188.11 *Prothesenor*: cette forme est attestée deux fois, uniquement dans ce passage (voir aussi § 188.12), tandis que le compilateur écrit *Prothenor* partout ailleurs. Puisque le second cas correspond à *Prothisenor* de *Prose 1* § 117, 51, je préfère rester fidèle à la graphie de *Prose 5*. On remarque en effet une confusion qui concerne le personnage de Prothoénor dans le texte de *Prose 1*, où il est dans le premier cas question du roi *Boëtés* (cf. *RTroie* 10826) et dans le second, de *Prothenor, le roi de Boëtes* (*RTroie* 10911). Voir la note au § 188.6. — *Galaté*: cette forme correspond à *Prose 1* § 117, 43. La précision sur le nom du cheval est un ajout du compilateur; pour la première fois, celui-ci précise que Galatée est un cheval. — *car … sages*: la dernière phrase, absente de *Prose 1*, reprend *RTroie* 10926. — *entre*: le compilateur récupère la leçon de *RTroie* 10930 contre *revint* de *Prose 1* § 117, 49. — *nue*: derechef, le compilateur préfère la leçon de *RTroie* 10932 à celle de *Prose 1* § 117, 49, qui a *traite*.

188.12 *ses oncles estoit*: au § 151.6, le compilateur dit qu'Archelaus et Prothenor sont cousins; l'erreur remonte à Benoît de Sainte-Maure (*RTroie* 8198 et 10939). — *pena*: remplace *pensa* de *Prose 1* §117, 54, se rapprochant ainsi de *RTroie* 10944.

188.14 *rebouté*: remplace *chaciés* de *Prose 1* § 117, 57 et *reüser* de *RTroie* 10959.

188.16 *et plus … jor*: avec ces dernières phrases, le compilateur s'éloigne de *Prose 1* pour reprendre *RTroie* 10961-10974.

189 Après la description de la troisième bataille, le compilateur peut reprendre le texte de *Prose 1*, qui relate intégralement le conseil des Grecs.

189.2 *avant … couchier*: tout en suivant *Prose 1*, le compilateur se rapproche dans ce passage de *RTroie* 10982.

189.4 *vous*: *Prose 1* passe ici aux pronoms de la première personne, tandis que le compilateur de *Prose 5* reste fidèle à *RTroie* 10992 etc. — *durra*: dans le ms. Royal, on trouve l'abréviation *duñra*. Il pourrait aussi s'agir de *dur(er)a*, comme dans le ms. Pr, mais notre manuscrit de base a toujours la forme *durra* (voir §§ 210.41 et 218.11). Le compilateur transforme la phrase négative en positive. — *honneur … los*: le compilateur ajoute *honneur* de *RTroie* 11001 à *los* de *Prose 1* § 118, 18. — *vostre pris [iert]*: dans le ms. Royal, on lit ~~*il*~~ *u(ost)re pris*; si l'on ne tient pas compte de la correction, la leçon présente un double italianisme morphologique (la forme *il* de l'article) et syntaxique (l'emploi de l'article avec l'adjectif possessif). Déterminer l'auteur de la correction s'avérant impossible, je préfère la traiter comme une retouche originale, bien que cela implique la suppression d'un italianisme. Dans le ms. Royal, on lit *eirt*, qui est une forme très

rare mais attestée pour le futur de *estre*. Dans ce cas, il semble toutefois plus économique de la considérer comme une faute du copiste, puisqu'il s'agirait de la seule occurrence au sein du manuscrit entier. Dans le texte de *Prose 5*, la forme étymologique *(i)ert* indique normalement l'imparfait (17 cas), mais également le futur dans deux cas (§§ 284.2 et 332.2).

189.6 *contrester*: remplace la forme plus rare *contralïer* de *Prose 1* § 118, 23.

189.7 *Hector*: à nouveau, le compilateur précise le nom du personnage.

189.9 *prouchascier*: forme avec métathèse. — *craing*: remplace *me dout* de *Prose 1* § 118, 29.

189.14 *pener*: remplace *entremetre* de *Prose 1* § 118, 38 en reprenant *RTroie* 11050.

189.15 *car … collees*: autre détail récupéré de *RTroie* 11052-11053.

189.20 *espetialment*: adverbe ajouté par le compilateur.

189.21 *ausaus*: graphie attestée en anglo-normand et en wallon; cf. *DEAFpré* et *AND* s.v. *as(s)aut*. — *mes … vies*: ces phrases finales, absentes de *Prose 1*, sont tirées de *RTroie* 11084-11086.

189.22 *et il … richement*: détail absent de *Prose 1*, issu de *RTroie* 11089.

190 *Hér.* II. — Bien que Démophon ait participé à la guerre de Troie, l'histoire de ses amours avec Phyllis a lieu après la fin du conflit et l'insertion de l'épître dans ce contexte peut éventuellement surprendre. Dans la marge à côté de la rubrique, on lit, dans une graphie de module réduit, une référence partiellement lisible suite au rognage: «*[…]lis demophō | […]ico suo*». Pour le commentaire à l'épître, voir Barbieri 2007, pp. 140-5.

190.2 *passa*: forme italianisante du participe passé. Le *a* final est corrigé par un réviseur tardif à l'aide d'un petit *e* écrit dans l'interligne et répliqué dans la marge. Une forme analogue *manda* se trouve au § 39.2.

190.10 *le bois*: dans mon édition des *Héroïdes* françaises, j'avais corrigé *les voies* en me fondant sur le fait que *le vie* est la leçon de la version italienne, dérivant du même modèle français que le texte de *Prose 5*, et que le texte latin ne mentionne aucun bois. Je reste convaincu que la leçon originale du texte français des *Héroïdes* devait être *les voies*, mais la question qui se pose ici est différente, puisqu'il s'agit d'éditer *Prose 5*, dont le ms. Royal est probablement le point de départ de toute la tradition connue. Pour cette raison, et puisque que la phrase qu'on lit dans le ms. Royal n'est pas dépourvue de sens, je préfère conserver la leçon du manuscrit.

190.13 *plaié*: on pourrait également interpréter cette forme en *plaïe*, avec la réduction habituelle *-iée* > *-ìe*, mais sa proximité avec *navré* invite

à faire prévaloir la cohérence. L'emploi de formes adjectivales masculines pour le féminin est en tout cas bien attesté dans *Prose 5* (voir l'introduction linguistique, § 5.1.2:3). — *m'espouserié‹s›*: je préfère insérer le *s* final, car le copiste respecte d'ordinaire la désinence de la deuxième personne plurielle des verbes, mais on ne peut pas exclure qu'il s'agisse ici d'une graphie phonétique.

190.16 *Ducentour*: on pourrait scinder cette forme en *du centour* et y voir une référence à l'épisode du centaure vaincu par Thésée, mais la syntaxe et la construction de la phrase laissent penser que le compilateur a interprété cette forme comme un nom propre.

190.18 *damoise*: sur cette forme, non enregistrée par les dictionnaires, voir Barbieri 2020, pp. 75-6. Voir aussi *damose* au § 228.16. S'il est vrai que l'omission de la dernière syllabe est une catégorie de fautes assez fréquente chez le copiste du ms. Royal, la quantité d'attestations que j'ai pu repérer m'a convaincu de maintenir cette forme.

190.19 *ville*: il s'agit vraisemblablement d'une faute du copiste, bien qu'une graphie *wille* soit attestée en anglo-normand (cf. *AND* s.v. *voler*[2]).

190.21 *foimentie*: forme composée dont la partie attributive est accordée au féminin avec *foi*.

190.27 *montaigne d'Europe … montaigne d'Ebrun*: le texte latin fait référence à Rhodope et Hémus, rois de Thrace, transformés d'après le mythe en montagnes (les monts Rhodopes, cf. *Hér.* II, 113); le compilateur a rendu les deux noms sous des formes plus familières, *Europe* et *Ebrun*, qui est le nom du fleuve de Thrace mentionné au début de l'épître. Il est difficile de déterminer si la troisième mention d'*Ebrun* (qui correspond à *Hebrus* de *Hér.* II, 114) renvoie toujours à la montagne ou à nouveau au fleuve, comme dans le texte latin.

191 Ajout de reprise. — Ce paragraphe est un ajout du compilateur de *Prose 5* qui reprend le fil de l'ajout précédent (§ 178.6-11), où les Grecs envoyaient quelques navires chercher les renforts arrivés par voie terrestre de l'autre côté du détroit devant Troie (voir aussi § 119.1). Dans ce paragraphe, les renforts arrivent au campement grec, à la joie des Grecs et à la détresse des Troyens, qui fondent cependant leur espoir sur les guerriers les plus vaillants et, en particulier, sur Hector. Encore une fois, il est difficile de déterminer les sources du compilateur.

191.1 *muee*: la seule autre attestation de ce participe se trouve dans l'épître d'Hermione (§ 452.11). Par ailleurs, le verbe *müer* est presque toujours une innovation de *Prose 5*: voir, par exemple, § 38.4, dans le récit du rajeunissement d'Éson, § 202.25 et 28 (dans l'épître de Pâris) et § 295.5 (si la source de ce passage est *Prose 1* § 222, le mot constitue une innovation de *Prose 5*). La seule exception est au § 357.4, où le terme est tiré de *Prose 3* § 284.

192.1 *Cil … gardes*: cette première phrase est très proche de *Prose 1* § 119, 2-3, mais le compilateur recommence à suivre le roman en vers immédiatement après, sans doute parce qu'il jugeait la version en prose trop synthétique.

192.3 *vile*: leçon isolée du ms. E pour *RTroie* 11117, qui a *tere*.

192.7 *Menon li rois de Persse*: petite imprécision par rapport à *RTroie* 11130: «li reis Perseis, sis niés Mennor». Mais voir les notes aux §§ 128.14, 137.2, 146.1 et 262.2.

193.1 *Cil … autretel*: dans ce cas aussi, la première phrase semble proche de *Prose 1* § 119, 8, surtout dans le choix de l'adverbe, mais la suite est à nouveau reprise du roman en vers. Il faut dire, en tout cas, que le début de ce paragraphe est assez personnel dans *Prose 5*, qui élimine pour ainsi dire le contenu de *RTroie* 11142-11163. Les vv. 11147-11160 du *Roman de Troie* manquent dans les mss M2A1BB2CDJP*ky* et ne se trouvent que dans AA2IR*x*. *Prose 1* § 119, 8-14 conserve le contenu de ces vers, mais dans une leçon très particulière qui ne correspond pas à leur forme.

193.3 *s'entr'ocient come bestes*: l'expression est évidemment reprise de *Prose 1* § 119, 13, immédiatement suivie du contenu de *RTroie* 11171-11172, à moins que *Prose 5* ne dépende de la leçon d'un témoin du *Roman de Troie* non signalée dans l'apparat critique. Tout en suivant le roman en vers, le compilateur s'est probablement aperçu que *Prose 1* présentait une phrase supplémentaire et l'a insérée selon son style.

194.1 *sa lance peçoia*: ajout au *Roman de Troie*. — *cie[ff]*: dans le ms. Royal, on lit *ciel*.

194.7 *percïes*: leçon imprécise, qui remplace *faillies* de *RTroie* 11238. — *espaules*: la référence aux épaules se trouve dans *Prose 1* § 119, 32 mais pas dans *RTroie* 11240-11241.

194.8 *hei*: graphie particulière; il s'agit de la leçon des mss A2(H)*ne* pour *RTroie* 11263. — *Ulixés … occire*: ajout explicatif du compilateur, qui récupère ainsi l'ambassade d'Ulysse et Diomède. — *et … teste*: cette phrase suit la leçon de *RTroie* 11273-11277, mais est aussi assez proche de *Prose 1* § 119, 37-39. À partir de ce point et jusqu'à la fin du paragraphe, le compilateur suit plutôt la fin de *Prose 1* § 119.

194.11 Cette dernière phrase est un ajout du compilateur à *Prose 1* et reprend *RTroie* 11293-11294.

195.1 *Endementiers*: leçon des mss *n*A2E pour *RTroie* 11296, mais il s'agit également de la leçon de *Prose 1* § 120, 2.

195.2 *Lors … assemblez*: le compilateur insère probablement cette partie du § 120 de *Prose 1* à son texte, parce qu'il s'agit d'un ajout descriptif

absent du *Roman de Troie*. La transition entre les deux sources n'est pas parfaite et la reprise du roman en vers s'ouvre sur une répétition. — *prin‹ce›*: l'ajout semble d'autant plus nécessaire que *pri(n)* se trouve à la fin d'une ligne. — *armes … armes*: il s'agit d'une probable erreur de répétition de la part du compilateur, puisque *Prose 1* § 120, 4-5 a *riches covretures et enseignes*. — *assemblez*: le mot est à la fin d'une ligne et le *z* semble résulter d'un ajout successif.

195.3 *Neptolemus … fors*: la référence à Néoptolème correspond aux deux vers ajoutés entre *RTroie* 11296-11297 dans les mss B2M1. La liste de noms qui suit est particulièrement intéressante, car, d'une part, les variantes formelles nous permettent de mesurer la proximité de *Prose 5* et de la leçon du ms. M1 et, d'autre part, car le compilateur apporte des ajouts qui concernent les protagonistes des *Héroïdes*. — *gent*: l'abréviation est à nouveau celle de *grant* (cf. § 151.31), mais la leçon *gent* est aussi transmise par le ms. Pr et par $P_1P_2P_3$. En outre, *gent* est la leçon des mss B2M1*n* pour *RTroie* 11297, qui a *cent*.

195.4 *Telenus*: leçon des mss HKM1 pour *RTroie* 11302, qui a *Sthelenus*. Dans *Prose 5*, on ne trouve pas *Telepolus*, parce que les mss M2AB2CJGLN*ky* ont la leçon *Neptolemus* et, dans le cas de M1, il s'agit d'une répétition erronée que le compilateur de *Prose 5* s'empresse d'éliminer. — *Thalamon Ayax*: leçon des mss M2A2BCEJ*kn* pour *RTroie* 11306, qui a *e Telamon e Aïaus*. Dans ce cas, le ms. M1 a curieusement la bonne leçon, qui résultera d'une intervention individuelle facile.

195.5 *Curnalus*: proche de la leçon *Eurualus* des mss DHM1 pour *RTroie* 11309, qui a *Eürialus*. — *Yseus et Philiton*: leçon des mss DB2M1 pour *RTroie* 11310: *Philitoas et Theseüs*. — *Demonphon … Ypolite*: liste de personnages des *Héroïdes*. On peut remarquer que le compilateur ajoute également Thésée, n'ayant pas eu connaissance de la leçon correcte pour *RTroie* 11310. — $\cdot V^{C}\cdot$: dans ce cas aussi, il s'agit d'une leçon particulière des mss DB2M1 pour *RTroie* 11311, qui a *seisante*. — *dont chascun iert ou*: leçon particulière des mss B2M1 pour *RTroie* 11312.

195.6 *assemblee*: leçon des mss *x* por *RTroie* 11314, qui a *aünee*.

195.7 *Hupos*: de toute évidence, le compilateur de *Prose 5* continue à suivre le couple B2M1, puisque *RTroie* 11316 a *Apon*. — *Nector*: leçon des mss B2LM1*n* pour *RTroie* 11317, qui a *Nesteus*.

195.8 *Lernesius*: la liste des chefs troyens est fidèle à celle de *RTroie* 11314-11328, avec pour seule différence notable l'ajout du roi *Lernesius*, qui remplace la précision *cil de Larise* de *RTroie* 11319. La présence de *Lernesius* dans le camp troyen contredit l'affirmation précédente du roi, qui avait promis de ne jamais se battre contre les Grecs (voir § 123.5).

195.9 *Comus*: leçon typique du ms. M1 pour *RTroie* 11323 *Acamus*. Il en va de même pour les noms suivants.

195.13 *Puis…*: après la liste, le compilateur continue à suivre avec une grande fidélité le roman en vers, à partir de *RTroie* 11335. — *ne ou … baron*: encore une fois, la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 11337 coïncide presque parfaitement avec celle de *Prose 5*.

195.14 *Atant*: dans le ms. Pr, le *A* d'*atant* ouvre un paragraphe, accompagné d'une petite enluminure.

195.16 *en‹sen›gne*: ici, le ms. Pr a *a guise*, probablement parce que le copiste n'a pas interprété correctement la leçon fautive du ms. Royal. Les mss SC ont en tout cas la bonne leçon.

195.17 *dames … tours*: *Prose 5* amplifie *RTroie* 11367-11368, qui n'a qu'une référence à Hélène, et se rapproche de la leçon de *Prose 1* § 120.12. — *enmena*: après ce mot, le compilateur ne conserve pas le contenu de *RTroie* 11376-11384; aucun témoin du roman en vers ne semble cependant présenter cette lacune.

195.18 *Neptolemus*: leçon des mss M2A2B2JGHCL*ekn* pour *RTroie* 11385.

195.20 *par reproche*: petit ajout du compilateur.

195.22 *as dames de Troies*: *RTroie* 11414-11415 parle d'une seule femme. Ensuite, le compilateur élimine le contenu de *RTroie* 11415-11422.

195.23 *Pollidamas … puet*: version assez personnelle de *RTroie* 11423-11426, qui pouvait déjà se trouver dans le modèle.

195.25 *en la main*: leçon d'une grande majorité de témoins pour *RTroie* 11459. Dans cette dernière partie du paragraphe, le compilateur synthétise les vers de la source. — *ne s'en esmaie*: leçon des mss B2*y* pour *RTroie* 11460, qui a *ne remanaie*. — *livré*: *Prose 5* n'a pas le contenu de *RTroie* 11471-11478, comme les mss HM1.

195.30 *Comus*: le compilateur ne transcrit pas le contenu de *RTroie* 11509-11522, qu'il remplace par la description des actions des protagonistes des *Héroïdes*, qu'il fait affronter des guerriers déjà nommés. Le compilateur, très attentif dans le cas présent, se rend compte par exemple que le personnage de *Comus* introduit au § 195.9 n'avait pas encore été repris. Le *duc de Calvarie*, qui n'est pas mentionné ailleurs, constitue la seule exception.

196.1 *La bataille … endurer*: l'introduction de ce paragraphe ne se trouve ni dans le roman en vers, ni dans *Prose 1* § 121. — *Toas…*: à partir de ce point et jusqu'à la fin du § 196.3, le compilateur se rapproche beaucoup de *Prose 1* § 121, 8-13. — *malmené*: remplace *atains* de *Prose 1* § 121, 9.

196.2 *proesce*: remplace *enprise* de *Prose 1* § 121, 10.

196.4 *Mes…*: la deuxième partie du paragraphe subit aussi l'influence de *Prose 1* § 122, 2-8. Certaines formules sont identiques, mais, en règle générale, le texte de *Prose 5* reste plutôt fidèle au *Roman de Troie*. Le compilateur récupère, à titre d'exemples, la figure d'Anténor (*RTroie* 11564) et le mot *retenus* à côté de *pris* (*RTroie* 11562).

196.6 *mes … acomplis*: le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 11567-11570, qui ne se trouve pas dans *Prose 1*.

197.1 *Thalamon … navrés*: leçon des mss M2B2K*e* pour *RTroie* 11582.

197.3 *entreprendre*: leçon des mss M2BB2*ek* pour *RTroie* 11593, qui a *suprendre*.

197.5 *et issi … part*: dans cette partie, le compilateur se rapproche de *Prose 1* § 122, 11-17.

197.6 *volentereus*: innovation du compilateur par rapport à *Prose 1*; cf. § 135.1. — *qui avoit … Paris*: cette phrase reprend le contenu de *RTroie* 11650-11651; à partir de ce point, le compilateur recommence à suivre le *Roman de Troie*.

197.7 *tentes*: bien que ce mot ne se trouve ni dans le *Roman de Troie*, ni dans *Prose 1*, le compilateur reste globalement fidèle au roman en vers.

197.8 *visitant … palais*: cette partie est plus proche de *Prose 1* § 123, 6-8. — *dames et puceles*: cette référence absente de *Prose 1* est récupérée à partir de *RTroie* 11697.

197.9 *donoier*: remplace *joër* de *Prose 1* § 123, 11. — *tapis*: à nouveau, cet objet, absent de *Prose 1* et du *Roman de Troie*, correspond à la leçon des mss M2A1BB2CDJKL2S1*y*, qui ajoutent dix vers après *RTroie* 11720. Y est également racontée l'arrivée des héros. — *Paris…*: cette partie est très proche de *Prose 1* § 123, 15-20. Mais à partir de la phrase suivante, le compilateur recommence à suivre le roman en vers. Le texte de *Prose 1* modifie par ailleurs le sens de *RTroie* 11728-11731 en attribuant davantage d'ambiguïté au personnage de Pâris.

197.11 *sept*: leçon des mss *n* pour *RTroie* 11739, qui a *cent*.

197.12 *et … lermoier*: la dernière phrase est proche de *Prose 1* § 123, 31: l'on peut ainsi constater à quel point le compilateur mélange ses deux sources dans ce paragraphe.

198.2 *Hector et Paris*: le compilateur inverse, correctement, l'ordre des deux premiers fils de Priam. Dans *RTroie* 11760, Hector se trouvait à la fin du vers, afin d'assurer la rime. — *li rois … conseillier*: cette partie est une extension de *RTroie* 11763-11764 présente dans les mss A1BB2CDJKL2S1*y*. — *Biaus…*: ne s'agissant pas de la description d'une bataille, le compilateur, conformément à ses habitudes, reprend *Prose 1* à partir du § 124, 5 pour le discours de Priam. — *vaillant*: ajout du compi-

lateur destiné à former un doublet synonymique. — *avoir*: remplace *savoir* de *Prose 1* § 124, 7.

198.4-7 Curieusement, ce discours d'Énée est très indépendant et s'éloigne aussi bien de *Prose 1* que de *RTroie* 11785-11808.

198.6 *semillantement*: cet adverbe, dont on trouve deux autres occurrences dans l'épître de Pâris (voir § 202.28 et 31), est extrêmement rare, presque un hapax, et il s'agit très vraisemblablement d'un italianisme (cf. *FEW* XI, 628). La seule autre attestation enregistrée se trouve dans la *Chronique de Robert Viscart*, traduction de l'*Historia sicula* conservée dans le ms. BnF fr. 688, lequel a été réalisé à Naples par un auteur italien entre 1343 et 1350, probablement pour le comte de Mileto Roger II Sanseverino (voir Kujawiński 2010, pp. 109-16 et Improta-Zinelli 2014, pp. 86-8). Cf. *Chronique de Robert Viscart* I, 27: *similantement*.

198.9-10 Avec le discours d'Hector, le compilateur recommence à suivre fidèlement *RTroie* 11810-11824.

198.10 *del delivrer*: on peut interpréter *delivrer* comme un infinitif substantivé, conformément à la série qu'on trouve dans *RTroie* 11814-11815; dans ce cas, le *l* de *del* est un article, ce qui nous évite de devoir justifier une élision entre *de* et un pronom personnel qui serait unique dans le texte de *Prose 5*.

198.12 *couardise*: ce mot, déjà présent au § 198.11, permet de mettre en évidence la tendance à la répétition du compilateur de *Prose 5*.

198.14 *Adont…*: la partie finale, après les discours directs, se rapproche à nouveau de *Prose 1* § 124, 27-37, bien qu'avec quelques ajouts. — *de la mort Thoas*: cette précision est un ajout tiré de *RTroie* 11839.

198.15 *Antenor*: ce nom est ajouté par le compilateur sur la base de la leçon des mss A1BB2CDJKL2S1*y*, qui développe sur huit vers *RTroie* 11847-11848. — *Chambre de Biauté*: il s'agit d'un autre ajout du compilateur à partir de la leçon des mss A1BB2CDJKL2S1*y*. *Prose 1* § 124, 31 parle d'une salle générique, tandis que *RTroie* 11848-11850 a une description plus longue où la salle n'est pas nommée. — *septante*: leçon de *Prose 1* § 124, 32, là où *RTroie* 11851 parle de *cent puceles*.

198.16 *preus et sage*: adjectifs ajoutés par le compilateur sur la base de *RTroie* 11855.

198.17 *par grant avis*: remplace *de parfont sens* de *Prose 1* § 124, 36 et *RTroie* 11857.

199.1 *entiere*: remplace *enterine* de *Prose 1* § 125, 6, en reprenant la leçon de *RTroie* 11864.

199.2 *bon*: remplace *fin* de *Prose 1* § 125, 8, en reprenant la leçon de *RTroie* 11868. — *au besoing … ami*: proverbe repris de *RTroie* 11870, qui s'éloigne de la leçon de *Prose 1* § 125, 8-9.

199.4 *car ja soit … acroistre*: cette partie, qui reprend *Prose 1* § 125, 10-11, ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*.

199.5 *grant*: remplace *bon* de *Prose 1* § 125, 14 et *haut* de *RTroie* 11877. — *n'i estuet … vous*: cette phrase correspond à *RTroie* 11878.

199.6 *siege*: le compilateur reprend la leçon de *RTroie* 11880 en écartant le banal *signe* de *Prose 1* § 125, 17.

199.7 *avienent*: forme abrégée que l'on pourrait interpréter en *avient*, comme dans *RTroie* 11882, mais l'abréviation sur le *n* est trop évidente et *avienent* est la leçon de *Prose 1* § 125, 19. Le ms. Pr a *avient*. — *car … garnis*: le compilateur s'écarte ici de *Prose 1* et du *Roman de Troie*.

199.9 *et … hoirs*: cette phrase est assez indépendante, surtout pour le mot *deshonneur* qui ne se trouve ni dans *Prose 1*, ni dans le *Roman de Troie*. Le compilateur reprend le pronom à la première personne de *RTroie* 11887 contre la leçon de *Prose 1* § 125, 24. — *vostres*: *Prose 1* donne *nostres* et *RTroie* 11888, *voz*. Dans *Prose 5*, *vostres* ne peut que renvoyer à *honneurs* qui précède, ou éventuellement à *heritage*, qui peut être aussi de genre féminin (cf. *TL* IV, 1445, 48).

199.10 *a*: l'on pourrait corriger en *as*, à cause des verbes au pluriel, mais puisque la même forme est attestée ailleurs (aux §§ 114.23, 121.4, 188.11, 190.6, 210.9, 365.3, 396.4), je préfère ne pas intervenir. — *et si en facent mon cuer lié*: leçon des mss A1BB2CD*ke* pour *RTroie* 11892. Ensuite, le compilateur recommence à suivre *Prose 1* § 125, 27-28, mais remplace *honnis* par *destruit*. — *qui ceains vous assegient*: cette phrase est un ajout après la fin de *Prose 1* § 125, à partir de *RTroie* 11894; *ceains* est la leçon du ms. A pour *RTroie* 11894.

199.11 *Atant … roïne*: lien entre deux paragraphes de *Prose 1* ajouté par le compilateur.

199.13 *mes a sa volenté en sera*: le ms. Pr corrige *mais a leur volenté en sera*, ce qui est logique, mais le compilateur du ms. Royal est probablement passé par habitude des dieux païens au Dieu unique chrétien. — *nequendent*: remplace *non mie por tant* de *Prose 1* § 126, 6-7. — *et nos charneus amis*: *Prose 1* § 126, 8 ajoute *ausint*, mais le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal. Ce passage sur les amis ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*.

199.15 Cheville ajoutée par le compilateur.

200 La première partie de ce paragraphe dérive essentiellement de *Prose 1*. Ensuite, le compilateur, comme à son habitude, ne conserve pas le paragraphe moral de *Prose 1* et revient au roman en vers pour raconter le contenu de *RTroie* 11931-11958, absent de *Prose 1*.

200.2 *ad dame*: je conserve la leçon du ms. Royal, même si ces formes avec doublement consonantique anticipé sont très rares et s'il pourrait s'agir d'une faute du copiste.

200.3 *joiaus*: leçon des mss CE*n* pour *RTroie* 11918, reprise par *Prose 1* § 127, 5-6.

200.4 *Mes … non*: intervention morale du compilateur intéressante du point de vue de la courtoisie, qui se trouve aussi dans *Prose 1* § 127, 9. Par contre, la référence à la courtoisie ne se trouve pas dans *RTroie* 11926-11928. — *car … gens*: cette phrase interprète, de manière peut-être un peu différente, le contenu de *RTroie* 11929-11930. C'est en tout cas de ces vers que *Prose 1* tire l'inspiration de son commentaire moral.

200.5-7 Ce passage de transition n'est pas très fidèle à *RTroie* 11931-11937.

200.8 Synthèse personnelle de *RTroie* 11940-11944.

200.9 *son pere*: il s'agit d'une innovation de *Prose 5* confirmée par toute la tradition manuscrite; *RTroie* 11949 a *si frere*.

201 Dans ce paragraphe, le compilateur recommence à suivre plus étroitement le roman en vers, bien que toujours avec une certaine liberté. Il ignore apparemment le texte de *Prose 1*.

202 *Hér.* XVI. — Pour le commentaire à l'épître de Pâris à Hélène, voir Barbieri 2007, pp. 166-70.

202.2 *[m]ucier*: dans Barbieri 2005 et Barbieri 2007, j'avais interprété *micier*, en supposant une évolution graphique *u* > *i* dont on trouve d'autres cas sporadiques dans les épîtres ovidiennes (voir l'introduction linguistique § 5.1.1:2). Mais, comme le relève justement Rochebouet 2021a, p. 753, dans le ms. Royal, on lit plutôt *nucier*, et il est plus simple d'imaginer l'oubli d'un jambage de la part du copiste.

202.29 *che‹u›e*: le ms. Royal a *chee*, qui ne fait pas sens ici: le mot français devrait en effet correspondre à *crimina* de *Hér.* XVI, 296. Je propose d'y voir une forme substantivée du participe passé de *cheoir*, même si je n'ai pas trouvé d'autre exemple de cet emploi du participe: la conjecture demeure donc problématique.

203 Le compilateur récupère ici la présentation de *Pistropleus d'Alizonie* (*RTroie* 6893-6906), qu'il avait omise à la fin du § 128, lorsqu'il avait parlé des alliés des Troyens. Il s'agit d'un déplacement utile à l'histoire du sagittaire (cf. *RTroie* 12337-12352), qui n'est pas mentionné ici, mais dont le compilateur prépare la caractérisation orientale et merveilleuse, également soulignée par la mention du long voyage nécessaire au roi pour arriver à Troie. Mais la véritable source de ce passage est probablement la description de *Philemenis de Paflagoine* (cf. *RTroie* 6807-6852 et *Prose 5* § 128.13). Les analogies sont nombreuses, même si le compilateur modifie les chiffres: il amène deux mille guerriers, tout le monde se demande comment il a pu être informé de la guerre, il lui a fallu cinq ans pour arriver à cause de la distance et des difficultés, ses hommes ont des écus de

cuir bouilli. Le sagittaire lui-même, d'ailleurs, est armé d'un arc en cuir bouilli et de flèches en acier (*RTroie* 12372-12379 et *Prose 5* § 206.3). On peut trouver quelques analogies avec une autre merveille: le char de Fion (*RTroie* 7885-7912 et *Prose 5* § 144). Dans ce cas aussi, on parle de cuir bouilli, de flèches et de lances.

203.1 *Lodonie*: la forme du nom du roi pose quelques problèmes. Faudrait-il, peut-être, supposer que le copiste ait oublié une préposition *de* et corriger en roi *‹d'E›lodonie* (ou *de Lodonie*)? Aucune variante de *RTroie* 12341 (*d'Alizonie*) ne se rapproche de notre leçon, mais voir par exemple la variante *Lithonie* des mss FN pour *RTroie* 11322. Je ne crois pas, en tout cas, que le compilateur ait voulu créer volontairement un personnage différent, comme le pense Rochebouet 2022, p. 394. — *firent*: le verbe au pluriel est accordé au précédent, dont le sujet sont les Troyens, mais dans ce cas le sujet devrait être le roi Priam. Les mss. PrSC corrigent le verbe au singulier (*fist*), mai je préfère conserver cette construction particulière du ms. Royal.

204.5 *Ayaus*: leçon des mss A1BB2CJK*γ* pour *RTroie* 12020 qui a *o la force de lor vassaus*.

204.6 *devant tous*: *Prose 5* ne rapporte pas le contenu de *RTroie* 12023-12028, conformément aux mss A1BB2CJK*γ*.

204.9 Cette dernière partie se rapproche de *Prose 1* § 128, 24-27.

205.1 *brisa*: leçon des mss *n* pour *RTroie* 12105, partagée également par *Prose 1* § 128, 29. — *le foi et le poumon*: les détails anatomiques dérivent de *RTroie* 12130-12131, tandis que *Prose 1* § 128, 35-36 a une leçon différente. — *A la rescosse … perte*: cette partie se rapproche de *Prose 1* § 128, 32-35.

205.2 *Et bien…*: dans cette partie, le texte redevient proche de *Prose 1* § 128, 38-45. — *pensa*: employé exceptionnellement dans son sens étymologique de 'peser'. — *fet*: inséré dans l'interligne; la correction pourrait être l'œuvre d'un réviseur tardif, mais la leçon correspond aussi à *Prose 1* § 128, 39.

205.3. À partir de ce point, le compilateur se montre plutôt indépendant des sources et omet les discours directs.

205.4 *l'abatirent … cheval*: invention du compilateur peut-être inspirée par la leçon des mss B2K*e* de *RTroie* 12205 (mais voir *RTroie* 12231). De cette manière, le compilateur de *Prose 5* finit par répéter deux fois la même scène. — *·v^c·*: leçon des mss B2*ek* pour *RTroie* 12209 qui a *set cenz*. Il faut aussi remarquer que les mss B2EH n'ont pas les vv. 12214-12251.

205.6 *la out…*: le texte de cette partie est proche de *Prose 1* § 128, 55-66. — *et la … cheval*: répétition de la scène précédente, reprise cette

fois de *RTroie* 12231, même si le texte se rapproche plutôt de *Prose 1* § 128, 55-56.

205.8 *Atant…*: dans la tradition du *Roman de Troie*, les mss A1BB2CDJK*y* modifient le v. 12272 et ajoutent quatre vers supplémentaires, auxquels font suite les vv. 12217-12220, et ajoutent six autres vers supplémentaires à la place de *RTroie* 12273-12274. Le contenu de *RTroie* 12272 modifié ne se trouve ni dans *Prose 5*, ni dans *Prose 1*, mais quant au reste les deux versions en prose, bien que de manière indépendante, partagent la structure modifiée (*Prose 5* s'avérant la plus fidèle des deux). — *Deiphebus, Eneas*: ces deux noms, ajoutés par le compilateur à *Prose 1* § 128, 67, dérivent de *RTroie* 12268.

205.9 *d'embedeuls les delz pars*: formule intéressante à cause de la redondance et de la graphie (voir l'introduction linguistique, § 5.1.7:2). — *par quatre fois … pieur*: synthèse de *RTroie* 12287-12289; bien que *Prose 1* § 128, 74-75 modifie le texte sans toutefois compromettre sa fidélité au modèle, cela suffit au compilateur pour revenir au roman en vers. Les deux versions en prose omettent *RTroie* 12290-12303.

205.10. *Euframis*: la graphie du nom et ce qui suit signalent un nouveau passage à *Prose 1* § 128, 76 etc.

205.11 *n'esraje vis*: reprise de *RTroie* 12319-12321. — *a coupé les testes*: détail ajouté par le compilateur. — *Paris … place*: cette dernière phrase, absente de *Prose 1*, dérive de *RTroie* 12332-12336.

206 Puisqu'il s'agit ici de la description d'un événement merveilleux, le compilateur préfère se référer à *Prose 1*, assez détaillée, sans pour autant s'interdire d'insérer quelques détails du roman en vers. La présence d'une rubrique dans cette partie du texte est assez exceptionnelle. Manifestement, le compilateur a voulu mettre en évidence l'épisode du sagittaire. Dans la marge, on lit partiellement l'indication destinée au rubricateur: «de q(ue)l fo[...] | li sag[...]». Sur la figure du sagittaire dans les textes de matière troyenne, voir Cerrito 2004.

206.1 *d'autre*: après ce mot, le compilateur omet *Prose 1* § 129, 6-7.

206.2 *de Liçonie*: cette référence ne se trouve pas dans *Prose 1* § 129, 9, qui a la leçon *Nubie*. Cf. *RTroie* 12341: *d'Alizonie*.

206.3 *quatre mil*: *Prose 1* § 129, 13 et *RTroie* 12352 ont *trois mil*, mais la leçon de *Prose 5* est cohérente avec ce qui a été dit au § 203.1. — *noire comme arrement*: la couleur noire, reprise de *Prose 1* § 129, 19, est la leçon des mss M2A2*x* pour *RTroie* 12364, qui a *vermeille*, tandis que *arrement* remplace *charbon* de *Prose 1* et *RTroie*. — *de ·IIII· lieues*: repris de *RTroie* 12369. — *parent*: correspond à *RTroie* 12399, tandis que *Prose 1* § 129, 30 a la leçon *cousin*.

206.4. *salli*: reprend *RTroie* 12409 en remplaçant *se trait* de *Prose 1* § 129, 33. — *cremus et redoutés*: remplace *oïs et regardés* de *Prose 1* § 129, 34-35.

206.5 *plus de ·IIM·*: correspond à *RTroie* 12437, tandis que *Prose 1* § 129, 44 a *plus de mil*, leçon isolée du ms. E.

207.1 *combatoient*: remplace *defendoient* de *Prose 1* § 130, 3 en reprenant une forme de *RTroie* 12450. — *a mort livrez*: remplace *alés* de *Prose 1* § 130, 5. — *Si leva…*: *Roman de Troie* 12485-12496. Le compilateur propose une version personnelle qui diverge de celle de *Prose 1* et fait une synthèse plus proche du roman en vers.

208.2 *Pallestine*: leçon isolée du ms. M1 pour *RTroie* 12511, qui a *Palatine*.

208.3 *un des bastars*: cet épisode du bâtard est une interprétation personnelle du compilateur sans équivalent dans *Prose 1* ou dans le *Roman de Troie*.

208.6 *Hector … souper*: cette phrase est une référence à l'ajout courtois de vingt vers à *RTroie* 12569 présent dans les mss A1BB2CDJKL2γ. Étonnamment, le compilateur de *Prose 5* abrège ce passage. Cette partie ne se trouve pas dans *Prose 1*.

209.1 Phrase de transition assez personnelle.

209.3 *car … prochainement*: ajout du compilateur ou modification personnelle de *RTroie* 12575-12584. — *moustré tout en apert*: le sens de cette partie n'est pas clair, et il s'agit d'une correction sur rature, peut-être à cause d'un saut du même au même provoqué par la répétition de *car bien*. Le ms. Royal a *moustre t' ē apert*; l'abréviation pour *t[out]*, inhabituelle, pourrait être due à l'espace disponible réduit à cause de la rature. Le ms. Pr a *ont les diex monstré tout en appert* et confirme notre lecture du ms. Royal. Cf. *RTroie* 12585 etc. Le mot *segnefiance* ne se trouve pas dans *RTroie* 12585-12586. — *cel sagittaire*: précision ajoutée par le compilateur de *Prose 5*.

209.13 *·VI· rois*: les noms des rois sont déplacés par rapport à *RTroie* 12647-12649. Tout le texte de ce paragraphe est assez libre. — *Esanteif*: cf. *RTroie* 12649: *Antif*; la graphie est proche de celle des mss P2M1. On trouve la même leçon dans le ms. Pr.

209.15 *Santipus*: leçon de beaucoup de manuscrits, dont M1, pour *RTroie* 12664, qui a *Dorius*. L'inversion d'*Elpinor* et *Epistroz* (*RTroie* 12663-12664) est attestée dans les mss B2K*e*.

209.16 *en occist un*: *Prose 1* (§ 131, 27) parle de quatre rois tués par Énée, mais aucun témoin du roman en vers n'a cette leçon. Dans ce paragraphe, le compilateur semble ne pas prendre en considération le texte de *Prose 1*.

209.17 *[son]*: la correction de *leur* est imposée par la logique (cf. § 115.10) et par *RTroie* 12676, mais la leçon erronée du ms. Royal est confirmée par les mss. PrSC.

210 *Hér.* XVII. — Dans ce cas aussi, on remarque dans la marge une partie de l'indication en latin destinée au rubricateur: «[...]cena paridi | [...]asio suo». Pour le commentaire à l'épître d'Hélène, voir Barbieri 2007: 170-174.

210.1 *entendes*: Rochebouet 2021a, p. 754 rappelle que cette forme ne correspond pas à la norme de l'impératif singulier du verbe *entendre* et propose d'y voir un passage abrupt au pluriel, phénomène assez fréquent dans le texte de *Prose 5*. Toutefois, dans le cas de cette épître, le traducteur demeure remarquablement fidèle au singulier, et le verbe *entendes* est précédé et suivi d'un pronom à la deuxième personne du singulier. Compte tenu de l'aspect particulier de la langue des épîtres, je crois que l'explication la plus simple est de voir dans *entendes* une forme analogique calquée sur *saches* précédent, dont *entendes* constitue un doublet synonymique. Par ailleurs, ce verbe connait en français médiéval l'infinitif allotrope *entender*, qui pourrait justifier un impératif *entendes*. On en trouve une autre attestation, par exemple, dans *Renart* (Martin) I, 1520-1521 (correspondant aux vv. 1580-1581 de l'édition Dufournet, qui a une leçon différente): «"Sire" fet il, "entendes moi! / Saluz te mande Coradins"» (la présence du pronom personnel *te* ne laisse pas de doute).

210.9 *a Diex*: il s'agit d'un pluriel avec suppression du *s* final de *as*, un phénomène assez fréquent dans *Prose 5* (voir l'introduction linguistique, § 5.3.1:4); on a déjà trouvé la même expression aux §§ 190.6 et 199.10. Voir aussi la note au § 199.10.

211 Le compilateur réalise une synthèse assez libre de sa source: ce paragraphe unit les sixième et septième bataille du *Roman de Troie*. À partir de ce point, la distribution et la numérotation des batailles diffèrent de celles du roman en vers. Il est vrai que, dans le texte de Benoît, ces deux batailles sont rapprochées. La distinction des batailles dans le ms. J du *Roman de Troie* semble plus proche de celle de *Prose 5*, la seule différence étant que, dans la version en prose, la septième bataille n'est pas considérée comme une bataille indépendante.

212.1 *dolent*: remplace *esmaié* de *Prose 1* § 133, 11.

212.2 *Et voient…*: le compilateur récupère *RTroie* 12768-12774, passage absent de *Prose 1*. — *leur sourt*: cf. *RTroie* 12774: *les desfie*.

212.3 *mes … rasseuré*: reprend *RTroie* 12775-12777.

212.4 *sisime batail*: s'oppose à *RTroie* 12782, qui a *setme*, et à *Prose 1* § 133, 16 qui a *huiteme*. Le compilateur fait montre d'une certaine cohérence, et c'est probablement la raison pour laquelle il modifie la numé-

rotation des batailles. La graphie *batail* est attestée, en particulier en anglo-normand. — *Et sachiés … corrompue*: dans cette partie, *Prose 5* a une leçon assez autonome, tout en reprenant quelques éléments du *Roman de Troie*, tel le mot *engrouté* (12815). — *nou-somes*: les cas d'omission de *s* final, en particulier préconsonantique, sont assez nombreux dans *Prose 5* (voir l'introduction linguistique, § 5.1.8:5); s'y ajoute ici une sorte de fusion phonétique, puisque le mot suivant commence par *s* (voir aussi § 359.7).

212.5 *pestillence*: le mot, comme toute la phrase, est une initiative du compilateur de *Prose 5*.

212.7 *Dolus*: l'histoire racontée dans ce paragraphe est tout ce qui reste du personnage de Dolon, protagoniste du livre X de l'*Iliade*. Benoît de Sainte-Maure le mentionne parmi les traîtres de la ville de Troie (*RTroie* 24733: *cuens Dolon*), un détail repris par *Prose 5* § 372.1. À partir de ce point, le compilateur passe à nouveau à *RTroie* 12862, pour reprendre le discours direct que *Prose 1* réduit au discours indirect.

212.7-18 *La ou…*: *Roman de Troie* 12862-13050. — À nouveau, le compilateur commence en suivant *Prose 1*, tout en ajoutant quelques éléments tirés du *Roman de Troie*, puis passe au roman en vers, lorsque le texte de la version en prose ne le satisfait plus.

212.11 *engrouté*: cette fois, ce mot n'a pas d'équivalent dans le *Roman de Troie*.

212.13 *aucun signal el vis*: phrase syntaxiquement particulièrement synthétique, étant donnée l'omission du verbe, mais il est également possible que le copiste ait simplement oublié de transcrire *o* ('avec') à cause de sa proximité avec *ou*. Cf. *RTroie* 12935. Le mot *signal*, qui ne semble pas avoir ici le sens de 'blessure', traduit de fait *escriz*, en reprenant la métaphore utilisée par Benoît.

212.14 *parla devant*: pour une formule syntaxique du même type, voir § 52.4: *en oiant*.

212.15 *·II· mois*: en réalité, *RTroie* 12955 a *treis meis*. — *qui disoit … enterrer*: le compilateur synthétise le long discours direct de *RTroie* 12965-12998.

212.16 *Et non … outrage*: la seule phrase qui reste du discours d'Hector correspond à *RTroie* 12993-12998. — *de sa part*: le texte ne précise pas le sujet, qui est le roi Priam.

213 Toute la partie dédiée à l'histoire de Briséida, avec l'ajout de la rencontre entre Hector et Achille, dérive de *Prose 1* (§§ 134-146), comme il était prévisible, bien que le compilateur ne renonce pas à quelques insertions tirées du *Roman de Troie*.

213.1 *pooir*: remplace *poine* de *Prose 1* § 134, 5, qui correspond à *RTroie* 13054. — *garde*: dans le ms. Royal, on lit *gr̃*, avec abréviation, à la fin d'une ligne. Ma reconstruction se base sur la logique et sur l'interprétation du ms. Pr, f. 86d. Cf. *RTroie* 13058-13064.

213.5 *‹a› l'autre*: l'insertion de la préposition semble nécessaire et est confirmée par *Prose 1* § 134, 10, ainsi que par le ms. Pr. — *rendus*: remplace *quites et delivres* de *Prose 1* § 134, 12.

214.1 *Briseida*: *Prose 5* récupère la leçon de *RTroie* 13090 et n'accueille pas la forme *Brigida* de *Prose 1* § 134, 15.

214.2 *la vouloit avoir*: il s'agit de l'occasion d'insérer l'histoire de Briséida, qui sera développée à partir du § 218. La jeune fille avait été introduite et décrite au § 115.17 (voir aussi la note correspondante).

214.3 *car … veoir*: le compilateur s'éloigne de la leçon de *Prose 1* § 134, 21.

215 Il existe, dans la tradition du *Roman de Troie*, plusieurs versions de cette rencontre entre Achille et Hector. Sur la base de l'analyse de Jung 1996, pp. 30-2, il semblerait que la version de *Prose 5*, virtuellement identique à celle de *Prose 1*, puisse dériver, malgré son caractère décidément synthétique, de la séquence typique des mss CKN4S2W, dite aussi «version longue» (voir le texte de cette version dans Constans 1904-1912, IV, pp. 399-407). Dans la première partie, qui précède les discours, ses traits distinctifs sont la description des vêtements et la présence du fleuve; dans la deuxième partie, la longueur des discours d'Achille et d'Hector met clairement en évidence la dépendance du texte de la deuxième version, malgré une certaine liberté de l'auteur de *Prose 1*; les troisième et quatrième parties sont très synthétiques dans *Prose 1*, mais certains éléments nous confirment leur dépendance de la version longue.

215.1 *La … riviere*: voici la référence aux vêtements en soie et au fleuve qui caractérisent la version longue du *Roman de Troie*.

215.4 *baignié*: remplace *moillee* de *Prose 1* § 135, 13, mais cette image ne se trouve apparemment dans aucun témoin du *Roman de Troie*.

215.5 *ameroie a mourir*: sur cette construction, cf. *TL* I, 343, 51 etc.

215.7 *vostre lance … cuer*: belle image poétique de *Prose 1* qui ne se trouve dans aucun témoin du *Roman de Troie*. La rédaction de ce discours, bien qu'évidemment basée sur la version longue, est assez libre. — *Et ce … prochainement*: leçon des mss DJP*y* pour le v. 117 de la version longue du *Roman de Troie*.

216.1 *Hector … dist*: cette introduction au discours d'Hector semble proche de la leçon des mss A1CDFS pour les vv. 119-120 de la version longue. Dans ce cas, la source de *Prose 1* serait donc proche du ms. D.

216.2 *iriez*: remplace *dolent* de *Prose 1* § 136, 7 et récupère ainsi la leçon correcte pour le v. 130 de la version longue. — *damagier*: remplace *desireter* de *Prose 1* § 136, 10, leçon du v. 127 de la version longue.

216.3 *aucunes gens*: le compilateur élimine la précision *folles* de *Prose 1* § 136, 21, qui suit le v. 163 de la version longue du *Roman de Troie*. — *cruel vilanie*: allusion discrète (et peut-être ironique) à l'homosexualité d'Achille. La forme plus nuancée que dans *RTroie* 13183-13184 n'est pas due à un choix de l'auteur de *Prose 1*, mais au fait qu'il suit la version longue, plus modérée. — *conquerre par force d'armes*: leçon qui précise *outrer d'armes* de *Prose 1* § 136, 28. — *cité*: remplace *terre* de *Prose 1* § 136, 28. Les deux mots se trouvent au v. 172 de la version longue du *Roman de Troie*.

216.4 *conquerre*: remplace à nouveau *outrer d'armes* de *Prose 1* § 136, 30.

216.6 *vengier son ami*: leçon plus fidèle dans *Prose 5* que dans *Prose 1* (§ 136, 33) aux vv. 181-182 de la version longue du *Roman de Troie*.

217.1 *plevir*: l'absence de la réplique directe d'Achille montre encore une fois que le modèle de *Prose 1* devait avoir sous les yeux la version longue du *Roman de Troie*. Il faut souligner, par exemple, la présence du mot *plevir*, attesté au v. 193 de la version longue.

217.3 La dernière partie du paragraphe correspond à la fin de la version longue, même si l'extrême synthèse rend l'identification difficile: un élément déterminant en ce sens est la référence à la réaction de la ville (cf. *RTroie* 13233). Cette observation n'est pas dénuée d'importance, puisque la présence de la fin longue est le seul aspect qui permette de distinguer les rédactions des mss C et EM1.

218.1 *la fille Colchas*: pour la bibliographie relative à la figure de Briséida, invention de Benoît de Sainte-Maure, voir les notes au § 115.17 et au § 214.2.

218.2 *la couvenoit*: leçon de *Prose 1* § 138, 6, uniquement attestée dans les mss MN du *Roman de Troie* (v. 13273). En réalité, *Prose 1* a *il la covenoit*, tandis que la leçon de *Prose 5* est grammaticalement moins claire.

218.3 *elle*: corrigé par le copiste à partir de *ille*. — *avoie*: après ce mot, le compilateur omet *si durrement* de *Prose 1* § 138, 11. — *terre*: remplace *cité* de *Prose 1* § 138, 14. — *terrenes*: probable italianisme qui remplace *toute terriene joie* de *Prose 1* § 138, 17-18. — *tant comme il en orent aise*: modifie partiellement la leçon de *Prose 1* § 138, 21-22.

218.4 *a l'ajournant*: cf. Adenet le Roi, *Beuve de Commarchis*, 2430: «De son lit ert levez droit a cel ajornant»; *Aspremont* 4403: «Paradis est overs des l'ajornant»; *Antioche* 4833: «El demain se leverent, quant virent l'ajornant».

218.5 *couroucié*: remplace *dolent* de *Prose 1* § 138, 28.

218.6-7 La description du manteau de Briséida ne se trouve pas dans *Prose 1* et le compilateur la récupère à partir de *RTroie* 13333-13409.

218.6 *la Majour*: remplace *Superior* de *RTroie* 13341. — *Et estoit … soloil*: interprétation personnelle du compilateur, assez indépendante de *RTroie* 13346-13347. — *Inde*: dans le ms. Royal, après *Inde*, on lit le mot *maior* à demi effacé d'une rature. S'il est difficile de déterminer si le mot a été supprimé ou inséré, son absence est conforme à *RTroie* 13353: «un sage poëte Indiien», tandis que le ms. Pr intègre *Major* dans son texte. — *dindialos*: animal fabuleux d'Inde, cf. *RTroie* 13367. — *pierres*: cette leçon de *Prose 5* qui remplace *herbe* de *RTroie* 13370 semble franchement préférable. — *Schillochepalli*: cf. *RTroie* 13373: *Cenocefali*; suit une glose du compilateur.

218.7 *pierres precieuses*: extension de la référence aux *robins* de *RTroie* 13407. — *Si biaus … adornee*: cette dernière phrase synthétique permet de relier les différentes parties du paragraphe en reprenant le contenu de *RTroie* 13331-13332 et 13410-13412, qui comprend également les adieux déjà racontés sur la base de *Prose 1*.

218.8 *Li roine*: l'emploi des articles masculins pour les féminins est typique du picard et de l'anglo-normand, surtout en période tardive (Zink, *Morphologie*, p. 67). Voir aussi § 407.17 (*li fille*). Cet emploi s'applique également à quelques cas d'adjectifs démonstratifs (*cest dame* § 40.7 et *ce fois* § 138.6). Comme d'habitude, le nom est une précision du compilateur absente de *Prose 1*. — *trendrement*: voir la note à *drelivrés*, § 164.1.

218.9 *sage*: remplace la leçon *couroucie* de *Prose 1* § 138, 30, probablement erronée. — *d'elles*: remplace la leçon *de la ville* de *Prose 1* § 138, 30-31 par celle de *RTroie* 13417. — *la prist par les regnes du cheval*: précision du compilateur due au fait que dans *Prose 1* § 138, 33, on a l'impression que c'est Briséida qui tient les rênes.

218.10 *tendrement*: remplace *durement* de *Prose 1* § 138, 35, probablement suite à une erreur de répétition.

218.11 Anticipation de l'histoire d'amour avec Diomède, dont l'auteur de *Prose 1* profite pour insérer une longue tirade moraliste et misogyne sur l'inconstance féminine, qui approfondit le contenu déjà assez explicite de *RTroie* 13438-13491.

218.12 Le ms. Royal présente une marque d'attention, qui révèle probablement l'intérêt d'un lecteur pour la psychologie féminine, à hauteur de ce passage. On trouve la même marque dans le ms. Pr, f. 88r, mais elle pourrait se référer également à la description du manteau de Briséida qui se trouve dans l'autre colonne. En tout cas, ce paragraphe, avec ses sentences misogynes, est typique de *Prose 1*.

218.14 *·VII· ans*: remplace *sis ans ou plus* de *Prose 1* § 138, 43, pour rétablir la leçon de *RTroie* 13445. — *continuer en*: remplace *contenir en lor* de *Prose 1* § 138, 44 qui dans ce cas semble une bonne leçon.

218.16 Synthèse simplifiée du contenu de *Prose 1* § 138, 47-48. Après cette phrase, le compilateur ne transcrit pas *Prose 1* § 138, 48-49 (correspondant à *RTroie* 13455-13456) et omet, comme *Prose 1*, le fameux passage sur la «riche dame de riche rei» (*RTroie* 13457-13470), conformément aux mss A2DL1L2*xy*.

218.17 *froideur*: leçon évidemment corrompue, mais confirmée par la tradition manuscrite, à la place de *floibece* de *Prose 1* § 138, 52 et *feblors* de *RTroie* 13475. — *car … bien*: citation littérale de *Hér.* XVI, 290: «lis est cum forma magna pudicitiae», reprise de *Prose 1*, aussi présente dans *RTroie* 13479-13480: «Beauté e chasteé ensemble / est mout grief chose, ço me semble»; cf. aussi § 202.28. La forme *chasté* est surtout attestée dans les textes tardifs, à partir du XIV^e^ siècle; cf. aussi § 440.15. À propos des autres références aux *Héroïdes* contenues dans le *Roman de Troie*, voir Barbieri 2005a, pp. 70-2 et note 203. — *fame*: le compilateur omet *Prose 1* § 138, 55-58, probablement suite à un saut provoqué par la répétition de *por ce*.

218.18 *nulle chose*: remplace, peut-être par un souci de laïcité, la formule *un angere de Paradis* de *Prose 1* § 138, 59, qui reprend *RTroie* 13488.

219.1 *Et pour ce le prie … ensemble*: le compilateur donne une version extrêmement synthétique du discours de Briséida contenu dans *Prose 1* § 139, 5-10, en passant de manière abrupte du discours indirect au discours direct. Ce caractère excessivement synthétique est très probablement dû à un saut du même au même involontaire qui fait suivre le début de la prière de Briséida des mots de la réponse de Troïlus, ce qui rend le texte incohérent. La leçon proposée par *Prose 1* § 139, 4-7 est la suivante: «Et por ce li *prie* mout doucement que il ne l'oblit mie, quar en toute sa vie n'amera se lui non. Et cil li redit et *prie* que s'elle onques l'ama…». Le compilateur de *Prose 5* a dû passer d'un *prie* à l'autre et perdre ce qu'il y avait entre les deux. — *fiança*: remplace *plevist* de *Prose 1* § 139, 10. — *la convoia*: la leçon de *Prose 5* semble plus correcte que *le convoita* de *Prose 1* § 139, 11. — *honneur*: remplace *joie* de *Prose 1* § 139, 13. — *li dux … Gregiois*: ajout repris de *RTroie* 13520-13522.

219.2 *ses chiers amis*: la leçon du ms. Royal laisse l'impression d'une banalisation fautive, peut-être à partir d'une abréviation mal interprétée, même s'il est possible que l'auteur de *Prose 5* ait simplement voulu souligner le jugement moral négatif sur Briséida et son inconstance. Si la leçon de *Prose 1* § 139, 17-18: *ces chevaliers* est plus vraisemblable et plus conforme à *RTroie* 13521, la lecture du ms. Royal est confirmée par toute la tradition manuscrite.

219.3 *Bele…*: bien que j'aie indiqué dans l'apparat des sources les vers correspondants du *Roman de Troie*, le compilateur demeure en réalité très fidèle au récit de *Prose 1* et ne récupère des leçons du roman en vers que dans quelques cas exceptionnels. Si Briséida n'adopte généralement pas un comportement choquant, comme dans *Prose 3*, le compilateur de *Prose*

5 élimine en même temps toutes les parties de *Prose 1* dans lesquelles Briséida se montre moins disposée à céder aux avances amoureuses de Diomède. Pour une comparaison des versions, voir Barbieri 2002, pp. 114-5 et Barbieri 2005a, p. 70. *Prose 1* § 140, 2 a la leçon *bele suer*, mais le compilateur élimine *suer*, absent du *Roman de Troie*. — *et se pour ce nom*: expression plus proche de *RTroie* 13537 que de *Prose 1* § 140, 5.

219.4 La référence au cliché littéraire de l'amour *ses vezer* se trouve aussi dans *Prose 1* § 140, 13-15 et dans *RTroie* 13552-13555.

219.5 *qui onques n'amai par amour*: généralisation du compilateur par rapport à la leçon de *Prose 1* § 140, 15-16, mais de cette manière le texte de *Prose 5* est plus proche de *RTroie* 13556-13558.

219.7 *renvoisiés*: remplace *envosiez* de *Prose 1* § 140, 24.

219.9 *douce*: remplace *chiere* de *Prose 1* § 140, 28. — *cuer*: remplace *cors* de *Prose 1* § 140, 29.

219.11-12 *et vous … soit*: dans cette dernière partie du paragraphe, le compilateur adopte un texte assez personnel qui élimine *Prose 1* § 140, 38-42 et 44-45.

220 Bien qu'il suive toujours *Prose 1*, le compilateur omet plusieurs parties du texte, y compris un passage qui semble parmi les plus intéressants dans l'optique «courtoise» de *Prose 5*.

220.2 *fet elle*: le compilateur omet *Prose 1* § 141, 3-5. — *plaisir*: reprend la leçon de *RTroie* 13624. — *faignent amer*: cette expression intéressante, typique de la dynamique courtoise, est tirée de *Prose 1* § 141, 8-12 (cf. *RTroie* 13629-13632 et *Prose 5* § 210.14 et 18-19, ainsi que Barbieri 2007, p. 171 note 73 et p. 172 note 105). Dans *Prose 5*, le dialogue est bref, certes, mais très courtois. Si le compilateur semble d'une part présenter Briséida comme une femme inconstante, il se sert, d'autre part, du langage et des préceptes de la courtoisie et semble ne pas considérer scandaleux le fait qu'une jeune femme se fasse servir et accompagner par un chevalier. Curieusement, *Prose 5* ne conserve pas l'expression *loiaus amans* de *Prose 1* § 141, 9.

220.3 *Amour*: le compilateur omet *Prose 1* § 141, 12-13.

220.4 *et … fois*: *Prose 5* récupère ici *Prose 1* § 141, 3-4. — *mal aise*: remplace *mesaise* de *Prose 1* § 141, 14. — *trouver*: remplace *recouvrer* de *Prose 1* § 141, 18. Le compilateur omet *Prose 1* § 141, 18-20.

220.5 *en l'ost*: le compilateur omet *Prose 1* § 141, 23-29. — *il me semble*: le compilateur omet *Prose 1* § 141, 32.

220.6 *les diex*: remplace la leçon au singulier de *Prose 1* et de *RTroie*.

221.2 *de tout son cuer*: encore une fois, le compilateur élimine l'expression *de fin cuer* de *Prose 1* § 142, 6. — *merci*: remplace *pitié* de *Prose 1* § 142,

7 en récupérant la leçon de *RTroie* 13689, ce qui introduit une erreur de répétition.

221.3 *gans*: remplace *jüais* de *Prose 1* § 143, 5, qui est probablement une faute de copiste ou une mauvaise lecture de l'éditeur.

222.2 *ormais*: écrit sur rature. Dans *Prose 1* § 144, 6, on lit *tous jors mais*.

222.3 *si fiere chose*: remplace *si fait euvre*, qui semble plus proche de *RTroie* 13733.

222.4 *li Troien*: précision habituelle du compilateur de *Prose 5*. — *la mort*: le compilateur omet *Prose 1* § 144, 15-16. — *cuer*: remplace *cors* de *Prose 1* § 144, 17, qui correspond à *RTroie* 13746. — *et en l'autre*: conjonction parahypotaxique, ou ayant le sens de 'aussi', introduite par le compilateur de *Prose 5*.

222.5 *mal aise*: cette forme remplace à nouveau *estroit* de *Prose 1* § 144, 20.

222.6 *vostre*: remplace *nostre* de *Prose 1* § 144, 24. — *mis*: le compilateur omet une phrase à valeur morale qui clôt le discours de Briséida dans *Prose 1* § 144, 28-29. — *Et adont … dire*: cette dernière phrase correspond au contenu de *RTroie* 13776-13778, ou plus probablement à celui du premier vers seul, puisque les deux autres manquent dans les mss A2*xy*.

223 Le compilateur continue à suivre *Prose 1*, qui fait à son tour une synthèse assez personnelle de *RTroie* 13779-13814.

223.4 *il en avendra*: remplace *je soufre* de *Prose 1* § 145, 8, qui correspond à *RTroie* 13794. — *le pooir*: remplace *la paour* de *Prose 1* § 145, 8.

224.2 *pere*: *Prose 1* omet le contenu de *RTroie* 13823-13848, qui correspond à une digression de Benoît.

224.5 *dedens ·IIII· jours*: le premier nombre semble avoir été effacé. *Prose 1* § 146, 12 a *jusques a quatre jors*, tandis que *RTroie* 13859 a *anceis que veie le quart seir*, auquel cas la correction *·III·* pourrait avoir un sens. Mais la leçon du ms. Royal est confirmée aussi par le ms. Pr. — *Si a … paine*: sentence moraliste typique de *Prose 1*, d'où elle provient. Ce passage est signalé, lui aussi, par une marque d'attention dans le ms. Royal. Le compilateur (ou plutôt un lecteur tardif) semble donc mettre en évidence les sentences misogynes ou anti-courtoises.

225 *Hér.* IV. — Dans quelques cas, les épîtres ovidiennes sont placées à côté de monologues féminins ou d'autres épisodes amoureux. L'épître de Phèdre, par exemple, fait suite au récit des amours de Troïlus et Briséida; celle de Héro suit le long monologue de Briséida; celle de Canacé suit la complainte de Polyxène lorsqu'Achille reprend les armes. Dans d'autres cas (Ariane, Phyllis, Léandre), les épîtres sont utilisées en qualité de pauses lyriques à l'intérieur du tissu narratif de l'œuvre, d'habitude en

correspondance d'une trêve entre deux batailles (voir Barbieri 2005a, pp. 40-1 et l'introduction au point 4.2.2). Pour un commentaire à l'épître de Phèdre, voir Barbieri 2007, pp. 148-50.

225.3 *Ensit*: cette graphie est rare, mais attestée: une correction n'est pas nécessaire.

225.8 *qui estoit dure et rude*: proposition relative avec fonction complétive (cf. Jensen 1990, pp. 520-1 § 997); voir aussi au § 210.13 et 36.

225.14 *ensurre*: forme attestée en anglo-normand.

225.17 *feal*: bien qu'il s'agisse de la seule attestation de cette forme dans le ms. Royal, elle est généralement bien attestée et dépourvue de connotation dialectale particulière.

225.19 *requer*: cette forme de l'infinitif est attestée dans une lettre écrite par le duc de Bretagne au roi d'Angleterre vers 1393, cf. Champollion-Figeac 1847: II, 271: «pour requer délivrance de sadite countée».

226 Il s'agit de la huitième bataille dans le *Roman de Troie*.

226.2 *·III· mois*: en réalité, la trêve était de deux mois (cf. § 264.15), mais la contradiction est déjà présente dans le roman en vers.

226.1-2 Le début de ce paragraphe est repris directement de *RTroie* 13867-13878. Ensuite, le compilateur commence à suivre *Prose 1*.

226.4 *premier*: précision introduite par le compilateur.

226.5 *·VIII^{M}·*: ici, *Prose 5* se détache de ses sources et introduit un nombre attesté nulle part ailleurs. Le compilateur sépare Pâris et Troïlus, en suivant le *Roman de Troie* contre la leçon de *Prose 1* § 147, 10.

226.6 *plus*: *Prose 1* a *plus de*, mais l'emploi de *plus* quantitatif sans préposition est admis (cf. Jensen 1990, p. 407 § 816). Voir aussi §§ 317.9 et 425.1.

226.7 *Agamenon*: ajout du compilateur absent des sources. — *·VII^{M}·*: nombre tiré de *RTroie* 13941.

226.10 *branlleis*: remplace le banal *batailles* de *Prose 1* § 147, 21. Ce substantif est un hapax, probablement lié au verbe *branler* 'brandir et agiter une arme'. — *Les dames … bataille*: cette nouvelle référence aux dames qui observent la bataille est reprise de *Prose 1*. — *comment*: Rochebouet 2021a corrige le texte en rappelant que «*comment* n'est pas utilisé pour exprimer une comparaison» (p. 756). Cette attitude normative ne tient pas compte du fait que ce texte a été produit dans un contexte allophone et que sa liberté linguistique est justement l'un de ses traits les plus distinctifs et intéressants. Un italophone, par exemple, aura tendance à employer *comme* à la place de *comment*, puisqu'en italien, *come* correspond à la fois au français *comme* et *comment*. Cet élément pris en compte, l'emploi de *comment* dans ce passage pourrait être qualifié d'hypercorrection.

On en trouve d'ailleurs d'autres attestations dans l'*Ystoire de li Normant*, transmise par le manuscrit napolitain BnF fr. 688 (I, 4: «car l'estoille qi clame comete aparut molt de nuiz et tant de fulgure qui resplendissoit comment la lune»; voir aussi II, 9; VII, 17; VIII, 30). — *Premier…*: pour la description de la bataille, le compilateur abandonne encore une fois *Prose 1* pour revenir au roman en vers. Cette première phrase est un cliché ajouté par le compilateur. — *et avoit … batoit*: dans cette phrase, on perçoit l'influence de *Prose 1* § 147, 30-31.

226.13 *Hector … terre*: cette phrase sur Hector se rapproche de *Prose 1* § 147, 37-38. *Prose 1* ajoute également le détail des mille morts, qui correspond à la leçon des mss DF*n* pour *RTroie* 14042. — *·XXX·*: le nombre, qui ne correspond pas à celui de *RTroie* 14049-14050, n'est pas précisé dans *Prose 1*.

227.1 *Daires*: le nom ne se trouve pas dans *Prose 1*; cette fois, le compilateur le mentionne en recourant à *RTroie* 14094.

227.3 *Lachaon de Poorte Tee*: cf. *RTroie* 14105: *Licaon de Porte Cee*. Cette précision ne se trouve pas dans *Prose 1* § 148, 9, où le personnage s'appelle *Macaon*, suivant le seul ms. N. Dans le ms. Royal, *Po|orte* est écrit entre deux lignes: le double *o* pourrait résulter d'une erreur du copiste. — *li autres … Clus*: cette phrase est dépourvue de verbe, mais une telle situation se retrouve ailleurs, lorsque le compilateur introduit de nouveaux personnages (voir l'introduction linguistique, § 5.3.3:3); dans le cas présent, la leçon de *Prose 5* semble conforme à *RTroie* 14102 etc.

227.6 *car … siens*: précision ajoutée par le compilateur, absente des sources.

227.7 *out*: forme attestée pour l'adverbe de lieu, mais il s'agira ici d'une anticipation consonantique typique des textes écrits en Italie (voir §§ 106.8 et 151.31).

227.10 *Meriona*: cf. *RTroie* 14136: *Merionès*.

227.12 *‹n›'aura*: l'insertion semble nécessaire; cf. *RTroie* 14172.

228.1 *mes par la foi que doie as diex*: leçon des mss *ek* pour *RTroie* 14191.

228.2 *·XX^{M}·*: leçon des mss A*e* pour *RTroie* 14204, qui a *cinc mile*. — *plus de mill*: exagération habituelle du compilateur; aucun témoin n'a ce nombre et *RTroie* 14211 a *a cenz*.

228.3 *d'Arece*: leçon des mss M2A2FJNL*γ* du *RTroie*, 14219. Les autres témoins ont apparemment *de Persse*. — *brissast*: cf. *RTroie* 14222: *peceiast*. — *pointe*: ce substantif a ici le sens de 'charge, attaque'.

228.7 *Dyomedés*: le nom est une précision ajoutée par le compilateur à *RTroie* 14269, qui a *li fiz Tydeüs*.

228.8 *son*: le possessif singulier pourrait être dû à un croisement avec *RTroie* 14277-14280, où toute la phrase est au singulier.

228.12 *en lui*: la tendance à remplacer la forme du pronom féminin par *lui* est assez répandue à partir du XIII^e^ siècle (Zink, *Morphologie*, pp. 98-9); voir aussi le § 238.3.

228.14-15 Le discours de l'écuyer est très réduit par rapport à *RTroie* 14310-14322.

228.16 *damose*: voir la note au § 190.18.

228.17 *Je connois…*: le discours de Briséida est curieusement repris de *Prose 3*, mais sa partie finale est toutefois plus proche de *RTroie* 14349-14352. La raison de ce changement de source est probablement à chercher dans les approches différentes des textes: dans *RTroie* 14325-14352, Briséida est très dure envers Diomède, alors que dans *Prose 3* elle se montre plus complaisante. — *gaaignié*: ce mot permet au compilateur d'éviter la répétition présente dans le texte de *Prose 3* § 129.3. — *a son talent*: remplace *seurement* de *Prose 3* § 129.3. — *Et si…*: ici commence la partie où l'auteur de *Prose 5* se rapproche du texte de *RTroie* 14349-14352. — *soue*: leçon du fragment BnF lat. 6002 de *Prose 3*, là où le ms. Rouen a *sceue*. — *et atant … bataille*: la phrase finale du paragraphe est une interprétation assez personnelle du compilateur.

229.2 *‹a›coillent*: dans le ms. Royal, on lit *coillent*, mais la réclame du feuillet précédent est *acoille(n)t*, qui semble plus correct ('poursuivre, chasser') et est confirmé par les mss Pr et C. Pour cette raison, j'intègre le *a* même si l'autre forme peut être également acceptée. Cette leçon correspond à *recoillent* du seul ms. M1 pour *RTroie* 14372 qui a *requierent*. — *estraiers*: terme technique qui ne se trouve pas dans les sources. Cf. *TL* III, 1434, 7 etc.

230.1-2 La première partie du paragraphe est très synthétique; le compilateur élimine ensuite le contenu de *RTroie* 14422-14434.

230.3 *Achillés … vie*: description stéréotypée qui ne correspond pas à *RTroie* 14434 etc. — *a son talent*: reprend *Prose 1* § 150, 5-7.

230.4 *les fleurs … contreval*: le compilateur suit la leçon des mss M2A2BCDJ*ky* pour *RTroie* 14479.

230.5 *quatre*: ce nombre correspond aussi à la leçon des mss EHJM1 pour *RTroie* 14491 qui a *outré*.

230.9 *dont … recreus*: cette phrase se rapproche déjà de *Prose 1* § 150, 20-21, qui redevient ensuite la source principale de *Prose 5*.

230.10 *proesce*: remplace *esfors* de *Prose 1* § 150, 25 en anticipant la leçon de *RTroie* 14552. — *delivre*: forme régulière, même si *Prose 1* § 150, 31 a *delivree*.

231.1 *ensevelir*: remplace le plus rare *enfoïr* de *Prose 1* § 151, 5, proche de la leçon des mss GLN pour *RTroie* 14588.

231.3 *plaint … plaint*: répétition absente des sources. — *s'afiert*: la forme pronominale est probablement un italianisme, puisque l'expression correspondante en italien (*si conviene*) est pronominale. On la trouve en effet, par exemple, dans le *Tresor* II, 44, 29: «Et l'office dou confort s'affiert au proudome» et plusieurs fois dans le *Livre du Chevalier Errant* de Tommaso da Saluzzo. Ici aussi, Rochebouet 2021a, p. 757 corrige le texte. — *et puis … medeciné*: la dernière phrase du paragraphe se détache de *Prose 1* pour reprendre *RTroie* 14603-14604.

232.2 *Gioz*: la lettre majuscule initiale pourrait être un *G* ou un *B*, chacune des deux étant présente dans la *varia lectio* de *RTroie* 14605. Je choisis le *G* par cohérence avec la forme *Gos*, attestée au § 177.4. La leçon *Sioz* du ms. Pr confirme l'ambiguïté de la graphie dans le ms. Royal. — *doucement … doucement*: répétition que l'on peut attribuer au compilateur et qui ne se trouve pas dans les sources, même si cet adverbe est repris un peu plus loin dans *RTroie* 14621.

233 Cette deuxième description de la Chambre de Beautés (§§ 233-237) correspond à la description canonique de *RTroie* 14631-14958, la première étant quant à elle tirée de *Prose 3*, qui l'anticipait au début de la deuxième destruction de Troie (voir § 62, qui correspond au § 27 de *Prose 3*). À hauteur de ce passage, le compilateur de *Prose 1*, qui abrège radicalement, omet de fait la description de la chambre (voir *Prose 1*, § 151). Pour cette raison, l'auteur de *Prose 5* revient au *Roman de Troie*. Le compilateur attache beaucoup d'importance à la description de la Chambre de Beautés, qui s'étend sur cinq paragraphes, et consacre un paragraphe indépendant à chacune des figures qui se trouvent sur les quatre piliers de la chambre. Le ms. Pr a la même division en paragraphes que le ms. Royal, tandis que dans les mss SC, le matériel des §§ 234-235 est réuni dans un seul paragraphe.

233.1 *safirs … rubin*: cette liste, qui provient probablement d'un lapidaire, est déjà présente dans *RTroie* 14631-14640. L'origine du passage est probablement la description de la Jérusalem céleste dans Ac 21, 18-21. L'ordre des pierres diffère de la source: d'abord, *sardoina* (*chiere sardoine* dans *RTroie* 14639) et *sardina* (identique dans *RTroie* 14636) sont inversées; ensuite, la calcédoine est anticipée et placée devant l'améthyste, ce qui correspond partiellement à la leçon des mss *e*, qui inversent les vv. 14639-14640. Si les pierres sont au nombre de treize déjà dans le *Roman de Troie*, la triple répétition *sardoina/sardina/sardines* est plus que suspecte. — *alemandines*: remplace *ametiste* de *RTroie* 14638 et ne correspond à la leçon d'aucun témoin. On trouve toutefois *alemandines* peu après, dans *RTroie* 14648.

233.2 *ymage*: ici, le compilateur abrège en créant un peu de confusion; il anticipe en effet le mot *ymage*, en donnant l'impression que les piliers

sont peints sur les parois, et non pas réels. Il est possible qu'*ymage* remplace par erreur *angleaus* de *RTroie* 14657. — *sardines*: troisième répétition de cette pierre, qui remplace dans ce cas la leçon *guagatès* de *RTroie* 14662, et correspond à la leçon du seul ms. M1. — *trois poete*: de toute évidence, le mot *poete* a ici une signification différente ('sage, prêtre'), mais qui correspond à *RTroie* 14668. Le ms. M1 a *·iiii·*, mais il peut s'agir d'une leçon individuelle. — *que … vives*: leçon des mss CKM*y* pour *RTroie* 14680.

234.1 *sis fois ou sept*: puisqu'il n'y a pas d'accord avec le texte de *RTroie* 14719, il s'agira ici de la leçon du ms. M1.

234.2 *l‹i›on*: on lit *lon* dans le ms. Royal et les mss PrSC ont *de ours ne de loup ne de autre*, mais il s'agira plus probablement d'un oubli du copiste, puisque *RTroie* 14725 a *lion* à la rime. — *sauvauge*: vélarisation de *a* typique des régions du Nord et de l'anglo-normand. Cf. Pope 1952, pp. 173, § 446 et 442, § 1152. — *ne n'est … contreface*: synthèse de *RTroie* 14724-14746. — *lains*: forme peu fréquente, mais attestée par exemple dans *RenMont* 2861: «Acuilliez moi laïnz, por Deu le criator!».

235.1 *que*: à la place de *qui*. Cette phrase est dépourvue de verbe, mais il s'agit d'un phénomène déjà repéré dans notre texte, par exemple au § 227.3 (voir aussi l'introduction linguistique, § 5.3.3:3). — *entailliez*: ce mot est une innovation du compilateur. — *le jor qui le jour*: cf. *RTroie* 14769-14770. Le ms. Pr a *n'avra cils le jor que il l'avra veue*. Si le premier *jor* pourrait à la rigueur être éliminé, la répétition, acceptable, est en tout cas typique de *Prose 5*. — *qui chantoit*: le relatif *qui* est à nouveau utilisé de manière «impressionniste»: le sujet devrait être la figure, mais le pronom semble se référer à la couronne. Le compilateur adopte une syntaxe très personnelle dans ce passage. — *souhete*: ce passage de *Prose 5* est une synthèse personnelle du passage correspondant du *Roman de Troie*, où ce mot n'est pas présent. Il pourrait s'agir d'une mauvaise transcription du verbe *soagier*, puisque les mss PrSC ont *assouage*, mais il est aussi possible qu'il s'agisse d'une forme du verbe *solacier* 'conforter, consoler, amuser' (*soulege* ou *soulece*), voire du verbe *soshaucier* 'soulever, rendre heureux' (cf. *TL* IX, 948, 22 etc.). Dans les deux cas, la forme du ms. Royal poserait quelques problèmes graphiques. Étant dans l'impossibilité de formuler une hypothèse sure, je respecte la leçon du manuscrit. — *Moult … dormans*: synthèse de *RTroie* 14791-14804.

235.3 *coupt*: cette forme, probablement hypercorrecte, est quelquefois attestée en moyen français dans le Poitou. — *resortissoit*: après ce mot, on lit *lasse* barré dans le ms. Royal. Il pourrait s'agir d'une connexion avec le verbe *laisse* de *RTroie* 14832, mais celui-ci n'aurait pas de sens dans la phrase de *Prose 5*. On pourrait voir dans cette correction un autre indice du fait que le compilateur du ms. Royal est en train d'écrire et de réviser son texte «en prise directe». Le ms. Pr n'a évidemment pas le mot *lasse*. — *menu*: emploi adverbial bien attesté.

236.1 *cent*: leçon des mss *γ* pour *RTroie* 14871, qui a *set cent*. — *vilanie*: à la fin de ce paragraphe, le compilateur omet le contenu de *RTroie* 14895-14936, comme les mss BCDL2*ky*.

237.1 *Il estoit … raconter*: développement sur neuf vers de *RTroie* 14940-14944 présent dans les mss A1BCDJL2*ky*. — *espousa*: ici prend fin une section importante de *RTroie* (v. 14958), mais le compilateur continue en changeant de sujet sans commencer un nouveau paragraphe. Une certaine continuité est garantie par la maladie d'Hector, qui dure tout le temps de la trêve.

238 Dans ce paragraphe, qui revient à l'histoire d'amour entre Diomède et Briséida, le compilateur se laisse à nouveau guider par *Prose 1*.

238.1 *proesce*: ajout à *Prose 1* § 151, 28, dont le texte semble en effet incomplet.

238.2 *car Amour … Amour*: le compilateur modifie un peu le texte de *Prose 1* § 152, 4-5. — *li sagez*: il s'agit bien évidemment d'Ovide et des *Héroïdes* (*Hér.* I, 12: «res est solliciti plena timoris amor»), même si «le sage» par antonomase devrait être Salomon. La même référence se trouve déjà dans *Prose 1* § 152, 6-7, qui l'attribue effectivement de manière plus vague («aucuns sages»). À côté de ce passage, on note une marque d'attention. La citation est un ajout par rapport au roman en vers, mais elle synthétise bien le contenu de *RTroie* 15020-15024. — *Brisaida s'amie*: précision du compilateur par rapport à *Prose 1* § 152, 7.

238.3 *car … desdaing*: commentaire misogyne déjà présent dans *Prose 1* et dans *RTroie* 15038-15043. La forme plurielle du verbe est restaurée d'après *Prose 1*. — *estre amés*: *Prose 1* § 152, 15 donne *amer*. Il s'agit, dans son cas, de la formule typique de l'«amour fou»: aimer excessivement et à sens unique. Si la leçon de *Prose 1* est plus conforme au texte de *RTroie* 15046-15047, le compilateur de *Prose 5* a probablement voulu en donner une interprétation personnelle. Pour cette raison, je n'interviens pas sur le texte, compte tenu du fait qu'il est difficile de penser qu'il puisse s'agir d'une faute mécanique involontaire. — *‹le despite … qui›*: toute la tradition de *Prose 5* présente la même lacune, conséquence d'un saut du même au même. Suivant une approche éditoriale conservatrice, cette leçon lacunaire devrait être considérée comme la version officielle de *Prose 5*, mais, compte tenu de de l'extrême facilité de l'erreur, de la possibilité de recourir à la source et du fait que le sens de la phrase, considérablement impacté, en devient peu compréhensible dans la version du ms. Royal, je préfère recourir à *Prose 1* § 152, 18-19 pour combler la lacune, étant convaincu que le texte qu'on lit dans le ms. Royal ne devait pas correspondre aux intentions du compilateur. — *le boire*: ajout du compilateur à *Prose 1* et *RTroie*.

238.4 *souvent*: le compilateur élimine *plorer* de *Prose 1* § 152, 21 qui semble effectivement erroné ou tout du moins pléonastique.

238.6 Le compilateur renverse l'interprétation de *Prose 1* § 152, 25-26, où l'on dit que les amants dissimulent trop souvent des sentiments qu'ils devraient exprimer. La leçon de *Prose 5* semble également contredire la suite du discours.

238.9 *si grant … gaste*: le compilateur s'éloigne de la leçon de *Prose 1* § 152, 33-34 pour récupérer le proverbe de *RTroie* 15093-15094. — *vousissiés*: *Prose 1* § 152, 36 a *vos eüssiés*, qui est plus logique et correspond à *RTroie* 15101. — *car … vos*: ajout du compilateur qui reprend la leçon de *RTroie* 15103. Les deux phrases suivantes sont aussi plus proches de *RTroie* 15104-15108 que de *Prose 1*.

238.10 *[en] ne*: le ms. Royal a *ne ne*, tandis que *Prose 1* § 152, 38 a *l'en ne*. La correction me semble nécessaire.

238.12 *rendrai*: remplace *presterai* de *Prose 1* § 152, 41-42 et *RTroie* 15115. — *prouesce*: banalisation de *prochais* de *Prose 1* § 152, 43 et *porchaz* de *RTroie* 15120.

238.15 *egart*: graphie particulière qui correspond à *esgart* de *Prose 1* § 152, 56 et *RTroie* 15155. — *car … mort*: énoncé typique de la poésie lyrique, déjà présent dans *Prose 1* § 152, 57. Cf. *RTroie* 15162-15164.

238.16 *dont … amours*: avec cette phrase, le compilateur résume le contenu de *Prose 1* § 152, 61-65 en éliminant la référence à Troïlus.

239 Le compilateur recommence à suivre le *Roman de Troie*, bien que certaines phrases et certains mots démontrent qu'il a toujours sous les yeux *Prose 1*. Cette bataille correspond aux neuvième et dixième batailles dans le *Roman de Troie*.

239.5 *mal*: leçon isolée du ms. M1 pour *RTroie* 15237, qui a *perte*.

239.6 *Cassandra*: l'annonce de l'accomplissement imminent des prophéties de Cassandre constitue une anticipation de la mort d'Hector, qui est le noyau central du *Roman de Troie* et de ses versions en prose. De cette manière, les auteurs sollicitent l'attention et l'attente du public pour les événements futurs du récit.

240 Les paragraphes sur la mort d'Hector (§§ 240-250) font l'objet d'une attention toute particulière du compilateur, qui veut rendre cet événement central dans tous ses détails et de la manière la plus complète et dramatique possible. Pour cette raison, toutes les sources sont exploitées et le compilateur passe souvent de l'une à l'autre. Si la toile de fond de ce paragraphe est fournie par *Prose 1*, le compilateur se sert assez souvent du *Roman de Troie* et même de *Prose 3*, qui commence à devenir une source importante.

240.2 *Andromacha*: cette présentation d'Andromaque est reprise de *RTroie* 15623-15681. — *Landomatha*: graphie des mss FJM1 pour *RTroie*

15271. L'existence d'un second fils d'Hector et Andromaque dérive d'une tradition aberrante recueillie par Dictys (*EBT* III, 20 et VI, 12). Le personnage est ensuite développé au point de devenir le protagoniste d'un petit ouvrage autonome où sa vengeance contre les anciens ennemis de son père est racontée, ouvrage ensuite inséré à la fin de trois versions en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1*, *Prose 3* et *Prose 5*). — *Acernantés*: il s'agit à nouveau d'une graphie proche de celle du seul ms. M1 pour *RTroie* 15276.

240.4 *faut*: remplace *desment* de *Prose 1* § 154, 14. Les deux formes se trouvent dans *RTroie* 15305.

240.5 *avoit dit*: après ce passage, le compilateur élimine le commentaire *por ce que tout tient a follie* typique de *Prose 1* § 154, 19, absent du roman en vers. — *osastes*: il s'agit d'un verbe fort, choisi par le compilateur, qui s'éloigne de ses sources. — *et de calengier…*: à partir de ce point, le compilateur abandonne *Prose 1* § 154, 22, qui propose un texte trop synthétique, pour retourner à *Prose 3*, plus fidèle au texte de *RTroie* 15336-15354, dont elle amplifie cependant la dimension pathétique. — *deveoir*: correspond à *deveer* de *RTroie* 15336. La forme du ms. Royal présuppose l'introduction d'un *i* parasite (*deveeir*), phénomène bien attesté dans *Prose 5* (voir Barbieri 2007, p. 56), puis l'évolution de la diphtongue *ei* > *oi*. Les mss SC réagissent à cette leçon étrange en séparant *de veoir*, tandis que le ms. Pr restaure *deveer*. — *remés*: remplace *demourez* de *Prose 3* § 135.2. — *vituperer*: cette forme tardive savante (voir Barbieri 2005a, pp. 123 et 235 note 34) constitue un ajout du compilateur et remplace *avillir* de *Prose 3* § 135.2. — *se*: graphie inhabituelle *s3*, que je rends de la manière syntaxiquement la plus simple possible, conformément au ms. Pr.

240.6 *sans faille*: remplace *outreement* de *Prose 1* § 155, 6 et se rapproche de *RTroie* 15361.

240.7 *pensier*: remplace *peril* de *Prose 1* § 155, 8, qui est une forme plutôt suspecte. — *esperance*: innovation du compilateur qui remplace *entente* de *Prose 1* § 155, 8 et *fiance* de *RTroie* 15365.

240.8 *que … honneur*: interprétation curieuse et probablement erronée de *Prose 1* § 155, 9-10. — *que … avenir*: cette observation sur le talent prophétique d'Andromaque est un ajout du compilateur, lequel se montre assez indépendant dans cette partie finale, bien qu'il continue à suivre la structure de *Prose 1*.

241 Si la base de ce paragraphe est le roman en vers, le compilateur pratique un bricolage constant et il devient difficile de suivre son emploi des sources au long de cet épisode central qu'est la mort d'Hector, comme je l'ai déjà dit. L'influence de *Prose 3* y est en tout cas à nouveau évidente.

241.1 *destournees*: leçon des mss M2BCJV1W*ky* pour *RTroie* 15413, qui a *muciees*, comme *Prose 1*; la phrase suivante correspond aussi à la

leçon de ces manuscrits pour *RTroie* 15414. — *isnelement*: cet adverbe récupéré par le compilateur se trouvait déjà dans le *Roman de Troie*, mais correspond à l'ajout de deux vers effectué par les mss M2BCJV1W*ky* après *RTroie* 15414.

241.3 *bien … dis*: le début du discours direct semble très proche de *Prose 1* § 156, 10-12, mais cette dernière phrase correspond à la leçon des mss M2CV1W*ekn* pour *RTroie* 15440, un passage absent de *Prose 1*, qui suit la leçon majoritaire.

241.4 *Quant … s'armoit*: dans cette partie, le compilateur suit plus étroitement le *Roman de Troie*.

242 Dans ce paragraphe, le compilateur suit la leçon de *Prose 3*, bien qu'elle soit très synthétique par rapport à celle du *Roman de Troie*.

242.3 *Plus … bras*: la fin du paragraphe récupère la leçon de *RTroie* 15531-15532, suivant la version des mss A1A2BCJW*ky*.

243.1 *qui est a avenir*: nouvelle référence à la prédiction; il s'agit d'un ajout du compilateur qui réinterprète *RTroie* 15545. — *Puis … Galatee*: dans la première partie de ce paragraphe, le compilateur agit avec plus de liberté et reprend souvent la leçon de *RTroie* 15533-15561. À titre d'exemples, *a mult grant paine* correspond à *RTroie* 15546, *dolens et pensis* correspond à *RTroie* 15548; la formule *comme un charbon ardant* (*RTroie* 15557) remplace *come feuc* de *Prose 1* § 158, 9-10; ailleurs, le compilateur introduit des formes personnelles, comme dans le cas de *voie* qui remplace *rue* de *RTroie* 15549 et *Prose 1* § 158, 7. Dans le ms. Royal, on lit plutôt *voit*, mais on a l'impression que le copiste a voulu corriger le *t* en *e* sans y parvenir efficacement. — *que Morgane … forment*: il s'agit d'une sorte de glose qui reprend *RTroie* 8024-8028. L'auteur de *Prose 5* avait éliminé ces vers au § 148.1, tout en maintenant la référence à Morgane. — *Li rois … dames*: cette partie qui contient le discours de Priam est très proche de *Prose 1* § 158, 11-18. Le compilateur élimine la dernière section du discours, qui correspond à *Prose 1* § 158, 18-19.

243.4 *folle*: élimine *feme* de *Prose 1* § 158, 25, absent également de *RTroie* 15584.

243.7 *tost*: petite innovation du compilateur par rapport à *toute* de *Prose 1* § 158, 31. — *Atant … bataille*: la dernière phrase du paragraphe s'éloigne partiellement de *Prose 1* § 158, 33-34, dont elle développe le contenu tout en se rapprochant de *RTroie* 15600-15604.

244 Pour la description de la bataille, le compilateur reprend comme à son habitude le roman en vers, tout en conservant son indépendance.

244.1 *aprosmés de combatre*: le compilateur a interprété d'une façon assez personnelle *RTroie* 15605-15606: «Cil de l'ost sont mout aproismié / de bataille prest e rengié»; l'expression signifie probablement «ils

sont sur le point d'engager le combat». La construction d'*aproismer* suivi par *de* + infinitif est probablement un italianisme dont le *RIALFrI* propose quelques attestations; voir par exemple Daniele Deloc da Cremona, *Le livre de Moamin* I, 87, 2: «saichiez qe ce est signes q'il s'aprosme d'avoir enfirmité».

244.2 *banieres*: leçon des mss M2A2BCJ*ky* pour *RTroie* 15614. — *blason*: leçon des mss M2A2BCJ*ky* pour *RTroie* 15613.

244.5 *Troilus … grevés*: ajout de deux vers effectué par les mss A2BCJ*ky* après *RTroie* 15634.

244.6 *de s'amie*: dans *Prose 1* § 159, 14 on lit *dou samit*, probablement suite à une erreur du copiste.

244.7 *se ne fust … secouri*: la phrase, suspendue, présente un problème de syntaxe.

244.8 *Troilus li dist*: dans *Prose 1*, le discours est entièrement prononcé par Polydamas; le seul témoin qui ait cette leçon pour *RTroie* 15687 est apparemment le ms. H. — *Troilus … lui*: leçon des mss M2A2BCHJKM1 pour *RTroie* 15710.

245 Bien que ce paragraphe soit consacré à la description d'une bataille, le compilateur recourt à *Prose 3*, probablement parce que son texte est ici plus fidèle qu'à l'ordinaire au roman en vers.

245.1 *gent*: remplace *conroy* de *Prose 3* § 141.1 et récupère ainsi la leçon de *RTroie* 15776. — *abatoit … mors*: dans cette partie, le compilateur propose une leçon indépendante de *Prose 3* et du roman en vers, puis revient immédiatement après à *Prose 3*.

245.2 *merveilles*: remplace *merveilleusement* de *Prose 3* § 141.2.

245.3 *Paris … lui*: phrase récupérée de *RTroie* 15812-15813, absente de *Prose 3*.

245.4 *remuer*: remplace *reverter* de *Prose 3* § 141.3 et récupère la leçon de *RTroie* 15828. — *en cele empainte*: remplace *a celle foiz* de *Prose 3* § 141.3, sans qu'il y ait de correspondance avec la leçon du *Roman de Troie*.

245.5 *enferré*: remplace *enfermetez* de *Prose 3* § 141.4, qui est probablement une faute de copie. — *Puis … estoient*: cette partie absente de *Prose 3* est reprise de *RTroie* 15846-15848.

245.8 *Et … comparer*: la dernière partie du discours d'Hector ne se trouve pas dans *Prose 3* et est tirée de *RTroie* 15864-15866. — *Atant … pas*: la dernière partie du paragraphe est plus libre et plus proche du *Roman de Troie*. Par exemple, *du cors* remplace *de la gorge* de *Prose 3* § 142.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 15871.

246.2 *·VII^{M}·*: Leçon des mss *e* pour *RTroie* 15881, qui a *trei mile*.

246.5 *demorant*: remplace *remanant* de *Prose 1* § 161, 6.

246.7 *Si ne veistes…*: à partir de ce point, le compilateur se rapproche de *Prose 1* § 161, 11 etc.

246.9 *Agamenon*: leçon reprise de *Prose 1* § 161, 17 qui ne se trouve apparemment dans aucun témoin de *RTroie* 15941, qui a *Palamedès*. — *bonnes*: leçon reprise de *Prose* 1 § 161, 18. — *Paris*: le nom est repris de *RTroie* 15972.

247 Ce court paragraphe illustre bien l'attitude du compilateur de *Prose 5* dans la partie consacrée à la mort d'Hector, car il exploite toutes les sources à sa disposition: *RTroie*, *Prose 1* et *Prose 3*.

247.1 La première phrase du paragraphe est reprise de *Prose 3* § 146.1.

247.2 *Adont … non*: la deuxième phrase est reprise de *RTroie* 16022-16030. À partir de ce point, le compilateur se rapproche enfin de *Prose 1* § 162, 13-20.

247.4 *en furent forment esleechïe*: remplace *orent merveilleuse joie* de *Prose 1* § 162, 16-17.

248.2 *Urianda*: le compilateur reste fidèle à *Prose 1* § 163, 6, qui adopte la variante des mss *n* pour *RTroie* 16060.

248.7 *aconsui*: cette forme pourrait être interprétée comme un passé composé (la forme *consui[t]* du participe passé est possible dans les régions du Nord, suite à l'évolution *iu* > *ui*; cf. Fouché, *Verbe*, p. 360, § 184b), puisque tous les autres verbes sont au passé, mais il pourrait également s'agir d'un présent du verbe *aconsivre* 'rejoindre' (cf. *RTroie* 22870). Je préfère toutefois l'interpréter comme une forme *aconsui* du passé simple, la plus probable étant donné le contexte, même si cette forme n'est pas très fréquente pour la troisième personne (voir par exemple la forme *aconsuit* dans le § 249.2). — *tailla*: leçon qui correspond à la variante des mss HM1 (*trenche*) pour *RTroie* 16113, qui a *traist*.

249 Il est difficile de repérer la source exacte de ce paragraphe crucial, toutes les versions tentant d'être fidèles au roman en vers. Malgré l'indépendance relative de la version de *Prose 5*, j'opte pour le *Roman de Troie* en tant que source principale.

249.2 *Hector … aconsuit*: cette partie est assez indépendante, mais son point de départ demeure le roman en vers. — *Moult … ocision*: le texte redevient plus proche de *RTroie* 16143-16148. — *et … tempeste*: nouvelle ellipse du verbe, mais la phrase est efficace et le récit gagne en vivacité.

249.3 *Calcasus*: dans le roman en vers, il s'agit du Caucase (*RTroie* 16155-16156). — *c'est … Majour*: cette précision ne se trouve que dans *RTroie* 16157, pas dans les autres versions en prose.

249.4 *Et quant … voloit*: dans cette partie, le compilateur se rapproche de *Prose 3* § 148.5. Les adjectifs *nobles* et *couvoiteus* sont en effet propres à cette version. — *quant … vie*: la dernière partie du paragraphe est plutôt indépendante, mais la phrase finale se rapproche de *Prose 3* § 148.5, qui reprend *RTroie* 16184.

250 L'épisode de la mort d'Hector constitue le centre matériel et narratif du récit de *Prose 5*. Si la fin du héros est racontée de manière assez rapide, ses funérailles et son tombeau sont décrits avec force détails. En effet, dans le *Roman de Troie*, Hector représente le parangon de la chevalerie et de la prouesse: c'est à lui que s'applique le plus souvent le couple d'adjectifs *preus et hardis*; c'est lui, le vrai prototype du chevalier médiéval: fort, courageux, sage, pieux, protecteur de la famille mais disposé à tout sacrifier pour la patrie. La perspective favorable aux Troyens du roman de Benoît affecte inévitablement aussi les héros grecs, sur lesquels se dessinent quelques ombres: ils gagnent la guerre par tromperie, déloyauté, trahison, autant de moyens peu appréciés dans l'épopée médiévale. Même l'astuce, la proverbiale ruse d'Ulysse, est blâmée (voir Barbieri 2008). Dans le *Roman de Troie*, Achille est violent, vindicatif, mentalement instable, déloyal. La fameuse colère homérique devient une perturbation du tempérament. Ce type de lecture affecte également l'épisode de la mort d'Hector. Déjà dans le roman en vers, l'acte d'Achille est qualifié de *cuiverz* ('scélérat'), mais son évolution dans le texte de *Prose 5*, avec l'insertion du détail du coup mortel infligé *par derriere* repris de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, est particulièrement explicite. Voir aussi l'analyse de l'épisode dans Rochebouet 2022, pp. 363-9.

250.1 *Hector … plaie*: dans cette première partie du paragraphe, le compilateur reste proche de *Prose 1* § 164, 27 etc., par rapport à laquelle il prend quelques libertés en introduisant l'expression *branc d'achier* à la place d'*espee* (ou *espié*) *trenchant* des autres versions et en remplaçant *cuisse* par *chiere*. — *iriez*: remplace *courouciés* de *Prose 1* § 164, 31, en se rapprochant de *RTroie* 16200. — *corrouciez*: remplace *fellon* de *Prose 1* § 164, 33. — *Achillés l'aperçut*: le compilateur ne conserve pas le jugement moral négatif de *Prose 1* § 164, 38: *quant le culvert l'aparçoit*. Mais le texte de *Prose 1* ne parle pas d'Achille qui frappe Hector par derrière. — *par derriere*: Achille frappe Hector dans le dos, un geste qui paraît tellement scandaleux qu'il lui est reproché plusieurs fois et qu'il est même mentionné dans l'épitaphe gravée sur le tombeau du prince troyen (cf. *RTroie* 16812-16816). L'origine de ce détail, absent des sources habituelles, doit probablement être cherchée dans l'*HA1*, Troie § 556.11 (Jung 1996, pp. 358-430, § 40, 22). L'épisode, souvent représenté dans les enluminures, présente un renversement total de la perspective, puisque la scène reprend les éléments du meurtre de Patrocle par Hector dans *Il.* XVI, 786-821: d'abord, le dieu Phébus frappe Patrocle par derrière de sa main droite, le faisant tomber par terre; suite à sa chute, Patrocle perd son heaume et sa

cuirasse se délie; ensuite, Euforbe le transperce de sa lance, toujours par derrière; finalement, Hector inflige le coup final dans le ventre de Patrocle à demi nu et blessé. On trouve la même version de la mort d'Hector dans *L'Intelligenza*, 270, 5-9, qui la reprend probablement encore une fois de l'*HA1* ou d'une traduction italienne. — *aubec doublier*: cf. *RTroie* 16226 pour ce détail absent de *Prose 1*. La graphie *aubec* pour *hauberc* est attestée, en particulier en anglo-normand.

250.2 *ses amis*: la référence aux amis est reprise de *Prose 1* § 165, 3, et la phrase suivante semble également proche du texte de *Prose 1*.

250.3 *et miels … plus*: synthèse assez personnelle de *RTroie* 16236-16238.

250.4 *vaincus*: remplace *desconfi* de *Prose 1* § 165, 7, en reprenant la leçon de *RTroie* 16240. À partir de ce point, le texte de *Prose 5* est nettement plus proche du roman en vers.

250.5 *Achillés*: dans *Prose 1* § 165, 11 cette action n'a pas pour seul protagoniste Achille, mais tous les Grecs; le texte de *Prose 5* correspond à *RTroie* 16257-16258. — ·V^{C}·: *Prose 5* omet *RTroie* 16259-16262, tout comme les mss DM1. Par ailleurs, le contenu de ces vers ne se trouve pas non plus dans *Prose 1*, tandis qu'on en remarque une trace dans *Prose 3* § 148.10.

250.6 *felonnessement*: le même mot se retrouve dans *Prose 1* § 165, 12.

250.7-10 *Et estant…*: ajout de reprise. — Le compilateur développe la réaction de Memnon à la mort d'Hector; bien qu'un discours analogue de Memnon où le Troyen fait référence à la mort d'Hector et à la déloyauté d'Achille se trouve au § 322, après la mort de Troïlus, ce texte n'est pas présent dans les sources et celui du § 322 dérive de *Prose 3*. Il s'agit selon toute probabilité d'un ajout effectué par le compilateur de *Prose 5* inspiré du contenu du § 322 et destiné à souligner l'importance de l'épisode ainsi qu'à insister sur la déloyauté d'Achille, dont on rappelle deux fois le coup donné par derrière.

250.9 *et vous … ensemble*: ce passage renvoie à l'épisode raconté au § 196, qui aboutit à la capture de Thoas par les Troyens. — *Et ore … occisis*: le résumé de la mort d'Hector, qui répète derechef tous les détails qui mettent en évidence la déloyauté d'Achille, rend explicite l'interprétation du compilateur de *Prose 5*.

250.10 *broche le cheval*: cette répétition d'un élément (cf. § 250.8) qui n'est même pas mentionné dans les sources confirme le caractère composite de cette partie de la compilation. En général, cette partie du texte est en tout cas assez proche de *Prose 3* § 148.11-13, tout en récupérant plusieurs détails du roman en vers. — *de plain eslais*: cf. *RTroie* 16264; ce détail ne se trouve pas dans *Prose 3*. — *le saisi*: leçon des mss EM1M2*k*

pour *RTroie* 16267, qui a *le ra feru*. — *le flati*: remplace *abati*, qui est la leçon de toutes les sources. — *ne fet pas chiere d'omme coart*: cf. *Prose 3* § 148.11: «ne fait mie semblant de couardie»; ce détail ne se trouve pas dans le roman en vers. — *si*: correspond à *se* de *Prose 3* § 148.11 et devra donc être interprété comme un pronom réflexif intensif. Pareille graphie est possible dans les régions du Nord. — *·III· cops*: ce détail, présent uniquement dans *RTroie* 16271, est omis dans les autres versions en prose. — *si … Achillés*: cf. *RTroie* 16284. La dernière partie de ce paragraphe est fidèle au roman en vers.

251 À partir de ce paragraphe, le compilateur recommence à suivre fidèlement le roman en vers.

251.1 *crient … douleur*: dans cette phrase, je ne respecte pas la ponctuation du ms. Royal pour me rapprocher de l'interprétation de *RTroie* 16323-16326, qui permet de mieux expliquer la syntaxe.

251.2-6 La répétition anaphorique de *sire* est reprise de *RTroie* 16329-16333.

251.7 *jamais … verrons*: mauvaise interprétation de *RTroie* 16338.

251.8 *ouvrerte*: voir la note à *drelivrés*, § 164.1.

251.9 *serons … serons*: dans le ms. Royal, on lit deux fois *seront*, probablement à cause de la référence précédente aux *chevalier de Troie*, mais les participes au féminin et l'adresse suivante à la deuxième personne nous font comprendre que nous nous trouvons toujours à l'intérieur du discours direct des *dames* et des *puceles*. Bien que la double variante *seront* pour *serons* de *RTroie* 16347-16348 soit une faute typique du ms. M, il s'agira ici d'un cas de polygénèse. Par ailleurs, ce passage pose quelques problèmes à la tradition du *Roman de Troie* et, au v. 16346, c'est M1 qui remplace *font eles* par *font il*, comme s'il s'agissait d'un discours des chevaliers plutôt que des dames. Le ms. Pr opte pour une interprétation différente et ajoute après le premier *seront* la leçon *les pucelles de Troie*. Il me semble que la solution la plus économique dans ce cas est de corriger *seront* en *serons*, tout en sachant que la faute était probablement déjà présente dans l'original de *Prose 5*.

251.10 *Tel … puceles*: le compilateur confirme qu'il s'agit de la complainte des femmes en allant bien au-delà du contenu de *RTroie* 16354-16355.

251.12 *Li rois*: le *L* de *li* ouvre un paragraphe dans le ms. Pr. — *sus le cors*: précision ajoutée par le compilateur.

252.1 *jour*: leçon des mss M2AJKP*γ* pour *RTroie* 16372, qui a *terme*. — *et … vie*: cette partie correspond aussi à la leçon des mss AA2BCJP*kγ* pour *RTroie* 16373 et 16374. — *son mantiau … ceinture*: le détail du man-

teau déchiré est un ajout des mss AA2BCDJP*ky* au *Roman de Troie* (vv. 16375-16376, développés sur six vers).

252.2 *frere*: seuls les mss A2B ont la variante *frere* pour *RTroie* 16377.

253.4 *qui … pitié*: leçon des mss AA2BJP*y* pour *RTroie* 16411.

253.7 *je croi*: le f. 115 du ms. Royal ouvre un nouveau cahier; le cycle d'enluminures qui caractérise le cahier de la mort d'Hector s'achève donc ici. À hauteur du changement de cahier, le compilateur change aussi de source pour revenir à *Prose 1*.

253.8 *que … Priant*: cette phrase nous permet de comprendre que le compilateur n'a pas abandonné définitivement le roman en vers, parce qu'il évite l'interprétation curieuse de *Prose 1* § 167, 24-25 en accueillant la leçon de *RTroie* 16444.

253.12 *esrachiés*: remplace *detrais* de *Prose 1* § 167, 33 se rapprochant ainsi de *RTroie* 16471.

253.13 *loee*: remplace *prisie* de *Prose 1* § 167, 35.

253.14-15 Dans la dernière partie du paragraphe, le compilateur s'éloigne un peu des sources et propose une synthèse personnelle.

254.1 *enoint*: écrit sur rature. Remplace *boilli* de *RTroie* 16509, qui était peut-être la leçon précédente de *Prose 5*. Elle pourrait avoir été effacée, parce que le copiste l'a considérée inopportune.

254.2 *chaalit*: cf. *RTroie* 16528. Forme récupérée par le compilateur ici et un peu plus loin. — *drap*: le compilateur récupère encore une fois une forme déjà utilisée pour remplacer *paile* de *RTroie* 16549.

254.3 *qui*: à la place de *que*, mais la graphie ne fait pas de doute.

254.4 *esjoisso‹ie›nt*: dans le ms. Royal, on lit *esjoissont*, qui est une forme de la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif avec accent sur la désinence, attestée dans l'Ouest et en anglo-normand (Buridant 2019, p. 357, § 225; Pope 1952, p. 385, § 1048 signale également le phénomène dans le Sud-Ouest). Dans ce cas, toutefois, la série des imparfaits et la correspondance avec le texte de *RTroie* 16573-16574 me font pencher pour une faute du copiste.

255 En écrivant le passage sur la sépulture d'Hector d'après *Prose 1* (§ 169, 5-38, qui correspond à *RTroie* 16628-16858), le compilateur s'aperçoit que l'auteur a opté pour un texte très synthétique; à la hauteur de *RTroie* 16763 (*Prose 1* § 169, 20), il revient donc au *Roman de Troie* pour reprendre une deuxième fois la même description, à partir du v. 16649. Une fois arrivé à la partie qu'il avait déjà racontée d'après *Prose 1*, il saute *RTroie* 16745-16763 et se remet à suivre le roman en vers à partir du v. 16764.

255.2 *car … hardement*: correspond au développement sur trois vers de *RTroie* 16582 dans les mss AA2BCDJ*ky*. Après ce passage, le compilateur passe à *Prose 1* § 168, 13-21.

255.5 *Jovis*: forme de génitif latinisant, qui reprend *Prose 1* § 169, 7, puisque *RTroie* 16629 a *Junonis*.

255.6 *tabernacle*: correspond à *Prose 1* § 169, 12 (mais c'est aussi la leçon de *RTroie* 16651). Dans la note correspondante de l'édition Baumgartner-Vielliard 1998 du roman en vers, il est affirmé que ce mot «semble ici désigner l'ensemble du monument élevé à Hector»; voir aussi *RTroie* 7896, où le même mot semble indiquer la «caisse» du char de Fion. Constans propose, dans le glossaire de son édition du *Roman de Troie*, deux traductions à mon avis insatisfaisantes: «piédestal» dans le premier cas et «coffre (fond) d'un char» dans le second. L'on remarque des affinités entre ce passage de *Prose 5* et un extrait de l'*Iteneraire Odric de Foro Julii* de Jean le Long (1351), traduction du texte latin du voyage en Orient du franciscain Odoric de Pordenone (1329-1330) intitulé *Relatio de mirabilibus orientalium Tatarorum*; voir *Iteneraire* XII, 7-12: «En celle eglise est une ydoisle fait[e] d'or et de pierres precieuses moult richement et est bien aussi grant ou plus comme nous paignonz saint Christofle en ces païs. Si a a son col une chainture d'or et de pierres precieuses moult richement aournee, et sciet en un tabernacle d'or fin». La traduction reprend le texte de la rédaction R de la *Relatio*, XI, 1-7: «Nam inter alia idola est unum magnitudinis infinite de auro contexto et lapidibus pretiosis tante magnitudinis sicut hodie depingitur sanctus Christoforus pro maiori, quod sedet super una cathedra eminenti […], habens et dictum idolum ad collum unam cordam contextam de lapidibus pretiosis pretii infiniti» (voir Maggioni 2013, p. 33; pour d'autres rédactions de la *Relatio*, voir Marchisio 2016). L'association du tabernacle en or, des pierres précieuses et de la position assise rappellent plus étroitement la version de *Prose 5* que celle du *Roman de Troie*. Dans le texte de Jean le Long, le mot *tabernacle* constitue une transposition erronée de *cathedra*; il pourrait donc désigner aussi dans *Prose 5* le trône sur lequel Hector est assis ou, compte tenu du fait qu'on a déjà *chaiere* dans le texte, une sorte de baldaquin. Le même mot est répété au § 255.7. Sur ce passage, voir en particulier Jung 1987b.

255.7 *sepulcre*: remplace *tombe* de *Prose 1* § 169, 20. Cette partie correspond à *RTroie* 16745-16768. En rédigeant ce passage, le compilateur, s'étant probablement aperçu que *Prose 1* avait éliminé la description du tombeau d'Hector, est revenu en arrière et a recommencé à traduire, cette fois à partir de *RTroie* 16649. — *jaspre*: le copiste du ms. Royal avait écrit *praspe*, qui résulte probablement du croisement entre *prasme* et *jaspe* (*prasme* est la leçon de *RTroie* 16671), mais un réviseur a effacé le mot et inséré la forme *jaspre* en marge (leçon acceptée par toute la tradition française). D'après l'expertise paléographique de Serena Picarelli, la main qui procède à l'insertion est celle-la même qui rédige les indications pour le

rubricateur. Il s'agirait donc d'une intervention contemporaine à la compilation du manuscrit, ce qui nous pousse à l'intégrer au texte. — *est chire*: la même main qui avait corrigé *jaspre* dans la marge insère aussi *est*, une retouche cette fois nécessaire. — *archis voutis*: cf. *RTroie* 16705: «Sus furent voutis li arcel». S'il existe en occitan et en dauphinois une forme *archi* 'arche d'un pont' et une forme *archivout* (voir *FEW* I, 130a), il pourrait aussi s'agir, tout simplement, d'une graphie particulière pour *arceaus*.

255.8 *geterent*: la partie supérieure du mot est légèrement effacée à cause d'une rature, mais on entrevoit la présence du tilde de nasalisation sur le *e*. — *l'image d'un home*: invention curieuse qui semble reprendre la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 16730.

255.9 *chaire*: ce mot est normalement écrit *chaiere* dans le ms. Royal, la graphie rencontrée ici constituant l'exception. Il s'agit d'une forme assez moderne, répandue surtout à partir du XV^e^ siècle, mais possible déjà au temps de la composition de *Prose 5*. Il pourrait aussi s'agir d'une faute du copiste.

255.10 *En cele…*: ici le compilateur, arrivant à la section qu'il a déjà racontée d'après *Prose 1*, saute *RTroie* 16745-16763, tout en continuant à suivre le roman en vers. — *entail de gargarois*: le compilateur se détache de *RTroie* 16772 qui a *bufet de gargatés* 'chaise, tabouret de jais'. — *chevilles*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 16777-16791. — *Desus*: le texte récupère une leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 16800. — *qui … faillir*: le compilateur résume le contenu de *RTroie* 16805-16811. Pour la transcription de l'épitaphe, il recommence à suivre *Prose 1* § 169, 25 etc., qui, contrairement au *Roman de Troie*, ne se sert pas du discours rapporté.

255.12 *par agait*: nouvelle insistance sur la déloyauté d'Achille. Le compilateur explicite le contenu de *RTroie* 16815-16816, tout en suivant la leçon de *Prose 1* § 169, 27-28. À partir de ce point, le texte devient plus indépendant, quoique sa base demeure le roman en vers, dont le compilateur tire la liste des guerriers illustres tués par Hector, absente de *Prose 1*. — *·xvii· rois*: le nombre, repris de *Prose 1* § 169, 35-36, correspond exactement aux noms cités dans le *Roman de Troie*. — *Ydus*: correspond à la leçon des mss HM1 pour *RTroie* 16837 qui a *Ifidus*. — *cinc cens*: leçon des mss A*ek* pour *RTroie* 16847 qui a *treis cenz*.

255.13 *et prierent pour lui*: ajout religieux du compilateur.

255.15 *triste et quoi*: correspond à *RTroie* 16859, mais le compilateur se rapproche de *Prose 1* § 169, 38-47 dans cette partie finale du paragraphe. — *car … recouvree*: cf. *Prose 1* § 169, 41-42.

255.16 Résume le contenu de *Prose 1* § 169, 43-47.

256.1 *des Grex*: remplace *dehors* de *Prose 1* § 170, 3 et *RTroie* 16875. — *Hector*: le nom d'Hector, absent dans *Prose 1*, est récupéré à partir de *RTroie* 16880.

256.3 *escient*: remplace *assentement* de *Prose 1* § 170, 12, mais en général le compilateur demeure toujours assez indépendant de sa source. — *pour voir*: remplace *por coi* de *Prose 1* § 170, 12. — *seigneurie*: le compilateur reprend plusieurs fois dans ce paragraphe ce substantif présent dans *Prose 1* § 170, 14 et *RTroie* 16908; ici, il remplace l'intéressant *maïstere* de *Prose 1* § 170, 17.

257.3 *et si sachiés*: dans ce paragraphe, le compilateur est très fidèle à sa source; ici, il choisit la première partie de *RTroie* 16944 à la place de la deuxième, qui est dans *Prose 1* § 171, 9. — *appeller*: derechef, le compilateur récupère une leçon plus proche de *RTroie* 16951.

257.4 *tous mes amis*: l'emploi du datif absolu est normal avec le verbe *devoir* (cf. Jensen 1990, pp. 28-9 § 59); pour cette raison, je respecte la leçon du ms. Royal, même si *Prose 1* § 171, 12 et le ms. Pr ont la préposition *a*.

257.5 *la lor merci*: cf. *Prose 1* § 171, 17 et *RTroie* 16966.

257.6 *mes … vespre*: la première partie reprend *RTroie* 16981 absent de *Prose 1*, tandis que la seconde partie semble une espèce de glose ajoutée par le compilateur.

257.8 *le donne*: dans *Prose 5*, le sujet de la phrase paraît être Agamemnon, tandis que dans *Prose 1* § 172, 10 le verbe est au pluriel (*donrés*) et le sujet est toute l'assemblée, comme dans *RTroie* 16997. — *couvoitise*: remplace *volonté* de *Prose 1* § 172, 13 en récupérant la leçon de *RTroie* 17008. — *Michenes*: précision typique du compilateur de *Prose 5*, qui reprend la leçon de *RTroie* 17009 à la place du générique *mon regne* de *Prose 1* § 172, 14. — *doinst*: *Prose 1* § 172, 18 introduit la phrase complétive avec *que*, mais le ms. Pr confirme la leçon du ms. Royal. L'omission du *que* complétif est possible en ancien français (voir Ménard 1994, p. 188 § 199), tout comme en italien médiéval. — *et Diex … contraires*: la dernière partie du discours est un ajout de *Prose 1* au roman en vers, que le compilateur de *Prose 5* insère avec un ajout supplémentaire.

258.1 *remuement*: cf. *RTroie* 17034 et *Prose 1* § 173, 7-8.

258.5 *planierement*: remplace *plainement* de *Prose 1* § 173, 18-19.

258.6 *desous*: correspond parfaitement à la forme de *Prose 1* § 173, 22.

259 Correspond à la onzième bataille dans le *Roman de Troie*.

259.2 *estourmis*: leçon des mss AA2BCJ*ky* pour *RTroie* 17087-17088.

259.5 *L'endemain … enseingnes*: toute cette partie correspond au développement sur douze vers de *RTroie* 17087-17092 transmis par les mss AA2BCJky et absent de *Prose 1*.

259.6 *tuit armé*: leçon des mss M2A*ek* pour *RTroie* 17100.

259.8 *s'entr'aprochierent*: reprend une leçon de *Prose 1* § 174, 8 qui se trouve un peu plus loin dans *RTroie* 17123. — *Atant … espiés*: le compilateur utilise sa source avec une certaine liberté.

259.10 *Atant … abbatu*: reprise fidèle de *Prose 1* § 174, 19-22, puis, avec un peu moins de fidélité, des lignes 23-30. À partir de ce point, la correspondance avec *Prose 1* n'est pas très précise et une influence de *RTroie* 17210-17238 n'est pas à écarter. — *Neptolemus*: beaucoup de témoins du roman en vers ont cette leçon à la place de *Telepolus* de *RTroie* 17194, parmi lesquels les mss M2AA2BCFGHJKLMM1N. Cette leçon est également partagée par *Prose 1* § 174, 24.

260 Dans ce paragraphe et dans les suivants, le compilateur continue à mêler ses sources, en alternant *Prose 1* et le roman en vers.

260.3 *sept mille*: le nombre, repris de *RTroie* 17242, ne se trouve pas dans *Prose 1*. — *durer*: remplace *tenir* de *Prose 1* § 175, 7. — *secourus*: remplace *rescos* de *Prose 1* § 175, 7 en récupérant une leçon de *RTroie* 17247. — *contenus*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 17248, qui a *combatuz*, comme *Prose 1*. — *et mult … navrés*: cette phrase, absente de *Prose 1*, est reprise de *RTroie* 17249-17250. Le roman en vers devient la source principale du compilateur jusqu'à la fin du paragraphe. — *Dyomedés*: le compilateur remplace le duc d'Athènes de *RTroie* 17253 par ce nom. Apparemment, aucun témoin du roman en vers n'a cette leçon. L'identification du duc d'Athènes avec Diomède confirme les liens de *Prose 5* avec la vision angevine de l'Orient latin, puisque les personnages liés à Argos (Diomède, par exemple) et au duché d'Athènes portent souvent, dans les enluminures, les armes de Gautier de Brienne, seigneur d'Argos et de Nauplie, duc titulaire d'Athènes (voir Barbieri 2020, p. 60 note 43).

261.1 Cette première partie du paragraphe, absente de *Prose 1*, correspond à *RTroie* 17273-17277. Ensuite, le compilateur se rapproche de *Prose 1* § 175, 12-28.

261.2 *secouri*: remplace curieusement *guenchi* de *Prose 1* § 175, 15, qui correspond aussi à *RTroie* 17296. — *·IIII^{M}·*: il doit s'agir d'une faute de *Prose 5*, puisque *Prose 1* et le *Roman de Troie* ont *treis mil*, bien que les mss *n* pour *RTroie* 17299, là où il est question des lances, parlent de *quatre mil*. — *et tant*: à partir de ce point, le compilateur opère une synthèse personnelle, bien qu'il semble toujours suivre *Prose 1* § 175, 21-28. — *i fist tant … tant*: expression absente de *Prose 1* et reprise de *RTroie* 17339-17340.

262.1 *si … ensevelir*: cette partie se détache légèrement de *Prose 1* pour se rapprocher de *RTroie* 17349-17353. — *afoiblie*: dans le ms. Royal, on lit *a foiblie*; puisque toutes les autres formes de ce verbe dans le texte sont avec *a* initial, je me conforme à cette graphie. Dans *Prose 1* § 176, 7-8, l'on trouve *afoiblist*, mais la forme *afoiblie*, confirmée par le ms. Pr, est une alternative possible (cf. Fouché, *Verbe*, p. 51, § 24c).

262.2 *cousin*: remplace *neveu* de *Prose 1* § 176, 11 et *RTroie* 17371. L'explication de cette leçon pourrait se trouver dans la *varia lectio* de *RTroie* 7472; voir à ce propos la note au § 137.2. Voir également les notes aux §§ 128.14, 146.1 et 192.7. — *duel*: le compilateur omet la référence à Pâris de *Prose 1* § 176, 12-13 et *RTroie* 17375-17376. — *barnage*: le compilateur suit *Prose 1*, qui n'a pas le contenu de *RTroie* 17391-17408. Ces vers font nouvellement référence à la douleur de Pâris suite à la mort du roi de Perse, qui ne se trouve pas non plus dans *Prose 5*.

263 *Hér.* III. — Pour un commentaire à l'épître de Briséis à Achille, voir Barbieri 2007, pp. 145-7. Cette épître est, comme d'habitude, insérée dans une pause de la guerre, mais n'a apparemment aucun lien avec le contexte. Le compilateur l'a probablement insérée pour introduire le thème d'Achille amoureux, qui sera développé dans les paragraphes suivants, où est traitée son histoire avec Polyxène. Dans la marge, à côté de la rubrique, on lit seulement «[...]eis | [...]illi».

263.6 *[peilles]*: dans le ms. Royal, on lit *pelues*, et Rochebouet 2021a, p. 762 propose d'y voir la forme *pelnes* (*pennes*), tandis que, dans mon édition des *Héroïdes* françaises, j'avais corrigé en *peilles*. Aucune solution n'est pleinement satisfaisante, mais la symétrie entre les deux expressions («·XX· pailles tous a or batus et ·XX· peilles d'argent dorés») me pousse à voir dans le mot *pelues* une variante déformée de *pailles*. La graphie *peilles* peut se justifier à partir de la variante attestée *poilles*, par analogie avec les alternances entre les diphtongues *ei* et *oi* suivies d'une consonne palatale, qui sont assez fréquentes dans le ms. Royal (voir l'introduction linguistique, § 5.1.1:8).

264 Pour le récit de l'amour d'Achille pour Polyxène, le compilateur se sert évidemment tout particulièrement de *Prose 1*, mais, comme à son habitude, ne renonce pas à quelques incursions dans le roman en vers pour augmenter ou compléter le texte plus synthétique de la version en prose.

264.1 La première partie du paragraphe est un commentaire moral typique de *Prose 1*, qui ne se trouve pas dans le roman en vers. Contrairement à ses habitudes, le compilateur de *Prose 5* conserve intégralement le passage. — *parfete joie*: cette expression, qui revient deux fois dans ce paragraphe, se trouvait déjà dans l'épître de Pâris à Hélène (§ 202.32) avec une valeur courtoise qui indiquait l'assouvissement d'un désir profond (voir dans ce sens ChTroyes, *Charrette*, 2798-2800). Ici, l'expression acquiert une valeur morale et presque religieuse, probablement inspirée par le livre biblique de l'Ecclésiaste, qui sera évoqué plus loin. Le compilateur omet la référence à l'espérance contenue dans *Prose 1* § 177, 12. — *Salemon*: il s'agit en réalité du livre de l'Ecclésiaste (Ecl 1, 2), qui était souvent attribué au roi Salomon. — *son service*: le compilateur omet *faire* de *Prose 1* § 177, 10, mais la syntaxe n'en est pas particulièrement affectée.

264.2 *·II· mars*: ici, le texte suit la leçon majoritaire de *RTroie* 17413, tandis que *Prose 1* § 177, 18 parle de *dis mars*. À partir de ce point, en effet, la leçon de *Prose 5* est plus libre que celle de *Prose 1*. — *Pallamidés*: le compilateur récupère à partir de *RTroie* 17414 et 17421 le nom de Palamède, omis par *Prose 1*. — *si se parti … eust*: cette partie, très personnelle, s'éloigne de toutes les sources. Par exemple, le nombre des soldats d'Agamemnon n'est pas précisé ailleurs. — *Demophon*: si Démophon, protagoniste de l'une des *Héroïdes*, a, selon la légende, vraiment pris part à la guerre de Troie, le compilateur interprète ici sa source de manière fautive, étant donné que dans *RTroie* 17435, *Demophoon* indique une localité. — *plenteuré*: mise à part l'absence du *e* final pour le féminin (phénomène qui affecte d'ailleurs aussi le précédent *contré* et qui est assez fréquent dans notre texte), la forme est rare mais attestée. Voir *DEAFpré* s.v. *plenturé*, qui indique un seul exemple dans la *Bible* de Jean Malkaraume (v. 8165).

264.3 *Telephus*: sur la transformation de ce personnage dans *Prose 5*, voir les notes au § 127. Cf. *RTroie* 17440. — *donc*: au sens de *dont*, la confusion entre *c* et *t* étant fréquente dans le ms. Royal. — *raemplie*: le substantif *ost* peut être aussi bien masculin que féminin; ici, *raemplie* remplace *replenie* de *RTroie* 17462.

264.4 *atorner*: remplace *traitier* de *Prose 1* § 177, 28, en récupérant la leçon de *RTroie* 17474.

264.5 Dans cette partie finale du paragraphe, le compilateur est assez synthétique.

265.1 *universaire*: la même graphie est attestée dans la tradition manuscrite du *Roman de Troie* (v. 17492, ms. M1).

265.4 *a l'endemain*: *RTroie* 17512 et *Prose 1* § 178, 9 ont *et l'endemain*, qui est une leçon plus correcte, mais la variante du ms. Royal est acceptable. — *la sepulture*: ajout au texte de *Prose 1* qui récupère la leçon de *RTroie* 17503. En réalité, ce passage devrait plutôt correspondre à *RTroie* 17519-17520. — *l'achoson de sa mort*: la prophétie est anticipée et mise en évidence par rapport au texte de *Prose 1*. Cet ordre correspond à la leçon de *RTroie* 17535-17541. Le texte insiste sur le fait que l'«amour fou» pour Polyxène est la cause de la mort d'Achille.

266.1 *fete*: reprend la leçon de *RTroie* 17545, plutôt que celle de *Prose 1* § 179, 2 (*fiere*). — *il … regardés*: petits ajouts expressifs du compilateur au texte de *Prose 1*. — *marrastre*: l'idée de la Fortune marâtre est un ajout de *Prose 1*, qui amplifie le contenu de *RTroie* 17550.

266.2 *biauté*: remplace *façon* de *Prose 1* § 179, 8. Les deux formes se trouvent dans *RTroie* 17552. — *resplendist*: remplace *porte colour* de *Prose 1* § 179, 10-11. Dans *RTroie* 17563, on lit *resplendor*, qui qualifie *face*. Le compilateur simplifie partiellement la description de *Prose 1*, qui ampli-

fiait de son côté la description de *RTroie* 17557-17569. — *vers*: il s'agit probablement d'une graphie particulière de *vairs*, qui est la leçon de *RTroie* 17557 et *Prose 1* § 179, 11. — *lons et drois*: remplace vraisemblablement *lons et dongiés* de *Prose 1* § 179, 17. — *cors … drois*: cette phrase sur le corps ne se trouve pas dans *Prose 1*, mais elle reprend peut-être *RTroie* 17569. — *droite par les hanches*: il est possible qu'il y ait ici une erreur du compilateur, qui élimine la référence aux pieds de *Prose 1* § 179, 19.

266.3 *‹ne› voit*: j'ai inséré la négation comme dans *Prose 1* § 179, 22. La retouche semble nécessaire. — *Les autres … sentir*: le compilateur reprend le texte de *Prose 1* § 179, 19-24, qui modifie sensiblement le roman en vers en introduisant des idées typiquement courtoises. Si l'on note quelques correspondances avec *RTroie* 17560-17562, le sens est complètement modifié. La référence aux «beautés cachées» était une partie facultative de la *descriptio puellae* selon les arts poétiques médiévaux (voir par exemple Geoffroi de Vinsauf, *Poetria nova*, 594-595).

266.4 *mal*: remplace *trais* de *Prose 1* § 179, 25. — *appaisera*: remplace *a abaissié* de *Prose 1* § 179, 28. — *guerres*: remplace *besoigne* de *Prose 1* § 179, 29.

267.1 *de legier*: innovation du compilateur de *Prose 5*.

267.3 *Et Achilles … oils*: phrase réélaborée de manière personnelle par le compilateur, avec quelques éléments tirés de *RTroie* 17600-17603. — *i l'avoit*: dans le ms. Royal, il y a un deuxième *lavoit* barré et effacé. Dans *Prose 1* § 180, 11 et *RTroie* 17619, on trouve *il avoit la damoiselle veüe*, mais le texte de *Prose 5* ne réclame pas de modification: il suffit de séparer *il* et de considérer *i* comme un pronom sujet pour *il* et *l* comme un pronom complément d'objet direct. — *ententiveté*: remplace *atentive pensee* de *Prose 1* § 180, 12, et signifie 'attention, application'. Il s'agit d'une forme très rare et moderne, dont les dictionnaires ne signalent que cinq exemples chez Jean d'Arkel, *Li ars d'amour*, I p. 93 et II p. 209, et chez Jean Daudin, *L'érudition des enfants nobles*, p. 37, 38 et 138 (cf. Godefroy III, 258c; *TL* III, 584, 40 etc.; *DMF* s.v. *ententiveté* et *entendiveté*). Malheureusement, les autres attestations ne nous suggèrent aucune explication du contexte précis dans lequel ce mot aurait été créé, puisque les deux auteurs appartiennent à des milieux culturels et linguistiques différents: Daudin a vécu à Paris, où il a fréquenté les milieux universitaires, tandis que Jean d'Arkel, évêque d'Utrecht et prince-évêque de Liège, a été lié à Jean le Bel. Leur seul point commun est que ce sont deux clercs auteurs d'œuvres didactiques. Il pourrait s'agir ici de la première attestation du mot.

268.1 *demorast*: remplace *mansist* de *Prose 1* § 181, 4. — *folie*: remplace *fait* de *Prose 1* § 181, 5, en ajoutant une précision interprétative intéressante. — *je*: l'emploi de la première personne est une innovation du compilateur.

268.2 *car … joie*: il s'agit de la leçon des mss CJ*ky* pour *RTroie* 17642, qui coïncide avec celle de *Prose 1* § 181, 9-10. — *remirerent*: proche de la leçon *remirent* du seul ms. F pour *RTroie* 17646, qui a *la virent*.

268.3 *quant … heit*: l'insistance sur l'amour non réciproque contribue à définir le sentiment d'Achille comme un «amour fou». — *m'ocira*: le compilateur élimine *Prose 1* § 181, 28-30.

268.4 *Halas … mort*: le compilateur modifie légèrement les phrases de *Prose 1*, tout demeurant assez fidèle à son contenu. — *Narchisus*: la comparaison avec Narcisse se trouve aussi dans la source, qui résume *RTroie* 17691-17711.

268.5 *savoir mon*: cette expression ('déterminer, établir, découvrir'), avec l'ajout de l'adverbe affirmatif et intensif *mon*, est une innovation du compilateur de *Prose 5* (cf. *TL* VI, 196, 16 et *AND* s.v. *mun*[1]). L'absence de la conjonction *et* dans *Prose 5* rend la leçon plus conforme à celle de *RTroie* 17715-17717.

268.6 *legier*: l'emploi adverbial de *legier* est attesté par *TL* V, 313, 16-22. — *en pou de tens a*: le copiste a probablement mélangé deux formules temporelles fondées sur *tens*, ou il s'agit plus probablement d'une erreur d'anticipation, puisque la formule *en pou de temps* revient immédiatement après. Voir *Prose 1* § 181, 45-46 et *RTroie* 17736. — *l'esperance me conforte*: interprétation parfaitement opposée à *Prose 1* § 181, 47 qui a *desesperance me confont*, leçon très proche de *RTroie* 17743. — *doisent*: voir la note au § 130.7.

269.1 *chier ami*: remplace *feel* de *Prose 1* § 182, 4, en suivant une alternative offerte par *RTroie* 17747.

269.2 *bone pais*: le compilateur élimine *Prose 1* § 182, 16-18.

269.3 *demanderoit*: remplace *voudroit* de *Prose 1* § 182, 21.

269.4 *laist*: remplace *doinst* de *Prose 1* § 182, 23.

269.5 *apris*: remplace *norris* de *Prose 1* § 183, 3. — *premierement*: remplace et banalise *priveement* de *Prose 1* § 183, 5.

269.6 *grant*: remplace *gent* de *Prose 1* § 183, 14 en récupérant la leçon de *RTroie* 17832.

270.1 *ancoisse*: je n'ai pas trouvé d'autre attestation française de cette graphie du ms. Royal, mais il pourrait s'agir d'un italianisme conforté par quelques exemples dans le chansonnier du Vatican de lyrique italienne des origines (Giacomo da Lentini 2, 42-43: *ancosciare*, *ancoscio* et Neri de' Visdomini 2, 47: *ancosciosa*) et dans la *Storia del San Gradale*, §§ 181 et 264 (*ancoscia*). S'agissant néanmoins du seul cas dans le ms. Royal, et compte tenu de la présence de *comme* juste après, l'on pourrait aussi penser à une faute du copiste. — *nuit et jour*: la succession des deux mots suit *RTroie*

17848. — *Mes se ce pooit avenir*: la leçon de *Prose 1* § 184, 12 offre une interprétation différente, liée à la phrase précédente et probablement erronée. Le compilateur restaure la leçon de *RTroie* 17849-17850. — *et mult me plaira*: la version de *Prose 1* se rapproche de la leçon des mss JM1*k* pour *RTroie* 17856. — *otroia*: remplace *oï* de *Prose 1* § 185, 3 en récupérant la leçon de *RTroie* 17857. — *en l'ost*: précision ajoutée par le compilateur. — *horreur*: remplace curieusement *erreur* de *Prose 1* § 185, 5. Aucun témoin du roman en vers n'a cette leçon pour *RTroie* 17862, mais le ms. M1 a *freor* et le ms. J, *tremor*. — *et Paris*: ajout du compilateur. — *li est resjoi*: remplace *li revient* de *Prose 1* § 185, 11. — *true‹ve›*: le copiste du ms. Royal omet évidemment quelque chose. *Prose 1* § 185, 12 a *troverai*, qui correspond à la leçon des mss M2BCDFJ*ky* pour *RTroie* 17876, mais la présence de la diphtongue dans la leçon du ms. Royal nous empêche d'adopter cette forme. Les mss PrSC ont *trueve*, qui est probablement une conjecture plus récente, mais aussi une forme attestée dans *Prose 5* pour la première personne du présent de l'indicatif de *trouver*, à côté de *truis*. — *et que je plus aime*: petit ajout du compilateur. — *que … lui*: ajout du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 17880-17881 omis par *Prose 1*. — *adont … finie*: la leçon de *Prose 1* correspond à celle des mss BC*k* et A2J*y* pour *RTroie* 17884.

271.1 *Ecuba*: comme d'habitude, le nom est ajouté par le compilateur.

271.2 *grant haine … jour*: *Prose 1* reprend la leçon des mss BCJ*ky* pour *RTroie* 17888-17889 développés sur trois vers. — *pooir*: remplace *valour* de *Prose 1* § 186, 6. — *muerent*: remplace *perdons* de *Prose 1* § 186, 8.

271.4 *sens*: remplace *volenté* de *Prose 1* § 186, 17, en se rapprochant de *RTroie* 17916. — *besoing*: remplace *meschief* de *Prose 1* § 186, 19. — *domage*: remplace *pechié* de *Prose 1* § 186, 20. — *perils*: *Prose 1* partage la leçon des mss M2*ken* pour *RTroie* 17927.

272.1 *vis*: remplace *chief* de *Prose 1* § 187, 3. — *estre*: remplace *avenir* de *Prose 1* § 187, 5. — *Car se…*: à partir de ce point, le compilateur suit *Prose 3*, probablement parce que le récit de *Prose 1*, trop synthétique, lui paraissait insatisfaisant.

272.3 *Honni*: *Prose 3* partage la leçon des mss A2CJ*ky* pour *RTroie* 17947.

272.5 *pluseurs*: remplace *assez* de *Prose 3* § 167.4. — *plus puissans*: cette référence à la différence sociale et économique constitue un ajout du compilateur de *Prose 3* au roman en vers. — *qui … venu*: le compilateur abandonne pour un instant *Prose 3* pour récupérer une phrase de *Prose 1* § 187, 14-15. L'adverbe *envis*, qui remplace l'expression *a ennui* de *Prose 1*, est parfaitement acceptable.

272.6 *seurtance*: leçon de *RTroie* 17965 et du fragment d'Oxford de *Prose 3*, tandis que le ms. Rouen O.33 a *serement*.

272.8 *la pucele*: remplace *sa belle fille* de *Prose 1* § 188, 7.

273.1 *Quant … celee*: cette première phrase du paragraphe amplifie le texte de *Prose 1* § 189, 2-4.

273.3 *penser*: remplace *veillier* de *Prose 1* § 189, 11 et de *RTroie* 18009.

273.4 *et troublés*: petit ajout du compilateur. En général, ce paragraphe sur la symptomatologie d'amour tirée de *Prose 1* est assez indépendant et amplifie le texte de *RTroie* 18005-18022. — *car … ennemis*: cette réflexion correspond à *RTroie* 18020-18026, mais il s'agit d'une réélaboration personnelle du compilateur, qui élimine le commentaire moral de *Prose 1* § 189, 16-23. Dans le roman en vers, l'influence d'Ovide est évidente (voir *Am.* II, IX, 1-6; ces vers sont probablement aussi imités par ChTroyes RS 121, *Amors, tençon et bataille*, 1-6), tandis que le compilateur de *Prose 5* perd de vue l'allusion savante et banalise les vers en proposant une version très peu fidèle, insistant sur l'idée de la bataille contre soi-même qui correspond mieux à d'autres contextes.

274 Le compilateur continue à suivre *Prose 1*, car, de manière inattendue, *Prose 3* omet toute cette partie sur la symptomatologie amoureuse, ainsi que le monologue très intéressant d'Achille.

274.1 *entrepris*: remplace *soupris* de *Prose 1* § 190, 4.

274.2 *sueffre*: remplace *voi* de *Prose 1* § 190, 6, probablement parce que ce verbe a déjà été répété deux fois auparavant. — *folement*: le renvoi à l'«amour fou», intéressant, se trouve dans toutes les sources.

274.3 *Et puis … escient*: cette réflexion «théologique» sur le péché ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*, et le compilateur l'insère à hauteur du v. 18039. La première phrase est reprise de *Prose 1* § 190, 9-10, bien qu'avec quelques variantes, tandis que la seconde, très proche de la précédente, est une innovation du compilateur de *Prose 5*. Il pourrait s'agir d'une double leçon qui signale l'existence d'un modèle présentant des leçons alternatives, ou bien d'un indice que le compilateur écrit librement à partir de ses sources. — *que non*: le compilateur élimine les références aux personnages bibliques (David, Sanson, Salomon) présentes dans *Prose 1* § 190, 12-13 et *RTroie* 18045-18046. Mais les mêmes noms, avec d'autres ajouts, seront repris au § 280.6, là où le compilateur fournira une description plus détaillée en suivant *Prose 1* § 198, 41-56 à la place de *RTroie* 18443-18459. Le lien entre les deux passages du roman en vers est offert par la répétition d'une question rhétorique «ovidienne» concernant l'inévitable folie des amoureux (*RTroie* 18044: «Qui est qui contre amor est sage?» et *RTroie* 18448: «Qui est qui vers Amors est sage?») et par la double citation de Salomon (*RTroie* 18046 et 18452). — *del l'atendre*: anticipation consonantique typique des textes écrits en Italie.

274.4 *valour*: remplace *dolour* de *Prose 1* § 190, 20, en récupérant la leçon de *RTroie* 18059. — *delit*: remplace *joie* de *Prose 1* § 190, 21.

274.5 *il … n'entrepregne*: modifie la leçon de *Prose 1* § 190, 21-22, qui à son tour s'éloigne de celle du *Roman de Troie*.

274.6 *cele*: sur l'emploi du génitif aprépositionnel avec les pronoms démonstratifs, cf. Jensen 1990, p. 22 § 44. — *mireeur de toutes biautés*: expression laudative ajoutée par le compilateur de *Prose 1*. — *il afiert a amant*: expression qui semble plus correcte que celle de *Prose 1* § 190, 27-28.

274.7 *Ensint … Achillés*: le compilateur rend plus explicite le contenu de *Prose 1* § 191, 3-4 et se rapproche de *RTroie* 18101-18104.

274.9 Le compilateur synthétise radicalement le discours direct de *RTroie* 18117-18128. — *ols*: cette forme pour *ost* est bien attestée, surtout dans le Nord, et n'exige pas de correction, même s'il s'agit d'une occurrence unique dans le ms. Royal.

275.1 *Joie*: répétition expressive également présente les sources.

275.3 *reposer*: *Prose 1* élimine l'image topique de la nuit passée à se retourner dans son lit, qui se trouve dans *RTroie* 18142-18143.

275.4 *il si fu*: les éditeurs de *Prose 1* séparent *s'i*, mais l'expression *il si fu* est bien attestée: voir, par exemple, *Antioche* 3162 et *Tristan en prose* (Curtis) I, § 242, 5.

276.1 *Achillés*: le nom, comme d'habitude, est un ajout du compilateur. — *vile*: remplace *cité* de *Prose 1* § 194, 4. La phrase correspond à la leçon des mss A2BCJ*kny* pour *RTroie* 18165. — *a grant douleur et a grant mesaise*: remplace *a grant angoisse et a grant poine* de *Prose 1* § 194, 11.

276.3 *commencïe*: remplace *enprise* de *Prose 1* § 194, 27.

276.4 *emprise*: ce mot, d'ordinaire éliminé par le compilateur, remplace ici *esprouves* de *Prose 1* § 194, 32. — *se … amendons*: leçon particulière des mss BCJ*kny* pour *RTroie* 18233. — *s'en armera*: leçon particulière des mss BCJ*kny* pour *RTroie* 18233. — *folie*: leçon des mss B*n* pour *RTroie* 18246, qui correspond à celle de *Prose 1* § 194, 36. — *derrenier*: remplace *derain* de *Prose 1* § 194, 37.

277.1 *assentir*: leçon des mss BCJ*ek* pour *RTroie* 18259, qui a *consentir*. — *fin*: le compilateur omet le contenu de *Prose 1* § 195, 12, un proverbe également absent du *Roman de Troie*.

277.2 *a tart*: leçon conforme à *RTroie* 18278 qui remplace la leçon fautive *a tort* de *Prose 1* § 195, 13.

277.4 *·v· ans a*: le nombre, qui n'est pas précisé dans le *Roman de Troie*, se trouve dans *Prose 1* § 195, 16.

277.5 *·XX^M·*: *Prose 1* § 195, 21 a *trente mile*, comme *RTroie* 18290. La leçon de *Prose 5* est celle des mss AR, mais il peut s'agir d'une coïncidence polygénétique. — *damages*: remplace *pertes* de *Prose 1* § 195, 27 et *RTroie* 18310. Le compilateur omet *RTroie* 18313-18314, comme les mss HM1*n*.

277.6 *reprouvé*: remplace *reproiché* de *Prose 1* § 195, 31. Ensuite, le compilateur élimine le contenu de *Prose 1* § 195, 32-33.

278.1 *Menesteus*: le nom est ajouté par le compilateur de *Prose 5*, comme à son habitude. — *que … victoire*: le texte de *Prose 5* développe le contenu de *Prose 1* § 196, 8 en récupérant des leçons de *RTroie* 18358-18359. Le *que* suivant, absent dans *Prose 1*, est corrélé au précédent. — *je eusse esté a donner*: le compilateur mêle les leçons de *Prose 1* § 196, 9 et *RTroie* 18361. — *ne je … maniere*: interprétation personnelle de *Prose 1* § 196, 14-15, qui à son tour résume *RTroie* 18372-18374.

278.2 *parsuie*: *RTroie* 18380 et *Prose 1* § 196, 18 ont *definer*, mais la leçon du ms. Royal est acceptable ('continuée') et confirmée par le ms. Pr.

278.3 *Ains … vile*: le compilateur omet quelques détails de *Prose 1*, comme la référence aux épées, qui correspond à *RTroie* 18386.

279.1 *contraire*: ce débat est une innovation de *Prose 1* par rapport à *RTroie* 18398-18401, où tout le monde approuve avec enthousiasme le discours du duc d'Athènes.

279.3 La dernière phrase est essentiellement une répétition de la précédente et pose des problèmes de syntaxe. J'insère *qui* sur la base du ms. Pr, f. 109a, même s'il s'agit probablement d'une intervention à partir de la même leçon que celle du ms. Royal. Cf. *Prose 1* § 197, 18-21 et *RTroie* 18439-18442. — *mes*: dans le ms. Royal, on lit *mes* ~~*mes*~~; le trait horizontal du copiste sur le deuxième *mes*, peu visible, présente les traces d'une rature successive. Le ms. Pr ne tient pas compte de la correction et interprète *jamais mes*. Dans l'impossibilité de déterminer l'auteur de la rature, je préfère éliminer ce *mes*, d'autant plus que l'expression temporelle est assurée par *a nul temps*, qui évite la répétition ambigüe.

280 Le paragraphe entier constitue une amplification morale de *RTroie* 18443-18459, pour l'essentiel dépourvue de liens avec l'original en vers. S'il est inhabituel que le compilateur de *Prose 5* conserve un passage moral typique de *Prose 1*, il semble en tout cas partager la vision pessimiste de l'amour de sa source (voir aussi le § 218).

280.1 *Car … entention*: leçon de stratégie introduite par l'auteur de *Prose 1*, sans équivalent dans le *Roman de Troie*. — *‹est›*: cf. *Prose 1* § 198, 5 et le ms. Pr. — *corage*: remplace *porveance* de *Prose 1* § 198, 6.

280.4 *‹me›*: inséré sur la base de *Prose 1* et confirmé par le ms. Pr. L'erreur est probablement provoquée par la répétition de la syllabe *me*. — *son*

mal: petit ajout intéressant du compilateur de *Prose 5*, qui confirme l'interprétation pathologique de la passion d'Achille pour Polyxène. — *malade*: autre petit ajout qui montre que le compilateur de *Prose 5* considère la situation d'Achille amoureux comme une véritable maladie. — *eschive … mort*: synthèse de *Prose 1* § 198, 21-22.

280.5 *parpeillon*: sur la fortune de l'image topique du papillon qui se brûle les ailes à la flamme de la bougie, voir Tanniou 2009, I, pp. 28-9. On retrouve notamment cette image dans la *Somme le roi*, ch. 58, §§ 122-123. Aux textes évoqués par Tanniou, on peut ajouter par exemple Froissart, *Orloge amoureus*, O134.

280.6 *sont*: remplace *font* de *Prose 1* § 198, 25, sémantiquement équivalent. — *mes … desir*: synthèse – volontaire ou non: l'haplographie n'est pas à écarter – de *Prose 1* § 198, 28-30. Le discours est, en effet, un peu trop théologique au goût du compilateur de *Prose 5*. Ensuite, le texte omet *Prose 1* § 198, 31-35, qui contient un petit discours moral sur l'âme et le danger de chercher uniquement une satisfaction immédiate et facile à ses propres désirs. — *Adan … Aristotes*: le compilateur de *Prose 5* abrège la liste topique des amants malheureux de sa source: s'il garde la liste des noms, il ne s'attarde pas sur les épisodes, contrairement à *Prose 1*. Merlin est remplacé par Aristote, probablement parce que l'apologue du philosophe chevauché était particulièrement répandu au Moyen Âge (voir aussi la note au § 274.3). D'après Florence Tanniou, la source de *Prose 1* pourrait être le *Tresor* de Brunet Latin (II, 106). Sur ce *topos*, voir Jung 1996, p. 520, Rochebouet 2009b, Tanniou 2009, I, pp. 34-5. — *Tous … engenné*: cette phrase est introduite par le compilateur pour lier la liste des noms à la morale finale.

280.6-7 *Por quoi … matire*: la dernière partie du paragraphe est une synthèse de *Prose 1* § 198, 58-67.

281 Ce paragraphe est une invention de l'auteur de *Prose 1* sans équivalent dans le roman en vers. Il s'agit en effet d'une section de transition qui n'a que quelques liens vagues avec *RTroie* 18460-18472 et anticipe quelques éléments qui seront développés par la suite (le jeu d'échecs, par exemple; voir § 285.25, qui correspond à *RTroie* 19074-19075).

281.1 *iré*: le compilateur récupère la leçon de *RTroie* 18464 et se détache de *Prose 1* § 199, 6.

281.2 *anichilee*: forme tardive, peut-être un italianisme ou plutôt un latinisme, introduite par le compilateur de *Prose 5* (voir *TL* I 396, 30 etc. et *DEAFpré* s.v. *anichiler*). Ce verbe, attesté à partir du premier quart du XIV^e^ siècle, est relevé à trois reprises dans la version franco-italienne de l'*Ystoire de li Normant* conservée dans le ms. BnF fr. 688 du milieu du XIV^e^ siècle (II, 39; IV, 25; VI, 1). Voir, à ce propos, la note à *semillantement*, § 198.6.

281.3 *Mes … falli*: la dernière phrase du paragraphe est une formulation personnelle du compilateur qui se détache de *Prose 1* § 199, 17.

282 Correspond à la douzième bataille dans le *Roman de Troie*.

282.1 Dans ce paragraphe, le compilateur ne fait plus preuve d'une fidélité inconditionnelle à *Prose 1*, mais recourt beaucoup plus souvent au roman en vers. La forme *fourbir*, par exemple, reprend *RTroie* 18484.

282.3 *Cil … armé*: le texte de *Prose 5* diffère de celui de *Prose 1* § 200, 7. — *meu embronchiés*: pour le premier mot, cf. *RTroie* 18506 *mu* 'muets', probablement mal interprété par le compilateur; dans le ms. Pr, on lit *meuz*. Quant au second, il semblerait s'agir de la leçon du seul ms. J pour *RTroie* 18507. Le texte de *Prose 1* § 200, 8 diffère (*mout coi*). — *oïssiés*: remplace *veïssiés* de *Prose 1* § 200, 10. — *detrenchier*: ajout du compilateur. — *cil … braient*: le compilateur récupère la leçon de *RTroie* 18535 et omet *Prose 1* § 200, 13-14.

282.4 *En milieu…*: le *E* de *en* ouvre un paragraphe dans le ms. Pr, à hauteur du passage entre les §§ 200 et 201 dans *Prose 1*. — *ou … estoit*: autre ajout qui reprend le contenu de *RTroie* 18537. — *·III· couls*: le compilateur s'éloigne de la leçon de *Prose 1* § 201, 5, qui parle d'un seul coup, et reprend la leçon de *RTroie* 18546. — *·XX^M·*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 18565 qui a *dis mile*. — *la … fiers*: comme à son habitude, dans la description des batailles, le compilateur propose un résumé personnel, tout en maintenant une certaine correspondance avec *Prose 1* § 201, 14. — *n'avoit*: sur l'emploi de l'indicatif dans les phrases restrictives, voir Ménard 1994, pp. 154-5, § 156.

282.5 *Chicilien*: le nom manque dans *Prose 1*, mais cf. *RTroie* 18599.

282.6 *lance*: le compilateur reprend la forme plus explicite de *RTroie* 18607, tandis que *Prose 1* a la forme ambigüe *gleive*.

282.7 Le discours direct, absent de *Prose 1* § 201, est repris de *RTroie* 18617-18624. À partir de ce point, le compilateur abandonne provisoirement *Prose 1* § 201, 25-28.

282.8 *de lance*: l'omission de l'article est bien attestée dans ce type d'expressions; voir aussi § 357.3 et note. — *et ferirent*: à partir de ce point, le compilateur recommence à suivre fidèlement *Prose 1* § 201, 28 etc. — *et se n'eust … ennemis*: encore une phrase sans verbe principal, suivant une construction assez habituelle dans *Prose 5* (voir l'introduction linguistique, § 5.3.3:3).

282.9 *refierent*: la dernière partie du paragraphe, plus étroitement liée à *Prose 1* § 201, 32-35, diverge de *RTroie* 18641-18665; toutefois, dans les deux cas, ce verbe est au singulier et renvoie à Déiphobe (*RTroie* 18664 et *Prose 1* § 201, 34). Il est évident que le passage au pluriel est provoqué par la présence des noms de Polydamas et de Pâris. — *revendi*: la partie

supérieures des deux premières lettres n'est pas visible à cause d'un trou dans le parchemin. Le ms. Pr a effectivement *revendi*, mais la leçon de *Prose 5* pourrait également être *le vendi*. Quoi qu'il en soit, le retour au singulier confirme que le pluriel précédent résultait d'une banalisation du compilateur provoquée par la présence des noms de Polydamas et de Pâris. La dernière phrase récupère la leçon de *RTroie* 18666.

283.1 *une lance*: remplace *son glaive* de *Prose 1* § 202, 8, bien que *glaive* soit aussi la leçon des mss HM1*n* pour *RTroie* 18678. — *et que … jour*: le compilateur suit *Prose 1* § 202, 14 dans son interprétation fautive de *RTroie* 18693-18694, et en fait une anticipation de la mort de Pâris.

283.2 *ne faut*: remplace *ne m'esdement* de *Prose 1* § 202, 20 en récupérant l'alternative plus banale de *RTroie* 18710.

284.1 *et je … terme*: ces prémonitions sur la mort de Pâris se trouvent aussi dans le *Roman de Troie*. — *avient*: remplace *atent* de *Prose 1* § 203, 12 et *RTroie* 18729.

284.2 *pere*: correspond à *Prose 1* § 203, 15, mais *RTroie* 18732 a *frere*, sans aucune référence à Priam. Le nom est évidemment un ajout du compilateur de *Prose 5*. En réalité, *Prose 1* redouble l'invocation et reprend un peu plus loin la bonne leçon *frere*.

285 Paragraphe très long qui exploite toutes les sources de *Prose 5* et voit le retour de *Prose 3*, laquelle deviendra bientôt la source unique de la partie finale du récit.

285.1-2 La première partie du paragraphe se fonde sur *Prose 1*, mais la source est traitée avec une grande liberté. On y retrouve beaucoup de détails tirés du roman en vers et quelques choix personnels.

285.3 *li sont*: on devrait insérer *entrees* sur la base de *RTroie* 18806, mais la leçon du manuscrit, confirmée par le ms. Pr, me semble acceptable et efficace. — *braier*: l'articulation de la hanche; cf. *RTroie* 18810: «la cuisse o tot le vif braon».

285.4 *envenimee*: ajout du compilateur qui s'explique probablement à partir de la *sayette encochïe* de *Prose 3* § 186.3, qui devient *entoschiee* dans le fragment d'Oxford et dont dériverait l'interprétation du compilateur de *Prose 5*. Ce dernier semble ensuite revenir à *Prose 1* § 205, 6-13, comme on peut le supposer à partir de la leçon *maistre vaine*, là où toutes les autres versions ont *organal*. Voir également les formes *souverain*, *hardis*, *cuer* et *hardement*, typiques de *Prose 1*.

285.5 *et … demenerent*: phrase ajoutée par le compilateur, qui, à partir de ce point, recommence à suivre *RTroie* 18855 etc., tout en gardant sous les yeux *Prose 3* § 187. — *engresserent*: 'poursuivre, pousser, attaquer'; ce mot ne se trouve dans aucune des sources, mais à partir de ce point, le texte se rapproche de manière évidente de *Prose 3* § 187.

285.6 *tourment*: remplace *ganchissent* de *Prose 3* § 187.2. — *estal*: leçon du fragment d'Oxford, là où le ms. Rouen O.33 (§ 187.2) a *eschac*. L'expression *rendre estal* signifie 'revenir à la charge'.

285.8 *esfors*: à nouveau, la leçon de *Prose 5* est plus proche d'*estovoir* du fragment d'Oxford que de *en la parfin* de *Prose 3* § 187.4. — *laidement*: leçon du fragment d'Oxford (et de *RTroie* 18880) contre *villainement* du ms. Rouen O.33 (§ 187, 14-15). — *puent*: le texte de *Prose 5* suit *Prose 3* et élimine la comparaison avec la farine (*RTroie* 18892-18899 et *Prose 1* § 205, 22-25). — *a pié*: il s'agit à nouveau de la leçon du fragment d'Oxford.

285.9 *Entretant…*: le *E* ouvre un paragraphe dans le ms. Pr, à hauteur du passage entre les §§ 187 et 188 de *Prose 3*. — ·XX^{M}·: si le ms. Rouen O.33 (§ 188.1) donne ·XV^{M}·, le fragment d'Oxford, encore une fois, a la même leçon que *Prose 5*. — *Thalamon Ayax*: le ms. Rouen O.33 (§ 188.1) sépare ce nom et en fait deux personnages, mais le fragment d'Oxford a la même leçon que *Prose 5*. — *‹de› bien fere*: inséré sur la base de *Prose 3* § 188.1 (et du fragment d'Oxford).

285.11 *or … ferir*: la leçon de *Prose 5* est, à nouveau, proche de celle du fragment d'Oxford.

285.12 ·VII^{C}·: leçon du fragment d'Oxford, là où le ms. Rouen O.33 (§ 188.4) a ·V^{C}·, non attesté parmi les variantes de *RTroie* 18955.

285.13 *estoient remés le jour*: cette phrase, omise par le ms. Rouen O.33, se trouve dans le fragment d'Oxford. — *[har]diement*: la première partie du mot est illisible à cause d'un défaut du parchemin, mais on lit très bien la fin du mot, *diement*. Ma retouche suit la leçon de *Prose 3* § 188.5 et du fragment d'Oxford, là où le ms. Pr a *hideusement*.

285.15 *denuncierent*: *Prose 3* a *le vont noncier*, qui est une leçon beaucoup plus fidèle à *RTroie* 18988.

285.16 *soi disime*: cf. *RTroie* 18996. C'est la leçon du fragment Oxford, là où le ms. Rouen O.33 (§ 188.8) a la leçon *lui* ·X^{E}·. Cf. par exemple Jean Bodel, *Saisnes*, AR 320-321: «Guithechins de Sassoigne o son frere Gorhon, / lui disime de rois dou lignage Mahom», LT 2458: «A tant ez Guiteclin lui disime de rois».

285.18 *armes*: les deux témoins de *Prose 3* ont *escu*, qui correspond à la leçon de *RTroie* 19020.

285.19 *et … endurer*: ajout du compilateur de *Prose 5*. — *Halas … euls*: le sens de cette phrase n'est pas clair, mais il doit s'agir d'une intervention volontaire du compilateur de *Prose 5* à partir de *RTroie* 19030. *Prose 3* § 188.10 a «Helaz, pourquoy est vostre tref si loing devers eulx?»; si l'élimination de *si loing* pourrait être interprétée comme une faute mécanique, la transformation de *vostre* en *nostre* ressemble à une tentative volontaire

de rendre la leçon cohérente avec le *nous* de la phrase suivante, repris de *Prose 3*, qui remplace *vos* de *RTroie* 19035. — *par vif estouvoir*: leçon du fragment d'Oxford, là où le ms. Rouen O.33 (§ 188.10) a *fine force*.

285.20 *miel*: un réviseur soucieux de normaliser la graphie a inséré un petit *z* final. Je rétablis la forme originale (cf. § 359.1). — *recouvrer*: nouvelle convergence avec le fragment d'Oxford, là où le ms. Rouen O.33 (§ 188.11) a *retourner*.

285.21 *Adont…*: le *A* d'*adont* ouvre un paragraphe dans le ms. Pr, comme dans *Prose 3*.

285.22 *Thalamon*: la répétition du nom est une initiative de *Prose 5*.

285.23 *mes … pris*: le compilateur suit toujours *Prose 3* § 189, mais d'une manière plus synthétique et moins fidèle qu'auparavant. — *Heber, li fils au roi de Trace*: notons la contradiction avec un passage précédent (§ 285.16). D'après le *Roman de Troie*, la bonne version est la première et Heber est le nom du père (cf. *RTroie* 18994, 19010 et 19059). Les deux témoins de *Prose 3* confirmant cette interprétation, il s'agira d'une innovation erronée du compilateur de *Prose 5*.

285.25 *suoe*: je préfère conserver la forme du ms. Royal, même si je n'en ai pas trouvé d'autre attestation. Il pourrait s'agir d'un italianisme. — *Achillés…*: ceci est le début du § 190 de *Prose 3*, mais le texte de *Prose 5* unit deux paragraphes avec une phrase de transition. — *son talent*: remplace *ses buens* de *RTroie* 19076 et du fragment d'Oxford. Le mot *talent* se trouve aussi dans le ms. Rouen O.33 (§ 190.1), mais au sein d'une leçon différente. Le compilateur de *Prose 5* poursuit son travail de synthèse. — *force*: le compilateur élimine une phrase de *Prose 3* § 190.1 qui correspond à *RTroie* 19079-19082.

285.32 *sacherent*: remplace *osterent* des deux témoins de *Prose 3*.

285.33 *et maintenant…*: pour la fin de ce long paragraphe, le compilateur se sert de *Prose 1* § 207. Le texte de ce paragraphe de *Prose 1* sera repris une deuxième fois, après l'insertion de l'épître de Léandre (§ 287).

286 *Hér.* XVIII. — Pour le commentaire à l'épître de Léandre, voir Barbieri 2007, p. 174-177.

286.1 *les tes*: comme le dit justement Rochebouet 2021a, p. 765, la forme pronominale *tes* est due à l'attraction de la forme précédente ou à un cas d'hypercorrection.

286.5 *bau dams*: l'interprétation de cette expression, issue peut-être d'une déformation d'*Abydos* de *Hér.* XIX, 12, est problématique et je ne suis plus convaincu de la lecture que j'avais proposée dans les éditions des épîtres. La proposition de Rochebouet 2021a, qui dans le glossaire associe *baudains* au mot français *badin* au sens de 'personne bavarde', ne me satis-

fait pas non plus. Au-delà des problèmes phonétiques évidents, le sens proposé n'est signalé que dans quelques textes de la fin du XV^e^ siècle. De plus, l'expression dans le texte latin est très neutre («tous les habitants d'Abydos») et ne favorise pas ce type d'interprétation. Je lis maintenant *baudams* et je sépare *bau dams*. On peut interpréter *bau* comme une réduction de *baus* (forme attestée dans *Prose 5*) ou comme une évolution dialectale de *biau*. Pour la forme *dam/dan* voir le § 291.3 et 4.

286.14 *entr'embrachions*: dans le ms. Royal, la phrase *et nous entr'embrachions* a été barrée dans un premier temps, mais ensuite la barre a été grattée. Il s'agit de l'action d'un réviseur, probablement le responsable de l'atelier de copie du ms. Pr, ou du même copiste, qui a d'abord considéré la phrase comme une répétition, puis s'est aperçu que tel n'était pas le cas. Par ailleurs, le ms. Pr conserve cette phrase.

286.16 *nou-sembloit*: dans le ms. Royal, on lit *no(n) sembloit*, mais la confusion entre *n* et *u* est fréquente. La pronom *nou* sans *s* final se trouve aussi aux §§ 212.4 et 307.7.

286.20 *je fais*: le texte latin imposerait de corriger *tu fais* (cf. *Hér.* XVIII, 127-128: «vel tua me Sestos, vel te mea sumat Abydos; / tam tua terra mihi, quam tibi nostra placet»), mais je respecte l'interprétation du compilateur de *Prose 5*.

286.25 *Argo*: d'après Rochebouet 2021a, p. 766, la référence au navire des Argonautes découlerait de celle à Jason qui avait été introduite dans les lignes précédentes. En réalité, le contraire est le plus probable. Si la comparaison entre la vitesse de Léandre en mer et celle du bateau mythique est une invention du compilateur (cf. Barbieri 2007, p. 177), la référence à Argo se trouvait déjà dans le texte latin (*Hér.* XVIII, 158), tandis que dans la traduction Jason remplace Phrixos, pourtant mentionné explicitement dans *Hér.* XVIII, 143.

287.1 *Quant … Palamidés*: phrase synthétique qui reprend le paragraphe précédant l'épître de Léandre et permet la transition.

287.3 *Seigneurs…*: avec le § 208 s'achève la partie éditée de *Prose 1*. Pour les paragraphes suivants, je me réfère à la numérotation provisoire établie par Françoise Vielliard, mise en évidence par un astérisque.

287.4 *qui … sages*: variante qui remplace *Prose 1* § 208, 5-6.

288 Il s'agit de la treizième bataille dans le *Roman de Troie*.

288.1 *Quant … ordener*: la première phrase reprend *RTroie* 19210. Ensuite, le compilateur recommence à suivre *Prose 3* en mêlant de manière personnelle les §§ 193 et 195.

288.2 *Agamenon … venjance*: si la source principale est toujours *Prose 3* § 193.2, cette phrase semble plus proche de *Prose 1* § 213*, 2. Voir aussi *RTroie* 19222-19225.

288.3 *Et quant…*: à partir de ce point, le texte devient plus fidèle à *Prose 3* § 193. — *·M·*: en réalité *Prose 3* § 193.3, a *cent*, mais on trouve une phrase analogue avec la leçon *·M·* au § 195.1. — *menu*: remplace *espés* de *Prose 3* § 193.3 et *RTroie* 19265. — *Et Troien … fossés*: l'interprétation du compilateur semble suivre *RTroie* 19269-19271 plutôt que *Prose 3* § 193.4, où *tantes* est probablement une faute pour *Troïens*.

288.4 *greva*: remplace *ennuya* de *Prose 3* § 193.4. — *et non … requis*: cette phrase ne se trouve pas dans *Prose 3* et reprend probablement *RTroie* 19278-19280. Ensuite, le compilateur recommence à suivre *Prose 3* § 194.

288.5 *lance levee*: innovation du compilateur. — *·VII^{C}·*: ce chiffre ne se trouve dans aucune des sources.

288.6 *li solaus se coucha*: la description du coucher de soleil est un ajout du compilateur; *Prose 3* évoque uniquement de l'obscurité qui survient.

288.7 *Et l'endemain … plus de ·X^{M}·*: le compilateur se sert du style épique et reprend le début du paragraphe dans cette partie, avec seulement quelques petites variations. — *ensengnes*: ici, le compilateur récupère la leçon correcte de *RTroie* 19340-19341, tandis que *Prose 3* § 195.1 interprète de manière erronée *s'en saignent et se baignent*. — *tours*: à nouveau, le compilateur récupère la leçon de *RTroie* 19356, là où *Prose 3* § 195.2 a *murs*. — *qu'i*: la séparation est nécessaire, parce que le sujet de la phrase n'est évidemment pas les chevaliers morts, mais les Grecs en général. — *unsime*: le compilateur, attentif, modifie le nombre qu'il trouve dans ses sources; *Prose 3* § 195.4 a *III^{E}*, tandis que *RTroie* 19375 a *trezaine*. — *si … autre*: ajout du compilateur qui reprend *Prose 1* § 214*, 1-2.

288.8 *Atant…*: la partie finale du paragraphe semble mêler *Prose 3* § 196 et *Prose 1* § 214*, mais on ne peut pas exclure une influence directe du roman en vers. En effet, dans le passage entre deux paragraphes de *Prose 3*, le compilateur reprend la leçon de *RTroie* 19381-19384.

288.10 *sa sepulture … tousjourmés*: ce détail absent de *Prose 3* est repris de *Prose 1* § 214*, 4-5 et *RTroie* 19395-19397.

289 Avec ce paragraphe, le compilateur recommence à suivre *Prose 1*, le commentaire à la maladie d'amour d'Achille contenu dans cette version l'intéressant probablement.

289.2 *maniere*: remplace *meschief* de *Prose 1* § 215*, 5. — *desespoire*: un pluriel, comme dans *Prose 1*, semblerait nécessaire, mais il est probable que le verbe se réfère à Achille, comme c'est le cas pour *RTroie* 19443. *Prose 1*, avec son attitude moraliste habituelle, profite de ce passage pour mettre en garde contre les dangers d'un amour excessif. — *pour quoi … tardive*: ce commentaire moral dérive à nouveau de *Prose 1*; en tout cas, la moralisation ne se trouve pas dans *RTroie* 19411-19451.

289.3 *Brunor*: la référence à ce personnage ne se trouve ni dans le *Roman de Troie*, ni dans ses sources. Il doit s'agir d'une invention de *Prose 1* (§ 215*), peut-être inspirée du personnage de Brunor le Noir dans le *Tristan en prose*, qui tout en étant amoureux n'est toutefois pas jaloux (cf. Tanniou 2009, I, pp. 26-7). Anne Rochebouet évoque aussi Brun le jaloux, un personnage mentionné dans un manuscrit de l'*Âtre périlleux*. Ce dernier, toutefois, n'est pas jaloux de sa femme, mais de son admiration pour les chevaliers de la Table Ronde (Rochebouet 2021a, p. 766). — *feme mondane*: ici, *mondane* remplace *ou dame* de *Prose 1* § 215. Le sens habituel de 'noble, de condition sociale élevée' ne convient pas au contexte, mais le *DEAFpré* signale une signification secondaire 'commune, vulgaire' plus intéressante et qui permettrait d'attribuer à la forme dans *Prose 5* le sens général de 'quelconque'. — *Pour quoi … perdre*: phrase d'inspiration évangélique (voir par exemple Lc 12, 16-21) typique de *Prose 1*, absente du *Roman de Troie*, tout comme le commentaire qui suit et sur lequel s'achève le paragraphe. — *fet eschiver*: *Prose 1* § 215* a *fait a eschiver*, construction habituelle de *faire* marquant la convenance (Ménard 1994, p. 123, § 124). L'absence de la préposition *a* pourrait être un oubli du copiste, mais il faut encore une fois souligner qu'il pourrait s'agir d'une assimilation à la syntaxe de l'italien, puisque l'expression italienne correspondante se construit sans préposition (*conviene* + inf.). — *car … haïs*: encore une définition parfaite de l'«amour fou».

290 Dans la partie initiale de ce paragraphe, le compilateur mêle *Prose 1* et *Prose 3*, avant de passer définitivement à *Prose 3*.

290.3 *nous somes … Troie*: le compilateur reprend ici une phrase de *Prose 3* § 199.1, sans toutefois abandonner de manière définitive *Prose 1*. — *esperance*: remplace *fiance* de *Prose 1* § 217* et *RTroie* 19478.

290.4 *et pour…*: ici s'accomplit le passage définitif de *Prose 1* § 217* à *Prose 3* § 199. En l'absence de raison particulière d'effectuer cette transition en plein milieu du paragraphe, je suppose que le compilateur de *Prose 5* s'est aperçu que le texte de *Prose 3* était désormais très fidèle au roman en vers. — *qui … recuevre*: proverbe qui correspond à *RTroie* 19506-19507.

290.5 *bataille*: remplace *tournoy* de *Prose 3* § 199.5.

290.8 *maintenés*: les lettres finales *nes* sont insérées en petits caractères par une main différente, à côté d'une rature. Il est difficile de lire la leçon originale, mais le texte demeure celui de *Prose 3* § 199.8, comme le confirme le ms. Pr.

290.9 *malmenés ne empenés*: *Prose 3* § 199.9 donne *malmettés*, qui correspond à *RTroie* 19547, et *empirés*. La leçon de *Prose 5* semble nettement moins bonne; *malmenés* est probablement dû à l'influence du *maumener* précédent. Voir aussi le § 419.4. — *loial*: ajout du compilateur de *Prose 5* qui récupère une leçon de *RTroie* 19560.

291 La fidélité du compilateur à *Prose 3* dans ce paragraphe et dans les suivants étant presque absolue, le commentaire sera limité à quelques aspects particulièrement intéressants ou aux divergences de la source; je renvoie, pour un commentaire plus complet, à l'édition de *Prose 3*.

291.2 *donner haut*: remplace *loer bon* de *Prose 3* § 200.2. La leçon *bon* est celle des mss K*n* pour *RTroie* 19568.

291.3 *mil mort*: il doit s'agir d'une faute du compilateur, puisque *Prose 3* § 200 a *cent mille maulx*, qui est la leçon du ms. K pour *RTroie* 19588. — *preudone*: cette graphie est assez rare mais attestée.

291.4 *·xxx· rois*: leçon des mss M1J pour *RTroie* 19624, là où *Prose 3* § 200.4 a *·c·*. — *chetive*: remplace *fresle* de *Prose 3* § 200.4. Les deux formes se trouvent dans *RTroie* 19637-19638. — *home*: remplace *hoirs* de *Prose 3* § 200.4 et *RTroie*.

291.5 *perdus*: le compilateur omet la leçon de *RTroie* 19652 qui se trouve aussi dans *Prose 3*. — *nous pourchassons tant*: le compilateur modifie la leçon de *RTroie* 19656-19658, comme le fait *Prose 3*, la rendant difficilement compréhensible. — *pas*: la main qui a inséré un petit *i* dans l'interligne pour modifier *pas* en *pais* est probablement celle d'un réviseur tardif d'un atelier parisien. Pour cette raison, je ne prends pas cette correction en compte. La forme *pas* est en effet un italianisme attesté, même s'il pourrait aussi s'agir d'une erreur provoquée par le *as* suivant. — *finer*: remplace *repentir* de *Prose 3* § 200.5 et du *Roman de Troie*. — *gueres*: correspond à *guerre* de *Prose 3* § 200.5. La graphie avec un seul *r* est attestée ailleurs et le *s* final n'est pas particulièrement étonnant au sein du système de *Prose 5*.

291.6 *la guerre remaigne*: remplace *la merveille demeure* de *Prose 3* § 200.6, tandis que *RTroie* 19674 a *merveille remaigne*.

292.2 *mal*: remplace *mauvaiz* de *Prose 3* § 201.2 en récupérant une leçon de *RTroie* 19683. — *eschiveroient*: remplace *refuseront* de *Prose 3* § 201.2 en reprenant une autre leçon de *RTroie* 19687.

292.4 *et biau*: dans *Prose 3* et *RTroie* 19693, on lit *mais biau*.

294.2 *Si … ester*: ajout du compilateur, qui reprend une leçon de *RTroie* 19727. *Prose 3* a ici une leçon personnelle. — *me semble … changïe*: Diomède, toujours envoyé comme messager avec Ulysse, se distingue par ses discours très peu diplomatiques et dit toujours la vérité de manière brutale. — *vostres*: s'il ne s'agit pas d'une faute de copiste, cette forme témoigne encore un fois du traitement assez aléatoire réservé par le compilateur à l'emploi du *s* flexionnel.

295.3. *assaillie ne destruite*: *assaillie* est une leçon individuelle de *Prose 5* qui remplace *esgaree* de *Prose 3* § 204.3 (aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie*). Le compilateur omet la conclusion res-

trictive *se par lui non* qui se trouve dans le roman en vers et dans *Prose 3* § 204.3. Rochebouet 2021a la réintègre d'après la leçon des mss SC, mais il est difficile d'imaginer que pareille omission puisse résulter d'une faute mécanique du copiste; par ailleurs, cette conclusion n'est pas strictement nécessaire au sens suivant la syntaxe italienne. — *a grant … regne*: cette phrase est une mauvaise interprétation de *RTroie* 19772-19773, mais correspond parfaitement à *Prose 3*. Tout particulièrement, la conjonction *et* semble superflue et déroutante. On conserve aussi la forme *exilliee*, même s'il pourrait s'agir d'une banale erreur du copiste, parce que le phénomène anglo-normand de redoublement vocalique à hauteur de la tonique est assez fréquent dans le ms. Royal (cf. Pope 1952, p. 460 § 1235 et Short 2013, p. 57 § 3.5).

295.5 *Seur…*: le texte se détache de *Prose 3* et se rapproche pour la dernière fois de la partie inédite de *Prose 1*, probablement parce qu'il s'agit d'un ajout au texte du *Roman de Troie* 19797. — *dolent et courroucié*: leçon reprise de *Prose 3* § 205.3. — *muer*: remplace *retraire* de *Prose 1* § 222*, 24. — *dire*: remplace *faire* de *Prose 1* § 222*, 26.

295.7 *sciet*: graphie attestée dans le Nord et en anglo-normand.

296.1 *en … ost*: la première phrase dépend toujours de *Prose 1* § 223*, 1, puis le compilateur revient à *Prose 3* § 206. — *maintenir*: leçon ajoutée par le compilateur.

297.2 *preus et hardis*: pour la première fois, Achille est appelé *preus et hardis*, des adjectifs normalement associés à Hector dans *Prose 5*. Cette différence est probablement due au fait que le texte suit ici la leçon de *Prose 3*, qui a une lecture différente des événements et des personnages. Sur la figure d'Achille dans le *Roman de Troie* en prose, voir Barbieri 2008. — *voloir*: leçon du ms. M1 pour *RTroie* 19818. La leçon *plaisir* de *Prose 3* § 207.2 est par contre celle des mss M2F. — *et … honneurs*: petit ajout du compilateur. — *ardoir*: innovation du compilateur qui remplace *abatre* de *Prose 3* § 207.2.

297.3 *esmaier*: remplace *esbahir* de *Prose 3* § 207, 10 en récupérant la leçon de *RTroie* 19837. — *les aions si demenés*: on peut probablement expliquer cette variante du compilateur de *Prose 5* à partir de la leçon des mss JM1 pour *RTroie* 19841: «Aions Troiens si contrez». — *nous … douter*: le compilateur modifie partiellement la leçon de *Prose 3* § 207.3.

298 Dans ce paragraphe, le compilateur de *Prose 5* reprend systématiquement des leçons du roman en vers quand *Prose 3* a des leçons banales ou fautives. Il est possible que, dans certains cas, le témoignage du ms. Royal soit plus proche de l'original de *Prose 3* que le ms. Rouen, qui est un témoin tardif dont la fidélité à la version originale du texte n'est pas garantie.

298.3 *esmaiés*: remplace *menez* de *Prose 3* § 208.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 19859.

298.4 *·M·*: remplace *cent* de *Prose 3* § 208.4 en récupérant la leçon de *RTroie* 19865. Aucun témoin du roman en vers ne semble avoir la leçon de *Prose 3*.

298.5 *le jeu dure*: le compilateur est à nouveau fidèle à la leçon de *RTroie* 19868, tandis que *Prose 3* § 208.5 banalise. — *et … jour*: ici aussi, la leçon de *Prose 3*, différente et pourvue quelques détails additionnels, semble s'éloigner de l'original. — *estouvoir*: remplace *force* de *Prose 3* § 208.6 en récupérant la leçon *RTroie* 19874. — *la chose*: remplace *l'oeuvre* de *Prose 3* § 208.6, qui, dans le cas présent, est plus proche de la leçon du *Roman de Troie*. — *faitement*: nouvelle reprise de la leçon de *RTroie* 19884 par le compilateur de *Prose 5*. — *perdition*: remplace *destruction* de *Prose 3* § 208.6 en récupérant la leçon de *RTroie* 19886. — *maus*: remplace *voies* de *Prose 3* § 208.6 en récupérant la leçon de *RTroie* 19888.

299.2 *[Menelaus]*: dans le ms. Royal, on lit *nul de nous* sans aucune trace de correction. Cette leçon serait acceptable (et en effet l'édition Rochebouet 2021 l'accepte) au prix de quelques entorses syntaxiques (le pronom relatif *qui* reste sans antécédent); de plus, le fait d'attribuer au verbe *cuidier* le sujet de la phrase précédente provoque un contresens évident. Pour cette raison, je crois respecter la volonté du compilateur en restaurant la leçon *Menelaus* de *Prose 3* § 209 et *RTroie* 19892, même si la tradition manuscrite de *Prose 5* confirme la leçon du ms. Royal. — *en chaut*: on pourrait corriger *ne chaut* en suivant *RTroie* 19895, mais dans ce cas la leçon du ms. Royal est confirmée par *Prose 3*. — *mes … fame*: le texte s'éloigne de la leçon de *Prose 3* § 209.2 pour récupérer *RTroie* 19896.

299.3 *Ulixés*: les raisons de la stratégie adoptée par Diomède et Ulysse ne sont pas claires, mais le texte de *Prose 5* respecte celui des sources. — *vuil*: je conserve cette graphie qui a en tout deux attestations signalées dans le *Roman d'Aiquin*, 616 et 1172 (voir *DEAFpré* s.v. *vieil*). Le ms. Pr a *vielx*.

299.4 *fort*: remplace *fol* de *Prose 3* § 210.1 qui correspond à *RTroie* 19928. — *donent*: ce mot est inséré par un réviseur à partir de *dont*. Puisque *Prose 3* a *nous ont faite dont*, on peut imaginer que le copiste a oublié de transcrire *ont faite*, puis corrigé son texte pour adapter la syntaxe.

299.6 *respons*: remplace *raisons* de *Prose 3* § 210.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 19948. — *vaincu*: petit ajout du compilateur par rapport aux sources.

300 Correspond aux quatorzième et quinzième batailles dans le *Roman de Troie*.

300.1 *·III· mois*: leçon des mss H*n* pour *RTroie* 19956. Ici, le texte est beaucoup plus proche de *Prose 1* § 229* que de *Prose 3*, qui a la leçon majoritaire *deux mois*. Cela signifie que le compilateur de *Prose 5* ne renonce pas à exploiter toutes ses sources.

300.2 *s'entr'encontrent*: remplace *s'entrevienent* de *Prose 1* § 229*, 5 en récupérant la leçon de *RTroie* 19987. — *recouvrer*: remplace *relever* de *Prose 1* § 229*, 8 qui, dans ce cas, semble interpréter correctement *redrecier* de *RTroie* 20005. — *retrerent*: *Prose 1* a *rentrerent*. Il pourrait s'agir d'un cas fréquent d'omission de l'abréviation pour la nasale, mais dans ce cas une forme du verbe *retraire* ne pose pas de problème. — *et … pleure*: cette fin de paragraphe parémiologique et morale typique de *Prose 1* a un lien avec *RTroie* 20055-20056. La dernière phrase du paragraphe est un ajout au texte de *Prose 1* fidèle à *RTroie* 20048-20054. — *·M· navrés*: leçon des mss M2ACGHKM1 pour *RTroie* 20048.

301.1 *Sans … jors*: si la première partie de ce paragraphe demeure assez proche de la version de *Prose 1* § 230*, 1, le compilateur propose ensuite une leçon plutôt personnelle directement inspirée du roman en vers (*RTroie* 20057-20118). Il y a des divergences sur la durée de la bataille, puisque *Prose 1* parle de dix jours, tandis que les huit jours dont parle *Prose 5* dérivent probablement de l'affirmation de *RTroie* 20060, qui dit que la quinzième bataille commence sans trêve «ainz que trespassast la semaine». En réalité, Benoît admettra un peu plus loin qu'il ne sait pas préciser la durée de la bataille (*RTroie* 20148-20149).

301.4 *Brisaida*: le nom est, comme d'habitude, un ajout de *Prose 5*. — *espargniés*: reprend la leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 20083.

301.5 *sa tricherie et sa mauvestié*: reprend à nouveau la leçon des mss DM1 pour *RTroie* 20085-20086. — *gabé*: expression intéressante, propre à *Prose 5*, qui devrait dériver de la leçon *trichié* des mss DM1 pour *RTroie* 20087. *Prose 1* n'a pas ce discours direct de Troïlus, tandis que *Prose 3* § 213 en a une version plus longue et différente. Le compilateur de *Prose 5* suit évidemment ici le roman en vers. — *receue*: la conclusion du discours direct, assez personnelle, devrait dériver de *RTroie* 20092-20093.

302.2 *entre ·II· rens*: le compilateur suit la leçon majoritaire de *RTroie* 20132, tandis que *Prose 3* a la variante des mss M2CEGIKL.

302.3 *adont … pieur*: leçon des mss DHM1*n* pour *RTroie* 20145. — *Daires*: nouvelle citation du nom de Darès, repris de *RTroie* 20151. — *·X^{M}· homes*: en réalité, dans *RTroie* 20152 on parle de manière générique de *miliers d'omes* et aucun témoin ne semble avoir le chiffre précis.

303 À partir de ce paragraphe, le compilateur recommence à suivre fidèlement *Prose 3*.

304.1 *confermees*: remplace *octroiees* de *Prose 3* § 217.1.

304.2 *mires*: remplace la leçon fautive *maistres* de *Prose 3* § 217.2.

304.3 *respassé*: remplace le banal *reposez* de *Prose 3* § 217.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 20201.

305 Ce paragraphe voit s'accomplir l'histoire d'amour de Briséida et Diomède. La jeune fille y déclare finalement ses sentiments pour le guerrier grec blessé, au travers d'un monologue intérieur qui s'ouvre sur une sorte d'admission de culpabilité à cause de la nature volage de son cœur et qui s'achève sur l'inéluctabilité des nouvelles circonstances.

305.2 *paveillon*: remplace *tente* de *Prose 3* § 218.2, qui correspond à *RTroie* 20215. Ensuite, le compilateur omet une courte phrase de *Prose 3* qui confirme l'idée de la précédente.

305.3 *Troillus*: le compilateur élimine *mult laidement* de *Prose 3* § 218.3, qui correspond à *RTroie* 20230, peut-être afin d'atténuer le jugement moral sur Briséida?

305.4 *dist…*: la partie qui suit se trouve déjà sous forme de discours direct dans le *Roman de Troie*; ici, le compilateur suit fidèlement le texte de *Prose 3*. — *conchia*: 'déshonora'; remplace *trahy* de *Prose 3* § 218.4 et *trichai* de *RTroie* 20243. Cette leçon ne se trouve dans aucun témoin du roman en vers. — *fel*: remplace *fol* de *Prose 3* § 218.6 en récupérant la leçon de *RTroie* 20264. — *folle*: le compilateur remplace *sage* de *Prose 3* § 218.6 et *RTroie* 20270 sans en comprendre l'ironie. — *heit*: le ms. M1 du *Roman de Troie*, proche du modèle de *Prose 5*, n'a pas les vv. 20273-21590 suite à la perte de quelques feuillets. Il sera donc impossible de l'utiliser comme point de comparaison dans cette partie du texte.

305.5 *revertir*: remplace *retourner* de *Prose 3* § 218.7 en récupérant une leçon de *RTroie* 20279. — *remaisse*: remplace *demouree* de *Prose 3* § 218.7. — *ja … autrui*: le compilateur s'éloigne du texte de *Prose 3* § 218.8 et de *RTroie* 20286 en adoptant une variante plus explicite mais moins lyrique.

305.6 *ci*: *RTroie* 20291 a *ore*; *ci* est la leçon des mss M2JR*k*. — *mort*: élimine *ançoit* de *Prose 3* § 218.8, mais la phrase est acceptable en dépit de la syntaxe quelque peu elliptique. — *venist*: élimine le texte de *Prose 3* § 218.8, qui correspond à *RTroie* 20295-20300. — *tart*: remplace *petit* de *Prose 3* § 218.8 en récupérant la leçon de *RTroie* 20302. — *paroles*: détail ajouté par le compilateur pour rendre la phrase plus explicite.

306 *Hér.* XIX. — Pour le commentaire à l'épître de Héro, voir Barbieri 2007, pp. 177-9. Il est intéressant de remarquer le contraste entre ce texte qui traite d'une fidélité amoureuse jusqu'à la mort et le comportement de Briséida.

306.7 *disist*: forme bien attestée en franco-italien, surtout dans l'*Entrée d'Espagne*.

306.16 *out*: graphie attestée pour la conjonction *ou*, en particulier en anglo-normand; voir la même graphie pour *ou* adverbe de lieu au § 227.7.

307 Correspond à la seizième bataille dans le *Roman de Troie*. Dans ce paragraphe, la fidélité à *Prose 3* § 219 n'est pas absolue, et le compilateur se sert sans doute de *RTroie* 20341-20414. Ces prises de liberté rendent difficile l'établissement de rapports spécifiques avec les sources.

307.1 *soustenoit*: remplace *souffroit* de *Prose 3* § 219.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 20348. La phrase suivante, également reprise de *RTroie* 20349, manque dans *Prose 3*.

307.4 *mes pou lui agree*: ce commentaire, absent de *Prose 3*, est repris de *RTroie* 20366.

307.5 *arresonnerent*: nouveau mot absent de *Prose 3* et repris de *RTroie* 20372. La phrase suivante, par contre, est extrêmement fidèle au texte de *Prose 3*.

307.6 *Dites … sages*: cette première partie du discours, au style indirect et très synthétique dans *Prose 3*, est réélaborée au style direct par le compilateur, conformément au *Roman de Troie*. — *un an*: leçon de *Prose 3*, conforme à celle des mss AD*k* pour *RTroie* 20380, qui a *un meis*.

307.7 *Or … siecle*: cette paraphrase de *RTroie* 20381-20386 pose des problèmes de syntaxe; il est probable que le compilateur de *Prose 5* ait oublié de transcrire quelque chose (par exemple le contenu de *RTroie* 20386). — *ne laisse pas a aler en bataille*: bien que le verbe *laissier* soit normalement suivi d'un infinitif sans préposition, la construction avec préposition est également possible, surtout à partir du XIV^e^ siècle (cf. Jensen 1990, pp. 315-6 § 656). La structure de la phrase est différente dans *Prose 3*. — *venés*: remplace *attendez* de *Prose 3* § 219.8, qui correspond à *RTroie* 20393. — *escondire*: cette leçon de *Prose 3* correspond à la variante des mss BJ pour *RTroie* 20399. Le terme est fondamental pour la poésie lyrique.

308.1 *‹des›*: insertion facile reprise de *Prose 3*.

308.2 *faille*: substitue *faulte* de *Prose 3* § 220.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 20431. — *tendrement*: adverbe ajouté par le compilateur. — *bataille*: remplace *tournoy* de *Prose 3* § 220.2 et *RTroie* 20449.

308.3 *et bien le sceit faire*: petit ajout du compilateur.

308.4 *Menesteus*: le nom est, comme d'habitude, un ajout du compilateur. — *qui … plus*: détail absent dans *Prose 3* et récupéré de *RTroie* 20472.

308.6 *o leur dars et o leur ars*: dans le ms. Royal, on voit une lettre effacée devant *ars*. S'il pourrait s'agir d'une répétition fautive à éliminer (cf. *RTroie* 20488 et *Prose 3* § 221.2), la leçon, compréhensible, est confir-

mée par le ms. Pr. — *plus … navrerent*: le nombre des morts, absent de *Prose 3* § 221, est tiré de *RTroie* 20490, tandis que celui des blessés constitue un ajout personnel du compilateur de *Prose 5*.

309.1 *la ou il estoit en la bataille*: remplace *en la bataille Nestor* de *Prose 3* § 222.1, qui correspond à *RTroie* 20494.

309.3 *·M·*: reprend la leçon de *Prose 3* § 222.3, tandis que *RTroie* 20507 a *cent*. — *leur ont tolu*: remplace *l'ont secouru* de *Prose 3* § 222.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 20509.

309.4 *·VII^{M}·*: encore une fois, le compilateur suit *Prose 3* dans ses exagérations, alors que *RTroie* 20530 a *set cent*. — *paine*: remplace *fais* de *Prose 3* § 222.5 et *RTroie* 20534. — *abbattirent*: remplace *verserent* de *Prose 3* § 223, mais aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *releverent*: si *Prose 3* a *releveront*, une leçon qui semble de meilleure qualité et plus efficace, l'abréviation du ms. Royal est assurément celle de *relever(en)t*, qui demeure acceptable.

309.5 *plus de mil*: texte identique à celui de *Prose 3* § 223.2 et qui correspond à la leçon des mss EDJAKR*n* pour *RTroie* 20564.

309.6 *·III^{C}·*: leçon indépendante de *Prose 5*, là où *Prose 3* § 223.3 et *RTroie* 20578 ont *cent*. — *plus de cent*: remplace *pluseurs* de *Prose 3* § 223.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 20581. — *tournerent*: remplace *coururent* de *Prose 3* § 223.3, qui est probablement une leçon corrompue.

309.7 *bataille*: le compilateur élimine le numéro de la bataille, la réorganisation de son texte ne correspondant pas à la structure des sources.

310.1 *·C·*: *Prose 3* § 224.2 a *·II^{C}·* comme *RTroie* 20616. La leçon *·C·* est celle du seul ms. R, mais il peut s'agir d'une variante polygénétique. — *alabastre*: reprend la leçon de *RTroie* 20617 qui ne se trouve pas dans *Prose 3*. — *pointurés de trenchans dars*: *Prose 3* § 224.2 a une leçon différente et plus banale.

310.2 *sain et sauf*: leçon apparemment plus banale, peut-être à cause de l'influence de l'italien, que le *sain et haittié* de *Prose 3* § 224.4. — *courroucïe*: remplace *doulente* de *Prose 3* § 224.4 et diminue partiellement le lyrisme de la source. — *claime*: remplace *appelle* de *Prose 3* § 224.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 20669. — *enguenné*: remplace *triché* de *Prose 3* § 224.5 et *RTroie* 20676.

311.1 *laidement*: remplace *assés* de *Prose 3* § 225.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 20685.

311.2 *·X^{M}·*: remplace *cent* de *Prose 3* § 225.2 et *RTroie* 20693. Aucun témoin du roman en vers ne semble avoir cette leçon. — *furent*: dans *Prose 3* le verbe est au singulier et a Achille comme sujet, ce qui correspond à *RTroie* 20700. Il s'agit probablement d'une interprétation erronée

de *Prose 5*. — *Bien … part*: leçon plus proche de *RTroie* 20701-20702 que de *Prose 3* § 225.2. Qui plus est, *Prose 3* dit clairement qu'il s'agit d'un monologue intérieur, tandis que *Prose 5* maintient la forme du roman en vers, qui met en scène un dialogue avec Amour personnifié.

311.4 *Celui*: forme du singulier dont je n'ai trouvé aucune autre attestation avec un verbe au pluriel. Étonnamment, la même forme se trouve dans le ms. Pr, normalement très attentif à régulariser la morphologie, mais elle est remplacée par *ceulx* à partir du ms. S. *Prose 3* a également *ceulx*, tandis que *RTroie* 20733 a *cil*. Voir le commentaire à *cestui* du § 128.12.

311.5 *atens*: *Prose 5* s'éloigne de la leçon de *Prose 3* § 225.6 et récupère la leçon de *RTroie* 20743. — *contraire*: remplace *aucun mal* de *Prose 3* § 225.6 et *RTroie* 20750. — *Policenam*: le nom est introduit par le compilateur.

311.6 *a soi meismes*: le compilateur rejoint ici la leçon de *Prose 3* § 225.7 qui décrit le discours d'Amour comme un monologue intérieur d'Achille. — *se lamente*: remplace *se travaille* de *Prose 3* § 225.7; il pourrait s'agir d'un italianisme, surtout à cause de la forme réflexive; voir par exemple *Ystoire de li Normant* II, 40. D'autres exemples se trouvent dans l'*Attila* franco-italien.

311.7 *[fors]*: dans le ms. Royal, on lit *pour*, mais *fors* est la leçon de *Prose 3* § 225.8 et *RTroie* 20793. Il doit s'agir d'une faute de répétition du compilateur, même si sa leçon est confirmée par la tradition manuscrite.

311.8 *recuillis*: remplace *acqueillis* de *Prose 3* § 225.9 et *RTroie* 20806. Il s'agit de la leçon des mss *k*. — *car … quoi*: petit ajout à *Prose 3*, qui récupère la leçon des mss DH pour *RTroie* 20807.

311.10 *pour combatre*: petit ajout du compilateur.

312 Cette bataille, qui correspond à la dix-septième du *Roman de Troie*, est très abrégée dans *Prose 5*, et toutes les versions en prose ont des leçons assez personnelles.

312.1 *‹et› navrés*: l'insertion, qui me semble nécessaire, est conforme au style du compilateur, puisque cette formule est extrêmement fréquente dans le texte. La conjonction est confirmée par le ms. Pr. Cf. *RTroie* 20813-20879. Après cette première phrase assez personnelle, le compilateur se rapproche de *Prose 3* § 226, tout en introduisant plusieurs leçons du roman en vers.

312.2 *·VIII· jours*: le chiffre est repris du paragraphe suivant (§ 313.1). — *haut baron*: remplace *hauls roys et princes* de *Prose 3* § 226.1. — *s'espargnierent*: le *s* pronominal est le résultat de la correction d'un *l*. — *qui … mortelment*: ajout du compilateur, repris de *RTroie* 20826-20827.

312.3 *chevalier*: remplace *homme* de *Prose 3* § 226.1. — *redoutez*: adjectif ajouté à partir de *RTroie* 20837. — *tout*: bien que la tradition manuscrite insère le *e* du féminin, j'ai pris le parti de ne pas intervenir sur ce genre de fautes d'accord typique de *Prose 5*. — *puis … soutilment*: formule personnelle du compilateur qui s'éloigne de *Prose 3* § 226.3 et de *RTroie* 20852. — *et si … guise*: la dernière phrase, absente de *Prose 3*, est reprise de *RTroie* 20858-20860.

313.1 *ensevelir*: remplace *enterrer* de *Prose 3* § 227.1 et de *RTroie* 20877.

314 Correspond à la dix-huitième bataille dans le *Roman de Troie*.

314.1 *combatre*: remplace *assembler* de *Prose 3* § 228.1. — *malbaillis*: leçon des mss FP pour *RTroie* 20890, reprise de *Prose 3*.

314.2 *s'entr'encontrerent*: remplace *s'entrevirent* de *Prose 3* § 228.2. — *aatie*: *RTroie* 20887 a l'adjectif *haitié*, tandis que *Prose 3* § 228.2 a *air*.

314.3 *coupoient bras et piés*: ajout du compilateur qui résume *RTroie* 20927-20930. — *en celle empainte*: remplace *a celle foiz* de *Prose 3* § 228.3. La phrase suivante est un peu plus développée que dans *Prose 3*.

314.4 *josterent*: remplace *hurterent* de *Prose 3* § 229.1. — *celle … tournoi*: expression curieuse qui diverge partiellement de *Prose 3* § 229.1 et devrait reprendre *RTroie* 20941, mais la manière dont le compilateur interprète la leçon du roman en vers n'est pas claire.

315.3 *qui … geant*: correspond à *RTroie* 20958, tandis que *Prose 3* § 229.4 a la leçon *greigneur que Aÿauz*, qui ne se trouve dans aucun des témoins du roman en vers. — *sa gent*: remplace *ses compaignons* de *Prose 3* § 229.4.

316.1 *remainst*: remplace *demeure* de *Prose 3* § 230.2 en récupérant la leçon de *RTroie* 20997. — *couverte*: remplace *jonchïe* de *Prose 3* § 230.2 et *RTroie* 21001.

316.2 *a chaudes lermes*: ajout du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 21008-21009.

316.3 *ne reculerent pas*: la leçon de *Prose 5* n'est attestée dans aucun des témoins de *RTroie* 21032: «mais ne recovra pas lor genz» (le témoignage du ms. M1 manque toujours à cause d'une lacune). *Prose 3* § 231.3 a la leçon *ne reuserent*, proche de celle du ms. K. — *mult laidi*: remplace *malbailliz* de *Prose 3* § 231.3.

316.5 *·II^{M}·*: dans *RTroie* 21053, on lit *mil*, mais *Prose 5* partage la leçon de *Prose 3* § 231.5. — *deffension*: remplace *deffence* de *Prose 3* § 231.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 21055.

316.6 *Achillés*: si, dans le *Roman de Troie* et *Prose 3*, le nom au vocatif fait partie du discours direct, la syntaxe de *Prose 5* et la segmentation du

texte dans le ms. Royal me font adopter une solution différente, d'autant plus que le compilateur n'utilise jamais la forme *a* en tant qu'interjection exclamative.

316.7 *navré*: remplace *detrenchié* de *Prose 3* § 231.7 et *RTroie* 21064.

316.8 *tous*: *Prose 3* § 231.8 a *tost*, qui est probablement une meilleure leçon.

317.1 *Achillés*: le nom est ajouté par le compilateur. — *fiert et maille*: ajout du compilateur de *Prose 5*.

317.2 *resbaudi*: remplace *resjoÿs* de *Prose 3* § 232.2. — *et … remuer*: le texte de *Prose 5* présente quelques variantes par rapport à *Prose 3*.

317.3 *et … sejour*: le compilateur modifie la leçon de *Prose 3* § 232.3 en récupérant celle de *RTroie* 21127. — *·IIII*^{M}*·*: le compilateur exagère, comme à son habitude: *Prose 3* § 232.3 a *.III*^{M}*.*, tandis que *RTroie* 21128 a *tel mil*.

317.4 *mult fierement*: adverbes ajoutés par le compilateur. — *fort et esprouvé*: *Prose 5* modifie les adjectifs de *Prose 3* § 232.5: «abrivez et adurés et esprouvez».

317.6 *Li chevalier … armes porter*: le texte de *Prose 5*, assez corrompu, présente des répétitions illogiques (le détail de la blessure d'Achille répété deux fois, ainsi que le *hauberc faussé*) et s'éloigne remarquablement de celui de *Prose 3* § 232.5-6, qui n'est lui-même pas très fidèle à celui de *RTroie* 21149-21185. Le détail du *hauberc* d'Achille, par exemple, est anticipé dans *Prose 3*. Je n'ai pas trouvé d'explication à ces divergences. — *·VI· ‹jours›*: leçon des mss A2HIJL pour *RTroie* 21186, là où *Prose 3* § 232.8 a *·VII·* comme les mss *k*, alors que les mss *n* ont *·VIII·*. L'insertion de *jours* me semble inévitable et est confirmée par le ms. Pr.

317.7 *Quant li rois Priant…*: dans cette dernière partie du paragraphe, le compilateur fait à nouveau montre d'une grande fidélité au texte de son modèle (*Prose 3* § 233). Le nom du roi constitue un ajout à ce dernier.

317.9 *plus*: *Prose 3* donne *bien*, qui est une meilleure leçon. Pour l'emploi de *plus* quantitatif sans préposition, voir la note au § 226.6.

318.1 *que … armes*: nouvel ajout explicatif du compilateur. — *et si … fame*: le compilateur inverse complètement le sens de *RTroie* 21232-21233: «Mout li plaiseit e bel li ere / qu'il la deveit prendre a moillier». Puisque l'apparat critique de l'édition Constans ne signale pas une variante *peseit* pour *plaiseit*, la modification semble être le fruit de l'interprétation du compilateur. Le texte de *Prose 3*, par contre, est très neutre et n'exprime pas la position de Polyxène.

318.2 *dont … poise*: les vv. *RTroie* 21239-21242 manquent dans les mss AJ*y*. Le compilateur omet entièrement la référence à la dix-neuvième bataille qui se trouve dans *Prose 3* § 234.2 et *RTroie* 21242-21245.

318.4 *Mes … retraie*: reprise synthétique de l'idée de la maladie d'amour. — *comparer*: le compilateur omet la référence à *Prose 3* § 234.4 qui correspond à la leçon de *RTroie* 21263-21268.

319 *Hér.* XI. — Pour le commentaire à l'épître de Canacé, voir Barbieri 2007, pp. 160-3. Il est intéressant de remarquer qu'encore une fois, l'épître ovidienne suite une complainte féminine (le court exutoire de Polyxène).

319.1 *liere*: forme de l'infinitif particulièrement répandue dans le Nord-Ouest de la France (cf. *DEAFpré* s.v. *lire*[1]).

319.12 *esmouchasse*: contrairement à ce que j'avais supposé dans l'édition des *Héroïdes*, je crois maintenant qu'il s'agit simplement d'une forme du verbe *esmucier*, rare mais attesté, avec graphie inverse à cause de la tendance du copiste à confondre *u* et *ou*. Le sens de 'cacher' que l'on peut attribuer à ce verbe correspond en effet bien à *Hér.* XI, 69-70: «frugibus infantem ramisque albentis olivae / et levibus vittis sedula celat anus». Il est par contre difficile de justifier le choix du temps verbal, à moins de lier ce verbe à la question rhétorique précédente, une interprétation que la suite du texte rend difficile.

320 Correspond à la première partie de la dix-neuvième bataille dans le *Roman de Troie*.

320.2 *endoutrinoit*: remplace *amonnestoit* de *Prose 3* § 235.2 en récupérant la leçon de *RTroie* 21291. — *Guardés … champ*: le texte est plus proche de *RTroie* 21292-21295 que de *Prose 3* § 235.2. — *fais*: verbe vicaire ajouté par le compilateur. — *mes plaie*: faute d'accord assez fréquente dans *Prose 5*. — *ne s'escrievent*: verbe technique (cf. *TL* III, 996, 38 etc.) qui remplace *ne me grevent* de *Prose 3* § 235.4. Aucune des deux leçons ne correspond à *RTroie* 21320.

321.1 *Lors … releveront*: résumé très synthétique de *RTroie* 21327-21365. Le compilateur exagère, comme à son habitude, le nombre des morts. Le texte de *Prose 5* se détache partiellement de celui de sa source *Prose 3*.

321.2 *compagnie*: remplace *mesgnie* de *Prose 3* § 236.2 et de *RTroie* 21384. — *bataille*: remplace *meslee* de *Prose 3* § 236.2.

321.3 *pa[r]*: la leçons *pas* du ms. Royal doit être une faute du copiste, puisque la source et la tradition manuscrite ont *par*. Dans le ms. Royal, un réviseur a tracé une petite croix à côté de *pas*, probablement pour signaler la faute. — *leur*: l'alternative *son* de *Prose 3* § 236.3 est probablement meilleure. — *s'entresaillent viguereusement*: cliché introduit par le

compilateur à la place de la leçon plus complexe de *Prose 3* § 236.3. — *li sans … courant*: le compilateur aplatit quelque peu le texte de *Prose 3* § 236.4 et de *RTroie* 21422. — *et si … voie*: dans ce cas, au contraire, *Prose 5* est plus fidèle à *RTroie* 21423-21425 que *Prose 3* § 236.4. — *sous lui*: le compilateur opte pour la leçon la plus logique, bien que différente et probablement moins bonne que *sur lui* de *Prose 3* § 236.5 et *RTroie* 21430. — *la teste desarmee*: le texte ne dit pas pourquoi Troïlus a la tête désarmée; toujours est-il qu'encore une fois, Achille tue avec fureur l'un des fils de Priam qui se trouve en difficulté, puis fait traîner son cadavre au mépris du respect dû aux adversaires. Il s'agit probablement d'une symétrie recherchée avec l'épisode de la mort d'Hector dans la légende classique (voir Barbieri 2008, pp. 63-4). Si *Prose 5* ne se montre pas avare de commentaires négatifs sur la figure d'Achille, dans ce cas, l'épisode correspond bien à *RTroie* 21411-21450. En particulier, le détail de la tête désarmée se trouve dans *RTroie* 21437.

321.4 *li desloial ‹lier›*: le copiste du ms. Royal écrit *li desloial* et omet *lier*. Le correcteur insère *er* après *li*, mais la leçon reste insatisfaisante. Ma reconstruction se base sur *Prose 3*, où on lit *et puis le fist le desleyaulx lier*, en supposant un court-circuit entre *li* et *lier*. Le ms. Pr a la même leçon que *Prose 3*.

322.1 *en chairent pasmé*: remplace *furent esvanouys* de *Prose 3* § 237.1 en récupérant la leçon de *RTroie* 21456.

322.3 *avés*: le compilateur omet *fait* de *Prose 3* § 237.4. La leçon du ms. Royal, qui demeure acceptable, est confirmée par les mss SC, tandis que le ms. Pr insère *fait*. — *outrage*: remplace *honte* de *Prose 3* § 237.4 et de *RTroie* 21483. — *mult … non*: ici, le compilateur s'éloigne du texte synthétique de *Prose 3* et reprend en entier le contenu de *RTroie* 21484-21491. La phrase *de male heure … non* constitue un ajout du compilateur destiné à renforcer le jugement négatif sur Achille. — *la lance*: remplace *la hante* de *Prose 3* § 237.5, assurément une *lectio difficilior* qui correspond mieux à *l'anste* de *RTroie* 21496. — *et … griefment*: le texte simplifie un peu la leçon de *Prose 3* § 237.6. — *par grant proesce*: ajout repris de *RTroie* 21508.

322.4. *li home*: remplace *lez gens* de *Prose 3* § 237.6 en reprenant la leçon de *RTroie* 21520.

322.5 *·xx·*: leçon des mss M2AA2CJγ + L pour *RTroie* 21546-21547 qui a *uit*, comme *Prose 3*. — *respassés*: ajout à *Prose 3* § 238.2 qui reprend la leçon de *RTroie* 21553.

323 Correspond à la deuxième partie de la dix-neuvième bataille dans le *Roman de Troie*.

323.2 Le compilateur s'éloigne partiellement de la leçon de *Prose 3* pour récupérer celle de *RTroie* 21557.

323.5 *tollirent*: remplace *osterent* de *Prose 3* § 238.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 21583.

323.7 *secourus*: ici, à hauteur de *RTroie* 21591, finit la lacune du ms. M1.

323.8 *·VI^M·*: le nombre, toujours exagéré, est repris de *Prose 3* § 238.8. *RTroie* 21611 a *cinc cenz* et aucun témoin ne semble avoir la leçon de *Prose 5*.

324.1 *au plus tost*: remplace *coiement* de *Prose 3* § 239.1 en se rapprochant de la leçon de *RTroie* 21629-21630.

324.4 *pluseur*: remplace la leçon suspecte *aucun* de *Prose 3* § 239.4 en récupérant *RTroie* 21669. — *confort*: remplace *conseil* de *Prose 3* § 239.4. Aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie* et, dans le cas de *Prose 5*, il s'agit probablement d'une faute de répétition. Le verbe *estoit* au singulier contredit la phrase précédente *Troïlus et Menon estoient mort* et, en effet, *Prose 3* a le pluriel *estoient*. Cela dit, la langue médiévale recourt souvent à un verbe au singulier pour renvoyer à une pluralité de sujets (techniquement, le verbe se réfère au sujet le plus proche). Dans le cas présent, le verbe pourrait aussi renvoyer au seul Troïlus, qui dans cette partie du texte est souvent défini de cette manière. Le ms. Pr confirme la leçon du ms. Royal.

325 Ce paragraphe est presque entièrement occupé par la plainte d'Hécube sur le corps de Troïlus. Le compilateur respecte avec une fidélité quasi totale le texte de sa source.

325.6 *Pour quoi … nous?*: observation intéressante, qui est mise dans la bouche d'une païenne, mais pourrait être un écho des réflexions sur la raison de l'échec des croisades ou sur l'absurdité des guerres entre chrétiens. Cf. *RTroie* 21726. — *desheriter*: remplace *desbarettez* de *Prose 3* § 240, en reprenant la leçon de *RTroie* 21730. — *plaie*: remplace *glaives* de *Prose 3* § 240.7 et *RTroie* 21737, qui est une référence évangélique (Lc 2, 35).

325.7 *si ‹ne› m'occioie*: j'insère la négation présente dans les deux sources (*Prose 3* § 240.8 et *RTroie* 21742), qui permet d'expliquer plus facilement le passage. La possibilité d'accepter la leçon du ms. Royal en interprétant le verbe comme un imparfait à valeur modale (Ménard 1994, p. 140, § 146c) se heurte à l'absence d'une proposition subordonnée temporelle, hypothétique ou restrictive. — *confort*: remplace *ayde* de *Prose 3* § 240.8. Aucune des deux leçons ne correspond à celle du *Roman de Troie*. — *s'en ira*: remplace *vendra* de *Prose 3* § 240.8 en récupérant la leçon de *RTroie* 21749.

325.8 *remés*: remplace *demouré* de *Prose 3* § 240.10 en reprenant la leçon de *RTroie* 21784.

326.1 *jour*: remplace *aube* de *Prose 3* § 241.1.

326.2 *taillié par pieces*: remplace *detrenchié* de *Prose 3* § 241.2. Dans *RTroie* 21810, on lit *decoupé*. — *moult honorablement*: remplace *trop merveilleusement* de *Prose 3* § 241.2. La phrase suivante constitue un ajout du compilateur et ne semble pas avoir de point de contact avec le passage correspondant du roman en vers. — *Puis aprés…*: cette partie sur la construction des monuments funéraires de Memnon et Troïlus, absente de *Prose 3*, dérive du roman en vers (*RTroie* 21818-21837).

326.3 *exeques*: latinisme bien attesté, cf. *RTroie* 21831: *osseques*. — *reposerent*: leçon des mss *e* pour *RTroie* 21834.

327.2 *Un jor*: *Prose 3* § 242.2 répète *se gesoit malade*. — *mont pensis et mout angoisseus*: remplace *mornes et pensifs* de *Prose 3* § 242.3 et *RTroie* 21857. — *vois*: remplace *sces* de *Prose 3* § 242.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 21862. — *douleur*: remplace *dehait* de *Prose 3* § 242.3 et *RTroie* 21873. — *vull*: un réviseur tardif a transformé le premier *l* en *i* pour obtenir *vuil*. Puisque la réduction *ui* > *u* est un phénomène attesté dans le ms. Royal et que nous avions déjà *vul* au § 319.19, je respecte la forme écrite par le copiste.

328.1 *descovrirai*: remplace *escondiroy* de *Prose 3* § 243.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *hertages*: l'abréviation inhabituelle *h'rtages* pourrait faire penser à une faute du copiste, mais la forme *hertages* est attestée, en particulier en anglo-normand. — *car … sont*: dans ce passage, *Prose 5* met au pluriel tous les verbes de *Prose 3* § 243.2 et *RTroie* 21901-21904, probablement erronément. — *et si … pooir*: à cause des pluriels précédents, le compilateur est obligé d'ajouter cette phrase pour ramener le discours à Achille. — *amee*: remplace *esprise* de *Prose 3* § 243.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 21911. — *pooir*: remplace *devoir* de *Prose 3* § 243.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 21913. — *transmetrai*: remplace *envoieroy* de *Prose 3* § 243.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 21920.

329.2 *·II·*: remplace la leçon erronée *grans* de *Prose 3* § 244.1 en récupérant la leçon de *RTroie* 21941. — *vergoigne*: remplace *mauvaistié* de *Prose 3* § 244.2. Aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *que vous*: à la place de *qui vous*. — *aviegne … puisse*: le choix des temps verbaux diffère de *Prose 3* § 244.3: «aviengne et tourne la chose ainsi comme elle pourra». — *a la maniere que vous avés devisé*: dans cette dernière partie, le compilateur s'éloigne de la leçon de *Prose 3* § 244 en optant pour des formules personnelles, bien qu'il reprenne ici le verbe *deviser* de *RTroie* 21958.

330.1 *tourna*: remplace *ala* de *Prose 3* § 245.1.

330.2 *lui*: remplace *ses piés* de *Prose 3* § 245.2 en récupérant la leçon de *RTroie* 21972.

330.3 *la lune*: remplace *l'aube* de *Prose 3* § 245.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 21984. — *le vous otrie*: remplace *le vueult* de *Prose 3* § 245.4 qui, dans ce cas-ci, correspond à *RTroie* 21991. — *enfans*: leçon reprise de *Prose 3* § 245.5, suivant une variante particulière aux mss PR*k* pour *RTroie* 22001. — *les temps*: remplace *tous les jours* de *Prose 3* § 245.5. Si le copiste a probablement oublié de transcrire *tous*, la leçon du ms. Royal demeure acceptable. — *toute … toute*: un des deux *toute* est excédentaire, mais les répétitions sont fréquentes dans *Prose 5*; cf. *RTroie* 22009. — *ce que est*: remplace *ce que je quier* de *Prose 3* § 245.6 et *RTroie* 22015. — *plaisir*: remplace *voulenté* de *Prose 3* § 245.6 en reprenant la leçon de *RTroie* 22017.

331.1 *messagier…*: le compilateur de *Prose 5* élimine entièrement la partie de la réponse d'Achille qui correspond au texte de la colonne 78ra du ms. Rouen de *Prose 3* (cf. *RTroie* 22023-22046). Il est difficile de dire s'il s'agit d'un choix du compilateur ou d'une faute mécanique. — *sa fille*: remplace *ma drue* de *Prose 3* § 246.5 et *RTroie* 22048. Ce substantif a pu paraître, à raison, excessif au compilateur.

331.2 *Achillés*: comme à son habitude, le compilateur ajoute le nom propre. — *[lui]*: dans le ms. Royal, on lit *lié* à la place du *lui* de *Prose 3*. Puisque *Prose 5* ne se sert jamais de la forme féminine *lié* pour le masculin, il s'agira d'une faute du compilateur, qui, voulant modifier toutes les formes *lui* féminines en *lié*, aura par erreur aussi corrigé cette forme masculine, ayant peut-être été influencé par les autres formes pronominales féminines présentes dans la même phrase. — *cils … preus*: le compilateur ajoute le contenu de *RTroie* 22079, qui ne se trouve pas dans *Prose 3* § 248. — *que il perde la vie*: encore une fois, *Prose 5* opte pour une leçon moins poétique que celle de *Prose 3* § 248.2, et qui s'éloigne aussi de *RTroie* 22085-22086. — *i serai*: nouvelle banalisation de la leçon *a l'essay* de *Prose 3* § 248.2 et de *RTroie* 22087.

332.1 ·XXX·: leçon de *Prose 3* § 249.1, là où *RTroie* 22094 a *vint*. Aucun témoin ne semble avoir cette variante. — *hardis*: ajout du compilateur pour former un doublet synonymique classique.

332.2 *entreensengnes*: remplace le simple *enseignes* de *Prose 3* § 249.2 en récupérant la leçon de *RTroie* 22104. — *mistrent … temple*: cette leçon, différente de celle de *Prose 3* § 249.3: «si ont bien les repostailles garnies», se rapproche beaucoup plus de *RTroie* 22107. — *Amours … craint*: nouvelle tirade sur les effets négatifs de l'amour; cf. *Prose 3* § 250 et *RTroie* 22128-22143. La dernière partie, absente de *Prose 3*, dépend exclusivement du *Roman de Troie*. Cf. *Prose 3* § 250.1 et *RTroie* 22120. Cette affirmation selon laquelle Amour est un guerrier invincible qui conduit ses sujets à la mort à cause de leur absence de peur va contre l'idée ovidienne de l'association entre amour et peur (*Hér.* I, 12; cf. § 238.2). — *barge*: remplace *batel* de *Prose 3* § 250.1 et *RTroie* 22124. — *se mist en mer et noia*:

bien qu'il soit repris des sources, ce passage demeure intéressant en raison de son lien avec les *Héroïdes*; cf. *RTroie* 22121-22126. À la lumière de ce jugement, le fait que les épîtres de Léandre (§ 286) et de Héro (§ 306) soient insérées de manière à encadrer deux exemples d'«amour fou» – celui d'Achille pour Polyxène (§ 289), et celui de Briséida pour Diomède (§ 305) – ne relève peut-être pas du hasard. — *sourt et mu*: remplace *fort* de *Prose 3* § 250.2 en récupérant la leçon préférable de *RTroie* 22131.

333.1 *Uns … Achillés*: le verbe principal de cette phrase manque, selon un style assez typique de *Prose 5*, mais, dans ce cas, le texte dépend de *Prose 3*. Bien que cela donne lieu à une forte anacoluthe, cf. *RTroie* 22144: «uns chevaliers esteit sis druz». Sur le lien entre Achille et Antiloque, voir déjà *Il.* XXIII, 556. Dans l'*Odissée* aussi, Patrocle et Antiloque sont souvent mentionnés ensemble. — *gré*: remplace *cuer* de *Prose 3* § 251.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*.

333.2 *au temple Apollin*: précision ajoutée par le compilateur.

334.1 *·xx·*: *Prose 3* § 252.1 a la leçon *·x·*, qui est celle du seul ms. M pour *RTroie* 22182. Le compilateur récupère la leçon majoritaire. — *lieus*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 22185-22186 qui se trouve aussi dans *Prose 3*.

334.2 *Paris*: le nom est ajouté par le compilateur. — *et les … hardiement*: insertion du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 22203-22204. — *leur est pres*: petite variante par rapport à *Prose 3* § 252.4. — *forte*: remplace *fiere* de *Prose 3* § 252.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 22216. — *en avant*: si l'emploi de cette formule est inhabituel, la même leçon se trouve dans *Prose 3*, bien qu'avec quelques petites variantes. — *si … estouvoir*: remplace *par fine force* de *Prose 3* § 252.6 en reprenant la leçon des mss I*kn* pour *RTroie* 22228 qui ont «qu'essoine ai grant e estoveir». La même leçon devait probablement se trouver dans *Prose 3*, mais le ms. Rouen en conserve seulement une partie. — *somes*: dans *Prose 3* § 252.7 et *RTroie* 22232, le verbe est au singulier.

334.3 *plus grant*: remplace *greigneur* de *Prose 3* § 252.8. — *Amours m'ont*: l'accord du substantif *amour* au pluriel a une longue tradition et doit être conservé, même si ensuite les verbes passent immédiatement au singulier. Cf. GcBrulé RS 2099, 21-22: «Chascuns jure et se desloie / qu'Amours l'ont trop mal mené»; AdHalle RS 658=659, 1-2: «Amours m'ont si douchement / navré que nul mal ne sench»; *Tristan en prose* (Ménard) I, x, 160, 8-9: «Amours li ont tolu du tout le sens si plainnement qu'il ne set s'il est u mors u vis» et 163, 71-72: «Veés mon brief, s'avrés oï / conment Amours m'ont mesjoï»; Charles d'Orléans, *Ballades*, 18 (XX), 15-16: «Mais Amours ont voulu moustrer / en ce leur gracieux povair». De nombreux autres exemples chez Jean Froissart. — *recula*: remplace *retourna* de *Prose 3* § 252.12. — *durement*: remplace *chierement* de *Prose 3* § 252.12. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de*

Troie. — *delaiance*: remplace *targence* de *Prose 3* §252.13. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *Achillés et Antilogus*: les deux noms sont insérés par le compilateur. — *car … aidier*: le compilateur propose une leçon plus banale, mais plus claire, que celle de *Prose 3* § 252.13.

334.4 *Atant … Paris*: Pâris est évidemment le sujet de cette phrase. Il serait probablement mieux de corriger *si* en *li*, comme dans *RTroie* 22280, auquel cas il y aurait cependant une contradiction avec *les* suivant. *Prose 3*, en effet, a *leur*, tandis que le ms. Pr a une leçon contaminée *si leur*. La possibilité d'un emploi absolu de l'expression *corir sus*, sans explicitation de l'objet, semble suggérée par les exemples de *TL* II, 867, 12-17. — *par piece*: petit ajout du compilateur.

335.1 *ne oïs*: petit ajout du compilateur. — *mes … gent*: leçon plus simple et banale que celle de *Prose 3* § 253.2. — *enveoieroient*: il pourrait s'agir d'un trait graphique anglo-normand (cf. Pope 1952, p. 456, § 1213 et Short 2013, p. 60, § 4.7). Je préfère en tout cas ne pas corriger, puisqu'une forme analogue se trouve au § 444.2. — *devorer*: remplace *mengier* de *Prose 3* § 253.2. Y a-t-il un lien avec l'épître de Canacé? La même formule revient en effet au § 319.13, 18 et 19. L'ajout de *sauvages* va dans la même direction. Voir aussi l'épître de Phyllis, § 190.28.

336.1 *grever*: remplace *nuire* de *Prose 3* § 254.1 et *RTroie* 22359.

336.3 *on*: *Prose 3* § 254.3 a *oncquez* et l'omission de la deuxième partie dans le ms. Royal aurait pu être facilitée par le fait qu'on est à hauteur du passage d'une ligne à l'autre. Néanmoins, la forme *on* pour *onques* est attestée. — *veu*: remplace *oÿs* de *Prose 3* § 254.3 et *RTroie* 22368. Si la leçon correspond à celle du seul ms. N, la conjoncture peut être polygénétique. — *reparier*: remplace *retourner* de *Prose 3* § 254.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 22376. — *‹se› ce*: j'insère sur la base de *Prose 3* § 254.4. L'omission aura été facilitée par l'homophonie des deux particules.

337.1 *au roi Priant*: ajout du compilateur repris de *RTroie* 22387. — *preus*: pour la deuxième fois, l'adjectif *preus* est attribué à Achille. Par cohérence, le compilateur transpose les verbes au passé, tout comme *RTroie* 22391. — *par loisir*: petit ajout du compilateur, repris de *RTroie* 22397.

338.1 *oins*: remplace *enbasmés* de *Prose 3* § 256.1 en récupérant la leçon de *RTroie* 22401. — *regreté*: remplace *pourchantez* de *Prose 3* § 256.1 et *RTroie* 22404. — *de tous ceuls de l'ost*: ajout du compilateur. — *cuistrent*: graphie particulière du passé simple de *querre*. — *cercleur*: la confusion entre *l* et *r*, y compris en position finale, est attestée en anglo-normand; cf. Short 2013, pp. 110-1, § 22.2. — *las*: au sens de 'entrelacs, ornements'. Le compilateur élimine ensuite le contenu de *RTroie* 22415-22434 en suivant la leçon des mss IR*kx*. — *tregeterent*: cf. *RTroie* 22435; remplace

rejetterent de *Prose 3* § 256.2. — *et … dolente*: clarification ajoutée par le compilateur.

338.2 *assés … geteroit*: phrase ajoutée par le compilateur; cf. § 61.1. — *richement*: remplace *noblement* de *Prose 3* § 256.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 22481. — *honorablement*: dans un souci de variété, le compilateur remplace *richement* de *Prose 3* § 256.5 et *RTroie* 22495.

339 Dans ce paragraphe, le compilateur suit sa source avec une fidélité absolue.

340.1 *fils*: banalisation de la leçon *germe* de *Prose 3* § 258.1 et *RTroie* 22551.

341.1 *est sages*: remplace *sera moult sages* de *Prose 3* § 259.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 22580. — *devront*: remplace la leçon fautive *devoient* de *Prose 3* § 259.2.

341.3 *l'ont*: *Prose 3* a simplement *ont*, mais il peut s'agir d'un pronom pléonastique qui anticipe l'objet du verbe (cf. Jensen 1990, p. 174 § 356), d'autant plus que la leçon du ms. Royal est confirmée par le ms. Pr.

341.4 *il pena a aler et a venir*: remplace le banal *il le queroit* de *Prose 3* § 259.5. — *mahagnié et navré*: si cette simplification n'est pas conforme au style du compilateur de *Prose 5*, le texte correspond assez bien à *RTroie* 22585-22598. La syntaxe de *Prose 5*, elliptique, ne correspond pas au texte de *Prose 3*, qui répète *en furent* devant les participes (la même leçon se trouve notamment dans les mss SC, mais pas dans le ms. Pr). Quoi qu'il en soit, la formulation du ms. Royal est acceptable et conforme à d'autres constructions expressives de *Prose 5* (voir par exemple § 34.2 et note).

342 Correspond à la vingtième bataille dans le *Roman de Troie*.

342.1 *grans*: leçon des mss F*e* pour *RTroie* 22599, qui a *lonc*. Au début de ce paragraphe, le compilateur semble privilégier le roman en vers. — *chaleur*: *Prose 3* § 260.1 a *clarté*. — *rassemblerent*: verbe repris de *Prose 3* § 260.1 qui correspond à la leçon du seul ms. K pour *RTroie* 22601, qui a *ratornerent*. — *qui … clarté*: détail absent de *Prose 3* et repris de *RTroie* 22604-22606. — *Aiax … bataille*: cf. *RTroie* 22609-22612. Dans l'*Iliade*, Ajax est équipé d'un grand bouclier mycénien qui protège intégralement son corps, ce qui le dispense de recourir à une armure complète (cf. *Il.* VII, 219-25). Dans ces paragraphes, le texte de *Prose 5* est plus précis que celui de *Prose 3* et reprend plutôt le roman en vers, bien que les détails du bouclier et de l'épée dérivent de *Prose 3* § 260.1. À propos de la folie d'Ajax et de sa nudité, voir Barbieri 2005b, p. 323. — *chierement le comperra*: remplace *fierement l'achetera* de *Prose 3* § 260.1, même si dans cette partie le compilateur se rapproche de *Prose 3*.

342.2 ·XX^{M}·: ajout du compilateur repris de *RTroie* 22623, qui a en réalité la leçon *trente mile*.

343.1 *Paris … lacié*: au début de ce paragraphe le compilateur semble à nouveau privilégier *RTroie* 22635, pour ensuite se rapprocher de *Prose 3* § 261. — *tendrement*: remplace *a chaudes lermes* de *Prose 3* § 261.1. — *besoing*: le compilateur élimine le contenu de *RTroie* 22640, qui se trouve aussi dans *Prose 3*.

343.2 *dure*: remplace *fiere* de *Prose 3* § 261.2 et *RTroie* 22641. — *conoissances*: le compilateur élimine une curieuse référence à l'«autre monde» présente uniquement dans *Prose 3*.

343.4 *ovec Gregois*: remplace *a ceulx de Logres* de *Prose 3* § 262.2 en reprenant la leçon des mss M2Dγ pour *RTroie* 22675. — ·X^{M}·: la leçon de *RTroie* 22684 est *tel mil*. Aucun témoin n'a la variante de *Prose 3* et de *Prose 5*, qui pourrait cependant s'expliquer à partir de *tex* du ms. K.

343.5 *o … chevaliers*: leçon propre aux mss γ pour *RTroie* 22688.

343.6 *escus … heaumes*: la succession de ces éléments est propre à *Prose 5*. — *trebuche mort*: la séquence des verbes exigerait ici un pluriel *trebucherent* comme celui de *Prose 3* (*RTroie* 22698 a *trebuchent*). S'il s'agit probablement d'une faute du compilateur de *Prose 5*, peut-être influencé par la formule épique récurrente *trebuche mort*, la phrase en soi demeure acceptable, bien qu'il soit difficile d'identifier le sujet singulier du verbe. Le compilateur ajoute *mort* et omet *jus de leurs chevaulx* de *Prose 3* § 262.2. Les deux leçons se trouvent dans *RTroie* 22699. — ·IIII·: remplace *cinq* de *Prose 3* § 262.3. Les deux leçons se trouvent dans *RTroie* 22704.

344.1 *a l'estour vint*: leçon propre aux mss *e* pour *RTroie* 22707. — *li dus d'Athenes*: précision ajoutée par le compilateur. — *pesme et angoisseus*: remplace *merveilleux* de *Prose 3* § 263.1.

344.2 *o*: graphie phonétique pour *au*; voir aussi § 439.6. — *lance*: remplace *espee* de *Prose 3* § 263.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 22723.

344.3 *chai de*: remplace *guerpi* de *Prose 3* § 263.3 et *RTroie* 22734. — *et leur … Gregiois*: ces deux dernières phrases dépendent d'une leçon particulière des mss Dγ pour *RTroie* 22739-22744.

345.1 *force*: remplace *aide* de *Prose 3* § 264.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 22751. — *malmaine*: remplace *desconfit* de *Prose 3* § 264.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*.

345.2 ·VIII^{C}·: le compilateur reprend la leçon de *Prose 3* § 264.2, là où *RTroie* 22757 a *set cenz*. — *Mes … escus*: ici, les diverses versions ont des leçons différentes, et les divergences les plus intéressantes concernent la dotation d'Ajax. Sur ce point, *RTroie* 22760-22761 ne dit rien, mais parle ensuite d'une épée; *Prose 3* § 264.2 parle aussi d'une épée et *Prose 5* reprend l'épée de *Prose 3*, à laquelle il ajoute le bouclier, conformément à la leçon des mss *e* pour *RTroie* 22761. Voir Barbieri 2005b, surtout aux pp. 332-3. — *que plus*: à la place de *qui plus*. Comme on l'a vu, le mélan-

ge des deux formes du pronom relatif est assez fréquent dans *Prose 5*. — *isnel*: petit ajout du compilateur.

345.3 *si … souffrir*: texte ajouté par le compilateur à *Prose 3*, à partir de la leçon de *RTroie* 22782. — *entra*: remplace *se fery* de *Prose 3* § 264.5 et *RTroie* 22792. — *s'entrenavrent*: remplace *se mehaingnerent* de *Prose 5* § 264.5. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *ici … amour*: cette répétition est un ajout du compilateur à *Prose 3* § 264.6. — *geans*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 22816, présent aussi dans *Prose 3*. — *maintenant*: remplace *au soir* de *Prose 3* § 264.7. — *et … fichïe*: ce détail de l'épée qui défigure le visage de Pâris sert probablement à rappeler que la beauté du fils de Priam a été l'une des causes de la guerre. La leçon est conforme à *RTroie* 22824.

345.4 *et … soustenir*: ajout du compilateur. — *duel fesant*: ces deux mots, écrits sur rature, récupèrent la leçon de *RTroie* 22832-22833, absente de *Prose 3*.

346.1 *pour … receu*: la leçon de *Prose 5* est plus proche de *RTroie* 22842 que de *Prose 3* § 265.1.

346.3 *a grant duel*: petit ajout du compilateur.

346.4 *la mort Paris*: remplace *l'amour Paris* de *Prose 3* § 265.4 en récupérant la leçon correcte de *RTroie* 22868. — *·VII·*: *Prose 3* § 265.4 en donne *·VI·*, tandis que *RTroie* 22872 évoque *quatre archiees o cinc o sis*.

347.1 *escharguetier*: remplace *esgaittier* de *Prose 3* § 266.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 22891, non celle de *RTroie* 22885, qui a *veillier*. — *furent li Troien assis*: la leçon de *Prose 5* semble plus logique que celle de *Prose 3* § 266.1, cette dernière omettant *assis* et modifiant le verbe en *firent*. Elle correspond en outre mieux à *RTroie* 22887. — *garder*: le compilateur remplace le mot *eschargaittier* de *Prose 3* § 266.1 pour éviter une répétition. — *service*: remplace *sarquel* de *Prose 3* § 266.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*, mais *servise* est présent dans la leçon des mss *γ* pour *RTroie* 22899. — *partir*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 22905, présent par contre dans *Prose 3* § 267.

347.2 *[tous]*: une tache rend certains mots illisibles dans le ms. Royal. Cf. *RTroie* 22916 et surtout *Prose 3* § 268.1. — *[ne vit]*: mots illisibles reconstruits sur la base de *Prose 3* § 268.1 et du ms. Pr. On pourrait éventuellement opter pour *n'eust* sur la base de *RTroie* 22917: *n'ot*. — *Paris*: remplace *amis* de *Prose 3* § 268.1 et *RTroie* 22921, à cause de la tendance habituelle du compilateur à expliciter les noms. — *doleur*: remplace *dommage* de *Prose 3* § 268.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 22938. — *fui*: dans le ms. Royal, la position du diacritique exigerait de lire plutôt *fin*, mais cf. *Prose 3* § 268.3: *fus* et *RTroie* 22938: *fui*. Dans le ms. Pr, on lit *fui nee*, tandis que le ms. C a *de ce que je onques fui*. — *maris*: remplace *amiz* de *Prose 3* § 268.4 et *RTroie* 22945. — *pour moi*: le compilateur omet le

contenu de *RTroie* 22947, qui se trouve aussi dans *Prose 3*. — *[m]ui*: il s'agit d'une 'mesure de capacité (pour les grains et les liquides)', cf. *DEAFpré* s.v. *mui*. Dans le ms. Royal, on lit *nui*, tout comme dans le ms. Pr, mais cf. *RTroie* 22957: *mui* et *Prose 3* § 268.6: *muis*.

347.3 *vaillant*: remplace *hardis* de *Prose 3* § 268.7 en reprenant la leçon de *RTroie* 22970. — *Trahiés*: le compilateur passe à la deuxième personne, pour repasser ensuite à la troisième personne de *Prose 3* et du *Roman de Troie*, ce qui provoque une incohérence syntaxique. — *tourmente*: remplace *et tourmentee* de *Prose 3* § 268.9 en se rapprochant de *RTroie* 22986. — *ne soit issus*: remplace *que n'est demouré* de *Prose 3* § 268.9 en se rapprochant de la leçon de *RTroie* 22990. Toutefois, la phrase suivante, avec l'ajout de la négation, montre que le compilateur n'a pas compris la leçon du roman en vers (où l'on trouve *eschis* à la place de *issus*). — *qui riens*: bien que *Prose 3* ait *que riens*, l'on peut parler dans ce cas-ci d'une anacoluthe plutôt que d'un mauvais choix de pronom relatif. Il faut en tout cas prendre en compte la séquence de répétitions anaphoriques de *qui*.

347.4 *demoré*: remplace *tardé* de *Prose 3* § 268.11 en récupérant la leçon de *RTroie* 23008. — *feu*: remplace *puiz* de *Prose 3* § 268.12; cf. *RTroie* 23014: *funs* (mais *feu* est la leçon du ms. M1). — *tantost*: remplace la leçon plus explicite *le roy* de *Prose 3* § 268.14. Dans *Prose 5*, on a l'impression qu'Hélène prend l'initiative. — *pour … devoit*: la leçon de *Prose 5* diverge de celle de *Prose 3* § 268.14, qui à son tour s'éloigne du *Roman de Troie*. — *oes*: cf. *RTroie* 23043: *ues*. Pour respecter le roman en vers, le compilateur s'éloigne de *Prose 3* § 268, qui a *avoit a luy offert*.

348.1 *·II· mestre d'Orient*: cf. *RTroie* 23047-23048; texte des mss M2*y*. *Prose 3* ici a une leçon différente, plus proche de la version majoritaire du *Roman de Troie*. — *‹seelé›*: le compilateur omet ce mot présent dans *Prose 3* § 269.2 et *RTroie* 23066. Le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, là où le ms. C a *firent* à la place de *ont*. L'insertion me semble inévitable, puisqu'il est évident qu'il ne s'agit pas ici de la construction d'un cercueil en ciment. — *‹comme›*: inséré suivant *Prose 3* et *RTroie* 23081. — *l'amoient*: remplace *la chieressoient* de *Prose 3* § 269.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 23087. Mais *Prose 3* reprend aussi une leçon précédente de *RTroie* 23082.

349.1 *de toutes coleur*: synthèse de la liste de *Prose 3* § 270.1 et *RTroie* 23097. Si la graphie *co|leur* du ms. Royal ne requiert pas de correction, il s'agit de sa seule attestation dans *Prose 5* et la position du *o* à la fin d'une ligne pourrait avoir facilité une éventuelle erreur de copie. — *assaillist*: remplace *requeroit* de *Prose 3* § 270.2 et *RTroie* 23106, tout en reprenant une expression de *RTroie* 23107. — *mes … assaut*: la description des fortifications est plus synthétique que celle de *Prose 3*, dont plusieurs éléments sont éliminés. — *qui onques fu fes*: leçon du ms. S1 de *RTroie*

23125, aussi reprise par *Prose 3* § 270.3. — *estoire*: remplace *escripture* de *Prose 3* § 270.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 23125. Les trois paragraphes suivants sur la description de l'Orient, jusqu'à l'entrée en scène de Penthésilée, ne se trouvent pas dans les mss BDL2M1 du *Roman de Troie*, donc vraisemblablement pas non plus dans le modèle de *Prose 5*. Le compilateur aura suivi le texte de *Prose 3*.

350.3 *tous*: le substantif *mer* est toujours féminin dans *Prose 5*, sauf dans ce cas-ci. Puisque l'emploi du genre masculin est possible dans la langue médiévale, il ne faut pas intervenir. — *seulement*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 23157-23158, qui se trouve par contre dans *Prose 3*. — *naissance*: ici, le compilateur omet le contenu de *RTroie* 23163, mais a en revanche une leçon plus proche de *RTroie* 23164 que *Prose 3* § 271.4. Puisque ce passage ne se trouvait probablement pas dans le modèle du roman en vers du compilateur de *Prose 5* (les vv. 23127-23356 manquent dans les mss BDM1), la version originale de *Prose 3* devait avoir un texte différent de celui du ms. Rouen.

350.5 *aler*: simplifie *mettre lez piez* de *Prose 3* § 271.6, plus proche de *RTroie* 23187. — *distrent*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 23191-23214, présent sous forme abrégée dans *Prose 3*.

350.6 *Tabarie*: correspond à *Tiberiadis* de *RTroie* 23220. Dans *Prose 3* § 272.1, on trouve *Thanbarie* ou *Chanbarie*.

351.1 Le compilateur se borne à proposer une liste de noms, en éliminant tous les petits commentaires présents dans *Prose 3* § 273. — *siexte*: cette graphie est attestée deux fois (une fois sous la variante *sieste*) dans un texte franco-italien, *La complainte de Boece* de Bonaventura da Demena (cf. *RIALFrI*). — *Cicea*: correspond à *Citherea* de *RTroie* 23241, mais le ms. K a *Cythea*. Dans *Prose 3* § 273.1, on lit (quoique sans certitude) *Citra* écrit sur correction. Quant à l'article masculin *le* qui suit, je conserve la leçon du ms. Royal, qui nous a habitué à l'emploi de formes masculines pour le féminin, même s'il s'agit du seul cas dans cette liste.

351.2 *seulement*: remplace *drittement* de *Prose 3* § 275.1.

351.3 *Si[n]e*: dans le ms. Royal, on lit *Sire*; je corrige sur la base de *RTroie* 23288, mais *Prose 3* a aussi la leçon *Sire*, qui constitue toutefois une répétition évidente. Dans ce paragraphe également, le compilateur de *Prose 5* élimine tous les commentaires de *Prose 3*. — *‹As›sire*: ajout de *Prose 5* repris de *RTroie* 23291: *Assire*. Je corrige pour éviter la triple répétition de *Sire*, pourtant confirmée par le ms. Pr. Si les corrections *Sine* et *Assire* sont effectuées pour restituer un texte cohérent qui corresponde à la leçon du *Roman de Troie*, il faut signaler que certains manuscrits du roman en vers proposaient déjà la triple répétition: au v. 23288, les mss CJMAK ont *Sire* à la place de *Sine*, tandis qu'au v. 23291, ce sont les mss A^2CMH qui ont *Sine* à la place d'*Assire*. *Prose 3* élimine la deuxième

occurrence de *Sire*, mais conserve les autres. — *Des … touchié*: la dernière phrase est reprise de *Prose 3* § 276.1, quoique de manière assez libre et plus fidèle à *RTroie* 23298-23301.

352.1 *Li grans livres ystoriaus*: la même leçon est présente dans *RTroie* 23303; il devrait s'agir d'Orose, *HaP*. — *richement*: le compilateur omet la leçon de *Prose 3* § 277.2, qui correspond à *RTroie* 23323-23324.

352.2 *enfans*: le compilateur élimine le contenu de *RTroie* 23331-23335, présent au contraire dans *Prose 3* § 277. — *qui … devant*: *Prose 3* présente une leçon différente. Il s'agit probablement d'une espèce de glose, le texte ne correspondant pas non plus à *RTroie* 23336-23340.

352.3 Nouveau résumé succinct du compilateur. — *l'autr'[a]n*: dans le ms. Royal, on lit *en*. S'il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'une graphie particulière de la forme attestée *ain*, il s'agirait d'un *unicum* dans *Prose 5*. Pour cette raison, je corrige sur la base du ms. Pr: *l'autre an*.

353.5 *mes … acquerre*: cette partie ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*. Il doit s'agir d'un ajout du compilateur de *Prose 5*.

354.1 *domage*: remplace *dehait* de *Prose 3* § 279.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans *RTroie* 23397, mais *RTroie* 23402 donne *me deshaite*. — *garder*: remplace *gaittier* de *Prose 3* § 279.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 23416. — *chier comparer*: remplace *acheter chierement* de *Prose 3* § 279.3, et se rapproche de la leçon de *RTroie* 23415. — *deloiement*: bien que je n'aie pas trouvé d'autre attestation de cette graphie, des formes analogues du substantif *deloi* et du verbe *deloiier* existent, surtout dans les régions du Nord. Voir par exemple ChTroyes, *Erec*, 6530: «Ancontre vont, plus ne deloient»; *Châtelaine de Vergy*, 267: «Hors de ma terre sanz deloi!»; Jean Bodel, *Saisnes*, 2324: «"De voz noveles dites, biau seignor, sanz deloi!"».

355 Correspond à la première partie de la vingt-et-unième bataille dans le *Roman de Troie* (vv. 23420 etc.).

355.R ‹*bataille*›: si l'insertion n'est pas strictement nécessaire, il s'agit du seul cas dépourvu du substantif dans les rubriques progressives des batailles. Il est donc probable qu'il s'agisse d'un oubli du copiste.

355.1 *fort et isnel*: remplace *d'Espagne* de *Prose 3* § 280.1 et se rapproche de la leçon des mss B*n* pour *RTroie* 23441-23444. La phrase suivante est aussi une innovation de *Prose 5*, probablement dérivée de son modèle. — *noif*: leçon des mss MK partagée par *Prose 3* § 280.1 pour *RTroie* 23446, qui a *lis*. — *cloquetes*: remplace *eschelettes* de *Prose 3* § 280.1, en guise de glose. — *qui … verdes*: ici, le compilateur ajoute le contenu de *RTroie* 23454-23456 absent de *Prose 3*. La leçon *chier* est typique des mss *e* pour *RTroie* 23455. — *armees*: remplace *garnies* de *Prose 3* § 280.3. — *et par … veue*: *Prose 5* fait preuve d'une certaine autonomie. Le compilateur y anti-

cipe le contenu de *RTroie* 23475-23477 et insère ici celui de *RTroie* 23468-23471. — *les dieux … gart*: hésitation habituelle entre le Dieu chrétien et les divinités païennes. Le compilateur commence par le pluriel du *Roman de Troie*, puis passe au singulier.

356.1 *noise*: remplace *son* de *Prose 3* § 282.1, en reprenant la leçon de *RTroie* 23513. — *‹les requierent› si aigrement*: un réviseur a inséré en petits caractères dans la marge la phrase *envairent les Grieux a l'encontrer des lances*; dans le texte, on note une marque d'insertion entre *si* et *aigrem(en)t*. Toutefois, cette leçon ne correspond ni à *RTroie* 23521-23522, ni à *Prose 3* § 282.2 qui a seulement *issu les requierent si aigrement*, conformément à la leçon du ms. K du *Roman de Troie*. Puisque la graphie de l'insertion dans le ms. Royal est tardive et probablement contemporaine à la réalisation du ms. Pr, ce dernier l'absorbant dans le texte, il me semble préférable de retoucher le texte de *Prose 5* en suivant la leçon de *Prose 3*. — *il detrenchent … domagiés*: les deux dernières phrases ne dérivent pas de *Prose 3*, mais de la leçon particulière des mss D*y* pour *RTroie* 23512-23534. — *·LX·*: reprend la leçon de *RTroie* 23539, là où *Prose 3* a *·XL·*; puisque le ms. M1 n'a pas ce vers, il est probable que la leçon de *Prose 3* soit une faute du ms. Rouen.

356.2 *et s'ala … domage*: le compilateur se détache à nouveau de *Prose 3* pour suivre la leçon particulière des mss D*y* pour *RTroie* 23549-23552. Le nombre est une exagération habituelle du compilateur de *Prose 5*, qui remplace la leçon *·C·* de son modèle par *·IIIC·*. — *qui … hardie*: phrase ajoutée par le compilateur. — *Talamon Ayax, Menelaus*: Ajax fils de Télamon devrait être mort (cf. § 345.4). Cette contradiction s'explique par le changement de source opéré par Benoît de Sainte-Maure, qui passe de Darès à Dictys. Pour essayer de résoudre ce problème, le compilateur de *Prose 5* mène à terme le procédé de distinction des deux Ajax, le fils d'Oïlée et le fils de Télamon, déjà été amorcé dans le *Roman de Troie*. *Prose 3* a *Thalamon et Aÿaus* comme *RTroie* 23569, mais la variante sans la conjonction est très répandue dans la tradition du roman en vers (mss M2ACIJKM*ny*). Sur la question des deux Ajax, voir le commentaire au § 114.15 et Barbieri 2005b, pp. 323-39. Quant à Ménélas, qu'on retrouve aussi dans le paragraphe suivant, il devrait toujours être en voyage; dans ce cas aussi, la contradiction est déjà présente dans le texte du *Roman de Troie* (cf. vv. 23570 et 23625), dont elle n'est éliminée que par une branche de la tradition manuscrite (deuxième famille, mss DM1JPEH). Voir Jung 1996, p. 65 et Barbieri 2005b, pp. 351-4. — *effraés*: remplace *esbahi* de *Prose 3* § 283.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 23582. La forme *esbaiz* est la leçon des mss C*n*, mais le ms. K a une leçon très proche. — *ocision*: remplace *grant dommage* de *Prose 3* § 283.4, qui correspond à *RTroie* 23583. — *qui estoient as murs*: petite glose explicative du compilateur qui ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*.

357.1 *pucele*: remplace *gent* de *Prose 3* § 284.1 et *RTroie* 23594.

357.2 *mes … oïr*: le compilateur insère le contenu de *RTroie* 23597-23601 absent de *Prose 3*. — *les esclas … contremont*: le compilateur ajoute quelques détails personnels qui ne se trouvent ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*.

357.3 *lances*: dans *Prose 3* § 284.3, ce substantif est précédé par l'article, mais l'ellipse de l'article n'est pas un phénomène isolé dans *Prose 5* (cf. §§ 114.15, 117.1, 236.1 et l'introduction linguistique, § 5.3.1:4) et la tradition manuscrite confirme la leçon du ms. Royal. Une formule analogue se trouve par exemple dans le *Tristan en prose* (Ménard) VII, ix, 218: «c'assés en i avoit d'armés qui lances voloient brisier devant le roi». Voir aussi le § 282.8.

357.4 *l'embati*: remplace *l'emporte* de *Prose 3* § 284.4, qui constitue la leçon des mss AFKMN pour *RTroie* 23626. — *plus grans*: remplace *greigneurs* de *Prose 3* § 284.6. — *deguerper*: dans le ms. Royal, on lit *deguerper*, dont le dernier *e* est barré et remplacé par un petit *i* dans la marge par un réviseur tardif. Godefroy IV, 377a propose une entrée *guerper*, contestée par *TL* IV, 737, 42-44 sur la base du fait que dans l'un des exemples évoqués, la forme *guerpe* est sans doute un subjonctif de *guerpir*. Toutefois, la contestation ne touche pas les deux autres exemples, dont un cas de futur *guerperai*, et d'autres cas d'infinitifs *guerper* ou *gerper* sont signalés par l'*AND* s.v. *guerpir*. Tout compte fait, un métaplasme de conjugaison de ce type semble parfaitement compatible avec l'attitude linguistique du compilateur du ms. Royal. — *par son effors*: remplace la répétition *o leur ayde* de *Prose 3* § 284.6.

357.5 *que … fort*: petit ajout du compilateur. — *qu'il l'abbat*: si l'abréviation *q* n'est pas habituelle pour le ms. Royal, ni pour *que* ni pour *qui*, il est difficile de l'interpréter différemment, d'autant plus que *ql* est inséré sur rature, ce qui pourrait justifier un traitement spécial. Je l'interprète donc de la manière la plus logique, en tenant compte des leçons de *Prose 3* (*qu'il l'abbati*) et du ms. Pr (*que il l'abat*). Le *t* de *abbat* est obtenu à partir d'un trait du *a*.

357.8 *que plus … Gregiois*: le compilateur récupère le contenu de *RTroie* 23680-23682 absent de *Prose 3*, probablement à cause d'un saut provoqué par la répétition de *Gregiois*. Il faut remarquer que le texte de *Prose 5* correspond à celui des mss *γ* pour *RTroie* 23680. — *destourna*: remplace le curieux *destourba* de *Prose 3* § 284.11. — *qui i*: à la fin d'une ligne, mais confirmé par *Prose 3*. — *grant travail et grant paine*: remplace *paine et ennuy* de *Prose 3* § 284.11 en reprenant la leçon de *RTroie* 23708. — *cel*: le *c* initial n'est que partiellement visible à cause d'un trou dans le parchemin. — *mes … jour*: le compilateur de *Prose 5* recourt au singulier et son interprétation est claire, tandis que les formes au pluriel de *Prose 3* créent une ambiguïté, l'antécédent pouvant être les Amazones ou les Grecs; dans *RTroie* 23705, les pluriels réfèrent manifestement aux Grecs.

358.1 *des Gregiois*: petite précision typique de *Prose 5*. — *le*: inséré dans la marge en petits caractères probablement par un réviseur tardif. Si la lacune dans le texte, évidente à cause de la syntaxe, est facilitée par la transition entre deux feuillets, dans le cas présent, le ms. Rouen de *Prose 3* a une leçon *raconte son* (§ 285, 10) avec un possessif redondant qui ne correspond probablement pas à la version originale, ce qui nous oblige à accueillir l'insertion du réviseur. — *reposerent*: remplace *jeüsrent* de *Prose 3* § 286.1 et *RTroie* 23734. — *repariez*: remplace *retournez* de *Prose 3* § 286.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 23741. La référence au retour de Ménélas met en évidence la contradiction relevée au § 356.2, qui toutefois se trouve aussi dans *RTroie* 23740-23742. La leçon *fu envoiés* remplace *estoit alez* de *Prose* 3 § 286.1, en récupérant la leçon de *RTroie* 23742. Évidemment, la leçon de *Prose 3* est plus neutre, tandis que le compilateur de *Prose 5* veut insister sur le fait que Ménélas n'est pas parti volontairement. — *viegne*: remplace *ameine* de *Prose 3* § 286.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 23743. — *ou miels … pourent*: ajout du compilateur.

359 Correspond à la deuxième partie de la vingt-et-unième bataille dans le *Roman de Troie*. Dans cette bataille et dans la suivante, le compilateur garde une certaine liberté (en particulier dans la partie qui concerne Pyrrhus) et son texte ne correspond pas parfaitement à celui de *Prose 3*.

359.1 *·M·*: remplace *mains* de *Prose 3* § 286.3 et *RTroie* 23762. Aucun témoin ne semble avoir cette leçon. — *vigueureusement*: innovation du compilateur qui remplace la leçon fautive *tost* de *Prose 3* § 286.3 et *fort* de *RTroie* 23764. — *per‹dirent›*: reconstruit sur la base de *Prose 3* § 286.3. — *pesmes et dolereus*: petites innovations du compilateur. — *roine de Feminie*: le compilateur reprend la leçon de *RTroie* 23769, là où *Prose 3* § 286.4 a le nom de Penthésilée. — *guerpir*: ici, la leçon de *Prose 5* est indépendante de celles de *Prose 3* § 286.4 et de *RTroie* 23772. — *la … serré*: petit ajout du compilateur qui reprend la leçon des mss *e* pour *RTroie* 23774. — *pour querre Pyrrus*: le compilateur reprend, encore une fois, la leçon particulière des mss *e* pour *RTroie* 23779-23780. À partir de ce point, *Prose 5* suit le roman en vers jusqu'au v. 23792, les mss BK – et par conséquent *Prose 3* – n'ayant pas *RTroie* 23783-23792. — *morir*: le compilateur reprend la leçon des mss D*γ* pour *RTroie* 23790.

360.1 *·IIII· mois*: en réalité, le *RTroie* 23793 précise qu'il s'agit de deux mois, et aucun témoin ne parle de quatre. Immédiatement après le début de *Prose 3* § 287, le compilateur commence à suivre le roman en vers, car la partie correspondant à *RTroie* 23793-23824 manque dans *Prose 3*. L'adoubement de Pyrrhus est résumé par la phrase: «si le firent chevaliers dez armes Achillés son pere et tout celui jour firent ceulx de l'ost grant joye et feste et firent aux dieux sacreffices en maintes manieres de ce que ilz les ont conseilliez».

360.2 *conjoï*: cf. *joïz* de *RTroie* 23807. — *de ce ne couvenoit parler*: interprétation fautive de *RTroie* 23816-23817.

361 Correspond à la première partie de la vingt-deuxième bataille dans le *Roman de Troie*.

361.1 *la clarté*: petit ajout du compilateur qui récupère la leçon de *RTroie* 23838. — *ordenerent*: remplace *deviserent* de *Prose 3* § 287.7.

361.2 *aviseement*: remplace *efforciement* de *Prose 3* § 287.8. — *li cris et la noise*: leçon des mss *γ* pour *RTroie* 23878. — *angoisseuses*: leçon des mss *γ* pour *RTroie* 23882.

361.3 *a l'estour*: remplace *aux tournoys* de *Prose 3* § 288.1, en récupérant la leçon des mss *γ* pour *RTroie* 23885. — *riche destrier*: ici, le compilateur, qui fait preuve d'une indépendance croissante, offre une leçon qui n'est pas fidèle aux sources. — *trois lionceaus d'or*: dans la marge, on lit en petits caractères, dans une graphie probablement du XV^e^ siècle: «le champ rouge arma Achilés». En effet, Pyrrhus et Achille ont les mêmes armes. Le nombre de lions (trois) ne se trouve pas dans les sources, qui ont un pluriel générique (voir *RTroie* 23900 et *Prose 3* § 288.2), mais correspond effectivement à l'iconographie (voir par exemple l'enluminure au f. 156r du ms. Royal). Il faut remarquer qu'à hauteur de ce passage, *Prose 3* ne suit pas très fidèlement le ms. K, qui dans ce cas parle de deux lions.

361.4 *fort*: leçon des mss A2BIJN*γ* pour *RTroie* 23929. La leçon de *Prose 3* § 288.4 est *bon* et ne se trouve dans aucun témoin du roman en vers. — *sus le heaume*: leçon particulière des mss D*γ* pour *RTroie* 23931-23934.

362.1 *dolent*: remplace *iriez* de *Prose 3* § 289.1 et *RTroie* 23935. — *et alerent … l'enmenoient*: le compilateur suit la leçon des mss *γ* pour *RTroie* 23939 et des mss D*e* pour *RTroie* 23940. — *que … contenir*: petit ajout du compilateur qui reprend la leçon de *RTroie* 23943. — *pluseurs*: le compilateur évite de préciser le nombre de tentatives, contrairement à *Prose 3* § 289.2.

362.3 *abbatirent*: remplace *verserent* de *Prose 3* § 289.4.

362.4 *Thalamon*: remplace la leçon fautive *Dyomedés* de *Prose 3* § 289, 20 en reprenant la leçon de *RTroie* 24016. Aucun témoin ne semble avoir cette variante. *Prose 3* l'introduit probablement pour anticiper l'affrontement qui se révélera mortel pour la reine des Amazones.

362.5 *·II^C^·*: même leçon que *Prose 3* § 289.7. Dans *RTroie* 24029, on lit *cent*, mais le ms. K a la variante *dui mil*. Il est probable que la leçon de *Prose 3* dérive de celle du modèle du ms. K. — *puceles*: le compilateur reprend la leçon de *RTroie* 24031, tandis que la forme *damoiselles* de *Prose 3* § 290.1 se rapproche plutôt de la variante *danzeles* des mss M2JK.

362.7 *·M·*: exagération habituelle reprise de *Prose 3* § 290, là où *RTroie* 24069 a *cent*.

363.1 *enarmes*: le compilateur rétablit la leçon correcte de *RTroie* 24075 par rapport à la variante de *Prose 3* § 291.1. — *que ci*: *Prose 3* donne *qui ci*, mais l'abréviation est très claire dans le ms. Royal.

363.2 *qui … gais*: ajout du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 24093.

363.3-6 *Quant…*: ajout de reprise et transition. — Il manque dans *Prose 5*, comme dans les mss D*y*, le contenu de *RTroie* 24109-24118, à la place duquel le compilateur introduit cet ajout dont l'origine est inconnue. En effet, cette transition entre les deux discours ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie* (le compilateur l'introduit après le v. 24106). L'auteur s'est probablement rendu compte que Penthésilée sait que Pyrrhus est le fils d'Achille sans que personne ne le lui ait dit. Ainsi, même la deuxième partie du discours direct, avec la référence à la vengeance offerte à Hector, est une nouvelle élaboration de *Prose 5*, qui développe une suggestion contenue dans les vers du *Roman de Troie*. Dans le texte, l'on trouve aussi la référence habituelle à la déloyauté d'Achille.

363.5 *pute geste*: ce type de langage trahit probablement aussi l'intervention d'un remanieur. — *pris [de] vos*: dans le ms. Royal, on lit *pris des vos* écrit sur rature. La forme *vos* pourrait être une variante picarde du pronom possessif *vostres*, mais le contexte nous fait penser qu'il doit s'agir plus probablement d'une faute du copiste pour *de vos*, auquel cas *vos* serait un pronom personnel. Voir aussi le § 288.7 ainsi que l'introduction linguistique, § 5.2.3:10.

363.6 *Lors … lui*: ce passage est assez indépendant des sources, parce qu'il s'agit d'une phrase de transition entre l'ajout du compilateur et le texte de *Prose 3*. Dans le ms. Pr, le *L* de *lors* ouvre un paragraphe. Cela correspond à un changement de source dans *Prose 5*, mais ce n'est pas le début d'un nouveau paragraphe dans *Prose 3*. — *brisïe*: remplace *froissie* de *Prose 3* § 292.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans *RTroie* 24158, mais le ms. M semble avoir *brisie*. — *·XX^{M}·*: leçon qui ne correspond ni à *RTroie* 24162, qui a *trente mile*, ni à *Prose 3* § 292.1, qui a *·XIX^{M}·*. Dans ce cas, les mss *e* semblent avoir la leçon *·XV^{M}·*. — *aune*: le compilateur récupère la forme particulière de *RTroie* 24167, en s'éloignant de *Prose 3* § 292.1. — *dame … vie*: le compilateur passe au discours direct la phrase de *Prose 3* § 292.2 et *RTroie* 24174. — *[lui]*: le ms. Royal a *lie*, mais un pronom féminin n'a pas de sens ici et le masculin est confirmé par *Prose 3* § 292.2. La faute sera due, encore une fois, à la tendance du compilateur de *Prose 5* à transformer les formes féminines du pronom *lui* en *lié*.

363.7 *Lalicone*: *RTroie* 24184 a *Licoine*, mais voir les leçons des mss AM1 (*Lancone*), CEIKR (*Lancoine*) et M2 (*Laucoine*), qui favorisent une interprétation similaire à celle du ms. Royal. Cette référence ne se trouve pas dans *Prose 3*. Il pourrait s'agir en tout cas d'une erreur du copiste du ms. Royal, puisque la forme *Lanconie* est attestée au § 168.4.

363.8 *Prians … faudront*: résume et modifie en partie la leçon de *Prose 3* § 292.4. — *estour*: remplace *affaires* de *Prose 3* § 292.4, là où *RTroie* 24191 a *fereïz*.

363.9 *se met*: remplace *pluingoit* de *Prose 3* § 292.5 en reprenant la leçon des mss *e* pour *RTroie* 24199.

363.11 *Danclus*: *RTroie* 24213 a *Glaucon* ou *Glaucus* et *Prose 3* § 292 a *Claucus*. L'écriture est très claire dans le ms. Royal, si bien qu'on ne peut pas se tromper à propos du *D* majuscule. Il s'agira d'une mauvaise lecture du modèle (*claucus*, comme plus loin?), mais confirmée par la tradition manuscrite. Il s'agit du fils d'Anténor (cf. *RTroie* 24213-24214), même si ce détail ne se trouve pas ici: nous ne le découvrirons que lorsqu'Anténor pleurera sa mort. — *Pollidamas*: ajout du compilateur repris de *RTroie* 24215. — *Pantasilee …vis*: la version de *Prose 5* diffère de celle de *Prose 3* § 292.8, qu'elle résume, probablement parce que, dans sa copie du roman en vers, le compilateur ne trouvait pas *RTroie* 24231-24238. — *chascierent*: remplace *reculerent* de *Prose 3* § 292.11 en reprenant la leçon de *RTroie* 24257, mais la leçon de *Prose 3* est celle du ms. H pour *RTroie* 24255. — *·XX^{M}·*: dans les sources, il y a *·X^{M}·*. — *le destruit*: le pronom *le* doit être interprété comme un pluriel, conformément à *Prose 3* § 292.11 et à *RTroie* 24273. Il doit s'agir d'une omission du compilateur ou d'une influence de l'italien, puisque la même forme est assez fréquente dans le ms. Royal (voir introduction linguistique, § 5.1.8:5). — *mahaigne*: petit ajout du compilateur, qui reprend la leçon de *RTroie* 24273.

364 Correspond à la deuxième partie de la vingt-deuxième bataille dans le *Roman de Troie*. Ici aussi, la version de *Prose 5* diverge en partie de celle de *Prose 3*.

364.1 *La derreniere … heure*: cette première phrase du paragraphe est assez problématique. Elle ne suit pas la version de *Prose 3*, dont le texte est assez fidèle à *RTroie* 24283-24284. Le premier vers est rendu de manière erronée (*a un jour nommé* à la place de *al dererain jor*), tandis que la traduction du deuxième vers est correcte (*a maudite heure*). Entre les deux, le compilateur insère de manière synthétique le contenu de *RTroie* 24277-24280. À partir de ce point, il recommence à suivre *Prose 3*. — *mist la lance*: leçon erronée qui remplace *enseigne* par anticipation (cf. *Prose 3* § 293.2 et *RTroie* 24293), même si une intervention volontaire de la part du compilateur n'est pas à exclure. La leçon est confirmée par toute la tradition manuscrite. — *ne se venge*: le texte, écrit sur rature, n'est pas très clair: on pourrait également lire *ne le* ou *ne s'e(n)*. J'interprète comme dans *RTroie* 24301 et *Prose 3*. — *point de heaume el chief*: Pyrrhus semble imiter son père Achille aussi dans la déloyauté, puisqu'il attaque une adversaire dépourvue de heaume. De ce point de vue, la version de *Prose 5*, qui omet le contenu de *RTroie* 24306, n'est pas satisfaisante, parce qu'elle ne fournit pas d'explication à l'absence du heaume.

364.2 *col*: leçon des mss *n* pour *RTroie* 24311, qui a *cors*, comme *Prose 3*. — *cervele*: *Prose 3* et *Prose 5* ont une leçon qui commence avec une partie commune absente du *Roman de Troie* («lui donne tel cop de l'espee qu'il la fendi jucques aux dens»), que suit dans le cas de *Prose 5* le v. 24324 du roman en vers («et si li espandi la cervele») et, dans celui de *Prose 3*, le v. 24325 («et lui trencha tous les membres»). Aucune des deux versions n'a les deux vers ensemble.

364.2-6 *Et en la compagnie…*: ajout d'intégration et développement. — Cette longue partie qui concerne l'amazone Ortie est un ajout du compilateur de *Prose 5* inséré après *Prose 3* § 293; elle ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*. La mort de Penthésilée est immédiatement suivie de l'évanouissement de Pyrrhus dû à ses blessures (voir la suite et cf. *Prose 3* § 293.6). Ortie (*Orythye*) est en réalité la mère de Penthésilée, mentionnée dans *Hector et Hercule*, 811 et évoquée également dans l'*HA1*, Amazones §§ 508.1 et 512.2 (de Visser-Van Terwisga 1995, P §§ 138, 1 et 142, 4). Voir aussi *HA2* §§ 50.7 et 51.20; dans ce dernier cas, Ortie est présentée par erreur comme la sœur de Penthésilée. Serait-ce à cause de cette contradiction que le compilateur aurait inventé ce passage pour justifier l'existence d'une deuxième amazone appelée Ortie?

364.4 *desloiauté*: comme on pouvait le prévoir, Ortie ne manque pas de mettre en évidence la déloyauté de Pyrrhus et de la comparer à celle de son père Achille.

364.5 *et Pirus*: à la fin de l'insertion sur Ortie, le compilateur recommence à suivre *Prose 3* précisément à partir du point où il l'avait quittée, c'est à dire le § 293.6, qui correpond à *RTroie* 24328 etc.

364.6 *Et les pucelles*: dans le ms. Pr, le *E* de *et* ouvre un paragraphe, ce qui correspond au passage entre les §§ 293 et 294 de *Prose 3*. — *Panthasilee*: le nom est ajouté, comme d'habitude, par le compilateur, de même que la nouvelle référence à Ortie, tandis que la partie suivante est modifiée de manière assez personnelle, comme il arrive souvent dans le cas des phrases initiales des paragraphes repris de *Prose 3*. — *murent*: remplace *sourdi* de *Prose 3* § 294.1. Aucune des deux formes ne se trouve dans *RTroie* 24340-24341. — *estoit … pesme*: ajout du compilateur. — *remanoir*: remplace *demourer* de *Prose 3* § 294.2. — *et … navrees*: le compilateur élimine le caractère pathétique de *Prose 3* § 294.3, qui correspond mieux à *RTroie* 24360-24361. — *a l'entrer*: remplace *en la course* de *Prose 3* § 294.4, là où *RTroie* 24365 a *a l'entasser*. — *plus pres des murs*: leçon divergente de *RTroie* 24383 et de *Prose 3* § 295.1, probablement parce que le compilateur veut rappeler qu'il ne s'agit pas du premier siège de la ville. — *saisie*: remplace *f(ait)te* de *Prose 3* § 295.1, qui dérive probablement d'une lecture erronée, et récupère la bonne leçon de *RTroie* 24385. — *derrenire*: il s'agit du seul cas sans le *e* dans *Prose 5*, et cette forme ne semble pas attestée. Mais la réduction *ie* > *i* est un trait typique de la *scripta* du ms. Royal.

365 Ce paragraphe, repris de *Prose 3*, correspond à *RTroie* 24397-24424, où Benoît de Sainte-Maure annonce le changement de source et le passage de Darès à Dictys. En réalité, Benoît avait déjà commencé à se servir de Dictys bien avant de l'annoncer «officiellement» (voir Barbieri 2005b, pp. 326-8).

365.2 *citoien*: remplace *Troyen* de *Prose 3* § 296.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 24406. La leçon de *Prose 3* est en réalité la variante des mss *e*.

366 À partir de ce point, le compilateur recommence à suivre très fidèlement le texte de *Prose 3*, même s'il ne renonce pas à contrôler son exemplaire du roman en vers.

366.1 *Panthasilee*: le nom est introduit, comme d'habitude, par le compilateur. — *que il se fera*: leçon confirmée par le ms. Pr, tandis que le ms. C a *que on feroit*. *Prose 3* a en réalité *que sera fait*. La formule de *Prose 5* est acceptable en tant que recours au futur dans le discours indirect libre, mais il pourrait s'agir aussi d'un italianisme. — *Pyrrus*: remplace *Neptholomus* de *Prose 3* § 297.2. Il s'agit de la leçon des mss A2IJ*y* pour *RTroie* 24446. — *leur drois*: *Prose 3* a le singulier *son droit*, mais le compilateur de *Prose 5* aura voulu se référer également à Ortie ou aux Amazones en général. Alternativement, on peut penser que le compilateur se réfère aux droits accordés par les Grecs aux morts, comme le suggère Rochebouet 2021a, p. 773. La leçon du ms. Royal est confirmée par le ms. Pr.

366.2 *devorer*: encore une fois, le compilateur préfère le verbe *devorer* à *mengier* de *Prose 3* § 297.3 et *RTroie* 24454. — *Souandre*: on pourrait interpréter aussi *Sovandre*, mais la forme est en tout cas bien différente d'*Eschandre* de *RTroie* 24457. *Prose 3* § 297.3 a *Seandre*. Aucun témoin du roman en vers ne semble avoir une leçon similaire.

367 À partir de ce point, le texte du ms. Royal est de moins en moins structuré. On ne voit plus de grandes initiales (une seule au f. 172rb) ni de rubriques (une seule au f. 176vb, sans tenir compte des deux rubriques qui introduisent les épîtres ovidiennes). Les rubriques recommencent au f. 191ra avec le texte de *Landomata*.

367.R L'épisode de la trahison d'Anténor et d'Énée mérite quelques considérations. Si Homère n'en parle évidemment pas, ni Quintus de Smyrne ou les textes cycliques, Lycophron (*Alexandra*, 340-341) en fait déjà mention. D'après Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines* I, 48), un certain Mécène de Xanthe aurait affirmé autour des IV^e^-III^e^ siècles av. J.C. qu'Énée aurait trahi Troie pour se venger de la faible considération que Pâris avait de lui. Dans Dictys (*EBT* IV, 17 et 22), la trahison est totalement délibérée, mais le texte ne parle pas des raisons mentionnées par Mécène. Darès (*ET* §§ 39-40) parle aussi de la trahison des deux personnages, tout en ajoutant que leur décision est une nécessité défensive contre l'attitude agressive de Priam et d'Amphimaque. L'auteur de *Prose 5*, en parlant du repentir d'Énée, accomplit sa réhabilitation (voir

le commentaire au § 398.6). Il est superflu d'ajouter que l'*Énéide* de Virgile ne fait aucune mention de l'hypothèse de la trahison, pour ne pas ternir l'image du *pius Aeneas*. Sur la figure d'Énée au Moyen Âge, voir Mühlethaler 2016.

367.1 *qui estoient sage baron*: cette phrase incidente, peut-être écrite sur rature et en tout cas d'une encre différente, ne se trouve ni dans *Prose 3* § 298, ni dans le *Roman de Troie*; elle est assez significative à la lumière de ce qu'on a dit dans la note précédente. — *car*: dans le ms. Royal, on lit *car trop les* effacé par rature, suivi par un deuxième *trop les*. Un réviseur tardif a probablement voulu éliminer la répétition, mais a effacé également la conjonction *car* qui se trouve pourtant dans *Prose 3* et dans le ms. Pr. La mention de Pâris et de l'enlèvement d'Hélène est un ajout du compilateur.

367.2 *car … profit*: le compilateur reformule négativement la phrase de *Prose 3* § 299.5. — *ore*: le compilateur élimine la référence aux prophéties de l'oracle de Delphes présente dans *Prose 3* § 298.6, probablement parce qu'il veut maintenir la discussion au niveau des faits.

367.8 *escueurre*: il s'agit d'une forme picarde (bien attestée) pour *secorre* (cf. *FEW* s.v. SUCCUTERE), au sens de 'repousser, rejeter'. — *domage*: écrit sur rature. Il s'agit probablement d'une intervention du compilateur découlant du choix du verbe précédent. En effet, dans *Prose 3* § 299.5 («sommes curieux de ton preu») et *RTroie* 24510 («de ton pro somes curios»), il y a une leçon de sens opposé.

368.2 *li meillor*: remplace *les plus beaulx* de *Prose 3* § 300.3. — *qu'i*: l'interprétation avec *i* pronom personnel est la plus proche du texte de *Prose 3*. — *Ulixés li sages*: dans *Prose 3* § 300.6 et *RTroie* 24547, l'adjectif *sage* est attribué à Ménesthée, mais, puisque, dans *Prose 5*, la construction normale prévoit la précédence du nom sur l'adjectif, on devra nécessairement l'appliquer à Ulysse. — *estouvoir*: remplace *force* de *Prose 3* § 300.8 en reprenant la leçon de *RTroie* 24576.

368.3 *Anthenor*: le nom est ajouté par le compilateur.

369.1 *mendres*: remplace *mieudre* de *Prose 3* § 301.1 et *RTroie* 24579, une forme acceptable mais ambigüe. Voir aussi le § 370.6. — *que nostre ennemi*: cette expression est écrite sur rature, et il s'agit en effet d'une variante par rapport à la leçon de *Prose 3* § 301.2, qui a *ceulx*. — *maus*: remplace *pechié* de *Prose 3* § 301.2, qui est effectivement la leçon du seul ms. K pour *RTroie* 24602.

369.2 *Amphimacus*: comme d'habitude, le nom est ajouté par le compilateur. — *chastier*: remplace la leçon erronée *haster* de *Prose 3* § 301.3.

369.3 *car … Gregiois*: le compilateur rétablit le discours direct de *RTroie* 24615-24617, qui avait été transformé en discours indirect par *Prose 3* § 301.4.

370.2 *dont … trahison*: leçon très explicite introduite par le compilateur à la place du contenu de *RTroie* 24623, qui est aussi la leçon de *Prose 3* § 302.2.

370.3 *‹ma› suer*: la précision ne se trouve ni dans *RTroie* 24629 (mais les mss *e* ont *de ma seror* à la place du nom), ni dans *Prose 3*; il s'agit probablement d'une glose de *Prose 5*. L'insertion du possessif me semble nécessaire et est confirmée par le ms. Pr. — *vendroient*: leçon spécifique des mss *e* pour *RTroie* 24630, qui a *veneient*. — *otroi*: remplace *envoy* de *Prose 3* § 302.3. Il s'agit de la leçon des mss *e* pour *RTroie* 24635.

370.5 *tendrement*: ajout du compilateur pour rétablir une expression typique de la douleur.

370.6 *mendre*: voir plus haut § 369.1. — *mes de pes fere*: la syntaxe de cette phrase n'est pas claire, même si la leçon du ms. Royal est identique à celle de *Prose 3* et confirmée par le ms. Pr. J'attribue à *mes de* une fonction adversative ('plutôt que', 'au lieu de'), à la lumière de la leçon de *RTroie* 24678-24682.

370.7 *Il sont … cité*: sur le sens de cette phrase, voir la leçon et la ponctuation de *RTroie* 24680-24682. — *et … gardons*: leçon simplifiée typique de *Prose 5*, qui remplace le contenu de *RTroie* 24687. — *mes … eslire*: proverbe également attesté dans les sources; cf. *RTroie* 24691-24692 et *Prose 3* § 303.3. Dans ce cas aussi, *Prose 3* a la forme *mieudre*.

370.8 *le te di je en secré*: leçon qui n'est attestée que dans le ms. J pour *RTroie* 24697. *Prose 3* § 303.4 a *je le t'ordene*, qui ne se trouve dans aucun témoin de *RTroie*. — *bons … seürs*: les adjectifs sont un ajout personnel du compilateur.

371.1 *renummee, qui tost quert*: l'idée de l'impossibilité d'arrêter la diffusion d'une rumeur est un cliché, mais, pour la première fois, l'auteur de *Prose 5* semble perdre son omniscience et introduit une aura de mystère dans le texte, un mystère qui deviendra plus profond avec la mort d'Ajax fils de Télamon. Dans ce court passage, le compilateur se détache partiellement de la leçon de *Prose 3* pour accentuer le caractère littéraire et suggestif du passage.

372.2 *plevi*: petit ajout du compilateur, qui récupère une leçon de *RTroie* 24741. La résolution de Priam ne fait qu'accélérer la dynamique de la trahison.

372.4 *pourchassier*: remplace *pourparler* de *Prose 3* § 305.1. Aucun témoin du *Roman de Troie* ne semble avoir cette leçon. Il pourrait s'agir d'une faute d'anticipation. — *agait*: *Prose 5* n'a pas le contenu de *RTroie* 24763-24764, qui se trouve par contre dans *Prose 3*. Cette lacune correspond au texte des mss *γ*, qui toutefois n'ont pas non plus les vv. 24765-24766. Le compilateur aura probablement récupéré ces vers de *Prose 3*.

372.7 *auné*: ici, *Prose 3* § 306.2 a la leçon du ms. K, qui omet *RTroie* 24779-247782 et unit les vv. 24778 et 24783 tout en modifiant la leçon de ce dernier. *Prose 5* remplace *ajosté* par *auné*, qui ne se trouve dans aucun témoin.

373.1 *le corage*: je maintiens la leçon du ms. Royal, qui est acceptable, mais il est très probable qu'il s'agisse d'une faute pour *leur courage* de *Prose 3* et *RTroie* 24791, une leçon nettement préférable. — *enguenné*: remplace *engigniez* de *Prose 3* § 307.1 et *RTroie* 24795. — *appareillié*: remplace *encommencié* de *Prose 3* § 307.1, qui est probablement une erreur de répétition.

373.2 *poi*: le compilateur suit ici le texte de *Prose 3* § 307.2, mais le roman en vers dit au contraire que l'accord contre le roi est général (*RTroie* 24805: «tuit se tienent a un acort»), ce qui rend plus logique la suite du récit, qui voit le roi Priam obligé de céder l'initiative aux traîtres. — *son roiaume*: petit ajout répétitif du compilateur.

374.1 *courroucha*: leçon personnelle de *Prose 5* pour remplacer *tencha* de *Prose 3* § 308.1 et *RTroie* 24811. — *seur son pois*: ici, par contre, le compilateur reprend une leçon de *RTroie* 24812 en remplacement de *oultre son gré* de *Prose 3* § 308.1. — *engigniés*: remplace *querez* de *Prose 3* § 308.1. Les deux formes se trouvent dans *RTroie* 24817.

374.2 *Bien … conseilliers*: le compilateur modifie la leçon de *Prose 3* § 308.2 et *RTroie* 24823 en adressant son observation aux traîtres plutôt qu'à Priam.

375.3 *bien … bien*: répétition fréquente dans *Prose 5*, mais cette fois attestée aussi dans *Prose 3* § 310.1.

375.4 *eschis*: remplace *contraire* de *Prose 3* § 310.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 24866. — *destourné*: remplace *destourbez* de *Prose 3* § 310.3 en reprenant la leçon des mss M2A*y* pour *RTroie* 24875. — *estrif*: remplace *escript* de *Prose 3* § 310.5, qui est probablement une leçon fautive. En tout cas, elle ne coïncide pas avec celle de *RTroie* 24899.

376.1 *Ydomeneus*: remplace la leçon erronée *le roy de Grece* de *Prose 3* § 311.1 en récupérant explicitement la leçon de *RTroie* 24905. La leçon *Grece* est celle des mss DKM1. L'erreur de *Prose 3* se poursuit avec l'inévitable réduction du nombre des conseillers, qui passe de quatre à trois.

376.2 *que … part*: synthèse de la leçon de *Prose 3* § 311.3.

376.4 *tant … mort*: encore une synthèse de la leçon de *Prose 3* qui s'éloigne aussi de celle de *RTroie* 24942-24944.

376.5 *[mercie]*: dans le ms. Royal, on lit *mercient*, mais voir *Prose 3* et *RTroie* 24952. Le singulier est confirmé par la leçon du ms. Pr. Le copiste du ms. Royal aura été induit en erreur par les pluriels précédents. — *amana*: le point de départ est probablement une graphie *amaina*, avec la

réduction *ai* > *a* typique du ms. Royal. — *couvrir*: remplace *convoier* de *Prose 3* § 311.7 en récupérant la leçon de *RTroie* 24957. — *et … ost*: la dernière phrase est un ajout du compilateur.

377.1 *Anthenor et Taltibius*: les noms sont ajoutés par le compilateur.

377.5 *bien de*: le sens est plus clair dans *Prose 3* § 313.2 (*avecquez*) et dans *RTroie* 24984 (*o*), mais on peut accepter la leçon du ms. Royal en lui attribuant le sens de 'du côté de'. — *desirier*: remplace *seürté* de *Prose 3* § 313.2 et *RTroie* 24987.

377.6 *demain*: remplace *au matin* de *Prose 3* § 313.3 en se rapprochant de *RTroie* 24995. — *champ*: le compilateur omet une partie du contenu de *RTroie* 24996-24997.

378.1 *consille*: le ms. Pr normalise la graphie et écrit *conseil*, mais la forme *consi(l)le* est bien attestée, surtout à la fin du Moyen Âge (Deschamps, Chartier, etc.). — *douleur*: remplace *deheit* de *Prose 3* § 314.1 et *RTroie* 25009.

378.2 *desous*: c'est la même leçon que *Prose 3*; voir *RTroie* 25019-25020.

378.3 *mon fils*: on découvre maintenant que le personnage évoqué sous la forme *Danclus* ou *Dauclus* est le fils d'Anténor (voir § 363.11). *RTroie* 25040 a toujours *Glaucus* et aucun témoin n'a une leçon qui se rapproche de celle de *Prose 5*. — *en mon cuer*: remplace *a mon vivant* de *Prose 3* § 315.3 et *RTroie* 25042. Le verbe *sera* suivant doit être une graphie particulière avec évolution *ai* > *a* pour la première personne. — *neveu*: remplace *parent* de *Prose 3* § 315.3 en récupérant la leçon de *RTroie* 25043. — *chetif*: ajout du compilateur qui reprend la leçon de *RTroie* 25046. — *loial*: le compilateur suit la leçon des mss *y* pour *RTroie* 25057-25064. — *voir disant*: il s'agit de la leçon du ms. C pour *RTroie* 25063, mais elle est reprise de *Prose 3* § 315.5 et peut être en tout cas de nature polygénétique.

378.5 *en tout le monde*: remplace *sur le ciel* de *Prose 3* § 315.7 avec la leçon des mss EM1 pour *RTroie* 25074.

378.6 *arsse*: petit ajout du compilateur conforme à *RTroie* 25078. — *et … rendre*: la construction et la syntaxe sont modifiées par rapport à *RTroie* 25077-25080, surtout à cause de l'introduction d'une conjonction *et* et du remplacement de *baillier* par *rendre*, ce qui nous oblige à passer du sens de 'recevoir' à celui de 'donner' et de changer de perspective par rapport au texte du roman en vers: pour le compilateur de *Prose 5* le sujet de *rendre* est évidemment Priam, Hécube et la famille royale. J'attribue à la conjonction *et* la valeur introductive de *si* (qui est en effet la leçon de *Prose 3* § 315.8), au sens de 'même dans ce cas', qui correspond plus précisément à la fonction du *et* para-hypotaxique de l'italien médiéval (voir

Ménard 1994, pp. 184-5, § 195, mais aussi p. 330, § 416 3°). Le même emploi de *et* se trouve au § 222.4.

378.8 *veist*: remplace *voit* de *Prose 3* § 315.11 et *verreit* de *RTroie* 25109. Il s'agit probablement d'un italianisme syntaxique. — *mainent*: remplace *demeurent* de *Prose 3* § 315.12 en reprenant la leçon de *RTroie* 25113. — *tesors*: graphie probablement influencée par l'italien. — *conseil*: remplace *regart* de *Prose 3* § 315.14 (*esguart* dans *RTroie* 25140), probablement pour éviter une répétition. — *adorné de grant richesces*: leçon des mss I*y* pour *RTroie* 25149. — *nostre*: remplace *sa* de *Prose 3* § 315.16 en reprenant la leçon de *RTroie* 25163.

378.9 *semblant*: à partir de ce point, l'attitude des traîtres est décrite comme une sorte de duplicité. Les sentiments qu'ils manifestent à l'égard de leurs concitoyens sont une façade et ne coïncident pas avec leur convictions intimes. — *pluseur i plorerent*: simplification du texte de *Prose 3* § 315 et *RTroie* 25175. — *avoir*: remplace *tresor* de *Prose 3* § 315.18 en reprenant la leçon de *RTroie* 25183.

379.1 *tendrement*: à nouveau, cet adverbe est ajouté par le compilateur.

379.2 *contraire*: leçon des mss *y* pour *RTroie* 25200 qui remplace *estrange* de *Prose 3* § 316.2.

379.3 *Dure*: remplace *fiere* de *Prose 3* § 316.3 et *RTroie* 25209.

379.4 *las … apoie*: insertion du compilateur qui récupère la leçon de *RTroie* 25213. — *de|bonnaire*: au point d'intersection indiqué est insérée la petite enluminure carrée de la roue de Fortune, qui occupe un espace de dix lignes dans la colonne droite du f. 163v. Dans la marge, on lit la simple indication en petits caractères: *fortuna*. — *sus le somme*: remplace *au plus hault* de *Prose 3* § 316.4 et *RTroie* 25218. Les attestations de la graphie *somme* pour *son* au sens de 'point le plus haut' sont rares; dans ce cas, il pourrait s'agir d'un italianisme. Le ms. Pr propose sa normalisation habituelle (*sommet*). — *soit comme puet estre*: le compilateur suit la leçon du ms. M1 en un point de la tradition où il y a diffraction (*RTroie* 25231).

379.5 *et … veoir*: toutes les versions ont une leçon différente: *Prose 3* § 316.6 a *je ne m'en puiz taire*, tandis que *RTroie* 25236 a *jo nel puis oïr*.

380 Dans ce court paragraphe de transition, le compilateur de *Prose 5* continue à suivre la leçon de *Prose 3*, mais beaucoup plus librement, en modifiant les expressions et les constructions.

380.1 *premirement*: unique attestation de cette graphie dans *Prose 5*, mais la réduction *ie* > *i* est normale pour le compilateur, et la forme est attestée par exemple dans *Jeu d'Adam*, 301. — *et enquerre … Eneas*: la leçon diverge de celle de *Prose 3* § 317.1. — *car a … anuitier*: dans ce cas aussi, le compilateur reste fidèle à sa source dans la substance, mais la forme est différente et personnelle.

380.3 *Clauclus*: graphie la plus fréquente et probablement celle qu'on doit considérer «officielle». — *bia*: la réduction *au* > *a* est un phénomène assez commun dans le ms. Royal, même s'il s'agit du seul cas concernant la forme *biau*.

381.2 *si fera … fera*: dans cette partie, le texte de *Prose 5* diverge de celui de *Prose 3*. Le compilateur privilégie *RTroie* 25283-25285 et omet *RTroie* 25286-25288, alors que dans *Prose 3*, c'est le contraire.

381.3 La dernière phrase est un ajout du compilateur, qui n'oublie pas d'insérer une information sur la sépulture d'Ortie.

382.1 *Heleine … Gregiois*: cette insistance sur les traîtres est un ajout du compilateur, de même que la reprise du contenu du dialogue. — *s'agenoilla*: ce geste est également un ajout du compilateur.

383 Dans ce paragraphe aussi, le compilateur s'amuse à choisir des formes et des mots différents, qui ne se trouvent pas dans le roman en vers, tout en demeurant globalement fidèle au texte de *Prose 3*.

383.1 *et tantost les trouverent*: petit ajout du compilateur. — *et ordené*: autre petit ajout du compilateur.

384 Dans la première partie du paragraphe, le compilateur garde une certaine liberté par rapport à sa source *Prose 3*.

384.1 *fist parler Ulixés*: la référence à Ulysse (*RTroie* 25339) ne se trouve pas dans *Prose 3* § 321.1; par conséquent, la responsabilité du discours retombe sur Anténor. Le compilateur rétablit la leçon correcte.

384.2 *La ou li conseuls…*: pour les phrases 2 et 3 de ce paragraphe, le compilateur suit le texte de *Prose 3*, qui résume *RTroie* 25348-25366. — *que ce fussent … rois*: dans *Prose 3* § 322.1 le sujet du verbe est les deux rois et *le filz Priant*, au singulier, renvoie évidemment à Amphimacus. Le compilateur de *Prose 5* renverse la phrase et suggère que ce sont les fils de Priam qui voudraient capturer Ulysse et Diomède. Le choix du pluriel prend évidemment aussi les bâtards en compte.

384.6 *et … maintenu*: ajout du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 25376.

384.7 *Illus … Troianus*: *Illus* est la même leçon que dans *Prose 3* et *RTroie* 25379 (*Ilus*). En ce qui concerne *Troianus*, il s'agit d'une mauvaise interprétation de *RTroie* 25380: «qui onques fust des Troïains», attestée par le ms. K (*qui fu apelé T.*) et reprise par *Prose 3*. Tout ce passage semble contredire le § 1.15-26. — *leur mist*: remplace *leur posa* de *Prose 3*. La phrase suivante présente une anacoluthe évidente mais très expressive. — *de chevalerie*: petit ajout du compilateur qui reprend *RTroie* 25390.

384.9 *Et quant…*: ajout de reprise. — Le compilateur, qui s'est rappelé avoir mentionné au § 86 un autre don de Pallas (une *baniere* ou *ensegne*),

ajoute par souci de précision et de cohérence ce passage qui ne se trouve ni dans *Prose 3* § 323, ni dans le *Roman de Troie* (l'ajout est inséré entre les vv. 25419-25420). En réalité, on peut en trouver une trace dans *Prose 3* § 50, qui évoque un objet qui rend la ville de Troie imprenable. Puisque l'auteur ne dit pas explicitement qu'il s'agit du Palladion, on pourrait voir dans ce passage l'origine de la *banière* de *Prose 5* (voir la note introductive au § 86). — *lors*: le ms. Royal a *alors*, mais le *a* semble exponctué et effacé, et la forme *lors* est confirmée par le ms. Pr. — *remuneration*: latinisme rare et tardif attesté dans le Nord de la France à partir du XIII^{e} siècle (voir *DEAFpré* s.v. *remuneracion*).

384.10 *saisi*: remplace *garnis* de *Prose 3* § 323.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 25420. — *Et se … acomplie*: reprise synthétique et peu claire de *Prose 3* § 323.5.

385.4 *profit*: remplace *bien* de *Prose 3* § 324.4. — *acomplir*: cet infinitif est ajouté par le compilateur pour rendre la syntaxe plus claire et compréhensible. En effet, la phrase de *Prose 3* § 324.5 et *RTroie* 25446-25448 n'est pas particulièrement efficace.

385.5 *Et li respondi*: ajout superflu et trompeur du compilateur. En réalité, c'est toujours Anténor qui parle. — *li mestre … appellés*: ajout du compilateur qui reprend le contenu de *RTroie* 25451.

385.6 ·C^{M}·: pour ces deux premiers cas, *Prose 3* § 325.1 et *RTroie* 25470-25471 ont ·V^{M}·. Quelques témoins partagent la variante ·C^{M}· avec *Prose 5*, mais j'ai l'impression qu'il s'agit ici d'une combinaison entre la recherche de symétrie de la part du compilateur et son goût habituel pour l'exagération. — *par an*: le texte ne précise pas le nombre d'années, tout comme *Prose 3* § 325.1: *et par ans chascun an*, qui est le point de départ probable de la faute. On pourrait ajouter ·X· sur la base de *RTroie* 25473, mais ce n'est pas tout à fait nécessaire. — *charges*: remplace *quartes* de *Prose 3* § 325.1, en reprenant la leçon de *RTroie* 25474.

385.7 *amassés*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 25499, qui se trouve par contre dans *Prose 3* § 326.1.

386.1 *diligentement tratoient*: l'adverbe *diligentement* est un italianisme ou latinisme assez récent, mais bien attesté; cf. *TL* II, 1930, 43 etc. La forme *tratoient* remplace *pourparloient* de *Prose 3* § 327.1, qui est la leçon des mss BL*e* pour *RTroie* 25504. Si la réduction *ai* > *a* est fréquente dans le ms. Royal, il pourrait aussi s'agir, dans ce cas, d'un italianisme. Cf. § 386.3: *fasoient*. — *acomplir*: remplace *achever* de *Prose 3* § 327.1. — *devisoit*: remplace *conduisoit* de *Prose 3* § 327.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 25507. — *appareill*: le double *l* final pourrait être un italianisme, d'après l'inventaire de Formisano-Lee 1993. Il s'agit en tout cas d'un trait fréquent dans le ms. Royal: *orgueill* § 25.1; *perill* §§ 199.4 et 257.8; *mill* §§ 228.2 et 257.8; *appareill* § 450.1.

386.2 *avis*: la disposition des jambages dans le ms. Royal rendrait préférable la lecture *ains*, mais l'accord entre les sources (*Prose 3* § 327.6; *RTroie* 25555) me pousse à lire *avis*.

386.3 *trahiteur*: remplace *vassaulx* de *Prose 3* § 327.7 et *RTroie* 25561. Ici, le compilateur insiste beaucoup sur l'idée de la trahison. — *effree*: le compilateur omet la partie finale de *Prose 3* § 327.

387 Le compilateur maintient sa relative indépendance par rapport à *Prose 3* en choisissant des leçons alternatives qui se trouvent souvent dans le *Roman de Troie* (voir par exemple les vv. 25576-25577).

387.2 *repaira*: remplace *retourna* de *Prose 3* § 329.4, mais dans ce cas il doit s'agir d'un choix dû au goût personnel du compilateur, sans aucun lien avec le roman en vers.

388.1 *Minerve*: précision habituelle du compilateur. — *Thoas*: encore une précision du compilateur.

388.2 *te vuil*: le compilateur a probablement omis *mon secré* de *Prose 3* § 330.2 (*RTroie* 25622), mais la leçon est acceptable telle qu'elle est et confirmée par le ms. Pr.

388.3 *loier*: remplace *denier* de *Prose 3* § 330.4 et *RTroie* 25641. — *·VIII·*: remplace la leçon erronée *·III·* de *Prose 3* § 330.4 en récupérant la leçon de *RTroie* 25649. — *n'a aide ne a force*: l'ajout de la double préposition *a*, qui ne se trouve ni dans *Prose 3* ni dans le *Roman de Troie*, est probablement due à une interprétation particulière et peut-être erronée du compilateur de *Prose 5*.

389.2 *reçurent*: remplace *il estoia* de *Prose 3* § 331.3 et *RTroie* 25674. — *et … joie*: la dernière phrase simplifie la leçon de *Prose 3* et de *RTroie* 25675-25676 en éliminant le côté pathétique et littéraire.

390.2 *[v]ostre*: dans le ms. Royal, on lit assez clairement *nostre*, mais je corrige d'après les sources et la logique. S'il ne s'agit pas d'une faute de lecture facile, on pourrait penser à une sorte de *lapsus* du compilateur.

390.4 *ne vous sera menti*: remplace *ne vous faudrons* de *Prose 3* § 333.2, qui n'a aucun point de contact avec la tradition de *RTroie* 25698.

390.7 *·CC^{M}·*: leçon des mss M2CGKJ*xy* pour *RTroie* 25712 qui a *dous mil*, accueillie aussi par *Prose 3*.

390.8 *figure*: remplace *chose* de *Prose 3* § 334.1 et *RTroie* 25728, pour obtenir une leçon plus explicite. — *presentés*: en accord avec *cheval* plutôt qu'avec *figure*. La forme *fu* précédente est corrigée en *fust* dans l'interligne, mais il s'agit certainement d'une normalisation tardive qui ne correspond pas au texte original (le ms. Pr a, en effet, *fust*). Je préfère donc maintenir la leçon du copiste, malgré une autre occurrence de *fust* qui la

précède immédiatement. — *mandé*: remplace *traittié de querir* de *Prose 3* § 335.1 et *quis* de *RTroie* 25735. C'est la leçon du seul ms. I, mais il pourrait s'agir d'une coïncidence polygénétique. — *charpentierz*: *Prose 3* et *Prose 5* ne précisent pas que le cheval est fait de bois, mais la référence au *charpentier* Épéus fait comprendre l'interprétation des auteurs. Dans *RTroie* 25716 etc., au contraire, le contexte ne permet pas de comprendre le matériau avec lequel le cheval est construit. En effet, certains manuscrits du roman en vers ont des enluminures qui précisent que le cheval est en bronze, par exemple le ms. Paris, BnF, fr. 782 (C), f. 175r, où l'on trouve la didascalie «le ceval de bronz». Pour l'*HDT*, p. 230 et pour *Prose 1*, § 308*, le cheval est d'airain. Apparemment, parmi les textes médiévaux de matière troyenne, seule l'*HA1* dit explicitement que le cheval est en bois; cf. *HA1*, Troie § 583.10 (Jung 1996, pp. 358-430, § 67, 18-42; voir aussi le commentaire). Il s'agit d'une version alternative proposée par l'auteur de la traduction française de Darès, à côté de celle du texte latin, qui est d'ailleurs évoquée dans *HA1*, Troie § 580.9 (Jung 1996, pp. 358-430, § 64, 25-26). C'est à Virgile qu'il faut faire remonter la tradition du cheval de bois (cf. *Én.* II, 15-16), et cette tradition est reprise par exemple dans *Eneas* 915. Sur l'épisode du cheval, voir Barbieri 2005b, pp. 339-51. — *Ulixés et Nestor*: il s'agit d'un ajout propre à *Prose 5*. Sur les multiples versions de la construction du cheval de Troie, voir encore Barbieri 2005b, pp. 339-51. La même structure de fond de la version de *Prose 5* se retrouve dans *HA1*, Troie § 583 (Jung 1996, pp. 358-430, § 67; voir aussi le commentaire et les pp. 524-5), y compris l'allusion à la présence de guerriers armés à l'intérieur du cheval. Mais, avec son esprit de synthèse habituel, le compilateur de *Prose 5* prend en considération toutes les sources.

391.1 *pais*: remplace *plait* de *Prose 3* § 336.1 et *RTroie* 25751. — *devisé*: leçon des mss *γ*L pour *RTroie* 25756, qui s'éloigne de la leçon de *Prose 3* § 336.1. — *traiteurs*: encore une fois, la référence aux traîtres est un ajout du compilateur. — *honnis*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 25759-25766, comme les mss M2BJL*γ*. *Prose 3* au contraire a aussi cette partie. — ·*VII*^{C}·: le nombre est repris de *Prose 3* § 337.1, là où *RTroie* 25770 a *nuef cenz* et aucun témoin ne semble avoir la leçon des versions en prose. — *racontee*: remplace *retraitte* de *Prose 3* § 337.1 et *RTroie* 25775. — *de or et de pierres precieuses*: le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 25778, qui ne se trouve pas dans *Prose 3*, et omet par contre celui de *RTroie* 25779, qui se trouve dans *Prose 3* § 337.2. — *celes … cors*: le contenu de *RTroie* 25787-25788 manque dans les mss *γ*L, mais est récupéré grâce à *Prose 3* § 337.3; ensuite, la leçon de *Prose 5* se détache de celle de *Prose 3*, probablement aussi à cause d'une mauvaise interprétation d'*enterré* qui devient *tant erré*.

392.1 *retrait*: remplace *recordez* de *Prose 3* § 338.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 25827.

392.2 *Agamenon*: ce nom est un ajout du compilateur à la liste. — *soroient*: je n'ai pas trouvé d'attestation de cette forme du conditionnel du verbe *estre*, mais d'un point de vue phonétique, la modification de la voyelle faible du radical n'est pas impossible. — *departis*: remplace *pres* de *Prose 3* § 339.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 25835.

392.3 *siurront*: la lecture du ms. Royal est assez claire et cette forme est possible, même s'il s'agit du seul cas dans *Prose 5*, tandis qu'on trouve d'autres cas dérivés d'un infinitif *suirre* dans les *Héroïdes* (§§ 184H.11, 210H.11, 263H.14). — *seurement*: le compilateur insère le contenu de *RTroie* 25849 qui manque dans *Prose 3*.

392.4 *senee*: remplace *sage* de *Prose 3* § 340.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 25859.

392.5 *A nous … cité*: dans cette phrase, le compilateur se détache de la leçon de *Prose 3* § 340.2 et reprend celle de *RTroie* 25873-25875. — *creanter*: petit ajout du compilateur.

393.2 *cruel*: remplace *fiere* de *Prose 3* § 340.5. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*.

393.3 *merveille‹use› … four‹me›*: le copiste du ms. Royal manifeste quelques incertitudes dans ce passage. Dans le premier cas, l'insertion de *merveilleuse* est la seule possible pour respecter la syntaxe et est confirmée par le ms. Pr, mais il faut dire que *Prose 3* § 340.6 et *RTroie* 25895 ont aussi la leçon *merveille*, bien que dans une phrase différente.

393.3-4 *que Ulixés … maniere*: ajout de reprise. — Nouvel ajout propre à *Prose 5*, qui confirme la responsabilité d'Ulysse et Nestor dans la construction du cheval, ainsi que la présence de guerriers armés à l'intérieur. Bien qu'il s'agisse de la version classique la plus accréditée, ni *Prose 3* ni le *Roman de Troie* n'en disent mot, à l'exception des mss IS qui à hauteur du v. 25899 ont la variante *et li armé entrerent ens* (voir Jung 1996, pp. 524-5). Encore une fois, le compilateur de *Prose 5*, grâce à sa tendance à faire un emploi éclectique des sources, produit un texte redondant. La présence d'hommes armés à l'intérieur du cheval est en effet rendue superflue par la décision des Troyens d'abattre les murs pour faire passer le cheval. Il s'agit en tout cas de la même version que celle qu'on peut lire dans *HA1*, Troie § 583.9-16 (Jung 1996, pp. 358-430, § 67, 18-42) et que l'auteur présente comme une alternative à la sienne.

393.3 *gent d'armes*: une référence aux guerriers cachés dans le ventre du cheval se trouve dans *Od.* IV, 274-289 et dans Leschès de Pyrrha (*Petite Iliade*, 230-231). Par contre, l'idée d'un cheval vide utilisé pour faire abattre les murs de la ville est proposée par Paléphatos (*Histoires incroyables*, XVI) et reprise par Dictys, (*EBT* V, 11) donc par Benoît, qui semble toutefois mélanger les deux versions en plaçant Sinon à l'intérieur du cheval pour donner le signal de l'attaque à la ville. Darès, quant à lui,

reprend l'idée du signal, mais dit que les portes de la ville sont ouvertes par Énée et Anténor, tandis que le cheval est réduit à un pur motif décoratif: une tête sculptée près d'une des portes de Troie. Comme d'habitude, le compilateur de *Prose 5* contamine toutes les versions: il y a le cheval, les hommes armés à l'intérieur, les murs de la ville abattus pour faire entrer l'animal, Sinon qui donne le signal de l'attaque. Une version partiellement contaminée, avec les hommes armés dans le cheval et les murs abattus, se trouve déjà chez Virgile, *Én.* II, 234-249, et l'auteur de *Prose 5* se sera aussi inspiré de ce passage. — *Menelaus*: c'est le seul personnage identifié par le compilateur de *Prose 5* parmi les guerriers dissimulés dans le cheval; il s'agit d'un ajout aux sources directes, puisque ni *Prose 3*, ni l'*HA1* n'en font mention. Il faudra encore une fois supposer l'influence indirecte de *Én.* II, 264 (Barbieri 2005b, p. 346).

393.6 *·IX^C·*: remplace *mil* de *Prose 3* § 341.2 et *RTroie* 25922.

393.8 *avoir*: remplace *argent* de *Prose 3* § 341.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 25930. — *rapareillier*: il s'agit d'un terme technique employé par le compilateur à la place du plus commun *refaire*.

394.1 *Menelaus*: le compilateur de *Prose 5* a évidemment oublié avoir placé Ménélas à l'intérieur du cheval. Lorsqu'il recommence à suivre *Prose 3*, nous retrouvons le frère d'Agamemnon dans le campement des Grecs (cf. *RTroie* 25958-25959 et *Prose 3* § 342.2). Cette contradiction pourrait se justifier en envisageant une sorte de dislocation temporelle pour laquelle on reprendrait dans ce passage le contenu d'une discussion qui aurait eu lieu avant de faire entrer le cheval dans la ville. Mais j'ai l'impression que l'artifice est trop moderne pour le compilateur de *Prose 5*. Voir Barbieri 2005b, pp. 353-4. — *car pour lui ne plus ne mains*: je maintiens la leçon de *Prose 5*, identique à celle son modèle *Prose 3*, § 342.2, malgré les difficultés de compréhension. On devrait selon toute probabilité intégrer *n'en seroit* après le pronom personnel, comme dans *RTroie* 25961. — *Tenedun*: écrit sur rature. *Prose 3* § 342.2 a *Sigeuin* et *RTroie* 25964 *Sigeön*, mais *Tenedon* est la leçon des mss M2BHJL*e*. La correction semble avoir été effectuée par le même copiste. — *hache*: subjonctif présent de *haïr*, avec graphie septentrionale. — *la vendront querre*: remplace *l'envoieront* de *Prose 3* § 342.3, qui est plus proche de la leçon de *RTroie* 25975.

395.1 *bons*: remplace *talens* de *Prose 3* § 343.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 25979.

395.2 *laidement*: remplace *malement* de *Prose 3* § 343.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 26001.

395.3 *[Tenedun]*: contrairement au cas précédemment évoqué, ici, le ms. Royal conserve la leçon *Singeun* qui devait se trouver aussi au § 394.1, avant l'introduction de la correction *Tenedun*. Encore une fois, *Tenedon* est la leçon des mss M2BHJL*e* pour *RTroie* 26004. Je corrige

pour rétablir la cohérence du texte, tout en pensant respecter la volonté du compilateur, qui a dû oublier d'effectuer la deuxième correction. Quoi qu'il en soit, la combinaison des deux cas nous montre encore une fois que le compilateur de *Prose 5* travaillait en ayant plusieurs modèles sous les yeux. Comme, dans cette partie, le modèle principal et presque unique est *Prose 3*, il aura d'abord transcrit *Singeun*, quitte à s'apercevoir ensuite que son manuscrit du roman en vers avait à cet endroit la leçon *Tenedun* (n'oublions pas que le groupe *e* de Constans est composé des mss DEM1, desquels l'exemplaire utilisé par le compilateur de *Prose 5* devait être assez proche). Il a donc effacé *Singeun* et introduit la correction *Tenedun* dans le premier cas, mais a oublié de répéter la même opération dans le second. — *hors … hors*: type de répétition assez habituel pour le texte de *Prose 5*. — *dedens le cheval*: correspond parfaitement à *Prose 3* § 343.4 et *RTroie* 26017-26020. Il est clair que Benoît de Sainte-Maure a aussi contaminé ses sources et placé Sinon seul à l'intérieur du cheval. La fonction de Sinon est la même que chez Darès, mais, dans le texte latin, il n'entre pas dans la ville à l'intérieur du cheval. — *commandés*: remplace *ordonné* de *Prose 3* § 343.4. — *sentiroit*: remplace *orroit* de *Prose 3* § 343.4 et *RTroie* 26022; cette substitution est probablement un italianisme. — *cité*: remplace *ville* de *Prose 3* § 343.5 et *RTroie* 26028; c'est la leçon typique du ms. K. Mais le mot *ville* est repris dans le texte immédiatement après.

395.4 *encore … encore*: nouvelle répétition.

396.2 *Et … cité*: phrase ajoutée par le compilateur à hauteur de *RTroie* 26049-26050 (*Prose 3* § 344.2) pour confirmer la présence de guerriers armés à l'intérieur du cheval. En général, la version de *Prose 5*, plus étendue et plus détaillée que celle de Benoît, recourt abondamment au roman en vers et opère quelques insertions ponctuelles à partir de l'*HA1*. Sur le travail d'amplification et de réécriture opéré par le compilateur dans ce paragraphe, voir Rochebouet 2010 et Rochebouet 2022, pp. 370-3. — *s'entrebleçassent*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 26052-26053, qui se trouve aussi dans *Prose 3*. — *et li Troien … occioient*: cette partie est un ajout du compilateur, apparemment non nécessaire, qui ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*.

396.3 En ce qui concerne le troisième point de ce paragraphe, *Prose 5* a une leçon différente de celle de *Prose 3*, qui est plus proche de celle du roman en vers. Le compilateur déplace aussi les vers du *Roman de Troie*: les vv. 26087-26090 sont unis au v. 26080, tandis que les vv. 26081-26086 sont antéposés. Il faut remarquer que le ms. M1 n'a pas les vv. 26067-26068 et les mss *γ* n'ont pas les vv. 26079-26080. — *et as portes … issir*: nouvel ajout du compilateur, dont je ne suis pas parvenu à identifier la source. Par ailleurs, la leçon correspondante de *Prose 3* § 344 est une reprise tardive de *RTroie* 26066-26070. — *desrobés*: sur la question de la distribution des gardes dans la ville, voir Rochebouet 2010, p. 232.

396.3-6 *et l'endemain…*: ajout d'intégration et anticipation. — Nouvel ajout de *Prose 5*, sans source évidente; mais cf. *Én.* II, 796-804. La fuite d'Énée et de ses compagnons est la prémisse du long voyage qui conduit à la fondation de Rome et anticipe également le texte de *Landomata*, où il est questions des Troyens survivants. Le nombre de morts de cette incursion correspond à la leçon des mss M2ABL*e* pour le v. 26053 du *Roman de Troie*, qui suit immédiatement le nombre de guerriers grecs qui entrent dans la ville (*RTroie* 26047), tandis que ce détail est anticipé dans *Prose 5* (§ 396.1) d'après la leçon de *Prose 3*; mais voir aussi *HDT*, p. 233.

396.5 Le recto du f. 169 est entièrement occupé par une enluminure qui représente la destruction et le pillage de la ville de Troie.

396.6 *roberent … henas*: le compilateur réintroduit les détails des biens volés par les Grecs en les reprenant de *RTroie* 26095-26096, là où la leçon de *Prose 3* § 344.5 est beaucoup plus synthétique.

397.2 *n'esrage toute vive*: expression figée ajoutée par le compilateur. — *dolorosa*: verbe très rare dont quelques attestations sont signalées dans le *DEAFpré* s.v. *doloroser*; voir aussi Kleiber 1978, p. 444 note 30. Dans le contexte de *Prose 5*, il pourrait s'agir d'un italianisme. *Prose 3* § 345.2 a *doulousoit*, forme du verbe *doloser*.

397.5 *assaillirent*: remplace *ont envaÿ* de *Prose 3* § 346.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 26133.

397.6 *Pollidamas*: ce personnage ne se trouve ni dans *Prose 3*, ni dans le *Roman de Troie*; le compilateur doit l'avoir récupéré à partir de l'*HA1*, Troie § 580 (Jung 1996, p. 398, § 64) ou s'être simplement souvenu de l'avoir déjà mentionné parmi les traîtres (cf. § 372.1, d'après *Prose 3* § 304).

397.7 *sus … mort*: dans la version de *Prose 3*, cette phrase est le début logique du § 347, tandis que dans *Prose 5*, elle est incorporée au paragraphe précédent.

398.3. *vils … renoiés*: épithètes récupérés par le compilateur d'après la leçon de *RTroie* 26265. — *vostre seigneur … trahir*: le compilateur reprend la leçon des mss *γ*L pour *RTroie* 26168, tandis que la forme *oncle* est un ajout personnel qui ne se trouve dans aucune des sources habituelles de *Prose 5*. Elle devra probablement être interprétée au sens général et étymologique de 'conjoint d'une ou plusieurs générations précédentes' plutôt qu'au sens propre (Priam est en fait le beau-père d'Énée). En réalité, le premier mythographe du Vatican dit bien que Priam et Anchise sont frères (*Myth. Vat. 1*, 201), mais rien dans *Prose 5* ne nous autorise à tirer cette conclusion.

398.5 *trahiteur*: remplace *cuvert* de *Prose 3* § 347.4 et *RTroie* 26176, en confirmant une insistance typique du compilateur de *Prose 5*. — *traitres renoiés*: remplace à nouveau *cuvers* de *Prose 3* et du *Roman de Troie*. —

estoit enchainte de vous: ce détail propre à *Prose 5* est probablement dû à une interférence de l'histoire de Didon telle qu'on la lit dans les *Héroïdes* (*Hér.* VII, 135-136). Ce passage confirme d'ailleurs l'emploi éclectique des sources opéré par le compilateur de *Prose 5* et son penchant pour l'accumulation encyclopédique: il reprend de *Prose 3* la référence à Créuse, mais il récupère par la suite la version du même passage contenue dans *RTroie* 26181-26188, où Hécube se réfère à Polyxène. Pour une analyse plus approfondie, voir Barbieri 2005b, pp. 348-50. — *si … saisis*: encore une fois, le compilateur de *Prose 5* révèle ses talents de bricoleur en mêlant le texte de *RTroie* 26181-26188, où Hécube confie Polyxène à Énée, et le passage de *Prose 3* § 347.7, qui remplace justement les vers en question du *Roman de Troie*.

398.6-7 *Quant Eneas…*: ajout de reprise et intégration. — Ce nouvel ajout de *Prose 5* est la conséquence du passage qui annonce la mort de Créuse et devient l'occasion de la repentance d'Énée. Déjà Darès, contrairement à Dictys, avait interprété la trahison d'Énée et d'Anténor comme une réponse inévitable à l'attitude agressive de Priam et d'Amphimaque, mais la phrase de repentir introduite par le compilateur de *Prose 5* constitue une sorte de réhabilitation totale. Sur la transformation du personnage d'Énée du *Roman de Troie* à *Prose 5*, voir Baumgartner 1995, pp. 226-7 et Mora-Lebrun 1994, pp. 192-6.

398.9 *Endementiers … domages*: ajout d'intégration. — Nouvel ajout du compilateur de *Prose 5*, inséré entre les vv. 26198-26199 du *Roman de Troie* (cf. Barbieri 2005b, pp. 350-1). Je n'ai pas d'explication à proposer sur l'origine et la raison de l'insertion de la mort d'Amphimaque, le jeune bâtard du roi Priam, dont je n'ai pas trouvé de source. L'auteur de *Prose 5* a probablement subi ici l'influence du récit de la mort de Politès proposé par la tradition post-homérique (voir par exemple *Én.* II, 526-532).

398.10 *Thalamon Aiax*: comme on l'avait déjà anticipé, Ajax fils d'Oïlée (*RTroie* 26215) est remplacé par Ajax fils de Télamon, parce que le compilateur de *Prose 5* a décidé d'identifier en l'Ajax tué par Pâris le fils d'Oïlée pour éviter le problème de la double mort du fils de Télamon. En effet, à partir de ce point, le compilateur élimine toute mention du fils d'Oïlée. Cette substitution est partagée par les mss M2A2FJL*y* du *Roman de Troie*. En tout cas, *Prose 1* § 314* et *Prose 3* § 348.2 ont aussi la même leçon. Voir le commentaire au § 356.2 et Barbieri 2005b, pp. 323-39.

398.11 *occis*: verbe ajouté par le compilateur. — *et mist … racontent*: phrase ajoutée par le compilateur. Ce détail se trouve dans le texte de l'*HA1*, Troie § 584.1 (Jung 1996, pp. 358-430, § 68, 5-8; voir aussi le commentaire aux pp. 419-20), qui le reprend du commentaire de Servius à *Én.* I, 755-756 (voir sur ce point Rochebouet 2010, p. 232). Il est intéressant de remarquer que le doute exprimé par Darès à propos de la véracité historique de ce fait mène le compilateur de *Prose 5* à dire qu'il s'agit d'une affirmation de poètes.

399.1 *tuit li prince*: remplace *tout le peupple* de *Prose 3* § 350.1 et *RTroie* 26252.

399.3 *traiteur*: encore une fois, ce mot est ajouté par le compilateur de *Prose 5*.

400.2 *Climena et Ethra*: il s'agit des deux conseillères d'Hélène évoquées dans l'épître ovidienne de cette dernière (*Hér.* XVII). Cf. *RTroie* 26309-26310 et § 210.18, 20 et 42.

400.3 *se traistrent*: remplace *entrerent* de *Prose 3* § 352.2. — *Anchisés et Pollidamas*: ces deux noms sont ajoutés par le compilateur, qui veut probablement alléger la position d'Énée. Ceci dit, il introduit derechef le mot *traiteur*.

400.4 *au prince des Gregiois*: précision ajoutée par le compilateur. — *entendés*: remplace *escoutez* de *Prose 3* § 353.1, leçon typique du ms. K, en reprenant la leçon des mss γL pour *RTroie* 26319.

400.5 *Andromacha*: Andromaque, dans *Prose 3*, remplace par erreur Cassandre, suivant la leçon du roman en vers (*RTroie* 26323), probablement parce que les deux femmes sont évoquées ensemble au § 398.10. — *car … commencïe*: leçon assez autonome qui s'éloigne de *Prose 3* § 353.2 et *RTroie* 26327. — *ce … avenir*: encore une leçon assez personnelle du compilateur.

401.2 *Elenus*: dans ce cas, le compilateur élimine le nom d'Andromaque de *Prose 3* § 354.2, parce que ce personnage n'est pas mentionné dans *RTroie* 26343. — *pardonné*: le compilateur élimine une petite phrase incompréhensible de *Prose 3* § 354.

401.4 *remanoir*: remplace *demourer* de *Prose 3* § 354.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 26361.

401.8 *vilainement*: remplace *felonnessement* de *Prose 3* § 356.2, qui correspond à la leçon des mss ACKM pour *RTroie* 26410. La leçon de *Prose 5* serait unique.

401.9 *ou Eneas … pere*: cette référence à Énée et Anchise est un ajout du compilateur de *Prose 5*, repris de l'*HA1*, Troie § 581.10 (Jung 1996, p. 399, § 65, 25-26). Contrairement à Rochebouet 2021a, p. 777, je n'estime pas nécessaire de distinguer deux Anchise dans *Prose 5*; en effet, la syntaxe ne nous oblige pas à penser qu'Énée dissimule Polyxène et Anchise, puisque ce dernier pourrait être, avec Énée, le sujet de l'action. Il s'agit en tout cas du seul lieu de *Prose 5* où il est dit explicitement qu'Anchise est le père d'Énée. — *Et … seust*: cette phrase, reprise des sources, contribue à la réhabilitation de la figure d'Énée.

402.4 *la menoit*: dans la division des mots, on respecte la leçon de *RTroie* 26471, même si le texte de *Prose 5* préfère la forme *amener*.

402.5-12 La complainte de Polyxène, dont la source est vraisemblablement Ovide, *Mét.* III, 457-473, est l'un des passages de la plus haute qualité littéraire du *Roman de Troie* et de ses mises en prose. S'il y a des analogies évidentes entre le destin de Polyxène et le sacrifice du personnage tragique d'Iphigénie, fille d'Agamemnon faussement promise en mariage à Achille, l'on peut aussi y voir une influence de l'épisode biblique de la fille de Jephté (Jg 11, 30-40).

402.6 *joene*: petit ajout du compilateur qui reprend une leçon de *RTroie* 26485. — *qui qui*: formule concessive.

402.10 *refus*: remplace *recule* de *Prose 3* § 359.6, qui semble en effet une leçon erronée, en reprenant la leçon de *RTroie* 26510. — *pleuroient*: il pourrait s'agir d'un conditionnel avec syncope de la voyelle thématique et simplification du double *r*; le même phénomène se présente d'ailleurs au § 440.4, où *pleuroie* est coordonné avec *pourroie*. Le compilateur nous a en tout cas habitués à un traitement assez libre de la syntaxe française et le recours à un imparfait n'est pas à exclure. — *otroi*: remplace *donne* de *Prose 3* § 359.7 en reprenant la leçon de *RTroie* 26523.

402.13 *Et … dist*: petite phrase de transition ajoutée par le compilateur.

402.15 *dont … felonnie*: ce jugement est un ajout du compilateur. — La moitié supérieure du f. 172r est occupée par une enluminure qui représente la ville de Troie en flammes, avec le détail du sacrifice de Polyxène. Dans la marge inférieure, on trouve les représentations de la lapidation d'Hécube et de son tombeau.

403.1 *la lierent a un pel*: le compilateur récupère le contenu de *RTroie* 26568, absent de *Prose 3*. — *la lapiderent*: dans le ms. Royal, on lit *la la|lapiderent*. Le double *la* ne se trouve ni dans *RTroie* 26568-26569, ni dans *Prose 3* § 361.1. Il s'agit évidemment d'une erreur de répétition facilitée par le saut de ligne.

403.2 *laidement*: adverbe repris de *RTroie* 26574.

404.1 *Ensi*: une des dernières grandes initiales du ms. Royal (quatre lignes) sépare la partie proprement consacrée à la guerre de Troie de celle qui raconte le destin des héros survivants et leur exil (*nostoï*). L'enluminure qui occupe exceptionnellement la moitié supérieure du feuillet contribue aussi à marquer la séparation. Par contre, le début des *nostoï* n'est pas signalé par une rubrique.

404.2 *grieves*: remplace *fieres* de *Prose 3* § 363.2.

405.2 *ost*: ce substantif étant épicène, le compilateur alterne entre les deux genres.

405.3 *aie*: dans le ms. Royal, on lit *aient*, mais les deux dernières lettres sont barrées. *Prose 3* § 364.2 a la leçon *que il l'ait*, mais le ms. Pr confirme

aie. Il doit s'agir d'une forme analogique pour la troisième personne (voir par exemple GlVin RS 131, 32: «Au bien del cuer, quel k'il l'aie»). — *estours*: remplace *esfors* de *Prose 3* § 365.3 qui correspond à *RTroie* 26625. La leçon de *Prose 5* correspond à celle du seul ms. K, et il doit s'agir de la leçon originale de *Prose 3*.

406.1 *tençons*: remplace *contemps* de *Prose 3* § 366.1. — *fort*: écrit sur rature. *Prose 3* § 366.1 précise que le sujet est Ajax fils de Télamon et a la leçon *s'en ayra mult*, qui correspond à *RTroie* 26637. — *grosses paroles*: remplace *grans orgueulx* de *Prose 3* § 366.1 et *RTroie* 26638.

406.3 *mestier*: remplace *que faire* de *Prose 3* § 366.3 et *RTroie* 26642.

406.4 *devroit souvenir*: le compilateur suit *Prose 3* § 366.4, qui a une leçon isolée du ms. K pour *RTroie* 26644.

406.8 *demorer*: remplace *arrester* de *Prose 3* § 366.9 et *RTroie* 26679 en reprenant la leçon des mss M2BJP*y*.

407 La source du monologue d'Ajax fils de Télamon est Dictys, *EBT* II, 18, 19, 17, 16 (dans cet ordre). Le texte de ce long discours est abrégé (mss F1KLPV1V2) ou éliminé (mss EL2) systématiquement par les différentes branches de la tradition manuscrite du roman en vers, et ces modifications se reflètent dans les versions en prose. Pour cette raison, l'analyse de ce passage nous permet d'identifier les types de sources utilisées par les compilateurs. *Prose 1* (§ 323) a le texte le plus synthétique: son résumé correspond à la version des mss EF1L2 du *Roman de Troie* (vv. 26723-27030), mais l'auteur ajoute au résumé des vv. 27031-27038 une brève reprise des vv. 26815-26819 (ou éventuellement des vv. 26606-26618), qui se trouve aussi dans *Prose 5*. La structure du discours dans *Prose 3* recoupe parfaitement la lacune du ms. K (*RTroie* 26815-27030), et cette proximité est confirmée par d'autres leçons ponctuelles. Dans un premier temps, la version de *Prose 5* reprend le passage correspondant de *Prose 3*, y compris la traduction des vv. 27031-27038; ensuite, le compilateur revient en arrière et insère le contenu des vers omis par *Prose 3*, sur la base d'un témoin du *Roman de Troie* très proche du manuscrit de Montpellier (M1); enfin, il termine avec une reprise des vv. 26606-26618 ou 26815-26819 suivant un texte analogue à celui de *Prose 1*. Même dans les passages où il suit de près le texte de *Prose 3*, l'auteur de *Prose 5* ne renonce pas à insérer quelques leçons tirées de son manuscrit de référence du roman en vers. La dépendance de *Prose 5* d'un modèle du roman de Benoît proche de M1 est confirmée par d'autres leçons particulières que l'on peut trouver partout dans le texte. Nous pouvons également trouver d'autres leçons de *Prose 3* qui confirment sa dépendance d'un modèle du *Roman de Troie* proche du ms. K. Parfois, l'auteur de *Prose 5* renonce à reprendre son manuscrit du roman en vers pour accueillir entièrement le texte qui lui est offert par *Prose 3*. Pour une analyse plus détaillée de ce passage, voir Jung 1996, pp. 70-1 et Barbieri 2005b, pp. 333-9.

407.1 *remansist*: remplace *demourast* de *Prose 3* § 367.1. — *et si … pooir*: phrase d'une interprétation difficile suite à la mauvaise transposition des vers du *Roman de Troie*. Les problèmes principaux sont la transformation d'*avrai* de *RTroie* 26701 en *aurés* et de *face* de *RTroie* 26704 en *sache*. La leçon de *Prose 3* pourrait signifier «vous n'aurez jamais assez de force contre moi», mais le fait que *Prose 5* récupère la négation *ne* de *RTroie* 26704 complique ultérieurement l'interprétation du passage. — *Moult … mes*: dure contestation de la stratégie d'Ulysse, fondée sur la ruse et la trahison. — *meilleur*: il s'agit probablement d'une interprétation erronée de la leçon *mieudre* de *Prose 3* § 367.4 pour *menor* de *RTroie* 26728 (mais le ms. F a *meillor*). Sur l'emploi de *mieudre* au sens de 'mineur' dans *Prose 3*, voir les commentaires aux §§ 369.1 et 370.7. *Prose 5* récupère la leçon *Polidorus* de *RTroie* 26727, tandis que *Prose 3* § 367.4 a *Pollidamas*, qui est un choix cohérent étant donnée la forme utilisée dans tout le texte.

407.2 *le lapidasmes*: le détail de la lapidation, absent de *Prose 3*, est plutôt repris de *RTroie* 26736.

407.3 *trouvei*: forme secondaire du passé simple.

407.5 *Reson*: leçon propre au ms. M1 (*reson et leson*) pour *RTroie* 26775. Ici, *Prose 3* § 367.9 suit la leçon majoritaire (*Cepsin*).

407.7 *Laverel*: le choix d'interpréter cette forme comme un nom propre respecte vraisemblablement l'interprétation du compilateur de *Prose 5* (la graphie *lavereil* de *Prose 3* § 367.11 ne nous permet pas de déterminer l'interprétation du compilateur, mais la syntaxe de la phrase laisse penser qu'elle soit identique à celle de *Prose 5*), bien que cette forme corresponde à *l'averail* ('troupeau') de *RTroie* 26787. — *tertres*: cette fois, le compilateur reprend la leçon de *Prose 3*, qui correspond à celle des mss CK pour *RTroie* 26795, qui a *puiz*. — *il n'i out … mesnie*: synthèse du compilateur, qui se détache de ses sources.

407.10 *onques … sain*: sur cette nouvelle condamnation du comportement d'Ulysse, voir *RTroie* 26694-26722, 26992-27008, 27029-27038 (surtout les vv. 27029-27032: «Plus amisseiz, n'en dot de rien, / le mal eslire que le bien; / de vos n'eissi onques conseiz / qui fust leiaus, dreiz ne feeiz»). Voir aussi *Prose 3* § 367.14 et *Prose 1* § 323*. La leçon de *Prose 5* semble dans ce cas plus proche de l'original de *Prose 3* que celle du ms. Rouen, puisqu'elle reprend la leçon du ms. K (le seul à avoir la variante *sains*) pour *RTroie* 27032, tandis que la version du ms. Rouen remplace *feël* par *loyal*, qui est la leçon majoritaire du roman en vers.

407.11 *Et se li preus et li sages Achillés…*: ici se trouve la lacune du ms. K, auquel manquent les vv. 26815-27030 du *Roman de Troie*. Le compilateur de *Prose 5*, tout en abrégeant, conserve les éléments principaux de ce passage, qu'il reprend de son exemplaire du roman en vers. Il s'agit de la troisième et dernière fois qu'Achille est décrit comme *preus*, ce qui cor-

respond dans ce cas à *RTroie* 26816. Voir §§ 299.2 et 337.1. — *Sorbara*: leçon proche de celle du ms. M1 pour *RTroie* 26835.

407.12 *Dyopolin*: leçon des mss HM1(PL) pour *RTroie* 26841.

407.13 *Ritarés*: à nouveau, *Prose 5* suit la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 26853 (*Citare*). — *·III· treis*: nouvelle leçon typique du ms. M1 pour *RTroie* 26855.

407.14 *le roi de Messe*: leçon des mss FLNM1 pour *RTroie* 26858. — *Crimonem*: leçon des mss HDM1 pour *RTroie* 26869.

407.15 *perdu*: le ms. M1 omet les vv. 26886-26891 et la même lacune se trouve dans *Prose 5*, bien que le choix du compilateur d'abréger le texte puisse aussi suggérer qu'il s'agisse d'une omission polygénétique.

407.16 *sa fille*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 26901-26914. Par contre, les vv. 26897-26899 sont condensés en un seul vers par les mss M2BHJM1SS1.

407.17 *li fille*: voir la note au § 218.8.

407.20 *reclamor*: les deux premières lettres pourraient avoir été ajoutées dans un second temps. La forme, rare mais attestée (cf. *TL* VIII, 431, 12 etc.), doit être conservée, même si *RTroie* 26942 a *clamor*, leçon confirmée par le ms. Pr (*ytel [cl]amour*) à cause de son souci de normalisation habituel.

407.22 *lachasmes*: forme septentrionale pour *laçames* de *RTroie* 26978. — *entreoccis*: leçon du ms. H pour *RTroie* 26980. Dans le discours d'Ajax, ce témoin partage beaucoup de leçons du ms. M1 (qui, dans ce cas, a *entroceisonz*). Il pourrait également s'agir d'une variante personnelle du compilateur. — *Agamenon*: le compilateur omet *RTroie* 26988-27009. — *Crisés*: le compilateur omet *RTroie* 27019-27030. Cette dernière partie du discours d'Ajax est un résumé très synthétique de *RTroie* 26816-27030 repris d'un témoin proche du ms. M1. Par contre, le compilateur conserve la référence à l'échange de Briséis et Chryséis, bien que sous des noms différents, dont il n'est jamais question dans la partie précédente du roman. De manière plus cohérente, le compilateur de *Prose 3* élimine cette référence. — *Si que tant…*: cette partie ne se trouve pas dans le *Roman de Troie*, mais pourrait être liée aux vv. 26815-26819 (ou aux vv. 26606-26618). Le texte de *Prose 5* est assez proche de celui de *Prose 1* § 323*, mais il pourrait s'agir d'une conclusion personnelle du compilateur.

408.3 *Et tuit … poise*: ce jugement négatif sur la ruse et l'astuce qui sont préférées aux vertus chevaleresques est repris de *Prose 3*. — *sempres*: remplace *maintenant* de *Prose 3* § 369.1, en reprenant la leçon de *RTroie* 27091.

408.4 *tenchant*: forme avec graphie septentrionale qui remplace *a tant* de *Prose 3* § 369.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 27092.

409.2 *esclarci*: *Prose 3* § 370.2 insère *fu* en interprétant *esclarci* comme un participe, alors qu'il peut tout à fait s'agir d'un passé simple, surtout dans le Nord. Cf. *Antioche* 7169: «Au matin se leva quant li jors esclarci»; *Continuation Perceval*, 15674: «Au matin quant il esclarci». — *envahir*: remplace *assaillir* de *Prose 3* § 370.2 pour éviter une répétition.

409.3 *juste*: sorte de vase à couvercle et à anses; cf. *RTroie* 27139. — *ples*: remplace *parolles* de *Prose 3* § 371.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 27151. La leçon banale de *Prose 3* résulte probablement d'une confusion avec l'abréviation *ples*.

409.4 *quinse*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 27158, qui a *quatre*, comme *Prose 3* § 372.1.

410.3 *Oylés*: le compilateur modifie la leçon de *Prose 3* § 374.3 (*Oylés Ayaus*) qui suit *RTroie* 27209, en accord avec son interprétation qui fait d'Ajax fils d'Oïlée le personnage qui meurt après avoir tué Pâris. Voir Barbieri 2005b, pp. 331-2. — *deuleur*: seule occurrence de cette graphie dans le texte.

411.2 *toutes destruit*: concordance curieuse: *toutes* est accordé avec *terres* et *destruit*, avec *hoir*. — *que … restorement*: petit ajout du compilateur qui reprend la leçon de *RTroie* 27231-27232 éliminée par *Prose 3* § 375.2.

411.3 *sans … pois*: le compilateur s'éloigne de *Prose 3* § 376.1 pour reprendre la leçon de *RTroie* 27242. — *et fors banis*: écrit sur rature. Cette leçon ne se trouve ni dans *Prose 3* § 376.1, ni dans *RTroie* 27249. Il pourrait s'agir d'une espèce de glose ajoutée par le compilateur. — *leur pais*: la leçon de Constans pour *RTroie* 27247 est *le païs*, mais *Prose 3* § 376.1 a *leur paix*, qui correspond à la leçon du ms. K du *Roman de Troie* (*lor pes*). La présence de *leur* dans le texte de *Prose 5* invite à suivre la leçon de *Prose 3*.

412.1 *voiant*: remplace *oyant* de *Prose 3* § 377.1. Le compilateur opte pour la leçon des mss *n* pour *RTroie* 27264.

412.2 *doucement*: remplace *humblement* de *Prose 3* § 377.2 et *RTroie* 27269, en reprenant une forme déjà utilisée au début du paragraphe. Dans tout ce passage, le compilateur se comporte d'une manière assez indépendante.

412.5 *clameront*: remplace *appelleront* de *Prose 3* § 378.3; *RTroie* 27293 a aussi *seront apelez*. Dans *Prose 5*, le verbe *clamer* est souvent utilisé en tant que synonyme d'*appeler*. Il s'agit probablement d'un italianisme, déjà signalé dans la liste de Formisano-Lee 1993. — *wimihertez*: la lecture de cette forme écrite sur rature n'est pas aisée, mais elle est confirmée par le ms. Pr. Cette forme remplace *plistenidas* de *RTroie* 27294 et *Prose 3* § 378.3, dont l'étymologie proposée par Benoît de Sainte-Maure est fausse, puisque le mot signifie *fils de Plisthenès*. Là est probablement la raison du changement opéré par le compilateur, mais je n'ai trouvé aucune

autre attestation qui permette d'expliquer le sens et l'origine de *wimihertez*, qui pourrait être une tentative maladroite de translittération d'une forme grecque.

412.6 *‹et› prierent*: insertion conforme à la leçon de *Prose 3* § 378.4, qui est plus proche de *RTroie* 27299-27300. — *entre euls*: remplace *ensemble* de *Prose 3* § 378.4.

413.1 *Estrachis*: leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 27321, là où la leçon de *Prose 3* § 379.1 est proche de celle des mss M2JK.

414.1 *conrroi*: *Prose 3* § 380.1 et *Prose 5* remplacent *conseil* de *RTroie* 27339 (mais *conroy* est la leçon du ms. M). La leçon de *Prose 5*, dans ce cas-ci, semble *difficilior* par rapport à celle de *Prose 3*.

414.2 *et se partirent…*: ces détails dérivent de l'*HA1*, Troie § 582.23-24 (Jung 1996, pp. 358-430, § 66, 53-58). Le ms. Royal présente dans la marge, à hauteur de cette liste, une marque d'attention et l'indication en petits caractères: *somma p(er)emptor(um)*. La liste ne se trouve pas dans *Prose 3*.

415.1 *s'en ira*: l'emploi du futur n'est pas anodin, mais correspond à *Prose 3* § 380.3 et *RTroie* 27358.

415.3 *maleureuse*: remplace la leçon erronée *merveilleuse* de *Prose 3* § 381.2. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*.

415.4 *loiaus*: remplace *droitturiers* de *Prose 3* § 381.3 et *RTroie* 27377.

415.6 *il l'avoit*: la reprise pronominale du complément objet, bien que redondante, est acceptable. L'alternative serait d'utiliser la forme *ill* pour le pronom sujet, mais la petite espace entre les deux *l* dans le ms. Royal semble aller contre cette solution.

415.7 *n'en estoient*: dans le ms. Royal, on lit *ne|nestoient*, qui pourrait être interprété comme une faute de répétition, mais la leçon est confirmée par *Prose 3* § 381.6. — *il les semonst au mengier*: ce texte, repris de *Prose 3* § 381.6, correspond aussi à la leçon des mss M2ACKM1 pour *RTroie* 27425. — *jaimais*: la graphie *jai* est attestée dans toute la partie orientale de la France.

416.3 *La roche … terrestre*: cette description correspond parfaitement au texte de *Prose 3* § 382.4 et *RTroie* 27483-27484. Sur l'identification du lieu, voir le commentaire au § 417.3.

417.2 *Et se … conquis*: les temps verbaux diffèrent de ceux de *Prose 3* § 383.2 et *RTroie* 27492-27493, et se rapprochent de la syntaxe italienne pour les phrases hypothétiques. — *Orandeus*: ici, *Prose 5* ne suit pas la leçon du ms. M1, qui a *Germaneus* (*RTroie* 27513), mais celle de *Prose 3* § 383.4, qui est proche de celle des mss CKNF. — *Gerben*: ce toponyme

indiqué par *RTroie* 27514 (*Gerbene*) résulte de la mauvaise traduction de Dictys, *EBT* V, 17: *rex Cebrenorum*. — *roiaume*: le compilateur élimine la dernière phrase de *Prose 3* § 383, qui résume le contenu de *RTroie* 27519-27523.

417.3 *Corcire Manalan*: il s'agit de l'île de Korčula, dont le nom grec était *Korkyra Melaina* (Corfou Noire), qui se trouve en Dalmatie méridionale, environ 90 kilomètres au Nord-Ouest de Raguse. Cette île fut le théâtre de la fameuse bataille homonyme du 8 septembre 1298, au cours de laquelle Marco Polo fut capturé par les Génois. L'île a été administrée par Venise de 1208 à 1358, date où elle a été intégrée à la nouvelle République de Raguse. La leçon de *Prose 5* est conforme à celle de *Prose 3* § 384.1 et de *RTroie* 27527, tandis que *HA1*, Troie § 587.5 (Jung 1996, pp. 358-430, § 71, 17) et *Prose 1* § 330 remplacent Korčula par la ville de Venise. Benoît de Sainte-Maure reprend ce nom directement de sa source Dictys, *EBT* V, 17 (*Corcyram Melaenam*), qui ajoute également que cette localité se trouvait dans les terres d'Oenidus, roi des Cebrènes. Comme d'habitude, la description de la région (§ 416.3) contient quelques aspects mythiques (la référence au fleuve du paradis terrestre), mais aussi un bon degré de réalisme, quoique les contours du rocher fassent penser plutôt à Raguse qu'à Korčula.

417.9 *continuer*: remplace *compter* de *Prose 3* § 384.7, en reprenant la leçon de *RTroie* 27557.

418.2 *Crispus*: cf. *RTroie* 120: *Cornelius*. Cette partie de *Prose 5* reprend les vv. 91-122 du prologue du roman en vers, tandis que *RTroie* 27556 se contente de rappeler rapidement le nom de Dictys. La source directe de cette partie devrait être *HA1*, Troie § 583, qui mentionne *Crispus*, nom dérivé d'une mauvaise interprétation de l'exorde de la lettre introductive de Darès, *ET*: «Cornelius Nepos Sallustio Crispo suo salutem». Un personnage de ce nom apparaît aussi dans la partie finale de *Prose 5* (§§ 444.2 et 445.1; cf. *RTroie* 29117 et 29175), mais il s'agit d'une pure coïncidence, puisque ce nom dérive de *Chrysippum* de Dyctis, *EBT* VI, 7. — *que il trouva*: *HA1*, Troie § 583.4 (Jung 1996, pp. 358-430, § 67, 8) a *qui le trova*, ce qui semble syntaxiquement plus correct. Je respecte cependant la leçon du ms. Royal, le compilateur nous ayant habitués à quelques particularités syntaxiques.

419.R Il s'agit de la dernière rubrique de *Prose 5*, à l'exclusion des deux rubriques des dernières épîtres ovidiennes et de celle qui introduit l'appendice de *Landomata*.

419.4 *estrivoient*: remplace *tournoient* de *Prose 3* § 385.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 27580. — *alumés*: remplace et banalise *embrasés* de *Prose 3* § 385.4 et *RTroie* 27583. — *les*: dans le ms. Royal, on lit *leus*, probablement par anticipation du *deust* suivant. On corrige d'après *Prose 3*. — *funal*: graphie de *Prose 3* § 385.5, qui correspond à celle du ms. K pour

RTroie 27593 (*funain*), dont on ne trouve pas d'autre attestation. — *conseillir*: le compilateur omet le contenu de *RTroie* 27604-27605, présent dans *Prose 3* § 385. De manière assez surprenante, *Prose 3* reprend pour ces deux vers la leçon du seul ms. M1. La graphie *conseillir* est signalée par le *DEAFpré* s.v. *conseillier*[1].

420.1 *appareillié*: leçon des mss *n* pour *RTroie* 27609.

420.2 *avoirs*: remplace *tresor* de *Prose 3* § 386.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 27612.

420.3 *li rois*: le roi dont il est question est encore une fois Ajax fils d'Oïlée dans *RTroie* 27620, dont le nom est omis par le compilateur de *Prose 5*. *Prose 3* § 387.1 a la leçon *le roy Oylés*, qu'on retrouve dans *Prose 5* aux §§ 410.3 et 420.4. Voir le commentaire au § 410.3. — *o*: ici au sens de *au*. — *eaue*: forme avec une graphie fréquente surtout à partir du XIV^e^ siècle. — *Cestui … ire*: leçon qui s'éloigne de *Prose 3* § 387.2 pour reprendre *RTroie* 27632. — *qui … piez*: le compilateur mêle la fin de *Prose 3* § 387 et le début de *Prose 3* § 388. — *fu‹rent›*: le singulier du ms. Royal est difficile à justifier, d'autant plus que dans *Prose 3* § 388.2 et *RTroie* 27655 on trouve un pluriel, de même que dans le ms. Pr. Il doit s'agir d'une erreur du copiste. — *moult pou leur est*: le compilateur reprend la leçon de *RTroie* 27661-27664, tandis que *Prose 3* § 388.2 a une sorte de double leçon contradictoire.

420.4 *Oylés*: le nom d'Ajax est à nouveau éliminé, comme dans *Prose 3*, tandis que *RTroie* 27668 a la forme complète *Oïleus Aïaus*.

421.1 *Palamidés*: écrit sur rature. — *hon … filz*: avec cet escamotage du faux récit rapporté, *Prose 3* trouve une solution au problème de la double mort de Palamède. Le compilateur de *Prose 5* suit fidèlement sa source. Voir Barbieri 2005b, pp. 357-8.

422.1 *fet il*: la présence de quelques marques caractéristiques du discours direct (ici et au § 423.3) correspond au choix de *Prose 3*, mais contredit la fin du paragraphe précédent («com vous m'orrés conter et retraire») de *Prose 5*, qui ne peut renvoyer qu'au narrateur. L'autre allocution directe présente dans *Prose 3* § 393.1 («Or escoutez – fait il – que fist le traites») est par contre éliminée. Le compilateur de *Prose 5* a probablement voulu revenir au discours indirect caractéristique du roman en vers (cf. *RTroie* 27695 etc.), mais a laissé quelques résidus de la structure de *Prose 3*, probablement à cause de la fatigue et de l'étendue du récit. Dans ces circonstances, il est impossible de trancher entre les deux possibilités, ce qui rend la structure de ce paragraphe particulièrement confuse.

422.3 *cestui … Ulixés*: nouvelle construction bizarre, qui dérive probablement d'une élaboration imparfaite de la source. Cf. *RTroie* 27720-27723. — *Ulixés*: le compilateur élimine le qualificatif *le fol* présent dans

Prose 3 § 390.4 et dans *RTroie* 27736. — *cuidier … cuidier*: la répétition du verbe, bien qu'assez fréquente dans notre texte, complique ultérieurement la compréhension de cette phrase déjà assez obscure; cf. *RTroie* 27739. *Prose 3* § 390.4 a une leçon plus simple et linéaire.

423.3 *plueur*: je respecte la graphie du ms. Royal, bien que je n'en aie pas trouvé d'autre attestation. La triphtongue *ueu* se trouve par exemple dans les formes *sueurs* (§§ 38.3 et 70.1), *cueurt* (§ 241.4) et *cueurent* (§ 424.1). — *A pluseurs … feist*: le texte de *Prose 5* diffère de celui de *Prose 3* § 392.2 et *RTroie* 27784-27785, et *desplaisoit* est probablement une erreur de répétition, corrigée par la tradition française à partir du ms. Pr, lequel se conforme à la leçon de *Prose 3* (*plaisoit*). — *vostre fils*: autre résidu du discours direct de la source; les mss Pr et S ont la même leçon que le ms. Royal.

423.4 *Si dist … bon gré*: ce passage, qui correspond à *RTroie* 27815-27826, a une leçon différente de *Prose 3* § 393.2.

423.5 *raier*: remplace *esclarcir* de *Prose 3* § 394.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 27850. — *pierres*: remplace *carreaulx* de *Prose 3* § 394.4 et *RTroie* 27861. — *ses amis*: ici prend fin le discours direct dans les sources; cf. *RTroie* 27867.

423.6 Cette phrase modifiée par rapport à *Prose 3* § 394.5 illustre manifestement la transposition au discours indirect opérée par le compilateur.

424.1 *reparoient*: remplace *retournoient* de *Prose 3* § 395.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 27871. — *doloser*: ce verbe, une innovation par rapport au *Roman de Troie*, correspond à *Prose 3* § 395.2. — *cueurent*: pour cette graphie, voir la note au § 423.3. — *Eboan*: l'île grecque d'Eubée, également appelée Négrepont au Moyen Âge (voir § 3.5), lieu stratégique administré par Venise de 1259 à 1470. Le compilateur ne s'aperçoit vraisemblablement pas qu'il s'agit du lieu évoqué au début de *Prose 5* sous le nom de *Negrepont*. — *qui devant alerent*: précision ajoutée par le compilateur.

425.1 *phalaises*: remplace la leçon erronée *fossez* de *Prose 3* § 396.1 en récupérant la leçon de *RTroie* 27913. — *plus*: *Prose 3* § 396.1 et *RTroie* 27917 ont *telx*. Sur l'emploi de *plus* sans préposition, voir la note au § 226.6. — *si que … esfondroit*: le compilateur simplifie la leçon de *Prose 3* § 396.1. — *et … aise*: ajout du compilateur qui correspond à *RTroie* 27925-27926.

425.2 *qui Oiax*: l'abréviation n'est pas très claire, mais *qui* est la leçon de *Prose 3* § 397.1 et du ms. Pr. La même abréviation ambigüe pour *qui* se retrouve aux §§ 437.3 et 440.18. — *engingneus*: remplace *malicieux* de *Prose 3* § 397.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 27935. — *estoit sains et hetiés*: petit ajout du compilateur. — *a amie*: remplace *amené* de *Prose 3* § 397.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 27945. — *il*: sur l'emploi de la forme masculine pour le cas sujet singulier du pronom personnel fémi-

nin, ici et un peu plus loin, voir l'introduction linguistique § 5.2.2:10. — *cil d'Arges*: remplace *ses genz* de *Prose 3* § 399.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 27981.

426.1 *ne si puissans*: écrit sur rature. — *Car … sejourner*: cf. *RTroie* 27995. Le texte de *Prose 3* et de *Prose 5* n'est pas clair et pourrait contenir quelques fautes; il est cependant difficile d'intervenir. La variante *furent ciglé* pour *orent ciglé* de *Prose 3* § 400.2 n'est pas attestée habituellement, mais est confirmée par le ms. Pr. Le seul exemple qui pourrait confirmer cette forme se trouve dans *Vie Saint Thomas*, 1361: «Quant furent luinz en mer e empeinz e siglé». Les attributs de Cassandrus sont introduits d'une manière personnelle par le compilateur. — *Thelephus*: l'attribution à Télèphe de l'autorité sur le Négrepont est une erreur qui remonte au roman en vers (*RTroie* 28000). — *deffendi*: remplace la leçon probablement erronée *venga* de *Prose 3* § 400.2 en reprenant de fait la leçon de *RTroie* 28001. — *Cassandus*: dans le ms. Royal, on lit *Cassa(n)dus*, comme dans *Prose 3* § 401.1, mais le *c* initial est effacé par le copiste ou par un réviseur et il est impossible de déterminer si l'intervention est tardive ou contemporaine à la réalisation du ms. Royal; cf. *RTroie* 28005: *Tassandrus* (mss ALM *Cassandrus*, mss M2A2B1JKM1P *Assandrus*). Dans ce même paragraphe, le compilateur avait déjà utilisé la graphie *Assandrus* et se servira encore une fois de la forme *Cassandrus* sans la corriger. Le ms. Pr a *Assandrus*, avec le *r* inséré dans l'interligne, et reste fidèle à cette forme. Puisque la même alternance graphique se retrouve dans *Prose 3*, je préfère m'y conformer et ne pas accepter la correction du réviseur, même si son intention était probablement d'uniformiser la graphie sous la forme *Assand(r)us*. Un personnage différent appelé *Assandrus* sera mentionné au § 444. — *dont ce fu*: écrit sur rature. — *esté qui plus*: écrit sur rature. — *feissent a redouter*: *Prose 3* § 401.1 a *fussent*, et le compilateur de *Prose 5* ajoute d'autres leçons personnelles, mais sa version semble *difficilior* (cf. Ménard 1994, p. 123, § 124) et est confirmée par la tradition manuscrite. — *sereurge*: précision ajoutée par le compilateur. *Prose 3* § 401.2 ne donne aucune indication, tandis que *RTroie* 28018 a *parenz prochains*. — *Cassandrus*: cf. *RTroie* 28026: *Tassandrus* (mss LM *Cassandrus*, mss M2AA2BCHJKM1P*n* *Assandrus*); dans ce cas-ci, le nom est absent de *Prose 3*. — *sus le col de son cheval*: *Prose 3* § 401.2 et *RTroie* 28027 ont *sur son col*.

427.1 *tot son*: écrit sur rature.

427.3 *Ensint … domage*: ce jugement moral est tiré de *RTroie* 28963-28964.

428.1 *a Corinthe*: leçon ajoutée à *Prose 3* § 403.1 en reprenant le texte de *RTroie* 28086.

428.3 *grant ‹joie›*: inséré sur la base de *Prose 3* § 403.3 et du ms. Pr. — *rafaitier*: remplace *appareillier* de *Prose 3* § 403.3, en reprenant la leçon *RTroie* 28111.

429.2 *Tuerus*: cf. *Prose 3* § 404.2 et *RTroie* 28115: *Teücer*. La leçon des mss M2A1A2FJ est *Treuerus*. *Prose 3* ajoute le verbe *estoit*, mais le compilateur de *Prose 5* montre une préférence pour les présentations des personnes avec ellipse du verbe (voir l'introduction linguistique, § 5.3.3:3). Le texte est d'ailleurs confirmé par le ms. Pr. — *encoupé*: remplace *blasmez* de *Prose 3* § 404.2. Aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie*.

429.3 *occioit … seroit*: les temps verbaux diffèrent de *Prose 3* § 404.3, mais il s'agit d'une phrase à la syntaxe très complexe. — *raison*: remplace *trayson*, leçon erronée de *Prose 3* § 404.3, en reprenant la leçon de *RTroie* 28134. — *Et … Salerne*: cette dernière phrase, qui dépasse largement le cadre d'écriture, est un ajout du compilateur à *Prose 3*. S'il pourrait éventuellement s'agir d'une mauvaise lecture de *Salemine*, la légende qui fait de Dyomède le fondateur de plusieurs villes d'Italie du Sud est assez répandue dans la littérature post-homérique; cette précision est parfaitement conforme à l'origine angevine du ms. Royal et au projet qui le caractérise. Voir Barbieri 2020, p. 60.

430.1 *hardi*: remplace la leçon erronée *laidi* de *Prose 3* § 405.1 en reprenant le texte de *RTroie* 28150.

430.2 *estoit*: dans *Prose 3* § 405.2, le verbe est au pluriel, ce qui est bien plus logique, mais dans ce cas, le singulier est probablement causé par le verbe précédent et la phrase reste grammaticalement acceptable.

430.5 *mener*: remplace *passer* de *Prose 3* § 405.7 en reprenant la leçon de *RTroie* 28206.

431.1 *remais*: on voit dans le ms. Royal une abréviation pour *n* sur les lettres *ai*, probablement insérée par un réviseur, et le ms. Pr confirme cette modification; *RTroie* 28209 a *remés*, tandis que *Prose 3* a *demourez*. Cette graphie pour le participe serait unique dans *Prose 5*, et il est plus probable qu'il s'agisse d'une intervention erronée pour rétablir une forme du passé simple, qui a habituellement un *n* dans *Prose 5*. — *Eneas … nes*: dans ce début de paragraphe, le compilateur récupère toutes les leçons de *RTroie* 28209-28210. — *et il … avoir*: cette phrase semble contredire le départ supposé de Diomède pour Salerne, ce qui confirme que la phrase du § 429.3 est un ajout personnel du compilateur incompatible avec les sources.

431.4 *retint*: le compilateur reprend la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 28251. La lecture du verbe n'est pas claire: il pourrait également s'agir de *reciut*, forme picarde du parfait de *recevoir*, ou *reçuit* (Fouché, *Verbe*, p. 319, § 161b). En effet, *Prose 3* et le *Roman de Troie* ont *receü(t)*.

431.5 *navie*: remplace *mesnie* de *Prose 3* § 406.6 en reprenant la leçon de *RTroie* 28255. — *Ytalie*: cf. *Prose 3* § 406.6. *RTroie* 28256 a *Lombardie*.

432.2 *Et … cités*: correspond à *Prose 3* § 407.2 et reprend la leçon des mss M2HKM1 pour *RTroie* 28273-28274. — *et regnerent … païs*: cette phrase est assez indépendante et diverge partiellement de *Prose 3* § 407.2 comme de *RTroie* 28275-28276.

433.1 *Et … Crete*: la dernière phrase du paragraphe est un ajout du compilateur.

434.1 *reçut*: remplace *requist* de *Prose 3* § 409.1 et *RTroie* 28297. La leçon de *Prose 5* coïncide étrangement avec celle du seul ms. K.

434.2 *roiaume*: le compilateur élimine *demi dor* de *RTroie* 28314 et *Prose 3* § 409.3. — *mere*: le compilateur élimine aussi le contenu de *RTroie* 28316-28320, présent par contre dans *Prose 3*.

434.3 ·*m*·: remplace ·*iiii*^{c}· de *Prose 3* § 410.2 qui amplifie à son tour *treis cenz* de *RTroie* 28345.

434.5 *morirent*: écrit sur rature. — *a l'encontre*: remplace *contraires* de *Prose 3* § 410.4, qui remplaçait déjà *consenteor* de *RTroie* 28362. — *pere*: substitue et précise *seigneur* de *Prose 3* § 410.4 et *RTroie* 28361.

434.6 La scène de la mort de Clytemnestre rappelle la tragédie d'Antigone. — *es charrefours de la cité*: cf. *RTroie* 28371. Le texte correspond à la leçon des mss M2BHJKM1P, mais élimine *loing*, présent par contre dans *Prose 3* § 410.5.

435.1 *secourre*: remplace *rescourre* de *Prose 3* § 411.1 qui est la leçon des mss M*n* pour *RTroie* 28381.

435.4 *Et mult … gent*: cette dernière phrase résume le contenu de *RTroie* 28407-28411, plus développé dans *Prose 3* § 412.

436.2 *merveilleuses*: remplace *estranges* de *Prose 3* § 414.1, qui remplaçait déjà *fiere* de *RTroie* 28437. — *remés*: remplace *demouré* de *Prose 3* § 415.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 28446.

436.3 *du serpent*: le compilateur récupère le contenu de *RTroie* 28453, omis dans *Prose 3* § 415.2.

437.2-3 La description du procès d'Oreste est intéressante, mais correspond parfaitement aux sources.

437.3 *Menesteus*: remplace *Menethius* de *Prose 3* § 417.2, qui correspond à la leçon du ms. K pour *RTroie* 28498 (mais le ms. M1 a la leçon très proche *Menecius*). — *qui*: comme dans un cas précédent (§ 425.2), l'abréviation ressemble à celle de *que*. Voir aussi le § 440.18. — *et commandé*: si *Prose 3* § 417.3 répète le verbe *fu*, la leçon de *Prose 5* est acceptable.

437.4 *de par sa mere*: phrase ajoutée par le compilateur en reprenant la leçon de *RTroie* 28527.

437.5 *de Crete*: petit ajout du compilateur qui reprend la leçon de *RTroie* 28537.

438.1 *Crete*: remplace *Grece* de *Prose 3* § 419.1, qui est la leçon du seul ms. M1 pour *RTroie* 28550. Il peut cependant s'agir d'une variante polygénétique. — *tollues*: remplace *perdues* de *Prose 3* § 419.1. Les deux leçons se trouvent dans *RTroie* 28553-28554.

438.2 *et encore … pis*: le compilateur résume ainsi la leçon de *Prose 3* § 419.2 et *RTroie* 28564-28565. — *en ‹es›chappa*: dans le ms. Royal, on lit *enchappa*, mais cf. *Prose 3* § 419.2.

438.3 *savoir*: remplace *engin* de *Prose 3* § 419.3. Les deux formes se trouvent dans la leçon des mss M2AKM1 pour *RTroie* 28574.

438.5 *Mierve*: remplace *Mirne* de *Prose 3* et de *RTroie* 28601. — *Coalogofagos*: cf. *RTroie* 28607: *Lotophagos* et *Prose 3* § 420.3: *Logofagos*. La leçon de *Prose 5* est évidemment aberrante, mais conforme au traitement réservé aux noms propres. Pour cette raison, je préfère ne pas intervenir. — *rois*: petit ajout du compilateur qui reprend une leçon de *RTroie* 28616. — *Ciclopein*: le diacritique sur le *i* est évident et la graphie correspond de fait à celle de *RTroie* 28617, mais *Prose 3* et le ms. Pr ont *Ciclopem*. — *deveoir*: remplace *deffendre* de *Prose 3* § 420.4 et *RTroie* 28622.

438.12 *Dolloi*: leçon des mss M2JK pour *RTroie* 28703, qui a *d'Eoli*. — *Callisena*: personnage inventé par le copiste de *Prose 3* § 422.1 à partir de la forme *Calipsa* de *RTroie* 28709, qui désigne la nymphe enchanteresse Calypso. — *haut*: remplace *autres* de *Prose 3* § 422.1. Aucune des deux leçons ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *lingromance*: on pourrait séparer *l'ingromance*, mais dans tous les autres cas ce substantif ne prévoit pas d'article. La même forme *lingromance* avec article agglutiné, toujours séparé en *l'ingromance* par l'éditeur, se trouve par exemple dans *Luque la maudite*, 51; et dans ce cas non plus, la construction n'exigerait pas l'article. — *enchantoie[nt]*: dans le ms. Royal, on lit *enchantoies*. La forme reconstruite correspond à la leçon des mss M2HJKM1S3 pour *RTroie* 28722, qui a *enchareoënt*. Ici, *Prose 3* § 422.2 a une leçon différente et peu lisible, peut-être *tamptoient*.

438.13 *elle li tourna la volenté*: remplace *se tourna a sa volenté* de *Prose 3* § 422.5, qui correspond à la leçon du seul ms. K pour *RTroie* 28758. — *coucha*: le copiste écrit probablement *concha*. Voir aussi *couvers* au § 136.1 et *couchiés* au § 456.2. — *grosse*: remplace *enceinte* de *Prose 3* § 422.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 28763.

439.1 *aprés ce*: *Prose 3* § 423.1 a *maiz cy*, qui correspond à la leçon de *RTroie* 28771. Si la logique réclamerait plutôt *avant*, la leçon de *Prose 5* est toutefois confirmée par le ms. Pr. — *Sirchés*: graphie particulière qui se détache de celle de *Prose 3* § 423.1. — *enchantemens*: forme ajoutée par

le compilateur à *Prose 3* § 423.1. — *reverti*: remplace *retourna* de *Prose 3* § 423.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 28782. Dans cette partie, le compilateur est plus fidèle au *Roman de Troie* qu'à sa source principale, *Prose 3*.

439.3 *Lachafise*: remplace toujours *Calipsa* de *RTroie* 28801 (la nymphe Calypso; cf. *Callisena* § 438.12). Cette leçon, dérivée de *Prose 3*, est proche de celle du ms. K du roman en vers (*Lacafise*). Les deux formes sont tellement différentes qu'il est difficile d'imaginer que le compilateur ait pu les interpréter comme se référant à la même personne. — *merveilles*: sur l'emploi adverbial de ce mot sans préposition, voir *TL* V, 1545, 11 etc.

439.4 *a grant devise*: remplace *a desmesure* de *Prose 3* § 423.4.

439.6 *o*: il s'agit à nouveau d'une graphie particulière pour *au*; cf. § 344.2. — *li dieu*: remplace et simplifie *les divines poestés* de *Prose 3* § 423.6 et *RTroie* 28830, mais ce qui suit est plus fidèle à *RTroie* 28831 qu'à *Prose 3*. — *fort*: remplace *fier* de *Prose 3* § 423.7 et *RTroie* 28839. — *angeliques*: cet adjectif est une innovation du compilateur. Il s'agit d'une forme assez moderne, probablement un italianisme, dont la première attestation se trouve dans Brunet Latin, *Tresor* II, 39, 1 (5-6). Voir aussi l'analyse de Messelaar 1963, pp. 39, 147, 354, 392. — *nul … oe*: la phrase est construite de manière différente par rapport à *RTroie* 28851-28852, mais demeure acceptable. — *·IIIc·*: leçon des mss M2JKM1 pour *RTroie* 28859, qui a *cinc cenz*. *Prose 3* § 423.8 a *·IIIIc·*. — *aherdoient*: remplace *hourdoient* de *Prose 3* § 423.8 en reprenant la leçon de *RTroie* 28867.

439.7 *nues*: remplace *ciel* de *Prose 3* § 423.10 en reprenant la leçon de *RTroie* 28885. — *·XV·*: écrit sur rature et peu clair; on pourrait également lire *·XL·*, mais *·XV·* se trouve déjà dans la phrase précédente et est aussi la leçon de *Prose 3* § 423.10, confirmée par le ms. Pr.

440 *Hér.* I. — L'épître de Pénélope à Ulysse est logiquement introduite à la fin des aventures d'Ulysse, avant le retour du héros à Ithaque. Pour le commentaire, voir Barbieri 2007, pp. 137-40.

440.10 *l'en conchie ore un chetif brief*: le texte, assurément corrompu, conserve les traces d'une tentative de correction: la partie finale *ie* de *conchie* est insérée sur rature dans une encre plus foncée et le *r* de *brief* est retouché, probablement à partir du premier jambage d'un *u* (*buef*). Il est vrai que le passage de *buef* a *brief* est facilité par la proximité paléographique et, comme le dit Rochebouet 2021a, p. 782, par la présence du verbe *conchiier* qui rappelle des expressions analogues présentes dans d'autres épîtres ovidiennes (les larmes sur la lettre des §§ 263.2 et 319.1); cependant, dans ce contexte, cette phrase n'a aucun sens et, surtout, ne respecte ni le texte latin, ni la version italienne, qui parlent justement d'un bœuf captif qui laboure la terre (*Hér.* I, 52 et *Eroidi gaddiane* 1E 30). Je reste convaincu que l'original devait avoir *buef* et non *brief*; la correction serait facile, mais les problèmes syntaxiques exigeraient d'autres interventions

pour rapprocher le verbe *conchiier* du sens attendu de 'labourer' (maintenir le verbe en lui attribuant le sens d''engraisser' dont le sujet serait le *buef*? penser à une forme de *conchier* dans le sens d''atteler'? restaurer une forme *coutive*, qui nécessiterait toutefois d'une préposition *o/avec?*). Comme ces interventions seraient trop lourdes et incertaines, je me vois contraint à adopter provisoirement le texte du ms. Royal.

440.11 *demans*: il s'agit du seul cas rencontré dans *Prose 5* d'extension du *s* désinentiel à la première personne du présent d'un verbe du premier groupe, par analogie avec un phénomène bien connu pour les verbes du deuxième groupe à partir du XIII[e] siècle (cf. Fouché, *Verbe*, p. 184, § 89 et Marchello Nizia 1997, p. 255). Dans *Prose 5*, ce phénomène est surtout attesté dans les épîtres ovidiennes: *entens* (§§ 202.3 et 274.1), *atens* (§§ 190.21 et 286.8).

440.17 *il te clorroit les yex*: j'avais déjà signalé (Barbieri 2005, p. 190) qu'il y a ici une inversion sujet-complément erronée par rapport au texte latin (*Hér.* I, 113): c'est évidemment Ulysse qui est destiné à fermer les yeux de son père Laërte. Cela dit, linguistiquement parlant, la leçon est correcte la tradition française l'accepte; pour cette raison, je préfère ne pas corriger comme le fait Rochebouet 2021a. Ce qu'on lit dans *Prose 5* est l'interprétation du traducteur; l'intervention serait trop invasive et il est difficile de penser ici à une faute mécanique du copiste.

440.18 *qui*: encore une fois l'abréviation semble être celle de *que*, mais le ms. Pr confirme la leçon *qui*. Voir §§ 425.2 et 437.3.

441.1 *que … nommés*: phrase ajoutée par le compilateur.

441.2 *plout*: le compilateur met au singulier le pluriel de *Prose 3* § 424.2. — *la mer Auguriaus*: correspond à *aux Gariaux* de *Prose 3* § 424.2. Le texte choisi par l'éditeur pour *RTroie* 28909 est *chaï es mains as guerreianz*, mais les mss BCHSS1 ont *mer* à la place de *mains* et le ms. B a *Angurians* pour *as guerreianz*. — *Sinices*: on pourrait éventuellement lire *Finices*, mais *Prose 3* § 424.2 a la leçon avec *S* initial, qui correspond à celle des mss JS1 pour *RTroie* 28910.

442.1 *Crete*: remplace à nouveau *Grece* de *Prose 3* § 425.1. — *si … honorablement*: répétition absente de *Prose 3* § 425.1, mais qui correspond essentiellement à *RTroie* 28950-28958. — *irez*: remplace *courouciez* de *Prose 3* § 425.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 28982.

442.2 *Ulixés*: erreur du compilateur pour *la nuit* de *Prose 3* § 425.5, qui correspond à la leçon de *RTroie* 29011.

443.2 *preus*: remplace *bele* de *Prose 3* § 426.2 en reprenant la leçon de *RTroie* 29046.

443.3 *remest*: remplace *demoura* de *Prose 3* § 427.1, en confirmant une prédilection du compilateur pour ce verbe, peut-être en raison de sa

proximité avec la forme italienne. Voir §§ 240.5, 305.5, 325.8, 347.3, 364.6, 401.4, 407.1, 431.1, 436.2, 444.2, 445.2, 467.1.

443.4 *[Thelemachus]*: dans le ms. Royal, on lit *Cremachus*, leçon confirmée par le ms. Pr. Mais il s'agit d'une erreur évidente et *Prose 3* ha *Thelemacus*. — *Polliborus*: leçon des mss BHMM1 pour *RTroie* 29075. La leçon *Polliberus* de *Prose 3* § 427.2 correspond par contre à celle des mss CK.

444.2 *remaindra*: nouveau cas de substitution du verbe *demourra* de *Prose 3* § 428.2. — *enveoroit*: je n'ai trouvé aucune autre attestation de cette forme, mais voir la note à la forme *enveoieroient* au § 335.1. — *chevauchierent droit a Thesaille*: ajout du compilateur à *Prose 3* § 428.3, qui reprend la leçon de *RTroie* 29121. — *irez*: remplace à nouveau *courouciez* de *Prose 3* § 428.3 en reprenant la leçon de *RTroie* 29129. — *desheritement*: remplace la leçon erronée *destruisement* de *Prose 3* § 428.4.

444.3 Le compilateur abrège fortement la description des noces de Thétis et Pélée (voir Jung 1996, p. 526), en introduisant une lecture évhéméristе déjà en partie présente dans *RTroie* 29143-29174. — *carolerent*: remplace la leçon erronée *charroierent* de *Prose 3* § 428.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 29161. — *seurement*: remplace *seulement* de *Prose 3* § 428.5. — *convis*: remplace *commandement* de *Prose 3* § 428.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 29173. Dans cette partie, le texte de *Prose 5* semble se rapprocher de celui du roman en vers, tandis que *Prose 3* a une leçon corrompue à plusieurs endroits.

445.1 *Pirrus*: le texte de *Prose 5* présente une lacune qui correspond au contenu de *RTroie* 29177-29220 et qui est partagée par les mss ABDGKγ et *Prose 3*, tandis que ces vers se trouvent dans les mss M2A1A2CJLPRSS1*n*. — *aloit … attendoit*: cf. *RTroie* 29227-29229. Le texte reprend une image typique des *Héroïdes* (voir par exemple §§ 184.8 et 190.28). — *i li est*: la séparation des mots correspond à une formule fréquemment utilisée dans le texte; voir par exemple le § 48.12.

445.2 *viés*: leçon des mss BA2HJKM1 pour *RTroie* 29261. — *remanoir*: remplace à nouveau *demourer* de *Prose 3*. — *araine*: remplace *terre* de *Prose 3* § 429.5 en reprenant la leçon de *RTroie* 29287. — *sonner*: remplace *corner* de *Prose 3* § 429.5. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *se traist delez lui*: *Prose 3* § 430.2 ajoute *l'espee*, mais la leçon de *Prose 5* est plus fidèle à *RTroie* 29311. — *roidement*: remplace *durement* de *Prose 3* § 430.2. Aucune des deux formes ne se trouve dans le *Roman de Troie*. — *hués*: verbe typique de la chasse ajouté par le compilateur.

446.2 *le roys Alcastus*: le *s* de *roys* et *Al* sont écrit sur rature. Le nom propre est un ajout du compilateur. — *del roys Alcastus*: la préposition *del* est probablement un italianisme. Encore une fois, le *s* de *roys* et *Al* sont écrit sur rature. — *traist l'espee*: ajout du compilateur. — *encontr[e]*: dans

le ms. Royal, on lit *encontra*. On pourrait l'interpréter comme un italianisme *encontr'a*, mais il est plus probable qu'il s'agisse d'une erreur d'anticipation provoquée par *l'encontra* suivant. Je corrige comme dans *Prose 3* § 431.3 et dans le ms. Pr.

447.2 *La vostre … targier*: cette phrase de *Prose 5* est plus proche de *RTroie* 29406-29409 que celle de *Prose 3*. — *suivent*: remplace *viennent* de *Prose 3* § 432.4 en reprenant la leçon de *RTroie* 29417.

448.1 *Pyrrus*: le nom est ajouté par le compilateur.

448.2 *i li sembloit*: voir le commentaire au § 445.1.

448.3 *Pyrrus … Halcastus*: les noms propres sont ajoutés par le compilateur.

448.4 *tendrement pleurant*: cette expression est à nouveau ajoutée par le compilateur, qui la chérit manifestement. Voir, par exemple, §§ 218.10, 318.2, 343.1, 370.5, 379.1.

449.1 *Holcastus*: dans *Prose 5*, la forme normale de ce nom alterne entre *Halcastus* et *Alcastus*, et dans deux cas la partie initiale *Al* est écrite sur rature. Comme d'habitude, je n'interviens pas sur les anthroponymes, mais il est probable que, dans ce cas, le réviseur ait oublié de corriger la forme précédente. — *que … mort*: il s'agit d'une glose du compilateur, comme d'ailleurs la phrase correspondante de *Prose 3* § 434.1. — *hoir*: remplace *engin* de *Prose 3* § 434.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 29497.

450.1 *fu occis*: le verbe *fu* est inséré dans l'interligne, probablement par un réviseur contemporain à la rédaction du ms. Royal. Le verbe semble nécessaire et se trouve aussi dans *Prose 3* § 435.1, bien que dans une position différente, anticipé entre *qui* et *au siege*. — *suer*: remplace *fame* de *Prose 3* § 435.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 29540. — *et … Priant*: la première partie de cette phrase est ajoutée par le compilateur à partir de *RTroie* 29553, la deuxième précision est le fruit de son initiative. — *desterre‹r›*: l'omission du *r* final de la part du copiste du ms. Royal est probablement une erreur banale à corriger, mais il faut tout de même signaler que l'évolution *er* > *re* de l'infinitif est un phénomène connu en anglo-normand au XIV^e^ siècle, et l'élimination du *r* final des infinitifs commence à s'affirmer en français à la même époque; voir Fouché, *Verbe*, p. 217, § 109.3. Le ms. Pr a *desterrer*. — *Pauliotin*: leçon des mss BM1 pour *RTroie* 29565. On a en tout cas la même leçon dans *Prose 3* § 435.2.

450.2 *maintes guises…*: le compilateur suit le texte de *Prose 3* § 435.4-5, qui accentue l'interprétation évhémériste, là où le texte de *RTroie* 29580-29582 se limite à une ironie sceptique. — *Puis … verité*: petit épisode qui reste entouré de mystère, comme d'autres dans cette partie finale de *Prose 5*. Voir par exemple l'épisode de la mort d'Ajax fils de Télamon.

451.1 *contree*: remplace *terre* de *Prose 3* § 436.1 en reprenant la leçon de *RTroie* 29599.

451.2 *entente*: remplace *cure* de *Prose 3* § 436.2 et *RTroie* 29627. — *Landomatha*: cf. *RTroie* 29643; *Landomata* est la leçon des mss A2BFJ, tandis que les mss DLM1 ont *Landomaca*. Dans le ms. Royal, les deux graphies alternent.

451.3 *mal*: remplace *pechié* de *Prose 3* § 436.4 et *RTroie* 29662. — *n'occistrent*: ici finit le f. 133 du ms. Rouen de *Prose 3*, après lequel manquent deux feuillets. À partir de ce point, la seule source vérifiable est le *Roman de Troie* (v. 29668 etc.).

452 *Hér.* VIII. — L'épître d'Hermione à Oreste est insérée correctement après le paragraphe qui traite de l'enlèvement d'Hermione par Pyrrhus et avant celui dans lequel Oreste tue Pyrrhus. Pour le commentaire, voir Barbieri 2007, pp. 156-7.

452.5 *Dardanus*: correspond à *Danai* (les Grecs) du texte latin (*Hér.* VIII, 24).

453.1 *Delpho*: ajout du compilateur, probablement pour établir un lien avec le passage précédent du § 451.1. — *en joira*: le texte de *Prose 5* n'a pas la négation présente dans *RTroie* 29679. Je penche pour une nouvelle interprétation du compilateur, qui modifie ainsi le sujet de la phrase. — *tart*: correspond à la leçon des mss HJM1 pour *RTroie* 29692.

453.3 *Delpho*: le toponyme est, à nouveau, ajouté par le compilateur. — *veus*: *RTroie* 29717 a *seü*, tandis que la leçon des mss M2HJM1 est *coneü*. La forme *veus* pourrait être due à une anticipation du § 454.1.

454.1 *aprouvee*: l'absence du contenu de *RTroie* 29760 rend le texte de *Prose 5* contradictoire.

455.2 *si … garder*: leçon des mss M2BHJM1P pour *RTroie* 29778, qui a *qui de Pirrus fu engendrez*.

455.5 *lignie*: remplace *orine* de *RTroie* 29784.

456.2 *couchiés*: dans le ms. Royal, on lit *co(n)chies*, probablement à cause d'une lecture erronée du modèle. Voir aussi le commentaire à *couvers* du § 136.1. — *beste … poil*: cette phrase est une transposition curieuse de *RTroie* 29827-29828. Il est possible que *beste* soit une lecture erronée de *belté*, mais *poil* à la place de *poissance* est difficile à expliquer. — *s'apparagioit*: 'égaler, aller de pair'. Le verbe de *Prose 5* semble plus précis que la leçon de *RTroie* 29834: *appareillot*. Il s'agit en tout cas d'un verbe assez rare, que Zinelli 2012, p. 153 qualifie d'italianisme, présent aussi dans le ms. Paris, BnF, fr. 688. Cf. *TL* I, 423, 4 etc. et *DEAFpré* s.v. *aparagier*. — *montoit*: correspond à *RTroie* 29836.

456.3 *[f]ui*: dans le ms. Royal, on lit *sui*, mais le contexte et le texte de *RTroie* 29842 imposent un passé. — *et … quant*: correspond à un ajout opéré par les mss J*y* d'après *RTroie* 29842.

456.5 *corone*: leçon des mss BJ*y* pour *RTroie* 29879, qui a *torete*. Le texte du roman en vers serait préférable, à la lumière de la leçon *tor* du § 510.5.

456.6 *seroie devis par ce*: le singulier rend le sens ambigu, alors que le pluriel de *RTroie* 29889 est très clair (la leçon *seroie* est propre au ms. A1).

457.1 *en une … ylle*: ajout du compilateur à *RTroie* 29912. Krani est, en effet, la localité la plus importante de l'île de Céphalonie. Pour une analyse de ces détails actualisants qui insèrent le texte de *Prose 5* dans la situation contemporaine de l'Orient angevin, voir Barbieri 2020, pp. 57-64. Nous ne savons pas si cet ajout était également présent dans le texte de *Prose 3*, mais il s'agit d'une hypothèse peu probable. — *buies*: 'chaînes, fers'.

457.2 *plai‹n›st*: le *n* est inséré sur la base de *RTroie* 29932. — *forfet*: leçon des mss M2JL pour *RTroie* 29934, qui a *mesfait*.

457.3 *sa*: leçon des mss *n* pour *RTroie* 29947, qui a *d'autre*.

457.4 *Et el … avenir*: le texte reprend assez librement *RTroie* 29949-29974. Il y a les lacunes typiques des mss *y*, mais aussi des leçons individuelles du compilateur (*forteresce*, *haus*, *garnie*, *avenir*).

458.1 *cui fils il estoit*: leçon du ms. M1 pour *RTroie* 29984. La phrase est renversée par rapport à la leçon majoritaire du roman en vers.

458.4 *revenist*: ici finit la lacune du ms. de Rouen (f. 134r), à hauteur de *RTroie* 30000.

458.5 *en son*: 'au bout, au sommet'. *Prose 3* § 442.6 a en effet la leçon plus banale *au bout*, mais la leçon de *Prose 5* correspond parfaitement à *RTroie* 30025. — *tor*: remplace la leçon *roy* de *Prose 3* § 442.6 en reprenant la leçon de *RTroie* 30024. Cela nous confirme que la leçon *corone* du § 456.5 est probablement une banalisation.

458.6 *veoir*: remplace *servir* de *Prose 3* § 443.1. La seule référence à *servir* se trouve dans la variante du ms. M2 pour *RTroie* 30061. — *voist*: forme particulière du subjonctif présent d'*aler* (à partir d'une forme latine *VOISET; voir Fouché, *Verbe*, p. 426, § 221).

458.8 *noia*: remplace *envoya* de *Prose 3* § 443.4, mais la leçon de *Prose 5* correspond mieux à celle de *RTroie* 30099.

459.1 *Thelogonus*: le nom, comme d'habitude, est ajouté par le compilateur. — *si … costés*: le compilateur opère une synthèse de *RTroie* 30134-30138.

459.2 *Ulixés*: autre nom ajouté par le compilateur. — *car … occire*: le compilateur résume et explicite le texte de *RTroie* 30159-30166. *Prose 3* § 444.3 a une leçon encore plus synthétique. — *preuz … sage*: opposition de vertus typique de l'épique; voir par exemple *Chanson de Roland*, 1093: «Rollant est proz e Oliver est sage».

460.1 *face*: remplace *chiere* de *Prose 3* § 445.2 et *RTroie* 30196. Il est intéressant de remarquer que *face* rime avec la forme *place* suivante, et le texte de *Prose 5* forme deux octosyllabes parfaits (voir l'introduction linguistique, § 4.2.8).

460.3 *moi*: inséré en petits caractères dans l'interligne. Cette retouche faite par un réviseur tardif correspond à la leçon de *Prose 3* § 445.3.

460.5 *deu*: inséré en petits caractères dans la marge, toujours par un réviseur tardif. Dans ce cas, la phrase ne se trouve pas dans *Prose 3*, mais la lacune est évidente et j'accepte la modification.

460.8 *baisa*: remplace *accolla* de *Prose 3* § 445.8 et *RTroie* 30232 en reprenant la leçon typique des mss *n*.

460.9 *Thelemacus*: écrit sur rature.

461.1 *regne*: remplace *empire* de *Prose 3* § 446.1 et *RTroie* 30263. Sur la possible nature volontaire de ce type de modifications, voir Barbieri 2020, pp. 64-6. — *et raisonnable*: ajouté par le compilateur.

461.2 *vesqui*: remplace *regna* de *Prose 3* § 446.2 et *RTroie* 30268, probablement par souci de réalisme.

461.6-8 *comme…*: ajout d'intégration. — Jusqu'à la fin du paragraphe, le texte de *Prose 5* se détache de celui de *Prose 3*, qui condense ce passage en deux phrases (§ 446.7). Puisque le texte de *Prose 3* correspond à celui du roman en vers, il s'agira d'un ajout personnel du compilateur de *Prose 5*, éventuellement pioché dans une source différente. L'accord entre Télémaque et Télégonus, exigé par Ulysse, anticipe en quelque sorte celui de Landomata et Achillidès. En effet, la description de Télégonus au point 8 («Thelogonus son filz fu preus et hardis et hons de grant cuer et bien resembla son pere») est pratiquement identique à celle de Landomata au § 462.1: «crut et amenda Landomatha li fils Hector tant que il devint chevalier preuz et hardis, semillant a son pere».

461.8 *pere*: la fin du texte est suivie, dans le ms. Royal, d'une petite enluminure qui occupe la place restante jusqu'à la fin de la colonne (f. 191ra), ne laissant que l'espace nécessaire à la rubrique introductive de *Landomata*. Le compilateur omet *Prose 3* § 447, qui correspond essentiellement à *RTroie* 30301-30316 et constitue l'explicit du récit, mais en récupère la partie initiale à la fin de *Landomata*, probablement pour mieux mettre en évidence la continuité de ce texte avec l'histoire de Troie.

462 Le texte de *Landomata*, composé après 1274 (voir Tanniou 2009, pp. 477-519), a probablement été conçu comme un appendice à l'histoire de Troie par l'auteur de *Prose 1* lui-même. En effet, aucun indice ne soutient l'hypothèse d'une existence autonome de ce texte avant la composition de *Prose 1*, bien que nous ne connaissions pas les sources sur lesquelles le compilateur se serait appuyé. Par ailleurs, le texte de *Landomata* est inséré dans trois versions en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1*, *Prose 3* et *Prose 5*) et contient des références explicites au contenu des derniers paragraphes des trois récits. La seule version «autonome», celle du ms. BnF fr. 821, est postérieure aux premières versions en prose du *Roman de Troie*. Seul le fait que le compilateur de *Prose 5* recommence à utiliser systématiquement les rubriques au début de chaque paragraphe donne à *Landomata* une apparence d'autonomie. Le nom *Landomata* est probablement lié à celui de Laomédon, père de Priam, mais le personnage est déjà évoqué par Dictys, *EBT* III, 20 et VI, 12 sous la forme *Laodamanta*. L'exaltation de la descendance d'Hector, ainsi que la pacification et la réunification du Proche-Orient, constituent une conclusion logique et morale de *Prose 1*, qui correspond bien aux liens que ce texte entretient avec le monde angevin, surtout avec la Morée franque, et avec le contexte des croisades. Par ailleurs, l'alliance de Landomata et son demi-frère Achillidès, petit-fils d'Achille, se présente comme une synthèse gréco-troyenne parfaite dont les Anjou se considèrent les héritiers. Sur *Landomata*, voir Williams 1953/1954; Cross 1974; Babbi 1982; Jung 1985; Jung 1996, p. 441; Tanniou 2010; Barbieri 2014b; Barbieri 2020, pp. 78-9 note 92.

462.1 Toute la première partie de *Landomata* ne se trouve pas dans le ms. Rouen, auquel manquent deux autres feuillets après le f. 135. Nous ignorons si cette première phrase se trouvait aussi dans *Prose 3*, mais nous savons qu'elle ne se trouve pas dans *Prose 1*, lequel commence à partir de la phrase suivante. Cette première phrase permet au compilateur de l'*HA2* d'insérer l'histoire de Landomata dans le contexte chronologique et de faire le lien avec la section suivante, dédiée à Énée. — *semillant*: voir la note à *semillantement* au § 198.6. Dans ce cas aussi, les seules attestations de ce mot se trouvent dans le ms. BnF fr. 688. Cf. *Chronique de Robert Viscart* I, 9: *simillant* et *Ystoire de li Normant* VI, 12: *similante* (voir aussi *similance* I, 2 et VIII, 4).

462.2 *Et vous … entendu*: référence explicite au contenu du § 455.4-6. — *la grant amour*: le texte de *Prose 5* présente ici une anacoluthe évidente, mais pour le reste sa leçon est très proche de celle de *Prose 1* § 357, avec *oï* à la place d'*entendu*. — *dist … Troie*: le compilateur demeure fidèle à son habitude d'ajouter les noms propres, même à *Prose 1*: ici, il insère *Alchillidés* et *Troie*. — *ses ancesseurs*: remplace *son lignage* de *Prose 1* § 357*. — *Calcas*: remplace la leçon plus vraisemblable *ceaus* de *Prose 1* § 357*, probablement à cause d'une anticipation du contenu du § 464. — *et … trahiteurs*: ajout du compilateur justifié par la leçon précédente *Calcas* à la place de *ceaus*.

462.3 *propos*: *Prose 1* § 357* a la leçon erronée *pere*.

462.4 *regarda … armeures*: ces deux phrases sont absentes de *Prose 1*. — *mistrent*: si le pluriel est probablement une erreur par anticipation de la forme suivante, le texte demeure acceptable d'un point de vue grammatical, si bien que je préfère ne pas intervenir.

462.5 *avoit … Troies*: la leçon de *Prose 5* est problématique. *Prose 1* a «avoit fait forteresce fermer pres de Troie». La leçon *trouvee* de *Prose 5* pourrait découler d'une répétition erronée. — *agrevoit*: remplace *tribolloit* de *Prose 1* § 357*. Voir *agrever* dans *TL* I, 213, 30 etc., mais aussi *agraver* dans *TL* I, 211, 8 etc. — *car … nourris*: cette phrase, qui ressemble à un commentaire personnel de l'auteur, se trouve aussi dans *Prose 1* § 357*.

463.2 *Quant … honneur*: la première partie de ce paragraphe est assez indépendante de *Prose 1*. — *qui … seignorie*: ces précisions ne se trouvent pas dans *Prose 1* § 358*, qui a un texte beaucoup plus synthétique.

463.4 *et fu si outrecuidiés*: le compilateur retrouve ici une certaine fidélité au texte de *Prose 1* § 358. — *a l'acontre*: sur cette forme, voir *DEAFpré* et *TL* I, 104, 19 etc. *Prose 1* § 358* a *a l'encontre*.

463.7 *et de la … noble*: cette dernière partie sur la ville de Troie ne se trouve pas dans *Prose 1*.

464 La version de ce paragraphe de *Prose 5* est nettement plus élaborée que celle de *Prose 1*. Le compilateur ajoute des phrases entières.

464.1 *Si li fu dit … part*: leçon particulière de *Prose 5*.

464.4 *Mes*: le ms. Pr ajoute *quant*, tandis que la leçon de *Prose 1* § 359* est différente. Bien qu'elliptique, la leçon du ms. Royal me semble acceptable.

465 Ce paragraphe est beaucoup plus proche de la leçon de *Prose 1* § 360* que le précédent.

465.3 *Si … pout*: phrase ajoutée par le compilateur.

465.6 *si ‹le› laisserent*: l'insertion, facile et nécessaire, est confirmée par le ms. Pr. — *Aronda*: l'identification de ce lieu n'est pas évidente. *Prose 1* § 360 a *Rode*, tandis que le ms. BnF fr. 821 a *Varonda*.

465.7 *tristece*: écrit sur rature.

466.R *restoira*: le copiste du ms. Royal avait écrit *restoua*, puis a retouché le second jambage du *u* pour le corriger en *r*. Il pourrait s'agir d'une hypercorrection, étant donnée la tendance habituelle à la réduction *oi* > *o* du copiste du ms. Royal. Une forme du passé simple *restoirent* se trouve dans l'*Estoire d'Atile* franco-italienne (XV, 66-67). Il ms. Pr a *restora*.

466.2 *vos*: *Prose 1* § 361* a *nos*; ce passage manque dans le manuscrit unique de *Prose 3*.

466.3 *maintenir*: remplace *soufrir* de *Prose 1* § 361*. — *je vous…*: à partir de ce point, le témoignage de *Prose 3* reprend. — *fete ne*: écrit sur rature. *Prose 1* § 361* et *Prose 3* § 452.3 ont seulement *restouree*; le ms. BnF fr. 821 a *rehedifier et restaurer la*.

466.4 *environ*: ici, *Prose 3* § 452.4 a *entour*, tandis que *Prose 1* § 361* a la même leçon que *Prose 5*.

466.5 *ensemble*: petit ajout du compilateur. — *ce ‹que›*: il manque quelque chose au texte de *Prose 5*. Le ms. Pr insère *qu'il*; *Prose 1* et *Prose 3* simplement *que*, qui est certainement une retouche suffisante.

466.6 *pairent*: écrit sur rature. *Prose 1* § 361* a *sont et parissent*, tandis que *Prose 3* § 452.6 a *apperent*. Dans la partie précédente, le compilateur suit une leçon différente de celles *Prose 1* et *Prose 3*.

467.1 *remest*: remplace, comme d'habitude, *demoura* de *Prose 3* § 453.1 et *Prose 1* § 362*. — *Ancone*: le nom est à nouveau ajouté par le compilateur.

467.2 *ordenerent*: écrit sur rature. *Prose 1* § 361* et *Prose 3* § 453.3 ont seulement *proposerent*. — *et … nueces sollempnes*: ajout du compilateur. La graphie *nueces* est unique dans *Prose 5*, qui se sert d'habitude de la forme *noces*, mais elle est largement attestée; la forme *sollempnes* par contre pourrait avoir été influencée par l'italien *solenni*, bien que l'on en trouve quelques attestations en France.

468 Dans ce paragraphe, la version de *Prose 5* diffère de celle de *Prose 1* et *Prose 3* et est un peu plus développée.

468.2 *venir*: écrit sur rature. Il s'agit d'un ajout à *Prose 1* § 363* et *Prose 3* § 454.2. — *Achillidés*: dans le ms. Royal, on lit *Alchillides*, dont le premier *l* est exponctué, probablement par le copiste lui-même. — *tote la terre*: petit ajout du compilateur. — *environ*: remplace *entour* de *Prose 1* § 363* et *Prose 3* § 454.2. — *Jorgie*: écrit sur rature, mais il s'agit de la même leçon que celle *Prose 1* § 363* et *Prose 3* § 454.2.

468.3 *Et pour … assembler*: le compilateur développe et amplifie la leçon de *Prose 1* et *Prose 3*. — *Jorgie*: écrit sur rature, encore une fois. — *en champ*: écrit sur rature. Il s'agit d'un ajout à *Prose 1* § 363* et *Prose 3* § 454.3. On note l'importante quantité de corrections du copiste (ou du réviseur) dans le ms. Royal, qui coïncident souvent avec des leçons différentes de celles des sources, ce qui laisse l'impression d'une élaboration du texte sur le moment même de son écriture. Voir Barbieri 2020, pp. 64-6.

468.4 *Gorgie*: il pourrait s'agir de la graphie que le copiste a voulu corriger dans les cas précédents (§ 468.2 et 3).

469.1 *de son païs*: ajout du compilateur dont le sens n'est pas parfaitement clair. — *juridiction*: remplace *subjection* de *Prose 1* § 364* et *Prose 3* § 455.1. Il s'agit d'un latinisme technique bien attesté. — *deffendroient*: ici, *Prose 1* § 364* a *defendissent*, tandis que *Prose 3* § 455.1 a *deffendoient*. L'imparfait semble le bon choix, mais la variante de *Prose 5* est acceptable dans la perspective d'une guerre future. — *chose*: dans le ms. Royal, on lit *nulle* effacé après ce mot. — *au fils Hector*: dans ce cas-ci, les autres versions ont *Landomatha*. — *Hermin*: correspond à la leçon de *Prose 1* § 365*, là où *Prose 3* § 455.3 a *Hermeniens*.

469.2 *firent*: remplace la leçon *pourchacerent* des autres versions. — *Landomatha*: le nom est ajouté par le compilateur.

469.3-5 Il s'agit d'un exemple topique de punition de l'avarice déjà connu à partir du II^e^ siècle (Dion Cassius) et dont l'une des variantes est reprise dans les *Fet des Romains* II, 23 et, par conséquent, dans l'*HA1* César § 1237.6-11. Comme l'a justement relevé Florence Tanniou, les territoires occupés par Landomata coïncident de manière significative avec les conquêtes du roi mongol Houlagou Khan (sa prise de Bagdad remonte à 1258), qui avait suscité chez quelques historiens chrétiens l'espoir d'une restauration du royaume de Jérusalem. L'identification Houlagou-Landomata serait justement confirmée par la présence, dans *Landomata*, de l'épisode des pierres précieuses données à manger au roi arménien *Ligos*, dérivé probablement d'une source persane dont les protagonistes sont Houlagou et le calife de Bagdad, laquelle a laissé des traces dans plusieurs chroniques des croisades (voir Tanniou 2010, pp. 267-77; Barbieri 2014b, p. 787; Barbieri 2020, pp. 78-9 note 92).

469.3 *[demander]*: le ms. Royal a *do(n)ner*, qui est une évidente erreur de répétition. On corrige d'après *Prose 3* et *Prose 1*. — *presenter … metre*: les verbes diffèrent dans les autres versions: *Prose 1* § 365* a *prendre … metre*, tandis que *Prose 3* § 456.1 a *prendre … presenter*. — *pirres*: forme septentrionale et anglo-normande.

469.5 *il li*: la forme *li* a été barrée dans le ms. Royal. Si l'intention de la supprimer est évidente, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une intervention du copiste ou d'un réviseur tardif; en tout cas, la leçon *il li* correspond à *Prose 1* § 365* et *Prose 3* § 456.3, tandis que les mss PrSC suppriment le second pronom. — *viande*: correspond à *Prose 1* § 365*, tandis que *Prose 3* § 456.3 a *chose*, plus logique mais probablement plus moderne, puisqu'en français médiéval *viande* conserve sa signification étymologique de 'vivres'.

470.1 *estoi‹en›t*: dans le ms. Royal, on lit *estoit*, mais il s'agit d'une faute évidente, puisque *Prose 3* § 457.2 a *estoient* et *Prose 1* § 366* a lui aussi une leçon au pluriel (*avoient esté mort*). — *gasté*: leçon particulière de *Prose 5*. *Prose 1* a *ensilliez et desrees*, tandis que *Prose 3* § 457.2 a *desliez et desheritez*.

471.3 *conté*: *Prose 1* § 367* et *Prose 3* § 458.2 ont *menee a fin*. Dans *Prose 1*, le texte s'achève sur la référence au manuscrit trouvé à Corinthe, repris du prologue du roman en vers (*RTroie* 86).

472 Le compilateur reprend ici la première partie du § 477 de *Prose 3*, qui se trouvait à la fin de l'histoire de Troie, juste avant le début de *Landomata*.

472.1 La rubrique finale est écrite à l'intérieur de l'enluminure qui occupe la marge inférieure du feuillet.

GLOSSAIRE

Le glossaire est sélectif et contient les mots et les locutions d'une compréhension non immédiate en raison de leur disparition de la langue moderne ou d'une évolution (voire altération) sémantique, ainsi que les formes intéressantes du point de vue linguistique. Lorsqu'un mot n'est présent dans le texte que dans ses formes fléchies, l'entrée non fléchie est mise entre crochets. L'entrée correspond à la graphie la plus fréquente; des renvois sont introduits dans le cas de graphies alternatives qui s'éloignent significativement de la forme de l'entrée. Les chiffres en exposant indiquent le nombre d'occurrences d'un mot dans une même portion textuelle, les chiffres entre parenthèses distinguent les occurrences d'un mot avec des significations différentes. Les abréviations suivantes sont utilisées: adj. = adjectif; adv. = adverbe; comp. = comparatif; f. = féminin; impft. = imparfait; fig. = figuré; inf. = infinitif; locut. = locution; m. = masculin; mét. = métaphore/métaphorique; p.p./pr. = participe passé/présent; pl. = pluriel; prép. = préposition/prépositionnel; pron. = pronominal; s. = substantif; subj. = subjonctif; tr./intr. = transitif/intransitif; v. = verbe.

A

[*aatí*] p.p. d'*aatir:* 'acharné' 363.8.
aatie s.f. 'acharnement, impétuosité' 314.2.
abandonneement adv. 'sans épargne, sans retenue' 127.6.
[*abataillié*] p.p./adj. d'*abataillier:* 'garni de défense' 349.1.
abbateis s.m. 'massacre, carnage' 168.4, 343.3, 361.2.
[*abelir*] v.tr. 'plaire' 281.3.
abevré p.p./adj. d'*abevrer*: 'imbibé, imprégné' 130.4.
abiter → *habiter.*
abosmé p.p./adj. d'*abosmer*: 'affligé, accablé' 103.5, 366.3.
[*abrivé*] p.p./adj. d'*abriver*: 'impétueux, rapide' 133.5, 309.4, 317.4.
[*absorbir*] v.tr. 'engloutir' 395.2.
abstenir v.pron. 'éviter qch, renoncer à qch' 210.11, 210.12.
[*acheminer*] v.intr. 'partir, mettre en route' 109.12.
[*achesmé*] p.p./adj. d'*achesmer:* 'orné, paré' 13.7.
acointance s.f. 'amitié, familiarité' 14.4.
acointe s.m. 'ami' 333.1, 417.2; 'amant' 219.10.
acointier v.pron. 'fréquenter, entrer en rapport avec' 311.2, 418.2, 445.2.

[*aconsuivir*] v.tr. 'atteindre, frapper' 168.1, 248.7, 249.2. Voir aussi *consuivir*.
acordance s.f. 'accord, traité' 125.2, 125.4, 437.5; *avoir acordance* 'se réconcilier' 281.2*; estre d'une acordance* 'être réconcilié' 448.3.
acorde s. f. 'réconciliation, accord' 412.6.
acorder v.tr. et pron. 'réconcilier, composer, se mettre d'accord' 20.4, 48.7, 48.9, 48.10, 82.6[2], 106.3 etc.; *acordant a qch* 'en accord avec' 91.7; 'consentir, accorder' 375.4.
acort s.m. 'accord, avis' 82.6, 84.2, 109.26, 120.3, 124.14, 373.2, 384.2.
[*acquister*] v.tr. 'acquérir, obtenir' 120.4, 124.6, 160.2, 461.8 (probable italianisme).
acreanté p.p. d'*acreanter:* 'accordé, consenti' 369.1, 399.2.
adens adv. 'face contre terre, à plat ventre' 420.3.
adevancier v.tr. 'précéder' 361.1.
aduré p.p./adj. d'*adurer:* 'aguerri, endurci' 230.9.
adversité s.f. 'adversité, malheur' 102.6, 410.2.
aers → [*aherdre*].
[*aferir*] v.intr. 'convenir' 77.1, 92.4, 231.3, 274.6.
[*affaitier*] 'mettre en état' 106.7; *bien affaitié* 'instruit, éduqué' 14.2, 413.1.
affermer v.tr. 'décider, confirmer, assurer' 212.16, 232.3, 401.7.
[*affier*] v.tr. 'promettre, jurer' 195.13, 360.5, 372.2.
afolé p.p./adj. d'*affoler:* 'blessé' 170.3, 324.2, 355.2.
[*afondrer*] v.tr. 'couler' 133.3.
agait s.m. 'guet-apens, piège, embuscade' 372.4, 435.2, 437.1, 451.1 456.7; *par agait* 'de manière déloyale' 255.12.
[*agaitier*] v.tr. 'guetter pour attaquer de surprise, tendre un guet-apens' 250.1, 250.8, 250.9.
agrever v.tr. 'accabler, imposer une charge considérable' 462.5; p.p./adj. *agrevés* 463.2.
[*aherdre*] v.intr. et pron. 's'attacher' 439.6; *estre aers* 'être attaché, collé' 177.3.
[*ahurter*] v.pron. 'se heurter contre qch' 424.1.
aiglel s.m. 'aiglon' 235.3.
aiglete s.f. 'petit aigle, femelle de l'aigle' 92.1.
air[1] s.m. 'violence, ardeur, colère, fureur' (souvent dans l'expression *de/par grant air*) 136.2, 167.1, 173.9, 173.11, 195.26, 205.3, 207.1, 259.8, 259.10, 282.4, 288.3, 317.4, 357.2, 362.4, 363.6, 439.7, 459.1.
air[2] s.m. 'air' 213.1, 419.3.
aireement adv. 'avec violence' 186.8.
[*airier*] v.intr. et pron. 'être en colère; s'irriter, se mettre en colère' 48.2, 136.3, 209.17, 406.1; p.p./adj. *airé* 'enragé, furieux' 155.3, 156.2, 161.1.
ais s.m. et f. 'planchette de bois du bouclier' 244.3.
aise[1] s.f. 'état commode ou agréable'; *fere de son aise* 'faire ce qui est avantageux' 3.3; *avoir aise* 'avoir la possibilité de faire qch' 131.2, 218.3*; n'estre a aise, estre a mal aise* 'être inquiet, préoccupé, triste' 172.9, 220.4, 222.5, 306.18; *fere a aise* 'être propice' 425.1.

aise[2] adj. ‘en état de confort’ 109.10, 283.2.
ajostement s.m. ‘union, mariage’ 330.3.
ajournant s.m. ‘point du jour’ 218.4.
[*ajouster*] v.tr. et pron. ‘ajouter, joindre’ 67.5, 139.4; ‘ressembler, réunir’ 116.1, 134.1, 363.6; ‘(se) rencontrer d’une manière violente, (se) mêler à un combat’ 185.5, 361.2; *ajouster foi* ‘accorder sa confiance’ 210.42.
alemandine s.f. ‘almandin (variété de grenat)’ 233.1, 255.8.
aloé s.m. ‘baume d’origine végétale’ 255.10.
alumer v.tr. ‘allumer (un feu), enflammer’ 386.1 (2), 395.3, 419.4, 424.1; ‘mettre le feu à qch’ 176.3, 386.1 (1), 387.1, 392.2, 395.1.
amasser v.tr. ‘assembler, réunir’ 159.10, 385.7[2], 398.11, 465.5.
amastite s.f. ‘améthyste (variété de quartz violet)’ 92.2[2], 255.7.
ame s.f. ‘âme, principe vital et spirituel’ 127.9, 187.2, 205.2, 224.4 etc.; *arme* 250.11.
amender v.tr. et intr. ‘changer, améliorer’ 12.3, 13.1, 27.4, 102.5, 106.6, 109.20, 213.1, 276.4, 462.1; ‘réparer, dédommager’ 124.19.
[*amenuisier*] v.tr. ‘diminuer’ 322.2.
[*amesuré*] adj. ‘modéré, prudent’ 115.3, 216.1.
amiable adj. ‘bienveillant’ 23.2, 115.6.
amirail s.m. ‘commandant’ 128.5, 151.10[2], 160.1, 162.6, 162.7, 173.1, 173.7, 248.7, 255.12.
amistance s.f. ‘lien d’affection’ 466.6.
[*amolir*] v.tr. ‘adoucir’ 37.3.
[*amonester*] v.tr. ‘conseiller, exhorter’ 202.4[2], 259.7, 285.9, 306.29, 411.2.
[*amuré*] p.p. d’*amurer:* ‘emprisonné’ 38.14.
angelique adj. ‘qui est propre à l’ange’ 439.6 (probable italianisme).
[*anichilé*] p.p. d’*anichiler:* ‘réduit à néant’ 281.2 (probable italianisme).
[*anoienti*] p.p. d’*anoientir:* ‘détruit, ruiné’ 378.8.
antecesseur s.m. ‘ancêtre’ 102.3.
antique adj. ‘ancien’ 210.9.
anuncier v.intr. ‘annoncer, proclamer’ 71.1.
aol s.m. ‘grand-père’ 319.17.
apaisier v.tr. ‘calmer’ 20.4, 92.2[2], 92.3, 266.4, 379.1, 387.1; pron. *soi apaisier* ‘se réconcilier’ 272.6.
apertement adv. ‘ouvertement’ 51.1, 62.6[2], 274.3, 280.1, 285.24; ‘vite, rapidement’ 125.7.
[*apoindre*] v.intr. ‘piquer des éperons’ 137.4.
apostume s.m. et f. ‘tumeur, abcès’ 92.1.
[*apovrir*] v.tr. ‘rendre pauvre’ 238.9.
[*apparagier*] v.pron. ‘égaler, aller de pair’ 456.2 (probable italianisme).
appareill s.m. ‘apparat’ 386.1; ‘agencement’ 450.1.
appareillier v.tr. ‘préparer’ 22.9, 25.1, 26.1[2], 69.2 etc.; ‘mettre dans un certain état’ 420.1; pron. *soi appareillier a* ‘égaler’ 115.6.
appeler v.tr. ‘appeler’ 117.1, 117.2, 118.13, 140.1 etc.; ‘accuser’ 285.18.

araine s.f. 'sable, rivage' 445.2.
arbalestee s.f. 'distance correspondant à la portée d'une arbalète' 228.9.
[*arcel*] s.m. 'arc en pierre, arcade' 255.7 (graphie *archis*).
archie s.f. 'distance correspondant à la portée d'un arc' 137.2, 343.6, 346.4.
argument s.m. 'moyen' 24.3.
arivement s.m. 'action d'accoster, lieu où on peut accoster' 436.3.
arme[1] s.f. 'arme, armement' 10.1, 22.6, 23.1, 27.1 etc.; *avoir nom d'armes* 'être un guerrier renommé' 368.2; pl. *armes* 'armoiries' 144.3, 361.3.
arme[2] → *ame*.
armeure s.f. 'armement, ensemble des armes' 66.2, 67.1, 84.3, 87.3, 109.18, 109.35, 128.7, 144.2, 150.1, 151.32, 207.1, 300.2, 343.2, 345.2, 360.5, 462.4[2].
arrement s.m. 'encre' 128.14, 206.3.
art s.m. et f. 'magie, divination' 7.5, 13.6, 16.2, 18.3, 24.8, 38.2, 38.3, 38.11, 38.14[2], 53.3, 115.15, 124.15, 438.12, 438.13, 439.1, 439.5, 456.2; 'science, savoir' 62.1, 62.3, 109.31, 202.14, 218.6, 232.1, 233.1, 255.7, 393.3, 440.17; 'ruse, subtilité, artifice' 190.13[2], 210.16.
artilleusement adv. 'astucieusement, de manière habile et expérimentée' 225.3.
aruspice s.m. 'devin' 46.3.
[*asener*] v.tr. 'frapper' 208.2, 226.11, 227.11.
asmonier adj. 'charitable' 115.13.
assemblee s.f. 'réunion, conseil, assemblée' 114.13, 202.20, 306.5, 456.4; 'rassemblement' 195.6; 'combat, assaut' 297.3, 309.5, 356.2.
assemblement s. m. 'rencontre entre deux personnes' 225.3, 456.4.
assembler[1] v.tr., intr. et pron. 'réunir, rassembler' 8.1, 48.1, 84.3, 106.2 etc.; *assembler (a/avec qch ou qn)* 'engager la bataille, combattre, affronter' 31.1, 43.4, 145.1, 155.4, 259.9 etc.; 'commencer (une bataille)' 186.6, 204.9, 252.1, 362.1; *assembler ensemble, soi assembler a homes* 's'unir charnellement' 190.28[2], 352.4.
assembler[2] s.m. (inf.) 'assaut, action du combat' 205.8, 244.3.
assentir v.tr. 'donner son consentement, permettre' 277.1; *soi asentir a qch* 'se plier, céder' 38.8.
asseur adj. 'sûr, confiant, rassuré' 23.2, 29.4, 75.1, 99.3, 123.4, 189.1, 192.1, 332.2, 409.6, 436.2, 440.3, 457.3, 469.1, 469.5.
asseurer v.tr. 'garantir, promettre' 20.2, 372.2, 376.2, 385.4, 392.5; 'mettre dans un état de confiance, rassurer' 21.3, 200.2, 325.7, 395.3, 457.3; *soi aseurer* 'se tenir tranquille' 172.3, 423.4.
assiduement adv. 'continuellement, de manière assidue' 190.2.
[*assouagier*] v.tr. 'calmer, guérir, apaiser' 177.4, 184.11, 250.11, 286.29.
[*atalenter*] v.tr. 'plaire' 202.31.
atempré p.p./adj. d'*atemprer:* 'tempéré, modéré' 37.1.
atendance s.f. 'attente' 328.1, 434.6; 'espérance' 77.1, 199.4.
atourné p.p/adj. d'*atourner* 'paré, orné, équipé' 94.1, 353.1; 'en mauvais état' 172.9, 321.1, 420.3.

atourner v.tr. ‘préparer, entretenir’ 226.2, 264.4, 360.5, 407.1, 415.1; *(soi) atourner* ‘équiper, parer’ 96.1, 124.14, 352.1.
atraire v.tr. *soi atraire* ‘se tourner’ 220.6.
atrait s.m. ‘disposition, arrangement’ 395.1.
audience s.f. *en audience* ‘de manière à être entendu’ 182.3.
aumaille s.f. ‘bétail à cornes’ 47.1.
auner v.tr. ‘réunir, rassembler’ 212.4, 363.6, 372.7, 466.6.
auques adv. ‘presque’ 107.1, 153.3, 277.5; ‘assez’10.2, 80.3, 92.1, 341.1, 456.3; ‘très’ 197.9, 288.6, 311.1; ‘bien, complètement’ 364.6, 387.2, 439.3.
auqueton s.m. ‘tunique militaire de toile’ 177.3.
auscupice s.m., lié probablement à la forme *auspice* ‘devin’ 130.15.
avenable adj. ‘qui convient bien’ 277.6.
[*avironner*] v.tr. ‘entourer’ 1.14, 66.1, 128.13, 184.10, 202.14, 306.29, 350.1; *soi avironner* ‘faire cercle’ 375.2.
aviseement adv. ‘sagement’ 361.2.
[*aviser*] v.tr. ‘apercevoir’ 153.1, 164.1; *aviser (bien)* ‘viser, frapper’ 153.1², 154.1, 155.3, 163.2, 170.1, 187.1, 197.4, 227.11, 250.1, 285.4, 345.3.
avision s.f. ‘rêve prémonitoire, vision’ 240.3, 460.7.
avoutre adj. ‘adultère’ 109.26, 109.29, 440.3.
aygloul s.m.? hapax de signification inconnue 89.1.

B

baceler (*bachelier*) s.m. ‘jeune guerrier’ 84.3, 238.1.
bagnier v.tr. et intr. ‘prendre un bain, mettre dans le bain, plonger’ 24.8, 286.10; ‘imbiber, imprégner, immerger’ 40.13², 215.4, 227.12, 288.7; ‘mouiller’ 184.7, 184.9, 286.16.
baillie s.f. *avoir baillie* ‘avoir le commandement, avoir en son pouvoir’ 185.5, 455.1.
balais → *rubin*.
bandon s.m. ‘pouvoir, autorité’ 190.26, 190.27; *(tout) a bandon* ‘librement’ 288.7.
[*banir*] v.tr. ‘appeler aux armes’ 354.1; ‘chasser, exiler’ 411.3.
[*barater*] v.tr. ‘tromper’ 190.17, 190.18, 263.5.
barbaquenne s.f. ‘ouvrage extérieur de fortification’ 87.1, 139.2.
barbarin adj. ‘barbare, étranger, qui ne parle pas le grec’ 263.2.
baron s.m. ‘homme distingué, notable, valeureux’ 8.1, 8.2, 25.R, 25.1², 27.1 etc. ; ‘mari, époux’ 99.3, 151.7, 197.11, 319.11, 347.2.
barre s.f. ‘barrière de bois ou de métal’ 106.9.
basset adv. ‘à voix basse’ 14.2, 24.8.
[*bastir*] v.tr. ‘machiner, tramer, ourdir’ 241.1, 334.3, 338.1, 423.3, 427.2.
baube adj. ‘bègue’ 115.3.
baudor s.f. ‘allégresse’ 85.1, 104.2, 110.1, 130.6, 419.1.
baut adj. ‘joyeux, de bonne humeur’ 93.1, 293.2, 311.1.
belif s.m. ‘couleur rouge’ 144.3.

benus s.m. 'ébène' 144.2.
berius s.m. 'béryl (pierre précieuse, variété de l'émeraude)' 233.1.
berseeur s.m. 'archer' 128.14.
bienplaisance s.f. 'complaisance' 92.1.
boidie s.f. 'tromperie' 310.2.
bonne s.m. et f. 'limite' 246.9.
borne adj. 'qui louche' 43.4, 115.3.
bouche (*boce*) s.f. 'bubon, abcès' 92.1.
bouel s.m. 'boyau' 173.4.
bouele s.f. 'boyaux, entrailles' 361.2.
bougran s.m. 'étoffe de lin' 97.2.
bouhourder v.intr. 'jouter, combattre à la lance' 87.4; 'plaisanter' 105.3.
bourgiois s.m. 'habitant d'une ville qui ne fait partie de la noblesse' 65.1, 105.3, 126.12, 378.8.
braier s.m. 'articulation de la hanche' 285.3.
braire v.intr. 'crier, hurler' 253.4, 300.2.
brandeler v.intr. 'agiter, remuer' 29.3.
branlleis s.m. 'le fait de brandir et agiter une arme?' 226.10.
[*branller*] v.intr. 'vaciller, faiblir' 364.4.
bretesche s.f. 'tour de bois garnie de créneaux' 150.1.
[*brochier*] v.tr. 'éperonner' 137.2, 168.5, 171.2, 345.3, 364.5; *brochier contre/sus/vers* 's'élancer, lancer son cheval contre qn' 153.1[2], 188.7, 244.6, 250.1 etc.
bruit s.m. 'bruit, vacarme' 90.1, 249.2; *venir de bruit* 'arriver de manière impétueuse?' 107.4.
bu s.m. 'tronc (du corps)' 445.2.
buie s.f. 'chaîne' 457.1.
busine s.f. 'trompette' 90.1, 138.12.

C

calcidoine s.f. 'calcédoine (pierre précieuse, variété d'agate)' 233.1.
calengier v.tr. et intr. 'prétendre' 240.5.
cantel s.m. 'quartier, morceau' 205.7.
canton s.m. 'côté, coin, angle' 63.4, 63.5 (probable occitanisme ou italianisme d'Outremer).
carathe s.f. 'inscription, formule magique' 109.7.
carboncle → *escarboncle*.
[*caroler*] v.intr. 'danser' 444.3.
carpir v.tr. 'carder' 263.14, 263.15, 440.13.
carquois s.m. 'collier, joyau?' 92.1.
casse adj. 'cassé, rauque, faible' 115.2.
cendel s.m. 'étoffe légère de soie' 90.1, 97.2.
cengler → *sengler*.
ceraine s.f. 'sirène' 439.6.
cercel s.m. 'boucle de cheveux, diadème, petite couronne' 92.1.

cercle s.m. 'cercle de métal précieux, diadème, petite couronne' 91.16, 92.10[2], 94.3, 196.1.

cercleul s.m. 'sarcophage, tombeau monumental' 180.4, 181.2, 288.11, 326.2, 338.1, 347.4, 348.1[2], 380.3, 381.3, 449.3, 450.1. Le compilateur adopte plusieurs graphies différentes (*cercleur*, *cercleus*, *sarcleus*, *sarcloil*, *sercleul*).

certaineté s.f. 'certitude, assurance' 306.34.

cervel s.m. 'tête?', probable déformation de *cercel* 92.1.

chaalit s.m. 'lit de parade pour un mort' 254.2[2].

chaf adj. 'chauve' 114.24.

[*chalemeler*] v.intr. 'jouer du chalumeau, de la flûte' 192.1.

chambelot s.m. 'étoffe fabriquée avec du poil de chameau ou de chèvre?' 97.2.

champaigne s.f. 'champ de bataille' 244.2, 285.2, 343.2.

chaoir v.intr. 'tomber' 7.3, 7.5, 30.2, 39.1, 48.4, 109.5; dit d'un fleuve: 'se jeter' 91.8 etc.; *chaoir mort* 'mourir' 32.1, 133.9, 193.4, 285.25, 288.3, 343.4, 345.3, 362.7, 363.8; *chaoir pasmé* 's'évanouir, se pâmer' 159.6, 173.6, 190.30, 241.2 etc.; *chaoir en qch* 'se rendre coupable de, se charger la conscience de' 459.2.

chapelet s.m. 'petite couronne, guirlande' 225.8.

chaperon s.m. 'sorte de bonnet enveloppant la tête et prolongé par un pan d'étoffe' 226.10.

chaple s.m. *se metre el chaple* 'entrer dans la mêlée' 166.1.

chapleis s.m. 'choc des armes, combat violent' 136.3, 156.1, 171.8, 228.6, 244.5; *se metre au chapleis* 'entrer dans la mêlée' 165.1.

[*chapler*] v.tr. 'frapper rudement avec les armes' 188.5, 194.3.

charge s.f. 'poids, fardeau' 319.11; 'unité de mesure' 385.6.

chauchetrepe s.f. 'chausse-trape, pièce de fer munie de pointes' 106.9.

[*chaucier*] v.tr. 'dresser, planter' 106.9.

chaudel s.m. 'boisson réconfortante' 250.11.

chetif adj. 'malheureux, misérable, faible' 103.4[2], 109.15, 109.32, 182.2[2], 184.5, 190.12, 202.17, 202.30, 251.8, 263.7, 263.11, 263.14, 263.23, 263.25, 286.29, 291.4, 367.3, 378.3, 393.8, 395.4, 440.9, 440.10.

cheue s.f. 'chute, péché?' 202.29.

chevalerie s.f. 'corps militaire, l'ensemble des chevaliers' 42.1, 76.3, 110.1, 128.14 etc.; 'habileté chevaleresque, capacité militaire' 115.9, 140.1, 191.1, 363.5; *faire chevalerie* 'accomplir des exploits guerriers' 188.6, 195.2, 195.13, 205.2, 226.6 etc.; 'bravoure, vaillance' 274.3, 275.5, 408.3; 'activité militaire' 295.3; 'institution chevaleresque' 384.7.

chevetaine s.m. 'chef, capitaine' 58.1, 129.4, 141.1, 142.1, 143.2, 144.3, 145.1, 308.2, 394.1.

chevron s.m. 'pièce de bois utilisée dans une construction, poutre' 144.2.

chief s.m. 'tête' 57.1, 94.3, 114.24, 114.25 etc.; *traire/venir a chief* 'accomplir, achever' 17.1, 18.3, 27.2, 37.4 etc.; 'premier homme, chef' 77.1, 202.20, 470.1; 'bout, extrémité' 396; *a chief de piece* 'au bout d'un moment' 448.2.

chiere s.f. 'visage' 114.23, 173.3, 206.3, 230.10, 250.1 etc.; *faire chiere* 'laisser paraître, manifester, donner l'impression' 105. 3, 250.10, 279.1, 285.25.
chierté s.f. 'disette' 264.2.
chimaise → *cinmaise*.
choisir v.tr. 'voir, apercevoir, remarquer' 30.1, 133.1, 155.1, 175.1, 205.3, 206.3, 285.4, 317.4, 364.4, 395.2; 'viser' 195.25, 459.1.
ciclaton s.m. 'étoffe précieuse, espèce de brocart d'Orient' 97.2, 177.4.
cigler → [*sigler*].
cinmaise s.f. 'moulure formant la partie supérieure d'une corniche, chapiteau' 255.7[2].
clamer v.tr. et intr. 'appeler' 117.1, 184.5[2], 210.37, 297.2, 310.2, 319.19, 367.3, 412.5; 'se plaindre' 311.4 (le premier sens est probablement un italianisme sémantique).
cloquete s.f. 'petite cloche' 355.1.
closure s.f. 'barrière, clôture' 87.1.
coart adj. 'lâche' 189.12, 205.11, 238.12, 250.10, 277.6.
coiement adv. 'tranquillement, discrètement, sans faire de bruit' 20.4, 47.3, 306.7, 333.2.
[*cointié*] p.p. de *cointier:* 'paré, orné' 225.9.
collateral adj. 'situé latéralement' 92.1.
coloigne s.f. 'quenouille' 263.15.
colovrin adj. 'couvert de serpents' 190.28 (hapax).
communal adj. 'général' 228.4.
communalment (*communement*) adv. '(tous) ensemble, unanimement' 60.1, 65.1, 67.1, 96.1, 98.2, 106.5, 112.1, 186.2, 189.19, 192.2, 193.1, 200.9, 239.1, 259.2; 'ouvertement, publiquement' 47.4, 210.17.
compagnie s.f. 'le fait d'être ensemble, groupe de personnes, troupe' 9.3, 13.4, 29.1, 30.2 etc.; 'relation intime' 202.31[2], 263.7.
comparer v.tr. 'payer cher, expier, subir des conséquences' 124.7, 126.5, 311.4, 334.3; *comparer chier/chierement* 138.1, 159.9, 171.4, 175.1, 188.10, 194.2, 245.8, 282.7, 301.6, 302.2, 318.4, 342.1, 344.3, 354.1, 359.1, 364.5, 407.9.
[*compli*] p.p. de *complir:* 'achevé, accompli' 38.6, 87.1.
concavité s.f. 'creux, dépression'184.5.
[*conchier*] v.tr. 'souiller' 440.10, 452.17; 'déshonorer, tromper' 305.4.
concieure s.f. 'tache (également au sens moral)' 210.4, 263.2.
concile s.m. 'assemblée' 106.2, 106.5, 120.1, 378.1, 384.1, 390.1, 391.1, 400.3, 402.5, 405.1, 408.1, 423.1, 423.4; 'décision ratifiée' 374.2.
concordance s.f. 'accord' 209.7.
concorder v.tr. et intr. 'mettre d'accord' 82.6; 'être d'accord' 210.11.
[*concuillir*] v.tr. 'recueillir, ramasser' 96.4.
conduit s.m. 'guide, escorte, commandement' 20.8, 226.5, 376.5.
confanon → *gonfanon*.
confermer v.tr. 'ratifier' 59.4, 83.R, 255.4, 288.8, 304.1, 383.1; 'confirmer, restituer' 437.3.
confine s.f. 'limite, frontière' 202.14, 206.3.

confundre v.tr. 'vaincre, renverser, détruire' 76.3, 81.3, 98.6, 209.12, 215.7, 230.5, 244.6, 252.4, 284.2, 335.1, 347.2, 440.9.
confusion s.f. 'destruction, renversement' 42.1, 122.1.
congié s.m. 'permission, autorisation' 11.2, 75.3, 107.1, 107.2, 127.1, 148.3, 308.2, 411.3, 412.8; *prendre congié* 'se congédier (avant de partir)' 75.1, 95.3, 200.6, 218.5, 273.2, 308.2, 376.5, 383.1, 391.1.
[*congier*] v.tr. 'congédier, enjoindre de partir' 12.2.
congnoissant s.m. 'proche, connaissance' 93.1.
[*conjoir*] v.tr 'accueillir chaleureusement' 360.2.
connoissance s.f. 'le fait de connaître' 138.1, 455.6; 'armoirie peinte' 148.1[2], 343.2, 456.6.
conquest s.m. 'conquête' 34.2; 'le fait d'obtenir qch' 92.8.
conqueste s.f. 'conquête militaire' 301.2; 'butin' 407.17.
conquester (*conquister*) v.tr. 'conquérir, acquérir' 6.2, 6.4[2], 8.4, 9.3, 16.R etc. (probable italianisme).
conroi s.m. 'corps de troupes, bataillon organisé' 148.1, 154.1, 159.10, 162.1, 168.4 etc.; *sans conroi* 'de manière désorganisée, désordonnée' 133.1, 250.2, 285.13; 'équipement militaire' 151.32; 'repas, festin' 183.2; 'disposition' 414.1, 429.3.
conroié p.p./adj. de *conroier:* 'préparé, apprêté, équipé' 84.3[2], 126.14.
conscience s.f. 'disposition morale' 202.28; *faire conscience de qch* 'prêter attention, attribuer de l'importance à' 178.11.
consentir v.tr 'accepter' 100.5, 379.5, 398.7; 'donner son accord, approuver' 106.3, 210.38; 'permettre' 220.6, 284.1, 347.3, 389.1, 399.1, 434.5.
[*considerer*] v.tr. 'regarder, observer' 266.3; 'prendre en considération, examiner attentivement' 269.1, 280.6.
constant adj. 'stable, qui ne change pas' 210.33.
consuivir v.tr. 'atteindre, toucher, frapper' 171.2, 302.2, 364.5; 'atteindre, rattraper' 111.1; 'accompagner' 33.3. Voir aussi *aconsuivir.*
[*contaminer*] v.tr. 'perturber, troubler' 210.1.
contenance s.f. 'comportement, attitude' 73.4, 104.6.
[*contendre*] v.tr. 'discuter, débattre' 303.3; 'disputer, entrer en conflit' 406.11.
content[1] adj. 'satisfait, qui ne demande pas plus' 202.14, 210.16, 210.22, 401.4, 425.1, 465.1; 'heureux, joyeux' 259.1.
content[2] s.m. 'combat, bataille' 259.10, 282.4; 'débat, querelle' 400.2, 405.2.
contraire[1] adj. 'opposé à qch' 210.26; 'opposé, défavorable (surtout en parlant de conditions atmosphériques)' 130.1, 130.19, 190.4, 202.5, 286.9[2], 306.26, 438.5; 'opposé, hostile, défavorable (surtout à propos d'une divinité)' 250.10, 252.5, 363.5, 364.5, 367.2, 368.8, 379.2, 443.2; 'mauvais, déplaisant, inapproprié' 238.3, 306.15.
contraire[2] s.m. 'chose fâcheuse et nuisible, contradiction' 100.1, 157.1, 216.2; 'opposition, hostilité' 119.1, 311.5, 379.4, 451.2; 'ce qui est opposé à qch' 238.2, 279.1, 280.1; 'empêchement, obstacle' 130.1; 'ennemi, adversaire' 257.8.

[*contralier*] v.tr. 'disputer qch' 431.2.
contre adv. 'en retour, en opposition' 6.4, 28.3.
contredit s.m. 'opposition, résistance' 28.3, 132.1, 176.3, 263.3, 392.5, 405.1, 464.1.
contregarder v.tr. et pron. 'protéger, défendre' 97.2, 109.27, 228.17.
contrester v.tr. 's'opposer, résister' 124.16, 189.6, 210.2, 273.2, 303.1, 379.3, 407.3.
convenance s.f. 'ce qui est convenu, accord, engagement' 184.16, 202.6, 392.2, 399.2, 399.3, 422.1; *issir de convenances* 'rompre un accord, un engagement' 311.5.
[*conversser*] v.intr. 'vivre, habiter' 351.1.
convi s.m. 'banquet, festin' 444.3.
corage s.m. 'disposition intérieur d'une personne, intention, sentiment, désir' 6.4, 9.1, 37.1, 82.15, 105.3 etc.; 'bravoure, vaillance, fierté' 102.4, 140.1, 225.30, 364.2, 468.1; 'le cœur en tant que siège des sentiments et des pensées' 202.23, 202.24, 225.3, 266.4, 452.9.
corner v.tr. et intr. 'sonner un/du cor' 31.3, 138.12, 192.1, 244.8.
cornu adj. 'qui porte des cornes' 235.3; 'pointu' 349.1.
corruption s.f. 'altération', *sans corruption* 'inviolé, vierge' 210.8.
[*costoier*] v.tr. 'longer les côtes' 438.5.
cotele s.f. 'habillement de femme, petite cotte ou robe' 62.2.
couraille s.f. 'viscères, entrailles' 248.7.
courre v.intr. 'courir, se déplacer rapidement, se précipiter' 91.17, 105.3, 109.13, 133.5 etc.; *courre sus qn* 'assaillir, attaquer' 98.2, 134.1, 135.2, 137.2, 155.1 etc. ; *laisser courre* 's'élancer (à cheval), lancer (son cheval)' 244.8, 288.3, 357.5.
courroucier v.tr. et pron. 'affliger' 177.6, 189.9, 202.28, 286.29; 'irriter, fâcher' 22.5, 210.9, 374.1, 401.8, 453.3.
coute s.f. 'coudée (unité de mesure)' 1.3.
couvenant s.m. 'accord, promesse' 274.8, 275.1, 328.1, 392.1; *avoir en couvenant* 'promettre' 184.16, 190.13.
couvert → *cuvert*.
couverture s.f. 'drap' 184.7, 184.13, 210.24; 'équipement défensif' 84.3; 'feinte, dissimulation' 394.1.
couvine s.f. 'dessin, projet' 333.1; 'état, situation' 165.1.
couvreteur s.m. 'drap, couverture' 20.6.
couvrir v.tr. et pron. 'couvrir, recouvrir' 38.4, 124.15, 130.4, 134.1, 136.2 etc.; 'protéger (en dissimulant)' 123.2, 127.4, 133.6, 197.6, 376.5, 385.5; 'dissimuler, cacher' 202.26, 210.14, 210.20, 305.2, 386.3.
[*craventer*] → *graventer*.
creanter v.tr. 'assurer, garantir, promettre' 8.4, 326.2, 392.5.
crenel s.m. 'crénaux' 81.3, 138.12[2], 349.1.
creu p.p de *croire:* 'cru, reconnu comme vrai ou digne' 56.1, 56.4, 253.5, 276.3, 369.1, 407.1, 458.7; 'digne de confiance, influent?' 131.3, 182.3.
crisolite s.f. 'chrysolite (pierre précieuse)' 233.1, 255.7.

croissir v.tr. 'casser, briser' ou intr. 'grincer, craquer' 30.2.
croupe s.f. 'partie arrière et charnue d'un cheval' 226.10.
cuevrechief s.m. 'chapeau' 210.20.
cuidre → *cuillir.*
cuillir v.tr. 'récolter, collecter' 109.23, 210.16, 225.3[3]; 'réunir, recruter' 466.1.
cure s.f. 'soin, attention, souci' 23.1, 69.2, 115.3, 130.22, 185.1, 199.6, 202.26, 202.28, 241.3, 363.2.
curieus adj. 'appliqué' 185.2; 'soucieux, désireux' 367.8.
curieusement adv. 'avec soin, avec application' 14.1.
curre s.m. 'char' 144.1, 166.1, 167.1, 190.18, 391.1.
cuvert adj. subst. 'infâme, misérable, lâche' 38.14, 180.4, 240.5, 250.9, 285.18, 363.5, 364.2, 364.4, 397.6, 398.3, 447.1.

D

damoise s.f. 'jeune femme, jeune fille' 190.18, 228.16.
dampner v.tr. 'condamner à mort' 394.1, 422.3.
dan s.m. 'seigneur (titre honorifique)' 113.1, 204.3, 286.5, 291.3, 291.4, 407.17.
dangier s.m. 'domination, contrôle' 222.2, 263.17.
debonnaireté s.f. 'bonté, bienveillance' 15.1, 202.3, 202.25.
deboutement s.m. 'poussée' 184.21.
[*debouter*] v.tr. 'pousser' 184.24; 'chasser' 412.8.
debroisié p.p. de *debroisier:* 'travaillé, sculpté' 144.2.
decevance s.f. 'tromperie, ruse' 364.7.
decevant adj. 'qui est trompeur' 51.1.
deceu p.p./adj. de *decevoir:* 'trompé, abusé' 109.20, 276.3.
decevoir v.tr. et pron. 'tromper, abuser' 109.29, 122.1, 190.13, 190.14[2], 190.18, 190.31, 220.2, 225.6, 225.17, 263.5, 272.3, 311.6, 317.7, 334.3, 393.7, 425.2.
deesperance s.f. 'désespoir' 386.2.
defensable adj. 'apte à résister' 9.3.
deffaillant adj. 'absent' 210.19.
deffension s.f. 'défense, protection, résistance' 133.4, 253.6, 316.5, 378.8.
[*definer*] v.intr. 'mourir, finir' 327.2, 347.2.
defoulé p.p. de *defouler:* 'foulé, piétiné' 159.7.
dehait s.m. 'malheur (dans une formule de malédiction)' 75.3, 291.4, 407.1, 407.2.
dehervé → *dervé.*
delaiance s.f. 'délai, retard' 288.7, 234.3.
delitable (*delectable*) adj. 'agréable, qui procure du plaisir' 130.16, 210.38, 234.2, 352.1, 445.2.
deliteus adj. 'agréable, qui procure du plaisir' 10.2, 130.20, 306.27.
delivre adj. 'libre, libéré' 127.9, 189.13, 189.16, 199.13, 400.6, 401.1; 'leste, agile' 115.7; dégagé' 230.10, 282.3.

delivrer v.tr. 'libérer' 117.1, 164.1, 172.1, 182.3, 198.10 etc.; 'débarrasser' 6.4, 22.6, 114.9, 212.5; 'livrer' 114.8, 393.8; 'dégager' 167.3, 213.1, 313.1.
deloiement s.m. 'délai' 354.1.
demaine s.m. 'vassaux' 87.3, 378.8; 'cour seigneuriale' 417.2.
demener v.tr. 'mener, faire, manifester' 20.7, 48.1, 103.5, 201.1[2], 201.2 etc.; 'mener, conduire' 189.4; 'agiter, secouer, mener à sa guise' 109.23, 438.12, 441.3; 'poursuivre, attaquer' 109.30, 297.3; *soi demener* 'se porter, se conduire' 218.4.
[*dementer*] v.pron. 'se lamenter, se tourmenter' 273.5, 310.2.
demorance s.f. 'délai, retard' 171.7, 190.21, 204.7, 427.4.
demostreresse s.f. 'celle qui indique qch' 286.25.
[*deplaindre*] v.pron. 'se plaindre' 268.1.
[*derein*] adj. 'dernier' 306.13.
derompre v.tr. 'rompre, briser' 195.17, 195.30, 244.7, 343.6, 362.3; 'arracher (les cheveux)' 109.30, 263.5, 379.1; 'déchirer (un vêtement)' 253.4; 'disperser les rangs d'une armée' 134.1, 359.1, 363.11.
dervé p.p./adj. de *derver:* 'fou' 184.8, 242.2, 345.2, 440.13; 'furieux, enragé' 312.3, 345.3, 411.3.
derverie s.f. 'folie' 276.3.
desaherdre v.tr. 'détacher' 177.3.
[*desamonnester*] v.tr. 'déconseiller' 375.4.
desbaraté p.p./adj de *desbarater:* 'vaincu, détruit, mis en déroute' 321.3; 'en mauvais état' 436.1.
desbarré p.p. de *desbarrer:* 'brisé, détruit' 126.2.
[*descirier*] v.tr. 'déchirer' 452.9 (*desire*).
[*descoudre*] v.tr. 'briser, rompre' 13.1, 286.23.
descouvert p.p./adj. de *descouvrir:* 'non protégé' 250.1, 250.9; 'démasqué' 415.6; *en descouvert* 'ouvertement' 62.6.
descouvrir v.tr. 'révéler, dévoiler, expliquer' 121.3, 269.1, 280.1, 280.2, 286.5, 333.1, 384.5, 388.2, 371.1, 401.9, 456.4; 'livrer, trahir' 328.1.
desert adj. 'ravagé, détruit' 5.8.
[*deserter*] v.tr. 'exterminer, anéantir' 209.4, 209.12.
desesperation s.f. 'désespoir' 38.15.
desevree s.f. 'séparation' 286.26.
desevrer v.tr. 'séparer' 109.2, 317.1; 'finir, terminer, dissoudre, démêler' 309.6, 345.3[2], 363.10.
desfaé adj. 'misérable' 447.1.
deshetié adj. 'troublé, tourmenté' 268.1.
desirier s.m. 'désir, souhait' 24.6, 87.5, 306.7, 328.1, 347.4, 377.5.
deslacier v.tr. 'délacer' 177.3, 244.8.
desmaillier v.tr. 'rompre les mailles de qch' 171.7, 175.1, 194.7, 195.28, 215.4, 244.3, 244.6, 314.2, 363.6.
[*despecier*] v.tr. et intr. 'casser, rompre, briser' 107.5, 190.12; 'déchirer' 109.13, 253.12; 'démembrer' 277.5; 'tomber en pièces' 419.4.
[*despendre*] v.tr. 'dépenser' 128.16.
despens s.m.pl. 'dépenses, frais' 238.1.

despire v.tr. 'mépriser, dédaigner' 109.18, 202.17, 210.11, 225.30, 238.3, 263.16.
desploié p.p./adj. de *desploier:* 'déployé, déroulé' 137.4, 171.7, 342.1.
[*desprisier*] v.tr. 'mépriser' 305.4.
desroi s.m. 'démesure, impétuosité' 140.1.
destaint p.p./adj. de *destaindre:* 'déteint, terni' 130.4.
[*destemprer*] v.tr. 'mélanger, mêler' 16.3; 'concocter' 22.5.
desterrer v.tr. 'exhumer' 450.1.
destorber v.tr 'empêcher, retenir' 190.5, 263.5; 'contrarier' 264.2.
destourner v.tr. 'détourner' 241.1; 'dissuader' 336.2, 357.8, 375.4[2;] 'empêcher' 453.3.
destrece s.f. 'force, pression' 227.2.
destrechié p.p./adj. de *destrechier* 'détaché (pour des cheveux)' 355.1.
destroit adj. 'accablé, chagriné' 225.18, 239.5, 266.1, 274.7, 289.2, 311.2, 316.8, 318.1, 318.4, 336.3, 378.8; 'pressé' 372.4; *estre destroit* 'être dans une situation difficile' 405.3.
desvoié p.p. de *desvoier:* 'écarté, détourné' 1.1, 'égaré' 274.3.
desvoloir v.tr. 'refuser, s'opposer à' 100.2, 257.3, 329.2.
devaler v.tr. 'faire descendre' pousser' 379.4, 423.5.
deveer v.tr. 'interdire' 109.1, 210.42, 241.1, 263.15, 370.4, 438.5, 458.6; 'refuser' 295.6.
devin s.m. 'devin' 456.2. Voir aussi *devineeur.*
devinaille s.f. 'divination, prédiction' 346.2.
devine s.f. 'magicienne, prophétesse, oracle, voyante' 397.2. Voir aussi *devineresse.*
devineeur (*devinerres*) s.m. 'prophète, devin, voyant, magicien' 115.5, 459.2.
devinement s.m. 'divination, prédiction' 370.
deviner v.tr. 'prédire le futur, prophétiser' 57.1, 79.1, 277.1, 386.3.
devineresse s.f. 'magicienne, prophétesse, oracle, voyante' 56.1, 109.23, 109.24, 202.26.
devis p.p. de *deviser:* 'divisé, séparé, opposé?' 456.6.
devise s.f. 'intention, souhait' 268; *a grant devise* 'parfaitement, à merveille' 439.4, 467.1.
[*deviseor*] s.m. 'celui qui décide, ordonne et organise' 94.2 (*deviserres*).
devision s.f. 'partage, répartition' 401.4.
devorer v.tr. 'dévorer' 184.14, 184.15, 190.28, 319.13, 319.18, 319.19[4], 335.1 etc.; 'tailler en pièces' 188.10; 'engloutir' 263.13, 419.4; *soi devorer* 'se maudire' 379.1.
diffinition s.f. 'formulation (d'un accord)' 390.6.
diligentement adv. 'de manière scrupuleuse' 386.1 (probable italianisme).
discipline s.f. 'massacre, carnage' 168.1.
discretion s.f. 'bon sens, scupule' 210.8.
dissimulation s.f. 'dissimulation, le fait de cacher qch' 210.14.
divers adj. 'différent' 1.5, 38.15, 40.1, 58.1, 61.1 etc.; 'cruel' 109.2, 165.2, 171.8.

diversement adv. 'de manière différente' 185.11; 'cruellement, violemment' 205.1, 228.3.
divinoison s.f. 'prédiction, prophétie' 210.41.
doloir v.intr. et pron. 'regretter, déplorer' 176.3, 286.26; *soi doloir* 'souffrir, s'affliger, déplorer' 109.3, 166.1, 209.11, 209.12, 288.7, 323.3.
[*doloroser*] v.pron. 'se plaindre, se lamenter' 397.2.
doloser v.intr. 'se lamenter, s'affliger' 268.1, 424.1.
donoier v.intr. 'faire la cour aux dames' 197.9.
donselle s.f. 'jeune fille' 362.7.
douaire s.m. 'dot, douaire' 225.30, 319.14.
doutance s.f. 'crainte' 197.12, 210.20, 210.23, 304.2, 370.8, 374.3; 'doute, soupçon' 272.6, 389.2.
douter v.tr. et intr. 'craindre, redouter' 22.2, 22.4, 22.6, 23.2, 91.4 etc.; *douter de qn* 'ne pas avoir confiance, se méfier' 21.3, 328.1; *soi douter* 'se méfier' 210.23, 370.5, 372.6, 385.5, 464.1 etc.; *ne me doute* 'je n'ai aucun doute' 331.2, 370.6.
douteus adj. 'hasardeux, risqué' 184.10; 'craintif' 186.6, 457.1; 'redoutable, terrible' 193.3, 363.8; 'incertain' 305.6.
droiture s.f. 'ce qui est conforme au droit, ce qui est juste et naturel' 1.1[2], 255.4, 290.9, 291.5, 432.2, 437.2; 'ce qui est dû, redevance' 401.6.
droiturier adj. 'juste, équitable' 1.1, 47.4, 69.1, 290.9, 461.1; 'conforme au droit, légitime' 225.15.
duit p.p./adj. de *duire:* 'entraîné, habile' 282.1.
dyane adj. 'qui annonce le jour' 286.16 (probable italianisme).

E

efforciement adv. 'de toutes ses forces, en faisant tous ses efforts' 101.1, 110.1, 465.3.
efforcier v.tr. et intr. 'faire des efforts, s'appliquer, multiplier l'ardeur' 24.4, 31.1, 282.8, 306.11, 355.1, 362.1, 364.2[2], 378.3; 'fortifier' 120.4; 'animer' 294.2.
effors s.m. 'force, puissance, vigueur, effort guerrier' 136.5, 168.3, 170.2, 171.2, 171.6, 228.9, 246.9, 261.2[3], 285.1, 285.4, 285.8, 290.9, 298.4, 300.2, 357.4, 363.11; 'force armée, troupe, secours' 103.1, 168.6, 205.9, 227.7, 349.1.
effreé p.p./adj. d'*effreer:* 'effrayé, terrifié' 20.6, 103.5, 288.7, 356.2, 386.3, 432.1, 446.2; 'effrayant' 54.2.
egart → *esgart*.
ejetaine s.f. 'sorte de pierre précieuse' 255.7.
elleeschié → [*esleechier*].
embaré p.p./adj. d'*embarer*: 'saillant?', 'ciselé?' 93.2.
embasmer v.tr. 'oindre d'un baume, embaumer' 127.9, 254.2, 348.1, 381.1, 391.1.
embatre v.tr. et pron. 'faire entrer profondément, enfoncer, plonger' 32.1, 40.7, 137.4, 153.1[2], 154.1 etc.; 'pousser, chasser' 133.10, 174.1, 357.4;

soi embatre 'arriver, parvenir (par hasard)' 48.7, 75.3; *soi embatre* 'se précipiter, se jeter (dans la bataille)' 140.1, 155.3, 160.1, 166.1, 207.1, 332.2.
embrachier v.tr. 'entourer de ses bras, prendre dans ses bras, saisir' 24.7, 40.8, 52.7, 105.3, 130.17, 130.21, 197.11, 286.16, 448.1, 456.3; 'entreprendre' 299.2, 407.9.
[*embretescer*] v.tr. 'pourvoir de bretèches, fortifier' 26.1.
embronchié p.p./adj. d'*embronchier:* 'penché' 282.3.
embuschement s.m. 'embuscade' 29.R; 'planque (pour une embuscade)' 28.3.
[*embuschier*] v.pron. 'se cacher' 29.2.
[*empaindre*] v.tr. 'frapper, pousser avec force' 363.6; 'pousser, repousser' 393.4, 458.7.
empainte s.f. 'assaut, charge' 245.4, 314.3.
empeechier v.tr. 'entraver' 184.5; 'empêcher, gêner' 190.8, 306.1, 306.19, 306.22.
[*empener*] v.tr. 'réduire en mauvaises conditions?' 290.9.
[*empirer*] v.tr. 'abîmer, endommager' 419.4.
[*emplir*] v.tr. 'remplir, inonder' 325.6.
empoudré p.p./adj. d'*empoudrer:* 'couvert de poussière' 225.10.
emprendre v.tr. 'entreprendre, commencer' 78.6, 82.4, 220.5, 330.1.
[*empresser*] v.tr. 'presser, serrer de près' 282.8.
emprise s.f. 'entreprise, projet' 18.3, 276.4.
enamorer v.intr. 'tomber amoureux' 13.1, 20.4.
enarmes s.m. 'courroie du bouclier' 363.1.
enbalsamés → *embasmer.*
enbataillié p.p./adj d'*enbataillier:* 'préparé pour la bataille' 132.4.
encendrer v.tr. 'réduire en cendres' 103.3.
enchastelé p.p. d'*enchasteler:* 'garnir d'un dispositif de défense' 144.2.
[*enchaucier*] v.tr. 'poursuivre, pourchasser, repousser' 137.5, 155.3, 230.3, 245.2, 316.4, 321.2, 334.2.
[*encliner*] v.pron. 'se plier en avant, s'incliner' 105.1, 202.25, 230.3.
encombrer v.tr. 'gêner' 193.3, *encombré de* 'occupé à' 159.4.
encombreus adj. 'fâcheux, dangereux' 156.1, 167.3.
encombrier s.m. 'dommage, malheur' 124.20, 164.1, 194.3, 332.2, 355.1; 'situation fâcheuse, dangereuse' 124.6, 194.3.
encontrer[1] v.tr. 'rencontrer, croiser' 85.1, 91.15, 306.26; 'engager le combat, affronter, combattre contre qn' 30.2, 32.1, 34.1, 127.4, 137.4 etc.; intr. *encontrer a qn* 'combattre contre qn' 130.8 (probable italianisme ou latinisme).
encontrer[2] s.m. (inf.) 'combat, heurt, choc' 107.5, 137.2, 164.1, 208.2.
[*encouper*] v.tr. 'accuser' 429.2.
[*encraissier*] v.tr. 'engraisser' 440.11.
[*endotriner*] v.tr. 'instruire, donner des instructions' 320.2, 361.3.
enfergié p.p./adj. d'*enfergier:* 'transpercé' 188.7.
enferré pp./adj. d'*enferrer:* 'transpercé (avec le tronçon d'une lance dans le corps)' 245.5.

enforcier v.tr. et intr. 'fortifier, renforcer' 1.28, 132.1, 213.1, 304.1; 'être, rendre ou devenir plus fort' 114.1, 156.3; intr. 'devenir plus fort, plus acharné (dit d'une bataille) 158.2, 174.1[2]. Voir aussi *efforcier*.

engigneeur s.m. 'architecte' 326.2.

engigneus adj. 'adroit, habile' 114.23, 190.8, 280.1, 425.2.

engigneusement adv. 'avec adresse, habilement' 225.17.

[*engignier*] v.tr. 'tromper, enjôler, piéger' 99.1, 305.4, 327.2, 374.1, 374.3, 393.7, 394.1; 'inventer, machiner' 406.4.

enging s.m. 'habileté, adresse, ingéniosité, ruse (parfois avec une connotation négative)' 9.3, 16.1, 16.3, 18.3, 24.4, 37.3, 67.2, 102.6, 167.1, 171.7, 218.6, 393.3, 438.9, 438.11, 439.5, 440.8, 462.1; *prendre engin comment* 'trouver le moyen de, une solution ingénieuse, un plan efficace pour'102.5.

englotir v.tr. 'engloutir (au sens fig.)' 210.38, 263.13, 419.4.

engrés adj. 'colérique' 296.1, 366.2; 'cruel, violent' 403.2 (voir aussi l'index des noms propres).

engressement adv. 'de façon empressée, avec emportement' 238.5.

[*engresser*] v.tr. 'pousser, presser' 285.5.

engroissier v.tr. et intr. 'prendre de l'ampleur, augmenter en intensité' 171.2.

engrouté p.p. d'*engrouter:* 'malade, mal en point' 212.4, 212.11, 407.3.

[*enguenner*] v.tr. 'tromper' 38.14, 56.4, 122.1, 184.12, 184.21, 202.30, 210.9, 210.15, 210.16, 210.31, 210.41, 280.6, 306.7, 310.2, 373.1.

enneur → *honneur*.

ennormal adj. 'contraire aux règles (juridiques ou morales)' 202.14.

enparenté adj. 'qui a un réseau de liens de parenté' 370.7.

[*enseeler*] v.tr. 'sceller' 180.

ensembler v.tr. 'réunir, rassembler' 102.7.

ensengne s.f. 'étendard' 29.3, 32.3, 106.9, 138.12 etc.; 'banderole de lance' 29.1, 244.7, 301.3, 355.1[2] etc. ; 'armoirie peinte' 32.1, 148.1, 168.6, 186.5, 188.6 etc.; 'cri de ralliement' 156.2, 158.2, 159.7, 282.4, 322.3 etc.; bannière (renvoyant au Palladion)' 86.R, 86.2, 86.4, 384.9[3]; 'preuve, trace' 4.1.

ensient → *escient*.

[*ensivre*] v.tr. 'suivre' 210.11; 'imiter, se conformer à' 215.14, 452.11; 'céder à' 274.3; 'se transformer en' 452.11.

entail 'bloc de pierre de taille?' 255.10.

entaillier v.tr. 'sculpter, graver, ciseler' 87.2, 92.1, 255.7[2]; 'tailler' 124.15, 235.1.

entalenté p.p./adj. d'*entalenter:* 'désireux, décidé, résolu' 18.2, 226.6.

entassement s.m. 'tassement' 168.4.

entente s.f. 'attention, intention, désir, effort' 13.8, 20.4, 115.3, 189.17, 253.6, 417.2, 418.1, 451.2.

ententif adj. 'attentif, appliqué, soigneux' 1.1, 210.42, 273.3, 274.7, 284.3, 306.29; 'incessant' 238.2.

ententifment adv. 'avec application, avec soin' 202.3.

entention s.f. 'intention, volonté, dessein, but' 137.4, 210.6, 210.42, 280.1, 286.29, 295.7; 'conviction, espérance' 284.1; *metre son entention a qch* 'se consacrer, s'employer à faire qch' 189.21, 197.4; *metre/avoir son entention en qn* 'avoir l'esprit occupé par qn' 100.2, 310.2.
ententiveté s.f. 'attention, application' 267.3.
enterin adj. 'entier, complet, total' 219.6.
[*enteser*] v.tr. 'tendre, bander (un arc)' 285.4.
entouchié p.p./adj. d'*entouchier:* 'empoisonné' 345.3.
[*entrechoisir*] v.pron. 's'apercevoir l'un l'autre' 364.1.
[*entreconnoistre*] v.pron. 'se connaître mutuellement, se reconnaître' 85.1.
entreensengne s.f. 'signe convenu' 332.2.
[*entreenvahir*] v.pron. 's'attaquer l'un l'autre' 133.9, 195.27.
[*entrefauser*] v.pron. 'endommager de manière réciproque' 187.2.
entreguarder v.tr. 'considérer, peser' 78.4.
[*entrehurter*] v.pron. 'se frapper l'un l'autre' 196.1, 208.2.
entrelaissier v.tr. 'interrompre, abandonner' 278.1.
[*entr'embrachier*] v.pron. 's'embrasser, s'étreindre' 286.14.
entrepreter v.tr. 'interpréter' 456.6.
[*entrerompre*] v.pron. 'briser de manière réciproque' 168.6.
entroduire v.tr. 'instruire, enseigner' 440.17.
envahie s.f. 'assaut, attaque' 83.5, 133.8, 162.1, 171.4, 225.1, 259.10, 334.3, 359.1.
envahir v.tr. 'attaquer' 168.3, 171.7[2], 174.1, 226.12, 288.7 etc.; 'entreprendre' 78.8; *soi envahir de* 'entreprendre, essayer' 225.1.
envis adv. 'à contre-cœur, de mauvaise grâce' 109.3, 272.5.
[*enviter*] v.tr. 'inviter' 52.1, 128.13.
erraument adv. 'promptement, aussitôt' 114.23.
erre s.m. 'voyage, chemin, route' 94.6, 95.3, 425.2; *appareillier son erre* 'préparer ce qui est nécessaire pour un voyage' 112.1 218.5 451.2 465.3.
erreur s.f. 'peine, chagrin' 23.2, 387.1.
[*esbaudir*] v.pron. 's'amuser' 234.1; 'se réjouir' 292.3.
[*esbraser*] v.tr. 'embraser' 38.12.
escarboncle s.f. 'pierre précieuse (variété de grenat rouge)' 92.10, 198.1, 233.1.
escarlate s.f. 'drap de qualité supérieure' 310.1.
escarteler v.tr. 'mettre en pièces' 30.2, 136.3, 188.2.
[*escerveler*] v.tr. 'casser la tête' 423.5.
eschaper v.tr. et intr. 'fuir, s'enfuir, se sauver' 98.2, 123.6, 162.1, 189.21 etc.; 's'en sortir' 16.1, 127.9, 133.10, 285.20 etc.; *eschaper vif* 'survivre, en sortir vivant' 135.3, 160.2, 206.5, 250.5, 314.3 etc.; 'faire fuir, sauver' 38.14, 428.1; 'éviter, échapper à' 124.20, 215.7, 306.29, 368.2 etc.
eschaplé p.p. d'*eschapler:* 'formé' 93.1.
escharguetier v.tr. 'garder, surveiller'138.11, 347.1.
[*escharnir*] v.tr. 'se moquer de' 124.12.
eschiele s.f. 'bataillon, escadron, corps de troupes' 28.2, 31.3, 132.4, 136.2, 139.3 etc.
eschif adj. 'hostile' 375.4.

eschiver v.tr. et pron. 'éviter, se dérober à' 280.4, 289.3, 292.2, 397.1, 425.1, 441.1.
escient s.m. 'entendement, avis' 256.3; *estre de mal escient* 'être déraisonnable' 274.3 (1); *a escient* 'sciemment, volontairement' 274.3 (2), 403.3.
[*escoillier*] v.tr. 'castrer' 91.8, 91.9.
escondire[1] v.tr. 'refuser' 295.6 306.25; 's'opposer' 307.7.
escondire[2] s.m. (inf.) 'refus, opposition' 97.2.
escorcier v.tr. 'écorcher' 463.5.
[*escouvenir*] v.intr. 'falloir' 167.2.
escremie s.f. 'lutte, combat' 194.10.
[*escrever*] v.pron. 'se rouvrir' 320.2.
escrinet s.m. 'petit écrin' 22.1.
escriptel s.m. 'petit écrit' 22.5.
escuele s.f. 'vase creux, bol' 469.3.
escueurre v.tr. 'repousser, rejeter, empêcher' 367.8.
[*esfanter*] v.tr. 'accoucher' 319.11.
esgait s.m. 'embuscade' 440.16.
esgaitier v.tr. 'guetter' 175.1, 197.3.
esgarder v.tr. 'regarder, considérer, voir' 27.2, 38.6, 95.3, 109.13, 109.20, 186.6 etc.
esgaré p.p./adj. d'*esgarer:* 'attristé, abandonné' 263.12, 291.4, 415.1.
esgart s.m. 'jugement, décision' 271.4 307.4 383.1 437.3; 'avis' 276.3; *estre en l'esgart de qn* 'dépendre de la décision de qn, être au pouvoir de qn' 238.15; *sans nul esgart* 'sans délai, aussitôt' 359.1; *prendre/faire (un) tel esgart* 'prendre des mesures par délibération' 375.4, 378.8 405.3; *metre l'esgart sus qn* 'désigner qn, confier à qn (une tâche)' 376.1.
eslais s.m. 'galop, élan' 135.2, 136.3, 162.7, 167.3, 195.17, 195.30, 244.7, 250.10; *de plain eslais* 'de toute sa force' 173.15, 195.29.
eslaissié p.p./adj. d'*eslaissier:* 'à grande vitesse, en toute hâte' 133.5.
[*eslaissier*] v.pron. 's'élancer (lâcher les rênes)' 159.5, 165.2, 204.6; *venir/acourrir (tout) eslaissiés* 'se précipiter au grand galop' 194.7, 195.28, 315.1, 344.2.
esleechié p.p./adj. d'*esleechier:* 'réjoui, joyeux' 171.2, 247.4.
[*esleechier*] v.pron. 'se réjouir' 393.1.
eslection s.f. 'choix' 257.8.
eslite s.f. 'excellence' 139.4.
esmaier v.tr. et pron. 'troubler, inquiéter, effrayer' 76.3, 107.2, 171.2, 188.6, 194.9 etc.; *soi esmaier* 'se troubler, s'inquiéter, se préoccuper' 7.3, 260.4, 297.3, 299.6, 305.2.
esmari p.p./adj. d'*esmarir:* 'affligé' 456.4.
esmer v.tr. 'estimer, évaluer' 84.3.
esmerillon s.m. 'petit faucon au vol particulièrement rapide' 142.1.
[*esmovoir*] v.tr. 'mettre en mouvement, déclencher' 109.18; *soi esmovoir* 'se mettre en mouvement' 282.3; 'susciter un sentiment ou une émotion, exciter, troubler' 109.16, 263.21, 440.2, 452.11.

[*esmucier*] v.tr. 'cacher' (impft. subj. *esmouchasse*) 319.12.
espace s.m. et f. 'durée, temps' 264.5.
esparnier v.tr. 'traiter avec indulgence' 168.1, 228.17, 285.3, 301.4, 312.2, 362.7; *soi esparnier* 'se ménager' 187.2.
espart s.m. 'éclair' 419.4.
espie s.f. 'espion' 96.2, 96.4.
espié s.m. 'pique, épieu' 135.4, 162.4, 173.14, 205.4, 259.8, 321.3, 334.3, 343.6.
espier v.tr. 'action d'épier, observer attentivement, guetter' 10.3, 90.1, 444.2, 453.1.
esploitier v.intr. 's'empresser, se hâter (en voyageant)' 74.2, 98.4 (2), 105.1; 'agir (avec ardeur et énergie)' 98.4 (1), 127.10, 127.12, 181.1, 285.26, 291.4, 331.2, 444.2, 460.1.
esprendre v. tr. et pron. 'allumer, attiser' 386.1; *espris (d'amour)* 'épris' 13.8, 14.2, 280.4, 328.1, 386.1, 425.2, 438.9; *espris de mautalent* 'irrité, contrarié' 73.1.
esprové p.p./adj. d'*esprover:* 'vérifié, reconnu' 92.1.
esprover v.tr. 'faire l'expérience, expérimenter' 210.11, 250.9, 306.20.
esquaillant p.pr./adj. d'*escoillir* 'agile, rapide, frétillant' 92.1.
esrachier v.tr. et pron. 'arracher' 103.3, 184.4, 184.25, 253.12, 255.7, 452.4.
esreüre s.f. 'durée (calculée sur une distance)' 170.1.
essart s.m. 'dégât, dommage, ravage' 171.2.
essaucier v.tr. 'glorifier, exalter' 199.1, 443.4. 455.6; 'honorer, exalter' 202.13, 433.1.
esseul s.m. 'bardeau' 144.2.
essil → *exil*.
[*essillier*] → *exillier*.
essoigne s.f. 'empêchement, contretemps' 190.7, 190.8.
estal s.m. 'position, point d'arrêt'; *fere muer estal* 'faire déguerpir' 357.4; *rendre estal* 'revenir à la charge, tenir tête' 285.6; *livrer estal* 'attaquer' 362.7.
estanchier v.tr. 'étancher, panser (une blessure)' 174.3, 197.5.
estant s.m. 'position debout'; *saillir en estant* 'se lever' 278.1; *estre en estant* 'être en place, être debout' 440.9, 440.12.
estellé p.p./adj. d'*esteller:* 'parsemé d'étoiles' 177.4.
ester v.intr. 'se tenir, rester' 286.4; 'être présent' 407.21; *laisser ester* 'ne pas en dire plus' 216.3, 377.2; *laisser ester qch* 'abandonner, laisser perdre, renoncer à' 16.5, 103.5, 126.9, 210.14, 244.8, 276.4, 293.2, 423.4; *laisser ester qn* 'laisser tranquille, ne plus s'occuper de' 294.2.
estimer v.tr. 'déterminer la valeur' 144.2.
estoire[1] s.f. 'histoire, récit, conte', 1.R, 365.1, 452.11, 462.R, 471.3, 472.1; 'la source de la compilation' 63.1, 84.3, 91.7, 133.1, 349.1, 359.1.
estoire[2] s.f. 'flotte destinée à une expédition' 116.1.
estouper v.tr. 'boucher, couvrir, obstruer' 210.9, 319.10, 338.2, 356.2.

[*estourmir*] v.pron. 's'agiter, se mettre en mouvement' 259.2, 354.1.
estout adj. 'arrogant, orgueilleux' 126.5.
estoutement adv. 'de manière arrogante et téméraire' 126.3.
estouvoir[1] v.intr. 'falloir, être nécessaire, convenir' 199.5, 240.6, 255.2, 305.5, 305.9, 334.3, 345.3, 379.5.
estouvoir[2] s.m. 'nécessité, obligation' 285.19, 298.5, 334.2, 368.2; *par fine estouvoir* 'de force' 317.2.
estrache s.f. 'trace, pas' 184.11.
estraier adj. 'sans maître, sans cavalier (dit d'un cheval)' 229.2.
estrainne s.f. 'coup, choc' 153.2.
estrange[1] adj. 'étranger, lointain et différent (dit d'un pays), qui est d'un autre pays (dit d'une personne)' 7.2, 9.1, 12.2, 14.5, 20.4, 37.1 etc.; 'inconnu, qui n'est pas familier' 47.2, 47.4, 48.8, 48.9, 93.1, 184; 'sauvage' 184, 464; 'cruel, dur, mauvais' 171.4, 206.4, 347.2, 386.2, 416.1, 460.3; *estrange duel* 'manifestation d'une douleur désespérée et inconsolable' 200.9, 241.7, 252.1, 379.1, 410.1.
estrange[2] s.m. 'inconnu, étranger' 48.1, 190.18; 'personne qui ne fait pas partie du cercle familial et des proches' 347.2.
estrangement adv. 'de manière cruelle et violente' 31.1, 138.4.
estre[1] s.m. (inf.) 'manière d'être, condition, état' 115.1, 442.1, 445.2.
estre[2] s.m. 'partie supérieure, couverture (d'un char)?' 144.2.
[*estriver*] v.intr. 'quereller, disputer' 48.6, 419.4.
[*esvertuer*] v.pron. 's'efforcer, s'évertuer' 246.9, 259.10, 285.1, 285.30, 323.5, 364.2, 420.3.
evesque s.m. 'dignitaire religieux, autorité' 53.3, 121.2, 254.2, 392.5.
exeques s.m.pl. 'cérémonie et convoi funèbre, funérailles' 326.3.
exil s.m. 'banissement, exil' 402.9, 437.3; 'destruction, anéantissement, tourment' 182.3, 291.4, 410.3, 456.7.
exillié s.m. (p.p.) 'personne bannie, exilée' 455.6.
exillier v.tr. 'détruire, anéantir, ruiner' 35.1, 288.5, 295.3, 299.6, 370.3, 384.8, 395.2, 398.4, 420.3; 'obliger qn à quitter son pays, bannir, exiler' 411.3, 426.2, 429.1, 430.1, 436.2, 444.1, 465.R.

F

faindre v.intr. et pron. 'faire semblant, dissimuler (ses intentions)' 95.3, 210.18, 210.19, 220.2, 253.13, 280.1; *ne soi faindre (occire)* 'ne pas faire semblant, ne pas hésiter (litote)' 137.3, 250.1, 364.4, 434.1.
faitement adv. 'de telle manière' 239.6, 298.5.
faitis adj. 'bien fait' 93.1.
faiture s.f. 'aspect, apparence' 43.4.
fameilleus adj. 'affamé' 317.1.
fausdestuef s.m. 'riche siège transportable' 97.2, 100.1.
fausement adv. 'de manière déloyale, lâchement, traîtreusement' 38.14, 156.2, 286.5.

fausser v.tr. 'endommager, déformer, casser' 32.1, 155.3, 160.1, 162.4, 168.6, 244.3, 314.2, 317.4, 317.6, 322.3, 344.2, 364.5; 'trahir' 109.21; 'désamorcer' 439.5; *sans fausser* 'loyalement, fidèlement' 219.11, 392.3.

felon[1] (*fel*) adj. 'irrité, furieux' 6.4, 32.1, 188.11, 215.5, 226.7, 228.1 etc.; 'cruel, violent,' 75.2, 114.24, 187.1, 263.12, 282.5 etc.; 'méchant, déloyal, fourbe' 83.5, 126.5, 190.10, 194.8, 305.4 etc.; 'horrible' 206.3.

felon[2] s.m. 'personne méchante, fourbe, cruelle' 364.2.

felonnessement adv. 'de manière cruelle et acharnée' 250.6.

fereis s.m. 'choc, cliquetis d'armes' 156.1, 168.6.

fermece s.f. 'constance, stabilité' 109.23.

fermer v.tr. 'construire, asseoir solidement (un bâtiment), fortifier' 1.26, 416.3, 457.3.

fermissant (*fremissant*) adj. 'qui frémit' 93.1.

[*ferrement*] s.m. 'outil en fer, arme en fer' 67.1[2].

fervestu s.m. (p.p.) 'guerrier revêtu de fer' 126.2, 165.1, 322.4.

fiance s.f. 'confiance' 75.3, 109.14, 109.20, 210.9, 210.9, 210.16, 320.2; 'serment de fidélité' 190.10.

[*fiancer*] v.tr 'promettre, donner sa parole' 21.3, 219.1.

[*fichier*] v.tr. 'fixer, enfoncer' 8.1, 345.3.

fier adj. 'fort, vigoureux, solide' 38.4, 43.4, 61.1, 107.1, 111.2, 114.20 etc.; 'redoutable, farouche' 54.2, 84.3, 128.8, 142.1, 227.1 etc.; 'cruel, féroce, sauvage' 197.6, 222.3, 225.30[2], 243.1, 354.1 etc.; 'acharné' 206.3, 228.2, 244.5, 259.10, 282.4[2] etc.; 'hautain' 93.1; 'intrépide, hardi' 123.2, 134.2, 292.2, 357.1.

fierement adv. 'de manière farouche, violente, brutale' 61.2, 173.1, 174.1, 194.11, 195.27, 226.10, 228.2, 230.2, 250.10[2], 259.8[2], 260.3, 288.4, 309.3, 317.4, 321.1, 322.5, 356.1, 357.7, 364.2.

fierté s.f. 'intrépidité, hardiesse' 114.1, 148.1; 'caractère farouche, violence' 226.10, 346.2; 'orgueil' 238.3.

fietre s.f. 'grand coffret, reliquaire' 96.4.

fin[1] adj. 'pur, précieux, délicat, parfait' 23.2, 48.2, 61.1, 62.2, 91.16 etc.; 'fidèle, loyal' 109.22, 171.1, 190.3, 225.24; 'extrême' 73.1, 227.2, 298.5, 317.2; *de tres fin cuer* 'de tout cœur' 219.4; *de/par fine force* 'à force, par la force, violemment' 167.3, 170.3, 188.14, 227.1, 238.5 etc.; 'finalement, par nécessité' 285.25. 312.3, 408.2, 416.3.

fin[2] adv./prép. 'jusque' *fin a* 40.8, 206.5; *fin a tant* 23.2, 24.8, 103.4, 430.2 (probable italianisme).

finement s.m. 'fin' 291.5.

finer[1] v.tr. et intr. 'finir, terminer' 95.3, 169.1, 174.1, 253.6, 268.6 etc.; 'cesser' 98.4, 103.5, 190.28, 213.1, 223.6 etc.; *(faire) finer sa vie* 'mourir, tuer' 39.1, 40.13, 198.2, 215.7, 245.8 etc.

finer[2] s.m. (inf.) 'conclusion, achèvement' 291.5.

[*flatir*] v.tr. et pron. 'jeter à terre, renverser' 250.10; *soi flatir* 'se précipiter' 136.3, 228.7.

flueve (*fleuve*) s.m. 'fleuve, rivière' 109.4, 190.27, 306.5, 350.2, 350.3, 351.2, 366.2[2], 416.3, 440.7. Voir aussi *flum*.
flume (*flum*, *flun*) s.m. 'fleuve, rivière' 1.14, 40.4, 40.8[2], 40.13, 91.8, 190.5, 218.7, 255.7[2], 350.3, 381.1. Voir aussi *flueve*.
foimentie adj. 'qui a manqué à sa parole, parjure' 190.21.
foleable adj. 'inconstant, volage, vagabond' 184.21.
[*foloier*] v.intr. 'faire des folies, agir follement' 276.4.
fondre v.tr. 'abattre, détruire' 86.4, 378.6, 378.8, 398.11; 'céder, s'enfoncer' 249.2; 'fondre' 255.8.
fontele s.f. 'petite source' 48.3.
fontenele s.f. 'petite source' 47.1, 82.6. Voir aussi *fontele*.
forain adj. 'extérieur, externe' 246.9.
formation s.f. 'création' 5.1.
forre → *fuerre*.
forsené p.p./adj. de *forsener:* 'fou, furieux' 103.5, 109.13, 130.4, 156.2, 159.6, 321.3, 364.6, 459.2.
[*forsener*] v.pron. 'perdre la raison, devenir fou' 347.3.
forsenerie s.f. 'folie' 103.5, 111.3, 130.12, 202.25.
fortune s.f. 'hasard, chance, malheur' 109.2, 168.5, 190.28; *fortune (de mer)* 'tempête' (probable italianisme) 9.3, 13.1, 203.1, 286.1, 306.12, 306.29, 445.2.
fouleis s.m. 'presse, mêlée confuse' 156.1.
fourbir v.tr. 'nettoyer, faire briller' 106.9, 135.4, 282.1.
fourcele s.f. 'clavicule, poitrine' 245.4, 316.1.
fournir v.tr. 'remplir, garnir' 10.1; 'exécuter, accomplir' 69.1, 199.5.
fourrage s.m. 'pillage, ravage (dans le but de ravitailler une armée)' 127.1. Voir aussi *fuerre*.
fourrier s.m. 'soldat qui prend part au pillage pour ravitailler une armée' 127.6.
franc adj. 'libre' 3.3, 3.4[2], 127.9, 401.1; 'noble (de naissance et de caractère)' 57.1, 93.1, 103.3, 114.25, 216.6, 311.4, 325.7; 'fidèle, loyal' 277.1; *franc chevalier* 216.2, 285.1, 323.7, 334.2, 363.1.
franchement adv. 'librement' 164.1.
franchir v.tr. 'affranchir, rendre libre' 3.4[2].
franchise s.f. 'liberté' 210.22.
fraternité s.f. 'relation d'amour fraternel' 115.6.
fremillant p.pr./adj. de *fremillier:* 'frémissant, vibrant' 92.1.
fremir v.intr. 'trembler, s'agiter, sursauter' 46.1, 84.3, 173.1, 227.9, 363.4.
[*frestiel*] s.f. 'sorte de flûte' 90.1.
fronche s.f. 'ride' 93.1.
fronte s.f. 'front de bataille' 128.9.
fructefiable adj. 'qui produit beaucoup de fruits, fécond' 1.1.
fuerre (*forre*) s.m. 'pillage, ravage' 127.R, 407.3. Voir aussi *fourrage*.
fuitif[1] adj. 'errant, vagabond' 24.11.
fuitif[2] s.m. 'fugitif' 98.2.

fumigation s.f. 'action d'exposer à des fumées, fumigation' 130.18.
funal s.m. 'corde, cordage' 419.4.

G

[*gaber*] v.pron. 'se moquer, railler' 210.20.
gabois s.m. 'moquerie, raillerie' 190.18.
galie s.f. 'galère (type de navire à rames)' 63.1.
galonné p.p./adj. de *galonner:* 'orné, bordé de galons' 91.16.
garant s.m. 'protection, défense' 207.1, 398.9; 'personne qui certifie la vérité de qch' 392.6; *a garant* 'en sûreté, à l'abri' 244.9, 245.1, 364.6.
garantir v.tr. 'protéger, empêcher' 188.11, 228.5, 250.1, 394.1, 400.2, 447; 'défendre, se porter garant' 437.3.
gargarois s.m. 'jais?' 255.10.
garnison → *guarnison*.
generation s.f. 'espèce' 1.1, 1.3; 'peuple (ceux qui descendent d'un même ancêtre)' 120.3.
gentil adj. 'noble' 72.2, 84.2, 107.3.
germain adj. 'authentique, naturel'; *frere germain* 137.2, 438.5; *cousin germain* 151.6, 171.1, 227.10, 263.6.
geste s.f. 'lignée, race' 363.5.
gisant p.pr./adj. de *gisir* 'lisse, bien dessiné' 93.1.
gisier (*gisir*) s.m. 'gésier' 92.1, 114.6.
gisir v.intr. et pron. 'être ou se trouver allongé, couché' 20.5, 109.5, 109.13, 136.2, 170.1 etc.; *(soi) gisir malade* 'être alité' 230.10, 322.5, 325.7, 327.1; *ici gist* 'ici repose (formule d'épitaphe)' 190.32, 255.11; *gisir mort* 'être mort, mourir' 301.2, 311.2, 426.1, 447.2.
glaive s.m. et f. 'lance, épée' 31.3, 31.5, 32.1, 103.3, 184.15, 197.6, 202.26, 205.3, 226.13, 263.22, 263.26[2].
gonfanon s.m. 'étendard, bannière' 135.4, 137.4, 138.12; fig. 252.3.
governal s.m. 'gouvernail d'un bateau' 419.4.
gouvernement s.m. 'action de diriger (un navire)' 286.28.
gouverner v.tr. 'diriger (un pays, un royaume)' 190.27[2], 225.13, 291.4, 437.3, 461.8; 'commander, diriger (une armée, un corps de troupes)' 151.8, 151.29, 151.31, 287.4, 287.5, 415.5.
grant s.m. 'taille'; *de bel grant, d'un grant* 43.4, 57.1, 92.1, 111.2, 348.1.
gravele s.f. 'sable, gravier, plage' 286.10, 306.7.
graventer v.tr. 'écraser, détruire, abattre' 205.10, 378.8, 398.11.
gravier s.m. 'gravier, plage' 136.2, 445.2.
grelle[1] s.m. et f. 'espèce d'instrument à vent, sorte de trompette' 172.5, 174.1.
grelle[2] adj. 'mince, fin' 92.1, 93.1, 114.25, 115.10, 115.16, 266.2.
gresil s.m. 'grêle' 286.3, 288.3.
guarant → *garant*.
guarantie s.f. 'protection' 195.14.
guarantir → *garantir*.

guarder v.tr. 'faire attention, veiller, prendre garde' 7.3, 22.5 (2), 22.6, 22.8, 73.4 etc.; 'conserver, prendre soin' 19.1, 22.5 (1), 40.13[2], 86.4, 189.4 etc.; 'surveiller, protéger' 7.4, 58.1, 64.10, 66.3, 79.3 etc.; 'respecter' 183.1, 300.1; 'regarder' 54.2.

guarir v.tr. et intr. 'guérir, rendre ou recouvrer la santé' 179.2, 201.2, 226.2, 232.2, 237.3 etc.; 'protéger, préserver, sauver' 212.8, 447.2; 'échapper, se sauver' 425.1, 448.1.

guarniment (*guarment*) s.m. 'équipement militaire' 67.1; 'ornement, objet précieux' 89.1.

guarnison s.f. 'approvisionnement, provisions' 67.1, 178.11, 183.2; 'fortification, défense, protection' 106.9, 107.6; 'équipement militaire' 126.3.

guatier v.tr. 'surveiller, guetter' 444.1.

gueaignage s.f. 'culture de la terre, labourage' 178.11.

gueaigne s.m. ou f. 'butin' 290.3.

gueaigneur s.m. 'laboureur, cultivateur' 178.11.

[*guenchir*] v.tr. et intr. *guenchir l'escu* 'mettre l'écu dans une direction qui n'est pas celle de l'attaque' (mét. pour 's'enfuir') 195.22, 258.6; 'aller, se diriger dans une certaine direction en changeant son mouvement premier, attaquer' 245.2, 322.4; 'éviter une rencontre en faisant un mouvement pour changer de position, dévier' 425.1; *soi guenchir* 'se tourner, se détourner, s'écarter pour esquiver un coup' 334.3, 459.1.

guerpir v.tr. 'abandonner, quitter, laisser' 31.1, 109.2, 153.6, 155.1, 168.4 etc.; 'tomber (de la selle)' 136.2, 300.2.

guerredon s.m. 'récompense, prix d'un service' 73.4, 86.2, 86.2, 109.31, 114.15, 159.2, 190.13, 221.2, 225.11, 285.3, 286.26, 295.3, 366.1, 391.2.

guerroier s.m. 'guerrier, combattant' 78.7, 133.3, 137.4, 141.1[2], 144.3, 159.8, 171.1, 251.2.

guete s.m. et f. 'sentinelle' 192.1.

guier v.tr. 'conduire, commander' 151.6, 151.7, 151.18, 151.23, 151.27, 151.31, 285.1, 342.2.

H

habiter v.tr. et intr. 'habiter, vivre, s'établir (dans un lieu)' 2.2, 2.5, 2.14, 3.3 (2), 91.8 etc.; 'peupler' 2.9, 3.2, 3.3 (1), 7.5, 352.1; *habiter o/avec qn* 'avoir des relations sexuelles avec qn' 40.8, 46.1, 91.10, 91.11.

haliegre adj. 'sain, bien portant' 440.6.

hanchete s.f. 'petite hanche gracieuse (de femme)' 93.2.

hardement s.m. 'hardiesse, audace' 172.5, 240.5, 255.2, 266.4, 274.3, 312.2; *(re)prendre hardement* 31.2, 135.1, 138.2, 208.1, 285.5, 317.2, 333.2; *donner hardement* 'insuffler du courage, inciter' 334.2; *ne pas avoir hardement* 'ne pas avoir le courage, ne pas oser' 364.6.

hardiesce s.f. 'hardiesse, audace' 202.25, 210.19.

[*haucer*] v.tr. 'lever' 226.14.

[*henap*] s.m. 'grand vase à boire' 396.6.

herberge s.f. 'endroit où on se loge (à l'intérieur de la ville)' 178.1, 440.8; 'campement' 333.2, 349.1, 357.8.

hernois s.m. 'équipement' 353.1.
hetié adj. 'joyeux' 311.1; *sain et hetié* 'en bonne santé' 177.5, 291.4, 425.2.
hideur s.f. 'frayeur, horreur, épouvante' 54.2, 206.3.
hideus adj. 'effrayant, terrifiant' 209; 'horrible, hideux' 235.3.
hideusement adv. 'd'une façon qui provoque un sentiment de frayeur, d'horreur, d'épouvante' 206.4.
honneur s.m. et f. 'honneur' 8.2, 9.1, 9.2², 27.4, 51.3 etc.; 'bénéfice féodal, fief, possession' 434.2, 461.8; *a grant honneur* 'de manière digne et chaleureuse' 12.2, 13.1, 13.4, 24.8, 35.1 etc.*; fere honneur* 'honorer, révérer' 14.2, 14.5, 68.2, 94.8, 99.3 etc.; *avoir l'honneur d'armes* 'vaincre' 78.7.
honnir v.tr. 'déshonorer, violer' 103.3.
hontir v.tr. 'déshonorer, violer' (faisant référence aux *puceles*) 103.3.
hourdeis s.m. 'palissade défensive, retranchement' 106.9.
hubos s.m. 'hibou' 190.28 (forme non attestée ailleurs).
[*huchier*] v.tr. 'crier, appeler à haute voix' 167.3.
huee s.f. 'cri' 98.1.
[*huer*] v.tr. 'poursuivre en criant, poursuivre avec des chiens excités par des cris' (vocabulaire de la chasse) 445.2.
huis → *uis*.
huruppé p.p./adj. de *hurupper:* 'hérissé, ébouriffé' 225.10.

I

impotens adj. 'infirme, sans vigueur' 38.6.
inde adj. 'couleur entre bleu et violet, indigo' 62.3.
ingromance s.f. 'magie bénéfique' 18.3, 24.8, 62.1, 62.3, 218.6, 233.2, 393.3, 438.12.
injure s.f. 'tort, dommage' 130.10.
irascu adj. 'en colère, furieux' 32.1; 'affligé' 135.5, 211.3.
ireus adj. 'affligé'135.1; 'en colère, furieux' 188.11.
issue s.f. 'sortie' 130.13; 'débarquement' 133.5.

J

jacincte s.m. et f. 'pierre précieuse de couleur variée, probablement le zircon ou une de ses variétés' 92.10.
jagonce s.m. et f. 'pierre précieuse d'un rouge brunâtre de la familles des zircons' 255.7.
jaspe s.m. et f. 'variété de pierre précieuse; roche silicieuse à base de quartz à calcédoine, finement rubanée, à couleurs variées' 233.1, 233.2, 347.4; *jaspre* 255.7.
joindre[1] v.tr. *joindre a qn* '(s')approcher pour engager le combat contre qn' 170.1, 228.17, 345.3; *estre joint* 'être près' 171.3; *soi joindre ensemble* 'se mêler, s'engager dans le combat' 165.1; *soi joindre a* 's'unir' 174.2.
joindre[2] s.m. (inf.) 'entrée en bataille, choc' 162.7, 168.5, 343.3.
joint p.p./adj. de *joindre: mains jointes* 109.13, 225.2.

joliement adv. 'gaiement et avec une élégance recherchée' 90.1.
[*jonchier*] v.tr. 'couvrir' 212.4, 362.1.
jurer v.tr. et intr. 'promettre, s'engager par serment' 13.2, 19.1, 21.4, 21.5, 114.8 etc.; *jurer la vie de* 's'engager à protéger la vie de qn' 189.21.
juridiction s.f. 'pouvoir (d'exercer la justice)' 66.5,66.6, 469.1.
juste s.f. 'vase à couvercle et à anses' 409.3.
justice s.f. 'pouvoir, exercice de la justice' 225.21, 470.1; 'punition, châtiment, exécution' 402.6; dans *fere justice* 'mettre à mort, exécuter' 198.11, 437.3.
justicier s.m. 'arbitre' 47.4.

L

labour s.m. 'travail' 127.14, 178.11; 'travail de la terre, labourage' 184.10.
laidement adv. 'de manière honteuse et déshonorante; durement, méchamment' 124.7; 137.1, 162.1, 171.1, 171.4, 171.8, 268.3, 311.1, 317.7, 387.1, 395.2; 'rudement, violemment' 205.4, 285.8, 403.2.
[*laidengier*] v.tr. 'blâmer, injurier' 180.1, 369.1.
laidir v.tr 'maltraiter, endommager, blesser' 173.15, 193.3, 194.8, 241.1, 282.8, 292.2, 316.3, 320.2, 323.3, 345.3, 398.8; 'insulter, injurier' 403.1, 408.1.
laidure s.f. 'dommage' 424.1.
lamentation s.f. 'plainte, lamentation' 103.R, 103.3, 104.R.
lamenter v.pron. 'se plaindre' 311.6.
larrecin s.m. 'vol' 210.8 210.16 286.9.
larron (*lerres*) s.m. 'voleur' 407.1, 440.3, 440.15.
lé[1] s.m. 'largeur' 352.1.
lé[2] adj. 'large' 234.1.
lecherie s.f. 'débauche' 408.3, 440.13.
lecthre s.m. 'ambre jaune' 233.2.
legier adj. 'léger' 1.3, 420.2; 'facile'18.3, 76.3, 120.4, 184.16, 309.4, 309.5, 468.2; 'agile' 45.1, 363.2; 'instable, volage' 109.23, 289.2; 'délicat' 363.2; *de legier* 'facilement' 263.6, 264.1, 267.1, 290.4, 411.2; valeur adv. 'facilement' 268.6.
legierement adv. 'facilement' 124.20, 199.7, 210.30, 289.2, 417.5; 'agilement' 162.5; 'rapidement' 218.13.
legittime adj. 'légitime, légal' 210.1.
lentilleus adj. 'couvert de taches de rousseur' 114.22.
lermoier v.intr. 'verser des larmes' 197.12, 241.2.
lés s.m. 'côté' 40.8, 155.1; emploi prép. 'à côté de' 109.15, 'au niveau de' 459.1.
liche s.f. 'palissade, barrière défensive extérieure en avant des murs d'une ville' 126.2, 139.4, 148.3, 172.6, 186.4, 229.3, 246.9, 248.5, 261.2, 320.1, 360.6.
licite adj. 'qui est permis' 286.11.

limon s.m. 'support d'un lit' 254.2.
lingromance → *ingromance*.
loge s.f. 'hutte, baraque, tente' 395.1.
logete s.f. 'petite hutte' 109.5.
loi s.f. 'religion, loi divine' 19.1, 53.3, 81.2, 106.2, 225.12[2], 225.14, 272.6; 'loi, droit, coutume' 114.23, 311.4, 399.2, 470.1; *sages de toutes lois* 'très sage' 421.1*; a loi de* 'à la manière de' 155.2.
loier s.m. 'récompense, paye, rétribution (souvent mét.)' 315.3, 316.7, 388.3, 415.7, 432.1.
loisir s.m. 'possibilité, occasion' 14.1, 132.1, 138.8, 176.3, 197.6, 218.3, 228.2, 238.5, 264.5, 272.8, 357.8, 372.5; 'temps disponible' 268.6; *par loisir* 'à son aise, sans hâte' 337.1, 361.2.
los s.m. 'louange, honneur, réputation' 8.3, 76.3, 92.5, 132.2, 135.3, 137.3, 139.3, 189.4, 277.1, 285.14, 291.3, 294.2.
[*losengier*] v.tr. 'flatter, cajoler' 389.1.
luminaire s.m. 'lumière, source de lumière' 89.1, 190.28, 208.6.

M

mahaignié p.p./adj. de *mahaignier:* 'blessé grièvement, mutilé' 168.1.
[*mahaignier*] v.tr. 'blesser grièvement, mutiler' 171.7, 341.4, 345.1, 363.9, 363.11[2].
maimement adv. 'surtout, en particulier' 205.10.
mains adv. 'moins' 120.1, 185.8, 186.7, 195.22, 210.13 etc.; *pou mains* 'presque' 168.3, 171.2, 227.6; *au mains* 184.7, 225.29, 388.3.
maisiere s.f. 'les murs ou les parois d'une maison' 255.7.
maistre[1] s.m. 'chef, commandant, capitaine' 77.1, 77.2, 129.2, 138.12, 143.2 etc.; 'ingénieur, inventeur; artisan, sculpteur' 9.3[3], 60.1, 255.7, 326.2, 338.1, 348.1; 'clerc, écrivain' 385.5, 418.2.
maistre[2] adj. 'principal' 1.26, 61.1, 139.2, 255.6, 285.4, 397.7.
mal aise → *aise*.
malbailli p.p./adj. de *malbaillir:* 'en mauvaise situation' 457.2.
[*malbaillir*] v.tr. 'maltraiter' 314.1.
maleïçon s.f. 'malédiction' 347.2.
maleurté s.f. 'malheur, infortune' 103.4.
mallice s.f. 'faute, méfait' 402.6.
malmener → *maumener*.
manant[1] s.m. 'habitant, résidant' 418.1.
manant[2] adj. 'riche, opulent' 406.5.
manantise s.f. 'domaine, habitation, maison' 64.10, 66.3, 66.5, 66.6, 466.6.
mander v.tr. 'envoyer' 6.R, 6.4, 24.10[2], 46.5, 68.2, 69.R, 69.1 etc. (probable italianisme); 'ordonner, demander' 11.2[2], 12.2, 72.2, 73.2, 86.4 etc.; 'invoquer' 39.2; *mander par/pour qn* 'convoquer (envoyer chercher) qn' 9.3, 13.6, 26.1, 209.1, 296.1.
[*mangonel*] s.m. 'machine de guerre pour lancer des pierres' 106.9.

[*manifester*] v.tr. 'faire connaître, révéler' 306.26.
[*marchir*] v.intr. 'confiner à (un autre territoire), être limitrophe de' 3.4, 3.6.
marguerite s.f. 'perle' 92.1.
marine s.f. 'rivage, bord de la mer' 133.1, 133.3, 136.1, 415.1, 420.3, 424.1.
marinier (*maronnier*) s.m. 'marin, matelot, pilote d'un navire' 184.10, 286.5[2], 286.9, 306.34, 419.4, 436.3.
martire s.m. 'massacre, ravage' 133.4, 137.1, 138.1, 205.11, 229.2, 244.14, 245.1, 250.8, 316.1, 321.2, 357.3, 359.1, 362.3; 'tourments, souffrance' 201.2, 420.3[2]; 'supplice' 198.10.
masse s.f. 'balle' 62.2, 235.3; 'amas, corps solide et compact' 91.5, 91.6.
maumener v.tr. 'meurtrir' 135.1, 196.1, 290.9 (1), 311.2, 345.1; 'abaisser, dégrader' 290.9 (2).
[*maumetre*] v.tr. 'mettre en mauvais état, dégrader' 402.10, 419.4.
mausoiant p.pr./adj. de *mauseoir:* 'malséant' 62.6.
mautalent s.m. 'animosité, irritation, colère' 73.1, 75.3, 92.2, 186.1, 193.1, 194.8, 204.8, 205.8, 216.2, 226.11, 227.9, 249.2, 284.1, 324.2, 363.1, 363.4, 363.6, 363.11, 364.2, 447.1.
membré adj. 'qui a des membres vigoureux' 114.10.
membru adj. 'qui a des membres vigoureux' 114.1.
mauvestié s.f. 'comportement répréhensible (d'un point de vue moral), déloyauté' 190.10[2], 301.5, 363.2, 364.3; 'lâcheté' 198.12.
medeciner v.tr. 'soigner, guérir' 179.2, 231.3.
[*menesterel*] s.m. 'jongleur? serviteur?' 114.23.
menu[1] adj. 'de basse condition sociale' 3.3, 24.6, 247.4; 'petit' 93.1.
menu[2] adv. 'finement' 92.1, 114.12; 'rapidement, fréquemment' 235.3; 'densément, épaissement, dru' 288.3.
menuement adv. 'finement, densément' 177.4.
merc s.m. 'marque' 310.1.
merveille s.f. 'chose ou action extraordinaire, surprenante' 8.1, 24.6[2], 40.1, 84.3, 98.3 etc.; *avoir (grant) merveille* 'être (très) surpris de qch' 52.4, 128.13, 202.10, 203.1, 280.1 etc.; *fere merveille* 's'illustrer, se distinguer' 34.1, 155.2, 188.9, 234.1, 245.2 etc.; *a (grant) merveille* 'de manière extraordinaire, beaucoup' 45.1, 90.1[2], 94.2, 105.3, 114.2 etc.
merveilleus adj. 'merveilleux, étonnant, remarquable, extraordinaire' 31.5, 34.1, 38.11, 38.14, 39.1 etc.
merveilleusement adv. 'extrêmement' 4.2, 31.2, 90.1, 246.9, 261.2; 'remarquablement' 107.5, 128.9, 321.3, 364.5; 'de manière surprenante' 282.8.
merveillier v.intr. et pron. 's'étonner' 11.2[2], 24.10, 52.2, 124.15, 125.1 etc.
mesaise s.m. et f. 'état d'inconfort (souffrance, douleur, chagrin)' 212.4, 216.2, 276.1, 440.18.
mescheance s.f. 'malheur, infortune' 109.25, 188.11, 197.12, 199.7, 270.1, 284.1, 339.2, 410.3, 430.2, 447.2.
mescheoir v.intr. 'arriver malheur, être malchanceux, déchoir' 124.12, 415.5, 459.2.

meschief s.m. 'malheur, dommage, calamité' 124.12; *a grant meschief* 'avec beaucoup de pertes' 207.1; *tourner a grant meschief* 'être cause de dommage' 307.1.

[*mesprendre*] v.intr. 'commettre une faute, causer du tort' 269.1, 305.4.

mesproison s.f. 'action blamâble, faute, tort' 329.1.

message s.m. 'messager, envoyé' 10.3[2], 11.R, 11.1, 12.R, 12.1, 13.1 (1) etc.; 'message, ambassade' 13.1 (2), 69.R, 69.2[2], 70.R, 74.2, 75.3 etc.

mesure s.f. 'équilibre' 124.6; *par mesure* 'de manière convenable, équilibrée' 44.1, 57.1, 115.16; *estre mesure* 'être juste, convenable' 472.1.

metre v.tr. 'mettre' 1.1, 1.3[2], 1.4[3], 6.5, 7.R etc.; *metre avant qch* 'privilégier, faire prévaloir qch' 81.2; *metre sus qn* 'confier à la responsabilité de qn, attribuer à qn la responsabilité de qch (accuser qn de qch)' 198.13, 341.3, 388.3[2], 409.2, 423.3, 437.3; *soi metre sus* 's'en remettre à, faire confiance à' 48.9, 48.12, 199.6, 257.5; *soi metre avant* 's'avancer, prendre l'initiative' 159.3, 423.3.

miels adv. 'mieux, plus' 27.4, 28.4, 33.3, 37.4, 42.1 etc.; *aimer miels* 'préférer' 8.2, 76.3, 159.2, 190.13, 190.18, 215.5, 219.4, 250.1, 250.3, 270.1, 278.1, 286.7, 298.4; *vouloir miels* 'préférer' 17.1, 310.2, 438.12; *venir miels a qn* 'valoir mieux pour qn' 223.5, 226.14, 265.4.

mire s.m. 'médecin' 39.1, 138.1, 177.4, 197.8, 201.2, 232.1, 250.11, 304.2, 324.5.

mirer v.tr. 'soigner, guérir, exercer la médecine' 232.1.

moilleré adj. dans *enfans moillerés* 'fils légitimes' 61.1.

moillier s.f. 'femme, épouse' 38.2, 210.14, 240.2, 426.1, 427.2, 442.1[2], 443.2.

moiste adj. 'humide' 38.3.

moleste s.f. 'grief, dommage' 183.2.

[*molester*] v.tr. 'maltraiter' 7.2.

mon adv. particule affirmative dans *savoir mon* 'savoir avec certitude' 268.5.

mondain adj. 'commun' 289.3.

mont s.m. 'montagne' 1.13; 'amas, tas' dans *(tout) en un mont* 173.13, 195.20.

morne adj. 'abattu, triste' 325.1.

mortalité s.f. 'massacre, mort' 133.4, 168.5, 190.28, 239.2, 246.7, 396.3.

movable adj. 'versatile, inconstant' 210.33. Voir aussi *muable*.

mu adj. 'muet, incapable de parler' 184.8, 288.5, 332.2, 378.1.

muable adj. 'versatile, inconstant' 218.13, 305.4. Voir aussi *movable*.

mucier v.tr. et pron. 'cacher' 202.3, 415.6, 445.1.

mueble s.m. 'bien mobilier, richesse' 469.1[2].

muete s.f. 'mouvement' 62.3.

mui s.m. 'mesure de capacité' 347.2, 407.2.

muré p.p./adj. de *murer:* 'entouré de murailles, fortifié' 66.1, 66.7.

[*murtrir*] v.tr. 'tuer, assassiner' 428.2, 429.2, 436.1, 454.1.

musart s.m. 'fou, sot' 126.3.

[*muser*] v.intr. 'observer, regarder bouche bée' 190.2.

N

nagier v.tr. 'naviguer' 10.1, 13.3, 24.8, 26.1, 63.1 etc.; 'nager' 286.25[3], 306.11[2], 306.12.
narille s.f. 'narine' 16.2, 22.6, 24.2.
nasel s.m. 'la partie du heaume qui protège le nez' 173.14.
naturel adj. 'propre à la nature humaine' 91.8, 238.3, 280.6; 'légitime' 91.1.
nautonnier s.m. 'marin' 130.2.
navie s.m. et f. 'flotte' 28.1, 28.1, 29.3, 85.1[2], 91.8, 101.3, 109.18[2], 110.1, 111.1, 112.1, 118.R, 119.1, 123.9, 132.1, 178.9, 191.1, 264.4, 303.2, 394.1, 394.1, 395.1, 415.4, 431.5, 441.1[2], 462.4, 463.1, 465.3, 465.5.
nequedent avv. 'néanmoins' 199.13.
neveu s.m. 'neveu, petit-fils, descendant' 8.2[2], 34.2, 159.5, 159.6, 173.3, 205.10, 226.13, 226.15, 378.3, 402.7, 445.1[2], 447.2, 448.1, 448.2, 454.1, 455.2, 462.5, 463.2.
nicement adv. 'd'une manière sotte, naïve' 225.3.
niece s.f. 'descendante' 210.35.
noer v.intr. 'nager' 286.9, 286.13, 286.22, 420.3.
nois s.f. 'neige' 355.1.
norreture s.f. 'progéniture' 77.1.
noubli (*noubri*) s.m. 'nombril' 188.7, 205.8, 206.3; fig. *numbri de mer* 439.7.
nourrir v.tr. 'élever' 34.3, 46.5, 52.6, 91.3, 172.5 etc.
numbrer v.tr. 'compter, calculer' 128.2, 129.2, 259.5, 423.2.
numbri → *noubli*.

O

obeissant adj. 'soumis' 202.20, 202.38; 'qui s'adonne à' 1.1.
oblation s.f. 'offrande' 88.3.
oignement s.m. 'onguent' 22.3, 24.1, 24.8, 38.3, 38.4, 38.8.
oirre → *erre*.
ols → *ost*.
onicle s.m. et .f. 'onyx, variété d'agate' 92.10, 233.2.
onneur → *honneur*.
ophiane s.f. 'obsidienne' 235.1.
ordener v.tr. 'assigner, destiner, désigner' 7.4, 66.7, 128.7, 128.12, 128.13 etc.; 'ranger, organiser, établir' 28.R, 31.3, 62.3, 129.R, 129.4 etc.; 'décider, disposer, prescrire' 52.1, 101.3, 124.6, 127.1, 138.7 etc.; 'administrer' 58.1.
ordure s.f. 'souillure, imperfection physique ou morale' 93.1, 264.1.
orfresié p.p./adj. d'*orfresier:* 'garni, bordé d'*orfrois*' 91.16.
orfrois s.m. 'bordure, ornement d'or ou de soie' 91.16.
orlle s.m. 'bordure' 218.7.
orniche → *onicle*.
osé p.p./adj. d'*oser*: 'hardi' 8.3.

ost s.m. et f. 'armée' 59.3, 84.3, 124.14, 126.13, 127.1 etc.
ostoier v.intr. 'guerroyer, faire la guerre' 41.2.
otroier v.tr. 'concéder, accorder, donner' 88.2, 92.9, 106.3[2], 176.1, 189.18 etc.; 'approuver, ratifier, garantir, promettre (par serment)' 59.4, 106.10, 109.8, 202.3, 212.16 etc.
ourlé p.p. d'*ourler*: 'bordé de' 355.1.
outrecuidance s.f. 'confiance excessive en soi' 120.4.
outreement adv. 'complètement, totalement, tout à fait' 305.7, 359.1, 460.8.
ouvrer v.tr. 'agir' 120.4, 123.1, 190.19, 202.36, 257.8 etc.; p.p. *ouvré* 'travaillé, façonné, brodé' 64.1, 97.2, 144.2[2], 180.4, 198.2, 202.14 etc.

P

paile s.m. 'perle' 92.1.
paille (*peille*) s.m. 'étoffe de soie ou d'autre matériel précieux' 89.1, 97.2, 263.6[2], 396.6.
palis s.m. 'pieux plantés dans le sol, formant une palissade' 106.9, 285.8.
pan s.m. 'partie tombante d'un vêtement' 62.2.
parçonnier adj. 'associé à la possession de qch, cohéritier' 388.3, 423.4, 426.1.
parcreu p.p./adj. de *parcroistre:* 'parvenu à l'âge adulte' 40.1, 46.6, 91.4, 91.11, 91.12, 455.3.
parfinir v.tr. 'finir, achever complètement' 364.4, 390.6.
parhurter s.m. (inf.) 'l'action ou le fait de donner des coups violents' 344.6, 357.4, 361.4.
parlier s.m. 'personne éloquente, qui parle bien' 114.3.
[*parlire*] v.tr. 'lire entièrement' 109.1, 202.3.
[*parsivre*] v.tr. 'poursuivre, continuer' 278.2.
partir v.tr. et intr. '(se) séparer' 127.9, 138.3, 187.2, 205.2, 219.1 etc.; '(s')éloigner, (se) retirer, quitter' 168.5, 176.2, 202.12, 238.15, 278.1 etc.; '(se) fendre (dit du cœur)' 204.8, 245.7, 252.4, 347.1, 347.2, 374.2, 379.1; *soi partir* 'partir, s'en aller' 1.5, 7.2, 10.3, 11.2[2], 13.1[2] etc.; *partir a* 'prendre part' 104.2; dans l'expression *partir un jeu* 'distribuer les chances' 316.1, 'présenter des alternatives' 329.2.
pasmé p.p/adj. de *pasmer* 'sans connaissance, évanoui' 133.5, 135.4, 157.2, 159.6, 170.1 etc.
pasmer v.intr. 'perdre connaissance, s'évanouir' 130.2, 180.1, 180.4, 250.11, 251.1, 251.12 etc.
[*peçoier*] v.intr. 'se briser, éclater en pièces' 194.1 226.11 361.4 364.1.
pedoire s.m. 'sorte de pierre précieuse, opale?'255.7.
pejour → *pieur*.
pelage s.m. 'haute mer' 306.21.
peliche s.f. 'manteau de fourrure' 90.1, 97.2.
pelote s.f. 'balle' 62.2.
penable adj. 'habile, capable, endurci' 115.4, 185.9, 257.5.

penne[1] s.f. 'pièce de fourrure ou de doublure' 218.6.
penne[2] s.f. 'plume pour écrire' 319.1.
pensier s.m. 'préoccupation, tourment, souci' 234.2, 240.7, 274.7.
pensif adj. 'absorbé dans ses pensées, préoccupé' 114.21, 115.12, 186.6, 209.17, 219.4 etc.
per adj. 'égal, équivalent' 130.10, 306.3.
perceis s.m. 'le fait de percer et d'être percé' 343.6.
perir v.intr. 'mourir (de manière violente), détruire, anéantir' 111.3, 133.10, 184.14, 188.11, 189.4 etc.; 'faire naufrage' 190.5, 306.29, 425.1.
pers adj. 'livide' 197.9, 253.13.
persecuiter v.tr. 'poursuivre sans relâche' 91.4[2] (probable italianisme).
perverti p.p./adj. de *pervertir:* 'renversé, détruit' 122.1.
pesme adj. 'très mauvais, fâcheux, cruel' 37.4, 59.1, 109.10, 133.9, 165.2, 187.1, 250.2, 251.10, 251.11, 288.3, 290.9, 301.6, 311.6, 344.1, 347.3, 356.2, 359.1, 364.6, 367.2, 396.3, 462.5.
pestillence s.f. 'air malsain' 212.5.
pieça adv. 'naguère, il y a longtemps' 190.4, 202.3, 310.2, 325.7.
piecheis s.m. 'bris' 361.2.
pieur (*pire*) adj./s.m. 'pire' 198.7, 226.9, 347.2; *avoir/doner le pieur* 'avoir le dessous' 26.1, 138.2, 167.3, 205.9, 302.3.
pis adv./adj. 'pire (comparatif de mal)' 20.8, 74.3, 75.3, 238.15, 295.3, 425.1, 438.2, 447.2; *avoir pis* 'souffrir davantage' 220.4*; fere pis* 'faire davantage de mal' 130.16, 184.14.
piz s.m. 'poitrine' 282.3, 440.6; *le gros du piz* 226.11, 228.4, 344.2.
plaige s.m. et f. 'garantie, caution' 190.10.
plaisir s.m. 'volonté, guise, gré' 21.2, 21.3, 23.5, 94.9, 100.4 etc.; *faire plaisir* 'accueillir agréablement' 14.5.
plait s.m. 'discours, parole' 92.9,272.8, 361.2; 'querelle, débat, discussion' 126.3, 126.9, 244.8, 367.1, 378, 430; 'droit' 114.23; 'situation' 291.4, 378.8; 'résolution, accord' 299.4, 375.7, 430.5; *bastir un plait* 'faire un mauvais coup' 241.1; *tenir plait de* 'tenir compte de' 243.6; *metre en plait* 'contester' 437.3.
plenteif adj. 'fertile, riche' 1.1, 84.2.
plenteuré adj. 'riche, fertile' 264.2.
plenteureus adj. 'fertile' 4.3, 417.2.
pleureus adj. 'en larmes, triste' 267.1, 379.5.
plevine s.f. 'engagement, promesse' 190.10.
plevir v.tr. '(s')engager (par serment), jurer, promettre' 13.2, 212.16, 217.1, 372.2, 376.3; 'garantir' 399.2.
[*plungier*] v.pron. 'se lancer (dans qch), se précipiter' 245.4, 308.6.
pluseurs adj./s.m. 'plusieurs, nombreux' 4.2, 6.2, 24.3, 40.8, 109.7 etc.; comp. 'plus nombreux' 401.2; *li pluseur* 'la plupart' 103.5, 124.14, 212.3, 226.1, 238.2, 238.9 etc.
poesté s.f. 'puissance, pouvoir' 1.1, 109.26, 109.31, 202.11, 225.30.

poete s.m. 'auteur digne de confiance (qui fait autorité)' 42.R, 133.1, 306.20, 398.11; 'expert en arts magiques' 218.6, 233.2; 'devin, autorité religieuse' 210.41, 254.2.

[*poindre*[1]] v.tr. 'piquer, éperonner, se précipiter au galop' 32.1, 137.4, 138.1, 153.4, 158.2 etc.

poindre[2] s.m. (inf.) 'charge, attaque (à cheval)' 244.8.

pointe[1] s.f. 'charge, attaque' 228.3.

pointe[2] p.p./adj. de *peindre:* 'peinte' 266.2.

pointure s.f. 'points (du jeu de dés)' 67.5.

pois s.m. locut. *seur le pois de qn* 'malgré, en dépit de' 92.9, 263.5, 307.7, 374.1, 411.3.

poitral s.m. 'partie du harnais couvrant la poitrine d'un cheval' 188.2.

pommel s.m. 'ornement en forme de pomme, placé au sommet d'un bâtiment' 338.2.

portal s.m. 'porte principale fortifiée' 364.6, 393.4, 393.6, 398.11.

porteure s.f. 'progéniture' 347.3.

posteif adj. 'puissant, excellent' 58.1, 209.14.

[*pourforcier*] v.tr. 'forcer, contraindre' 210.28.

[*pourgiter*] v.tr. 'crépir (un mur)' 106.9.

[*pourpenser*] v.tr. 'penser, songer à, se rappeler' 6.4, 215.7, 268.3, 440.13, 468.2; 'projeter' 190.8, 423.3.

pourveoir v.tr. 'procurer' 94.9; 'prévoir, penser à ce qui est à faire' 299.5, 367.2; 'faire ce qui est nécessaire, prendre les mesures qui s'imposent' 138.8, 268.5.

pourvoiance s.f. 'faculté de prévoir' 299.5.

poutelé adj. 'potelé, qui a des formes rondes et pleines' 93.1.

prasme s.m. 'prase (variété de quartz de couleur verte)' 233.1.

presse s.f. 'foule, mêlée', au pl. 'rangs de combattants' 31.5, 34.1, 134.1, 136.3, 155.3[2], 156.2 etc.

preu s.m. 'profit, avantage' 109.13, 295.5, 348.1, 368.2, 392.5; *fere preu* 'être profitable, avantageux, bénéfique' 106.8, 202.21.

preuve s.f. 'preuve, démonstration, entreprise' 78.4.

primat s.m. 'prince, commandant, personne dotée de pouvoir et autorité' 84.2.

pris s.m. 'valeur en général, réputation guerrière' 6.4, 8.2, 92.5, 115.2, 115.9, 129.1, 132.2 etc.; 'honneur accordée au meilleur combattant' 52.3, 136.3, 178.3, 193.6, 259.9 etc.; 'valeur matérielle (pécuniaire) ou non matérielle (noblesse, vertu)' 92.4, 142.1, 146.2, 218.7, 220.5 etc.

prison s.m. et f. 'lieu dans lequel on est enfermé, (lieu de) détention' 38.13, 38.14, 125.2, 184.16, 198.10 etc.; *se metre en la prison de qn* 'céder au charme de qn, être dépendant de qn (en amour)' 20.8*; la prison du cuer* 306.23; 'prisonnier' 156.3, 157.2[2], 285.10, 309.7[2].

privé adj./s.m. 'proche, intime' 268.1, 279.1, 347.2, 410.3); *fere privé* 'apprivoiser, dompter (un animal)' 22.6; *a privé* 'dans l'intimité?' 67.5.

prochain adj./s.m. 'proche' 139.3, 286.26, 355.1, 377.5, 386.3, 413.1, 467.1; 'apparenté, parent' 430.5, 448.3.

prometeeur s.m. 'celui qui promet qch' 210.11.
pronuncier v.tr 'énoncer' 319.4; 'annoncer' 397.2.
proposement s.m. 'résolution, décision (personelle)' 293.2.
prou → *preu*.
prouver v.tr. et intr. 'tâter, sonder' 40; 'prouver, démontrer la vérité de qch' 210.31, 407.8'; *soi prouver en qch* 's'illustrer (en bataille)' 178.4, 205.11, 230.5.
puce s.f. 'jeune fille' 109.23.
pui s.m. 'montagne' 350.3, 351.1.

Q

quartelete s.f. 'petit billet plié en quatre?' 92.2.
quenivet s.m. 'petit canif' 319.1.
quitement adv. 'entièrement, sans condition' 372.2, 376.2, 405.3, 437.5.

R

raancle s.m. 'amas de pus' 92.1.
racuillir → *recuillir*.
rafaitier v.tr. 'réparer (un navire)' 428.3, 431.1.
raier v.intr. 'couler' 195.14, 196.1, 205.3; 'émettre des rayons lumineux, rayonner' 184.5, 423.5.
ramembrement s.m. 'souvenir, mémoire' 305.8.
ramponer v.tr. 'railler, tourner en dérision, réprimander, insulter' 125.3, 153.1, 194.8, 295.1.
randon s.m. dans *a grans randons* 'en abondance' 396.3.
rapaisier v.tr. et pron. 'apaiser, calmer' 306.11, 401.11.
rapareillier v.tr. 'réparer, remettre dans son état primitif' 13.2, 106.7, 264.4, 276.3, 393.8, 394.1, 395.3, 402.8.
[*rapenser*] v.pron. 'repenser avec insistance, se raviser' 20.4.
[*rassembler*] v.intr. et pron. 'se rassembler (contre qn)' 153.6; 's'assembler de nouveau, reprendre la bataille' 311.10, 312.1, 323.1, 342.1.
[*rauner*] v.pron. 'se réunir, s'assembler' 128.11.
ravir v.tr. 'enlever' 34.2, 41.2, 91.12, 91.13[2], 95.3 etc.; 'élever' 111.3.
ravissement s.m. 'action d'enlever de force, rapt' 42.1, 210.9[2].
[*ravoir*] 'avoir de nouveau, récupérer, racheter' 155.1, 188.12, 209.8, 263.5[2], 362.1, 363.6, 452.4.
reassembler → *rassembler*.
[*rebourser*] v.tr. 'retrousser' 62.2.
[*rebouter*] v.tr. 'repousser, chasser' 188.14.
[*rebuter*] v.tr. 'repousser, chasser' 210.27.
recercelé adj. 'bouclé' 92.1, 111.2, 114.12.
reclamor s.m. 'plainte, réclamation' 407.20.
recorder v.tr. 'rappeler' 130.15, 184,16, 189.17, 238.11; *soi recorder* 'se souvenir, se rappeler' 178.7, 184.13, 184.20, 189.1, 190.9, 202.25, 452.17.

recouvrer v.tr. 'secourir, sauver qn' 174.2, 248.6, 356.2, 362.1; 'récupérer qch' 197.6, 238.10, 290.4, 428.1, 429.3; 'réparer, restaurer, rétablir, ressaisir' 170.2, 245.2, 255.15, 305.4; 'reconquérir militairement' 205.11, 229.3; 'réitérer' 205.7; 'regagner (un lieu)' 285.20; 'retrouver' 361.3.
recouvrier s.m. (inf.) 'secours, remède' 205.4, 300.2, 354.1.
recreant p.pr./adj. de *recroire:* 'qui renonce à combattre ou se déclare vaincu, lâche' 240.5, 285.10, 285.18, 290.4, 297.2.
recreue s.f. 'retraite, relâche' 244.8.
recreus p.p./adj. de *recroire:* 'épuisé, à bout de force' 230.9.
[*recroire*] v.pron. 'renoncer à combattre, se déclarer vaincu' 277.6.
recuillir v.tr. 'accueillir, recevoir, rattraper' 234.1, 311.8, 417.2, 425.2, 428.3, 430.2, 430.5; 'faire front à un assaut, résister' 133.3, 173.1, 356.1; 'rassembler, recueillir, ramasser' 172.5, 319.20.
[*refaillir*] v.intr. 'manquer' 244.7.
[*reflamboier*] v.intr. 'luire, briller, resplendir' 233.1.
refreschissement s.m. 'ravitaillement, repos' 10.1.
refuis s.m. 'refuge, asile, appui' 384.8.
refuje s.m. 'refuge, asile, appui' 240.7.
regart s.m. 'regard, manière de regarder' 238.3, 266.1, 266.3, 280.6; 'aspect' 93.1; 'attention, considération' 395.4, 423.4; *au regart de* 'en comparaison de, par rapport à' 115.3, 202.17.
regne[1] s.m. 'royaume' 6.4, 109.14, 128.12, 144.1, 150.1 etc.
regne[2] s.m. 'rêne (du cheval)' 105.3, 187.2, 218.9, 228.16, 243.1.
[*regratier*] v.tr. 'remercier' 24.5.
[*rejoindre*] v.pron. 'se rassembler' 172.6.
rejovenir v.tr. 'rajeunir' 38.R, 38.6[2].
remander v.tr. 'renvoyer, envoyer en retour' 238.10, 306.34.
remanoir[1] v.tr., intr. et pron. 'demeurer, rester, se retrouver' 24.4, 28.3, 35.1, 67.5, 106.8, 130.9, 150.1 etc.; 'rester (dans un état ou dans une situation), s'arrêter' 20.2, 84.2, 176.3, 228.1, 270.1 etc.; 'arrêter, faire arrêter, empêcher' 240.5, 291.6, 299.5, 317.6, 321.2 etc.; 'rester en possession' 364.6, 407.1[3].
remanoir[2] s.m. (inf.) 'le fait de rester' 401.4.
remembrable adj. 'qui se souvient' 440.8.
remuement s.m. 'changement, renouvellement' 258.1.
remuer v.tr. et pron. 'repousser, chasser, déplacer, (faire) reculer' 174.2, 228.2, 227.1, 245.4, 285.4 etc.; 's'agiter' 46.1; 'bouleverser, troubler' 95.2, 267.3; 'changer, renouveler' 264.3, 289.3; 'se repousser' 288.4; 'bouger, marcher' 464.1.
remuneration s.f. 'récompense' 384.9.
[*renc*] s.m. 'rang, ligne de guerriers' 173.1, 173.8, 302.2, 315.1, 345.2.
renforcier v.tr. 'renforcer, fortifier' 172.8, 239.3.
renoié p.p./s.m./adj. de *renoier:* 'renégat, traître' 328.1, 398.3, 398.5.
renvoisié adj. 'joyeux' 219.7.
repaire s.m. et f. 'gîte, tanière' 109.7; 'gîte, demeure' 457.3.

repairier[1] v.intr. 'revenir, retourner' 121.4, 229.1, 265.4, 274.7, 294.2 etc.; 'habiter' 441.2.
repairier[2] s.m. (inf.) 'retour' 336.3.
[*repooir*] v.tr. locut. *repooir avoir* 'pouvoir obtenir en retour' 209.11.
repos(t) → *repus*.
reprendre v.tr. 'prendre de nouveau, prendre en retour, récupérer' 59.3, 138.2, 208.1, 228.17, 454.1; 'blâmer, réprimander' 115.3, 268.2[2], 452.11.
repreneeur s.m. 'celui qui blâme, qui réprimande' 210.37.
repus p.p./adj. de *repondre:* 'caché' 266.2, 299.5, 332.2, 382.1.
rere v.tr. 'raser' 412.5.
resbaudir v.intr. et pron. 'se réjouïr' 98.6, 105.1, 105.4, 317.2.
rescourre v.tr. 'reprendre, délivrer, sauver, secourir' 32.2, 156.3, 157.2, 160.3, 161.1 etc.
respassé p.p. de *respasser:* 'guéri, rétabli' 237.3, 240.1, 250.11, 304.3, 322.5.
resplendor s.f. 'éclat resplendissant' 198.1, 226.10.
respons s.m. 'réponse' 210.1, 212.14, 363.3; 'réponse (des dieux), oracle' 120.5, 123.1, 299.6, 340.1, 341.1, 439.6[2]; 'parfum?' 57.1 (cf. *TL* VIII, 1073, 47-49).
ressortir v.intr. 'reculer, se retirer, rebondir' 62.2, 159.10, 208.1, 229.3, 235.3 etc.*; soi ressortir* 'reculer, se retirer' 248.4, 425.1.
resortissant p.pr./adj. de *ressortir:* 'souple, élastique?' 92.1.
restorement s.m. 'rétablissement, compensation' 375.4, 411.2.
restorier s.m. 'compensation, dédommagement' 360.1.
restraindre v.tr. 'lier, serrer, attacher' 92.1, 225.8; 'bander, panser' 175.1; 'resserrer' 346.1, 363.6.
[*retargier*] v.tr. 'retenir' 263.4.
reüser → *ruser*.
revel s.m. 'allégresse, joie' 48.3.
revelé p.p./adj. de *reveler:* 'révolté' 214.1.
[*reveler*] v.pron. 'se rebeller, se révolter' 120.1.
reverence s.f. 'honneur, hommage, dévotion' 86.2, 86.4, 88.2, 89.1, 90.2, 384.8, 389.2, 393.8.
[*revertuer*] v.pron. 'reprendre courage ou vigueur' 249.2.
[*revolver*] v.tr. 'retourner (la terre)' 440.11.
ribaude s.f. 'femme de mauvaise vie, adultère' 210.37.
ribaut s.m. 'homme de mauvaise vie, débauché' 210.5, 306.28.
rive s.f. 'rivage' 24.6, 184.21, 184.24.
robeour s.m. 'personne qui se livre au vol, au pillage' 465.5.
roi s.m. et f. 'filet' 109.7.
roidement adv. 'de manière impétueuse et violente' 135.4, 137.4, 173.9, 194.1, 195.24, 195.29, 246.9, 283.1, 445.2.
roie s.f. 'sillon produit par le soc de la charrue' 22.6, 24.1.
[*roisiel*] s.m. 'petit filet' 109.7.
[*roit*] adj. 'rapide, impétueux' 40.8; 'dur, rigide' 317.4.
rompre v.tr. et pron. 'briser, casser, détruire' 81.3, 133.3, 137.4, 153.1[2], 158.2 etc.; 'séparer, fendre' 155.3, 156.2, 161.1, 167.1, 168.3 etc.;

'arracher (les cheveux), déchirer (un vêtement, le visage)' 109.13, 241.4, 319.11, 460.1.
[*roouler*] v.tr. 'fourbir' 106.9.
rubin s.m. 'rubis' 92.1, 233.1, 235.1, 238.1, 355.1.
rue s.f. 'ride' 93.1 (probable italianisme).
ruiste adj. 'violent, rude' 187.1.
ruser v.tr. 'repousser, reculer' 168.3, 169.1, 227.2.
rustement adv. 'd'une manière violente' 156.3.

S

[*sachier*] v.tr. 'tirer, retirer, mettre dehors' 20.4, 245.5, 285.32, 345.4, 401.9, 420.3; 'dégainer (une épée)' 316.1, 357.3.
saffré p.p./adj. de *saffrer:* 'orné d'orfroi' 355.1.
sagietomie s.f. 'type d'ornement en or?' 92.1.
saintuaire s.m. 'relique, reliquaire' 386.1, 392.1.
samit s.m. 'étoffe de soie sergée' 90.1, 91.16, 97.2, 238.16.
sarcloil, *sarcleus* → *cercleul*.
sardine s.f. 'sorte de pierre précieuse (agate rouge?)' 233.1, 233.2, 255.8.
sardoine s.f. 'sorte de pierre précieuse (agate jaune?)' 92.10, 233.1.
satiriau s.m. 'petit satyre' 62.2[4], 109.30, 235.3.
[*sauteler*] v.intr. 'sursauter, palpiter' 190.28.
sauvagine s.f. 'bête sauvage, gibier' 237.4.
sauvement[1] s.m. 'salut' 130.9.
sauvement[2] adv. 'en sécurité' 263.20, 286.24.
sebelin s.m. 'peau de zibeline employée comme fourrure' 97.2.
secré[1] s.m. 'secret' 269.1, 370.8; 'projet secret' 311.3, 384.5; 'oracle' 121.3, 434.2.
secré[2] adj. 'secret' 46.5.
[*seigneurir*] v.tr. 'révérer' 190.15.
sejour s.m. 'période d'inactivité, repos' 132.1, 226.1, 226.2, 308.6, 317.3, 352.1.
sejourner v.intr. 'demeurer' 25.1, 98.4, 99.1, 103.1[2], 222.6, 301.4; '(se) reposer' 67.1, 103.2, 106.9, 230.8, 304.1, 317.6[2], 426.1.
selourge → *sereurge*.
semblance s.f. 'apparence, forme, aspect' 61.2, 111.2, 255.7, 286.11, 319.1, 390.8, 393.3, 422.1, 452.11, 456.2, 458.5; *estre de la semblance qn* 'être fait à l'image de, ressembler à' 338.1.
semblant[1] s.m. 'apparence extérieure, aspect, physionomie, attitude' 38.4, 105.4, 111.2, 218.9, 234.1, 278.1 etc.; *fere semblant* 'manifester extérieurement un sentiment, une intention' 6.4 (1), 33.1, 61.2, 102.2 (1), 159.2 etc.; 'simuler, prétendre, feindre' 20.5, 104.1, 104.6, 246.9, 422.3 etc.; *fere/moustrer bel/bon/mauvés semblant* 'montrer une bonne/mauvaise disposition, faire un bon/mauvais accueil' 6.4 (2), 77.1, 102.2 (2), 105.3, 183.3 etc.; *par semblant* 'apparemment, manifestement, visiblement' 190.18, 216.3, 238.3.
semblant[2] adj. 'ressemblant' 319.1.

semillant adj. 'semblable, ressemblant' 462.1.
semillantement adv. 'de manière semblable, de même' 198.6, 202.28, 202.31.
semondre v.tr. 'convoquer, inviter' 25.1, 26.1, 48.2, 128.13, 415.7; 'presser, pousser, intimer, ordonner' 49.1, 105.1, 115.3, 290.8, 296.1, 297.3, 354.1, 440.15.
sempres adv. 'bientôt, aussitôt' 198.11, 325.7, 408.3.
sengler s.m. 'sanglier' 194.5, 196.1, 205.7.
sens s.m. 'raison, intelligence, bon sens, avis' 8.1, 13.9, 38.6, 50.1, 73.4, 78.4 etc.
sentence s.f. 'décision juridique' 106.3, 258.4.
sentir v.tr., intr. et pron. 'percevoir, éprouver, sentir' 9.1, 40.9[2], 40.11, 40.13, 127.9, 140.1 etc.; 'entendre' 20.5, 393.4, 396.2, 398.8, 452.1.
sercleul → *cercleul*.
septre s.m. 'sceptre' 109.18.
sepulcre s.m. 'tombeau, monument funéraire' 255.7, 265.2, 319.11, 319.19, 319.20, 402.15.
sercot s.m. 'type de vêtement' 238.16.
sereurge s.m. 'beau-frère' 202.36, 426.1.
serjant s.m. 'homme d'armes' 96.6, 105.3, 349.1, 355.2, 396.3, 469.5; 'serviteur, valet' 422.3.
serrement adv. 'en rangs serrés' 158.1.
seurement adv. 'sans hésiter' 94.9, 210.4, 225.11, 306.24, 328.1, 392.3, 400.4, 404.3, 431.2; 'en sécurité, avec assurance et confiance' 120.4, 225.18, 286.23, 358.1, 375.1, 464.1; 'avec certitude' 444.3.
seurtance s.f. 'gage, assurance, promesse' 83.3, 272.6, 383.1, 384.7, 417.2.
seurté s.f. 'garantie, assurance' 369.1, 384.6; 'sécurité' 3.3[2].
siglaton → *ciclaton*.
[*sigler*] v.intr. 'cingler, faire voile, naviguer' 13.1, 85.1, 123.9, 417.4, 419.2, 426.1, 436.4, 438.5, 439.7, 450.1.
signal s.m. 'signe, marque' 212.13.
sinople s.m. 'couleur rouge, substance pour peindre en rouge' 92.1.
solas s.m. 'agrément, divertissement, plaisir' 24.8, 114.21, 115.2, 202.1, 202.19, 330.3, 393.5, 451.2.
sollempne adj. 'célébré de manière solennelle' 467.2.
somme s.f. 'sommet, partie supérieure' 379.4.
sommeilleus adj. 'fatigué, somnolent' 138.12.
son s.m. 'bout, sommet' 458.5.
sortir[1] v.tr. 'prédire en jetant les sorts' 67.3, 67.4, 79.1, 109.25, 384.8.
sortir[2] v.tr. 'chasser, repousser' 107.2.
sortisseeur s.m. 'devin, augure' 106.2, 109.19, 130.15.
[*souagier*] v.tr. 'calmer, apaiser' 177.4.
soudee s.f. 'salaire, récompense' 334.3.
souffisant adj. 'apte' 69.1.
souffraiteus adj. 'qui est dans le besoin' 238.9, 407.6; 'affligé, attristé?' 436.3.

souffrete s.f. 'manque, privation' 212.15, 238.14.
souffrir v.tr. 'supporter, éprouver, endurer' 1.21, 7.2, 14.1, 43.3, 46.1, 76.3 etc.; *soi souffrir de qch* 's'abstenir, se passer de qch' 210.12, 321.4; *soi souffrir* 'patienter' 212.14.
[*sourbir*] v.tr. 'avaler, engloutir' 439.7.
[*sourdre*] v.intr. 'surgir, se lever' 212.2, 362.7, 363.6, 384.2, 407.22.
souspeçonneus adj. 'suspect' 280.2.
[*sousploier*] v.pron. 'fléchir' 242.1.
sousterrer v.tr. 'enterrer, ensevelir' 184.21, 212.18.
soutil adj. 'adroit, ingénieux, rusé' 38.3, 51.1, 84.6, 92.8, 114.3, 190.8, 338.1; 'fin' 124.15.
soutilment s.m. 'ingénieusement, adroitement, habilement' 144.2, 312.3, 338.2, 393.3.
soutiveté s.m. 'ingéniosité, habileté' 62.1, 67.2.
souvenir v.tr. et pron. 'secourir' 391.1; *soi souvenir* 'se souvenir, se rappeler' 109.7, 109.23, 130.15, 190.18, 216.2 etc.
spirituel adj. 'qui relève de l'esprit' 115.16, 274.6.
subitement adv. 'soudainement' 396.3.
substance s.f. 'matière' 91.7, 306.3[2]; 'subsistance' 1.2.
suegre s.m. 'beau-père' 130.2.
sufumigation s.f. 'fumigation faite par le dessous' 202.38.

T

tabernacle s.m. 'baldaquin?' 255.6.
tailleïs adj. 'taillé' 61.1.
talent s.m. 'désir, envie' 70.1, 216.3 298.5 306.13 308.3 362.1 368.2 402.10 454.2 456.3; 'disposition, inclination' 115.13; *a son talent* 'selon sa volonté, quand il lui plaira' 228.17, 230.3; *avoir son talent* 'obtenir ce que l'on veut' 285.25.
targe s.f. 'bouclier carré' 84.3, 106.9.
targiance s.f. 'retard' 340.1, 423.5, 431.1.
tempester v.intr. 'gronder (se référant à la mer)' 306.13.
[*tenchier*] v.intr. 'quereller' 408.4.
tendrement adv. 'avec une forte émotion, amèrement' 177.4, 218.3, 218.10, 222.6, 252.1 etc.
terme s.m. 'période limitée, délai' 212.4, 226.2, 230.10, 272.7, 289.1 etc.; 'limite, fin d'une période' 185.11, 237.3, 258.3, 272.8, 281.2, 281.3 etc.; 'moment propice, moment fixé' 95.1, 270.1, 320.1, 331.2, 410.3; *en brief terme* 'rapidement, en peu de temps' 1.1, 9.3; *ains pou de terme* 'bientôt' 284.1.
terrain s.m. 'territoire' 2.6[2], 10.3, 212.8.
[*terrien*] adj. 'qui est de la terre, terrestre' 218.3, 274.6.
test s.m. 'crâne' 159.6.
[*tiser*] v.tr. 'exciter, exhorter' 105.1.
title s.m. 'inscription (sur un tombeau)' 190.17, 190.31, 255.10.

tombel s.m. 'tombe, monument funéraire' 190.31, 200.9, 347.4, 401.10, 409.3.
tomble s.m. 'châsse en forme de tombeau, cercueil?' 190.31.
[*tooullier*] v.pron. 's'agiter, se rouler dans qch' 263.8.
tortis s.m. 'torche, flambeau' 20.5.
tourmente s.f. 'tempête violente (en mer)' 347.3, 402.14, 419.3, 424.1, 428.3, 436.1.
tourneis s.m. 'tournoiement, combat, bataille' 156.1.
tousdis adv. 'toujours' 6.4, 130.4, 138.2, 184.23, 225.18, 286.9.
traire v.tr. et pron. 'aller ou faire venir (dans une certaine direction), mener' 3.3, 16.2, 17.1, 26.1[2], 32.3 etc.; 'extraire, sortir' 22.1, 24.4, 40.7, 106.9, 115.12 etc.; 'tirer, traîner' 156.1, 159.7, 167.1, 190.18, 230.5 etc.; 'lancer, tirer (une flèche)' 40.9, 61.1, 64.1, 128.9[2], 128.14 etc.; 'endurer, subir' 275.3.
[*traitif*] adj. 'bien dessiné' 57.1; 'fin, bien formé' 266.2.
transcourre v.intr. 'traverser, parcourir (le champ de bataille)?' 142.2.
[*transmetre*] v.tr. 'envoyer, confier' 96.2, 289.1, 328.1, 407.1.
transpellant adj. 'ondulant?' 92.1.
travail s.m. 'peine, tourment, souffrance' 103.1, 130.6, 137.4, 138.8, 176.3, 178.1 etc.
treble adj. 'triple' 87.
[*trebuc*] s.m. 'trébuchet (machine de guerre), piège' 106.9.
trebuchier v.tr. et intr. 'renverser, abattre' 194.1, 204.8, 228.9, 250.1, 361.4, 362.3, 364.2[2], 440.11; 'tomber à terre' 171.2, 173.1, 343.6, 356.1.
tref s.m. 'espèce de tente, pavillon' 138.7, 189.2, 285.19, 316.5.
[*tregeter*] v.tr. 'fabriquer (avec un métal fondu)' 338.1.
tremblable adj. 'qui tremble' 306.7.
trencheis s.m. 'tranchée, retranchement' 356.2.
[*treper*] v.tr. 'frapper du pied, sauter, danser' 234.1.
treu s.m. 'tribut' 225.5.
triangle adj. 'triangulaire' 63.1.
[*tricheor*] s.m./adj. '(celui) qui est trompeur, fourbe' 109.29, 407.1.
tronchon s.m. 'morceau rompu (d'une lance)' 171.2, 245.8, 283.1, 285.32[2], 364.1[2].
tropeel s.m. 'groupe, foule' 244.8, 282.4.
trouser v.tr. 'emballer, charger' 127.7, 218.5.
[*tumber*] v.tr. 'sauter, danser' 234.1.
turquois adj. *arc turquois* 'arc à double courbure' 136.4, 151.16, 170.3, 171.1, 193.6, 197.2, 244.14, 338.2, 345.1.
tymon s.m. 'longue pièce de bois solidaire de l'avant-train d'un véhicule à laquelle on attelle les bêtes de trait' 144.2.

U

uis s.m. 'porte' 1.3, 20.4[3], 225.17.
[*uller*] v.intr. 'crier, hurler' 190.28.

unicorne s.m. et f. 'licorne' 130.4.
usance s.f. 'usage, coutume, habitude' 143.1, 196.6, 210.16 (probable italianisme).
usier s.m. 'navire de transport' 136.2.

V

[*vagabund*] adj. 'qui erre de contrée en contrée' 24.11 (probable italianisme ou latinisme).
vain adj. 'mou, faible' 92.1; 'vide, illusoire' 225.11², 264.1, 286.9; 'abattu, pâle' 253.12; *en vain* 'inutilement' 109.23, 293.2.
[*vair*] adj. 'gris-bleu, clair et vif, aux reflets changeants' 57.1, 93.1, 266.2.
vanité s.f. 'ce qui est futile, illusoire' 224.5, 264.1².
varlet s.m. 'jeune homme au service d'un seigneur, serviteur' 124.14, 155.3; 'jeune homme, garçon' 341.1.
vasselage s.m. 'vaillance, bravoure, acte de bravoure' 139.3, 312.3, 334.2, 358.1.
veneeur s.m. 'chasseur' 45.1, 225.5.
ventaille s.f. 'partie du casque protégeant la partie inférieure du visage' 96.7, 156.1, 172.1, 226.15, 227.10, 244.8, 250.1, 285.4, 361.4, 363.11.
ventree s.f. 'enfants qu'une femme met au monde en une fois' 91.11².
vergoigne s.f. 'honte' 14.2, 38.15, 68.1, 210.3, 210.11² etc.
vergoigneus adj. 'pudique' 14.2.
[*vergoignier*] v.pron. 'avoir honte' 202.28, 202.35, 286.5, 306.8.
vermine s.f. 'toute sorte de bêtes nuisibles' 350.5.
verser v.intr. 'abattre' 135.4, 153.6, 363.11.
vertu s.f. 'pouvoir, propriété' 22.4², 40.13, 49.2, 91.5, 92.1² etc.; 'courage, vaillance, force, vigueur' 33.2, 114.23, 127.9, 168.5, 199 etc.; *par tel vertu* 'avec telle force, si violemment' 31.4, 32.1, 171.2, 173.1, 195.18 etc.; *faire vertu pour qn* 'être favorable à qn' 270.1.
vertueus adj. 'fort, valeureux, vigoureux' 1.18, 38.6, 115.9, 185.10; 'doté de quelque vertu ou propriété' 92.2.
vertueusement adv. 'vigoureusement' 133.2, 172.1.
veuve[1] s.f. 'femme dont le mari est mort' 184.4, 202.30, 319.19.
veuve[2] adj. 'veuf, abandonné, solitaire, privé' 24.11, 109.22, 130.8, 440.15, 452.13.
viaire s.m. 'visage' 22.5, 286.10, 286.11, 306.20.
viande s.f. 'vivres' 1.3, 94.9, 123.2, 127.3, 127.11 etc.
vilain[1] s.m. 'personne de basse condition sociale, paysan' 65.1, 180.5, 202.38.
vilain[2] adj. 'rustre' 115.3; 'vil, indigne, méprisable, mauvais, méchant' 202.21, 210.4, 219.7, 228.17, 238.5, 369.2, 440.13.
[*vilener*] v.tr. 'outrager' 198.4.
vitupere s.m. 'honte, déshonneur' 210.33, 319.12.
vituperer v.tr. 'déshonorer' 202.28, 240.5.
volentereus adj. 'désireux, empressé' 135.1, 142.2, 153.5, 197.6, 204.2.

volonté s.f. 'intention, volonté' 1.4, 9.1, 9.2[2], 13.9, 20.2[3], 22.14 etc.; 'disposition interne, nature' 38.4[2].
voutis adj. 'arrondi, courbé, arqué' 93.1, 115.16, 255.7.

W

[*wimiherté*] adj. 'non noble?' 412.5.

Y

ygal adj. 'qui présente une surface plane, plat' 352.1.

BIBLIOGRAPHIE

«ROMAN DE TROIE»

RTroie = *Roman de Troie* = *Le Roman de Troie par Benoît de Sainte-Maure*, publié d'après tous les manuscrits connus par L. Constans, 6 vol., Paris, Didot, 1904-1912 (= New York - London, Johnson, 1968).

RTroie (Baumgartner-Vielliard) = Benoît de Sainte-Maure, *Le roman de Troie: extraits du manuscrit Milan, Bibliothèque ambrosienne, D55*, édités, présentés et traduits par E. Baumgartner et F. Vielliard, Paris, Librairie générale française, 1998.

«ROMAN DE TROIE» EN PROSE

Prose 1 = *Le Roman de Troie en prose*, édité par L. Constans et E. Faral, vol. I, Paris, Champion, 1922.

Prose 4 = *Le Roman de Troie en prose (Version du Cod. Bodmer 147)*, édité par F. Vielliard, Cologny (Genève), Fondation Martin Bodmer, 1979.

Prose 5 en ligne = *The* Histoire ancienne jusqu'à César*: A Digital Edition; BL, Royal 20 D I (interpretive edition): Prose 5 (5bis)*, edited by L. Barbieri, S. Gaunt, S. Ventura, H. Morcos, M. T. Rachetta, H. Ravenhall, and N. Romanova; technical ed. by G. Noël, P. Caton, G. Ferraro, and M. Husar, available at: https://tvof.ac.uk/textviewer/interpretive/section/5bis.

Prose 5 (Otaka) = *L'Histoire ancienne jusqu'à César (deuxième rédaction)*, édition d'après le manuscrit OUL 1 de la bibliothèque de l'Université Otemae, ancien Phillipps 23240, étude de langue, glossaire et index nominum par Y. Otaka, introduction et bibliographie par C. Croizy-Naquet, 2 vol., Orléans, Paradigme, 2016.

Prose 5 (Rochebouet) = *Le Roman de Troie en prose. Prose 5*, édition d'A. Rochebouet, Paris, Garnier, 2021.

«HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'À CÉSAR»

Histoire ancienne en ligne = *The* Histoire ancienne jusqu'à César: *A Digital Edition*, edited by H. Morcos, S. Gaunt, S. Ventura, M. T. Ra-

chetta, H. Ravenhall, N. Romanova, and L. Barbieri; technical ed. by G. Noël, P. Caton, G. Ferraro, and M. Husar, available at: http://www.tvof.ac.uk/textviewer/.

HA1 I Genèse = M. Coker Joslin, *The Heard Word, a Moralized History. The Genesis section of the* Histoire ancienne *in a text from Saint-Jean d'Acre*, University (Mississippi), Romance Monographs, 1986.

HA1 II Assyriens, III Thèbes, IV Grecs = *Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier). Édition partielle des manuscrits Paris Bibl. Nat. f. fr. 20125 et Vienne Nat. Bibl. 2576*, par M. de Visser-Van Tergwisga, 2 vol., Orléans, Paradigme, 1995-1999.

HA1 V Troie = Jung 1996, pp. 331-430.

HA1 VIII Persans = Wauchier de Denain, *L'histoire ancienne jusqu'à César, ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille. L'histoire de la Perse de Cyrus à Assuérus,* édition critique de A. Rochebouet, Turnhout, Brepols, 2015.

HA1 IX Alexandre le Grand = Wauchier de Denain, *L'histoire ancienne jusqu'à César, ou, Histoires pour Roger, châtelain de Lille. L'Histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, édition critique de C. Gaullier-Bougassas, Turnhout, Brepols, 2012.

AUTRES TEXTES

Accessus Ovidii epistolarum = Accessus ad auctores, Bernard d'Utrecht, Conrad d'Hirsau: Dialogus super auctores. Édition critique entièrement revue et augmentée par R. B. C. Huygens, Leiden, Brill, 1970.

Adenet le Roi, *Beuve de Commarchis* = A. Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, vol. II, *Buevon de Conmarchis*, Bruges, De Tempel, 1956.

AdHalle RS 658=659 = Adam de la Halle, *Œuvres complètes*, édition, traduction et présentation par P.-Y. Badel, Paris, Librairie générale française, 1995.

Aliscans = *Aliscans*, publié par C. Régnier, 2 vol., Paris, Champion, 1990-1999.

Antioche = *La chanson d'Antioche, chanson de geste du dernier quart du XII^e siècle*, traduction, présentation et notes par B. Guidot, Paris, Champion, 2011.

Apulée, *Mét.* = Apulée, *Les Métamorphoses ou l'Âne d'or*, texte établi par D. S. Robertson, traduit par O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

Arnoul Greban, *Mystère de la Passion* = *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*, édition critique par O. Jodogne, 2 vol., Bruxelles, Palais des Académies, 1965-1983.

Art d'Amours = B. Roy, *L'Art d'Amours. Traductions et commentaire de l'«Ars amatoria» d'Ovide*, édition critique par B. Roy, Leiden, E. J. Brill, 1974.

Aspremont = *Aspremont, chanson de geste du XII^e siècle*, présentation, édition et traduction par F. Suard, Paris, Champion, 2008.

Attila = Niccolò da Casola, *La Guerra d'Attila. Poema franco-italiano pubblicato dall'unico manoscritto della R. Biblioteca Estense di Modena*, testo, introduzione, note e glossario di G. Stendardo, prefazione di G. Bertoni, Modena, Società Tipografica Modenese, 1941.

Bède, *De tempore ratione* = *Bedae Venerabilis opera. Pars VI. Opera didascalica, 2, De temporum ratione liber*, edited by Ch. W. Jones, Turnhout, Brepols, 1977 (*Corpus Christianorum Series Latina*, 123B).

Binduccio dello Scelto = Binduccio dello Scelto, *La storia di Troia*, a cura di M. Gozzi, Milano-Trento, Luni, 2000.

Boccace, *Rimes* = Giovanni Boccaccio, *Rime*, edizione critica a cura di V. Branca, Milano, Mondadori, 1992.

Boccace, *Vision amoureuse* = Giovanni Boccaccio, *Amorosa visione*, edizione critica per cura di V. Branca, Firenze, Sansoni, 1944.

Brunet Latin, *Tresor* = Brunetto Latini, *Tresor*, a cura di P. G. Beltrami, P. Squillacioti, P. Torri, S. Vatteroni, Torino, Einaudi, 2007.

Chanson de Roland = *La Chanson de Roland*, édition critique par C. Segre. Nouvelle édition revue, traduite de l'italien par M. Tyssens, 2 vol., Genève, Droz, 1989.

Charles d'Orléans, *Ballades* = Charles d'Orléans, *Ballades et rondeaux*, édition du manuscrit 25458 du fonds français de la Bibliothèque nationale de Paris, traduction, présentation et notes de J.-Cl. Mühlethaler, Paris, Librairie générale française, 1992.

Châtelaine de Vergy = *La Chatelaine de Vergy*, edition bilingue presentee et commentee par J. Dufournet et L. Dulac, Paris, Gallimard, 1994.

ChPizan, *Autres balades* = *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par M. Roy, Paris, Firmin Didot, 1886, vol. I, pp. 207-69.

Chronique de Robert Viscart = *L'ystoire de li Normant, et la Chronique de Robert Viscart*, par Aimé, moine du Mont-Cassin; publiées pour la première fois, d'après un manuscrit françois inédit du XIII^e siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, pour la Société de l'histoire de France, par M. Champollion-Figeac, Paris, Renouard, 1835.

ChTroyes RS 121 = M. Tyssens, *Amors, tençon et bataille (R.-S. 121)*, «Cultura neolatina», 62 (2002), pp. 19-41.

ChTroyes, *Charrette* = Chrétien de Troyes - Godefroy de Leigni, *Il Cavaliere della carretta (Lancillotto)*, a cura di P. G. Beltrami, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2004.

ChTroyes, *Erec* = *Les romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot (Bibl. nat. n. 794). I. Erec et Enide*, publié par M. Roques, Paris, Champion, 1952.

Continuation Perceval = *The Continuations of the Old French* Perceval *of Chretien de Troyes, II, The First Continuation, Redaction of. MSS. EMQU*, edited by W. Roach et R. H. Ivy, Philadelphia, University of Pennsylvania, 1950.

Cronaca della Morea francese = A. Colantuoni, *La Cronaca della Morea. Edizione e studio della versione francese*, tesi di dottorato, Università di Napoli Federico II - École Pratique des Hautes Études, Paris (Université de Recherche PSL), 2017.

Cronaca del Templare di Tiro = *Cronaca del Templare di Tiro (1243-1314). La caduta degli Stati Crociati nel racconto di un testimone oculare*, a cura di L. Minervini, Napoli, Liguori, 2000.

Crónica troyana = *La versión de Alfonso XI del* Roman de Troie*, MS. H-j-6 del Escorial*, Critical Edition by K. M. Parker, Normal (IL), Applied Literature Press, 1977.

Crónica troyana (D'Ambruoso) = C. D'Ambruoso, *Edición crítica y estudio de la* Crónica troyana *promovida por Alfonso XI*, tesi di dottorato, Universidade de Santiago de Compostela, 2012.

Dante, *DVE* = Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia*, a cura di P. V. Mengaldo, Padova, Editrice Antenore, 1968.

Dante, *Rimes* = Dante Alighieri, *Rime*, edizione commentata a cura di D. De Robertis, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2005.

Darès = *Daretis Phrygii de excidio Troiae historia*, recensuit F. Meister, Leipzig, Teubner, 1873 (1991[2]).

De natura deorum (ms. Digby 221) = V. Brown, *An Anonymous Twelfth-Century* De Natura Deorum *in the Bodleian Library*', «Mediaeval Studies», 34 (1972), pp. 1-70.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* = Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, texte établi et traduit par V. Fromentin, vol. I, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

Deschamps, *Bal.* 1424 = Eustache Deschamps, *Œuvres complètes*, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par G. Raynaud, vol. VIII, Paris, Firmin Didot, 1893.

Dialoge Gregoire lo Pape = *Li Dialoge Gregoire lo Pape*. Les dialogues du pape Grégoire traduits en français du XII[e] siècle accompagnés du texte latin suivis du Sermon sur la Sapience et des fragments de Moralités sur Job, d'une étude sur la langue du texte, d'un commentaire et d'un glossaire publiés pour la première fois par W. Foerster. Première partie: textes, Halle, Nippert - Paris, Champion, 1876.

Dictys = *Dictys Cretensis Ephemeridos belli Troiani libri: a Lucio Septimio ex graeco in latinum sermonem translati*, edidit W. Eisenhut, Leipzig, Teubner, 1958 (1973[2]).

Dino Frescobaldi = *Poeti del Dolce stil nuovo*, a cura di M. Marti, Firenze, Le Monnier, 1969, pp. 353-419.

Donat, *Interpretationes* = *Tiberi Claudi Donati ad Tiberium Claudium Maximum Donatianum filiu suum Interpretationes vergilianae*, edidit H. Georges, 2 vol., Leipzig, Teubner, 1905-1906.

Du Bartas, *La seconde semaine* = Guillaume de Saluste du Bartas, *La Seconde Semaine (1584)*, édition établie, préparée et annotée par Y. Bellenger *et alii*, 2 vol., Paris, STFM, 1991-1992.

Eneas = *Le Roman d'Énéas. Édition bilingue. Édition et traduction du manuscrit A*, présentation et notes par W. Besnardeau et F. Mora-Lebrun, Paris, Champion, 2018.

Eneas (Salverda de Grave) = *Eneas*, roman du XII[e] siècle édité par J.-J. Salverda de Grave, 2 vol., Paris, Champion, 1925-1929.

Enfances Renier = *Enfances Renier, chanson de geste du XIII[e] siècle*, éditée par D. Dalens-Marekovic, Paris, Champion, 2009.

Entrée d'Espagne = Anonimo Padovano, *L'Entrée d'Espagne. Rolando da Pamplona all'Oriente*, a cura di M. Infurna, Roma, Carocci, 2011.

Epistres = *«Les epistres des dames de Grece», une version médiévale des* Héroïdes *d'Ovide*, éditée par L. Barbieri, Paris, Champion, 2007.

Eroidi gaddiane = A. D'Agostino - L. Barbieri, *Istorietta troiana con le Eroidi italiane glossate, studio, edizione critica e glossario*, Milano, Ledizioni, 2017.

Estoire Aedward = *La Estoire de seint Aedward le Rei, attributed to Matthew Paris*, edited by K. Y. Wallace, London, Anglo-Norman Text Society, 1983.

Estoire d'Atile = *Estoire d'Atile en Ytaire, testo in lingua francese del XIV secolo*, a cura di V. Bertolini, Povegliano, Ed. Gutenberg, 1976.

Eusèbe-Jérôme, *Chronicon* = J. K. Fotheringham, *Eusebii Pamphili Chronici canones*, London, Humphrey Milford, 1923 (nouvelle édition en ligne https://www.tertullian.org/fathers/index.htm#JeromeChronicle).

Excidium Troiae = *ET* = *Excidium Troiae*, edited by E. B. Atwood and V. K. Whitaker, Cambridge, MA, The Mediaeval Academy of America, 1944 (New York, Kraus, 1971).

Fet des Romains = *Li fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan*, texte du XIII[e] siècle, publié pour la première fois d'après les meilleurs manuscrits, par L.-F. Flutre, 2 vol., Paris, Droz - Groningue, Wolters, 1935-1938.

Florimont = Aimon von Varennes, *Florimont*, herausgegeben von A. Hilka, Halle, Niemeyer, 1933.

Froissart, *Orloge amoureus* = Jean Froissart, *Le Paradis d'amour; L'Orloge amoureus*, édition avec notes, introduction et glossaire par P. F. Dembowski, Genève, Droz, 1986.

Fulgence, *Mythologiae* = *Fabii Planciadis Fulgentii V. C. Opera*, edidit R. Helm, Stuttgart, Teubner, 1898.

Garin = *Garin le Loherenc*, édité par A. Iker-Gittleman, 3 vol., Paris, Champion, 1996-1997.

General estoria = Alfonso X el Sabio, *General estoria*, edición de P. Sánchez-Prieto Borja, 10 vol., Madrid, Fondación José Antonio de Castro, 2001-2009.

GcBrulé RS 2099 = *Gace Brulé, trouvère champenois*, édition des chansons et étude historique par H. Petersen Dyggve, Helsinki, Imprimerie de la Société de la littérature finnoise, 1951.

Geoffroi de Vinsauf, *Poetria nova* = E. Faral, *Les arts poétiques du XII^e^ et du XIII^e^ siècle*, Paris, Champion, 1924, pp. 194-262.

Geste Francor = *La Geste Francor*, edition of the Chansons de Geste of MS. Marc. Fr. XIII (=256), with glossary, introduction and notes by L. Z. Morgan, Tempe (Arizona), Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2009.

Giacomo da Lentini = *I poeti della scuola siciliana*, vol. I, *Giacomo da Lentini*, edizione critica con commento a cura di R. Antonelli, Milano, Mondadori, 2008

GlVin RS 131, 32 = *Les poésies de Guillaume le Vinier*, publiées par Ph. Ménard, Genève, Droz, 1970.

Guillaume de Boldensele = Guillaume de Boldensele, *Sur la Terre Sainte et l'Égypte (1336)*, présentation et commentaire par Ch. Deluz, Paris, Éditions du CNRS, 2018.

Guingamor = *Lais du Moyen Âge. Récits de Marie de France et d'autres auteurs, XII^e^-XIII^e^ siècle*. Édition bilingue publiée sous la direction de Ph. Walter, Paris, Gallimard, 2018.

Guinizzelli = Guido Guinizzelli, *Rime*, a cura di L. Rossi, Torino, Einaudi, 2002.

Guiron le Courtois I = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da L. Leonardi e R. Trachsler, I. *Roman de Meliadus. Parte prima*, a cura di L. Cadioli e S. Lecomte, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2021.

Guiron le Courtois II = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da L. Leonardi e R. Trachsler, II. *Roman de Meliadus. Parte prima*, a cura di S. Lecomte, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2021.

Guiron le Courtois III/1 = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da L. Leonardi e R. Trachsler, III/1. *I testi di raccordo*, a cura di V. Winand, analisi letteraria di N. Morato, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2022.

Guiron le Courtois IV = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da L. Leonardi e R. Trachsler, IV. *Roman de Guiron. Parte prima*, a cura di C. Lagomarsini, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2020.

Guiron le Courtois V = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da L. Leonardi e R. Trachsler, V. *Roman de Guiron. Parte seconda*, a cura di E. Stefanelli, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2020.

Guiron le Courtois VI = *Il ciclo di Guiron le Courtois. Romanzi in prosa del secolo XIII*, edizione critica diretta da Lino Leonardi e Richard Trachsler, VI. *Continuazione del Roman de Guiron*, a cura di M. Veneziale, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2020.

HDT = Guido delle Colonne, *Historia destructionis Troiae* = Guido de Columnis, *Historia destructionis Troiae*, edited by N. E. Griffin, Cambridge MA, The Mediaeval Academy of America, 1936.

Hector et Hercule = *Le roman d'Hector et Hercule*, chant épique en octosyllabes italo-français édité d'après le manuscrit français 821 de la Bibliothèque nationale de Paris avec les variantes des autres manuscrits connus par J. Palermo, Genève, Droz, 1972.

Henri de Mondeville, *Chirurgie* = *Die Chirurgie des Heinrich von Mondeville (Hermondaville)*, nach Berliner, Erfurter und Pariser Codices, zum ersten Male herausgegeben von J. L. Pagel, Berlin, Hirschwald, 1892.

HgBerzé RS 1126 = Hugues de Berzé, *S'onques nuns hons por dure departie* (RS 1126), édition de L. Barbieri, 2015, warwick.ac.uk/crusadelyrics/texts/of/rs1126/.

Histoire de la première destruction de Troie = P. Roth, *Histoire de la première destruction de Troie (manuscrits Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 5068, Paris, Bibliothèque nationale fr. 1414 et 1417): édition critique avec introduction, notes, table des noms et glossaire*, Tübingen, Francke, 2000.

Historia troyana = *Historia troyana*, edición e introducción de K. M. Parker, Santiago de Compostela, Instituto Padre Sarmiento de Estudios Gallegos - Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, 1975.

Hygin, *De astronomia* = Hygin, *L'astronomie*, texte établi et traduit par A. Le Bœuffle, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

Hygin, *Fabulae* = Hygin, *Fables*, texte établi et traduit par J.-Y. Boriaud, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

Ilias latina = *Baebii Italici Ilias Latina*, introduzione, edizione critica, traduzione italiana e commento a cura di M. Scaffai, Bologna, Pàtron, 1997^2.

Isidore, *Chronicum Minorum* = (ed.). 1894. *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII*, edidit Th. Mommsen, Berlin, Weidmann, vol. II, pp. 424-81 (*MGH*, AA XI).

Istorietta troiana = *IT* = A. D'Agostino - L. Barbieri, *Istorietta troiana con le Eroidi italiane glossate, studio, edizione critica e glossario*, Milano, Ledizioni, 2017.

Jean Bodel, *Saisnes* = Jehan Bodel, *La chanson des Saisnes*, édition critique par A. Brasseur, 2 vol., Genève, Droz, 1989.

Jean Cantacuzène = *Ioannis Cantacuzeni Eximperatoris historiarum Libri IV, Graece et Latine*, cura L. Schopen, 2 vol., Bonn, Weber, 1828-1832 (Cambridge, Cambridge University Press, 2012).

Jean d'Arkel, *Li ars d'amour* = *Li ars d'amour, de vertu et de boneurté par Jehan le Bel*, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles par J. Petit, 2 vol., Bruxelles, Devaux, 1867-1869.

Jean d'Ibelin, *Le Livre des Assises* = John of Ibelin, *Le livre des assises*, edited by P. W. Edbury, Leiden, Brill, 2003.

Jean de Mandeville = Jean de Mandeville, *Livre des merveilles du monde*, édition critique par Ch. Deluz, Paris, Éditions du CNRS, 2000.

Jean Daudin, *L'érudition des enfants nobles* = F. Hamm, *La traduction du «De eruditione filiorum nobilium» de Vincent de Beauvais par Jean Daudin*, diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École nationale des chartes, 1933.

Jean le Long, *Iteneraire Odric de Foro Julii* = *Le voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long OSB: Iteneraire de la peregrinacion et du voyaige (1351)*, édition critique par A. Andreose et Ph. Ménard, Genève, Droz, 2010.

Jean Malkaraume, *Bible* = *La Bible de Jehan Malkaraume (ms. Paris, Bibl. Nat. f. fr. 903) (XIII^e / XIV^e siècle)*, edited by J. R. Smeets, Assen, Van Gorcum, 1978.

Jeu d'Adam = *Le jeu d'Adam*, édition critique et traduction, introduction par G. Hasenohr et J.-P. Bordier, Genève, Droz, 2017.

Josephus = *The Latin Josephus, I. Introduction and Text. The Antiquities: Books I-V*, edited by F. Blatt, Kobenhavn, Universitetsforlaget i Aarhus, 1958 (nouvelle édition en ligne https://sites.google.com/site/latinjosephus/).

Lai d'Aristote = *Lais du Moyen Âge. Récits de Marie de France et d'autres auteurs, XII^e-XIII^e siècle.* Édition bilingue publiée sous la direction de Ph. Walter, Paris, Gallimard, 2018.

Landomata = J. W. Cross, *Le roman de Landomata: a critical edition and study*, PhD Dissertation, University of Connecticut, 1974.

Leschès de Pyrrha, *Petite Iliade* = *Greek Epic Fragments From the Seventh to the Fifth Centuries BC*, edited and translated by M. L. West, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2003.

L'Intelligenza = *L'Intelligenza. Poemetto anonimo del secolo XIII*, a cura di M. Berisso, Parma, Fondazione Pietro Bembo - Ugo Guanda Editore, 2000.

Luque la maudite = G. Raynaud, Des avocas, De la jument au deable, De Luque la maudite*, trois dits tirés d'un nouveau manuscrit de fabliaux*, «Romania», 12 (1883), pp. 209-29.

Lycophron, *Alexandra* = Lycophron, *Alexandra*, texte établi, traduit et annoté par A. Hurst en collaboration avec A. Kolde, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Macé de la Charité, *Bible* = *La Bible de Macé de la Charité*, I: *Genèse, Exode*, publié par J. R. Smeets, Leiden, Universitaire Pers, 1967.

Marbode de Rennes, *De lapidibus* = Marbode of Rennes, *De Lapidibus*, considered as a medical treatise with text, commentary and C. W. King's translation, together with text and translation of Marbode's minor works on stones by J. M. Riddle, Wiesbaden, Steiner, 1977.

Marbode de Rennes, *Liber lapidum* = *Liber lapidum*, edición, traducción y commentario por M. E. Herrera, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

Marco Polo, *Devisement dou monde* = Marco Polo, *Le Devisement dou monde, testo secondo la lezione del codice fr. 1116 della Bibliothèque Nationale de France*, nuova edizione riveduta a cura di M. Eusebi, Venezia, Edizioni Ca' Foscari, 2018.

Marie de France, *Lanval* = *Lais du Moyen Âge. Récits de Marie de France et d'autres auteurs, XII^e^-XIII^e^ siècle*. Édition bilingue publiée sous la direction de Ph. Walter, Paris, Gallimard, 2018.

Myth. Vat. = R. E. Pepin, *The Vatican mythographers*, New York, Fordham University Press, 2008.

Myth. Vat. I = *Premier mythographe du Vatican*, texte établi par N. Zorzetti, traduit par J. Berlioz, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

Myth. Vat. I-II = *Mythographi vaticani I et II*, cura et studio P. Kulcsár, Turnhout, Brepols, 1987.

Myth. Vat. III = *Scriptores rerum mythicarum latini tres Romae nuper reperti*, edidit G. H. Bode, Celle, Schulze, 1834.

Myth. Vat. III = Ph. Dain, *Mythographe du Vatican III*, traduction et commentaire, réviseur F. Kerlouégan, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2005.

Neri de' Visdomini = *I poeti della scuola siciliana, III, Poeti siculo-toscani*, edizione critica con commento diretta da R. Coluccia, *Neri de' Visdomini*, a cura di S. Lubello, Milano, Mondadori, 2008, pp. 45-95.

Nicéphore Gregoras = *Nicephori Gregorae Byzantina Historia, Graece et Latine*, cura L. Schopen et I. Bekker, 3 vol., Bonn, Weber, 1829-1855 (Cambridge, Vambridge University Press, 2012).

Odoric de Pordenone = Odorico da Pordenone, *Relatio de mirabilibus orientalium Tatarorum*, edizione critica a cura di A. Marchisio, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2016.

Orose, *HaP* = Orose, *Histoires contre les païens*, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1991-1992.

Ovide, *Amores* = *Am.* = Ovide, *Les Amours*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1930.

Ovide, *Ars amatoria* = *Ars am.* = Ovide, *L'art d'aimer*, texte établi et traduit par H. Bornecque, traduction revue et corrigée par Ph. Heuzé, Paris, Les Belles Lettres, 1924 (1994²).

Ovide, *Héroïdes* = *Hér.* = *P. Ovidii Nasonis Epistulae Heroidum*, edidit H. Dörrie, Berlin - New York, De Gruyter, 1971.

Ovide, *Métamorphoses* = *Mét.* = *Ovide, Les Métamorphoses*, texte établi et traduit par G. Lafaye, 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1925-1928.

Ovide, *Tristia* = Ovide, *Tristes*, texte établi et traduit par A. Jacques, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

Ovide moralisé = *"Ovide moralisé". Poème du commencement du quatorzième siècle,* publié par C. de Boer, 5 vol., Amsterdam, Noord-Holland, 1915-1938 (Vaduz, Sändig, 1984).

Paléphatos, *Histoires incroyables* = Palaephatus, *On unbelievable tales = Peri apiston*, Translation, Introduction and Commentary by J. Stern, with notes and Greek text from the 1902 B.G. Teubner edition, Wauconda, IL, Bolchazy-Carducci Publishers, 1996.

Philippe de Novare, *Mémoires* = Filippo da Novara, *Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242)*, introduzione, testo critico, traduzione e note a cura di S. Melani, Napoli, Liguori, 1994.

Pierre le Mangeur, *Historia scholastica* = *Magistri Petri Comestoris Historia scholastica, Sermones*, accuravit J.-P. Migne, Paris, Migne, 1855 (*PL*, 198, col. 1053-1644).

Renart (Dufournet) = *Le roman de Renart*, édition bilingue établie, présentée et annotée par J. Dufournet, L. Harf-Lancner, M.-Th. de Medeiros et J. Subrenat, 2 vol., Paris, Champion, 2013-2015.

Renart (Martin) = *Le roman de Renart*, publié par E. Martin, 4 vol., Strasbourg, Trübner, 1882-1887.

RenMont = *Renaut de Montauban*, édition critique du manuscrit Douce par J. Thomas, Genève, Droz, 1989.

Robert de Clari = Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*. Édition bilingue. Publication, traduction, présentation et notes par J. Dufournet, Paris, Champion, 2004.

Roman d'Aiquin = *Le roman d'Aquin ou La conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne. Chanson de geste du XII^e siècle*, publiée par F. Joüon

des Longrais, Nantes, Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne, 1880.

Roman d'Alexandre (A) = *The Medieval French Roman d'Alexandre*, vol. I, *Text of the Arsenal and Venice Versions*, prepared with an introduction and a commentary by M. S. La Du, Princeton, Princeton University Press, 1937 (New York, Kraus Reprint Corporation, 1965), pp. 2-342.

RRose (Langlois) = *Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meun*, publié d'après les manuscrits par E. Langlois, 5 vol., Paris, Didot-Champion, 1914-1924 (New York - London, Johnson, 1965).

RRose (Lecoy) = Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le roman de la Rose*, publié par F. Lecoy, Paris, 3 vol., Champion, 1965-1970.

RRose (Michel) = *Le roman de la rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meung*, nouvelle édition revue et corrigée par F. Michel, Paris, Firmin Didot, 1864.

Ronsard, *Responce aux injures et calomnies* = Ronsard, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par J. Céard, D. Ménager et M. Simonin, 2 vol., Paris, Gallimard, 1993-1994.

Sacchetti, *Pataffio* = Franco Sacchetti, *Il Pataffio*, edizione critica a cura di F. Della Corte, Bologna, Commissione per i testi di lingua, 2005.

Seege or Batayle of Troye = *The Seege or Batayle of Troye. A middle english metrical romance*, edited by M. E. Barnicle, London, Oxford University Press, 1927 (Oxford, Early English Texte Society - New York, Kraus, 1971)

Servius = *Servii Grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, recensuerunt G. Thilo and H. Hagen, 3 vol., Hildesheim, G. Olms, 1961.

Somme le roi = *La «Somme le roi» par frère Laurent*, publiée par É. Brayer et A.-F. Leurquin-Labie, Paris, Paillart, 2008.

Storia del San Gradale = *La storia del San Gradale, volgarizzamento toscano dell'Estoire del Saint Graal*, a cura di M. Infurna, Padova, Antenore, 1999.

The Seege of Troye = C. H. A. Wager, *The Seege of Troye, edited from Ms. Harl. 525, with introduction, notes and glossaries*, New York, Macmillan, 1899.

Tristan en prose (Curtis) = *Le roman de Tristan en prose*, edited by R. L. Curtis, 3 vol., Cambridge, Brewer, 1985.

Tristan en prose (Ménard) = *Le roman de Tristan en prose*, édition dirigée par Ph. Ménard, 9 vol., Genève, Droz, 1987-1997.

Vie Saint Thomas = Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *La vie de Saint Thomas de Canterbury*, éditée, traduite et annotée par J. T. E. Thomas, 2 vol., Louvain - Paris, Peeters, 2002.

Villehardouin = Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éditée et traduite par E. Faral, 2 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1938-1939 (1972[3]).

Virgile, *Énéide* = *Én.* = Virgile, *Énéide*, texte établi et traduit par J. Perret, 3 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1977-1980.

Virgile, *Géorgiques* = *Géorg.* = Virgile, *Géorgiques*, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1926.

Wace, *Vie de Sainte Marguerite* = Wace, *Vie de sainte Marguerite; Conception Nostre Dame; Vie de saint Nicolas*. Édition bilingue. Publication, traduction, présentation et notes par F. Laurent, F. Le Saux et N. Bragantini-Maillard, Paris, Champion, 2019.

Wauquelin, *Gerart de Roussillon* = Jean Wauquelin, *Gerart de Roussillon*, édition de M.-Cl. de Crécy, Paris, Classiques Garnier, 2021.

Ystoire de li Normant = Aimé du Mont-Cassin, *Ystoire de li Normant*, édition du manuscrit BnF fr. 688 par M. Guéret-Laferté, Paris, Champion, 2011.

DICTIONNAIRES, RÉPERTOIRES, MANUELS ET GRAMMAIRES

AND = *Anglo-Norman Dictionary*, general editor W. Rothwell, vol. I: *A-C*, vol. II: *D-E*, London, MHRA, 2005; *Anglo-Norman Dictionary* en ligne, http://www.anglo-norman.net/.

Bourciez 1955 = É. Bourciez, *Précis historique de phonétique française, huitième édition revue et corrigée*, Paris, Klincksieck, 1955.

Bourciez 1967 = É. Bourciez - J. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1967[5].

Buridant 2019 = Cl. Buridant, *Grammaire du français médiéval: XI^e^-XIV^e^ siècles*, Strasbourg, Société de Linguistique Romane - Éditions de linguistique et de philologie, 2019.

DEAF = *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* en ligne, https://deaf.hadw-bw.de

DMF = *Dictionnaire du Moyen Français* en ligne, http://zeus.atilf.fr/dmf/.

FEW = W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch: eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., 1928-2003, en ligne https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/.

FIOLA = *Franco-Italian On-Line Archive*, a collaborative project supported by the ItalNet consortium, project directors L. Z. Morgan and D. Bénéteau, http://www.loyolanotredamelib.org/fiola/.

Fouché, *Phonétique* = P. Fouché, *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck, 1952-1961.

Fouché, *Verbe* = P. Fouché, *Le verbe français, étude morphologique*, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Klincksieck, 1967.

GDLI = S. Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, 21 vol. et 2 suppl., Torino, UTET, 1961-2009, en ligne http://www.gdli.it/.

GGHF = *Grande grammaire historique du francais*, editee par C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prevost et T. Scheer, Berlin, De Gruyter Mouton, 2020.

Godefroy = F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, 10 vol., Paris, Vieweg, 1881-1902 (Vaduz - New York, Kraus, 1961).

Gossen 1970 = Ch. Th. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1970.

GRADIT = *GDU* = T. De Mauro, *Grande Dizionario Italiano dell'Uso*, 6 vol., Torino, UTET, 1999.

Jensen 1990 = F. Jensen, *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Niemeyer, 1990.

Ledgeway 2009 = A. Ledgeway, *Grammatica diacronica del napoletano*, Tübingen, Niemeyer, 2009.

Ménard 1994 = Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, 4^e^ édition revue, corrigée et augmentée, Bordeaux, Bière, 1994.

Mistral 1879-1886 = F. Mistral, *Lou tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de langue d'oc moderne*, 2 vol., Aix-en-Provence, Remondet-Aubin, 1879-1886.

Pope 1952 = M. K. Pope, *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman*, Manchester, Manchester University Press, 1952[2].

RIALFrI = *Repertorio Informatizzato Antica Letteratura Franco-Italiana*, diretto da F. Gambino, Università degli Studi di Padova, http://www.rialfri.eu.

Salvi-Renzi 2010 = *Grammatica dell'italiano antico*, 2 vol., a cura di G. Salvi e L. Renzi, Bologna, Il Mulino, 2010.

Short 2013 = I. Short, *Manual of Anglo-Norman*, Oxford, Anglo-Norman Text Society, 2013[2].

TL = A. Tobler - E. Lommatzsch *Altfranzösisches Wörterbuch*, 12 vol., Berlin, Weidmann - Stuttgart, Steiner, 1925-2018.

Zink, *Morphologie* = G. Zink, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 1994[3].

Zink, *Phonétique* = G. Zink, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1999[6].

ÉTUDES

F. Aceto, *Pittori e documenti della Napoli angioina: aggiunte ed espunzioni*, «Prospettiva», 67 (juillet 1992), pp. 53-65.

Alfano 2015 = *Boccaccio e Napoli. Nuovi materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento, Atti del Convegno "Boccaccio angioino. Per il VII cente-*

nario della nascita di Giovanni Boccaccio", Napoli-Salerno, 23-25 ottobre 2013, a cura di G. Alfano *et alii*, Firenze, Cesati, 2015

R. Antonelli. *The birth of Criseyde – an exemplary triangle: "classical" Troilus and the question of love at the anglo-norman court*, in *The european tragedy of Troilus*, edited by P. Boitani, Oxford, Clarendon, 1989, pp. 21-48.

Atwood - Whitaker 1944 = *Excidium Troiae*.

F. Avril, *Trois manuscrits napolitains des collections de Charles V et de Jean de Berry*, «Bibliothèque de l'École des Chartres», 127 (1969), pp. 291-328.

—, *Dix siècles d'enluminure italienne (VI^e^-XVI^e^ siècles)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1984.

—, *Un atelier «picard» à la Cour des Angevins de Naples*, «Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte», 43 (1986), pp. 76-85.

F. Avril - M.-Th. Gousset - C. Rabel, *Manuscrits enluminés d'origine italienne, 2. XIII^e^ siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1984.

A. M. Babbi, *Appunti sulla lingua della "storia di Landomata" (Parigi, Biblioteca Nazionale, ms. 821 del fondo francese)*, «Quaderni di lingue e letterature», 7 (1982), pp. 125-44.

A. T. Baker, *Le futur des verbes* avoir *et* savoir, «Romania», 63 (1937), pp. 1-30.

C. Baker, *La version vulgate de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, «Revue belge de philologie et d'histoire / Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis», 95 (2017), pp. 745-72.

A. Ballor, *Il mito di Giasone e Medea nel Medioevo francese (XII-XIV secolo)*, «Studi francesi», 44 (2000), pp. 455-71.

P. Bancourt, *Les Musulmans dans les chansons de geste du cycle du roi*, 2 vol., Aix-en-Provence - Marseille, Publications de l'Université de Provence, 1982.

M. Barbato, *Il franco-italiano: storia e teoria*, «Medioevo romanzo», 39 (2015), pp. 22-51.

A. Barbero, *Il mito angioino nella cultura italiana e provenzale fra Duecento e Trecento*, Torino, Deputazione subalpina di storia patria, 1983.

—, *La propaganda di Roberto d'Angiò re di Napoli (1309-1343)*, dans *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento. Relazioni tenute al convegno internazionale di Trieste (2-5 marzo 1993)*, a cura di P. Cammarosano, Roma, École française de Rome, 1994, pp. 111-31.

L. Barbieri, *Entre mythe et histoire: quelques sources de la version en prose «napolitaine» du* Roman de Troie *en prose (*Prose 5*)*', dans *'Ce est li fruis selonc la letre': mélanges offerts à Charles Méla*, textes réunis par O. Collet, Y. Foehr-Jansens, S. Messerli, Paris, Champion, 2002, pp. 111-23.

—, *Le «epistole delle dame di Grecia» nel Roman de Troie in prosa: la prima traduzione francese delle Eroidi di Ovidio*, Tübingen-Basel, Francke, 2005.

—, *Qui a tué Ajax, fils de Télamon? De la double mort d'un héros et d'autres incohérences dans la tradition troyenne*, «Romania», 123 (2005), pp. 321-59.

Barbieri 2007 = *Epistres*.

—, *Achille et Ulysse dans le* Roman de Troie*: deux héros ambigus*, «Vox romanica», 67 (2008), pp. 57-83.

—, *Les* Héroïdes *dans l'*Ovide moralisé*: Léandre-Héro, Pâris-Hélène, Jason-Médée*, dans *Les translations d'Ovide au Moyen Âge, Actes de la journée d'études internationale à la Bibliothèque royale de Belgique le 4 décembre 2008*, édités par A. Faems, V. Minet-Mahy, C. Van Coolput-Storms, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 2011, pp. 235-68.

—, *Trois fragments peu connus du* Roman de Troie *en prose: Malibu, The J. Paul Getty Museum, Ms. Ludwig XIII 3; Porrentruy, Archives de l'ancien Évêché de Bâle, Divers 4; Tours, Bibliothèque municipale, 1850*, «Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes», 23 (2012), pp. 335-75.

—, *De Grèce à Troie et retour: les chemins opposés d'Hélène et Briséida dans le* Roman de Troie, dans *«Philologia ancilla litteraturae», Mélanges de philologie et de littérature françaises du Moyen Âge offerts au Professeur Gilles Eckard par ses collègues et anciens élèves*, édition coordonnée par A. Corbellari, Y. Greub, M. Uhlig, Genève, Droz, 2013, pp. 15-44.

—, *Les versions en prose du* Roman de Troie*: état des recherches et perspectives*, dans *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, sous la direction de M. Colombo Timelli, B. Ferrari et A. Schoysman, Paris, Garnier, 2014, pp. 33-67.

—, *Roman de Troie*, dans *Nouveau répertoire des mises en prose (XIV^e siècle)*, sous la direction de M. Colombo-Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman et F. Suard, Paris, 2014, pp. 773-848.

—, *La solitude d'un manuscrit et l'histoire d'un texte: la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, «Romania», 138 (2020), pp. 39-96.

—, *Ovidio e le epistole ovidiane nel romanzo francese in prosa*, dans *«La voie de prose». La materia antica nel romanzo francese in prosa medievale*, a cura di J. Fois, Bologna, Bologna University Press, 2022.

Barnicle 1927 = *Seege or Batayle of Troye*.

E. Baumgartner, *De l'histoire de Troie au livre du Graal: le temps, le récit (XII^e-XIII^e siècles)*, Orléans, Paradigme, 1994.

—, *Romans antiques, histoires anciennes et transmission du savoir aux XI^e et XII^e siècles*, dans *Mediaeval Antiquity*, edited by A. Welkenhuysen, H. Braet, W. Verbeke, Leuven, Leuven University Press, 1995, pp. 219-35.

—, *Benoît de Sainte-Maure et l'art de la mosaïque*, in *Ensi firent li ancesor. Mélanges de philologie médiévale offerts à M.-R. Jung*, édités par L. Rossi, Ch. Jacob-Hugon et U. Bähler, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1996, vol. I, pp. 295-307.

Baumgartner - Harf-Lancner 1997 = *Entre fiction et histoire: Troie et Rome au Moyen Âge*, études recueillies par E. Baumgartner et L. Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1997.

Baumgartner-Vielliard 1998 = *RTroie* (Baumgartner-Vielliard).

C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

—, *L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge*, dans *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*, Roma, École française de Rome, 1985, pp. 331-55.

R. Benedetti, *Qua fa' un santo e un cavaliere… Aspetti codicologici e note per il miniatore*, dans *La Grant Queste del Saint Graal (La Grande Ricerca del Santo Graal), Versione inedita della fine del XIII secolo del ms. Udine, Biblioteca Arcivescovile, 177*, a cura di G. D'Aronco, Tricesimo, Vattori, 1990, pp. 31-47.

C. D. Benson, *The History of Troy in Middle English Literature. Guido delle Colonne's* Historia destructionis Troiae *in Medieval England*, Woodbridge, Brewer - Totowa, Rowman & Littlefield, 1980.

C. Beretta - G. Palumbo, *Il franco-italiano in area padana: questioni, problemi e appunti di metodo*, «Medioevo romanzo», 39 (2015), pp. 52-81.

Bertolini 1976 = *Estoire d'Atile*.

Besnardeau - Mora-Lebrun 2018 = *Eneas*.

F. Bologna, *I pittori alla corte angioina di Napoli, 1266-1414*, Roma, Ugo Bozzi, 1969.

G. L. Borghese, *Carlo I d'Angiò e il Mediterraneo: politica, diplomazia e commercio internazionale prima dei Vespri*, Roma, École française de Rome, 2008.

A. Bräm, *Neapolitanische Bilderbibeln des Trecento. Anjou-Buchmalerei von Robert dem Weisen bis zu Johanna I*, 2 vol., Wiesbaden, Reichert, 2007.

L. Bréhier, *La civilisation byzantine*, Paris, Éditions Albin Michel, 1970.

W. Brückle, *Noblesse oblige. Trojasage und legitime Herrschaft in der französischen Staatstheorie des späten Mittelalters*, dans *Genealogie als Denkform in Mittelalter und Früher Neuzeit*, hrsg. von K. Heck und B. Jahn, Tübingen, Niemeyer, 2000, pp. 39-65

G. Brunetti, *Proposta (accolta) per il giudice. Gli autografi di Guido delle Colonne*, «Critica del testo», 22/2 (2019), pp. 39-60.

Brunner 1990 = *Die deutsche Trojaliteratur des Mittelalters und der Frühen Neuzeit*, hrsg. von H. Brunner, Wiesbaden, Reichert, 1990.

H. Buchthal, *Historia troiana. Studies in the history of mediaeval secular illustration*, London-Leiden, The Warburg Institute/University of London - Brill, 1971.

Cadioli-Lecomte 2018 = *Le Cycle de Guiron le Courtois. Prolégomènes à l'édition intégrale du corpus*, sous la direction de L. Leonardi et R. Trachsler, études réunies par L. Cadioli et S. Lecomte, Paris, Garnier, 2018.

R. Caggese, *Roberto d'Angiò e i suoi tempi*, 2 vol., Firenze, Bemporad, 1922-1930.

M. Cambi, *Note sull'*Histoire ancienne jusqu'à César *in area padano-veneta (con nuove osservazioni sul ms. Wien, ÖNB, 2576)*, dans *Forme letterarie del Medioevo romanzo: testo, interpretazione e storia, XI Congresso Società Italiana di Filologia Romanza (Catania, 22-26 settembre 2015)*, atti a cura di A. Pioletti e S. Rapisarda, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2016, pp. 145-61.

M. Cambi, *«In carcere Ianuentium». Fonti e nuovi documenti sul* milieu *carcerario genovese*, «Aevum», 90 (2016), pp. 401-16.

D. Cappi, *La leggenda troiana ne* L'Intelligenza. *I. Rapporti col «Roman de Troie»*, «Medioevo romanzo» 31 (2007), pp. 286-318.

D. Cappi, *La leggenda troiana ne* L'Intelligenza. *II. Altri intertesti*, «Medioevo romanzo», 32 (2008), pp. 53-84.

G. Carlesso, *La versione sud del* Roman de Troie en prose *e il volgarizzamento di Binduccio dello Scelto*, «Atti dell'Istituto veneto di scienze, lettere ed arti», Classe di scienze morali, lettere ed arti, 124 (1966), pp. 519-60.

M.-M. Castellani, *Troie dans le* Roman de Troie *de Benoît de Sainte-Maure et ses continuations (XII^e-XIII^e siècles)*, dans *Reconstruire Troie. Permanence et renaissances d'une cité emblématique*, sous la direction de M. Fartzoff, M. Faudot, É. Geny et M.-R. Guelfucci, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, pp. 145-63.

F. Cecchini, *Troia, Romanzo di*, dans *Enciclopedia dell'arte medievale*, a cura di A. M. Romanini, vol. XI, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2000, version en ligne: https://www.treccani.it/enciclopedia/romanzo-di-troia_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Medievale%29/.

S. Cerrito, *De l'Antiquité au Moyen Âge: le Sagittaire dans les textes et les enluminures du* Roman de Troie *et sa mouvance* », dans *Textes et cultures: réception, modèles, interférences. Volume 1: Réception de l'Antiquité*, textes réunis par P. Nobel, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2004, pp. 239-60.

—, *«Mes en nostre matiere n'apartient pas»: la vengeance de Médée dans le* Roman de Troie *et sa mouvance* », dans *La digression dans la littérature et l'art du Moyen Âge, Actes du 29^e colloque du CUER MA, 19, 20 et 21 février 2004*, études réunies par C. Connochie-Bourgne, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2005 («Senefiance», 51), pp. 99-111.

—, *Les métamorphoses de Médée au Moyen Âge. Analyse du mythe dans les versions françaises, italiennes et espagnoles*, «Bien dire et bien aprandre», 24 (2006), pp. 39-56.

A. Chauou, *L'idéologie Plantagenêt: royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XII^e-XIII^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

K. Chesney, *A neglected prose version of the* Roman de Troie, «Medium Aevum», 11 (1942), pp. 46-67.

F. Cigni, *Copisti prigionieri (Genova, fine sec. XIII)*, dans *Studi di filologia romanza offerti a Valeria Bertolucci Pizzorusso*, a cura di P. G. Beltrami, M. G. Capusso, F. Cigni, S. Vatteroni, 2 vol., Pisa, Pacini, 2006, vol. I, pp. 425-39.

—, *Manuscrits en français, italien, et latin entre la Toscane et la Ligurie à la fin du XIII^e siècle: implications codicologiques, linguistiques, et évolution des genres narratifs*, dans *Medieval Multilingualism: The Francophone World and its Neighbours*, edited by C. Kleinhenz et K. Busby, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 187-217.

—, *Per un riesame della tradizione del* Tristan *in prosa, con nuove osservazioni sul ms. Paris, BnF, fr. 756-757*, dans *Culture, livelli di cultura e ambienti nel Medioevo occidentale*, Atti del IX congresso della Società Italiana di Filologia Romanza (Bologna, 2009), a cura di F. Benozzo *et alii*, Roma, Aracne, 2012, pp. 247-78.

—, *Due nuove acquisizioni all'atelier pisano-genovese: il 'Régime du Corps' laurenziano e il canzoniere provenzale p (Gaucelm Faidit); con un'ipotesi sul copista Nerius Sanpantis*, «Studi mediolatini e volgari», 59 (2013), pp. 107-25.

—, *In margine alla circolazione dei testi trobadorici tra Genova e Pisa*, dans *L'Italia dei trovatori*, a cura di P. Di Luca e M. Grimaldi, Roma, Viella, 2017, pp. 111-20.

C. Cipollaro, *Una galleria di battaglie per Roberto d'Angiò: nuove riflessioni sull'*Histoire ancienne jusqu'à César *di Londra (British Library, MS. Royal 20 D I)*, «Rivista d'arte», s. V, 3 (2013), pp. 1-34.

—, *Nuovi contributi allo studio de la* Histoire ancienne jusqu'à César *di Londra (British Library, MS. Royal 20 D I)*, «Rivista d'arte», s. V, 6 (2016), pp. 29-75.

Coker Joslin 1986 = *HA1* I Genèse.

A. Colombini Mantovani, *Un'altra Medea: la Medea fanciulla di Benoît de Sainte-Maure*, dans *Magia, gelosia, vendetta: il mito di Medea nelle lettere francesi*, a cura di L. Nissim e A. Prada, Milano, Cisalpino, 2006, pp. 33-55.

M. Colombo Timelli, *Sur l'édition des mises en prose de romans (XV^e siècle): bilan et perspectives*, «Le moyen français», 44-45 (2000), pp. 87-106.

Constans 1904-1912 = *RTroie*.

Constans-Faral 1922 = *Prose 1*.

F. Costantini, Prosa 3 *di* Roman de Troie*: analisi sinottica fra tradizione e traduzione*, «Critica del testo», 7 (2004), pp. 1045-89.

M. Coumert, *La mémoire de Troie au haut Moyen Age en Occident*, dans *Les villes capitales en Occident, XXXVI^e congrès de la SHMESP (Istanbul, 1-6 juin 2005)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, pp. 327-47.

C. Croizy-Naquet, *Thèbes, Troie et Carthage: poétique de la ville dans le roman antique au XII^e siècle*, Paris, Champion, 1994.

—, *Un modèle de réception de la tradition antique, les amours d'Achille et de Polyxène dans le* Roman de Troie, dans *L'Antichità nella cultura europea del Medioevo – L'Antiquité dans la culture européenne du Moyen Âge. Ergebnisse der internationalen Tagung in Padua (27.09 - 01.10.1997)*, hrsg. von R. Brusegan und A. Zironi, Greifswald, Reineke-Verlag, 1998, pp. 31-41.

—, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle; l'*Histoire ancienne jusqu'à César *et les* Faits des Romains, Paris, Champion, 1999.

—, *Écrire l'histoire: le choix du vers ou de la prose aux XII^e et XIII^e siècles*, «Médiévales», 38 (2000), pp. 71-85.

—, *Insertion et réécriture: l'exemple du* Roman de Troie *dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, dans *Traduction, dérimation, compilation: la phraséologie, Actes du Colloque international, Université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000*, publiés par G. Di Stefano et R. M. Bidler, Montréal, Ceres, 2002-2003, p. 177-91.

—, *Penser l'histoire antique au XIII^e siècle à la lumière de l'historiographie contemporaine*, «Littérature», 148 (2007), pp. 28-43.

—, *Wauchier de Denain ou l'expérience de l'histoire dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César », dans Douchet 2015, pp. 75-92.

Croizy-Naquet 2016 = *Prose 5* (Otaka).

Croizy-Naquet 2024 = *Guido delle Colonne, une œuvre et sa réception dans l'Europe médiévale*, dir. C. Croizy-Naquet *et alii*, Paris, Éditions de la Sorbonne (à paraître).

C. Croizy-Naquet - A. Rochebouet - F. Tanniou, *La matière de Troie en français (XII^e-XV^e siècles)*, «Troianalexandrina», 19 (2019), pp. 365-83.

Croizy-Naquet - Szkilnik 2015 = *Rencontres du vers et de la prose. Conscience théorique et mise en page*, sous la direction de C. Croizy-Naquet et M. Szkilnik, Turnhout, Brepols, 2015.

Cross 1974 = *Landomata.*

A. D'Agostino, *Dal* Roman de Troie *all'*Istorietta troiana, «Filologia e critica», 31 (2006), pp. 7-56.

—, *Le gocce d'acqua non hanno consumato i sassi di Troia. Materia troiana e letterature medievali*, Milano, CUEM, 2006.

D'Agostino-Barbieri 2017 = *Istorietta troiana* = *Eroidi gaddiane*.

C. D'Ambruoso, *Per una edizione critica della* Crónica Troyana *promossa da Alfonso XI*, «Troianalexandrina», 7 (2007), pp. 9-143.

D'Ambruoso 2012 = *Crónica troyana* (D'Ambruoso).

Dalens Marekovic 2009 = *Enfances Renier*.

N. De Blasi, *Il rifacimento napoletano trecentesco della* Historia destructionis Troiae. *I. Rapporti con la tradizione latina e con i volgarizzamenti conosciuti*, «Medioevo romanzo», 6 (1979), pp. 98-134.

—, *Il rifacimento napoletano trecentesco della* Historia destructionis Troiae. *II. La traduzione*, «Medioevo romanzo», 7 (1980), pp. 48-99.

de Visser - van Terwisga 1995-1999 = *HA1* II Assyriens, III Thèbes, IV Grecs.

B. Degenhart - A. Schmitt, *Corpus des italienischen Zeichnungen 1300-1450*, Berlin, G. Mann, 1968.

L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, 2 vol., Paris, Champion, 1907.

Deluz 2000 = Jean de Mandeville.

Deluz 2018 = Guillaume de Boldensele.

D. Demartini, *Le* Tristan en prose: *la lettre à l'épreuve du roman*, dans *La lettre dans la littérature romane du Moyen Âge. Journées d'études (10-11 octobre 2003, École normale supérieure)*, organisées par S. Lefèvre, Orléans, Paradigme, 2008, pp. 141-63.

M. R. Desmond, *Reading Dido: Gender, Textuality, and the Medieval* Aeneid, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994.

—, *The* Translatio *of Memory and Desire in* The Legend of Good Women*: Chaucer and the Vernacular* Heroides, «Studies in the Age of Chaucer», 35 (2013), pp. 179-203.

—, Translatio imperii *and the Matter of Troy in Angevin Naples: BL Royal MS 20 D I and Royal MS 6 E IX*, «Italian Studies», 72/2 (2017), pp. 177-91.

—, Magna Graecia *and the Matter of Troy in the Francophone Mediterranean*, dans Morato-Schoenaers 2018, pp. 411-31.

E. Diekmann, *Die Substantivbildung mit Suffixen in den Fabliaux*, Tübingen, Niemeyer, 1969

L. Di Sabatino, *Edipo, i Sette a Tebe e Wauchier de Denain: osservazioni sulla sezione tebana dell'*Histoire ancienne jusqu'à César, «Troianalexandrina», 9 (2009), pp. 87-114.

Douchet 2015 = *Wauchier de Denain, polygraphe du XIII^e siècle*, sous la direction de S. Douchet, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2015 («Senefiance», 61).

Dows-Miller 2024 = S. Dows-Miller, *Scribal Abbreviation in Old French: The Case of the* Histoire ancienne jusqu'à César (à paraître).

A. Ducati, *La prosa latino-francese di argomento troiano del codice Barb. lat. 3953 e la fortuna medievale della materia troiana in Italia*, tesi di dottorato, Università degli Studi di Trento, 2017-2018.

J. Dunbabin, *The French in the Kingdom of Sicily, 1266-1305*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

C. Durand, *L'illustration du Roman de Troie et de ses dérivés dans les manuscrits français*, thèse de doctorat, EHESS, 2003.

M. J. Ehrhart, *The Judgment of the Trojan Prince Paris in Medieval Literature*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1987.

Eisenhut 1958 = Dictys.

W. Eisenhut, *Spätantike Troja-Erzählungen mit einem Ausblick auf die mittelalterliche Troja-Literatur*, «Mittellateinisches Jahrbuch», 18 (1983), pp. 1-28.

F. Fabbri, *Romanzi cortesi e prosa didattica a Genova alla fine del Duecento fra interscambi, coesistenze e nuove prospettive*, «Studi di storia dell'arte», 23 (2012), pp. 9-32.

—, *I manoscritti pisano-genovesi nel contesto della miniatura ligure: qualche osservazione*, «Francigena», 2 (2016), pp. 219-48.

F. Féry-Hue, *La description de la «pierre précieuse» au Moyen Âge: encyclopédies, lapidaires et textes littéraires*, «Bien dire et bien aprandre», 11 (1993), pp. 147-76.

J. V. A. Fine, *The late Medieval Balkans: A Critical Survey from the Late Twelfth Century to the Ottoman Conquest*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1994.

J. Fois, *Un capitolo dell'espansione della leggenda troiana in Italia: note sul manoscritto di «Prose 2» Grenoble, Bibliothèque Municipale, 861 (263 Rés.)*, «Carte romanze», 9/1 (2021), pp. 199-223.

G. Folena, *La Romania d'Oltremare: francese e veneziano nel Levante* (1978), dans Id., *Culture e lingue nel Veneto medievale*, con una nuova *Presentazione* di P. Trovato e *Il Veneto di Gianfranco Folena* di A. Stussi, Padova, libreriauniversitaria.it, 2015, pp. 269-86.

L. Formisano - Ch. Lee, *Il "francese di Napoli" in opere di autori italiani dell'età angioina*, dans *Lingue e culture dell'Italia meridionale (1200-1600)*, a cura di P. Trovato, Roma, Bonacci, 1993, pp. 133-62.

M. Gasperoni - S. Maffei, *Considerazioni sul manoscritto f. fr. 688 della Biblioteca Nazionale di Parigi: l'*Ystoire Romane *e l'*Ystoire de li Longobart *di Paolo Diacono*, «Francofonia», 30 (1996), pp. 53-80.

Gaullier-Bougassas 2012 = *HA1* IX Alexandre le Grand.

C. Gaullier-Bougassas, *Écrire en prose sur Alexandre le Grand au XIII^e siècle. Le choix de l'historiographe Wauchier de Denain*, dans Douchet 2015, pp. 93-111.

S. Gaunt, *Marco Polo's* Le devisement du Monde*: Narrative Voice, Language and Diversity*, Cambridge, Boydell, 2013.

—, *Philology and the Global Middle Ages: British Library Royal MS 20 D 1*, «Medioevo romanzo», 40 (2016), pp. 27-47.

G. Giannini, compte-rendu de Aimé du Mont-Cassin, *Ystoire de li Normant*, édition du ms. BnF, fr. 688 par M. Guéret-Laferté, Paris, Champion, 2011, «Vox romanica», 70 (2011), pp. 342-6.

—, *Un guide français de Terre sainte, entre Orient latin et Toscane occidentale*, Paris, Garnier, 2016.

É. Gilson, *Les idées et les lettres*, Paris, Vrin, 1932 (1955²).

Glessgen-Trotter 2016 = *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge, Volume thématique issu du Colloque de Zurich (7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage de la Société de Linguistique Romane*, éd. M. Glessgen et D. Trotter, Strasbourg, ÉLiPhi, 2016.

V. Gontero, *La chambre de Beauté, nouvelle Jérusalem céleste?*, dans *Le beau et le laid au Moyen Âge. Actes du 24e coll. int. du CUER MA, Aix-en-Provence, février 1999*, Aix-en-Provence, Universite de Provence - CUER MA, 2000, pp. 123-38 («Senefiance», 43).

E. Gorra, *Testi inediti di storia trojana, preceduti da uno studio sulla leggenda trojana in Italia*, Torino, Loescher, 1887.

M.-Th. Gousset, *Étude de la décoration filigranée et reconstitution des ateliers, le cas de Gênes à la fin du XIIIe siècle*, «Arte medievale», 2/1 (1988), pp. 121-52.

Gozzi 2000a = Binduccio dello Scelto.

M. Gozzi, *Dal* Roman de Troie *di Benoît de Sainte-Maure al* Libro de la storia di Troia *di Binduccio dello Scelto: metamorfosi di un testo*», dans *La lotta con Proteo: metamorfosi del testo e testualità della critica, Atti del 16o Congresso A.I.S.L.L.I. (University of California, 6-9 ottobre 1997)*, a cura di L. Ballerini, G. Bardin, M. Ciavolella, Fiesole, Cadmo, 2000, vol. I, pp. 457-64.

E. T. Granz, *Über die Quellengemeinschaft des mittelenglischen Gedichtes 'Seege oder Batayle of Troye' und des mittelhochdeutschen Gedichtes vom trojanischen Kriege des Konrad von Würzburg*, Leipzig, Hoffmann,1888.

W. Greif, *Die mittelalterlichen Bearbeitungen der Trojanersage*, Marburg, Elwert, 1886.

B. Grévin, *Scrivere la storia all'epoca dell'*ars dictamini*: riflessione sulle scelte stilistiche nell'Italia del Duecento*», dans *Scrivere storia nel medioevo. Regolamentazione delle forme e delle pratiche nei secoli XII-XV*, a cura di F. Delle Donne, P. Garbini, M. Zabbia, Roma, Viella, 2020, pp. 237-54.

Griffin 1936 = *HDT*.

B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980 (1991²).

J.-J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry, 1401-1416*, 2 vol., Paris, Leroux, 1894.

G. Hasenohr, *Copistes italiens du* Lancelot*: le manuscrit fr. 354 de la Bibl. Nationale* », dans *Lancelot-Lanzelet, hier et aujourd'hui*, recueil d'articles assemblés par D. Buschinger et M. Zink pour fêter les 90 ans de Alexandre Micha, Wodan, Greifswald, Reineke-Verlag, 1995, pp. 219-26.

I. Heullant-Donat, *Entrer dans l'histoire. Paolino da Venezia et les prologues de ses Chroniques Universelles*, dans «Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge», 105 (1993), pp. 381-442.

G. Holtus, *Les problèmes posés par l'édition de textes franco-italiens. À propos de quelques leçons problématiques de V4, V8 et d'autres manuscrits*, dans *Au carrefour des routes d'Europe: la chanson de geste (X^e Congrès International de la Societe Rencesvals pour l'étude des épopées romanes, Strasbourg 1985)*, Aix-en-Provence, Universite de Provence - CUER MA, 1987, pp. 675-96 («Senefiance», 21).

—, *Langues artificelles à base romane IV. Le franco-italien*, dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. VII, Tübingen, Niemeyer, 1998, pp. 705-56.

A. Iker-Gittleman, *Le style épique dans* Garin de Loherain, Genève, Droz, 1967.

A. Improta, *Scheda 94: Breviario francescano* dans *L'arte di Francesco. Capolavori d'arte italiana e terre d'Asia dal XIII al XV secolo*, a cura di A. Tartuferi e F. D'Arelli, Firenze, Giunti, 2015, pp. 390-1.

—, *Manoscritti miniati per nobili e ufficiali del regno angioino, con alcune novità per la miniatura a Napoli in età durazzesca*, dans Mathieu-Matz 2019, pp. 315-50.

A. Improta - F. Zinelli, *Frammenti di una nuova Bibbia napoletana, con alcune riflessioni sul ms. fr. 688 della Bibliothèque nationale de France*, dans Alfano 2015, pp. 81-106.

M.-R. Jung, *De Lamedonta filio Hectoris*, dans *Variorum munera florum: Latinität als prägende Kraft mittelalterliche Kultur: Festschrift für Hans F. Haefele zu seinem sechzigsten Geburtstag*, hrsg. von A. Reinle, Sigmaringen, Thorbecke, 1985, pp. 219-29.

—, *Le* Roman de Troie *en prose du manuscrit de Rouen, Bibl. Mun. O. 33*, «Romania», 108 (1987), pp. 433-60.

—, *Hector assis*, dans *"Romania ingeniosa": Festschrift fur Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag*, hrsg. von G. Ludi, H. Stricker, J. Th. Wuest, Bern - Frankfurt - New York - Paris, Lang, 1987, pp. 153-69.

—, *Les manuscrits de la légende de Troie*, dans *Le roman antique au moyen âge, Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie,*

Amiens 14-15 février 1989, publiés par les soins de D. Buschinger, Göppingen, Kümmerle, 1992, pp. 83-99.

—, *La légende de Troie en France au moyen âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Basel-Tübingen, Francke, 1996.

—, *L'histoire grecque: Darès et les suites*, dans Baumgartner - Harf-Lancner 1997, pp. 185-206.

J. H. Kaimowitz, *A Fourth Redaction of the* Histoire ancienne jusqu'à César, dans *Classical Texts and Their Traditions. Studies in Honor of C. R. Trahman*, edited by D. F. Bright et E. S. Ramage, Chico (CA), Scholar Press, 1984, pp. 75-87.

D. Kelly, *The Invention of Briseida's Story in Benoît de Sainte-Maure's Troy*, «Romance Philology», 48 (1995), pp. 221-41.

S. Kelly, *The New Solomon, Robert of Naples (1309-1343) and Fourteenth-Century Kingship*, Leiden-Boston, Brill, 2003.

G. Kleiber, *Le mot «ire» en ancien français (XI^e^-XIII^e^ siècles), essai d'analyse sémantique*, Paris, Klincksieck, 1978.

J. Kujawiński, *Alla ricerca del contesto del volgarizzamento della* Historia Normannorum *di Amato di Montecassino: il manoscritto francese 688 della Bibliothèque nationale de France*, «Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo», 112 (2010), pp. 91-136.

—, *Quand une traduction remplace l'original: la méthode du traducteur de l'*Historia Normannorum *d'Aimé du Mont-Cassin*, dans *The Medieval Translator*, vol. 15, *In Principio Fuit Interpres*, edited by A. Petrina, Turnhout, Brepols, 2013, pp. 63-74.

—, *Correzioni di copista o correzioni di traduttore? Indizi del carattere autografo del ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 688*, dans *Medieval Autograph Manuscripts, Proceedings of the XVIIIth Colloquium of the Comité International de Paléographie Latine,* edited by N. Golob, Turnhout, Brepols, 2013, pp. 447-52.

—, *"Non se troue que cestui capitule die plus, toutes uoiez la rubrica plus demostre". Alcuni problemi della ricerca sui rapporti fra volgarizzamento e tradizione del testo latino (esempio della collezione storiografica del codice Paris, BnF, fr. 688)*, dans *Coexistence and cooperation in the middle ages, IV European Congress of Medieval Studies F.I.D.E.M. (Fédération Internationale des Istituts d'Études Médiévales) 23-27 june 2009, Palermo (Italy)*, a cura di A. Musco e G. Musotto, Palermo, Officina di Studi Medievali, 2014, pp. 745-61.

C. Lagomarsini, *Le cas du compilateur compilé: une œuvre inconnue de Rusticien de Pise et la réception de* Guiron le Courtois, «Journal of the International Arthurian Society», 3 (2015), pp. 55-71.

Langlois 1914-1924 = *RRose* (Langlois).

S. Lazard, *Contacts de culture dans l'Italie méridionale: la vulgarisation française de l'*Historia Normannorum *d'Aimé du Mont-Cassin*, dans *Atti del XXI*

Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Università di Palermo, 1995), a cura di G. Ruffino, Tübingen, Niemeyer, 1998, vol. IV, pp. 487-98.

Lecoy 1965-1970 = *RRose* (Lecoy).

Ch. Lee, *Boccaccio's Neapolitan Letter and Multilingualism in Angevin Naples*, «Mediaevalia», 34 (2013), pp. 7-21.

—, *Letteratura franco-italiana nella Napoli angioina?*, «Francigena», 1 (2015), pp. 83-108.

—, *Naples*, dans *Europe. A Literary History, 1348-1418*, edited by D. Wallace, Oxford, Oxford University Press, 2016, vol. I, pp. 732-47.

—, *Writing History in Angevin Naples*, «Italian Studies», 72/2 (2017), pp. 148-56.

—, *That Obscure Object of Desire: French in Southern Italy*, dans Morato-Schoenaers 2018, p. 73-100.

É. G. Léonard, *Les Angevins de Naples*, Paris, PUF, 1954.

P. Leone de Castris, *Arte di corte nella Napoli angioina*, Firenze, Cantini, 1986.

R. M. Lumiansky, *The story of Troilus and Briseida according to Benoit and Guido*, «Speculum», 29 (1954), pp. 727-33.

A. Luttrell, *The Latins of Argos and Nauplia: 1311-1394*, dans «Papers of the British School at Rome», 34 (1966), pp. 34-55.

Maggioni 2013 = *La redazione C9 della* Relatio *di Odorico da Pordenone*, edizione critica a cura di F. Maggioni, 2013, en ligne http://ecodicibus.sismelfirenze.it/uploads/5/3/536/odorico_maggioni.pdf

D. Mantovani, *Il Roman de Troie*, dans *Il Medioevo degli antichi. I romanzi francesi della "Triade classica"*, a cura di A. D'Agostino, Milano-Udine, Mimesis Edizioni, 2013, pp. 167-97.

É. Maraszak, *Les manuscrits enluminés de l'*Histoire ancienne jusqu'à César *en Terre sainte, Saint-Jean d'Acre, 1260-1291*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2015.

C. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, Nathan, 1997.

Marchisio 2016 = Odoric de Pordenone.

J.-P. Martin, *Les motifs dans la chanson de geste, définition et utilisation*, Paris, Champion, 2017[2].

A. Martineau, *Les lettres dans* Ysaÿe le Triste, dans *La lettre et les lettres, entre-deux*, textes réunis par C. Lachet et L. Richer, Lyon, CEDIC, 2006, pp. 83-104.

M.-S. Masse, *Quelques concordances entre le* Liet von Troye *et le manuscrit A1 du* Roman de Troie, «Romania», 121 (2003), pp. 218-36.

L. Mathey-Maille, *Mythe troyen et histoire romaine: de Geoffroy de Monmouth au Brut de Wace*, dans Baumgartner - Harf-Lancner 1997, pp. 113-25.

Mathieu-Matz 2019 = *Formations et cultures des officiers de l'entourage des princes dans les territoires angevins (milieu XIII^e^-fin XV^e^ siècle)*, études réunies par I. Mathieu et J.-M. Matz, Roma, École française de Rome, 2019.

Meister 1872 = Darès.

Melani 1994 = Philippe de Novare, *Mémoires*.

M. L. Meneghetti, *Il ms ambrosiano D 55 Sup. tra Francia, Oltremare e "Lombardia": illazioni su un percorso possibile*, dans *Narrazioni e strategie dell'illustrazione: codici e romanzi cavallereschi nell'Italia del Nord (secc. 14.-16.)*, a cura di A. Izzo e I. Molteni, Roma, Viella, 2014, pp. 15-23.

P. A. Messelaar, *Le vocabulaire des idées dans le* Tresor *de Brunet Latin*, Assen, Van Gorcum, 1963.

P. Meyer, *Les premières compilations françaises d'histoire ancienne*, «Romania», 14 (1885), pp. 1-81.

L. Minervini, *Le français dans l'Orient latin (XIII^e^-XIV^e^ siècles). Éléments pour la caractérisation d'une scripta du Levant*, «Revue de linguistique romane», 74 (2010), pp. 119-98.

—, *Il francese a Napoli (1266-1442). Elementi per una storia linguistica*, dans Alfano 2015, pp. 151-74.

—, *Dinamiche del contatto linguistico nell'Oriente latino*, in *Francofonie medievali. Lingue e letterature gallo-romanze fuori di Francia (sec. XII-XV)*, a cura di A. M. Babbi e C. Concina, Verona, Fiorini, 2016, pp. 323-37.

—, *La variation lexicale en fonction du contact linguistique: le français dans l'Orient latin*, dans Glessgen-Trotter 2016, pp. 195-206.

—, *Lexical contact in the Mediterranean in the Middle Ages and Early Modern Times: French*, «Lexicographica», 33 (2017), pp. 255-75.

—, *What We Know and Don't Yet Know about Outremer French*, dans *The French of Outremer: Communities and Communications in the Crusading Mediterranean*, edited by L. Morreale and N. L. Paul, New York, Fordham University Press, 2018, pp. 15-29.

F. Montorsi, *Sur l'*intentio auctoris *et la datation de l'*Histoire ancienne*,* «Romania», 134 (2016), pp. 151-68.

Montorsi 2021 = *Les Chroniques et l'histoire universelle. France et Italie (XIII^e^-XIV^e^ siècles)*, sous la direction de F. Montorsi et F. Maillet, avec la collaboration de M. Albertini et S. Ferrilli, Paris, Garnier, 2021.

F. Mora, *«Mettre en romanz». Les romans d'antiquité du XII^e^ siècle et leur postérité (XIII^e^-XIV^e^ siècles)*, Paris, Champion, 2008.

Morato-Schoenaers 2018 = *Medieval Francophone Literary Culture Outside France: Studies in the Moving Word*, edited by N. Morato et D. Schoenaers, Turnhout, Brepols, 2018.

J. Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925.

H. Morcos - S. Ventura, *Chorégraphies de la parole écrite entre vers et prose dans la tradition de l'*Histoire ancienne jusqu'à César *(XIII^e et XIV^e s.)*, dans *Belles Lettres. Les figures de l'écrit au Moyen Âge, Colloque fribourgeois 2017*, édité par M. Uhlig et M. Rohde, avec la collaboration de L. Barbieri et P. Quarroz, Wiesbaden, Reichert, 2019, pp. 217-40.

H. Morf, *Notes pour servir à l'histoire de la légende de Troie en Italie et en Espagne*, «Romania», 21 (1892), pp. 18-38 et 24 (1894), pp. 175-96.

J.-Cl. Mühlethaler, *Énée le mal-aimé. Du roman médiéval à la bande dessinée*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

D. M. Nicol, *The Despotate of Epiros 1267-1479: A Contribution to the History of Greece in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

—, *Les derniers siècles de Byzance, 1261-1453*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

D. Oltrogge, *Die Illustrationszyklen zur "Histoire ancienne jusqu'à César" (1250-1400)*, Frankfurt am Main - Bern - New York - Paris, Lang, 1989.

G. Orobello, *Nuove ipotesi sulla produzione e circolazione del manoscritto ambrosiano del* Roman de Troie *(D 55 sup.)*, «Carte romanze», 3/2 (2015), pp. 189-214.

Y. Otaka, *La langue du manuscrit inédit OUL 1 (olim Phillipps 23240),* Histoire de Troye la Grant, dans *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Palermo, 1995)*, a cura di G. Ruffino, Tübingen, Niemeyer, 1998, vol. VI, pp. 365-82.

Y. Otaka, *La parataxe dans le manuscrit OUL 1 de* La destruction de Troye la grant, «Transaction de l'Université d'Otemae», 10 (2010), pp. 259-93.

Otaka - Croizy-Naquet 2016 = *Prose 5* (Otaka).

M. L. Palermi, Histoire ancienne jusqu'à César*: forme e percorsi del testo*, «Critica del testo», 7/1 (2004), pp. 213-56.

G. Paris, *Noms de peuples païens dans la* Chanson de Roland, «Romania», 2 (1873), pp. 329-34.

Parker 1975 = *Historia troyana.*

Parker 1977 = *Crónica troyana.*

J.-M. Pastre, *L'Empire et Troie: les enjeux politiques littéraires de la* translatio regni, «Bien dire et bien aprandre», 10 (1992), pp. 119-28.

Ch. Pavlidès, *L'Histoire ancienne jusqu'à César (première rédaction). Étude de la tradition manuscrite. Étude et édition partielle de la section d'histoire*

romaine, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, École nationale des chartes, 1989.

A. Perriccioli Saggese, *I romanzi cavallereschi miniati a Napoli*, Napoli, Società editrice napoletana, 1979.

—, *L'enluminure à Naples au temps des Anjou*, dans *L'Europe des Anjou, Aventure des princes angevins du XIII^e^ au XV^e^ siècle*, Paris, Somogy, 2001, pp. 123-34.

—, *Orimina Cristoforo*, dans *Dizionario biografico dei miniatori italiani*, a cura di M. Bollati, Milano, Bonnard, 2004, pp. 838-40.

—, *Cristophoro Orimina, An Illuminator at the Angevin Court of Naples*, dans *The Anjou Bible, A Royal Manuscript Revealed, Naples 1340*, edited by L. Watteeuw et J. Van der Stock, Paris-Leuven-Walpole, Peeters, 2010, pp. 113-25.

—, *Le spese per la cultura alla corte angioina di Napoli*, dans *Périphéries financières angevines. Institutions et pratiques de l'administration de territoires composites (XIII^e^-XV^e^ siècle)*, études réunies par S. Morelli, Roma, École française de Rome, 2018, pp. 322-31.

M. Perugi, *Chiose gallo-romanze alle* Eroidi*: un manuale per la formazione letteraria del Boccaccio*, «Studi di filologia italiana», 47 (1989), pp. 101-48.

A. Petit, *La chevalerie au prisme de l'Antiquité*, «Revue des langues romanes», 110 (2006), pp. 17-34.

R. Pichel Gotérrez, *A* Historia Troiana *(BMP ms. 558): edición e estudo histórico-filolóxico*, 2 vol., Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, tesis doctoral inédita, 2013.

—, *La* Historia Troyana *de Pedro I y su proyección en la Galicia atlantista*, «La Corónica», 45/2 (2017), pp. 209-40.

V. Prosperi, *Strategie di autoconservazione del mito. La guerra di Troia tra Seconda Sofistica e prima età moderna*, «Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici», 71 (2013), pp. 145-75, réimprimé dans Ead., *Omero sconfitto. Ricerche sul mito di Troia dall'antichità al Rinascimento*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 2013, pp. 1-38.

A. Punzi, *La circolazione della materia troiana nell'Europa del '200: da Darete Frigio al* Roman de Troie en prose, «Messana», n. s. 6 (1991), pp. 69-108.

—, *Sulla sezione troiana della* General Estoria *di Alfonso X*, Roma, Bagatto Libri, 1995.

—, *Le metamorfosi di Darete Frigio: la materia troiana in Italia (con un'appendice sul ms. Vat. Barb. lat. 3953)*, «Critica del testo», 7/1 (2004), pp. 163-211.

M. T. Rachetta, *Sulla sezione storica del* Tresor*: Brunetto Latini e l'*Histoire ancienne jusqu'à César, «Medioevo romanzo», 42 (2018), pp. 284-311.

—, *Sull'*Histoire ancienne jusqu'à César*: Le origini della versione abbreviata; il codice Wien ÖNB cod. 2576. Per la storia di una tradizione*, «Francigena», 5 (2019), pp. 27-57.

—, *L'*Histoire ancienne jusqu'à César. *Saggio di storia della cultura francofona del XIII secolo*, Roma, Viella, 2022.

H. Ravenhall, *All Roads Lead to Rome: Revisiting the Pairing of the* Histoire ancienne jusqu'à César *and the* Faits des Romains *in the Thirteenth Century*, «Romania», 139 (2021), pp. 5-36.

A. Rey - A. G. Solalinde, *Ensayo de una Bibliografía de las Leyendas Troyanas en la Literatura Española*, Bloomington, Indiana University, 1942.

L. Renzi, *Per la lingua dell'*Entrée d'Espagne, «Cultura neolatina», 30 (1970), pp. 59-87.

A. Rochebouet, *"D'une pel toute entiere sans nulle cousture": la cinquième mise en prose du* Roman de Troie*, édition critique et commentaire*, thèse de doctorat de l'Université de Paris-Sorbonne, 2009.

—, *Les deux destructions de la ville de Troie: de la dérimation à la compilation dans les première, troisième et cinquième mises en prose du* Roman de Troie, dans *Mettre en prose aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, sous la direction de M. Colombo Timelli, B. Ferrari, A. Schoysman, Turnhout, Brepols, 2010, pp. 225-33.

—, *La contamination textuelle, processus de création pour la littérature médiévale? L'exemple du* Roman de Troie *de Benoît de Sainte-Maure et de sa cinquième mise en prose*, dans *Kontaminationen - Contaminations - Contaminazioni - Contaminaciones. Akten - Actes - Atti - Actas IV Dies Romanicus Turicensis (Zürich, 16.-17. November 2007)*, hrsg. von C. Albizu *et alii*, Aachen, Shaker, 2012, pp. 77-94.

—, *L'interpolation, entre insertion et compilation. La traduction des* Héroïdes *dans la cinquième mise en prose du* Roman de Troie, dans *Le texte dans le texte: l'interpolation médiévale*, études réunies par A. Combes et M. Szkilnik, Paris, Garnier, 2013, pp. 123-41.

Rochebouet 2015 = *HA1* VIII Persans.

—, *De la Terre Sainte au Val de Loire: diffusion et remaniement de l'*Histoire ancienne jusqu'à César *au XV^e^ siècle*, «Romania», 134 (2016), pp. 169-203.

—, *L'étude de la matière troyenne dans l'Europe médiévale: poids des frontières linguistiques et des aires géographiques*, dans *L'expérience des frontières et les littératures de l'Europe médiévale*, études réunies par S. Lodén et V. Obry, Paris, Champion, 2019, pp. 439-54.

Rochebouet 2021a = *Prose 5* (Rochebouet).

—, *Organiser une histoire universelle. Effets de lecture et dispositifs visuels et textuels dans quelques manuscrits de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, dans Montorsi 2021, pp. 63-84.

—, *Réécrire l'histoire de Troie. La cinquième prose du* Roman de Troie*, compilation et création*, Paris, Garnier, 2022.

A. Rochebouet - F. Tanniou, *Allier le romanesque et l'histoire dans les romans de Troie médiévaux*, dans *Romanesque et histoire*, sous la direction de Ch. Reffait, Amiens, Centre d'Études du Roman et du Romanesque de l'Université de Picardie-Jules Verne, 2008, pp. 99-111.

R. M. Rodríguez Porto, *Dark and Elusive Fortune. Affectionate Readings of the* Roman de Troie *in Fourteenth Century Castile*, dans *Allen Maren ein Herr: ritterliches Troja in illuminierten Handschriften / Lord Of All Tales: Chivalric Troy in Illuminated Manuscripts*, ed. C. Cipollaro & M. V. Schwarz, Wien-Koln-Weimar, Böhlau Verlag, 2017, pp. 159-78.

R. H. Rouse - M. A. Rouse, Illiterati et uxorati. *Manuscripts and their makers: commercial book producers in Medieval Paris 1200-1500*, 2 vol., London, H. Miller Publisher, 2000.

Roy 1974 = *Art d'Amours*.

J. Rychner, *La chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz - Lille, Giard, 1955.

F. Sabatini, *Napoli angioina. Cultura e società*, Roma, Edizioni Scientifiche Italiane, 1975.

I. Salvo García, *Ovidio y la compilación de la* General estoria, «Cahiers d'études hispaniques médiévales», 37 (2014), pp. 45-61.

—, *L'Ovide connu par Alphonse X (1221–84)*, «Interfaces», 2 (2016), pp. 200-20.

Sánchez-Prieto Borja 2001-2009 = *General estoria*.

M. Sanz Julián, *De la* Ilíada *a* Ein Hübsche Histori*: panorámica de la materia troyana en Europa*, «Troianalexandrina», 10 (2010), pp. 25-70.

Scaffai 1997 = *Ilias latina*.

J. R. Scheidegger, *Les automates dans le roman antique (*Roman de Thèbes *et* Roman de Troie*)* », dans *Le roman antique au moyen âge,* Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie, Amiens 14-15 février 1989, publiés par les soins de D. Buschinger, Göppingen, Kümmerle, 1992, pp. 177-86.

Schopen 1828-1832 = Jean Cantacuzène.

Schopen-Bekker 1829-1855 = Nicéphore Gregoras.

E. Schulze-Busacker, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du moyen âge français: recueil et analyse*, Paris, Champion - Genève, Slatkine, 1985.

E. Sestan, *Brienne, Gualtieri di*, dans *Dizionario biografico degli italiani*, vol. XIV: *Branchi-Buffetti*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1972, pp. 237-49.

K. M. Setton, *VI: The Catalans in Greece, 1311-1380*, dans Id., *A History of the Crusades*, vol. III, *The fourteenth and fifteenth centuries*, edited by H. W. Hazard, Madison, University of Wisconsin Press, 1975, pp. 167-224.

T. Shawcross, *Re-inventing the Homeland in the Historiography of Frankish Greece: The Fourth Crusade and the Legend of the Trojan War*, «Byzantine and Modern Greek Studies», 27 (2003), pp. 120-52.

P. Studer - J. Evans, *Anglo-Norman Lapidaries*, Paris, Champion, 1924.

M. Szkilnik, *Écrire en vers, écrire en prose: le choix de Wauchier de Denain*, «Romania», 107 (1986), pp. 208-30.

F. Tanniou, *De l'Orient rêvé à l'Orient révélé: les mutations de l'exotisme du* Roman de Troie *de Benoît de Sainte-Maure au* Roman de Troie en prose (Prose 1) », «Bien dire et bien aprandre», 26 (2008), pp. 213-26.

—, *Raconter la vraie estoire de Troye. Histoire et édification dans le* Roman de Troie *en prose (Prose 1, version commune)*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 2009.

—, *Landomata ou le Festin de pierres, la figure d'un roi exemplaire*, dans *Mythes à la cour, mythes pour la cour. Actes du XII^e Congrès de la Société Internationale de Littérature Courtoise, 29 juillet-4 août 2007 (Universités de Lausanne et Genève)*, publiés par A. Corbellari *et alii*, Genève, Droz, 2010, pp. 267-77.

—, *Les variantes et le sens de la réécriture dans les versions du* Landomata, dans *Le texte médiéval: de la variante à la recréation*, sous la direction de C. Le Cornec-Rochelois, A. Rochebouet, A. Salamon, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012, pp. 173-88.

—, *Troie, sur le chemin des croisades (XII^e-XIV^e siècles)*, dans *La légende de Troie de l'Antiquité Tardive au Moyen Âge. Variations, innovations, modifications et réécritures*, sous la direction de E. Amato, É. Gaucher-Rémond, G. Scafoglio, «Atlantide, Cahiers de l'EA 4276», 2 (2014), en ligne http://atlantide.univ-nantes.fr/IMG/pdf/tanniou.pdf.

F. P. Tocco, *Niccolò Acciaiuoli: vita e politica in Italia alla metà del XIV secolo*, Roma, Istituto Storica Italiano per il Medioevo, 2001.

P. Topping, *IV. The Morea, 1311-1364*, dans K. M. Setton, *A History of the Crusades*, vol. III, *The fourteenth and fifteenth centuries*, edited by H. W. Hazard, Madison, University of Wisconsin Presse, 1975, pp. 104-40.

R. Trachsler, *L'Histoire au fil des siècles: les différentes rédactions de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, dans *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la tradition manuscrite des textes médiévaux*, édité par R. Wilhelm, Heidelberg, Winter, 2013, pp. 77-95.

P. Victorin, *Ysaïe le Triste. Une esthétique de la confluence: tours, tombeaux, vergers et fontaines*, Paris, Champion, 2002.

F. Vielliard, *Un texte interpolé du cycle du Graal (Bibliothèque Bodmer, manuscrit 147)*, «Revue d'histoire des textes», 4 (1974), pp. 289-337.

Vielliard 1979 = *Prose 4*.

—, *Le* Roman de Troie *en prose dans la version du ms. Rouen, Bibl. mun. O.33. «Membra disjecta» d'un manuscrit plus ancien?*, «Romania», 109 (1988), pp. 502-39.

—, *«Ci dist li conte et la sainte Escripture le tesmoigne». Histoire et fiction dans le manuscrit Bodmer 147*, «Bien dire et bien aprandre», 22 (2004), pp. 79-90.

—, *Du* Roman de Troie *à la «vraie estoire de Troie» (Prose 1 version commune): le choix de l'Histoire*, dans *Conter de Troie et d'Alexandre: pour Emmanuèle Baumgartner*, études réunies par L. Harf-Lancner, L. Mathey-Maille, M. Szkilnik, Paris 2006, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 177-93.

Wager 1899 = *The Seege of Troye*.

Watteeuw - Van der Stock 2010 = *The Anjou Bible: a royal manuscript revealed, Naples 1340*, edited by L. Watteeuw and J. Van der Stock, Leuven, Peeters, 2010.

U. Weinreich, *Languages in Contact: Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle, 1953.

E. Williams, *Two Manuscripts of the "Faits des Romains" in Angevin Italy*, «Italian Studies», 72 (2017), pp. 157-76.

H. F. Williams, *Laodamas in the Prose* Roman de Troie, «Romance Philology», 7 (1953-1954), pp. 43-155.

B. Woledge, *La légende de Troie et les débuts de la prose française*, dans *Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques*, II, Paris, Didier, 1952, pp. 313-24.

—, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, 2 vol., Genève, Droz, 1975.

F. Zinelli, *Sur les traces de l'atelier des chansonniers occitans IK: le manuscrit de Vérone, Biblioteca Capitolare, DVIII et la tradition méditerranéenne du* Livre dou Tresor, «Medioevo romanzo», 31 (2007), pp. 7-69.

—, *"je qui li livre escrive de letre en vulgal": scrivere il francese a Napoli in età angioina*, dans *Boccaccio angioino. Materiali per la storia culturale di Napoli nel Trecento*, a cura di G. Alfano, T. d'Urso e A. Perriccioli Saggese, Bruxelles, Lang, 2012, pp. 149-73.

—, *Les històries franceses de Troia i d'Alexandre a Catalunya i a ultramar*, «Mot so razo», 12 (2013), pp. 7-18.

—, *I codici francesi di Genova e Pisa: elementi per la definizione di una* scripta, «Medioevo romanzo», 39 (2015), pp. 82-127.

—, *Espaces franco-italiens: les régionalismes du français-médiéval*, dans Glessgen-Trotter 2016, pp. 207-68.

—, *Au carrefour des traditions italiennes et méditerranéennes. Un légendier français et ses rapports avec l'*Histoire Ancienne jusqu'à César *et les* Fait des romains, dans *L'agiografia volgare. Tradizioni di testi, motivi e linguaggi. Atti del congresso internazionale, Klagenfurt, 15-16 gennaio 2015*, a cura di E. De Roberto et R. Wilhelm, Heidelberg, Winter, 2016, pp. 63-131.

—, *Il francese di Martino da Canal*, dans *Francofonie medievali. Lingue e letterature gallo-romanze in Italia (secoli XII-XV)*, a cura di A. M. Babbi et C. Concina, Verona, Fiorini, 2016, pp. 151-215.

—, *The French of Outremer beyond the Holy Land*, dans *The French of Outremer. Communities and Communications in the Crusading Mediterranean*, edited by L. K. Morreale and N. L. Paul, New York, Fordham University Press, 2018, pp. 221-46.

—, *"Inside/Outside grammar", The French of Italy between Structuralism and Trends of Exoticism*, dans Morato-Schoenaers 2018, pp. 31-72.

—, *De la France-Italie à l'Italo-France (ou de l'histoire littéraire comme délocalisation)*, dans *Transferts culturels franco-italiens au Moyen Âge - Trasferimenti culturali italo francesi*, études réunies par C. Galderisi, R. Antonelli, A. Punzi, J. Ducos, Turnhout, Brepols, 2020, pp. 169-99.

—, *Francese d'Italia e francese di Toscana. Tradizioni manoscritte e processi di vernacolarizzazione*, dans *Toscana bilingue (1260 ca. - 1430 ca.). Per una storia sociale del tradurre medievale*, a cura di S. Bischetti, M. Lodone, C. Lorenzi, A. Montefusco, Berlin-Boston, De Gruyter, 2021, pp. 59-104.

—, *Traditions manuscrites d'Outremer (*Tresor, Sidrac, Histoire ancienne jusqu'à César*)*, dans *En français hors de France. Textes, livres, collections du Moyen Âge*, études recueillies par S. Lefèvre et F. Zinelli avec la collaboration de S. Delale, Strasbourg, ELiPhi, 2021, pp. 59-108.

TABLE DES LIENS HYPERTEXTUELS À L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE DE L'«HISTOIRE ANCIENNE JUSQU'À CÉSAR»

RÉFÉRENCE À L'ENSEMBLE DE L'ÉDITION

The Histoire ancienne jusqu'à César: *A Digital Edition*, ed. by Hannah Morcos, Simon Gaunt, Simone Ventura, Maria Teresa Rachetta, Henry Ravenhall, Natasha Romanova, and Luca Barbieri; technical ed. by Geoffroy Noël, Paul Caton, Ginestra Ferraro, and Marcus Husar (ISBN: 978-1-912466-15-3)

http://www.tvof.ac.uk/textviewer/

RÉFÉRENCES AUX SECTIONS ET FONCTIONS DE L'ÉDITION

Introduction générale

https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/introduction

Transcription semi-diplomatique de la première rédaction (ms. Paris, BnF, fr. 20125)

Section I – Genèse:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p=Fr20125/semi-diplomatic/section/1

Section II – Orient I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/2

Section III – Thèbes:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/3

Section IV – Grecs et Amazones:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/4

Section V – Troie (Darès):
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/5

Section VI – Énée:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/6

Section VIbis – Assyriens:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/6bis

Section VII – Rome I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/7

Section VIII – Orient II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/8

Section IX – Alexandre le Grand:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/9

Section X – Rome II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/10

Section XI – Conquête de la Gaule par Jules César:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/semi-diplomatic/section/11

Transcription semi-diplomatique de la deuxième rédaction (ms. Londres, BL, royal 20.D.I)

Section III – Thèbes:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/3

Section IV – Grecs et Amazones:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/4

Section Vbis – Troie (*Prose 5*):
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/5bis

Section VI – Énée:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/6

Section VIbis – Assyriens:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/6bis

Section VIII – Orient II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/8

Section VII – Rome I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/7

Section X – Rome II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/semi-diplomatic/section/10

Édition interprétative de la première rédaction (ms. paris, BnF, fr. 20125)

https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/introduction/fr20125-interpretive-edition

Section I – Genèse:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/1

Section II – Orient I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/2

Section III – Thèbes:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/3

Section IV – Grecs et Amazones:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/4

Section V – Troie (Darès):
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/5

Section VI – Énée:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/6

Section VIbis – Assyriens:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/6bis

Section VII – Rome I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/7

Section VIII – Orient II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/8

Section IX – Alexandre le Grand:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/9

Section X – Rome II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/10

Section XI – Conquête de la Gaule par Jules César:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Fr20125/interpretive/section/11

Édition interprétative de la deuxième rédaction
(ms. Londres, BL, Royal 20.D.I)

https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/introduction/royal-20-d-i-interpretive-edition

Section III – Thèbes:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/3

Section IV – Grecs et Amazones:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/4

Section Vbis – Troie (*Prose 5*):
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/5bis

Section VI – Énée:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/6

Section VIbis – Assyriens:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/6bis

Section VIII – Orient II:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/8

Section VII – Rome I:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/7

Section x – Rome ii:
https://tvof.ac.uk/textviewer/?p1=Royal/interpretive/section/10

Liens vers la reproduction numérique des manuscrits principaux

https://tvof.ac.uk/about/project-partners-and-links

Fonction d'alignement (confrontation parallèle) des manuscrits principaux

https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/alignment

Guide à la fonction d'alignement:
https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/alignment/alignment-user-guidelines

Fonction de recherche lexicale par formes ou par lemmes

https://tvof.ac.uk/search/

Guide à la recherche lexicale:
https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/search-help

DÉPÔT PERMANENT DES DONNÉES

https://tvof.ac.uk/histoire-ancienne/data-storage

INDEX DES NOMS PROPRES

L'index est exhaustif, tous les noms et toutes les occurrences sont enregistrés; les noms de personne et d'entité personnifiée sont en petites majuscules; l'entrée correspond à la forme majoritaire, les formes alternatives sont signalées en italiques; les chiffres en exposant indiquent le nombre d'occurrences d'un nom dans la même section du texte.

AAYAUS → AIAX[1].

Abidee: région d'Abydos où est érigé le tombeau d'Hécube, 403.1.

ABRAHAM: patriarche biblique, 5.3, 5.7.

Abynde: ville d'Abydos où habite Léandre, 286.1, *Abyindos* 286.20.

ACERNANTÉS: fils d'Hector et Andromaque, frère cadet de *Landomatha*, 240.2, *Alcernantem* 241.4.

Achaie: Achaïe, région au Nord-Ouest du Péloponnèse, considérée comme le royaume d'Ulysse; région d'origine d'Hélène d'après les épîtres ovidiennes insérées, 118.9, 202.17, 210.34, *Achaye* 458.5, *Aquaie* 460.11.

ACHALOS: roi grec qui débarque à Troie avec *Aglinus;* dans le roman en vers, il est roi d'Orcomenie; dans *Prose 5*, son nom est souvent estropié et désigne vraisemblablement des personnages différents; voir ASCALAPHUS, CALOR DE CORMENIE et ESCALUS DE COMENIE, 135.1.

ACHALUS: roi allié des Troyens, mentionné une deuxième fois sous une forme estropiée, 156.2; voir ALCAMUS.

ACHELAUS → ARCHELAUS[1].

ACHILLÉS: Achille, roi de Thessalie, fils de Pélée et de Thétis, père de Pyrrhus, 6.2, 43.4, 58.2, 92.5[2], 101.2, 107.4, 110.1, 113.1, 114.10, 114.12, 118.12, 120.5[3], 121.R, 121.1, 121.3, 121.4[2], 123.1, 123.2, 127.R, 127.1, 127.4, 127.5, 127.10, 127.11, 127.12, 138.2, 138.3, 149.3, 151.2[2], 180.1, 180.4, 180.6, 187.2[3], 188.9, 189.15, 189.20, 194.1, 194.3, 194.8, 194.9, 194.11, 196.1, 196.6, 204.3, 204.6, 204.8[2], 205.10, 208.2[4], 208.3, 209.8, 209.13, 212.4, 215.1, 215.2, 216.2, 217.1, 226.9, 227.1, 227.4, 227.5, 227.10, 227.11, 227.12, 228.1, 228.3, 230.3, 230.5, 244.2, 245.1, 245.4, 246.5, 249.1, 249.3, 249.4, 250.1[2], 250.5, 250.8[2], 250.10[3], 255.3, 255.11, 258.1, 263.R, 263.5[2], 263.7, 263.21, 266.2, 267.1, 267.3, 268.1, 270.1, 270.2, 271.3, 272.1, 273.5, 274.7, 275.1,

275.5, 276.1, 276.4, 277.1, 279.1, 280.1, 280.2, 280.4, 280.6[2], 281.1, 285.15, 285.22, 285.25, 289.1, 289.3[3], 289.4, 290.1, 290.3, 291.1, 291.3, 293.1, 294.2, 295.1, 295.5, 295.6, 296.1, 297.2, 298.3, 298.4, 307.1, 308.1, 308.6, 309.4, 311.2, 311.6, 311.10, 312.3[2], 316.2, 316.5, 316.6, 316.8, 317.1, 317.3, 317.4[2], 317.6, 317.7, 318.1, 318.3, 320.2, 321.1, 321.2, 321.3[3], 322.3, 322.4, 322.5, 323.5[2], 323.7, 323.8, 324.5, 326.2, 328.1[2], 330.2, 331.1, 331.2, 332.2[2], 333.1, 334.2[3], 334.3[3], 335.1, 336.1, 337.1, 338.1, 340.1, 341.1, 358.1, 360.2, 363.1, 363.3, 400.6, 401.9, 401.10, 402.3 402.15, 405.1, 407.11, 407.22, 440.7, 444.1, 448.2, 452.2, 452.11, *Achilés* 186.1, 187.1, 245.2, 265.4, 266.1, 322.5, 323.2, 401.6, 408.2, 445.1.

ACHILLIDÉS: fils de Pyrrhus et d'Andromaque, demi-frère de *Landomatha*, 462.2, 462.3, 462.4, 468.2, *Achilidés* 455.6, *Alchillidés* 462.2.

ACLETHA: la furie Alecto, d'après l'épître ovidienne de Phyllis, 190.28.

Acté: premier nom de la ville d'Athènes, 117.1.

ACUNTIUS: un des rois grecs assemblés à Athènes (ce nom dérive de *Prose 3* et ne se trouve pas dans le roman en vers), 113.6.

ADAN: Adam, le premier homme biblique, 5.1, 280.6.

ADRASTUS[1]: roi troyen mentionné pendant la quatrième bataille (il correspond à *Aristus* dans le roman en vers), 195.7, 195.17[2].

ADRASTUS[2]: père de Polynice et grand-père d'Égialée, femme de Diomède, 426.1.

ADRASTUS[3]: espion de Pyrrhus, partenaire de *Crispus*, 444.2, 445.1.

Adriadique: la mer Adriatique, 416.3.

ADRIANE: Ariane, fille de Minos et Pasiphaé, sœur de Phèdre, amoureuse de Thésée, 114.9, 184.R, 190.18, *Adriana* 225.7, *Adrienne* 190.18.

AGAIAS: allié des Grecs, mentionné avec *Machaire* pendant la deuxième bataille (ce nom dérive de *Prose 1* et ne se trouve pas dans le roman en vers), 151.32.

AGAMENON: Agamemnon, roi de Mycènes, chef de l'armée grecque, frère de Ménélas et père d'Oreste, 1.23, 101.1, 101.2, 102.R, 102.1, 102.2, 103.1, 110.1, 113.1, 114.1, 114.19, 118.1, 119.2, 120.R, 123.8, 124.R, 124.1[2], 124.19, 125.2, 125.7, 126.13, 127.1, 136.2, 138.7, 151.1, 151.31, 181.1., 185.3, 185.1, 186.1, 189.2 189.3, 194.1, 195.1, 195.15, 204.5 205.9, 209.2, 212.4, 213.4, 217.1, 226.7, 229.2, 231.1, 239.2, 244.2, 246.5, 246.9, 255.1, 256.3, 257.1, 257.7, 263.6, 263.19, 263.20, 263.26, 264.2, 264.3[4], 287.5, 288.2, 289.1, 290.3, 291.2, 295.5, 295.6 ,296.1, 302.1, 302.2, 303.1, 304.2, 307.4, 307.9, 309.4, 313.1, 315.3, 326.1, 335.1, 337.1, 339.1, 342.2, 347.1, 349.1, 356.2, 363.6, 368.2, 376.1, 385.6, 392.2, 399.1, 400.2, 400.4, 401.2, 401.8, 401.9, 407.17 407.18, 407.19, 407.22[2], 408.2, 410.2, 412.5, 421.1, 425.2, 427.1, 427.2, 428.1, 433.1, 436.2.

AGLINUS: roi allié des Grecs qui débarque à Troie avec *Achalos*; il correspond à *Almenus* dans le roman en vers; dans les autres cas, son nom est estropié, 135.1; voir ALBERNIUS et PALLAMENIS.

AIAX: nom attribué à deux personnages dans *Prose 5*, *Aiaus* 114.15.

AIAX[1]: personnage construit par le compilateur à partir de la remarque concernant la présence de deux guerriers nommés Ajax dans le roman en vers; il correspond essentiellement au personnage d'Ajax fils d'Oïlée du roman en vers, mais le compilateur de *Prose 5* élimine ce personnage en l'identifiant avec le nom *Aiax* dans la première partie du texte et *Oylés* dans la partie finale; il est tué par Pâris, mais parvient à le tuer à son tour avant de mourir (les occurrences en italiques sont ambigües et pourraient se référer aussi à AIAX[2]), *34.2*, *136.2*, 151.12, *168.5*, *168.6*, *169.1*, *173.1*, *176.1*, *197.6*, *260.3*, 342.1, 345.2, 345.4, *Aayaus* 113.2, *Ayaus 118.7*, *204.5*, 345.3, *Ayax 341.1*.

AIAX[2]: correspond essentiellement au personnage d'Ajax fils de Télamon dans le roman en vers (voir aussi THALAMON DE SALAMINE; les occurrences en italiques sont ambigües et pourraient se référer aussi à AIAX[1]), *Ayax* 114.18, *Ayai 118.20*, *Talamon Aiax 245.4*, *Talamon Ayax* 356.2, *Telamonius Ayax* 151.10, *Thalamon Aiax 174.1*, *206.3*, *219.1*, *244.2*, *263.6*, *285.6*, *309.6*, 363.6, 368.2, 398.10, 400.1, 405.2, 438.2, *Thalamon Ayax 195.4*, *244.9*, *285.9*, *285.14*, *315.3*, *324.2*, 360.2, 392.2, 429.2, *Thalamon Ayaus 285.21*, *Thalamon* 114.19, *282.5*, 285.22, 407.1, 408.2, 408.3, 409.1, 409.2, 409.4, 412.4, 413.1, 429.2, *Thalemon 282.8*, *Talamon* 244.10.

Aise: Asie, l'une des trois parties du monde, 1.7, 1.9, 1.1, 78.7, *Ayse* 2.1.

ALBERNIUS: frère d'*Archelaus*, un des rois alliés des Grecs (il correspond à *Alermus* de *Prose 1* mais ne se trouve pas dans le roman en vers), 118.3.

ALCAMUS: roi allié des Troyens (déformation d'*Achalus*), 156.3.

ALCASTUS: roi grec, père de Thétis, mère d'Achille, 444.1[2], 444.2, 445.1, 445.2, 446.2[2], *Halcastus* 446.2, 447.1[2], 448.1, 448.3, 449.3, *Holcastus* 449.1.

ALCERNANTEM → ACERNANTÉS.

ALCHENON: le roi grec Alcinoüs, père de Nausicaa, 442.1[2], 443.2, 443.4.

ALCHEUS → ANCHEUS.

ALCHILLIDÉS → ACHILLIDÉS.

Alibeta: fleuve d'Orient, 351.2.

ALIXANDRE[1]: Alexandre le Grand, 8.1.

ALIXANDRE[2]: nom attribué à Pâris dans son enfance, 46.5, *Alixandres* 47.1.

ALMADIAN: un des fils bâtards de Priam, 149.3, *Madian* 58.2.

Alphatés: mer d'Orient (d'après Constans, ce nom dériverait d'Asphaltitès, l'une des appellations de la mer Morte), 350.6.

AMAÇONOISES: les Amazones, 355.1.

Amasoine: le pays des Amazones, 351.3, 352.1.

AMINONEM: la Danaïde Amymoné, aimée de Neptune, 306.20.

AMOUR: personnification de l'Amour, 219.5, 220.3, 221.2, 225.2[3], 225.5, 225.27, 238.2, 266.4, 273.2, 274.3[3], 274.6, 280.6[2], 311.6, 311.8, 312.3[4], *Amours* 220.6, 225.3[3], 225.23,

266.4, 268.2, 268.4, 273.2, 311.10, 332.2[2], 334.3, *Amor* 225.2, 225.3, 289.3, 311.2, 311.3, *Amors* 225.21 273.4.

AMPHAT: fils de *Ciclopein*, 438.6.

AMPHENOR: Alphénor, compagnon d'Ulysse, 438.9, 438.11, *Amphenors* 438.8[2].

AMPHIMACUS[1]: roi grec, compagnon de *Cecus*, *Dornum*, *Corrium* et *Polixemum*, 118.19, 162.2, 205.9, *Anfimachus* 151.10, *Anphimachus* 209.16, *Anphimacus* 151.23.

AMPHIMACUS[2]: roi allié des Troyens, 128.3.

AMPHIMACUS[3]: dernier fils de Priam et d'Hécube, 369.2, 384.1, 398.9, *Anfimacus* 370.6, 371.1, 373.1, *Anphimacus* 369.1.

AMPHITRION: Amphitryon, mari d'Alcmène (*Hermena*), mère d'Hercule, 40.1.

ANCHEUS: Antée, géant vaincu par Hercule, 40.2, *Alcheus* 1.28.

ANCHISÉS: père d'Énée, 367.1, 397.6, 400.3, 401.9, *Ancisés* 372.1.

Anchon: bateau mythique mentionné avec Argo (interprétation fautive d'*Arcton* dans *Hér.* XVIII, 149), 286.25.

Ancone[1]: la ville et la région d'Ancône en Italie, 4.1.

Ancone[2]: royaume de *Thamarite* femme de *Landomatha*, 467.R, 467.1, 471.1, *Anchone* 467.1.

ANDROGEUS: Androgée, frère d'Ariane, assimilé au Minotaure dans l'épître ovidienne, 184.18[2]; voir aussi MINOTAURE.

ANDROMACHA: Andromaque, femme d'Hector, mère de *Landomatha* (Laodomas), Asternatès et *Achillidés*, 115.14, 177.4, 240.2, 242.1, 247.2, 398.10, 400.5, 451.2, 451.3, 455.1, 462.2, *Andromaca* 109.22, 241.4, 253.3, 253.12, 255.16, 401.3, 453.1.

ANFIMAS: roi de *Bontete*, allié des Troyens, 128.11.

ANTHENOR: Anténor, notable troyen et traître de la ville, 72.1, 74.1, 75.R, 75.1, 76.1, 114.17, 195.13, 209.8, 209.11, 213.5, 368.3, 369.1, 370.3, 372.1, 372.4, 375.1, 376.2, 376.4, 376.5, 377.1, 377.4, 378.1, 378.9, 380.1, 380.3, 382.1, 382.3, 384.1, 384.4, 385.2, 385.4, 385.6, 386.1, 388.1, 390.8, 392.1, 392.2, 392.5, 397.6, 398.7, 400.3, 400.4, 400.5, 401.8, 401.9, 406.7, 411.1, 412.3, 415.5, 415.6, 416.1, 416.2, 417.2[2], 417.3, 417.4, 418.1, 462.5, 463.2, *Antenor* 69.R, 69.1, 69.2, 70.R, 72.R, 72.1, 74.R, 75.3, 75.4, 76.R, 109.19, 115.10, 125.3, 129.3, 192.7, 196.5, 198.2, 198.15, 205.8, 208.3, 209.17, 253.2, 315.1, 347.2, 367.1, 368.1, 378.1, 390.1.

Anthenoridas: nom d'une des portes principales de Troie, 64.4.

ANTIDÉS: fils de Télamon Ajax (AIAX[2]) et de Glauca, 413.1.

ANTILOGUM: guerrier grec tué par Hector d'après l'épître ovidienne de Pénélope, 440.4.

ANTILOGUS: Antiloque, guerrier grec, fils de Nestor et ami d'Achille, 316.1[2], 333.1, 334.2[2], 334.3[3], 336.3.

ANTOINEZ: Antinoos, un des prétendants de Pénélope, 440.15.

ANTONIUS: un des fils bâtards de Priam, 147.1, 162.4; voir aussi TOURINS.

APOLIN: le dieu Phébus Apollon, 120.4, 138.11, 386.1, 387.1, 397.1, *Apollo* 393.6, 451.1, *Appolin* 397.6, *Appollo* 387.1, 392.2, 410.3; voir aussi PHEBUS.

Apolin, temple: le temple dédié au dieu Apollon, 66.8, 255.6, 328.1, 330.3, 333.2, *Apollo* 120.5, *Appolin* 332.2.
APONER: allié des Troyens, 150.1; voir aussi HUPOS DE LARISE.
Appamena: une des provinces d'Orient, 351.3.
Arabe: Arabie, 144.3, 233.1.
Arabique: la mer d'Arabie ou mer d'Oman, 350.6.
Archade: il s'agit probablement d'une forme estropiée d'Achaïe, 263.14.
ARCHANUS: roi allié des Troyens, originaire de *Trace*, 128.8; voir aussi COMUS.
ARCHELAUS[1]: roi allié des Grecs, souvent associé à *Prothenor*, 118.3, 134.1, 134.2, 151.6, 158.2, 173.12, 188.12, *Achelaus* 195.4; voir aussi ARCHILOGUS[2].
ARCHELAUS[2]: fils de *Theseus*, roi de Conques, allié des Troyens; remplace *Archilogus* du roman en vers dans les cas où *Prose 5* suit la leçon du ms. M1, 139.4, 154.1; voir aussi ARCHILOGUS[1].
ARCHILOGUS[1]: guerrier troyen, compagnon de *Theseus*, 195.12, 195.18, *Artilogius* 128.15.
ARCHILOGUS[2]: roi grec, cousin de *Prothenor*, 255.12, *Antilogus* 188.7.
ARCHINCÉ: femme aimée de Neptune, peut-être une déformation d'Alcyone, mentionnée dans l'épître ovidienne d'Héro, 306.20.
Arece: pays d'Orient probablement inventé par Benoît de Sainte-Maure (ce pays est associé de manière incohérente à *Curnalus*, *Menon* et *Resus*[1]) 173.1, 195.28, 228.3, *Areche* 282.4.
Argo: nom du navire des Argonautes, 9.3, 286.25.
Argues: Argos, patrie de Diomède, 85.2, 101.1, 101.3, 110.1, 117.3, 117.4, 118.15, 151.25, *Arges* 9.3, 425.2.
ARGUS: nom du constructeur du premier bateau, celui des Argonautes, 9.3, 123.9.
Arisban: ville de Troade, 407.5.
ARISTOTES: le philosophe grec Aristote, 280.6.
ARISTUS: roi allié des Troyens, 128.2; voir aussi ADRASTUS[3].
Armenius: une des montagnes d'Orient, 351.1.
Armodius: fleuve d'Orient, 351.2.
Aronda: lieu à l'identification incertaine où est exilé Ménélas, 465.6.
ARTILOGIUS → ARCHILOGUS[1].
ASANDRUS → CASSANDUS.
ASCALAPHUS: roi allié des Grecs, 195.4.
ASCANIUS: fils d'Énée, 462.1.
ASICIUS: roi allié des Troyens, 128.10.
ASSANDUS: roi grec de Thessalie, 444.2, *Assandrus* 444.2.
Assire: Assyrie, une des provinces d'Orient (leçon reconstruite sur la base du roman en vers), 351.3.
ASSIUS: roi allié des Troyens originaire d'*Olopon*, 128.3.
ASTRIMONEM: Astynomé, fille de *Crisés*, l'esclave d'Achille donnée à Agamemnon, 407.17, *Astrimona* 407.22; voir aussi CRIMONEN.
ATHANAS: roi grec qui reçoit l'esclave *Ethra*; correspond à *Samas* du roman en vers, 400.2; voir aussi SAMAS.
Athenes: la ville d'Athènes, 101.3, 110.1, 112.1, 113.R, 113.1, 116.R, 116.1, 117.R, 117.1, 117.4[2], 118.17, 119.2, 121.4, 123.7, 131.1, 151.4, 156.1, 156.3, 157.1, 157.2, 172.1, 172.2, 175.1, 190.18, 195.25, 204.5, 219.1, 230.5, 246.7, 246.8, 259.10, 278.1, 279.1[2],

282.8, 285.6, 308.4, 309.4, 342.2, 344.1, 356.2, 418.2, 428.3, 434.1, 437.2[2], 437.3, *Athens* 117.1, 118.13, *Ataines* 345.1, *Athaines* 190.14.

ATHENIENS: les guerriers d'Athènes, guidés par *Menesteus*, 155.4, 246.7.

ATTREI: Atrée, père de Ménélas et Agamemnon, 412.5.

Aufrique: l'Afrique, une des trois parties du monde, 1.8, 1.10, 1.13.

Auguriaus: mer où se trouvent les *Sinices*, 441.2.

AURIALUS: roi grec, compagnon de *Cerillus* et de Diomède, 118.15.

Babiloine: Babylone, où Hector va chercher secours, 68.2.

BACHUS → DYONISIUS BACHUS.

BASTARS: les fils bâtards du roi Priam, 58.R, 105.3, 166.1, 178.4, 195.13, 195.29, 230.5[2], 230.9, 282.5, 309.3, 309.4, 316.1, 317.4, 324.2, 346.5, *Bastart* 245.4[2], 309.2.

Beletis: forêt près de la ville de Troie, 237.4.

BIGODELÉS: un des fils bâtards de Priam, 58.2; voir aussi GODELÉS.

BILORS D'AGLUS → GILLOR D'AGLUS.

Bocine: pays d'Orient, royaume d'*Epistros* et *Locere*, alliés des Troyens, 128.12, *Boutine* 150.1.

Bodian: montagne d'Orient, 351.1.

Boece: Béotie, royaume du grec *Prothenor*, 118.3, 150.1, 188.6, 188.11.

BOETÉS: roi grec tué par Hector; le compilateur de *Prose 5* le confond parfois avec *Prothenor*, roi de *Boece*, 255.12; voir PROTHENOR.

BOETETUS: roi grec tué par Hector, 255.12.

Bontete: patrie d'*Anfimas*, allié troyen, 128.11.

Botrilance: royaume de Troade, 407.4.

Bouche d'Ave: ce nom désigne dans *Prose 5* la mer de Marmara plutôt que l'Hellespont, 2.3[2], 2.6, 119.

BRISAIDA: fille du devin troyen Calchas, 115.17, 220.1, 238.2, 263.5, 301.4, *Briseida* 214.1.

BRISEIS: Briséis, esclave et amie d'Achille, protagoniste d'une épître ovidienne, 263.R, 263.1, 263.21; voir aussi YPODAMIA[1].

BRISÉS: roi de *Pandason*, 407.15.

BRUNOR: personnage mentionné à cause de sa jalousie, 289.3.

BRUNS DE GIMEL: un des fils bâtards de Priam, 149.3, 316.1, *Bruns li Jumiax* 173.9, *Brun* 316.2, *Brunus* 58.2, *Brus* 316.1.

BRUS DE GADIN: un des fils bâtards de Priam, probablement un dédoublement erroné de *Bruns de Gimel*, 58.2.

CACHUS: le roi grec Éaque, père de Pélée, 1.29.

CADOS: un des fils bâtards de Priam, 58.2, *Cardos* 149.4.

Caforte: mer d'Orient (d'après Constans, il s'agit de la mer de Karpathos), 350.6.

Calabre: la Calabre, région italienne faisant partie de la Grande Grèce, 4.1, 4.2.

CALCANUS: roi allié des Troyens, 140.1.

CALCAS: Calchas, devin troyen, père de Briséida, 115.17, 121.R, 121.1[2], 121.3, 121.4, 123.1, 212.3, 214.2, 218.6, 228.10, 299.3, 301.4, 305.1, 305.3, 310.2, 386.5, 390.8, 401.5, 402.14, 407.21, 462.2, 464.R, 464.1[2], 464.5, *Calchas* 214.1, 222.1, 223.1, *Colcas* 123.6, 123.7, *Colchas* 218.1, 464.1, *Collcas* 123.7.

Calcasus: royaume de *Polibetés*, allié des Grecs, 249.3.
CALCEDONOIS: les guerriers de Calydon, alliés des Grecs, 151.13, *Calcidonois* 226.12.
Calcidoine: Calydon, royaume des Grecs *Philithoas* et *Sanctipus*, 165.1, 169.1, 226.10, *Calcedoine* 118.9.
CALCULUS: un des rois grecs assemblés à Athènes, 113.7.
CALDEU: les Chaldéens, 84.3.
CALIDAS → CELIDAMAS.
CALIGOS: roi d'*Ermenie*, vaincu par *Landomatha*, 469.1, *Ligos* 469.3.
CALIXTION: roi grec, frère de Démophon, 118.27.
CALLISENA: la nymphe enchanteresse Calypso, 438.12; voir aussi LACHAFISE.
CALOR DE CORMENIE: roi allié des Grecs, 157.1, *Escalus de Comenie* 151.5; voir aussi ACHALOS et ASCALAPHUS.
Calvarie: patrie d'un duc allié des Troyens, 195.29.
Camedés: montagne d'Orient (d'après Constans, il s'agirait de l'Himalaya), 351.1.
Camestés: fleuve d'Orient, 351.2.
CANCER: roi de Mysie, 127.4[2].
ÇANCIPUS → SANTIPUS.
CANOPUS: matelot de Ménélas, 436.3.
CANTALUS → TANTALUS.
Capadoce: patrie des guerriers grecs sous le commandement de *Capedor* et Démophon, 151.29.
CAPEDOR: roi allié des Grecs, 151.29.
Carcasius: Caucase, montagne d'Orient, 351.1.
CARDOS → CADOS.
Caribdim: Charybde, l'une des deux limites du détroit de Messine, 439.7.
Carmenta: fleuve d'Orient, 351.2.
Carphata: île de Karpathos en Orient, 351.1.
CARRAS DE PIERRELEE: guerrier grec, 155.3.
CARRAS[1]: roi d'*Olopon*, allié des Troyens, 128.3, 195.7, *Caras* 195.24[2].
CARRAS[2]: roi allié des Troyens, père de *Fyon*, 144.1; voir aussi DUGLAS[2].
Cartarge: patrie de *Cliachois*, allié des Troyens, 32.2.
CASIOPÉ: Chalciope, tante de Médée dans l'épître ovidienne (dans le texte latin, il s'agit de sa sœur), 210.41.
Caspiton: la mer Caspienne, 350.6.
CASSANDRA: Cassandre, fille de Priam et d'Hécube, 56.1[2], 79.R, 79.1, 98.6, 103.R, 103.3, 104.1, 105.3, 109.23, 115.15, 182.1, 239.6, 253.5, 346.2, 397.2, 398.10, 400.2, 410.1, 420.3, *Casandra* 104.3, *Cassandre* 182.3, 387.1.
CASSANDRUS: frère d'Égialée, femme de Diomède, 426.1, *Cassandus* 426.1, *Asandrus* 426.1.
Cassian: montagne d'Orient (située en Chine d'après Constans), 351.1.
CASSIBILANS: l'aîné des fils bâtards de Priam, 58.1, 147.1, 162.7, 165.2, 171.5, 181.2, 200.9, *Cassibilant* 139.3, 177.6.
Cassius: fleuve d'Orient, 351.2.
CASTOR: Castor, frère de Pollux et d'Hélène, 25.1, 28.2, 30.2, 32.1[2], 32.2, 74.R, 74.2, 85.2, 91.11[2], 91.13[3], 111.R, 111.1, 111.2, 452.11.
CECUS: roi grec, 118.19.
CEDAR: guerrier troyen tué lors de la première destruction de Troie, 31.5, 32.1[2], 32.2.
Celefantine: île d'Orient (d'après Constans, il s'agit de l'île Élé-

phantine située sur le Nil), 351.1.
Celice: patrie des rois *Pandarus*, *Hupos* et *Aristus*, alliés des Troyens, 128.2, *Seçire* 150.1.
CELIDAMAS: un des fils bâtards de Priam, 58.2, *Celidas* 149.1, *Calidas* 162.3, *Celidonias* 173.3.
CELIDUS: allié des Grecs, 151.8, 151.9, 159.8[2]; voir aussi SEDIUS.
CENOINE: Œnone, nymphe aimée de Pâris, 109.2, 109.7, 109.8, 109.10, 109.23, 109.29, 210.32, *Cenona* 46.6, 108.1, 109.R, 109.15.
CEPOLENUS: un des Grecs assemblés à Argues, 101.2.
CEREPEX → TEREPEX.
CERÉS: la déesse Cérès, 190.10.
CERILLUS: rois grec, 118.15; voir aussi TELENUS.
CERO ROMERUS: un des fils bâtards de Priam, 147.1.
CESAR → JULIUS CESAR.
CESSUS: amant d'*Eneida* dans l'épître ovidienne de Pâris (ce personnage est absent du texte latin), 202.25.
CHAM: Cham, fils de Noé, 1.5, 1.10.
Chambre de Biauté: chambre magique et merveilleuse du palais d'Ilion, 62.R, 62.1, 62.7, 198.15, 200.1, 233.1, 397.4.
Chanars: le fleuve Tanaïs (aujourd'hui le Don), qui sépare l'Europe de l'Asie, 1.14.
Chastel Clus: terre dont le seigneur est *Euforbius*, 227.3.
CHERUS: un des fils bâtards de Priam, 149.1, *Chircus* 173.2; voir aussi SIRIUS.
CHICILIEN → SISILIENS.
CICALINOR: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
Cicea: île d'Orient, 351.1.
CICLOPEIN: roi de Sicile, frère de *Lestrigora*, 438.5.
CINARAS: Cinyras, serviteur d'Acastus, 446.2.
CINUS: Cygnus, métamorphosé en cygne, 452.11.
Ciphalonnie: l'île de Céphalonie, qui fait partie du royaume d'Ulysse, 118.9, 457.1, *Chephalonie* 3.5.
Cipre → Cypre.
CIRCÉS: la magicienne Circé, mère de Télégonos, 438.12, 458.1[2], 458.3, 458.5, *Chircés* 460.4, 461.4, *Cercem* 306.20, *Cercés* 438.12, *Sirchés* 439.1.
CIRIACHÉ: Canacé, sœur et amante de Macarée, 319.R.
CIRONIS: le centaure Chiron, 444.3.
Cisonie: royaume de *Remus*, allié des Troyens, 142.1, *Scisonie* 158.2, *Cysonie* 363.6.
Citri: château du roi Ménélas, 100.5.
CITROPS: Cécrops, fondateur d'Athènes, 117.1, *Cytrops* 117.2; voir aussi DIFRÉS.
CLAUCUS: fils d'Anténor, frère de Polydamas, 378.3, 380.3, *Danclus* 363.11.
CLIACHOIS: fils du roi de *Cartarge*, allié des Troyens, 32.2.
Climantran: ville de Grèce, 85.2.
CLIMENA[1]: esclave troyenne de Démophon, 400.2.
CLIMENA[2]: fille d'Idoménée, 428.3.
CLIMESTRA: Clytemnestre, femme d'Agamemnon, mère d'Oreste et d'Érigone, 425.2, 427.1, 428.1, 434.3, *Clemestra* 437.4.
Coalogofagos: lieu visité par Ulysse (mauvaise interprétation des Lotophages mentionnés par Dictys), 438.5.
COLCAS, COLCHAS, COLLCAS → CALCAS.
Colcos, isle de: la Colchide, région de Grèce où se trouve la Toison d'or, 6.4, 7.R, 7.5, 8.3, 9.3, 13.2, 23.R, 306.28.

Comacine: province d'Orient (d'après Constans, il s'agit de la Commagène, région septentrionale de la Syrie), 351.3.
Comenie: royaume allié des Grecs (*Prose 5* confond les deux toponymes *Orcomenie* du roman en vers), 151.5, *Cormenie* 157.1, *Courmenie* 174.2; voir aussi *Orcomonie*.
COMUS: roi de Thrace, allié des Troyens, 195.9, 195.30; voir aussi ARCHANUS.
Conques: royaume de *Theseus*, allié des Troyens, 128.15.
CONSTANTIN: l'empereur romain Constantin I[er], 3.3.
Coralis: fleuve d'Orient, 351.2.
Corcire Manalan: ville fondée par Anténor, avec une référence à l'île de Korčula en Dalmatie méridionale, 417.3, *Corcire* 417.4.
Corinte: la ville de Corinthe, dans le Péloponnèse, qui se trouvait dans la principauté d'Achaïe ou de Morée, 3.5, *Corinthe* 428.1.
CORRIUM: roi grec, 118.19.
Cortace: fleuve d'Orient, 351.2.
Costentinoble: la ville de Constantinople, 2.3, 3.4, 63.2.
Cranie: ville principale de l'île de Céphalonie, 457.1.
CRENNEUS: roi grec originaire de Pise en Élide, 118.25, *Creneus* 118.27.
Crete: l'île de Crète, 3.2, 91.1, 166.1, 184.12, 225.8, 225.30, 351.1, 428.1[2], 433.1[2], 436.1, 437.5, 438.1, 438.4, 442.1, 443.3, *Crethe* 225.1.
CRETEN: compagne de *Lacena* dans l'épître ovidienne d'Hélène (correspond à Clymène dans le texte latin), 210.20, 210.42.
CRETEUM: Créthée, roi grec, frère de Laerte et oncle d'Ulysse, 1.30.
CREUSA[1]: amante de Jason, tuée par Médée, 38.10, 38.11[2], 38.12, 38.13.
CREUSA[2]: Créuse, fille de Priam et d'Hécube, femme d'Énée, 55.1, 398.5.
CRIMENUS: roi grec, 118.16.
CRIMONEN: fille du roi de *Messe*, esclave d'Achille (il s'agit probablement d'un dédoublement d'Astynomé), 407.14; voir aussi ASTRIMONEN.
CRISEIS: fille du roi *Larnesius*, amie d'Achille (il devrait s'agir en réalité de Briséis), 107.4.
CRISÉS[1]: Chrysès, prêtre grec d'Apollon, 390.8.
CRISÉS[2]: roi grec, père d'Astynomé, 407.17, 407.18, 407.20, 407.21, 407.22.
Crison: fleuve d'Orient, 351.2.
Crisora: fleuve d'Orient (d'après Constans, il s'agirait du *Chysorrhoas*, le fleuve de Damas), 351.2.
CRISPUS[1]: le traducteur de Darès et Dictys en latin, 418.2.
CRISPUS[2]: espion de Pyrrhus, 444.2, 445.1.
Cumaine: Coumanie, région d'Europe centrale et orientale habitée par les Coumans, 3.4.
CUNEUS: roi de Chypre, allié des Grecs, 151.27.
CUPEUS DE LARISCE: roi allié des Troyens, 128.6, *Cuppessus* 141.1, *Cupessus* 195.8.
CURNALUS: guerrier grec, 195.5.
CURVALUS D'ARECE: roi allié des Troyens, 195.28.
Cypre: l'île de Chypre, 3.2, 118.31, 436.2, *Cipre* 151.27, 351.1.
CYRON: Sciron, brigand tué par Thésée, 190.16.

DAIRES: Darès le Phrygien, 42.R, 174.1, 227.1, 280.1, 302.3, 364.7, 365.1, 418.1[2].

DAMOR: un des fils bâtards de Priam, 173.15.
DANAS D'ARUN → DINAS D'ARON.
DANAUS: un des rois grecs assemblés à Athènes, 113.4.
DANCLUS → CLAUCUS.
DANEOEN: femme aimée de Neptune (mauvaise interprétation d'*Hecateone* dans *Hér.* XIX, 133), 306.20.
Dardanidés: nom d'une des portes principales de Troie, 64.5, 139.2, 202.38, 356.1.
DARDANIENS: les Troyens, 130.11.
DARDANUS: Dardanos, ancien roi de Troie, 1.16, 210.35, 398.4, 452.5, *Dardani* 103.3, 415.5.
DARION: roi grec (*Prose 5* dédouble probablement le personnage de *Dorius* du roman en vers), 118.5, *Dorions* 151.10, *Dorius* 160.1, 162.3; voir aussi DORNUM.
DAUT: roi de Géorgie vaincu par *Landomatha*, 468.3.
DAVID: le roi biblique David, 280.6, *Davit* 5.7.
Daydas: autre nom de la ville d'Athènes, 117.1.
DEDALUS: Dédale, architecte et inventeur, créateur du Labyrinthe, 225.7, 286.9.
DEGERMIRRA: Déjanire, femme d'Hercule, 40.6, 40.8, 40.10, 40.13, *Degermira* 40.13.
DEIDAMIA: Déidamie, mère de Pyrrhus, 359.1.
DEIPHEBUS: Déiphobe, fils de Priam et d'Hécube, 109.19, 115.4[2], 129.3, 143.2, 163.1, 163.2, 168.1, 171.2, 174.3, 192.6, 196.5, 198.2, 205.8, 226.6, 259.4, 259.10, 282.4, 282.8, 283.1, 283.2, 285.3, 285.27, 285.30, 288.11, 290.3, 342.4, 379.3, *Deyphebus* 282.6, *Diephebus* 44.1, *Dyephebus* 105.2.
DELON: un des fils bâtards de Priam, 147.1, *Dolon* 162.5.
Delpho: Delphes, où se trouve le temple de l'oracle d'Apollon, 453.1[2], 453.3[2], 454.1, *Delphos* 451.1.
DEMANTIS: Dymas, père d'Hécube, 43.3.
DEMOFON: Démophon, fils de Thésée, ami de Phyllis, 151.29, 190.R, 190.9, 190.21, 190.31, 190.32, 195.29, 430.1, *Demophon* 118.27, 190.1, 264.2, 400.2, *Demonfon* 113.1, *Demonphon* 195.5.
DERPINOR → ELPINOR.
Despoté: le Despotat d'Épire, dans l'Orient latin, 3.6, 118.13.
DIFRÉS: nom égyptien de Cécrops, fondateur d'Athènes, 117.2; voir aussi CITROPS.
DIGLUS → DUGLAS[1].
Diluce: l'île de Doulichion, qui fait partie du royaume d'Ulysse, 440.15.
DINART: un des fils bâtards de Priam (il coïncide peut-être avec *Dinas d'Aron*), 141.1.
DINAS D'ARON: un des fils bâtards de Priam, 162.7, *Danas d'Arun* 147.1.
DISCORDIA: déesse de la discorde, 82.5; voir aussi FETONTA.
DITIS: Dictys de Crète, 42.R, 364.7, 365.1, 365.2, 418.2.
Dolloi: les îles Éoliennes, gouvernées par Circé et Calypso, 438.12.
DOLON → DELON.
DOLUS: chevalier troyen, un des traîtres de la ville, 212.7, 212.11, 212.17, *Doolus*: 372.1.
DOOLUM: personnage grec mentionné dans l'épître ovidienne de Pénélope (il s'agit d'une mauvaise interprétation du texte latin), 440.7.
DORCALUS: un des fils bâtards de Priam, 147.1, 188.9, 200.9, *Doroscalus* 162.7.

DORNUM: roi grec (*Prose 5* dédouble probablement le personnage de *Dorius* du roman en vers), 118.19, *Dornius* 205.11, *Dormius* 255.12; voir aussi DARION.
DRUAL: neveu d'Anténor, 462.5, 463.2, 463.3, 463.4.
Ducalion: fleuve mentionné dans l'épisode de la mort du centaure Nessus (il s'agit probablement d'une interférence du mythe de Deucalion et Pyrrha), 40.4.
DUCENTOUR: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Phyllis (il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation de la référence au centaure vaincu par Thésée), 190.16.
DUGLAS[1]: un des fils bâtards de Priam, 173.13, *Diglus* 58.2, *Duglés* 149.4, *Duclas* 173.13.
DUGLAS[2]: roi allié des Troyens, père de *Fyon*, 166.1; voir aussi CARRAS[2].
Duras: la ville de Durrës en Albanie, 3.6.
DYANE: la déesse Diane, 90.1, 123.7, *Diane* 139.1.
DYARS: roi allié des Troyens, compagnon de *Syon*, 128.16; voir aussi ESDRAS.
DYCALUS: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
DYOMEDÉS: Diomède, fils de Tydée et roi d'Argos, 101.2, 110.1, 113.1, 114.4, 114.9, 118.15, 123.2[2], 123.3, 124.14, 126.R, 126.1, 126.3, 126.6, 126.8, 138.11, 151.25, 186.1, 188.1, 188.2[2], 188.3, 194.7, 194.9, 204.4, 205.9, 207.1, 209.13, 212.6, 212.9, 219.1, 219.2, 221.1, 224.2, 226.8, 228.7, 228.9, 228.14, 230.2, 238.2, 238.7, 238.16, 244.2, 244.3, 244.6, 260.3, 285.6, 289.1, 294.1, 295.3, 299.1, 301.3, 301.5, 301.6[2], 302.1, 304.2, 305.1, 305.9, 309.4, 342.2, 343.5, 343.6, 346.1, 346.4, 356.2, 357.4, 357.6, 363.6, 363.11, 366.2, 368.2, 376.1, 383.1, 385.4, 385.6, 386.1, 392.1, 405.2, 408.1, 409.5, 423.4, 425.2[2], 426.1[2], 429.1, 429.3[2], 431.1, 431.3, *Diomedés* 205.1, 238.3, 324.2, 425.2.
DYOMEDIAN: fille du roi *Sorbara*, esclave d'Achille, 407.11, 407.17.
DYONISIUS BACHUS: le dieu Dionysos, 117.3.
Dyopagite: fleuve d'Orient, 351.2.
Dyopolin: ville de Phrygie, 407.12.

EACHIDÉ: personnage mentionné dans l'épître ovidienne d'Hermione (mauvaise interprétation de la référence à Achille, petit-fils d'Éaque, du texte latin), 452.6, *Eacidés* 452.9.
Eboan: région maritime du royaume de Nauplius (d'après Constans, il s'agirait de l'Eubée ou Négrepont); dans un deuxième passage, l'autorité sur cette région est attribuée à Télèphe (il s'agit d'une erreur déjà présente dans le roman en vers), 424.1, 426.1.
Ebri: le fleuve Évros ou Maritsa, qui traverse la péninsule balkanique et en particulier l'ancienne Thrace, 190.5.
Ebrun: montagne mentionnée dans l'épître ovidienne de Phyllis (il s'agit du mont Hémus dans le texte latin), 190.27[2].
ECTOR → HECTOR.
ECUBA: Hécube, femme de Priam, 43.1, 43.3, 46.1, 109.17, 218.8, 253.3, 253.6, 265.3, 269.1, 270.2, 271.1, 283.1, 284.1, 285.32, 310.1, 325.3, 327.1, 330.3, 347.3, 387.1, 398.1,

403.1, 410.2, *Eccuba* 105.3, 115.13, 198.16.
Egeun: la mer Égée, 419.2.
EGIAL: Égialée, femme de Diomède, 426.1, 426.2, 431.2[2], *Egyal* 425.2[2].
EGISTUS: Egisthe, amant de Clytemnestre, 427.1, 427.2, 428.1, 433.1, 434.4, 435.3, *Egystus* 434.1, 434.3, 435.1, 437.4.
EGRIMONA → ERIGONA.
EGYPDE: beau-frère de *Turidaridi* dans l'épître ovidienne de Pâris (le texte latin fait référence au patronyme de Thésée, fils d'Égée), 202.36.
Egypte: le pays d'Égypte, 2.4, 470.1.
EGYPTIENS: les Égyptiens, 117.1, *Egyptien* 117.1.
ELAINE, ELEINE → HELAINE.
ELEYDA: Léda, fille de Vénus et de Jupiter, mère d'Hélène, 91.10.
ELLÉS: Hellé, sœur de Phrixos, 7.2, 7.5[2], 306.26, *Hellés* 306.19.
ELPINOR: roi grec, 255.12, *Derpinor* 205.11, *Epinor* 209.15.
EMANOIS: seigneur allié des Grecs, 151.3.
EMELIUS: roi de *Pigres*, allié des Grecs, 151.18, *Emulius* 118.21, *Hemelus* 171.1, *Hemelins* 173.11, *Emilius* 392.2.
EMIRECUS: roi grec originaire de *Pheminois*, 118.8.
EMPHENIS → EUFRAMIS.
ENEAS: Énée, fils d'Anchise et mari de Créuse, 5.1, 115.8, 126.4, 129.4, 145.1, 145.2, 168.4, 168.6, 192.4, 194.3, 194.7, 194.8, 197.6, 198.2, 198.3, 198.9, 198.15, 205.4, 205.8[2], 205.9, 209.16, 246.2, 253.2, 259.4, 322.2, 343.2, 347.2, 363.7, 367.1, 369.2, 370.4, 370.5, 372.1, 374.1, 378.1, 380.1, 386.1, 392.2, 392.5, 397.6, 398.2, 398.6, 400.3, 401.8, 401.9[2], 411.3, 415.1, 415.6, 415.7, 416.1, 431.1, 431.5, 462.1, *Heneas* 376.2.
ENEIDA: amie de *Cessus* dans l'épître ovidienne de Pâris (mauvaise interprétation de *Schoeneida*, patronyme d'Atalante, du texte latin), 202.25.
ENFREMÉS: roi de *Liconie* allié des Troyens, 128.5, *Eufremés* 195.9; voir aussi EUFRAMIS.
Engrés: nom attribué au lieu de la sépulture d'Hécube, 403.2.
ENVIE: personnification de l'envie, 402.11, 402.12.
EOLUS: Éole, dieu des vents, père de Canacé et Macarée, 184.11, *Elous* 319.12.
EPILEPUS: roi de Phocide, allié des Grecs, 118.18; voir aussi EPISTROPUS et EPISTROS[1].
EPISTROPUS: roi grec (dédoublement d'*Epistros*), 205.2, 205.3, *Epistopus* 118.4; voir EPILEPUS et EPISTROS[1].
EPISTROS[1]: roi de Phocide, allié des Grecs, 151.8, 151.9, 209.15, *Epystros* 162.1, *Sepitros* 162.4; voir aussi EPILEPUS et EPISTROPUS.
EPISTROS[2]: allié des Troyens, originaire de *Bocine*, 128.12.
EPIUS: Épéus, le charpentier grec qui construit le cheval de Troie, 390.8.
EPLIONAR: roi grec, 118.5.
Erchomené: autre nom de la ville d'Athènes, 117.1.
ERICTONIUS: Érichthonios, ancien roi de Troie, 1.17.
ERIGONA: fille d'Egisthe et de Clytemnestre, 427.1, *Egrimona* 437.4.
ERMAGORAS → HERMAGORAS.
Ermenie → Hermenie.
ESANTEIF: roi allié des Troyens, 209.13.

ESCALUS DE COMENIE → CALOR DE CORMENIE.
Escapion, mons de: montagnes qui constituent une des limites de l'Asie, 1.13.
Escorfou: l'île de Corfou, 3.6.
ESDRAS: roi allié des Troyens, compagnon de *Fyon*, 144.1, 166.1, 167.3, 324.2, 343.2; voir aussi DYARS.
ESDRON: un des fils bâtards de Priam, 147.1.
ESON: le roi grec Éson, père de Jason et frère de Pélée (à cause d'une confusion entre Pélias et Pélée), 6.2, 6.3, 38.R, 38.1, 38.2, 38.6[3], 38.8, 286.23.
Espaigne: Espagne, 137.4.
Esparte: la ville de Sparte, 118.2, 151.7, 210.34, 440.12, *Asparte* 101.1, 101.2, 453.2, *Sparte* 25.1.
ESTRACHIS: Eurysacès, fils de Télamon Ajax, 413.1.
ESYONA: Hésione, fille de Laomédon et sœur de Priam, 124.8, 124.10, 125.3, 176.1, 276.1, 370.3, 375.4, *Exona* 69.1.
Ethiope: Éthiopie, une région de la Perse, 128.14.
ETHRA: compagne de *Lacena* dans l'épître ovidienne d'Hélène (correspond à Éthra, mère de Thésée, dans le texte latin), 210.18, 210.42, 400.2.
EUCALOGONS: seigneur troyen, un des traîtres de la ville, 372.1.
EUCHONIUS: Érichthonios, fils de Vulcain, 40.3.
EUFORBIUS: seigneur troyen de *Chastel Clus*, 227.3.
EUFRAMIS: roi allié des Troyens, 205.10, *Emphenis* 209.13; voir aussi ENFREMÉS.
Eufrates: Euphrate, fleuve d'Orient, 351.2.
EUFREMÉS → ENFREMÉS.
Euletré: fleuve d'Orient, 351.2.
EUNIPHILUS: seigneur d'*Urianda*, allié des Grecs, 248.2; voir aussi EURUPILUS.
EUROPA: Europe, la nymphe aimée de Jupiter, 225.6.
Europe[1]: une des trois parties du monde, 1.8, 1.11, 1.13, 1.14, 78.7.
Europe[2]: montagne de Thrace dans l'épître ovidienne de Phyllis (correspond à *Rhodope* du texte latin), 190.27.
EURUPILUS: roi d'*Orcomonie*, allié des Grecs, 151.22; voir aussi EUNIPHILUS.
EXIMIOIS: guerriers sous le commandement d'*Humers*, allié grec (d'après Constans, ils viendraient de l'île de Syme, près de Rhodes), 170.3, 172.4.
Exos: fleuve d'Orient (déformation d'*Axon* d'après Constans), 351.2.

FAUVEL: un des fils bâtards de Priam, 58.2, *Faviax* 149.3, *Phanoel* 173.9.
FELIX → FILITOAS.
FELOIAUS: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
Femenie: le royaume des Amazones, 159.8, 359.1.
Fenice: la Phénicie, province d'Orient, 351.3.
FENIX: Phénix, précepteur d'Achille, 236.6.
FETONTA: autre nom de la déesse de la discorde, 48.2, *Phetonta* 48.4; voir aussi DISCORDIA.
FILIMENIS: roi de Paphlagonie, allié des Troyens, 135.4[2], 136.2, 195.25[2], 246.7, 246.8, 324.2[2], 344.3, 355.1, 356.1[2], 361.4, 363.6, 381.2, 391.2, *Philimenis* 128.13, 192.7, 195.12, 195.25, 308.5, 309.4, 315.3, 315.4, 343.5, 357.5, 362.7, 391.1, *Phyliminis* 362.1.

FILITOAS: roi grec de Calydon, 165.1, 170.1, *Filistoas* 151.13, *Filotas* 169.1, *Philithoas* 118.9, *Philitoas* 195.26, *Philiton* 195.5, *Felix* 226.10, 226.13, 226.15.
FILLEUS: roi de *Palestine*, allié des Troyens, 208.2, *Phileus* 209.13.
FLORENÉS: roi de *Trophion*, 434.3.
FORTUNE: personnification de la fortune, 33.3, 176.3², 263.7, 266.1, 284.1, 363.5, 367.3, 379.4, 416.3, 441.3, 443.2.
Frige: premier nom de la ville de Troie, 1.15.
FRIGUS: Friga, fondateur légendaire de Troie, 1.14, 1.15, 5.4, 5.6, 202.20, 210.40.
FRIS: fille de Friga, 202.20.
FRISAIS: les guerriers de Phrygie, 244.3.
Frise: Phrygie, lieu d'origine de trois rois alliés des Troyens (et d'un roi allié des Grecs, cousin d'Ulysse), 128.10, 140.1, 150.1, 155.4, 171.1, 244.7, 244.8, 407.3.
FRIXUS: Phrixos, frère d'Hellé, 7.1, 7.5², *Frisus* 306.26.
FYON: roi allié des Troyens (souvent mentionné avec son char), 144.1², 167.1, 167.3², *Fion* 166.1, 324.2, *Phyon* 229.3, *Syon* 128.16.

GALATEE: cheval d'Hector, 148.1, 153.1, 208.2², 208.3, 226.4, 243.1, *Galaté* 188.11.
GALIEN: célèbre médecin de l'Antiquité, 177.4.
GANIMEDÉS: Ganymède, fils du roi troyen Tros, 1.19, *Ganimedon* 1.21.
Gansés: Gange, fleuve d'Orient, 351.2.
Gargace: ville de Troade conquise par Télamon Ajax, 407.5.
Gerben: royaume d'*Orandeus*, 417.2.
GILLOR D'AGLUS: un des fils bâtards de Priam, 173.11, *Gillors d'Aglus* 149.4, *Bilors d'Aglus* 58.2.
GLACON: roi de Lice, allié des Troyens, 139.3, 154.1³, *Glatons* 128.4.
GLAMOS: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
GLAUCA: concubine de Télamon Ajax, 413.1.
GLILOS: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
GLODEVAL: comte grec, 162.7.
GODELÉS: un des fils bâtards de Priam, 58.2, 149.4, 173.12.
GOMER: fils de *Thars*, père de Friga, 5.5, 5.6.
Gorgie → Jorgie.
GOS: médecin d'Orient qui soigne les blessures d'Hector, 177.4, *Gioz* 232.2.
Grece: la Grèce, 2.6, 3.R, 3.1, 3.2, 3.3², 4.1, 4.2², 4.3, 6.R, 6.1, 6.3, 7.1, 9.3, 13.7, 24.8, 25.R, 27.4, 34.2, 34.3, 35.1, 38.5, 38.10, 41.1, 57.2, 61.2, 64.3, 69.1, 70.1, 79.2, 80.4, 81.3, 82.5, 82.11, 82.16, 83.R, 84.1, 85.R, 85.1³, 88.R, 88.1, 88.2, 88.3, 89.1, 90.1², 92.9, 95.3, 98.2, 98.6, 100.2, 101.3, 102.7, 103.1², 103.3, 107.5, 109.23, 110.R, 110.1², 112.1, 113.9, 114.1, 114.13, 114.17, 115.1, 115.3, 117.1, 118.R, 120.R, 120.2, 124.10, 124.12, 124.19, 131.1, 133.10, 138.7, 138.12, 151.14, 166.1, 178.6, 185.1, 190.31, 210.34, 213.4, 238.1, 269.2, 285.4, 356.1, 368.2, 370.3, 375.4, 377.5, 384.9, 400.5, 411.3, 430.4, 435.4, 440.2², 440.6, 445.2, 452.11, *Gresse* 437.2.
Grece, mer de: la mer Égée, 1.14, 2.1, 2.3.
GREGIOIS: les Grecs, 3.4, 30.1, 31.R, 31.2², 34.3, 35.R, 76.3,

91.1, 109.35, 110.R, 112.R, 116.R, 116.1, 117.1, 117.3, 120.5, 121.2², 121.4², 122.1, 123.1, 123.9, 124.19, 127.4, 128.4, 128.5, 131.1², 133.R, 133.1, 133.2, 133.8, 135.1², 136.2, 136.5², 137.1, 137.4, 138.1², 138.2, 138.6, 145.1, 151.R, 156.3, 158.2, 166.1, 167.1, 168.3, 168.4, 170.2, 171.2, 172.3, 174.1, 175.2, 177.5, 181.1, 187.1, 188.5², 188.6, 188.8, 188.10, 188.11, 188.14, 189.1, 191.1², 193.6, 195.5, 196.4, 197.1, 197.7, 198.11, 204.3, 205.4, 206.3², 206.5, 207.1, 208.1, 208.4, 209.12, 211.2, 211.3², 212.17, 217.3, 219.1, 224.1, 226.7, 226.15, 227.2, 227.6, 227.9, 228.2, 228.9, 229.2³, 229.3, 230.11, 237.4, 239.1, 244.8, 244.14, 245.4, 248.7, 249.1, 249.3, 250.4, 250.6, 250.11, 254.3, 255.4, 255.6, 259.5, 259.9², 259.10, 260.3, 261.2, 262.1, 264.1, 264.2², 265.4, 276.1, 281.1, 281.2, 282.4, 282.8, 285.5, 285.13, 285.25, 287.1, 287.6, 288.3², 288.5, 288.8, 289.1², 291.3, 291.6, 300.2², 302.3², 307.1, 309.1, 309.6, 311.1, 311.10, 312.1, 312.2, 316.1², 321.2², 324.3, 343.4, 343.6, 344.3, 345.1, 347.1, 347.4, 353.1, 353.5, 354.1, 356.1, 356.2, 357.2, 357.3, 357.4, 357.7, 357.8, 358.1, 359.1, 360.1, 362.3, 362.7, 363.10, 364.1, 364.6³, 365.3, 367.1, 368.2, 369.3, 370.2, 370.3, 372.2, 377.1, 377.6, 378.1, 378.2, 378.6, 378.8, 380.1, 382.1, 382.2, 383.1, 384.1, 384.10, 385.6, 386.2, 386.4, 390.1, 391.1, 392.1, 396.2, 396.3, 396.6, 399.2, 400.1, 400.4, 401.2, 401.3, 401.8, 402.14, 404.2, 405.1, 408.2, 412.6, 415.1, 415.6, 417.6, 419.R, 419.1, 420.3, 421.1, 422.1, 425.1, 426.1, 432.1, 440.6, *Gregois* 137.2, 173.5, 173.8, 204.1, 228.3², 230.4, 230.7, *Grigiois* 13.1, 68.4, *Gregios* 1.21, *Grieu* 31.2, 41.1, 83.4, 89.1, 111.3, 123.R, 123.6, 123.9, 124.1, 125.2, 138.2, 171.1, 173.1, 182.2, 193.3, 201.2, 203.1, 205.9, 208.3², 208.5, 209.17, 212.10, 212.15², 212.16, 255.1, 279.1, 285.8, 291.5, 309.5, 310.2, 336.3, 346.3, 353.2, 359.1, 363.11, 378.3, 392.3, 393.3, 395.4, 396.1, 396.2, 398.9, 399.1, 407.3, 414.1, 415.7, 421.1², 424.1², 425.2, *Greu* 165.1, 170.3, 207.1, 397.5, *Grieus* 133.10, 212.7, 424.1, *Griex* 5.8, 61.2, 76.R, 124.16, 161.1, 173.2, 174.1, 207.1, 335.1, 388.3, 407.2, 411.3, 414.2, 418.2, *Grex* 10.3, 34.2, 107.2, 107.6, 109.19, 123.2, 151.1, 172.5, 256.1, *Grec* 27.R, 35.1, 59.1, 89.1, 106.6, 111.3, 123.4, 123.7, *Gres* 128.17.

HALCASTUS, HOLCASTUS → ALCASTUS.

HASTOR: roi allié des Troyens, 209.13.

HEBER¹: roi de Thrace, 285.16.

HEBER²: guerrier grec, fils du roi de Thrace, 285.23.

HECTOR: fils aîné de Priam et d'Hécube, mari d'Andromaque, père de *Landomatha*, 43.3, 44.1, 68.2, 77.R, 77.1², 78.R, 78.1, 84.R, 84.2, 92.5, 105.2, 109.19, 109.22, 115.3, 115.6, 115.14, 129.R, 129.2, 129.4, 137.4, 138.1, 138.2, 139.3², 139.4², 140.1, 142.2, 143.2, 144.3, 145.1, 148.1, 152.1, 152.2, 152.4, 153.1⁵, 153.4, 153.6,

155.1, 155.2, 156.2, 157.1[2], 159.10, 160.1[2], 160.2, 160.3, 160.4, 161.1, 162.1[2], 162.2, 162.5, 162.7, 164.1[2], 165.2, 166.1, 168.1, 168.3, 168.4, 170.1[2], 171.2[3], 171.3, 171.7, 172.3, 172.4, 172.7, 173.1[2], 174.1[2], 175.1[8], 176.1[2], 176.2, 176.3, 177.1, 177.2, 178.3, 180.3, 186.4[2], 186.7, 187.1[2], 187.2[3], 187.3[2], 188.5, 188.6[2], 188.7[2], 188.11[3], 189.1, 189.7, 190.33, 191.1, 192.3, 193.3, 194.1[2], 194.7, 194.8, 194.9[2], 194.11, 196.1[2], 197.6, 197.7, 197.8, 197.9, 197.10, 197.11, 198.2, 198.8, 205.1[3], 205.2, 205.3[2], 205.4, 205.5, 205.6, 205.8[2], 205.9, 205.11, 206.3, 208.2, 208.3[2], 208.6, 209.15, 209.16, 210.42, 212.4, 212.15, 215.1[2], 215.2, 216.1, 217.1, 217.2, 226.4, 226.10[2], 226.11, 226.13, 226.14, 226.15, 227.2, 227.3, 227.6, 227.11[3], 228.1, 228.3[2], 230.4, 230.10[3], 230.12, 232.2, 237.1, 237.2, 240.2, 240.3, 240.5, 241.1, 241.4, 242.1, 242.2, 243.1, 243.2, 243.6, 244.8, 245.6, 245.8, 246.3, 246.6, 247.1, 248.1, 248.4, 248.5, 248.7, 249.1, 249.2, 249.3, 250.1[4], 250.4, 250.8, 250.11, 251.1, 251.2, 251.10, 252.1, 254.1, 255.2, 255.6, 255.10, 255.11, 255.13, 256.1, 258.4, 259.9, 265.1, 267.1, 268.3, 269.1, 271.2, 285.32, 285.33, 290.3, 297.3, 299.3[2], 322.3, 325.7, 334.3, 342.4, 353.1, 353.3, 353.5, 354.1[2], 357.8, 379.3, 387.1, 401.3, 412.1, 440.4[2], 451.2[2], 455.4, 462.R, 462.1, 463.1, 463.4, 465.4, 469.1, 471.3, *Hectors* 138.12, 147.1, 155.3, 172.5, 233.1, *Ector* 130.8, 248.6.

HELAINE[1]: Hélène, femme de Ménélas, puis de Pâris, 90.1, 90.2, 91.R, 91.11[2], 91.12, 91.13, 91.16, 92.R, 92.10, 93.R, 94.R, 94.1, 94.3[2], 95.2, 95.3, 96.R, 96.2, 96.3, 96.5, 97.R, 97.1, 99.1, 99.2, 99.3, 100.R, 100.1[2], 102.1, 103.1, 103.3, 104.1, 105.1, 105.3, 106.1, 106.2, 106.3, 108.1, 109.1, 109.14, 109.18, 110.1, 111.1, 111.3, 113.1, 114.2, 124.10, 124.12, 124.19, 125.5, 151.7, 159.5, 182.3, 186.6, 193.2, 195.17, 197.3, 197.9, 198.15, 200.2, 202.20, 202.26, 202.28[2], 218.8, 227.9, 232.3[2], 237.1, 237.4, 241.3, 241.7, 253.3, 253.13, 265.3, 277.6, 291.3, 347.2, 348.1, 367.1, 368.2, 378.4, 383.1, 398.8, 400.1, 437.6, 465.1, *Heleine* 1.23, 85.2[2], 99.R, 210.16, 276.2, 370.4, 382.1, 392.4, 394.1[2], 436.2, 452.15, *Helene* 57.2, 98.2, 100.5, *Heleyne* 57.2, *Elaine* 345.3, *Eleine* 408.2.

HELAINE[2]: sœur de Memnon, 450.1.

HELEMUS: roi grec, 118.20.

HELENUS: Hélénos, fils de Priam et d'Hécube, 53.1, 81.R, 81.1, 98.6, 104.R, 104.1, 105.1, 105.3, 115.4, 115.5, 253.5, 336.2, 412.1, *Elenus* 400.5, 401.2.

HELIANUS: chef grec, 101.2.

HELLÉS → ELLÉS.

HEMELINS, HEMELUS → EMELIUS.

HENEAS → ENEAS.

HERCULÉS: le héros grec Hercule, 1.28, 8.1[2], 10.1, 12.2, 13.R, 13.4, 23.1, 24.6, 28.R, 24.8, 25.1[2], 26.1, 28.1, 29.1, 34.R, 34.1, 40.R, 40.1[2], 40.7, 40.8[4], 40.9[2], 40.12, 40.13[4], 123.9, 127.2, 127.9[2], 375.3.

HERIMACHÉS: Eurymaque, un des prétendants de Pénélope, 440.15.

HERMAGORAS: un des fils bâtards de Priam, 173.4, *Hermigoras* 58.2, *Ermagoras* 149.1, *Margoras* 309.3.
HERMENA: Alcmène, mère d'Hercule, 40.1.
Hermenie: Arménie, région d'Orient où se trouve la Colchide, 7.5, 469.R, 469.1, *Ermenie* 2.4, 468.2.
HERMIN: habitants de l'*Hermenie*, 469.1.
HERMINÉ: Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, femme d'Oreste, 437.6, 451.1, 451.2, 452.R, 453.4, 454.1, *Hermonie* 85.2.
Hernour: région de Grèce, 118.5.
HERO: Héro, amie de Léandre, 286.R, 286.6, 306.R, 332.2.
HORESTÉS: Oreste, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre, mari d'Hermione, 434.2, 434.3[2], 434.6, 435.2, 435.3, 435.4, 437.1, 437.3, 437.5, 451.1[2], 452.1, 452.3[2], 453.1[2], 453.3[2], 454.1, 455.1, *Horesté* 437.4, 437.4, 452.R, *Horrestés* 453.4, *Orestés* 428.1, 433.1, 434.1, 434.2, 437.3, 452.3, *Oresté* 437.2.
HULIXÉS → ULIXÉS.
HUMERS: roi des *Eximiois*, allié des Grecs, 151.16, 170.3, 172.4.
HUPOS DE LARISE: roi allié des Troyens, 209.13, *Huppos* 204.7, 204.8[2], *Hupus (de Harise)* 141.1, 158.1, *Hypos (de Larisce)* 128.6.
HUPOS LI VIEL: roi allié des Troyens, originaire de *Celice*, 128.2, 195.7.
HYCARUS: Icarios, père de Pénélope, 440.15.
HYLION, HYLYON → YLLUS.
HYLOÉS: Iolé, amante d'Hercule, 40.13.
Hylyon → Ylyon.

Ide: le mont Ida en Troade, 202.13.
ILLUS → YLLUS.
Ilyon → Ylyon.
Inde: province d'Orient, 205.1, 218.6, *Ynde* 351.3, *Ynde la Majour* 218.6, 249.3.
Inde, mer de: l'océan Indien, une des limites du royaume de *Landomatha*, 470.1.
ISIFILÉS → YSIPHILÉS.
Ismaron: Ismarus, ville de Thrace, 409.5; voir aussi *Mierve*.
Israhel: la terre promise biblique, 84.3, *Israel* 117.1.

Jacincte: l'île de Zante, 440.15.
Jaconidis: ville de Colchide, 13.3.
JAPHET: fils de Noé, ancêtre des Troyens, 1.5, 1.11, 1.14, 5.5.
JASON: fils d'Éson, neveu de Pélée, 6.R, 6.2, 6.3, 6.4, 8.R, 8.1[2], 8.2, 9.R, 9.1, 9.3, 10.R, 10.1, 11.1, 12.R, 12.1, 13.R, 13.2, 13.4, 13.7, 13.8, 14.R, 14.2[2], 15.R, 15.1, 16.R, 16.1, 17.R, 17.1, 19.R, 20.4[3], 21.R, 21.1, 21.5, 21.7, 22.R, 22.9, 22.12, 22.13, 23.R, 23.1, 23.2, 24.R, 24.1, 24.3[2], 24.5, 24.8[2], 24.10, 24.11, 25.R, 25.1[2], 38.1, 38.2, 38.3, 38.4, 38.6, 38.9, 38.10, 38.13, 38.14, 39.R, 39.1, 123.9[2], 210.41.
JESUCRIST: la deuxième personne de la Trinité chrétienne, 264.1
Jordain: le fleuve Jourdain, 351.2.
Jorgie: la Géorgie, pays d'Orient, 3.4, 468.R, 468.2, 468.3[3], *Jorje* 2.5, *Gorgie* 468.4.
JULIUS CESAR: Jules César, général et homme d'État romain, 350.2.
JUNO: la déesse Junon, 48.1, 49.R, 49.1, 82.5, 85.2, 109.10, 190.10, 202.13, 210.16, 225.15, 347.1.
JUPITER: le dieu Jupiter, 21.3, 40.1, 56.1, 56.4, 91.3, 91.4, 91.5, 91.8, 91.10, 91.11, 202.14, 202.25, 202.28, 210.10, 225.6, 225.13, 225.14, 225.15, 225.27, 286.9, 286.25, 325.6, 392.2, 397.6, 452.9, *Jovis* 255.5.

Jurgie, mer de: mer mentionnée dans l'épître ovidienne de Léandre (interprétation fautive de *Hér.* XVIII, 139: «hoc mare, cum primum *de virgine* nomina mersa», qui désigne l'Hellespont), 286.22.

KAATHAN: un des fils bâtards de Priam, 58.2; voir MATHAN.

Lacedemoine: Lacédémone, autre nom de la ville de Sparte, 91.15, 306.28.

LACENA: nom de la femme à qui est attribuée l'épître ovidienne d'Hélène, 210.R; voir aussi LEDEA et TURIDARIDI.

LACHAFISE: nom de la reine qui retient Ulysse (dans le roman en vers, il s'agit de la nymphe enchanteresse Calypso), 439.3; voir aussi CALLISENA.

LACHAON DE POORTE TEE: un noble troyen, 227.3.

LAERTA: fils d'Idoménée, roi de Crète, 443.3.

LAHERTÉS: Laerte, père d'Ulysse, 440.15, 440.17[2].

Laito: château où Pénélope écrit son épître à Ulysse, 440.18.

Lanconie: pays du roi *Eufremés*, allié des Troyens, 145.1, 168.4, *Liconie* 128.5, *Lalicone* 363.7.

LANDOMATHA: Laodamas, fils aîné d'Andromaque et d'Hector, 240.2, 451.2, 462.1, 463.R, 463.1, 463.3, 464.R, 464.1[2], 464.2, 465.4, 466.R, 466.1, 467.R, 467.1[2], 467.2, 468.R, 468.1, 468.4, 469.R, 469.1, 469.2, 469.3[2], 470.R, 470.1, 471.R, 471.3, 472.R, *Landomacha* 462.R, 462.2, 463.4, 463.5, 465.R, 465.1, 465.8, 468.3.

LAODONIA: Laodamie, femme de Protésilas, 130.R, *Leodonia* 130.1.

LAOMEDON: Laomédon, roi de Troie, père de Priam, 1.27, 1.28, 10.1, 10.2, 13.1, 30.1, 31.3, 31.5, 34.R, 34.1, 34.2, 41.2, 42.1, 74.3, 114.15, 124.7, 210.10, 210.33, 375.3.

Larisan: ville de Troade conquise par Télamon Ajax, 407.5.

Larise[1]: pays d'origine des Grecs *Pallissitheus* et *Lavertin*, 118.14.

Larise[2]: pays du Grec *Polibetés*, 151.24 174.2.

Larise[3]: pays d'origine d'*Hupos* et *Cupessus*, alliés des Troyens, 158.1, 158.2, 204.7, 204.9, *Larisce* 128.6.

LARNESIUS: roi vassal de Priam, père de *Criseis*, 107.R, 107.2, 107.4, 123.1, 123.7, *Lernesius* 107.1, 123.2, 195.8.

LAUDICÉ: femme aimée de Neptune, mentionnée dans l'épître ovidienne d'Héro, 306.20.

LAVEREL: personnage vaincu par Thalamon Ajax (mauvaise interprétation de *l'averail* du roman en vers), 407.7.

LAVERTIN: roi grec, 118.14; voir aussi LEONENUS.

LEANDER: Léandre, roi allié des Grecs, ami d'Héro, 118.30, 151.30, 195.5, 286.1, 306.1, 332.2, *Leander Cornithius* 113.6, *Leandre* 286.R, 306.R, 306.7, *Leandres* 306.23.

LEDEA: autre nom attribué à la destinataire de l'épître ovidienne de Pâris (à partir du patronyme d'Hélène présent dans le texte latin), 202.1; voir aussi LACENA et TURIDARIDI.

LEONENUS: roi grec, 118.23; voir aussi LAVERTIN.

Lepnes: île de Lemnos, patrie d'Hypsipyle, 13.1.

Lernes: Lyrnessos, ville de Troade, patrie de Briséis, 263.7.

Lesbon: île de Lesbos, 263.6.
Lescople: terre des Grecs *Machaus* et *Pollidi*, 118.11.
LESTRIGORA: roi de Sicile, frère de *Ciclopein*, 438.5, 438.8.
Libanus: chaîne de montagnes d'Orient, 351.1.
Libe: royaume du roi grec *Lioité*, 118.15, 174.2; voir aussi *Melibee*.
Lice[1]: Lycie, terre de *Serpedon* et *Glacon*, alliés des Troyens, 128.4, 139.3, *Liche* 440.5.
Lice[2]: terre du Grec *Stampus*, 118.14, 154.1; voir aussi *Lide*.
LICOMEDÉS: Lycomède, père de Déidamie, 341.1, 359.1.
Liçonie: pays du roi *Pistropleus*, allié des Troyens, 150.1, 206.2.
Lide[1]: terre de *Politus* et *Marchion*, 118.22; voir aussi *Trite*.
Lide[2]: terre de *Santipus* et *Anphimacus*, alliés des Grecs, 151.23; voir aussi *Libe* et *Lice*[2].
LIGOS → CALIGOS.
LIGURGUS: Lycurgue, roi de Thrace, père de Phyllis, 190.27.
LINUS: un des rois grecs assemblés à Athènes, 113.5, 118.29.
LIOCHERÉS: amiral grec, 248.7.
LIOITÉ: roi grec de Libe, 118.15; voir aussi PHELOCATÉS, PHILOTÉS et POLIBETÉS[2].
LOCERE: seigneur allié des Troyens, originaire de *Bocine*, 128.12.
LODONIE: roi d'Orient allié des Troyens, 203.1.
Logres: lieu d'origine d'un groupe de guerriers grecs (il s'agit de la Locride, d'après Constans), 151.12, 345.1.
LORVOEL: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
LUDEL: guerrier grec, 167.2.

MABON: père du roi *Humers*, allié des Grecs, 170.3.
MACHAON: roi allié des Grecs, 113.7 114.24, 151.20, *Machaus* 118.10; voir aussi MARCHION.
MACHARIUS: Macarée, guerrier grec, frère de Canacé, 113.3, 118.28, 195.5, *Macarius* 195.30, *Machaire* 151.32, 319.5, *Machareo* 319.R.
MACHAUS → MARCHION.
MADIAN → ALMADIAN.
Majour, mer: la mer Méditérranée, 2.3, 2.5, *Major* 3.4.
MANDA CLARNUEL: un des fils bâtards de Priam, 149.2, *Mandan Charas* 58.2, *Madan* 173.5, 173.6.
Manesse: Magnésie, ville de Thessalie, 69.2, *Manasse* 151.28.
MARCHION: roi grec de *Trite* et de *Lide*, 118.22; voir aussi MACHAON.
Mareme: région italienne de la Maremme, en Toscane, 4.1.
MARGARITON: un des fils bâtards de Priam, 58.2, 149.3, 173.8, 245.4[2], 245.8.
MARGORAS → HERMAGORAS.
MARS: le dieu Mars, 16.2, 210.42, 286.25, 325.6.
MATHAN: un des fils bâtards de Priam, 58.2, 149.3, 173.10.
MAXAGORAS: un des fils bâtards de Priam (il s'agit probablement d'une forme estropiée d'*Hermagoras*), 58.2; voir HERMAGORAS.
MECERÉS → MICERÉS.
Mede: Médie, province d'Orient, 351.3.
MEDEA: Médée, fille d'Éétès, roi de Colchide, 7.5, 13.6, 13.7, 14.R, 14.1, 16.R, 16.1, 17.R, 18.R, 18.1, 20.R, 20.1, 21.R, 21.1, 21.3, 21.6, 22.R, 22.1, 23.1, 24.1, 24.3, 24.5, 24.7, 24.8[2], 24.10, 24.11, 38.R, 38.2, 38.3, 38.4, 38.5, 38.6[2], 38.7, 38.8, 38.9, 38.11, 38.13[2], 39.2, 210.41[2].
Medi: le Midi, une des quatre parties du monde, 2.4, 206.3, 350.1, 350.5.

Mediane, mer: mer au-delà de la Perse (le roman en vers a la leçon *mer d'Inde*), 2.2.

MEDINCTA: Médon, un des prétendants de Pénélope, 440.15.

MEDUSE: Méduse, aimée de Neptune, 306.20.

MELANCIUS: Mélanthius, chevrier d'Ulysse, 440.15.

MELEANDER: un des rois grecs assemblés à Athènes, 113.7.

Melibee: ville de Thessalie, 118.24, 151.26.

MELIUS: roi grec (il s'agit probablement d'un dédoublement d'*Emelius*), 118.10.

MELLÉS D'OREP: guerrier grec, neveu de Thoas, 173.3.

MENALIPUS: fils d'*Alcastus*, 445.2, *Menalippus* 447.2.

MENALUS: allié des Troyens, 143.1.

MENELAUS: Ménélas, roi de Sparte, frère d'Agamemnon et mari d'Hélène, 1.23, 57.2, 85.1, 85.2, 88.1, 90.1, 100.5, 101.R, 101.1, 102.R, 102.1, 103.3, 109.19, 109.20, 109.22, 110.1, 113.1, 114.2, 114.19, 118.2, 130.9, 130.12, 136.2, 151.7, 159.1, 159.4, 159.6, 161.1, 162.1, 168.3, 168.4, 186.1, 188.5, 195.4, 195.16, 197.3, 197.5, 197.6, 197.9, 197.11, 202.20, 204.5, 205.9, 210.14, 210.19, 226.7, 228.3, 228.4, 244.2, 244.7, 260.3, 276.4, 277.6, 285.6, 291.3, 291.4, 297.1, 298.2, 299.2, 299.3, 309.4, 314.4, 324.2, 341.3, 356.2, 357.4, 358.1, 359.1, 360.1, 368.2, 392.2, 393.3, 394.1, 398.8, 400.2[3], 408.2, 409.2, 412.5, 436.1, 436.2, 437.1, 437.5, 437.6, 451.2, 451.3[2], 452.8, 453.1, 453.2, 465.R, 465.1, 465.4, *Menelao* 91.15, *Menelaum* 210.42.

MENELUS: un des fils bâtards de Priam, 58.2 173.1, *Menelaus* 149.1.

MENESTEUS: Ménesthée, duc d'Athènes, 151.4, 155.4, 156.3, 157.1, 173.13, 173.14, 173.16, 195.5, 278.1, 308.4, 315.1, 324.2, 344.1, 344.2, 344.3, 346.4, 368.2, 437.3, *Monesteus* 118.17.

MENON: Memnon, roi de Perse (confondu parfois avec *Perssés*, appelé lui aussi roi de Perse), 115.12, 192.7, 226.6, 228.3, 228.4, 250.6, 250.10[2], 259.4, 262.2, 322.2, 322.3[2], 322.4, 322.5[2], 323.3, 323.5, 323.6, 324.1, 324.4, 325.1, 325.8, 326.2[2], 342.4, 450.1[2].

MERAUS: guerrier grec, neveu d'Hélène, 159.5.

MERION[1]: roi crétois, allié des Grecs, 118.9, 153.4, 155.1[3], 175.1, 181.1, 255.12, *Smerion* 151.14.

MERION[2]: fils d'Idoménée, roi de Crète, 443.3.

MERIONÉS: roi des *Yndiens*, allié des Grecs, 255.12, *Meriona* 227.10.

Mermidoine: la terre des Myrmidons, gouvernée par Achille, 118.13.

MESFESTRE: roi allié des Troyens, tué par Diomède, 209.13.

Mesopotamie: Mésopotamie, une des provinces d'Orient, 351.3.

Messe[1]: la Mysie, royaume de *Cancer*, 127.3, 127.6, 264.3.

Messe[2]: royaume conquis par Achille (il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un lieu différent de *Messe[1]* dans l'esprit du compilateur), 407.14.

Micenes: Mycènes, ville de Tantale, puis d'Agamemnon et d'Oreste, 1.20, 434.3, 437.3, 437.6, 453.4, *Mecines* 1.24, *Mechenes* 118.1, *Micenas* 151.31 *Michenes* 257.8, *Mecenes* 436.4.

MICERÉS: rois de Frise, allié des Troyens, 140.1, 156.1, 156.3, 157.2, *Mecerés* 156.2, *Micenés* 195.8, *Micherés* 244.7[2].

MIDOMENEX: guerrier grec, 155.1; voir aussi YDOMENEUS.

Mierve: premier lieu où Ulysse débarque lors de son retour de Troie (Constans l'identifie à Ismarus), 438.5; voir aussi *Ismaron*.

MINERVE: la déesse Minerve, 348.1, 387.1, 389.1, 390.8, 392.4, 392.5, 420.3; temple de M. à Troie, 347.4, 365.3, 384.7, 386.1, 388.1, 397.2; tour de M. à Troie, 399.1, 401.9; voir aussi PALLAS.

MINOIA: personnage mentionné dans l'épître ovidienne d'Hélène (mauvaise interprétation du patronyme d'Ariane dans le texte latin), 210.31.

MINOS: roi de Crète, père d'Ariane et Phèdre, 184.14, 225.8, 225.26.

MINOTAURE: le Minotaure, 184.22, *Minotauri* 190.16, *Minotauro* 114.9, *Minutaure* 225.7; voir aussi ANDROGEUS.

Mireeur de Courtoisie: une des merveilles de la Chambre de Beautés, 62.5, 62.7.

MIRMIDONOIS: les Myrmidons, commandés par Achille, 309.3, 309.6, 316.3, 317.4, 321.3, 323.5, 360.1, 362.1[2], 362.7, 363.6, 364.3, 364.4, 364.5, 364.6, *Mirmidoinois* 317.3, *Mermidonois* 364.2.

MONESTEUS → MENESTEUS.

Moree: la Morée, région de Grèce, 3.5.

MORGANE: la fée Morgane, 148.1, 243.1.

Morte, mer: la mer Morte, 350.6.

MOYSÉS: Moïse, personnage biblique de l'Exode, 117.1.

Naples: la ville de Nauplie dans le Péloponnèse (mais la présence de la forme *Partonopé* fait penser à une confusion, peut-être recherchée par le compilateur, avec Naples en Italie), 6.1; voir aussi *Partonopé*.

NARCHISUS: Narcisse, 268.4.

NAUCHISA: Nausicaa, femme de Télémaque, 443.2, 443.4.

NAULUS: Nauplius, roi d'Eubée, 421.1[2], 423.6, 424.1, 425.1, 425.2.

NECTOR: roi allié des Troyens, 195.7; voir aussi NESTIUS.

Negrepont: île grecque d'Eubée, 3.5; voir aussi *Eboan*.

Neley: îles mentionnées dans l'épître ovidienne de Pénélope (mauvaise interprétation du nom de Nélée, père de Nestor, dans le texte latin), 440.12.

NEPTOLEMUS[1]: roi de Rhodes, allié des Grecs, 113.7, 195.3, 195.18, 259.10[4].

NEPTOLEMUS[2] → PYRRUS.

NEPTUNUS: le dieu Neptune, 130.1, *Neptompnus* 91.1, *Neptonnum* 190.10, *Neptonne* 306.20, *Neptonnus* 393.6.

NESTIUS: roi allié des Troyens, originaire d'*Olopon*, 128.3; voir aussi NECTOR.

NESTOR: Nestor, roi de Pylos, 28.2, 30.2, 31.3, 31.4, 31.5, 75.2, 85.1, 101.1, 113.7, 114.13, 134.1, 151.15, 195.4, 260.3, 287.1, 289.1, 292.1, 293.2, 295.3, 307.9, 316.1, 333.1, 336.3, 338.2, 368.2, 385.6, 390.8, 392.2, 393.3, 430.4, 440.7, *Nestour* 75.3, 101.1, 118.4, 166.1, 307.4, 336.3.

NESTOUR: vassal du roi de Perse, allié des Troyens, 137.2.

NEXUSTAURUS: le centaure Nessus, 40.7, 40.8, 40.13, *Nexumtaurum*

40.7, 40.8, 40.9, *Nexus* 40.9, 40.13, *Nexum* 40.13.

Noé: le patriarche biblique Noé, 1.1, 1.2, 1.4[2], 1.5, 1.9, 1.14, 5.1, 5.3.

Nubie: royaume antique qui correspond actuellement à la région entre l'Égypte et le Soudan, 470.1.

Occeane: la mer qui entoure la terre connue, 1.12, 350.1.

Occident: une des quatre parties du monde, 1.12, 350.4, *Occidens* 350.1.

Odinel: un des fils bâtards de Priam, 172.1, *Odineax* 147.1.

Oetés: Éétès, roi de Colchide, père de Médée, 13.4, 13.7, 22.12, 24.8, 24.10, *Oethes* 210.41.

Oiax: fils de Nauplius, 425.2[2].

Olifernés: Holopherne, personnage biblique du livre de Judith, 280.6.

Olopon: île dont sont originaires quelques alliés des Troyens, 128.3.

Orandeus: Œnideus, roi de *Gerben*, 417.2.

Orchomenis: roi allié des Grecs, 205.1, *Ortomenis* 209.15, *Orgomenis* 255.12.

Orcomonie: pays d'*Eurupilus*, allié des Grecs, 151.22.

Orestés, Oresté → Horestés.

Orient: l'Orient, une des quatre parties du monde, 1.12, 92.1, 177.4, 203.1, 218.6, 254.2, 348.1, 350.1, 350.4, 350.6, 351.1, *Oriens* 351.3.

Ortia: l'amazone Ortie, 364.2, 364.4, 364.5, *Ortie* 364.6[2], 381.3.

Oylés: roi grec qui fait naufrage au retour de Troie (c'est tout ce qui reste du personnage d'Ajax fils d'Oïlée), 410.3, 420.4; voir aussi Aiax[1] et Oylmerius.

Oylmerius: roi grec, compagnon d'Ajax (dédoublement du personnage d'Ajax fils d'Oïlée), 118.7; voir aussi Aiax[1] et Oylés.

Pacolus: Pactole, fleuve de Lydie, 351.2.

Pafagloire: Paphlagonie, région du nord de la Turquie dont le roi est *Filimenis*, allié des Troyens, 128.13, *Panfagloire* 150.1.

Pafaglonois: les Paphlagoniens, alliés des Troyens, 343.6, 344.1, 362.1[2], 362.6, 362.7, *Pafagonois* 355.1, *Paphaglonois* 309.4, *Paphlagonois* 246.7.

Palamidés: Palamède, fils de Nauplius, 113.8, 114.25, 131.1, 131.3, 136.6, 137.1[2], 137.2[2], 137.3[2], 151.30, 178.7, 185.11, 195.4, 195.19, 244.2, 256.2, 258.1, 258.2, 259.7, 259.9, 264.2, 264.3, 264.4, 282.3, 283.1, 283.2, 285.1, 285.3[2], 285.34, 287.1, 291.4, 421.1, 438.2, *Pallamidés* 131.R, 132.R, 132.1, 185.2, 264.2, 282.4, 284.2, 285.4[2], 285.5, 285.27, 287.4, 288.9, 307.7, 421.1, 422.3[3], 423.3[2], 423.4[3], 423.5, 425.2.

Palestine: Palestine, une des provinces d'Orient et royaume de *Filleus*, allié des Troyens, 351.3, *Pallestine* 208.2.

Palladion: Palladion, statue envoyée par la déesse Pallas aux Troyens, 92.9, 365.3, 384.8[2], 384.10, 385.4, 388.1, 388.3, 389.2, 390.7, 390.8[2], 405.1, 406.4, 406.6, 407.1, 407.22, 408.2, 408.3, 409.5, *Paladion* 114.18 114.19, 390.8, 407.7, *Palladions* 388.3.

Pallamenis: seigneur grec, tué par Hector, 205.2, 209.15.

Pallas: la déesse Pallas, 48.1, 50.R, 50.1, 86.R, 86.2[2], 86.4, 109.10,

210.16, 384.7, 384.9[2], *Palas* 82.5 190.10, 202.13, 202.14; voir aussi MINERVE.

PALLISSITHEUS: roi grec, 118.14; voir aussi POLIBETÉS[1].

PANCHUS: Panthoos, vieillard troyen, 80.R, 80.1.

PANDARUS: roi originaire de *Celice*, allié des Troyens, 128.2, 150.1, *Pandalus* 195.7, 195.15.

Pandason: Pédasos, ville de Troade dont le roi est *Brisés*, 407.15.

PANTHASILEE: Penthésilée, reine des Amazones, 357.1, 357.7, 357.8, 361.2, 362.4, 362.5, 363.2, 363.6, 363.10, 363.11[3], 364.1[2], 364.2, 364.2, 364.6, 366.1, 376.5, 381.1, 391.1[2], *Pantasilee* 353.1, 355.1, 357.4, 357.5, 362.3, *Pantasillee* 354.1, *Panthasillee* 364.1, *Panthassillee* 353.3.

PARIS: Pâris, fils de Priam et d'Hécube, 45.1, 46.R, 47.3, 48.7, 48.8, 48.10, 48.11, 51.1, 52.R, 52.1[2], 52.3, 52.7, 79.2, 79.3, 80.4[2], 81.3, 82.R, 82.1, 82.16, 83.R, 83.1, 83.5, 84.2, 85.R, 85.1, 86.1, 88.R, 88.1, 89.1, 90.R, 90.1[2], 91.15, 94.R, 94.1, 94.3, 94.9, 94.11, 95.R, 95.1, 96.R, 96.5, 96.7, 97.2[2], 98.5, 98.6, 99.R, 99.2, 100.1, 100.5[2], 103.R, 103.1[2], 103.3, 104.1, 105.R, 105.1[2], 105.3, 106.1, 106.2, 108.1, 109.R, 109.8, 109.10, 109.23, 109.26, 110.1, 111.1[2], 115.7, 124.10, 124.12, 124.19, 129.3, 130.6, 130.8, 130.10, 138.5, 146.1, 146.2, 171.1[2], 171.2[3], 174.1, 178.3, 186.7, 188.5, 192.5, 193.5, 195.13, 195.16, 195.17, 197.2, 197.5, 197.6[2], 197.9, 197.11, 198.2, 200.8, 202.R, 202.1, 205.8, 205.11, 210.R, 210.1, 210.9, 226.6, 229.2, 237.1, 237.4, 240.9, 244.14, 245.3, 246.9, 252.1, 259.4, 261.1, 269.2, 270.1, 270.1, 276.2, 282.9, 283.1[2], 284.1, 284.3, 285.4, 285.5, 285.9, 285.27, 285.28, 309.2, 309.4, 314.4, 322.2, 324.2[2], 325.7, 327.2, 328.1, 329.1, 331.2[2], 332.1, 334.1, 334.2, 334.2[2], 334.3[4], 334.4, 335.1, 336.1, 343.1, 343.4, 345.1, 345.3[3], 346.1, 346.3, 346.4, 347.1, 347.2, 347.3, 347.4, 348.1, 367.1, 368.2, 370.3, 370.4, 379.3, 384.9, 400.5, 402.3, 411.3, 437.6, 451.1; voir aussi ALIXANDRE[2].

Partonopé: ville dont est roi Pélée, autre nom de la ville de Nauplie en Morée (il s'agit d'une déformation de *Penolope* 'Péloponnèse' de *Prose 1*, peut-être introduite volontairement par le compilateur pour créer une association avec Naples en Italie, anciennement appelée Parthénope), 6.1; voir aussi *Naples* et *Penelopé*.

PASIPHÉ: Pasiphaé, femme de Minos, 225.7.

PATROCLUS: Patrocle, compagnon d'Achille, 101.2, 110.1, 113.1, 114.12, 118.12, 120.5, 151.2, 152.1, 152.3, 152.4, 153.1[2], 154.1, 155.1, 175.1, 180.1, 180.6, 189.21, 215.5, 216.3, 255.12, 263.5.

Pauliotin: royaume de Memnon, allié des Troyens, 450.1.

Pegasi: fleuve dont naquit la nymphe Œnone d'après l'épître ovidienne, 109.4.

Pelaconie: royaume du roi grec Léandre, 118.30.

PELEUS: Pélée, roi grec frère d'Éson et oncle de Jason, mari de Thétis et père d'Achille (suite à une confusion entre Pélée et Pélias déjà présente dans le roman en vers), 1.29, 1.30, 6.R, 6.1, 6.2,

6.3, 6.4, 8.1, 8.2, 9.3[2], 24.9, 25.1, 27.1, 29.1, 38.6, 38.8, 69.2, 71.R, 71.1, 76.1, 255.11, 444.1, 444.2[2], 444.3, 445.1, 447.1, 448.2, 449.1, 449.4, 454.1, 455.1, *Pelleus* 8.R, 38.6, *Pelei* 263.15.

PELIDRI: roi grec, 113.7 114.22.

PELLO: roi originaire de *Trace*, allié des Troyens, 128.8.

PELLOPÉS: Polybe, un des prétendants de Pénélope, 440.15.

PELOPIA: personnage mentionné dans l'épître ovidienne d'Hermione (mauvaise interprétation du patronyme d'Hermione elle-même, descendante de Pélops), 452.11.

PELOPUS: Pélops, fils de Tantale, 210.10, 378.2, *Pelopen* 1.22, 1.23, *Pelopeus* 452.5, 452.9.

Penelopé: ville dont est roi Pélée (déformation de Péloponnèse), 1.29, *Penolopé* 101.2; voir aussi *Naples* et *Partonopé*.

PENOLOPÉ: Pénélope, femme d'Ulysse et mère de Télémaque, 440.R, 440.1, 442.1, 442.1.

Peoine: royaume allié des Troyens, 163.1; voir aussi *Polloine* et *Pomenie*.

Persicon, mer de: le golfe Persique, 350.6.

PERSSANS: les Perses, alliés des Troyens, sous le commandement de Memnon, 322.3, 323.5[2].

Persse: la Perse, une des provinces d'Orient, 2.2, 146.1, 171.1, 174.1, 192.5, 192.7, 193.5, 226.6, 244.14, 260.2, 260.4, 261.1, 262.1, 308.6, *Perse* 137.2, 351.3.

PERSSÉS: roi d'Éthiopie (région de la Perse), allié des Troyens (identifié parfois au roi de Perse; cf. 137.2, 146.1, 174.1, 262.1), 128.14; voir aussi MENON.

PHANOEL → FAUVEL.

PHARAON: roi d'Égypte du temps de l'Exode biblique, 117.1.

PHEBUS: le dieu Phébus Apollon, 109.30, 109.34, 184.14, 225.27; voir aussi APOLIN.

PHEDRA: Phèdre, fille de Minos et Pasiphaé, sœur d'Ariane et femme de Thésée, 225.R.

PHELIPPON: roi grec tué par Hector, 255.12.

PHELOCATÉS: roi de Mélibée, allié des Grecs, 118.24; voir aussi LIOITÉ, PHILOTÉS et POLIBETÉS[2].

Pheminois: ville du grec *Emirecus*, 118.8.

PHETONTA → FETONTA.

PHIDIUS: Iphiclus, beau-père de Laodamie, 130.2.

PHILEUS → FILLEUS.

PHILIMENIS, PHYLIMINIS → FILIMENIS.

PHILIS: Phyllis, amie de Démophon, 190.R, 190.1, 190.18, 190.21, 190.22, 190.23, 190.32.

PHILITHOAS, PHILITOAS, PHILITON → FILITOAS.

PHILOTÉS: Philoctète, un des Argonautes qui a également participé à la seconde destruction de Troie, 123.9; voir aussi LIOITÉ, PHELOCATÉS, POLIBETÉS[2].

Phoces: la Phocide, un des royaumes grecs, 118.18.

PHYLISTIM: les Philistins, 84.3.

PHYON → FYON.

PICENARS: les Petchénègues, habitants de la *Pincernie*, 128.16.

Pigres: royaume d'*Emelius*, allié des Grecs, 151.18.

PIGROIS: guerriers originaires de *Pigres*, alliés des Grecs, 171.1.

Pilarge: pays de *Protheselaus* et *Melius*, alliés des Grecs, 133.3, *Pilagres* 151.19, *Pyllada* 118.10.

Piles: la ville grecque de Pylos, dont est roi Nestor, 85.1, 101.1, 118.4, 151.15, 166.1, *Pilles* 75.2, *Pire* 167.3, *Philo* 440.12, *Pylon* 440.16.

PILLANDRE: Pisandre, un des prétendants de Pénélope, 440.15.
Pise: ville d'Élide, royaume de *Crenneus*, allié grec, 118.25.
Pise, mer de: la mer Tyrrhénienne, 4.1.
PISTROPLEUS: roi de *Liçonie*, allié des Troyens, 206.2.
PLISTENÉS: fils d'*Alcastus*, 445.2, 447.2.
PLISTINEN: Plisthène, père d'Agamemnon et Ménélas, 1.23.
PLUTO: le dieu Pluton, 325.6; voir aussi POLLO.
PODAGUS: roi grec de Phylace, 151.19.
POLIBETÉS[1]: roi grec de *Larise*, 118.23, 151.24, 249.3, *Pollibetés* 174.2, 195.4, 255.12; voir aussi PALLISSITHEUS.
POLIBETÉS[2]: roi grec originaire de *Melibee*, 151.26; voir aussi LIOITÉ, PHELOCATÉS et PHILOTÉS.
POLIDORUS: Polydore, fils de Priam, 407.1, *Pollidorus* 407.2.
POLIMESTOR: Polymestor, roi de Thrace, allié des Troyens, 407.1[2], *Pollimestor* 407.2.
POLITUS: roi grec de *Trite* et de *Lide*, 118.22; voir aussi POLLIDARIUS[1] et POLLIDI.
POLIXENON: roi grec, 151.10, *Pollixenon* 162.5, *Polixenum* 118.19.
POLLIBORUS: Ptoliporthus, fils de Nausicaa et Télémaque, 443.4.
POLLICENA: Polyxène, fille de Priam et d'Hécube, 57.1, 57.2, 115.16, 232.3, 241.3, 265.3, 265.4, 267.2, 272.6, 280.6, 311.3, 311.9, 330.3, *Policena* 232.3, 253.14, 398.8, *Pollisena* 186.7, 318.1, 332.2, 338.1, 398.1, 398.5, 410.1, 411.3, *Pollixena* 105.3, 115.16, *Pollicenam* 271.3, 317.7, *Policenam* 311.5.
POLLIDAMAS: Polydamas, fils d'Ténor (fils de Panthoos dans les sources du mythe), 109.19, 115.10, 129.3, 159.5, 159.7, 159.8, 161.1[2], 168.2, 178.3, 192.6, 195.13, 195.19, 195.20, 195.23, 198.2, 198.15, 200.4, 205.8, 208.4, 209.17, 244.7, 246.9, 248.5, 253.2, 259.4, 282.9, 308.6, 309.4, 314.4, 322.2, 324.2, 343.2, 344.2[2], 347.2, 356.2, 361.4[3], 363.6, 363.11[2], 367.1, 376.3, 378.1, 397.6, 400.3, *Polidamas* 142.1, 142.2, 158.2, 229.3, 230.2, 244.10, 244.13, 245.2, 248.4, 325.8, 372.1, 380.3.
POLLIDARIUS[1]: roi grec originaire de *Tracieinie*, 113.7, 195.4, *Polidarius* 114.21, 151.20; voir aussi POLITUS et POLLIDI.
POLLIDARIUS[2]: roi grec originaire de Rhodes, 118.13; voir aussi NEPTOLEMUS[1] et TEOPOLEX.
POLLIDI: roi grec originaire de *Lescople*, 118.10; voir aussi POLITUS et POLLIDARIUS[1].
POLLINICÉS: Polynice, fils d'Adrastus, 426.1.
POLLISENART: seigneur grec de *Salemine*, 118.5, 206.3, 209.15, 255.12.
POLLISENIUS: Polyphème, fils de *Lestrigora*, roi de Sicile, 438.7, 438.8, 438.10, 438.11, *Pollicenius* 438.6.
POLLO: dieu des Enfers (forme estropiée de Pluton), 91.1; voir aussi PLUTO.
Polloine: pays dont sont originaires *Pretermissus* et *Tropeus*, alliés des Troyens, 128.9; voir aussi *Peoine* et *Pomenie*.
POLLUS: Pollux, frère de Castor et d'Hélène, 28.2, 74.2, 85.2, 91.11[2], 91.13[3], *Polus* 25.1, 31.2, 32.2, 111.R, 111.1, 111.2, 452.11.
Pomenie: royaume de *Promeceus*, allié des Troyens, 143.1; voir aussi *Peoine* et *Polloine*.

PRETERMISSUS: roi originaire de *Polloine*, allié des Troyens, 128.9; voir aussi PROMECEUS.

PRIANT: Priam, fils de Laomédon, roi de Troie, 34.2², 41.R, 42.1, 43.R, 43.1, 43.2, 44.R, 45.R, 46.1, 48.8, 52.R, 52.1, 52.2, 52.4, 52.7, 53.R, 53.1, 54.R, 55.R, 55.1, 58.R, 61.1, 66.5, 66.8, 68.R, 68.3, 69.1, 70.1, 74.3, 79.1, 80.4, 81.1, 83.R, 83.2, 90.1, 105.3², 107.1, 109.16, 109.19, 114.15, 114.17, 115.2, 115.4, 115.13, 119.1, 123.2, 123.4, 123.9, 124.8, 124.12, 124.17, 124.18, 125.R, 125.1, 126.1, 126.10, 126.13, 128.4, 130.6, 139.3, 141.1, 144.3, 148.2, 149.1², 152.2², 165.2, 172.7, 176.1, 179.1, 181.3, 182.1, 183.3, 186.7, 191.1, 194.8, 198.2, 202.1, 202.20, 203.1, 205.10, 208.3, 208.6, 209.6, 209.7, 210.10, 212.10, 212.13, 213.3, 214.3, 218.3, 230.9, 239.2, 240.6, 243.1, 243.7, 247.2, 251.12, 253.8, 255.4², 255.11, 258.4, 261.1, 261.2², 262.2, 263.5, 269.1, 269.2, 272.1, 273.1, 274.8, 276.1, 282.5, 283.1, 284.2, 285.32, 285.33, 288.8, 303.2, 310.1, 311.4, 317.7, 326.1, 328.1, 335.1, 337.1, 347.1, 348.1, 353.2, 354.1, 358.1, 366.R, 367.1, 369.1, 372.4, 373.1, 374.3, 376.3, 378.3, 378.9, 385.5, 385.6, 385.7, 390.2, 391.1, 392.1, 392.5, 394.1², 397.1, 397.6, 398.4, 398.9, 402.7, 407.1, 407.11, 409.3, 410.1, 415.6, 419.1, 440.7, 446.2, 450.1, *Prians* 41.2, 58.1, 59.1, 68.1, 72.2, 81.2, 172.9, 177.6, 198.1, 198.11, 210.34, 217.3, 237.1, 239.4, 240.7, 255.13, 259.4, 259.9, 271.1, 303.2, 325.2, 326.2, 330.3, 337.1, 347.2, 348.1, 349.1, 354.1, 355.3, 363.8, 367.3, 367.9, 370.1, 370.5², 371.1, 372.7, 373.1, 375.3, 379.1, 379.5, 380.1, 384.2, 391.1, 392.4, 395.4, 407.2, 410.3, 446.2, *Priamus* 109.17, 440.2.

PROCHISTES: Procuste, brigand tué par Thésée, 190.16.

PROMECEUS: roi de *Pomenie*, allié des Troyens, 143.1; voir aussi PRETERMISSUS.

PROTHELICUS: roi grec, 118.25; voir aussi PROTHOILUS.

PROTHENOR: Prothoénor, roi grec de Béotie, 118.3, 134.1, 134.2, 151.6, 158.2, 173.9², 188.6, 255.12.

PROTHESELAUS: roi grec de *Pilarge*, mari de Laodamie, 114.20, 118.10, 130.6, 130.12, 133.3, 133.6, 136.3, 137.4, 181.1, 255.12, *Protheselaum* 137.4, *Protheselao* 130.R, 130.1, *Prothiselaus* 113.3.

PROTHESENOR: roi grec de Boèce (personnage créé par le compilateur à partir d'une confusion entre *Prothenor* et *Boëtès*), 188.11, 188.12.

PROTHOILUS: roi grec originaire de *Manesse*, 151.28; voir aussi PROTHELICUS.

Puille: la région des Pouilles en Italie, qui fait partie de la Grande Grèce, 4.1.

Puille, mer de: la mer Ionienne, 3.6.

PYRRUS: Pyrrhus ou Néoptolème, fils d'Achille, 359.1, 361.4, 363.6, 363.11, 366.1, 368.2, 397.6, 402.15, 412.1, 445.2³, 446.1, 446.2⁴, 447.2, 448.1, 448.3², 448.4, 449.1, 449.3, 451.1, 451.2², 452.7, 452.15, 453.3², 454.1, 462.2, *Pyrus* 361.3, 362.1, 363.3, 363.6³, 363.9, 363.11², 364.4, 366.3, 401.3, 446.2, 447.1, 453.1, 454.1, *Pirrus* 363.11, 364.2,

364.5, 401.7, 445.1², 451.2, 452.9, 453.1, *Pirus* 361.4, 362.1, 363.4, 363.11, 364.1², 364.5, 364.6, 444.2, 455.1, *Netolemus* 114.23, *Neptolemus* 341.1, 392.2, 409.3, 412.4.

PYTHAGORAS: un des fils bâtards de Priam, 144.3, *Pithagoras* 167.3.

QUINTELIENS: un des fils bâtards de Priam, 147.1, 164.1.

REA: Rhéa, femme de Saturne, mère de Jupiter, 91.1², 91.7, 91.9.

REMUS: roi de *Cisonie*, allié des Troyens, 128.7, 142.1, 158.2, 159.4, 159.6, 195.9, 195.26, 363.6.

Reson: ville de Troade conquise par Télamon Ajax, 407.5.

RESUS¹: roi grec d'*Arece*, 282.4.

RESUS²: Rhésos, roi de Thrace, allié des Troyens, 440.7.

Rieta: Rieti, ville italienne fondée par Rhéa, 91.9².

Ritarés: royaume de Troade, conquis par Achille, 407.13.

Rodes: l'île grecque de Rhodes, 3.2, 118.13, 151.21, 174.2, 259.10, 351.1.

ROMAINS: les Romains, 3.3, *Romain* 3.4.

Romanie: autre nom de la Grèce, 3.3, 3.4.

ROMEDERNUS: un des fils bâtards de Priam, 162.7, *Romoderus* 164.1, *Romerus* 147.1.

Rosie: pays d'Orient (peut-être la Russie), 3.4.

Rouge, mer: la mer Rouge, 350.6, 468.2.

Salemine: Salamine, patrie de Télamon et Télamon Ajax, 72.1, 151.10, 206.3, 429.3², *Salamine* 25.1, 176.1, 375.4.

SALEMON: le roi biblique Salomon, 264.1, 280.6.

Salerne: la ville de Salerne en Italie (il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation ou d'une déformation volontaire de *Salemine*), 429.3.

Sallemine: ville de l'île de Chypre, 436.2.

Salonnique: la ville grecque de Thessalonique, 3.4.

SAMAS: roi grec, 430.1; voir aussi ATHANAS.

SANCHIPUS: roi grec de *Calcidoine*, 118.9, *Sanctipus* 226.13, *Santhippus* 255.12.

SANIAS: roi allié des Troyens, 195.8.

SANSON: Samson, personnage biblique, 280.6.

SANTIPPUS: roi de Frise, allié des Troyens, 156.1, 205.1, *Santipus* 209.15, *Sanctippus* 156.3, *Sanctipus* 195.10, *Çancipus* 128.10, *Sandupus* 140.1.

SANTIPUS: roi grec d'*Elide*, 151.23; voir aussi STAMPUS.

SARDÉS DE VERTFOIL: un des fils bâtards de Priam, 149.2, 173.7, *Sardus* 58.2.

SARPEDON → SERPEDON.

SATURNUS: le dieu Saturne, 91.1², 91.3, 91.4, 91.7, 91.8, 91.9, 225.11, 225.12, 225.13.

Sauni: Samé, nom homérique de l'île de Céphalonie, 440.15.

SCHILLOCHEPALLI: peuple à tête de chien, 218.6.

Scisonie → Cisonie.

Sclavonie: pays d'Orient (probablement la région balkanique au nord de l'Albanie), 3.6.

Secile: l'île de Sicile en Italie, qui fait partie de la Grande Grèce, 4.1, 4.2, 438.5.

Seçire → Celice.

SECONDUS: roi grec, 118.4; voir aussi SEDIUS.

SEDIUS: roi de Phocide, 205.2, 205.4, 205.5, 209.15, 255.12, *Scendius* 118.18, *Cedius* 173.5,

Sydius 205.7; voir aussi CELIDUS et SECONDUS.
SEGURANDAN: guerrier troyen tué lors de la première destruction de Troie, 32.1.
SEM: fils de Noé, 1.5, 1.9.
SENI: Sinis, brigand tué par Thésée, 190.16.
SEPITROS → EPISTROS.
Septentrion: une des quatre parties du monde, 1.13, 2.5, 3.4, 128.13, 350.1, 350.4.
Seriodés: fleuve d'Orient, 351.2.
SERPEDON: roi de *Lice*, allié des Troyens, 195.12, 195.30, 259.10[4], 260.3, 261.2, 285.33, 288.11, *Sarpedon* 128.4, 285.3, 285.4.
SEXTILIUS: un des fils bâtards de Priam, 162.6; voir aussi SISILIENS.
Sextos: Sestos, ville de Thrace où habite Héro, 286.20, *Sesta* 286.1.
SIGAMOR: vassal du roi de Perse, allié des Troyens, 137.2.
Sigee: Sigée, promontoire et port de Troade, 440.7; voir *Singeun*.
Sigota: fleuve d'Orient, 351.2.
Sigoton: fleuve d'Orient, 351.2.
Sillam: Scylla, l'une des deux limites du détroit de Messine, 439.7.
Sine: une des provinces d'Orient (il s'agit de la Chine méridionale d'après Constans; leçon reconstruite sur la base du roman en vers), 351.3.
Singeun: ville maritime de Troade, probablement Sigée, 395.3; voir *Sigee*.

SINICES: peuple guerrier qui capture Ulysse à son retour de Troie (*Fenices* dans le roman en vers, les Phéaciens de l'Odyssée), 441.2.
Sire: une des provinces d'Orient (la Syrie?), 351.3; voir aussi *Surie*.
SIRIUS: un des fils bâtards de Priam, 58.2; voir aussi CHERUS.
SISILIENS: un des fils bâtards de Priam, 147.1, *Chicilien*: 282.5.
SMERION → MERION.
SORBARA: roi allié des Troyens tué par Achille, 407.11.
Souandre: Scamandre, fleuve de Troade, 366.2.
Sparte → Esparte.
STAMPUS: roi grec de *Lice*, 118.14; voir aussi SANTIPUS.
STELEMUS → TELENUS.
Surie: la Syrie, 2.4, 468.2, 470.1; voir aussi *Sire*.
Susa: fleuve d'Orient (l'*Eulæus* d'après Constans), 351.2.
Sutre: Sutri, ville italienne fondée par Saturne, 91.8.
Syminion: port près de la ville de Troie (correspond à *Simoënta* du roman en vers, qui est une forme du nom du fleuve Simoïs), 10.2.
Symois: Simoïs, fleuve de Troade, 440.7.
Syna: montagne d'Orient, 351.1.
SYNON: guerrier grec dissimulé dans le cheval de Troie, 395.3.
SYNUS: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Pâris (interprétation erronée du substantif *sinus* du texte latin), 202.25.
SYON → FYON.
Syre: royaume de Troade conquis par Achille, 407.12.

Tabarie: île d'Orient (il s'agit de Ceylan, d'après Constans), 351.1.
Tabarie, mer de: le lac de Tibériade, 350.6.
TALTIBIUS: roi grec qui interagit avec les traîtres de la ville de Troie, 376.5, 377.1, 377.4, 378.1, 428.1.
TANTALIDÉS: personnage mentionné dans l'épître ovidienne d'Hélène (interprétation erronée du patronyme de Pélops, fils de Tantale, dans le texte latin), 210.10.
TANTALUS: Tantale, père de Pélops, 1.22, 1.24, *Cantalus* 1.20, 1.21.

TARÉ: un des fils bâtards de Priam, 149.4.

TATILIBITIS: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Briséis (le texte latin fait référence à Talthybios, héraut d'Agamemnon), 263.4.

Tebes: la ville de Thèbes, en Béotie, 190.16, 295.3, *Thebes* 114.8.

TELENUS: roi grec, 195.4, 195.24, *Stelemus* 151.25; voir aussi CERILLUS.

TELEPHUS[1]: Télèphe, fils d'Hercule et roi de Mysie, 127.R, 127.1, 127.4, 127.9, 127.10, 127.12, 127.13, *Thelephus* 127.2, 264.3, *Thelepho* 263.27.

TELEPHUS[2]: roi d'Eubée, allié des Troyens (Constans l'identifie à *Telephus[1]*, mais le roman en vers semble distinguer les deux personnages, quoique de manière erronée), 426.1, *Thelephus* 426.1; voir aussi *Eboan*.

Tenedon: Ténédos, île de la mer Égée qui se trouve devant les côtes de Troie, 98.4, 103.2, 131.1, 132.4, 178.7[2], *Thenedon* 99.1, 100.5, 103.1, 123.9, 124.1, 131.R, *Tenedun* 394.1.

TEOPOLEX: roi de Rhodes, allié des Grecs, 151.21; voir aussi NEPTOLEMUS[1] et POLLIDARIUS[2].

TEREPEX: roi originaire de *Pomenie* ou de *Peoine*, allié des Troyens, 143.1, 163.2, *Cerepex* 195.10; voir aussi TROPEUS.

TESIPOLLA: la furie Tisiphone, mentionnée dans l'épître ovidienne de Phyllis, 190.28.

THAIS → THOAS.

THALAMON DE SALAMINE: roi grec de Salamine, père de Télamon Ajax, il participe aux deux expéditions contre Troie (puisque le nom *Thalamon* est aussi utilisé pour indiquer *Aiax[2]*, il est souvent difficile de distinguer les deux personnages; les occurrences en italiques se réfèrent probablement à *Aiax[2]*), 25.1, 28.1, 29.1, 34.2, 72.1, 73.R, 73.1, *113.1*, 114.15, 136.2, *159.10*, *161.1*, *162.4*, *168.3*, *196.4*, *197.1*, *201.1*, *309.4*, *357.5*, *362.3*, *362.4[2]*, *363.11*, 375.4, *Talamon* 72.R, 114.11, 114.15, *162.1*, *173.8*, 176.1, *195.30*, *342.2*, *385.6*, *Thelamon 230.5*; voir aussi AIAX[1] et AIAX[2].

THAMARITE: fille du roi d'*Ancone*, femme de *Landomatha*, 467.1, 471.1, *Thamarithe* 467.2.

THARS: fils de Japhet, père de Gomer, 5.5.

Tharse: patrie du Grec Macarée, 118.28.

THELEMACHUS: Télémaque, fils d'Ulysse et de Pénélope, 440.15, 440.17, 443.4, 458.7, 459.2[2], *Thelemacus* 442.2, 443.2, 459.1, 460.9, 461.1, *Telemacus* 457.1, 457.2.

THELOGONUS: Télégonos, fils d'Ulysse et de Circé, 458.1, 458.6, 459.1, 459.2, 460.1, 460.4, 460.8, 460.9, 461.2, 461.4, 461.8, *Telogonus* 458.5.

THEMISSA: Tecmessa, fille du roi de Frise, esclave de Télamon Ajax, 413.1, *Themisa* 407.3.

THERASIS: femme d'Idoménée et mère de *Climena[2]*, 428.3.

Thesaille: la Thessalie, région de la Grèce centrale, 3.6, 444.2, 449.1, 455.1, *Tesaille* 118.12.

THESEUS[1]: Thésée, duc d'Athènes, père de Démophon (Hercule et lui sont les protagonistes de la section IV de l'*Histoire ancienne*; d'après les sources mythographiques les plus importantes, il n'a pas participé à la guerre de Troie. Le compilateur profite de la présence dans le roman en vers d'un jeune guerrier du mê-

me nom pour l'intégrer au récit, au point d'y insérer l'épître ovidienne qu'Ariane lui adresse. La référence au siège de Thèbes fait également penser à une confusion avec Tydée père de Diomède et, en effet, le portrait fourni dans *Prose 3*, source de celui de *Prose 5*, se réfère à *Thideus*. Les occurrences en italiques correspondent au personnage présent dans le roman en vers, qui pourrait s'avérer un personnage différent, puisque ses caractéristiques ne sont pas toujours compatibles avec celles du père de Démophon), 1.28, 109.26, 118.5, *151.10*, *160.2*, *164.1*, *Theseu* 184.1, 184.5[2], 184.6, 184.6, *Teseus 164.1*, 190.5, 195.28, 202.9, 225.7, *Theseo* 184.R, *Thiseus* 91.12, 91.13[2], *164.1*, *Thyseus* 113.1, 195.5, *Tiseus* 114.8, 151.17, *Yseus 195.5*.

THESEUS[2]: roi de *Conques*, allié des Troyens, 128.15, 139.4, *Thesé* 154.1, *Yseus* 195.11.

Thesidas: lieu où les Grecs trouvent à se ravitailler, 264.2.

THETIS: la nymphe marine Thétis, femme de Pélée et mère d'Achille, 263.9, 444.3, 447.1, 448.1, 448.3, 449.1, 454.1, 455.1, 455.2, *Titis* 6.2.

THEUCER: roi grec originaire de *Salemine*, 160.1, 163.2, 173.13, 436.2, *Teucher* 173.16, *Theuser* 413.1, *Thoncer* 118.5, *Toncher* 151.10; voir aussi TUERUS.

THIDEUS: un des rois grecs assemblés à Athènes (ce nom, qui provient de *Prose 3*, est à distinguer de celui du père de Diomède, puisque celui-ci, mort pendant le siège de Thèbes, n'a pas participé à la guerre de Troie), 113.1.

THOAS[1]: roi grec, 118.6, 151.11, 165.1, 165.2, 172.1, 172.1, 173.3, 195.4, 196.5, 198.2, 198.4, 198.14, 201.2, 209.7, 209.8, 209.11, 213.5, 250.9, 277.1, 278.1, 285.6, 308.6, 324.2, 392.2, *Toas* 196.1[2], *Thais* 136.2.

THOAS[2]: prêtre troyen, gardien du Palladion, 385.5, 388.1, *Thoans* 389.1.

Thoase: nom d'une des portes principales de Troie (absente du roman en vers), 64.8.

Tibree: nom d'une des portes principales de Troie, 64.7, *Timbree* 255.6, *Tybree* 328.1.

TIDEUS: Tydée, père de Diomède, 209.5, 282.4, 295.3, 357.8, *Thideus* 346.4, *Tydeus* 346.3.

Tigris: le Tigre, fleuve d'Orient, 351.2, *Tygris* 416.3.

TINDAREUS: Tyndare, roi légendaire de Sparte, mentionné dans l'épître ovidienne d'Hélène, 210.10.

Toivre: fleuve d'Italie, probablement le Tibre, 91.8.

TOURINS: un des fils bâtards de Priam, 58.2; voir aussi ANTONIUS.

Trace: la Thrace, région de la péninsule balkanique, 128.8, 171.1, 190.18[2], 195.9, 195.30, 285.23, 407.1, 408.2, *Trece* 167.3, *Trache* 285.16.

Tracieinie: la région de Tríkala, ville de Thessalie, 151.20.

Trite: Tríkala, ville de Thessalie, 118.22.

TRITHOLOMUM: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Pénélope (correspond à Tlépolème, fils d'Hercule, dans le texte latin), 440.5.

TROCHOS: roi grec, 118.29.

TROIANUS: autre nom d'Ilos, 384.7; voir YLLUS.

Troie: la ville de Troie, 1.R, 1.15, 1.18, 1.24, 1.25, 1.26, 1.28, 2.1, 2.R, 2.6, 4.3, 5.R, 5.4, 5.6, 5.8,

10.1, 10.2, 25.1, 27.R, 27.4, 28.1, 29.R, 31.1, 35.1, 38.1, 41.R, 41.2², 42.R, 42.1, 46.1, 46.2, 46.3, 59.2, 63.R, 64.R, 65.1, 66.R, 67.3, 70.1, 72.2², 73.3, 79.3, 80.3, 80.4, 81.3, 83.5, 85.1², 86.1, 87.1, 92.6, 94.2, 98.1, 98.2, 98.5, 98.6, 102.7, 103.1, 103.3, 105.1, 106.1, 107.2², 108.1, 109.2, 109.23, 109.30, 114.15, 114.18, 115.R, 115.1, 115.3³, 115.16, 115.17, 119.1, 120.R, 120.5, 121.2, 121.4², 123.9, 128.R, 128.1, 128.13, 128.15, 128.16, 129.1, 130.13, 130.20, 131.2, 132.1, 133.4, 133.10, 145.1, 152.1, 152.2, 157.1, 176.1, 182.2, 182.3, 184.22, 186.3, 192.1, 202.1, 203.1, 204.2, 210.10, 210.33, 210.34, 227.3, 228.10, 250.8, 251.1, 251.8, 252.4, 255.11, 259.9, 261.2, 262.1, 263.27, 269.1, 290.3, 353.1, 378.6, 378.8, 384.8, 393.1, 394.1, 395.3, 398.4, 406.5, 425.2, 440.3, 440.6, 440.10, 440.12, 445.1, 450.1, 462.2, 463.1, 464.R, 466.R, 466.1, 472.1, *Troies* 1.20, 10.R, 26.R, 26.1, 42.1, 87.R, 96.1, 98.4, 103.2, 103.3, 106.5, 107.2, 110.1, 122.1, 124.15, 130.R, 132.6, 133.1, 172.5, 184.19, 190.R, 190.31, 191.1, 195.22, 202.14, 202.29, 202.38², 206.3, 210.14, 210.36, 214.1, 226.11, 237.4, 255.4, 263.5, 299.3, 305.4, 338.2, 347.3, 353.1, 353.2, 359.1², 364.R, 375.3, 381.3, 384.7, 384.8, 384.10, 389.2, 395.2, 398.5, 407.11, 414.2², 415.1, 415.4, 417.4, 418.1, 419.2, 426.1, 431.1, 440.2, 440.3, 440.4, 440.7², 440.9, 440.11, 440.13, 446.2, 452.15, 462.4, 462.5, 463.R, 463.7, 467.1.

TROIEN: les Troyens, 1.21, 25.R, 27.2, 30.R, 31.R, 31.2, 34.2, 80.1, 96.4, 97.2, 98.R, 98.4, 104.1, 105.R, 106.4, 107.5, 121.1, 121.4, 121.5, 128.13², 133.R, 133.4, 133.5, 133.8, 134.1, 135.1, 137.1, 138.9, 138.12, 156.3, 165.1, 165.2, 166.1, 167.3, 168.5, 169.1, 170.3, 171.2, 174.1, 174.2, 175.2, 177.R, 178.7, 178.11, 179.1, 181.1, 188.8, 188.16, 191.1, 193.3, 195.12, 197.1, 203.1², 204.2, 204.9, 205.1, 205.9, 205.11, 207.1, 208.1, 208.5, 209.15, 209.17, 211.1, 211.3², 212.11², 212.12, 213.1, 222.4, 226.7, 226.12, 227.5, 228.2, 229.2, 229.3, 230.7, 230.10², 239.3, 246.1, 248.6, 250.2, 250.7, 255.5, 255.15, 259.1, 260.4, 262.1, 283.1, 285.2, 285.4², 285.5², 285.8², 285.13, 285.19, 285.26, 288.3², 288.5, 288.6, 288.7, 288.8, 290.6, 299.6, 300.2, 301.2, 302.3, 309.6², 311.1, 311.10, 312.1, 312.2, 316.3, 316.8, 324.1, 325.8, 336.1, 342.3, 346.1, 346.3, 347.1, 354.1², 358.1², 359.1, 361.3, 363.11, 378.2, 381.1, 384.1, 386.2, 387.1, 393.6, 393.8, 396.2, 396.6, 420.3, 455.6, *Troiens* 25.1², 28.3, 32.1, 34.2, 96.3, 101.2, 101.3, 110.1², 121.6, 123.4, 128.17, 133.3², 133.5², 134.1², 134.2, 135.1, 136.2, 136.5, 137.2, 148.1, 155.3, 162.1², 164.1, 165.1, 168.3, 170.2, 171.1, 174.2, 187.2, 188.12, 189.10, 195.6 205.10², 206.3, 211.3, 226.13, 227.1², 228.3, 228.9, 230.3, 244.9, 245.1², 246.6, 246.9, 249.3, 258.7, 263.5, 265.4, 282.4², 285.1, 285.3, 285.6, 288.2, 291.5, 292.2, 297.2, 299.4,

301.6, 302.1², 308.6, 309.4, 316.1, 317.1, 317.2, 317.3², 321.2, 322.1, 345.2, 347.3, 360.4, 360.6, 361.1, 364.1, 364.5, 364.6, 384.1, 384.8, 394.1, 399.1, 400.5, 414.2, 417.5, 419.1, 422.1, 432.1, 440.8, 440.11, 451.1, 466.7, 468.4.

Troienne: nom d'une des portes principales de Troie, 64.9.

TROILUS: fils de Priam et d'Hécube, 44.1, 54.1, 105.2, 115.6, 129.3, 138.5, 140.1, 156.1², 156.2, 156.3², 171.2², 178.3, 186.4, 188.1, 188.2², 188.3, 188.10, 192.6, 194.3, 194.9, 197.9, 198.2, 198.15, 200.5, 214.1, 218.1, 218.3², 218.5, 218.9, 219.1, 226.5, 227.2, 227.6, 227.7, 228.2, 228.4, 228.9, 228.15, 228.16, 230.2, 230.3, 230.4, 238.8, 240.9, 244.3, 244.5, 244.7², 244.8², 244.11, 245.2, 246.9, 253.1, 259.4, 282.8, 285.9, 288.5, 288.7, 288.8², 299.3, 300.2², 301.3, 301.5, 302.2, 302.3, 305.7, 308.3, 309.1, 309.3, 309.4, 309.5, 309.7, 310.1, 312.3, 316.1, 316.4, 317.4, 317.5, 317.6, 321.1, 321.2, 321.3², 322.3², 324.1, 324.4, 325.1, 325.7, 334.3, 342.4, 379.3, 450.1, *Troillus* 301.3, 305.3, 310.2, 312.3, 320.2, 321.3², 325.4, 326.2.

TROPEUS: roi originaire de *Polloine*, allié des Troyens, 128.9; voir aussi TEREPEX.

Trophion: ville dont est roi *Florenés*, 434.3.

TROS: roi de Troie, père d'Ilos et Ganimède, 1.17, 1.18, 1.21, 1.24, *Trois* 1.20.

TUERUS: frère de Télamon Ajax, 429.2, 429.3; voir aussi THEUCHER.

TURIDARIDIS: nom attribué à la destinataire de l'épître ovidienne de Pâris (à partir du patronyme d'Hélène présent dans le texte latin), 210.14, *Turidaridi* 202.R; voir aussi LACENA et LEDEA.

Turquie: la Turquie, la péninsule anatolienne, 2.1, 2.4, 2.5, 462.4, 469.1

ULIBACÉS: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Briséis (le texte latin fait référence à Eurybate, héraut d'Agamemnon), 263.4.

ULIXÉS: le roi grec Ulysse, mari de Pénélope, père de Télémaque et Télégonos, 1.29, 1.30, 3.5, 92.4, 92.9, 110.1, 113.1, 114.3, 114.5, 114.18², 114.19, 118.9, 123.2, 124.14, 124.18, 126.8, 135.1, 135.4, 136.1, 138.11, 171.1, 171.2⁴, 173.10, 189.22, 194.8, 195.4, 195.17, 205.9, 212.6, 212.13, 212.14, 219.1, 263.6, 285.6, 289.1, 290.2, 291.1, 291.2, 298.1, 299.3, 309.4, 314.4, 324.2, 342.2, 356.2, 368.2, 376.1, 383.1, 384.1, 385.1, 385.6, 386.1, 388.3, 389.2, 390.3, 390.7, 390.8, 393.3, 393.8, 400.2², 401.10, 406.2, 407.6, 407.8, 407.10, 408.2, 409.2, 409.4, 421.1, 422.1, 422.3², 423.1, 423.2, 423.3, 423.4⁴, 429.3, 438.1, 438.4, 438.5, 438.8, 438.9, 438.12, 438.13, 439.1², 439.5, 439.6, 440.R, 440.1, 440.7, 440.8, 441.1, 441.2, 441.3, 442.1⁵, 442.2³, 443.1², 443.2², 443.4, 456.1, 456.4, 457.1, 457.3², 458.1, 458.4, 458.5, 459.1, 459.2², 460.7, 460.9, 461.6, *Hulixés* 171.1.

UNERIUS: roi grec, 118.26.

Urianda: pays dont est seigneur *Euniphilus*, 248.2.

Veneris: nom d'une des portes principales de Troie, 64.3.
Veneris, temple: temple troyen consacré à la déesse Vénus, 181.2.
VENUS: la déesse Vénus, 48.1, 51.1, 51.3, 82.5[2], 82.7, 82.11, 88.2[2], 89.1, 90.1, 90.2, 91.6, 91.16, 92.10, 94.6, 106.3, 109.10, 202.4, 202.6, 202.12, 202.13, 202.28, 210.14, 210.16, 210.42, 225.5, 225.15, 225.30, 225.31, 286.11, 306.24, *Venere* 91.10.
VIRGILE: le poète latin Virgile, 280.6.
VITOS: un des fils bâtards de Priam, 58.2.
Voltrento: château à proximité du fleuve *Ducalion*, 40.4.
VULCANUS: le dieu Vulcain, 40.3.

Xante: Xanthe, fleuve de Troade, 109.8, *Xanta* 109.7, *Xande* 109.10.

Ycharum: l'île d'Ikaria, dans la mer Égée, 286.9.
Ydaspés: Hydaspe, fleuve d'Orient, 351.2.
YDOMENEUS: Idoménée, roi de Crète, allié des Grecs, 376.1, 392.2, 428.1, 428.2, 428.3, 433.1[3], 438.4, 443.3, *Ydomenés* 118.9, *Ydomenex* 151.14; voir aussi MIDOMENEX.
YDOR: un des fils bâtards de Priam, 149.1, *Ydos* 173.1, *Yssidos* 58.2.
YDUS: roi grec, 255.12.
Yeros: île d'Orient, 351.1.
Ylia: nom d'une des portes principales de Troie, 64.6.
YLLUS: Ilos, roi de Troie, fils de Tros, 1.19, *Hylyon* 1.25, *Hylion* 1.27, *Illus* 384.7; voir aussi TROIANUS.
Ylyon: Ilion, citadelle de Troie, 61.R, 202.14, 396.3[2], 397.5, 398.11, 440.9, *Ylion* 61.2, 62.1, 182.2, 210.38, 409.3, *Yllion* 61.1, 365.3, *Yllyon* 384.7, *Ilyon* 210.41, *Hylyon* 1.26[2].
YMENEI: Hyménée, divinité qui protège les mariages, mentionné dans l'épître ovidienne de Phyllis, 190.28.
Ynde → Inde.
YNDIENS: peuple d'Orient, 227.10.
YOLUS: un des rois grecs assemblés à Athènes, 113.3.
YPOCADÉS: personnage mentionné dans l'épître ovidienne de Léandre (interprétation erronée du patronyme d'Éole, roi des vents, dans le texte latin), 286.9.
YPOCRAS: le médecin grec Hippocrate,177.4.
YPODAMIA[1]: Hippodamie, autre nom de Briséis, fille de Brisés et esclave d'Achille, 407.16, 407.17, 407.22[2]; voir aussi BRISEIS.
YPODAMIA[2]: Hippodamie, femme de Pélops, mentionnée dans l'épître ovidienne de Pâris, 202.25.
YPOLITE: le Grec Hippolyte, fils de Thésée, à qui est adressée l'épître ovidienne de Phyllis, 151.31, 195.5, 195.29, 225.R, 225.1, 225.5[2].
Ypopodés: île d'Orient (l'île des Hippopodes, d'après Constans), 351.1.
YRUS: Irus, mendiant d'Ithaque, présenté comme un serviteur d'Ulysse dans l'épître ovidienne de Pénélope, 440.15.
Yschyachy: île où Pénélope écrit son épître à Ulysse (déformation d'Ithaque?), 440.18.
YSEUS → THESEUS[1], THESEUS[2].
YSIPHILÉS: Hypsipyle, reine de l'île de Lemnos, 38.14, 39.2, 210.31, *Ysiphylés* 13.1 *Ysifillés* 38.11, *Isifilés* 24.10[2].
Ysoire: Isaurie en Asie Mineure, province d'Orient, 351.3.
YSSIDOS → YDOR.
Ytalie: l'Italie, 91.8, 91.9, 431.5, 462.1.